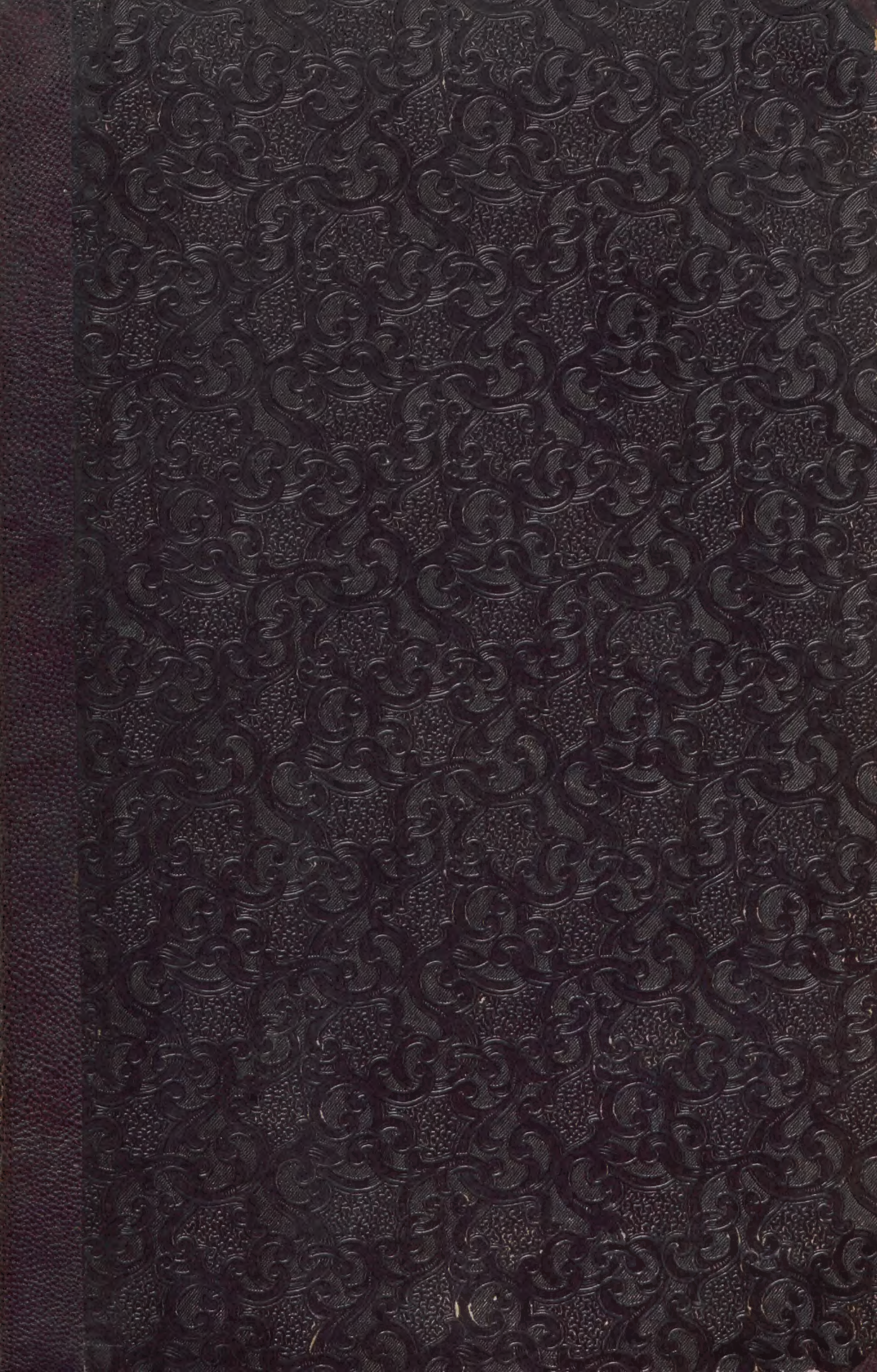






ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME SEPTIÈME.



OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

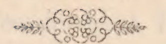
AVEC DES EXTRAITS DE DAUBENTON

ET LA CLASSIFICATION DE CUVIER,

ORNÉES DE CINQ CENTS SUJETS COLORIÉS,

TOME SEPTIÈME.

HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX.





Bruxelles,

ADOLPHE DEROS ET Cie, ÉDITEURS,

RUE DE L'EMPEREUR, 22.

1852.

HISTOIRE NATURELLE.

ANIMAUX CARNASSIERS.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des animaux utiles : les animaux nuisibles sont en bien plus grand nombre; et quoiqu'en tout ce qui nuit paraisse plus abondant que ce qui sert, cependant tout est bien, parce que dans l'univers physique le mal concourt au bien, et que rien en effet ne nuit à la nature. Si nuire est détruire des êtres animés, l'homme, considéré comme faisant partie du système général de ces êtres n'est-il pas l'espèce la plus nuisible de toutes? Lui seul immole, anéantit plus d'individus vivants, que tous les animaux carnassiers n'en dévorent. Ils ne sont donc nuisibles que parce qu'ils sont rivaux de l'homme, parce qu'ils ont les mêmes appétits, le même goût pour la chair, et que, pour subvenir à un besoin de première nécessité, ils lui disputent quelquefois une proie qu'il réservait à ses excès; car nous sacrifions plus encore à notre intempérance, que nous ne donnons à nos besoins. Destructeurs-nés des êtres qui nous sont subordonnés, nous épuiserions la nature si elle n'était inépuisable, si par une fécondité aussi grande que notre déprédation, elle ne savait se réparer elle-même et se renouveler. Mais il est dans l'ordre que la mort serve à la vie, que la reproduction naisse de la destruction : quelque grande, quelque prématurée que soit donc la dépense de l'homme et des animaux carnassiers, le fonds, la quantité totale de substance vivante n'est point diminuée; et s'ils précipitent les destructions, ils hâtent en même temps des naissances nouvelles.

Les animaux qui, par leur grandeur, figurent dans l'univers, ne font que la plus petite partie des substances vivantes; la terre fourmille de petits animaux. Chaque plante, chaque graine, chaque particule de matière organique

contient des milliers d'atomes animés. Les végétaux paraissent être le premier fonds de la nature, mais ce fonds de subsistance, tout abondant, tout inépuisable qu'il est, suffirait à peine au nombre encore plus abondant d'insectes de toute espèce. Leur pullulation, tout aussi nombreuse et souvent plus prompte que la reproduction des plantes, indique assez combien ils sont surabondants : car les plantes ne se reproduisent que tous les ans, il faut une saison entière pour en former la graine; au lieu que dans les insectes, et surtout dans les plus petites espèces, comme celle des pucerons, une seule saison suffit à plusieurs générations. Ils multiplieraient donc plus que les plantes, s'ils n'étaient détruits par d'autres animaux dont ils paraissent être la pâture naturelle, comme les herbes et les graines semblent être la nourriture préparée pour eux-mêmes. Aussi parmi les insectes y en a-t-il beaucoup qui ne vivent que d'autres insectes; il y en a même quelques espèces qui, comme les araignées, dévorent indifféremment les autres espèces et la leur : tous servent de pâture aux oiseaux, et les oiseaux domestiques et sauvages nourrissent l'homme, ou deviennent la proie des animaux carnassiers.

Ainsi la mort violente est un usage presque aussi nécessaire que la loi de la mort naturelle; ce sont deux moyens de destruction et de renouvellement, dont l'un sert à entretenir la jeunesse perpétuelle de la nature, et dont l'autre maintient l'ordre de ses productions, et peut seul limiter le nombre dans les espèces. Tous deux sont des effets dépendants des causes générales : chaque individu qui naît, tombe de lui-même au bout d'un temps; ou, lorsqu'il est prématurément détruit par les autres, c'est qu'il était surabondant. Eh! combien n'y en a-t-il pas de supprimés d'avance! que de fleurs moissonnées au printemps! que de races éteintes au moment de leur naissance! que de germes anéantis avant leur développement! L'homme et les animaux carnassiers ne vivent que d'individus tout formés, ou d'individus prêts à l'être : la chair, les œufs, les graines, les germes de toute espèce font leur nourriture ordinaire; cela seul peut borner l'exubérance de la nature. Que l'on considère un instant quelqu'une de ses espèces inférieures qui servent de pâture aux autres, celle des harengs, par exemple; ils viennent par milliers s'offrir à nos pêcheurs; et après avoir nourri tous les monstres des mers du nord, ils fournissent encore à la subsistance de tous les peuples de l'Europe pendant une partie de l'année. Quelle pullulation prodigeuse parmi ces animaux! et, s'ils n'étaient en grande partie détruits par les autres, quels seraient les effets de cette immense multiplication! eux seuls couvriraient la surface entière de la mer : mais bientôt se nuisant par le nombre, ils se corrompraient, ils se détruiraient eux-mêmes; faute de nourriture suffisante, leur fécondité diminuerait; la contagion et la disette feraient ce qui fait la consommation; le nombre de ses animaux ne serait guère augmenté, et le nombre de ceux qui s'en nourrissent serait diminué. Et, comme l'on peut dire la même chose de toutes les autres espèces, il est dont nécessaire que les unes vivent sur les autres, et dès lors la mort violente des animaux est

un usage légitime, innocent, puisqu'il est fondé dans la nature, et qu'ils ne naissent qu'à cette condition.

Avouons cependant que le motif par lequel on voudrait en douter fait honneur à l'humanité : les animaux, du moins ceux qui ont des sens, de la chair et du sang, sont des êtres sensibles; comme nous, ils sont capables de plaisir et sujets à la douleur. Il y a donc une espèce d'insensibilité cruelle, à sacrifier, sans nécessité, ceux surtout qui nous approchent, qui vivent avec nous, et dont le sentiment se réfléchit vers nous en se marquant par les signes de la douleur; car ceux dont la nature est différente de la nôtre ne peuvent guère nous affecter. La pitié naturelle est fondée sur les rapports que nous avons avec l'objet qui souffre; elle est d'autant plus vive que la ressemblance, la conformité de nature est plus grande : on souffre en voyant souffrir son semblable. *Compassion*, ce mot exprime assez que c'est une souffrance, une passion qu'on partage; cependant c'est moins l'homme qui souffre, que sa propre nature qui pâtit, qui se révolte machinalement et se met d'elle-même à l'unisson de douleur. L'âme a moins de part que le corps à ce sentiment de pitié naturelle, et les animaux en sont susceptibles comme l'homme; le cri de la douleur les émeut; ils accourent pour se secourir; ils reculent à la vue d'un cadavre de leur espèce. Ainsi l'horreur et la pitié sont moins des passions de l'âme que des affections naturelles, qui dépendent de la sensibilité du corps et de la similitude de la conformation; ce sentiment doit donc diminuer à mesure que les natures s'éloignent. Un chien frappé, un agneau qu'on égorge, nous font quelque pitié; un arbre que l'on coupe, une huître qu'on mord, ne nous en font aucune.

Dans le réel, peut-on douter que les animaux, dont l'organisation est semblable à la nôtre, n'éprouvent des sensations semblables? Ils sont sensibles, puisqu'ils ont des sens; et ils le sont d'autant plus que ces sens sont plus actifs et plus parfaits. Ceux au contraire dont les sens sont obtus ont-ils un sentiment exquis? et ceux auquel il manque quelque organe, quelque sens, ne manquent-ils pas de toutes les sensations qui y sont relatives? Le mouvement est l'effet nécessaire de l'exercice du sentiment. Nous avons prouvé que, de quelque manière qu'un être fût organisé, s'il a du sentiment, il ne peut manquer de le marquer au dehors par des mouvements extérieurs. Ainsi les plantes, quoique bien organisées, sont des êtres insensibles, aussi bien que les animaux qui, comme elles, n'ont nul mouvement apparent. Ainsi parmi les animaux, ceux qui n'ont, comme la plante appelée *sensitive*, qu'un mouvement sur eux-mêmes, et qui sont privés du mouvement progressif, n'ont encore que très-peu de sentiment; et enfin ceux même qui ont un mouvement progressif, mais qui, comme des automates, ne font qu'un petit nombre de choses, et les font toujours de la même façon, n'ont qu'une faible portion de sentiment, limitée à un petit nombre d'objets. Dans l'espèce humaine, que d'automates! combien l'éducation, la communication respective des idées n'augmentent-elles pas la quantité, la vivacité du sentiment! quelle différence à cet égard entre l'homme sauvage et l'homme policé, la

paysanne et la femme du monde! Et de même parmi les animaux, ceux qui vivent avec nous deviennent plus sensibles par cette communication, tandis que ceux qui demeurent sauvages n'ont que la sensibilité naturelle, souvent plus sûre, mais toujours moindre que l'acquise.

Au reste, en ne considérant le sentiment que comme une faculté naturelle, et même indépendamment de son résultat apparent, c'est-à-dire des mouvements qu'il produit nécessairement dans tous les êtres qui en sont doués, on peut encore le juger, l'estimer et en déterminer à peu près les différents degrés par les rapports physiques, auxquels il me paraît qu'on n'a pas fait assez d'attention. Pour que le sentiment soit au plus haut degré dans un corps animé, il faut que ce corps fasse un tout, lequel soit non seulement sensible dans toutes ses parties, mais encore composé de manière que toutes ces parties sensibles aient entre elles une correspondance intime, en sorte que l'une ne puisse être ébranlée sans communiquer une partie de cet ébranlement à chacune des autres. Il faut de plus qu'il y ait un centre principal et unique auquel puissent aboutir ces différents ébranlements, et sur lequel, comme sur un point d'appui général et commun, se fasse la réaction de tous ces mouvements. Ainsi l'homme, et les animaux qui par leur organisation ressemblent le plus à l'homme, seront les êtres les plus sensibles; ceux au contraire qui ne font pas un tout aussi complet, ceux dont les parties ont une correspondance moins intime, ceux qui ont plusieurs centres de sentiment, et qui, sous une même enveloppe, semblent moins renfermer un tout unique, un animal parfait, que contenir plusieurs centres d'existence séparés ou différents les uns des autres, seront des êtres beaucoup moins sensibles. Un polype que l'on coupe et dont les parties divisées vivent séparément; une guêpe dont la tête, quoique séparée du corps, se meut, vit, agit, et même mange comme auparavant; un lézard auquel, en retranchant une partie de son corps, on n'ôte ni le mouvement, ni le sentiment; une écrevisse, dont les membres amputés se renouvellent; une tortue, dont le cœur bat longtemps après avoir été arraché; tous les insectes dans lesquels les principaux viscères, comme le cœur et les poumons, ne forment pas un tout au centre de l'animal, mais sont divisés en plusieurs parties, s'étendent le long du corps, et font, pour ainsi dire, une suite de viscères, de cœurs et de trachées; tous les poissons, dont les organes de la circulation et de la respiration n'ont que peu d'action et diffèrent beaucoup de ceux des quadrupèdes, et même de ceux des cétacées; enfin tous les animaux dont l'organisation s'éloigne de la nôtre, ont peu de sentiment, et d'autant moins qu'elle en diffère plus.

Dans l'homme et dans les animaux qui lui ressemblent, le diaphragme paraît être le centre du sentiment : c'est sur cette partie nerveuse que portent les impressions de la douleur et du plaisir; c'est sur ce point d'appui que s'exercent tous les mouvements du système sensible. Le diaphragme sépare transversalement le corps entier de l'animal, et le divise assez exactement en deux parties égales, dont la supérieure renferme le cœur et les

poumons, et l'inférieure contient l'estomac et les intestins. Cette membrane est douée d'une extrême sensibilité; elle est d'une si grande nécessité pour la propagation et la communication du mouvement et du sentiment, que la plus légère blessure, soit au centre nerveux, soit à la circonférence, ou même aux attaches du diaphragme, est toujours accompagnée de convulsions, et souvent suivie d'une mort violente. Le cerveau, qu'on a dit être le siége des sensations, n'est donc pas le centre du sentiment, puisqu'on peut au contraire le blesser, l'entamer, sans que la mort suive, et qu'on a l'expérience qu'après avoir enlevé une portion considérable de la cervelle, l'animal n'a pas cessé de vivre, de se mouvoir, et de sentir dans toutes ses parties.

Distinguons donc la sensation du sentiment : la sensation n'est qu'un ébranlement dans le sens, et le sentiment est cette même sensation devenue agréable ou désagréable par la propagation de cet ébranlement dans tout le système sensible : je dis la sensation devenue agréable ou désagréable, car c'est là ce qui constitue l'essence du sentiment; son caractère unique est le plaisir ou la douleur, et tous les mouvements qui ne tiennent ni de l'un, ni de l'autre, quoiqu'ils se passent au-dedans de nous-mêmes, nous sont indifférents et ne nous affectent point. C'est du sentiment que dépend tout le mouvement extérieur et l'exercice de toutes les forces de l'animal; il n'agit qu'autant qu'il est affecté, c'est-à-dire autant qu'il sent; et cette même partie, que nous regardons comme le centre du sentiment, sera aussi le centre des forces, ou, si l'on veut, le point d'appui commun sur lequel elles s'exercent. Le diaphragme est dans l'animal ce que le collet est dans la plante : tous deux le divisent transversalement; tous deux servent de point d'appui aux forces opposées; car les forces qui dans un arbre poussent en haut les parties qui doivent former le tronc et les branches, portent et appuient sur le collet, aussi bien que les forces opposées qui poussent en bas les parties qui forment les racines.

Pour peu qu'on s'examine, on s'apercevra aisément que toutes les affections intimes, les émotions vives, les épanouissements de plaisir, les saisissements, les douleurs, les nausées, les défaillances, toutes les impressions fortes des sensations devenues agréables ou désagréables, se font sentir au-dedans du corps, à la région même du diaphragme. Il n'y a au contraire nul indice de sentiment dans le cerveau, et l'on n'a dans la tête que les sensations pures, ou plutôt les représentations de ces mêmes sensations simples et dénuées des caractères du sentiment : seulement on se souvient, on se rappelle que telle sensation nous a été agréable ou désagréable; et si cette opération, qui se fait dans la tête, est suivie d'un sentiment vif et réel, alors on en sent l'impression au-dedans du corps et toujours à la région du diaphragme. Ainsi, dans le fœtus, où cette membrane est sans exercice, le sentiment est nul, ou si faible qu'il ne peut rien produire : aussi les petits mouvements que le fœtus se donne sont plutôt machinaux que dépendants des sensations et de la volonté.

Quelle que soit la matière qui sert de véhicule au sentiment, et qui produit le mouvement musculaire, il est sûr qu'elle se propage par les nerfs, et se communique dans un instant indivisible d'une extrémité à l'autre du système sensible. De quelque manière que ce mouvement s'opère, que ce soit par des vibrations comme dans des cordes élastiques, que ce soit par un feu subtil, par une matière semblable à celle de l'électricité, laquelle non-seulement réside dans les corps animés, comme dans tous les autres corps, mais y est même continuellement régénérée par le mouvement du cœur et des poumons, par le frottement du sang dans les artères, et aussi par l'action des causes extérieures sur les organes des sens, il est encore sûr que les nerfs et les membranes sont les seules parties sensibles dans le corps animal. Le sang, la lymphe, toutes les autres liqueurs, les graisses, les os, les chairs, tous les autres solides, sont par eux-mêmes insensibles : la cervelle l'est aussi; c'est une substance molle et sans élasticité, incapable dès lors de produire, de propager ou de rendre le mouvement, les vibrations ou les ébranlements du sentiment. Les méninges au contraire sont très-sensibles ; ce sont les enveloppes de tous les nerfs : elles prennent, comme eux, leur origine dans la tête; elles se divisent comme les branches des nerfs, et s'étendent jusqu'à leurs plus petites ramifications; ce sont, pour ainsi dire, des nerfs aplatis ; elles sont de la même substance ; elles ont à peu près le même degré d'élasticité; elles font partie, et partie nécessaire, du système sensible. Si l'on veut donc que le siége des sensations soit dans a tête, il sera dans les méninges, et non dans la partie médullaire du cerveau, dont la substance est toute différente.

Ce qui a pu donner lieu à cette opinion, que le siége de toutes les sensations et le centre de toute sensibilité étaient dans le cerveau, c'est que les nerfs, qui sont les organes du sentiment, aboutissent tous à la cervelle, qu'on a regardée dès lors comme la seule partie commune qui pût en recevoir tous les ébranlements, toutes les impressions. Cela seul a suffi pour faire du cerveau le principe du sentiment, l'organe essentiel des sensations, en un mot le *sensorium* commun. Cette supposition a paru si simple et si naturelle, qu'on n'a fait aucune attention à l'impossibilité physique qu'elle renferme, et qui cependant est assez évidente; car comment se peut-il qu'une partie insensible, une substance molle et inactive, telle qu'est la cervelle, soit l'organe même du sentiment et du mouvement ? comment se peut-il que cette partie molle et insensible, non-seulement reçoive ces impressions, mais les conserve longtemps et en propage les ébranlements dans toutes les parties solides et sensibles? L'on dira peut être d'après Descartes, ou d'après M. de la Peyronie, que ce n'est point dans la cervelle, mais dans la glande pinéale ou dans le corps calleux, que réside ce principe : mais il suffit de jeter les yeux sur la conformation du cerveau pour reconnaître que ces parties, la glande pinéale, le corps calleux, dans lesquels on a voulu mettre le siége des sensations, ne tiennent point aux nerfs; qu'elles sont toutes environnées de la substance insensible de la cervelle, et séparées des nerfs de

manière qu'elles ne peuvent en recevoir les mouvements ; et dès lors ces suppositions tombent aussi bien que la première.

Mais quel sera donc l'usage, quelles seront les fonctions de cette partie si noble, si capitale? Le cerveau ne se trouve-t-il pas dans tous les animaux? n'est-il pas l'homme, dans les quadrupèdes, dans les oiseaux, qui tous ont beaucoup de sentiment, plus étendu, plus grand, plus considérable que dans les poissons, les insectes et les autres animaux, qui en ont peu ? Dès qu'il est comprimé, tout mouvement n'est-il pas suspendu? toute action ne cesse-t-elle pas? Si cette partie n'est pas le principe du mouvement, pourquoi y est-elle si nécessaire, si essentielle ? pourquoi même est-elle proportionnelle, dans chaque espèce d'animal, à la quantité de sentiment dont il est doué ?

Je crois pouvoir répondre d'une manière satisfaisante à ces questions, quelque difficiles qu'elles paraissent; mais pour cela il faut se prêter un instant à ne voir avec moi le cerveau que comme de la cervelle, et n'y rien supposer que ce que l'on peut y apercevoir par une inspection attentive et par un examen réfléchi. La cervelle, aussi bien que la moelle allongée et la moelle épinière, qui n'en sont que la prolongation , est une espèce de mucilage à peine organisé; on y distingue seulement les extrémités des petites artères qui y aboutissent en très-grand nombre, et qui n'y portent pas du sang, mais une lymphe blanche et nourricière. Ces mêmes petites artères, ou vaisseaux lymphatiques, paraissent dans toute leur longueur en forme de filets très-déliés, lorsqu'on désunit les parties de la cervelle par la macération. Les nerfs au contraire ne pénètrent point la substance de la cervelle, ils n'aboutissent qu'à la surface; ils perdent auparavant leur solidité, leur élasticité; et les dernières extrémités des nerfs, c'est-à-dire les extrémités les plus voisines du cerveau, sont molles et presque mucilagineuses. Par cette exposition, dans laquelle il n'entre rien d'hypothétique, il paraît que le cerveau, qui est nourri par les artères lymphatiques, fournit à son tour la nourriture aux nerfs, et que l'on doit les considérer comme une espèce de végétation qui part du cerveau par troncs et par branches, lesquelles se divisent ensuite en une infinité de rameaux. Le cerveau est aux nerfs ce que la terre est aux plantes; les dernières extrémités des nerfs sont les racines, qui, dans tout végétal, sont plus tendres et plus molles que le tronc ou les branches; elles contiennent une matière ductile, propre à faire croître et à nourrir l'arbre des nerfs; elles tirent cette matière ductile de la substance même du cerveau, auquel les artères rapportent continuellement la lymphe nécessaire pour y suppléer. Le cerveau, au lieu d'être le siége des sensations, le principe du sentiment, ne sera donc qu'un organe de sécrétion et de nutrition; mais un organe très-essentiel, sans lesquel les nerfs ne pourraient ni croître ni s'entretenir.

Cet organe est plus grand dans l'homme, dans les quadrupèdes, dans les oiseaux, parce que le nombre ou le volume des nerfs, dans ces animaux, est plus grand que dans les poissons et les insectes, dont le sentiment est faible

par cette même raison; ils n'ont qu'un petit cerveau proportionné à la petite quantité de nerfs qu'il nourrit. Et je ne puis me dispenser de remarquer, à cette occasion, que l'homme n'a pas, comme on l'a prétendu, le cerveau plus grand qu'aucun des animaux : car il y a des espèces de singes et de cétacés qui, proportionnellement au volume de leur corps, ont plus de cerveau que l'homme ; autre fait qui prouve que le cerveau n'est ni le siége des sensations, ni le principe du sentiment, puisqu'alors ces animaux auraient plus de sensations et plus de sentiment que l'homme.

Si l'on considère la manière dont se fait la nutrition des plantes, on observera qu'elles ne tirent pas les parties grossières de la terre ou de l'eau; il faut que ces parties soient réduites par la chaleur en vapeurs ténues, pour que les racines puissent les pomper. De même, dans les nerfs, la nutrition ne se fait qu'au moyen des parties les plus subtiles de l'humidité du cerveau, qui sont pompées par les extrémités ou racines des nerfs, et de là sont portées dans toutes les branches du système sensible. Ce système fait, comme nous l'avons dit, un tout dont les parties ont une connexion si serrée, une correspondance si intime, qu'on ne peut en blesser une sans ébranler violemment toutes les autres : la blessure, le simple tiraillement du plus petit nerf, suffit pour causer une vive irritation dans tous les autres, et mettre le corps en convulsion : et l'on ne peut faire cesser la douleur et les convulsions qu'en coupant ce nerf au-dessus de l'endroit lésé ; mais dès lors toutes les parties auxquelles le nerf aboutissait deviennent à jamais immobiles, insensibles. Le cerveau ne doit pas être considéré comme partie du même genre, ni comme portion organique du système des nerfs, puisqu'il n'a pas les mêmes propriétés, ni la même substance, n'étant ni solide, ni élastique, ni sensible. J'avoue que lorsqu'on le comprime, on fait cesser l'action du sentiment; mais cela même prouve que c'est un corps étranger à ce système, qui agissant alors par son poids sur les extrémités des nerfs, les presse et les engourdit, de la même manière qu'un poids appliqué sur le bras, la jambe, ou sur quelque autre partie du corps, en engourdit les nerfs, et en amortit le sentiment. Il est si vrai que cette cessation de sentiment par la compres- n'est qu'une suspension, un engourdissement, qu'à l'instant où le cerveau cesse d'être comprimé, le sentiment renaît et le mouvement se rétablit. J'avoue encore qu'en déchirant la substance médullaire, et en blessant le cerveau jusqu'au corps calleux, la convulsion, la privation de sentiment, et la mort même suit : mais c'est qu'alors les nerfs sont entièrement dérangés, qu'ils sont, pour ainsi dire, déracinés et blessés tous ensemble et dans leur origine.

Je pourrais ajouter à toutes ces raisons des faits particuliers, qui prouvent également que le cerveau n'est ni le centre du sentiment, ni le siége des sensations. On a vu des animaux et même des enfants naître sans tête et sans cerveau, qui cependant avaient sentiment, mouvement et vie. Il y a des classes entières d'animaux, comme les insectes et les vers, dans lesquels le cerveau ne fait point une masse distincte ni un volume sensible ; ils ont

seulement une partie correspondante à la moelle allongée et à la moelle épinière. Il y aurait donc plus de raison de mettre le siége des sensations et du sentiment dans la moelle épinière, qui ne manque à aucun animal, que dans le cerveau, qui n'est pas une partie générale et commune à tous les êtres sensibles.

Le plus grand obstacle à l'avancement des connaissances de l'homme est moins dans les choses mêmes que dans la manière dont il les considère : quelque compliquée que soit la machine de son corps, elle est encore plus simple que ses idées. Il est moins difficile de voir la nature telle qu'elle est, que de la reconnaître telle qu'on nous la présente : elle ne porte qu'un voile; nous lui donnons un masque; nous la couvrons de préjugés; nous supposons qu'elle agit, qu'elle opère comme nous agissons et pensons. Cependant ses actes sont évidents, et nos pensées sont obscures; nous portons dans ses ouvrages les abstractions de notre esprit, nous lui prêtons nos moyens, nous ne jugeons de ses fins que par nos vues, et nous mêlons perpétuellement à ses opérations, qui sont constantes, à ses faits, qui sont toujours certains, le produit illusoire et variable de notre imagination.

Je ne parle point de ces systèmes purement arbitraires, de ces hypothèses frivoles, imaginaires, dans lesquelles on reconnaît à la première vue qu'on nous donne la chimère au lieu de la réalité; j'entends les méthodes par lesquelles on recherche la nature. La route expérimentale elle-même a produit moins de vérités que d'erreurs. Cette voie, quoique la plus sûre, ne l'est néanmoins qu'autant qu'elle est bien dirigée; pour peu qu'elle soit oblique, on arrive à des plages stériles, où l'on ne voit obscurément que quelques objets épars : cependant on s'efforce de les rassembler, en leur supposant des rapports entre eux et des propriétés communes; et, comme l'on passe et repasse avec complaisance sur les pas tortueux qu'on a faits, le chemin paraît frayé; et quoiqu'il n'aboutisse à rien, tout le monde le suit, on adopte la méthode, et l'on en reçoit les conséquences comme principes. Je pourrais en donner la preuve en exposant à nu l'origine de ce que l'on appelle principes dans toutes les sciences, abstraites ou réelles : dans les premières, la base générale des principes est l'abstraction, c'est-à-dire une ou plusieurs suppositions; dans les autres, les principes ne sont que les conséquences bonnes ou mauvaises des méthodes que l'on a suivies; et, pour ne parler ici que de l'anatomie, le premier qui, surmontant la répugnance naturelle, s'avisa d'ouvrir un corps humain, ne crut-il pas qu'en le parcourant, et en le disséquant, en le divisant dans toutes ses parties, il en connaîtrait bientôt la structure, le mécanisme et les fonctions? Mais ayant trouvé la chose infiniment plus compliquée qu'on ne pensait, il fallut bientôt renoncer à ses prétentions, et l'on fut obligé de faire une méthode, non pas pour connaître et juger, mais seulement pour voir, et voir avec ordre. Cette méthode ne fut pas l'ouvrage d'un seul homme, puisqu'il a fallu tous les siècles pour la perfectionner, et qu'encore aujourd'hui elle occupe seule nos plus habiles anatomistes; cependant cette méthode n'est pas la science; ce

n'est que le chemin qui devrait y conduire, et qui peut-être y aurait conduit en effet, si, au lieu de toujours marcher sur la même ligne dans un sentier étroit, on eût étendu la voie et mené de front l'anatomie de l'homme et celle des animaux. Car quelle connaissance réelle peut-on tirer d'un objet isolé ? le fondement de toute science n'est-il pas dans la comparaison que l'esprit humain sait faire des objets semblables et différents, de leurs propriétés analogues ou contraires, et de toutes leurs qualités relatives ? L'absolu, s'il existe, n'est pas du ressort de nos connaissances; nous ne jugeons et ne pouvons juger des choses que par les rapports qu'elles ont entre elles. Ainsi, toutes les fois que dans une méthode on ne s'occupe que du sujet, qu'on le considère seul et indépendamment de ce qui lui ressemble et de ce qui en diffère, on ne peut arriver à aucune connaissance réelle, encore moins s'élever à aucun principe général; on ne pourra donner que des noms et faire des descriptions de la chose et de toutes ses parties : aussi, depuis trois mille ans que l'on dissèque des cadavres humains, l'anatomie n'est encore qu'une nomenclature, et à peine a-t-on fait quelques pas vers son objet réel. qui est la science de l'économie animale. De plus, que de défauts dans la méthode elle-même, qui cependant devrait être claire et simple, puisqu'elle dépend de l'inspection et n'aboutit qu'à des dénominations ! Comme l'on a pris cette connaissance nominale pour la vraie science, on ne s'est occupé qu'à augmenter, à multiplier le nombre des noms, au lieu de limiter celui des choses; on s'est appesanti sur les détails; on a voulu trouver des différences où tout était semblable : en créant de nouveaux noms, on a cru donner des choses nouvelles; on a décrit avec une exactitude minutieuse les plus petites parties; et la description de quelque partie encore plus petite, oubliée ou négligée par les anatomistes précédents, s'est appelée découverte. Les dénominations elles-mêmes, ayant souvent été prises d'objets qui n'avaient aucun rapport avec ceux qu'on voulait désigner, n'ont servi qu'à augmenter la confusion. Ce que l'on appelle *testes* et *nates* dans le cerveau, qu'est-ce autre chose, sinon des parties de cervelle semblables au tout, et qui ne méritaient pas un nom ? Ces noms, empruntés à l'aventure, ou donnés par préjugé, ont ensuite produit eux-mêmes de nouveaux préjugés et des opinions de hasard, d'autres noms donnés à des parties mal vues, ou qui même n'existaient pas, ont été de nouvelles sources d'erreurs. Que de fonctions et d'usages n'a-t-on pas voulu donner à la glande pinéale, à l'espace prétendu vide qu'on appelle la *voûte* dans le cerveau ; tandis que l'une n'est qu'une glande, et qu'il est fort douteux que l'autre existe, puisque cet espace vide n'est peut-être produit que par la main de l'anatomiste et la méthode de dissection * !

Ce qu'il y a de plus difficile dans les sciences n'est donc pas de connaitre les choses qui en font l'objet direct; mais c'est qu'il faut auparavant les dépouiller d'une infinité d'enveloppes dont on les a couvertes, leur ôter toutes

* Voyez à ce sujet le discours de Sténon.

les fausses couleurs dont on les a masquées; examiner le fondement et le produit de la méthode par laquelle on les recherche, et séparer ce que l'on y a mis d'arbitraire, et enfin tâcher de reconnaître les préjugés et les erreurs adoptées que ce mélange de l'arbitraire au réel a fait naître : il faut tout cela pour retrouver la nature; mais ensuite, pour la connaître, il ne faut plus que la comparer avec elle-même. Dans l'économie animale, elle nous paraît très-mystérieuse et très-cachée, non-seulement parce que le sujet en est fort compliqué, et que le corps de l'homme est de toutes ses productions la moins simple, mais surtout parce qu'on ne l'a pas comparée avec elle-même, et qu'ayant négligé ces moyens de comparaison, qui seuls pouvaient nous donner des lumières, on est resté dans l'obscurité du doute, ou dans le vague des hypothèses. Nous avons des milliers de volumes sur la description du corps humain, et à peine a-t-on quelques mémoires commencés sur celle des animaux. Dans l'homme, on a reconnu, nommé, décrit les plus petites parties, tandis que l'on ignore si dans les animaux l'on retrouve, non-seulement ces petites parties, mais même les plus grandes : on attribue certaines fonctions à de certains organes, sans être informé si dans d'autres êtres, quoique privés de ces organes, les mêmes fonctions ne s'exercent pas; en sorte, que dans toutes ces explications qu'on a voulu donner des différentes parties de l'économie animale, on a eu le double désavantage d'avoir d'abord attaqué le sujet le plus compliqué, et ensuite d'avoir raisonné sur ce même sujet sans fondement de relation, et sans le secours de l'analogie.

Nous avons suivi partout, dans le cours de cet ouvrage, une méthode très-différente : comparant toujours la nature avec elle-même, nous l'avons considérée dans ses rapports, dans ses opposés, dans ses extrêmes; et pour ne citer ici que les parties relatives à l'économie animale, que nous avons eu occasion de traiter, comme la génération, les sens, le mouvement, le sentiment, la nature des animaux, il sera aisé de reconnaître qu'après le travail, quelquefois long, mais toujours nécessaire, pour écarter les fausses idées, détruire les préjugés, séparer l'arbitraire du réel de la chose, le seul art que nous ayons employé est la comparaison. Si nous avons réussi à répandre quelque lumière sur ces sujets, il faut moins l'attribuer au génie qu'à cette méthode que nous avons suivie constamment, et que nous avons rendue aussi générale, aussi étendue que nos connaissances nous l'ont permis; et, comme tous les jours nous en acquérons de nouvelles par l'examen et la dissection des parties intérieures des animaux, et que, pour bien raisonner sur l'économie animale, il faut avoir vu de cette façon au moins tous les genres d'animaux différents, nous ne nous presserons pas de donner des idées générales avant d'avoir présenté les résultats particuliers.

Nous nous contenterons de rappeler certains faits qui, quoique dépendants de la théorie du sentiment et de l'appétit, sur laquelle nous ne voulons pas, quant à présent, nous étendre davantage, suffiront cependant seuls pour prouver que l'homme, dans l'état de nature, ne s'est jamais borné à vivre

d'herbes, de graines ou de fruits, et qu'il a dans tous les temps, aussi bien que la plupart des animaux, cherché à se nourrir de chair.

La diète pythagorique, préconisée par des phylosophes anciens et nouveaux, recommandée même par quelques médecins, n'a jamais été indiquée par la nature. Dans le premier âge, au siècle d'or, l'homme, innocent comme la colombe, mangeait du gland, buvait de l'eau; trouvant partout sa subsistance, il était sans inquiétude, vivait indépendant, toujours en paix avec lui-même, avec les animaux : mais, dès qu'oubliant sa noblesse, il sacrifia sa liberté pour se réunir aux autres, la guerre, l'âge de fer, prirent la place de l'or et de la paix ; la cruauté, le goût de la chair et du sang, furent les premiers fruits d'une nature dépravée, que les mœurs et les arts achevèrent de corrompre.

Voilà ce que dans tous les temps certains philosophes austères, sauvages par tempérament, ont reproché à l'homme en société. Rehaussant leur orgueil individuel par l'humiliation de l'espèce entière, ils ont exposé ce tableau, qui ne vaut que par le contraste, et peut-être parce qu'il est bon de présenter quelquefois aux hommes des chimères de bonheur.

Cet état idéal d'innocence, de haute tempérance, d'abstinence entière de la chair, de tranquillité parfaite, de paix profonde, a-t-il jamais existé? n'est-ce pas un apologue, une fable, où l'on emploie l'homme comme un animal, pour nous donner des leçons ou des exemples? peut-on même supposer qu'il y eût des vertus avant la société? peut-on dire de bonne foi que cet état sauvage mérite nos regrets, que l'homme animal farouche fût plus digne que l'homme citoyen civilisé? Oui, car tous les malheurs viennent de la société; et qu'importe qu'il y eût des vertus dans l'état de nature, s'il y avait du bonheur, si l'homme dans cet état était seulement moins malheureux qu'il ne l'est? La liberté, la santé, la force, ne sont-elles pas préférables à la mollesse, à la sensualité, à la volupté même, accompagnées de l'esclavage? La privation des peines vaut bien l'usage des plaisirs; et pour être heureux, que faut-il, sinon de ne rien désirer?

Si cela est, disons en même temps qu'il est plus doux de végéter que de vivre, de ne rien appéter que de satisfaire son appétit, de dormir d'un sommeil apathique que d'ouvrir les yeux pour voir et pour sentir; consentons à laisser notre âme dans l'engourdissement, notre esprit dans les ténèbres, à ne nous jamais servir ni de l'une ni de l'autre, à nous mettre au-dessous des animaux, à n'être enfin que des masses de matière brute attachées à la terre.

Mais au lieu de disputer, discutons; après avoir dit des raisons, donnons des faits. Nous avons sous les yeux, non l'état idéal, mais l'état réel de nature. Le sauvage habitant les déserts est-il un animal tranquille? est-il un homme heureux? Car nous ne supposerons pas avec un philosophe, l'un des plus fiers censeurs de notre humanité *, qu'il y a une plus grande distance

* J.-J. Rousseau.

de l'homme en pure nature au sauvage, que du sauvage à nous; que les âges qui se sont écoulés avant l'invention de l'art de la parole ont été bien plus longs que les siècles qu'il a fallu pour perfectionner les signes et les langues, parce qu'il me paraît que, lorsqu'on veut raisonner sur des faits, il faut éloigner les suppositions, et se faire une loi de n'y remonter qu'après avoir épuisé tout ce que la nature nous offre. Or nous voyons qu'on descend par degrés assez insensibles des nations les plus éclairées, les plus polies, à des peuples moins industrieux; de ceux-ci à d'autres plus grossiers, mais encore soumis à des rois, à des lois; de ces hommes grossiers aux sauvages, qui ne se ressemblent pas tous, mais chez lesquels on trouve autant de nuances différentes que parmi les peuples policés; que les uns forment des nations assez nombreuses, soumises à des chefs; que d'autres, en plus petite société, ne sont soumis qu'à des usages; qu'enfin, les plus solitaires, les plus indépendants, ne laissent pas de former des familles et d'être soumis à leurs pères. Un empire, un monarque, une famille, un père, voilà les deux extrêmes de la société : ces extrêmes sont aussi les limites de la nature; si elle s'étendait au delà, n'aurait-on pas trouvé, en parcourant toutes les solitudes du globe, des animaux humains privés de la parole, sourds à la voix comme aux signes, les mâles et les femelles dispersés, les petits abandonnés, etc.? Je dis même qu'à moins de prétendre que la constitution du corps humain fût toute différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et que son accroissement fût bien plus prompt, il n'est pas possible de soutenir que l'homme ait jamais existé sans former des familles, puisque les enfants périraient s'ils n'étaient secourus et soignés pendant plusieurs années; au lieu que les animaux nouveau-nés n'ont besoin de leur mère que pendant quelques mois. Cette nécessité physique suffit donc seule pour démontrer que l'espèce humaine n'a pu durer et se multiplier qu'à la faveur de la société; que l'union des père et mère aux enfants est naturelle, puisqu'elle est nécessaire. Or cette union ne peut manquer de produire un attachement respectif et durable entre les parents et l'enfant, et cela seul suffit encore pour qu'ils s'accoutument entre eux à des gestes, à des signes, à des sons, en un mot, à toutes les expressions du sentiment et du besoin : ce qui est aussi prouvé par le fait, puisque les sauvages les plus solitaires ont comme les autres hommes l'usage des signes et de la parole.

Ainsi l'état de pure nature est un état connu; c'est le sauvage vivant dans le désert, mais vivant en famille, connaissant ses enfants, connu d'eux, usant de la parole et se faisant entendre. La fille sauvage ramassée dans les bois de Champagne, l'homme trouvé dans les forêts d'Hanovre, ne prouvent pas le contraire : ils avaient vécu dans une solitude absolue; ils ne pouvaient donc avoir aucune idée de société, aucun usage des signes ou de la parole : mais s'ils se fussent seulement rencontrés, la pente de nature les aurait entraînés, le plaisir les aurait réunis; attachés l'un à l'autre, ils se seraient bientôt entendus, ils auraient d'abord parlé la langue de l'amour entre eux, et ensuite celle de la tendresse entre eux et leurs enfants : et d'ailleurs ces deux

sauvages étaient issus d'hommes en société, et avaient sans doute été abandonnés dans les bois, non pas dans le premier âge, car ils auraient péri, mais à quatre, cinq ou six ans, à l'âge, en un mot, auquel ils étaient déjà assez forts de corps pour se procurer leur subsistance, et encore trop faibles de tête pour conserver les idées qu'on leur avait communiquées.

Examinons donc cet homme en pure nature, c'est-à-dire ce sauvage en famille. Pour peu qu'elle prospère, il sera bientôt le chef d'une société plus nombreuse, dont tous les membres auront les mêmes manières, suivront les mêmes usages et parleront la même langue; à la troisième ou tout au plus tard à la quatrième génération, il y aura de nouvelles familles qui pourront demeurer séparées, mais qui, toujours réunies par les liens communs des usages et du langage, formeront une petite nation, laquelle, s'augmentant avec le temps, pourra, suivant les circonstances, ou devenir un peuple, ou demeurer dans un état semblable à celui des nations sauvages que nous connaissons. Cela dépendra surtout de la proximité ou de l'éloignement où ces hommes nouveaux se trouveront des hommes policés. Si sous un climat doux, dans un terrain abondant, ils peuvent en liberté occuper un espace considérable au-delà duquel ils ne rencontrent que des solitudes ou des hommes tout aussi neufs qu'eux, ils demeureront sauvages et deviendront, suivant d'autres circonstances, ennemis ou amis de leurs voisins: mais lorsque sous un ciel dur, dans une terre ingrate, ils se trouveront gênés entre eux par le nombre et serrés par l'espace, ils feront des colonies ou des irruptions, ils se répandront, ils se confondront avec les autres peuples dont ils seront devenus les conquérents ou les esclaves. Ainsi l'homme, en tout état, dans toutes les situations et sous tous les climats, tend également à la société; c'est un effet constant d'une cause nécessaire, puisqu'elle tient à l'essence même de l'espèce, c'est-à-dire à sa propagation.

Voilà pour la société; elle est, comme l'on voit, fondée sur la nature. Examinant de même quels sont les appétits, quel est le goût de nos sauvages, nous trouverons qu'aucun ne vit uniquement de fruit, d'herbes ou de graines; que tous préfèrent la chair et le poisson aux autres aliments; que l'eau pure leur déplaît, et qu'ils cherchent les moyens de faire eux-mêmes ou de se procurer ailleurs une boisson moins insipide. Les sauvages du midi boivent l'eau du palmier; ceux du nord avalent à longs traits l'huile dégoûtante de la baleine; d'autres font des boissons fermentées; et tous en général ont le goût le plus décidé, la passion la plus vive pour les liqueurs fortes. Leur industrie, dictée par les besoins de première nécessité, excitée par leurs appétits naturels, se réduit à faire des instruments pour la chasse et pour la pêche. Un arc, des flèches, une massue, des filets, un canot, voilà le sublime de leurs arts, qui tous n'ont pour objet que les moyens de se procurer une subsistance convenable à leur goût. Et ce qui convient à leur goût, convient à la nature; car, comme nous l'avons déjà dit, l'homme ne pourrait pas se nourrir d'herbe seule; il périrait d'inanition s'il ne prenait des aliments plus substantiels: n'ayant qu'un estomac et des intestins courts, il ne peut pas,

comme le bœuf, qui a quatre estomacs et des boyaux très-longs, prendre à la fois un grand volume de cette maigre nourriture, ce qui serait cependant absolument nécessaire pour compenser la qualité par la quantité. Il en est à peu près de même des fruits et des graines : elles ne lui suffiraient pas, il en faudrait encore un trop grand volume pour fournir la quantité de molécules organiques nécessaires à la nutrition; et quoique le pain soit fait de ce qu'il y a de plus pur dans le blé, que le blé même et nos autres grains et légumes, ayant été perfectionnés par l'art, soient plus substantiels et plus nourrissants que les graines qui n'ont que leurs qualités naturelles, l'homme réduit au pain et aux légumes pour toute nourriture, traînerait à peine une vie faible et languissante.

Voyez ces pieux solitaires qui s'abstiennent de tout ce qui a eu vie, qui, par de saints motifs, renoncent aux dons du Créateur, se privent de la parole, fuient la société, s'enferment dans les murs sacrés contre lesquels se brise la nature; confinés dans ces asiles ou plutôt dans ces tombeaux vivants, où l'on ne respire que la mort, le visage mortifié, les yeux éteints, ils ne jettent autour d'eux que des regards languissants; leur vie semble ne se soutenir que par efforts; ils prennent leur nourriture sans que le besoin cesse : quoique soutenus par leur ferveur (car l'état de la tête fait à celui du corps), ils ne resistent que pendant peu d'années à cette abstinence cruelle; ils vivent moins qu'ils ne meurent chaque jour par une mort anticipée, et ne s'éteignent pas en finissant de vivre, mais en achevant de mourrir.

Ainsi l'abstinence de toute chair, loin de convenir à la nature, ne peut que la détruire: si l'homme y était réduit, il ne pourrait, du moins dans ces climats, ni subsister, ni se multiplier. Peut-être cette diète serait possible dans les pays méridionaux, où les fruits sont plus cuits, les plantes plus substantielles, les racines plus succulentes, les graines plus nourries: cependant les brachmanes font plutôt une secte qu'un peuple; et leur religion, quoique très-ancienne, ne s'est guère étendue au-delà de leurs écoles, et jamais au-delà de leur climat.

Cette religion, fondée sur la métaphysique, est un exemple frappant du sort des opinions humaines. On ne peut pas douter, en ramassant les débris qui nous restent, que les sciences n'aient été très-anciennement cultivées, et perfectionnées peut-être au-delà de ce qu'elles le sont aujoud'hui. On a su avant nous que tous les êtres animés contenaient des molécules indestructibles, toujours vivantes, et qui passaient de corps en corps. Cette vérité, adoptée par les philosophes, et ensuite par un grand nombre d'hommes, ne conserva sa pureté que pendant les siècles de lumière; une révolution de ténèbres ayant succédé, on ne se souvint des molécules organiques vivantes, que pour imaginer que ce qu'il y avait de vivant dans l'animal était apparemment un tout indestructible qui se séparait du corps après la mort. On appela ce tout idéal une âme, qu'on regarda bientôt comme un être réellement existant dans tous les animaux; et joignant à cet être fantastique l'idée réelle, mais défigurée, du passage des molécules vivantes, on dit qu'après

la mort cette âme passait successivement et perpétuellement de corps en corps. On n'excepta pas l'homme; on joignit bientôt le moral au métaphysique; on ne douta pas que cet être survivant ne conservât dans sa transmigration ses sentiments, ses affections, ses désirs : les têtes faibles frémirent! Quelle horreur en effet pour cette âme, lorsqu'au sortir d'un domicile agréable, il fallait aller habiter le corps infect d'un animal immonde! On eut d'autres frayeurs (chaque crainte produit sa superstition); on eut peur, en tuant un animal, d'égorger sa maîtresse ou son père : on respecta toutes les bêtes, on les regarda comme son prochain ; on dit enfin qu'il fallait, par amour, par devoir, s'abstenir de tout ce qui avait eu vie. Voilà l'origine et le progrès de cette religion, la plus ancienne du continent des Indes, origine qui indique assez que la vérité, livrée à la multitude, est bientôt défigurée; qu'une opinion philosophique ne devient opinion pupulaire qu'après avoir changé de forme; mais qu'au moyen de cette préparation, elle peut devenir une religion d'autant mieux fondée que le préjuge sera plus général, et d'autant plus respectée qu'ayant pour base des vérités mal entendues, elle sera nécessairement environnée d'obscurités, et par conséquent paraîtra mystérieuse, auguste, incompréhensible; qu'ensuite, la crainte se mêlant au respect, cette religion dégénérera en superstitions, en pratiques ridicules, lesquelles cependant prendront racine, produiront des usages qui seront d'abord scrupuleusement suivis, mais qui, s'altérant peu à peu, changeront tellement avec le temps, que l'opinion mêmes dont ils ont pris naissance ne se conservera plus que par de fausses traditions, par des proverbes, finira par des contes puérils et des absurdités: d'où l'on doit conclure que toute religion fondée sur des opinions humaines est fausse et variable, et qu'il n'a jamais appartenu qu'à Dieu de nous donner la vraie religion, qui, ne dépendant pas de nos opinions, est inaltérable, constante, et sera toujours la même.

Mais revenons à notre sujet. L'abstinence entière de la chair ne peut qu'affaiblir la nature. L'homme, pour se bien porter, a non-seulement besoin d'user de cette nourriture solide, mais même de la varier. S'il veut acquérir une vigueur complète, il faut qu'il choisisse ce qui lui convient le mieux; et, comme il ne peut se maintenir dans un état actif qu'en se procurant des sensations nouvelles, il faut qu'il donne à ses sens toute leur étendue, qu'il se permette la variété des mets comme celle des autres objets, et qu'il prévienne le dégoût qu'occasionne l'uniformité de nourriture; mais qu'il évite les excès, qui sont encore plus nuisibles que l'abstinence.

Les animaux qui n'ont qu'un estomac et les intestins courts sont forcés, comme l'homme, à se nourrir de chair. On s'assurera de ce rapport et de cette vérité en comparant, au moyen de nos descriptions, le volume relatif du canal intestinal dans les animaux carnassiers et dans ceux qui ne vivent que d'herbes : on trouvera toujours que cette différence dans leur manière de vivre dépend de leur conformation, et qu'ils prennent une nourriture plus au moins solide, relativement à la capacité plus ou moins grande du magasin qui doit la recevoir.

Cependant il n'en faut pas conclure que les animaux qui ne vivent que d'herbes soient, par nécessité physique, réduits à cette seule nourriture, comme les animaux carnassiers sont, par cette même nécessité, forcés à se nourrir de chair : nous disons seulement que ceux qui ont plusieurs estomacs, ou des boyaux très-amples, peuvent se passer de cet aliment substantiel et nécessaire aux autres; mais nous ne disons pas qu'ils ne pussent en user, et que si la nature leur eût donné des armes, non-seulement pour se défendre, mais pour attaquer et pour saisir, ils n'en eussent fait usage et ne se fussent bientôt accoutumés à la chair et au sang, puisque nous voyons que les moutons, les veaux, les chèvres, les chevaux, mangent avidement le lait, les œufs, qui sont des nourritures animales, et que, sans être aidés de l'habitude, ils ne refusent pas la viande hachée et assaisonnée de sel. On pourrait donc dire que le goût pour la chair et pour les autres nourritures solides est l'appétit général de tous les animaux, qui s'exerce avec plus ou moins de véhémence ou de modération, selon la conformation particulière de chaque animal, puisqu'à prendre la nature entière, ce même appétit se trouve non-seulement dans l'homme et dans les animaux quadrupèdes, mais aussi dans les oiseaux, dans les poissons, dans les insectes et dans les vers, auxquels en particulier il semble que toute chair ait été ultérieurement destinée.

La nutrition, dans tous les animaux, se fait par les molécules organiques qui, séparées du marc de la nourriture au moyen de la digestion, se mêlent avec le sang et s'assimilent à toutes les parties du corps. Mais indépendamment de ce grand effet, qui paraît être le principal but de la nature, et qui est proportionnel à la qualité des aliments, ils en produisent un autre qui ne dépend que de leur quantité, c'est-à-dire de leur masse et de leur volume. L'estomac et les boyaux sont des membranes souples, qui forment au dedans du corps une capacité très-considérable; ces membranes, pour se soutenir dans leur état de tension, et pour contre-balancer les forces des autres parties qui les avoisinent, ont besoin d'être toujours remplies en partie. Si, faute de prendre de la nourriture, cette grande capacité se trouve entièrement vide, les membranes n'étant plus soutenues au dedans s'affaissent, se rapprochent, se collent l'une contre l'autre; et c'est ce qui produit l'affaissement et la faiblesse, qui sont les premiers syptômes de l'extrême besoin. Les aliments, avant de servir à la nutrition du corps, lui servent donc de lest; leur présence, leur volume est nécessaire pour maintenir l'équilibre entre les parties intérieures, qui agissent et réagissent toutes les unes contre les autres. Lorsqu'on meurt par la faim, c'est donc moins parce que le corps n'est pas nourri, que parce qu'il n'est plus lesté; aussi les animaux, surtout les plus gourmands, les plus voraces, lorsqu'ils sont pressés par le besoin, ou seulement avertis par la défaillance qu'occasionne le vide intérieur, ne cherchent qu'à le remplir, et avalent de la terre et des pierres. Nous avons trouvé de la glaise dans l'estomac d'un loup; j'ai vu des cochons en manger; la plupart des oiseaux avalent des cailloux, etc. Et ce n'est point par goût,

mais par nécessité, et parce que le plus pressant n'est pas de rafraîchir le sang par un chyle nouveau, mais de maintenir l'équilibre des forces dans les grandes parties de la machine animale.

LE LOUP.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chien (Cuvier).

Le loup est l'un de ces animaux dont l'appétit pour la chair est le plus véhément; et quoique avec ce goût il ait reçu de la nature les moyens de le satisfaire, qu'elle lui ait donné des armes, de la ruse, de l'agilité, de la force, tout ce qui est nécessaire en un mot pour trouver, attaquer, vaincre, saisir et dévorer sa proie, cependant il meurt souvent de faim, parce que l'homme lui ayant déclaré la guerre, l'ayant même proscrit en mettant sa tête à prix, le force à fuir, à demeurer dans les bois, où il ne trouve quelques animaux sauvages qui lui échappent par la vitesse de leur course, et qu'il ne peut surprendre que par hasard ou par patience, en les attendant longtemps, et souvent en vain, dans les endroits où ils doivent passer. Il est naturellement grossier et poltron; mais il devient ingénieux par besoin, et hardi par nécessité : pressé par la famine, il brave le danger, vient attaquer les animaux qui sont sous la garde de l'homme, ceux surtout qu'il peut emporter aisément, comme les agneaux, les petits chiens, les chevreaux; et lorsque cette maraude lui réussit, il revient souvent à la charge, jusqu'à ce qu'ayant été blessé ou chassé et maltraité par les hommes et les chiens, il se recèle pendant le jour dans son fort, n'en sort que la nuit, parcourt la campagne, rôde autour des habitations, ravit les animaux abandonnés, vient attaquer les bergeries, gratte et creuse la terre sous les portes, entre furieux, met tout à mort avant de choisir et d'emporter sa proie. Lorsque ces courses ne lui produisent rien, il retourne au fond des bois, se met en quête, cherche, suit à la piste, chasse, poursuit les animaux sauvages, dans l'espérance qu'un autre loup pourra les arrêter, les saisir dans leur fuite, et qu'ils en partageront la dépouille. Enfin, lorsque le besoin est extrême, il s'expose à tout, attaque les femmes et les enfants, se jette même quelquefois sur les hommes, devient furieux par ces excès, qui finissent ordinairement par la rage et la mort.



LE LOUP. LE RENARD.

A.F. Delavan & Cie Bruxelles

Le loup, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ressemble si fort au chien, qu'il paraît être modelé sur la même forme; cependant il n'offre tout au plus que le revers de l'empreinte, et ne présente les mêmes caractères que sous une face entièrement opposée : si la forme est semblable, ce qui en résulte est bien contraire; le naturel est si différent, que, non-seulement ils sont incompatibles, mais antipathiques par nature, ennemis par instinct. Un jeune chien frissonne au premier aspect du loup; il fuit à l'odeur seule, qui, quoique nouvelle, inconnue, lui répugne si fort, qu'il vient en tremblant se ranger entre les jambes de son maître : un mâtin, qui connaît ses forces, se hérisse, s'indigne, l'attaque avec courage, tâche de le mettre en fuite, et fait tous ses efforts pour se délivrer d'une présence qui lui est odieuse; jamais ils ne se rencontrent sans se fuir ou sans combattre, et combattre à outrance, jusqu'à ce que la mort suive. Si le loup est le plus fort, il déchire, il dévore sa proie; le chien, au contraire, plus généreux, se contente de la victoire, et ne trouve pas que *le corps d'un ennemi mort sente bon;* il l'abandonne pour servir de pâture aux corbeaux, et même aux autres loups; car ils s'entre-dévorent; et, lorsqu'un loup est grièvement blessé, les autres le suivent au sang et s'attroupent pour l'achever.

Le chien, même sauvage, n'est pas d'un naturel farouche; il s'apprivoise aisément, s'attache et demeure fidèle à son maître. Le loup pris jeune se prive, mais ne s'attache point : la nature est plus forte que l'éducation; il reprend avec l'âge son caractère féroce, et retourne, dès qu'il le peut, à son état sauvage. Les chiens, même les plus grossiers, cherchent la compagnie des autres animaux; ils sont naturellement portés à les suivre, à les accompagner, et c'est par instinct seul et non par éducation qu'ils savent conduire et garder les troupeaux. Le loup est au contraire l'ennemi de toute société; il ne fait pas même compagnie à ceux de son espèce : lorsqu'on les voit plusieurs ensemble, ce n'est point une société de paix, c'est un attroupement de guerre, qui se fait à grand bruit avec des hurlements affreux, et qui dénote un projet d'attaquer quelque gros animal, comme un cerf, un bœuf, ou de se défaire de quelque redoutable mâtin. Dès que leur expédition militaire est consommée, ils se séparent et retournent en silence à leur solitude. Il n'y a pas même une grande habitude entre le mâle et la femelle; ils ne se cherchent qu'une fois par an, et ne demeurent que peu de temps ensemble. C'est en hiver que les louves deviennent en chaleur : plusieurs mâles suivent la même femelle, et cet attrouppement est encore plus sanguinaire que le premier : car ils se la disputent cruellement; ils grondent, ils frémissent, ils se battent, ils se déchirent, et il arrive souvent qu'ils mettent en pièces celui d'entre eux qu'elle a préféré. Ordinairement elle fuit longtemps, lasse tous ses aspirants, et se dérobe, pendant qu'ils dorment, avec le plus alerte ou le mieux aimé.

La chaleur ne dure que douze ou quinze jours, et commence par les plus vieilles louves; celle des plus jeunes n'arrive que plus tard. Les mâles n'ont point de rut marqué, ils pourraient s'accoupler en tout temps; ils passent

successivement de femelles en femelles à mesure qu'elles deviennent en état de les recevoir; ils ont des vieilles à la fin de décembre, et finissent par les jeunes au moins de février et au commencement de mars. Le temps de la gestation est d'environ trois mois et demi, et l'on trouve des louveteaux nouveau-nés, depuis la fin d'avril jusqu'au mois de juillet. Cette différence dans la durée de la gestation entre les louves, qui portent plus de cent jours, et les chiennes, qui ne portent guère plus de soixante, prouve que le loup et le chien, déjà si différents par le naturel, le sont aussi par le tempérament et par l'un des principaux résultats des fonctions de l'économie animale. Aussi le loup et le chien n'ont jamais été pris pour le même animal que par les nomenclateurs en histoire naturelle, qui ne connaissent la nature que superficiellement, ne la considèrent jamais pour lui donner toute son étendue, mais seulement pour la resserrer et la réduire à leur méthode, toujours fautive, et souvent démentie par les faits. Le chien et la louve ne peuvent ni s'accoupler *, ni produire ensemble; il n'y a pas de races intermédiaires entre eux; ils sont d'un naturel tout opposé, d'un tempérament différent. Le loup vit plus longtemps que le chien; les louves ne portent qu'une fois par an; les chiennes portent deux ou trois fois. Ces différences si marquées sont plus que suffisantes pour démontrer que ces animaux sont d'espèces assez éloignées : d'ailleurs, en y regardant de près, on reconnaît aisément que, même à l'extérieur, le loup diffère du chien par des caractères essentiels et constants. L'aspect de la tête est différent, la forme des os l'est aussi; le loup a la cavité de l'œil obliquement posée, l'orbite inclinée, les yeux étincelants, brillants pendant la nuit; il a le hurlement au lieu de l'aboiement, les mouvements différents, la démarche plus égale, plus uniforme, quoique plus prompte et plus précipitée, le corps beaucoup plus fort et bien moins souple, les membres plus fermes, les mâchoires et les dents plus grosses, le poil plus rude et plus fourré.

Mais ces animaux se ressemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures. Les loups s'accouplent comme les chiens; ils ont comme eux la verge osseuse et environnée d'un bourrelet qui se gonfle et les empêche de se séparer. Lorsque les louves sont prêtes à mettre bas, elles cherchent au fond du bois un fort, un endroit bien fourré, au milieu duquel elles aplanissent un espace assez considérable en coupant, en arrachant les épines avec les dents; elles y apportent ensuite une grande quantité de mousse, et préparent un lit commode pour leurs petits : elles en font ordinairement cinq ou six, quelquefois sept, huit et même neuf, et jamais moins de trois. Ils naissent les yeux fermés comme les chiens; la mère les allaite pendant quelques semaines et leur apprend bientôt à manger de la chair, qu'elle leur prépare en la mâchant. Quelque temps après elle leur apporte des mulots, des levrauts, des perdrix, des volailles vivantes : les louveteaux commencent par jouer avec elles, et finissent par les étrangler; la louve

* Voyez les expériences que j'ai faites à ce sujet, à l'article des chiens.

ensuite les déplume, les écorche, les déchire, et en donne une part à chacun. Ils ne sortent du fort où ils ont pris naissance qu'au bout de six semaines ou deux mois; ils suivent alors leur mère, qui les mène boire dans quelque tronc d'arbre ou à quelque mare voisine; elle les ramène au gîte, ou les oblige à se recéler ailleurs lorsqu'elle craint quelque danger. Ils la suivent ainsi pendant plusieurs mois. Quand on les attaque, elle les défend de toutes ses forces, et même avec fureur : quoique dans les autres temps elle soit, comme toutes les femelles, plus timide que le mâle, lorsqu'elle a des petits elle devient intrépide, semble ne rien craindre pour elle, et s'expose à tout pour les sauver : aussi ne l'abandonnent-ils que quand leur éducation est faite, quand ils se sentent assez forts pour n'avoir plus besoin de secours; c'est ordinairement à dix mois ou un an, lorsqu'ils ont refait leurs premières dents, qui tombent à six mois, et lorsqu'ils ont acquis de la force, des armes, et des talents pour la rapine.

Les mâles et les femelles sont en état d'engendrer à l'âge d'environ deux ans. Il est à croire que les femelles, comme dans presque toutes les autres espèces, sont à cet égard plus précoces que les mâles : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elles ne deviennent en chaleur tout au plus tôt qu'au second hiver de leur vie, ce qui suppose dix-huit ou vingt mois d'âge, et qu'une louve que j'ai fait élever n'est entrée en chaleur qu'au troisième hiver, c'est-à-dire à plus de deux ans et demi. Les chasseurs assurent que dans toutes les portées il y a plus de mâles que de femelles : cela confirme cette observation, qui paraît générale, du moins dans ces climats, que dans toutes les espèces, à commencer par celle de l'homme, la nature produit plus de mâles que de femelles. Ils disent aussi qu'il y a des loups qui dès le temps de la chaleur s'attachent à leur femelle, l'accompagnent toujours jusqu'à ce qu'elle soit sur le point de mettre bas; qu'alors elle se dérobe, cache soigneusement ses petits, de peur que leur père ne les dévore en naissant; mais que, lorsqu'ils sont nés, il prend de l'affection pour eux, leur apporte à manger, et que si la mère vient à manquer, il la remplace et en prend soin comme elle. Je ne puis assurer ces faits, qui me paraissent même un peu contradictoires. Ces animaux, qui sont deux ou trois ans à croître, vivent quinze ou vingt ans; ce qui s'accorde encore avec ce que nous avons observé sur beaucoup d'autres espèces, dans lesquelles le temps de l'accroissement fait la septième partie de la durée totale de la vie. Les loups blanchissent dans la vieillesse; ils ont alors toutes les dents usées. Ils dorment lorsqu'ils sont rassasiés ou fatigués, mais plus le jour que la nuit, et toujours d'un sommeil léger : ils boivent fréquemment; et dans les temps de sécheresse, lorsqu'il n'y a point d'eau dans les ornières ou dans les vieux troncs d'arbres, ils viennent plus d'une fois par jour aux mares et aux ruisseaux. Quoique très-voraces, ils supportent aisément la diète; ils peuvent passer quatre ou cinq jours sans manger, pourvu qu'ils ne manquent pas d'eau.

Le loup a beaucoup de force, surtout dans les parties antérieures du corps, dans les muscles du cou et de la mâchoire. Il porte avec sa gueule

un mouton, sans le laisser toucher à terre, et court en même temps plus vite que les bergers, en sorte qu'il n'y a que les chiens qui puissent l'atteindre et lui faire lâcher prise. Il mort cruellement, et toujours avec d'autant plus d'acharnement qu'on lui résiste moins; car il prend des précautions avec les animaux qui peuvent se défendre. Il craint pour lui et ne se bat que par nécessité, et jamais par un mouvement de courage. Lorsqu'on le tire et que la balle lui casse quelque membre, il crie; et cependant, lorsqu'on l'achève à coups de bâton, il ne se plaint pas comme le chien : il est plus dur, moins sensible, plus robuste; il marche, court, rôde des jours entiers et des nuits; il est infatigable, et c'est peut-être de tous les animaux le plus difficile à forcer à la course. Le chien est doux et courageux : le loup, quoique féroce, est timide. Lorsqu'il tombe dans un piége, il est si fort et si longtemps épouvanté, qu'on peut ou le tuer sans qu'il se défende, ou le prendre vivant sans qu'il résiste ; on peut lui mettre un collier, l'enchaîner, le museler, le conduire ensuite partout où l'on veut sans qu'il ose donner le moindre signe de colère ou même de mécontentement. Le loup a les sens très-bons, l'œil, l'oreille, et surtout l'odorat; il sent souvent de plus loin qu'il ne voit; l'odeur du carnage l'attire de plus d'une lieue; il sent aussi de loin les animaux vivants, il les chasse même assez longtemps en les suivant aux portées. Lorsqu'il veut sortir du bois, jamais il ne manque de prendre le vent; il s'arrête sur la lisière, évente de tous côtés et reçoit ainsi les émanations des corps morts ou vivants que le vent lui apporte de loin. Il préfère la chair vivante à la chair morte, et cependant il dévore les voiries les plus infectes. Il aime la chair humaine; et peut-être, s'il était le plus fort, n'en mangerait-il pas d'autre. On a vu des loups suivre les armées, arriver en nombre à des champs de bataille où l'on n'avait enterré que négligemment les corps, les découvrir, les dévorer avec une insatiable avidité ; et ces mêmes loups, accoutumés à la chair humaine, se jeter ensuite sur les hommes, attaquer le berger plutôt que le troupeau, dévorer des femmes, emporter des enfants, etc. L'on a appelé ces mauvais loups, *loups garoux**, c'est-à-dire loups dont il faut se garer.

On est donc obligé quelquefois d'armer tout un pays pour se défaire des loups. Les princes ont des équipages pour cette chasse, qui n'est point désagréable, qui est utile et même nécessaire. Les chasseurs distinguent les loups en *jeunes loups*, *vieux loups*, *grands vieux loups ;* ils les connaissent par les *pieds*, c'est-à-dire par les *voies*, les traces qu'ils laissent sur la terre : plus le loup est âgé, plus il a le pied gros; la louve l'a plus long et plus étroit, elle a aussi le talon plus petit et les ongles plus minces. On a besoin d'un bon limier pour la quête du loup : il faut même l'animer, l'encourager, lorsqu'il tombe sur la voie; car tous les chiens ont de la répugnance pour le loup, et se rabattent froidement. Quand le loup est détourné, on amène les lévriers qui doivent le chasser: on les partage en deux ou trois laisses; on

* Voyez la chasse du loup de Gaston Phœbus.

n'en garde qu'une pour le lancer, et on mène les autres en avant pour servir de relais. On lâche donc d'abord les premiers à sa suite; un homme à cheval les appuie; on lâche les seconds à sept ou huit cents pas plus loin, lorsque le loup est prêt à passer, et ensuite les troisièmes lorsque les autres chiens commencent à le joindre et à le harceler. Tous ensemble le réduisent bientôt aux dernières extrémités, et le veneur l'achève en lui donnant un coup de couteau. Les chiens n'ont nulle ardeur pour le fouler, et répugnent si fort à manger de sa chair, qu'il faut la préparer et l'assaisonner lorsqu'on veut leur en faire curée. On peut aussi le chasser avec des chiens courants; mais comme il perce toujours droit en avant, et qu'il court tout un jour sans être rendu, cette chasse est ennuyeuse, à moins que les chiens courants ne soient soutenus par des lévriers qui le saisissent, le harcellent, et leur donnent le temps de l'approcher.

Dans les campagnes, on fait des battues à force d'hommes et de mâtins, on tend des piéges, on présente des appâts, on fait des fosses, on répand des boulettes empoisonnées; tout cela n'empêche pas que ces animaux ne soient toujours en même nombre, surtout dans les pays où il y a beaucoup de bois. Les Anglais prétendent en avoir purgé leur île; cependant on m'a assuré qu'il y en avait en Écosse. Comme il y a peu de bois dans la partie méridionale de la Grande-Bretagne, on a eu plus de facilité pour les détruire.

La couleur et le poil de ces animaux changent suivant les différents climats, et varient quelquefois dans le même pays. On trouve en France et en Allemagne, outre les loups ordinaires, quelques loups à poil plus épais et tirant sur le jaune. Ces loups, plus sauvages et moins nuisibles que les autres, n'approchent jamais ni des maisons, ni des troupeaux, et ne vivent que de chasse et non pas de rapine. Dans les pays du nord, on en trouve de tout blancs et de tout noirs; ces derniers sont plus grands et plus forts que les autres. L'espèce commune est très-généralement répandue : on l'a trouvée en Asie, en Afrique et en Amérique comme en Europe. Les loups du Sénégal ressemblent à ceux de France; cependant ils sont un peu plus gros et beaucoup plus cruels : ceux d'Égypte sont plus petits que ceux de la Grèce. En Orient, et surtout en Perse, on fait servir les loups à des spectacles pour le peuple : on les exerce de jeunesse à la danse, ou plutôt à une espèce de lutte contre un grand nombre d'hommes. On achète jusqu'à cinq cents écus, dit Chardin, un loup bien dressé à la danse. Ce fait prouve au moins qu'à force de temps et de contrainte ces animaux sont susceptibles de quelque espèce d'éducation. J'en ai fait élever et nourrir quelques-uns chez moi : tant qu'ils sont jeunes, c'est-à-dire dans la première et la seconde année, ils sont assez dociles, ils sont même caressants; et, s'ils sont bien nourris, ils ne se jettent ni sur la volaille ni sur les autres animaux : mais à dix-huit mois ou deux ans ils reviennent à leur naturel; on est forcé de les enchaîner pour les empêcher de s'enfuir et de faire du mal. J'en ai eu un qui, ayant été élevé en toute liberté dans une basse-cour avec des poules pendant dix-huit ou dix-neuf mois, ne les avait jamais attaquées; mais,

pour son coup d'essai, il les tua toutes en une nuit sans en manger aucune; un autre ayant rompu sa chaîne à l'âge d'environ deux ans, s'enfuit après avoir tué un chien avec lequel il était familier; une louve que j'ai gardée trois ans, et qui, quoique enfermée toute jeune et seule avec un mâtin de même âge dans une cour assez spacieuse, n'a pu, pendant tout ce temps, s'accoutumer à vivre avec lui, ni le souffrir, même quand elle devint en chaleur. Quoique plus faible, elle était la plus méchante; elle provoquait, elle attaquait, elle mordait le chien, qui d'abord ne fit que se défendre, mais qui finit par l'étrangler.

Il n'y a rien de bon dans cet animal que sa peau, on en fait des fourrures grossières, qui sont chaudes et durables. Sa chair est si mauvaise qu'elle répugne à tous les animaux, et il n'y a que le loup qui mange volontiers du loup. Il exhale une odeur infecte par la gueule : comme pour assouvir sa faim il avale indistinctement tout ce qu'il trouve, des chairs corrompues, des os, du poil, des peaux à demi tannées et encore toutes couvertes de chaux, il vomit fréquemment, et se vide encore plus souvent qu'il ne se remplit. Enfin, désagréable en tout, la mine basse, l'aspect sauvage, la voix effrayante, l'odeur insupportable, le naturel pervers, les mœurs féroces, il est odieux, nuisible de son vivant, inutile après sa mort.

LE LOUP DU MEXIQUE.

LE LOUP ROUGE (CUVIER).

Comme le loup est originaire des pays froids, il a passé par les terres du nord, et se trouve également dans les deux continents. Nous avons parlé des loups noirs et des loups gris de l'Amérique septentrionale : il paraît que cette espèce s'est répandue jusqu'à la Nouvelle-Espagne et au Mexique, et que, dans ce climat plus chaud, elle a subi des variétés, sans cependant avoir changé ni de nature ni de naturel; car ce loup du Mexique a la même figure, les mêmes appétits et les mêmes habitudes que le loup d'Europe ou le loup de l'Amérique septentrionale, et tous paraissent être d'une seule et même espèce. Le loup du Mexique, ou plutôt de la Nouvelle-Espagne, où on le trouve bien plus communément qu'au Mexique, a cinq doigts aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, les oreilles longues et droites, les yeux étincelants comme nos loups; mais il a la tête un peu plus grosse,

le cou plus épais et la queue moins velue; au-dessus de la gueule il a quelques piquants aussi gros, mais moins raides comme ceux du hérisson. Sur un fond de poil gris, son corps est marqué de quelques taches jaunes; la tête, de la même couleur que le corps, est traversée de raies brunes, et le front est taché de fauve; les oreilles sont grises comme la tête et le corps; il y a une longue tache fauve sur le cou, une seconde tache semblable sur la poitrine, et une troisième sur le ventre; les flancs sont marqués de bandes transversales depuis le dos jusqu'au ventre; la queue est grise et marqué d'une tache fauve dans son milieu, les jambes sont rayées de haut en bas de gris et de brun. Ce loup est, comme l'on voit, le plus beau des loups; et sa fourrure doit être recherchée par la variété des couleurs : mais, au reste, rien n'indique qu'il soit d'une espèce différente des nôtres, qui varient du gris au blanc, du blanc au noir et au mêlé, sans pour cela changer d'espèce; et l'on voit, par le témoignage de Fernandez, que ces loups de la Nouvelle-Espagne donc nous venons de donner la description d'après Recchi et Fabri, varient comme le loup d'Europe, puisque dans ce pays même ils ne sont pas tous marqués comme nous venons de le dire, et qu'il s'en trouve qui sont de couleur uniforme, et même de tout blancs.

LE LOUP NOIR.

Nous ne donnons la description de cet animal que comme un supplément à celle du loup, car nous les croyons tous deux de la même espèce. Nous avons dit, dans l'histoire du loup, qu'il s'en trouve de tout blancs et de tout noirs dans le nord de l'Europe, et que ces loups noirs sont plus grands que les autres : celui-ci est venu du Canada; il était noir sur tout le corps, mais plus petit que notre loup; il avait les oreilles un peu plus grandes, plus droites, et plus éloignées l'une de l'autre; les yeux un peu plus petits, et qui paraissaient aussi un peu plus éloignés que dans le loup commun. Ces différences ne sont, à notre avis, que des variétés trop peu considérables pour séparer cet animal de l'espèce du loup : la différence la plus sensible est celle de la grandeur; mais, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, les animaux qui sont communs aux deux continents, c'est-à-dire ceux du nord de l'Europe et ceux de l'Amérique septentrionale, diffèrent tous par la grandeur, et ce loup noir de Canada, plus petit que ceux de l'Europe, nous paraît seulement confirmer ce fait général : d'ailleurs, comme il avait été pris

tout petit, et ensuite élevé à la chaîne, la contrainte seule a peut-être suffi pour l'empêcher de prendre tout son accroissement. Nos loups ordinaires sont aussi plus petits et moins communs en Canada qu'en Europe, et les sauvages en estiment fort la peau. Les loups noirs, les loups-cerviers, les renards y sont en plus grand nombre. Cependant le renard noir y est aussi fort rare; il a le poil infiniment plus beau que le loup noir, dont la peau ne peut faire qu'une fourrure assez grossière.

Nous n'ajouterons rien de plus à la description que nous avons faite de cet animal, que nous avons vu vivant, et qui nous a paru ressembler au loup, non-seulement par la figure, mais par le naturel, n'étant devenu déprédateur qu'avec l'âge, et n'ayant, comme le loup, qu'une férocité sans courage qui le rendait lâche au combat, quoiqu'il y fût exercé.

DESCRIPTION D'UN LOUP NOIR.

Cet animal avait été pris fort jeune au Canada, et apporté en France par un officier de marine, qui le garda dans sa maison pendant quelque temps; mais l'animal étant devenu féroce en grandissant, il fut mis au combat du taureau à Paris, où il ne montra pas beaucoup de courage lorsqu'on le fit entrer en lice : mais dès que l'on approchait de la loge où on le gardait, il entrait en fureur, se jetait brusquement en avant de toute la longueur de sa chaîne, montrait les dents et aboyait, non pas comme les chiens, mais seulement par des cris successifs et interrompus, qu'il ne répétait qu'après d'assez longs intervalles. Cet animal, quoique beaucoup plus petit que le loup, lui ressemblait par la forme du corps et de la tête, surtout par la position oblique des yeux; mais les oreilles étaient plus pointues et plus éloignées l'une de l'autre que celles du loup; les yeux paraissaient plus petits, et placés à une plus grande distance l'un de l'autre; la queue n'était pas si grosse, peut-être parce que l'animal se trouvait dans le temps de la mue et qu'il avait déjà perdu une partie de son poil. Celui qui était le long du dos, depuis le garrot jusqu'à la croupe, avait plus de longueur que le poil du reste du corps, et formait une crinière qui était plus longue sur le garrot et sur la croupe que sur le dos et les lombes. Cet animal était noir en entier.

LE RENARD.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chien. (Cuvier.)

Le renard est fameux par ses ruses, et mérite en partie sa réputation ; ce que le loup ne fait que par la force, il le fait par adresse, et réussit plus souvent. Sans chercher à combattre les chiens ni les bergers, sans attaquer les troupeaux, sans traîner les cadavres, il est plus sûr de vivre. Il emploie plus d'esprit que de mouvement ; ses ressources semblent être en lui-même : ce sont, comme l'on sait, celles qui manquent le moins. Fin autant que circonspect, ingénieux et prudent, même jusqu'à la patience, il varie sa conduite, il a des moyens de réserve qu'il sait n'employer qu'à propos. Il veille de près à sa conservation : quoique aussi infatigable, et même plus léger que le loup, il ne se fie pas entièrement à la vitesse de sa course ; il sait se mettre en sûreté en se pratiquant un asile où il se retire dans les dangers pressants, où il s'établit, où il élève ses petits : il n'est point animal vagabond, mais animal domicilié.

Cette différence, qui se fait sentir même parmi les hommes, a de bien plus grands effets, et suppose de bien plus grandes causes parmi les animaux. L'idée seule du domicile présuppose une attention singulière sur soi-même ; ensuite le choix du lieu, l'art de faire son manoir, de le rendre commode, d'en dérober l'entrée, sont autant d'indices d'un sentiment supérieur. Le renard en est doué, et tourne tout à son profit ; il se loge au bord des bois, à portée des hameaux ; il écoute le chant des coqs et le cri des volailles ; il les savoure de loin ; il prend habilement son temps, cache son dessein et sa marche, se glisse, se traîne, arrive, et fait rarement des tentatives inutiles. S'il peut franchir les clôtures, ou passer par-dessous, il ne perd pas un instant, il ravage la basse-cour, il y met tout à mort, se retire ensuite lestement en emportant sa proie, qu'il cache sous la mousse, ou porte à son terrier ; il revient quelques moments après en chercher une autre, qu'il emporte et cache de même, mais dans un autre endroit ; ensuite une troisième, une quatrième, etc., jusqu'à ce que le jour ou le mouvement dans la maison l'avertisse qu'il faut se retirer et ne plus revenir. Il fait la même manœuvre dans les pipées et dans les boqueteaux où l'on prend les grives et les bécasses au lacet ; il devance le pipeur, va de très-grand matin, et souvent plus d'une fois par jour, visiter les lacets, les gluaux, emporte successivement les oiseaux qui sont empêtrés, les dépose tous en différents endroits, surtout au bord des chemins, dans les ornières, sous de la mousse,

sous un genièvre; les y laisse quelquefois deux ou trois jours, et sait parfaitement les retrouver au besoin. Il chasse les jeunes levrauts en plaine, saisit quelquefois les lièvres au gîte, ne les manque jamais lorsqu'ils sont blessés, déterre les lapereaux dans les garennes, découvre les nids de perdrix, de cailles, prend la mère sur les œufs, et détruit une quantité prodigieuse de gibier. Le loup nuit plus au paysan, le renard nuit plus au gentilhomme.

La chasse du renard demande moins d'appareil que celle du loup; elle est plus facile et plus amusante. Tous les chiens ont de la répugnance pour le loup, tous les chiens au contraire chassent le renard volontiers, et même avec plaisir; car quoiqu'il ait l'odeur très-forte, ils le préfèrent souvent au cerf, au chevreuil et au lièvre. On peut le chasser avec des bassets, des chiens courants, des briquets : dès qu'il se sent poursuivi, il court à son terrier; les bassets à jambes torses sont ceux qui se glissent le plus aisément. Cette manière est bonne pour prendre une portée entière de renards, la mère avec les petits; pendant qu'elle se défend et combat les bassets, on tâche de découvrir le terrier par-dessus, et on la tue ou on la saisit vivante avec des pinces. Mais comme les terriers sont souvent dans des rochers, sous des troncs d'arbres, et quelquefois trop enfoncés sous terre, on ne réussit pas toujours. La façon la plus ordinaire, la plus agréable et la plus sûre de chasser le renard, est de commencer par boucher les terriers : on place les tireurs à portée, on quête alors avec des briquets; dès qu'ils sont tombés sur la voie, le renard gagne son gîte, mais en arrivant il essuie une première décharge : s'il échappe à la balle, il fuit de toute sa vitesse, fait un grand tour, et revient encore à son terrier, où on le tire une seconde fois, et où trouvant l'entrée fermée, il prend le parti de se sauver au loin, en perçant droit en avant pour ne plus revenir. C'est alors qu'on se sert des chiens courants, lorsqu'on veut le poursuivre : il ne laissera pas de les fatiguer beaucoup, parce qu'il passe à dessein dans les endroits les plus fourrés, où les chiens ont grand'peine à le suivre, et que, quand il prend la plaine, il va très-loin sans s'arrêter.

Pour détruire les renards, il est encore plus commode de tendre des piéges, où l'on met de la chair pour appât, un pigeon, une volaille vivante, etc. Je fis un jour suspendre à neuf pieds de hauteur sur un arbre les débris d'une halte de chasse, de la viande, du pain, des os, dès la première nuit, les renards s'étaient si fort exercés à sauter, que le terrain autour de l'arbre était battu comme une aire de grange. Le renard est aussi vorace que carnassier; il mange de tout avec une égale avidité, des œufs, du lait, du fromage, des fruits, et surtout des raisins : lorsque les levrauts et les perdrix lui manquent, il se rabat sur les rats, les mulots, les serpents, les lézards, les crapauds, etc.; il en détruit un grand nombre; c'est là le seul bien qu'il procure. Il est très-avide de miel; il attaque les abeilles sauvages, les guêpes, les frelons, qui d'abord tâchent de le mettre en fuite en le perçant de mille coups d'aiguillon : il se retire en effet, mais c'est en se roulant

pour les écraser; et il revient si souvent à la charge qu'il les oblige à abandonner le guêpier; alors il le déterre et en mange et le miel et la cire. Il prend aussi les hérissons, les roule avec ses pieds, et les force à s'étendre. Enfin, il mange du poisson, des écrevisses, des hannetons, des sauterelles, etc.

Cet animal ressemble beaucoup au chien, surtout par les parties intérieures; cependant il en diffère par la tête, qu'il a plus grosse à proportion de son corps; il a aussi les oreilles plus courtes, la queue beaucoup plus grande, le poil plus long et plus touffu, les yeux plus inclinés. Il en diffère encore par une mauvaise odeur très-forte qui lui est particulière, et enfin, par le caractère le plus essentiel, par le naturel; car il ne s'apprivoise pas aisément, et jamais tout à fait : il languit lorsqu'il n'a pas la liberté, et meurt d'ennui quand on veut le garder trop longtemps en domesticité. Il ne s'accouple point avec la chienne; s'ils ne sont pas antipathiques, ils sont au moins indifférents. Il produit en moindre nombre, et une seule fois par an; les portées sont ordinairement de quatre ou cinq, rarement de six, et jamais moins de trois. Lorsque la femelle est pleine, elle se recèle, sort rarement de son terrier, dans lequel elle prépare un lit à ses petits. Elle devient en chaleur en hiver, et l'on trouve déjà de petits renards au mois d'avril. Lorsqu'elle s'aperçoit que sa retraite est découverte, et qu'en son absence ses petits ont été inquiétés, elle les transporte tous les uns après les autres, et va chercher un autre domicile. Ils naissent les yeux fermés; ils sont, comme les chiens, dix-huit mois ou deux ans à croître, et vivent de même treize ou quatorze ans.

Le renard a les sens aussi bons que le loup, le sentiment plus fin, et l'organe de la voix plus souple et plus parfait. Le loup ne se fait entendre que par des hurlements affreux : le renard glapit, aboie et pousse un son triste, semblable au cri du paon; il y a des tons différents selon les sentiments différents dont il est affecté; il a la voix de la chasse, l'accent du désir, le son du murmure, le ton plaintif de la tristesse, le cri de la douleur, qu'il ne fait jamais entendre qu'au moment où il reçoit un coup de feu qui lui casse quelque membre; car il ne crie point pour toute autre blessure, et il se laisse tuer à coups de bâton, comme le loup, sans se plaindre, mais toujours en se défendant avec courage. Il mord dangereusement, opiniâtrément, et l'on est obligé de se servir d'un ferrement ou d'un bâton pour le faire démordre. Son glapissement est une espèce d'aboiement qui se fait par des sons semblables et très-précipités. C'est ordinairement à la fin du glapissement qu'il donne un coup de voix plus fort, plus élevé, et semblable au cri du paon. En hiver, surtout pendant la neige et la gelée, il ne cesse de donner de la voix, et il est au contraire presque muet en été. C'est dans cette saison que son poil tombe et se renouvelle. L'on fait peu de cas de la peau des jeunes renards, ou des renards pris en été. La chair du renard est moins mauvaise que celle du loup; les chiens et même les hommes en mangent en automne, surtout lorsqu'il s'est nourri et engraissé de raisins, et sa peau

d'hiver fait de bonnes fourrures. Il a le sommeil profond, on l'approche aisément sans l'éveiller. Lorsqu'il dort, il se met en rond comme les chiens ; mais lorsqu'il ne fait que se reposer, il étend les jambes de derrière et demeure étendu sur le ventre : c'est dans cette posture qu'il épie les oiseaux le long des haies. Ils ont pour lui une si grande antipathie, que dès qu'ils l'aperçoivent ils font un petit cri d'avertissement : les geais, les merles surtout le conduisent du haut des arbres, répètent souvent le petit cri d'avis, et le suivent quelquefois à plus de deux ou trois cents pas.

J'ai fait élever quelques renards pris jeunes : comme ils ont une odeur très-forte, on ne peut les tenir que dans des lieux éloignés, dans des écuries, des étables, où l'on n'est pas à portée de les voir souvent; et c'est peut-être par cette raison qu'ils s'apprivoisent moins que le loup, qu'on peut garder plus près de la maison. Dès l'âge de cinq à six mois les jeunes renards couraient après les canards et les poules, et il fallut les enchaîner. J'en fis garder trois pendant deux ans, une femelle et deux mâles : on tenta inutilement de les faire accoupler avec des chiennes; quoiqu'ils n'eussent jamais vu de femelle de leur espèce et qu'ils parussent pressés du besoin de jouir, ils ne purent s'y déterminer, ils refusèrent constamment toutes les chiennes; mais dès qu'on leur présenta leur femelle légitime, ils la couvrirent quoique enchaînés, et elle produisit quatre petits. Ces mêmes renards qui se jetaient sur les poules lorsqu'ils étaient en liberté, n'y touchaient plus dès qu'ils avaient leur chaîne : on attachait souvent auprès d'eux une poule vivante, on les laissait passer la nuit ensemble, on les faisait même jeûner auparavant; malgré le besoin et la commodité, ils n'oubliaient pas qu'ils étaient enchaînés, et ne touchaient point à la poule.

Cette espèce est une des plus sujettes aux influences du climat, et l'on y trouve presque autant de variétés que dans les espèces d'animaux domestiques. La plupart de nos renards sont roux, mais il s'en trouve aussi dont le poil est gris argenté; tous deux ont le bout de la queue blanc. Les derniers s'appellent en Bourgogne renards charbonniers *, parce qu'ils ont les pieds plus noirs que les autres. Ils paraissent aussi avoir le corps plus court, parce que leur poil est plus fourni. Il y en a d'autres qui ont le corps réellement plus long que les autres, et qui sont d'un gris sale, à peu près de la couleur des vieux loups; mais je ne puis décider si cette différence de couleur est une vraie variété, ou si elle n'est produite que par l'âge de l'animal, qui peut-être blanchit en vieillissant. Dans les pays du Nord, il y en a de toutes couleurs, des noirs, des bleus, des gris, des gris de fer, des gris argentés, des blancs, des blancs à pieds fauves, dss blancs à tête noire, des blancs avec le bout de la queue noir, des roux avec la gorge et le ventre entièrement blancs, sans aucun mélange de noir, et enfin des croisés qui ont une ligne noire le long de l'épine du dos, et une autre ligne noire sur les

* Ce n'est qu'une variété du renard commun; quelques zoologistes en ont fait, à tort, une espèce.

épaules, qui traverse la première : ces derniers sont plus grands que les autres, et ont la gorge noire. L'espèce commune est plus généralement répandue qu'aucune des autres : on la trouve partout, en Europe, dans l'Asie septentrionale et tempérée ; on la retrouve de même en Amérique, mais elle est fort rare en Afrique et dans les pays voisins de l'équateur. Les voyageurs qui disent en avoir vu à Calicut et dans les autres provinces méridionales des Indes ont pris les chacals pour des renards. Aristote lui-même est tombé dans une erreur semblable, lorsqu'il a dit que les renards d'Égypte étaient plus petits que ceux de Grèce ; ces petits renards d'Égypte sont des putois, dont l'odeur est insupportable. Nos renards, originaires des climats froids, sont devenus naturels aux pays tempérés, et ne se sont pas étendus vers le midi au delà de l'Espagne et du Japon. Ils sont originaires des pays froids, puisqu'on y trouve toutes les variétés de l'espèce, et qu'on ne les trouve que là ; d'ailleurs ils supportent aisément le froid le plus extrême ; il y en a du côté du pôle antarctique comme vers le pôle arctique. La fourrure des renards blancs n'est pas fort estimée, parce que le poil tombe aisément ; les gris argentés sont meilleurs, les bleus et les croisés sont recherchés à cause de leur rareté ; mais les noirs sont les plus précieux de tous, c'est après la zibeline la fourrure la plus belle et la plus chère. On en trouve au Spitzberg, en Groënland, en Laponie, en Canada, où il y en a aussi de croisés, et où l'espèce commune est moins rousse qu'en France, et a le poil plus long et plus fourni.

PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DU RENARD *.

Les voyageurs nous disent que les renards du Groënland sont assez semblables aux chiens par la tête et par les pieds, et qu'ils aboient comme eux. La plupart sont gris ou bleus, et quelques-uns sont blancs. Ils changent rarement de couleur ; et quand le poil dans l'espèce bleue commence à muer, il devient pâle, et la fourrure n'est plus bonne à rien. Ils vivent d'oiseaux et de leurs œufs ; et lorsqu'ils n'en peuvent pas attraper, ils se contentent de mouches, de crabes et de ce qu'ils pêchent. Ils font leurs tanières dans les fentes des rochers.

Au Kamtschatka, les renards ont un poil épais, si luisant et si beau, que la Sibérie n'a rien à leur comparer en ce genre. Les plus estimés sont les châtain-noir, ceux qui ont le ventre noir et le corps rouge, et aussi ceux à poil couleur de fer.

Nous avons parlé des renards noirs de Sibérie, dont les fourrures se vendent encore bien plus cher que celles de ces renards rouges ou châtain-noir de Kamtschatka.

En Norwége, il y a des renards blancs, des renards bais et des noirs; d'autres qui ont deux raies noires sur les reins : ceux-ci et les tout noirs sont les plus estimés. On en fait un très-grand commerce. Dans le seul port de Berghen on embarque, tous les ans, plus de quatre mille de ces peaux de renards. Pontoppidan, qui souvent donne dans le merveilleux, prétend qu'un renard avait mis par rangées plusieurs têtes de poissons à quelque distance d'une cabane de pêcheurs ; qu'on ne pouvait guère deviner son but; mais que, peu de temps après, un corbeau qui vint fondre sur ces têtes de poissons, fut la proie du renard. Il ajoute que ces animaux se servent de leur queue pour prendre les écrevisses, etc.

DEUXIÈME ADDITION.

On pourrait croire que l'espèce du renard, dont nous avons indiqué plusieurs variétés, se serait répandue d'un pôle à l'autre; car les voyageurs ont indiqué des animaux sous ce nom au Spitzberg et à la Terre-de-Feu, ainsi qu'aux îles Malouines. Le capitaine Phipps rapporte qu'on trouve des renards sur la grande terre de Spitzberg et dans les îles adjacentes; qu'à la vérité il n'y en a pas une grande quantité, et qu'indépendamment de la couleur, qui est blanche, ils diffèrent encore de notre renard, en ce qu'ils ont les oreilles beaucoup plus arrondies, et qu'ils ont très-peu d'odeur. Il ajoute avoir mangé de la chair de ces animaux, et l'avoir trouvée bonne.

M. de Bougainville nous apprend qu'il n'a trouvé qu'une seule espèce de quadrupèdes dans les îles Malouines ou Falkland, et que cette espèce tient à celle du loup et du renard. Cet animal se creuse un terrier; sa queue est plus longue et plus fournie de poils que celle du loup; il habite dans les dunes sur les bords de la mer; il suit les oiseaux qui sont très-nombreux dans ces îles; il se fait des routes avec intelligence, toujours par le plus court chemin, d'une baie à l'autre; il est de la taille d'un chien ordinaire, dont il a aussi l'aboiement, mais faible; il détruit beaucoup d'œufs et de jeunes oiseaux. Ces indications ne seraient pas suffisantes pour décider si les animaux du nord de notre continent sont les mêmes que ceux de l'Amérique australe et des îles Falkland : mais ayant reçu deux individus de ces animaux des iles Falkland, et les ayant soigneusement comparés avec les renards de l'Europe, nous avons reconnu qu'ils étaient absolument de la même espèce. Il en est de même du renard blanc, qui probablement est de la même race que les renards blancs du Spitzberg, dont le capitaine Phipps a parlé.



LE PUTOIS. LE FURET. LA LOUTRE. LE BLAIREAU.

V.E. Delavau & Cie Bruxelles

La peau de cet animal nous a été montrée par M. de Villemarais de La Rochelle, auquel je dois aussi des observations au sujet des genettes de France, et qui nous a dit qu'elles venaient du Nord.

	p.	p.	l.
Sa longueur du bout du museau à l'origine de la queue était de . . .	1	10	6
La hauteur du train de devant.	1	0	9
Celle du train de derrière.	1	1	4

Il diffère un peu de nos renards des pays tempérés, par la grandeur du poil qui est très-long sur le corps, de même qu'aux jambes et aux cuisses. Il a les oreilles plus petites; la distance de l'œil à l'oreille est très-grande; le bout du nez et les naseaux sont rougeâtres.

	p.	p.	l.
Les longs poils qui distinguent cet animal des autres renards ont de longueur sur le dos.	0	2	0
Aux flancs, sur tout le ventre et aux cuisses.	0	2	9

Il se trouve au-dessous de ces poils, qui sont longs et fermes, un duvet ou feutre très-doux et fort touffu, d'un blanc jaunâtre.

	p.	p.	l.
Les poils des moustaches, qui sont blancs, ont de longueur.	0	1	10
La queue a de longueur	1	2	8
Le tronçon	1	0	8

Cette queue est épaisse et garnie de poils dans toute sa longueur.

Les ongles des pieds sont presque égaux entre eux; ils sont blancs et crochus.

	p.	p.	l.
Le plus grand du pied de devant a	0	0	7
Celui de derrière	0	0	6
Largeur à la base	0	0	3
Épaisseur	0	0	1

LE BLAIREAU.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre blaireau. (CUVIER.)

Le blaireau est un animal paresseux, défiant, solitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, et s'y creuse une demeure souterraine: il semble fuir la société, même la lumière, et passe les trois quarts de sa vie dans ce séjour ténébreux, dont il ne sort que pour

chercher sa subsistance. Comme il a le corps allongé, les jambes courtes, les ongles, surtout ceux des pieds de devant, très-longs et très-fermés, il a plus de facilité qu'un autre pour ouvrir la terre, y fouiller, y pénétrer, et jeter derrière lui les déblais de son excavation, qu'il rend tortueuse, oblique, et qu'il pousse quelquefois fort loin. Le renard, qui n'a pas la même facilité pour creuser la terre, profite de ses travaux : ne pouvant le contraindre par la force, il l'oblige par adresse à quitter son domicile, en l'inquiétant, en faisant sentinelle à l'entrée, en l'infectant même de ses ordures; ensuite il s'en empare, l'élargit, l'approprie, et en fait son terrier. Le blaireau, forcé à changer de manoir, ne change pas de pays; il ne va qu'à quelque distance travailler sur nouveaux frais à se pratiquer un autre gîte, dont il ne sort que la nuit, dont il ne s'écarte guère, et où il revient dès qu'il sent quelque danger. Il n'a que ce moyen de se mettre en sûreté, car il ne peut échapper par la fuite; il a les jambes trop courtes pour pouvoir bien courir. Les chiens l'atteignent promptement, lorsqu'ils le surprennent à quelque distance de son trou : cependant il est rare qu'ils l'arrêtent tout à fait et qu'ils en viennent à bout, à moins qu'on ne les aide. Le blaireau a le poil très-épais, les jambes, la mâchoire et les dents très-fortes, aussi bien que les ongles; il se sert de toute sa force, de toute sa résistance et de toutes ses armes en se couchant sur le dos, et il fait aux chiens de profondes blessures. Il a d'ailleurs la vie très-dure; il combat longtemps, se défend courageusement, et jusqu'à la dernière extrémité.

Autrefois que ces animaux étaient plus communs qu'ils ne le sont aujourd'hui, on dressait des bassets pour les chasser et les prendre dans leurs terriers. Il n'y a guère que les bassets à jambes torses qui puissent y entrer aisément : le blaireau se défend en reculant, éboule de la terre, afin d'arrêter ou d'enterrer les chiens. On ne peut le prendre qu'en faisant ouvrir le terrier par dessus, lorsqu'on juge que les chiens l'ont acculé jusqu'au fond; on le serre avec des tenailles, et ensuite on le musèle pour l'empêcher de mordre : on m'en a apporté plusieurs qui avaient été pris de cette façon et nous en avons gardé quelques-uns longtemps. Les jeunes s'apprivoisent aisément, jouent avec les petits chiens et suivent comme eux la personne qu'ils connaissent et qui leur donne à manger ; mais ceux que l'on prend vieux demeurent toujours sauvages. Ils ne sont ni malfaisants, ni gourmands, comme le renard et le loup, et cependant ils sont animaux carnassiers; ils mangent de tout ce qu'on leur offre, de la chair, des œufs, du fromage, du beurre, du pain, du poisson, des fruits, des noix, des graines, des racines, etc., et ils préfèrent la viande crue à tout le reste. Ils dorment la nuit entière et les trois quarts du jour, sans cependant être sujets à l'engourdissement pendant l'hiver, comme les marmottes ou les loirs. Ce sommeil fréquent fait qu'ils sont toujours gras, quoiqu'ils ne mangent pas beaucoup; et c'est par la même raison qu'ils supportent aisément la diète, et qu'ils restent souvent dans leur terrier trois ou quatre jours sans en sortir, surtout dans les temps de neige.

Ils tiennent leur domicile propre; ils n'y font jamais leurs ordures. On trouve rarement le mâle avec la femelle : lorsqu'elle est prête à mettre bas, elle coupe de l'herbe, en fait une espèce de fagot, qu'elle traîne entre ses jambes jusqu'au fond du terrier, où elle fait un lit commode pour elle et ses petits. C'est en été qu'elle met bas, et la portée est ordinairement de trois ou de quatre. Lorsqu'ils sont un peu grands, elle leur apporte à manger; elle ne sort que la nuit va plus au loin dans un autre temps; elle déterre les nids des guêpes, en emporte le miel, perce les rabouillères des lapins, prend les jeunes laperaux, saisit aussi les mulots, les lézards, les serpents les sauterelles, les œufs des oiseaux, et porte tout à ses petits, qu'elle fait sortir souvent sur le bord du terrier, soit pour les allaiter, soit pour leur donner à manger.

Ces animaux sont naturellement frileux; ceux qu'on élève dans la maison ne veulent pas quitter le coin du feu, et souvent s'en approchent de si près, qu'ils se brûlent les pieds, et ne guérissent pas aisément. Ils sont aussi fort sujets à la gale; les chiens qui entrent dans leurs terriers prennent le même mal, à moins qu'on n'ait grand soin de les laver. Le blaireau a toujours le poil gras et malpropre; il a entre l'anus et la queue une ouverture assez large, mais qui ne communique point à l'intérieur et ne pénètre guère qu'à un pouce de profondeur; il en suinte continuellement une liqueur onctueuse, d'assez mauvaise odeur, qu'il se plaît à sucer. Sa chair n'est pas absolument mauvaise à manger; et l'on fait de sa peau des fourrures grossières, des colliers pour les chiens, des couvertures pour les chevaux, etc.

Nous ne connaissons point de variétés dans cette espèce, et nous avons fait chercher partout le blaireau-cochon dont parlent les chasseurs, sans pouvoir le trouver. Dufouilloux dit qu'il y a deux espèces de *tessons* ou *bléreaux*, les *porchins*, et les *chenins;* que les porchins sont un peu plus gras, un peu plus blancs, un peu plus gros de corps et de tête que les chenins. Ces différences sont, comme l'on voit, assez légères; et il avoue lui même qu'elles sont peu apparentes, à moins qu'on y regarde de bien près. Je crois donc que cette distinction du blaireau, en *blaireau-chien*, et *blaireau-cochon*, n'est qu'un préjugé, fondé sur ce que cet animal a deux noms, en latin *meles* et *taxus*, en français *blaireau* et *taisson*, etc., et que c'est une de ces erreurs produites par la nomenclature dont nous avons parlé dans le discours qui est dans le volume précédent. D'ailleurs, les espèces qui ont des variétés sont ordinairement très-abondantes et très-généralement répandues; celle du blaireau est au contraire une des moins nombreuses et des plus confinées. On n'est pas sûr qu'elle se trouve en Amérique, à moins que l'on ne regarde comme une variété de l'espèce, l'animal envoyé de la Nouvelle-Yorck, dont M. Brisson a donné une courte description, sous le nom de blaireau blanc. Elle n'est point en Afrique; car l'animal du cap de Bonne-Espérance, décrit par Kolbe sous le nom de blaireau puant, est un animal différent; et nous doutons que la *fossa* de Madagascar, dont parle Flaccourt dans sa relation, *page* 152, et qu'il dit ressembler au blaireau de France,

soit en effet un blaireau. Les autres voyageurs n'en parlent pas : le docteur Schaw dit même qu'il est entièrement inconnu en Barbarie. Il paraît aussi qu'il ne se trouve point en Asie; il n'était pas connu des Grecs, puisque Aristote n'en fait aucune mention, et que le blaireau n'a pas même de nom dans la langue grecque. Ainsi cette espèce, originaire du climat tempéré d'Europe, ne s'est guère répandue au-delà de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Pologne de la Suède, et elle est partout assez rare. Et non-seulement il n'y a que peu ou point de variétés dans l'espèce, mais même elle n'approche d'aucune autre : le blaireau a des caractères tranchés, et fort singuliers; les bandes alternatives qu'il a sur la tête, l'espèce de poche qu'il a sous la queue, n'appartiennent qu'à lui : et il a le corps presque blanc par dessus, et presque noir par dessous : ce qui est tout le contraire des autres animaux, dont le ventre est toujours d'une couleur moins foncée que le dos.

ADDITION A L'ARTICLE DU BLAIREAU.

LE CARCAJOU *.

On a envoyé la peau bourrée d'un animal d'Amérique à M. Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de carcajou, mais il n'a pas autant de rapport que je l'aurais pensé avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre nord; car il semble même approcher de très-près de l'espèce de notre blaireau d'Europe : ses ongles ne sont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuser la terre; en sorte que nous le regardons comme une espèce voisine, ou même comme une variété de l'espèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau, pour en reconnaitre la ressemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt, qui paraît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau desséchée; il différait également du carcajou ou glouton par ce même caractère, car le glouton a aussi comme le blaireau cinq doigts aux pieds de

* Cet animal ne diffère point du blaireau d'Europe; il appartient à la même espèce, et ne peut même être considéré comme une variété.

devant; ainsi nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé sous le nom de carcajou, soit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la description de sa peau bourrée qui est bien conservée dans le cabinet de M. le curé de Saint-Louis. On lui a assuré qu'il venait du pays des Esquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du museau à l'origine de la queue; quoiqu'il ressemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur et la qualité du poil qui est bien plus doux, plus soyeux et plus long; et ce n'est que par ce seul caractère qu'il pourrait se rapprocher du carcajou et du glouton du nord de l'Europe. Il est à peu près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc grisâtre; sa tête est rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles sont courtes et blanches; il a trente-deux dents, six incisives, deux canines fort grosses, quatre mâchelières de chaque côté, et le blaireau en a cinq. Le bout du nez est noirâtre. Les poils du corps, qui ont communément quatre pouces et demi ou cinq pouces, sont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun clair depuis l'origine jusqu'à près de la moitié, ensuite fauve clair, puis noir près de l'extrémité qui est blanche; le dessous du corps est couvert de poils blancs; les jambes sont aussi couvertes de longs poils d'un brun musc foncé; les pieds de devant n'ont que quatre doigts, et ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant sont fort grands; le plus long a jusqu'à seize lignes, et le plus long des pieds de derrière n'en a que sept; la queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçou; elle est terminée par de longs poils qui l'environnent et qui sont de couleur fauve.

LE KINKAJOU*.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre blaireau. (CUVIER.)

Je suis persuadé que le carcajou d'Amérique est le même animal que le glouton d'Europe, ou du moins qu'il est d'une espèce très-voisine; mais je dois oberverver que, faute d'être assez informé, je crois être tombé dans une méprise occasionnée par la ressemblance du nom et de quelques habitudes

* Buffon a intitulé la description de cet animal *seconde addition à l'article du glouton*. C'est une erreur : le kinkajou forme un genre voisin de celui des blaireaux.

naturelles communes à deux animaux différents. J'ai cru que le kinkajou était le même animal que le carcajou, et je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux dont l'un était à la foire Saint-Germain, en 1773, annoncé sur l'affice, *animal inconnu à tous les naturalistes;* et il l'était en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la Nouvelle-Espagne; et M. Messier, astronome de l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensait que ce pouvait être un accouchi ou un coati; il dit, qu'à la vérité il n'a ni le nez allongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, et surtout des dents canines pareilles, et telles que M. Perrault les a fait dessiner pour le coati, c'est-à-dire anguleuses et cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante, avec laquelle il se suspend et s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

« Il ne la redresse même, dit-il, que quand ses pieds sont assurés; il s'en sert heureusement pour saisir et approcher de lui les choses auxquelles il ne peut atteindre; il se couche et dort dès qu'il voit le jour, et s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, et furette partout. Il arrache tout ce qu il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes, sans cela on pourrait le laisser en liberté; et même, avant d'être en France, on ne l'attachait pas du tout; il sortait et allait où il voulait pendant la nuit, et le lendemain matin on le retrouvait toujour couché à la même place; on vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour, mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez caressant, sans cependant être docile; il sait seulement distinguer son maître et le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin et même de l'eau-de-vie, surtout s'il y a du sucre, et il en boit jusqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant plusieurs jours; il mange aussi de tout indistintement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, principalement des fruits; on lui a donné longtemps pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes et des fruits. Il aime passionnément les odeurs et est très-friand de sucre et de confitures.

« Il se jette sur les volailles, et c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit; il paraît en boire le sang, et il les laisse sans les déchirer; quand il a le choix, il préfère un canard à une poule, et cependant il craint l'eau. Il a différents cris; quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très-souvent jeter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboiement d'un chien, et il commence toujours par éternuer. Quand il joue et qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menace, il siffle à peu près comme une oie; quand il est en colère, ce sont des cris confus et éclatants. Il ne se met guère en colère que quand il a faim; il tire une langue d'une longueur démesurée lorsqu'il bâille; c'était une femelle, et l'on a cru remarquer que depuis trois ans qu'elle est en France, elle n'a

été qu'une fois en chaleur ; elle était alors presque toujours furieuse *. »

Voici la description que M. de Sève a faite d'un animal tout semblable, qui était à la foire Saint-Germain, en 1773.

« Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre, qu'aux autres animaux; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds; il a la queue aussi longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'est que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par son corps allongé, mais il n'y ressemble pas par la queue, ni par les formes de la tète, qui ont plus de rapport dans cette partie à celle de la loutre; l'œil est plus gros que celui de la fouine, qui a le museau plus allongé; la tète, de face, tient un peu du petit chien danois; il a une langue extrèmement longue et menue, qu'il allonge quelquefois dans la journée ; cette langue est douce lorsqu'il lèche. Car cet animal paraît être d'un assez bon naturel; il était fort doux ce carême dernier, quand j'ai commencé à le dessiner; mais le public, qui l'agace, l'a rendu méchant; à présent il mord quelquefois après avoir léché. Il est jeune, et ses dents ne me paraissent pas formées comme je le dirai ci-après. Il est d'un tempérament remuant, aimant à grimper; souvent il se tient sur son derrière, se gratte avec ses pieds de devant comme les singes, joue, retourne ses pattes l'une dans l'autre, et fait d'autres singeries. Il mange comme l'écureuil, tenant entre ses pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On ne lui a jamais donné de viande ni de poisson. Lorsqu'il s'irrite, il cherche à s'élancer, et son cri dans sa colère, tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de se servir de sa queue pour accrocher les différentes choses qu'il veut attirer à lui. Il se pend avec cette queue et aime à s'attacher de cette façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai observé que ses pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, se réunissent volontiers quand il marche ou grimpe; ils ne s'écartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres animaux, et les pieds ont par conséquent une forme allongée; il a aussi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal (*au dire de Saint-Louis, oiseleur, rue de Richelieu à Paris, qui l'a acheté d'un particulier*) vient de la côte d'Afrique; on l'appela *kinkajou*, et l'espèce en est rare : il se figure que c'est le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, par les personnes qui le lui ont vendu, les éclaircissements nécessaires ; je dirai seulement que ce kinkajou, qui est femelle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux, par rapport aux poils, qui sont courts et épais, mêlés de quelques poils plus longs. Les poils de la tête, comme ceux du corps et de la queue, sont d'une teinte jaune olivâtre, mêlés de gris et de brun; par le luisant du poil qui est changeant à l'espect du jour, il forme des tons différents, plus gris, plus verdâtres (qui est le dominant) ou plus bruns. Ce poil est de couleur gris-blanchâtre dans la plus grande partie, et d'un fauve verdâtre-sale à l'extrémité; il est mélangé d'autres poils dont

* Note communiquée par M. Simon Chauveau, à M. de Buffon.

l'extrémité est de couleur brune, indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, et qui forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front, et une autre au milieu qui s'affaiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre; la pupille est fort petite, et l'iris d'un brun musc ou roussâtre. Le museau est d'un brun noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez est méplat, comme aux petits chiens, et les narines très-arquées. L'ouverture de la bouche est de quinze lignes; les dents, qui paraissent jaunes, sont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire supérieure, il y a six incisives, comme dans la mâchoire inférieure, deux canines au-devant de chacune, et quatre mâchelières de chaque côté aux deux mâchoires; ces dents canines sont très-grosses, la supérieure croise l'inférieure. Aussi dans la mâchoire inférieure y a-t-il un vide entre les incisives et la canine inférieure, pour y recevoir la supérieure. Les mâchelières paraissent peu fournies, surtout les dernières, qui annoncent la jeunesse de ce petit animal. Ainsi il a douze dents incisives, quatre canines, seize mâchelières, qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles, plus longues que larges, sont arrondies à leurs extrémités, et couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés et le dessous du cou, le dedans des jambes, sont d'un jaune doré, extrêmement vif par endroits. Cette même teinte dorée et plus foncée domine dans plusieurs endroits de la tête et des jambes de derrière. Le ventre est d'un blanc grisâtre, teint de jaune par endroits; la queue est partout garnie de poils; elle est grosse à l'origine du tronçon, et va en diminuant imperceptiblement, et finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le dessous de ses pattes, qui est sans poil, est couleur de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus, et faisant la gouttière en-dessous.

	pi.	po.	l.
Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle.	2	5	6
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite.	2	3	0
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput.	0	2	6
Circonférence du bout du museau.	0	3	9
Circonférence du museau au-dessus des yeux.	0	5	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	5
Même distance entre l'angle postérieur de l'œil.	0	1	7
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	7
Ouverture de l'œil.	0	0	6
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle.	0	0	11
La même distance en ligne droite.	0	0	9
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	0	7	6
Longueur des oreilles.	0	1	1
Largeur de la base mesurée en ligne droite.	0	0	7
Longueur du cou.	0	1	9
Circonférence du cou.	0	6	11
Hauteur du train de devant.	0	6	9
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	3	1

Longueur de l'avant-bras près le coude	0	1	9
Épaisseur de l'avant-bras près le coude	0	1	2
Circonférence du poignet	0	2	7
Circonférence du métacarpe	0	2	8
Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles	0	1	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	10	4
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros	0	11	6
Circonférence du corps devant les jambes de derrière	0	9	10
Hauteur du train de derrière	0	7	3
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	4	7
Largeur du haut de la jambe	0	2	1
Épaisseur	0	1	4
Largeur à l'endroit du talon	0	1	3
Circonférence du métatarse	0	2	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	3	0
Largeur du pied de devant	0	1	1
Largeur du pied de derrière	0	1	2
Longueur des plus grands ongles	0	0	4½
Largeur à la base	0	3	0
Longueur de la queue	1	3	9
Circonférence de la queue à son origine	0	4	6
Diamètre de la queue à son origine	0	2	1

La conformité des noms de kinkajou et de carcajou m'avait porté à croire, avec tous les autres naturalistes, qu'ils appartenaient au même animal. Cependant ayant recherché dans les anciens voyageurs j'ai trouvé ce même passage de Denis qui se trouve cité à l'article de l'élan et du renne, parce que j'avais imaginé que ce voyageur s'était trompé, en disant que le kinkajou, que je prenais alors pour le carcajou, ressemblait à un chat, d'autant que tous les autres voyageurs s'accordaient à donner au carcajou une figure différente et semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier.

« Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un poil roux brun; il a la queue longue et la relève sur son dos pliée en deux ou trois plis; il a des griffes et grimpe sur les arbres où il se couche tout de son long sur les branches, pour attendre sa proie et se jeter dessus pour la dévorer. Il se jette sur le dos d'un orignal, l'entoure de sa queue, lui ronge le cou au-dessous des oreilles jusqu'à ce qu'il tombe. Quelque vite que puisse courir l'orignal, et quelque fort qu'il puisse se frotter contre les arbres ou les buissons, le kinkajou ne lâche jamais prise; mais s'il peut gagner l'eau il est sauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche prise et saute à terre. Il y a quatre ans qu'un kinkajou m'attrapa une génisse et lui coupa le cou. Les renards sont ses chasseurs; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou est en embuscade, où il attend l'orignal, que les renards ne manquent pas de lui amener. »

Cette notice s'accorde avec la figure et la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, et que le carcajou et le kinkajou sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées, qui n'ont

de commun entre eux que de se jeter sur les orignaux et sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne, mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *poto* et non pas kinkajou. M. Colinson m'a envoyé le dessin de ce poto ou kinkajou dont je donne ici la notice suivante :

« Le corps de cet animal est de couleur uniforme, et d'un roux mêlé de gris cendré, le poil court mais très-épais, la tête arrondie, le museau court, nu et noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes et arrondies, des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau et ne forment point de moustaches; la langue étroite, longue, et que l'animal fait souvent sortir de sa gueule de trois ou quatre pouces; la queue de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se recourbe lorsque l'animal le veut, et avec laquelle il s'attache et peut saisir et serrer fortement; cette queue est plus longue que le corps, qui a quinze pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, et la queue en a dix-sept.

Cet animal avait été pris dans les montagnes de la Jamaïque; il est doux et on peut le manier sans crainte; il est comme endormi la journée, et très-vif pendant la nuit : il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre est déterminé; sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des autres animaux du genre des *vivera*, auquel il a rapport par la forme de la tête et par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés et très-doux. Les oreilles sont placées bas et presque vis-à-vis de l'œil; quand il dort il se met en boule, à peu près comme le hérisson, ses pieds ramassés en devant et étendus sous les joues. Il se sert de sa queue pour tirer un poids aussi pesant que son corps *.

Il est évident, en comparant les deux dessins de la description de M. Colinson avec celle de M. Simon-Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près qui n'en changent pas l'espèce.

ADDITION A L'ARTICLE DU KINKAJOU.

Nous avons reconnu que le kinkajou, que nous n'avions pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente : il ne nous reste qu'à ajouter une note que M. Simon-Chauveau nous a donnée depuis sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

* Note envoyée par M. Colinson, à M. de Buffon, 12 décembre 1766.

« Son attitude favorite est d'être assis d'aplomb sur son cul et ses pattes de derrière, le corps droit avec un fruit dans les pattes de devant, et la queue roulée en volute horizontale.

« J'ai plusieurs fois pris la résolution, continue M. Simon-Chauveau, de vous offrir cet animal vivant pour le soumettre à vos observations; mais il venait dans ces instants me caresser si doucement et jouer autour de moi avec tant de gaieté, que, séduit par ses gentillesses, je n'ai jamais eu le courage de m'en séparer. Il est mort le 3 janvier de cette année (1780), et c'était le neuvième hiver qu'il passait à Paris, sans que le froid ni aucune autre chose eût paru l'avoir incommodé.

LA LOUTRE.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre loutre. (Cuvier.)

La loutre est un animal vorace, plus avide de poisson que de chair, qui ne quitte guère le bord des rivières ou des lacs, et qui dépeuple quelquefois les étangs. Elle a plus de facilité qu'un autre pour nager, plus même que le castor ; car il n'a des membranes qu'aux pieds de derrière, et il a les doigts séparés dans les pieds de devant, tandis que la loutre a des membranes à tous les pieds : elle nage presque aussi vite qu'elle marche. Elle ne va point à la mer comme le castor, mais elle parcourt les eaux douces, et remonte ou descend les rivières a des distances considérables : souvent elle nage entre deux eaux, et y demeure assez longtemps; elle vient ensuite à la surface, afin de respirer. A parler exactement, elle n'est point animal amphibie, c'est-à-dire animal qui peut vivre également et dans l'air et dans l'eau; elle n'est pas conformée pour demeurer dans ce dernier élément, et elle a besoin de respirer, à peu près comme tous les autres animaux terrestres : si même il arrive qu'elle s'engage dans une nasse à la poursuite d'un poisson, on la trouve noyée, et l'on voit qu'elle n'a pas eu le temps d'en couper tous les osiers pour en sortir. Elle a les dents comme la fouine, mais plus grosses et plus fortes relativement au volume de son corps. Faute de poissons, d'écrevisses, de grenouilles, de rats d'eau, ou d'autre nourriture, elle coupe les jeunes rameaux, et mange l'écorce des arbres aquatiques : elle mange aussi de l'herbe nouvelle au printemps; elle ne craint pas plus le froid que l'humidité. Elle devient en chaleur en hiver, et met bas au mois de mars : on

m'a souvent apporté des petits au commencement d'avril; les portées sont de trois ou quatre. Ordinairement les jeunes animaux sont jolis : les jeunes loutres sont plus laides que les vieilles. La tête mal faite, les oreilles placées bas, les yeux trop petits et couverts, l'air obscur, les mouvements gauches, toute la figure ignoble, informe, un cri qui paraît machinal, et qu'elles répètent à tout moment, sembleraient annoncer un animal stupide; cependant la loutre devient industrieuse avec l'âge, au moins assez pour faire la guerre avec grand avantage aux poissons, qui pour l'instinct et le sentiment sont très-inférieurs aux autres animaux : mais j'ai grand'peine à croire qu'elle ait, je ne dis pas les talents du castor, mais même les habitudes qu'on lui suppose, comme celle de commencer toujours par remonter les rivières, afin de revenir plus aisément et de n'avoir plus qu'à se laisser entraîner au fil de l'eau lorsqu'elle s'est rassasiée ou chargée de proie; celle d'approprier son domicile et d'y faire un plancher, pour n'être point incommodée de l'humidité; celle d'y faire une ample provision de poisson, afin de n'en pas manquer; et enfin la docilité et la facilité de s'apprivoiser au point de pêcher pour son maître, et d'apporter le poisson jusque dans la cuisine. Tout ce que je sais, c'est que les loutres ne creusent point leur domicile elles-mêmes; qu'elles se gîtent dans le premier trou qui se présente, sous les racines des peupliers, des saules, dans les fentes des rochers, et même dans les piles de bois à flotter; qu'elles y font aussi leurs petits sur un lit fait de bûchettes et d'herbes; que l'on trouve dans leur gîte des têtes et des arêtes de poisson; qu'elles changent souvent de lieu; qu'elles emmènent ou dispersent leurs petits au bout de six semaines ou de deux mois; que ceux que j'ai voulu priver cherchaient à mordre, même en prenant du lait, et avant que d'être assez forts pour mâcher du poisson; qu'au bout de quelques jours ils devenaient plus doux, peut être parce qu'ils étaient malades et faibles; que, loin de s'accoutumer aisément à la vie domestique, tous ceux que j'ai essayé de faire élever sont morts dans le premier âge; qu'enfin la loutre est, de son naturel, sauvage et cruelle; que, quand elle peut entrer dans un vivier, elle y fait ce que le putois fait dans un poulailler; qu'elle tue beaucoup plus de poissons qu'elle ne peut en manger, et qu'ensuite elle en emporte un dans sa gueule.

Le poil de la loutre ne mue guère : sa peau d'hiver est cependant plus brune et se vend plus cher que celle d'été; elle fait une très-bonne fourrure. Sa chair se mange en maigre, et a en effet un mauvais goût de poisson, ou plutôt de marais. Sa retraite est infectée de la mauvaise odeur des débris du poisson qu'elle y laisse pourrir; elle sent elle-même assez mauvais. Les chiens la chassent volontiers et l'atteignent aisément lorsqu'elle est éloignée de son gîte et de l'eau; mais quand ils la saisissent, elle se défend, les mord cruellement, et quelquefois avec tant de force et d'acharnement, qu'elle leur brise les os des jambes, et qu'il faut la tuer pour la faire démordre. Le castor cependant, qui n'est pas un animal bien fort, chasse la loutre, et ne lui permet pas d'habiter sur les bords qu'il fréquente.

Cette espèce, sans être en très-grand nombre, est généralement répandue en Europe, depuis la Suède jusqu'à Naples, et se retrouve dans l'Amérique septentrionale, elle était bien connue des Grecs, et se trouve vraisemblablement dans tous les climats tempérés, surtout dans les lieux où il y a beaucoup d'eau; car la loutre ne peut habiter ni les sables brûlants, ni les déserts arides; elle fuit également les rivières stériles et les fleuves trop fréquentés. Je ne crois pas qu'elle se trouve dans les pays très-chauds; car le jiya ou carigueibeju, qu'on a appelé *loutre du Brésil*, et qui se trouve aussi à Cayenne, paraît être d'une espèce voisine, mais différente : au lieu que la loutre de l'Amérique septentrionale ressemble en tout à celle d'Europe, si ce n'est que la fourrure est encore plus noire et plus belle que celle de la loutre de Suède ou de Moscovie.

PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DE LA LOUTRE.

Pontoppidan assure qu'en Norwége la loutre se trouve également autour des eaux salées comme autour des eaux douces; qu'elle établit sa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chasseurs la font sortir en imitant sa voix au moyen d'un petit sifflet : il ajoute qu'elle ne mange que les parties grasses du poisson, et qu'une loutre apprivoisée, à laquelle on donnait tous les jours un peu de lait, rapportait continuellement du poisson à la maison *.

DEUXIÈME ADDITION.

Nous avons dit que la loutre ne paraissait pas susceptible d'éducation, et que nous n'avions pu réussir à l'apprivoiser; mais des tentatives sans succès ne démontrent rien, et nous avons souvent reconnu qu'il ne fallait pas trop

* Histoire naturelle de la Norwége, par Pontoppidan ; Journal étranger. Juin 1756.

restreindre le pouvoir de l'éducation sur les animaux : ceux même qui semblent le plus s'y refuser cèdent néanmoins et s'y soumettent dans certaines circonstances; le tout est de rencontrer ces circonstances favorables et de trouver le point flexible de leur naturel, d'y appuyer ensuite assez pour former une première habitude de nécessité ou de besoin, qui bientôt s'assujettit toutes les autres. L'éducation de la loutre dont on va parler en est un exemple. Voici ce que M. le marquis de Courtivron, mon confrère à l'Académie des Sciences, a bien voulu m'écrire en date du 15 octobre 1779, sur une loutre très-privée et très-docile qu'il a vue à Autun :

« Vous autorisez, monsieur, ceux qui ont quelques observations sur les animaux à vous les communiquer, même quand elles ne sont pas absolument conformes à ce qui peut paraître avoir été votre première opinion. En relisant l'article de la loutre, j'ai vu que vous doutez de la facilité qu'on aurait d'apprivoiser cet animal. Dans ce que je vais vous dire, je ne rapporterai rien que je n'aie vu, et que mille personnes n'aient vu comme moi, à l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, à Autun, dans les années 1775 et 1776; j'ai vu, dis-je, pendant l'espace de près de deux ans, à différentes fois, une loutre femelle qui avait été apportée peu de temps après sa naissance dans ce couvent, et que les tourières, s'étaient plu à élever ; elles l'avaient nourrie de lait jusqu'à deux mois d'âge, qu'elles commencèrent à accoutumer cette jeune loutre à toutes sortes d'aliments, elle mangeait des restes de soupe, de petits fruits, des racines, des légumes, de la viande et du poisson ; mais elle ne voulait point de poisson cuit, et elle ne mangeait le poisson cru que lorsqu'il était de la plus grande fraîcheur : s'il avait plus d'un jour, elle n'y touchait pas. J'essayai de lui donner de petites carpes, elle mangeait celles qui étaient vives ; et pour les mortes, elle les visitait en ouvrant l'ouïe avec sa patte, la flairait et le plus souvent les laissait, même quand on les lui présentait avant de lui en donner de vives. Cette loutre était privée comme un chien ; elle répondait au nom de *loup-loup* que lui avaient donné les tourières ; elle les suivait et je l'ai vue revenir à leur voix du bout d'une vaste cour où elle se promenait en liberté, et, quoique étranger, je m'en faisais suivre en l'appelant par son nom. Elle était familiarisée avec le chat des tourières, avec lequel elle avait été élevée, et jouait avec le chien du jardinier, qu'elle avait aussi connu de bonne heure : pour tous les autres chiens et chats, quand ils approchaient d'elle, elle les battait. Un jour j'avais un petit épagneul avec moi ; elle ne lui dit rien d'abord ; mais le chien ayant été la flairer, elle lui donna vingt soufflets avec ses pattes de devant, comme les chats ont coutume de faire lorsqu'ils attaquent de petits chiens, et le poursuivit à coups de nez et de tête jusqu'entre mes jambes ; et depuis, toutes les fois qu'elle le vit, elle le poursuivit de même. Tant que les chiens ne se défendaient pas, elle ne se servait pas de ses dents; mais si le chien faisait tête et voulait mordre, alors le combat devenait à outrance ; et j'ai vu des chiens assez gros, déchirés et bien mordus, prendre le parti de la fuite.

« Cette loutre habitait la chambre des tourières, et la nuit elle couchait sur leur lit : le jour elle se tenait ordinairement sur une chaise de paille où elle dormait couchée en rond ; et quand la fantaisie lui en prenait, elle allait se mettre la tête et les pattes de devant dans un seau d'eau qui était à son usage ; ensuite elle se secouait et venait se remettre sur sa chaise, ou allait se promener dans la cour ou dans la maison extérieure. Je l'ai vue plusieurs fois couchée au soleil ; alors elle fermait les yeux : et je l'ai portée, maniée, prise par les pattes et flattée ; elle jouait avec mes mains, les mordait insensiblement, et faisait petites dents, si cela peut se dire, comme on dit que les chats font patte de velours. Je la menai un jour auprès d'une petite flaque d'eau, où la rivière d'Aroux en laisse lorsqu'elle est débordée : ce qui vous paraîtra surprenant, et ce qui m'étonnait aussi, c'est qu'elle parut craindre de voir de l'eau en si grand volume ; elle n'y entra pas, passé le bord où elle se mouilla la tête comme dans le seau ; je la fis jeter à quelques pas dans l'eau ; elle regagna le bord bien vite avec une sorte d'effroi, et nous suivit, très-contente de retrouver ses tourières. Si on peut raisonner d'après un seul fait et un seul individu, la nature paraît n'avoir pas donné à cet animal le même instinct qu'aux canards, qui barbottent aussitôt qu'ils sont éclos, en sortant de dessous une poule.

« Cette loutre était très-malpropre, le besoin de se vider paraissait lui prendre subitement, et elle se satisfaisait de même quelque part qu'elle fût, excepté sur les meubles, mais à terre et dans la chambre comme ailleurs ; les tourières n'avaient jamais pu, même par des corrections, l'accoutumer à aller, pour ses besoins, à la cour, qui était peu éloignée ; dès qu'elle s'était vidée, elle venait flairer ses excréments, ainsi que les chats, et faisait un petit saut d'allégresse ensuite, comme satisfaite de s'être débarrassée de ce poids.

« J'ai souvent eu occasion de voir cette loutre, parce que je ne passais point à Autun sans aller à l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, où madame de Courtivron avait une tante ; et j'ai dîné dix fois avec la loutre qui était de très-bonne compagnie. On me l'offrit : je l'aurais acceptée pour la mettre enchaînée sur le fossé de ma maison à Courtivron, où elle aurait eu occasion de se marier, si je n'avais reconnu la difficulté de l'enchaîner, à cause que le cou de cet animal est presque du même diamètre de sa tête et de son corps ; je pensai qu'elle pourrait s'échapper, et multiplier chez moi les loutres qui n'y sont que trop communes.

« Je me reproche de m'être si fort étendu sur cet article des loutres, comme susceptibles d'être bien apprivoisées ; mais j'ai cru devoir vous donner un exemple de ce que j'ai vu dans notre Bourgogne : ainsi, sans recourir aux exemples de Danemarck et de Suède, s'ils existent tels que le P. Vanière, dans son poëme du *prædium rusticum,* les a célébrés, voilà des choses sur lesquelles vous pouvez compter, et il n'y a rien de poétique dans ce que je vous dis. »

LA FOUINE.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

La plupart des naturalistes ont écrit que la fouine et la marte étaient des animaux de la même espèce. Gessner et Ray ont dit, d'après Albert, qu'ils se mêlaient ensemble. Cependant ce fait, qui n'est appuyé par aucun autre témoignage, nous paraît au moins douteux; et nous croyons au contraire que ces animaux ne se mêlant point ensemble, font deux espèces distinctes et séparées. Je puis ajouter aux raisons qu'en donne M. Daubenton, des exemples qui rendront la chose plus sensible. Si la marte était la fouine sauvage, ou la fouine la marte domestique, il en serait de ces deux animaux comme du chat sauvage et du chat domestique; le premier conserverait constamment les mêmes caractères, et le second varierait, comme on le voit dans le chat sauvage, qui demeure toujours le même, et dans le chat domestique, qui prend toutes sortes de couleurs. Au contraire la fouine, ou, si l'on veut, la marte domestique, ne varie point : elle a ses caractères propres, particuliers, et tous aussi constants que ceux de la marte sauvage; ce qui suffirait seul pour prouver que ce n'est pas une pure variété, une simple différence produite par l'état de domesticité. D'ailleurs, c'est sans aucun fondement qu'on appelle la fouine *marte domestique*, puisqu'elles n'est pas plus domestique que le renard, le putois, qui, comme elle, s'approchent des maisons pour y trouver leur proie, et qu'elle n'a pas plus d'habitude, pas plus de communication avec l'homme, que les autres animaux que nous appelons sauvages. Elle diffère donc de la marte par le naturel et par le tempérament, puisque celle-ci fuit les lieux découverts, habite au fond des bois, demeure sur les arbres, ne se trouve en grand nombre que dans les climats froids; au lieu que la fouine s'approche des habitations, s'établit même dans les vieux bâtiments, dans les greniers à foin, dans des trous de muraille; qu'enfin l'espèce en est généralement répandue en grand nombre dans tous les pays tempérés, et même dans les climats chauds, comme à Madagascar, aux Maldives, et qu'elle ne se trouve pas dans les pays du nord.

La fouine a la physionomie très-fine, l'œil vif, le saut léger, les membres souples, le corps flexible, tous les mouvements très-prestes; elle saute et bondit plutôt qu'elle ne marche; elle grimpe aisément contre les murailles qui ne sont pas bien enduites, entre dans les colombiers, les poulaillers, etc., mange les œufs, les pigeons, les poules, etc., en tue quelquefois un grand nombre et les porte à ses petits; elle prend aussi les souris, les rats, les



LA MARTRE LA FOUINE LA BELETTE L'HERMINE.

A. E. Delavau & Cie Bruxelles

taupes, les oiseaux dans leurs nids. Nous en avons élevé une que nous avons gardée longtemps : elle s'apprivoise à un certain point; mais elle ne s'attache pas, et demeure toujours assez sauvage pour qu'on soit obligé de la tenir enchaînée. Elle faisait la guerre aux chats; elle se jetait aussi sur les poules dès qu'elles se trouvait à portée. Elle s'échappait souvent, quoique attachée par le milieu du corps : les premières fois elle ne s'éloignait guère et revenait au bout de quelques heures, mais sans marquer de la joie, sans attachement pour personne. Elle demandait cependant à manger comme le chat et le chien; peu après elle fit des absences plus longues, et enfin ne revint plus. Elle avait alors un an et demi, âge apparemment auquel la nature avait pris le dessus. Elle mangeait de tout ce qu'on lui donnait, à l'exception de la salade et des herbes; elle aimait beaucoup le miel, et préférait le chenevis à toutes les autres graines. On a remarqué qu'elle buvait fréquemment, qu'elle dormait quelquefois deux jours de suite, et qu'elle était aussi quelquefois deux ou trois jours sans dormir; qu'avant le sommeil elle se mettait en rond, cachait sa tête et l'enveloppait de sa queue; que, tant qu'elle ne dormait pas, elle était dans un mouvement continuel si violent et si incommode, que quand même elle ne se serait pas jetée sur les volailles, on aurait été obligé de l'attacher pour l'empêcher de tout briser. Nous avons eu quelques autres fouines plus âgées, que l'on avait prises dans des piéges; mais celles-là demeurèrent tout-à-fait sauvages; elles mordaient ceux qui voulaient les toucher, et ne voulaient manger que de la chair crue.

Les fouines, dit-on, portent autant de temps que les chats. On trouve des petits depuis le printemps jusqu'en automne, ce qui doit faire présumer qu'elles produisent plus d'une fois par an : les plus jeunes ne font que trois ou quatre petits; les plus âgées en font jusqu'à sept. Elles s'établissent pour mettre bas dans un magasin à foin, dans un trou de muraille, où elles poussent de la paille et des herbes; quelquefois dans une fente de rocher ou dans un tronc d'arbre, où elles portent de la mousse; et lorsqu'on les inquiète, elles déménagent et transportent ailleurs leurs petits, qui grandissent assez vite : car celle que nous avons élevée avait au bout d'un an presque atteint sa grandeur naturelle, et de là on peut inférer que ces animaux ne vivent que huit ou dix ans. Ils ont une odeur de faux musc qui n'est pas obsolument désagréable : les martes et les fouines, comme beaucoup d'autres animaux, ont des vesicules intérieures qui contiennent une matière odorante, semblable à celle que fournit la civette : leur chair a un peu de cette odeur; cependant celle de la marte n'est pas mauvaise à manger; celle de la fouine est plus désagréable, et sa peau est aussi beaucoup moins estimée.

LA MARTE.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

La marte, originaire du Nord, est naturelle à ce climat, et s'y trouve en si grand nombre, qu'on est étonné de la quantité de fourrures de cette espèce qu'on y consomme et qu'on en tire. Elle est au contraire en petit nombre dans les climats tempérés, et ne se trouve point dans les pays chauds. Nous en avons quelques-unes dans nos bois de Bourgogne; il s'en trouve aussi dans la forêt de Fontainebleau: mais en général elles sont aussi rares en France que la fouine y est commune. Il n'y en a point du tout en Angleterre, parce qu'il n'y a pas de bois. Elle fuit également les pays habités et les lieux découverts; elle demeure au fond des forêts, ne se cache point dans les rochers, mais parcourt les bois et grimpe au-dessus des arbres. Elle vit de chasse, et détruit une quantité prodigieuse d'oiseaux, dont elle cherche les nids pour en sucer les œufs; elle prend les écureuils, les mulots, les lerots, etc.; elle mange aussi du miel, comme la fouine et le putois. On ne la trouve pas en pleine campagne, dans les prairies, dans les champs, dans les vignes; elle ne s'approche jamais des habitations, et elle diffère encore de la fouine par la manière dont elle se fait chasser. Dès que la fouine se sent poursuivre par un chien, elle se soustrait en gagnant promptement son grenier ou son trou : la marte au contraire se fait suivre assez longtemps par les chiens, avant de grimper sur un arbre; elle ne se donne pas la peine de monter jusqu'au dessus des branches, elle se tient sur la tige, et de là les regarde passer. La trace que la marte laisse sur la neige paraît être celle d'une grande bête, parce qu'elle ne va qu'en sautant et qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois. Elle est un peu plus grosse que la fouine, et cependant elle a la tête plus courte; elle a les jambes plus longues, et court par conséquent plus aisément: elle a la gorge jaune, au lieu que la fouine l'a blanche; son poil est aussi bien plus fin, bien plus fourni et moins sujet à tomber. Elle ne prépare pas, comme la fouine, un lit à ses petits; néamoins elle les loge encore plus commodémemt. Les écureuils font, comme l'on sait, des nids au-dessus des arbres, avec autant d'art que les oiseaux. Lorsque la marte est prête à mettre bas, elle grimpe au nid de l'écureuil, l'en chasse, en élargit l'ouverture, s'en empare et y fait ses petits : elle se sert aussi des anciens nids de ducs et de buses, et des troncs de vieux arbres, dont elle déniche les pics-de-bois et les autres oiseaux. Elle met bas au printemps;

la portée n'est que de deux ou trois : les petits naissent les yeux fermés, et cependant grandissent en peu de temps; elle leur apporte bientôt des oiseaux, des œufs, et les mène ensuite à la chasse avec elle. Les oiseaux connaissent si bien leurs ennemis, qu'ils font, pour la marte comme pour le renard, le même petit cri d'avertissement; et une preuve que c'est la haine qui les anime, plutôt encore que la crainte, c'est qu'ils les suivent assez loin, et qu'ils font ce cri contre tous les animaux voraces et carnassiers, tels que le loup, le renard, la marte, le chat sauvage, la belette et jamais contre le cerf, le chevreuil, le lièvre, etc.

Les martes sont aussi communes dans le nord de l'Amérique que dans le nord de l'Europe et de l'Asie; on en apporte beaucoup du Canada; il y en a dans toute l'étendue des terres septentrionales de l'Amérique, jusqu'à la baie de Hudson, et en Asie, jusqu'au nord du royaume de Tunquin et de l'empire de la Chine. Il ne faut pas la confondre avec la marte zibeline qui est un autre animal dont la fourrure est bien plus précieuse. La zibeline est noire; la marte n'est que brune et jaune. La partie de la peau qui est la plus estimée dans la marte est celle qui est la plus brune, et qui s'étend tout le long du dos jusqu'au bout de la queue.

LE PUTOIS.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

Le putois ressemble beaucoup à la fouine par le tempérament, par le naturel, par les habitudes ou les mœurs, et aussi par la forme du corps. Comme elle, il s'approche des habitations, monte sur les toits, s'établit dans les greniers à foin, dans les granges et dans les lieux peu fréquentés, d'où il ne sort que la nuit pour chercher sa proie. Il se glisse dans les basses-cours, monte aux volières, aux colombiers, où, sans faire autant de bruit que la fouine, il fait plus de dégât; il coupe ou écrase la tête à toutes les volailles, et ensuite il les transporte une à une et en fait magasin; si comme il arrive souvent, il ne peut les emporter entières, parce que le trou par où il est entré se trouve trop étroit, il leur mange la cervelle et emporte les têtes. Il est aussi fort avide de miel; il attaque les ruches en hiver, et force les abeilles à les abandonner. Il ne s'éloigne guère des lieux habités; il entre en amour au printemps : les mâles se battent sur les toits et se

disputent la femelle; ensuite ils l'abandonnent, et vont passer l'été à la campagne ou dans les bois : la femelle, au contraire, reste dans son grenier jusqu'à ce qu'elle ait mis bas, et n'emmène ses petits que vers le milieu ou la fin de l'été; elle en fait trois ou quatre et quelquefois cinq, ne les allaite pas longtemps, et les accoutume de bonne heure à sucer du sang et des œufs.

A la ville, ils vivent de proie, et de chasse à la campagne; ils s'établissent pour passer l'été dans des terriers de lapins, dans des fentes de rochers, dans des troncs d'arbres creux, d'où ils ne sortent guère que la nuit pour se répandre dans les champs, dans les bois; ils cherchent les nids des perdrix, des alouettes et des cailles; ils grimpent sur les arbres pour prendre ceux des autres oiseaux : ils épient les rats, les taupes, les mulots, et font une guerre continuelle aux lapins, qui ne peuvent leur échapper, parce qu'ils entrent aisément dans leurs trous; une seule famille de putois suffit pour détruire une garenne. Ce serait le moyen le plus simple pour diminuer le nombre des lapins dans les endroits où ils deviennent trop abondants.

Le putois est un peu plus petit que la fouine; il a la queue plus courte, le museau plus pointu, le poil plus épais et plus noir; il a du blanc sur le front, aussi bien qu'aux côtés du nez et autour de la gueule. Il en diffère encore par la voix : la fouine a le cri aigu et assez éclatant le putois a le cri plus obscur; ils ont tous deux, aussi bien que la marte et l'écureuil, un grognement d'un ton grave et colère, qu'ils répètent souvent lorsqu'on les irrite. Enfin le putois ne ressemble point à la fouine par l'odeur, qui, loin d'être agréable, est au contraire si fétide, qu'on l'a d'abord distingué et dénommé par là. C'est surtout lorsqu'il est échauffé, irrité, qu'il exhale et répand au loin une odeur insupportable. Les chiens ne veulent point manger de sa chair; et sa peau même, quoique bonne, est à vil prix, parce qu'elle ne perd jamais entièrement son odeur naturelle. Cette odeur vient de deux follicules ou vésicules que ces animaux ont auprès de l'anus, et qui filtrent et contiennent une matière onctueuse, dont l'odeur et très-désagréable dans le putois, le furet, la belette, le blaireau, etc., et qui n'est au contraire qu'une espèce de parfum dans la civette, la fouine, la marte, etc.

Le putois paraît être un animal des pays tempérés : on n'en trouve que peu ou point dans les pays du Nord, et ils sont plus rares que la fouine dans les climats méridionaux. Le puant d'Amérique est un animal différent, et l'espèce du putois paraît être confinée en Europe, depuis l'Italie jusqu'à la Pologne. Il est sûr que ces animaux craignent le froid, puisqu'ils se retirent dans les maisons pour y passer l'hiver, et qu'on ne voit jamais de leurs traces sur la neige, dans les bois ou dans les champs éloignés des maisons ; et peut-être aussi craignent-ils la trop grande chaleur, puisqu'on n'en trouve point dans les pays méridionaux.

LE FURET.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribut des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

Quelques auteurs ont douté si le furet et le putois étaient des animaux d'espèces differentes. Ce doute est peut-être fondé sur ce qu'il y a des furets qui ressemblent aux putois par la couleur du poil : cependant le putois, naturel aux pays tempérés, est un animal sauvage comme la fouine; et le furet, originaire des climats chauds, ne peut subsister en France que comme animal domestique. On ne se sert point du putois, mais du furet, pour la chasse du lapin, parce qu'il s'apprivoise plus aisément; car d'ailleurs il a, comme le putois, l'odeur très-forte et très-désagréable; mais ce qui prouve encore mieux que ce sont des animaux différents, c'est qu'ils ne se mêlent point ensemble, et qu'ils diffèrent d'ailleurs par un grand nombre de caractères essentiels. Le furet a le corps plus allongé et plus mince, la tête plus étroite, le museau plus pointu que le putois; il n'a pas le même instinct pour trouver sa subsistance; il faut en avoir soin, le nourrir à la maison, du moins dans ces climats : il ne va pas s'établir à la campagne ni dans les bois; et ceux que l'on perd dans les trous de lapins, et qui ne reviennent pas, ne se sont jamais multipliés dans les champs ni dans les bois; ils périssent apparemment pendant l'hiver. Le furet varie aussi par la couleur du poil, comme les autres animaux domestiques, et il est aussi commun dans les pays chauds, que le putois y est rare.

La femelle est dans cette espèce sensiblement plus petite que le mâle : lorsqu'elle est en chaleur, elle le recherche ardemment, et l'on assure qu'elle meurt si elle ne trouve pas à se satisfaire; aussi a-t-on soin de ne les pas séparer. On les élève dans des tonneaux ou dans des caisses où on leur fait un lit d'étoupes; ils dorment presque continuellement. Ce sommeil si fréquent ne leur tient lieu de rien; car dès qu'ils s'éveillent ils cherchent à manger : on les nourrit de son, de pain, de lait, etc. Ils produisent deux fois par un an; les femelles portent six semaines, quelques-unes dévorent leurs petits presque aussitôt qu'elles ont mis bas, et alors elles deviennent de nouveau en chaleur et font trois portées, lesquelles sont ordinairement de cinq ou six,et quelquefois de sept, huit, et même neuf.

Cet animal est naturellement ennemi mortel du lapin : lorsqu'on présente un lapin, même mort, à un jeune furet, qui n'en a jamais vu, il se jette dessus et le mord avec fureur : s'il est vivant, il le prend par le cou, par le nez, et lui suce le sang. Lorqu'on le lâche dans les trous des lapins,

on le musèle afin qu'il ne les tue pas dans le fond du terrier, et qu'il les oblige seulement à sortir et à se jeter dans le filet dont on couvre l'entrée. Si on laisse aller le furet sans muselière, on court risque de le perdre, parce qu'après avoir sucé le sang du lapin il s'endort, et la fumée qu'on fait dans le terrier n'est pas toujours un moyen sûr pour le ramener, parce que souvent il y a plusieurs issues, et qu'un terrier communique à d'autres, dans lesquels le furet s'engage à mesure que la fumée le gagne. Les enfants se servent aussi du furet pour dénicher les oiseaux; il entre aisément dans les trous des arbres et des murailles, et il les apporte au-dehors.

Selon le témoignage de Strabon, le furet a été apporté d'Afrique en Espagne, et cela ne me paraît pas sans fondement, parce que l'Espagne est le climat naturel des lapins, et le pays où ils étaient autrefois le plus abondants: on peut donc présumer que, pour en diminuer le nombre, devenu peut-être très-incommode, on fit venir des furets, avec lesquels on fait une chasse utile; au lieu qu'en multipliant les putois, on ne pourrait que détruire les lapins, mais sans aucun profit, et les détruire peut-être beaucoup au delà de ce que l'on voudrait.

Le furet, quoique facile à apprivoiser, et même assez docile, ne laisse pas d'être fort colère; il a une mauvaise odeur en tout temps, qui devient bien plus forte lorsqu'il s'échauffe ou qu'on l'irrite; il a les yeux vifs, le regard enflammé, tous les mouvements très-souples; et il est en même temps si vigoureux, qu'il vient aisément à bout d'un lapin qui est au moins quatre fois plus gros que lui.

Malgré l'autorité des interprètes et des commentateurs, nous doutons que le furet soit *l'ictis* des Grecs. « L'ictis, dit Aristote, est une espèce de belette « sauvage, plus petite qu'un petit chien de Malte, mais semblable à la be- « lette par le poil, par la forme, par la blancheur de la partie inférieure, et « aussi par l'astuce des mœurs; il s'apprivoise beaucoup; il fait grand tort « aux ruches, étant avide de miel: il attaque aussi les oiseaux; il a, comme « le chat, le membre génital osseux. » *Hist, animal. lib. IX, cap.* 6. Il paraît 1° qu'il y a une espèce de contradiction ou de malentendu à dire que lictis est une espèce de belette sauvage qui s'apprivoise beaucoup, puisque la belette ordinaire, qui est ici la moins sauvage des deux, ne s'apprivoise point. 2° Le furet, quoique plus gros que la belette, n'est pas trop comparable au petit épagneul ou au chien bichon dont il n'approche pas pour la grosseur. 3° Il ne paraît pas que le furet ait l'astuce des mœurs de la belette, ni même aucune ruse. Enfin, il ne fait aucun tort aux ruches, et n'est nullement avide de miel. J'ai prié M. Le Roy, inspecteur des chasses du roi, de vérifier ce dernier fait, et voici sa réponse: *M. de Buffon peut être assuré que les furets n'ont pas à la vérité un goût décidé pour le miel, mais qu'avec un peu de diète on leur en fait manger; nous en avons nourri pendant quatre jours avec du pain trempé dans de l'eau miellée; ils en ont mangé, et même en assez grande quantité, les deux derniers jours : il est vrai que les plus faibles de ceux-là commençaient à maigrir d'une manière sensible.* Ce n'est

pas la fois que M. Le Roy, qui joint à beaucoup d'esprit un grand amour pour les sciences, nous a donné des faits plus ou moins importants, et dont nous avons fait usage. J'ai essayé moi-même, n'ayant pas de furet sous ma main, de faire la même épreuve sur une hermine, en ne lui donnant que du miel pur à manger, et en même temps du lait à boire; elle en est morte au bout de quelques jours : ainsi ni l'hermine ni le furet ne sont avides de miel, comme l'*ictis* des anciens; et c'est ce qui me fait croire que ce mot *ictis* n'est peut-être qu'un nom générique, ou que, s'il désigne une espèce particulière, c'est plutôt la fouine ou le putois, qui tous deux en effet ont l'astuce de la belette, entrent dans les ruches, et sont très-avides de miel.

LA BELETTE.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (CUVIER.)

La belette ordinaire est aussi commune dans les pays tempérés et chauds*, qu'elle est rare dans les climats froids; l'hermine, au contraire, très-abondante dans le Nord, n'est qu'en petit nombre dans les régions tempérées, et ne se trouve point vers le Midi. Ces animaux forment donc deux espèces distinctes et séparées. Ce qui a pu donner lieu de les confondre et de les prendre pour le même animal, c'est que, parmi les belettes ordinaires, il y en a quelques-unes qui, comme l'hermine, deviennent blanches pendant l'hiver, même dons notre climat. Mais si ce caractère leur est commun, elles en ont d'autres qui sont très-différents : l'hermine, rousse en été, blanche en hiver, a en tout temps le bout de la queue noire : la belette, même celle qui blanchit en hiver, a le bout de la queue jaune; elle est d'ailleurs sensiblement plus petite, et a la queue beaucoup plus courte que l'hermine : elle ne demeure pas, comme elle, dans les déserts et dans les bois : elle ne s'écarte guère des habitations. Nous avons eu les deux espèces, et il n'y a nulle apparence que ces animaux, qui diffèrent par le climat, par le tempérament, par le naturel et par la taille, se mêlent ensemble : il est vrai que, parmi les belettes, il y en a de plus grandes et de plus petites; mais cette

* La belette se trouve en Barbarie; on la nomme *fert-el steile*. Voyez les voyages du docteur Shaw; La Haye, 1743, tome I, page 322.

différence ne va guère qu'à un pouce sur la longueur entière du corps ; au lieu que l'hermine est de deux pouces plus longue que la belette la plus grande. Ni l'une ni l'autre ne s'apprivoisent ; elles demeurent toujours très-sauvages dans les cages de fer où l'on est obligé de les garder : ni l'une ni l'autre ne veulent manger de miel ; elles n'entrent pas dans les ruches, comme le putois et la fouine. Ainsi l'hermine n'est pas la belette sauvage, l'*ictis* d'Aristote, puisqu'il dit qu'elle devient fort privée, et qu'elle est fort avide de miel : la belette et l'hermine, loin de s'apprivoiser, sont si sauvages, qu'elles ne veulent pas manger lorsqu'on les regarde ; elles sont dans une agitation continuelle, cherchent toujours à se cacher, et si l'on veut les conserver, il faut leur donner un paquet d'étoupes dons lequel elles puissent se fourrer : elles y traînent tout ce qu'on leur donne, ne mangent guère que la nuit, et laissent pendant deux ou trois jours la viande fraiche se corrompre avant que d'y toucher. Elles passent les trois quarts du jour à dormir ; celles qui sont en liberté attendent aussi la nuit pour chercher leur proie. Lorsqu'une belette peut entrer dans un poulailler, elle n'attaque pas les coqs ou les vieilles poules, elle choisit les poulettes, les petits poussins, les tue par une seule blessure qu'elle leur fait à la tête, et ensuite les emporte tous les uns après les autres ; elle casse aussi les œufs, et les suce avec une incroyable avidité. En hiver, elle demeure ordinairement dans les greniers, dans les granges : souvent même elle y reste au printemps pour y faire ses petits dans le foin ou la paille pendant tout ce temps, elle fait la guerre, avec encore plus de succès que le chat, aux rats et aux souris parce qu'ils ne peuvent lui échapper, et qu'elle entre après eux dans leurs trous ; elle grimpe aux colombiers, prend les pigeons, les moineaux, etc. En été, elle va à quelque distance des maisons, surtout dans les lieux bas, autour des moulins, le long des ruisseaux, des rivières, se cache dans les buissons pour attraper des oiseaux, et souvent s'établit dans le creux d'un vieux saule pour y faire ses petits ; elle leur prépare un lit avec de l'herbe, de la paille, des feuilles, des étoupes. Elle met bas au printemps ; les portées sont quelquefois de trois, et ordinairement de quatre ou de cinq. Les petits naissent les yeux fermés, aussi bien que ceux du putois, de la marte, de la fouine etc. ; mais en peu de temps ils prennent assez d'accroissement et de force pour suivre leur mère à la chasse. Elle attaque les couleuvres, les rats d'eau, les taupes, les mulots, etc. ; parcourt les prairies, dévore les cailles et leurs œufs. Elle ne marche jamais d'un pas égal ; elle ne va qu'en bondissant par petits sauts inégaux et précipités ; et lorsqu'elle veut monter sur un arbre, elle fait un bond par lequel elle s'élève tout d'un coup à plusieurs pieds de hauteur ; elle bondit de même lorsqu'elle veut attrapper un oiseau.

Ces animaux ont, aussi bien que le putois et le furet, l'odeur si forte, qu'on ne peut les garder dans une chambre habitée ; ils sentent plus mauvais en été qu'en hiver ; et lorsqu'on les poursuit ou qu'on les irrite, ils infectent de loin. Ils marchent toujours en silence, ne donnent jamais de voix qu'on ne les frappe ; ils ont un cri aigre et enroué qui exprime bien le ton

de la colère. Comme ils sentent eux-mêmes fort mauvais, ils ne craignent pas l'infection. Un paysan de ma campagne prit un jour trois belettes nouvellement nées dans la carcasse d'un loup qu'on avait suspendu à un arbre par les pieds de derrière : le loup était presque entièrement pourri, et la mère belette avait apporté des herbes, des pailles et des feuilles pour faire un lit à ses petits dans la cavité du thorax.

1re ADDITION A L'ARTICLE DE LA BELETTE.

Je dois citer ici avec éloge et reconnaissance une lettre qui m'a été écrite par madame la comtesse de Noyan, datée du château de la Mancelière, en Bretagne, le 20 juillet 1771.

« Vous êtres trop juste, monsieur, pour ne pas faire réparation d'honneur à ceux que vous avez offensés. Vous avez fait un outrage à la race de l'hermine, en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvait apprivoiser. J'en ai une depuis un mois, que l'on a prise dans mon jardin, qui, reconnaissante des soins que je prends d'elle, vient m'embrasser, me lécher et jouer avec moi, comme le pourrait faire un petit chien. Elle est à peu près de la taille d'une belette, roussâtre sur le dos, le ventre et les pattes blanches ; cinq belles petites griffes à ses jolies petites pattes ; sa bouche bien fendue, et ses dents pointues comme des aiguilles ; le tour des oreilles blanc ; la barbe longue, blanche et noire, et le bout de la queue d'un beau noir. Sa vivacité surpasse celle de l'écureuil... Cette petite bête, jouissant de sa liberté jusqu'à l'heure que nous nous retirons, joue, vole nos sacs d'ouvrage, et tout ce qu'elle peut emporter. »

J'avoue que je ne me suis peut-être pas assez occupé de l'éducation des belettes et des hermines que j'ai fait nourrir ; car toutes m'ont paru également farouches. Je ne doute pas néanmoins de ce que me marque madame de Noyan, et d'autant moins que voici un second exemple qui confirme le premier.

M. Giély, de Mornas dans le comtat Venaissin, m'écrit dans les termes suivants :

« Un homme ayant trouvé une portée de jeunes belettes, résolut d'en élever une, et le succès répondit promptement à ses soins. Ce petit animal s'attacha à lui, et il s'amusa à l'exercer un jour de fête dans une promenade publique, où la jeune belette le suivit constamment, et sans prendre le

change, pendant plus de six cents pas, et dans tous les détours qu'il fit à travers les spectateurs. Cet homme donna ensuite ce joli animal à ma femme. La méthode de les apprivoiser est de les manier souvent en leur passant doucement la main sur le dos, mais aussi de les gronder et même de les battre si elles mordent. Elle est, comme la belette ordinaire et le roselet, rousse supérieurement et blanche inférieurement. Le fouet de la queue est d'un poil brun approchant du noir. Elle n'a que cinq semaines, et j'ignore si, avec l'âge, ce poil du bout de la queue ne deviendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'est pas blanc comme au roselet; mais elle a, comme lui, l'extrémité des deux pattes de devant blanche, les deux de derrière étant rousses même par dessous. Elle a une petite tache blanche sur le nez, et deux petites taches rousses oblongues, isolées dans le blanc, au-dessous des yeux, selon la longueur du museau. Elle n'exhale encore aucune mauvaise odeur; et ma femme, qui a élevé plusieurs de ces animaux, assure qu'elle n'a jamais été incommodée de leur odeur, excepté le cas où quelqu'un les excédait et les irritait. On la nourrit de lait, de viande bouillie et d'eau; elle mange peu, et prend son repas en moins de quinze secondes : à moins qu'elle n'ait bien faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui présente. Cet animal est propre; et s'il dort sur vous et que ses besoins l'éveillent, il vous gratte pour le mettre à terre.

« Au surplus, cette belette est très-familière et très-gaie : ce n'est pas contrainte ni tolérance, c'est plaisir, goût, attachement. Rechercher les caresses, provoquer les agaceries, se coucher sur le dos, et répondre à la main qui la flatte, de mille petits coups de pattes et de dents très-aiguës, dont elle sait modérer et retenir l'impression au simple chatouillement, sans jamais s'oublier; me suivre partout, me grimper et parcourir tout le corps ; s'insinuer dans mes poches, dans ma manche, dans mon sein, et de là m'inviter au badinage; dormir sur moi; manger à table sur mon assiette, boire dans mon gobelet, me baiser la bouche, et sucer ma salive, qu'elle paraît aimer beaucoup (sa langue est rude comme celle du chat); folâtrer sans cesse sur mon bureau pendant que j'écris; et jouer seule, et sans agacerie ni retour de ma part, avec mes mains et ma plume : voilà la mignarderie de ce petit animal... Si je me prête à son jeu, il le continuera deux heures de suite, et jusqu'à la lassitude *. »

Par une seconde lettre de M. Giély, de Mornas, du 15 août 1775, il m'informe que sa belette a été tuée par accident, et il ajoute les observations suivantes :

1° Ses excréments commençaient à empuantir le lieu où je la logeais; il faut y apporter beaucoup de soins et de propreté, et la nourrir plus souvent d'œufs ou d'omelette aux herbes que de viande.

2° Il ne faut pas la toucher ni la prendre pendant qu'elle prend son repas; dans ce court intervalle, elle est intraitable.

* Lettre de M. Giély à M. de Buffon. Mornas, 16 juin 1775.

« 3° Elle me saigna des poussins qu'on avait placés à sa portée par inadvertance; mais elle n'a jamais osé attaquer de front de gros poulets que j'engraissais en cage: ils la harcelaient et la mettaient en fuite à coups de bec. Il était amusant d'observer les ruses et les feintes qu'elle employait pour tâcher de les surprendre.

« 4° Quant à sa familiarité et aux grâces de son badinage et même à son attachement, je n'ai rien avancé qui ne se soit soutenu jusqu'à sa fin prématurée. Seulement elle s'oubliait parfois dans la chaleur de ses agaceries, et, comme par transport, elle serrait un peu trop les dents; mais la correction opérait d'abord l'amendement. Il faut, lorsqu'on la corrige, la gronder, et la frapper postérieurement, et jamais vers la tête; ce qui les irrite.

« 5° Elle n'avait pas beaucoup grossi, et était probablement de la petite espèce; car, lors de son accident, c'est-à-dire ayant plus de deux mois, tout son corps glissait encore dans le même collier. »

On trouve dans l'*Histoire naturelle de la Norwége* par Pontoppidan, les observations suivantes :

« En Norwége, l'hermine fait sa demeure dans des monceaux de pierres. Cet animal pourrait bien être de l'espèce des belettes. Sa peau est blanche, à l'exception du cou, qui est taché de noir. Celles de Norwége et de Laponie conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement; et c'est par cette raison que les premières sont recherchées à Pétersbourg même. L'hermine prend des souris comme les chats, et emporte sa proie quand cela lui est possible. Elle aime particulièrement les œufs; et lorsque la mer est calme, elle passe à la nage dans les îles voisines des côtés de Norwége, où elle trouve une grande quantité d'oiseaux de mer. On prétend qu'une hermine venant à faire des petits sur une île, les ramène au continent sur un morceau de bois, qu'elle dirige avec son museau. Quelque petit que soit cet animal, il fait périr les plus grands, tels que l'élan et l'ours; il saute dans l'une de leurs oreilles pendant qu'ils dorment, et s'y accroche si fortement avec ses dents, qu'ils ne peuvent s'en débarrasser. Il surprend de la même manière les aigles et les coqs de bruyère, sur lesquels il s'attache, et ne les quitte pas même lorsqu'ils s'envolent, que la perte de leur sang ne les fasse tomber. »

2me ADDITION A L'ARTICLE DE LA BELETTE.

La belette, appelée *moustelle* dans le Vivarais, est naturellement sauvage et carnassière; la chair toute crue est l'aliment qu'elle préfère : elle exhale une odeur forte, surtout lorsqu'elle est irritée.

Les belettes qu'on prend très-jeunes perdent leur caractère sauvage et revêche : ce caractère se change même en soumission et fidélité envers le maître qui pourvoit à leur subsistance.

Une belette que j'ai conservée dix mois, et qu'on avait prise fort jeune, perdit une partie de son agilité naturelle lorsqu'elle fut réduite en captivité, et que je l'eus attachée à la chaîne. Elle mordait furieusement lorsqu'elle avait faim : on lui coupa les quatre dents canines très-aiguës, qui déchiraient les mains jusqu'à l'os. Dépourvue de ses armes naturelles, et n'ayant plus que des dents molaires ou incisives, peu propres à déchirer, elle devint moins féroce; et comme elle avait sans cesse besoin de mes services pour manger ou dormir, elle commença à prendre de l'affection pour moi : car manger ou dormir sont les deux fréquents besoins de cet animal.

J'avais un petit fouet de fil qui pendait près de son lit : c'était un instrument de punition lorsqu'elle essayait de mordre, ou qu'elle se mettait en colère. Le fouet dompta tellement son caractère colérique, qu'elle tremblait, se couchait ventre à terre, et baissait la tête lorsqu'elle voyait prendre cet instrument. Je n'ai jamais vu la soumission extérieure mieux dépeinte dans aucun animal : ce qui prouve bien que les châtiments raisonnables employés à propos, accompagnés de soins, de caresses et de bienfaits, peuvent assujettir et attacher à l'homme les animaux sauvages que nous croyons peu susceptibles d'éducation et de reconnaissance.

Les belettes ont l'odorat exquis; elles sentent de douze pas un petit morceau de viande gros comme un noyau de cerise et plié dans du papier.

La belette est très-vorace; elle mange de la viande jusqu'à ce qu'elle en soit remplie. Elle rend peu d'excréments; mais elle perd presque tout par la transpiration et par les urines, qui sont épaisses et puantes.

J'ai été singulièrement surpris de voir un jour ma belette, qui avait faim, rompre sa chaîne de fil d'archal, sauter sur moi, entrer dans ma poche, déchirer le petit paquet, et dévorer en un instant la viande que j'y avais cachée.

Ce petit animal, qui m'était si soumis, avait conservé d'ailleurs son caractère pétulant, cruel, et colérique pour tout autre que moi; il mordait sans discrétion tous ceux qui voulaient badiner avec lui. Les chats, ennemis de sa race, furent toujours l'objet de sa haine; il mordait au nez les gros mâtins qui venaient le sentir lorsqu'il était dans mes mains : alors il poussait un cri de colère et exhalait une odeur fétide qui faisait fuir tous les animaux, criant *chi, chi, chi, chi*. J'ai vu des brebis, des chèvres, des chevaux, reculer à cette odeur; et il est certain que quelques maisons voisines où il ne manquait pas de souris, ne furent plus incommodées de ces animaux, tant que ma belette vécut.

Les poussins, les rats et les oiseaux étaient surtout l'objet de sa cruauté. La belette observe leur allure, et s'élance ensuite prestement sur eux : elle se plaît à répandre le sang, dont elle se soûle; et, sans être fatiguée du carnage, elle tue dix ou douze poussins de suite, éloignant la mère par son odeur forte et désagréable qu'on sent à la distance de deux pas.

Ma belette dormait la moitié du jour et toute la nuit : elle cherchait dans mon cabinet un petit recoin à côté de moi ; mon mouchoir ou une poche était son lit. Elle se plaisait à dormir dans le sein; elle se repliait autour d'elle-même, dormait d'un sommeil profond, et n'était pas plus grande, dans cette attitude, d'une grosse noix du pays, de l'espèce des bombardes.

Lorsqu'elle était une fois endormie, je pouvais la déplier; tous ses muscles étaient alors relâchés et sans aucune tension : en la suspendant par la tête, tout son corps était flasque, se repliait et pouvait faire le jeu du pendule cinq à six fois avant que la belette s'éveillât, ce qui prouve la grande flexibilité de l'épine du dos de cet animal.

Ma belette avait un goût décidé pour le badinage, les agaceries, les caresses et le chatouillement; elle s'étendait alors sur le dos ou sur le ventre, se ruait et mordait tout doucement, comme les jeunes chiens qui badinent. Elle avait même appris une sorte de danse ; et lorsque je frappais avec les doigts sur une table, elle tournait autour de la main, se levait droite, allait par sauts et par bonds, faisant entendre quelques murmures de joie; mais bientôt fatiguée, elle se laissait aller au sommeil et dormait presque dans l'instant.

La belette dort repliée autour d'elle-même comme un peloton, la tête entre les deux jambes de derrière : le museau sort alors un peu au dehors, ce qui facilite la respiration ; cependant, lorsqu'elle n'est pas couchée à son aise, elle dort dans une autre posture, la tête couchée sur son lit de repos ; mais elle se plait et dort bien plus longtemps lorsqu'elle peut se plier en peloton; il faut pour cela qu'elle ait une place commode. Elle avait pris l'habitude de se glisser sous mes draps, de chercher un des points du matelas qui forme un enfoncement, et d'y dormir des six heures entières.

La belette est très-rusée : l'ayant fouettée pour avoir fait ses ordures sur mes papiers, contre son usage, elle vint dormir auprès de moi sur ma table; la crainte l'éveilla souvent au moindre bruit : elle ne changea pas de place; mais elle observa, les yeux ouverts, ma démarche, faisant semblant de dormir. Elle connaissait parfaitement le ton de caresse ou de menace, et j'ai été souvent surpris de trouver tant d'intelligence dans une bête si petite dans l'ordre des quadrupèdes.

Les phénomènes que nous présente la belette sont parfaitement expliqués. La belette a l'épine du dos très-flexible ; elle se fourre dans des trous de sept lignes de largeur; elle se plie et replie en tous sens; son poil ou plutôt sa belle soie est très-fine et très-souple; une langue très-large pour le corps saisit toutes les surfaces plates, saillantes et rentrantes; elle aime, à lécher; ses pattes sont larges et point racornies, courtes : le sens du toucher étant ainsi répandu dans tout le corps de la bête, elle a appris à s'en servir, ce qui motive le jugement que nous portons de son intelligence. Ce sens est d'ailleurs très-bien servi par ceux de l'odorat et de la vue.

Lorsque j'oubliais de lui donner à manger, elle se levait de nuit, et se rendait d'une maison à une autre à Antragues, où elle mangeait chaque jour. Elle allait par les chemins les plus courts, descendant d'abord dans

un balcon et dans la rue, descendant encore et montant plusieurs marches, entrant dans une basse-cour, passant à travers des amas de feuilles sèches de châtaigniers, de trois pieds de hauteur, pour prendre le plus court chemin; ce qui fait voir que l'odorat guide cet animal. Elle passait ensuite dans la cuisine, où elle mangeait à l'aise, après avoir fait un chemin de deux cents pas.

Le mâle est très-libertin : je l'ai vu se satisfaire sur un autre mâle mort et empaillé; mille caresses et murmures de joie et de désir l'animaient : en sentant mes mains qui avaient touché ce cadavre, il reconnut une odeur qui lui plaisait si fort, qu'il restait immobile pour la savourer à son aise.

Ma belette bâillait souvent; elle se levait, après avoir dormi, en tiraillant ses membres et soulevant le dos en arc. Elle léchait l'eau en buvant; sa langue était âpre et hérisée de pointes. Elle ronflait quelquefois en dormant, et avait communiqué son odeur forte et désagréable à une petite cage où elle avait son lit : son petit matelas était aussi puant qu'elle-même dans l'état de colère.

Ma belette souffrait impatiemment d'être renfermée dans sa cage, et elle aimait la compagnie et les caresses; elle avait rongé à différentes reprises quatre petits bâtons, pour se faire une issue pour sortir de sa prison.

Cet animal aime extrêmement la propreté; sa robe est toujours luisante.

En faisant observer un certain régime à ces bêtes, on peut tempérer l'odeur forte qu'elles exhalent, et leur affreuse puanteur lorsqu'elles sont en colère. Le laitage adoucit beaucoup leurs humeurs, de même que le régime végétal.

Les belettes ont les yeux étincelants et lumineux : mais cette lumière n'est point propre à cet animal, elle n'est point électrique et ne réside pas dans l'organe de la vue; ce n'est qu'une simple réflexion de lumière qui a lieu toutes les fois que l'œil de l'observateur est placé entre la lumière et les yeux de la belette, ou qu'une bougie se trouve entre les yeux de l'observateur et de l'animal. Ce phénomène est commun à un grand nombre de quadrupèdes et à quelques serpents; et cette cause est prouvée par les expériences que j'ai lues, en 1780, à l'académie des Sciences, sur les yeux des chats, etc.

Les observations de M. de Buffon, la description anatomique de M. Daubenton, la lettre de M. Giély (voyez ci-dessus), et le présent détail, forment l'histoire complète de la belette. M. de Buffon dit, voyez ci-dessus, page 56, que ces animaux ne s'apprivoisent pas et demeurent sauvages dans des cages de fer : je sais par expérience que cela est vrai lorsque les belettes sont prises vieilles, ou même à l'âge de trois ou quatre mois. Pour donner aux belettes l'éducation dont elles sont susceptibles, et leur faire goûter la domesticité, il faut les prendre jeunes et lorsqu'elles ne peuvent s'enfuir : on fut obligé de couper les quatre dents canines de celle qu'on m'apporta à Antragues, et de la châtier souvent pour fléchir son caractère.

On voit, d'après tout ce que j'ai dit sur cet animal, que, quelque petit

qu'il soit, c'est un de ceux que la nature a le moins négligés. Dans l'état sauvage, c'est le tigre des petits individus. Il se garantit, par son agilité, des quadrupèdes plus grands que lui; il est bien servi par l'oreille et par la vue. Il est pourvu d'armes offensives dont il fait usage en peu de temps, avec une sorte de discernement : il aime le sang et le carnage, et se plaît à la destruction sans qu'il ait même besoin de satisfaire son appétit.

En état de domesticité, ses sens se perfectionnent et ses mœurs s'adoucissent par le châtiment. La belette devient susceptible d'amitié, de reconnaissance et de crainte; elle s'attache à celui qui la nourrit, qu'elle reconnaît à l'odorat et à la simple vue. Elle est rusé et libertine à l'excès; elle aime les caresses, le repos et le sommeil; elle est gourmande et si vorace, qu'elle pèse jusqu'à un cinquième de plus après son repas. Sa vue est perçante, son oreille bonne, l'odorat est exquis, le sens du toucher est répandu dans tout son corps, et la flexibilité de ce petit corps menu et long favorise infiniment la bonté de ce sens en lui-même. Tous ces phénomènes tiennent à l'état de ses sens qui sont achevés et parfaits.

Ces observations sur les habitudes de la belette en domesticité s'accordent parfaitement avec celles que mademoiselle de Laistre a faites sur cet animal, et qu'elle a bien voulu me communiquer par une lettre datée de Brienne, le 6 décembre 1782.

« Le hasard, dit mademoiselle de Laistre, m'a procuré une jeune belette de la petite espèce. Sollicitée par quelqu'un à qui elle faisait pitié, et sa faiblesse m'en inspirant, je lui donnai mes soins. Les deux premiers jours, je la nourris de lait chaud; mais jugeant qu'il lui fallait des aliments qui eussent plus de consistance, je lui présentai de la viande crue, qu'elle mangea avec plaisir : depuis elle a vécu de bœuf, de veau ou de mouton indifféremment, et s'est privée au point qu'il n'y a point de chien plus familier.

« J'ose vous assurer que ce petit animal ne préfère pas la victuaille corrompue; il ne se soucie pas même de celle qui est hâlée ; c'est toujours la plus fraiche qu'il choisit : à la vérité, il mange avec avidité, et s'éloigne; mais souvent aussi il mange dans main et sur mes genoux; il préfère même de prendre les morceaux de ma main. Il aime beaucoup le lait : je lui en présente dans un vase, il se met auprès et me regarde; je lui verse peu à peu dans ma main,, il en boit beaucoup; mais si je n'ai pas cette complaisance, à peine en goûte-t-il. Lorsqu'il est rassasié, il va ordinairement dormir; mais il fait des repas plus légers, qui ne troublent point ses plaisirs. Ma chambre est l'endroit qu'il habite. Par des parfums, j'ai trouvé moyen de chasser son odeur : c'est dans un de mes matelas, où il a trouvé moyen de s'introduire par un défaut de la couverture, qu'il dort pendant le jour; la nuit, je le mets dans une boite grillée; toujours il y entre avec peine et en sort avec joie. Si on lui donne la liberté avant que je sois levée, après mille gentillesses qu'il fait sur mon lit, il y entre et vient dormir dans ma main ou sur mon sein. Suis-je levée la première, pendant une grande demi-heure, il me fait des caresses, se joue avec mes doigts comme un jeune chien, saute

sur ma tête, sur mon cou, tourne autour de mes bras, de mon corps, avec une légèreté et des agréments que je n'ai vus à aucun quadrupède. Je lui présente les mains à plus de trois pieds, il saute dedans sans jamais manquer. Il a beaucoup de finesse et singulièrement de ruses pour venir à ses fins, et semble ne vouloir faire ce qu'on lui défend que pour agacer : dès que vous ne le regardez plus, sa volonté cesse. Comme il ne semble jouer que pour plaire, seul il ne joue jamais; et à chaque saut qu'il fait, à chaque fois qu'il tourne, il regarde si vous l'examinez : si vous cessez, il va dormir. Dans le temps qu'il est le plus endormi, le réveillez-vous, il entre en gaieté, agace et joue avec autant de grâce que si on ne l'eût pas éveillé : il ne montre d'humeur que lorsqu'on l'enferme ou qu'on le contrarie trop longtemps; et par de petits grognements, très-différents l'un de l'autre, il montra sa joie et son humeur.

« Au milieu de vingt personnes, ce petit animal distingue ma voix, cherche à me voir, et saute par-dessus tout le monde pour venir à moi; son jeu avec moi est plus gai, ses caresses sont plus pressantes; avec ses deux petites pattes, il me flatte le menton avec des grâces et une joie qui peignent le plaisir. Je suis la seule qu'il caresse de cette manière; mille autres petites préférences me prouvent qu'il m'est réellement attaché. Lorsqu'il me voit habiller pour sortir, il ne me quitte pas : quand avec peine je m'en suis débarrassée, j'ai un petit meuble près ma porte, il va s'y cacher; et lorsque je passe, il saute si adroitement sur moi, que souvent je ne m'en aperçois pas.

« Il semble beaucoup tenir de l'écureuil par la vivacité, la souplesse, la voix, le petit grognement. Pendant les nuits d'été, il criait en courant, et était en mouvement presque toute la nuit : depuis qu'il fait froid, je ne l'ai point entendu. Quelquefois le jour, sur mon lit, lorsqu'il fait soleil, il tourne, se retourne, se culbute, et grogne pendant quelques instants. Son penchant à boire dans ma main où je mets très-peu de lait à la fois, et qu'il boit toujours en prenant les petites gouttes et les bords où il y en a le moins, semblerait annoncer qu'il boit de la rosée. Rarement il boit de l'eau, et ce n'est qu'au grand besoin, et à défaut de lait; alors il ne fait que rafraîchir sa langue une fois ou deux : il paraît même craindre l'eau. Pendant les chaleurs, il s'épluchait beaucoup : je lui fis présenter de l'eau dans une assiette, je l'agaçai pour l'y faire entrer; jamais je n'y pus réussir. Je fis mouiller un linge et le mis près de lui; il se roula dedans avec une joie extrême. Une singularité de ce charmant animal est sa curiosité; je ne puis ouvrir une armoire, une boîte, regarder un papier, qu'il ne vienne regarder avec moi. Si, pour me contrarier, il s'écarte ou entre dans quelques endroits où je crains de le voir, je prends un papier ou un livre que je regarde avec attention; aussitôt il accourt sur ma main et parcourt ce que je tiens avec un air de satisfaire sa curiosité. J'observerai encore qu'il joue avec un jeune chat et un jeune chien, l'un et l'autre déjà gros, se met autour de leur cou, de leurs pattes, sur leur dos, sans qu'ils se fassent de mal, etc. »

L'HERMINE,

OU LE ROSELET.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (CUVIER.)

La belette à queue noire s'appelle hermine et roselet; hermine lorsqu'elle est blanche, roselet lorsqu'elle est rousse ou jaunâtre. Quoique moins commune que la belette ordinaire, on ne laisse pas d'en trouver beaucoup, surtout dans les anciennes forêts, et quelquefois pendant l'hiver dans les champs voisins des bois. Il est aisé de la distinguer en tout temps de la belette commune, parce qu'elle a toujours le bout de la queue d'un noir foncé, le bord des oreilles et l'extrémité des pieds blancs.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons déjà dit de cet animal; nous observerons seulement que, comme d'ordinaire l'hermine change de couleur en hiver, il y a toute apparence que celle dont il parle, et que nous avions encore au mois d'avril 1758, serait devenue blanche, et telle qu'elle était l'année passée lorsqu'on la prit au 1er mars 1757, si elle fût demeurée libre; mais comme elle a été enfermée depuis ce temps dans une cage de fer, qu'elle se frotte continuellement contre les barreaux, et que d'ailleurs elle n'a pas essuyé toute la rigueur du froid, ayant toujours été à l'abri sous une arcade contre un mur, il n'est pas surprenant qu'elle ait gardé son poil d'été. Elle est toujours extrêmement sauvage; elle n'a rien perdu de sa mauvaise odeur : à cela près, c'est un joli petit animal, les yeux vifs, la physionomie fine, et les mouvements si prompts, qu'il n'est pas possible de les suivre de l'œil. On l'a toujours nourrie avec des œufs et de la viande, mais elle la laisse corrompre avant que d'y toucher; elle n'a jamais voulu manger du miel, qu'après avoir été privée pendant trois jours de toute autre nourriture, et elle est morte après en avoir mangé. La peau de cet animal est précieuse; tout le monde connaît les fourrures d'hermine; elles sont bien plus belles et d'un blanc plus mat que celles du lapin blanc; mais elles jaunissent avec le temps, et même les hermines de ce climat ont toujours une légère teinte de jaune.

Les hermines sont très-communes dans tout le Nord, surtout en Russie, en Norwége, en Laponie; elles y sont, comme ailleurs, rousses en été, et blanche en hiver; elles se nourrissent de petits-gris, et d'une espèce de rats dont nous parlerons dans la suite de cet ouvrage, et qui est très-abondante en Norwége et en Laponie. Les hermines sont rares dans les pays tempérés,

et ne se trouvent point dans les pays chauds. L'animal du Cap de Bonne-Espérance, que Kolbe appelle hermine, et duquel il dit que la chair est saine et agréable au palais, n'est point une hermine, ni même rien d'approchant. Les belettes de Cayenne, dont parle M. Barrère, et les hermines grises de la Tartarie orientale et du nord de la Chine, dont il est fait mention par quelques voyageurs, sont aussi des animaux différents de nos belettes et de nos hermines.

LE PÉROUASCA.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

Il y a encore en Russie et en Pologne, surtout en Volhynie, un animal appelé par les Russes *perewiaska*, et par les Polonais, *perzewiaska*, nom qu'on peut rendre par la dénomination de *belette à ceintures* (*mustela præcincta*), comme le dit Rzaczynski : cet animal est plus petit que le putois; il est couvert d'un poil blanchâtre, rayé transversalement de plusieurs lignes d'un jaune roux, qui semblent lui faire autant de ceintures; il demeure dans les bois et se creuse un terrier. Sa peau est recherchée et fait une jolie fourrure.

L'ÉCUREUIL.

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

L'écureuil est un joli petit animal qui n'est qu'à demi sauvage, et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence même de ses mœurs, mériterait d'être épargné : il n'est ni carnassier, ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelquefois des oiseaux; sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes,


LE RAT L'ECUREUIL.


LE MULOT. LA SOURIS.

AE Delavau & Cie Bruxelles

des noisettes, de la faine et du gland. Il est propre, leste, vif, très-alerte, très-éveillé, très-industrieux; il a les yeux pleins de feu, la physionomie fine, le corps nerveux, les membres très dispos : sa jolie figure est encore rehaussée, parée par une belle queue en forme de panache, qu'il relève jusque dessus sa tête, et sous laquelle il se met à l'ombre; le dessous de son corps est garni d'un appareil tout aussi remarquable, et qui annonce de grandes facultés pour l'exercice de la génération. Il est, pour ainsi dire, moins quadrupède que les autres; il se tient ordinairement assis presque debout, et se sert de ses pieds de devant, comme d'une main, pour porter à sa bouche. Au lieu de se cacher sous terre, il est toujours en l'air, il approche des oiseaux par sa légèreté; il demeure comme eux sur la cime des arbres, parcourent les forêts en sautant de l'un à l'autre, y fait aussi son nid, cueille les graines, boit la rosée, et ne descend à terre que quand les arbres sont agités par la violence des vents. On ne le trouve point dans les champs, dans les lieux découverts, dans les pays de plaine; il n'approche jamais des habitations; il ne reste point dans les taillis, mais dans les bois de hauteur, sur les vieux arbres des plus belles futaies. Il craint l'eau plus encore que la terre, et l'on assure que, lorsqu'il faut la passer, il se sert d'une écorce pour vaisseau, et de sa queue pour voile et pour gouvernail. Il ne s'engourdit pas comme le loir pendant l'hiver; il est en tout temps très-éveillé; et, pour peu que l'on touche au pied de l'arbre sur lequel il repose, il sort de sa petite bauge, fuit sur un autre arbre, ou se cache à l'abri d'une branche. Il ramasse des noisettes pendant l'été, en remplit les troncs, les fentes des vieux arbres, et a recours en hiver à sa provision; il les cherche aussi sous la neige, qu'il détourne en grattant. Il a la voix éclatante, et plus perçante encore que celle de la fouine; il a de plus un murmure à bouche fermée, un petit grognement de mécontentement qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite. Il est trop léger pour marcher; il va ordinairement par petits sauts et quelquefois par bonds; il a les ongles si pointus et les mouvements si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est fort lisse.

On entend les écureuils, pendent les belles nuits d'été, crier en courant sur les arbres les uns après les autres; ils semblent craindre l'ardeur du soleil; ils demeurent pendant le jour à l'abri dans leur domicile, d'où ils sortent le soir pour s'exercer, jouer, faire l'amour et manger. Ce domicile est propre, chaud et impénétrable à la pluie : c'est ordinairement sur l'enfourchure d'un arbre qu'ils l'établissent; ils commencent par transporter des bûchettes qu'ils mêlent, qu'ils entrelacent avec de la mousse; ils la serrent ensuite, ils la foulent, et donnent assez de capacité et de solidité à leur ouvrage, pour y être à l'aise et en sûreté avec leurs petits : il n'y a qu'une ouverture vers le haut, juste, étroite, et qui suffit à peine pour passer : au-dessus de l'ouverture est une espèce de couvert en cône qui met le tout à l'abri, et fait que la pluie s'écoule par les côtés et ne pénètre pas. Ils produisent ordinairement trois ou quatre petits; ils entrent en amour au printemps, et mettent bas au mois de mai ou au commencement de juin. Ils

muent au sortir de l'hiver; le poil nouveau est plus roux que celui qui tombe. Ils se peignent, ils se polissent avec les mains et les dents; ils sont propres; ils n'ont aucune mauvaise odeur; leur chair est assez bonne à manger. Le poil de la queue sert à faire des pinceaux; mais leur peau ne fait pas une bonne fourrure.

Il y a beaucoup d'espèces voisines de celle de l'écureuil, et peu de variétés dans l'espèce même; il s'en trouve quelques-uns de cendrés, tous les autres sont roux. Les petits-gris, qui sont d'une espèce différente, demeurent toujours gris. Et sans citer les écureuils volants, qui sont bien différents des autres, l'écureuil blond de Cambaye, qui est fort petit et qui a la queue semblable à l'écureuil d'Europe; celui de Madagascar, nommé tsitsihi, qui est gris, et qui n'est, dit Flaccourt, ni beau ni bon à apprivoiser; l'écureuil blanc de Siam, l'écureuil gris un peu tacheté de Bengale, l'écureuil rayé du Canada, l'écureuil noir, le grand écureuil gris de Virginie, l'écureuil de la Nouvelle-Espagne à raies blanches, l'écureuil blanc de Sibérie, l'écureuil varié ou le *mus ponticus*, le petit écureuil d'Amérique, celui du Brésil, celui de Barbarie, le rat palmiste, etc., forment autant d'espèces distinctes et séparées.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'ÉCUREUIL.

Les écureuils sont plutôt des animaux originaires des terres du Nord, que des contrées tempérées; car ils sont si abondants en Sibérie qu'on en vend les peaux par milliers. Les Sibériens, à ce que dit M. Gmelin, les prennent avec des espèces de trappes, faites à peu près comme des quatre en chiffre, dans lesquelles on met pour appât un morceau de poisson fumé; et on tend ces trappes sur les arbres.

Nous avons déjà parlé des écureuils noirs, qui se trouvent en Amérique. M. Aubry, curé de Saint-Louis, a dans son cabinet un écureuil qui lui a été envoyé de la Martinique, qui est tout noir : ses oreilles n'ont presque point de poil, ou du moins n'ont qu'un petit poil très-court : ce qui les distingue des autres écureuils.

M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, dit qu'il n'y a à la Guiane qu'une seule espèce d'écureuil; qu'il se tient dans les bois; que son poil est rougeâtre, et qu'il n'est pas plus grand que le rat d'Europe; qu'il vit de graines de *maripa*, d'*aouara*, de *camana*, etc.; qu'il fait ses petits dans des trous d'arbre, au nombre de deux; qu'il mord comme le rat, et que cependant il s'apprivoise aisément; que son cri est un petit sifflement; qu'on le voit toujours seul, sautant de branche en branche sur les arbres.

Je ne suis pas bien assuré que cet animal de la Guiane, dont parle M. de

la Borde, soit un véritable écureuil, parce que ces animaux, en général, ne se trouvent guère dans les climats très-chauds, tels que celui de la Guiane. Leur espèce est, au contraire, fort nombreuse et très-variée dans les contrées tempérées et froides de l'un et de l'autre continent.

« On trouve, dit M. Kalm, plusieurs espèces d'écureuils en Pensylvanie, « et l'on élève de préférence la petite espèce (l'écureuil de terre), parce « qu'il est le plus joli, quoique assez difficile à apprivoiser. Les grands écu- « reuils font beaucoup de dommage dans les plantations, mais ils montent « sur les épis et les coupent en deux pour en manger la moelle. Ils arrivent « quelquefois par centaines dans un champ, et le détruisent souvent dans « une seule nuit. On a mis leur vie à prix pour tâcher de les détruire. On « mange leur chair; mais on fait peu de cas de la peau... Les écureuils gris « sont fort communs en Pensylvanie et dans plusieurs autres parties de l'A- « mérique septentrionale. Ils ressemblent à ceux de Suède pour la forme; « mais en été et en hiver, ils conservent leur poil gris, et ils sont aussi un « peu plus gros. Ces écureuils font leurs nids dans des arbres creux, avec « de la mousse et de la paille. Ils se nourrissent des fruits des bois; mais ils « préfèrent le maïs. Ils se font des provisions pour l'hiver, et se tiennent « dans leur magasin dans le temps des grands froids. Non-seulement ces « animaux font beaucoup de tort au maïs, mais encore aux chênes, dont ils « coupent la fleur dès qu'elle vient à paraître; en sorte que ces arbres rap- « portent très-peu de gland... On prétend qu'ils sont actuellement plus « nombreux qu'autrefois dans les campagnes de la Pensylvanie, et qu'ils se « sont multipliés à mesure qu'on a augmenté les plantations de maïs, dont « ils font leur principale nourriture. »

LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE.

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

M. L'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, conservait dans son cabinet un petit-gris de Sibérie, qui diffère assez du petit-gris des autres contrées septentrionales pour que nous puissions présumer qu'ils forment deux espèces distinctes. Celui-ci a de longs poils aux oreilles, la robe d'un gris clair, et la queue blanche et assez courte; au lieu que l'autre petit-gris a les oreilles nues, le dessus du corps et les flancs d'un gris cendré, et la queue de cette

même couleur. Il est aussi un peu plus grand et plus épais de corps, et il a la queue considérablement plus longue que le petit-gris de Sibérie, dont voici les dimensions et la description.

	p.	p.	l.
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite.	0	9	9
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	2	2
Longueur des oreilles.	0	0	7
Longueur du tronçon de la queue.	0	5	11
Longueur des plus grands ongles des pieds de devant.	0	0	4
Longueur des plus grands ongles des pieds de derrière.	0	0	3

Le poil de ce joli petit animal a neuf lignes de longueur; il est d'un gris argenté à la superficie, et d'un gris foncé à la racine, ce qui donne à cette fourrure un coup d'œil gris de perle jaspé; cette couleur s'étend sur le dessus du corps, la tête, les flancs, les jambes et le commencement de la queue. Tout le dessus du corps, à commencer de la mâchoire, est d'un beau blanc; le dessus du museau est gris, mais le front, le sommet de la tête et les côtés des joues jusqu'aux oreilles, sont mêlés d'une légère teinte de roux, qui devient plus sensible au-dessus des yeux et de la mâchoire inférieure. Le dedans des oreilles est garni d'un poil plus gris que celui du corps; le tour et le dessus des oreilles portent de grands poils roux, qui forment une espèce de bouquet d'un pouce quatre ou cinq lignes de longueur. La face externe de la moitié des jambes de devant est d'un fauve mêlé de gris cendré; la face interne est d'un blanc mêlé d'un peu de fauve; les jambes de derrière, depuis le jarret et les quatre pieds, sont d'un brun mélangé de roux. Les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière en ont cinq. Les poils de la queue ont vingt et une lignes de longueur, et ceux qui la terminent à l'extrémité ont jusqu'à deux pouces : cette queue blanche, avec de si longs poils, paraît très-différente de celle de l'autre petit-gris.

LE GRAND ÉCUREUIL.

DE LA CÔTE DE MALABAR.

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

Cet écureuil, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, est bien différent des nôtres par la grandeur et les couleurs du corps. Il a la queue aussi longue que le corps, qui a quinze pouces six lignes depuis le bout du

museau jusqu'à l'origine de la queue, dix-sept pouces huit lignes suivant la courbure du corps, et les poils qui couvrent les oreilles ont une disposition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'est un géant.

	p.	p.	l.
Sa tête, du bout du nez à l'occiput, a.	0	3	2
Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil	0	1	6
De l'angle postérieur de l'œil à l'oreille	0	1	0

La face supérieure de la tête est d'un brun marron, et forme une grande tache qui s'étend depuis le front jusqu'au milieu du nez : les autres parties de la tête sont couvertes d'un beau jaune orangé, et sur l'extrémité du nez cette couleur n'est que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne aussi autour des yeux et sur les joues.

	p.	p.	l.
Les moustaches sont noires, et les plus longs poils ont de longueur. . .	0	2	10
Il y a aussi près des tempes des poils longs de.	0	1	9

Les oreilles sont couvertes d'un poil très-touffu et peu long qui fait la houppe ; ces poils, qui ont huit lignes de longueur, se présentent comme une brosse dont on aurait coupé les extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi que la bande qui prend de l'oreille sur la joue en arrière, et tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles prend une bande blanche, inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête et du cou ; de l'occiput prend une pointe très-noire qui tranche sur le cou, les bras, et s'étend aux épaules sur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps et les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, et s'étend sur le train de derrière, les cuisses et la queue.

Le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre et des cuisses, est blanc jaunâtre, ainsi que les jambes et les pieds de devant; mais cette couleur est plus orangée sous le ventre et les pieds de derrière. La queue a quinze pouces six lignes de longueur, et elle est couverte de longs poils très-noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

Au reste, cet écureuil ressemble à notre écureil par toutes les formes du corps, de la tête et des membres ; la seule différence remarquable est dans la queue et dans le poil qui couvre les oreilles.

L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR.

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (CUVIER.)

On connait à Madagascar un gros écureuil qui ressemble par la forme de la tête et du corps, et par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil, et par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite; tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. De même, la tête, mesurée du bout du museau à l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces. Ainsi cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe et d'Amérique. D'ailleurs son poil est d'un noir foncé : cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps, ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière et des quatre pieds. Les joues, le dessus du cou, la poitrine et les faces internes des jambes de devant sont d'un blanc jaunâtre; le ventre et la face internes des cuisses sont d'un brun mêlé d'un peu de jaune; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue et plus longue que le corps, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuils. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes sans compter la longueur du poil, qui l'allonge encore de deux pouces; il forme sur les côtés de la queue un panache qui la fait paraitre plate dans son milieu.

LES GUERLINGUETS.

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (CUVIER.)

Il y a deux espèces ou variétés constantes de ces petits animaux à la Guiane, où on leur donne ce nom. La première, sous le nom de *grand guerlinguet* *,

* Écureuil de la Guiane.

est de plus du double plus grande que la seconde, que nous appelons *petit guerlinguet* *. Toutes deux nous ont été données par M. Sonnini de Manoncourt, et nous avons reconnu que ce sont les mêmes animaux dont M. de la Borde nous avait parlé sous le nom d'*écureuil :* j'en ai fait mention. J'ai eu raison de dire que je n'étais pas assuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne se trouvent point dans les climats très-chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune espèce de vrais écureuils à la Guiane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet* ressemble à la vérité à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents et par l'habitude de relever la queue sur le dos; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue et moins touffue; et en général son corps n'a pas la forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite espèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande qu'en ce qu'elle est plus de deux fois plus petite, est encore plus éloignée de celle de notre écureuil; on a même donné à ce petit animal un autre nom, car on l'appelle le *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'est pas en effet plus gros qu'un autre rat. L'autre guerlinguet est à peu près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long et moins roux; et le petit guerlinguet a le poil encore plus court, et la queue moins fournie que le premier : tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très-lestement sur les arbres, où néanmoins ils ne se tiennent pas constamment, car on les voit souvent courir à terre.

Voici la description de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles, comme les écureuils; sa queue ne forme pas un panache, et il est plus petit, n'ayant que sept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue; tandis que l'écureuil de nos bois à huit pouces six lignes. Le poil est d'un brun minime à la racine, et d'un roux foncé à l'extrémité; il n'a que quatre lignes de longueur ; il est d'un brun marron sur la tête, le corps, l'extérieur des jambes et la queue, et d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des jambes. Il y a même du gris et du blanc jaunâtre sous la mâchoire et le cou; mais le roux pâle domine sur la poitrine et sur une partie du ventre, et cette couleur orangée du poil est mêlée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires et longues d'un pouce neuf lignes. La queue est aussi longue que le corps entier, ayant sept pouces cinq lignes; ainsi elle est plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe; elle est plus plate que ronde et d'une grosseur presque égale dans toute sa longueur : le poil qui la couvre est long de dix à onze lignes, et elle est comme rayée de bandes indécises de brun et de fauve; l'extrémité en est terminée par des poils noirs. Il y a aussi sur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faisceau de sept ou huit poils noirs qui ont sept lignes de longueur, et ce caractère ne se trouve pas dans nos écureuils.

* Écureuil nain.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui, n'ayant que trois pouces trois lignes de long, est bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reste, ces deux animaux se ressemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps et des membres : seulement, le poil du petit guerlinguet est moins brun; le corps, les jambes et la queue sont nuancés d'olivâtre et de cendré, parceque le poil, qui n'a que deux lignes de longueur, est brun cendré à la racine, et fauve à son extrémité. Le fauve foncé domine sur la tête, sur le bas-ventre et sur la face interne des cuisses; les oreilles sont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet sont nues. Les moustaches sont noires et composées de poils assez souples, dont les plus longs ont jusqu'à treize lignes; les jambes et les pieds sont couverts d'un petit poil fauve; les ongles, qui sont noirâtres, sont larges à leur origine et crochus à leur extrémité, à peu près comme ceux des chats. La poitrine et le haut du ventre sont d'un gris de souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces mêmes parties sont d'un roux pâle et blanchâtre. Les poils de la queue sont mélangés de brun et de fauve; les testicules de ce petit guerlinguet étaient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fussent, dans le grand guerlinguet, de la même grosseur que dans nos écureuils.

LE RAT.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Descendant par degrés du grand au petit, du fort au faible, nous trouverons que la nature a su tout compenser; qu'uniquement attentive à la conservation de chaque espèce, elle fait profusion d'individus, et se soutient par le nombre dans toutes celles qu'elle a réduites au petit, ou qu'elle a laissées sans forces, sans armes et sans courage : non-seulement elle a voulu que ces espèces inférieures fussent en état de résister ou durer par le nombre, mais il semble qu'elle ait en même temps donné des suppléments à chacune, en multipliant les espèces voisines. Le rat, la souris, le mulot, le rat d'eau, le campagnol, le loir, le lérot, le muscardin, la musaraigne, beaucoup d'autres, que je ne cite point parce qu'ils sont étrangers à notre climat, forment autant d'espèces distinctes et séparées, mais assez peu différentes pour pouvoir en quelque sorte se suppléer et faire que, si l'une d'entre elles

venait à manquer, le vide en ce genre serait à peine sensible : c'est ce grand nombre d'espèces voisines qui a donné l'idée des genres aux naturalistes; idée que l'on ne peut employer qu'en ce sens, lorsqu'on ne voit les objets qu'en gros, mais qui s'évanouit dès qu'on l'applique à la réalité, et qu'on vient à considérer la nature en détail.

Les hommes ont commencé par donner différents noms aux choses qui leur ont paru distinctement différentes, et en même temps ils ont fait des dénominations générales pour tout ce qui leur paraissait à peu près semblable. Chez les peuples grossiers et dans toutes les langues naissantes, il n'y a presque que des noms généraux, c'est-à-dire des expressions vagues et informes de choses du même ordre, et cependant très-différentes entre elles : un chêne, un hêtre, un tilleul, un sapin, un if, un pin, n'auront d'abord eu d'autre nom que celui d'*arbre;* ensuite le chêne, le hêtre, le tilleul se seront tous trois appelés *chênes*, lorsqu'on les aura distingués du sapin, du pin, de l'if, qui tous trois se seront appelés *sapin*. Les noms particuliers ne sont venus qu'à la suite de la comparaison et de l'examen détaillé qu'on a fait de chaque espèce de choses. On a augmenté le nombre de ces noms à mesure qu'on a plus étudié et mieux connu la nature : plus on l'examinera, plus on la comparera, plus il y aura de noms propres et de dénominations particulières. Lorsqu'on nous la présente donc aujourd'hui par des dénominations générales, c'est-à-dire par des genres, c'est nous renvoyer à l'ABC de toute connaissance, et rappeler les ténèbres de l'enfance des hommes : l'ignorance a fait les genres, la science a fait et fera les noms propres, et nous ne craindrons pas d'augmenter le nombre des dénominations particulières, toutes les fois que nous voudrons désigner des espèces différentes.

L'on a compris et confondu sous ce nom générique de rat, plusieurs espèces de petits animaux : nous ne donnerons ce nom qu'au rat commun, qui est noirâtre et qui habite dans les maisons : chacune des autres espèces aura sa dénomination particulière, parce que ne se mêlant point ensemble, chacune est différente de toutes les autres. Le rat est assez connu par l'incommodité qu'il nous cause : il habite ordinairement les greniers où l'on serre les fruits, et de là descend et se répand dans la maison. Il est carnassier et même omnivore ; il semble seulement préférer les choses dures aux plus tendres; il ronge la laine, les étoffes, les meubles, perce les bois, fait des trous dans les murs, et se loge dans l'épaisseur des planchers, dans les vides de la charpente ou de la boiserie; il en sort pour chercher sa subsistance, et souvent il y transporte tout ce qu'il peut traîner; il y fait même quelquefois magasin, surtout lorsqu'il a des petits. Il produit plusieurs fois par an, presque toujours en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six. Il cherche les lieux chauds, et se niche en hiver auprès des cheminées, ou dans le foin, dans la paille. Malgré les chats, le poison, les piéges, les appâts, ces animaux pullulent si fort qu'ils causent souvent de grands dommages; c'est surtout dans les vieilles maisons à la campagne, où l'on garde du blé dans les greniers, et où le voisinage des granges et des magasins à

foin facilite leur retraite et leur multiplication, qu'ils sont en si grand nombre qu'on serait obligé de démeubler, de déserter, s'ils ne se détruisaient eux-mêmes : mais nous avons vu par expérience qu'ils se tuent, qu'ils se mangent entre eux, pour peu que la faim les presse ; en sorte que quand il y a disette à cause du trop grand nombre, les plus forts se jettent sur les plus faibles, leur ouvrent la tête et mangent d'abord la cervelle, et ensuite le reste du cadavre : le lendemain la guerre recommence, et dure ainsi jusqu'à la destruction du plus grand nombre; c'est par cette raison qu'il arrive ordinairement qu'après avoir été infesté de ces animaux pendant un temps, ils semblent souvent disparaître tout à coup, et quelquefois pour longtemps. Il en est de même des mulots, dont la pullulation prodigieuse n'est arrêtée que par les cruautés qu'ils exercent entre eux, dès que les vivres commencent à leur manquer. Aristote a attribué cette destruction subite à l'effet des pluies; mais les rats n'y sont point exposés, et les mulots savent s'en garantir, car les trous qu'ils habitent sous terre ne sont pas même humides.

Les rats sont aussi lascifs que voraces; ils glapissent dans leurs amours, et crient quand ils se battent. Ils préparent un lit à leurs petits, et leur apportent bientôt à manger : lorsqu'ils commencent à sortir de leur trou, la mère les veille, les défend, et se bat même contre les chats pour les sauver. Un gros rat est plus méchant, et presque aussi fort qu'un jeune chat; il a les dents de devant longues et fortes. Le chat mord mal, et comme il ne se sert guère que de ses griffes, il faut qu'il soit non-seulement vigoureux, mais aguerri. La belette, quoique plus petite, est un ennemi plus dangereux, et que le rat redoute parce qu'elle le suit dans son trou : le combat dure quelquefois longtemps; la force est au moins égale, mais l'emploi des armes est différent : le rat ne peut blesser qu'à plusieurs reprises et par les dents de devant, lesquelles sont plutôt faites pour ronger que pour mordre, et qui, étant posées à l'extrémité du levier de la mâchoire, ont peu de force; tandis que la belette mord de toute la mâchoire avec acharnement, et qu'au lieu de démordre, elle suce le sang de l'endroit entamé; aussi le rat succombe-t-il toujours.

On trouve des variétés dans cette espèce, comme dans toutes celles qui sont très-nombreuses en individus : outre les rats ordinaires, qui sont noirâtres, il y en a de bruns, de presque noirs, d'autre d'un gris plus blancs ou plus roux, et d'autres tout à fait blancs : ces rats blancs ont les yeux rouges comme le lapin blanc, la souris blanche, et comme tous les autres animaux qui sont tout à fait blancs. L'espèce entière, avec ses variétés, paraît être naturelle aux climats tempérés de notre continent, et s'est beaucoup plus répandue dans les pays chauds que dans les pays froids. Il n'y en avait point en Amérique, et ceux qui y sont aujourd'hui, et en très-grand nombre, y ont débarqué avec les Européens : ils multiplièrent d'abord si prodigieusement, qu'ils ont été pendant longtemps le fléau des colonies, où ils n'avaient guère d'autres ennemis que les grosses couleuvres qui les avalent tout vivants. Les navires les ont aussi portés aux Indes orientales, et dans toutes les îles de

l'Archipel Indien : il s'en trouve aussi beaucoup en Afrique. Dans le Nord, au contraire, ils ne se sont guère multipliés au-delà de la Suède; et ce qu'on appelle des rats en Norwége, en Laponie, etc., sont des animaux différents de nos rats.

PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DU RAT.

Dans les observations que M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer, il dit : que les rats, transportés d'Europe à l'Ile de France par les vaisseaux, s'y étaient multipliés au point qu'on prétend qu'ils firent quitter l'île aux Hollandais; les Français en ont diminué le nombre, quoiqu'il y en ait encore en très-grande quantité. Depuis quelque temps, ajoute M. de Querhoënt, un rat de l'Inde commence à s'y établir; il y a une odeur de musc des plus fortes, qui se répand aux environs des lieux qu'il habite, et l'on croit que, lorsqu'il passe dans un endroit où il y a du vin, il le fait aigrir. Il me paraît que ce rat de l'Inde, qui répand une odeur de musc, pourrait être le même rat que les Portugais ont appelé *cheroso*, ou rat odoriférant. La Boullaye-le-Gouz en a parlé.

« Il est dit-il, extrêmement petit; il est à peu près de la figure d'un furet; sa morsure est venimeuse : quand il entre dans une chambre, on le sent incontinent et on l'entend crier *kric, kric, kric.* »

Ce même rat se trouve aussi à Maduré, où on le nomme *rat de senteur*. Les voyageurs hollandais en ont fait mention; ils disent qu'il a le poil aussi fin que la taupe, mais seulement un peu moins noir.

DEUXIÈME ADDITION A L'ARTICLE DU RAT.

L'espèce du rat paraît exister dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes; car, suivant le récit des voyageurs, elle a été trouvée et reconnue partout, et même dans les pays nouvellement découverts. M. de Forster dit que le rat « se trouve dans les îles de la mer du Sud, et dans les terres de la Nouvelle-Zélande; qu'il y en a une prodigieuse quantité aux îles de la Société, et surtout à Taïti, où ils vivent des restes d'aliments que les naturels laissent dans leurs huttes, des fleurs et des casses de l'*erythrina corallodendrum*, de bananes et d'autres fruits, et, à ce défaut, d'excréments de toute sorte : leur hardiesse va jusqu'à mordre quelquefois les pieds des naturels endormis. Ils sont beaucoup plus rares aux Marquises

et aux îles des Amis, et on les voit rarement aux Nouvelles-Hébrides. »

Il est assez singulier qu'on ait trouvé les espèces de nos rats dans ces îles et terres de la mer du Sud, tandis que dans toute l'étendue du continent de l'Amérique ces mêmes espèces ne se sont pas trouvées, et que tous les rats qui existent actuellement dans ce nouveau continent y sont arrivés avec nos vaisseaux.

Suivant M. de Pagès, il y a, dans les déserts d'Arabie, une espèce de rat très-différente de toutes celles que nous connaissons.

« Leurs yeux, dit-il, sont vifs et grands, leurs moustaches, leur museau et le haut du front sont blancs, ainsi que le ventre, les pattes et le bout de la queue ; le reste du corps est jaune et d'un poil assez long et très-propre : la queue est médiocrement longue ; mais elle est grosse, de couleur jaune comme le corps, et terminée de blanc. Mes compagnons arabes mangeaient ces rats après les avoir tués à coups de bâton, qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse sur le chemin du quadrupède ou de l'oiseau qu'ils veulent attraper. »

LA SOURIS.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

La souris, beaucoup plus petite que le rat, est aussi plus nombreuse, plus commune et plus généralement répandue : elle a le même instinct, le même tempérament, le même naturel, et n'en diffère guère que par la faiblesse et par les habitudes qui l'accompagnent ; timide par nature, familière par nécessité, la peur ou le besoin font tous ses mouvements ; elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre ; elle ne s'en écarte guère, y rentre à la première alerte, ne va pas, comme le rat, de maisons en maisons, à moins qu'elle n'y soit forcée, fait aussi beaucoup moins de dégâts, a les mœurs plus douces, et s'apprivoise jusqu'à un certain point, mais sans s'attacher : comment aimer en effet ceux qui nous dressent des embûches ? Plus faible, elle a plus d'ennemis auxquels elle ne peut échapper, ou plutôt se soustraire que par son agilité, sa petitesse même. Les chouettes, tous les oiseaux de nuit, les chats, les fouines, les belettes, les rats même lui font la guerre ; on l'attire, on la leurre aisément par des appâts, on la détruit à milliers ; elle ne subsiste enfin que par son immense fécondité.

J'en ai vu qui avaient mis bas dans des souricières ; elles produisent

dans toutes les saisons, et plusieurs fois par an : les portées ordinaires sont de cinq ou six petits; en moins de quinze jours ils prennent assez de force et de croissance pour se disperser et aller chercher à vivre. Ainsi la durée de la vie de ces petits animaux est fort courte, puisque leur accroissement est si prompt; et cela augmente encore l'idée qu'on doit avoir de leur prodigieuse multiplication. Aristote dit, qu'ayant mis une souris pleine dans un vase à serrer du grain, il s'y trouva peu de temps après cent vingt souris, toutes issues de la même mère.

Ces petits animaux ne sont points laids; ils ont l'air vif et même assez fin: l'espèce d'horreur qu'on a pour eux n'est fondée que sur les petites surprises et sur l'incommodité qu'ils causent. Toutes les souris sont blanchâtres sous le ventre, et il y en a de blanches sur tout le corps; il y en a aussi de plus ou moins brunes, et de plus ou moins noires. L'espèce et généralement répandue en Europe, en Asie, en Afrique; mais on prétend qu'il n'y en avait point en Amérique, et que celles qui y sont actuellement, en grand nombre, viennent originairement de notre continent: ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il paraît que ce petit animal suit l'homme, et fuit les lieux inhabités, par l'appétit naturel qu'il a pour le pain, le fromage, le lard, l'huile, le beurre et les autres aliments que l'homme prépare pour lui-même.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA SOURIS.

Nous avons dit que les souris blanches aux yeux rouges n'étaient qu'une variété, une sorte de dégénération dans l'espèce de la souris. Cette variété se trouve, non-seulement dans nos climats tempérés, mais dans les contrées méridionales et septentrionales des deux continents.

« Les souris blanches aux yeux rouges, a dit Pontoppidan, ont été trouvées dans la petite ville de Molle ou *Roms-dallem*: mais on ne sait si elles y sont indigènes, ou si elles y ont été apportées des Indes orientales. »

Cette dernière présomption ne paraît fondée sur rien; et il y a bien plus de raison de croire que les souris blanches se trouvent quelquefois en Norwége, comme elles se trouvent quelquefois partout ailleurs dans notre continent; et les souris, en général, se sont même actuellement si fort multipliées dans l'autre, qu'elles sont aussi communes en Amérique qu'en Europe, surtout dans les colonies les plus habitées. Le même auteur ajoute:

« Que les rats de bois et les rats d'eau ne peuvent vivre dans les terres les plus septentrionales de la Norwége, et qu'il y a plusieurs districts, comme celui de Hardenver, dans le diocèse de Berghen, et d'autre dans le diocèse d'Aggerhum, où l'on ne voit point de rats, quoiqu'il y en ait sur le bord méridional de la rivière de Vormen; et que, lorsqu'ils sont transportés de

l'autre côté, c'est-à-dire à la partie boréale de cette rivière; ils y périssent en peu de temps; différence qu'on ne peut attribuer qu'à des exhalaisons du sol contraires à ces animaux. »

Ces faits peuvent être vrais; mais nous avons souvent reconnu que Pontoppidan n'est pas un auteur qui mérite foi entière.

LE MULOT.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Le mulot est plus petit que le rat, et plus gros que la souris; il n'habite jamais les maisons, et ne se trouve que dans les champs et dans les bois: il est remarquable par les yeux, qu'il a gros et proéminents et il diffère encore du rat et de la souris par la couleur du poil qui est blanchâtre sous le ventre, et d'un roux brun sur le dos: il est très-généralement et très-abondamment répandu, surtout dans les terres élevées. Il paraît qu'il est longtemps à croître, par ce qu'il varie considérablement pour la grandeur: les grands ont quatre pouces deux ou trois lignes de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; les petits, qui paraissent adultes comme les autres, ont un pouce de moins: et, comme il s'en trouve de toutes les grandeurs intermédiaires, on ne peut pas douter que les grands et les petits ne soient tous de la même espèce. Il y a grande apparence que c'est faute d'avoir connu ce fait, que quelques naturalistes en ont fait deux espèces, l'une qu'ils ont appelée le *grand rat des champs*, et l'autre, *mulot*. Ray, qui le premier est tombé dans cette erreur, en les indiquant sous deux dénominations, semble avouer qu'il n'en connait qu'une espèce; et, quoique les courtes descriptions qu'il donne de l'une et de l'autre espèce paraissent différer, on ne doit pas en conclure qu'elles existent toutes deux, 1° parce qu'il n'en connaissait lui-même qu'une; 2° parce que nous n'en connaissons qu'une, et que, quelques recherches que nous ayons faites, nous n'en avons trouvé qu'une; 3° parce que Gessner et les autres anciens naturalistes ne parlent que d'une, sous le nom de *mus agrestis major*, qu'ils disent être très-commune, et que Ray dit aussi que l'autre, qu'il donne sous le nom de *mus domesticus medius*, est très-commune: ainsi il serait impossible que les uns ou les autres de ces auteurs ne les eussent pas vues toutes deux, puisque de leur aveu toutes deux sont si communes; 4° parce que dans cette seule et même espèce, comme il s'en trouve de plus grands et de plus petits, il est probable qu'on a été induit en erreur, et qu'on a fait une espèce des plus

grands, et une autre espèce des plus petits; 5° enfin, parce que les descriptions de ces deux prétendues espèces n'étant nulle part ni exactes ni complètes, on ne doit pas tabler sur les caractères vagues et sur les différences qu'elles indiquent.

Les anciens, à la vérité, font mention de deux espèces, l'une, sous la dénomination de *mus agrestis major*, et l'autre sous celle de *mus agrestis minor*. Ces deux espèces sont fort communes, et nous les connaissons comme les anciens : la première est notre mulot; mais la seconde n'est pas le *mus domesticus medius* de Ray; c'est un autre animal qui est connu sous le nom de *mulot à courte queue*, ou de *petit rat des champs* : et, comme il est fort différent du rat ou du mulot, nous n'adoptons pas le nom générique de *petit rat des champs*, ni celui de *mulot à courte queue*, parce qu'il n'est ni rat ni mulot, et nous lui donnerons un nom particulier *. Il en est de même d'une espèce nouvelle qui s'est répandue depuis quelques années, et qui s'est beaucoup multipliée autour de Versailles, et dans quelques provinces voisines de Paris, qu'on appelle *rats des bois*, *rats sauvages*, *gros rats des champs*, qui sont très-voraces, très-méchants, très-nuisibles, et beaucoup plus grands que nos rats; nous lui donnerons aussi un nom particulier, parce qu'elle diffère de toutes les autres, et que, pour éviter toute confusion, il faut donner à chaque espèce un nom. Comme le mulot et le mulot à courte queue, que nous appellerons *campagnol*, sont tous deux très-communs dans les champs et dans les bois, les gens de la campagne les ont désignés par la différence qui les a le plus frappés : nos paysans, en Bourgogne, apppellent le mulot *la rate à la grande queue*, et le campagnol *la rate couette*: dans d'autres provinces on appelle le mulot *le rat sauterelle*, parce qu'il va toujours par sauts ; ailleurs on l'appelle *souris de terre* lorsqu'il est petit, et *mulot* lorsqu'il est grand. Ainsi on se souviendra que la souris de terre, le rat sauterelle, la rate à la grande queue, le grand rat des champs, le rat domestique moyen, ne sont que des dénominations différentes de l'animal que nous appelons *mulot*.

Il habite, comme je l'ai dit, les terres sèches et élevées; on le trouve en grande quantité dans les bois et dans les champs qui en sont voisins; il se retire dans des trous qu'il trouve tout faits, ou qu'il se pratique sous des buissons et des troncs d'arbres : il y amasse une quantité prodigieuse de glands, de noisettes ou de faînes; on en trouve quelquefois jusqu'à un boisseau dans un seul trou, et cette provision, au lieu d'être proportionnée à ses besoins, ne l'est qu'à la capacité du lieu. Ces trous sont ordinairement de plus d'un pied sous terre, et souvent partagés en deux loges, l'une où il habite avec ses petits, et l'autre où il fait son magasin. J'ai souvent éprouvé le dommage très-considérable que ces animaux causent aux plantations; ils emportent les glands nouvellement semés; ils suivent le sillon tracé par la charrue, déterrent chaque gland l'un après l'autre, et n'en laissent pas un : cela arrive

* Je l'appelle campagnol, de son nom italien *campaguoli*.

surtout dans les années où le gland n'est pas fort abondant; comme ils n'en trouvent pas assez dans les bois, ils viennent le chercher dans les terres semées, ne le mangent pas sur le lieu, mais l'emportent dans leur trou, où ils l'entassent et le laissent souvent sécher et pourrir. Eux seuls font plus de tort à un semis de bois que tous les oiseaux et tous les autres animaux ensemble. Je n'ai trouvé d'autre moyen, pour éviter ce grand dommage, que de tendre des piéges de dix pas en dix pas dans toute l'étendue de la terre semée : il ne faut qu'une noix grillée pour appât, sous une pierre plate soutenue par une bûchette; ils viennent pour manger la noix, qu'ils préfèrent au gland; comme elle est attachée à la bûchette, dès qu'ils y touchent la pierre leur tombe sur le corps et les étouffe ou les écrase. Je me suis servi du même expédient contre les campagnols, qui détruisent aussi les glands, et comme l'on avait soin de m'apporter tout ce qui se trouvait sous les piéges, j'ai vu les premières fois, avec étonnement, que chaque jour on prenait une centaine tant de mulots que de campagnols, et cela dans une pièce de terre d'environ quarante arpents : j'en ai eu plus de deux milliers en trois semaines, depuis le 15 novembre jusqu'au 8 décembre : et ensuite en moindre nombre jusqu'aux grandes gelées, pendant lesquelles il se recèlent et se nourrissent dans leur trou. Depuis que j'ai fait cette épreuve, il y a plus de vingt ans, je n'ai jamais manqué, toutes les fois que j'ai semé du bois, de me servir du même expédient, et jamais on n'a manqué de prendre des mulots en très-grand nombre. C'est surtout en automne qu'ils sont en si grande quantité : il y en a beaucoup moins au printemps; car ils se détruisent eux-mêmes, pour peu que les vivres viennent à leur manquer pendant l'hiver : les gros mangent les petits. Ils mangent aussi les campagnols, et même les grives, les merles et les autres oiseaux qu'ils trouvent pris aux lacets; ils commencent par la cervelle; et finissent par le reste du cadavre. Nous avons mis dans un même vase douze de ces mulots vivants, on leur donnait à manger à huit heure du matin : un jour qu'on les oublia d'un quart d'heure, il y en eut un qui servit de pâture aux autres, le lendemain ils en mangèrent un autre : et enfin, au bout de quelques jours, il n'en resta qu'un seul; tous les autres avaient été tués et dévorés en partie; et celui qui resta le dernier avait lui-même les pattes et la queue mutilées.

Le rat pullule beaucoup, le mulot pullule encore davantage; il produit plus d'une fois par an, et les portées sont souvent de neuf et dix, au lieu que celles du rat ne sont que de cinq ou six. Un homme de ma campagne en prit un jour vingt-deux dans un seul trou; il y avait deux mères et vingt petits. Il est très-généralement répandu dans toute l'Europe : on le trouve en Suède, et c'est celui que M. Linnæus appelle *mus caudâ longâ, corpore nigro flavescente, abdomine albo*. Il est très-commun en France, en Italie, en Suisse : Gessner l'a appelé *mus agrestis major*. Il est aussi en Allemagne et en Angleterre ; où on le nomme *feld-musz*, *field-mause* c'est-à-dire *rat des champs*. Il a pour ennemis les loups, les renards, les martes, les oiseaux de proie, et lui-même.

LE RAT PERCHAL.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Ce rat, dont M. Sonnera nous a apporté la peau sous la dénomination de *rat perchal*, est plus gros que nos rats ordinaires.

	p.	p.	l.
Sa longueur est de.	1	3	2
Longueur de la tête, du bout du nez à l'occiput.	0	3	5

Elle est plus allongée que celle de nos rats; les oreilles nues, sans poil, sont de la forme et de la couleur de celles de tous les rats. Les jambes sont courtes, et le pied de derrière est très-grand en comparaison de celui de devant, puisqu'il a, du talon au bout des ongles, deux pouces, et que celui de devant n'a que dix lignes du poignet à l'extrémité des ongles. La queue qui est semblable en tout à celle de nos rats, est moins longue en proportion, quoiqu'elle n'ait que huit pouces trois lignes de longueur.

Le poil est de couleur d'un brun muse foncé sur la partie supérieure de la tête, du cou, des épaules, du dos, jusqu'à la croupe et sur la partie supérieure des flancs; le reste du corps a une couleur grise plus claire sous le ventre et le cou.

Les moustaches sont noires et longues de deux pouces six lignes; la queue est écailleuse, comme par anneaux; sa couleur est d'un brun grisâtre.

Les poils sur le corps ont de longueur onze lignes, et sur la croupe, deux pouces; ils sont gris à leur racine, et bruns dans leur longueur jusqu'à l'extrémité; ils sont mélangés d'autres poils gris en plus grande quantité sous le ventre et les flancs.

Ce rat est très-commun dans l'Inde, et l'espèce en est nombreuse. Il habite dans les maisons de Pondichéry, comme le rat ordinaire dans les nôtres, et les habitants de cette ville le trouvent bon à manger.

LE PORC-ÉPIC DE MALACA.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Nous avons parlé et donné la figure d'un porc-épic des Indes orientales, et nous avons dit que ce porc-épic ne nous paraît être qu'une variété de l'espèce du porc-épic d'Italie; mais il existe dans les contrées méridionales

de notre continent, et particulièrement à Malaca, une autre espèce de porc-épic que nous avons fait dessiner vivant chez M. Aubry, curé de Saint-Louis. Nous en avons vu un tout semblable, aussi vivant, entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faisait voir à Paris, au mois d'octobre 1777. Cette espèce diffère de l'espèce commune par plusieurs caractères très-sensibles, et surtout par la forme et la longueur de la queue; elle est terminée par un bouquet de poils longs et plats, ou plutôt de petites lanières blanches semblables à des rognures de parchemin; et la queue, qui porte cette houppe à son extrémité, est nue, écailleuse, et peut avoir le tiers de la longueur du corps, qui est de quinze à seize pouces. Ce porc-épic de Malaca est plus petit que celui d'Europe; sa tête est néanmoins plus allongée, et son museau, revêtu d'une peau noire, porte des moustaches de cinq à six pouces de longueur. L'œil est petit et noir; les oreilles sont lisses, nues et arrondies : il y a quatre doigts réunis par une membrane aux pieds de devant, et il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième; les pieds de derrière en ont cinq, réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes sont couvertes de poils noirâtres; tout le dessous du corps est blanc; les flancs et le dessus du corps sont hérissés de piquants, moins longs que ceux du porc-épic d'Italie, mais d'une forme toute particulière, étant un peu aplatis et sillonnés sur leur longueur d'une raie en gouttière. Ces piquants sont blancs à la pointe, noirs dans leur milieu, et plusieurs sont noirs en dessus et blancs en dessous : de ce mélange résulte un reflet ou un jeu de traits blancs et noirâtres sur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de son genre que la nature semble n'avoir armés que pour la défensive, n'a de même qu'un instinct repoussant et farouche. Lorsqu'on l'approche, il trépigne des pieds, et vient en s'enflant présenter ses piquants, qu'il hérisse et secoue. Il dort beaucoup le jour, et n'est bien éveillé que sur le soir; il mange assis et tenant entre ses pattes les pommes et autres fruits à pepin qu'il pèle avec les dents; mais les fruits à noyau, et surtout l'abricot, lui plaisent davantage; il mange aussi du melon et il ne boit jamais.

LE RAT D'EAU.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Le rat d'eau est un petit animal de la grosseur d'un rat, mais qui, par le naturel et par les habitudes, ressemble beaucoup plus à la loutre qu'au rat : comme elle, il ne fréquente que les eaux douces, et on le trouve communé-

ment sur les bords des rivières, des ruisseaux, des étangs; comme elle, il ne vit guère que de poissons : les goujons, les mouteilles, les vairons, les ablettes, le frai de la carpe, du brochet, du barbeau, sont sa nourriture ordinaire; il mange aussi des grenouilles, des insectes d'eau, et quelquefois des racines et des herbes. Il n'a pas, comme la loutre, des membranes entre les doigts des pieds; c'est une erreur de Willughby, que Ray et plusieurs autres naturalistes ont copié : il a tous les doigts des pieds séparés, et cependant il nage facilement, se tient sous l'eau longtemps, et rapporte sa proie pour la manger à terre, sur l'herbe ou dans son trou; les pêcheurs l'y surprennent quelquefois en cherchant des écrevisses; il leur mord les doigts, et cherche à se sauver en se jetant dans l'eau. Il a la tête plus courte, le museau plus gros, le poil plus hérissé, et la queue beaucoup moins longue que le rat. Il fuit, comme la loutre, les grands fleuves, ou plutôt les rivières trop fréquentées. Les chiens le chassent avec une espèce de fureur. On ne le trouve jamais dans les maisons, dans les granges; il ne quitte pas le bord des eaux, et s'en éloigne même pas autant que la loutre, qui quelquefois s'écarte et voyage en pays sec à plus d'une lieue. Le rat d'eau ne va point dans les terres élevées; il est fort rare dans les hautes montagnes, dans les plaines arides, mais très-nombreux dans tous les vallons humides et marécageux. Les mâles et les femelles se cherchent sur la fin de l'hiver; elles mettent bas au mois d'avril : les portées ordinaires sont de six ou sept. Peut-être ces animaux produisent-ils plusieurs fois par an, mais nous n'en sommes pas informés. Leur chair n'est pas absolument mauvaise; les paysans la mangent les jours maigres comme celle de la loutre. On les trouve partout en Europe, excepté dans le climat trop rigoureux du pôle : on les retrouve en Égypte, sur les bords du Nil, si l'on en croit Belon; cependant la figure qu'il en donne ressemble si peu à notre rat d'eau, que l'on peut soupçonner, avec quelque fondement, que ces rats du Nil sont des animaux différents.

LE RAT D'EAU BLANC.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

On trouve en Canada le rat d'eau d'Europe, mais avec des couleurs différentes; il n'est brun que sur le dos, le reste du corps est blanc et fauve en quelques endroits; la tête et le museau même sont blancs aussi bien que l'extrémité de la queue; le poil paraît plus doux et plus lustré que celui de notre rat

d'eau : mais au reste tout est semblable, et l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne soient de la même espèce; le blanc du poil vient du froid du climat, et l'on peut présumer qu'en recherchant les animaux dans le nord de l'Europe, on y trouvera, comme en Canada, ce rat d'eau blanc *.

LE SCHERMAN

OU RAT D'EAU DE STRASBOURG.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

M. Hermann m'écrivit, le 8 octobre 1776, en m'envoyant la figure d'un rat de cette espèce : « Ce petit animal a échappé à vos recherches, et je l'a-« vais pris moi-même pour le rat d'eau commun; cependant il en diffère « par quelques caractères. Il est plus petit; il a la queue, le poil et les oreil-« les différents de ceux d'un rat d'eau. On le connaît autour de Strasbourg « sous le nom de *scherman*. L'espèce en est assez commune dans les jardins « et les prés qui sont proches de l'eau. Cet animal nage et plonge fort bien : « on en trouve assez souvent dans les nasses des pêcheurs, et ils font autant « des dégâts dans les terrains cultivés. Ils creusent la terre, et il y a quel-« ques années que dans une de nos promenades publiques, appelée le *Con-« tade*, hors de la ville, un homme qui fait métier de prendre les hamsters, « en a pris un bon nombre dans les mêmes piéges. »

Par ces indications, et par la description que nous allons donner de ce petit animal, il me paraît certain qu'il est d'une espèce différente, quoique voisine, de celle de notre rat d'eau, mais que ses habitudes naturelles sont à peu près les mêmes. Au reste, l'individu que M. Hermann a eu la bonté de nous envoyer pour le cabinet, y a été placé, et il est très-bien conservé. Il ne ressemble en effet à aucun des rats dont nous avons donné les figures, qui tous ont les oreilles assez grandes; celui-ci les a presque aussi courtes que la taupe, et elles sont cachées sous le poil, qui est fort long. Plusieurs rats ont aussi la queue couverte de petites écailles, tandis que celui-ci l'a couverte de poil, comme le rat d'eau.

La longueur du corps entier, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine

* La couleur de cet animal varie encore plus que ne le dit Buffon.

** Cuvier le considère comme une variété de rat d'eau.

de la queue, est de six pouces : la queue est longue de deux pouces trois lignes ; mais il nous a paru que les dernières vertèbres y manquent en sorte que, dans l'état de nature, elle peut avoir deux pouces neuf lignes. La couleur du poil est en général d'un brun noirâtre mêlé de gris et de fauve, parce que le poil, qui a quinze lignes de longueur, est d'un noir gris à la racine, et fauve à son extrémité. La tête est plus courte, et le museau plus épais que dans le rat domestique, et elle approche par la forme de la tête du rat d'eau ; les yeux sont petits ; l'ouverture de la bouche est bordée d'un poil blanc et court ; les moustaches, dont les plus grands poils ont treize lignes de longueur, sont noires : le dessous du ventre est d'un gris de souris. Les jambes sont courtes et couvertes d'un petit poil noirâtre, ainsi que les pieds, qui sont fort petits ; il y a, comme dans plusieurs rats, quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derrière ; les ongles sont blancs, et un peu courbés en gouttière. La queue est couverte de petits poils bruns et cendrés, mais moins fournis que sur la queue du rat d'eau.

LE CAMPAGNOL.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Le campagnol est encore plus commun, plus généralement répandu que le mulot : celui-ci ne se trouve guère que dans les terres élevées ; le campagnol se trouve partout, dans les bois, dans les champs, dans les prés, et même dans les jardins. Il est remarquable par la grosseur de sa tête, et aussi par sa queue courte et tronquée, qui n'a guère qu'un pouce de long : il se pratique des trous en terre, où il amasse du grain, des noisettes et du gland ; cependant il paraît qu'il préfère le blé à toutes les autres nourritures. Dans le mois de juillet, lorsque les blés sont mûrs, les campagnols arrivent de tous côtés, et font souvent de grands dommages en coupant les tiges du blé pour en manger l'épi : ils semblent suivre les moissonneurs ; ils profitent de tous les grains tombés et des épis oubliés ; lorsqu'ils ont tout glané, ils vont dans les terres nouvellement semées, et détruisent d'avance la récolte de l'année suivante. En automne et en hiver, la plupart se retirent dans les bois où ils trouvent de la faine, des noisettes et du gland. Dans certaines années, ils paraissent en si grand nombre qu'ils détruiraient tout, s'ils subsistaient longtemps ; mais ils se détruisent eux-mêmes et se mangent dans

les temps de disette : ils servent d'ailleurs de pâture aux mulots, et de gibier ordinaire au renard, au chat sauvage, à la marte et aux belettes.

Le campagnol ressemble plus au rat d'eau qu'à aucun animal par les parties intérieures; mais à l'extérieur, il en diffère par plusieurs caractères essentiels : 1° par la grandeur; il n'a guère que trois pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et le rat d'eau en a sept; 2° par les dimensions de la tête et du corps; le campagnol est, proportionnellement à la longueur de son corps, plus gros que le rat d'eau, et il a aussi la tête proportionnellement plus grosse; 3° par la longueur de la queue, qui dans le campagnol ne fait tout au plus que le tiers de la longueur de l'animal entier, et qui dans le rat d'eau fait près des deux tiers de cette même longueur; 4° enfin par le naturel et les mœurs; les campagnols ne se nourrissent pas de poisson et ne se jettent point à l'eau; ils vivent de gland dans les bois, de blé dans les champs, et dans les prés, de racines tuberculeuses, comme celle du chiendent. Leurs trous ressemblent à ceux des mulots, et sont souvent divisés en deux loges; mais ils sont moins spacieux et beaucoup moins enfoncés sous terre : ces petits animaux y habitent quelquefois plusieurs ensemble. Lorsque les femelles sont prêtes à mettre bas, elles y portent des herbes pour faire un lit à leurs petits : elles produisent au printemps et en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six, et quelquefois de sept ou huit.

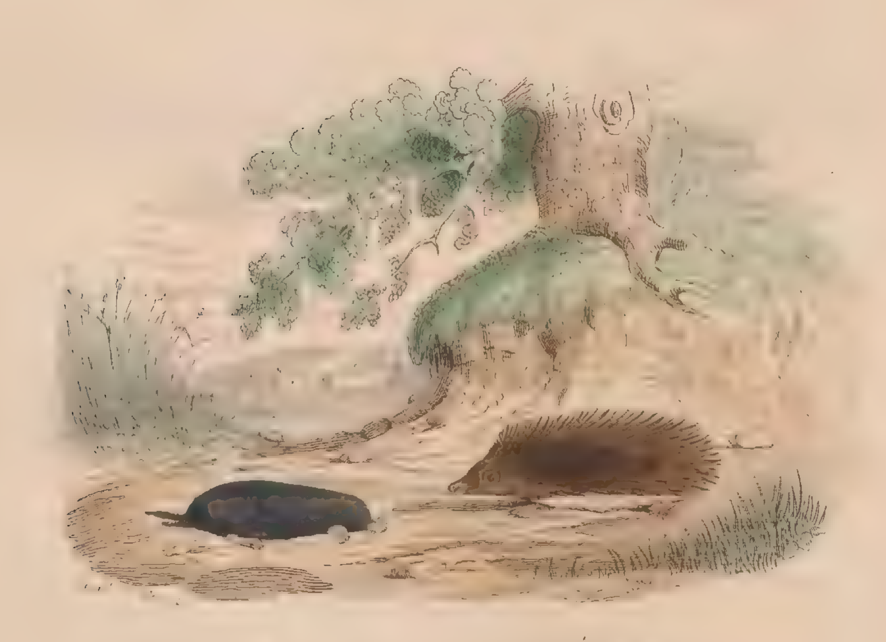
LE COCHON D'INDE.

Ordre des rongeurs, genre cobaye. (Cuvier.)

Ce petit animal, originaire des climats chauds du Brésil et de la Guinée, ne laisse pas de vivre et de produire dans le climat tempéré, et même dans les pays froids, en le soignant et le mettant à l'abri de l'intempérie des saisons. On élève des cochons d'Inde en France; et, quoiqu'ils multiplient prodigieusement, ils n'y sont pas en grand nombre, parce que les soins qu'ils demandent ne sont pas compensés par le profit qu'on en tire. Leur peau n'a presque aucune valeur, et leur chair, quoique mangeable, n'est pas assez bonne pour être recherchée : elle serait meilleure, si on les élevait dans des espèces de garennes où ils auraient de l'air, de l'espace et des herbes à choisir. Ceux qu'on garde dans les maisons ont à peu près le même mauvais



LE COCHON D'INDE



LA TAUPE. LE HÉRISSON

A.E. Delazan & Cie Bruxelles

goût que les lapins clapiers; et ceux qui ont passé l'été dans un jardin ont toujours un goût fade, mais moins désagréable.

Ces animaux sont d'un tempérament si précoce et si chaud, qu'ils se recherchent et s'accouplent cinq ou six semaines après leur naissance : ils ne prennent cependant leur accroissement entier qu'en huit ou ou neuf mois; mais il est vrai que c'est en grosseur apparente et en graisse qu'ils augmentent le plus, et que le développement des parties solides est fait avant l'âge de cinq ou six mois. Les femelles ne portent que trois semaines, et nous en avons vu mettre bas à deux mois d'âge. Ces premières portées ne sont pas si nombreuses que les suivantes; elles sont de quatre ou cinq; la seconde portée est de cinq ou six; et les autres, de sept ou huit, et même de dix ou onze. La mère n'allaite ses petits que pendant douze ou quinze jours; elle les chasse dès qu'elle reprend le mâle; c'est au plus tard trois semaines après qu'elle a mis bas; et, s'ils s'obstinent à demeurer auprès d'elle, leur père les maltraite et les tue. Ainsi ces animaux produisent au moins tous les deux mois; et ceux qui viennent de naître produisant de même, l'on est étonné de leur prompte et prodigieuse multiplication. Avec un seul couple, on pourrait en avoir un millier dans un an; mais ils se détruisent aussi vite qu'ils pullulent : le froid et l'humidité les font mourir; ils se laissent manger par les chats sans se défendre; les mères même ne s'irritent pas contre eux : n'ayant pas le temps de s'attacher à leurs petits, elles ne font aucun effort pour les sauver. Les mâles se soucient encore moins des petits, et se laissent manger eux-mêmes sans résistance : ils n'ont de sentiment bien distinct que celui de l'amour; ils sont alors susceptibles de colère : ils se battent cruellement, ils se tuent même quelquefois entre eux, lorsqu'il s'agit de se satisfaire et d'avoir la femelle. Ils passent leur vie à dormir, jouir et manger; leur sommeil est court, mais fréquent; ils mangent à toute heure du jour et de la nuit, et cherchent à jouir aussi souvent qu'ils mangent; ils ne boivent jamais, et cependant ils urinent à tout moment. Ils se nourrissent de toutes sortes d'herbes, et surtout de persil; ils le préfèrent même au son, à la farine, au pain; ils aiment aussi beaucoup les pommes et les autres fruits. Ils mangent précipitamment à peu près comme les lapins, peu à la fois, mais très-souvent. Ils ont un grognement semblable à celui d'un petit cochon de lait : ils ont aussi une espèce de gazouillement qui marque leurs plaisirs lorsqu'ils sont auprès de leur femelle, et un cri fort aigu lorsqu'ils ressentent de la douleur. Ils sont délicats, frileux, et l'on a de la peine à leur faire passer l'hiver; il faut les tenir dans un endroit sain, sec et chaud. Lorsqu'ils sentent le froid, ils se rassemblent et se serrent les uns contre les autres, et il arrive souvent que, saisis par le froid, ils meurent tous ensemble. Ils sont naturellement doux et privés : ils ne font aucun mal; mais ils sont également incapables de bien; ils ne s'attachent point : doux par tempérament, dociles par faiblesse, presque insensibles à tout, ils ont l'air d'automates montés pour la propagation, faits seulement pour figurer une espèce.

L'APÉREA *.

Ordre des rongeurs, genre cobaye. (Cuvier.)

Cet animal, qui se trouve au Brésil, n'est ni lapin, ni rat, et paraît tenir quelque chose de tous deux : il a environ un pied de longueur sur sept pouces de circonférence, le poil de la même couleur que nos lièvres, et blanc sous le ventre ; il a aussi la lèvre fendue de même, les grandes dents incisives, et la moustache autour de la gueule et à côté des yeux ; mais ses oreilles sont arrondies comme celles du rat, et elles sont si courtes qu'elles n'ont pas un travers de doigt de hauteur ; les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière sont un peu plus longues ; les pieds de devant ont quatre doigts couverts d'une peau noire et munis de petits ongles courts ; les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est plus long que les deux autres. L'apérea n'a point de queue : sa tête est un peu plus allongée que celle du lièvre, et sa chair est comme celle du lapin, auquel il ressemble par la manière de vivre. Il se recèle aussi dans des trous, mais il ne creuse pas la terre comme le lapin, c'est plutôt dans des fentes de rochers et de pierres que dans des sables qu'il se retire : aussi est-il bien aisé à prendre dans sa retraite. On le chasse comme un très-bon gibier, ou du moins aussi bon que nos meilleurs lapins. Il me paraît que l'animal dont Oviedo, et après lui Charlevoix et Duperrier de Montfraisier, font mention sous le nom de *cori*, pourrait bien être le même que l'*apérea* ; que dans quelques endroits des Indes occidentales, on à peut-être élevé de ces animaux dans les maisons ou dans des garennes, comme nous élevons des lapins ; et qu'enfin c'est par cette raison qu'il s'en trouve de roux, de blancs, de noirs, et de variés, de couleurs différentes : ma conjecture est fondée, car Garcilasso dit expressément qu'il y avait au Pérou des lapins champêtres et d'autres domestiques, qui ne ressemblaient point à ceux d'Espagne.

LE HÉRISSON.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre hérisson. (Cuvier.)

Πολλ' οἶδ 'ἀλώπηξ, ἀλλ' ἐχῖνος ἓν μέγα : le renard sait beaucoup de choses, le hérisson n'en sait qu'une grande, disait proverbialement les anciens. Il sait

* Cuvier regarde l'apérea comme le cochon d'Inde à l'état sauvage.

se défendre sans combattre, et blesser sans attaquer : n'ayant que peu de force et nulle agilité pour fuir, il a reçu de la nature une armure épineuse, avec la facilité de se resserrer en boule et de présenter de tous côtés des armes défensives, poignantes et qui rebutent ses ennemis ; plus ils le tourmentent, plus il se hérisse et se resserre. Il se défend encore par l'effet même de la peur. il lâche son urine dont l'odeur et l'humidité se répandant sur tout son corps, achèvent de les dégoûter. Aussi la plupart des chiens se contentent de l'aboyer et ne se soucient pas de le saisir : cependant il y en a quelques-uns qui trouvent moyen, comme le renard, d'en venir à bout en se piquant les pieds et se mettant la gueule en sang ; mais il ne craint ni la fouine, ni la marte, ni le putois, ni le furet, ni la belette, ni les oiseaux de proie. La femelle et le mâle sont également couverts d'épines depuis la tête jusqu'à la queue, et il n'y a que le dessous du corps qui soit garni de poils : ainsi ces mêmes armes, qui leur sont si utiles contre les autres, leur deviennent très-incommodes lorsqu'ils veulent s'unir : ils ne peuvent s'accoupler à la manière des autres quadrupèdes ; il faut qu'ils soient face à face, debout ou couchés. C'est au printemps qu'ils se cherchent, et ils produisent au commencement de l'été. On m'a souvent apporté la mère et les petits au mois de juin : il y en a ordinairement trois ou quatre, et quelquefois cinq ; ils sont blancs dans ce premier temps, et l'on voit seulement sur leur peau la naissance des épines. J'ai voulu en élever quelques-uns : on a mis plus d'une fois la mère et les petits dans un tonneau avec une abondante provision, mais au lieu de les allaiter, elle les a dévorés les uns après les autres. Ce n'était pas par le besoin de nourriture, car elle mangeait de la viande, du pain, du son, des fruits ; et l'on n'aurait pas imaginé qu'un animal aussi lent, aussi paresseux, auquel il ne manquait rien que la liberté, fût de si mauvaise humeur et si fâché d'être en prison : il a même de la malice et de la même sorte que celle du singe. Un hérisson qui s'était glissé dans la cuisine découvrit une petite marmite, en tira la viande, et y fit ses ordures. J'ai gardé des mâles et des femelles ensemble dans une chambre : ils ont vécu, mais ils ne se sont point accouplés. J'en ai lâché plusieurs dans mes jardins ; ils n'y font pas grand mal, et à peine s'aperçoit-on qu'ils y habitent : ils vivent de fruits tombés ; ils fouillent la terre avec le nez à une petite profondeur ; ils mangent les hannetons, les scarabées, les grillons, les vers et quelques racines ; ils sont aussi très-avides de viande, et la mangent cuite ou crue. A la campagne, on les trouve fréquemment dans les bois, sous les troncs des vieux arbres, et aussi dans les fentes de rochers, et surtout dans les monceaux de pierres qu'on amasse dans les champs et dans les vignes. Je ne crois pas qu'ils montent sur les arbres, comme le disent les naturalistes, ni qu'ils se servent de leurs épines pour emporter des fruits ou des grains de raisin ; c'est avec la gueule qu'ils prennent ce qu'ils veulent saisir ; et quoiqu'il y en ait un grand nombre dans nos forêts, nous n'en avons jamais vu sur les arbres ; ils se tiennent toujours au pied, dans un creux ou sous la mousse. Ils ne bougent pas tant qu'il est jour ; mais ils courent, ou plutôt ils marchent

pendant toute la nuit : ils approchent rarement des habitations; ils préfèrent les lieux élevés et secs, quoiqu'ils se trouvent aussi quelquefois dans les prés. On les prend à la main, ils ne fuient pas, ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, mais ils se mettent en boule dès qu'on les touche; et pour les faire étendre, il faut les plonger dans l'eau. Ils dorment pendant l'hiver; ainsi les provisions qu'on dit qu'ils font pendant l'été leur seraient bien inutiles. Ils ne mangent pas beaucoup, et peuvent se passer assez longtemps de nourriture. Ils ont le sang froid à peu près comme les autres animaux qui dorment en hiver. Leur chair n'est pas bonne à manger, et leur peau, dont on ne fait maintenant aucun usage, servait autrefois de vergette et de frottoir pour serancer le chanvre.

Il en est des deux espèces de hérisson, l'un à groin de cochon, et l'autre à museau de chien, dont parlent quelques auteurs, comme des deux espèces de blaireau; nous n'en connaissons qu'une seule, et qui n'a même aucune variété dans ces climats : elle est assez généralement répandue; on en trouve partout en Europe, à l'exception des pays les plus froids, comme la Laponie, la Norwége, etc. Il y a, dit Flaccourt, des hérissons à Madagascar comme en France, et on les appelle *sora*. Le hérisson de Siam, dont parle le P. Tachard, nous paraît être un autre animal ; et le hérisson d'Amérique, le hérisson de Sibérie, sont les espèces les plus voisines du hérisson commun; enfin le hérisson de Malaca semble plus approcher de l'espèce du porc-épic que de celle du hérisson.

ADDITION A L'ARTICLE DU HÉRISSON.

J'ai dit ci-dessus que je doutais que le hérisson montât sur les arbres, et qu'il emportât des fruits sur ses piquants. Cependant quelques chasseurs m'ont assuré avoir vu des hérissons monter sur des arbres, et emporter des fruits à la pointe de leurs piquants.

Ils m'ont dit aussi qu'ils avaient vu des hérissons nager, et traverser même de grands espaces d'eau avec assez de vitesse. Dans quelques campagnes, on est dans l'usage de prendre une peau de hérisson, et d'en couvrir la tête d'un veau lorsqu'on veut le sevrer; la mère se sentant piquée lui refuse le pis et s'éloigne.

Voici quelques observations sur des hérissons que j'ai fait élever en domesticité.

Le 4 juin 1781, on m'apporta quatre jeunes hérissons avec la mère. Leurs pointes ou épines étaient bien formées, ce qui paraît indiquer qu'ils avaient plusieurs semaines d'âge. Je les fis mettre ensemble dans une grande volière de fil de fer, pour les observer commodément; et l'on garnit de branches

et de feuillages le fond de cette volière, afin de procurer à ces animaux une petite retraite pour dormir.

Pendant les deux premiers jours, on ne leur donna pour nourriture que quelques morceaux de bœuf bouilli, qu'ils ne mangèrent pas : ils en sucèrent seulement toute la partie succulente, sans manger les fibres de la chair. Le troisième jour, on leur donna plusieurs sortes d'herbes, telles que du seneçon, du liseron, etc. ; ils n'en mangèrent pas. Ainsi on peut dire qu'ils jeûnèrent à peu près pendant ces trois premiers jours : cependant la mère n'en parut pas affaiblie, et donna souvent à teter à ses petits.

Les jours suivants, ils eurent des cerises, du pain, du foie de bœuf cru. Ils suçaient ce dernier mets avec avidité, et la mère et les petits ne le quittaient pas, qu'ils ne parussent rassasiés. Ils mangèrent aussi un peu de pain, mais ils ne touchèrent pas aux cerises : ils montrèrent beaucoup d'appétit pour les intestins crus de la volaille, de même que pour les pois et les herbes cuites; mais quelque chose qu'ils aient pu manger, il n'a pas été possible de voir leurs excréments, et il est à présumer qu'ils les mangent, comme font quelques autres animaux.

Il paraît qu'ils peuvent se passer d'eau, ou du moins que la boisson ne leur est pas plus nécessaire qu'aux lapins, aux lièvres, etc. Ils n'ont rien eu à boire pendant tout le temps qu'on les a conservés, et néanmoins ils ont toujours été fort gras et bien portants.

Lorsque les jeunes hérissons voulaient prendre la mamelle, la mère se couchait sur le côté, comme pour les mettre plus à leur aise. Ces animaux ont les jambes si courtes, que les petits avaient peine à se mettre sous le ventre de leur mère, si elle se tenait sur ses pieds; ils s'endormaient à la mamelle : la mère ne les réveillait pas; elle semblait même n'oser se remuer dans la crainte de troubler leur sommeil. Voulant reconnaître si cette espèce d'attention de la mère pour ses petits était un effet de son attachement pour eux, ou si elle-même n'était pas intéressée à les laisser tranquilles, on s'aperçut bientôt que quelque amour qu'elle eût pour eux, elle en avait encore plus pour la liberté. On ouvrit la volière pendant que ses petits dormaient : dès qu'elle s'en aperçut, elle se leva doucement, sortit dans le jardin, et s'éloigna du plus vite qu'elle put de sa cage, où elle ne revint pas d'elle-même, mais où il fallut la rapporter. On a souvent remarqué que, lorsqu'elle était renfermée avec ses petits, elle employait ordinairement tout le temps de leur sommeil à rôder autour de la volière, pour tâcher, selon toute apparence, de trouver une issue propre à s'échapper, et qu'elle ne cessait ses manœuvres et ses mouvements inquiets que lorsque les petits venaient à s'éveiller. Dès lors il fut facile de juger que cette mère aurait quitté volontiers sa petite famille, et que, si elle semblait craindre de l'éveiller, c'était seulement pour se mettre à l'abri de ses importunités; car les jeunes hérissons étaient si avides de la mamelle, qu'ils y restaient attachés souvent pendant plusieurs heures de suite. C'est peut-être ce grand appétit

des jeunes hérissons qui est cause que les mères, ennuyées ou excédées par leur gourmandise, se déterminent quelquefois à les détruire.

Dès que les hérissons entendaient marcher, ou qu'ils voyaient quelqu'un auprès d'eux, ils se tapissaient à terre et ramenaient leur museau sur la poitrine, de sorte qu'ils présentaient en avant les piquants qu'ils ont sur le haut du front, et qui sont les premiers à se dresser; ils ramenaient ensuite leurs pieds de derrière en avant, et, à force d'approcher ainsi les extrémités de leur corps, ou plutôt de les resserrer l'une contre l'autre, ils se donnaient la forme d'une pelote ou d'une boule hérissée de piquants ou de pointes. Cette pelotte ou boule n'est pas tout à fait ronde, elle est toujours plus mince vers l'endroit où la tête se joint à la partie postérieure du corps. Plus ils étaient prompts à prendre cette forme de boule, et plus ils comprimaient fortement les deux extrémités de leur corps : la contraction de leurs muscles paraît être si grande alors, que, lorsqu'une fois ils se sont arrondis autant qu'il leur est possible, il serait presque aussi aisé de leur disloquer les membres, que de les allonger assez pour donner à leur corps toute son étendue en longueur. On essayait souvent de les étendre; mais plus on faisait d'efforts, plus ils semblaient opposer de résistance et se resserrer. Dans l'instant où ils prenaient la forme de pelote, on a remarqué qu'il se faisait un petit bruit de cliquetis, qui était occasionné par le frottement réciproque des pointes, lesquelles se dirigent et se croisent dans tous les sens possibles. C'est alors que le corps de ces animaux paraît hérissé d'un plus grand nombre de pointes, et qu'ils sont vraiment sur la défensive. Lorsque rien ne les inquiète, ces mêmes pointes ou épines si hérissées, quand il est question de se préserver, sont couchées en arrière les unes sur les autres, comme le poil lisse des autres animaux; néanmoins ceci n'a lieu que lorsque les hérissons, étant éveillés, jouissent du calme et de la tranquillité; car quand ils dorment, leurs armes sont prêtes, c'est-à-dire que leurs pointes se croisent dans tous les sens, comme s'ils avaient à repousser une attaque. Il semble donc que pendant leur sommeil, qui est assez profond, la nature leur ait donné l'instinct de se prémunir contre la surprise.

Au reste, ces animaux n'ont pas les moyens d'en attaquer d'autres; ils sont naturellement indolents et même paresseux : leur repos semble être aussi nécessaire à leur genre de vie que la nourriture; et l'on pourrait dire avec assez de vérité, que leurs uniques et seules occupations sont de manger et dormir. En effet, ceux que nous avons nourris et élevés cherchaient à manger dès qu'ils étaient éveillés, et, quand ils avaient assez mangé, ils allaient se livrer au sommeil sur des feuillages. Ce sont là leurs habitudes pendant le jour : mais pendant la nuit ils sont moins tranquilles; ils cherchent les limaçons, les gros scarabées, et autres insectes dont ils font leur principale nourriture.

LA MUSARAIGNE.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre musaraigne. (Cuvier.)

La musaraigne semble faire une nuance dans l'ordre des petits animaux, et remplir l'intervalle qui se trouve entre le rat et la taupe, et qui, se ressemblant par leur petitesse, diffèrent beaucoup par la forme, et sont en tout d'espèces très-éloignées. La musaraigne, plus petite encore que la souris, ressemble à la taupe par le museau, ayant le nez beaucoup plus allongé que les mâchoires; par les yeux qui, quoiqu'un peu plus gros que ceux de la taupe, sont cachés de même, et sont beaucoup plus petits que ceux de la souris; par le nombre des doigts, dont elle a cinq à tous les pieds, par la queue, par les jambes, surtout celles de derrière qu'elle a plus courtes que la souris; par les oreilles, et enfin par les dents. Ce très petit animal a une odeur forte qui lui est particulière, et qui répugne aux chats; ils chassent, ils tuent la musaraigne, mais ils ne la mangent pas comme la souris. C'est apparemment cette mauvaise odeur et cette répugnance des chats qui a fondé le préjugé du venin de cet animal et de sa morsure dangereuse pour le bétail, et surtout pour les chevaux; cependant il n'est ni venimeux, ni même capable de mordre: car il n'a pas l'ouverture de la gueule assez grande pour pouvoir saisir la double épaisseur de la peau d'un autre animal, ce qui cependant est absolument nécessaire pour mordre; et la maladie des chevaux, que le vulgaire attribue à la dent de la musaraigne, est une enflure, une espèce d'anthrax, qui vient d'une cause interne, et qui n'a nul rapport avec la morsure, ou, si l'on veut, la piqûre de ce petit animal. Il habite assez communément, surtout pendant l'hiver, dans les greniers à foin, dans les écuries, dans les granges, dans les cours à fumier; il mange du grain, des insectes et des chairs pourries; on le trouve aussi fréquemment à la campagne, dans les bois où il vit de graines; et il se cache sous la mousse, sous les feuilles, sous les troncs d'arbres, et quelquefois dans les trous abandonnés par les taupes, ou dans d'autres trous plus petits qu'il se pratique lui-même, en fouillant avec les ongles et le museau. La musaraigne produit en grand nombre, autant, dit-on, que la souris, quoique moins fréquemment. Elle a le cri beaucoup plus aigu que la souris; mais elle n'est pas aussi agile à beaucoup près. On la prend aisément, parce qu'elle voit et court mal. La couleur ordinaire de la musaraigne est d'un brun mêlé de roux; mais il y en a aussi de cendrées, de presque noires, et toutes sont plus ou moins blanchâtres sous le ventre. Elles sont très-communes dans toute l'Europe; mais il ne paraît pas qu'on les retrouve en Amérique.

L'animal du Brésil dont Marcgrave parle sous le nom de musaraigne, qui a, dit-il, le museau très-pointu et trois bandes noires sur le dos, est plus gros, et paraît être d'une autre espèce que notre musaraigne.

LA MUSARAIGNE D'EAU.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre musaraigne. (Cuvier.)

Comme cet animal, quoique naturel à ce climat, n'était connu d'aucun naturaliste, et que c'est M. Daubenton qui le premier en a fait la découverte, nous renvoyons entièrement ce que l'on en peut dire à la description très-exacte qu'il en donne. J'aurai souvent occasion d'en user de même dans la suite de cet ouvrage, attendu la diligence infinie avec laquelle il recherche les animaux, et les découvertes qu'il a faites de plusieurs espèces auparavant inconnues, ou confondues avec celles que l'on connaissait. Tout ce que je puis assurer au sujet de la musaraigne d'eau, c'est qu'on la prend à la source des fontaines, au lever et au coucher du soleil; que dans le jour elle reste cachée dans des fentes de rochers ou dans des trous sous terre, le long des petits ruisseaux, qu'elle met bas au printemps, et qu'ordinairement elle produit neuf petits.

LA MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre musaraigne. (Cuvier.)

Cette musaraigne, apportée de Pondichéry par M. Sonnerat, est beaucoup plus grande que la musaraigne de notre pays, qui n'a que deux pouces onze lignes; au lieu que celle-ci a cinq pouces deux lignes, le corps étendu.

Elle a la tête longue et pointue; le nez est effilé, et la mâchoire supérieure avance sur l'inférieure; les narines sont petites, et le bout du nez

est séparé comme par deux petits tubercules; les yeux sont si petits qu'on a peine à les apercevoir.

Les oreilles sont courtes, rondes, nues et sans poil.

Les poils des moustaches et ceux du dessus des yeux sont grisâtres, et les plus grands ont sept lignes de longueur.

Les jambes sont petites et courtes; il y a cinq doigts à tous les pieds.

La queue a un pouce huit lignes de longueur; elle est couverte de petits poils courts, et parsemée de grands poils fins et grisâtres.

La couleur du poil de cet animal est d'un gris de souris ou d'ardoise claire, teint de roussâtre qui domine sur le nez, le dos et la queue.

Cette musaraigne qui, à beaucoup d'égards, ressemble à la musaraigne d'Europe, a une odeur de musc si forte qu'elle se fait sentir dans tous les endroits où elle passe. Elle habite dans les champs, mais elle vient aussi dans les maisons.

LA TAUPE.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre taupe. (CUVIER.)

La taupe, sans être aveugle, a les yeux si petits, si couverts, qu'elle ne peut faire grand usage du sens de la vue : en dédommagement la nature lui a donné avec magnificence l'usage du sixième sens, un appareil remarquable de réservoirs et de vaisseaux, une quantité prodigieuse de liqueur séminale, des testicules énormes, le membre génital excessivement long; tout cela secrètement caché à l'intérieur, et par conséquent plus actif et plus chaud. La taupe, à cet égard, est de tous les animaux le plus avantageusement doué, le mieux pourvu d'organes, et par conséquent de sensations qui y sont relatives : elle a de plus le toucher délicat, son poil est doux comme de la soie; elle a l'ouïe très-fine, et de petites mains à cinq doigts, bien différentes de l'extrémité des pieds des autres animaux, et presque semblables aux mains de l'homme; beaucoup de force pour le volume de son corps, le cuir ferme, un embonpoint constant, un attachement vif et réciproque du mâle et de la femelle, de la crainte ou du dégoût pour toute autre société, les douces habitudes du repos et de la solitude, l'art de se mettre en sûreté, de se faire en un instant un asile, un domicile, la facilité de l'étendre et d'y trouver, sans en sortir, une abondante subsistance. Voilà sa nature, ses mœurs et ses talents, sans doute préférables à des qualités

plus brillantes et plus incompatibles avec le bonheur, que l'obscurité la plus profonde.

Elle ferme l'entrée de sa retraite, n'en sort presque jamais qu'elle n'y soit forcée par l'abondance des pluies d'été, lorsque l'eau la remplit ou lorsque le pied du jardinier en affaisse le dôme. Elle se pratique une voûte en rond dans les prairies, et assez ordinairement un boyau long dans les jardins, parce qu'il y a plus de facilité à diviser et à soulever une terre meuble et cultivée qu'un gazon ferme et tissu de racines : elle ne demeure ni dans la fange ni dans les terrains durs, trop compactes ou trop pierreux; il lui faut une terre douce, fournie de racines esculentes, et surtout bien peuplée d'insectes et de vers, dont elle fait sa principale nourriture.

Comme les taupes ne sortent que rarement de leur domicile souterrain, elles ont peu d'ennemis, et échappent aisément aux animaux carnassiers : leur plus grand fléau est le débordement des rivières; on les voit, dans les inondations, fuir en nombre à la nage, et faire tous leurs efforts pour gagner les terres plus élevées : mais la plupart périssent aussi bien que leurs petits qui restent dans les trous; sans cela, les grands talents qu'elles ont pour la multiplication nous deviendraient trop incommodes. Elles s'accouplent vers la fin de l'hiver; elles ne portent pas longtemps, car on trouve déjà beaucoup de petits au mois de mai : il y en a ordinairement quatre ou cinq dans chaque portée; et il est aisé de distinguer, parmi les mottes qu'elles élèvent, celles sous lesquelles elles mettent bas : ces mottes sont faites avec beaucoup d'art, et sont ordinairement plus grosses et plus élevées que les autres. Je crois que ces animaux produisent plus d'une fois par an, mais je ne puis l'assurer; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve des petits depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août : peut-être aussi que les unes s'accouplent plus tard que les autres.

Le domicile où elles font leurs petits mériterait une description particulière. Il est fait avec une intelligence singulière : elles commencent par pousser, par élever la terre et former une voûte assez élevée; elles laissent des cloisons, des espèces de piliers de distance en distance; elles pressent et battent la terre, la mêlent avec des racines et des herbes, et la rendent si dure et si solide par-dessous, que l'eau ne peut pénétrer la voûte à cause de sa convexité et de sa solidité; elles élèvent ensuite un tertre par-dessus, au sommet duquel elles apportent de l'herbe et des feuilles pour faire un lit à leurs petits : dans cette situation ils se trouvent au-dessus du niveau du terrain, et par conséquent à l'abri des inondations ordinaires, et en même temps à couvert de la pluie par la voûte qui recouvre le tertre sur lequel ils reposent. Ce tertre est percé tout autour de plusieurs trous en pente, qui descendent plus bas, et s'étendent de tous côtés, comme autant de routes souterraines par où la mère taupe peut sortir et aller chercher la subsistance nécessaire à ses petits; ces sentiers souterrains sont fermes et battus, s'étendent à douze ou quinze pas, et partent tous du domicile comme des rayons d'un centre. On y trouve, aussi bien que sous la voûte, des débris d'oignons

de colchique, qui sont apparemment la première nourriture qu'elle donne à ses petits.

On voit bien par cette disposition qu'elle ne sort jamais qu'à une distance considérable de son domicile, et que la manière la plus simple et la plus sûre de la prendre avec ses petits est de faire autour une tranchée qui l'environne en entier et qui coupe toutes les communications; mais comme la taupe fuit au moindre bruit et qu'elle tâche d'emmener ses petits, il faut trois ou quatre hommes qui, travaillant ensemble avec la bêche, enlèvent la motte tout entière, ou fassent une tranchée presque dans un moment, et qui ensuite les saisissent ou les attendent aux issues.

Quelques auteurs ont dit mal à propos que la taupe et le blaireau dormaient sans manger pendant l'hiver entier. Le blaireau, comme nous l'avons dit, sort de son trou en hiver comme en été pour chercher sa subsistance, et il est aisé de s'en assurer par les traces qu'il laisse sur la neige. La taupe dort si peu pendant tout l'hiver, qu'elle pousse la terre comme en été, et qne les gens de la campagne disent, comme par proverbe : *Les taupes poussent, le dégel n'est pas loin.* Elles cherchent à la vérité les endroits les plus chauds : les jardiniers en prennent souvent autour de leurs couches aux mois de décembre, de janvier et de février.

La taupe ne se trouve guère que dans les pays cultivés; il n'y en a point dans les déserts arides ni dans les climats froids, où la terre est gelée pendant la plus grande partie de l'année. L'animal qu'on a appelé taupe de Sibérie, qui a le poil vert et or, est d'une espèce différente de nos taupes, qui ne sont en abondance que depuis la Suède jusqu'en Barbarie, car le silence des voyageurs nous fait présumer qu'elles ne se trouvent point dans les climats plus chauds. Celles d'Amérique sont aussi différentes : la taupe de Virginie est cependant assez semblable à la nôtre, à l'exception de la couleur du poil, qui est mêlé de pourpre foncé; mais la taupe rouge d'Amérique est un autre animal. Il y a seulement deux ou trois variétés dans l'espèce commune de nos taupes; on en trouve de plus ou moins brunes, et de plus ou moins noires : nous en avons vu de toutes blanches, et Séba fait mention et donne la figure d'une taupe tachée de noir et de blanc, qui se trouve en Ost-Frise, et qui est un peu plus grosse que la taupe ordinaire.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA TAUPE.

Pontoppidan assure que la taupe ne se trouve en Norwége que dans la partie orientale du pays, et que le reste de ce royaume est tellement rempli de rochers qu'elle ne peut s'y établir *.

Depuis la publication du volume de mon ouvrage, ou j'ai donné la des-

* Histoire naturelle de la Norwége, par Pontoppidan. Journal étranger; juin 1756.

cription de la taupe, il a paru un très-bon Mémoire de M. de la Faille sur l'histoire naturelle de cet animal, imprimé en 1769, dont je crois devoir donner ici l'extrait, parce que ce Mémoire contient plusieurs observations nouvelles et quelques faits qui ne m'étaient pas connus.

Selon M. de la Faille, on peut distinguer en Europe cinq taupes différentes :

1° Celle de nos jardins, dont le poil est fin et d'un très-beau noir ;

2° La taupe blanche, qui ne diffère de la taupe noire commune que par la couleur. Elle est plus commune en Hollande qu'en France, et se trouve encore plus fréquemment dans les contrées septentrionales ;

3° La taupe fauve, qui, selon lui ne se trouve guère que dans le pays d'Aunis, et qui a le poil d'un roux clair, tirant sur le ventre-de-biche, sans aucune tache, ni mélange. Il paraît que c'est une nuance dans l'espèce de la taupe blanche, seulement elle est un peu plus grosse; mais M. de la Faille n'en a vu qu'un seul individu, qui avait été pris près de la Rochelle, dans le même terrain que la taupe blanche;

4° La taupe jaune verdâtre ou couleur de citron, qui se trouve dans le territoire d'Alais en Languedoc. Elle est d'une belle couleur de citron, et l'on prétend que cette couleur n'est due qu'à la qualité de la terre qu'elle habite. C'est entre le bourg d'*Aulas* et les hameaux qn'on appelle *les Carrières*, dans le diocèse d'Alais, que se trouve cette taupe citron ;

5° La taupe tachetée ou variée qu'on trouve dans plusieurs contrées de l'Europe. Celles de l'Ost-Frise ont tout le corps parsemé de taches blanches et noires ; en Suisse, en Angleterre, et dans le pays d'Aunis elles ont le poil noir varié de fauve.

Indépendamment de ces cinq races de taupes qui se trouvent en Europe, les voyageurs parlent d'une taupe de l'île de Java, dont les quatre pieds sont blancs, ainsi que la moitié des jambes ; en Amérique, celles de Virginie ont le poil noirâtre et luisant, mêlé d'un pourpre foncé. Toutes ces taupes ne paraissent être que de simples variétés de l'espèce de la taupe commune, parce qu'elles n'en diffèrent que par les couleurs ; mais il y en a d'autres qui semblent constituer des espèces différentes, parce qu'elles diffèrent de la taupe commune, non-seulement par les couleurs, mais par la forme du corps et des membres.

LA TAUPE ROUGE D'AMÉRIQUE.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre taupe. (CUVIER.)

La première espèce est la taupe d'Amérique, qui a le poil roux mêlé de cendré clair, et qui n'a pas les pieds conformés comme ceux de la taupe

d'Europe, n'ayant que trois doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière, qui sont à peu près égaux, tandis que ceux des pieds de devant sont très-inégaux : le doigt extérieur est beaucoup plus long que les deux autres, et armé d'un ongle plus fort et plus crochu; le second doigt est plus petit, et le troisième l'est encore beaucoup plus. J'ai dit à ce sujet que cette prétendue taupe était un autre animal que notre taupe d'Europe, et je crois devoir persister dans cette opinion, jusqu'à ce qu'elle ait été mieux observée et décrite plus en détail.

LA TAUPE DE PENSYLVANIE *.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre taupe. (CUVIER.)

« Il y a, dit M. Kalm, en Pensylvanie, une espèce de taupe qui se nourrit « principalement de racines. Cet animal se creuse dans les champs de petites allées souterraines, qui se prolongent en formant des détours et des « sinuosités... Il a dans les pattes plus de force et de raideur que beaucoup « d'autres animaux, à proportion de leur grandeur... Pour creuser la terre « il se sert de ses pieds comme des avirons... » M. Kalm en mit un dans son « mouchoir; il s'aperçut qu'en moins d'une minute il y avait fait quantité de petits trous qui avaient l'air d'avoir été percés avec un poinçon... Il était très-méchant; et dès que l'on mettait ou qu'il trouvait quelque chose sur son passage, il y faisait tout de suite, en mordant, de grands trous. « Je lui présentai, dit M. Kalm, mon écritoire, qui était d'acier : il commença d'a- « bord à le mordre; mais il fut bientôt rebuté par la dureté du métal, et « ne voulut mordre après aucune des choses qu'on lui présentait. Cet « animal n'élève pas la terre en dôme, comme les taupes d'Europe, il se « fait seulement de petites allées sous terre. »

Ces indications ne sont pas suffisantes pour donner connaissance de cet animal, ni même pour décider s'il est vraiment du genre des taupes.

* On pense que c'est la même espèce que la taupe rouge d'Amérique.

LA TAUPE DORÉE.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre taupe *. (CUVIER.)

Enfin, pour n'omettre aucun des animaux du Nord, et même des plus petits, il paraît qu'il y a en Sibérie une sorte de taupe, qu'on appelle taupe dorée, et dont l'espèce pourrait être différente de celle de la taupe ordinaire, parce que cette taupe de Sibérie n'a point de queue, et qu'elle a le museau court, le poil mêlé de roux et de vert, et qu'elle n'a que trois doigts aux pieds de devant et quatre aux pieds de derrière, au lieu que la taupe ordinaire a cinq doigts à tous les pieds. Nous ignorons le nom de cet animal dont Séba a donné la figure.

LA TAUPE DU CANADA.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre taupe. (CUVIER **).

Une autre espèce de taupe est celle que M. de la Faille a fait graver à la suite de son Mémoire. M. de la Faille dit qu'elle se trouve au Canada, et qu'elle n'a été indiquée par aucun auteur. Voici la courte description qu'il en donne.

« Ce quadrupède n'a de la taupe vulgaire que quelques parties; dans « d'autres, il porte un caractère qui le rapproche beaucoup plus de la classe « des rats; il en a la forme et la légèreté : sa queue, longue de trois pouces, « est noueuse et presque nue, ainsi que ses pieds, qui ont chacun cinq « doigts; ils sont défendus par de petites écailles brunes et blanches, qui « n'en couvrent que la partie supérieure. Cet animal est plus élevé de terre « et moins rampant que la taupe d'Europe; il a le corps effilé et couvert d'un « poil noir, grossier, moins soyeux et plus long; il a aussi les mains moins « fortes et plus délicates... Les yeux sont cachés sous le poil. Le museau est

* Cet animal habite le cap de Bonne-Espérance, et non la Sibérie.

** « Nous nous sommes assurés, dit M. Cuvier, par l'inspection de ses dents, que c'est une vraie taupe et non pas un sorex. C'est le condylure d'Iliger; mais les caractères pris de la figure de la Faille et de Buffon en sont faux. »



LA CHAUVE SOURIS.
(Fer de lance)

LA CHAUVE SOURIS
(Commune.)



LA CHAUVE SOURIS MURIN.

AE Delevau & Cie Bruxelles.

« relevé d'une moustache qui lui est particulière, et ce museau n'est pas « pointu, ni terminé par un cartilage propre à fouiller la terre : mais il est « bordé de muscles charnus et très-déliés, qui ont l'air d'autant d'épines : « toutes ces pointes sont nuancées d'une belle couleur de rose, et jouent à « la volonté de l'animal, de façon qu'elles se rapprochent et se réunissent « au point de ne former qu'un corps aigu et très-délicat, et quelquefois « aussi ces muscles épineux s'ouvrent et s'épanouissent à la manière du « calice des fleurs; ils enveloppent et renferment le conduit nasal, auquel « ils servent d'abri. Il serait difficile de décider à quels autres usages qu'à « fouiller la terre cet animal fait servir une partie aussi extraordinaire...

« Cette taupe se trouve au Canada, où cependant elle n'est pas fort com- « mune. Comme elle est forcée de passer la plus grande partie de sa vie « sous la neige, elle s'accoutume probablement à vivre en retraite, et sort « fort peu de sa tanière, même dans le beau temps. Elle manœuvre comme « nos taupes, mais avec plus de lenteur : aussi ses taupinières sont-elles peu « nombreuses et assez petites. »

M. de la Faille conserve dans son cabinet l'individu dont il a fait graver la figure, et on lui doit en effet la connaissance de cet animal singulier.

LA CHAUVE-SOURIS,

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (Cuvier.)

Quoique tout soit également parfait en soi, puisque tout est sorti des mains du Créateur, il est cependant, relativement à nous, des êtres accomplis, et d'autres qui semblent être imparfaits ou difformes. Les premiers sont ceux dont la figure nous paraît agréable et complète, parce que toutes les parties sont bien ensemble, que le corps et les membres sont proportionnés, les mouvements assortis, toutes les fonctions faciles et naturelles. Les autres, qui nous paraissent hideux, sont ceux dont les qualités nous sont nuisibles, ceux dont la nature s'éloigne de la nature commune, et dont la forme est trop différente des formes ordinaires desquelles nous avons reçu les premières sensations, et tiré les idées qui nous servent de modèles pour juger. Une tête humaine sur un cou de cheval, le corps couvert de plumes, et terminé par une queue de poisson, n'offrent un tableau d'une énorme difformité que parce qu'on y réunit ce que la nature a le plus éloigné. Un animal qui, comme la chauve-souris, est à demi quadrupède, à demi volatile, et qui n'est en tout ni l'un ni l'autre, est, pour ainsi dire, un être

monstre, en ce que réunissant les attributs de deux genres si différents, il ne ressemble à aucun des modèles que nous offrent les grandes classes de la nature; il n'est qu'imparfaitement quadrupède, et il est encore plus imparfaitement oiseau. Un quadrupède doit avoir quatre pieds, un oiseau a des plumes et des ailes; dans la chauve-souris, les pieds de devant ne sont ni des pieds ni des ailes, quoiqu'elle s'en serve pour voler et qu'elle puisse aussi s'en servir pour se traîner. Ce sont en effet des extrémités difformes, dont les os sont monstrueusement allongés, et réunis par une membrane qui n'est couverte ni de plumes, ni même de poils, comme le reste du corps: ce sont des espèces d'ailerons, ou, si l'on veut, des pattes ailées, où l'on ne voit que l'ongle d'un pouce court, et dont les quatre autres doigts très-longs ne peuvent agir qu'ensemble, et n'ont point de mouvements propres, ni de fonctions séparées; ce sont des espèces de mains dix fois plus grandes que les pieds, et en tout quatre fois plus longues que le corps entier de l'animal; ce sont, en un mot, des parties qui ont plutôt l'air d'un caprice que d'une production régulière. Cette membrane couvre les bras; forme les ailes ou les mains de l'animal, se réunit à la peau de son corps, et enveloppe en même temps ses jambes, et même sa queue, qui, par cette jonction bizarre, devient, pour ainsi dire, l'un de ses doigts. Ajoutez à ces disparates et à ces disproportions du corps et des membres, les difformités de la tête, qui souvent sont encore plus grandes : car, dans quelques espèces, le nez est à peine visible, les yeux sont enfoncés tout près de la conque de l'oreille, et se confondent avec les joues; dans d'autres, les oreilles sont aussi longues que le corps, ou bien la face est tortillée en forme de fer à cheval, et le nez recouvert par une espèce de crête : la plupart ont la tête surmontée par quatre oreillons; toutes ont les yeux petits, obscurs et couverts, le nez ou plutôt les naseaux informes, la gueule fendue de l'une à l'autre oreille; toutes aussi cherchent à se cacher, fuient la lumière, n'habitent que les lieux ténébreux, n'en sortent que la nuit, y rentrent au point du jour pour demeurer collées contre les murs. Leur mouvement dans l'air est moins un vol qu'une espèce de voltigement incertain, qu'elles semblent n'exécuter que par effort et d'une manière gauche : elles s'élèvent de terre avec peine; elles ne volent jamais à une grande hauteur; elles ne peuvent qu'imparfaitement précipiter, ralentir, ou même diriger leur vol : il n'est ni très-rapide ni bien direct; il se fait par des vibrations brusques dans une direction oblique et tortueuse : elles ne laissent pas de saisir en passant les moucherons, les cousins, et surtout les papillons phalènes qui ne volent que la nuit; elles les avalent, pour ainsi dire, tout entiers, et l'on voit dans leurs excréments les débris des ailes et des autres parties sèches qui ne peuvent se digérer. Étant un jour descendu dans les grottes d'Arcy pour en examiner les stalactites, je fus surpris de trouver sur un terrain tout couvert d'albâtre, et dans un lieu si ténébreux et si profond, une espèce de terre qui était d'une toute autre nature; c'était un tas épais et large de plusieurs pieds d'une matière noirâtre, presque entièrement composée de portions d'ailes et de pattes

de mouches et de papillons, comme si ces insectes se fussent rassemblés en nombre immense et réunis dans ce lieu pour y périr et pourrir ensemble. Ce n'était cependant autre chose que de la fiente de chauve-souris, amoncelée probablement pendant plusieurs années dans l'endroit de ces voûtes souterraines, qu'elles habitaient de préférence: car, dans toute l'étendue de ces grottes, qui est de plus d'un demi-quart de lieue, je ne vis aucun autre amas d'une pareille matière, et je jugeai que les chauves-souris avaient fixé dans cet endroit leur demeure commune, parce qu'il y parvenait encore une très-faible lumière par l'ouverture de la grotte, et qu'elles n'allaient pas plus avant pour ne pas s'enfoncer dans une obscurité trop profonde.

Les chauves-souris sont de vrais quadrupèdes; elles n'ont rien de commun que le vol avec les oiseaux; mais comme l'action de voler suppose une très-grande force dans la partie supérieure du corps et dans les membres antérieurs, elles ont les muscles pectoraux beaucoup plus forts et plus charnus qu'aucun des quadrupèdes, et l'on peut dire que par là elles ressemblent encore aux oiseaux; elles en diffèrent par tout le reste de la conformation tant extérieure qu'intérieure : les poumons, le cœur, les organes de la génération, tous les autres viscères sont semblables à ceux des quadrupèdes, à l'exception de la verge, qui est pendante et détachée, ce qui est particulier à l'homme, aux singes et aux chauves-souris; elles produisent, comme les quadrupèdes, leurs petits vivants; enfin elles ont, comme eux des dents et des mamelles : l'on assure qu'elles ne portent que deux petits, qu'elles les allaitent et les transportent même en volant. C'est en été qu'elles s'accouplent et qu'elles mettent bas ; car elles sont engourdies pendant l'hiver : les unes se recouvrent de leurs ailes comme d'un manteau, s'accrochent à la voûte de leur souterrain par les pieds de derrière, et demeurent ainsi suspendues : les autres se collent contre les murs ou se recèlent dans des trous; elles sont toujours en nombre pour se défendre du froid : toutes passent l'hiver sans bouger, sans manger, ne se réveillent qu'au printemps, et se recèlent de nouveau vers la fin de l'automne. Elles supportent plus aisément la diète que le froid; elles peuvent passer plusieurs jours sans manger, et cependant elles sont du nombre des animaux carnassiers; car lorsqu'elles peuvent entrer dans une office, elles s'attachent aux quartiers de lard qui y sont suspendus, et elles mangent aussi de la viande crue ou cuite, fraîche ou corrompue.

Les naturalistes qui nous ont précédés ne connaissent que deux espèces de chauves-souris. M. Daubenton en a trouvé cinq autres, qui sont, aussi bien que les deux premières espèces, naturelles à notre climat; elles y sont même aussi communes, aussi abondantes, et il est assez étonnant qu'aucun observateur ne les eût remarquées. Ces sept espèces sont très-distinctes, très-différentes les unes des autres, et n'habitent même jamais ensemble dans le même lieu.

La première, qui était connue, est la chauve-souris commune ou la chauve-souris proprement dite.

La seconde est la chauve-souris à grandes oreilles, que nous nommerons l'*oreillard*, qui a été aussi reconnue par les naturalistes et indiquée par les nomenclateurs. L'oreillard est peut-être plus commun que la chauve-souris; il est bien plus petit de corps; il a aussi les ailes beaucoup plus courtes, le museau moins gros et plus pointu, les oreilles d'une grandeur démesurée.

La troisième espèce, que nous appellerons la *noctule*, du mot italien *nottula*, n'était pas connue : cependant elle est très-commune en France, et on la rencontre même plus fréquemment que les deux espèces précédentes. On la trouve sous les toits, sous les gouttières de plomb des châteaux, des églises, et aussi dans les vieux arbres creux : elle est presque aussi grosse que la chauve-souris; elle a les oreilles courtes et larges, le poil roussâtre, la voix aigre, perçante, et assez semblable au son d'un timbre de fer.

Nous nommerons *sérotine* la quatrième espèce, qui n'était nullement connue; elle est plus petite que la chauve-souris et que la noctule; elle est à peu près de la grandeur de l'oreillard : mais elle en diffère par les oreilles, qu'elle a courtes et pointues, et par la couleur du poil; elle a les ailes plus noires et le poil d'un brun plus foncé.

Nous appellerons la cinquième espèce, qui n'était pas connue, la *pipistrelle*, du mot italien *pipistrello*, qui signifie aussi chauve-souris. La pipistrelle n'est pas, à beaucoup près, aussi grosse que la chauve-souris ou la noctule, ni même que la sérotine ou l'oreillard. De toutes les chauves-souris c'est la plus petite et la moins laide, quoiqu'elle ait la lèvre supérieure fort renflée, les yeux très-petits, très-enfoncés, et le front très-couvert de poil.

La sixième espèce qui n'était pas connue sera nommée *barbastelle*, du mot italien *barbastello*, qui signifie encore chauve-souris. Cet animal est à peu près de la grosseur de l'oreillard : il a des oreilles aussi larges, mais bien moins longues. Le nom de barbastelle lui convient d'autant mieux, qu'il paraît avoir une grosse moustache, ce qui cependant n'est qu'une apparence occasionnée par le renflement des joues, qui forment un bourrelet au-dessus des lèvres : il a le museau très-court, le nez fort aplati, et les yeux presque dans les oreilles.

Enfin nous nommerons *fer-à-cheval* une septième espèce, qui n'était nullement connue; elle est très-frappante par la singulière difformité de sa face, dont le trait le plus apparent et le plus marqué est un bourrelet en forme de fer à cheval autour du nez et sur la lèvre supérieure. On la trouve très-communément en France dans les murs et dans les caveaux des vieux châteaux abandonnés. Il y en a de petites et de grosses, mais qui sont au reste si semblables par la forme, que nous les avons jugées de la même espèce; seulement, comme nous en avons beaucoup vu sans en trouver de grandeur moyenne entre les grosses et les petites, nous ne décidons pas si l'âge seul produit cette différence, ou si c'est une variété constante dans la même espèce.

LA CHAUVE-SOURIS ORDINAIRE.

LE VESPERTILION MURIN. (Cuv.)

La chauve-souris a le museau gros et allongé, le nez large, la bouche et les oreilles fort grandes, et les yeux petits ; la partie inférieure des bords intérieur et extérieur de la conque de l'oreille forme de chaque côté un lobule, et il y a entre ces deux lobules un oreillon placé au devant de l'orifice du conduit auditif externe; il a peu de largeur, mais sa longueur égale à peu près la moitié de celle de la conque de l'oreille; les cinq doigts des pieds de derrière sont presque aussi longs les uns que les autres.

Le sommet de la tête, le dessus du cou, les épaules, le dos, la croupe et les cuisses étaient de couleur cendré pâle, et légèrement teinte de jaunâtre. Lorsque l'on écartait les poils, on voyait une couleur noirâtre qu'ils avaient sur la plus grande partie de leur longueur depuis la racine. La gorge, le dessous du cou, les aisselles, la poitrine, le ventre et tout le dessous du corps, étaient de couleur blanche, mêlée de quelques légères teintes de jaunâtre : on voyait aussi du noirâtre lorsque les poils étaient écartés, parce qu'ils étaient de cette couleur, comme ceux du dessus du corps, sur la plus grande partie de leur longueur depuis la racine.

Les lèvres et la mâchoire du dessous étaient rousses; le nez et les oreilles avaient une couleur grise tirant sur le brun très-clair; la membrane des ailes et de la queue, les jambes et les pieds avaient en partie ces membranes teintes, et étaient en partie noirâtres. Les poils de cet animal avaient environ trois lignes de longueur; la queue était engagée dans sa membrane jusqu'à son extrémité.

L'OREILLARD.

LE VESPERTILION OREILLARD.

En jetant les yeux sur cet animal, on voit qu'il ne pouvait pas être mieux nommé, puisque ses oreilles sont excessivement grandes; leur longueur est égale à celle du corps entier, depuis leur base jusqu'à l'anus; elles sont

aussi très-larges, car leur largeur fait plus des deux tiers de leur longueur. Ces oreilles sont minces, presque transparentes, et de figure a peu près ovale; elles forment, à quelque distance de leur bord antérieur, un pli longitudinal, et saillant en avant; il y a quelques poils le long de ce pli : il y avait un lobule sur le bord interne, à quelque distance de la tête; les deux oreilles se touchaient par la partie inférieure de leur bord interne, et se réunissaient l'une à l'autre par une membrane qui avait une ligne de hauteur au-dessus du front. Toutes les parties d'une oreille si étendue doivent être fort apparentes, aussi a-t-elle un oreillon placé au devant du conduit auditif, qui est si grand qu'il paraît être une seconde oreille; il est long, étroit et pointu par le bout. L'oreille a un mouvement bien sensible, elle se replie et s'abaisse en dehors, de sorte que son extrémité approche de l'épaule, et que, dans cette situation, les deux oreilles prennent à peu près la forme des cornes d'un bélier : on voit dans leur tissu des fibres transversales, placées à quelque distance les unes des autres, qui forment des rides dans le même sens, lorsque l'oreille se replie. Les yeux sont petits, ronds, et placés au-devant des oreilles; le museau est long, pointu et couvert de longs poils entre les yeux.

Les ailes ont peu de longueur, et sont de couleur brune ou noirâtre : la membrane de la queue m'a paru à proportion plus grande que les ailes, elle avait les mêmes couleurs. Le poil du dessus du museau, du cou, des épaules et du corps, était de couleur mêlée de noirâtre et de gris roussâtre, parce que chaque poil était noirâtre sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine; il y avait du roussâtre au-dessus du noirâtre, et la pointe était brune. Le dessous de la tête, du cou, des épaules et du corps, avait une couleur mêlée de noirâtre et de gris, parce que les poils étaient en partie noirâtres et en partie gris; mais la teinte noirâtre du dessus du corps n'était, à proprement parler, qu'un gris roussâtre, et le gris du dessous du corps était aussi un peu roussâtre : le poil de cet animal était long, il avait environ trois lignes.

LA NOCTULE.

LE VESPERTILION NOCTULE.

La noctule est au moins aussi grande que la chauve-souris; mais elle a les jambes plus courtes, le nez un peu moins allongé et le front moins convexe; les oreilles sont bien moins longues : quoique presque aussi larges,

leur extrémité est arrondie; elles ont sur la partie inférieure du bord interne, près de l'œil, un lobule arrondi, et sur la partie inférieure du bord externe, près du coin de la bouche, un autre lobule de figure très-irrégulière; il y a au-devant de l'orifice du conduit auditif externe un oreillon fort court et arrondi. Les yeux sont très-petits, et placés au-dessous des angles antérieurs des oreilles. Le poil de cet animal a deux lignes de longueur, et une couleur fauve teinte de brun; le bout du museau, les ailes, la membrane de la queue, et les pieds sont de couleur noirâtre.

LA SÉROTINE.

LE VESPERTILION SÉROTINE.

La sérotine est à peu près de la même grandeur que le fer-à-cheval : elle a le museau allongé; les oreilles sont courtes et larges, leur bord extérieur a une échancrure au-dessous de l'extrémité, qui est arrondie : il y a au devant du conduit auditif un oreillon fort court. Le poil de la face supérieure du corps est mêlé de brun et de fauve très-peu foncés; la face inférieure a des couleurs encore plus pâles, qui ne sont que du jaunâtre et du cendré très-clair : la membrane des ailes et de la queue a une couleur noirâtre.

LA PIPISTRELLE.

LE VESPERTILION PIPISTRELLE.

La pipistrelle est très-petite; la tête est bien proportionnée au reste du corps, et les oreilles, quoique grandes, ne le sont pas excessivement. Le nez est petit, mais la lèvre supérieure forme un renflement de chaque côté de la mâchoire; les yeux sont ronds, très-petits et enfoncés entre le renflement de la lèvre et l'oreille. Le front est couvert de poil assez long, qui grossit la

tête; les oreilles sont larges, arrondies par l'extrémité, et échancrées par le côté extérieur; l'intérieur forme un angle saillant; il y a au dedans de la conque de l'oreille un oreillon bien apparent, qui est placé au devant de l'orifice du conduit auditif externe.

Le poil du dessus de la tête et du corps est de couleur brune, avec une teinte de jaunâtre; le poil du dessous du corps a plus de jaunâtre, et moins de brun; mais, lorsqu'il est rebroussé, il paraît presque entièrement brun noirâtre, parce que la plus grande partie de chaque poil est de cette couleur, et qu'il n'y a que l'extrémité qui soit jaunâtre. Les plus longs poils ont deux lignes et demie de longueur. Le nez, les lèvres, les oreilles, les jambes, la queue et la membrane des jambes et de la queue, sont noirâtres.

LA BARBASTELLE.

LE VESPERTILION BARBASTELLE.

La barbastelle a de longues et larges oreilles, qui se touchent l'une l'autre par la partie inférieure de leur bord interne, de façon qu'en regardant cet animal en face on ne voit ni le front ni la tête; le museau est fort petit, on l'aperçoit au-dessous des bords internes des oreilles. Le nez forme un tubercule aplati, et situé immédiatement au-dessus de la bouche; les ouvertures des narines se trouvent derrière le bord supérieur de ce tubercule. Le chanfrein est enfoncé, et dégarni de poil depuis les narines jusqu'aux oreilles; cet espace est de couleur brun noirâtre. Il y a de chaque côté deux petits sillons qui aboutissent à chaque ouverture des narines, de sorte qu'en serrant le museau de l'animal, le sillon antérieur de chaque côté se replie sur sa longueur, et forme un tuyau dont le bord touche à celui de l'orifice de la narine. Les joues sont grosses et renflées, et semblent, au premier coup d'œil, être des moustaches qui surmontent les lèvres; les yeux sont très-petits, ronds, et placés au devant des conques des oreilles. Chaque conque est double, parce qu'il y a un oreillon au devant de la conque dans le milieu, entre l'œil et l'orifice du canal auditif externe; cet oreillon a environ la moitié de la hauteur de la conque.

Le poil de la barbastelle est de couleur brun noirâtre sur tout le corps, excepté sur la gorge, sur la poitrine et sur le ventre, où il est mêlé de gris et de brun; les plus longs poils sont sur le dos; ils ont jusqu'à cinq lignes

de longueur; la queue ne déborde que très-peu au delà de la membrane qui l'enveloppe.

LE FER-A-CHEVAL.

LE RHINOLPHE BIFER.

L'étrange conformation de la face de cet animal le rend fort hideux; il semble porter sur le museau l'empreinte d'un fer de cheval, d'où vient son nom. Je n'ai trouvé, pendant longtemps, que des individus de grandeur moyenne entre la pipistrelle et la barbastelle; enfin, j'en ai vu quelques-uns beaucoup plus grands : comme ils différaient à quelques égards des premiers, que j'ai observés en très-grand nombre, j'ai décrit séparément les uns et les autres, et je commence par la description des petits.

Le bord convexe de la membrane en forme de fer-à-cheval, était placé au-dessus de la lèvre supérieure; chaque branche se prolongeait à côté des narines, qui se trouvaient derrière le bord concave : cette membrane avait environ une ligne de largeur sur toute sa longueur. La cloison des narines s'étendait de chaque côté au-dessus de leurs orifices, de façon qu'elle avait une face supérieure ronde et concave; sur le bout postérieur de cette face, il s'élevait une lame étroite et pointue à l'extrémité : derrière cette lame il s'en trouvait une autre à peu près carrée, qui faisait corps avec la lame étroite, et qui était posée verticalement le long du chanfrein; elle avait environ une ligne de hauteur : il sortait de la base de cette seconde lame une autre membrane triangulaire, qui s'étendait obliquement en arrière; elle avait deux lignes et demie de longueur, et une ligne et demie de largeur dans le bas.

Les yeux étaient fort petits et très-enfoncés; ils se trouvaient placés chacun entre l'oreille et la lame triangulaire dont il a été fait mention. Les oreilles étaient grandes, larges à la base, et terminées par une pointe un peu recourbée en dehors; le bord intérieur de l'oreille était convexe, l'extérieur était concave au-dessous de la pointe, et convexe près de la base de l'oreille; il formait au-devant un grand lobule, mais il n'y avait point d'oreillon.

Le poil était très-doux, il avait jusqu'à quatre lignes de longueur; la face inférieure du corps était d'un blanc sale; la face supérieure avait la même couleur avec des teintes de cendré brun; les oreilles et la membrane des ailes et de la queue étaient de couleur noirâtre.

Ces animaux restaient pendant le jour suspendus par les pieds de derrière, et enveloppés de leurs ailes.

On en a trouvé dans un caveau du château de Montbard de beaucoup plus grands que ceux dont je viens de faire la description; ils avaient à peu près la même grandeur que la chauve-souris et la noctule : leurs dimensions sont rapportées dans la table. Au reste, ils ne différaient des petits que par quelques teintes de couleur et par quelques parties mieux développées dans les membranes qui étaient sur le nez, sur le chanfrein et au devant du front, sans doute parce que ces animaux étaient plus vieux. La membrane qui formait le fer-à-cheval avait une ligne et demie de largeur dans les endroits les plus larges; elle était échancrée sur le milieu de son bord antérieur. La lame triangulaire, qui s'étendait obliquement en arrière, avait trois lignes de longueur; celle de sa base était de trois lignes et demie : il y avait, sur la face antérieure de cette lame, six cavités, trois de chaque côté, placées de façon que les deux premières se trouvaient à une ligne au-dessous de la pointe du triangle, et n'étaient séparées l'une de l'autre que par une cloison fort mince; les deux secondes n'étaient aussi séparées des deux premières et des deux troisièmes que par une cloison très-mince; mais il y avait une ligne de distance entre les deux secondes, et deux lignes entre les deux troisièmes, qui étaient à la base du triangle.

Le poil avait jusqu'à cinq lignes de longueur; la partie inférieure du corps était d'un gris teint de jaunâtre; le dessus du corps avait une couleur mêlée de cendré clair et de roux, parce que les poils étaient de couleur cendré clair ou gris sur la plus grande partie de leur longueur, et roussâtre à l'extrémité : il y avait aussi une bande brune qui s'étendait de chaque côté depuis l'oreille jusqu'à l'entre-deux des épaules, et une troisième qui se prolongeait depuis l'entre-deux des épaules, le long du dos ; ces bandes venaient de ce que l'extrémité des poils était brune.

L'un de ces animaux était femelle et avait mis bas depuis peu de temps, car ses mamelons étaient très-grands, ils avaient jusqu'à deux lignes de longueur et une ligne de largeur, ils étaient fort minces, et ils ressemblaient à des papilles de la panse d'un bœuf. Ils étaient au nombre de quatre, deux sur la partie postérieure de la poitrine, un de chaque côté, au milieu d'une alvéole dégarnie de poil, qui avait trois lignes de diamètre, et deux autres placés au devant du pubis, à deux lignes de distance de la vulve, et éloignés l'un de l'autre seulement d'une ligne.

LA ROUSSETTE *,

LA ROUGETTE** ET LE VAMPIRE***.

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (Cuvier.)

La roussette et la rougette nous paraissent faire deux espèces distinctes, mais qui sont si voisines l'une de l'autre, et qui se ressemblent à tant d'égards, que nous croyons devoir les présenter ensemble : la seconde ne diffère de la première que par la grandeur du corps et les couleurs du poil. La roussette, dont le poil est d'un roux brun, a neuf pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, et trois pieds d'envergure lorsque les membranes qui lui servent d'ailes sont étendues. La rougette, dont le poil est cendré brun, n'a guère que cinq pouces et demi de longueur, et deux pieds d'envergure; elle porte sur le cou un demi-collier d'un rouge vif, mêlé d'orangé, dont on n'aperçoit aucun vestige sur le cou de la roussette. Elles sont toutes deux à peu près des mêmes climats chauds de l'ancien continent; on les trouve à Madagascar, à l'île de Bourbon, à Ternate, aux Philippines et dans les autres îles de l'archipel Indien, où il paraît qu'elles sont plus communes que dans la terre ferme des continents voisins.

On trouve aussi dans les pays les plus chauds du Nouveau-Monde, un autre quadrupède volant, dont on ne nous a pas transmis le nom américain, et que nous appellerons vampire, parce qu'il suce le sang des hommes et des animaux qui dorment, sans leur causer assez de douleur pour les éveiller. Cet animal d'Amérique est d'une espèce différente de celles de la roussette et de la rougette, qui, toutes deux, ne se trouvent qu'en Afrique et dans l'Asie méridionale. Le vampire est plus petit que la rougette, qui est plus petite elle-même que la roussette. Le premier, lorsqu'il vole, paraît être de la grosseur d'un pigeon, la seconde, de la grandeur d'un corbeau; et la troisième, de celle d'une grosse poule. La rougette et la roussette ont toutes deux la tête assez bien faite, les oreilles courtes, le museau bien arrondi, et à peu près de la forme de celui d'un chien : le vampire, au contraire, a le

* La roussette, vulgairement le chien-volant.

** La rougette. Le chien-volant à col rouge.

*** Le vampire, animal de l'Amérique, qui n'a été indiqué que par les noms vagues de grande chauve souris d'Amérique, ou de chien-volant de la Nouvelle-Espagne.

museau plus allongé; il a l'aspect hideux comme les plus laides chauves-souris, la tête informe et surmontée de grandes oreilles fort ouvertes et fort droites ; il a le nez contrefait, les narines en entonnoir, avec une membrane au-dessus, qui s'élève en forme de corne ou de crête pointue, et qui augmente de beaucoup la difformité de la face. Ainsi, l'on ne peut douter que cette espèce ne soit tout autre que celles de la roussette et de la rougette. Le vampire est aussi malfaisant que difforme : il inquiète l'homme, tourmente et détruit les animaux. Nous ne pouvons citer un témoignage plus authentique et plus récent que celui de M. de la Condamine : « Les chauves-souris, « dit-il, qui sucent le sang des chevaux, des mulets, et même des hommes, « quand ils ne s'en garantissent pas en dormant à l'abri d'un pavillon, sont « un fléau commun à la plupart des pays chauds de l'Amérique, il y en a de « monstrueuses pour la grosseur ; elles ont entièrement détruit à Borga, et « en divers autres endroits, le gros bétail que les missionnaires y avaient in- « troduit, et qui commençait à s'y multiplier. » Ces faits sont confirmés par plusieurs autres historiens et voyageurs. Pierre Martyr, qui a écrit assez peu de temps après la conquête de l'Amérique méridionale, dit qu'il y a dans les terres de l'isthme de Darien des chauves-souris qui sucent le sang des hommes et des animaux pendant qu'ils dorment, jusqu'à les épuiser, et même au point de les faire mourir. Jumilla * assure la même chose, aussi bien que Dom George Juan et Dom Antoine de Ulloa. Il paraît, en conférant ces témoignages, que l'espèce de ces chauves-souris qui sucent le sang est très-nombreuse et très-commune dans toute l'Amérique méridionale : néanmoins, nous n'avons pu jusqu'ici nous en procurer un seul individu : mais on peut voir dans Seba la figure et la description de cet animal, dont le nez est si extraordinaire, que je suis très-étonné que les voyageurs ne l'aient pas remarqué et ne se soient point écriés sur cette difformité, qui saute aux yeux, et de laquelle cependant ils n'ont fait aucune mention. Il se pourrait donc que l'animal étrange dont Seba nous a donné la figure, ne fût pas

* Dans l'Amérique méridionale les chauves-souris sont encore un fléau si cruel et si funeste, qu'il faut l'avoir éprouvé pour le croire; il y en a de deux sortes, les unes sont de la grosseur de celles que nous voyons en Espagne, les autres sont si grosses qu'elles ont trois quarts d'aune de longueur d'un bout de l'aile à l'autre. Les unes et les autres sont d'adroites sangsues s'il en fut jamais, qui rôdent toute la nuit pour boire le sang des hommes et des bêtes : si ceux que leur état oblige de dormir par terre n'ont pas soin de se couvrir depuis les pieds jusqu'à la tête, ce qui est extrêmement incommode dans les pays aussi chauds, ils doivent s'attendre à être piqués des chauves-souris : à l'égard de ceux qui dorment dans des maisons, sous des mosquiteros, quand ils n'auraient que le front découvert, ils en sont infailliblement mordus; et si par malheur ces oiseaux leur piquent une veine, ils passent des bras du sommeil dans ceux de la mort, à cause de la quantité de sang qu'ils perdent sans s'en apercevoir, tant leur piqûre est subtile, outre que, battant l'air avec leurs ailes, elles rafraîchissent le dormeur auquel elles ont dessein d'ôter la vie. Histoire naturelle de l'Orénoque, par le père Jumilla, traduite de l'espagnol, par M. Eidous; Avignon, 1758, t. III, p. 100.

celui que nous indiquons ici sous le nom de vampire, c'est-à-dire celui qui suce le sang; il se pourrait aussi que cette figure de Seba fût infidèle ou chargée ; et enfin, il se pourrait que ce nez difforme fût une monstruosité ou une variété accidentelle, quoiqu'il y ait des exemples de ces difformités constantes dans quelques autres espèces de chauves-souris : le temps éclaircira ces obscurités, et fixera nos incertitudes.

A l'égard de la roussette et de la rougette, elles sont toutes deux au cabinet du roi, et elles sont venues de l'île de Bourbon. Ces deux espèces ne se trouvent que dans l'ancien continent, et ne sont nulle part aussi nombreuses en Afrique et en Asie que celle du vampire l'est en Amérique. Ces animaux sont plus grands, plus forts et peut-être plus méchants que le vampire; mais c'est à force ouverte, en plein jour aussi bien que la nuit, qu'ils font leur dégât : ils tuent les volailles et les petits animaux; ils se jettent même sur les hommes, les insultent et les blessent au visage par des morsures cruelles; et aucun voyageur ne dit qu'ils sucent le sang des hommes et des animaux endormis.

Les anciens connaissaient imparfaitement ces quadrupèdes ailés, qui sont des espèces monstres; et il est vraisemblable que c'est d'après ces modèles bizarres de la nature, que leur imagination a dessiné les harpies. Les ailes, les dents, les griffes, la cruauté, la voracité, la saleté, tous les attributs difformes, toutes les facultés nuisibles des harpies, conviennent assez à nos roussettes. Hérodote * paraît les avoir indiquées lorsqu'il a dit qu'il y avait de grandes chauves-souris qui incommodaient beaucoup les hommes qui allaient recueillir la casse autour des marais de l'Asie; qu'ils étaient obligés de se couvrir de cuir le corps et le visage, pour se garantir de leurs morsures dangereuses. Strabon parle de très-grandes chauves-souris dans la Mésopotamie, dont la chair est bonne à manger. Parmi les modernes, Albert, Isidore, Scaliger, ont fait mention, mais vaguement, de ces grandes chauves-souris. Linscot, Nicolas Mathias, François Pyrard, en ont parlé plus précisément, et Oliger Jacobeus en a donné une courte description avec la figure : enfin, l'on en trouve des descriptions et des figures bien faites dans Seba et dans Edwartz, lesquelles s'accordent avec les nôtres.

Les roussettes sont des animaux carnassiers, voraces, et qui mangent de tout; car, lorsque la chair ou le poisson leur manque, elles se nourrissent de végétaux et de fruits de toute espèce; elles boivent le suc des palmiers, et il est aisé de les enivrer et de les prendre, en mettant à portée de leur retraite des vases remplis d'eau de palmier ou de quelque autre liqueur fermentée. Elles s'attachent et se suspendent aux arbres avec leurs ongles : elles vont ordinairement en troupe, et plus la nuit que le jour; elles fuient

* Hérodot., lib. 3. Nota. Il est singulier que Pline, qui nous a transmis comme vrais tant de faits apocryphes et même merveilleux, accuse ici Hérodote de mensonge, et dise que ce fait des chauves-souris qui se jettent sur les hommes, n'est qu'un conte de la vieille et fabuleuse antiquité.

les lieux trop fréquentés, et demeurent dans des déserts, surtout dans les îles inhabitées. Elles se portent au coït avec ardeur. Le sexe dans le mâle est très-apparent : la verge n'est point engagée dans un fourreau comme celle des quadrupèdes : elle est hors du corps, à peu près comme dans l'homme et le singe. Le sexe des femelles est aussi fort apparent; elles n'ont que deux mamelles, placées sur la poitrine, et ne produisent qu'en petit nombre, mais plus d'une fois par an. La chair de ces animaux, surtout lorsqu'ils sont jeunes, n'est pas mauvaise à manger; les Indiens la trouvent bonne; et ils en comparent le goût à celui de la perdrix ou du lapin.

Les voyageurs de l'Amérique s'accordent à dire que les grandes chauves-souris de ce nouveau continent sucent, sans les éveiller, le sang des hommes et des animaux endormis. Les voyageurs de l'Asie et de l'Afrique, qui font mention de la roussette ou de la rougette, ne parlent pas de ce fait singulier; néamoins leur silence ne fait pas une preuve complète, surtout y ayant tant de conformité et tant d'autres ressemblances entre les roussettes et ces grandes chauves-souris que nous avons appelées vampires. Nous avons donc cru devoir examiner comment il est possible que ces animaux puissent sucer le sang sans causer en même temps une douleur au moins assez sensible pour éveiller une personne endormie. S'ils entamaient la chair avec leurs dents, qui sont très-fortes et grosses comme celles des autres quadrupèdes de leur taille, l'homme le plus profondément endormi, et les animaux surtout, dont le sommeil est plus léger que celui de l'homme, seraient brusquement réveillés par la douleur de cette morsure; il en est de même des blessures qu'ils pourraient faire avec leurs ongles : ce n'est donc qu'avec la langue qu'ils peuvent faire des ouvertures assez subtiles dans la peau, pour en tirer du sang et ouvrir les veines sans causer une vive douleur. Nous n'avons pas été à portée de voir la langue du vampire; mais celle des roussettes, que M. Daubenton a examinée avec soin, semble indiquer la possibilité du fait : cette langue est pointue et hérissée de papilles dures, très-fines, très-aiguës, et dirigées en arrière; ces pointes, qui sont très-fines, peuvent s'insinuer dans les pores de la peau, les élargir, et pénétrer assez avant pour que le sang obéisse à la succion continuelle de la langue. Mais c'est assez raisonner sur ce fait, dont toutes les circonstances ne nous sont pas bien connues, et dont quelques-unes sont peut-être exagérées ou mal rendues par les écrivains qui nous les ont transmises.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA ROUSSETTE ET DE LA ROUGETTE.

J'ai trouvé, dans une note de M. Commerson, qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes chauve-souris (roussettes et rougettes), qui voltigeaient, sur le soir, en bandes comme les corbeaux, et se posaient particulièrement sur les arbres de *vaccoun*, dont elles mangent les fruits. Il

ajoute que, prises dans la bonne saison, elles sont bonnes à manger; que leur goût approche absolument de celui du lièvre, et que leur chair est également noire.

Feu M. de la Nux, qui était mon correspondant dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impression de mon ouvrage, quelques observations et de très-bonnes réflexions critiques sur ce que j'ai dit de ces animaux. Voici l'extrait d'une très-longue lettre fort instructive qu'il m'a écrite, à ce sujet, de l'île de Bourbon, le 24 octobre 1772.

J'aime également, me dites-vous, monsieur, dans votre lettre du 8 mars 1770, j'aime également quelqu'un qui m'apprend une vérité ou qui me relève d'une erreur; ainsi écrivez-moi, je vous supplie, en toute liberté et toute franchise... Oh! pour le coup, je réponds, monsieur, on ne peut pas mieux à votre noble invitation. Je n'ai point hésité de me livrer aux détails, et je ne veux point excuser ma prolixité, bien fâché même de n'en savoir pas plus sur les roussettes, pour avoir à vous en dire davantage. Les preuves ne peuvent être trop multipliées (me semble) quand il s'agit de combattre des erreurs accréditées depuis longtemps. L'on dirait que l'on n'a vu ces animaux qu'avec les yeux de l'effroi; on les a trouvés laids, monstrueux; et, sans autre examen que la première inspection de leur figure, on leur a fait des mœurs, un caractère et des habitudes qu'ils n'ont point du tout, comme si la méchanceté, la férocité, la malpropreté, étaient inséparables de la laideur.

M. de la Nux observe que, dans ma description, le volume de la roussette est exagéré, ainsi que le nombre de ces animaux; que leur cri n'a rien d'épouvantable. Il ajoute qu'un homme, ouvrant la bouche et rétrécissant le passage de la voix, en aspirant et respirant successivement avec force, donne à peu près le son rauque du cri d'une roussette, et que cela n'est pas fort effrayant. Il dit encore que, quand ces animaux sont tranquilles sur un grand arbre, ils ont un gazouillement de société léger, et qui n'est point déplaisant.

Pline a eu raison, dit-il, de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote : les roussettes, les rougettes, au moins dans ces îles, ne se jettent point sur les hommes; elles les fuient, bien loin de les attaquer. Elles mordent et mordent très-dur, mais c'est à leur corps défendant, quand elles sont abattues, soit par le *court-bâton*, soit par le fusil, ou prises dans des filets; et quiconque en est mordu ou égratigné, n'a qu'à s'en prendre à sa maladresse et non à une férocité que l'animal n'a point.

Le volume des roussettes est ici plus approchant du vrai... *Les chauves-souris volent en plein jour dans le Malabar.* Cela est vrai des roussettes, et non des rougettes. Les autres volent en plein jour : cela veut seulement dire qu'on en voit voler, de temps à autre, dans le cours du jour, mais une à une et point en troupes. Alors elles volent très-haut et assez pour que leur ampleur paraisse moindre de plus de moitié. Elles vont fort loin et à tire-d'ailes, et je crois très-possible qu'elles traversent de cette île de Bourbon à l'île de France en assez peu de temps (la distance est au moins de trente lieues). Elles ne planent pas comme l'oiseau de proie, comme la frégate, etc.: mais, dans cette grande élévation au-dessus de la surface de la terre, de cent, peut-être deux cents toises et plus, le mouvement de leurs bras est lent ; il est prompt quand elles volent bas, et d'autant plus prompt qu'elles sont plus proches de terre.

A parler exactement, la roussette ne vit pas en société : le besoin d'aliments, la

pâture les réunissent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuses. Ces compagnies se forment fortuitement sur les arbres de hautes futaies, ou chargés ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les roussettes y arriver successivement, se pendre par les griffes de leurs pattes de derrière, et rester là tranquilles fort longtemps, si rien ne les effarouche : il y en a cependant toujours quelques-unes, de temps en temps, qui se détachent et font compagnie. Mais, qu'un oiseau de proie passe au-dessus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il se tire un coup de fusil ou sur elles ou dans le canton, ou que, déjà pourchassées et effarouchées, elles entrevoient au-dessous d'elles quelqu'un, soit chasseur ou autre, elles s'envolent toutes à la fois, et c'est pour lors qu'on voit en plein jour de ces compagnies, qui, quoique bien fournies, n'obscurcissent point l'air; elles ne peuvent voler assez serrées pour cela : l'expression est au moins hyperbolique. Mais dire, *on voit sur les arbres une infinite de grandes chauves-souris qui pendent attachées les unes aux autres sur les arbres*, c'est dire assez mal une fausseté, ou du moins une absurdité. Les roussettes sont trop hargneuses pour se tenir ainsi par la main, et, en considérant leur forme, on reconnaît aisément l'impossibilité d'une pareille chaîne. Elles branchent ou au-dessus ou au-dessous, ou à côté les unes des autres, mais toujours une à une.

Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rougettes. On n'en voit point voler de jour. Elles vivent en société dans de grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne sortent que sur le soir à la grande brune, et rentrent avant l'aube. L'on assure, et il passe en cette île pour constant, que, quelle que soit la quantité d'individus qui composent une de ces sociétés, il ne s'y trouve qu'un seul mâle : je n'ai pu vérifier le fait. Je dois seulement dire que ces animaux sédentaires parviennent à une haute graisse ; que, dans le commencement de la colonie, nombre de gens peu aisés et point délicats, instruits sans doute par les Madécasses, s'approvisionnaient largement de cette graisse pour en apprêter leur manger. J'ai vu le temps où un bois de chauves-souris (c'est ainsi qu'on appelait les retraites de nos rougettes) était une vraie trouvaille. Il était facile, comme on en peut juger, de défendre la sortie de ces animaux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les étouffer par la fumée, et de façon ou d'autre de connaître le nombre de femelles et de mâles qui composaient la société : je n'en sais pas plus sur cette espèce. Je reviens à la note... Autre hyperbole. *Le bruit que ces animaux font pendant la nuit, en dévorant en grande troupe les fruits mûrs qu'ils savent discerner dans l'épaisseur des bois*..... En lisant cela, qui n'attribuera ce prétendu bruit à l'acte de mastication? le bruit que l'on entend de fort loin, et de jour comme de nuit, est celui naturel à ces animaux quand ils sont en colère et quand ils se disputent la pâture, et il ne faut pas croire que les roussettes ne mangent que la nuit. Elles ont l'œil bon ainsi que l'odorat, elles voient très-bien le jour : il n'est point merveilleux qu'elles discernent dans l'épaisseur des bois les fruits, les graines mûres ainsi que les fleurs. D'ailleurs, les bananes de toute espèce, dont elles sont très-friandes, les pêches et les autres fruits que les Indiens cultivent, ne sont point dans l'épaisseur des bois... *La roussette est un bon gibier*... Oui, pour qui peut vaincre la répugnance qu'inspire sa figure. La jeune, surtout de quatre à cinq mois, déjà grasse, est en son genre aussi bonne que le pintadeau, que le marcassin dans le leur. Les vieilles sont dures, bien que très-grasses, dans la saison des fruits qui leur conviennent, c'est-à-dire pendant tout l'été et une bonne partie de l'automne. Les mâles surtout acquièrent en vieillissant un fumet déplaisant et fort... Il n'est pas autrement exact de dire en général : *les Indiens en mangent*. On sait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue aucun. Peut-être bien les Maures, les Malayes en mangent-ils; certainement bien des Européens en mangent : ainsi, dans le vrai, on mange des roussettes dans l'Inde, quoique l'Indien,

proprement dit, n'en mange pas. Dans cette île on mange des roussettes et des rougettes.

Après l'examen ci-dessus, je viens au corps de l'histoire ; il a besoin de rectification. Et pour preuve, je n'ai qu'à opposer ce que je connais des roussettes, ce que j'en ai vu, et ce qu'en ont imaginé les autres, d'après lesquels l'historien de la nature a parlé.

Les roussettes et les rougettes sont naturelles dans les îles de France, de Bourbon et de Madagascar. Il y a cinquante ans et plus (en 1772) que j'habite celle de Bourbon. Quand j'y arrivai, en septembre 1722, ces animaux étaient aussi communs, même dans les quartiers déjà établis, qu'ils y sont rares actuellement. La raison en est toute naturelle. 1° La forêt n'était pas encore éloignée des établissements, et il leur faut la forêt; aujourd'hui elle est très-reculée. 2° La roussette est vivipare, et ne met au jour qu'un seul petit par an. 3° Elle est chassée pour sa viande, pour sa graisse, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout l'automne et une partie de l'hiver, par les blancs au fusil, par les nègres au filet. Il faut que l'espèce diminue beaucoup et en peu de temps; outre qu'abandonnant les quartiers établis pour se retirer dans les lieux qui ne le sont pas encore, et dans l'intérieur de l'île, les nègres marrons ne les épargnent pas quand ils le peuvent.

Le temps des amours de ces animaux est ici vers le mois de mai, c'est-à-dire, en général, dans le milieu de l'automne. Celui de la sortie des fœtus est environ un mois après l'équinoxe du printemps; ainsi la durée de la gestation est de quatre et demi à cinq mois. J'ignore celle de l'accroissement des petits; mais je sais qu'il parait fait au solstice d'hiver, c'est-à-dire à peu près au bout de huit mois, depuis la naissance. Je sais de plus qu'on ne voit plus de petites roussettes, passé avril et mai, temps auquel on distingue aisément les vieilles des jeunes, par les couleurs plus vives des robes de celles-ci. Les vieilles grisonnent, je ne sais pas au bout de quel temps, et c'est pour lors qu'elles sont très-dures, les mâles surtout : c'est pour lors que ceux-ci sentent très-fort, comme je l'ai déjà dit ; qu'il n'y a que des nègres qui puissent en manger, et qu'il n'y a de bon que leur graisse, dont en général l'espèce est assez bien pourvue depuis la fin du printemps jusqu'au commencement de l'hiver.

Ce n'est certainement pas la chair, de quelque espèce que ce soit, qui fournit l'embonpoint des roussettes et des rougettes, ni même qui fait le moindrement partie de leur nourriture ; ce n'est pas de la viande qu'il leur faut. Bref, ces animaux ne sont du tout point carnassiers; ils sont et ne sont que frugivores. Les bananes, les pêches, les goyaves, bien des sortes de fruits dont nos forêts sont successivement pourvues, les baies de guy et autres, voilà de quoi ils se nourrissent, et ils ne se nourrissent que de cela. Ils sont encore très-friands de sucs de certaines fleurs à ombelles, telles entre autres celles de nos bois puants, dont le *nectarcum* est très-succin. Ce sont ces fleurs très-abondantes en janvier et février, plus généralement au cœur de l'été, qui attirent vers le bas de notre île les roussettes en grand nombre : elles font pleuvoir à terre les étamines nombreuses de ces fleurs, et il est très-probable que c'est pour la succion du *nectarcum* des fleurs à ombelles, peut-être encore de nombre d'autres fleurs de genres différents, que leur langue est telle que l'apprend l'exacte et savante description qu'en a donnée M. Daubenton. J'observerai que la mangue est un fruit dont la peau est résineuse, et que nos animaux n'y touchent point. Je sais qu'en cage on leur a fait manger du pain, des cannes de sucre, etc. Je n'ai pas su si on leur avait fait manger de la viande, crue surtout, mais en eussent-elles mangé en cage, ce n'est point dans l'état d'esclavage que je les considère, il change trop les mœurs, les caractères, les habitudes de tous les animaux. Dans le très-vrai, l'homme n'a rien à craindre de ceux-ci pour lui personnellement ni pour sa volaille. Il leur est de toute impossibilité de prendre, je ne dis pas une poule, mais le moindre petit oiseau. Une

roussette ne peut pas, comme un faucon, comme un épervier, etc., fondre sur une proie. Si elle approche trop la terre, elle y tombe et ne peut reprendre le vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce puisse être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât *. Une fois à terre, elle ne peut que s'y traîner maussadement et assez lentement: aussi ne s'y tient-elle que le moins de temps qu'elle peut; elle n'est point faite pour la course. Voudrait-elle attraper un oiseau sur une branche, la dégaîne avec laquelle elle est souvent obligée d'en parcourir une pour aller vers le bout mettre le vent dans ses voiles, pour aller prendre son vol, montre évidemment que telles tentatives ne lui réussiraient jamais. Et, afin de me mieux faire entendre, je dois dire que, pour s'envoler, ces animaux ne peuvent, comme les oiseaux, s'élancer dans l'air; il faut qu'ils le battent des ailes à plusieurs reprises avant de dépendre les griffes de leurs pattes de l'endroit où ils se sont accrochés; et quelque pleines que soient les voiles en quittant la place, leur poids les abaisse, et pour s'élever, ils parcourent la concavité d'une courbe. Mais la place où ils se trouvent, quand il faut partir, n'est pas toujours commode pour le jeu libre de leurs ailes; il peut se trouver des branches trop proches qui l'empêcheraient; et, dans cette conjoncture, la roussette parcourt la branche jusqu'à ce qu'elle puisse prendre son essor sans risque. Il arrive assez souvent, dans une nombreuse troupe de ces quadrupèdes volants, surprise, ou par un coup de tonnerre, ou un coup de fusil, ou par tel autre épouvantail subit, et surprise sur un arbre de médiocre hauteur, comme de vingt à trente pieds, sous les branches; il arrive, dis-je, assez ordinairement que plusieurs tombent jusqu'à terre avant d'avoir pu prendre l'air nécessaire pour les soutenir, et on les voit incontinent remonter le long des arbres qui se trouvent à leur portée, pour prendre leur vol sitôt qu'elles le peuvent. Que l'on se représente des voyageurs chassant ces animaux qu'ils ne connaissent point, dont la forme et la figure leur causent un certain effroi, entourés tout à coup d'un nombre de roussettes, tombés de leur faite; que quelqu'un de la bande se trouve empêtré d'une ou deux roussettes grimpantes, et que, cherchant à se débarrasser et s'y prenant mal, il soit égratigné, même mordu, ne voilà-t-il pas le thème d'une relation qui fera les roussettes féroces, se ruant sur les hommes, cherchant à les blesser au visage, les dévorer, etc.? Et, au bout du compte, cela se réduira à la rencontre fortuite d'animaux d'espèces bien différentes, qui avaient grand'peur les uns des autres. J'ai dit plus haut, qu'il fallait la forêt aux roussettes; on voit bien ici que c'est par instinct de conservation qu'elles la cherchent, et non par caractère sauvage et farouche. A ce que que j'ai déjà fait connaître des roussettes et des rougettes, si j'ajoute qu'elles ne donnent point sur la charogne, que naturellement elles ne mangent point à terre, qu'il faut qu'elles soient appendues pour prendre leur nourriture, j'aurai, je pense, détruit le préjugé qui les fait carnivores, voraces, méchantes, cruelles, etc. Si je dis de plus que leur vol est aussi lourd, aussi bruyant, surtout proche de terre, que celui des vampires doit l'être peu, doit être léger, j'aurai, par ce dernier caractère, éloigné considérablement encore une espèce de l'autre.

De ce que l'on voit parfois des roussettes raser la surface de l'eau, à peu près comme fait l'hirondelle, on les fait se nourrir de poisson, on en a fait des pêcheurs, et il le fallait bien, dès qu'on voulait qu'elles mangeassent de tout. Cette chair ne leur convient pas plus que toute autre. Encore une fois, elles ne se nourrissent que de

* J'ai vu une roussette, toute jeune encore, entrer au vol dans ma maison à la grande brune, s'abattre exactement aux pieds d'une jeune négresse de sept à huit ans, et incontinent grimper le long de cette enfant, qui, par bonheur, était proche de moi. Je la débarrassai assez promptement pour que les crochets des ailes n'eussent point encore atteint ou ses épaules ou son visage.

végétaux. C'est pour se baigner qu'elles rasent l'eau ; et, si elles se soutiennent au vol plus près de l'eau qu'elles ne le peuvent de la terre, c'est que la résistance de celle-ci intercepte le battement des ailes, qui est libre sur l'eau. De ceci résulte évidemment la propreté naturelle des roussettes. J'en ai bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai jamais trouvé sur aucune d'elles la moindre saleté ; elles sont aussi propres que le sont en général les oiseaux.

La roussette n'est pas de ces animaux que nous sommes portés à trouver beaux ; elle est même déplaisante à voir en mouvement et de près. Il n'y a qu'un seul point de vue, et il n'y a qu'une seule attitude qui lui soit avantageuse relativement à nous, dans laquelle on la voie avec une sorte de plaisir, dans laquelle tout ce qu'elle a de hideux, de monstrueux disparaît. Branchée à un arbre, elle s'y tient la tête en bas, les ailes pliées et exactement plaquées contre le corps : ainsi sa voiture, qui fait sa difformité, de même que ses pattes de derrière, qui la soutiennent à l'aide des griffes dont elles sont armées, ne paraissent point. L'on ne voit en pendant qu'un corps rond, potelé, vêtu d'une robe d'un brun foncé, très-propre et bien colorié, auquel tient une tête dont la physionomie a quelque chose de vif et de fin. Voilà l'attitude de repos des roussettes ; elles n'ont que celle-là, et c'est celle dans laquelle elles se tiennent le plus longtemps pendant le jour. Quant au point de vue, c'est à nous à le choisir. Il faut se placer de manière à les voir dans un demi-raccourci, c'est-à-dire à l'élévation au-dessus de terre de quarante à soixante pieds, et dans une distance de cent cinquante pieds, plus ou moins. Maintenant, qu'on se représente la tête d'un grand arbre garnie, dans son pourtour et dans son milieu, de cent, cent cinquante, peut-être deux cents de pareilles girandoles, n'ayant de mouvement que celui que le vent donne aux branches, et l'on se fera l'idée d'un tableau qui m'a toujours paru curieux, et qui se fait regarder avec plaisir. Dans les cabinets les plus riches en sujets d'histoire naturelle, on ne manque pas de placer une roussette éployée et dans toute l'étendue de son envergure ; de sorte qu'on la montre dans son action et dans tout son laid. Il faudrait, me semble, s'il était possible, en montrer, à côté ou au-dessus, quelqu'une dans l'attitude naturelle du repos : on ne voit jamais les roussettes à terre tranquilles sur leurs quatre jambes.

Je terminerai ces notes en disant que la roussette et la rougette fournissent une nourriture saine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce soit en ait été incommodé, quoique nombre de fois on en ait mangé avec excès. Cela ne doit point surprendre, dès que l'on sait bien que ces animaux ne vivent que de fruits mûrs, de sucs et de fleurs, et peut-être des exsudations de nombre d'arbres. Je le soupçonnais fortement ; le passage d'Hérodote me le fait croire : mais je ne l'ai pas assez vu pour donner la chose comme une vérité constante.

LE MOLOSSE A VENTRE BRUN.

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (Cuvier.)

Le museau de cette chauve-souris est très-gros, les lèvres sont longues, et le nez est bien formé. Les oreilles son arrondies et très-larges ; elles se touchent l'une l'autre par leur base au-dessous du front ; elles forment un pli en avant, qui s'étend

depuis le conduit auditif jusqu'au bord de la conque, à deux lignes de distance de l'endroit où les deux oreilles se touchent; il y a une concavité sur la face interne de la conque de chaque côté de ce pli : l'oreillon est court, large et arrondi. Le sommet et le derrière de la tête, le dessus et les côtés du cou, les épaules, le dos et la croupe ont une couleur cendré brun ; le milieu du ventre est brun ; le reste de cette partie, la poitrine, la gorge, etc., ont une couleur cendrée sans teinte de brun. La membrane des ailes et de la queue est d'un brun noirâtre ; l'avant-bras, les doigts des pieds de devant et la jambe sont de couleur cendrée. Il sort de la membrane une portion de la queue longue de sept lignes, et composée de cinq fausses vertèbres.

LE MOLOSSE MULOT-VOLANT.

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (Cuvier.)

Cette chauve-souris paraît être de même espèce que celle qui est rapportée sous le numéro précédent, quoiqu'elle en diffère à quelques égards ; elle est plus petite, car elle n'a qu'un pouce huit lignes de longueur, depuis le bout des lèvres jusqu'à l'anus.

La tête est moins charnue, et par conséquent le museau et moins gros et le nez encore mieux formé que celui de la chauve-souris qui vient d'être décrite. Toute la face supérieure du corps est de couleur fauve, mêlée d'une teinte de cendré. La face inférieure est d'un blanc sale, tirant sur le cendré et un peu sur le fauve. La membrane des ailes et de la queue a des teintes de brun et de fauve.

Il n'y a point de dents incisives dans la mâchoire inférieure ; cependant on y voit des apparences d'alvéoles, qui donnent lieu de croire qu'il y a peut-être eu des dents. Les différences de couleur, de grandeur et même de figure, qui se trouvent entre cette chauve-souris et celle du numéro précédent, peuvent venir de l'âge et du desséchement : elles sont toutes les deux dans l'esprit-de-vin depuis longtemps.

LE NYCTÈRE CAMPAGNOL-VOLANT.

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (Cuvier.)

Cette chauve-souris a le nez, le chanfrein, le front et le sommet de la tête conformés d'une manière très-particutière. Le cartilage du nez est presque nul, et le front est très-enfoncé. Les narines ne sont pas séparées l'une de l'autre, comme dans la plupart des autres animaux, par une cloison qui s'étende en avant ; elles sont placées

chacune au devant d'une petite gouttière, ouverte d'un bout à l'autre par le dessus; le bord interne de cette gouttière est fort petit; l'externe est plus gros, et terminé, à son extrémité postérieure, par un petit oreillon. Les bords externes des deux gouttières se réunissent au-dessus de la lèvre supérieure, et forment, par cette réunion, l'extrémité d'un grand sillon, qui s'étend, depuis la lèvre du dessus le long du chanfrein jusqu'au front, où il y a une fosse large, profond et nue; mais les bords de la fosse ont de longs poils. Celui de la tête, à l'exception du sommet, et celui de la gorge, de la poitrine et du ventre sont de couleur blanchâtre avec quelque légère teinte de fauve : le poil du sommet et du derrière de la tête, du dessus du cou, des épaules, du dos et de la croupe, est d'un brun roussâtre : la longueur des plus longs poils est de quatre lignes et demie. Les oreilles et la membrane des ailes et de la queue ont différentes teintes de brun noirâtre et de brun roussâtre. La queue est enveloppée dans sa membrane jusqu'à l'extrémité : les ongles sont jaunâtres. Cet animal est conservé dans l'esprit-de-vin.

Cette chauve-souris a trente dents, savoir, quatre incisives à la mâchoire du dessus et six dans celle du dessous, et dans chaque mâchoire deux canines et huit mâchelières; toutes les incisives de la mâchoire supérieure sont placées l'une contre l'autre, elles ont chacune deux lobes; celles du dessous out aussi deux ou trois lobes. La première mâchelière du dessous, quoique grosse, n'a qu'une pointe.

NYCTÈRE DE LA THÉBAIDE.

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (CUVIER.)

Elle a dix pouces d'envergure; elle ne diffère de la précédente qu'en ce que la couleur blanchâtre du dessous du corps est mêlée d'une teinte de cendré, et que la membrane des ailes n'a point de roussâtre. Cette chauve-souris est desséchée : elle a été apportée du Sénégal par M. Adanson.

VESPERTILION KIRIVOULA.

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (CUVIER.)

Cette chauve-souris a le nez fort petit; les oreilles sont terminées par une pointe dirigée en dehors, et il y a une petite échancrure sur le bord externe au-dessous de la pointe; l'oreillon est fort allongé, car il a plus de deux lignes de longueur; il est étroit à la base et pointu à l'extrémité; les oreilles sont inclinées en avant, et presque entièrement cachées dans le poil, qui est long; il a sur tout le corps environ deux

lignes de longueur. Celui du chanfrein, du front, du dessus de la tête, du dessus du cou, des épaules, du dos et de la croupe a une couleur fauve blond; la mâchoire inférieure, la poitrine et le ventre ont le poil de couleur blanchâtre, teinte de fauve. La membrane des ailes et de la queue est mêlée de fauve et de brun; le fauve paraît principalement le long de l'avant-bras et des doigts, sur le bord de la membrane, depuis le quatrième doigt du pied de devant jusqu'au pied de derrière, et autour de la queue, qui est engagée dans la membrane.

CHAUVE-SOURIS

FER-DE-LANCE.

Dans le grand nombre d'espèces de chauves-souris qui n'étaient ni nommées ni connues, nous en avons indiqué quelques-unes par des noms empruntés des langues étrangères, et d'autres par des dénominations tirées de leur caractère le plus frappant : il y en a une que nous avons appelée le *fer-à-cheval,* parce qu'elle porte au devant de sa face un relief exactement semblable à la forme d'un fer à cheval. Nous nommons de même celle dont il est ici question le *fer-de-lance,* parce qu'elle présente une crête ou membrane en forme de trèfle très-pointu, et qui ressemble parfaitement à un fer de lance garni de ses oreillons. Quoique ce caractère suffise seul pour la faire reconnaître et distinguer de toutes les autres, on peut encore ajouter qu'elle n'a presque point de queue, qu'elle est à peu près du même poil et de la même grosseur que la chauve-souris commune, mais qu'au lieu d'avoir comme elle, et comme la plupart des autres chauves-souris, six dents incisives à la mâchoire inférieure, elle n'en a que quatre. Au reste, cette espèce, qui est fort commune en Amérique, ne se trouve point en Europe.

Il y a au Sénégal une autre chauve-souris qui a aussi une membrane sur le nez; mais cette membrane, au lieu d'avoir la forme d'un fer de lance ou d'un fer à cheval, comme dans les deux chauves-souris dont nous venons de faire mention, a une figure plus simple et ressemble à une feuille ovale. Ces trois chauves-souris étant de différents climats, ne sont pas de simples variétés, mais des espèces distinctes et séparées. M. Daubenton a donné la description de cette chauve-souris du Sénégal, sous le nom de la *feuille,* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année* 1759, *page* 374.

Les chauves-souris, qui ont déjà de grands rapports avec les oiseaux par

leur vol, par leurs ailes et par la force des muscles pectoraux, paraissent s'en approcher encore par ces membranes ou crêtes qu'elles ont sur la face : ces parties excédantes, qui ne se présentent d'abord que comme des difformités superflues, sont les caractères réels et les nuances visibles de l'ambiguité de la nature entre ces quadrupèdes volants et les oiseaux; car la plupart de ceux-ci ont aussi des membranes et des crêtes autour du bec et de la tête, qui paraissent tout aussi superflues que celles des chauves-souris.

ADDITION A L'ARTICLE DES CHAUVES-SOURIS.

M. Pallas, qui nous a donné des descriptions de deux chauves-souris qu'il regarde comme nouvelles, et dont j'ai cru devoir faire copier les figures, avertit que la chauve-souris fer-de-lance, dont j'ai donné la description, ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Seba, sous la dénomination de la chauve-souris commune d'Amérique. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, et qu'après les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauves-souris nouvelles, qu'il dit être des Indes, et qu'il appelle *céphalote*, laquelle est en effet différente de toutes les chauves-souris que nous avons décrites dans notre ouvrage : voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

Cette espèce de chauve-souris, jusqu'à présent inconnue des naturalistes, se trouve aux îles Moluques, d'où on a envoyé deux individus femelles à M. Schlosser, à Amsterdam. La femelle ne produit qu'un petit; on peut le conjecturer parce que M. Pallas, dans la dissection qu'il a faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus.

Il appelle cette chauve-souris céphalote, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauves-souris; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

Cette chauve-souris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres par les dents, qui ont quelque ressemblance avec les dents des souris ou même des hérissons, paraissant plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie; les dents canines, dans la mâchoire supérieure, sont séparées par deux petites dents; et dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, et les deux canines de cette mâchoire sont comme les incisives dans les souris.

Je crois devoir rapporter ici une table du nombre et de l'ordre des dents dans les espèces de chauves-souris, et qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux par cette table, que la chauve-souris céphalote, et une autre dont je parlerai tout à l'heure, sous le nom de *chauve-*

souris-musaraigne, sont de nouvelles espèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

NOMS des CHAUVES-SOURIS.	INCISIVES supérieures.	INCISIVES inférieures.	MACHELIÈRES supérieures.	MACHELIÈRES inférieures.	CANINES.	TOTAL.
Le fer-à-cheval	0	4	8	10	4	26
La feuille	0	4	8	10	4	26
Le rat-volant.	2	2	8	10	4	26
Le mulot-volant	2	2	8	10	4	26
La marmotte-volante.	2	6	8	8	4	28
Le lérot-volant	0	4	10	10	4	28
Le campagnol-volant	4	6	8	8	4	30
La noctule.	4	6	8	10	4	32
La sérotine	4	6	8	10	4	32
Le chien-volant	4	4	8	12	4	32
La roussette	4	4	8	12	4	32
La pipistrelle	4	6	10	10	4	34
L'oreillard	4	6	10	12	4	36
La chauve-souris.	4	6	12	12	4	38
Le muscardin-volant	4	6	12	12	4	38
Le fer-de-lance	4	4	10	10	4	32
La céphalote	2	0	6	10	4	22
La chauve-souris musaraigne. .	4	4	6	6	4	24

La queue de cette chauve-souris céphalote n'est pas longue ; elle est, dit M. Pallas, située sous la membrane entre les deux cuisses. La forme des narines est un caractère par lequel on peut distinguer, au premier coup d'œil, cette chauve-souris de toutes les autres. La forme de la pupille des yeux diffère aussi de celle des autres chauves-souris ; la poitrine a une plus grande amplitude, et ressemble plus que dans aucune autre espèce à la poitrine des oiseaux.

On peut voir la description détaillée des parties extérieures et intérieures de cet animal dans l'ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimensions principales.

	p.	p.	l.
Envergure	1	2	6
Longueur de l'animal jusqu'à l'origine de la queue.	0	3	9
Longueur de la tête.	0	1	3
Largeur de la tête.	0	0	9
Épaisseur de la tête.	0	0	8
Longueur des oreilles.	0	0	5
Largeur des oreilles.	0	0	4
Longueur de l'humérus des ailes	0	1	8
Longueur de l'avant-bras.	0	2	3
Longueur du fémur	0	0	7 ½
Longueur des jambes.	0	0	9½
Longueur de la queue.	0	10	0
Longueur de la partie de la queue au delà de la membrane.	0	0	5½

La seconde espèce de chauve-souris, donnée par M. Pallas sous la dénomination de *Vespertilio soricinus*, ou chauve-souris musaraigne, est du genre de celles qui n'ont point de queue, et qui portent une feuille sur le nez; mais c'est la plus petite espèce de ce genre; elle est assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux îles Caraïbes et à Surinam. Il paraît que la figure en a été donnée par Edwards. Cette chauve-souris a le museau plus long et plus menu que les autres, et c'est ce qui fait qu'elle a aussi un plus grand nombre de dents. La langue est très-singulière, tant par sa longueur que par sa structure. Le mâle et la femelle ne diffèrent presque en rien que par les parties sexuelles.

	p.	p.	l.
Envergure.	0	8	3
Longueur de l'animal jusqu'à la queue.	0	2	1
Longueur de la tête.	0	0	11
Largeur de la tête.	0	0	5
Longueur de la feuille au-dessus du nez.	0	0	2
Longueur des oreilles.	0	0	4 11/12
Longueur du lobe interne de l'oreille.	0	0	2
Largeur de l'oreille.	0	0	4
Longueur de l'humérus.	0	1	0
Longueur de l'avant-bras.	0	1	4
Longueur du fémur	0	0	6
Longueur des jambes.	0	0	6
Longueur des pieds avec les ongles.	0	0	6 1/2

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas, pour le détail de la description des parties extérieures et intérieures de cet animal, que ce savant naturaliste a faite avec beaucoup de soin et de précision.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DES CHAUVES-SOURIS.

LA GRANDE SÉROTINE

DE LA GUIANE.

Il nous a été apporté une grande chauve-souris de Cayenne, et qui nous paraît assez différente de celle dont nous avons donné la description sous le nom de *vampire*, pour qu'on doive la regarder comme formant une autre espèce, quoique toutes deux se trouvent dans le même pays. C'est à celle que nous avons appelée *sérotine* de notre climat, que cette grosse chauve-souris de la Guiane ressemble le plus; mais elle en diffère beaucoup par la

grandeur, la sérotine n'ayant que deux pouces sept lignes, au lieu que cette chauve-souris de la Guiane a cinq pouces huit lignes de longueur; elle a cependant le museau plus long, et la tête d'une forme plus allongée et moins couverte de poils au sommet, que celle de la sérotine : les oreilles paraissent aussi être plus grandes, ayant treize lignes de longueur, sur neuf lignes d'ouverture à la base; en sorte qu'indépendamment de la très-grande différence de grandeur et de l'éloignement des climats, cette chauve-souris de la Guiane ne peut pas être regardée comme une variété dans l'espèce de la sérotine. Cependant, comme elle ressemble beaucoup plus à la sérotine qu'à aucune autre chauve-souris, nous l'avons désignée par le nom de *la grande sérotine de la Guiane,* afin que les voyageurs puissent la distinguer aisément du vampire et des autres chauves-souris de ces climats éloignés.

Elle avait, avant d'être desséchée, près de deux pieds d'envergure, et elle est très-commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauves-souris se rassembler en nombre le soir, et voltiger dans les endroits découverts, surtout au-dessus des prairies; les tette-chèvres ou engoulevents se mêlent avec ces légions de chauves-souris, et quelquefois ces troupes mêlées d'oiseaux et de quadrupèdes volants sont si nombreuses et si serrées, que l'horizon en paraît couvert.

Cette grande sérotine a les poils du dessus du corps d'un roux marron; les côtés du corps d'un jaune clair. Sur le dos, le poil est long de quatre lignes; mais, sur le reste du corps, il est un peu moins long que celui des sérotines de l'Europe; il est très-court et d'un blanc sale sous le ventre, ainsi que sur le dedans des jambes : les ongles sont blancs et crochus. L'envergure des membranes qui lui servent d'ailes est d'environ dix-huit pouces; ces membranes sont de couleur noirâtre, ainsi que la queue.

DU VAMPIRE.

M. Roume de Saint-Laurent nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au sujet de la grande chauve-souris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux observateur confirment tout ce que nous avions dit et pensé d'abord sur les blessures que fait le vampire, et sur la manière particulière dont il suce le sang, et dont se fait l'excoriation de la peau dans ces blessures. J'en avais, pour ainsi dire, deviné la mécanique : cependant, l'amour de la vérité et l'attention scrupuleuse à rapporter tout ce qui peut servir à l'éclaircir, m'avaient porté à donner

sur ce sujet des témoignages qui semblaient contredire mon opinion; mais j'ai vu qu'elle était bien fondée, et que MM. de Saint-Laurent et Gauthier ont observé tout ce que j'avais présumé sur la manière dont ces animaux font des plaies sans douleur, et peuvent sucer le sang jusqu'à épuiser le corps d'un homme ou d'un animal, et les faire mourir.

LA GRANDE CHAUVE-SOURIS.

FER-DE-LANCE DE LA GUIANE.

Cette chauve-souris mâle, envoyée de Cayenne par M. de la Borde, est très-commune à la Guiane : elle est assez grande, ayant quatre pouces du bout du museau à l'anus; ses ailes ont d'envergure seize pouces quatre lignes. Un poil assez serré couvre tout le corps, la tête et les côtés; la membrane des ailes est noirâtre et garnie d'un poil ras. Elle diffère des chauves-souris communes en ce qu'elle n'a point de queue : les oreilles sont droites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités, et sans oreillon. Au-dessus de la lèvre supérieure est la membrane saillante en forme d'un fer de lance, dont le bord est concave à la partie inférieure, et qui diffère par là de celle du fer-de-lance, dont les larges rebords ressemblent à un fer à cheval : cette membrane est brunâtre comme les oreilles.

Le poil de cette chauve-souris est très-doux, couleur de musc foncé sur tout le corps, excepté sur la poitrine et sur le ventre, où cette couleur est un peu grisâtre; les plus longs poils sont sur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

	p.	l.
Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'à l'occiput	1	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	6½
Distance de l'œil entre l'angle postérieur et l'oreille	0	3½
Longueur des oreilles	0	7½
Distance entre la base des deux oreilles	0	8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	2	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	5	5
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	1	4
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	6½
Longueur totale de l'aile	8	11
Largeur la plus grande du poignet aux échancrures	2	10

Cette espèce a quatre dents incisives à la mâchoire inférieure, sans en avoir à la supérieure. Le défaut de queue la distingue de la chauve-souris fer-à-cheval, avec laquelle elle a beaucoup de rapports; et le nombre de ses dents la sépare de la chauve-souris musaraigne, qui a quatre dents incisives à chaque mâchoire.

LE MOLOSSE AMPLEXICAUDE.

Cette chauve-souris, dont la longueur, du bout du museau à l'anus, est de trois pouces quatre lignes, a été envoyée de Cayenne par M. de la Borde. Elle est commune dans la Guiane, et généralement à peu près de la grosseur de notre *noctule*. Elle a, comme toutes les chauves-souris, les yeux petits, le bout du nez saillant, les joues allongées et aplaties sur les côtés; le bout du nez est large; la distance entre les deux naseaux est d'une ligne et demie; la longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput, est de dix lignes. Les oreilles, qui sont aplaties, sur les côtés, prennent du milieu du front en formant plusieurs plis, et s'étendent sur les joues en s'aplatissant sur le conduit auditif; l'oreillon, qui est placé au-devant de ce conduit, est petit, large et rond à son extrémité. Cette forme écrasée qu'ont les oreilles, et le rebord supérieur qui est saillant, donnent à cette chauve-souris un caractère qui la distingue de toutes les autres espèces. Mais un caractère qui lui est encore propre, c'est d'avoir les ailes très-longues et fort étroites; elles ont quinze pouces deux lignes d'envergure; chaque aile a sept pouces de longueur sur deux pouces à sa plus grande largeur. L'os du bras paraît attaché au corps, plus bas que dans d'autres chauves-souris, ce qui balance la grande longueur des ailes. La membrane des ailes, qui couvre les jambes et la queue, est de couleur brune ou grisâtre. La queue, enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur; elle est étroite et terminée par un petit crochet.

Le poil sur le corps a deux lignes et demie de longueur; sa couleur est d'un brun-marron foncé ou noirâtre, qui s'étend sur la tête; la couleur est moins foncée sous le ventre, et cendrée sur les côtés : la face et les oreilles sont de même couleur que les ailes. Le nez, les joues et les mâchoires sont couverts d'un duvet ou poil très-court.

La mâchoire supérieure n'a point d'incisives; il y a, de chaque côté, une grande canine et une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très-petites incisives qui se touchent; les deux canines d'en bas finissent en pointe, et leur côté présente un sillon, dans la cavité duquel s'appliquent les canines supérieures.

LE LOIR.

Famille des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Nous connaissons trois espèces de loirs, qui, comme la marmotte, dorment pendant l'hiver : le loir, le lérot et le muscardin. Le loir est le plus gros des trois, le muscardin est le plus petit. Plusieurs auteurs ont confondu l'une de ces espèces avec les deux autres, quoiqu'elles soient toutes trois très-distinctes, et par conséquent très-aisées à reconnaître et à distinguer. Le loir est à peu près de la grandeur de l'écureuil; il a, comme lui, la queue couverte de longs poils : le lérot n'est pas si gros que le rat; il a la queue couverte de poils très-courts, avec un bouquet de poils longs à l'extrémité : le muscardin n'est pas plus gros que la souris; il a la queue couverte de poils plus longs que le lérot, mais plus courts que le loir, avec un gros bouquet de longs poils à l'extrémité. Le lérot diffère des deux autres par les marques noires qu'il a près des yeux; et le muscardin, par la couleur blonde de son poil sur le dos. Tous trois sont blancs ou blanchâtres sous la gorge et le ventre : mais le lérot est d'un assez beau blanc, le loir n'est que blanchâtre, et le muscardin est plutôt jaunâtre que blanc dans toutes les parties inférieures.

C'est improprement que l'on dit que ces animaux dorment pendant l'hiver : leur état n'est point celui d'un sommeil naturel; c'est une torpeur, un engourdissement des membres et des sens, et cet engourdissement est produit par le refroidissement du sang. Ces animaux ont si peu de chaleur intérieure, qu'elle n'excède guère celle de la température de l'air. Lorsque la chaleur de l'air est, au thermomètre, de dix degrés au-dessus de la congélation, celle de ces animaux n'est aussi que de dix degrés. Nous avons plongé la boule d'un petit thermomètre dans le corps de plusieurs lérots vivants; la chaleur de l'intérieur de leur corps était à peu près égale à la température de l'air; quelquefois même le thermomètre plongé, et, pour ainsi dire, appliqué sur le cœur, a baissé d'un demi degré ou d'un degré, la température de l'air étant à onze. Or, l'on sait que la chaleur de l'homme, et de la plupart des animaux qui ont de la chair et du sang, excède en tout temps trente degrés : il n'est donc pas étonnant que ces animaux, qui ont si peu de chaleur en comparaison des autres, tombent dans l'engourdissement dès que cette petite quantité de chaleur intérieure cesse d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air; et cela arrive lorsque le thermomètre n'est plus qu'à dix ou onze degrés au-dessus de la congélation. C'est là la vraie cause de l'engourdissement de ces animaux; cause que l'on ignorait, et qui cependant s'étend généralement sur tous les animaux qui dorment pendant l'hiver :

car nous l'avons reconnue dans les loirs, dans les hérissons, dans les chauves-souris; et, quoique nous n'ayons pas eu occasion de l'éprouver sur la marmotte, je suis persuadé qu'elle a le sang froid, cnmme les autres, puisqu'elle est, comme eux, sujette à l'engourdissement pendant l'hiver.

Cet engourdissement dure autant que la cause qui le produit, et cesse avec le froid : quelques degrés de chaleur au-dessus de dix ou onze suffisent pour ranimer ces animaux; et, si on les tient pendant l'hiver dans un lieu bien chaud, ils ne s'engourdissent point du tout ; ils vont et viennent, ils mangent et dorment seulement de temps en temps, comme tous les autres animaux. Lorsqu'ils sentent le froid, ils se serrent et se mettent en boule pour offrir moins de surface à l'air et se conserver un peu de chaleur : c'est ainsi qu'on les trouve en hiver dans les arbres creux, dans les trous des murs exposés au midi; ils y gisent en boule, et sans aucun mouvement, sur de la mousse et des feuilles. On les prend, on les tient, on les roule sans qu'ils remuent, sans qu'ils s'étendent; rien ne peut les faire sortir de leur engourdissement qu'une chaleur douce et graduée : ils meurent lorsqu'on les met tout à coup près du feu; il faut, pour les dégourdir, les en approcher par degrés. Quoique dans cet état ils soient sans aucun mouvement, qu'ils aient les yeux fermés, et qu'ils paraissent privés de tout usage des sens, ils sentent cependant la douleur lorsqu'elle est très-vive ; une blessure, une brûlure leur fait faire un mouvement de contraction et un petit cri sourd, qu'ils répètent même plusieurs fois : la sensibilité intérieure subsiste donc aussi bien que l'action du cœur et des poumons. Cependant il est à présumer que ces mouvements vitaux ne s'exercent pas dans cet état de torpeur avec la même force, et n'agissent pas avec la même puissance que dans l'état ordinaire; la circulation ne se fait probablement que dans les plus gros vaisseaux, la respiration est faible et lente, les sécrétions sont très-peu abondantes, les déjections nulles : la transpiration est presque nulle aussi, puisqu'ils passent plusieurs mois sans manger, ce qui ne pourrait être, si dans ce temps de diète ils perdaient de leur substance autant, à proportion, que dans les autres temps où ils la réparent en prenant de la nourriture. Ils en perdent cependant, puisque dans les hivers trop longs ils meurent dans leurs trous. Peut-être aussi n'est-ce pas la durée, mais la rigueur du froid qui les fait périr; car, lorsqu'on les expose à une forte gelée, ils meurent en peu de temps. Ce qui me fait croire que ce n'est pas la trop grande déperdition de substance qui les fait mourir dans les grands hivers, c'est qu'en automne ils sont excessivement gras, et qu'ils le sont encore lorsqu'ils se raniment au printemps : cette abondance de graisse est une nourriture intérieure, qui suffit pour les entretenir et pour suppléer à ce qu'ils perdent par la transpiration.

Au reste, comme le froid est la seule cause de leur engourdissement, et qu'ils ne tombent dans cet état que quand la température de l'air est au-dessous de dix ou onze degrés, il arrive souvent qu'ils se raniment même pendant l'hiver; car il y a des heures, des jours, et même des suites de jours,

dans cette saison, où la liqueur du thermomètre se soutient à douze, treize, quatorze, etc., dégrés; et, pendant ce temps doux les loirs sortent de leurs trous pour chercher à vivre, ou plutôt ils mangent les provisions qu'ils ont ramassées pendant l'automne, et qu'ils y ont transportées. Aristote a dit, et tous les naturalistes ont dit après Aristote, que les loirs passent tout l'hiver sans manger, et que, dans ce temps même de diète, ils deviennent extrêmement gras, que le sommeil seul les nourrit plus que les aliments ne nourrissent les autres animaux. Le fait non-seulement n'est pas vrai, mais la supposition même du fait n'est pas possible. Le loir, engourdi pendant quatre ou cinq mois, ne pourrait s'engraisser que de l'air qu'il respire. Accordons, si l'on veut (et c'est beaucoup trop accorder), qu'une partie de cet air se tourne en nourriture : en résultera-t-il une augmentation si considérable ? cette nourriture si légère pourra-t-elle même suffire à la déperdition continuelle qui se fait par la transpiration ? ce qui a pu faire tomber Aristote dans cette erreur, c'est qu'en Grèce, où les hivers sont tempérés, les loirs ne dorment pas continuellement, et que, prenant de la nourriture, peut-être abondamment, toutes les fois que la chaleur les ramine, il les aura trouvés très-gras, quoique engourdis. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils sont gras en tout temps, et plus gras en automne qu'en été : leur chair est assez semblable à celle du cochon d'Inde. Les loirs faisaient partie de la bonne chère chez les Romains; ils en élevaient en quantité. Varron donne la manière de faire des garennes de loirs, et Apicius celle d'en faire des ragoûts. Cet usage n'a point été suivi, soit qu'on ait eu du dégoût pour ces animaux, parce qu'ils ressemblent aux rats, soit qu'en effet leur chair ne soit pas de bien bon goût. J'ai ouï dire à des paysans qui en avaient mangé, qu'elle n'était guère meilleure que celle du rat d'eau. Au reste, il n'y a que le loir qui soit mangeable; le lérot a la chair mauvaise et d'une odeur désagréable.

Le loir ressemble assez à l'écureuil par les habitudes naturelles; il habite, comme lui, les forêts; il grimpe sur les arbres, saute de branche en branche, moins légèrement à la vérité que l'écureuil, qui a les jambes plus longues, le ventre bien moins gros, et qui est aussi maigre que le loir est gras : cependant ils vivent tous deux des mêmes aliments; de la faine, des noisettes, de la châtaigne, d'autres fruits sauvages, font leur nourriture ordinaire. Le loir mange aussi de petits oiseaux qu'il prend dans les nids. Il ne fait point de bauge au-dessus des arbres comme l'écureuil, mais il se fait un lit de mousse dans le tronc de ceux qui sont creux; il se gîte aussi dans les fentes des rochers élevés, et toujours dans des lieux secs ; il craint l'humidité, boit peu, et descend rarement à terre ; il diffère encore de l'écureuil en ce que celui-ci s'apprivoise, et que l'autre demeure toujours sauvage. Les loirs s'accouplent sur la fin du printemps ; ils font leurs petits en été ; les portées sont ordinairement de quatre ou de cinq : ils croissent vite, et l'on assure qu'ils ne vivent que six ans. En Italie, où l'on est encore dans l'usage de les manger, on fait des fosses dans les bois, que l'on tapisse de mousse, qu'on recouvre de paille, et où l'on jette de la faine : on choisit un

lieu sec à l'abri d'un rocher exposé au midi; les loirs s'y rendent en nombre, et on les y trouve engourdis vers la fin de l'automne; c'est le temps où ils sont les meilleurs à manger. Ces petits animaux sont courageux et défendent leur vie jusqu'à la dernière extrémité : ils ont les dents de devant très-longues et très-fortes ; aussi mordent-ils violemment : ils ne craignent ni la belette ni les petits oiseaux de proie; ils échappent au renard, qui ne peut les suivre au-dessus des arbres : leurs plus grands ennemis sont les chats sauvages et les martes.

Cette espèce n'est pas extrêmement répandue : on ne la trouve point dans les climats très-froids, comme la Laponie, la Suède; du moins les naturalistes du nord n'en parlent point; l'espèce de loir qu'ils indiquent est le muscardin, la plus petite des trois. Je présume aussi qu'on ne les trouve pas dans les climats très-chauds, puisque les voyageurs n'en font aucune mention. Il n'y a que peu ou point de loirs dans les pays découverts, comme l'Angleterre; il leur faut un climat tempéré et un pays couvert de bois : on en trouve en Espagne, en France, en Grèce, en Italie, en Allemagne, en Suisse, où ils habitent dans les forêts, sur les collines, et non pas au-dessus des hautes montagnes, comme les marmottes, qui, quoique sujettes à s'engourdir par le froid, semblent chercher la neige et les frimas.

LE LÉROT.

(LE LOIR LÉROT.)

Famille des rongeurs, genre rat. (CUVIER.)

Le loir demeure dans les forêts, et semble fuir nos habitations; le lérot au contraire habite nos jardins, et se trouve quelquefois dans nos maisons; l'espèce en est aussi plus nombreuse, plus généralement répandue, et il y a peu de jardins qui n'en soient infestés. Ils se nichent dans les trous des murailles; ils courent sur les arbres en espalier, choisissent les meilleurs fruits, et les entament tous dans le temps qu'ils commencent à mûrir : ils semblent aimer les pêches de préférence; et, si l'on veut en conserver, il faut avoir grand soin de détruire les lérots. Ils grimpent aussi sur les poiriers, les abricotiers, les pruniers; et, si les fruits doux leur manquent, ils mangent des amandes, des noisettes, des noix, et même des graines légumineuses : ils en transportent en grande quantité dans leurs retraites, qu'ils pratiquent

en terre, surtout dans les jardins soignés, car dans les anciens vergers on les trouve souvent dans de vieux arbres creux; ils se font un lit d'herbes, de mousse et de feuilles. Le froid les engourdit, et la chaleur les ranime. On en trouve quelquefois huit ou dix dans le même lieu, tous engourdis, tous resserrés en boule au milieu de leurs provisions de noix et de noisettes.

Ils s'accouplent au printemps, produisent en été, et font cinq ou six petits qui croissent promptement, mais qui cependant ne produisent eux-mêmes que dans l'année suivante. Leur chair n'est pas mangeable comme celle du loir; ils ont même la mauvaise odeur du rat domestique, au lieu que le loir ne sent rien; ils ne deviennent pas aussi gras, et manquent des feuillets graisseux qui se trouvent dans le loir, et qui enveloppent la masse entière des intestins. On trouve des lérots, dans tous les climats tempérés de l'Europe, et même en Pologne, en Prusse; mais il ne paraît pas qu'il y en ait en Suède, ni dans les pays septentrionaux.

LE MUSCARDIN.

(LE LOIR MUSCARDIN.)

Famille des rongeurs, genre rat. (CUVIER.)

Le muscardin est le moins laid de tous les rats; il a les yeux brillants, la queue touffue et le poil d'une couleur distinguée; il est plus blond que roux : il n'habite jamais dans les maisons, rarement dans les jardins, et se trouve, comme le loir, plus souvent dans les bois, où il se retire dans les vieux arbres creux. L'espèce n'en est pas, à beaucoup près, aussi nombreuse que celle du lérot : on trouve le muscardin presque toujours seul dans son trou, et nous avons eu beaucoup de peine à nous en procurer quelques-uns : cependant, il paraît qu'il est assez commun en Italie; que même il se trouve dans les climats du nord, puisque M. Linnæus l'a compris dans la liste qu'il a donnée des animaux de Suède : et, en même temps, il semble qu'il ne se trouve point en Angleterre; car M. Ray, qui l'avait vu en Italie, dit que le petit *rat dormeur*, qui se trouve en Angleterre, n'est pas roux sur le dos comme celui d'Italie, et qu'il pourrait bien être d'une autre espèce. En France, il est le même qu'en Italie, et nous avons trouvé qu'Aldrovande l'avait bien indiqué : mais cet auteur ajoute qu'il y en a deux espèces en Italie, l'une rare dont l'animal a l'odeur du musc, l'autre plus commune

dont l'animal n'a point d'odeur ; et qu'à Bologne on les appelle tous deux muscardins, à cause de leur ressemblance, tant par la figure que par la grosseur. Nous ne connaissons que l'une de ces espèces, et c'est la seconde ; car notre muscardin n'a point d'odeur, ni bonne ni mauvaise. Il manque, comme le lérot, des feuillets graisseux qui enveloppent les intestins dans le loir : aussi ne devient-il pas si gras ; et, quoiqu'il n'ait point de mauvaise odeur, il n'est pas bon à manger.

Le muscardin s'engourdit par le froid, et se met en boule comme le loir et le lérot, il se ranime, comme eux, dans les temps doux, et fait aussi provision de noisettes et d'autres fruits secs. Il fait son nid sur les arbres, comme l'écureuil ; mais il le place ordinairement plus bas, entre les branches d'un noisetier, dans un buisson, etc. Le nid est fait d'herbes entrelacées ; il a environ six pouces de diamètre, et n'est ouvert que par le haut. Bien des gens de la campagne m'ont assuré qu'ils avaient trouvé de ces nids dans des bois taillis, dans des haies, qu'ils sont environnés de feuilles et de mousse, et que dans chaque nid il y avait trois ou quatre petits. Ils abandonnent le nid dès qu'ils sont grands, et cherchent à se gîter dans le creux ou sous le tronc des vieux arbres ; et c'est là qu'ils reposent, qu'ils font leur provision, et qu'ils s'engourdissent.

LE SURMULOT.

(LE RAT SURMULOT.)

Famille des rongeurs, genre rat. (CUVIER.)

Nous donnons le nom de surmulot à une nouvelle espèce de mulot, qui n'est connue que depuis quelques années. Aucun naturaliste n'a parlé de cet animal, à l'exception de M. Brisson, qui, le comprenant dans le genre des rats, l'a appelé *rat des bois*. Mais, comme il diffère autant du rat que le mulot ou la souris, qui ont leurs noms propres, il doit avoir aussi un nom particulier, *surmulot*, comme qui dirait gros, grand mulot, auquel en effet il ressemble plus qu'au rat par la couleur et par les habitudes naturelles. Le surmulot est plus fort et plus méchant que le rat ; il a le poil roux, la queue extrêmement longue et sans poil, l'épine du dos arquée comme l'écureuil, et le corps beaucoup plus épais, des moustaches comme le chat. Ce n'est que depuis neuf ou dix ans que cette espèce s'est répandue dans les environs

de Paris. L'on ne sait d'où ces animaux sont venus, mais ils ont prodigieusement multiplié; et l'on n'en sera pas étonné, lorsqu'on saura qu'ils produisent ordinairement douze ou quinze petits, souvent seize, dix-sept, dix-huit, et même jusqu'à dix-neuf. Les endroits où ils ont paru pour la première fois, et où ils se sont bientôt fait remarquer par leurs dégâts, sont Chantilly, Marly-la-Ville et Versailles. M. Leroy, inspecteur du parc, a eu la bonté de nous en envoyer en grande quantité, vivants et morts; il nous a même communiqué les remarques qu'il a faites sur cette nouvelle espèce. Les mâles sont plus gros, plus hardis et plus méchants que les femelles : lorsqu'on les poursuit et qu'on veut les saisir, ils se retournent et mordent le bâton ou la main qui les frappe : leur morsure est non-seulement cruelle, mais dangereuse; elle est promptement suivie d'une enflure assez considérable, et la plaie, quoique petite, est longtemps à se fermer. Ils produisent trois fois par an : ainsi, deux individus de cette espèce en font, tout au moins, trois douzaines en un an. Les mères préparent un lit à leurs petits. Comme il y en avait quelques-unes de pleines dans le nombre de celles qu'on nous avait envoyées vivantes, et que nous les gardions dans des cages, nous avons vu les femelles, deux ou trois jours avant de mettre bas, ronger la planche de leur cage, en faire de petits copeaux en quantité, les disposer, les étendre, et ensuite les faire servir de lit à leurs petits.

Les surmulots ont quelques qualités naturelles qui semblent les rapprocher des rats d'eau : quoiqu'ils s'établissent partout, ils paraissent préférer le bord des eaux; les chiens les chassent comme ils chassent les rats d'eau, c'est-à-dire avec un acharnement qui tient de la fureur. Lorsqu'ils se sentent poursuivis, et qu'ils ont le choix de se jeter à l'eau ou de se fourrer dans un buisson d'épines, à égale distance, ils choisissent l'eau, y entrent sans crainte, et nagent avec une merveilleuse facilité. Cela arrive surtout lorsqu'ils ne peuvent regagner leurs terriers; car ils se creusent, comme les mulots, des retraites sous terre, ou bien ils se gitent dans celles des lapins. On peut, avec les furets, prendre les surmulots dans leurs terriers; ils les poursuivent comme des lapins, et semblent même les chercher avec plus d'ardeur.

Ces animaux passent l'été dans la campagne; et, quoiqu'ils se nourrissent principalement de fruits et de grains, ils ne laissent pas aussi d'être très-carnassiers : ils mangent les lapereaux, les perdreaux, la jeune volaille; et, quand ils entrent dans un poulailler, ils font comme le putois, ils en égorgent beaucoup plus qu'ils ne peuvent en manger. Vers le mois de novembre, les mères, les petits et tous les jeunes surmulots quittent la campagne et vont en troupe dans les granges, où ils font un dégât infini; ils hachent la paille, consomment beaucoup de grains, et infectent le tout de leur ordure. Les vieux mâles restent à la campagne; chacun d'eux habite seul dans son trou : ils y font, comme les mulots, provision pendant l'automne de gland, de faine, etc.; ils le remplissent jusqu'au bord, et demeurent eux-mêmes au fond du trou. Ils ne s'y engourdissent pas comme les loirs; ils en sortent

en hiver, surtout dans les beaux jours. Ceux qui vivent dans les granges en chassent les souris et les rats; l'on a même remarqué, depuis que les surmulots se sont si fort multipliés aux environs de Paris, que les rats y sont beaucoup moins communs qu'ils ne l'étaient autrefois.

LA TAUPE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

(LE PETIT RAT TAUPE DU CAP.)

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre taupe. (CUVIER.)

On trouve une taupe au cap de Bonne-Espérance, et dont la peau bourrée nous a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet. Cette taupe ressemble assez à la taupe ordinaire par la forme du corps, par les yeux, qu'elle a très-petits, par les oreilles, qui ne sont point apparentes, et par la queue, qu'il faut chercher dans le poil, et qui est à peu près de la même longueur que celle de notre taupe; mais elle en diffère par la tête, qu'elle a plus grosse, et par le museau, qui ressemble à celui du cochon d'Inde. Les pieds de devant sont aussi différents; le poil du corps n'est pas noir, mais d'un brun minime avec un peu de fauve à l'extrémité de chaque poil; la queue est couverte de grands poils d'un jaune blanchâtre; et en général le poil de cette taupe du Cap est plus long que celui de la taupe d'Europe. Ainsi, l'on doit conclure de toutes ces différences que c'est une espèce particulière, et qui, quoique voisine de celle de la taupe, ne peut pas être regardée comme une simple variété.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA TAUPE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Depuis la publication de cet article, j'ai reçu de M. Allamand une description plus exacte de cette taupe du Cap, avec une figure faite sur l'animal vivant. Voici ce que cet habile naturaliste a publié cette année (1781) sur

cet animal, que je n'avais guère pu qu'indiquer d'après MM. Sonnerat et de la Faille.

M. de Buffon a donné une figure de cette taupe, faite d'après une peau bourrée, qui lui a été donnée par M. Sonnerat, et il ne lui était pas possible d'en donner une meilleure, parce qu'un tel animal ne peut pas être transporté vivant en Europe; mais cette figure représente si imparfaitement son original, que je n'ai pas hésité d'en donner une meilleure. M. Gordon m'en a envoyé le dessin.

Cette taupe ressemble à la taupe ordinaire par les habitudes et par la forme du corps; mais aussi elle en diffère en des parties si essentielles, que M. de Buffon a eu raison de dire que c'était une espèce particulière, qui ne pouvait pas être regardée comme une simple variété. Sa longueur est de sept pouces, et son poil est d'un brun minime, qui devient plus foncé et presque noir sur la tête; vers les côtés et sous le ventre, il est d'un blanc cendré ou bleuâtre.

La tête de cette taupe est presque aussi haute que longue, et elle est terminée par un museau aplati, et non pas allongé comme celui de nos taupes : cependant elle a ceci de commun avec ces dernières, c'est que son museau ressemble à une espèce de boutoir, de couleur de chair, où l'on voit les ouvertures des narines, comme dans le cochon, mais qui n'avance point au-delà des dents. La gueule est environnée d'une bande blanche de la largeur de quatre ou cinq lignes, qui passe au-dessus du museau, il en part quelques longs poils blancs qui forment une espèce de moustache. Elle a à chaque mâchoire deux dents incisives fort longues, qui paraissent même quand la gueule est fermée; celles d'en haut sont de la longueur de quatre lignes, et celles d'en bas de plus de six; ses yeux sont extrêmement petits et placés presque à égale distance du museau et des oreilles; ils occupent le centre d'une tache ovale blanche, dont ils sont environnés, ce qui fait qu'on n'a pas de peine à les trouver, comme dans nos taupes; ses oreilles n'ont point de conque qui paraisse en dehors, tout ce qu'on en voit extérieurement consiste dans l'orifice du canal auditif, qui est assez grand, et dont le rebord a un peu de saillie; cet orifice est aussi placé au milieu d'une tache blanche; enfin, il y a une troisième tache de la même couleur au-dessus de la tête; et c'est à cause de ces différentes taches, qu'on la nomme au Cap *blesmol* ou *taupe tachetée;* ses pieds ont tous cinq doigts munis de forts ongles; ils sont sans poils en dessus, mais ils en ont d'assez longs en dessous; ceux de devant sont faits comme ceux de derrière, et ils n'ont rien qui ressemble à ceux des taupes d'Europe, qui sont beaucoup plus grands que les pieds postérieurs; et dont la figure approche de celle d'une main dont la paume serait tournée en arrière.

Sa queue, qui ne surpasse pas sept ou huit lignes, est couverte de longs poils de la même couleur que ceux des côtés.

Ces taupes ressemblent encore aux nôtres par leurs habitudes; elles vivent sous terre : elles y creusent des galeries, et elles font beaucoup de mal aux jardins, M. Gordon a vu, fort avant dans l'intérieur du pays, une espèce beaucoup plus petite et de couleur d'acier; aussi lui en donne-t-on le nom : mais quant au reste elle était tout à fait semblable à celles que nous venons de décrire. Ce que nous en avons dit est une nouvelle preuve du peu d'attention que Kolbe a donné à ce qu'il a vu; en parlant de la taupe du Cap, voici comment il s'exprime :

« Il y a des taupes au Cap, et même en fort grande quantité, qui ressemblent, à « tous égards, à celles que nous avons en Europe, ainsi je n'ai rien à dire sur ce « sujet; » il aurait donc pu se passer d'en faire un article, où il n'est question que du piége qu'on leur tend, en leur faisant tirer une corde qui fait partir un coup de fusil qui les tue, et même encore je doute qu'on se donne la peine de faire tant d'appareil

pour un aussi petit animal que cette taupe; le piége paraît plutôt être tendu pour une autre taupe, dont il sera question dans l'article suivant, mais dont Kolbe n'aura connu que le nom, cependant il serait dangereux de prendre ces animaux avec la main, ils sont méchants et mordent bien fort.

M. de Buffon, dans l'article intéressant qu'il a donné de la taupe ordinaire, a remarqué que pour la dédommager du sens de la vue, dont elle est presque privée, la nature lui a accordé avec magnificence les organes qui servent à la génération. La taupe du Cap aurait besoin du même dédommagement, mais j'ignore si la nature a été si libérale à son égard.

Dans le journal d'un voyage entrepris par l'ordre du gouvernement du Cap, il est dit, dans une note de l'éditeur, que cette taupe ressemble plus au hamster qu'à tout autre animal de l'Europe. Je ne comprends pas où l'auteur de cette note trouve la ressemblance. Si l'on compare la figure que j'en donne ici avec celle du hamster, je doute qu'on trouve aucun rapport entre elles.

LA GRANDE TAUPE D'AFRIQUE.

(LE RAT TAUPE DES DUNES.)

Une seconde espèce de la taupe du cap de Bonne-Espérance, dont nous venons de faire mention. Ces taupes d'Afrique, suivant M. l'abbé de la Caille, sont plus grosses que celles d'Europe, et si nombreuses dans les terres du Cap, qu'elles y forment des trous et des élévations en si grand nombre, qu'on ne peut les parcourir à cheval, sans courir risque de broncher à chaque pas.

LA GRANDE TAUPE DU CAP.

Nous ajouterons à toutes ces nouvelles espèces de taupes celles dont MM. Gordon et Allamand nous ont donné la description et la figure, sous la dénomination de *grande taupe du Cap* ou *taupe des Dunes*, et qui est en effet si grande et si grosse, en comparaison de toutes les autres, qu'on n'a

pas besoin de lui donner un autre nom que celui de grande taupe, pour en distinguer et reconnaître aisément l'espèce.

Cet animal, dit M. Allamand, a été jusqu'à présent inconnu à tous les naturalistes, et vraisemblablement il l'aurait été encore longtemps, sans les soins toujours actifs de M. le capitaine Gordon, qui ne néglige aucune occasion d'enrichir l'histoire naturelle par de nouvelles découvertes : c'est lui qui m'en a envoyé le dessin. Je nomme cet animal, avec les habitants du Cap, *la taupe des Dunes*, et c'est un peu malgré moi; je n'aime pas ces noms composés ; et d'ailleurs celui de taupe lui convient encore moins qu'à la taupe du Cap, que j'ai décrite ci-devant. J'aurais souhaité de pouvoir lui donner le nom par lequel les Hottentots le désignent; mais il est lui-même composé et fort dur à l'oreille, c'est celui de *kauw howba*, qui signifie *taupe hippopotame.* Les Hottentots l'appellent ainsi à cause de je ne sais quelle ressemblance qu'ils lui trouvent avec ce gros animal; peut-être faut-il la chercher dans ses dents incisives, qui sont très-remarquables par leur longueur. Quoi qu'il en soit, s'il diffère de la taupe à quelques égards, il a aussi diverses affinités avec elle, et il n'y a point d'autre animal dont le nom lui convienne mieux.

Ces taupes habitent dans les Dunes qui sont aux environs du cap de Bonne-Espérance et près de la mer : on n'en trouve point dans l'intérieur du pays. Celle-ci était un mâle dont la longueur, depuis le museau jusqu'à la queue, en suivant la courbure du corps, était d'un pied; sa circonférence, prise derrière les jambes de devant, était de dix pouces, et de neuf devant les jambes de derrière; la partie supérieure de son corps était blanchâtre, avec une légère teinte de jaune, qui se changeait en couleur grise sur les côtés et sous le ventre.

Sa tête n'était pas ronde comme celle de la taupe du Cap; elle était allongée et elle se terminait par un museau plat, de couleur de chair, assez semblable au boutoir d'un cochon, ses yeux étaient fort petits, et ses oreilles n'étaient marquées que par l'ouverture du canal auditif, placée au milieu d'une tache ronde plus blanche que le reste du corps. Elle avait à chaque mâchoire deux dents incisives qui se montraient, quoique la gueule fût fermée ; celles d'en bas étaient fort longues, celles d'en haut étaient beaucoup plus courtes; au premier coup d'œil il semblait qu'il y en eût quatre; elles étaient fort larges, et chacune avait par devant un profond sillon qui la partageait en deux et la faisait paraître double ; mais par derrière elles étaient tout à fait unies. Ses dents molaires étaient au nombre de huit dans chaque mâchoire; ainsi, avec les incisives elle avait vingt-deux dents en tout. Les inférieures avançaient un peu au-delà des supérieures : mais ce qu'elles offraient de plus singulier, c'est qu'elles étaient mobiles, et que l'animal pouvait les écarter ou les réunir à volonté : faculté qui ne se trouve dans aucun quadrupède qui me soit connu.

Sa queue était plate et de la longueur de deux pouces six lignes; elle était couverte de longs poils qui, de même que ceux qui formaient ses moustaches, et ceux de dessous ses pattes, étaient raides comme des soies de cochon.

Il y avait à chaque pied cinq doigts, munis d'ongles fort longs et blanchâtres.

On voit, par cette description, que, si ces animaux surpassent de beaucoup les autres taupes en grandeur et en grosseur, ils leur ressemblent par les yeux et par les oreilles : mais il y a plus encore, ils vivent comme elles sous terre ; ils y font des trous profonds et de longs boyaux ; ils jettent la terre comme nos taupes en l'accumulant en de très-gros monceaux ; cela fait qu'il est dangereux d'aller à cheval dans les lieux où ils sont; souvent il arrive que les jambes des chevaux s'enfoncent dans ces trous jusqu'aux genoux.

Il faut que ces taupes multiplient beaucoup, car elles sont très-nombreuses. Elles

vivent de plantes et d'ognons, et par conséquent elles causent beaucoup de dommage aux jardins qui sont près des Dunes. On mange leur chair, et on la dit fort bonne.

Elles ne courent pas vite, et en marchant elles tournent leurs pieds en dedans, comme les perroquets; mais elles sont très-expéditives à creuser la terre. Leur corps touche toujours le sol sur lequel elles sont : elles sont méchantes; elles mordent très-fort, et il est dangereux de les irriter.

LA MARMOTTE.

(LA MARMOTTE DES ALPES.)

Famille des rongeurs, genre rat. (CUVIER.)

De tous les auteurs modernes qui ont écrit sur l'histoire naturelle, Gessner est celui qui, pour le détail, a le plus avancé la science; il joignait à une grande érudition un sens droit et des vues saines : Aldrovande n'est guère que son commentateur, et les naturalistes de moindre nom ne sont que ses copistes. Nous n'hésiterons pas à emprunter de lui des faits au sujet des marmottes, animaux de son pays*, qu'il connaissait mieux que nous, quoique nous en ayons nourri comme lui quelques-unes à la maison. Ce que nous avons observé se trouvant d'accord avec ce qu'il en dit, nous ne doutons pas que ce qu'il a observé de plus ne soit également vrai.

La marmotte, prise jeune, s'apprivoise plus qu'aucun animal sauvage, et presque autant que nos animaux domestiques; elle apprend aisément à saisir un bâton, à gesticuler, à danser, à obéir en tout à la voix de son maître. Elle est, comme le chat, antipathique avec le chien; lorsqu'elle commence à être familière dans la maison, et qu'elle se croit appuyée par son maître, elle attaque et mord en sa présence les chiens les plus redoutables. Quoiqu'elle ne soit pas tout à fait aussi grande qu'un lièvre, elle est bien plus trapue, et joint beaucoup de force à beaucoup de souplesse. Elle a les quatre dents du devant des mâchoires assez longues et assez fortes pour blesser cruellement; cependant, elle n'attaque que les chiens, et ne fait mal à personne, à moins qu'on ne l'irrite. Si l'on n'y prend garde, elle ronge les meubles, les étoffes, et perce même le bois lorsqu'elle est renfermée. Comme elle a les cuisses très-courtes, et les doigts des pieds faits à peu près comme ceux de l'ours,

* Gessner était Suisse : et c'est un des hommes qui font le plus d'honneur à la nation.

elle se tient souvent assise, et marche, comme lui, aisément sur ses pieds de derrière; elle porte à sa gueule ce qu'elle saisit avec ceux de devant, et mange debout comme l'écureuil : elle court assez vite en montant, mais assez lentement en plaine; elle grimpe sur les arbres; elle monte entre deux parois de rochers, entre deux murailles voisines : et c'est des marmottes, dit-on, que les Savoyards ont appris à grimper pour ramoner les cheminées. Elles mangent de tout ce qu'on leur donne, de la viande, du pain, des fruits, des racines, des herbes potagères, des choux, des hannetons, des sauterelles, etc.; mais elles sont plus avides de lait et de beurre que de tout autre aliment. Quoique moins enclines que le chat à dérober, elles cherchent à entrer dans les endroits où l'on renferme le lait, et elles le boivent en grande quantité en marmottant, c'est-à-dire en faisant, comme le chat, une espèce de murmure de contentement. Au reste, le lait est la seule liqueur qui leur plaise; elles ne boivent que très-rarement de l'eau, et refusent le vin.

La marmotte tient un peu de l'ours et un peu du rat pour la forme du corps; et ce n'est cependant pas l'*arctomys* ou le *rat-ours* des anciens, comme l'ont cru quelques auteurs, et entre autres Perrault. Elle a le nez, les lèvres et la forme de la tête comme le lièvre, le poil et les ongles du blaireau, les dents du castor, la moustache du chat, les yeux du loir, les pieds de l'ours, la queue courte et les oreilles tronquées. La couleur de son poil sur le dos est d'un roux brun, plus ou moins foncé : ce poil est assez rude, mais celui du ventre est roussâtre, doux et touffu. Elle a la voix et le murmure d'un petit chien lorsqu'elle joue ou quand on la caresse; mais lorsqu'on l'irrite ou qu'on l'effraie, elle fait entendre un sifflet si perçant et si aigu, qu'il blesse le tympan. Elle aime la propreté, et se met à l'écart, comme le chat, pour faire ses besoins; mais elle a, commme le rat, surtout en été, une odeur forte qui la rend très-désagréable; en automne, elle est très-grasse. Outre un très-grand épiploon, elle a, comme le loir, deux feuillets graisseux fort épais : cependant elle n'est pas également grasse sur toutes les parties du corps; le dos et les reins sont plus chargés que le reste d'une graisse ferme et solide, assez semblable à la chair des tétines du bœuf. Aussi la marmotte serait assez bonne à manger, si elle n'avait pas toujours un peu d'odeur, qu'on ne peut masquer que par des assaisonnements très-forts.

Cet animal, qui se plaît dans la région de la neige et des glaces, qu'on ne trouve que sur les plus hautes montagnes, est cependant sujet plus qu'un autre à s'engourdir par le froid. C'est ordinairement à la fin de septembre ou au commencement d'octobre qu'elle se recèle dans sa retraite, pour n'en sortir qu'au commencement d'avril. Cette retraite est faite avec précaution, et meublée avec art : elle est d'abord d'une grande capacité, moins large que longue, et très-profonde; au moyen de quoi elle peut contenir une ou plusieurs marmottes sans que l'air s'y corrompe. Leurs pieds et leurs ongles paraissent être faits pour fouiller la terre; et elles la creusent en effet avec une merveilleuse célérité; elles jettent au dehors, derrière elles, les déblais de leur excavation : ce n'est pas un trou, un boyau droit ou tortueux, c'est

une espèce de galerie faite en forme d'Y, dont les deux branches ont chacune une ouverture, et aboutissent toutes deux à un cul-de-sac, qui est le lieu du séjour. Comme le tout est pratiqué sur le penchant de la montagne, il n'y a que le cul-de-sac qui soit de niveau : la branche inférieure de l'Y est en pente au-dessous du cul-de-sac; et c'est dans cette partie, la plus basse du domicile, qu'elles font leurs excréments, dont l'humidité s'écoule aisément au dehors : la branche supérieure de l'Y est aussi un peu en pente, et plus élevée que tout le reste; c'est par là qu'elles entrent et qu'elles sortent. Le lieu du séjour est non-seulement jonché, mais tapissé fort épais de mousse et de foin; elles en font ample provision pendant l'été : on assure même que cela se fait à frais ou travaux communs; que les unes coupent les herbes les plus fines, que d'autres les ramassent, et que tour à tour elles servent de voitures pour les transporter au gîte : l'une, dit-on, se couche sur le dos, se laisse charger de foin, étend ses pattes en haut pour servir de ridelles, et ensuite se laisse traîner par les autres, qui la tirent par la queue, et prennent garde en même temps que la voiture ne verse. C'est, à ce qu'on prétend, par ce frottement trop souvent réitéré, qu'elles ont presque toutes le poil rongé sur le dos. On pourrait cependant en donner une autre raison; c'est qu'habitant sous la terre, et s'occupant sans cesse à la creuser, cela seul suffit pour leur peler le dos. Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'elles demeurent ensemble et qu'elles travaillent en commun à leur habitation : elles y passent les trois quarts de leur vie; elles s'y retirent pendant l'orage, pendant la pluie, ou dès qu'il y a quelque danger; elles n'en sortent même que dans les plus beaux jours, et ne s'en éloignent guère : l'une fait le guet, assise sur une roche élevée, tandis que les autres s'amusent à jouer sur le gazon, ou s'occupent à la couper pour en faire du foin; et, lorsque celle qui fait sentinelle aperçoit un homme, un aigle, un chien, etc., elle avertit les autres par un coup de sifflet, et ne rentre elle-même que la dernière.

Elles ne font pas de provisions pour l'hiver; il semble qu'elles devinent qu'elles seraient inutiles : mais lorsqu'elles sentent les premières approches de la saison qui doit les engourdir, elles travaillent à fermer les deux portes de leur domicile, et elles le font avec tant de soin et de solidité, qu'il est plus aisé d'ouvrir la terre partout ailleurs que dans l'endroit qu'elles ont muré. Elles sont alors très-grasses; il y en a qui pèsent jusqu'à vingt livres : elles le sont encore trois mois après; mais peu à peu leur embonpoint diminue, et elles sont maigres sur la fin de l'hiver. Lorsqu'on découvre leur retraite, on les trouve resserrées en boule et fourrées dans le foin; on les emporte tout engourdies; on peut même les tuer sans qu'elles paraissent le sentir : on choisit les plus grasses pour les manger, et les plus jeunes pour les apprivoiser. Une chaleur graduée les ranime, comme les loirs; et celles qu'on nourrit à la maison, en les tenant dans des lieux chauds, ne s'engourdissent pas, et sont même aussi vives que dans les autres temps. Nous ne répéterons pas, au sujet de l'engourdissement de la marmotte, ce que nous avons dit à l'article du loir : le refroidissement du sang en est la seule cause,

et l'on avait observé avant nous que dans cet état de torpeur la circulation était très-lente aussi bien que toutes les sécrétions, et que leur sang, n'étant pas renouvelé par un chyle nouveau, était sans aucune sérosité. Au reste, il n'est pas sûr qu'elles soient toujours et constamment engourdies pendant sept ou huit mois, comme presque tous les auteurs le prétendent. Leurs terriers sont profonds; elles y demeurent en nombre; il doit donc s'y conserver de la chaleur dans les premiers temps, et elles y peuvent manger de l'herbe qu'elles y ont amassée. M. Altmann dit même, dans son Traité sur les animaux de Suisse, que les chasseurs laissent les marmottes trois semaines ou un mois dans leur caveau, avant que d'aller troubler leur repos; qu'ils ont soin de ne point creuser lorsqu'il fait un temps doux, ou qu'il souffle un vent chauds; que sans ses précautions les marmottes se réveillent, et creusent plus avant; mais qu'en ouvrant leurs retraites dans le temps des grands froids, on les trouve tellement assoupies, qu'on les emporte facilement. On peut donc dire qu'à tous égards elles sont comme les loirs, et que, si elles sont engourdies plus longtemps, c'est qu'elles habitent un climat où l'hiver est plus long.

Ces animaux ne produisent qu'une fois l'an : les portées ordinaires ne sont que de trois ou quatre petits; leur accroissement est prompt, et la durée de leur vie n'est que de neuf ou dix ans : aussi l'espèce n'en est ni nombreuse ni bien répandue. Les grecs ne la connaissaient pas, ou du moins ils n'en ont fait aucune mention. Chez les Latins, Pline est le premier qui l'ait indiquée sous le nom de *mus alpinus*, rat des Alpes : et en effet, quoiqu'il y ait dans les Alpes plusieurs autres espèces de rats, aucune n'est plus remarquable que la marmotte, aucune n'habite comme elle les sommets des plus hautes montagnes : les autres se tiennent dans les vallons, ou bien sur la croupe des collines et des premières montagnes; mais il n'y en a point qui monte aussi haut que la marmotte. D'ailleurs, elle ne descend jamais des hauteurs, et parait être particulièrement attachée à la chaine des Alpes, où elle semble choisir l'exposition du midi et du levant, de préférence à celle du nord ou du couchant. Cependant il s'en trouve dans les Apennins, dans les Pyrénées et dans les plus hautes montagnes de l'Allemagne. Le *bobak* de Pologne, auquel M. Brisson, et, d'après lui, MM. Arnault de Nobleville et Salerne ont donné le nom de *marmotte*, diffère de cet animal, non-seulement par les couleurs du poil, mais aussi par le nombre des doigts; car il a cinq doigts aux pieds de devant : l'ongle du pouce parait au dehors de la peau, et l'on trouve au dedans les deux phalanges de ce cinquième doigt, qui manque en entier dans la marmotte. Ainsi, le *bobak* ou marmotte de Pologne, le *monax* ou marmotte de Canada, le *cavia* ou marmotte de Bahama, et le *cricet* ou marmotte de Strasbourg, sont tous les quatre des espèces différentes de la marmotte des Alpes.

LE SOUSLICK.

(LE SOUSLIK OU ZISEL.)

Famille des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

On trouve à Casan et dans les provinces qu'arrose le Wolga, et jusque dans l'Autriche, un petit animal appelé *souslik* en langue russe, dont on fait d'assez jolies fourrures. Il ressemble beaucoup au campagnol par la figure; il a comme lui la queue courte : mais ce qui le distingue du campagnol et de tous les autres rats, c'est que sa robe, qui est d'un gris fauve, est semée partout de petites taches d'un blanc vif et lustré; ces petites taches n'ont guère qu'une ligne de diamètre, et sont à deux ou trois lignes de distance les unes des autres; elles sont plus apparentes et mieux terminées sur les lombes de l'animal que sur les épaules et la tête. M. Pennant, gentilhomme anglais, très-versé dans l'histoire naturelle, et qui connaît très-bien les animaux, a eu la bonté de me donner un de ses sousliks, qu'on lui avait envoyé d'Autriche, comme un animal inconnu des naturalistes, et qui n'avait point de nom dans ce pays; je le reconnus pour être le même que celui dont j'avais une fourrure, et dont M. Sanchès * m'avait fourni la notice suivante : « Les « rats que l'on appelle *sousliks* se prennent en grand nombre sur les barques « chargées de sel, dans la rivière de *Kama* qui descend de *Solikamskie*, où sont « les salines, et vient tomber dans le Wolga, au-dessus de la ville de Casan, « au confluent de *Teluschin* : le Wolga depuis *Simbuski* jusqu'à *Somtof* est « couvert de ces bateaux de sel, et c'est dans les terres voisines de ces ri- « vières, aussi bien que sur les bateaux, qu'on prend ces animaux; on leur « a donné le nom de *souslik*, qui veut dire *friand*, parce qu'ils sont très- « avides de sel. »

Nous donnons ici la figure de cet animal, qui nous manquait. M. le prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit sousliks, et de donner tous les ordres nécessaires pour les faire arriver vivants jusqu'en France. Il s'adressa pour cela à M. le général Betzki, qui les envoya à M. le marquis de Beausset, alors ambassadeur de France à la cour de Pétersbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivants à Pétersbourg, après un long voyage depuis la Sibérie; mais ils ont péri dans la traversée de Pétersbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres soins nécessaires à leur conservation. On avait recommandé de Sibérie de ne leur donner à manger que du

* R. Sanchès, ci-devant premier médecin de la cour de Russie.

blé et du chènevis, de les laisser à l'air autant qu'on pourrait, d'empêcher seulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caisse, de leur mettre dans cette même caisse une forte épaisseur de sable assez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que, dans leur état de nature, ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déserts, se font des tanières sur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre soit noir. Leurs tanières ne sont pas égales en profondeur ; elles sont de sept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuses, ayant deux, trois, quatre et cinq sorties : leur distance est aussi inégale, ayant depuis deux jusqu'à sept pieds de séparation. Ils pratiquent dans ces tanières différents endroits, où, en temps d'été, ils font leurs provisions pour l'hiver. Dans les terres labourées, ils ramassent, pendant le temps de la moisson, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin et du chanvre, qu'ils mettent séparément l'un de l'autre dans les endroits préparés exprès et d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils ramassent des graines de différentes herbes. En été, ils se nourrissent de grains, d'herbes, de racines et de jeunes souris. Pour peu qu'elles soient grosses, le souslik ne peut en faire sa proie. Indépendamment des magasins où ces animaux gardent leurs provisions d'hiver, ils se pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour reposer, et qui en sont distants de quelques pieds. Ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux jusqu'à cinq petits; ils naissent aveugles et sans poil, et ne commencent à voir que quand le poil parait. On ne sait pas au juste le temps de la gestation des femelles.

LE ZISEL.

LA MARMOTTE SOUSLICK.

Famille des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Quelques auteurs, entre autres M. Linnæus, ont douté si le *zisel* ou *ziesel* (*citellus*), était un animal différent du hamster (*cricetus*) : il est vrai qu'ils se ressemblent à plusieurs égards, et qu'ils sont à peu près du même pays; mais ils diffèrent néanmoins par un assez grand nombre de caractères pour que nous soyons convaincus qu'ils sont d'espèces réellement différentes. Le

zisel est plus petit que le hamster; il a le corps long et menu comme la belette, au lieu que le hamster a le corps assez gros et ramassé comme le rat; il n'a point d'oreilles extérieures, mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil; le hamster, à la vérité, a les oreilles courtes, mais elles sont très-apparentes et fort larges. Le zisel est d'un gris plus ou moins cendré et d'une couleur uniforme; le hamster est marqué, de chaque côté sur l'avant du corps, de trois grandes taches blanches: ces différences, jointes à ce que ces deux animaux, quoique habitants des mêmes terres, ne se mêlent pas, et que les espèces subsistent séparées, suffisent pour qu'on ne puisse douter qu'elles soient en effet deux espèces différentes, et quoiqu'ils se ressemblent, en ce qu'ils ont tous deux la queue courte, les jambes basses, les dents semblables à celles des rats, et les mêmes habitudes naturelles, comme celle de se creuser des retraites, d'y faire des magasins, de dévaster les blés, etc. D'ailleurs, ce qui n'aurait dû laisser aucun doute à des naturalistes un peu instruits, quand même ils n'auraient pas vu ces deux animaux, c'est qu'Agricola, auteur exact et judicieux, dans son petit traité sur les animaux souterrains, donne la description de l'un et de l'autre, et les distingue si clairement, qu'il n'est pas possible de les confondre. Ainsi nous pouvons donner pour certain que le hamster et le zisel sont deux animaux différents, et peut-être d'espèces aussi éloignées que celle de la belette l'est de celle du rat.

LE JEVRASCHKA,

OU LA MARMOTTE DE SIBERIE.

Famille des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

L'animal de Sibérie que les Russes appelent *jevraschka* est une espèce de marmotte, encore plus petite que le monax du Canada. Cette petite marmotte a la tête ronde et le museau écrasé; on ne lui voit point d'oreilles, et l'on ne peut même découvrir l'ouverture du conduit auditif qu'en détournant le poil qui le couvre. La longueur du corps, y compris la tête, est tout au plus d'un pied: la queue n'a guère que trois pouces; elle est presque ronde auprès du corps, et ensuite elle s'aplatit, et son extrémité paraît tronquée. Le corps de cet animal est assez épais; le poil est fauve, mêlé de gris, et celui de l'extrémité de la queue est presque noir. Les jambes sont courtes;

celles de derrière sont seulement plus longues que celles de devant. Les pieds de derrière ont cinq doigts et cinq ongles noirs et un peu courbés; ceux de devant n'en ont que quatre. Lorsqu'on irrite ces animaux, ou seulement qu'on veut les prendre, ils mordent violemment, et font un cri aigu comme la marmotte; quand on leur donne à manger, ils se tiennent assis, et portent à leur gueule avec les pieds de devant. Ils se recherchent au printemps et produisent en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six; ils se font des terriers où ils passent l'hiver, et où la femelle met bas et allaite ses petits. Quoiqu'ils aient beaucoup de ressemblance et d'habitudes communes avec la marmotte, il paraît néanmoins qu'ils sont d'une espèce réellement différente; car dans les mêmes lieux, en Sibérie, il se trouve de vraies marmottes de l'espèce de celles de Pologne ou des Alpes, et que les Sibériens appellent *surok*, et l'on n'a pas remarqué que ces deux espèces se mêlent, ni qu'il y ait entre elles aucune race intermédiaire.

LE BOBAK.

L'on a donné le nom de *marmotte de Strasbourg* au hamster, et celui de *marmotte de Pologne* au bobak; mais autant il est certain que le hamster n'est point une marmotte, autant il est probable que le bobak en est une; car il ne diffère de la marmotte des Alpes que par les couleurs du poil; il est d'un gris moins brun ou d'un jaune plus pâle; il a aussi une espèce de pouce, ou plutôt un ongle aux pieds de devant; au lieu que la marmotte n'a que quatre doigts à ses pieds, et que le pouce lui manque. Du reste, elle lui ressemble en tout; ce qui peut faire présumer que ces animaux ne forment pas deux espèces distinctes et séparées. Il en est de même du *monax* ou *marmotte du Canada*, que quelques voyageurs ont appelé *siffleur;* il ne paraît différer de la marmotte que par la queue, qu'il a plus longue et plus garnie de poils. Le monax du Canada, le bobak de Pologne, et la marmotte des Alpes, pourraient donc n'être tous trois que le même animal, qui, par la différence des climats, aurait subi les variétés que nous venons d'indiquer. Comme cette espèce habite de préférence la région la plus haute et la plus froide des montagnes; comme on la trouve en Pologne, en Russie et dans les autres parties du nord de l'Europe, il n'est pas étonnant qu'elle se retrouve au Canada, où seulement elle est plus petite qu'en Europe * ; et cela ne lui est pas parti-

* La marmotte des Alpes et celle de Pologne (Bobak) ont un pied et demi depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue. Le monax, ou marmotte de Canada, n'a que quatorze ou quinze pouces de longueur.

culier, car tous les animaux, qui sont communs aux deux continents, sont plus petits dans le nouveau que dans l'ancien.

LE MONAX.

OU MARMOTTE DU CANADA.

(MARMOTTE MONAX.)

Cette espèce de marmotte me paraît différer des autres marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes et le bobak, ou marmotte de Pologne, en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête, qui est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue et moins fournie dans le monax que dans notre marmotte; en sorte qu'on doit regarder cet animal du Canada, comme une espèce voisine, plutôt que comme une simple variété de la marmotte des Alpes. Je présume qu'on peut rapporter à cette espèce l'animal dont parle le baron de la Hontan, et qu'il nomme siffleur. Il dit qu'il se trouve dans les pays septentrionaux du Canada; qu'il approche du lièvre pour la grosseur; mais qu'il est plus court de corps, que la peau en est fort estimée, et qu'on ne recherche cet animal que pour cela, parce que la chair n'en est pas bonne à manger. Il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux siffleurs, parce qu'ils sifflent en effet à l'entrée de leurs tanières lorsque le temps est beau. Il dit avoir entendu lui-même ce sifflet à diverses reprises. On sait que nos marmottes des Alpes sifflent de même et d'un ton très-aigu.

MARMOTTE DE KAMTSCHATKA.

Les voyageurs russes ont trouvé, dans les terres du Kamtschatka, un animal qu'ils ont appelé marmotte, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication : ils disent seulement que sa peau ressemble de loin, par ses bigarrures, au plumage varié d'un bel oiseau; que cet animal se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour manger, et qu'il se nourrit de racines, de baies et de noix de cèdre. Je dois observer que cette expression, *noix de*



OURS BRUN DES ALPES.

Publié par Adolphe Deros Bruxelles

cèdre, présente une fausse idée; car le vrai cèdre porte des cônes, et les autres arbres, qu'on a désignés par le même nom de cèdre, portent des baies.

L'OURS.

(L'OURS BRUN D'EUROPE.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre ours. (Cuvier.)

Il n'y a aucun animal, du moins de ceux qui sont assez généralement connus, sur lequel les auteurs d'histoire naturelle aient autant varié que sur l'ours : leurs incertitudes, et même leurs contradictions sur la nature et les mœurs de cet animal, m'ont paru venir de ce qu'ils n'en ont pas distingué les espèces, et qu'ils rapportent quelquefois de l'une ce qui appartient à l'autre. D'abord, il ne faut pas confondre l'ours de terre avec l'ours de mer, appelé communément *ours blanc, ours de la mer Glaciale;* ce sont deux animaux très-différents, tant pour la forme du corps, que pour les habitudes naturelles; ensuite il faut distinguer deux espèces dans les ours terrestres, les bruns et les noirs *, lesquels, n'ayant pas les mêmes inclinations, les mêmes appétits naturels, ne peuvent pas être regardés comme des variétés d'une seule et même espèce, mais doivent être considérés comme deux espèces distinctes et séparées. De plus, il y a encore des ours de terre qui sont blancs ** , et qui, quoique ressemblants par la couleur aux ours de mer, en diffèrent par tout le reste autant que les autres ours. On trouve ces ours blancs terrestres dans la grande Tartarie, en Moscovie, en Lithuanie et dans les autres provinces du nord. Ce n'est pas la rigueur du climat qui les fait blanchir pendant l'hiver, comme les hermines ou les lièvres; ces ours naissent blancs, et demeurent blancs en tout temps : il faudrait donc encore les regarder comme une quatrième espèce, s'il ne se trouvait aussi des ours à poil mêlé de brun et de blanc, ce qui désigne une race intermédiaire entre cet ours blanc terrestre et l'ours brun ou noir; par conséquent l'ours blanc

* Nous comprenons ici sous la dénomination d'ours bruns ceux qui sont bruns, fauves, roux, rougeâtres; et par celle d'ours noirs, ceux qui sont noirâtres, aussi bien que tout à fait noirs.

** L'ours blanc d'Europe; c'est une variété albine de l'ours brun.

terrestre n'est qu'une variété de l'une ou de l'autre de ces espèces.

On trouve dans les Alpes l'ours brun assez communément et rarement l'ours noir, qui se trouve au contraire en grand nombre dans les forêts des pays septentrionaux de l'Europe et de l'Amérique. Le brun est féroce et carnassier, le noir n'est que farouche, et refuse constamment de manger de la chair. Nous ne pouvons pas en donner un témoignage plus net et plus récent que celui de M. du Pratz. Voici ce qu'il en dit dans son Histoire de la Louisiane : « L'ours paraît* l'hiver dans la Louisiane, parce que les neiges « qui couvrent les terres du nord, l'empêchant de trouver sa nourriture, le « chassent des pays septentrionaux; il vit de fruits, entre autres de glands et « de racines, et ses mets les plus délicieux sont le miel et le lait : lorsqu'il « en rencontre, il se laisserait plutôt tuer que de quitter prise. Malgré la « prévention où l'on est que l'ours est carnassier, je prétends, avec tous ceux « de cette province et des pays circonvoisins, qu'il ne l'est nullement. Il « n'est jamais arrivé que ces animaux aient dévoré des hommes, malgré « leur multitude et la faim extrême qu'ils souffrent quelquefois, puisque « même, dans ce cas, ils ne mangent point la viande de boucherie qu'ils « rencontrent. Dans le temps que je demeurais aux Natchés, il y eut un « hiver si rude dans les terres du nord, que ces animaux descendirent en « grande quantité ; ils étaient si communs, qu'ils s'affamaient les uns les « autres, et étaient très-maigres; la grande faim les faisait sortir des bois qui « bordent le fleuve; on les voyait courir la nuit dans les babitations, et en-« trer dans les cours qui n'étaient pas bien fermées; ils y trouvaient des « viandes exposées au frais, ils n'y touchaient point, et mangeaient seule-« ment les grains qu'ils pouvaient rencontrer. C'était assurément dans une « pareille occasion, et dans un besoin aussi pressant, qu'ils auraient dû ma-« nifester leur fureur carnassière, si peu qu'ils eussent été de cette nature. « Ils n'ont jamais tué d'animaux pour les dévorer; et pour peu qu'ils fussent « carnassiers, ils n'abandonneraient pas les pays couverts de neige, où ils « trouveraient des hommes et des animaux à discrétion, pour aller au loin « chercher des fruits et des racines, nourriture que les bêtes carnassières « refusent de manger. » M. du Pratz ajoute dans une note que, depuis qu'il a écrit cet article, il a appris avec certitude que, dans les montagnes de Savoie, il y a deux sortes d'ours : les uns noirs, comme ceux de la Louisiane, qui ne sont point carnassiers; les autres rouges, qui sont aussi carnassiers que les loups. Le baron de la Hontan dit que les ours du Canada sont extrêmement noirs et peu dangereux ; qu'ils n'attaquent jamais les hommes, à moins qu'on ne tire dessus et qu'on ne les blesse. Et il dit aussi que les ours rougeâtres sont méchants, qu'ils viennent effrontément attaquer les chasseurs, au lieu que les noirs s'enfuient.

Wormius a écrit qu'on connait trois ours en Norwége : le premier (*bressdiur*), très-grand, qui n'est pas tout à fait noir, mais brun, et qui n'est

* Il s'agit ici de l'ours noir, et non de l'ours brun.

pas si nuisible que les autres, ne vivant que d'herbes et de feuilles d'arbres; le second (*ildgiersdiur*), plus petit, plus noir, carnassier, et attaquant souvent les chevaux et les autres animaux, surtout en automne; le troisième (*myrebiorn*) qui est le plus petit de tous, et qui ne laisse pas d'être nuisible. Il se nourrit, dit-il, de fourmis, et se plaît à renverser les fourmilières. On a remarqué (ajoute-t-il sans preuve) que ces trois espèces se mêlent, et produisent ensemble des espèces intermédiaires; que ceux qui sont carnassiers attaquent les troupeaux, foulent toutes les bêtes comme le loup, et n'en dévorent qu'une ou deux; que, quoique carnassiers, ils mangent des fruits sauvages; et que, quand il y a une grande quantité de sorbes, ils sont plus à craindre que jamais, parce que ce fruit acerbe leur agace si fort les dents, qu'il n'y a que le sang et la graisse qui puissent leur ôter cet agacement qui les empêche de manger. Mais la plupart de ces faits rapportés par Wormius me paraissent fort équivoques; car il n'y a point d'exemple que des animaux dont les appétits sont constamment différents, comme dans les deux premières espèces, dont les uns ne mangent que l'herbe et des feuilles, et les autres de la chair et du sang, se mêlent ensemble et produisent une espèce intermédiaire. D'ailleurs, ce sont ici les ours noirs qui sont carnassiers, et les bruns qui sont frugivores; ce qui est absolument contraire à la vérité. De plus, le père Rzaczynski, Polonais, et M. Klein, de Dantzick, qui ont parlé des ours de leur pays, n'en admettent que deux espèces, les noirs et les bruns ou roux; et parmi ces derniers, des grands et des petits. Ils disent que les ours noirs sont les plus rares, que les bruns sont au contraire fort communs; que ce sont les ours noirs qui sont les plus grands et qui mangent les fourmis, et enfin que les grands ours bruns ou roux sont les plus nuisibles et les plus carnassiers. Ces témoignages, aussi bien que ceux de M. du Pratz et du baron de la Hontan, sont, comme l'on voit, tout à fait opposés à celui de Wormius que je viens de citer. En effet, il paraît certain que les ours rouges, roux ou bruns, qui se trouvent non-seulement en Savoie, mais dans les hautes montagnes, dans les vastes forêts, et dans presque tous les déserts de la terre, dévorent les animaux vivants, et mangent même les voiries les plus infectes. Les ours noirs n'habitent guère que les pays froids; mais on trouve des ours bruns ou roux dans les climats froids et tempérés, et même dans les régions du midi. Ils étaient communs chez les Grecs; les Romains en faisaient venir de Libye pour servir à leurs spectacles : il s'en trouve à la Chine, au Japon, en Arabie, en Egypte, et jusque dans l'île de Java. Aristote parle aussi des ours blancs terrestres, et regarde cette différence de couleur comme accidentelle, et provenant, dit-il, d'un défaut dans la génération. Il y a donc des ours dans tous les pays déserts, escarpés ou couverts; mais on n'en trouve point dans les royaumes bien peuplés, ni dans les terres découvertes et cultivées : il n'y en a point en France, non plus qu'en Angleterre, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les montagnes les moins fréquentées.

L'ours est non-seulement sauvage, mais solitaire; il fuit par instinct toute

société; il s'éloigne des lieux où les hommes ont accès; il ne se trouve à son aise que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille nature : une caverne antique dans des rochers inaccessibles, uue grotte formée par le temps dans le tronc d'un vieux arbre, au milieu d'une épaisse forêt, lui servent de domicile : il s'y retire seul, y passe une partie de l'hiver sans provisions, sans en sortir pendant plusieurs semaines. Cependant, il n'est point engourdi ni privé de sentiment, comme le loir ou la marmotte; mais, comme il est naturellement gras, et qu'il l'est excessivement sur la fin de l'automne, temps auquel il se recèle, cette abondance de graisse lui fait supporter l'abstinence, et il ne sort de sa bauge que lorsqu'il se sent affamé. On prétend que c'est au bout d'environ quarante jours que les mâles sortent de leurs retraites, mais que les femelles y restent quatre mois, parce qu'elles y font leurs petits. J'ai peine à croire qu'elles puissent non-seulement subsister, mais encore nourrir leurs petits sans prendre elles-mêmes aucune nourriture pendant un aussi long espace de temps. On convient qu'elles sont excessivement grasses lorsqu'elles sont pleines; que d'ailleurs, étant vêtues d'un poil très-épais, dormant la plus grande partie du temps, et ne se donnant aucun mouvement, elles doivent perdre très-peu par la transpiration : mais, s'il est vrai que les mâles sortent au bout de quarante jours, pressés par le besoin de prendre de la nourriture, il n'est pas naturel d'imaginer que les femelles ne soient pas encore plus pressées du même besoin après qu'elles ont mis bas, et lorsque, allaitant leurs petits, elles se trouvent doublement épuisées, à moins que l'on ne veuille supposer qu'elles en dévorent quelques-uns avec les enveloppes et tout le reste du produit superflu de leur accouchement : ce qui ne me paraît pas vraisemblable, malgré l'exemple des chattes, qui mangent quelquefois leurs petits. Au reste, nous ne parlons ici que de l'espèce des ours bruns, dont les mâles dévorent en effet les oursons nouveau-nés, lorsqu'ils les trouvent dans leurs nids; mais les femelles, au contraire, semblent les aimer jusqu'à la fureur : elles sont, lorsqu'elles ont mis bas, plus féroces, plus dangereuses que les mâles; elles combattent et s'exposent à tout pour sauver leurs petits, qui ne sont point informes en naissant, comme l'ont dit les anciens, et qui, lorsqu'ils sont nés, croissent à peu près aussi vite que les autres animaux : ils sont parfaitement formés dans le sein de leur mère; et si les fœtus ou les jeunes oursons ont paru informes au premier coup d'œil, c'est que l'ours adulte l'est lui-même par la masse, la grosseur et la disproportion du corps et des membres; et l'on sait que, dans toutes les espèces, le fœtus ou le petit nouveau-né est plus disproportionné que l'animal adulte.

Les ours se recherchent en automne : la femelle est, dit-on, plus ardente que le mâle; on prétend qu'elle se couche sur le dos pour le recevoir, qu'elle l'embrasse étroitement, qu'elle le retient longtemps, etc. : mais il est plus certain qu'ils s'accouplent à la manière des quadrupèdes. L'on a vu des ours captifs s'accoupler et produire : seulement on n'a pas observé combien dure le temps de la gestation. Aristote dit qu'il n'est que de trente jours. Comme

personne n'a contredit ce fait, et que nous n'avons pu le vérifier, nous ne pouvons aussi ni le nier, ni l'assurer; nous remarquerons seulement qu'il nous paraît douteux : 1° parce que l'ours est un gros animal, et que plus les animaux sont gros, plus il faut de temps pour les former dans le sein de la mère; 2° parce que les jeunes ours croissent assez lentement; ils suivent leur mère, et ont besoin de ses secours pendant un an ou deux; 3° parce que l'ours ne produit qu'en petit nombre, un, deux, trois, quatre, et jamais plus de cinq : propriété commune avec tous les gros animaux, qui ne produisent pas beaucoup de petits, et qui les portent longtemps; 4° parce que l'ours vit vingt ou vingt-cinq ans, et que le temps de la gestation et celui de l'accroissement sont ordinairement proportionnés à la durée de la vie. A ne raisonner que sur ces analogies, qui me paraissent assez fondées, je croirais donc que le temps de la gestation dans l'ours est au moins de quelques mois. Quoi qu'il en soit, il paraît que la mère a le plus grand soin de ses petits; elle leur prépare un lit de mousse et d'herbes dans le fond de sa caverne, et les allaite jusqu'à ce qu'ils puissent sortir avec elle. Elle met bas en hiver, et ses petits commencent à la suivre au printemps. Le mâle et la femelle n'habitent point ensemble; ils ont chacun leur retraite séparée, et même fort éloignée. Lorsqu'ils ne peuvent trouver une grotte pour se gîter, ils cassent et ramassent du bois pour faire une loge qu'ils recouvrent d'herbes et de feuilles, au point de la rendre impénétrable à l'eau.

La voix de l'ours est un grondement, un gros murmure, souvent mêlé d'un frémissement de dents qu'il fait surtout entendre lorsqu'on l'irrite; il est très-susceptible de colère, et sa colère tient toujours de la fureur, et souvent du caprice : quoiqu'il paraisse doux pour son maître, et même obéissant lorsqu'il est apprivoisé, il faut toujours s'en défier, et le traiter avec circonspection, surtout ne le pas frapper au bout du nez ni le toucher aux parties de la génération. On lui apprend à se tenir debout, à gesticuler, à danser; il semble même écouter le son des instruments, et suivre grossièrement la mesure; mais, pour lui donner cette espèce d'éducation, il faut le prendre jeune, et le contraindre, pendant toute sa vie; l'ours qui a de l'âge ne s'apprivoise ni ne se contraint plus : il est naturellement intrépide, ou tout au moins indifférent au danger. L'ours sauvage ne se détourne pas de son chemin, ne fuit pas à l'aspect de l'homme : cependant on prétend que par un coup de sifflet on le surprend, on l'étonne au point qu'il s'arrête et se lève sur les pieds de derrière : c'est le temps qu'il faut prendre pour le tirer, et tâcher de le tuer; car, s'il n'est que blessé, il vient de furie se jeter sur le tireur, et l'embrassant des pattes de devant, il l'étoufferait s'il n'était secouru.

On chasse et on prend les ours de plusieurs façons en Suède, en Norwége, en Pologne, etc. La manière, dit-on, la moins dangereuse de les prendre est de les enivrer en jetant de l'eau-de-vie sur le miel, qu'ils aiment beaucoup, et qu'ils cherchent dans les troncs d'arbres. A la Louisiane et en Canada, où les ours noirs sont très-communs, et où ils ne nichent pas dans

des cavernes, mais dans de vieux arbres morts sur pied, et dont le cœur est pourri, et on les prend en mettant le feu dans leurs maisons. Comme ils montent très-aisément sur les arbres, ils s'établissent rarement à rez de terre, et quelquefois ils sont nichés à trente et quarante pieds de hauteur. Si c'est une mère avec ses petits, elle descend la première, on la tue avant qu'elle soit à terre; les petits descendent ensuite, on les prend en leur passant une corde au cou, et on les emmène pour les élever ou pour les manger, car la chair de l'ourson est délicate et bonne : celle de l'ours est mangeable; mais, comme elle est mêlée d'une graisse huileuse, il n'y a guère que les pieds, dont la substance est plus ferme, qu'on puisse regarder comme une viande délicate.

La chasse de l'ours, sans être fort dangereuse, est très-utile lorsqu'on la fait avec quelque succès : la peau est de toutes les fourrures grossières celle qui a le plus de prix, et la quantité d'huile que l'on tire d'un seul ours est fort considérable. On met d'abord la chair et la graisse cuire ensemble dans une chaudière : la graisse se sépare; « ensuite, dit M. du Pratz, on la « purifie en y jetant, lorsqu'elle est fondue et très-chaude, du sel en bonne « quantité, et de l'eau par aspersion : il se fait une détonation, et il s'en « élève une fumée épaisse, qui emporte avec elle la mauvaise odeur de la « graisse. La fumée étant passée, et la graisse étant encore plus tiède, on « la verse dans un pot où on la laisse reposer huit ou dix jours; au bout de « ce temps, on voit nager dessus une huile claire, qu'on enlève avec une « cuiller : cette huile est aussi bonne que la meilleure huile d'olive, et sert « aux mêmes usages. Au-dessous, on trouve un saindoux aussi blanc, mais « un peu plus mou que le saindoux de porc; il sert aux besoins de la cuisine, « et il ne lui reste aucun goût désagréable, ni aucune mauvaise odeur. » M. Dumont, dans ses *Mémoires sur la Louisiane*, s'accorde avec M. du Pratz, et il dit, de plus, que d'un seul ours on tire quelquefois plus de cent vingt pots de cette huile ou graisse; que les sauvages en traitent beaucoup avec les Français; qu'elle est très-belle, très-saine et très-bonne; qu'elle ne se fige guère que par un grand froid; que, quand cela arrive, elle est tout en grumeaux, et d'une blancheur à éblouir; qu'on la mange alors sur le pain en guise de beurre. Nos épiciers-droguistes ne tiennent point d'huile d'ours; mais ils font venir de Savoie, de Suisse, ou du Canada, de la graisse ou axonge qui n'est pas purifiée. L'auteur du Dictionnaire du commerce dit même que, pour que la graisse d'ours soit bonne, il faut qu'elle soit grisâtre, gluante, et de mauvaise odeur, et que celle qui est trop blanche est sophistiquée et mêlée de suif. On se sert de cette graise comme de topique pour les hernies, les rhumatismes, etc.; et beaucoup de gens assurent en avoir ressenti de bons effets.

La quantité de graisse dont l'ours est chargé le rend très-léger à la nage; aussi traverse-t-il sans fatigue des fleuves et des lacs. « Les ours de la Loui« siane, dit M. Dumont, qui sont d'un très-beau noir, traversent le fleuve « malgré sa grande largeur : ils sont très-friands du fruit des plaqueminiers;

« ils montent sur ces arbres, se mettent à califourchon sur une bran- « che, s'y tiennent avec une de leurs pattes, et se servent de l'autre pour « plier les autres branches et approcher d'eux les plaquemines. Ils sortent « aussi très-souvent des bois pour venir dans les habitations manger les « patates et le maïs. » En automne, lorsqu'ils se sont bien engraissés, ils n'ont presque pas la force de marcher, ou du moins ils ne peuvent courir aussi vite qu'un homme. Ils ont quelquefois plus de dix doigts d'épaisseur de graisse aux côtés et aux cuisses : le dessous de leurs pieds est gros et enflé; lorsqu'on le coupe, il en sort un suc blanc et laiteux. Cette partie parait composée de petites glandes qui sont comme des mamelons; et c'est ce qui fait que pendant l'hiver, dans leurs retraites, ils sucent continuellement leurs pattes.

L'ours a les sens de la vue, de l'ouïe et du toucher, très-bons, quoiqu'il ait l'œil très-petit relativement au volume de son corps, les oreilles courtes, la peau épaisse et le poil fort touffu. Il a l'odorat excellent, et peut-être plus exquis qu'aucun autre animal; car la surface intérieure de cet organe se trouve extrêmement étendue : on y compte quatre rangs de plans de lames osseuses, séparés les uns des autres par trois plans perpendiculaires; ce qui multiplie prodigieusement les surfaces propres à recevoir les impressions des odeurs. Il a les jambes et les bras charnus comme l'homme, l'os du talon court et formant une partie de la plante du pied, cinq orteils opposés au talon dans les pieds de derrière, les os du carpe égaux dans les pieds de devant; mais le pouce n'est pas séparé, et le plus gros doigt est en dehors de cette espèce de main, au lieu que dans celle de l'homme il est en dedans : ses doigts sont gros, courts et serrés l'un contre l'autre, aux mains comme aux pieds; les ongles sont noirs, et d'une substance homogène fort dure. Il frappe avec ses poings, comme l'homme avec les siens; mais ces ressemblances grossières avec l'homme ne le rendent que plus difforme, et ne lui donnent aucune supériorité sur les autres animaux.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'OURS.

M. de Musly, major d'artillerie au service des États-Généraux, a bien voulu me donner quelques notices sur des ours élevés en domesticité, dont voici l'extrait :

« A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Musly, on les loge dans de grandes fosses carrées, où ils peuvent se promener : ces fosses sont couvertes par-dessus, et maçonnées de pierres de taille, tant au fond qu'aux quatre côtés. Leurs loges sont maçonnées sous terre au rez-de-chaussée de la fosse, et sont partagées en deux par des murailles, et on peut fermer les ouvertures tant extérieures qu'inté-

rieures par des grilles de fer qu'on y laisse tomber comme à une porte de ville. Au milieu de ces fosses, il y a des trous dans de grosses pierres, où l'on peut dresser debout de grands arbres : il y a de plus une auge dans chaque fosse, qui est toujours pleine d'eau de fontaine.

« Il y a trente-un ans qu'on a transporté de Savoie ici deux ours bruns fort jeunes, dont la femelle vit encore. Le mâle eut les reins cassés, il y a deux mois, en tombant du haut d'un arbre qui est dans la fosse. Ils ont commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, et depuis ce temps ils sont entrés en chaleur tous les ans au mois de juin, et la femelle a toujours mis bas au commencement de janvier : la première fois elle n'a produit qu'un petit, et, dans la suite, tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais jamais plus; et les trois dernières années, elle n'a fait qu'un petit chaque fois. L'homme qui en a soin croit qu'elle porte encore actuellement (17 octobre 1771). Les petits, en venant au monde, sont d'une assez jolie figure, couleur fauve, avec du blanc autour du cou, et n'ont point l'air d'un ours; la mère en a un soin extrême. Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines, ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur, et trois mois après ils ont déjà quatorze à quinze pouces, depuis le bout du museau jusqu'à la racine de la queue, et du poil de près d'un pouce. Ils sont alors d'une figure presque ronde, et le museau paraît être fort pointu à proportion du reste, de façon qu'on ne les reconnaît plus. Ensuite, ils deviennent fluets pendant qu'ils sont adultes : le blanc s'efface peu à peu, et de fauves ils deviennent bruns.

« Lorsque le mâle et la femelle sont accouplés, le mâle commence par des mouvements courts, mais fort prompts, pendant environ un quart de minute; ensuite il se repose deux fois aussi longtemps sur la femelle et sans se dégager ; puis il recommence de la même manière jusqu'à trois ou quatre reprises ; et l'accouplement étant consommé, le mâle va se baigner dans l'auge jusqu'au cou. Les ours se battent quelquefois assez rudement avec un murmure horrible ; mais, dans le temps des amours, la femelle a ordinairement le dessus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les fosses qui étaient autrefois dans la ville ont été comblées, et on en a fait d'autres entre les remparts et la vieille enceinte. Ces deux ours ayant été séparés pendant quelques heures pour les transporter l'un après l'autre dans les nouvelles fosses, lorsqu'ils se sont retrouvés ensemble, ils se sont dressés debout pour s'embrasser avec transport. Après la mort du mâle, la femelle a paru fort affligée, et n'a pas voulu prendre de nourriture qu'au bout de plusieurs jours. Mais, à moins que ces animaux ne soient élevés et nourris ensemble dès leur tendre jeunesse, ils ne peuvent se supporter, et lorsqu'ils y ont été habitués, celui qui survit ne veut plus en souffrir d'autres.

« Les arbres que l'on met dans les fosses tous les ans, au mois de mai, sont des mélèzes verts, sur lesquels les ours se plaisent à grimper : néanmoins ils en cassent quelquefois les branches, surtout lorsque ces arbres sont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de seigle, que l'on coupe en gros morceaux et que l'on trempe dans de l'eau chaude. Ils mangent aussi de toutes sortes de fruits; et quand les paysans en apportent au marché, qui ne sont pas mûrs, les archers les jettent aux ours par ordre de police. Cependant on a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent les légumes aux fruits des arbres. Quand la femelle est sur le point de mettre bas, on lui donne force paille dans sa loge, dont elle se fait un rempart, après qu'on l'a séparée du mâle, de peur qu'il ne mange les petits; et quand elle a mis bas, on lui donne une meilleure nourriture qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait juger qu'elle l'avale. On lui laisse les petits pendant dix semaines ; et, après les en avoir séparés, on les nourrit pendant quelque temps avec du lait et des biscuits.

« L'ours en question, que l'on croyait pleine, fut munie de paille comme à l'ordinaire dans le temps qne l'on croyait qu'elle allait mettre bas; elle s'en fit un lit où

elle resta pendant trois semaines, sans avoir rien produit. Elle a mis bas à trente-un ans, au mois de janvier 1771, pour la dernière fois. Au mois de juin suivant, elle s'est encore accouplée ; mais au mois de janvier 1772, à trente-deux ans, elle n'a plus rien fait. Il serait à souhaiter qu'on la laissât vivre jusqu'au terme que la nature lui a fixé, afin de le connaître.

« Il y a des ours bruns au mont Jura, sur les frontières de notre canton, de la Franche-Comté et du pays de Gex : quand ils descendent dans la plaine, si c'est en automne, ils vont dans les bois de châtaigniers, où ils font un grand dégât. Dans ce pays-ci, les ours passent pour avoir le sens de la vue faible, mais ceux de l'ouïe, du toucher, et de l'odorat très-bons. »

En Norwége, les ours sont plus communs dans les provinces de Berghem et de Drontheim que dans le reste de cette contrée. On en distingue deux races, dont la seconde est considérablement plus petite que la première. Les couleurs de toutes deux varient beaucoup : les uns sont d'un brun foncé, les autres d'un brun clair, et même il y en a de gris et de tout blancs. Ils se retirent au commencement d'octobre dans des tanières ou des huttes qu'ils se préparent eux mêmes, et où ils disposent une espèce de lit de feuilles et de mousse. Comme ces animaux sont fort à craindre, surtout quand ils sont blessés, les chasseurs vont ordinairement en nombre, au moins de trois ou quatre ; et comme l'ours tue aisément les grands chiens, on n'en mène que des petits qui lui passent aisément sous le ventre, et le saisissent par les parties de la génération. Lorsqu'il se trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre, ramasse du gazon et des pierres qu'il jette à ses ennemis ; et c'est ordinairement dans cette situation qu'il reçoit le coup de la mort.

Nous avons vu à la ménagerie de Chantilly un ours de l'Amérique ; il était d'un très-beau noir, et le poil était doux, droit et long comme celui du grand sapajou, que nous avons appelé le *coaita*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête, qui est un peu allongée, parce que le bout du museau est moins plat que celui de nos ours.

On trouve dans le journal de l'expédition de M. Bartram une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière Saint-John, à l'est de la Floride.

« Cet ours, dit la relation, ne pesait que quatre cents livres, quoique le corps eût sept pieds de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à la queue. Les pieds de devant n'avaient que cinq pouces de large. La graisse était épaisse de quatre pouces : on l'a fait fondre, et on en a tiré soixante pintes de graisse, mesure de Paris.

L'OURS BLANC.

(L'OURS BLANC DE LA MER GLACIALE.)

Un animal fameux de nos terres les plus septentrionales, c'est l'ours blanc. Martens et quelques autres voyageurs en ont fait mention, mais aucun n'en a donné une assez bonne description pour qu'on puisse prononcer affirmativement qu'il soit d'une espèce différente de celle de l'ours : il paraît seulement qu'on doit le présumer, en supposant exact tout ce qu'ils nous en disent ; mais, comme nous savons d'ailleurs que l'espèce de l'ours varie beaucoup suivant les différents climats, qu'il y en a de bruns, de noirs, de blancs et de mêlés, la couleur devient un caractère nul, et par conséquent la dénomination d'*ours blanc* est insuffisante, si l'espèce est différente. J'ai vu deux petits ours apportés de Russie qui étaient entièrement blancs * ; néanmoins ils étaient très-certainement de la même espèce que notre ours des Alpes. Ces animaux varient beaucoup aussi pour la grandeur : comme ils vivent assez longtemps, et qu'ils deviennent très-gros et très-gras dans les endroits où ils ne sont pas tourmentés, et où ils trouvent de quoi se nourrir largement, le caractère tiré de la grandeur est encore équivoque : ainsi, l'on ne serait pas fondé à assurer que l'ours des mers du nord est d'une espèce particulière, uniquement parce qu'il est blanc et qu'il est plus grand que l'ours commun. La différence dans les habitudes ne me paraît pas plus décisive que celle de la couleur et de la grandeur. L'ours des mers du nord se nourrit de poisson ; il ne quitte pas les rivages de la mer ; et souvent même, il habite en pleine eau sur des glaçons flottants : mais, si l'on fait attention que l'ours en général est un animal qui se nourrit de tout, et qui, lorsqu'il est affamé, ne fait aucun choix ; si l'on pense aussi qu'il ne craint pas l'eau, ces habitudes ne paraîtront pas assez différentes pour en conclure que l'espèce n'est pas la même ; car le poisson que mange l'ours des mers du nord est plutôt de la chair ; c'est principalement les cadavres des baleines, des morses et des phoques, qui lui servent de pâture ; et cela dans un pays où il n'y a ni autres animaux, ni grains, ni fruits sur la terre, et où par conséquent il ne peut subsister que des productions de la mer.

* On trouve des ours blancs terrestres, non-seulement en Russie, mais en Pologne, en Sibérie et même en Tartarie. Les montagnes de la Grande-Tartarie fournissent quantité d'ours blancs, dit l'auteur de la Relation de la Grande-Tartarie, page 8. Ces ours de montagnes ne fréquentent pas la mer, et cependant sont blancs ; ainsi cette couleur paraît plutôt venir de la différence du climat que de celle de l'élément qu'habitent ces animaux.

L'OURS BLANC.

N'est-il pas probable que, si l'on transportait nos ours de Savoie sur les montagnes du Spitzberg, n'y trouvant nulle nourriture sur la terre, ils se jetteraient à la mer pour y chercher leur subsistance?

La couleur, la grandeur et la façon de vivre ne suffisant pas, il ne reste pour caractères différentiels que ceux qu'on peut tirer de la forme : or, tout ce que les voyageurs en ont dit se réduit à ce que l'ours des mers du nord a la tête plus longue que notre ours, le corps plus allongé, le poil plus long et le crâne beaucoup plus dur. Si ces caractères ont été bien saisis, et si ces différences sont réelles et considérables, elles suffiraient pour constituer une autre espèce; mais je ne sais si Martens a bien vu, et si les autres qui l'ont copié n'ont pas exagéré. « Ces ours blancs (dit-il) sont faits tout autrement « que les nôtres : ils ont la tête longue, semblable à celle d'un chien, et « le cou long aussi ; ils aboient presque comme des chiens qui sont « enroués; ils sont avec cela plus déliés et plus agiles que les autres ours ; « ils sont à peu près de la même grandeur; leur poil est long et aussi doux « que de la laine; ils ont le museau, le nez et les griffes noirs... On dit que « les autres ours ont la tête fort tendre; mais c'est tout le contraire pour les « ours blancs : quelques coups de massue que nous leur donnassions sur la « tête, ils n'en étaient point du tout étourdis, quoique ces coups eussent pu « assommer un bœuf. » On doit remarquer dans cette description : 1° que l'auteur ne fait pas ces ours plus grands que les autres ours, et que par conséquent on doit regarder comme suspect le témoignage de ceux qui ont dit que ces ours de mer avaient jusqu'à treize pieds de longueur. 2° Que le poil aussi doux que de la laine ne fait pas un caractère qui distingue spécifiquement ces ours, puisqu'il suffit qu'un animal habite souvent dans l'eau, pour que son poil devienne plus doux et même plus touffu : on voit cette même différence dans les castors d'eau et dans les castors terriers ; ceux-ci, qui habitent plus la terre que l'eau, ont le poil plus rude et moins fourni; et ce qui me fait présumer que les autres différences ne sont ni réelles ni même aussi apparentes que le dit Martens, c'est que Dithmar Blefken, dans sa description de l'Islande, parle de ces ours blancs, et assure en avoir vu tuer un en Groënland, qui se dressa sur ses deux pieds comme les autres ours; et, dans ce récit, il ne dit pas un mot qui puisse indiquer que cet ours blanc du Groënland ne fût pas entièrement semblable aux autres ours. D'ailleurs, lorsque ces animaux trouvent quelque proie sur terre, ils ne donnent pas la peine d'aller chasser en mer; ils dévorent les rennes et les autres bêtes qu'ils peuvent saisir; ils attaquent même les hommes, et ne manquent jamais de déterrer les cadavres : mais la disette où ils se trouvent souvent dans ces terres stériles et désertes les force de s'habituer à l'eau; ils s'y jettent pour attraper des phoques, de jeunes morses, des petits baleineaux ; ils se gîtent sur des glaçons où ils les attendent, et d'où ils peuvent les voir venir, les observer de loin ; et tant qu'ils trouvent que ce poste leur produit une subsistance abondante, ils ne l'abandonnent pas : en sorte que, quand les glaces commencent à se détacher au printemps, ils se laissent emmener, et voyagent

avec elles : et, comme ils ne peuvent plus regagner la terre, ni même abandonner pour longtemps le glaçon sur lequel ils se trouvent embarqués, ils périssent en pleine mer; et ceux qui arrivent avec ces glaces sur les côtes d'Islande ou de Norwége sont affamés au point de se jeter sur tout ce qu'ils rencontrent pour le dévorer; et c'est ce qui a pu augmenter encore le préjugé que ces ours de mer sont d'une espèce plus féroce et plus vorace que l'espèce ordinaire. Quelques auteurs se sont même persuadé qu'ils étaient amphibies comme les phoques, et qu'ils pouvaient demeurer sous l'eau tout aussi longtemps qu'ils voulaient; mais le contraire est évident et résulte de la manière dont on les chasse : ils ne peuvent nager que pendant un petit temps, ni parcourir de suite un espace de plus d'une lieue : on les suit avec une chaloupe, et on les force de lassitude; s'ils pouvaient se passer de respirer, ils se plongeraient pour se reposer au fond de l'eau; mais s'ils plongent, ce n'est que pour quelques instants; et, dans la crainte de se noyer, ils se laissent tuer à fleur-d'eau.

La proie la plus ordinaire des ours blancs sont les phoques, qui ne sont pas assez forts pour leur résister; mais les morses, auxquels ils enlèvent quelquefois leurs petits, les percent de leurs défenses et les mettent en fuite : il en est de même des baleines; elles les assomment par leur masse et les chassent des lieux qu'elles habitent, où néanmoins ils ravissent et dévorent souvent leurs petits baleineaux. Tous les ours ont naturellement beaucoup de graisse; et ceux-ci, qui ne vivent que d'animaux chargés d'huile, en ont plus que les autres; elle est aussi à peu près semblable à celle de la baleine. La chair de ces ours n'est, dit-on, pas mauvaise à manger, et leur peau fait une fourrure très-chaude et très-durable.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'OURS BLANC.

Il paraît certain que l'ours de mer est fort différent de celui de terre, et qu'on peut le regarder comme formant une espèce particulière. La tête surtout est si longue en comparaison de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère seul suffirait pour en faire deux espèces distinctes; et les voyageurs ont eu raison de dire que ces ours sont faits tout autrement que les nôtres, qu'ils ont la tête beaucoup plus longue et le cou aussi plus long que les ours de terre. D'ailleurs, dans ce dessin de l'ours de mer, il paraît que les extrémités des pieds sont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre : celles-ci tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer est faite à peu près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre. D'ailleurs il paraît, par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus



LA LOUTRE DU CANADA. LES CASTORS DU CANADA.

Adolphe Deros Bruxelles

grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gérard de Veira dit positivement qu'ayant tué un de ces ours, et ayant mésuré la longueur de la peau après l'avoir écorché, elle avait vingt-trois pieds de longueur; ce qui serait plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre. On trouve aussi, dans le recueil des Voyages du Nord, que ces ours de mer sont bien plus grands et bien plus féroces que les autres. Mais il est vrai que, dans ce même recueil, on trouve que, quoique ces ours soient faits tout autrement que les nôtres, et qu'ils aient la tête et le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé et plus agile, ils sont néanmoins à peu près de la même grandeur que nos ours.

Tous les voyageurs s'accordent à dire qu'ils diffèrent encore de l'ours commun en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs, et si durs en effet que, quelque coup de massue qu'on puisse leur donner, ils ne paraissent point en être étourdis, quoique le coup soit assez fort pour assommer un bœuf, et a plus forte raison un ours ordinaire. Les relateurs conviennent aussi que la voix de ces ours marins ressemble plutôt à l'aboiement d'un chien enroué qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade assure qu'aux environs de la rivière de Rupper on tua deux ours de mer d'une prodigieuse grosseur, et que ces animaux affamés et féroces avaient attaqué si furieusement les chasseurs, qu'ils avaient tué plusieurs sauvages et blessé deux Anglais. On trouve, pages 34 et 35 du troisième *Voyage des Hollandais au Nord*, qu'ils tuèrent sur les côtes de la Nouvelle-Zemble un ours de mer dont la peau avait treize pieds de longueur; en sorte que, tout considéré, je serais porté à croire que cet animal, si célèbre par sa férocité, est en effet d'une espèce plus grande que celle de nos ours.

LE CASTOR.

(LE CASTOR ORDINAIRE.)

Ordre des rongeurs, genre castor. (CUVIER.)

Autant l'homme s'est élevé au-dessus de l'état de nature, autant les animaux se sont abaissés au-dessous : soumis et réduits en servitude, ou traités comme rebelles et dispersés par la force, leurs sociétés se sont évanouies, leur industrie est devenue stérile, leurs faibles arts ont disparu; chaque espèce a perdu ses qualités générales, et tous n'ont conservé que leurs

propriétés individuelles, perfectionnées dans les uns par exemple, l'imitation, l'éducation, et dans les autres par la crainte et par la nécessité où ils sont de veiller continuellement à leur sûreté. Quelles vues, quels desseins, quels projets peuvent avoir des esclaves sans âme, ou des relégués sans puissance? Ramper ou fuir, et toujours exister d'une manière solitaire, ne rien édifier, ne rien produire, ne rien transmettre, et toujours languir dans la calamité, déchoir, se perpétuer sans se multiplier, perdre, en un mot, par la durée autant et plus qu'ils n'avaient acquis par le temps.

Aussi ne reste-t-il quelques vestiges de leur merveilleuse industrie que dans ces contrées éloignées et désertes, ignorées de l'homme pendant une longue suite de siècles, où chaque espèce pouvait manifester en liberté ses talents naturels, et les perfectionner dans le repos en se réunissant en société durable. Les castors sont peut-être le seul exemple qui subsiste comme un ancien monument de cette espèce d'intelligence des brutes, qui, quoique infiniment inférieure par son principe à celle de l'homme, suppose cependant des projets communs et des vues relatives; projets qui, ayant pour base la société, et pour objet une digue à construire, une bourgade à élever, une espèce de république à fonder, supposent aussi une manière quelconque de s'entendre et d'agir de concert.

Les castors, dira-t-on, sont parmi les quadrupèdes ce que les abeilles sont parmi les insectes. Quelle différence! Il y a dans la nature, telle qu'elle nous est parvenue, trois espèces de sociétés qu'on doit considérer avant de les comparer : la société libre de l'homme, de laquelle, après Dieu, il tient toute sa puissance; la société gênée des animaux, toujours fugitive devant celle de l'homme; et enfin la société forcée de quelques petites bêtes qui, naissant toutes en même temps dans le même lieu, sont contraintes d'y demeurer ensemble. Un individu pris solitairement et au sortir des mains de la nature n'est qu'un être stérile, dont l'industrie se borne au simple usage des sens; l'homme lui-même, dans l'état de pure nature, dénué de lumières et de tous les secours de la société, ne produit rien, n'édifie rien. Toute société, au contraire, devient nécessairement féconde, quelque fortuite, quelque aveugle qu'elle puisse être, pourvu qu'elle soit composée d'êtres de même nature : par la seule nécessité de se chercher ou de s'éviter, il s'y formera des mouvements communs, dont le résultat sera souvent un ouvrage qui aura l'air d'avoir été conçu, conduit et exécuté avec intelligence. Ainsi, l'ouvrage des abeilles, qui, dans un lieu donné, tel qu'une ruche ou le creux d'un vieux arbre, bâtissent chacune leur cellule; l'ouvrage des mouches de Cayenne, qui, non-seulement font aussi leurs cellules, mais construisent même la ruche qui doit les contenir, sont des travaux purement mécaniques qui ne supposent aucune intelligence, aucun projet concerté, aucune vue générale; des travaux qui, n'étant que le produit d'une nécessité physique, un résultat de mouvements communs, s'exercent toujours de la même façon, dans tous les temps et dans tous les lieux, par une multitude qui ne s'est point assemblée par choix, mais qui se trouve réunie par force de nature. Ce n'est

donc pas la société, c'est le nombre seul qui opère ici; c'est une puissance aveugle, qu'on ne peut comparer à la lumière qui dirige toute société. Je ne parle point de cette lumière pure, de ce rayon divin, qui n'a été départi qu'à l'homme seul; les castors en sont assurément privés, comme tous les autres animaux : mais leur société n'étant point une réunion forcée, se faisant au contraire par une espèce de choix, et supposant au moins un concours général et des vues communes dans ceux qui la composent, suppose au moins aussi une lueur d'intelligence qui, quoique très-différente de celle de l'homme par le principe, produit cependant des effets assez semblables pour qu'on puisse les comparer, non pas dans la société plénière et puissante, telle qu'elle existe parmi les peuples anciennement policés, mais dans la société naissante chez les hommes sauvages, laquelle seule peut, avec équité, être comparée à celle des animaux.

Voyons dont le produit de l'une et de l'autre de ses sociétés; voyons jusqu'où s'étend l'art du castor, et où se borne celui du sauvage. Rompre une branche pour s'en faire un bâton, se bâtir une hutte, la couvrir de feuillages pour se mettre à l'abri, amasser de la mousse et du foin pour se faire un lit, sont des actes communs à l'animal et au sauvage. Les ours font des huttes, les singes ont des bâtons; plusieurs autres animaux se pratiquent un domicile propre, commode, impénétrable à l'eau. Frotter une pierre pour la rendre tranchante et s'en faire une hache, s'en servir pour couper, pour écorcer du bois, pour aiguiser des flèches, pour creuser un vase; écorcher un animal pour se revêtir de sa peau, en prendre les nerfs pour faire une corde d'arc, attacher ces mêmes nerfs à une épine dure, et se servir de tous deux comme de fil et d'aiguille, sont des actes purement individuels que l'homme en solitude peut tous exécuter sans être aidé des autres; des actes qui dépendent de sa seule conformation, puisqu'ils ne supposent que l'usage de la main : mais couper et transporter un gros arbre, élever un carbet, construire une pirogue, sont au contraire des opérations qui supposent nécessairement un travail commun et des vues concertées. Ces ouvrages sont aussi les seuls résultats de la société naissante chez les nations sauvages, comme les ouvrages des castors sont les fruits de la société perfectionnée parmi ces animaux : car il faut observer qu'ils ne songent point à bâtir, à moins qu'ils n'habitent un pays libre, et qu'ils n'y soient parfaitement tranquilles. Il y a des castors en Languedoc, dans les îles du Rhône; il y en a en plus grand nombre dans les provinces du nord de l'Europe : mais comme toutes ces contrées sont habitées, ou du moins fort fréquentées par les hommes, les castors y sont, comme tous les autres animaux, dispersés, solitaires, fugitifs ou cachés dans un terrier; on ne les a jamais vus se réunir, se rassembler, ni rien entreprendre, ni rien construire; au lieu que dans ces terres désertes, où l'homme en société n'a pénétré que bien tard, et où l'on ne voyait auparavant que quelques vestiges de l'homme sauvage on a partout trouvé les castors réunis, formant des sociétés, et l'on n'a pu s'empêcher d'admirer leurs ouvrages. Nous tâcherons de ne citer que des témoins

judicieux, irréprochables, et nous ne donnerons pour certains que les faits sur lesquels ils s'accordent : moins portés peut-être que quelques-uns d'entre eux à l'admiration, nous nous permettrons le doute, et même la critique, sur tout ce qui nous paraîtra trop difficile à croire.

Tous conviennent que le castor, loin d'avoir une supériorité marquée sur les autres animaux, paraît au contraire être au-dessous de quelques-uns d'entre eux pour les qualités purement individuelles; et nous sommes en état de confirmer ce fait, ayant encore actuellement un jeune castor vivant, qui nous a été envoyé du Canada, et que nous gardons depuis près d'un an. C'est un animal assez doux, assez tranquille, assez familier, un peu triste, même un peu plaintif, sans passions violentes, sans appétits véhéments, ne se donnant que peu de mouvement, ne faisant d'efforts pour quoi que ce soit; cependant, occupé sérieusement du désir de sa liberté, rongeant de temps en temps les portes de sa prison, mais sans fureur, sans précipitation, et dans la seule vue d'y faire une ouverture pour en sortir; au reste, assez indifférent, ne s'attachant pas volontiers, ne cherchant point à nuire et assez peu à plaire. Il paraît inférieur au chien par les qualités relatives qui pourraient l'approcher de l'homme; il ne semble fait ni pour servir, ni pour commander, ni même pour commercer avec une autre espèce que la sienne : son sens, renfermé dans lui-même, ne se manifeste en entier qu'avec ses semblables; seul, il a peu d'industrie personnelle, encore moins de ruses, pas même assez de défiance pour éviter des piéges grossiers : loin d'attaquer les autres animaux, il ne sait pas même se bien défendre; il préfère la fuite au combat, quoiqu'il morde cruellement et avec acharnement lorsqu'il se trouve saisi par la main du chasseur. Si l'on considère donc cet animal dans l'état de nature, ou plutôt dans son état de solitude et de dispersion, il ne paraîtra pas, pour les qualités intérieures, au-dessus des autres animaux : il n'a plus d'esprit que le chien, de sens que l'éléphant, de finesse que le renard, etc. Il est plutôt remarquable par des singularités de conformation extérieure, que par la supériorité apparente de ses qualités intérieures. Il est le seul parmi les quadrupèdes qui ait la queue plate, ovale, et couverte d'écailles, de laquelle il se sert comme d'un gouvernail pour se diriger dans l'eau; le seul qui ait des nageoires aux pieds de derrière, et en même temps les doigts séparés dans ceux de devant, qu'il emploie comme des mains pour porter à sa bouche; le seul qui, ressemblant aux animaux terrestres par les parties antérieures de son corps, paraisse en même temps tenir des animaux aquatiques par les parties postérieures : il fait la nuance des quadrupèdes aux poissons, comme la chauve-souris fait celle des quadrupèdes aux oiseaux. Mais ces singularités seraient plutôt des défauts que des perfections, si l'animal ne savait tirer de cette conformation, qui nous paraît bizarre, des avantages uniques, et qui le rendent supérieur à tous les autres.

Les castors commencent par s'assembler au mois de juin ou de juillet pour se réunir en société; ils arrivent en nombre et de plusieurs côtés, et forment bientôt une troupe de deux ou trois cents : le lieu du rendez-vous est

ordinairement le lieu de l'établissement, et c'est toujours au bord des eaux. Si ce sont des eaux plates, et qui se soutiennent à la même hauteur comme dans un lac, ils se dispensent d'y construire une digue : mais dans les eaux courantes, et qui sont sujettes à hausser ou baisser, comme sur les ruisseaux, les rivières, ils établissent une chaussée; et par cette retenue ils forment une espèce d'étang ou de pièce d'eau, qui se soutient toujours à la même hauteur. La chaussée traverse la rivière comme une écluse, et va d'un bord à l'autre; elle a souvent quatre-vingts ou cent pieds de longueur sur dix ou douze pieds d'épaisseur à sa base. Cette construction parait énorme pour des animaux de cette taille, et suppose en effet un travail immense*; mais la solidité avec laquelle l'ouvrage est construit étonne encore plus que sa grandeur. L'endroit de la rivière où ils établissent cette digue est ordinairement peu profond; s'il se trouve sur le bord un gros arbre qui puisse tomber dans l'eau, ils commencent par l'abattre, pour en faire la pièce principale de leur construction. Cet arbre est souvent plus gros que le corps d'un homme; ils le scient, ils le rongent au pied, et sans autre instrument que leurs quatre dents incisives, ils le coupent en assez peu de temps, et le font tomber du côté qu'il leur plaît, c'est-à-dire en travers sur la rivière, ensuite ils coupent les branches de la cime de cet arbre tombé, pour le mettre de niveau et le faire porter partout également. Ces opérations se font en commun : plusieurs castors rongent ensemble le pied de l'arbre pour l'abattre; plusieurs aussi vont ensemble pour en couper les branches lorsqu'il est abattu; d'autres parcourent en même temps les bords de la rivière, et coupent de moindres arbres; les uns gros comme la jambe, les autres comme la cuisse : ils les dépècent et les scient à une certaine hauteur pour en faire des pieux : ils amènent ces pièces de bois, d'abord par terre jusqu'au bord de la rivière, et ensuite par eau jusqu'au lieu de leur construction; ils en font une espèce de pilotis serré, qu'ils enfoncent encore en entrelaçant des branches entre les pieux. Cette opération suppose bien des difficultés vaincues ; car, pour dresser ces pieux et les mettre dans une situation à peu près perpendiculaire il faut qu'avec les dents ils élèvent le gros bout contre le bord de la rivière, ou contre l'arbre qui la traverse, que d'autres plongent en même temps jusques au fond de l'eau pour y creuser avec les pieds de devant un trou, dans lequel ils font entrer la pointe du pieu, afin qu'il puisse se tenir debout. A mesure que les uns plantent ainsi leurs pieux, les autres vont chercher de la terre qu'ils gâchent avec leurs pieds et battent avec leur queue; ils la portent dans leur gueule et avec les pieds de devant, et ils en transportent une si grande quantité, qu'ils en remplissent tous les intervalles de leur pilotis. Ce pilotis est composé de plusieurs rangs de pieux, tous égaux en hauteur, et tous plantés les uns contre les autres; il s'étend d'un bord à l'autre de la rivière, il est rempli et maçonné partout. Les pieux sont plantés

* Les plus grands castors pèsent cinquante ou soixante livres, et n'ont guère que trois pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

verticalement du côté de la chute de l'eau : tout l'ouvrage est au contraire en talus du côté qui en soutient la charge, en sorte que la chaussée, qui a dix ou douze pieds de largeur à sa base, se réduit à deux ou trois pieds d'épaisseur au sommet; elle a donc non-seulement toute l'étendue, toute la solidité nécessaire, mais encore la forme la plus convenable pour retenir l'eau, l'empêcher de passer, en soutenir le poids, et en rompre les efforts. Au bas de la chaussée, c'est-à-dire dans la partie où elle a moins d'épaisseur, ils pratiquent deux ou trois ouvertures en pente, qui sont autant de décharges de superficie qu'ils élargissent ou rétrécissent selon que la rivière vient à hausser ou baisser; et, lorsque par des inondations trop grandes ou trop subites il se fait quelques brèches à leur digue, ils savent les réparer, et travaillent de nouveau dès que les eaux sont baissées.

Il serait superflu, après cette exposition de leurs travaux pour un ouvrage public, de donner encore le détail de leurs constructions particulières, si dans une histoire l'on ne devait pas compte de tous les faits et si ce premier grand ouvrage n'était pas fait dans la vue de rendre plus commodes leurs petites habitations : ce sont des cabanes, ou plutôt des espèces de maisonnettes bâties dans l'eau sur un pilotis plein, tous près du bord de leur étang, avec deux issues, l'une pour aller à terre, l'autre pour se jeter à l'eau. La forme de cet édifice est presque toujours ovale ou ronde. Il y en a de plus grands et de plus petits, depuis quatre ou cinq jusqu'à huit ou dix pieds de diamètre : il s'en trouve aussi quelquefois qui sont à deux ou trois étages; les murailles ont jusqu'à deux pieds d'épaisseur; elles sont élevées à plomb sur le pilotis plein, qui sert en même temps de fondement et de plancher à la maison. Lorsqu'elle n'a qu'un étage, les murailles ne s'élèvent droites qu'à quelques pieds de hauteur, au-dessus de laquelle elles prennent la courbure d'une voûte en anse de panier; cette voûte termine l'édifice et lui sert de couvert : il est maçonné avec solidité, et enduit avec propreté en dehors et en dedans; il est impénétrable à l'eau des pluies, et résiste aux vents les plus impétueux; les parois en sont revêtues d'une espèce de stuc si bien gâché et si proprement appliqué, qu'il semble que la main de l'homme y ait passé : aussi la queue leur sert-elle de truelle pour appliquer ce mortier qu'ils gâchent avec leurs pieds. Ils mettent en œuvre différentes espèces de matériaux, des bois, des pierres et des terres sablonneuses qui ne sont point sujettes à se délayer par l'eau : les bois qu'ils emploient sont presque tous légers et tendres; ce sont des aulnes, des peupliers, des saules, qui naturellement croissent au bord des eaux et qui sont plus faciles à écorcer, à couper, à voiturer, que des arbres dont le bois serait plus pesant et plus dur. Lorsqu'ils attaquent un arbre, ils ne l'abandonnent pas qu'il ne soit abattu, dépecé, transporté; ils le coupent toujours à un pied ou un pied et demi de hauteur de terre. Ils travaillent assis; et, outre l'avantage de cette situation commode, ils ont le plaisir de ronger continuellement de l'écorce et du bois dont le goût leur est fort agréable, car ils préfèrent l'écorce fraîche et le bois tendre à la plupart des aliments ordinaires; ils en font ample provision

pour se nourrir pendant l'hiver; ils n'aiment pas le bois sec. C'est dans l'eau et près de leurs habitations qu'ils établissent leur magasin; chaque cabane a le sien proportionné au nombre de ses habitants, qui tous y ont un droit commun, et ne vont jamais piller leurs voisins. On a vu des bourgades composées de vingt ou de vingt-cinq cabanes : ces grands établissements sont rares, et cette espèce de république est ordinairement moins nombreuse; elle n'est le plus souvent composée que de dix ou douze tribus, dont chacune a son quartier, son magasin, son habitation séparés; ils ne souffrent pas que des étrangers viennent s'établir dans leurs enceintes. Les plus petites cabanes contiennent deux, quatre, six, et les plus grandes dix-huit, vingt, et même, dit-on, jusqu'à trente castors, presque toujours en nombre pair, autant de femelles que de mâles : ainsi, en comptant même au rabais, on peut dire que leur société est souvent composée de cent cinquante ou deux cents ouvriers associés, qui tous ont travaillé d'abord en corps pour élever le grand ouvrage public, et ensuite par compagnie pour édifier des habitations particulières. Quelque nombreuse que soit cette société, la paix s'y maintient sans altération; le travail commun a resserré leur union; les commodités qu'ils se sont procurées, l'abondance des vivres qu'ils amassent et consomment ensemble, servent à l'entretenir; des appétits modérés, des goûts simples, de l'aversion pour la chair et le sang, leur ôtent jusqu'à l'idée de rapine et de guerre : ils jouissent de tous les biens que l'homme ne sait que désirer. Amis entre eux, s'ils ont quelques ennemis au-dehors, ils savent les éviter; ils s'avertissent en frappant avec leur queue sur l'eau un coup qui retentit au loin dans toutes les voûtes des habitations; chacun prend son parti, ou de plonger dans le lac, ou de se recéler dans leurs murs qui ne craignent que le feu du ciel ou le fer de l'homme, et qu'aucun animal n'ose entreprendre d'ouvrir ou renverser. Ces asiles sont non-seulement très-sûrs, mais encore très-propres et très-commodes : le plancher est jonché de verdure; des rameaux de buis et de sapin leur servent de tapis, sur lequel ils ne font ni ne souffrent jamais aucune ordure. La fenêtre qui regarde sur l'eau leur sert de balcon pour se tenir au frais et prendre le bain pendant la plus grande partie du jour : ils s'y tiennent debout, la tête et les parties antérieures du corps élevées, et toutes les parties postérieures plongées dans l'eau. Cette fenêtre est percée avec précaution; l'ouverture en est assez élevée pour ne pouvoir jamais être fermée par les glaces, qui, dans le climat de nos castors, ont quelquefois deux ou trois pieds d'épaisseur; ils en abaissent alors la tablette, coupent en pente les pieux sur lesquels elle était appuyée, et se font une issue jusqu'à l'eau sous la glace. Cet élément liquide leur est si nécessaire, ou plutôt leur fait tant de plaisir, qu'ils semblent ne pouvoir s'en passer : ils vont quelquefois assez loin sous la glace; c'est alors qu'on les prend aisément en attaquant d'un côté la cabane, et les attendant en même temps à un trou qu'on pratique dans la glace à quelque distance, et où ils sont obligés d'arriver pour respirer. L'habitude qu'ils ont de tenir continuellement la queue et toutes les parties postérieures

du corps dans l'eau, paraît avoir changé la nature de leur chair : celle des parties antérieures jusqu'aux reins a la qualité, le goût, la consistance de la chair des animaux de la terre et de l'air ; celle des cuisses et de la queue a l'odeur, la saveur et toutes les qualités de celle du poisson. Cette queue, longue d'un pied, épaisse d'un pouce, et large de cinq ou six, est même une extrémité, une vraie portion de poisson attachée au corps d'un quadrupède; elle est entièrement recouverte d'écailles et d'une peau toute semblable à celle des gros poissons : on peut enlever ces écailles en les râclant au couteau ; et lorsqu'elles sont tombées, l'on voit encore leur empreinte sur la peau, comme dans tous nos poissons.

C'est au commencement de l'été que les castors se rassemblent; ils emploient les mois de juillet et d'août à construire leur digue et leurs cabanes; ils font leur provision d'écorce et de bois dans le mois de septembre; ensuite ils jouissent de leurs travaux ; ils goûtent les douceurs domestiques : c'est le temps du repos : c'est mieux, c'est la saison des amours. Se connaissant, prévenus l'un pour l'autre par l'habitude, par les plaisirs et les peines d'un travail commun, chaque couple ne se forme point au hasard, ne se joint pas par pure nécessité de nature, mais s'unit par choix et s'assortit par goût : ils passent ensemble l'automne et l'hiver; contents l'un de l'autre, ils ne se quittent guère; à l'aise dans leur domicile, ils n'en sortent que pour faire des promenades agréables et utiles; ils en rapportent des écorces fraîches, qu'ils préfèrent à celles qui sont sèches ou trop imbibées d'eau. Les femelles portent, dit-on, quatre mois; elles mettent bas sur la fin de l'hiver, et produisent ordinairement deux ou trois petits. Les mâles les quittent à peu près dans ce temps; ils vont à la campagne jouir des douceurs et des fruits du printemps; ils reviennent de temps en temps à la cabane, mais ils n'y séjournent plus : les mères y demeurent occupées à allaiter, à soigner, à élever leurs petits, qui sont en état de les suivres au bout de quelques semaines; elles vont à leur tour se promener, se rétablir à l'air, manger du poisson, des écrevisses, des écorces nouvelles, et passent ainsi l'été sur les eaux, dans les bois. Ils ne se rassemblent qu'en automne, à moins que les inondations n'aient renversé leur digue ou détruit leurs cabanes; car alors ils se réunissent de bonne heure pour en réparer les brèches.

Il y a des lieux qu'ils habitent de préférence, où l'on a vu qu'après avoir détruit plusieurs fois leurs travaux, ils venaient tous les étés pour les réédifier, jusqu'à ce qu'enfin, fatigués de cette persécution, et affaiblis par la perte de plusieurs d'entre eux, ils ont pris le parti de changer de demeure et de se retirer au loin dans les solitudes les plus profondes. C'est principalement en hiver que les chasseurs l. s cherchent, parce que leur fourrure n'est parfaitement bonne que dans cette saison; et lorsque, après avoir ruiné leurs établissements, il arrive qu'ils en prennent en grand nombre, la société trop réduite ne se rétablit point; le petit nombre de ceux qui ont échappé à la mort ou à la captivité se disperse; ils deviennent fuyards; leur génie, flétri par la crainte, ne s'épanouit plus; ils s'enfouissent eux et tous

leurs talents dans un terrier, où, rabaissés à la condition des autres animaux, ils mènent une vie timide, ne s'occupent plus que des besoins pressants, n'exercent que leurs facultés individuelles, et perdent sans retour les qualités sociales que nous venons d'admirer.

Quelque admirables, en effet, quelque merveilleuses que puissent paraître les choses que nous venons d'exposer au sujet de la société et des travaux de nos castors, nous osons dire qu'on ne peut douter de leur réalité. Toutes les relations faites en différents temps par un grand nombre de témoins oculaires s'accordent sur tous les faits que nous avons rapportés; et si notre récit diffère de celui de quelques-uns d'entre eux, ce n'est que dans les points où ils nous ont paru enfler le merveilleux, aller au-delà du vrai, et quelquefois même de toute vraisemblance : car on ne s'est pas borné à dire que les castors avaient des mœurs sociales et des talents évidents pour l'architecture; mais on a assuré qu'on ne pouvait leur refuser des idées générales de police et de gouvernement; que leur société étant une fois formée, ils savaient réduire en esclavage les voyageurs, les étrangers; qu'ils s'en servaient pour porter leur terre, traîner leur bois; qu'ils traitaient de même les paresseux d'entre eux qui ne voulaient, et les vieux qui ne pouvaient pas travailler; qu'ils les renversaient sur le dos, les faisaient servir de charrette pour voiturer leurs matériaux; que ces républicains ne s'assemblaient jamais qu'en nombre impair, pour que dans leurs conseils il y eût toujours une voix prépondérante; que la société entière avait un président; que chaque tribu avait son intendant; qu'ils avaient des sentinelles établies pour la garde publique; que, quand ils étaient poursuivis, ils ne manquaient pas de s'arracher les testicules pour satisfaire à la cupidité des chasseurs; qu'ils se montraient ainsi mutilés pour trouver grâce à leurs yeux, etc., etc. Autant nous sommes éloignés de croire à ces fables, ou de recevoir ces exagérations, autant il nous paraît difficile de refuser à admettre des faits constatés, confirmés, et moralement très-certains. On a mille fois vu, revu, détruit, renversé leurs ouvrages; on les a mesurés, dessinés, gravés; enfin, ce qui ne laisse aucun doute, ce qui est plus fort que tous les témoignages passés, c'est que nous en avons de récents et d'actuels; c'est qu'il en subsiste encore, de ces ouvrages singuliers, qui, quoique moins communs que dans les premiers temps de la découverte de l'Amérique septentrionale, se trouvent cependant en assez grand nombre pour que tous les missionnaires, tous les voyageurs, même les plus nouveaux, qui se sont avancés dans les terres du nord, assurent en avoir rencontré.

Tous s'accordent à dire qu'outre les castors qui sont en société, on rencontre partout dans le même climat des castors solitaires, lesquels rejetés, disent-ils, de la société pour leurs défauts, ne participent à aucun de ses avantages, n'ont ni maison, ni magasin, et demeurent, comme le blaireau, dans un boyau sous terre; on a même appelé ces castors solitaires, *castors terriers :* ils sont aisés à reconnaître: leur robe est sale, le poil est rongé sur le dos par le frottement de la terre; ils habitent, comme les autres,

assez volontiers au bord des eaux, où quelques-uns même creusent un fossé de quelques pieds de profondeur, pour former un petit étang, qui arrive jusqu'à l'ouverture de leur terrier, qui s'étend quelquefois à plus de cent pieds en longueur, et va toujours en s'élevant, afin qu'ils aient la facilité de se retirer en haut à mesure que l'eau s'élève dans les inondations; mais il s'en trouve aussi, de ces castors solitaires, qui habitent assez loin des eaux dans les terres. Tous nos bièvres d'Europe sont des castors terriers et solitaires, dont la fourrure n'est pas, à beaucoup près, aussi belle que celle des castors qui vivent en société. Tous diffèrent par la couleur, suivant le climat qu'ils habitent. Dans les contrées du nord les plus reculées, ils sont tous noirs, et ce sont les plus beaux : parmi ces castors noirs, il s'en trouve quelquefois de tout blancs, ou de blancs tachés de gris, et mêlés de roux sur le chignon et sur la croupe. A mesure qu'on s'éloigne du nords la couleur s'éclaircit et se mêle; ils sont couleur de marron dans la partie septentrionale du Canada, châtains vers la partie méridionale, et jaunes ou couleur de paille chez les Illinois. On trouve des castors en Amérique, depuis le trentième degré de latitude nord, jusqu'au soixantième et au-delà; ils sont très-communs vers le nord, et toujours en moindre nombre, à mesure qu'on avance vers le midi. C'est la même chose dans l'ancien continent; on n'en trouve en quantité que dans les contrées les plus septentrionales, et ils sont très-rares en France, en Espagne, en Italie, en Grèce et en Égypte. Les anciens les connaissent : il était défendu de les tuer, dans la religion des Mages. Ils étaient communs sur les rives du Pont-Euxin; on a même appelé le castor, *canis ponticus :* mais apparemment que ces animaux n'étaient pas assez tranquilles sur les bords de cette mer, qui en effet sont fréquentés par les hommes de temps immémorial, puisqu'aucun des anciens ne parle de leur société ni de leurs travaux. Elien surtout, qui marque un si grand faible pour le merveilleux, et qui, je crois, a écrit le premier que le castor se coupe les testicules pour les laisser ramasser au chasseur, n'aurait pas manqué de parler des merveilles de leur république, en exagérant leur génie et leurs talents pour l'architecture. Pline lui-même, Pline, dont l'esprit fier, triste et sublime, déprise toujours l'homme pour exalter la nature, se serait-il abstenu de comparer les travaux de Romulus à ceux de nos castors? Il paraît donc certain qu'aucun des anciens n'a connu leur industrie pour bâtir; et quoiqu'on ait trouvé dans les derniers siècles des castors cabanés en Norwége, et dans les autres provinces les plus septentrionales de l'Europe, et qu'il y ait apparence que les anciens castors bâtissaient aussi bien que les castors modernes, comme les Romains n'avaient pas pénétré jusque-là, il n'est pas suprenant que leurs écrivains n'en fassent aucune mention.

Plusieurs auteurs ont écrit que le castor, étant un animal aquatique, ne pouvait vivre sur terre et sans eau. Cette opinion n'est par vraie; car le castor que nous avons vivant, ayant été pris tout jeune en Canada, et ayant été toujours élevé dans la maison, ne connaissait pas l'eau, lorsqu'on nous l'a remis; il craignait et refusait d'y entrer : mais l'ayant une fois plongé et

retenu d'abord par force dans un bassin, il s'y trouva si bien au bout de quelques minutes, qu'il ne cherchait point à en sortir : et lorsqu'on le laissait libre, il y retournait très-souvent de lui-même; il se vautrait aussi dans la boue et sur le pavé mouillé. Un jour il s'échappa, et descendit par un escalier de cave dans les voûtes des carrières qui sont sous le terrain du Jardin-Royal; il s'enfuit assez loin, en nageant sur les mares d'eau qui sont au fond de ces carrières : cependant dès qu'il vit la lumière des flambeaux que nous y fîmes porter pour le chercher, il revint à ceux qui l'appelaient, et se laissa prendre aisément. Il est familier sans être caressant; il demande à manger à ceux qui sont à table; ses instances sont un petit cri plaintif et quelques gestes de la main : dès qu'on lui donne un morceau, il l'emporte, et se cache pour le manger à son aise. Il dort assez souvent, et se repose sur le ventre; il mange de tout, à l'exception de la viande, qu'il refuse constamment, cuite ou crue : il ronge tout ce qu'il trouve, les étoffes, les meubles, le bois; et l'on a été obligé de doubler de fer-blanc le tonneau dans lequel il a été transporté.

Les castors habitent de préférence sur les bords des lacs, des rivières et des autres eaux douces : cependant il s'en trouve au bord de la mer, mais c'est principalement sur les mers septentrionales, et surtout dans les golfes méditerranés qui reçoivent de grands fleuves, et dont les eaux sont peu salées. Ils sont ennemis de la loutre; ils la chassent, et ne lui permettent pas de paraître sur les eaux qu'ils fréquentent. La fourrure du castor est encore plus belle et plus fournie que celle de la loutre : elle est composée de deux sortes de poils; l'un, plus court, mais très-touffu, fin comme le duvet, impénétrable à l'eau, revêt immédiatement la peau : l'autre, plus long, plus ferme, plus lustré, mais plus rare, recouvre ce premier vêtement, lui sert, pour ainsi dire, de surtout, le défend des ordures, de la poussière, de la fange : ce second poil n'a que peu de valeur; ce n'est que le premier que l'on emploie dans nos manufactures. Les fourrures les plus noires sont ordinairement les plus fournies, et par conséquent les plus estimées; celles des castors terriers sont fort inférieures à celles des castors cabanés. Les castors sont sujets à la mue pendant l'été, comme tous les autres quadrupèdes ; aussi la fourrure de ceux qui sont pris dans cette saison n'a que peu de valeur. La fourrure des castors blancs est estimée à cause de sa rareté; et les parfaitement noirs sont presque aussi rares que les blancs.

Mais indépendamment de la fourrure, qui est ce que le castor fournit de plus précieux, il donne encore une matière dont on fait un grand usage en médecine. Cette matière, que l'on a appelé *castoreum*, est contenue dans deux grosses vésicules, que les anciens avaient prises pour les testicules de l'animal. Nous n'en donnerons pas la description ni les usages, parce qu'on les trouve dans toutes les pharmacopées *. Les sauvages tirent, dit-on, de la

* On prétend que les castors font sortir de la liqueur de leurs vésicules en les pressant avec le pied, qu'elle leur donne de l'appétit lorsqu'ils sont dégoûtés, et que

queue du castor une huile dont ils se servent comme de topique pour différents maux. La chair du castor, quoique grasse et délicate, a toujours un goût amer assez désagréable : on assure qu'il a les os excessivement durs ; mais nous n'avons pas été à portée de vérifier ce fait, n'en ayant disséqué qu'un jeune. Ses dents sont très-dures, et si tranchantes, qu'elles servent de couteau aux sauvages pour couper, creuser et polir le bois. Ils s'habillent de peaux de castors, et les portent en hiver le poil contre la chair. Ce sont ces fourrures, imbibées de la sueur des sauvages, que l'on appelle *castors gras*, dont on ne se sert que pour les ouvrages les plus grossiers.

Le castor se sert de ses pieds de devant comme de mains, avec une adresse au moins égale à celle de l'écureuil : les doigts en sont bien séparés, bien divisés; au lieu que ceux des pieds de derrière sont réunis entre eux par une forte membrane; ils lui servent de nageoires, et s'élargissent comme ceux de l'oie, dont le castor a aussi en partie la démarche sur la terre. Il nage beaucoup mieux qu'il ne court : comme il a les jambes de devant bien plus courtes que celles de derrière, il marche toujours la tête baissée et le dos arqué. Il a les sens très-bons, l'odorat très-fin, et même susceptible; il paraît qu'il ne peut supporter ni la malpropreté, ni les mauvaises odeurs : lorsqu'on le retient trop longtemps en prison, et qu'il se trouve forcé d'y faire ses ordures, il les met près du seuil de la porte, et, dès qu'elle est ouverte, il les pousse dehors. Cette habitude de propreté leur est naturelle, et notre jeune castor ne manquait jamais de nettoyer ainsi sa chambre. A l'âge d'un an, il a donné des signes de chaleur, ce qui paraît indiquer qu'il avait pris dans cet espace de temps la plus grande partie de son accroissement : ainsi, la durée de sa vie ne peut être bien longue, et c'est peut-être trop que de l'étendre à quinze ou vingt ans. Ce castor était très-petit pour son âge, et l'on ne doit pas s'en étonner, ayant presque, dès sa naissance, toujours été contraint, élevé, pour ainsi dire à sec; ne connaissant pas l'eau jusqu'à l'âge de neuf mois, il n'a pu ni croître, ni se développer comme les autres, qui jouissent de leur liberté et de cet élément qui paraît leur être presque aussi nécessaire que l'usage de la terre.

ADDITION A L'ARTICLE DU CASTOR.

Nous avons dit que le castor était un animal commun aux deux continents; il se trouve en effet tout aussi fréquemment en Sibérie qu'au Canada. On peut les apprivoiser aisément, et même leur apprendre à pêcher du poisson, et le rapporter à la maison. M. Kalm assure ce fait.

« J'ai vu, dit-il, en Amérique des castors tellement apprivoisés, qu'on les

les sauvages en frottent les piéges qu'ils leur tendent pour les y attirer. Ce qui paraît plus certain, c'est qu'ils se servent de cette liqueur pour se graisser le poil.

envoyait à la pêche, et qu'ils rapportaient leurs prises à leur maître. J'y ai vu aussi quelques loutres, qui étaient si fort accoutumées avec les chiens et avec leurs maîtres, qu'elles les suivaient, les accompagnaient dans le bateau, sautaient dans l'eau, et, le moment d'après, revenaient avec un poisson. »

« Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie, un castor qu'on élevait dans la chambre et qu'on maniait comme on voulait. On m'assura que cet animal faisait quelquefois des voyages à une distance considérable, et qu'il enlevait aux autres castors leurs femelles, qu'il ramenait à la maison, et qu'après le temps de la chaleur passé elles s'en retournaient seules, et sans qu'il les conduisît.

L'ONDATRA ET LE DESMAN.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

L'ondatra et le desman sont deux animaux qu'il ne faut pas confondre, quoiqu'on les ait appelés tous deux *rats musqués*, et qu'ils aient quelques caractères communs : il faut aussi les distinguer du pilori ou rat musqué des Antilles; ces trois animaux sont d'espèces et de climats différents. L'ondatra se trouve en Canada, le desman en Laponie, en Moscovie, et le pilori à la Martinique et dans les autres îles Antilles.

L'ondatra ou rat musqué du Canada diffère du desman en ce qu'il a les doigts des pieds tous séparés les uns des autres, les yeux très-apparents et le museau fort court; au lieu que le desman ou rat musqué de Moscovie a les pieds de derrière réunis par une membrane, les yeux extrêmement petits, le museau prolongé comme la musaraigne. Tous deux ont la queue plate, et ils diffèrent du pilori ou rat musqué des Antilles, par cette conformation et par plusieurs autres caractères. Le pilori a la queue assez courte, cylindrique comme celle des autres rats, au lieu que l'ondatra et le desman l'ont tous deux fort longue. L'ondatra ressemble par la tête au rat d'eau, et le desman à la musaraigne.

On trouve dans les mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1725, une description très-ample et très-bien faite de l'ondatra sous le nom de *rat musqué*. M. Sarrasin, médecin du roi à Québec et correspondant de l'Académie, s'est occupé à disséquer un grand nombre de ces animaux, dans lesquels il a observé des choses singulières. Nous ne pouvons

pas douter, en comparant sa description avec la nôtre, que ce rat musqué du Canada, dont il a été donné la description, ne soit notre ondatra.

L'ondatra est de la grosseur d'un petit lapin et de la forme d'un rat. Il a la tête courte et semblable à celle du rat d'eau, le poil luisant et doux, avec un duvet fort épais au-dessous du premier poil, à peu près comme le castor. Il a la queue longue et couverte de petites écailles comme celle des autres rats, mais elle est d'une forme différente : la queue des rats communs est à peu près cylindrique, et diminue de grosseur depuis l'origine jusqu'à l'extrémité; celle du rat musqué est fort aplatie vers la partie du milieu jusqu'à l'extrémité, et un peu plus arrondie au commencement, c'est-à-dire à l'origine; les faces aplaties ne sont pas horizontales, mais verticale, en sorte, qu'il semble que la queue ait été serrée et comprimée des deux côtés dans toute sa longueur. Les doigts des pieds ne sont pas réunis par des membranes, mais ils sont garnis de longs poils assez serrés, qui suppléent en partie l'effet de la membrane, et donnent à l'animal plus de facilité pour nager. Il a les oreilles très-courtes et non pas nues comme le rat domestique, mais bien couvertes de poils en dehors et en dedans; les yeux grands et de trois lignes d'ouverture : deux dents incisives d'environ un pouce de long dans la mâchoire inférieure, et deux autres plus courtes dans la mâchoire supérieure : ces quatre dents sont très-fortes, et lui servent à ronger et à couper le bois.

Les choses singulières que M. Sarrasin a abservées dans cet animal sont : 1° la force et la grande expansion du muscle *peaucier*, qui fait que l'animal, en contractant sa peau, peut resserrer son corps et le réduire à un plus petit volume; 2° la souplesse des fausses côtes qui permet cette contraction du corps, laquelle est si considérable, que le rat musqué passe dans des trous où des animaux beaucoup plus petits ne peuvent entrer; 3° la manière dont s'écoulent les urines dans les femelles, car l'urètre n'aboutit point, comme dans les autres quadrupèdes, au-dessous du clitoris, mais à une éminence velue située sur l'os pubis; et cette éminence a un orifice particulier qui sert à l'éjection des urines : organisation singulière qui ne se trouve que dans quelques espèces d'animaux, comme les rats et les singes, dont les femelles ont trois ouvertures. On a observé que le castor est le seul des quadrupèdes dans lequel les urines et les excréments aboutissent également à un réceptacle commun, qu'on pourrait comparer au cloaque des oiseaux. Les femelles des rats et des singes sont peut-être les seules qui aient le conduit des urines et l'orifice par où elles s'écoulent absolument séparés des parties de la génération; cette singularité n'est que dans les femelles, car, dans les mâles de ces mêmes espèces, l'urètre aboutit à l'extrémité de la verge, comme dans toutes les autres espèces de quadrupèdes. M. Sarrasin observe, 4° que les testicules, qui, comme dans les autres rats, sont situés des deux côtés de l'anus, deviennent très-gros dans le temps du rut pour un animal aussi petit : *gros*, dit-il *comme des noix muscades;* mais qu'après ce temps ils diminuent prodigieusement, et se réduisent au point

de n'avoir pas plus d'une ligne de diamètre; que non-seulement ils changent de volume, de consistance et de couleur, mais même de situation d'une manière marquée; il en est de même des vésicules séminales, des vaisseaux déférents, etc. Toutes ces parties de la génération s'oblitèrent presque entièrement après la saison des amours. Les testicules, qui, dans ce temps, étaient au dehors et fort proéminents, rentrent dans l'intérieur du corps; ils sont attachés à la membrane adipeuse, ou plutôt ils sont enclavés, ainsi que les autres parties dont nous venons de parler. Cette membrane s'étend et s'augmente par la surabondance de la nourriture jusqu'au temps du rut : les parties de la génération, qui semblent être des appendices de cette membrane, se développent, s'étendent, se gonflent et acquièrent alors toutes leurs dimensions; mais lorsque cette surabondance de nourriture est épuisée par des coïts réitérés, la membrane adipeuse, qui maigrit, se resserre, se contracte et se retire peu à peu du côté des reins; en se retirant elle entraîne avec elle les vaisseaux déférents, les vésicules séminales, les épididymes et les testicules, qui deviennent légers, vides et ridés au point de n'être plus reconnaissables. Il en est de même des vésicules séminales qui, dans le temps de leur gonflement, ont un pouce et demi de longueur, et ensuite sont réduites, ainsi que les testicules, à une ou deux lignes de diamètre. 5° Les follicules qui contiennent le musc ou le parfum de cet animal sous la forme d'une humeur laiteuse, et qui sont voisins des parties de la génération, éprouvent aussi les mêmes changements; ils sont très-gonflés, et leur parfum très-fort, très-exalté, et même très-sensible à une assez grande distance dans le temps des amours; ensuite ils se rident, ils se flétrissent et enfin s'oblitèrent en entier. Ce changement dans les follicules qui contiennent le parfum se fait plus promptement et plus complétement que celui des parties de la génération : ces follicules, qui sont communs au deux sexes, contiennent un lait fort abondant au temps du rut; ils ont des vaisseaux excrétoires qui aboutissent dans le mâle à l'extrémité de la verge et vers le clitoris dans la femelle, et cette sécrétion se fait et s'évacue à peu près au même endroit que l'urine dans les autres quadrupèdes.

Toutes ces singularités, qui nous ont été indiquées par M. Sarrasin, étaient dignes de l'attention d'un habile anatomiste, et l'on ne peut assez le louer des soins réitérés qu'il s'est donnés pour constater ces espèces d'accidents de la nature, et pour voir ces changements dans toutes leurs périodes. Nous avons déjà parlé de changements et d'altérations à peu près semblables à celle-ci dans les parties de la génération du rat d'eau, du campagnol et de la taupe. Voilà donc des animaux quadrupèdes qui, par tout le reste de la conformation, ressemblent aux autres quadrupèdes, desquels cependant les parties de la génération se renouvellent et s'oblitèrent chaque année, à peu près comme les laitances des poissons et comme les vaisseaux séminaux du calmar dont nous avons décrit les changements, l'anéantissement et la reproduction : ce sont là de ces nuances par lesquelles la nature rapproche secrètement les êtres qui nous paraissent les plus éloignés, de

ces exemples rares, de ces *instances* solitaires qu'il ne faut jamais perdre de vue, parce qu'elles tiennent au système général de l'organisation des êtres, et qu'elles en réunissent les points les plus éloignés. Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur les conséquences générales qu'on peut tirer de ces faits singuliers, non plus que sur les rapports immédiats qu'ils ont avec notre théorie de la génération : un esprit attentif les sentira d'avance, et nous aurons bientôt occasion de les présenter avec plus d'avantage en les réunissant à la masse totale des autres faits qui y sont relatifs.

Comme l'ondatra est du même pays que le castor, que, comme lui, il habite sur les eaux, qu'il est en petit à peu près de la même figure, de la même couleur et du même poil, on les a souvent comparés l'un à l'autre; on assure même qu'au premier coup d'œil on prendrait un vieux ondatra pour un castor qui n'aurait qu'un mois d'âge; ils diffèrent cependant assez par la forme de la queue, pour qu'on ne puisse s'y méprendre; elle est ovale et plate horizontalement dans le castor; elle est très-allongée et plate verticalement dans l'ondatra. Au reste, ces animaux se ressemblent assez par le naturel et l'instinct. Les ondatras, comme les castors, vivent en société pendant l'hiver; ils font de petites cabanes d'environ deux pieds et demi de diamètre, et quelquefois plus grandes, où ils se réunissent plusieurs familles ensemble : ce n'est point, comme les marmottes, pour y dormir pendant cinq ou six mois, c'est seulement pour se mettre à l'abri de la rigueur de l'air : ces cabanes sont rondes et couvertes d'un dôme d'un pied d'épaisseur; des herbes, des joncs entrelacés et mêlés avec de la terre grasse qu'ils pétrissent avec les pieds, sont leurs matériaux. Leur construction est impénétrable à l'eau du ciel, et ils pratiquent des gradins en dedans, pour n'être pas gagnés par l'inondation de celle de la terre. Cette cabane, qui leur sert de retraite, est couverte pendant l'hiver de plusieurs pieds de glaces et de neiges sans qu'ils en soient incommodés. Ils ne font pas de provisions pour vivre comme les castors, mais creusent des puits et des espèces de boyaux au-dessous et à l'entour de leur demeure, pour chercher de l'eau et des racines. Ils passent ainsi l'hiver fort tristement, quoique en société, car ce n'est pas la saison de leurs amours; ils sont privés pendant tout ce temps de la lumière du ciel : aussi, lorsque l'haleine du printemps commence à dissoudre les neiges et à découvrir les sommets de leurs habitations, les chasseurs en ouvrent le dôme, les offusquent brusquement de la lumière du jour, et assomment ou prennent tous ceux qui n'ont pas eu le temps de gagner les galeries souterraines qu'ils se sont pratiquées, et qui leur servent de derniers retranchements où on les suit encore, car leur peau est précieuse et leur chair n'est pas mauvaise à manger. Ceux qui échappent à la main du chasseur quittent leur habitation à peu près dans ce temps; ils sont errants pendant l'été, mais toujours deux à deux, car c'est le temps des amours. Ils vivent d'herbes et se nourrissent largement des productions nouvelles que leur offre la surface de la terre : la membrane adipeuse s'étend, s'augmente, se remplit par la surabondance de cette

bonne nourriture; les follicules se renouvellent, se remplissent aussi; les parties de la génération se dérident, se gonflent; et c'est alors que ces animaux prennent une odeur de musc si forte, qu'elle n'est pas supportable; cette odeur se fait sentir de loin, et quoique suave pour les Européens, elle déplaît si fort aux sauvages, qu'ils ont appelé *puante* une rivière sur les bords de laquelle habitent en grand nombre ces rats musqués, qu'ils appellent aussi *rats puants*.

Ils produisent une fois par an, et cinq ou six petits à la fois : la durée de la gestation n'est pas longue, puisqu'ils n'entrent en amour qu'au commencement de l'été, et que les petits sont déjà grands au mois d'octobre, lorsqu'il faut suivre leurs père et mère dans la cabane qu'ils construisent de nouveau tous les ans; car on a rémarqué qu'ils ne reviennent point à leurs anciennes habitations. Leur voix est une espèce de gémissement que les chasseurs imitent pour les piper et pour les faire approcher : leurs dents de devant sont si fortes et si propres à ronger, que quand on enferme un de ces animaux dans une caisse de bois dur, il y fait en très-peu de temps un trou assez grand pour en sortir, et c'est encore une de ces facultés naturelles qu'il a communes avec le castor, que nous n'avons pu garder enfermé qu'en doublant de fer blanc la porte de sa loge. L'ondatra ne nage ni aussi vite, ni aussi longtemps que le castor; il va plus souvent à terre; il ne court pas bien, et marche encore plus mal en se berçant à peu près comme une oie. Sa peau conserve une odeur de musc qui fait qu'on ne s'en sert pas volontiers pour fourrure; mais on emploie le second poil ou duvet dans la fabrique des chapeaux.

Ces animaux sont peu farouches, et, en les prenant petits, on peut les apprivoiser aisément; ils sont même très-jolis lorsqu'ils sont jeunes. Leur queue longue et presque nue, qui rend leur figure désagréable, est fort courte dans le premier âge : ils jouent innocemment et aussi lestement que des petits chats; ils ne mordent point *, et on les nourrirait aisément si leur odeur n'était point incommode. L'ondatra et le desman sont, au reste, les seuls animaux des pays septentrionaux qui donnent du parfum : car l'odeur du *castoreum*, est très-désagréable, et ce n'est que dans les climats chauds qu'on trouve les animaux qui fournissent le vrai musc, la civette et les autres parfums.

Le desman ou rat musqué de Moscovie nous offrirait peut-être des singularités remarquables et analogues à celles de l'ondatra; mais il ne paraît

* Les rats musqués de Canada, que les Hurons appellent ondatra, paissent l'herbe sur terre et le blanc des joncs autour des lacs et des rivières; il y a plaisir à les voir manger et faire leurs petits tours quand ils sont jeunes. J'en avais un très-joli : je le nourrissais du blanc des joncs et d'une certaine herbe semblable au chien-dent; je faisais de ce petit animal tout ce que je voulais, sans qu'il me mordît aucunement; aussi n'y sont-ils pas sujets. Voyage de Sagard Theodat, Paris. 1632 pages 322 et 323. La plante dont M. Sarrasin dit que le rat musqué se nourrit le plus volontiers est le *calamus aromaticus*.

pas qu'aucun naturaliste ait été à portée de l'examiner vivant, ni de le disséquer : nous ne pouvons parler nous-mêmes que de sa forme extérieure, celui qui est au cabinet du roi ayant été envoyé de Laponie dans un état de dessèchement qui n'a pas permis d'en faire la dissection; je n'ajouterai donc à ce que j'en ai déjà dit que le seul regret de n'en pas savoir davantage.

LE RATON.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre raton. (Cuvier.)

Quoique plusieurs auteurs aient indiqué sous le nom de *coati* l'animal dont il est ici question, nous avons cru devoir adopter le nom qu'on lui a donné en Angleterre, afin d'ôter toute équivoque, et de ne le pas confondre avec le vrai coati, dont nous donnerons la description, non plus qu'avec le *coatimondi*, qui cependant ne nous paraît être qu'une variété de l'espèce du coati.

Le raton que nous avons eu vivant, et que nous avons gardé pendant plus d'un an, était de la grosseur et de la forme d'un petit blaireau. Il a le corps court et épais, le poil doux, long, touffu, noirâtre par la pointe, et gris par dessous; la tête comme le renard, mais les oreilles rondes et beaucoup plus courtes; les yeux grands, d'un vert jaunâtre; un bandeau noir et transversal au-dessus des yeux; le museau effilé, le nez un peu retroussé, la lèvre inférieure moins avancée que la supérieure; les dents comme le chien, six incisives et deux canines en haut et en bas; la queue touffue, longue au moins comme le corps, marquée par des anneaux alternativement noirs et blancs dans toute son étendue; les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, et cinq doigts à tous les pieds, armés d'ongles fermes et aigus; les pieds de derrière portant assez sur le talon pour que l'animal puisse s'élever et soutenir son corps dans une situation inclinée en avant. Il se sert de ses pieds de devant pour porter à sa gueule : mais, comme ses doigts sont peu flexibles, il ne peut, pour ainsi dire, rien saisir d'une seule main; il se sert des deux à la fois, et les joint ensemble pour prendre ce qu'on lui donne. Quoiqu'il soit gros et trapu, il est cependant fort agile : ses ongles, pointus comme des épingles, lui donnent la facilité de grimper aisément sur les arbres; il monte légèrement jusqu'au-dessus de la tige, et court jusqu'à l'extrémité des branches; il va toujours par sauts; il

gambade plutôt qu'il ne marche, et ses mouvements, quoique obliques, sont tous prompts et légers.

Cet animal est originaire des contrées méridionales de l'Amérique : on ne le trouve pas dans l'ancien continent ; au moins les voyageurs qui ont parlé des animaux de l'Afrique et des Indes orientales n'en font aucune mention : il est au contraire très-commun dans le climat chaud de l'Amérique, et surtout à la Jamaïque * où il habite dans les montagnes, et en descend pour manger des cannes de sucre. On ne le trouve pas en Canada, ni dans les autres parties septentrionales de ce continent ; cependant il ne craint pas excessivement le froid. M. Klein ** en a nourri un à Dantzick, et celui que nous avions a passé une nuit entière les pieds pris dans de la glace, sans qu'il ait été incommodé.

Il trempait dans l'eau, ou plutôt il détrempait tout ce qu'il voulait manger : il jetait son pain dans sa terrine d'eau, et ne l'en retirait que quand il le voyait bien imbibé, à moins qu'il ne fût pressé par la faim ; car alors il prenait la nourriture sèche, et telle qu'on la lui présentait ; il furetait partout, mangeait aussi de tout, de la chair crue ou cuite, du poisson, des œufs, des volailles vivantes, des grains, des racines, etc. ; il mangeait aussi de toutes sortes d'insectes ; il se plaisait à chercher les araignées, et lorsqu'il était en liberté dans un jardin, il prenait les limaçons ; les hannetons, les vers. Il aimait le sucre, le lait, et les autres substances douces par dessus toute chose, à l'exception des fruits, auxquels il préférait la chair et surtout le poisson. Il se retirait au loin pour faire ses besoins : au reste il était familier et même caressant, sautant sur les gens qu'il aimait, jouant volontiers et d'assez bonne grâce, leste, agile, toujours en mouvement : il m'a paru tenir beaucoup de la nature du maki, et un peu plus des qualités du chien.

ADDITION A L'ARTICLE DU RATON.

M. Blanquart des Salines m'a écrit de Calais, le 29 octobre 1775, au sujet de cet animal, dans les termes suivants :

« Mon raton a vécu toujours enchaîné avant qu'il m'appartînt : dans cette captivité, il se montrait assez doux, quoique peu caressant. Les personnes de la maison lui faisaient toutes le même accueil ; mais il les recevait différemment ; ce qui lui plaisait de la part de l'une le révoltait de la part d'une autre, sans que jamais il prit le change. »

* Voyez l'Histoire naturelle de la Jamaïque, par Hans Sloane. Londres, 1725, in-folio, tome II, page 329. en anglais.

** Klein, de quadrup. page 62.

(Nous avons observé la même chose au sujet du surikate.)

« Sa chaîne s'est rompue quelquefois, et la liberté le rendait insolent; il s'emparait d'un appartement, et ne souffrait pas qu'on y abordât. Ce n'était qu'avec peine qu'on raccommodai ses liens. Depuis son séjour chez moi, sa servitude a été fréquemment suspendue. Sans le perdre de vue, je le laisse promener avec sa chaîne, et chaque fois mille gentillesses m'expriment sa reconnaissance. Il n'en est pas ainsi quand il s'échappe de lui-même ; alors il rôde quelquefois trois ou quatre jours de suite sur les toits du voisinage, et descend la nuit dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, et n'épargne pas surtout les pintades. Sa chaîne ne le rendait pas plus humain, mais seulement plus circonspect; il employait alors la ruse, et familiarisait les poules avec lui, leur permettait de venir partager ses repas ; et ce n'était qu'après leur avoir inspiré la plus grande sécurité, qu'il en saisissait une et la mettait en pièces. Quelques jeunes chats ont de sa part éprouvé le même sort... Cet animal, quoique très-léger, n'a que des mouvements obliques, et je doute qu'il puisse attraper d'autres animaux à la course. Il ouvre merveilleusement les huîtres; il suffit d'en briser la charnière, ses pattes font le reste. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute sa petite besogne, rarement se sert-il de la vue ni de l'odorat : pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derrière; puis, sans regarder, il cherche de ses mains l'endroit le plus faible; il y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poisson par lambeaux, n'en laisse aucun vestige, sans que, dans cette opération, ses yeux ni son nez, qu'il tient éloignés, lui soient d'aucun usage.

« Si le raton n'est pas fort reconnaissant des caresses qu'il reçoit, il est singulièrement sensible aux mauvais traitements. Un domestique de la maison l'avait un jour frappé de quelques coups de fouet : vainement cet homme a-t-il cherché depuis à se réconcilier ; ni les œufs, ni les sauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer. A son approche, il entre dans une sorte de rage ; les yeux étincelants, il s'élance contre lui, pousse des cris de douleur; tout ce qu'on lui présente alors, il le refuse, jusqu'à ce que son ennemi disparaisse. Les accents de la colère sont chez lui singuliers : on se figurerait entendre tantôt le sifflement du courlis, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien.

« Si quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un animal qu'il croie plus fort que lui, il n'oppose aucune résistance : semblable à un hérisson, il cache sa tête et ses pattes, forme de son corps une boule : aucune plainte ne lui échappe ; dans cette position, il souffrirait la mort.

« J'ai remarqué qu'il ne laissait jamais ni foin ni paille dans sa niche; il préfère de coucher sur le bois. Quand on lui donne de la litière, il l'écarte dans l'instant même. Je ne me suis point aperçu qu'il fût sensible au froid; de trois hivers il en a passé deux exposé à toutes les rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige, n'ayant aucun abri et se portant très-bien... Je ne pense pas qu'il recherche beaucoup la chaleur ; pendant les gelées dernières,

je lui faisais donner séparément et de l'eau tiède et de l'eau presque glacée pour détremper ses aliments : celle-ci a constamment eu la préférence. Il lui était libre de passer la nuit dans l'écurie, et souvent il dormait dans un coin de ma cour.

« Le défaut de salive, ou son peu d'abondance, est, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal à laisser pénétrer d'eau sa nourriture. Il n'humecte point une viande fraiche et sanglante; jamais il n'a mouillé une pêche ni une grappe de raisin; il plonge au contraire tout ce qui est sec au fond de sa terrine.

« Les enfants sont un des objets de sa haine; leurs pleurs l'irritent; il fait tous ses efforts pour s'élancer sur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup est sévèrement corrigée par lui quand elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne sais pourquoi plusieurs animaux détestent également les cris. En 1770, j'avais cinq souris blanches, je m'avisai par hasard d'en faire crier une, les autres se jetèrent sur elle; je continuai, elles l'étranglèrent.

« Ce raton est une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été. Le besoin de trouver un mâle dure plus de six semaines : pendant ce temps, on ne saurait la fixer : tout lui déplait; à peine se nourrit-elle; cent fois le jour elle passe entre ses cuisses; puis entre ses pattes de devant, sa queue touffue, qu'elle saisit par le bout avec ses dents, et qu'elle agite sans cesse pour frotter ses parties naturelles. Durant cette crise, elle est à tout moment sur le dos, grognant et appelant son mâle; ce qui me ferait penser qu'elle s'accouple dans cette attitude.

« L'entier accroissement de cet animal ne s'est guère fait en moins de deux ans et demi. »

DU RATON-CRABIER.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre raton.
(Cuvier.)

Voici un animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous la dénomination impropre de *chien-crabier*, et qui n'a d'autre rapport avec le crabier que l'habitude de manger également des crabes; mais il tient beaucoup du raton par la grandeur, la forme et les proportions de la tête, du corps et de la queue; et comme nous ignorons le nom qu'il porte dans son pays natal, nous lui donnerons, en attendant que nous en soyons informés, la dénomination de *raton-crabier*, pour le distinguer et du raton et du crabier, dont nous avons donné les figures.

Cet animal a été envoyé de Cayenne avec le nom et l'indication suivante : *chien-crabier adulte, femelle prise nourrissant trois petits.*

Mais, comme nous venons de le dire, il n'a nul rapport apparent avec le crabier; il n'en a ni la forme du corps, ni la queue écailleuse. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de vingt-trois pouces six lignes, et par conséquent elle est à peu près égale à celle du raton, qui est de vingt-deux pouces six lignes; les autres dimensions sont proportionnellement les mêmes entre ces deux animaux, à l'exception de la queue qui est plus courte et beaucoup plus mince dans cet animal que celle du raton.

La couleur de ce raton-crabier est d'un fauve mêlé de noir et de gris: le noir domine sur la tête, le cou et le dos; mais le fauve est sans mélange sur les côtés du cou et du corps: le bout du nez et les naseaux sont noirs. Les plus grands poils des moustaches ont quatre pouces de longueur, et ceux du dessus de l'angle des yeux ont deux pouces deux lignes. Une bande d'un brun noirâtre environne les yeux, et s'étend presque jusqu'aux oreilles; elle passe sur le museau, se prolonge et s'unit au noir du sommet de la tête. Le dedans des oreilles est garni d'un poil blanchâtre, et une bande de cette même couleur règne au-dessus des yeux, et il y a une tache blanche au milieu du front; les joues, les mâchoires, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, sont d'un blanc jaunâtre; les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre, celles de devant sont couvertes d'un poil court; les doigts sont longs et bien séparés les uns des autres. La queue est environnée de six anneaux noirs, dont les intervalles sont d'un fauve grisâtre; ce qui établit encore une différence entre cet animal et le vrai raton, dont la queue longue, grosse et touffue, est seulement annelée sur la face supérieure. Ces deux espèces de ratons diffèrent encore entre elles par la couleur du poil, qui, dans le raton, est, sur le corps, d'un noir mêlé de gris et de fauve pâle, et, sur les jambes, de couleur blanchâtre, au lieu que, dans celui-ci, il est d'un fauve mêlé de noir et de gris sur le corps, et d'un brun noirâtre sur les jambes. Ainsi, quoique ces deux animaux aient plusieurs rapports entre eux, leurs différences nous paraissent suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

LE COATI.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre coati. (Cuvier.)

Plusieurs auteurs ont appelé *coati-mondi* l'animal dont il est ici question, nous l'avons eu vivant, et après l'avoir comparé au coati indiqué par Thevet, et décrit par Marcgrave, nous avons reconnu que c'était le même animal

qu'ils ont appelé *coati* tout court : et il y a toute apparence que le *coati-mondi* n'est pas un animal d'une autre espèce, mais une simple variété de celle-ci ; car Maregrave, après avoir donné la description du coati, dit précisément qu'il y a d'autres coatis qui sont d'un brun noirâtre, que l'on appelle au Brésil *coati-mondi* pour les distinguer des autres : il n'admet donc d'autre différence entre le coati et le coati-mondi, que celle de la couleur du poil, et dès lors on ne doit pas les considérer comme deux espèces distinctes, mais les regarder comme des variétés dans la même espèce.

Le coati est très-différent du raton que nous avons décrit précédement ; il est de plus petite taille ; il a le corps et le cou beaucoup plus allongés, la tête aussi plus longue, ainsi que le museau, dont la mâchoire supérieure est terminée par une espèce de groin mobile, qui déborde d'un pouce ou d'un pouce et demi au-delà de l'extrémité de la mâchoire inférieure ; ce groin retroussé en haut, joint au grand allongement des mâchoires, fait paraître le museau courbé et relevé en haut. Le coati a aussi les yeux beaucoup plus petits que le raton, les oreilles encore plus courtes, le poil moins long, plus rude et moins peigné ; les jambes plus courtes, les pieds plus longs et plus appuyés sur le talon : il avait, comme le raton, la queue annelée *, et cinq doigts à tous les pieds.

Quelques personnes pensent que le blaireau-cochon pourrait bien être le coati, et l'on a rapporté à cet animal *le taxus suillus*, dont Aldrovande donne la figure : mais si l'on fait attention que le blaireau-cochon dont parlent les chasseurs est supposé se trouver en France, et même dans les climats plus froids de notre Europe, qu'au contraire le coati ne se trouve que dans les climats méridionaux de l'autre continent, on rejettera aisément cette idée, qui, d'ailleurs, n'est nullement fondée ; car la figure donnée par Aldrovande n'est autre chose qu'un blaireau, auquel on a fait un groin de cochon. L'auteur ne dit pas qu'on ait dessiné cet animal d'après nature, et il n'en donne aucune description. Le museau très-allongé et le groin mobile en tous sens suffisent pour faire distinguer le coati de tous les autres animaux ; il a, comme l'ours, une grande facilité à se tenir debout sur les pieds de derrière, qui portent en grande partie sur le talon, lequel même est terminé par de grosses callosités qui semblent le plonger au-dehors, et augmenter l'étendue de l'assiette du pied.

Le coati est sujet à manger sa queue, qui, lorsqu'elle n'a pas été tronquée, est plus longue que son corps ; il la tient ordinairement élevée, la fléchit en tous sens, et la promène avec facilité. Ce goût singulier, et qui paraît contre nature, n'est cependant pas particulier au coati : les singes, les makis, et quelques autres animaux à queue longue, rongent le bout de

* Il y a aussi des coatis dont la queue est d'une seule couleur ; mais comme ils ne diffèrent des autres que par ce seul caractère, cette différence ne nous paraît pas suffire pour en faire deux espèces, et nous estimons que ce n'est qu'une variété dans la même espèce.

leur queue, en mangent la chair et les vertèbres, et la raccourcissent peu à peu d'un quart ou d'un tiers. On peut tirer de là une induction générale; c'est que dans les parties très allongées et dont les extrémités sont par conséquent très-éloignées des sens et du centre du sentiment, ce même sentiment est faible, et d'autant plus faible que la distance est plus grande et la partie plus menue : car, si l'extrémité de la queue de ces animaux était une partie fort sensible, la sensation de la douleur serait plus forte que celle de cet appétit, et ils conserveraient leur queue avec autant de soin que les autres parties de leur corps. Au reste, le coati est un animal de proie qui se nourrit de chair et de sang, qui, comme le renard ou la fouine, égorge les petits animaux, les volailles, mange les œufs, cherche les nids des oiseaux; et c'est probablement par cette conformité de naturel, plutôt que par la ressemblance de la fouine, qu'on a regardé le coati comme une espèce de petit renard.

ADDITION A L'ARTICLE DU COATI.

Quelques personnes qui ont séjourné dans l'Amérique méridionale m'ont informé que les coatis produisent ordinairement trois petits, qu'ils se font des tanières en terre comme les renards, que leur chair a un mauvais goût de venaison, mais qu'on peut faire de leurs peaux d'assez belles fourrures. Ils m'ont assuré que ces animaux s'apprivoisent fort aisément, qu'ils deviennent même très-caressants, et qu'ils sont sujets à manger leur queue, ainsi que les sapajous, guenons, et la plupart des animaux à longue queue des climats chauds. Lorsqu'ils ont cette habitude sanguinaire, on ne peut pas les en corriger; ils continuent de ronger leur queue, et finissent par mourir, quelques soins et quelque nourriture qu'on puisse leur donner. Il semble que cette inquiétude est produite par une vive démangeaison; mais peut-être les préserverait-on du mal qu'ils se font, en couvrant l'extrémité de la queue avec une plaque mince de métal, comme l'on couvre quelquefois les perroquets sur le ventre pour les empêcher de se déplumer.

L'AGOUTI.

Ordre des rongeurs, genre cabiri. (Cuvier.)

Cet animal est de la grosseur d'un lièvre, et a été regardé comme une espèce de lapin ou de gros rat par la plupart des auteurs de nomenclature en histoire naturelle; cependant il ne leur ressemble que par de très-petit

caractères, et il en diffère essentiellement par les habitudes naturelles. Il a la rudesse de poil et le grognement du cochon; il a aussi sa gourmandise, il mange de tout avec voracité; et lorsqu'il est rassasié, rempli, il cache, comme le renard, en différents endroits ce qui lui reste d'aliments, pour le trouver au besoin. Il se plaît à faire du dégât, à couper, à ronger tout ce qu'il trouve. Lorsqu'on l'irrite, son poil se hérisse sur la croupe, et il frappe fortement la terre de ses pieds de derrière; il mord cruellement. Il ne se creuse pas un trou comme le lapin, ni ne se tient pas sur terre à découvert comme le lièvre : il habite ordinairement dans le creux des arbres et dans les souches pourries. Les fruits, les patates, le manioc sont la nourriture ordinaire de ceux qui fréquentent autour des habitations; les feuilles et les racines des plantes et des arbrisseaux sont les aliments des autres, qui demeurent dans les bois et les savanes. L'agouti se sert, comme l'écureuil, de ses pieds de devant pour saisir et porter à sa gueule; il court d'une très-grande vitesse en plaine et en montant : mais comme il a les jambes de devant plus courtes que celles de derrière, il ferait la culbute s'il ne ralentissait sa course en descendant. Il a la vue bonne et l'ouïe très-fine; lorsqu'on le pipe, il s'arrête pour écouter. La chair de ceux qui sont gras et bien nourris n'est pas mauvaise à manger, quoiqu'elle ait un petit goût sauvage et qu'elle soit un peu dure : on échaude l'agouti comme le cochon de lait, et on l'apprête de même. On le chasse avec des chiens : lorsqu'on peut le faire entrer dans des cannes de sucre coupées, il est bientôt rendu, parce qu'il y a ordinairement dans ces terrains de la paille et des feuilles de canne d'un pied d'épaisseur, et qu'à chaque saut qu'il fait il enfonce dans cette litière, en sorte qu'un homme peut souvent l'atteindre et le tuer avec un bâton. Ordinairement il s'enfuit d'abord très-vite devant les chiens, et gagne ensuite sa retraite, où il se tapit et demeure obstinément caché : le chasseur, pour l'obliger à en sortir, la remplit de fumée; l'animal, à demi suffoqué, jette des cris douloureux et plaintifs, et ne paraît qu'à toute extrémité. Son cri, qu'il répète souvent lorsqu'on l'inquiète où qu'on l'irrite, est semblable à celui d'un petit cochon. Pris jeune, il s'apprivoise aisément; il reste à la maison, en sort seul et revient de lui-même. Ces animaux demeurent ordinairement dans les bois, dans les haies; les femelles y cherchent un endroit fourré pour préparer un lit à leurs petits; elles font ce lit avec des feuilles et du foin. Elles produisent deux ou trois fois par an; chaque portée n'est, dit-on, que de deux : elles transportent leurs petits, comme les chattes, deux ou trois jours après leur naissance; elles les portent dans des trous d'arbres, où elles ne les allaitent que pendant peu de temps : les jeunes agoutis sont bientôt en état de suivre leur mère et de chercher à vivre. Ainsi le temps de l'accroissement de ces animaux est assez court, et par conséquent leur vie n'est pas bien longue.

Il paraît que l'agouti est un animal particulier à l'Amérique; il ne se trouve pas dans l'ancien continent : il semble être originaire des parties méridionales de ce nouveau monde; on le trouve très-communément au Brésil, à

la Guiane, à Saint-Domingue, et dans toutes les îles : il a besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier; il peut cependant vivre en France, pourvu qu'on le tienne à l'abri du froid dans un lieu sec et chaud, surtout pendant l'hiver; aussi n'habite-t-il en Amérique que les contrées méridionales, et il ne s'est pas répandu dans les pays froids et tempérés. Aux iles, il n'y a qu'une espèce d'agouti, qui est celui que nous décrivons; mais à Cayenne, dans la terre ferme de la Guiane, et au Brésil, on assure qu'il y en a deux espèces, et que cette seconde espèce, qu'on appelle *agouchi*, est constamment plus petite que la première. Celle dont nous parlons est certainement l'agouti : nous en sommes assurés par le témoignage de gens qui ont demeuré longtemps à Cayenne, et qui connaissent également l'agouti et l'agouchi, que nous n'avons pas encore pu nous procurer. L'agouti que nous avons eu vivant, et dont nous donnons ici la description et la figure était gros comme un lapin; son poil était rude et de couleur brune un peu mêlée de roux : il avait la lèvre supérieure fendue comme le lièvre, la queue encore plus courte que le lapin, les oreilles aussi courtes que larges, la mâchoire supérieure avancée au delà de l'inférieure, le museau comme le loir, les dents comme la marmotte, le cou long, les jambes grêles quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière. Marcgrave, et presque tous les naturalistes après lui, ont dit que l'agouti avait six doigts aux pieds de derrière : M. Brisson est le seul qui n'ait pas copié cette erreur de Marcgrave : ayant fait sa description sur l'animal même, il n'a vu, comme nous, que trois doigts aux pieds de derrière.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'AGOUTI.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'agouti. M. de la Borde nous écrit seulement que c'est le quadrupède le plus commun de la Guiane : tous les bois en sont pleins, soit sur les hauteurs, soit dans les plaines, et même dans les marécages.

« Il est, dit-il, de la grosseur d'un lièvre : sa peau est dure et propre à faire des empeignes de souliers, qui durent très-longtemps. Il n'a point de graisse; sa chair est aussi blanche et presque aussi bonne que celle du lapin, ayant le même goût et le même fumet. Vieux ou jeune, la chair en est toujours tendre; mais ceux du bord de la mer sont les meilleurs. On les prend avec des trappes, on les tue à l'affût, on les chasse avec des chiens. Les Indiens et les Nègres, qui savent les siffler, en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils sont poursuivis, ils se sauvent à l'eau, ou bien ils se cachent, comme les lapins, dans des trous qu'ils ont creusés, ou dans les arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes, comme les écureuils : leur nourriture ordinaire, et qu'ils

cachent souvent en terre pour la retrouver au besoin, sont des noyaux de maripa, de tourlouri, de corana, etc.; et lorsqu'ils ont caché ces noyaux, ils les laissent quelquefois six mois dans la terre sans y toucher. Ils peuplent autant que les lapins; ils font trois ou quatre petits, et quelquefois cinq, dans toutes les saisons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou; on les y trouve seuls, ou bien la mère avec ses petits. Ils s'apprivoisent aisément et mangent à peu près de tout : devenus domestiques, ils ne vont pas courir loin, et reviennent à la maison volontiers : cependant, ils conservent un peu de leur humeur sauvage. En général, ils restent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne fasse clair de lune; mais ils courent pendant la plus grande partie du jour, et il y a de certaines contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones, où ces animaux sont si nombreux, qu'on les rencontre fréquemment par vingtaines. »

L'AKOUCHI.

Ordre des rongeurs, genre cabiai. (Cuvier.)

L'akouchi est assez commun à la Guyane et dans les autres parties de l'Amérique méridionale; il diffère de l'agouti, en ce qu'il a une queue, au lieu que l'agouti n'en a point; l'akouchi est ordinairement plus petit que l'agouti, et son poil n'est pas roux, mais de couleur olivâtre : voilà les seules différences que nous connaissions entre ces deux animaux, qui néanmoins nous paraissent suffisantes pour constituer deux espèces distinctes et séparées.

ANIMAUX
DE L'ANCIEN CONTINENT.

Les plus grands animaux sont ceux qui sont les mieux connus et sur lesquels en général il y a le moins d'équivoque ou d'incertitude : nous les suivrons donc dans cette énumération, en les indiquant à peu près par ordre de grandeur.

Les éléphants appartiennent à l'ancien continent, et ne se trouvent pas

dans le nouveau. Les plus grands sont en Asie, les plus petits en Afrique : tous sont originaires des climats les plus chauds; et quoiqu'ils puissent vivre dans les contrées tempérées, ils ne peuvent y multiplier; ils ne multiplient pas même dans leur pays natal lorsqu'ils ont perdu leur liberté : cependant l'espèce en est assez nombreuse, quoique entièrement confinée aux seuls climats méridionaux de l'ancien continent; et non-seulement elle n'est point en Amérique, mais il ne s'y trouve même aucun animal qu'on puisse lui comparer, ni pour la grandeur, ni pour la figure.

On peut dire la même chose du rhinocéros, dont l'espèce est beaucoup moins nombreuse que celle de l'éléphant; il ne se trouve que dans les déserts de l'Afrique et dans les forêts de l'Asie méridionale, et il n'y a en Amérique aucun animal qui lui ressemble.

L'hippopotame habite les rivages des grands fleuves de l'Inde et de l'Afrique : l'espèce en est peut-être encore moins nombreuse que celle du rhinocéros, et ne se trouve point en Amérique, ni même dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Le chameau et le dromadaire, dont les espèces, quoique très-voisines, sont différentes, et qui se trouvent si communément en Asie, en Arabie et dans toutes les parties orientales de l'ancien continent, étaient aussi inconnus aux Indes occidentales que l'éléphant, l'hippopotame et le rhinocéros. L'on a très mal à propos donné le nom de chameau au lama et au pacos du Pérou, qui sont d'une espèce si différente de celle du chameau, qu'on a cru pouvoir leur donner aussi celui de *moutons;* en sorte que les uns les ont appelés *chameaux*, et les autres *moutons* du Pérou, quoique le pacos n'ait rien de commun que la laine avec notre mouton, et que le lama ne ressemble au chameau que par l'allongement du cou. Les Espagnols transportèrent autrefois de vrais chameaux au Pérou; ils les avaient d'abord déposés aux îles Canaries, d'où ils les tirèrent ensuite pour les passer en Amérique : mais il faut que le climat de ce nouveau monde ne leur soit pas favorable; car, quoiqu'ils aient produit dans cette terre étrangère, ils ne s'y sont pas multipliés, et ils n'y ont jamais été qu'en très-petit nombre.

La girafe ou le *camélo-pardalis*, animal très-grand, très-gros et très-remarquable, tant par sa forme singulière que par la hauteur de sa taille, la longueur de son cou et celle de ses jambes de devant, ne s'est point trouvé en Amérique; il habite en Afrique et surtout en Éthiopie, et ne s'est jamais répandu au delà des tropiques, dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Nous verrons, dans un article de ce volume, que le lion n'existait point en Amérique, et que le puma du Pérou est un animal d'une espèce différente. Nous verrons de même que le tigre et la panthère ne se trouvent que dans l'ancien continent, et que les animaux de l'Amérique méridionale auxquels on a donné ces noms sont d'espèces différentes. Le vrai tigre, le seul qui doive conserver ce nom, est un animal terrible, et peut-être plus à craindre que le lion : sa férocité n'est comparable à rien; mais on peut

juger de sa force par sa taille; elle est ordinairement de quatre à cinq pieds de hauteur sur neuf, dix et jusqu'à treize et quatorze pieds de longueur, sans y comprendre la queue. Sa peau n'est pas *tigrée,* c'est-à-dire parsemée de taches arrondies; il a seulement sur un fond de poil fauve des bandes noires qui s'étendent transversalement sur tout le corps, et qui forment des anneaux sur la queue dans toute sa longueur : ces seuls caractères suffisent pour le distinguer de tous les animaux de proie du Nouveau-Monde, dont les plus grands sont à peine de la taille de nos mâtins ou de nos lévriers. Le léopard et la panthère de l'Afrique ou de l'Asie n'approchent pas de la grandeur du tigre, et cependant sont encore plus grands que les animaux de proie des parties méridionales de l'Amérique. Pline, dont on ne peut ici révoquer le témoignage en doute, puisque les panthères étaient si communes, qu'on les exposait tous les jours en grand nombre dans les spectacles de Rome; Pline, dis-je, en indique les caractères essentiels, en disant que leur poil est blanchâtre et que leur robe est variée partout de taches noires, semblables à des yeux; il ajoute que la seule différence qu'il y ait entre le mâle et la femelle, c'est que la femelle a la robe plus blanche. Les animaux d'Amérique auxquels on a donné le nom de tigres, ressemblent beaucoup plus à la panthère qu'au tigre; mais ils en diffèrent encore assez pour qu'on puisse reconnaître clairement qu'aucun d'eux n'est précisément de l'espèce de la panthère. Le premier est le jaguar, ou *jaguara*, ou *janowara,* qui se trouve à la Guyane, au Brésil et dans les autres parties méridionales de l'Amérique. Ray avait, avec quelque raison, nommé cet animal *pard* ou *lynx* du Brésil; les Portugais l'ont appelé *once* ou *onça,* parce qu'ils avaient précédemment donné ce nom au lynx par corruption, et ensuite à la petite panthère des Indes; et les Français, sans fondement de relation, l'ont appelé *tigre,* car il n'a rien de commun avec cet animal. Il diffère aussi de la panthère par la grandeur du corps, par la position et la figure des taches, par la couleur et la longueur du poil, qui est crêpé dans la jeunesse, et qui est toujours moins lisse que celui de la panthère : il en diffère encore par le naturel et les mœurs; il est plus sauvage et ne peut s'apprivoiser, etc. Ces différences, cependant, n'empêchent pas que le jaguar du Brésil ne ressemble plus à la panthère qu'à aucun autre animal de l'ancien continent. Le second est celui que nous appellerons *couguar*, par contraction de son nom brésilien *cuguacuara*, que l'on prononce *cougouacouara*, et que nos Français ont encore mal à propos appelé *tigre rouge;* il diffère en tout du vrai tigre et beaucoup de la panthère, ayant le poil d'une couleur rousse, uniforme et sans taches; ayant aussi la tête d'une forme différente et le museau plus allongé que le tigre ou la panthère. Une troisième espèce à laquelle on a encore donné le nom de tigre, et qui en est tout aussi éloignée que les précédentes, c'est le *jaguarète*, qui est à peu près de la taille du jaguar, et qui lui ressemble aussi par les habitudes naturelles, mais qui en diffère par quelques caractères extérieurs : on l'a appelé *tigre noir,* parce qu'il a le poil noir sur tout le corps, avec des taches

encore plus noires, qui sont séparées et parsemées comme celles du jaguar. Outre ces trois espèces, et peut-être une quatrième qui est plus petite que les autres auxquelles on a donné le nom de tigres, il se trouve encore en Amérique un animal qu'on peut leur comparer et qui me paraît avoir été mieux dénommé : c'est le chat-pard, qui tient du chat et de la panthère, et qu'il est en effet plus aisé d'indiquer par cette dénomination composée que par son nom mexicain *tlacooscloll* ; il est plus petit que le jaguar, le jaguarète et le couguar, mais en même temps il est plus grand qu'un chat sauvage, auquel il ressemble par la figure ; il a seulement la queue beaucoup plus courte et la robe semée de taches noires, longues sur le dos et arrondies sur le ventre. Le jaguar, le jaguarète, le couguar et le chat-pard sont donc les animaux d'Amérique auxquels on a mal à propos donné le nom de tigres. Nous avons vu vivants le couguar et le chat-pard ; nous nous sommes donc assurés qu'ils sont chacun d'une espèce différente entre eux, et encore plus différente de celle du tigre et de la panthère ; et à l'égard du puma et du jaguar, il est évident, par les descriptions de ceux qui les ont vus, que le puma n'est point un lion, ni le jaguar un tigre : ainsi nous pouvons prononcer sans scrupule que le lion, le tigre et même la panthère ne se sont pas plus trouvés en Amérique que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe et le chameau. Toutes ces espèces ayant besoin d'un climat chaud pour se propager, et n'ayant jamais habité dans les terres du Nord, n'ont pu communiquer ni parvenir en Amérique. Ce fait général, dont il ne paraît pas qu'on se fût seulement douté, est trop important pour ne le pas appuyer de toutes les preuves qui peuvent achever de le constater : continuons donc notre énumération comparée des animaux de l'ancien continent avec ceux du nouveau.

Personne n'ignore que les chevaux, non-seulement causèrent de la surprise, mais même donnèrent de la frayeur aux Américains, lorsqu'ils les virent pour la première fois. Ils ont bien réussi dans presque tous les climats de ce nouveau continent, et ils y sont actuellement presque aussi communs que dans l'ancien.

Il en est de même des ânes, qui étaient également inconnus, et qui ont également réussi dans les climats chauds de ce nouveau continent : ils ont même produit des mulets qui sont plus utiles que les lamas pour porter des fardeaux dans toutes les parties montagneuses du Chili, du Pérou, de la Nouvelle-Espagne, etc.

Le zèbre est encore un animal de l'ancien continent, et qui n'a peut-être jamais été transporté ni vu dans le nouveau ; il paraît affecter un climat particulier, et ne se trouve guère que dans cette partie de l'Afrique qui s'étend depuis l'équateur jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

Le bœuf ne s'est trouvé ni dans les îles ni dans la terre ferme de l'Amérique méridionale. Peu de temps après la découverte de ces nouvelles terres, les Espagnols y transportèrent d'Europe des taureaux et des vaches. En 1550, on laboura pour la première fois la terre avec des bœufs dans la

vallée du Cusco. Ces animaux multiplièrent prodigieusement dans ce continent, aussi bien que dans les îles de Saint-Domingue, de Cuba, de Barlovento, etc. Ils devinrent même sauvages en plusieurs endroits. L'espèce de bœuf qui s'est trouvée au Mexique, à la Louisiane etc., et que nous avons appelée bœuf sauvage ou bison, n'est point issue de nos bœufs; le bison existait en Amérique avant qu'on y eût transporté le bœuf d'Europe, et il diffère assez de celui-ci pour qu'on puisse le considérer comme faisant une espèce à part. Il porte une bosse entre les épaules; son poil est plus doux que la laine, plus long sur le devant du corps que sur le derrière, et crépé sur le cou et le long de l'épine du dos; la couleur en est brune, obscurément marquée de quelques taches blanchâtres. Le bison a de plus les jambes courtes; elles sont, comme la tête et la gorge, couvertes d'un long poil : le mâle a la queue longue avec une houppe de poil au bout, comme on le voit à la queue du lion. Quoique ces différences m'aient paru suffisantes, ainsi qu'à tous les autres naturalistes, pour faire du bœuf et du bison deux espèces différentes, cependant je ne prétends pas l'assurer affirmativement : comme le seul caractère qui différencie ou identifie les espèces est la faculté de produire des individus qui ont eux-mêmes celle de produire leurs semblables, et que personne ne nous a appris si le bison peut produire avec le bœuf, que probablement même on n'a jamais essayé de les mêler ensemble, nous ne sommes pas en état de prononcer sur ce fait. J'ai obligation à M. de la Nux, ancien conseiller au conseil royal de l'île de Bourbon, et correspondant de l'Académie des sciences, de m'avoir appris, par sa lettre datée de l'île de Bourbon, du 9 octobre 1759, que le bison ou bœuf à bosse de l'île de Bourbon produit avec nos bœufs d'Europe; et j'avoue que je regardais ce bœuf à bosse des Indes plutôt comme un bison que comme un bœuf. Je ne puis trop remercier M. de la Nux de m'avoir fait part de cette observation, et il serait bien à désirer qu'à son exemple les personnes habituées dans les pays lointains fissent de semblables expériences sur les animaux : il me semble qu'il serait facile à nos habitants de la Louisiane d'essayer de mêler le bison d'Amérique avec la vache d'Europe, et le taureau d'Europe avec la bisonne; peut-être produiraient-ils ensemble, et alors on serait assuré que le bœuf d'Europe, le bœuf bossu de l'île de Bourbon, le taureau des Indes orientales et le bison d'Amérique ne feraient tous qu'une seule et même espèce. On voit par les expériences de M. de la Nux que la bosse ne fait point un caractère essentiel, puisqu'elle disparaît après quelques générations; et d'ailleurs j'ai reconnu moi-même, par une autre observation, que cette bosse ou loupe que l'on voit au chameau, comme au bison, est un caractère qui, quoique ordinaire, n'est pas constant, et doit être regardé comme une différence accidentelle dépendante peut-être de l'embonpoint du corps, car j'ai vu un chameau maigre et malade qui n'avait pas même l'apparence de la bosse. L'autre caractère du bison d'Amérique, qui est d'avoir le poil plus long et bien plus doux que celui de notre bœuf, paraît encore n'être qu'une différence qui pourrait venir de l'influence du climat, comme on le voit

dans nos chèvres, nos chats et nos lapins, lorsqu'on les compare aux chèvres, aux chats et aux lapins d'Angora, qui, quoique très-différents par le poil, sont cependant de la même espèce. On pourrait donc imaginer, avec quelque sorte de vraisemblance (surtout si le bison d'Amérique produisait avec nos vaches d'Europe), que notre bœuf aurait autrefois passé par les terres du Nord contiguës à celles de l'Amérique septentrionale, et qu'ensuite ayant descendu dans les régions tempérées de ce nouveau monde, il aurait pris avec le temps les impressions du climat, et de bœuf serait devenu bison. Mais jusqu'à ce que le fait essentiel, c'est-à-dire la faculté de produire ensemble, en soit connu, nous nous croyons en droit de dire que notre bœuf est un animal appartenant à l'ancien continent, et qui n'existait pas dans le nouveau avant d'y avoir été transporté.

Il y avait encore moins de brebis que de bœufs en Amérique; elles y ont été transportées d'Europe, et elles ont réussi dans tous les climats chauds et tempérés de ce nouveau continent ; mais quoiqu'elles y soient assez prolifiques, elles y sont communément plus maigres, et les moutons ont en général la chair moins succulente et moins tendre qu'en Europe : le climat du Brésil est apparemment celui qui leur convient le mieux, car c'est le seul du Nouveau-Monde où ils deviennent excessivement gras. L'on a transporté à la Jamaïque non-seulement des brebis d'Europe, mais aussi des moutons de Guinée, qui y ont également réussi : ces deux espèces, qui nous paraissent être différentes l'une de l'autre, appartiennent également et uniquement à l'ancien continent.

Il en est des chèvres comme des brebis : elles n'existaient point en Amérique, et celles qu'on y trouve aujourd'hui, et qui y sont en grand nombre, viennent toutes des chèvres qui y ont été transportées d'Europe. Elles ne se sont pas autant multipliées au Brésil que les brebis : dans les premiers temps, lorsque les Espagnols les transportèrent au Pérou, elles y furent d'abord si rares, qu'elles se vendaient jusqu'à cent dix ducats pièce; mais elles s'y multiplièrent ensuite si prodigieusement, qu'elles se donnaient presque pour rien, et que l'on n'estimait que la peau : elles y produisent trois, quatre et jusqu'à cinq chevreaux d'une seule portée, tandis qu'en Europe elles n'en portent qu'un ou deux. Les grandes et les petites îles de l'Amérique sont aussi peuplées de chèvres que les terres du continent; les Espagnols en ont porté jusque dans les îles de la mer du Sud : ils en avaient peuplé l'île de Juan-Fernandès, où elles avaient extrêmement multiplié; mais comme c'était un secours pour les flibustiers, qui dans la suite coururent ces mers, les Espagnols résolurent de détruire les chèvres dans cette île, et pour cela ils y lâchèrent des chiens qui, s'y étant multipliés à leur tour, détruisirent les chèvres dans toutes les parties accessibles de l'île; et ces chiens y sont devenus si féroces, qu'actuellement ils attaquent les hommes.

Le sanglier, le cochon domestique, le cochon de Siam ou cochon de la Chine, qui tous trois ne font qu'une seule et même espèce, et qui se multi

plient si facilement et si nombreusement en Europe et en Asie, ne se sont point trouvés en Amérique. Le tajacou, qui a une ouverture sur le dos, est l'animal de ce continent qui en approche le plus : nous l'avons eu vivant, et nous avons inutilement essayé de le faire produire avec le cochon d'Europe; d'ailleurs, il en diffère par un si grand nombre d'autres caractères, que nous sommes bien fondés à prononcer qu'il est d'une espèce différente. Les cochons transportés d'Europe en Amérique y ont encore mieux réussi et plus multiplié que les brebis et les chèvres. Les premières truies, dit Garcilasso, se vendirent au Pérou encore plus cher que les chèvres. La chair du bœuf et du mouton, dit Pison, n'est pas si bonne au Brésil qu'en Europe; les cochons seuls y sont meilleurs et y multiplient beaucoup. Ils sont aussi, selon Jean de Laet, devenus meilleurs à Saint-Domingue qu'ils ne le sont en Europe. En général, on peut dire que, de tous les animaux domestiques qui ont été transportés d'Europe en Amérique, le cochon est celui qui a le mieux et le plus universellement réussi. En Canada comme au Brésil, c'est-à-dire dans les climats très-froids et très-chauds de ce nouveau monde, il produit, il multiplie, et sa chair est également bonne à manger. L'espèce de la chèvre, au contraire, ne s'est multipliée que dans les pays chauds ou tempérés, et n'a pu se maintenir en Canada : il faut faire venir de temps en temps d'Europe des boucs et des chèvres pour renouveler l'espèce, qui par cette raison y est très-peu nombreuse. L'âne, qui multiplie au Brésil, au Pérou, etc., n'a pu multiplier en Canada : l'on n'y voit ni mulets, ni ânes, quoique en différents temps l'on y ait transporté plusieurs couples de ces derniers animaux, auxquels le froid semble ôter cette force de tempérament, cette ardeur naturelle, qui dans ces climats les distinguent si fort des autres animaux. Les chevaux ont à peu près également multiplié dans les pays chauds et dans les pays froids du continent de l'Amérique; il paraît seulement qu'ils sont devenus plus petits; mais cela leur est commun avec tous les autres animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique, car les bœufs, les chèvres, les moutons, les cochons, les chiens, sont plus petits en Canada qu'en France; et ce qui paraîtra peut-être beaucoup plus singulier, c'est que tous les animaux d'Amérique, même ceux qui sont naturels au climat, sont beaucoup plus petits en général que ceux de l'ancien continent. La nature semble s'être servie dans ce nouveau monde d'une autre échelle de grandeur : l'homme est le seul qu'elle ait mesuré avec le même module; mais, avant de donner les faits sur lesquels je fonde cette observation générale, il faut achever notre énumération.

Le cochon ne s'est donc point trouvé dans le Nouveau-Monde, il y a été transporté; et non-seulement il y a multiplié dans l'état de domesticité, mais il est même devenu sauvage en plusieurs endroits, et il y vit et multiplie dans les bois comme nos sangliers, sans le secours de l'homme. On a aussi transporté de la Guinée au Brésil une autre espèce de cochon, différente de celle d'Europe, qui s'y est multipliée. Ce cochon de Guinée, plus petit que celui d'Europe, a les oreilles fort longues et très-pointues, la queue aussi

fort longue et traînant presque à terre; il n'est pas couvert de soies longues, mais d'un poil court, et il paraît faire une espèce distincte et séparée de celle du cochon d'Europe, car nous n'avons pas appris qu'au Brésil, où l'ardeur du climat favorise la propagation en tout genre, ces deux espèces se soient mêlées, ni qu'elles aient même produit des mulets, ou des individus féconds.

Les chiens, dont les races sont si variées et si nombreusement répandues, ne se sont, pour ainsi dire, trouvés en Amérique que par échantillons difficiles à comparer et à rapporter au total de l'espèce. Il y avait à Saint-Domingue de petits animaux appelés *gosqués*, semblables à de petits chiens; mais il n'y avait point de chiens semblables à ceux d'Europe, dit Garcilasso, et il ajoute que les chiens d'Europe qu'on avait transportés à Cuba et à Saint-Domingue, étant devenus sauvages, diminuèrent dans ces îles la quantité du bétail aussi devenu sauvage; que ces chiens marchent par troupes de dix ou douze, et sont aussi méchants que des loups. Il n'y avait pas de vrais chiens aux Indes occidentales, dit Joseph Acosta, mais seulement des animaux semblables à de petits chiens, qu'au Pérou ils appelaient *alcos*, et ces alcos s'attachent à leur maître et ont à peu près aussi le naturel du chien. Si l'on en croit le père Charlevoix, qui sur cet article ne cite pas ses garants, « les *goschis* de Saint-Domingue étaient de petits chiens muets qui servaient « d'amusement aux dames *; on s'en servait aussi à la chasse pour éventer « d'autres animaux; ils étaient bons ** à manger et furent d'une grande res- « source dans les premières famines que les Espagnols essuyèrent : l'espèce « aurait manqué dans l'île si on n'y en avait pas apporté de plusieurs en- « droits du continent. Il y en avait de plusieurs sortes : les uns avaient la « peau tout à fait lisse; d'autres avaient tout le corps couvert d'une laine « fort douce; le plus grand nombre n'avait qu'une espèce de duvet fort « tendre et fort rare. La même variété de couleurs qui se voit parmi nos « chiens se rencontrait aussi dans ceux-là, et plus grande encore, parce que « toutes les couleurs s'y trouvaient, et même les plus vives. » Si l'espèce des goschis a jamais existé avec ces singularités que lui attribue le père Charlevoix, pourquoi les autres auteurs n'en font-ils pas mention ? et pourquoi ces animaux, qui, selon lui, étaient répandus non-seulement dans l'île de Saint-Domingue, mais en plusieurs endroits du continent, ne subsistent-ils plus aujourd'hui; ou plutôt, s'ils subsistent, comment ont-ils perdu toutes ces belles singularités ? Il est vraisemblable que le goschis du père Charlevoix, dont il dit n'avoir trouvé le nom que dans le père Pers, est le gosques de Garcilasso; il se peut aussi que le gosqués de Saint-Domingue et l'alco du Pérou ne soient que le même animal, et il paraît certain que cet animal est celui de l'Amérique qui a le plus de rapport avec le chien d'Europe. Quelques auteurs l'ont regardé comme un vrai chien. Jean de Laet dit

* Y avait-il des dames à Saint-Domingue, lorsqu'on en fit la découverte?

** La chair du chien n'est pas bonne à manger.

expressément que, dans le temps de la découverte des Indes, il y avait à Saint-Domingue une petite espèce de chiens dont on se servait pour la chasse, mais qui étaient absolument muets. Nous avons vu, dans l'histoire du chien, que ces animaux perdent la faculté d'aboyer dans les pays chauds; mais l'aboiement est remplacé par une espèce de hurlement, et ils ne sont jamais, comme ces animaux trouvés en Amérique, absolument muets. Les chiens transportés d'Europe ont à peu près également réussi dans les contrées les plus chaudes et les plus froides d'Amérique, au Brésil et au Canada, et ce sont de tous les animaux ceux que les Sauvages estiment le plus : cependant ils paraissent avoir changé de nature; ils ont perdu leur voix dans les pays chauds, la grandeur de la taille dans les pays froids, et ils ont pris presque partout des oreilles droites : ils ont donc dégénéré, ou plutôt remonté à leur espèce primitive, qui est celle du chien de berger, du chien à oreilles droites, qui de tous est celui qui aboie le moins. On peut donc regarder les chiens comme appartenant uniquement à l'ancien continent, où leur nature ne s'est developpée tout entière que dans les régions tempérées, et où elle paraît s'être variée et perfectionnée par les soins de l'homme, puisque, dans tous les pays non policés et dans tous les climats excessivement chauds ou froids, ils sont également petits, laids et presque muets.

L'hyène, qui est à peu près de la grandeur du loup, est un animal connu des anciens, et que nous avons vu vivant; il est singulier par l'ouverture et les glandes qu'il a situées comme celles du blaireau, desquelles il sort une humeur d'une odeur très-forte : il est aussi très-remarquable par sa longue crinière, qui s'étend le long du cou et du garrot; par sa voracité, qui lui fait déterrer les cadavres et dévorer les chairs les plus infectes, etc. Cette vilaine bête ne se trouve qu'en Arabie ou dans les autres provinces méridionales de l'Asie; elle n'existe point en Europe, et ne s'est point trouvée dans le Nouveau-Monde.

Le chacal, qui, de tous les animaux, sans même en excepter le loup, est celui dont l'espèce nous paraît approcher le plus de l'espèce du chien, mais qui, cependant, en diffère par des caractères essentiels, est un animal très-commun en Arménie, en Turquie, et qui se trouve aussi dans plusieurs autres provinces de l'Asie et de l'Afrique; mais il est absolument étranger au nouveau continent. Il est remarquable par la couleur de son poil, qui est d'un jaune brillant : il est à peu près de la grandeur d'un renard. Quoique l'espèce en soit très-nombreuse, elle ne s'est pas étendue jusqu'en Europe, ni même jusqu'au nord de l'Asie.

La genette, qui est un animal bien connu des Espagnols, puisqu'elle habite en Espagne, aurait sans doute été remarquée si elle se fût trouvée en Amérique; mais, comme aucun de leurs historiens ou de leurs voyageurs n'en fait mention, il est clair que c'est encore un animal particulier à l'ancien continent, dans lequel il habite les parties méridionales de l'Europe, et celles de l'Asie qui sont à peu près sous cette même latitude.

Quoiqu'on ait prétendu que la civette se trouvait à la Nouvelle-Espagne, nous pensons que ce n'est point la civette de l'Afrique et des Indes, dont on tire le musc que l'on mêle et prépare avec celui que l'on tire aussi de l'animal appelé *hiam* à la Chine; et nous regardons la vraie civette comme un animal des parties méridionales de l'ancien continent, qui ne s'est pas répandu vers le Nord, et qui n'a pu passer dans le nouveau.

Les chats étaient, comme les chiens, tout à fait étrangers au Nouveau-Monde, et je suis maintenant persuadé que l'espèce n'y existait point, quoique j'aie cité un passage par lequel il paraît qu'un homme de l'équipage de Christophe Colomb avait trouvé et tué sur la côte de ces nouvelles terres un chat sauvage : je n'étais pas alors aussi instruit que je le suis aujourd'hui de tous les abus que l'on a faits des noms, et j'avoue que je ne connaissais pas encore assez les animaux pour distinguer nettement dans les témoignages des voyageurs les noms usurpés, les dénominations mal appliquées, empruntées ou factices ; et l'on n'en sera peut-être pas étonné, puisque les nomenclateurs, dont les recherches se bornent à ce seul point de vue, loin d'avoir éclairci la matière, l'ont encore embrouillée par d'autres dénominations et des phrases relatives à des méthodes arbitraires, toujours plus fautives que le coup d'œil et l'inspection. La pente naturelle que nous avons à comparer les choses que nous voyons pour la première fois à celles qui nous sont déjà connues, jointe à la difficulté presque invincible qu'il y avait à prononcer les noms donnés aux choses par les Américains, sont les deux causes de cette mauvaise application des dénominations, qui, depuis, a produit tant d'erreurs. Il est, par exemple, bien plus commode de donner à un animal nouveau le nom de sanglier ou de cochon noir, que de prononcer son nom mexicain *quauh-coyamelt;* de même, il était plus aisé d'en appeler un autre renard américain, que de lui conserver son nom brésilien *tamanduaguacu;* de nommer de même mouton ou chameau du Pérou des animaux qui, dans cette langue, se nommaient *pelon ichiatloquitli :* on a de même appelé cochon d'eau le *cabiai* ou *cabionara*, ou *cabybara*, quoique ce soit un animal très-différent d'un cochon ; le *cariguelbeju* s'est appelé loutre. Il en est de même de presque tous les autres animaux du Nouveau-Monde, dont les noms étaient si barbares et si étrangers pour des Européens, qu'ils cherchèrent à leur en donner d'autres par des ressemblances, quelquefois heureuses, avec les animaux de l'ancien continent; mais souvent aussi par de simples rapports, trop éloignés pour fonder l'application de ces dénominations. On a regardé comme des lièvres et des lapins cinq ou six espèces de petits animaux qui n'ont guère d'autre rapport avec les lièvres et les lapins, que d'avoir, comme eux, la chair bonne à manger. On a appelé vache ou élan un animal sans cornes ni bois, que les Américains nommaient *tapiierete* au Brésil, et *manipouris* à la Guyane ; que les Portugais ont ensuite appelé *anta*, et qui n'a d'autre rapport avec la vache ou l'élan, que celui de leur ressembler un peu par la forme du corps. Les uns ont comparé le *pak* ou le paca au lapin ; et les autres ont dit qu'il était semblable à un pourceau de

deux mois. Quelques-uns ont regardé le *philandre* comme un rat, et l'ont appelé rat de bois; d'autres l'ont pris pour un petit renard. Mais il n'est pas nécessaire d'insister ici plus longtemps sur ce sujet, ni d'exposer dans un plus grand détail les fausses dénominations que les voyageurs, les historiens et les nomenclateurs ont appliquées aux animaux de l'Amérique, parce que nous tâcherons de les indiquer et de les corriger, autant que nous le pourrons, dans la suite de ce discours et lorsque nous traiterons de chacun de ces animaux en particulier.

On voit que toutes les espèces de nos animaux domestiques d'Europe et les plus grands animaux sauvages de l'Afrique et de l'Asie manquaient au Nouveau-Monde. Il en est de même de plusieurs autres espèces moins considérables, dont nous allons faire mention le plus succinctement qu'il nous sera possible.

Les gazelles, dont il y a plusieurs espèces différentes, et dont les unes sont en Arabie, les autres dans l'Inde orientale, et les autres en Afrique, ont toutes à peu près également besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier : elles ne se sont donc jamais étendues dans les pays du nord de l'ancien continent, pour passer dans le nouveau; ainsi, ces espèces d'Afrique et d'Asie ne s'y sont pas trouvées : il paraît seulement qu'on y a transporté l'espèce qu'on a appelée gazelle d'Afrique, et que Hernandès nomme *algozel ex Africa*. L'animal de la Nouvelle-Espagne, que le même auteur appelle *temamaçame*, que Séba désigne par le nom de *cervus*, Klein par celui de *tragulus*, et M. Brisson par celui de gazelle de la Nouvelle-Espagne, parait aussi différer, par l'espèce, de toutes les gazelles de l'ancien continent.

On serait porté à imaginer que le chamois, qui se plaît dans les neiges des Alpes, n'aurait pas craint les glaces du Nord, et que de là il aurait pu passer en Amérique; cependant il ne s'y est pas trouvé. Cet animal semble affecter non-seulement un climat, mais une situation particulière : il est attaché aux sommets des hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées, etc.; et loin de s'être répandu dans les pays éloignés, il n'est jamais descendu dans les plaines qui sont au pied de ces montagnes. Ce n'est pas le seul animal qui affecte constamment un pays, ou plutôt une situation particulière : la marmotte, le bouquetin, l'ours, le lynx ou loup-cervier, sont aussi des animaux montagnards, que l'on trouve très-rarement dans les plaines.

Le buffle, qui est un animal des pays chauds, et qu'on a rendu domestique en Italie, ressemble encore moins que le bœuf au bison d'Amérique, et ne s'est pas trouvé dans ce nouveau continent.

Le bouquetin se trouve au-dessus des plus hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie; mais on ne l'a jamais vu sur les Cordillières.

L'animal dont on tire le musc, et qui est à peu près de la grandeur d'un daim, n'habite que quelques contrées particulières de la Chine et de la Tartarie orientale : le chevrotin, que l'on connaît sous le nom de petit cerf de Guinée, paraît confiné dans certaines provinces de l'Afrique et des Indes orientales, etc.

Le lapin, qui vient originairement d'Espagne, et qui s'est répandu dans tous les pays tempérés de l'Europe, n'était point en Amérique ; les animaux de ce continent auxquels on a donné son nom sont d'espèces différentes, et tous les vrais lapins qui s'y voient actuellement y ont été transportés d'Europe.

Les furets, qui ont été apportés d'Afrique en Europe, où ils ne peuvent subsister sans les soins de l'homme, ne se sont point trouvés en Amérique; il n'y a pas jusqu'à nos rats et nos souris qui n'y fussent inconnus; ils y ont passé avec nos vaisseaux, et ils ont prodigieusement multiplié dans tous les lieux habités de ce nouveau continent.

Voilà donc à peu près les animaux de l'ancien continent : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le dromadaire, le lion, le tigre, la panthère, le cheval, l'âne, le zèbre, le bœuf, le buffle, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien, l'hyène, le chacal, la genette, la civette, le chat, la gazelle, le chamois, le bouquetin, le chevrotin, le lapin, le furet, les rats et les souris; aucuns n'existaient en Amérique lorsqu'on en fit la découverte. Il en est de même des loirs, des lérots, des marmottes, des mangoustes, des blaireaux, des zibelines, des hermines, de la gerboise, des makis et de plusieurs espèces de singes, etc., dont aucune n'existait en Amérique à l'arrivée des Européens, et qui, par conséquent, sont toutes propres et particulières à l'ancien continent, comme nous tâcherons de le prouver en détail lorsqu'il sera question de chacun de ces animaux en particulier.

ANIMAUX

DU NOUVEAU-MONDE.

Les animaux du Nouveau-Monde étaient aussi inconnus pour les Européens que nos animaux l'étaient pour les Américains. Les seuls peuples à demi civilisés de ce nouveau continent étaient les Péruviens et les Mexicains : ceux-ci n'avaient point d'animaux domestiques ; les seuls Péruviens avaient du bétail de deux espèces, le lama et le pacos, et un petit animal qu'ils appelaient alco, qui était domestique dans la maison, comme le sont nos petits chiens. Le pacos et le lama, que Fernandès appelle *peruichcalt*, c'est-à-dire, en anglais, bétail péruvien, affectent, comme le chamois, une situation particulière. Ils ne se trouvent que dans les montagnes du Pérou, du

Chili, de la Nouvelle-Espagne. Quoiqu'ils fussent devenus domestiques chez les Péruviens, et que, par conséquent, les hommes aient favorisé leur multiplication et les aient transportés ou conduits dans les contrées voisines, ils ne se sont propagés nulle part ; ils ont même diminué dans leur pays natal, où l'espèce en est actuellement moins nombreuse qu'elle ne l'était avant qu'on y eût transporté le bétail d'Europe, qui a très-bien réussi dans toutes les contrées méridionales de ce continent.

Si l'on y réfléchit, il paraîtra singulier que, dans un monde presque tout composé de naturels sauvages, dont les mœurs s'approchaient beaucoup plus que les nôtres de celles des bêtes, il n'y eût aucune société, ni même aucune habitude entre ces hommes sauvages et les animaux qui les environnaient : puisque l'on n'a trouvé des animaux domestiques que chez les peuples déjà civilisés, cela ne prouve-t-il pas que l'homme, dans l'état de sauvage, n'est qu'une espèce d'animal incapable de commander aux autres, et qui, n'ayant, comme eux, que ses facultés individuelles, s'en sert de même pour chercher sa subsistance et pourvoir à sa sûreté en attaquant les faibles, en évitant les forts, et sans avoir aucune idée de sa puissance réelle et de sa supériorité de nature sur tous ces êtres, qu'il ne cherche point à se subordonner ? En jetant un coup d'œil sur tous les peuples entièrement ou même à demi policés, nous trouverons partout des animaux domestiques : chez nous, le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien et le chat ; le buffle en Italie, le renne chez les Lapons ; le lama, le paco et l'alco chez les Péruviens ; le dromadaire, le chameau et d'autres espèces de bœufs, de brebis et de chèvres, chez les Orientaux ; l'éléphant même chez les peuples du Midi : tous ont été soumis au joug, réduits en servitude ou bien admis à la société ; tandis que le sauvage, cherchant à peine la société de sa femelle, craint ou dédaigne celle des animaux. Il est vrai que, de toutes les espèces que nous avons rendues domestiques dans ce continent, aucune n'existait en Amérique ; mais si les hommes sauvages dont elle était peuplée se fussent anciennement réunis et qu'ils se fussent prêté les lumières et les secours mutuels de la société, ils auraient subjugué et fait servir à leur usage la plupart des animaux de leur pays, car ils sont presque tous d'un naturel doux, docile et timide ; il y en a peu de malfaisants et presque aucun de redoutable. Ainsi, ce n'est ni par fierté de nature, ni par indocilité de caractère, que ces animaux ont conservé leur liberté, évité l'esclavage ou la domesticité, mais par la seule impuissance de l'homme, qui ne peut rien en effet que par les forces de la société ; sa propagation même, sa multiplication en dépend. Ces terres immenses du Nouveau-Monde n'étaient, pour ainsi dire, que parsemées de quelques poignées d'hommes ; et je crois qu'on pourrait dire qu'il n'y avait pas, dans toute l'Amérique, lorsqu'on en fit la découverte, autant d'hommes qu'on en compte actuellement dans la moitié de l'Europe. Cette disette dans l'espèce humaine faisait l'abondance, c'est-à-dire le grand nombre, dans chaque espèce des animaux naturels au pays ; ils avaient beaucoup moins d'ennemis et beaucoup plus d'espace ; tout favorisait donc leur multiplication, et chaque espèce était relativement très-

nombreuse en individus ; mais il n'en était pas de même du nombre absolu des espèces : elles étaient en petit nombre, et si on le compare avec celui des espèces de l'ancien continent, on trouvera qu'il ne va peut-être pas au quart, et tout au plus au tiers. Si nous comptons deux cents espèces d'animaux quadrupèdes * dans toute la terre habitable et connue, nous en trouverons plus de cent trente espèces dans l'ancien continent, et moins de soixante et dix dans le nouveau ; et si l'on en ôtait encore les espèces communes aux deux continents, c'est-à-dire celles seulement qui, par leur nature, peuvent supporter le froid, et qui ont pu communiquer par les terres du nord de ce continent dans l'autre, on ne trouvera guère que quarante espèces d'animaux propres et naturels aux terres du Nouveau-Monde. La nature vivante y est donc beaucoup moins agissante, beaucoup moins variée, et nous pouvons même dire beaucoup moins forte ; car nous verrons, par l'énumération des animaux de l'Amérique, que non-seulement les espèces en sont en petit nombre, mais qu'en général tous les animaux y sont incomparablement plus petits que ceux de l'ancien continent, et qu'il n'y en a aucun en Amérique qu'on puisse comparer à l'éléphant, au rhinocéros, à l'hippopotame, au dromadaire, à la girafe, au buffle, au lion, au tigre, etc. Le plus gros de tous les animaux de l'Amérique méridionale est le tapir ou *tapiierete* du Brésil. Cet animal, le plus grand de tous, cet éléphant du Nouveau-Monde, est de la grosseur d'un veau de six mois ou d'une très-petite mule ; car on l'a comparé à l'un et à l'autre de ces animaux, quoiqu'il ne leur ressemble en rien, n'étant ni solipède, ni pied-fourchu, mais fissipède irrégulier, ayant quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière : il a le corps à peu près de la forme de celui d'un cochon, la tête cependant beaucoup plus grosse à proportion, point de défenses ou dents canines, la lèvre supérieure fort allongée et mobile à volonté. Le lama, dont nous avons parlé, n'est pas si gros que le tapir, et ne paraît grand que par l'allongement du cou et la hauteur des jambes. Le pacos est encore de beaucoup plus petit.

Le cabiai qui est, après le tapir, le plus gros animal de l'Amérique méridionale, ne l'est cependant pas plus qu'un cochon de grandeur médiocre : il diffère autant qu'aucun des précédents de tous les animaux de l'ancien continent ; car, quoiqu'on l'ait appelé *cochon de marais* ou *cochon d'eau*, il diffère du cochon par des caractères essentiels et très-apparents : il est fissipède, ayant, comme le tapir, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière ; il a les yeux grands, le museau gros et obtus, les oreilles petites, le poil court, et point de queue. Le tajacou, qui est encore plus petit que le cabiai et qui ressemble plus au cochon, surtout par l'extérieur, en

* M. Linnæus, dans sa dernière édition, Stokholm, 1758, n'en compte que cent soixante-sept. M. Brisson, dans son Règne animal, en indique deux cent soixante ; mais il faut en retrancher peut-être plus de soixante, qui ne sont que des variétés, et non pas des espèces distinctes et différentes.

diffère beaucoup par la conformation des parties intérieures, par la figure de l'estomac, par la forme des poumons, par la grosse glande et l'ouverture qu'il a sur le dos, etc.; il est donc, comme nous l'avons dit, d'une espèce différente de celle du cochon, et ni le tacajou, ni le cabiai, ni le tapir, ne se trouvent nulle part dans l'ancien continent. Il en est de même du *tamandua-guacu* ou *ouariri*, et du *ouatiriou*, que nous avons appelés fourmiliers ou mangeurs de fourmis : ces animaux, dont les plus gros sont d'une taille au-dessus de la médiocre, paraissent être particuliers aux terres de l'Amérique méridionale ; ils sont très-singuliers, en ce qu'ils n'ont point de dents, qu'ils ont la langue cylindrique comme celle des oiseaux qu'on appelle pies, l'ouverture de la bouche très-petite, avec laquelle ils ne peuvent ni mordre ni presque saisir ; ils tirent seulement leur langue, qui est très-longue, et, la mettant à portée des fourmis, ils la retirent lorsqu'elle en est chargée, et ne peuvent se nourrir que par cette industrie.

Le paresseux, que les naturels du Brésil appellent *ai* ou *hai*, à cause du cri plaintif *ai* qu'il ne cesse de faire entendre, nous paraît être aussi un animal qui n'appartient qu'au nouveau continent. Il est encore beaucoup plus petit que les précédents, n'ayant qu'environ deux pieds de longueur; et il est très-singulier, en ce qu'il marche plus lentement qu'une tortue, qu'il n'a que trois doigts, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière, que ses jambes de devant sont beaucoup plus longues que celles de derrière, qu'il a la queue très-courte, et qu'il n'a point d'oreilles. D'ailleurs, le paresseux et le tatou sont les seuls, parmi les quadrupèdes, qui, n'ayant ni dents incisives ni dents canines, ont seulement des dents molaires cylindriques et arrondies à l'extrémité, à peu près comme celles de quelques cétacées, tels que le cachalot.

Le cariacou de la Guyane, que nous avons eu vivant, est un animal de la nature et de la grandeur de nos plus grands chevreuils; le mâle porte un bois semblable à celui de nos chevreuils, et qui tombe de même tous les ans; la femelle n'en a point : on l'appelle à Cayenne biche des bois. Il y a une autre espèce qu'ils appellent aussi petit cariacou, ou biche des marais ou des paletuviers, qui est considérablement plus petite que la première, et dans laquelle le mâle n'a point de bois : j'ai soupçonné, à cause de la ressemblance du nom, que le cariacou de Cayenne pouvait être le *cuguacu* ou *cougeuacou-apara* du Brésil ; et ayant confrontré les notices que Pison et Marcgrave nous ont données du couguacou, avec les caractères du cariacou, il nous a paru que c'était le même animal, qui cependant est assez différent de notre chevreuil pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce différente.

Le tapir, le cabiai, le tacajou, le fourmilier, le paresseux, le cariacou, le lama, le pacos, le bison, le puma, le jaguar, le couguar, le jaguarète, le chat-pard, etc., sont donc les plus grands animaux du nouveau continent ; les médiocres et les petits sont les cuandus ou gouandous, les agoutis, les coatis, les pacas, les philandres, les cochons d'Inde, les apéreas et les tatous,

que je crois tous originaires et propres au Nouveau-Monde, quoique les nomenclateurs les plus récents parlent d'une espèce de tatous des Indes orientales, et d'une autre espèce en Afrique. Comme c'est seulement sur le témoignage de l'auteur de la description du cabinet de Séba, que l'on a fait mention de ces tatous africains et orientaux, cela ne fait point une autorité suffisante pour que nous puissions y ajouter foi; car on sait en général combien il arrive de ces petites erreurs, de ces quiproquo de noms et de pays lorsqu'on forme une collection d'histoire naturelle : on achète un animal sous le nom de chauve-souris de Ternate ou d'Amérique, et un autre sous celui de tatou des Indes orientales; on les annonce ensuite sous ces noms dans un ouvrage où l'on fait la description de ce cabinet, et de là ces noms passent dans les listes de nos nomenclateurs, tandis qu'en examinant de plus près, on trouve que ces chauves-souris de Ternate ou d'Amérique sont des chauves-souris de France, et que ces tatous des Indes ou d'Afrique pourraient bien être aussi des tatous d'Amérique.

Jusqu'ici nous n'avons pas parlé des singes, parce que leur histoire demande une discussion particulière. Comme le mot *singe* est un nom générique, que l'on applique à un grand nombre d'espèces différentes les unes des autres, il n'est pas étonnant que l'on ait dit qu'il se trouvait des singes en grande quantité dans les pays méridionaux de l'un et de l'autre continent; mais il s'agit de savoir si les animaux que l'on appelle *singes* en Asie et en Afrique sont les mêmes que les animaux auxquels on a donné ce même nom en Amérique; il s'agit même de voir et d'examiner si, de plus de trente espèces de singes que nous avons eus vivants, une seule de ces espèces se trouve également dans les deux continents.

Le satyre ou l'homme des bois, qui par sa conformation paraît moins différer de l'homme que du singe, ne se trouve qu'en Afrique ou dans l'Asie méridionale, et n'existe point en Amérique.

Le gibbon *, dont les jambes de devant ou les bras sont aussi longs que tout le corps, y compris même les jambes de derrière, se trouve aux grandes Indes et point en Amérique. Ces deux espèces de singes, que nous avons eus vivants, n'ont point de queue.

Le singe proprement dit, dont le poil est d'une couleur verdâtre mêlée d'un peu de jaune, et qui n'a point de queue, se trouve en Afrique et dans quelques autres endroits de l'ancien continent, mais point dans le nouveau. Il en est de même des singes cynocéphales, dont on connaît deux ou trois espèces : leur museau est moins court que celui des précédents; mais comme eux ils sont sans queue, ou du moins ils l'ont si courte qu'on a peine à la voir. Tous ces singes qui n'ont point de queue, ceux surtout dont le museau est court, et dont la face approche beaucoup de celle de l'homme, sont les vrais singes; et les cinq ou six espèces dont nous venons de parler sont

* Ce singe, que nous avons vu vivant, et que M. Dupleix avait amené de Pondichéry, n'est indiqué dans aucune nomenclature.

toutes naturelles et particulières aux climats chauds de l'ancien continent, et ne se trouvent nulle part dans le nouveau. On peut donc déjà dire qu'il n'y a point de vrai singe en Amérique.

Le babouin, qui est un animal plus gros qu'un dogue, et dont le corps est raccourci, ramassé à peu près comme celui de l'hyène, est fort différent des singes dont nous venons de parler; il a la queue très-courte et toujours droite, le museau allongé et large à l'extrémité, les fesses nues et couleur de sang, les jambes fort courtes, les ongles forts et pointus. Cet animal, qui est très-fort et très-méchant, ne se trouve que dans les déserts des parties méridionales de l'ancien continent, et point du tout dans ceux de l'Amérique.

Toutes les espèces de singes qui n'ont point de queue, ou qui n'ont qu'une queue très-courte, ne se trouvent donc que dans l'ancien continent; et parmi les espèces qui ont de longues queues, presque tous les grands se trouvent en Afrique; il y en a peu qui soient même d'une taille médiocre en Amérique : mais les animaux qu'on a désignés par le nom générique de *petits singes à longue queue* y sont en grand nombre. Ces espèces de petits singes à longue queue sont les sapajous, les sagouins, les tamarins, etc. Nous verrons, dans l'histoire particulière que nous ferons de ces animaux, que tous ces singes d'Amérique sont différents des singes de l'Afrique et de l'Asie.

Les makis, dont nous connaissons trois ou quatre espèces ou variétés, et qui approchent assez des singes à longue queue, qui comme eux ont des mains, mais dont le museau est beaucoup plus allongé et plus pointu, sont encore des animaux particuliers à l'ancien continent, et qui ne se sont pas trouvés dans le nouveau. Ainsi, tous les animaux de l'Afrique ou de l'Asie méridionale qu'on a désignés par le nom de *singes* ne se trouvent pas plus en Amérique que les éléphants, les rhinocéros ou les tigres. Plus on fera de recherches et de comparaisons exactes à ce sujet, plus on sera convaincu que les animaux des parties méridionales de chacun des continents n'existaient point dans l'autre, et que le petit nombre de ceux qu'on y trouve aujourd'hui ont été transportés par les hommes, comme la brebis de Guinée qui a été portée au Brésil; le cochon d'Inde, qui au contraire a été transporté du Brésil en Guinée, et peut-être encore quelques autres espèces de petits animaux, desquels le voisinage et le commerce de ces deux parties du monde ont favorisé le transport. Il y a environ cinq cents lieues de mer entre les côtes du Brésil et celles de la Guinée; il y en a plus de deux mille des côtes du Pérou à celles des Indes orientales : tous ces animaux qui par leur nature ne peuvent supporter le climat du Nord, ceux mêmes qui, pouvant le supporter, ne peuvent produire dans ce même climat, sont donc confinés de deux ou trois côtés par des mers qu'ils ne peuvent traverser, et d'autre côté par des terres trop froides qu'ils ne peuvent habiter sans périr : ainsi l'on doit cesser d'être étonné de ce fait général, qui d'abord parait très-singulier, et que personne avant nous n'avait même soupçonné, savoir,

qu'aucun des animaux de la zone torride dans l'un des continents ne s'est trouvé dans l'autre.

ANIMAUX

COMMUNS AUX DEUX CONTINENTS.

Nous avons vu, par l'énumération précédente, que, non-seulement les animaux des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie manquent à l'Amérique, mais même que la plupart de ceux des climats tempérés de l'Europe y manquent également. Il n'en est pas ainsi des animaux qui peuvent aisément supporter le froid et se multiplier dans les climats du Nord; on en trouve plusieurs dans l'Amérique septentrionale, et quoique ce ne soit jamais sans quelque différence assez marquée, on ne peut cependant se refuser à les regarder comme les mêmes, et à croire qu'ils ont autrefois passé de l'un à l'autre continent par des terres du Nord, peut-être encore actuellement inconnues, ou plutôt anciennement submergées; et cette preuve, tirée de l'histoire naturelle, démontre mieux la contiguité presque continue des deux continents vers le Nord, que toutes les conjectures de la géographie spéculative.

Les ours des Illinois, de la Louisiane, etc., paraissent être les mêmes que nos ours; ceux-là sont seulement plus petits et plus noirs.

Le cerf du Canada, quoique plus petit que notre cerf, n'en diffère au reste que par la plus grande hauteur du bois, le plus grand nombre d'andouillers et par la queue qu'il a plus longue.

Il en est de même du chevreuil qui se trouve au midi du Canada et dans la Louisiane, qui est aussi plus petit, et qui a la queue plus longue que le chevreuil d'Europe; et encore de l'orignal, qui est le même animal que l'élan, mais qui n'est pas si grand.

Le renne de Laponie, le daim de Groënland et le karibou de Canada me paraissent ne faire qu'un seul et même animal. Le daim ou cerf de Groënland, décrit et dessiné par Édouard, ressemble trop au renne pour qu'on puisse le regarder comme faisant une espèce différente; et à l'égard du karibou, dont on ne trouve nulle part de description exacte, nous avons cependant jugé par toutes les indications que nous avons pu recueillir, que c'était le même animal que le renne. M. Brison a cru devoir en faire une espèce différente, et il rapporte le karibou au *cervus burgundicus* de Jonston; mais

ce *cervus burgundicus* est un animal inconnu, et qui, sûrement, n'existe ni en Bourgogne, ni en Europe : c'est simplement un nom que l'on aura donné à quelque tête de cerf ou de daim dont le bois était bizarre; ou bien il se pourrait que la tête de karibou qu'a vue M. Brisson, et dont le bois n'était composé, de chaque côté, que d'un seul merrain droit, long de dix pouces, avec un andouiller près de la base, tourné en avant, soit en effet une tête de renne femelle, ou bien une jeune tête d'une première ou d'une seconde année : car on sait que dans le renne la femelle porte un bois comme le mâle, mais beaucoup plus petit, et que, dans tous deux, la direction des premiers andouillers est en avant; et enfin, que, dans cet animal, l'étendue et les ramifications du bois, comme dans toutes les autres qui en portent, suivent exactement la progression des années.

Les lièvres, les écureuils, les hérissons, les rats musqués, les loutres, les marmottes, les rats, les musaraignes, les chauves-souris, les taupes, sont aussi des espèces qu'on pourrait regarder comme communes aux deux continents, quoique, dans tous ces genres, il n'y ait aucune espèce qui soit parfaitement semblable en Amérique à celles de l'Europe; et l'on sent qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de prononcer si ce sont réellement des espèces différentes, ou seulement des variétés de la même espèce, qui ne sont devenues constantes que par l'influence du climat.

Les castors de l'Europe paraissent être les mêmes que ceux du Canada : ces animaux préfèrent les pays froids, mais ils peuvent aussi subsister et se multiplier dans les pays tempérés. Il y en a encore quelques-uns en France dans les iles du Rhône; il y en avait autrefois en bien plus grand nombre, et il paraît qu'ils aiment encore moins les pays trop peuplés que les pays trop chauds. Ils n'établissent leur société que dans des déserts éloignés de toute habitation; et dans le Canada même qu'on doit encore regarder comme un vaste désert, ils se sont retirés fort loin des habitations de toute la colonie.

Les loups et les renards sont aussi des animaux communs aux deux continents : on les trouve dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale, mais avec des variétés; il y a surtout des renards et des loups noirs, et tous y sont en général plus petits qu'en Europe, comme le sont aussi tous les autres animaux, tant ceux qui sont naturels au pays, que ceux qui y ont été transportés.

Quoique la belette et l'hermine fréquentent les pays froids en Europe, elles sont au moins très-rares en Amérique. Il n'en est pas absolument de même des martes, des fouines et des putois.

La marte du nord de l'Amérique paraît être la même que celle de notre Nord : le vison du Canada ressemble beaucoup à la fouine, et le putois rayé de l'Amérique septentrionale n'est peut-être qu'une variété de l'espèce du putois de l'Europe.

Le lynx ou loup-cervier, qu'on trouve en Amérique comme en Europe, nous a paru le même animal : il habite les pays froids de préférence, mais

il ne laisse pas de vivre et de multiplier sous les climats tempérés, et il se tient ordinairement dans les forêts et sur les montagnes.

Le phoca ou veau marin paraît confiné dans les pays du Nord, et se trouve également sur les côtes de l'Europe et de l'Amérique septentrionale.

Voilà tous les animaux, à très-peu près, qu'on peut regarder comme communs aux deux continents de l'ancien et du nouveau monde; et dans ce nombre, qui, comme l'on voit, n'est pas considérable, on doit en retrancher peut-être encore plus d'un tiers, dont les espèces, quoique assez semblables en apparence, peuvent cependant être réellement différentes. Mais, en admettant même dans tous ces animaux l'identité d'espèce avec ceux d'Europe, on voit que le nombre de ces espèces communes aux deux continents est assez petit, en comparaison de celui des espèces qui sont propres et particulières à chacun des deux : on voit de plus qu'il n'y a, de tous ces animaux, que ceux qui habitent ou fréquentent les terres du Nord, qui soient communs aux deux mondes, et qu'aucuns de ceux qui ne peuvent se multiplier que dans les pays chauds ou tempérés ne se trouvent à la fois dans tous les deux.

Il ne paraît donc plus douteux que les deux continents ne soient ou n'aient été contigus vers le Nord, et que les animaux qui leur sont communs n'aient passé de l'un à l'autre par des terres qui nous sont inconnues. On serait fondé à croire, surtout d'après les nouvelles découvertes des Russes au nord de Kamtschatka, que c'est avec l'Asie que l'Amérique communique par des terres contiguës : et il semble, au contraire, que le nord de l'Europe en soit et en ait toujours été séparé par des mers assez considérables pour qu'aucun animal quadrupède n'ait pu les franchir : cependant les animaux du nord de l'Amérique ne sont pas précisément ceux du nord de l'Asie; ce sont plutôt ceux du nord de l'Europe. Il en est de même des animaux des contrées tempérées. L'argali, la zibeline, la taupe dorée de Sibérie, le musc de la Chine, ne se trouvent point à la baie d'Hudson, ni dans aucune autre partie du nord-ouest du nouveau continent; on trouve au contraire, dans les terres du nord-est de l'Amérique, non-seulement les animaux communs à celles du Nord en Europe et en Asie, mais aussi ceux qui semblent être particuliers à l'Europe seule, comme l'élan, le renne, etc.; néanmoins, il faut avouer que les parties orientales du nord de l'Asie sont encore si peu connues, qu'on ne peut pas assurer si les animaux du nord de l'Europe s'y trouvent ou ne s'y trouvent pas.

Nous avons remarqué, comme une chose très-singulière, que, dans le nouveau continent, les animaux des provinces méridionales sont tous très-petits, en comparaison des animaux des pays chauds de l'ancien continent. Il n'y a, en effet, nulle comparaison pour la grandeur de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe, du chameau, du lion, du tigre, etc., tous animaux naturels et propres à l'ancien continent; et du tapir, du cabiai, du fourmilier, du lama, du puma, du jaguar, etc., qui sont les plus grands animaux du Nouveau-Monde : les premiers sont quatre, six, huit et dix fois

plus gros que les derniers. Une autre observation, qui vient encore à l'appui de ce fait général, c'est que tous les animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique, comme les chevaux, les ânes, les bœufs, les brebis, les chèvres, les cochons, les chiens, etc., tous ces animaux, dis-je, y sont devenus plus petits; et que ceux qui n'y ont pas été transportés et qui y sont allés d'eux-mêmes, ceux, en un mot, qui sont communs aux deux mondes, tels que les loups, les renards, les cerfs, les chevreuils, les élans, sont aussi considérablement plus petits en Amérique qu'en Europe, et cela sans aucune exception.

Il y a donc, dans la combinaison des éléments et des autres causes physiques, quelque chose de contraire à l'agrandissement de la nature vivante dans ce nouveau monde : il y a des obstacles au développement et peut-être à la formation des grands germes; ceux mêmes qui, par les douces influences d'un autre climat, ont reçu leur forme plénière et leur extension tout entière, se resserrent, se rapetissent sous ce ciel avare et dans cette terre vide, où l'homme en petit nombre était épars, errant; où, loin d'user en maître de ce territoire comme de son domaine, il n'avait nul empire; où, ne s'étant jamais soumis ni les animaux ni les éléments, n'ayant ni dompté les mers, ni dirigé les fleuves, ni travaillé la terre, il n'était en lui même qu'un animal du premier rang, et n'existait pour la nature que comme un être sans conséquence, une espèce d'automate impuissant, incapable de la réformer ou de la seconder : elle l'avait traité moins en mère qu'en marâtre en lui refusant le sentiment d'amour et le désir vif de se multiplier. Car, quoique le sauvage du Nouveau-Monde soit à peu près de même stature que l'homme de notre monde, cela ne suffit pas pour qu'il puisse faire une exception au fait général du rapetissement de la nature vivante dans tout ce continent. Le sauvage est faible et petit par les organes de la génération; il n'a ni poil, ni barbe, et nulle ardeur pour sa femelle : quoique plus léger que l'Européen, parce qu'il a plus d'habitude à courir, il est cependant beaucoup moins fort de corps; il est aussi bien moins sensible, et cependant plus craintif et plus lâche; il n'a nulle vivacité, nulle activité dans l'âme; celle du corps est moins un exercice, un mouvement volontaire, qu'une nécessité d'action causée par le besoin : ôtez-lui la faim et la soif, vous détruirez en même temps le principe actif de tous ses mouvements; il demeurera stupidement en repos sur ses jambes ou couché pendant des jours entiers. Il ne faut pas aller chercher plus loin la cause de la vie dispersée des sauvages et de leur éloignement pour la société : la plus précieuse étincelle du feu de la nature leur a été refusée; ils manquent d'ardeur pour leur femelle, et, par conséquent, d'amour pour leurs semblables : ne connaissant pas l'attachement le plus vif, le plus tendre de tous, leurs autres sentiments de ce genre sont froids et languissants; ils aiment faiblement leurs pères et leurs enfants. La société la plus intime de toutes, celle de la même famille, n'a donc chez eux que de faibles liens; la société d'une famille à l'autre n'en a point du tout : dès lors, nulle réunion, nulle république, nul état social. Le physique

de l'amour fait chez eux le moral des mœurs; leur cœur est glacé, leur société froide et leur empire dur. Ils ne regardent leurs femmes que comme des servantes de peine ou des bêtes de somme, qu'ils chargent, sans ménagement, du fardeau de leur chasse, et qu'ils forcent sans pitié, sans reconnaissance, à des ouvrages qui, souvent, sont au-dessus de leurs forces : ils n'ont que peu d'enfants; ils en ont peu de soin : tout se ressent de leur premier défaut; ils sont indifférents, parce qu'ils sont peu puissants; et cette indifférence pour le sexe est la tache originelle qui flétrit la nature, qui l'empêche de s'épanouir, et qui, détruisant les germes de la vie, coupe en même temps la racine de la société.

L'homme ne fait donc point d'exception ici. La nature, en lui refusant les puissances de l'amour, l'a plus maltraité et plus rapetissé qu'aucun des animaux. Mais avant d'exposer les causes de cet effet général, nous ne devons pas dissimuler que si la nature a rapetissé dans le Nouveau-Monde tous les animaux quadrupèdes, elle paraît avoir maintenu les reptiles et agrandi les insectes : car, quoique au Sénégal il y ait encore de plus gros lézards et de plus longs serpents que dans l'Amérique méridionale, il n'y a pas à beaucoup près la même différence entre ces animaux qu'entre les quadrupèdes; le plus gros serpent du Sénégal n'est pas double de la grande couleuvre de Cayenne; au lieu qu'un éléphant est peut-être dix fois plus gros que le tapir qui, comme nous l'avons dit, est le plus grand quadrupède de l'Amérique méridionale. Mais, à l'égard des insectes, on peut dire qu'ils ne sont nulle part aussi grands que dans le Nouveau-Monde. Les plus grosses araignées, les plus grands scarabées, les chenilles les plus longues, les papillons les plus étendus se trouvent au Brésil, à Cayenne et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale; ils l'emportent sur presque tous les insectes de l'ancien monde, non-seulement par la grandeur du corps et des ailes, mais aussi par la vivacité des couleurs, le mélange des nuances, la variété des formes, le nombre des espèces et la multiplication prodigieuse des individus dans chacune. Les crapauds, les grenouilles et les autres bêtes de ce genre sont aussi très-grosses en Amérique. Nous ne dirons rien des oiseaux ni des poissons, parce que, pouvant passer d'un monde à l'autre, il serait presque impossible de distinguer ceux qui appartiennent en propre à l'un ou à l'autre; au lieu que les insectes et les reptiles sont à peu près, comme les quadrupèdes, confinés chacun dans son continent.

Voyons donc pourquoi il se trouve de si grands reptiles, de si gros insectes, de si petits quadrupèdes et des hommes si froids dans ce nouveau monde. Cela tient à la qualité de la terre, à la condition du ciel, au degré de chaleur, à celui d'humidité, à la situation, à l'élévation des montagnes, à la quantité des eaux courantes ou stagnantes, à l'étendue des forêts, et surtout à l'état brut dans lequel on y voit la nature. La chaleur est, en général, beaucoup moindre dans cette partie du monde, et l'humidité beaucoup plus grande. Si l'on compare le froid et le chaud dans tous les degrés de latitude, on trouvera qu'à Québec, c'est-à-dire sous celle de Paris, l'eau des fleuves

gèle tous les ans de quelques pieds d'épaisseur; qu'une masse encore plus épaisse de neige y couvre la terre pendant plusieurs mois; que l'air y est si froid, que tous les oiseaux fuient et disparaissent pour tout l'hiver, etc. Cette différence de température sous la même latitude dans la zone tempérée, quoique très-grande, l'est peut-être encore moins que celle de la chaleur sous la zone torride. On brûle au Sénégal, et sous la même ligne on jouit d'une douce température au Pérou : il en est de même sous toutes les autres latitudes qu'on voudra comparer. Le continent de l'Amérique est situé et formé de façon que tout concourt à diminuer l'action de la chaleur : on y trouve les plus hautes montagnes, et, par la même raison, les plus grands fleuves du monde. Ces hautes montagnes forment une chaîne qui semble borner vers l'ouest le continent dans toute sa longueur : les plaines et les basses terres sont toutes situées en deçà des montagnes, et s'étendent depuis leur pied jusqu'à la mer, qui, de notre côté, sépare les continents. Ainsi le vent d'est, qui, comme l'on sait, est le vent constant et général entre les tropiques, n'arrive en Amérique qu'après avoir traversé une très-vaste étendue d'eau, sur laquelle il se rafraîchit; et c'est par cette raison qu'il fait beaucoup moins chaud au Brésil, à Cayenne, etc., qu'au Sénégal, en Guinée, etc., où ce même vent d'est arrive chargé de la chaleur de toutes les terres et des sables brûlants qu'il parcourt en traversant et l'Afrique et l'Asie. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit au sujet de la différente couleur des hommes, et, en particulier, de celle des Nègres; il paraît démontré que la teinte plus ou moins forte du tanné, du brun et du noir, dépend entièrement de la situation du climat; que les Nègres de Nigritie et ceux de la côte occidentale de l'Afrique sont les plus noirs de tous, parce que ces contrées sont situées de manière que la chaleur y est constamment plus grande que dans aucun autre endroit du globe, le vent d'est, avant d'y arriver, ayant à traverser des trajets de terre immenses; qu'au contraire, les Indiens méridionaux ne sont que tannés, et les Brésiliens bruns, quoique sous la même latitude que les Nègres, parce que la chaleur de leur climat est moindre et moins constante, le vent d'est n'y arrivant qu'après s'être rafraîchi sur les eaux et chargé de vapeurs humides. Les nuages qui interceptent la lumière et la chaleur du soleil, les pluies qui rafraîchissent l'air et la surface de la terre, sont périodiques et durent plusieurs mois à Cayenne et dans les autres contrées de l'Amérique méridionale. Cette première cause rend donc toutes les côtes orientales de l'Amérique beaucoup plus tempérées que l'Afrique et l'Asie; et lorsque, après être arrivé frais sur ces côtes, le vent d'est commence à reprendre un degré plus vif de chaleur en traversant les plaines de l'Amérique, il est tout à coup arrêté, refroidi par cette chaîne de montagnes énormes dont est composée toute la partie occidentale du nouveau continent; en sorte qu'il fait encore moins chaud sous la ligne au Pérou qu'au Brésil et à Cayenne, etc., à cause de l'élévation prodigieuse des terres : aussi, les naturels du Pérou, du Chili, etc., ne sont que d'un brun rouge et tanné, moins foncé que celui des Brésiliens.

Supprimons pour un instant la chaîne des Cordilières, ou plutôt rabaissons ces montagnes au niveau des plaines adjacentes, la chaleur eût été excessive vers ces terres occidentales, et l'on eût trouvé des hommes noirs au Pérou et au Chili, tels qu'on les trouve sur les côtes occidentales de l'Afrique.

Ainsi, par la seule disposition des terres de ce nouveau continent, la chaleur y serait déjà beaucoup moindre que dans l'ancien, et en même temps nous allons voir que l'humidité y est beaucoup plus grande. Les montagnes étant les plus hautes de la terre, et se trouvant opposées de face à la direction du vent d'est, arrêtent, condensent toutes les vapeurs de l'air, et produisent par conséquent une quantité infinie de sources vives, qui, par leur réunion, forment bientôt des fleuves les plus grands de la terre. Il y a donc beaucoup plus d'eaux courantes dans le nouveau continent que dans l'ancien, proportionnellement à l'espace : et cette quantité d'eau se trouve encore prodigieusement augmentée par le défaut d'écoulement ; les hommes n'ayant ni borné les torrents, ni dirigé les fleuves, ni séché les marais, les eaux stagnantes couvrent des terres immenses, augmentent encore l'humidité de l'air et en diminuent la chaleur. D'ailleurs, la terre étant partout en friche et couverte dans toute son étendue d'herbes grossières, épaisses et touffues, elle ne s'échauffe, ne se sèche jamais ; la transpiration de tant de végétaux, pressés les uns contre les autres, ne produit que des exhalaisons humides et malsaines ; la nature, cachée sous ses vieux vêtements, ne montra jamais de parure nouvelle dans ces tristes contrées ; n'étant ni caressée ni cultivée par l'homme, jamais elle n'avait ouvert son sein bienfaisant ; jamais la terre n'avait vu sa surface dorée de ces riches épis qui font notre opulence et sa fécondité. Dans cet état d'abandon, tout languit, tout se corrompt, tout s'étouffe : l'air et la terre, surchargés de vapeurs humides et nuisibles, ne peuvent s'épurer ni profiter des influences de l'astre de la vie : le soleil darde inutilement ses rayons les plus vifs sur cette masse froide ; elle est hors d'état de répondre à son ardeur ; elle ne produira que des êtres humides, des plantes, des reptiles, des insectes, et ne pourra nourrir que des hommes froids et des animaux faibles.

C'est donc principalement parce qu'il y avait peu d'hommes en Amérique, et parce que la plupart de ces hommes, menant la vie des animaux, laissaient la nature brute et négligeaient la terre, qu'elle est demeurée froide, impuissante à produire les principes actifs, à développer les germes des plus grands quadrupèdes, auxquels il faut, pour croître et se multiplier, toute la chaleur, toute l'activité que le soleil peut donner à la terre amoureuse ; et c'est par la raison contraire que les insectes, les reptiles et toutes les espèces d'animaux qui se traînent dans la fange, dont le sang est de l'eau, et qui pullulent par la pourriture, sont plus nombreuses et plus grandes dans toutes les terres basses, humides et marécageuses de ce nouveau continent.

Lorsqu'on réfléchit sur ces différences si marquées qui se trouvent entre l'ancien et le nouveau monde, on serait tenté de croire que celui-ci est en effet bien plus nouveau, et qu'il a demeuré plus longtemps que le reste

du globe sous les eaux de la mer; car, à l'exception des énormes montagnes qui le bornent vers l'ouest, et qui paraissent être des monuments de la plus haute antiquité du globe, toutes les parties basses de ce continent semblent être des terrains nouvellement élevés et formés par le dépôt des fleuves et le limon des eaux. On y trouve en effet, en plusieurs endroits, sous la première couche de la terre végétale, les coquilles et les madrépores de la mer, formant déjà des bancs, des masses de pierre à chaux, mais d'ordinaire moins dures et moins compactes que nos pierres de taille qui sont de même nature. Si ce continent est réellement aussi ancien que l'autre, pourquoi y a-t-on trouvé si peu d'hommes ? pourquoi y étaient-ils presque tous sauvages et dispersés ? pourquoi ceux qui s'étaient réunis en société, les Mexicains et les Péruviens, ne comptaient-ils que deux ou trois cents ans depuis le premier homme qui les avait rassemblés ? pourquoi ignoraient-ils encore l'art de transmettre à la postérité les faits par des signes durables, puisqu'ils avaient déjà trouvé celui de se communiquer de loin leurs idées et de s'écrire en nouant des cordons ? pourquoi ne s'étaient-ils pas soumis les animaux, et ne se servaient-ils que du lama et du pacos, qui n'étaient pas, comme nos animaux domestiques, résidants, fidèles et dociles ? Leurs arts étaient naissants comme leur société, leurs talents imparfaits, leurs idées non développées, leurs organes rudes et leur langue barbare : qu'on jette les yeux sur la liste des animaux ; leurs noms sont presque tous si difficiles à prononcer, qu'il est étonnant que les Européens aient pris la peine de les écrire.

Tout semble donc indiquer que les Américains étaient des hommes nouveaux, ou, pour mieux dire, des hommes si anciennement dépaysés, qu'ils avaient perdu toute notion, toute idée de ce monde dont ils étaient issus. Tout semble s'accorder aussi pour prouver que la plus grande partie des continents de l'Amérique était une terre nouvelle, encore hors de la main de l'homme, et dans laquelle la nature n'avait pas eu le temps d'établir tous ses plans, ni celui de se développer dans toute son étendue; que les hommes y sont froids et les animaux petits, parce que l'ardeur des uns et la grandeur des autres dépendent de la salubrité et de la chaleur de l'air ; et que, dans quelques siècles, lorsqu'on aura défriché les terres, abattu les forêts, dirigé les fleuves, et contenu les eaux, cette même terre deviendra la plus féconde, la plus saine, la plus riche de toutes, comme elle paraît déjà l'être dans toutes les parties que l'homme a travaillées. Cependant nous ne voulons pas en conclure qu'il y naîtra pour lors des animaux plus grands : jamais le tapir et le cabiai n'atteindront à la taille de l'éléphant ou de l'hippopotame ; mais au moins les animaux qu'on y transportera ne diminueront pas de grandeur, comme ils l'ont fait dans les premiers temps : peu à peu l'homme remplira le vide de ces terres immenses, qui n'étaient qu'un désert lorsqu'on les découvrit.

Les premiers historiens qui ont écrit les conquêtes des Espagnols, ont, pour augmenter la gloire de leurs armes, prodigieusement exagéré le

nombre de leurs ennemis. Ces historiens pourraient-ils persuader à un homme sensé qu'il y avait des millions d'hommes à Saint-Domingue et à Cuba, lorsqu'ils disent en même temps qu'il n'y avait parmi tous ces hommes ni monarchie, ni république, ni presque aucune société, et quand on sait d'ailleurs que, dans ces deux grandes îles voisines l'une de l'autre, et en même temps peu éloignées de la terre ferme du continent, il n'y avait en tout que cinq espèces d'animaux quadrupèdes, dont la plus grande était à peu près de la grosseur d'un écureuil ou d'un lapin? Rien ne prouve mieux que ce fait combien la nature était vide et déserte dans cette terre nouvelle. « On ne trouva, dit de Laet, dans l'île de Saint-Domingue que fort peu « d'espèces d'animaux à quatre pieds, comme le *hutias*, qui est un petit ani- « mal peu différent de nos lapins, mais un peu plus petit, avec les oreilles « plus courtes et la queue comme une taupe... le *chemi*, qui est presque de « la même forme, mais un peu plus grand que le *hutias*... le *mohui*, un peu « plus petit que le *hutias*... le *cori*, pareil en grandeur au lapin, ayant la « gueule comme une taupe, sans queue, les jambes courtes; il y en a de « blancs et de noirs, et plus souvent mêlés des deux : c'est un animal do- « mestique et grandement privé... De plus une petite espèce de *chiens*, qui « étaient absolument muets. » Aujourd'hui il y a fort peu de tous ces animaux, parce que les chiens d'Europe les ont détruits. « Il n'y avait, dit « Acosta, aux îles de Saint-Domingue et de Cuba, non plus qu'aux Antilles, « presque aucuns animaux du nouveau continent de l'Amérique, et pas un « seul des animaux semblables à ceux d'Europe. » « Tout ce qu'il y a aux « Antilles, dit le père du Tertre, de moutons, de chèvres, de chevaux, de « bœufs, d'ânes, tant dans la Guadeloupe que dans les autres îles habitées « par les Français, a été apporté par eux ; les Espagnols n'y en mirent au- « cun, comme ils ont fait dans les autres îles, d'autant que les Antilles étant « dans ce temps toutes couvertes de bois, le bétail n'y aurait pu subsister « sans herbages. » M. Fabri, que j'ai déjà eu occasion de citer dans cet ouvrage, qui avait erré pendant quinze mois dans les terres de l'ouest de l'Amérique, au delà du fleuve Mississipi, m'a assuré qu'il avait fait souvent trois et quatre cents lieues sans rencontrer un seul homme. Nos officiers qui ont été de Québec à la belle rivière d'Ohio, et de cette rivière à la Louisiane, conviennent tous qu'on pourrait souvent faire cent et deux cents lieues dans la profondeur des terres sans rencontrer une seule famille de sauvages. Tous ces témoignages indiquent assez jusqu'à quel point la nature est déserte dans les contrées mêmes de ce nouveau continent, où la température est la plus agréable; mais ce qu'ils nous apprennent de plus particulier et de plus utile pour notre objet, c'est à nous défier du témoignage postérieur des descripteurs de cabinet ou des nomenclateurs, qui peuplent ce nouveau monde d'animaux, lesquels ne se trouvent que dans l'ancien, et qui en désignent d'autres comme originaires de certaines contrées, où cependant jamais ils n'ont existé. Par exemple, il est clair et certain qu'il n'y avait originairement dans l'île Saint-Domingue aucun animal quadrupède

plus fort qu'un lapin ; il est encore certain que, quand il y en aurait eu, les chiens européens, devenus sauvages et méchants comme des loups, les auraient détruits : cependant on a appelé *chat tigre* ou *chat-tigré* de Saint-Domingue le *marac* ou *maracaia* du Brésil, qui ne se trouve que dans la terre ferme du continent. On a dit que le lézard écailleux, ou diable de Java, se trouvait en Amérique, et que les Brésiliens l'appelaient *tatoe*, tandis qu'il ne se trouve qu'aux Indes orientales. On a prétendu que la civette, qui est un animal des parties méridionales de l'ancien continent, se trouvait aussi dans le nouveau, et surtout à la Nouvelle-Espagne, sans faire attention que les civettes étant des animaux utiles, et qu'on élève en plusieurs endroits de l'Afrique, du Levant et des Indes, comme des animaux domestiques, pour en recueillir le parfum dont il se fait un grand commerce, les Espagnols n'auraient pas manqué d'en tirer le même avantage et de faire le même commerce, si la civette se fût en effet trouvée dans la Nouvelle-Espagne.

De la même manière que les nomenclateurs ont quelquefois peuplé mal à propos le Nouveau-Monde d'animaux qui ne se trouvent que dans l'ancien continent, ils ont aussi transporté dans celui-ci ceux de l'autre : ils ont mis des philandres aux Indes orientales, d'autres à Amboine, des paresseux à Ceylan ; et cependant les philandres et les paresseux sont des animaux d'Amérique si remarquables, l'un par l'espèce de sac qu'il a sous le ventre et dans lequel il porte ses petits, l'autre par l'excessive lenteur de sa démarche et de tous ses mouvements, qu'il ne serait pas possible, s'ils eussent existé aux Indes orientales, que les voyageurs n'en eussent fait mention. Séba s'appuie du témoignage de *François Valentin*, au sujet du philandre des Indes orientales ; mais cette autorité devient, pour ainsi dire, nulle, puisque ce François Valentin connaissait si peu les animaux et les poissons d'Amboine, ou que ses descriptions sont si mauvaises, qu'Artédi lui en fait le reproche, et déclare qu'il n'est pas possible de les reconnaître aux notices qu'il en donne.

Au reste, nous ne prétendons pas assurer affirmativement et généralement que de tous les animaux qui habitent les climats les plus chauds de l'un ou de l'autre continent, aucun ne se trouve dans tous les deux à la fois ; il faudrait, pour en être physiquement certain, les avoir tous vus : nous prétendons seulement en être moralement sûr, puisque cela est évident pour tous les grands animaux, lesquels seuls ont été remarqués et bien désignés par les voyageurs ; que cela est encore assez clair pour la plupart des petits, et qu'il en reste peu sur lesquels nous ne puissions prononcer. D'ailleurs, quand il se trouverait à cet égard quelques exceptions évidentes (ce que j'ai bien de la peine à imaginer), elles ne porteraient jamais que sur un très-petit nombre d'animaux, et ne détruiraient pas la loi générale que je viens d'établir, et qui me paraît être la seule boussole qui puisse nous guider dans la connaissance des animaux. Cette loi, qui se réduit à les juger autant par le climat et par le naturel, que par la figure et la conformation, se trouvera très-rarement en défaut, et nous fera prévenir ou reconnaître beaucoup

d'erreurs. Supposons, par exemple, qu'il soit question d'un animal d'Arabie, tel que l'hyène : nous pourrons assurer, sans crainte de nous tromper, qu'il ne se trouve point en Laponie, et nous ne dirons pas, comme quelques-uns de nos naturalistes, que l'hyène et le glouton sont le même animal. Nous ne dirons pas, avec Kolbe, que le renard croisé, qui habite les parties les plus boréales de l'ancien et du nouveau continent, se trouve en même temps au cap de Bonne-Espérance, et nous trouverons que l'animal dont il parle n'est point un renard, mais un chacal. Nous reconnaîtrons que l'animal du cap de Bonne-Espérance, que le même auteur désigne sous le nom de *cochon de terre*, et qui vit de fourmis, ne doit pas être confondu avec les fourmiliers d'Amérique, et qu'en effet cet animal du Cap est vraisemblablement le lézard écailleux, qui n'a de commun avec les fourmiliers que de manger des fourmis. De même, s'il eût fait attention que l'élan est un animal du Nord, il n'eût pas appelé de ce nom un animal d'Afrique, qui n'est qu'une gazelle. Le phoca, qui n'habite que les rivages des mers septentrionales, ne doit pas se trouver au cap de Bonne-Espérance. La genette, qui est un animal de l'Espagne, de l'Asie mineure, etc., et qui ne se trouve que dans l'ancien continent, ne doit pas être indiquée par le nom de *coati*, qui est américain, comme on le trouve dans M. Klein. L'*ysquiepatl* du Mexique, animal qui répand une odeur empestée, et que par cette raison nous appellerons *mouffette*, ne doit pas être pris pour un petit renard ou pour un blaireau. Le coati-mondi d'Amérique ne doit pas être confondu, comme l'a fait Aldrovande, avec le blaireau-cochon, dont on n'a jamais parlé que comme d'un animal d'Europe. Mais je n'ai pas entrepris d'indiquer ici toutes les erreurs de la nomenclature des quadrupèdes ; je veux seulement prouver qu'il y en aurait moins si l'on eût fait quelque attention à la différence des climats; si l'on eût assez étudié l'histoire des animaux, pour reconnaître, comme nous l'avons fait les premiers, que ceux des parties méridionales de chaque continent ne se trouvent pas dans tous les deux à la fois; et enfin, si l'on se fût en même temps abstenu de faire des noms génériques, qui confondent ensemble une grande quantité d'espèces, non-seulement différentes, mais souvent très-éloignées les unes des autres.

Le vrai travail d'un nomenclateur ne consiste pas ici à faire des recherches pour allonger sa liste, mais des comparaisons raisonnées pour la raccourcir. Rien n'est plus aisé que de prendre, dans tous les auteurs qui ont décrit des animaux, les noms et les phrases, pour en faire une table, qui deviendra d'autant plus longue, qu'on examinera moins : rien n'est plus difficile que de les comparer avec assez de discernement pour réduire cette table à sa plus juste dimension. Je le répète, il n'y a pas, dans toute la terre habitable et connue, deux cents espèces d'animaux quadrupèdes, en y comprenant même les singes pour quarante : il ne s'agit donc que de leur assigner à chacun leur nom, et il ne faudra, pour posséder parfaitement cette nomenclature, qu'un très-médiocre usage de sa mémoire, puisqu'il ne s'agira que de retenir ces deux cents noms. A quoi sert-il donc d'avoir fait

pour les quadrupèdes des classes, des genres, des méthodes, en un mot, qui ne sont que des échafaudages qu'on a imaginés pour aider la mémoire dans la connaissance des plantes, dont le nombre est en effet trop grand, les différences trop petites, les espèces trop peu constantes, et le détail trop minutieux et trop indifférent pour ne pas les considérer par blocs, et en faire des tas ou des genres, en mettant ensemble celles qui paraissent se ressembler le plus ? Car, comme dans toutes les productions de l'esprit, ce qui est absolument inutile est toujours mal imaginé et devient souvent nuisible, il est arrivé qu'au lieu d'une liste de deux cents noms, à quoi se réduit toute la nomenclature des quadrupèdes, on a fait des dictionnaires d'un si grand nombre de termes et de phrases, qu'il faut plus de travail pour les débrouiller, qu'il n'en a fallu pour les composer. Pourquoi faire du jargon et des phrases lorsqu'on peut parler clair, en ne prononçant qu'un nom simple? Pourquoi changer toutes les acceptions des termes, sous le prétexte de faire des classes et des genres? Pourquoi, lorsque l'on fait un genre d'une douzaine d'animaux, par exemple, sous le nom de genre du lapin, le lapin même ne s'y trouve-t-il pas, et qu'il faut l'aller chercher dans le genre du lièvre? N'est-il pas absurde, disons mieux, il n'est que ridicule de faire des classes où l'on rassemble les genres les plus éloignés, par exemple, de mettre ensemble dans la première l'homme et la chauve-souris, dans la seconde l'éléphant et le lézard écailleux, dans la troisième le lion et le furet, dans la quatrième le cochon et la taupe, dans la cinquième le rhinocéros et le rat, etc. Ces idées mal conçues ne peuvent se soutenir : aussi les ouvrages qui les contiennent sont-ils successivement détruits par leurs propres auteurs; une édition contredit l'autre, et le tout n'a de mérite que pour des écoliers ou des enfants, toujours dupes du mystère, à qui l'air méthodique paraît scientifique, et qui ont enfin d'autant plus de respect pour leur maître, qu'il a plus d'art à leur présenter les choses les plus claires et les plus aisées, sous un point de vu le plus obscur et le plus difficile.

En comparant la quatrième édition de l'ouvrage de M. Linnæus avec la dixième que nous venons de citer, l'homme n'est pas dans la première classe ou dans le premier ordre avec la chauve-souris, mais avec le lézard écailleux ; l'éléphant, le cochon, le rhinocéros, au lieu de se trouver, le premier avec le lézard écailleux, le second avec la taupe, et le troisième avec le rat, se trouvent tous trois ensemble avec la musaraigne : au lieu de cinq ordres ou classes principales, *anthropomorpha, feræ, glires, jumenta, pecora*, auxquelles il avait réduit tous les quadrupèdes, l'auteur, dans cette dernière édition, en a fait sept : *primates, brutæ, feræ, bestiæ, glires, pecora, belluæ*. On peut juger, par ces changements essentiels et très-généraux, de tous ceux qui se trouvent dans les genres, et combien les espèces, qui sont cependant les seules choses réelles, y sont ballottées, transportées et mal mises ensembles. Il y a maintenant deux espèces d'hommes, l'homme de jour et l'homme de nuit, *homo diurnus sapiens, homo nocturnus troglodytes* : ce sont, dit l'auteur, deux espèces très-distinctes, et il faut bien se garder de

croire que ce n'est qu'une variété. N'est-ce pas ajouter des fables à des absurdités ? et peut-on présenter le résultat des contes de bonnes femmes, ou les visions mensongères de quelques voyageurs suspects, comme faisant partie principale du système de la nature? De plus, ne vaudrait-il pas mieux se taire sur les choses qu'on ignore, que d'établir des caractères essentiels et des différences générales sur des erreurs grossières, en assurant, par exemple, que dans tous les *animaux à mamelles*, la femme seule a un clitoris; tandis que nous savons, par la dissection que nous avons vu faire de plus de cent espèces d'animaux, que le clitoris ne manque à aucune femelle? Mais j'abandonne cette critique, qui cependant pourrait être beaucoup plus longue, parce qu'elle ne fait point ici mon principal objet; j'en ai dit assez pour que l'on soit en garde contre les erreurs, tant générales que particulières, qui ne se trouvent nulle part en aussi grand nombre que dans ces ouvrages de nomenclature, parce que, voulant y tout comprendre, on est forcé d'y réunir tout ce que l'on ne sait pas au peu qu'on sait.

En tirant des conséquences générales de tout ce que nous avons dit, nous trouverons que l'homme est le seul des êtres vivants dont la nature soit assez forte, assez étendue, assez flexible, pour pouvoir subsister, se multiplier partout et se prêter aux influences de tous les climats de la terre : nous verrons évidemment qu'aucun des animaux n'a obtenu ce grand privilége; que, loin de pouvoir se multiplier partout, la plupart sont bornés et confinés dans certains climats, et même dans des contrées particulières. L'homme est, en tout, l'ouvrage du ciel; les animaux ne sont, à beaucoup d'égards, que des productions de la terre : ceux d'un continent ne se trouvent pas dans l'autre; ceux qui s'y trouvent sont altérés, rapetissés, changés souvent au point d'être méconnaissables. En faut-il plus pour être convaincu que l'empreinte de leur forme n'est pas inaltérable; que leur nature, beaucoup moins constante que celle de l'homme, peut se varier, et même se changer absolument avec le temps; que, par la même raison, les espèces les moins parfaites, les plus délicates, les plus pesantes, les moins agissantes, les moins armées, etc., ont déjà disparu ou disparaîtront ? Leur état, leur vie, leur être, dépendent de la forme que l'homme donne ou laisse à la surface de la terre.

Le prodigieux mammouth, animal quadrupède, dont nous avons souvent considéré les ossements énormes avec étonnement, et que nous avons jugé six fois au moins plus grand que le plus fort éléphant, n'existe plus nulle part; et cependant on a trouvé de ses dépouilles en plusieurs endroits éloignés les uns des autres, comme en Irlande, en Sibérie, à la Louisiane, etc. Cette espèce était certainement la première, la plus grande, la plus forte de tous les quadrupèdes : puisqu'elle a disparu, combien d'autres, plus petites, plus faibles et moins remarquables, ont dû périr aussi sans avoir laissé ni témoignages, ni renseignements sur leur existence passée ! Combien d'autres espèces s'étant dénaturées, c'est-à-dire perfectionnées ou dégradées par les grandes vicissitudes de la terre et des eaux, par l'abandon

ou la culture de la nature, par la longue influence d'un climat devenu contraire ou favorable, ne sont plus les mêmes qu'elles étaient autrefois ! Et cependant les animaux quadrupèdes sont, après l'homme, les êtres dont la nature est la plus fixe et la forme la plus constante : celle des oiseaux et des poissons varie davantage; celle des insectes, encore plus; et si l'on descend jusqu'aux plantes, que l'on ne doit point exclure de la nature vivante, on sera surpris de la promptitude avec laquelle les espèces varient, et de la facilité qu'elles ont à se dénaturer en prenant de nouvelles formes.

Il ne serait donc pas impossible que, même sans intervertir l'ordre de la nature, tous ces animaux du Nouveau-Monde ne fussent, dans le fond, les mêmes que ceux de l'ancien, desquels ils auraient autrefois tiré leur origine; on pourrait dire qu'en ayant été séparés dans la suite par des mers immenses ou par des terres impraticables, ils auront, avec le temps, reçu toutes les impressions, subi tous les effets d'un climat devenu nouveau lui-même, et qui aurait aussi changé de qualité par les causes mêmes qui ont produit la séparation; que par conséquent ils se seront avec le temps rapetissés, dénaturés, etc. Mais cela ne doit pas nous empêcher de les regarder aujourd'hui comme des animaux d'espèces différentes : de quelque cause que vienne cette différence, qu'elle ait été produite par le temps, le climat et la terre, ou qu'elle soit de même date que la création, elle n'en est pas moins réelle. La nature, je l'avoue, est dans un mouvement de flux continuel; mais c'est assez pour l'homme de la saisir dans l'instant de son siècle, et de jeter quelques regards en arrière et en avant, pour tâcher d'entrevoir ce que jadis elle pouvait être, et ce que, dans la suite, elle pourrait devenir.

Et à l'égard de l'utilité particulière que nous pouvons tirer de ces recherches sur la comparaison des animaux, on sent bien qu'indépendamment des corrections de la nomenclature, dont nous avons donné quelques exemples, nos connaissances sur les animaux en seront plus étendues, moins imparfaites et plus sûres; que nous risquerons moins d'attribuer à un animal d'Amérique ce qui n'appartient qu'à celui des Indes orientales, qui porte le même nom; qu'en parlant des animaux étrangers sur les notices des voyageurs, nous saurons mieux distinguer les noms et les faits, et les rapporter aux vraies espèces; qu'enfin l'histoire des animaux que nous sommes chargé d'écrire, en sera moins fautive, et peut-être plus lumineuse et plus complète.

LE LION.

(LE FELIS LION.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat.
(Cuvier.)

Dans l'espèce humaine, l'influence du climat ne se marque que par des variétés assez légères, parce que cette espèce est une, et qu'elle est très-distinctement séparée de toutes les autres espèces : l'homme, blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie, et rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat : comme il est fait pour régner sur la terre, que le globe entier est son domaine, il semble que sa nature se soit prêtée à toutes les situations; sous les feux du Midi, dans les glaces du Nord, il vit, il multiplie; il se trouve partout si anciennement répandu, qu'il ne paraît affecter aucun climat particulier. Dans les animaux, au contraire, l'influence du climat est plus forte et se marque par des caractères plus sensibles, parce que les espèces sont diverses et que leur nature est infiniment moins perfectionnée, moins étendue que celle de l'homme. Non-seulement les variétés dans chaque espèce sont plus nombreuses et plus marquées que dans l'espèce humaine, mais les différences mêmes des espèces semblent dépendre des différents climats : les unes ne peuvent se propager que dans les pays chauds, les autres ne peuvent subsister que dans des climats froids. Le lion n'a jamais habité les régions du Nord, le renne ne s'est jamais trouvé dans les contrées du Midi; et il n'y a peut-être aucun animal dont l'espèce soit, comme celle de l'homme, généralement répandue sur toute la surface de la terre : chacun a son pays, sa patrie naturelle, dans laquelle chacun est retenu par la nécessité physique; chacun est fils de la terre qu'il habite, et c'est dans ce sens qu'on doit dire que tel ou tel animal est originaire de tel ou tel climat.

Dans les pays chauds, les animaux terrestres sont plus grands et plus forts que dans les pays froids ou tempérés; ils sont aussi plus hardis, plus féroces; toutes leurs qualités naturelles semblent tenir de l'ardeur du climat. Le lion, né sous le soleil brûlant de l'Afrique et des Indes, est le plus fort, le plus fier, le plus terrible de tous : nos loups, nos autres animaux carnassiers, loin d'être ses rivaux, seraient à peine dignes d'être ses pourvoyeurs *. Les lions d'Amérique, s'ils méritent ce nom, sont, comme le

* Il y a une espèce de lynx qu'on appelle le pourvoyeur du lion.



LE LION. LA LIONNE.

Publié par A. L. Delavau et C[ie]

climat, infiniment plus doux que ceux de l'Afrique; et ce qui prouve évidemment que l'excès de leur férocité vient de l'excès de la chaleur, c'est que, dans le même pays, ceux qui habitent les hautes montagnes, où l'air est plus tempéré, sont d'un naturel différent de ceux qui demeurent dans les plaines, où la chaleur est extrême. Les lions du mont Atlas, dont la cime est quelquefois couverte de neige, n'ont ni la hardiesse, ni la force, ni la férocité des lions du Biledulgerid ou du Zaara, dont les plaines sont couvertes de sables brûlants. C'est surtout dans ces déserts ardents que se trouvent ces lions terribles, qui sont l'effroi des voyageurs et le fléau des provinces voisines : heureusement l'espèce n'en est pas très-nombreuse; il paraît même qu'elle diminue tous les jours, car, de l'aveu de ceux qui ont parcouru cette partie de l'Afrique, il ne s'y trouve pas actuellement autant de lions, à beaucoup près, qu'il y en avait autrefois. Les Romains, dit M. Shaw, tiraient de la Libye, pour l'usage des spectacles, cinquante fois plus de lions qu'on ne pourrait y en trouver aujourd'hui. On a remarqué de même qu'en Turquie, en Perse et dans l'Inde, les lions sont maintenant beaucoup moins communs qu'ils ne l'étaient anciennement; et comme ce puissant et courageux animal fait sa proie de tous les autres animaux, et n'est lui-même la proie d'aucun, on ne peut attribuer la diminution de quantité dans son espèce, qu'à l'augmentation du nombre dans celle de l'homme; car il faut avouer que la force de ce roi des animaux ne tient pas contre l'adresse d'un Hottentot ou d'un Nègre, qui souvent osent l'attaquer tête à tête avec des armes assez légères. Le lion n'ayant d'autres ennemis que l'homme, et son espèce se trouvant aujourd'hui réduite à la cinquantième, ou, si l'on veut, à la dixième partie de ce qu'elle était autrefois, il en résulte que l'espèce humaine, au lieu d'avoir souffert une diminution considérable depuis le temps des Romains (comme bien des gens le prétendent), s'est au contraire augmentée, étendue et plus nombreusement répandue, même dans les contrées, comme la Libye, où la puissance de l'homme paraît avoir été plus grande dans ce temps, qui était à peu près le siècle de Carthage, qu'elle ne l'est dans le siècle présent de Tunis et d'Alger.

L'industrie de l'homme augmente avec le nombre; celle des animaux reste toujours la même : toutes les espèces nuisibles, comme celle du lion, paraissent être reléguées et réduites à un petit nombre, non-seulement parce que l'homme est partout devenu plus nombreux, mais aussi parce qu'il est devenu plus habile, et qu'il a su fabriquer des armes terribles auxquelles rien ne peut résister : heureux s'il n'eût jamais combiné le fer et le feu que pour la destruction des lions ou des tigres!

Cette supériorité de nombre et d'industrie dans l'homme, qui brise la force du lion, en énerve aussi le courage; cette qualité, quoique naturelle, s'exalte ou se tempère dans l'animal, suivant l'usage heureux ou malheureux qu'il a fait de sa force. Dans les vastes déserts du Zaara, dans ceux qui semblent séparer deux races d'hommes très-différentes, les Nègres et les Maures,

entre le Sénégal et les extrémités de la Mauritanie, dans les terres inhabitées qui sont au-dessus du pays des Hottentots, et, en général, dans toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie, où l'homme a dédaigné d'habiter, les lions sont encore en assez grand nombre, et sont tels que la nature les produit. Accoutumés à mesurer leurs forces avec tous les animaux qu'ils rencontrent, l'habitude de vaincre les rend intrépides et terribles; ne connaissant pas la puissance de l'homme, ils n'en ont nulle crainte; n'ayant pas éprouvé la force de ses armes, ils semblent les braver. Les blessures les irritent, mais sans les effrayer; ils ne sont pas même déconcertés à l'aspect du grand nombre : un seul de ces lions du désert attaque souvent une caravane entière, et lorsqu'après un combat opiniâtre et violent il se sent affaibli, au lieu de fuir il continue de se battre en retraite, en faisant toujours face et sans jamais tourner le dos. Les lions, au contraire, qui habitent aux environs des villes et des bourgades de l'Inde et de la Barbarie, ayant connu l'homme et la force de ses armes, ont perdu leur courage au point d'obéir à sa voix menaçante, de n'oser l'attaquer, de ne se jeter que sur le menu bétail, et enfin de s'enfuir, en se laissant poursuivre par des femmes ou par des enfants, qui leur font à coups de bâton quitter prise et lâcher indignement leur proie.

Ce changement, cet adoucissement dans le naturel du lion, indique assez qu'il est susceptible des impressions qu'on lui donne, et qu'il doit avoir assez de docilité pour s'apprivoiser jusqu'à un certain point, et pour recevoir une espèce d'éducation : aussi l'histoire nous parle de lions attelés à des chars de triomphe, de lions conduits à la guerre ou menés à la chasse, et qui, fidèles à leur maître, ne déployaient leur force et leur courage que contre ses ennemis. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que le lion, pris jeune et élevé parmi les animaux domestiques, s'accoutume aisément à vivre et même à jouer innocemment avec eux; qu'il est doux pour ses maîtres et même caressant, surtout dans le premier âge, et que, si sa férocité naturelle reparaît quelquefois, il la tourne rarement contre ceux qui lui ont fait du bien. Comme ses mouvements sont très-impétueux et ses appétits fort véhéments, on ne doit pas présumer que les impressions de l'éducation puissent toujours les balancer; aussi y aurait-il quelque danger à lui laisser souffrir trop longtemps la faim, ou à le contrarier en le tourmentant hors de propos : non-seulement il s'irrite des mauvais traitements, mais il en garde le souvenir et paraît en méditer la vengeance, comme il conserve aussi la mémoire et la reconnaissance des bienfaits. Je pourrais citer ici un grand nombre de faits particuliers, dans lesquels j'avoue que j'ai trouvé quelque exagération, mais qui, cependant, sont assez fondés pour prouver au moins, par leur réunion, que sa colère est noble, son courage magnanime, son naturel sensible. On l'a souvent vu dédaigner de petits ennemis, mépriser leurs insultes, et leur pardonner des libertés offensantes; on l'a vu, réduit en captivité, s'ennuyer sans s'aigrir, prendre au contraire des habitudes douces, obéir à son maître, flatter la main qui le nourrit, donner quelquefois

la vie à ceux qu'on avait dévoués à la mort en les lui jetant pour proie, et comme s'il se fût attaché par cet acte généreux, leur continuer ensuite la même protection, vivre tranquillement avec eux, leur faire part de sa subsistance, se la laisser même quelquefois enlever tout entière, et souffrir plutôt la faim que de perdre le fruit de son premier bienfait.

On pourrait dire aussi que le lion n'est pas cruel, puisqu'il ne l'est que par nécessité, qu'il ne détruit qu'autant qu'il consomme, et que, dès qu'il est repu, il est en pleine paix; tandis que le tigre, le loup, et tant d'autres animaux d'espèce inférieure, tels que le renard, la fouine, le putois, le furet, etc., donnent la mort pour le seul plaisir de la donner, et que, dans leurs massacres nombreux, ils semblent plutôt vouloir assouvir leur rage que leur faim.

L'extérieur du lion ne dément point ses grandes qualités intérieures : il a la figure imposante, le regard assuré, la démarche fière, la voix terrible; sa taille n'est point excessive comme celle de l'éléphant ou du rhinocéros; elle n'est ni lourde, comme celle de l'hippopotame ou du bœuf, ni trop ramassée, comme celle de l'hyène ou de l'ours, ni trop allongée, ni déformée par des inégalités, comme celle du chameau; mais elle est au contraire si bien prise et si bien proportionnée, que le corps du lion paraît être le modèle de la force jointe à l'agilité : aussi solide que nerveux, n'étant chargé ni de chair ni de graisse, et ne contenant rien de surabondant, il est tout nerfs et muscles. Cette grande force musculaire se marque au dehors par les sauts et les bonds prodigieux que le lion fait aisément; par le mouvement brusque de sa queue, qui est assez fort pour terrasser un homme; par la facilité avec laquelle il fait mouvoir la peau de sa face et surtout celle de son front, ce qui ajoute beaucoup à la physionomie ou plutôt à l'expression de la fureur; et enfin, par la faculté qu'il a de remuer sa crinière, laquelle non-seulement se hérisse, mais se meut et s'agite en tous sens, lorsqu'il est en colère.

A toutes ces nobles qualités individuelles le lion joint aussi la noblesse de l'espèce : j'entends par espèces nobles dans la nature, celles qui sont constantes, invariables, et qu'on ne peut soupçonner de s'être dégradées. Ces espèces sont ordinairement isolées et seules de leur genre; elles sont distinguées par des caractères si tranchés, qu'on ne peut ni les méconnaître, ni les confondre avec aucune des autres. A commencer par l'homme, qui est l'être le plus noble de la création, l'espèce en est unique, puisque les hommes de toutes les races, de tous les climats, de toutes les couleurs, peuvent se mêler et produire ensemble, et qu'en même temps l'on ne doit pas dire qu'aucun animal appartienne à l'homme, ni de près ni de loin, par une parenté naturelle. Dans le cheval, l'espèce n'est pas aussi noble que l'individu, parce qu'elle a pour voisine l'espèce de l'âne, laquelle paraît même lui appartenir d'assez près, puisque ces deux animaux produisent ensemble des individus, qu'à la vérité la nature traite comme des bâtards indignes de faire race, incapables même de perpétuer l'une ou l'autre des deux espèces desquelles ils sont issus, mais qui, provenant du mélange des deux,

ne laisse pas de prouver leur grande affinité. Dans le chien, l'espèce est peut-être encore moins noble, parce qu'elle paraît tenir de près à celle du loup, du renard et du chacal, qu'on peut regarder comme des branches dégénérées de la même famille. Et, en descendant par degrés aux espèces inférieures, comme à celles des lapins, des belettes, des rats, etc., on trouvera que chacune de ces espèces en particulier ayant un grand nombre de branches collatérales, l'on ne peut plus reconnaître la souche commune ni la tige directe de chacune de ces familles devenues trop nombreuses. Enfin, dans les insectes, qu'on doit regarder comme les espèces infimes de la nature, chacune est accompagnée de tant d'espèces voisines, qu'il n'est plus possible de les considérer une à une, et qu'on est forcé d'en faire un bloc, c'est-à-dire un genre, lorsqu'on veut les dénommer. C'est là la véritable origine des méthodes, qu'on ne doit employer en effet que pour les dénombrements difficiles des plus petits objets de la nature, et qui deviennent totalement inutiles et même ridicules lorsqu'il s'agit des êtres du premier rang : classer l'homme avec le singe, le lion avec le chat; dire que le lion est *un chat à crinière et à queue longue*, c'est dégrader, défigurer la nature, au lieu de la décrire ou de la dénommer.

L'espèce du lion est donc une des plus nobles, puisqu'elle est unique et qu'on ne peut la confondre avec celle du tigre, du léopard, de l'once, etc., et qu'au contraire ces espèces, qui semblent être les moins éloignées de celle du lion, sont assez peu distinctes entre elles pour avoir été confondues par les voyageurs, et prises les unes pour les autres par les nomenclateurs *.

Les lions de la plus grande taille ont environ huit ou neuf pieds de longueur, depuis le mufle jusqu'à l'origine de la queue, qui est elle-même longue d'environ quatre pieds. Ces grands lions ont quatre ou cinq pieds de hauteur. Les lions de petite taille ont environ cinq pieds et demi de longueur sur trois pieds et demi de hauteur, et la queue longue d'environ trois pieds. La lionne est dans toutes les dimensions d'environ un quart plus petite que le lion.

Aristote distingue deux espèces de lions, les uns grands, les autres plus petits : ceux-ci, dit-il, ont le corps plus court à proportion, le poil plus crépu, et ils sont moins courageux que les autres ; il ajoute qu'en général tous les lions sont de la même couleur, c'est-à-dire de couleur fauve. Le premier de ces faits me paraît douteux; car nous ne connaissons pas ces lions à poil crépu ; aucun voyageur n'en a fait mention : quelques relations, qui d'ailleurs ne me paraissent pas mériter une confiance entière, parlent seulement d'un tigre à poil frisé, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance; mais presque tous les témoignages paraissent s'accorder sur l'unité de la couleur du lion, qui est fauve sur le dos, et blanchâtre sur les côtés et sous le ventre. Cependant Ælien et Appien ont dit qu'en Éthiopie les lions étaient

* Voyez l'article des Tigres, où il est parlé des animaux auxquels on a donné mal à propos ce nom.

noirs comme les hommes; qu'il y en avait aux Indes de tout blancs, et d'autres marqués ou rayés de différentes couleurs, rouges, noires et bleues : mais cela ne nous paraît confirmé par aucun témoignage qu'on puisse regarder comme authentique; car Marc-Paul, Vénitien, ne parle pas de ces lions comme les ayant vus, et Gessner remarque avec raison qu'il n'en fait mention que d'après Ælien. Il paraît au contraire qu'il y a très-peu ou point de variétés dans cette espèce, que les lions d'Afrique et les lions d'Asie se ressemblent en tout, et que si ceux des montagnes diffèrent de ceux des plaines, c'est moins par les couleurs de la robe que par la grandeur de la taille.

Le lion porte une crinière, ou plutôt un long poil, qui couvre toutes les parties antérieures de son corps *, et qui devient toujours plus longue à mesure qu'il avance en âge. La lionne n'a jamais ces longs poils, quelque vieille qu'elle soit. L'animal d'Amérique que les Européens ont appelé lion, et que les naturels du Pérou appellent puma, n'a point de crinière ; il est aussi beaucoup plus petit, plus faible et plus poltron que le vrai lion. Il ne serait pas impossible que la douceur du climat de cette partie de l'Amérique méridionale eût assez influé sur la nature du lion, pour le dépouiller de sa crinière, lui ôter son courage et réduire sa taille; mais ce qui paraît impossible, c'est que cet animal, qui n'habite que les climats situés entre les tropiques, et auquel la nature paraît avoir fermé tous les chemins du Nord, ait passé des parties méridionales de l'Asie ou de l'Afrique en Amérique, puisque ces continents sont séparés vers le midi par des mers immenses : c'est ce qui nous porte à croire que le puma n'est point un lion tirant son origine des lions de l'ancien continent, et qui aurait ensuite dégénéré dans le climat du Nouveau-Monde, mais que c'est un animal particulier à l'Amérique, comme le sont aussi la plupart des animaux de ce nouveau continent. Lorsque les Européens en firent la découverte, ils trouvèrent en effet que tout y était nouveau; les animaux quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes, les plantes, tout parut inconnu, tout se trouva différent de ce qu'on avait vu jusqu'alors. Il fallut cependant dénommer les principaux objets de cette nouvelle nature : les noms du pays étaient pour la plupart barbares, très-difficiles à prononcer et encore plus à retenir : on emprunta donc des noms de nos langues d'Europe, et surtout de l'espagnole et de la portugaise. Dans cette disette de dénominations, un petit rapport dans la forme extérieure, une légère ressemblance de taille et de figure, suffirent pour attribuer à ces objets inconnus les noms des choses connues; de là les incertitudes, l'équivoque, la confusion, qui s'est encore augmentée, parce qu'en même temps qu'on donnait aux productions du Nouveau-Monde les dénominations de celles de l'ancien continent, on y transportait continuellement, et dans le même temps, les espèces d'animaux et de plantes

* Cette crinière n'est pas du crin, mais du poil assez doux et lisse, comme celui du reste du corps.

qu'on n'y avait pas trouvées. Pour se tirer de cette obscurité et pour ne pas tomber à chaque instant dans l'erreur, il est donc nécessaire de distinguer soigneusement ce qui appartient en propre à l'un et à l'autre continent, et de tâcher de ne s'en pas laisser imposer par les dénominations actuelles, lesquelles ont presque toutes été mal appliquées. Nous faisons sentir toute la nécessité de cette distinction dans un article de ce volume, et nous donnons en même temps une énumération raisonnée des animaux originaires de l'Amérique et de ceux qui y ont été transportés de l'ancien continent. M. de la Condamine, dont le témoignage mérite toute confiance, dit expressément qu'il ne sait pas si l'animal que les Espagnols de l'Amérique appellent lion, et les naturels du pays de Quito puma, mérite le nom de lion : il ajoute qu'il est beaucoup plus petit que le lion d'Afrique, et que le mâle n'a point de crinière. Fresier dit aussi que les animaux qu'on appelle lions au Pérou sont bien différents des lions d'Afrique; qu'ils fuient les hommes, qu'ils ne sont à craindre que pour les troupeaux; et il ajoute une chose très-remarquable : c'est que leur tête tient de celle du loup et de celle du tigre, et qu'ils ont la queue plus petite que l'un et l'autre. On trouve, dans des relations plus anciennes, que ces lions d'Amérique ne ressemblent point à ceux d'Afrique; qu'ils n'en ont ni la grandeur, ni la fierté, ni la couleur; qu'ils ne sont ni rouges, ni fauves, mais gris; qu'ils n'ont point de crinière, et qu'ils ont l'habitude de monter sur les arbres : ainsi ces animaux diffèrent du lion par la taille, par la couleur, par la forme de la tête, par la longueur de la queue, par le manque de crinière, et enfin par les habitudes naturelles, caractères assez nombreux et assez essentiels pour faire cesser l'équivoque du nom, et pour que, dans la suite, l'on ne confonde plus le puma d'Amérique avec le vrai lion, le lion de l'Afrique ou de l'Asie.

Quoique ce noble animal ne se trouve que dans les climats les plus chauds, il peut cependant subsister et vivre assez longtemps dans les pays tempérés; peut-être même avec beaucoup de soin pourrait-il y multiplier. Gessner rapporte qu'il naquit des lions dans la ménagerie de Florence; Willugby dit qu'à Naples une lionne, enfermée avec un lion dans la même tanière, avait produit cinq petits d'une seule portée. Ces exemples sont rares, mais, s'ils sont vrais, ils suffisent pour prouver que les lions ne sont pas absolument étrangers au climat tempéré; cependant, il ne s'en trouve actuellement dans aucune des parties méridionales de l'Europe; et dès le temps d'Homère, il n'y en avait point dans le Péloponèse, quoiqu'il y en eût alors, et même encore du temps d'Aristote, dans la Thrace, la Macédoine et la Thessalie. Il paraît donc que, dans tous les temps, ils ont constamment donné la préférence aux climats les plus chauds, qu'ils se sont rarement habitués dans les pays tempérés, et qu'ils n'ont jamais habité dans les terres du Nord. Les naturalistes que nous venons de citer, et qui ont parlé de ces lions nés à Florence et à Naples, ne nous ont rien appris sur le temps de la gestation de la lionne, sur la grandeur des lionceaux lorsqu'ils viennent de naître, sur les degrés de leur accroissement. Ælien dit que la lionne porte deux mois;

Philostrate et Édouard Wuot disent, au contraire, qu'elle porte six mois : s'il fallait opter entre ces deux opinions, je serais de la dernière; car le lion est un animal de grande taille, et nous savons qu'en général, dans les gros animaux, la durée de la gestation est plus longue qu'elle ne l'est dans les petits. Il en est de même de l'accroissement du corps : les anciens et les modernes conviennent que les lions nouveau-nés sont fort petits, de la grandeur à peu près d'une belette, c'est-à-dire de six ou sept pouces de longueur : il leur faut donc au moins quelques années pour grandir de huit ou neuf pieds : ils disent aussi que les lionceaux ne sont en état de marcher que deux mois après leur naissance. Sans donner une entière confiance au rapport de ces faits, on peut présumer, avec assez de vraisemblance, que le lion, attendu la grandeur de sa taille, est au moins trois ou quatre ans à croître, et qu'il doit vivre environ sept fois trois ou quatre ans, c'est-à-dire à peu près vingt-cinq ans. Le sieur de Saint-Martin, maître du combat du taureau à Paris, qui a bien voulu me communiquer les remarques qu'il avait faites sur les lions qu'il a nourris, m'a fait assurer qu'il en avait gardé quelques-uns pendant seize ou dix-sept ans; et il croit qu'ils ne vivent guère que vingt ou vingt-deux ans : il en a gardé d'autres pendant douze ou quinze ans; et l'on sent bien que dans ces lions captifs le manque d'exercice, la contrainte et l'ennui, ne peuvent qu'affaiblir leur santé et abréger leur vie.

Aristote assure, en deux endroits différents de son ouvrage sur la génération, que la lionne produit cinq ou six petits de la première portée, quatre ou cinq de la seconde, trois ou quatre de la troisième, deux ou trois de la quatrième, un ou deux de la cinquième, et qu'après cette dernière portée, qui est toujours la moins nombreuse de toutes, la lionne devient stérile. Je ne crois point cette assertion fondée; car, dans tous les animaux, les premières et les dernières portées sont moins nombreuses que les portées intermédiaires. Ce philosophe s'est encore trompé, et tous les naturalistes, tant anciens que modernes, se sont trompés d'après lui, lorsqu'ils ont dit que la lionne n'avait que deux mamelles; il est très-sûr qu'elle en a quatre, et il est aisé de s'en assurer par la seule inspection. Il dit aussi que les lions, les ours, les renards, naissent informes, presque inarticulés, et l'on sait, à n'en pas douter, qu'à leur naissance tous ces animaux sont aussi formés que les autres, et que tous leurs membres sont distincts et développés. Enfin, il assure que les lions s'accouplent à rebours, tandis qu'il est de même démontré par la seule inspection des parties du mâle, et de leur direction lorsqu'elles sont dans l'état propre à l'accouplement, qu'il se fait à la manière ordinaire des autres quadrupèdes. J'ai cru devoir faire mention en détail de ces petites erreurs d'Aristote, parce que l'autorité de ce grand homme a entraîné presque tous ceux qui ont écrit après lui sur l'histoire naturelle des animaux. Ce qu'il dit encore au sujet du cou du lion, qu'il prétend ne contenir qu'un seul os, rigide, inflexible et sans division de vertèbres, a été démenti par l'expérience, qui même nous a donné sur cela un fait très-général : c'est que, dans tous les quadrupèdes, sans en excepter aucun, et même dans l'homme,

le cou est composé de sept vertèbres *, ni plus ni moins, et ces mêmes sept vertèbres se trouvent dans le cou du lion, comme dans celui de tous les autres animaux quadrupèdes. Un autre fait encore, c'est qu'en général les animaux carnassiers ont le cou beaucoup plus court que les animaux frugivores, et surtout que les animaux ruminants; mais cette différence de longueur dans le cou des quadrupèdes ne dépend que de la grandeur de chaque vertèbre, et non pas de leur nombre, qui est toujours le même : on peut s'en assurer en jetant les yeux sur l'immense collection de squelettes qui se trouve maintenant au Cabinet du Roi; on verra qu'à commencer par l'éléphant et à finir par la taupe, tous les animaux quadrupèdes ont sept vertèbres dans le cou, et qu'aucun n'en a ni plus ni moins. A l'égard de la solidité des os du lion, qu'Aristote dit être sans moelle et sans cavité, de leur dureté qu'il compare à celle du caillou, de leur propriété de faire feu par le frottement, c'est une erreur qui n'aurait pas dû être répétée par Kolbe, ni même parvenir jusqu'à nous, puisque, dans le siècle même d'Aristote, Épicure s'était moqué de cette assertion.

Les lions sont très-ardents en amour : lorsque la femelle est en chaleur, elle est quelquefois suivie de huit ou dix mâles, qui ne cessent de rugir autour d'elle et de se livrer des combats furieux, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, vainqueur de tous les autres, en demeure paisible possesseur et s'éloigne avec elle. La lionne met bas au printemps et ne produit qu'une fois tous les ans; ce qui indique encore qu'elle est occupée pendant plusieurs mois à soigner et allaiter ses petits, et que, par conséquent, le temps de leur premier accroissement, pendant lequel ils ont besoin des secours de la mère, est au moins de quelques mois.

Dans ces animaux, toutes les passions, même les plus douces, sont excessives, et l'amour maternel est extrême. La lionne, naturellement moins forte, moins courageuse et plus tranquille que le lion, devient terrible dès qu'elle a des petits; elle se montre alors avec encore plus de hardiesse que le lion; elle ne connaît point le danger; elle se jette indifféremment sur les hommes et sur les animaux qu'elle rencontre; elle les met à mort, se charge ensuite de sa proie, la porte et la partage à ses lionceaux, auxquels elle apprend de bonne heure à sucer le sang et à déchirer la chair. D'ordinaire, elle met bas dans des lieux très-écartés et de difficile accès; et lorsqu'elle craint d'être découverte, elle cache ses traces en retournant plusieurs fois sur ses pas, ou bien elle les efface avec sa queue : quelquefois même, lorsque l'inquiétude est grande, elle transporte ailleurs ses petits, et quand on veut les lui enlever, elle devient furieuse et les défend jusqu'à la dernière extrémité.

On croit que le lion n'a pas l'odorat aussi parfait ni les yeux aussi bons que la plupart des autres animaux de proie : on a remarqué que la grande lumière du soleil paraît l'incommoder; qu'il marche rarement dans le milieu du jour; que c'est pendant la nuit qu'il fait toutes ses courses; que,

* L'aï, espèce de paresseux, en a neuf.

quand il voit des feux allumés autour des troupeaux, il n'en approche guère, etc. On a observé qu'il n'évente pas de loin l'odeur des autres animaux, qu'il ne les chasse qu'à vue et non pas en les suivant à la piste, comme font les chiens et les loups, dont l'odorat est plus fin. On a même donné le nom de *guide* ou de *pourvoyeur du lion* à une espèce de lynx auquel ou suppose la vue perçante et l'odorat exquis, et on prétend que ce lynx accompagne ou précède toujours le lion pour lui indiquer sa proie: nous connaissons cet animal, qui se trouve, comme le lion, en Arabie, en Libye, etc., qui, comme lui, vit de proie, et le suit peut-être quelquefois pour profiter de ses restes; car, étant faible et de petite taille, il doit fuir le lion plutôt que de le servir.

Le lion, lorsqu'il a faim, attaque de face tous les animaux qui se présentent; mais comme il est très-redouté, et que tous cherchent à éviter sa rencontre, il est souvent obligé de se cacher et de les attendre au passage : il se tapit sur le ventre dans un endroit fourré, d'où il s'élance avec tant de force, qu'il les saisit souvent du premier bond. Dans les déserts et les forêts, sa nourriture la plus ordinaire, ce sont les gazelles et les singes, quoiqu'il ne prenne ceux-ci que lorsqu'ils sont à terre; car il ne grimpe pas sur les arbres comme le tigre ou le puma. Il mange beaucoup à la fois et se remplit pour deux ou trois jours; il a les dents si fortes qu'il brise aisément les os, et il les avale avec la chair. On prétend qu'il supporte longtemps la faim : comme son tempérament est excessivement chaud, il supporte moins patiemment la soif, et boit toutes les fois qu'il peut trouver de l'eau. Il prend l'eau en lapant comme un chien; mais au lieu que la langue du chien se courbe en dessus pour laper, celle du lion se courbe en dessous; ce qui fait qu'il est longtemps à boire et qu'il perd beaucoup d'eau. Il lui faut environ quinze livres de chair crue chaque jour : il préfère la chair des animaux vivants, de ceux surtout qu'il vient dégorger; il ne se jette pas volontiers sur des cadavres infects, et il aime mieux chasser une nouvelle proie que de retourner chercher les restes de la première : mais, quoique d'ordinaire il se nourrisse de chair fraîche, son haleine est très-forte, et son urine a une odeur insupportable.

Le rugissement du lion est si fort que quand il se fait entendre, par échos, la nuit, dans les déserts, il ressemble au bruit du tonnerre. Ce rugissement est sa voix ordinaire, car quand il est en colère il a un autre cri, qui est court et réitéré subitement; au lieu que le rugissement est un cri prolongé, une espèce de grondement d'un ton grave, mêlé d'un frémissement plus aigu. Il rugit cinq ou six fois par jour, et plus souvent lorsqu'il doit tomber de la pluie. Le cri qu'il fait lorsqu'il est en colère est encore plus terrible que le rugissement; alors il se bat les flancs de sa queue, il en bat la terre, il agite sa crinière, fait mouvoir la peau de sa face, remue ses gros sourcils, montre des dents menaçantes, et tire une langue armée de pointes si dures, qu'elle suffit seule pour écorcher la peau et entamer la chair sans le secours des dents ni des ongles, qui sont, après les

dents, ses armes les plus cruelles. Il est beaucoup plus fort par la tête, les mâchoires et les jambes de devant, que par les parties postérieures du corps. Il voit la nuit, comme les chats; il ne dort pas longtemps et s'éveille aisément; mais c'est mal à propos que l'on a prétendu qu'il dormait les yeux ouverts.

La démarche ordinaire du lion est fière, grave et lente, quoique toujours oblique : sa course ne se fait pas par des mouvements égaux, mais par sauts et par bonds, et ses mouvements sont si brusques qu'il ne peut s'arrêter à l'instant et qu'il passe presque toujours son but. Lorsqu'il saute sur sa proie, il fait un bond de douze ou quinze pieds, tombe dessus, la saisit avec les pattes de devant, la déchire avec les ongles, et ensuite la dévore avec les dents. Tant qu'il est jeune et qu'il a de la légèreté, il vit du produit de sa chasse, et quitte rarement ses déserts et ses forêts, où il trouve assez d'animaux sauvages pour subsister aisément; mais lorsqu'il devient vieux, pesant et moins propre à l'exercice de la chasse, il s'approche des lieux fréquentés et devient plus dangereux pour l'homme et pour les animaux domestiques : seulement on a remarqué que, lorsqu'il voit des hommes et des animaux ensemble, c'est toujours sur les animaux qu'il se jette et jamais sur les hommes, à moins qu'ils ne le frappent; car alors il reconnait à merveille celui qui vient de l'offenser, et il quitte sa proie pour se venger. On prétend qu'il préfère la chair du chameau à celle de tous les autres animaux ; il aime aussi beaucoup celle des jeunes éléphants; ils ne peuvent lui résister lorsque leurs défenses n'ont pas encore poussé, et il en vient aisément à bout, à moins que la mère n'arrive à leur secours. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre et l'hippopotame, sont les seuls animaux qui puissent résister au lion.

Quelque terrible que soit cet animal, on ne laisse pas que de lui donner la chasse avec des chiens de grande taille et bien appuyés par des hommes à cheval ; on le déloge, on le fait retirer ; mais il faut que les chiens et même les chevaux soient aguerris auparavant, car presque tous les animaux frémissent et s'enfuient à la seule odeur du lion. Sa peau, quoique d'un tissu ferme et serré, ne résiste point à la balle, ni même au javelot; néanmoins on ne le tue presque jamais d'un seul coup : on le prend souvent par adresse, comme nous prenons les loups, en le faisant tomber dans une fosse profonde qu'on recouvre avec des matières légères, au-dessus desquelles on attache un animal vivant. Le lion devient doux dès qu'il est pris; et, si l'on profite des premiers moments de sa surprise ou de sa honte, on peut l'attacher, le museler et le conduire où l'on veut.

La chair du lion est d'un goût désagréable et fort; cependant les Nègres et les Indiens ne la trouvent pas mauvaise et en mangent souvent : la peau, qui faisait autrefois la tunique des héros, sert à ces peuples de manteau et de lit; ils en gardent aussi la graisse, qui est d'une qualité fort pénétrante, et qui même est de quelque usage dans notre médecine.

LES TIGRES.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat.
(Cuvier.)

Comme le nom de tigre est un nom générique qu'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes, il faut commencer par les distinguer les uns des autres. Les léopards et les panthères, que l'on a souvent confondus ensemble, ont tous deux été appelés *tigres* par la plupart des voyageurs; l'once ou l'onça, qui est une petite espèce de panthère qui s'apprivoise aisément et dont les Orientaux se servent pour la chasse, a été prise pour la panthère, et désignée, comme elle, par le nom de *tigre*. Le lynx ou loup-cervier, le pourvoyeur du lion, que les Turcs appellent *carackoulah*, et les Persans *siyahgush*, ont quelquefois aussi reçu le nom de *panthère* ou d'*once*. Tous ces animaux sont communs en Afrique et dans toutes les parties méridionales de l'Asie; mais le vrai tigre, le seul qui doit porter ce nom, est un animal rare, peu connu des anciens, et mal décrit par les modernes. Aristote, qui est en histoire naturelle le guide des uns et des autres, n'en fait aucune mention. Pline dit seulement que le tigre est un animal d'une vitesse terrible, *tremendæ velocitatis animal*, et il donne à entendre que, de son temps, il était bien plus rare que la panthère, puisque Auguste fut le premier qui présenta un tigre aux Romains pour la dédicace du théâtre de Marcellus, tandis que dès le temps de Scaurus, cet édile avait envoyé cent cinquante panthères, et qu'ensuite Pompée en avait fait venir quatre cent dix, et Auguste quatre cent vingt, pour les spectacles de Rome; mais Pline ne nous donne aucune description, ni même ne nous indique aucun des caractères du tigre. Oppien et Solin, qui ont écrit après Pline, paraissent être les premiers qui aient dit que le tigre était marqué par des bandes longues, et la panthère par des taches rondes : c'est en effet l'un des caractères qui distingue le vrai tigre, non-seulement de la panthère, mais de plusieurs autres animaux qu'on a depuis appelés tigres. Strabon cite Mégasthène au sujet du vrai tigre, et il dit, d'après lui, qu'il y a des tigres aux Indes qui sont une fois plus gros que des lions. Le tigre est donc un animal féroce d'une vitesse terrible, dont le corps est marqué de bandes longues, et dont la taille surpasse celle du lion. Voilà les seules notions que les anciens nous aient données d'un animal aussi remarquable : les modernes, comme Gessner et les autres naturalistes qui ont parlé du tigre, n'ont presque rien ajouté au peu qu'en ont dit les anciens.

Dans notre langue, on a appelé peaux de tigres ou peaux tigrées toutes

les peaux à poil court, qui se sont trouvées variées par des taches arrondies et séparées : les voyageurs, partant de cette fausse dénomination, ont à leur tour appelé tigres tous les animaux de proie dont la peau était *tigrée*, c'est-à-dire marquée de taches séparées. MM. de l'Académie des sciences ont suivi le torrent, et ont appelé tigres les animaux à peau *tigrée* qu'ils ont disséqués, et qui cependant sont très-différents du vrai tigre.

La cause la plus générale des équivoques et des incertitudes qui se sont si fort multipliées en histoire naturelle, c'est, comme je l'ai indiqué dans l'article précédent, la nécessité où l'on s'est trouvé de donner des noms aux productions inconnues du Nouveau-Monde. Les animaux, quoique pour la plupart d'espèce et de nature très-différentes de ceux de l'ancien continent, ont reçu les mêmes noms dès qu'on leur a trouvé quelque rapport ou quelque ressemblance avec ceux-ci. On s'était d'abord trompé en Europe, en appelant tigres tous les animaux à peau *tigrée* d'Asie et d'Afrique : cette erreur transportée en Amérique y a doublé; car ayant trouvé dans cette terre nouvelle des animaux dont la peau était marquée de taches arrondies et séparées, on leur a donné le nom de tigres, quoiqu'ils ne fussent ni de l'espèce du vrai tigre, ni même d'aucune de celles des animaux à peau *tigrée* de l'Asie ou de l'Afrique auxquels on avait déjà mal à propos donné ce même nom; et comme ces animaux à peau tigrée, qui se sont trouvés en Amérique, sont en assez grand nombre, et qu'on n'a pas laissé de leur donner à tous le nom commun de *tigre*, quoiqu'ils fussent très-différents du tigre et différents entre eux, il se trouve qu'au lieu d'une seule espèce qui doit porter ce nom, il y en a neuf ou dix, et que par conséquent l'histoire de ces animaux est très-embarrassée, très-difficile à faire, parce que les noms ont confondu les choses, et qu'en faisant mention de ces animaux l'on a souvent dit des uns ce qui devait être dit des autres.

Pour prévenir la confusion qui résulte de ces dénominations mal appliquées à la plupart des animaux du Nouveau-Monde, et en particulier à ceux que l'on a faussement appelés *tigres*, j'ai pensé que le moyen le plus sûr était de faire une énumération comparée des animaux quadrupèdes, dans laquelle je distingue : 1° ceux qui sont naturels et propres à l'ancien continent, c'est-à-dire à l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et qui ne se sont point trouvés en Amérique lorsqu'on en fit la découverte ; 2° ceux qui sont naturels et propres au nouveau continent, et qui n'étaient point connus dans l'ancien; 3e ceux qui, se trouvant également dans les deux continents, sans avoir été transportés par les hommes, doivent être regardés comme communs à l'un et à l'autre. Il a fallu pour cela recueillir et rassembler ce qui se trouve épars au sujet des animaux, dans les voyageurs et dans les premiers historiens du Nouveau-Monde : c'est le précis de ces recherches que nous donnons avec quelque confiance, parce que nous les croyons utiles pour l'intelligence de toute l'histoire naturelle, et en particulier de l'histoire des animaux.



LE TIGRE ROYAL.

LE TIGRE.

(LE FÉLIS TIGRE.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat.
(CUVIER.)

Dans la classe des animaux carnassiers, le lion est le premier, le tigre est le second ; et comme le premier, même dans un mauvais genre, est toujours le plus grand et souvent le meilleur, le second est ordinairement le plus méchant de tous. A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse, la clémence, la magnanimité ; tandis que le tigre est bassement féroce ; cruel sans justice, c'est-à-dire sans nécessité. Il en est de même dans tout ordre de choses où les rangs sont donnés par la force : le premier, qui peut tout, est moins tyran que l'autre, qui, ne pouvant jouir de la puissance plénière, s'en venge en abusant du pouvoir qu'il a pu s'arroger. Aussi le tigre est-il plus à craindre que le lion : celui-ci souvent oublie qu'il est le roi, c'est-à-dire le plus fort de tous les animaux ; marchant d'un pas tranquille, il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne soit provoqué ; il ne précipite ses pas, il ne court, il ne chasse que quand la faim le presse. Le tigre, au contraire, quoique rassasié de chair, semble toujours être altéré de sang ; sa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dresser des embûches ; il saisit et déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, et non pas d'assouvir, en dévorant la première ; il désole le pays qu'il habite ; il ne craint ni l'aspect ni les armes de l'homme ; il égorge, il dévaste les troupeaux d'animaux domestiques, met à mort toutes les bêtes sauvages, attaque les petits éléphants, les jeunes rhinocéros, et quelquefois même ose braver le lion.

La forme du corps est ordinairement d'accord avec le naturel. Le lion a l'air noble ; la hauteur de ses jambes est proportionnée à la longueur de son corps ; l'épaisse et grande crinière qui couvre ses épaules et ombrage sa face, son regard assuré, sa démarche grave, tout semble annoncer sa fière et majestueuse intrépidité. Le tigre, trop long de corps, trop bas sur ses jambes, la tête nue, les yeux hagards, la langue couleur de sang, toujours hors de la gueule, n'a que les caractères de la basse méchanceté et de l'insatiable cruauté ; il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, une fureur aveugle, qui ne connaît, qui ne distingue rien, et qui lui fait souvent dévorer ses propres enfants, et déchirer leur mère lorsqu'elle veut les défendre. Que ne l'eût-il à l'excès cette soif de son sang ! ne pût-il l'éteindre qu'en détruisant, dès leur naissance, la race entière des monstres qu'il produit !

Heureusement pour le reste de la nature, l'espèce n'en est pas nombreuse, et paraît confinée aux climats les plus chauds de l'Inde orientale. Elle se trouve au Malabar, à Siam, au Bengale, dans les mêmes contrées qu'habitent l'éléphant et le rhinocéros; on prétend même que souvent le tigre accompagne ce dernier, et qu'il le suit pour manger sa fiente, qui lui sert de purgation ou de rafraîchissement : il fréquente avec lui les bords des fleuves et des lacs; car comme le sang ne fait que l'altérer, il a souvent besoin d'eau pour tempérer l'ardeur qui le consume; et d'ailleurs il attend près des eaux les animaux qui y arrivent, et que la chaleur du climat contraint d'y venir plusieurs fois chaque jour : c'est là qu'il choisit sa proie, ou plutôt qu'il multiplie ses massacres; car souvent il abandonne les animaux qu'il vient de mettre à mort pour en égorger d'autres; il semble qu'il cherche à goûter de leur sang; il le savoure, il s'en enivre; et lorsqu'il leur fend et déchire le corps, c'est pour y plonger la tête et pour sucer à longs traits le sang dont il vient d'ouvrir la source, qui tarit presque toujours avant que sa soif ne s'éteigne.

Cependant quand il a mis à mort quelques gros animaux, comme un cheval, un buffle, il ne les éventre pas sur la place, s'il craint d'y être inquiété : pour les dépecer à son aise, il les emporte dans les bois, en les traînant avec tant de légèreté, que la vitesse de sa course paraît à peine ralentie par la masse énorme qu'il entraîne. Ceci seul suffirait pour faire juger de sa force; mais, pour en donner une idée plus juste, arrêtons-nous un instant sur les dimensions et les proportions du corps de cet animal terrible. Quelques voyageurs l'ont comparé, pour la grandeur, à un cheval, d'autres à un buffle; d'autres seulement ont dit qu'il était beaucoup plus grand que le lion. Mais nous pouvons citer des témoignages plus récents, et qui méritent une entière confiance. M. de la Lande-Magon nous a fait assurer qu'il avait vu aux Indes orientales un tigre de quinze pieds, en y comprenant sans doute la longueur de la queue : si nous la supposons de quatre ou cinq pieds, ce tigre avait au moins dix pieds de longueur. Il est vrai que celui dont nous avons la dépouille au Cabinet du Roi n'a qu'environ sept pieds de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'orignine de la queue; mais il avait été pris, amené tout jeune, et ensuite toujours enfermé dans une loge étroite à la ménagerie, où le défaut de mouvement et le manque d'espace, l'ennui de la prison, la contrainte du corps, la nourriture peu convenable, ont abrégé sa vie et retardé le développement, ou même réduit l'accroissement du corps. Nous avons vu dans l'histoire du cerf, que ces animaux pris jeunes et renfermés dans des parcs trop peu spacieux, non-seulement ne prennent pas leur croissance entière, mais même se déforment et deviennent rachitiques et bassets, avec des jambes torses. Nous savons d'ailleurs par les dissections que nous avons faites d'animaux de toute espèce élevés et nourris dans des ménageries, qu'ils ne parviennent jamais à leur grandeur entière; que leur corps et leurs membres, qui ne peuvent s'exercer, restent au-dessous des dimensions de la nature; que les parties dont

l'usage leur est absolument interdit, comme celle de la génération, sont si petites et si peu développées dans tous ces animaux captifs et célibataires, qu'on a de la peine à les trouver, et que souvent elles nous ont paru presque entièrement oblitérées. La seule différence du climat pourrait encore produire les mêmes effets que le manque d'exercice et la captivité : aucun animal des pays chauds ne peut produire dans les climats froids, y fût-il même très-libre et très-largement nourri; et comme la reproduction n'est qu'une suite naturelle de la pleine nutrition, il est évident que la première ne pouvant s'opérer, la seconde ne se fait pas complétement, et que, dans ces animaux, le froid seul suffit pour restreindre la puissance du moule intérieur et diminuer les facultés actives du développement, puisqu'il détruit celles de la reproduction.

Il n'est donc pas étonnant que ce tigre dont le squelette et la peau nous sont venus de la ménagerie du roi ne soit pas parvenu à sa juste grandeur : cependant la seule vue de cette peau bourrée donne encore l'idée d'un animal formidable, et l'examen du squelette ne permet pas d'en douter. L'on voit sur les os des jambes des rugosités qui marquent des attaches de muscles encore plus fortes que celles du lion; ces os sont aussi solides, mais plus courts, et comme nous l'avons dit, la hauteur des jambes dans le tigre n'est pas proportionnée à la grande longueur du corps. Ainsi cette vitesse terrible dont parle Pline, et que le nom même du tigre paraît indiquer, ne doit pas s'entendre des mouvements ordinaires, de la démarche, ni même de la célérité des pas dans une course suivie; il est évident qu'ayant les jambes courtes, il ne peut marcher ni courir aussi vite que ceux qui les ont proportionnellement plus longues : mais cette vitesse terrible s'applique très-bien aux bonds prodigieux qu'il doit faire sans efforts; car en lui supposant, proportion gardée, autant de force et de souplesse qu'au chat, qui lui ressemble beaucoup par la conformation, et qui, dans l'instant d'un clin d'œil, fait un saut de plusieurs pieds d'étendue, on sentira que le tigre, dont le corps est dix fois plus long, peut dans un instant presque aussi court faire un bond de plusieurs toises. Ce n'est donc point la célérité de sa course, mais la vitesse du saut que Pline a voulu désigner, et qui rend en effet cet animal terrible, parce qu'il n'est pas possible d'en éviter l'effet.

Le tigre est peut-être le seul de tous les animaux dont on ne puisse fléchir le naturel : ni la force, ni la contrainte, ni la violence ne peuvent le dompter. Il s'irrite des bons comme des mauvais traitements; la douce habitude, qui peut tout, ne peut rien sur cette nature de fer; le temps, loin de l'amollir en tempérant les humeurs féroces, ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage : il déchire la main qui le nourrit, comme celle qui le frappe; il rugit à la vue de tout être vivant; chaque objet lui paraît une nouvelle proie, qu'il dévore d'avance de ses regards avides, qu'il menace par des frémissements affreux mêlés d'un grincement de dents, et vers laquelle il s'élance souvent, malgré les chaînes et les grilles qui brisent sa fureur sans pouvoir la calmer.

Pour achever de donner une idée de la force de ce cruel animal, nous

croyons devoir citer ici ce que le père Tachard, témoin oculaire, rapporte d'un combat du tigre contre des éléphants. « On avait élevé, dit cet auteur, « une haute palissade de bambous d'environ cent pas en carré. Au milieu « de l'enceinte étaient entrés trois éléphants destinés pour combattre le tigre. « Ils avaient une espèce de grand plastron, en forme de masque, qui leur « couvrait la tête et une partie de la trompe. Dès que nous fûmes arrivés « sur le lieu, on fit sortir de la loge qui était dans un enfoncement un tigre « d'une figure et d'une couleur qui parurent nouvelles aux Français qui « assistaient à ce combat; car, outre qu'il était bien plus grand, bien plus « gros et d'une taille moins effilée que ceux que nous avions vus en France, « sa peau n'était pas mouchetée de même; mais, au lieu de toutes ces taches « semées sans ordre, il avait de longues et larges bandes en forme de cer- « cle; ces bandes, prenant sur le dos, se rejoignaient par-dessous le ventre, « et, continuant le long de la queue, y faisaient comme des anneaux blancs « et noirs, placés alternativement, dont elle était toute couverte. La tête « n'avait rien d'extraordinaire, non plus que les jambes, hors qu'elles « étaient plus grandes et plus grosses que celles des tigres communs, quoi- « que celui-ci ne fût qu'un jeune tigre qui avait encore à croître; car « M. Constance nous a dit qu'il y en avait dans le royaume de plus gros « trois fois que celui-là, et qu'un jour, étant à la chasse avec le roi, il en « vit un de fort près qui était grand comme un mulet. Il y en a aussi de « petits dans le pays, semblables à ceux qu'on apporte d'Afrique en Europe, « et on nous en montra un le même jour à Louvo.

« On ne lâcha pas d'abord le jeune tigre qui devait combattre, mais on le « tint attaché par deux cordes, de sorte que, n'ayant pas la liberté de s'élan- « cer, le premier éléphant qui s'approcha lui donna deux ou trois coups de « sa trompe sur le dos : ce choc fut si rude que le tigre en fut ren- « versé et demeura quelque temps étendu sur la place, sans mou- « vement, comme s'il eût été mort. Cependant, dès qu'on l'eut délié, « quoique cette première attaque eût bien rabattu de sa furie, il fit un « cri horrible, et voulut se jeter sur la trompe de l'éléphant qui s'avan- « çait pour le frapper; mais celui-ci, la repliant adroitement, la mit à cou- « vert par ses défenses, qu'il présenta en même temps, et dont il atteignit « le tigre si à propos qu'il lui fit faire un grand saut en l'air. Cet animal en « fut si étourdi qu'il n'osa plus approcher. Il fit plusieurs tours le long de « la palissade, s'élançant quelquefois vers les personnes qui paraissaient « vers les galeries. On poussa ensuite trois éléphants contre lui, qui lui don- « nèrent tour à tour de si rudes coups, qu'il fit encore une fois le mort, et « ne pensa plus qu'à éviter leur rencontre : ils l'eussent tué sans doute, si « l'on n'eût fait finir le combat. » Il est clair, par la description même du père Tachard, que ce tigre qu'il a vu combattre des éléphants est le vrai tigre, qui parut aux Français un animal nouveau, parce que probablement ils n'avaient vu en France dans les ménageries que des panthères ou des léopards d'Afrique, ou bien des jaguars d'Amérique, et que les petits tigres

qu'il vit à Louvo n'étaient de même que des panthères. On sent aussi, par ce simple récit, qu'elle doit être la force et la fureur de cet animal, puisque celui-ci, quoique jeune encore, et n'ayant pas pris tout son accroissement, quoique réduit en captivité, quoique retenu par des liens, quoique seul contre trois, était encore assez redoutable aux colosses qu'il combattait pour qu'on fût obligé de les couvrir d'un plastron dans toutes les parties de leurs corps que la nature n'a pas cuirassées comme les autres d'une enveloppe impénétrable.

Le tigre dont le père Gouie a communiqué à l'Académie des sciences une description anatomique, faite par les pères jésuites à la Chine, paraît être de l'espèce du vrai tigre, aussi bien que celui que les Portugais ont appelé tigre royal, duquel M. Perrault fait mention dans ses mémoires sur les animaux, et dont il dit que la description a été faite à Siam. Dellon, dans ses Voyages, dit expressément que le Malabar est le pays des Indes où il y a le plus de tigres; qu'il y en a de plusieurs espèces; mais que le plus grand de tous, celui que les Portugais appellent *tigre royal*, est extrêmement rare, qu'il est grand comme un cheval, etc.

Le tigre royal ne paraît donc pas faire une espèce particulière et différente de celle du vrai tigre; il ne se trouve qu'aux Indes orientales, et non pas au Brésil, comme l'ont écrit quelques-uns de nos naturalistes. Je suis même porté à croire que le vrai tigre ne se trouve qu'en Asie et dans les parties les plus méridionales de l'Afrique, dans l'intérieur des terres; car la plupart des voyageurs qui ont fréquenté les côtes de l'Afrique parlent, à la vérité, de tigres, et disent même qu'ils y sont très-communs; néanmoins, il est aisé de voir, par les notices mêmes qu'ils donnent de ces animaux, que ce ne sont pas de vrais tigres, mais des léopards, des panthères ou des onces, etc. Le docteur Shaw dit expressément qu'au royaume de Tunis et d'Alger, le lion et la panthère tiennent le premier rang entre les bêtes féroces, mais que le tigre ne se trouve pas dans cette partie de la Barbarie. Cela paraît vrai, car ce furent des ambassadeurs indiens, et non pas des Africains, qui présentèrent à Auguste, dans le temps qu'il était à Samos, le premier tigre qui ait été vu des Romains; et ce fut aussi des Indes qu'Héliogabale fit venir ceux qu'il voulait atteler à son char pour contrefaire le dieu Bacchus.

L'espèce du tigre a donc toujours été plus rare et beaucoup moins répandue que celle du lion : cependant la tigresse produit, comme la lionne, quatre ou cinq petits. Elle est furieuse en tout temps, mais sa rage devient extrême lorsqu'on les lui ravit; elle brave tous les périls; elle suit les ravisseurs, qui, se trouvant pressés, sont obligés de lui relâcher un de ses petits; elle s'arrête, le saisit, l'emporte pour le mettre à l'abri, revient quelques instants après, et les poursuit jusqu'aux portes des villes ou jusqu'à leurs vaisseaux; et lorsqu'elle a perdu tout espoir de recouvrer sa perte, des cris forcenés et lugubres, des hurlements affreux, expriment sa douleur cruelle, et font encore frémir ceux qui les entendent de loin.

Le tigre fait mouvoir la peau de sa face, grince des dents, frémit, rugit comme le fait le lion, mais son rugissement est différent : quelques voyageurs l'ont comparé au cri de certains grands oiseaux.

Tigrides indomitæ rancant, rugiuntque leones.
AUCTOR PHILOMEDÆ.

Ce mot *rancant* n'a point d'équivalent en français; ne pourrions-nous pas lui en donner un, et dire : « Les tigres *rauquent* et les lions rugissent? » car le son de la voix du tigre est en effet très-rauque.

La peau de ces animaux est assez estimée, surtout à la Chine : les mandarins militaires en couvrent leurs chaises dans les marches publiques; ils en font aussi des couvertures de coussins pour l'hiver. En Europe, ces peaux, quoique rares, ne sont pas d'un grand prix. On fait beaucoup plus de cas de celle du léopard de Guinée et du Sénégal, que nos fourreurs appellent tigre. Au reste, c'est la seule petite utilité qu'on puisse tirer de cet animal très-nuisible, dont on a prétendu que la sueur était un venin et le poil de la moustache un poison sûr pour les hommes et pour les animaux; mais c'est assez du mal très-réel qu'il fait de son vivant, sans chercher encore des qualités imaginaires et des poisons dans sa dépouille; d'autant que les Indiens mangent de sa chair et ne la trouvent ni malsaine, ni mauvaise, et que, si le poil de sa moustache, pris en pilule, tue, c'est qu'étant dur et raide, une telle pilule fait dans l'estomac le même effet qu'un paquet de petites aiguilles.

LA PANTHÈRE, L'ONCE
ET LE LÉOPARD.

(LE FÉLIS PANTHÈRE, CUV., LE FÉLIS LÉOPARD, CUV.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (CUVIER.)

Pour me faire mieux entendre, pour éviter le faux emploi des noms, détruire les équivoques et prévenir les doutes, j'observerai d'abord qu'avec les tigres dont nous venons de donner l'histoire, il se trouve encore dans l'ancien continent, c'est-à-dire en Asie et en Afrique, trois autres espèces



LE JAGUAR. LA PANTHÈRE.

d'animaux de ce genre, toutes trois différentes du tigre, et toutes trois différentes entre elles. Ces trois espèces sont la *panthère*, l'*once* et le *léopard*, lesquelles non-seulement ont été prises les unes pour les autres par les naturalistes, mais même ont été confondues avec les espèces du même genre qui se sont trouvées en Amérique. Je mets à part, pour le moment présent, ces espèces que l'on a appelées indistinctement *tigres*, *panthères*, *léopards*, dans le Nouveau-Monde, pour ne parler que de celles de l'ancien continent, et afin de ne pas confondre les choses et d'exposer plus nettement les objets qui y sont relatifs.

La première espèce de ce genre, et qui se trouve dans l'ancien continent, est la grande panthère, que nous appellerons simplement *panthère*, qui était connue des Grecs sous le nom de *pardalis*, des anciens Latins sous celui de *panthera*, ensuite sous le nom de *pardus*, et des Latins modernes sous celui de *leopardus*. Le corps de cet animal, lorsqu'il a pris son accroissement entier, a cinq ou six pieds de longueur, en le mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle est longue de plus de deux pieds : sa peau est, pour le fond du poil, d'un fauve plus ou moins foncé sur le dos et sur les côtés du corps, et d'une couleur blanchâtre sous le ventre ; elle est marquée de taches noires en grands anneaux ou en forme de roses : ces anneaux sont bien séparés les uns des autres sur les côtés du corps, évidés dans leur milieu, et la plupart ont une ou plusieurs taches au centre, de la même couleur que le tour de l'anneau; ces mêmes anneaux, dont les uns sont ovales et les autres circulaires, ont souvent plus de trois pouces de diamètre ; il n'y a que des taches pleines sur la tête, sur la poitrine, sur le ventre et sur les jambes.

La seconde espèce est la petite panthère d'Oppien, à laquelle les anciens n'ont pas donné de nom particulier, mais que les voyageurs modernes ont appelée *once*, du nom corrompu *lynx* ou *lunx*. Nous conserverons à cet animal le nom d'*once*, qui nous paraît bien appliqué, parce qu'en effet il a quelque rapport avec le lynx; il est beaucoup plus petit que la panthère, n'ayant le corps que d'environ trois pieds et demi de longueur, ce qui est à peu près la taille du lynx : il a le poil plus long que la panthère, la queue beaucoup plus longue, de trois pieds de longueur et quelquefois davantage, quoique le corps de l'once soit en tout d'un tiers au moins plus petit que celui de la panthère, dont la queue n'a guère que deux pieds ou deux pieds et demi tout au plus. Le fond du poil de l'once est d'un gris blanchâtre sur le dos et sur les côtés du corps, et d'un gris encore plus blanc sous le ventre, au lieu que le dos et les côtés du corps de la panthère sont toujours d'un fauve plus ou moins foncé : les taches sont à peu près de la même forme et de la même grandeur dans l'une et dans l'autre.

La troisième espèce, dont les anciens ne font aucune mention, est un animal du Sénégal, de la Guinée et des autres pays méridionaux que les anciens n'avaient pas découverts : nous l'appellerons *léopard*, qui est le nom qu'on a mal à propos appliqué à la grande panthère, et que nous

emploierons, comme l'ont fait plusieurs voyageurs, pour désigner l'animal du Sénégal, dont il est ici question. Il est un peu plus grand que l'once, mais beaucoup moins que la panthère, n'ayant guère plus de quatre pieds de longueur. La queue a deux pieds ou deux pieds et demi; le fond du poil, sur le dos et sur les côtés du corps, est d'une couleur fauve plus ou moins foncée; le dessous du ventre est blanchâtre; les taches sont en anneaux ou en roses, mais ces anneaux sont beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once, et la plupart sont composés de quatre ou cinq petites taches pleines : il y a aussi de ces taches pleines disposées irrégulièrement.

Ces trois animaux sont, comme l'on voit, très-différents les uns des autres, et sont chacun de leur espèce. Les marchands fourreurs appellent les peaux de la première espèce, *peaux de panthères;* ainsi nous n'aurons pas changé ce nom puisqu'il est en usage; ils appellent celles de la seconde espèce *peaux de tigres d'Afrique :* ce nom est équivoque, et nous avons adopté celui d'once; enfin, ils appellent improprement *peaux de tigres* celles de l'animal que nous appelons ici léopard.

Oppien connaissait nos deux premières espèces, c'est-à-dire la panthère et l'once; il a dit le premier qu'il y avait deux espèces de panthères : les unes plus grandes et plus grosses, les autres plus petites, et cependant semblables par la forme du corps, par la variété et la disposition des taches, mais qui différaient par la longueur de la queue, que les petites ont beaucoup plus longue que les grandes. Les Arabes ont indiqué la grande panthère par le nom *al nemer* (*nemer* en retranchant l'article), et la petite par le nom *al phet* ou *al fhed* (*phet* ou *fhed* en retranchant l'article); ce dernier nom, quoique un peu corrompu, se reconnaît dans celui de *faadh*, qui est le nom actuel de cet animal en Barbarie. « Le faadh, dit le docteur Shaw, ressemble « au léopard (il veut dire la panthère), en ce qu'il est tacheté comme lui, « mais il en diffère à d'autres égards : il a la peau plus obscure et plus gros- « sière, et n'est pas si farouche. » Nous apprenons d'ailleurs par un passage d'Albert, commenté par Gessner, que le *phet* ou *fhed* des Arabes s'est appelé en italien et dans quelques autres langues de l'Europe *leunza* ou *lonza*. On ne peut donc pas douter, en rapprochant ces indications, que la petite panthère d'Oppien, le *phet* ou le *fhed* des Arabes, le faadh de la Barbarie, l'*onze* ou l'*once* des Européens, ne soient le même animal. Il y a grande apparence aussi que c'est le *pard* ou *pardus* des anciens, et la *panthera* de Pline, puisqu'il dit que le fond de son poil est blanc, au lieu que celui de la grande panthère est, comme nous l'avons dit, d'une couleur fauve plus ou moins foncée : d'ailleurs, il est très-probable que la petite panthère s'est appelée simplement *pard* ou *pardus*, et qu'on est venu ensuite à nommer la grande panthère *leopard* ou *leopardus*, parce qu'on a imaginé que c'était une espèce métive qui s'était agrandie par le secours et le mélange de celle du lion; mais comme ce préjugé n'est nullement fondé, nous avons préféré le nom ancien et primitif de *panthère* au nom composé et plus nouveau de

léopard, que nous avons appliqué à l'animal nouveau qui n'avait encore que des noms équivoques.

Ainsi l'once diffère de la panthère en ce qu'il est bien plus petit, qu'il a la queue beaucoup plus longue, le poil plus long aussi et d'une couleur grise ou blanchâtre; et le léopard diffère de la panthère et de l'once en ce qu'il a la robe beaucoup plus belle, d'un fauve vif et brillant, quoique plus ou moins foncé, avec des taches plus petites, et la plupart disposées par groupes, comme si chacune de ces taches était formée de quatre taches réunies.

Pline, et plusieurs autres après lui, ont écrit que, dans les panthères, la femelle avait la robe plus blanche que le mâle : cela pouvait être vrai de l'once; mais nous n'avons pas observé cette différence dans les panthères de la ménagerie de Versailles, qui ont été dessinées vivantes : s'il y a donc quelque différence dans la couleur du poil entre le mâle et la femelle de la panthère, il faut que cette différence ne soit pas bien constante ni bien sensible. On trouve à la vérité des nuances plus ou moins fortes dans plusieurs peaux de ces animaux que nous avons comparées; mais nous croyons que cela dépend plutôt de la différence de l'âge ou du climat que de celle des sexes.

Les animaux que MM. de l'Académie des sciences ont décrits et disséqués sous le nom de *tigres*, et l'animal décrit par Caïus dans Gessner, sous le nom d'*uncia*, sont de même espèce que notre léopard; on ne peut en douter, en comparant la figure et la description que nous en donnons ici avec celles de Caïus et celles de M. Perrault. Il dit, à la vérité, que les animaux décrits et disséqués par MM. de l'Académie des sciences sous le nom de *tigres* ne sont pas l'once de Caïus, les seules raisons qu'il en donne sont que celui-ci est plus petit et qu'il n'a pas le dessous du corps blanc; cependant, si M. Perrault eût comparé la description entière de Caïus avec les sujets qu'il avait sous les yeux, je suis persuadé qu'il aurait reconnu qu'ils ne différaient en rien de l'once de Caïus. Comme il pourrait rester sur cela des doutes, j'ai cru qu'il était nécessaire de rapporter ici les parties essentielles de cette description de Caïus, qui, quoique faite sur un animal mort, me paraît fort exacte. On y observera que Caïus, sans donner précisément la longueur du corps de l'animal qu'il décrit, dit qu'il est plus grand qu'un chien de berger et aussi gros qu'un dogue, quoique plus bas de jambes; je ne vois donc pas pourquoi M. Perrault dit que l'once de Caïus était bien plus petit que les tigres disséqués par MM. de l'Académie des sciences. Ces tigres n'avaient que quatre pieds de longueur, en les mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; le léopard que nous décrivons ici, et qui est certainement le même animal que les tigres de M. Perrault, n'a aussi qu'environ quatre pieds; et si l'on mesure un dogue, surtout un dogue de forte race, on trouvera qu'il excède souvent ces dimensions. Ainsi, les tigres décrits par MM. de l'Académie des sciences ne différaient pas assez de l'*uncia* de Caïus par la grandeur, pour que M. Perrault fût fondé à conclure de cette seule différence que ce ne pouvait être le même animal. La seconde discon-

venance, c'est celle de la couleur du poil sur le ventre; M. Perrault dit qu'il est blanc, et Caïus qu'il est cendré, c'est-à-dire blanchâtre : ainsi, ces deux caractères, par lesquels M. Perrault a jugé que les tigres disséqués par MM. de l'Académie n'étaient pas l'once de Caïus, auraient dû le porter à prononcer le contraire, surtout s'il eût fait attention que tout le reste de la description s'accorde parfaitement. On ne peut donc pas se refuser à regarder les tigres de MM. de l'Académie, l'*uncia* de Caïus et notre *léopard*, comme le même animal, et je ne conçois pas pourquoi quelques-uns de nos naturalistes ont pris ces tigres de M. Perrault pour des animaux d'Amérique et les ont confondus avec le jaguar.

Nous nous croyons donc certains que les tigres de M. Perrault, l'uncia de Caïus et notre léopard, sont le même animal : nous nous croyons également assurés que notre panthère est le même animal que la panthère des anciens. Elle en diffère à la vérité par la grandeur, mais elle lui ressemble par tous les autres caractères; et, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, on ne doit pas être étonné qu'un animal élevé dans une ménagerie ne prenne pas son accroissement entier, et qu'il reste au-dessous des dimensions de la nature. Cette différence de grandeur nous a tenu nous-mêmes assez longtemps dans la perplexité; mais après l'examen le plus long, et nous pouvons dire le plus scrupuleux, après la comparaison exacte et immédiate des grandes peaux de la panthère, qui se trouvent chez les fourreurs, avec celle de notre panthère, il ne nous a plus été permis de douter, et nous avons vu clairement que ce n'étaient pas des animaux différents. La panthère que nous décrivons ici et deux autres de la même espèce, qui étaient en même temps à la ménagerie du roi, sont venues de la Barbarie : la régence d'Alger fit présent à Sa Majesté des deux premières, il y a dix ou douze ans; la troisième a été achetée pour le roi, d'un juif d'Alger.

Une autre observation que nous ne pouvons nous dispenser de faire, c'est que des trois animaux dont nous donnons ici la description sous les noms de *panthère*, d'*once* et de *léopard*, aucun ne peut se rapporter à l'animal que les naturalistes ont indiqué par le nom de *pardus* ou de *leopardus*. Le *pardus* de M. Linnæus et le *léopard* de M. Brisson, qui paraissent être le même animal, sont désignés par les phrases suivantes : *Pardus, felis cauda elongata, corporis maculis superioribus orbiculatis, inferioribus virgatis*. Syst. Nat., édit. 10, p. 41. Le léopard, *Felis ex albo flavicans, maculis nigris in dorso orbiculatis, in ventre longis, variegata*. Regn. anim. p. 272. Ce caractère des taches longues sur le ventre, ou allongées en forme de verges sur les parties inférieures du corps, n'appartient ni à la panthère, ni à l'once, ni au léopard, desquels il est ici question. Cependant, il paraît que c'est de la panthère des anciens, du *panthera, pardalis, pardus, leopardus* de Gessner; du *pardus, panthera* de Prosper Alpini; du *panthera varia Africana* de Pline; de la panthère, en un mot, qui se trouve en Afrique et aux Indes orientales, que ces auteurs ont entendu parler, et qu'ils ont désignée par les phrases que nous venons de citer. Or, je le répète, aucun des trois animaux

que nous décrivons ici, quoique tous trois d'espèce différente, n'ont ce caractère de taches longues et en forme de verges sur les parties inférieures; et, en même temps, nous pouvons assurer, par les recherches que nous avons faites, que ces trois espèces, et peut-être une quatrième dont nous parlerons dans la suite, et qui n'a pas plus que les trois premières ce caractère des taches longues sur le ventre, sont les seules de ce genre qui se trouvent en Asie et en Afrique; en sorte que nous ne pouvons nous empêcher de regarder comme douteux ce caractère, qui fait le fondement des phrases indicatives de ces nomenclateurs. C'est tout le contraire dans ces trois animaux, et peut-être dans tous ceux du même genre; car, non-seulement ceux de l'Afrique et de l'Asie, mais ceux même de l'Amérique, lorsqu'ils ont des taches longues en forme de verges ou de traînées, les ont toujours sur les parties supérieures du corps, sur le garrot, sur le cou, sur le dos, et jamais sur les parties inférieures.

Nous remarquerons encore que l'animal dont on a donné la description dans la troisième partie des Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, sous le nom de *panthère*, est un animal différent de la panthère, de l'once et du léopard, dont nous traitons ici.

Enfin, nous observerons qu'il ne faut pas confondre, en lisant les anciens, le *panther* avec la *panthère*. La panthère est l'animal dont il est ici question; le panther du scoliaste d'Homère et des autres auteurs est une espèce de loup timide que nous croyons être le chacal, comme nous l'expliquerons lorsque nous donnerons l'histoire de cet animal. Au reste, le mot *pardalis* est l'ancien nom grec de la panthère; il se donnait indistinctement au mâle et à la femelle. Le mot *pardus* est moins ancien : Lucain et Pline sont les premiers qui l'aient employé; celui de *leopardus* est encore plus nouveau, puisqu'il paraît que c'est Jules Capitolin qui s'en est servi le premier, ou l'un des premiers ; et à l'égard du nom même de *panthera*, c'est un mot que les anciens Latins ont dérivé du grec, mais que les Grecs n'ont jamais employé.

Après avoir dissipé, autant qu'il est en nous, les ténèbres dont la nomenclature ne cesse d'obscurcir la nature ; après avoir exposé, pour prévenir toute équivoque, les figures exactes des trois animaux dont nous traitons ici, passons à ce qui les concerne chacun en particulier.

La panthère que nous avons vue vivante a l'air féroce, l'œil inquiet, le regard cruel, les mouvements brusques et le cri semblable à celui d'un dogue en colère; elle a même la voix plus forte et plus rauque que le chien irrité : elle a la langue rude et très-rouge, les dents fortes et pointues, les ongles aigus et durs, la peau belle, d'un fauve plus ou moins foncé, semée de taches noires arrondies en anneaux, ou réunies en forme de roses, le poil court, la queue marquée de grandes taches noires au-dessus, et d'anneaux noirs et blancs vers l'extrémité. La panthère est de la taille et de la tournure d'un dogue de forte race, mais moins haute de jambes.

Les relations des voyageurs s'accordent avec les témoignages des anciens au sujet de la grande et de la petite panthère, c'est-à-dire de notre panthère

et de notre once. Il paraît qu'il existe aujourd'hui, comme du temps d'Appien, dans la partie de l'Afrique qui s'étend le long de la mer Méditerranée, et dans les parties de l'Asie, qui étaient connues des anciens, deux espèces de panthères : la plus grande a été appelée *panthère* ou *léopard*, et la plus petite *once*, par la plupart des voyageurs. Ils conviennent tous que l'once s'apprivoise aisément, qu'on le dresse à la chasse et qu'on s'en sert à cet usage en Perse et dans plusieurs autres provinces de l'Asie ; qu'il y a des onces assez petits pour qu'un cavalier puisse les porter en croupe, qu'ils sont assez doux pour se laisser manier et caresser avec la main. La panthère paraît être d'une nature plus fière et moins flexible : on la dompte plutôt qu'on ne l'apprivoise; jamais elle ne perd en entier son caractère féroce, et lorsqu'on veut s'en servir pour la chasse, il faut beaucoup de soins pour la dresser, et encore plus de précautions pour la conduire et l'exercer. On la mène sur une charrette, enfermée dans une cage, dont on lui ouvre la porte lorsque le gibier paraît; elle s'élance vers la bête, l'atteint ordinairement en trois ou quatre sauts, la terrasse et l'étrangle : mais si elle manque son coup, elle devient furieuse et se jette quelquefois sur son maître, qui d'ordinaire prévient ce danger en portant avec lui des morceaux de viande, ou des animaux vivants, comme des agneaux, des chevreaux, dont il lui en jette un pour calmer sa fureur.

Au reste, l'espèce de l'once paraît être plus nombreuse et plus répandue que celle de la panthère : on la trouve très-communément en Barbarie, en Arabie et dans toutes les parties méridionales de l'Asie, à l'exception peut-être de l'Égypte; elle s'est même étendue jusqu'à la Chine, où on l'appelle *hinen-pao*.

Ce qui fait qu'on se sert de l'once pour la chasse dans les climats chauds de l'Asie, c'est que les chiens y sont très-rares; il n'y a, pour ainsi dire, que ceux qu'on y transporte, et encore perdent-ils en peu de temps leur voix et leur instinct : d'ailleurs, ni la panthère, ni l'once, ni le léopard ne peuvent souffrir les chiens; ils semblent les chercher et les attaquer de préférence sur toutes les autres bêtes. En Europe, nos chiens de chasse n'ont pas d'autres ennemis que le loup; mais dans un pays rempli de tigres, de lions, de panthères, de léopards et d'onces, qui, tous sont plus forts et plus cruels que le loup, il ne serait pas possible de conserver des chiens. Au reste, l'once n'a pas l'odorat aussi fin que le chien : il ne suit pas les bêtes à la piste, il ne lui serait pas possible non plus de les atteindre dans une course suivie; il ne chasse qu'à vue, et ne fait, pour ainsi dire, que s'élancer et se jeter sur le gibier ; il saute si légèrement, qu'il franchit aisément un fossé ou une muraille de plusieurs pieds; souvent il grimpe sur les arbres pour attendre les animaux au passage et se laisser tomber dessus : cette manière d'attraper la proie est commune à la panthère, au léopard et à l'once.

Le léopard a les mêmes mœurs et le même naturel que la panthère; et je ne vois nulle part qu'on l'ait apprivoisé comme l'once, ni que les Nègres

du Sénégal et de Guinée, où il est très-commun, s'en soient jamais servis pour la chasse. Communément, il est plus grand que l'once et plus petit que la panthère; il a la queue plus courte que l'once, quoiqu'elle soit longue de deux pieds ou de deux pieds et demi.

Ce léopard du Sénégal ou de Guinée, auquel nous avons appliqué particulièrement le nom de *léopard*, est probablement l'animal que l'on appelle à Congo *engoi* ; c'est peut-être aussi l'antamba de Madagascar. Nous rapportons ces noms, parce qu'il serait utile, pour la connaissance des animaux, qu'on eût la liste de leurs noms dans les langues des pays qu'ils habitent.

L'espèce du léopard paraît être sujette à plus de variétés que celle de la panthère et de l'once ; nous avons vu un grand nombre de peaux de ce léopard qui ne laissent pas de différer les unes des autres, soit par les nuances du fond du poil, soit par celles des taches dont les anneaux ou roses sont plus marqués et plus terminés dans les unes que dans les autres; mais ces anneaux sont toujours de beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once. Dans toutes les peaux du léopard, les taches sont chacune à peu près de la même grandeur, de la même figure, et c'est plutôt par la force de la teinte qu'elles diffèrent, étant moins fortement exprimées dans les unes de ces peaux et beaucoup plus fortement dans les autres. La couleur du fond du poil ne diffère qu'en ce qu'elles sont d'un fauve plus ou moins foncé ; mais, comme toutes ces peaux sont à très-peu près de la même grandeur, tant pour le corps que pour la queue, il est très-vraisemblable qu'elles appartiennent toutes à la même espèce d'animal, et non pas à des animaux d'espèces différentes.

La panthère, l'once et le léopard n'habitent que l'Afrique et les climats les plus chauds de l'Asie; ils ne se sont jamais répandus dans les pays du Nord, ni même dans les régions tempérées. Aristote parle de la panthère comme d'un animal de l'Afrique et de l'Asie, et il dit expressément qu'il n'y en a point en Europe. Ainsi, ces animaux qui sont, pour ainsi dire, confinés dans la zone torride de l'ancien continent, n'ont pu passer dans le nouveau par les terres du Nord, et l'on verra par la description que nous allons donner des animaux de ce genre qui se trouvent en Amérique, que ce sont des espèces différentes, que l'on n'aurait pas dû confondre avec celles de l'Afrique et de l'Asie, comme l'ont fait la plupart des auteurs qui ont écrit la nomenclature.

Ces animaux en général se plaisent dans les forêts touffues, et fréquentent souvent les bords des fleuves et les environs des habitations isolées, où ils cherchent à surprendre les animaux domestiques et les bêtes sauvages qui viennent chercher les eaux. Ils se jettent rarement sur les hommes, quand même ils seraient provoqués; ils grimpent aisément sur les arbres, où ils suivent les chats sauvages et les autres animaux qui ne peuvent leur échapper. Quoiqu'ils ne vivent que de proie et qu'ils soient ordinairement fort maigres, les voyageurs prétendent que leur chair n'est pas mauvaise à manger : les Indiens et les Nègres la trouvent bonne; mais il est vrai qu'ils

trouvent celle du chien encore meilleure, et qu'ils s'en régalent comme si c'était un mets délicieux. A l'égard de leurs peaux, elles sont toutes précieuses et font de très-belles fourrures; la plus belle et la plus chère est celle du léopard; une seule de ces peaux coûte huit ou dix louis, lorsque le fauve en est vif et brillant, et que les taches en sont bien noires et bien déterminées.

LE JAGUAR.

(LE FÉLIS JAGUAR, Cuvier.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (CUVIER.)

Le jaguar ressemble à l'once par la grandeur du corps, par la forme de la plupart des taches dont sa robe est semée, et même par le naturel; il est moins fier et moins féroce que le léopard et la panthère. Il a le fond du poil d'un beau fauve comme le léopard, et non pas gris comme l'once; il a la queue plus courte que l'un et l'autre, le poil plus long que la panthère, plus court que l'once; il l'a crépé lorsqu'il est jeune, et lisse lorsqu'il devient adulte. Nous n'avons pas vu cet animal vivant; mais on nous l'a envoyé bien entier et bien conservé dans une liqueur préparée, et c'est sur ce sujet que nous en avons fait le dessin et la description. Il avait été pris tout petit, et élevé dans la maison jusqu'à l'âge de deux ans, qu'on le fit tuer pour nous l'envoyer *; il n'avait donc pas encore acquis toute l'étendue de ses dimensions

* Cet animal nous a été envoyé, sous le nom de chat-tigre, par M. Pagès, médecin du roi au Cap, dans l'île Saint-Domingue. Il me marque, par la lettre qui était jointe à cet envoi, que cet animal était arrivé à Saint-Domingue par un vaisseau espagnol qui l'avait amené de la Grande-Terre, où il est très commun : il ajoute qu'il avait deux ans quand il l'a fait tuer; qu'il n'était pas si gros, et qu'il s'est renflé dans l'esprit de tafia; qu'il buvait, mangeait et faisait le même cri qu'un chat qui n'est pas privé; qu'il miaulait, et qu'il mangeait plus volontiers encore le poisson que la viande. Pison et Marcgrave, disent de même, que les jaguars du Brésil aiment beaucoup le poisson. Le nom de chat-tigre, que lui donne M. Pagès, ne nous a pas empêché de le reconnaître pour le jaguar, parce que ce nom du Brésil n'est pas en usage parmi les Français des colonies, et qu'ils appellent indistinctement chats-tigres les chats-pards et les tigres.

naturelles, mais il n'en est pas moins évident, par la seule inspection de cet animal âgé de deux ans, qu'il est à peine de la taille d'un dogue ordinaire ou de moyenne race, lorsqu'il a pris son accroissement entier. C'est cependant l'animal le plus formidable, le plus cruel ; c'est, en un mot, le tigre du Nouveau-Monde, dans lequel la nature semble avoir rapetissé tous les genres d'animaux quadrupèdes. Le jaguar vit de proie comme le tigre ; mais il ne faut, pour le faire fuir, que lui présenter un tison allumé, et même, lorsqu'il est repu, il perd tout courage et toute vivacité ; un chien seul suffit pour lui donner la chasse ; il se ressent en tout de l'indolence du climat ; il n'est léger, agile, alerte, que quand la faim le presse. Les sauvages, naturellement poltrons, ne laissent pas de redouter sa rencontre ; ils prétendent qu'il a pour eux un goût de préférence, que quand il les trouve endormis avec des Européens, il respecte ceux-ci, et ne se jette que sur eux. On conte la même chose du léopard ; on dit qu'il préfère les hommes noirs aux blancs, qu'il semble les connaître à l'odeur, et qu'il les choisit la nuit comme le jour.

Les auteurs qui ont écrit l'histoire du Nouveau-Monde ont presque tous fait mention de cet animal, les uns sous le nom de *tigre* ou de *léopard*, les autres sous les noms propres qu'il portait au Brésil, au Mexique, etc. Les premiers qui en aient donné une description détaillée sont Pison et Marcgrave : ils l'ont appelé *jaguara* au lieu de *janouara*, qui était son nom en langue brésilienne ; ils ont aussi indiqué un autre animal du même genre et peut-être de la même espèce sous le nom de *jaguarete*. Nous l'avons distingué du jaguar dans notre énumération, comme l'ont fait ces deux auteurs, parce qu'il y a quelque apparence que ce peuvent être des animaux d'espèce différente ; cependant, comme nous n'avons vu que l'un de ces deux animaux, nous ne pouvons pas décider si ce sont en effet deux espèces distinctes, ou si ce n'est qu'une variété de la même espèce. Pison et Marcgrave disent que le jaguarete diffère du jaguar en ce qu'il a le poil plus court, plus lustré et d'une couleur toute différente, étant noir, semé de taches encore plus noires. Mais, au reste, il ressemble si fort au jaguar par la forme du corps, par le naturel et par les habitudes, qu'il se pourrait que ce ne fût qu'une variété de la même espèce ; d'autant plus qu'on a dû remarquer, par le témoignage même de Pison, que, dans le jaguar, la couleur du fond du poil et celle des taches dont il est marqué varient dans les différents individus de cette même espèce. Il dit que les uns sont marqués de taches noires, et les autres de taches rousses ou jaunes ; et à l'égard de la différence totale de la couleur, c'est-à-dire du blanc, du gris, ou du fauve au noir, on la trouve dans plusieurs autres espèces d'animaux : il y a des loups noirs, des renards noirs, des écureuils noirs, etc. Et si ces variations de la nature sont plus rares dans les animaux sauvages que dans les animaux domestiques, c'est que le nombre des hasards qui peuvent les produire est moins grand dans les premiers, dont la vie étant plus uniforme, la nourriture moins variée, la liberté plus grande que dans les derniers, leur nature doit être plus constante, c'est-à-dire moins sujette aux changements et à ces variations qu'on

doit regarder comme accidentelles, quand elles ne tombent que sur la couleur du poil.

Le jaguar se trouve au Brésil, au Paraguay, au Tucuman, à la Guiane, au pays des Amazones, au Mexique, et dans toutes les contrées méridionales de l'Amérique ; il est cependant plus rare à Cayenne que le couguar, qu'ils ont appelé *tigre rouge;* et le jaguar est maintenant moins commun au Brésil, qui paraît être son pays natal, qu'il ne l'était autrefois : on a mis sa tête à prix; on en a beaucoup détruit, et il s'est retiré loin des côtes, dans la profondeur des terres. Le jaguarete a toujours été plus rare, ou du moins il s'éloigne encore plus des lieux habités; et le petit nombre de voyageurs qui en ont fait mention paraissent n'en parler que d'après Marcgrave et Pison.

LE JAGUAR DE LA GUIANE.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

M. Sonini de Manoncourt a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guiane, que je crois devoir publier.

« Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crépé lorsqu'il est jeune, comme le « dit M. de Buffon. J'ai vu de très-jeunes jaguars qui avaient le poil aussi « lisse que les grands. Cette observation m'a été confirmée par des chasseurs « instruits. Quant à la taille des jaguars, j'ose encore assurer qu'elle est « bien au-dessus de celle que leur donne M. de Buffon, lorsqu'il dit qu'il « est à peine de la taille d'un dogue ordinaire ou de moyenne race, quand « il a pris son accroissement entier. J'ai eu deux peaux de jaguars, que l'on « m'a assuré appartenir à des sujets de deux ou trois ans, dont l'une avait « près de cinq pieds de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de « la queue, laquelle a deux pieds de longueur. Il y en a de bien plus grands. « J'ai vu moi-même, dans les forêts de la Guiane, des traces de ces ani- « maux, qui faisaient juger, ainsi que l'a dit M. de la Condamine, que les « tigres ou les animaux que l'on appelle ainsi en Amérique, ne différaient « pas en grandeur de ceux d'Afrique. Je pense même qu'à l'exception du vrai « tigre (le tigre royal), celui de l'Amérique est le plus grand des animaux « auxquels on a donné cette dénomination, puisque, selon M. de Buffon, la « panthère, qui est le plus grand de ces animaux, n'a que cinq ou six pieds

« de longueur lorsqu'elle a pris son accroissement entier, et que bien cer-
« tainement il existe en Amérique des quadrupèdes de ce genre qui passent
« de beaucoup cette dimension. La couleur de la peau du jaguar varie
« suivant l'âge : les jeunes l'ont d'un fauve très-foncé, presque roux et
« même brun ; cette couleur s'éclaircit à mesure que l'animal vieillit.

« Le jaguar n'est pas aussi indolent ni aussi timide que quelques
« voyageurs, et, d'après eux, M. de Buffon, l'ont écrit : il se jette sur tous
« les chiens qu'il rencontre, loin d'en avoir peur; il fait beaucoup de dégât
« dans les troupeaux : ceux qui habitent dans les déserts de la Guiane sont
« même dangereux pour les hommes. Dans un voyage que j'ai fait dans ces
« grandes forêts, nous fûmes tourmentés pendant deux nuits de suite par un
« jaguar, malgré un très-grand feu que l'on avait eu soin d'allumer et d'en-
« tretenir. Il rôdait continuellement autour de nous : il nous fut impossible
« de le tirer; car, dès qu'il se voyait couché en joue, il se glissait d'une ma-
« nière si prompte, qu'il disparaissait pour le moment : il revenait ensuite
« d'un autre côté, et nous tenait ainsi continuellement en alerte. Malgré
« notre vigilance, nous ne pûmes jamais venir à bout de le tirer. Il con-
« tinua son manége durant deux nuits entières; la troisième, il revint; mais,
« lassé apparemment de ne pouvoir venir à bout de son projet, et voyant
« d'ailleurs que nous avions augmenté le feu, duquel il craignait d'approcher
« de trop près, il nous laissa, en hurlant d'une manière effroyable. Son cri,
« hou, hou, a quelque chose de plaintif, et il est grave et fort comme ce-
« lui du bœuf.

« Quant au goût de préférence que l'on suppose au jaguar pour les natu-
« rels du pays plutôt que pour les nègres et les blancs, je présume fort que
« c'est un conte. A Cayenne, j'ai trouvé cette opinion établie : mais j'ai
« voyagé avec les sauvages dans des endroits où les tigres d'une grandeur
« démesurée étaient communs ; jamais je n'ai remarqué qu'ils aient une
« peur bien grande de ces animaux. Ils suspendaient, comme nous, leurs
« hamacs à des arbres, s'éloignaient à une certaine distance de nous, et
« ne prenaient pas la même précaution que nous d'allumer un grand feu ; ils
« se contentaient d'en faire un très-petit, qui, le plus souvent, s'éteignait dans
« le cours de la nuit. Ces sauvages étaient cependant habitants de l'inté-
« rieur des terres, et connaissaient par conséquent le danger qu'il y avait
« pour eux ; j'assure qu'ils ne prenaient aucune précaution, et qu'ils parais-
« saient fort peu émus, quoique entourés de ces animaux. »

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce dernier fait prouve, comme je l'ai dit, que ces animaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour les hommes.

« La chair des jaguars n'est pas bonne à manger. Ils font la guerre avec
« le plus grand avantage à toutes les espèces de quadrupèdes du nouveau
« continent, qui tous les fuient et les redoutent. Les jaguars n'ont point de
« plus cruel ennemi que le fourmilier ou tamanoir, quoiqu'il n'ait point de
« dents pour se défendre. Dès qu'il est attaqué par un jaguar, il se couche

« sur le dos, le saisit avec ses griffes, qu'il a d'une grandeur prodigieuse, « l'étouffe et le déchire. »

LE JAGUAR.

DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

(FÉLIS CHATI, F. CUVIER.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (CUVIER.)

Dans le mois de juin dernier (1775), il a été donné à M. Lebrun, inspecteur général du domaine, un jaguar femelle, envoyé de la Nouvelle-Espagne, qui était fort jeune, puisqu'il n'avait pas toutes ses dents, et qui a grossi depuis qu'il est à Chaillot où M. de Sève l'a dessiné au commencement d'octobre. Nous estimons qu'il pouvait avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur, du museau jusqu'à l'anus, était d'un pied onze pouces, sur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière.

Le jaguar qui est gravé avait deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, sur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière; mais il avait deux ans. Au reste, il y a une grande conformité entre ces deux animaux, quoique de pays différents. Il y a quelques différences dans la forme des taches, qui ne paraissent être que des variétés individuelles. L'iris est d'un brun tirant sur le verdâtre; le bord des yeux est noir, avec une bande blanche au-dessus comme au-dessous; la couleur du poil de la tête est d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui sont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches et ces bandes sont sur un fond d'un blanc sale roussâtre, et tirant plus ou moins sur le gris. Les oreilles sont noires, et ont une grande tache très-blanche sur la partie externe; la queue est fort grande et bien fournie de poil.

LE COUGUAR.

(FÉLIS COUGUAR, CUVIER).

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (CUVIER).

Le couguar a la taille aussi longue, mais moins étoffée que le jaguar; il est plus levreté, plus effilé et plus haut sur ses jambes; il a la tête petite, la queue longue, le poil court et de couleur presque uniforme, d'un roux vif, mêlé de quelques teintes noirâtres, surtout au-dessus du dos; il n'est marqué ni de bandes longues comme le tigre, ni de taches rondes et pleines comme le léopard, ni de taches en anneaux ou en roses comme l'once et la panthère; il a le menton blanchâtre, ainsi que la gorge et toutes les parties inférieures du corps. Quoique plus faible, il est aussi féroce et peut-être plus cruel que le jaguar. Il paraît être encore plus acharné sur sa proie, il la dévore sans la dépecer : dès qu'il l'a saisie, il l'entame, la suce, la mange de suite, et ne la quitte pas qu'il ne soit pleinement rassasié.

Cet animal est assez commun à la Guiane; autrefois on l'a vu arriver à la nage et en nombre dans l'île de Cayenne, pour attaquer et dévaster les troupeaux : c'était, dans les commencements, un fléau pour la colonie; mais peu à peu on l'a chassé, détruit et relégué loin des habitations. On le trouve au Brésil, au Paraguay, au pays des Amazones; et il y a grande apparence que l'animal qui nous est indiqué dans quelques relations, sous le nom d'ocorome dans le pays des Moxes au Pérou, est le même que le couguar, aussi bien que celui du pays des Iroquois, qu'on a regardé comme un tigre, quoiqu'il ne soit point moucheté comme la panthère, ni marqué de bandes longues comme le tigre.

Le couguar, par la légèreté de son corps et la plus grande longueur de ses jambes, doit mieux courir que le jaguar et grimper aussi plus aisément sur les arbres : ils sont tous deux également paresseux et poltrons dès qu'ils sont rassasiés; ils n'attaquent presque jamais les hommes, à moins qu'ils ne les trouvent endormis. Lorsqu'on veut passer la nuit ou s'arrêter dans les bois, il suffit d'allumer du feu pour les empêcher d'approcher. Ils se plaisent à l'ombre dans les grandes forêts; ils se cachent dans un fort ou même sur un arbre touffu, d'où ils s'élancent sur les animaux qui passent. Quoiqu'ils ne vivent que de proie et qu'ils s'abreuvent plus souvent de sang que d'eau, on prétend que leur chair est très-bonne à manger. Pison dit expressément qu'elle est aussi bonne que celle du veau; d'autres la comparent à celle du mouton. J'ai bien de la peine à croire que ce soit en effet une viande de bon

goût; j'aime mieux m'en rapporter au témoignage de Desmarchais, qui dit que ce qu'il y a de mieux dans ces animaux, c'est la peau, dont on fait des housses de cheval, et qu'on est peu friand de leur chair, qui, d'ordinaire, est maigre et d'un fumet peu agréable.

COUGUAR DE PENSYLVANIE.

Le jaguar, ainsi que le couguar, habite dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre espèce de couguar, qui se trouve dans les parties tempérées de l'Amérique septentrionale, surtout dans les montagnes de la Caroline, de la Géorgie, de la Pensylvanie, et des provinces adjacentes. Le dessin de ce couguar m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Collinson, avec la description ci-jointe. Si elle est exacte, ce couguar ne laisse pas de différer beaucoup du couguar ordinaire, auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Collinson.

Le couguar de Pensylvanie diffère beaucoup, par sa taille et par ses dimensions, du couguar de Cayenne. Il est plus bas de jambes, beaucoup plus long de corps, la queue aussi de trois ou quatre pouces plus longue. Au reste, ils se ressemblent parfaitement par la couleur du poil, par la forme de la tête et par celle des oreilles. Le couguar de Pensylvanie, ajoute M. Collinson, est un animal remarquable par son corps mince et très-allongé, ses jambes courtes et sa longue queue. Voici ses dimensions :

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le museau jusqu'à l'anus.	5	4	0
Longueur de la queue.	2	6	0
Longueur des jambes de devant.	1	0	0
Longueur des jambes de derrière.	1	3	0
Hauteur du corps à l'avant.	1	9	0
Hauteur du corps à l'arrière.	1	10	0
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros.	2	3	0

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du dessin et les connaissances en histoire naturelle méritent les éloges de tous les amateurs des sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avait pas encore publiées, et qui sont relatives au dessin envoyé par feu M. Collinson.

M. de la Borde, médecin du roi, à Cayenne, m'écrit qu'il y a, dans ce continent, trois animaux de ces espèces voraces, dont le premier est le jaguar, et que l'on appelle *tigre;* le second, le couguar, qu'on nomme *tigre rouge,* à cause de la couleur uniforme de son poil roux; que le jaguar est de la grandeur d'un gros dogue, et qu'il pèse environ deux cents livres; que le couguar est plus petit, moins dangereux et en moindre nombre que le jaguar dans les terres voisines de Cayenne, et que ces deux animaux sont environ six ans à prendre leur accroissement entier.

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays, que l'on appelle *tigre noir;* et c'est celui que nous avons appelé *couguar noir.*

La tête, dit M. de la Borde, est assez semblable à celle des couguars; mais il a le poil noir et long, la queue fort longue aussi, avec d'assez fortes moustaches. Il ne pèse guère que quarante livres. Il fait ses petits dans des trous d'arbres creux.

Ce couguar noir pourrait bien être le même animal que Pison et Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarette* ou *jaguar à poil noir*, et dont aucun autre voyageur n'a fait mention sous ce même nom de *jaguarette;* je trouve seulement dans une note de M. Sonini de Manoncourt que le jaguarette s'appelle à Cayenne *tigre noir;* qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille et ayant le corps fort effilé. Cet animal est très-méchant et très-carnassier; mais il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

Les jaguars et les couguars, continue M. de la Borde, sont fort communs dans toutes les terres qui avoisinent la rivière des Amazones, jusqu'à celle de Saint-Marthe; leur peau est assez tendre pour que les Indiens leur envoient des flèches qui pénètrent avant, poussées avec de simples sarbacanes. Au reste, tous ces animaux ne sont pas absolument avides de carnage; une seule proie leur suffit. On les rencontre presque toujours seuls, et quelquefois deux ou trois ensemble quand les femelles sont en chaleur.

Lorsqu'ils sont fort affamés, ils attaquent les vaches et les bœufs en leur sautant sur le dos; ils enfoncent les griffes de la patte gauche sur le cou, et lorsque le bœuf est courbé, ils le déchirent, et traînent les lambeaux de la chair dans le bois, après lui avoir ouvert la poitrine et le ventre pour boire tout le sang, dont ils se contentent pour une première fois. Ils couvrent ensuite avec des branches les restes de leur proie, et ne s'en écartent jamais guère; mais, lorsque la chair commence à se corrompre, ils n'en mangent plus. Quelquefois ils se mettent à l'affût sur des arbres pour s'élancer sur les animaux qui viennent à passer. Ils suivent aussi les troupes de cochons sauvages et tombent sur les traîneurs; mais, s'ils se laissent une fois entourer par ces animaux, ils ne trouvent de salut que dans la fuite.

Au reste, les jaguars, ainsi que les couguars, ne sont pas absolument féroces, et n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne se sentent blessés; mais ils sont intrépides contre les attaques des chiens, et vont les prendre près des habitations : lorsque plusieurs chiens les poursuivent et les forcent à fuir par leur nombre, ils grimpent sur les arbres. Ces animaux rôdent souvent le long des bords de la mer, et ils mangent les œufs que les tortues viennent y déposer. Ils mangent aussi des caïmans, des

lézards et du poisson, quelquefois les bourgeons et les feuilles tendres des palétuviers. Ils sont bons nageurs et traversent des rivières très-larges. Pour prendre les caïmans, ils se couchent ventre à terre au bord de la rivière, et battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer le caïman, qui ne manque pas de venir aussitôt et de lever la tête, sur laquelle le jaguar se jette ; il le tue et le traîne plus loin pour le manger à loisir.

Les Indiens prétendent que les jaguars attirent l'agouti en contrefaisant son cri ; mais ils ajoutent qu'ils attirent aussi le caïman par un cri semblable à celui des jeunes chiens, ou en contrefaisant la voix d'un homme qui tousse, ce qui est plus difficile à croire.

Ces animaux carnassiers détruisent beaucoup de chiens de chasse qu'ils surprennent à la poursuite du gibier. Les Indiens prétendent qu'on peut préserver les chiens de leur attaque, en les frottant avec une certaine herbe dont l'odeur les éloigne.

Quand ces animaux sont en chaleur, ils ont une espèce de rugissement effrayant, et qu'on entend de fort loin. Ils ne font ordinairement qu'un petit, qu'ils déposent toujours dans de gros troncs d'arbres pourris. On mange à Cayenne la chair de ces animaux, surtout celle des jeunes, qui est blanche comme celle du lapin.

Le couguar, réduit en captivité, est presque aussi doux que les autres animaux domestiques.

J'ai vu (dit l'auteur des Recherches sur les Américains) un couguar vivant, chez Ducos, maître des bêtes étrangères : il avait la tranquillité d'un chien et beaucoup plus que la corpulence d'un très-grand dogue ; il est haut monté sur ses jambes, ce qui le rend svelte et alerte ; ses dents canines sont coniques et très-grandes. On ne l'avait ni désarmé ni emmuselé, et on le conduisait en laisse....... Il se laissait flatter de la main, et je vis de petits garçons monter sur son dos et s'y tenir à califourchon. Le nom de *tigre poltron* lui a été bien donné.

L'OCELOT.

(FELIS OCELOT, CUVIER.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (CUVIER.)

L'ocelot est un animal d'Amérique, féroce et carnassier, que l'on doit placer à côté du jaguar, du couguar, ou immédiatement après ; car il en approche pour la grandeur, et leur ressemble par le naturel et par la figure. Le mâle et la femelle ont été apportés vivants à Paris par M. Lescot, et on les a vus à la foire Saint-Ovide, au mois de septembre de cette année 1764.

Ils venaient des terres voisines de Carthagène, et ils avaient été enlevés tout petits à leur mère, au mois d'octobre 1763 : à trois mois d'âge ils étaient déjà devenus assez forts et assez cruels pour tuer et dévorer une chienne qu'on leur avait donnée pour nourrice : à un an d'âge, lorsque nous les avons vus, ils avaient environ deux pieds de longueur, et il est certain qu'il leur restait encore à croître, et que, probablement, ils n'avaient pris alors que la moitié ou les deux tiers de leur entier accroissement. On les montrait sous le nom de *chat-tigre;* mais nous avons rejeté cette dénomination précaire et composée, avec d'autant plus de raison qu'on nous a envoyé, sous ce même nom, le jaguar, le serval et le margay, qui cependant sont tous trois différents les uns des autres, et différents aussi de celui dont il est ici question.

Le premier auteur qui ait fait mention expresse de cet animal, et d'une manière à le faire reconnaître, est Fabri : il a fait graver les dessins qu'en avait faits Recchi, et en a composé la description d'après ces mêmes dessins, qui étaient coloriés; il en donne aussi une espèce d'histoire, d'après ce que Grégoire de Bolivar en avait écrit et lui en avait raconté. Je fais ces remarques dans la vue d'éclaircir un fait qui a jeté les naturalistes dans une espèce d'erreur, et sur lequel j'avoue que je m'étais trompé comme eux : ce fait est de savoir si les deux animaux dessinés par Recchi, le premier avec le nom de *tlatlauhqui-ocelotl*, et le second avec celui de *tlacoozlotl*, *tlalocelotl*, et ensuite décrits par Fabri comme étant d'espèces différentes, ne sont pas le même animal. On était fondé à les regarder, et on les regardait en effet comme différents, quoique les figures soient assez semblables, parce qu'il ne laisse pas d'y avoir des différences dans les noms, et même dans les descriptions. J'avais donc cru que le premier pouvait être le même que le jaguar, en sorte que, dans la nomenclature de cet animal, j'y ai rapporté le nom mexicain *tlatlauthqui-ocelotl* : or ce nom mexicain ne lui appartient pas ; et depuis que nous avons vu les animaux mâle et femelle dont nous parlons ici, je me suis persuadé que les deux qui ont été décrits par Fabri ne sont que ce même animal, dont le premier est le mâle, et le second la femelle. Il fallait un hasard comme celui que nous avons eu, et voir ensemble le mâle et la femelle pour reconnaître cette petite erreur. De tous les animaux à peau *tigrée*, l'ocelot mâle a certainement la robe la plus belle et la plus élégamment variée; celle du léopard même n'en approche pas pour la vivacité des couleurs et la régularité du dessin; et celle du jaguar, de la panthère ou de l'once en approche encore moins; mais, dans l'ocelot femelle, les couleurs sont bien plus faibles, et le dessin moins régulier, et c'est cette différence très-apparente qui a pu tromper Recchi, Fabri et les autres. On verra, en comparant les figures et les descriptions de l'une et de l'autre, que les différences ne laissent pas d'être considérables, et qu'il manque à la robe de la femelle beaucoup de fleurs et d'ornements qui se trouvent sur celle du mâle.

Lorsque l'ocelot a pris son entier accroissement, il a, selon Grégoire de

Bolivar, deux pieds et demi de hauteur sur environ quatre pieds de longueur; la queue, quoique assez longue, ne touche cependant pas la terre lorsqu'elle est pendante, et, par conséquent, elle n'a guère que deux pieds de longueur. Cet animal est très-vorace, il est en même temps timide; il attaque rarement les hommes; il craint les chiens, et, dès qu'il en est poursuivi, il gagne les bois et grimpe sur un arbre : il y demeure, et même y séjourne pour dormir et pour épier le gibier ou le bétail, sur lequel il s'élance dès qu'il le voit à portée. Il préfère le sang à la chair, et c'est par cette raison qu'il détruit un grand nombre d'animaux, parce qu'au lieu de se rassasier en les dévorant, il ne fait que se désaltérer en leur suçant le sang.

Dans l'état de captivité il conserve ses mœurs; rien ne peut adoucir son naturel féroce, rien ne peut calmer ses mouvements inquiets; on est obligé de le tenir toujours en cage. « A trois mois (dit M. Lescot), lorsque ces « deux petits eurent dévoré leur nourrice, je les tins en cage, et je les y ai « nourris avec de la viande fraîche, dont ils mangent sept à huit livres par « jour; ils fraient ensemble, mâle et femelle, comme nos chats domestiques. « Il règne entre eux une supériorité singulière de la part du mâle : quelque « appétit qu'aient ces deux animaux, jamais la femelle ne s'avise de rien « prendre que le mâle n'ait sa saturation, et qu'il ne lui envoie les morceaux « dont il ne veut plus. Je leur ai donné plusieurs fois des chats vivants; ils « leur sucent le sang jusqu'à ce que mort s'ensuive; mais jamais ils ne les « mangent. J'avais embarqué pour leur subsistance deux chevreaux; ils ne « mangent d'aucune viande cuite ni salée. »

Il paraît, par le témoignage de Grégoire de Bolivar, que ces animaux ne produisent ordinairement que deux petits, et celui de M. Lescot semble confirmer ce fait; car il dit aussi qu'on avait tué la mère avant de prendre les deux petits dont nous venons de parler. Il en est de l'ocelot comme du jaguar, de la panthère, du léopard, du tigre et du lion : tous ces animaux, remarquables par leur grandeur, ne produisent qu'en petit nombre, au lieu que les chats, qu'on pourrait associer à cette même tribu, produisent en assez grand nombre; ce qui prouve que le plus ou le moins dans la production tient beaucoup plus à la grandeur qu'à la forme.

LE MARGAY ET LE GUÉPARD.

(LE FELIS MARGAY, LE FELIS GUÉPARD.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Le margay est beaucoup plus petit que l'ocelot; il ressemble au chat sauvage par la grandeur et la figure du corps; il a seulement la tête plus carrée,

le museau moins court, les oreilles plus arrondies et la queue plus longue; son poil est aussi plus court que celui du chat sauvage, et il est marqué de bandes, de raies et de taches noires sur un fond de couleur fauve. On nous l'a envoyé de Cayenne sous le nom de chat-tigre, et il tient en effet de la nature du chat et de celle du jaguar ou de l'ocelot, qui sont les deux animaux auxquels on a donné le nom de tigre dans le nouveau continent. Selon Fernandès, cet animal, lorsqu'il a pris son accroissement en entier, n'est pas tout à fait si grand que la civette; et selon Marcgrave, dont la comparaison nous paraît plus juste, il est de la grandeur du chat sauvage, auquel il ressemble aussi par les habitudes naturelles, ne vivant que de petit gibier, de volailles, etc.; mais il est très-difficile à apprivoiser, et ne perd même jamais son naturel féroce. Il varie beaucoup pour les couleurs, quoique ordinairement il soit tel que nous le présentons ici. C'est un animal très-commun à la Guiane, au Brésil et dans toutes les autres provinces de l'Amérique méridionale. Il y a apparence que c'est le même qu'à la Louisiane on appelle pichou *; mais l'espèce en est moins commune dans les pays tempérés que dans les climats chauds.

Si nous faisons la révision de ces animaux cruels, dont la robe est si belle et la nature si perfide, nous trouverons dans l'ancien continent le tigre, la panthère, le léopard, l'once, le serval; et dans le nouveau, le jaguar, l'ocelot et le margay, qui, tous trois, ne paraissent être que des diminutifs des premiers, et qui, n'en ayant ni la taille ni la force, sont aussi timides, aussi lâches que les autres sont intrépides et fiers.

Il y a encore un animal de ce genre, qui semble différer de tous ceux que nous venons de nommer; les fourreurs l'appellent guépard. Nous en avons vu plusieurs peaux; elles ressemblent à celles du lynx par la longueur du poil; mais les oreilles n'étant pas terminées par un pinceau, le guépard n'est point un lynx, il n'est aussi ni panthère ni léopard; il n'a pas le poil court comme ces animaux, et il diffère de tous par une espèce de crinière ou de poil long de quatre ou cinq pouces qu'il porte sur le cou et entre les épaules; il a aussi le poil du ventre long de trois à quatre pouces, et la queue à proportion plus courte que la panthère, le léopard ou l'once; il est à peu près de la taille de ce dernier animal, n'ayant qu'environ trois pieds et demi de longueur de corps. Au reste, sa robe, qui est d'un fauve très-pâle, est parsemée, comme celle du léopard, de taches noires, mais plus voisines les unes des autres et plus petites, n'ayant que trois ou quatre lignes de diamètre.

J'ai pensé que cet animal devait être le même que celui qu'indique Kolbe

* Le pichou est une espèce de chat pitois aussi haut que le tigre, mais moins gros, dont la peau est assez belle : c'est un grand destructeur de volailles; mais par bonheur, il n'est pas commun à la Louisiane.—Histoire de la Louisiane, par le Page du Pratz, tome II, page 92, fig., page 67.

sous le nom de loup-tigre; je cite ici sa description * pour qu'on puisse la comparer avec la nôtre. C'est un animal commun dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Tout le jour il se tient dans des fentes de rochers ou dans des trous qu'il se creuse en terre; pendant la nuit, il va chercher sa proie; mais comme il hurle en chassant son gibier, il avertit les hommes et les animaux, en sorte qu'il est assez aisé de l'éviter ou de le tuer. Au reste, il paraît que le mot guépard est dérivé de léopard; c'est ainsi que les Allemands et les Hollandais appellent le léopard. Nous avons aussi reconnu qu'il y a des variétés dans cette espèce, pour le fond du poil et pour la couleur des taches; mais tous les guépards ont le caractère commun des longs poils sous le ventre et de la crinière sur le cou.

ADDITION A L'ARTICLE DU MARGAY.

Nous devons rapporter à l'article du margay le chat-tigre de Cayenne, dont M. de la Borde parle dans les termes suivants :

La peau du chat-tigre est, comme celle de l'once, fort tachetée; il est un peu moins gros que le renard, mais il en a toutes les inclinations. On le trouve communément à Cayenne dans les bois. Il détruit beaucoup de gibier, tels que les agoutis, akouchis, perdrix, faisans et autres oiseaux qu'il prend dans leurs nids quand ils sont jeunes. Il est fort leste pour grimper sur les arbres où il se tient caché. Il ne court pas vite et toujours en sautant. Son air, sa marche, sa manière de se coucher, ressemblent parfaitement à celles du chat. J'en ai vu plusieurs dans les maisons de Cayenne, qu'on tenait enchaînés; ils se laissaient un peu toucher sur le dos ; mais il leur reste toujours dans la figure un air féroce. On ne leur donnait pour nourriture que du poisson et de la viande cuite ou crue; tout autre aliment leur répugne. Ils produisent en toutes saisons, soit l'été, soit l'hiver, et font deux petits à la fois dans des creux d'arbres pourris.

Il y a un autre chat-tigre, ou plutôt une espèce de chat sauvage à la Caroline, duquel feu M. Collinson m'a envoyé la notice suivante :

* Il est de la taille d'un chien ordinaire, et quelquefois plus gros; sa tête est large comme celle des dogues que l'on fait battre en Angleterre contre les taureaux; il a les mâchoires grosses, aussi bien que le museau et les yeux; ses dents sont fort tranchantes; son poil est frisé comme celui d'un chien barbet, et tacheté comme celui du tigre; il a les pattes larges et armées de grosses griffes, qu'il retire quand il veut, comme les chats; sa queue est courte... Il a pour mortels ennemis le lion, le tigre et le léopard, qui lui donnent très-souvent la chasse; ils le poursuivent jusque dans sa tanière, se jettent sur lui et le mettent en pièces.—Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome III, pag. 69 et 70. *Nota*. L'animal auquel cet auteur donne le nom de tigre est celui que nous avons appelé léopard, et celui qu'il nomme léopard est la panthère.

Le mâle était de la grandeur d'un chat commun; il avait dix-neuf pouces anglais du nez à la queue qui était de quatre pouces de long, et avait huit anneaux blancs, comme le *mococo*. La couleur était d'un brun clair, mêlé de poils gris; mais ce qu'il avait de plus remarquable sont les raies noires, assez larges, placées en forme de rayons tout le long de son corps, sur les côtés depuis la tête jusqu'à la queue. Le ventre est d'une couleur claire avec des taches noires; les jambes sont minces, tachetées de noir; ses oreilles avaient une large ouverture; elles étaient couvertes de poils fins. Il avait deux larges taches noires très-remarquables sous les yeux, de chaque côté du nez; et de la partie la plus basse de cette tache joignant à la lèvre, il part un bouquet de poils raides et noirs. La femelle est de taille plus mince : elle était toute gris-roussâtre, sans aucune tache sur le dos, seulement une tache noire sur le ventre qui était blanc sale.

LE SERVAL.

(LE FELIS SAUVAGE.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (CUVIER.)

Cet animal qui a vécu pendant quelques années à la Ménagerie du Roi, sous le nom de chat-tigre, nous paraît être le même que celui qui a été décrit par MM. de l'Académie sous le nom de chat-pard; et nous ignorerions peut-être encore son vrai nom, si M. le marquis de Montmirail ne l'eût trouvé dans un Voyage italien, dont il a fait la traduction et l'extrait. « Le maraputé, que les Portugais de l'Inde appellent serval (dit le P. Vin- « cent-Marie), est un animal sauvage et féroce, plus gros que le chat sau- « vage et un peu plus petit que la civette, de laquelle il diffère en ce que sa « tête est plus ronde, et plus grosse relativement au volume de son corps, « et que son front paraît creusé dans le milieu. Il ressemble à la panthère « par les couleurs du poil, qui est fauve sur la tête, le dos, les flancs, et « blanc sous le ventre, et aussi par les taches qui sont distinctes, également « distribuées et un peu plus petites que celles de la panthère; ses yeux sont « très-brillants, ses moustaches fournies de soies longues et raides; il a la « queue courte, les pieds grands et armés d'ongles longs et crochus. On le « trouve dans les montagnes de l'Inde : on le voit rarement à terre; il se « tient presque toujours sur les arbres, où il fait son nid et prend les « oiseaux, desquels il se nourrit; il saute aussi légèrement qu'un singe « d'un arbre à l'autre, et avec tant d'adresse et d'agilité, qu'en un instant

« il parcourt un grand espace et qu'il ne fait, pour ainsi dire, que paraître « et disparaître. Il est d'un naturel féroce; cependant il fuit à l'aspect de « l'homme, à moins qu'on ne l'irrite, surtout en dérangeant sa bauge; car « alors il devient furieux, il s'élance, mord et déchire à peu près comme « la panthère. »

La captivité, les bons ou les mauvais traitements, ne peuvent ni dompter ni adoucir la férocité de cet animal; celui que nous avons vu à la Ménagerie était toujours sur le point de s'élancer contre ceux qui l'approchaient : on n'a pu le dessiner ni le décrire qu'à travers la grille de sa loge. On le nourrissait de chair comme les panthères et les léopards.

Ce serval ou maraputé du Malabar et des Indes nous paraît être le même animal que le chat-tigre du Sénégal et du cap de Bonne-Espérance, qui, selon le témoignage des voyageurs, ressemble au chat par la figure, et au tigre (c'est-à-dire à la panthère ou au léopard) par les taches noires et blanches de son poil. « Cet animal, disent-ils, est quatre fois plus gros « qu'un chat; il est vorace et mange les singes, les rats et les autres animaux. »

Par la comparaison que nous avons faite du serval avec le chat-pard décrit par MM. de l'Académie, nous n'y avons trouvé d'autres différences que les longues taches du dos et les anneaux de la queue du chat-pard, qui ne sont pas dans le serval : il a seulement ces taches du dos placées plus près que celles des autres parties du corps; mais cette petite disconvenance fait une différence trop légère pour qu'on puisse douter de l'identité d'espèce de ces deux animaux.

LE LYNX OU LOUP-CERVIER.

(LE FELIS LYNX.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (CUVIER.)

Messieurs de l'Académie des sciences nous ont donné une très-bonne description du *lynx* ou *loup-cervier*, et ils ont discuté, en critiques éclairés, les faits et les noms qui ont rapport à cet animal dans les écrits des anciens : ils font voir que le lynx d'Ælien est le même animal que celui qu'ils ont décrit et disséqué, sous le nom de *loup cervier*, et ils censurent avec raison ceux

qui l'ont pris pour le *thos* d'Aristote. Cette discussion est mêlée d'observations et de réflexions qui sont intéressantes et solides. En général, la description de cet animal est une des mieux faites de tout l'ouvrage; on ne peut même les blâmer de ce qu'après avoir prouvé que cet animal est le *lynx* d'Ælien et non pas le *thos* d'Aristote, ils ne lui aient pas conservé son vrai nom *lynx*, et qu'ils lui aient donné en français le même nom que Gaza a donné en latin au *thos* d'Aristote. Gaza est en effet le premier qui, dans sa traduction de l'histoire des animaux d'Aristote, ait traduit θώς par *lupus-cervarius*; ils auraient dû seulement avertir que, par le nom de *loup-cervier*, ils n'entendaient pas le *lupus-cervarius* de Gaza ou le *thos* d'Aristote, mais le *lupus-cervarius* ou le *chaus* de Pline. Il nous a aussi paru qu'après avoir très-bien indiqué, d'après Oppien, qu'il y avait deux espèces ou deux races de loups-cerviers, les uns plus grands qui chassent et attaquent les daims et les cerfs, les autres plus petits qui ne chassent guère qu'au lièvre, ils ont mis ensemble deux espèces réellement différentes; savoir : le lynx marqué de taches, qui se trouve communément dans les pays septentrionaux, et le lynx du Levant ou de la Barbarie, dont le poil est sans taches et de couleur uniforme. Nous avons vu ces deux animaux vivants : ils se ressemblent à bien des égards; ils ont tous deux un long pinceau de poil noir au bout des oreilles : ce caractère particulier, par lequel Ælien a le premier indiqué le lynx, n'appartient en effet qu'à ces deux animaux; et c'est probablement ce qui a déterminé MM. de l'Académie à les regarder tous deux comme ne faisant qu'un. Mais, indépendamment de la différence de la couleur et des taches du poil, on verra, par l'histoire et la description suivantes, que très-vraisemblablement ce sont des animaux d'espèces différentes.

M. Klein dit que les plus beaux lynx sont en Afrique et en Asie, principalement en Perse; qu'il en a vu un à Dresde qui venait d'Afrique, qui était bien moucheté et qui était haut sur ses jambes; que ceux d'Europe, et notamment ceux qui viennent de Prusse et des autres pays septentrionaux, sont moins beaux; qu'ils n'ont que peu ou point de blanc, qu'ils sont plutôt roux avec des taches brouillées ou cumulées (*maculis confluentibus*, etc.). Sans vouloir nier absolument ce que dit ici M. Klein, j'avoue que je n'ai trouvé nulle part ailleurs que le lynx habitât les pays chauds de l'Afrique et de l'Asie. Kolbe est le seul qui dise qu'il est commun au cap de Bonne-Espérance, et qu'il ressemble parfaitement à celui du Brandebourg en Allemagne; mais j'ai reconnu tant d'autres méprises dans les Mémoires de cet auteur, que je n'ajoute presque aucune foi à son témoignage, à moins qu'il ne s'accorde avec celui des autres. Or, tous les voyageurs disent avoir vu des *lynx* ou *loups-cerviers* à peau tachée dans le nord de l'Allemagne, en Lituanie, en Moscovie, en Sibérie, au Canada et dans les autres parties septentrionales de l'un et de l'autre continent; mais aucun, du moins de tous ceux que j'ai lus, ne dit avoir rencontré cet animal dans les climats chauds de l'Afrique et de l'Asie. Les lynx du Levant, de la Barbarie, de l'Arabie et des autres pays chauds, sont, comme nous l'avons dit ci-dessus, d'une couleur

uniforme et sans taches : ce ne sont donc pas ceux dont parle M. Klein, qui, selon lui, sont bien mouchetés, ni ceux de Kolbe, qui ressemblent, dit-il, parfaitement à ceux du Brandebourg. Il serait difficile de concilier ces témoignages avec ce que nous savons d'ailleurs : le lynx est certainement un animal plus commun dans les pays froids que dans les pays tempérés, et il est au moins très-rare dans les pays chauds. Il était, à la vérité, connu des Grecs et des Latins ; mais cela ne suppose pas qu'il vînt de l'Afrique ou des provinces méridionales de l'Asie : Pline dit, au contraire, que les premiers qu'on vit à Rome du temps de Pompée, avaient été envoyés des Gaules. Maintenant, il n'y en a plus en France, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les Pyrénées et les Alpes ; mais aussi, sous le nom de Gaules, les Romains comprenaient beaucoup de pays septentrionaux, et d'ailleurs tout le monde sait qu'aujourd'hui la France est bien moins froide que ne l'était la Gaule. Les plus belles peaux de lynx viennent de Sibérie, sous le nom de loup-cervier, et de Canada, sous celui de chat-cervier, parce que, ces animaux étant, comme tous les autres, plus petits dans le nouveau que dans l'ancien continent, on les a comparés au loup pour la grandeur en Europe, et au chat sauvage en Amérique.

Ce qui paraît avor déçu M. Klein, et qui pourrait encore en tromper beaucoup d'autres moins habiles que lui, c'est : 1° que les anciens ont dit que l'Inde avait fourni des lynx au dieu Bacchus ; 2° que Pline a mis des lynx en Éthiopie, et a dit qu'on en préparait le cuir et les ongles à *Carpathos,* aujourd'hui *Scarpantho* ou *Zerpantho*, île de la Méditerranée, entre Rhodes et Candie ; 3° que Gessner a fait un article particulier du lynx d'Asie ou d'Afrique, lequel article contient l'extrait d'une lettre d'un baron de Balicze : « Vous n'avez pas fait mention, dit-il à Gessner, dans votre livre « des animaux, du lynx indien, ou africain : comme Pline en a parlé, l'au- « torité de ce grand homme m'a engagé à vous envoyer le dessin de cet « animal, afin que vous en parliez. Il a été dessiné à Constantinople : il « est fort différent du loup-cervier d'Allemagne, il est beaucoup plus « grand ; il a le poil beaucoup plus rude et plus court, etc. » Gessner, sans faire d'autres réflexions sur cette lettre, se contente d'en rapporter la substance, et de dire, par une parenthèse, que le dessin de l'animal ne lui est pas parvenu.

Pour que l'on ne tombe plus dans la même méprise, nous observerons : 1° que les poëtes et les peintres ont attelé le char de Bacchus de tigres, de panthères et de lynx, selon leur caprice, ou plutôt parce que toutes ces bêtes féroces, à peau tachée, étaient également consacrées à ce dieu ; 2° que c'est le mot *lynx* qui fait ici toute l'équivoque, puisqu'il est évident, en comparant Pline avec lui-même, que l'animal qu'il appelle *lynx*, et qu'il dit être en Éthiopie, n'est nullement celui qu'il appelle *chaus* ou *lupus cervarius*, qui venait des pays septentrionaux ; que c'est par ce même nom, mal appliqué, que le baron de Balicze a été trompé, quoiqu'il regarde le lynx indien comme un animal différent du *luchs* d'Allemagne, c'est-à-dire de notre lynx

ou loup-cervier : ce lynx indien ou africain, qu'il dit être beaucoup plus grand et mieux taché que notre loup-cervier, pourrait bien n'être qu'une sorte de panthère. Quoiqu'il en soit de cette dernière conjecture, il paraît que le lynx ou loup-cervier dont il est ici question ne se trouve point dans les contrées méridionales, mais seulement dans les pays septentrionaux de l'ancien et du nouveau continent. Olaüs dit qu'il est commun dans les forêts du nord de l'Europe : Olearius assure la même chose en parlant de la Moscovie : Rosinus Lentilius dit que les lynx sont communs en Curlande, en Lithuanie, et que ceux de la Cassubie (province de la Poméranie) sont plus petits et moins tachés que ceux de Pologne et de Lithuanie : enfin Paul Jove ajoute à ces témoignages que les plus belles peaux de loup-cervier viennent de la Sibérie, et qu'on en fait un grand commerce à Ustivaga, ville distante de six cents milles de Moscou.

Cet animal qui, comme l'on voit, habite les climats froids plus volontiers que les pays tempérés, est du nombre de ceux qui ont pu passer d'un continent à l'autre par les terres du Nord; aussi l'a-t-on trouvé dans l'Amérique septentrionale. Les voyageurs l'ont indiqué d'une manière à ne s'y pas méprendre, et d'ailleurs on sait que la peau de cet animal fait un objet de commerce de l'Amérique en Europe. Ces loups-cerviers de Canada sont seulement, comme je l'ai déjà dit, plus petits et plus blancs que ceux d'Europe; et c'est cette différence de grandeur qui les a fait appeler *chats-cerviers*, et qui a induit les nomenclateurs * à les regarder comme des animaux d'espèce différente. Sans vouloir prononcer décisivement sur cette question, il nous a paru que le chat-cervier de Canada et le loup-cervier de Moscovie sont de la même espèce : 1° parce que la différence de grandeur n'est pas fort considérable, et qu'elle est à peu près relativement la même que celle qui se trouve entre les animaux communs aux deux continents : les loups, les renards, etc., étant plus petits en Amérique qu'en Europe, il doit en être de même du lynx ou loup-cervier ; 2° parce que dans le nord de l'Europe même, ces animaux varient pour la grandeur, et que les auteurs font mention de deux espèces, l'une plus petite et l'autre plus grande; 3° enfin, parce que ces animaux affectant les mêmes climats, et étant du même naturel, de la même figure, et ne différant entre eux que par la

* M. Linnæus, qui demeure à Upsal, et qui doit connaître cet animal, puisqu'il se trouve en Suède et dans les pays circonvoisins, avait d'abord distingué le loup-cervier du chat-cervier. Il nommait le premier felis cauda truncata, corpore rufescente maculato. Syst. Nat., édit. IV, pag. 64; et édit. VI, page 4. Il nommait le second felis cauda truncata, corpore albo maculato. Syst. Nat. idem, ibidem. Il nomme même en suédois le premier warglo, et le second kattlo. Fauna Suec., pag. 2. Mais, dans sa dernière édition, il ne distingue plus ces animaux, et il ne fait mention que d'une seule espèce, qu'il indique par la phrase suivante : felis cauda abbreviata, apice atra, auriculis apice barbatis, et dont il donne une courte et bonne description. Il paraît donc que cet auteur, qui d'abord distinguait le loup-cervier du chat-cervier, est venu à penser comme nous que tous deux n'étaient que le même animal.

grandeur du corps et quelques nuances de couleur, ces caractères ne me paraissent pas suffisants pour les séparer et prononcer qu'ils soient de deux espèces différentes.

Le lynx, dont les anciens ont dit que la vue était assez perçante pour pénétrer les corps opaques, dont l'urine avait la merveilleuse propriété de devenir un corps solide, une pierre précieuse, appelée *lapis lyncurius*, est un animal fabuleux, aussi bien que toutes les propriétés qu'on lui attribue. Ce lynx imaginaire n'a d'autre rapport avec le vrai lynx que celui du nom. Il ne faut donc pas, comme l'ont fait la plupart des naturalistes, attribuer à celui-ci, qui est un être réel, les propriétés de cet animal imaginaire, à l'existence duquel Pline lui-même n'a pas l'air de croire, puisqu'il n'en parle que comme d'une bête extraordinaire, et qu'il le met à la tête des sphynx, des pégases, des licornes et des autres prodiges ou monstres qu'enfante l'Éthiopie.

Notre lynx ne voit pas à travers les murailles; mais il est vrai qu'il a les yeux brillants, le regard doux, l'air agréable et gai. Son urine ne fait pas de pierres précieuses, mais seulement il la recouvre de terre, comme font les chats, auxquels il ressemble beaucoup, et dont il a les mœurs et même la propreté. Il n'a rien du loup qu'une espèce de hurlement, qui, se faisant entendre de loin, a dû tromper les chasseurs et leur faire croire qu'ils entendaient un loup. Cela seul a peut-être suffi pour lui faire donner le nom de *loup*, auquel, pour le distinguer du vrai loup, les chasseurs auront ajouté l'épithète de *cervier*, parce qu'il attaque les cerfs, ou plutôt parce que sa peau est variée de taches à peu près comme celles des jeunes cerfs, lorsqu'ils ont la livrée. Le lynx est moins gros que le loup, et plus bas sur ses jambes; il est communément de la grandeur d'un renard. Il diffère de la panthère et de l'once par les caractères suivants : il a le poil plus long, les taches moins vives et mal terminées, les oreilles bien plus grandes, et surmontées à leur extrémité d'un pinceau de poils noirs, la queue beaucoup plus courte et noire à l'extrémité, le tour des yeux blanc, et l'air de la face plus agréable et moins féroce. La robe du mâle est mieux marquée que celle de la femelle : il ne court pas de suite comme le loup, il marche et saute comme le chat. Il vit de chasse et poursuit son gibier jusqu'à la cime des arbres ; les chats sauvages, les martes, les hermines, les écureuils ne peuvent lui échapper; il saisit aussi les oiseaux; il attend les cerfs, les chevreuils, les lièvres au passage et s'élance dessus; il les prend à la gorge; et lorsqu'il s'est rendu maître de sa victime, il en suce le sang et lui ouvre la tête pour manger la cervelle; après quoi souvent il l'abandonne pour en chercher une autre : rarement il retourne à sa première proie, et c'est ce qui a fait dire que de tous les animaux le lynx était celui qui avait le moins de mémoire. Son poil change de couleur suivant les climats et la saison; les fourrures d'hiver sont plus belles, meilleures et plus fournies que celles d'été. Sa chair, comme celle de tous les animaux de proie, n'est pas bonne à manger.

LE CARACAL.

(LE FELIS CARACAL.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Quoique le caracal ressemble au lynx par la grandeur et la forme du corps, par l'air de la tête, et qu'il ait, comme lui, le caractère singulier et, pour ainsi dire, unique, d'un long pinceau de poil noir à la pointe des oreilles, nous avons présumé, par les disconvenances qui se trouvent entre ces deux animaux, qu'ils étaient d'espèces différentes. Le caracal n'est point moucheté comme le lynx; il a le poil plus rude et plus court, la queue beaucoup plus longue et d'une couleur uniforme, le museau plus allongé, la mine beaucoup moins douce, et le naturel plus féroce. Le lynx n'habite que dans les pays froids ou tempérés; le caracal ne se trouve que dans les climats les plus chauds. C'est autant par cette différence du naturel et du climat que nous les avons jugés de deux espèces différentes, que par l'inspection et par la comparaison de ces deux animaux que nous avons vus vivants, et qui, comme tous ceux que nous avons donnés jusqu'ici, ont été dessinés et décrits d'après nature.

Cet animal est commun en Barbarie, en Arabie et dans tous les pays qu'habitent le lion, la panthère et l'once. Comme eux, il vit de proie : mais étant plus petit et bien plus faible, il a plus de peine à se procurer sa subsistance; il n'a, pour ainsi dire, que ce que les autres lui laissent, et souvent il est forcé à se contenter de leurs restes. Il s'éloigne de la panthère, parce qu'elle exerce ses cruautés lors même qu'elle est pleinement rassasiée; mais il suit le lion qui, dès qu'il est repu, ne fait de mal à personne; le caracal profite des débris de sa table, et quelquefois même il l'accompagne d'assez près, parce que, grimpant légèrement sur les arbres, il ne craint pas la colère du lion, qui ne pourrait l'y suivre comme fait la panthère. C'est par toutes ces raisons que l'on a dit du caracal qu'il était le guide ou le pourvoyeur du lion; que celui-ci, dont l'odorat n'est pas fin, s'en servait pour éventer de loin les autres animaux, dont il partageait ensuite avec lui la dépouille.

Le caracal est de la grandeur d'un renard, mais il est beaucoup plus féroce et plus fort : on l'a vu assaillir, déchirer et mettre à mort en peu d'instants un chien d'assez grande taille, qui, combattant pour sa vie, se défendait de toutes ses forces. Il ne s'apprivoise que très-difficilement; cependant, lorsqu'il est pris jeune et ensuite élevé avec soin, on peut le dresser à la chasse,

qu'il aime naturellement et à laquelle il réussit très-bien, pourvu qu'on ait l'attention de ne le jamais lâcher que contre des animaux qui lui soient inférieurs et qui ne puissent lui résister; autrement, il se rebute, et refuse le service dès qu'il y a du danger. On s'en sert aux Indes pour prendre les lièvres, les lapins et même les grands oiseaux, qu'il surprend et saisit avec une adresse singulière.

ADDITION A L'ARTICLE DU LYNX ET A CELUI DU CARACAL.

LE LYNX DU CANADA.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (CUVIER.)

Ce lynx de Canada, qui est au Cabinet du roi, n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, qui n'est élevée que de douze à treize pouces; le corps est couvert de longs poils grisâtres, mêlés de poils blancs, moucheté et rayé de fauve, les taches plus ou moins noires; la tête grisâtre, mêlée de poils blancs et de fauve clair, et comme rayée de noir en quelques endroits. Le bout du nez est noir, ainsi que le bord de la mâchoire inférieure; les poils des moustaches sont blancs, longs d'environ trois pouces. Les oreilles ont deux pouces trois lignes de hauteur, et sont garnies de grands poils blancs en dedans, et de poils un peu fauves sur les rebords; le dessus des oreilles est couvert de poils gris-de-souris, et les bords extérieurs sont noirs; à l'extrémité des oreilles il y a de grands poils noirs, qui se réunissent et forment un pinceau très-menu de sept lignes de hauteur. La queue, qui est grosse, courte et bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur : elle est noire depuis l'extrémité jusqu'à moitié, et ensuite d'un blanc roussâtre. Le dessous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur des jambes de devant et les pattes sont d'un blanc sale; les ongles sont blancs et ont six lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de ressemblance par les taches et par la nature de son poil avec celui qui le précède, mais il en diffère par la longueur de la queue et par les pinceaux qu'il a sur les oreilles : on peut donc regarder cet animal du Canada comme une variété assez distincte du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourrait même dire qu'il s'approche un peu de l'espèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a sur les oreilles; néanmoins il en diffère encore plus que du lynx, par la longueur de la queue et par les couleurs du poil. D'ailleurs, les caracals ne se trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers préfèrent

les pays froids. Le pinceau de poil au bout des oreilles, qui paraît faire un caractère distinctif, parce qu'il est fort apparent, n'est cependant qu'une chose accidentelle, et qui se trouve dans les animaux de cette espèce, et même dans les chats domestiques et sauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainsi, nous persistons à croire que le lynx, ou loup-cervier d'Amérique, ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwége, décrit par Pontoppidan, est blanc ou d'un gris clair-semé de taches foncées. Ses griffes, ainsi que celles des autres lynx, sont comme celles des chats; il voûte son dos, et saute comme eux avec beaucoup de vitesse sur sa proie. Lorsqu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos et se défend avec ses griffes, au point de le rebuter bien vite. Cet auteur ajoute qu'il y en a quatre espèces en Norwége; que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celles du renard, d'autres de celle du chat, et enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain. Ce dernier fait que je crois faux, me fait douter des précédents. L'auteur ajoute des choses plus probables.

Le loup-cervier, dit-il, ne court pas les champs, il se cache dans les bois et dans les cavernes; il fait sa retraite tortueuse et profonde, et on l'en fait sortir par le feu et la fumée. Sa vue est perçante; il voit de très-loin sa proie. Il ne mange souvent d'une brebis ou d'une chèvre que la cervelle, le foie et les intestins, et il creuse la terre sous les portes pour entrer dans les bergeries.

L'espèce en est répandue non-seulement en Europe, mais dans toutes les provinces du nord de l'Asie. On l'appelle *chulon* ou *chelason* en Tartarie. Les peaux en sont fort estimées, et, quoiqu'elles soient assez communes, elles se vendent également cher en Norwége, en Russie, et jusqu'à la Chine, où l'on en fait un grand usage pour des manchons et d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au-dessus des oreilles ne font pas un caractère fixe, par lequel on doive séparer les espèces dans ces animaux, c'est qu'il existe dans cette partie du royaume d'Alger, qu'on appelle Constantine, une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles, et qui, par là, ressemble au lynx, mais qui a la queue plus longue. Son poil est d'une couleur roussâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou jusqu'à la queue, et des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de devant, et une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au-dessus du tarse; et ce poil est retroussé en haut, au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps.

J'ai dit à l'article du caracal, que le mot *galel-challah* signifiait chat aux oreilles noires. M. le chevalier Bruce m'a assuré qu'il signifiait chat du désert. Il a vu dans la partie de la Nubie qu'on appelait autrefois l'île de Méroé un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous

avons donné la figure. Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés. Il n'a pas la croix de mulet sur le garrot, comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauves claires, et non pas brunes-noirâtres comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne sont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre; car il se trouve, même en Barbarie, ou plutôt dans la Libye, aux environs de l'ancienne Caspa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont aussi des pinceaux, mais courts, minces et noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité et ceinte de quatre anneaux noirs, et quatre guêtres noires, derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie; ils sont aussi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la grosseur d'un grand chat domestique; les oreilles, qui sont fort blanches en dedans et garnies d'un poil fort touffu, sont d'un roux vif en dehors. Si cette différence dans la grandeur était constante, on pourrait dire qu'il y a deux espèces de caracals, qui se trouvent également en Barbarie, l'une grande à oreilles noires et à longs pinceaux, et l'autre, beaucoup plus petite, à oreilles blanches et à très-petits pinceaux. Il paraît aussi que ces animaux, qui varient si fort par les oreilles, varient également par la forme et la longueur de la queue, et par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, dont la queue et les jambes sont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DU LYNX *.

Nous donnons ici la figure d'un lynx du Mississipi, dont les oreilles sont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada, et dont la queue, moins grosse et moins touffue, et le poil d'une couleur plus claire, semblent le rapprocher davantage du lynx ou loup-cervier d'Europe; mais je suis persuadé que ces trois animaux, dont l'un est de l'Europe et les deux autres de l'Amérique septentrionale, ne forment néanmoins qu'une seule et même espèce. On avait envoyé celui-ci à feu M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de chat-tigre du Mississipi; mais il ne faut que le comparer avec le lynx dont nous avons donné la description, pour reconnaître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'espèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux et que la queue soit fort petite.

Il a, du nez à l'origine de la queue, deux pieds cinq pouces de longueur;

* M. Cuvier place cet animal dans l'espèce du felis canadensis.



LA HYÈNE. CHACAL DU BENGALE. LE LÉOPARD.

Adolphe Deros Bruxelles

la queue est fort courte, n'ayant que trois pouces trois lignes, au lieu que celle du lynx d'Europe a six pouces six lignes. Celle du lynx du Canada est beaucoup plus grosse et plus fournie; mais elle est tout aussi courte que celle du lynx du Mississipi, dont la robe est aussi de couleur plus uniforme et moins variée de taches que dans le lynx de l'Europe et dans celui du Canada : mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

L'HYÈNE.

(L'HYÈNE RAYÉE.)

Ordre des carnassiers, Famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chien. (CUVIER.)

Aristote nous a laissé deux notices au sujet de l'hyène, qui, seules, suffiraient pour faire reconnaitre cet animal et pour le distinguer de tous les autres; néanmoins, les voyageurs et les naturalistes l'ont confondu avec quatre autres animaux, dont les espèces sont toutes quatre différentes entre elles et différentes de celle de l'hyène. Ces animaux sont le chacal, le glouton, la civette et le babouin, qui, tous quatre, sont carnassiers et féroces comme l'hyène, et qui ont chacun quelques petites convenances et quelques rapports particuliers avec elle, lesquels ont donné lieu à la méprise et à l'erreur. Le chacal se trouve à peu près dans le même pays : il approche, comme l'hyène, de la forme du loup; comme elle, il vit de cadavres et fouille les sépultures pour en tirer les corps : c'en est assez pour qu'on les ait pris l'un pour l'autre. Le glouton a la même voracité, la même faim pour la chair corrompue, le même instinct pour déterrer les morts; et, quoiqu'il soit d'un climat fort différent de celui de l'hyène et d'une figure aussi très-différente, cette seule convenance de naturel a suffi pour que les auteurs les aient confondus. La civette se trouve aussi dans le même pays que l'hyène : elle a, comme elle, de longs poils le long du dos et une ouverture ou fente particulière : caractères singuliers qui n'appartiennent qu'à quelques animaux, et qui ont fait croire à Belon que la civette était l'hyène des anciens. Et à l'égard du babouin, qui ressemble encore moins à l'hyène que les trois autres, puisqu'il a des mains et des pieds, comme l'homme ou le

singe, il n'a été pris pour elle qu'à cause de la ressemblance du nom : l'hyène s'appelle *dubbah* en Barbarie, selon le docteur Shaw ; et le babouin se nomme *dabuh*, selon Marmol et Léon l'Africain ; et comme le babouin est du même climat, qu'il gratte aussi la terre, et qu'il est à peu près de la forme de l'hyène, ces convenances ont trompé les voyageurs, et ensuite les naturalistes qui ont copié les voyageurs ; ceux mêmes qui ont distingué nettement ces deux animaux n'ont pas laissé de conserver à l'hyène le nom *dabuh*, qui est celui du babouin. L'hyène n'est donc pas le *dabuh* des Arabes, ni le *jesef* ou *sesef* des Africains, comme le disent nos naturalistes ; et il ne faut pas non plus la confondre avec le *deeb* de Barbarie. Mais, afin de prévenir pour jamais cette confusion de noms, nous allons donner en peu de mots le précis des recherches que nous avons faites au sujet de ces animaux.

Aristote donne deux noms à l'hyène ; communément il l'appelle *hyæna* et quelquefois *glanus* : pour être assuré que ces deux noms ne désignent que le même animal, il suffit de comparer les passages où il en est question. Lés anciens Latins ont conservé le nom d'*hyæna*, et n'ont point adopté celui de *glanus*; on trouve seulement dans les Latins modernes le mot de *ganus* ou *gannus* et celui de *belbus* pour indiquer l'hyène. Selon Rhasis, les Arabes ont appelé l'hyène *kabo* ou *zabo*, noms qui paraissent dérivés du mot *zeeb*, qui, dans leur langue, est le nom du *loup*. En Barbarie, l'hyène porte le nom de *dubbah*, comme on peut le voir par la courte description que le docteur Shaw nous a donnée de cet animal. En Turquie, l'hyène se nomme *zirtlam*, selon Nieremberg ; et en Perse *gastaar*, suivant Kæmpfer ; et *castar*, selon Pietro della Valle : ce sont là les seuls noms qu'on doive appliquer à l'hyène, puisque ce sont les seuls sous lesquels on puisse la reconnaître clairement : il nous paraît cependant très-vraisemblable, quoique moins évident, que le *lycaon* et la *cracuta* des Indes et de l'Éthiopie, dont parlent les anciens, ne sont pas autres que l'hyène. Porphyre dit expressément que la *crocute* des Indes est l'hyène des Grecs ; et, en effet, tout ce que ceux-ci ont écrit, et même tout ce qu'ils ont dit de fabuleux au sujet du *lycaon* et de la *crocute* convient à l'hyène, sur laquelle ils ont aussi débité plus de fables que de faits. Mais nous bornons ici nos conjectures sur ce sujet, afin de ne nous pas trop éloigner de notre objet présent, et parce que nous traiterons, dans un discours à part, de ce qui regarde les animaux fabuleux et des rapports qu'ils peuvent avoir avec les animaux réels.

Le *panther* des Grecs, le *lupus canarius* de Gaza, le *lupus armenius* des Latins modernes et des Arabes, nous paraissent être le même animal ; et cet animal est le chacal, que les Turcs appellent *cical*, selon Pollux, *thacal*, suivant Spon et Wheler ; les Grecs modernes *zachalia*, les Persans, *siechal* ou *schachal*, les Maures de Barbarie, *deeb* ou *jackal*. Nous lui conserverons le nom *chacal*, qui a été adopté par plusieurs voyageurs, et nous nous contenterons de remarquer ici qu'il diffère de l'hyène non-seulement par la grandeur, par la figure, par la couleur du poil, mais aussi par les habitudes naturelles, allant ordinairement en troupe, au lieu que l'hyène est un

animal solitaire; les nouveaux nomenclateurs ont appelé le *chacal*, d'après Kæmpfer, *lupus aureus*, parce qu'il a le poil d'un fauve jaune, vif et brillant.

Le chacal est, comme l'on voit, un animal très-différent de l'hyène. Il en est de même du glouton, qui est une bête du Nord, reléguée dans les pays les plus froids, tels que la Laponie, la Russie, la Sibérie ; inconnue même dans les régions tempérées, et qui, par conséquent n'a jamais habité en Arabie, non plus que dans les autres climats chauds où se trouve l'hyène ; aussi en diffère-t-il à tous égards. Le glouton est à peu près de la forme d'un très-gros blaireau ; il a les jambes courtes, le ventre presque à terre, cinq doigts aux pieds de devant comme à ceux de derrière, point de crinière sur le cou, le poil noir sur tout le corps, quelquefois d'un fauve brun sur les flancs. Il n'a de commun avec l'hyène que d'être très-vorace ; il n'était pas connu des anciens, qui n'avaient pas pénétré fort avant dans les terres du Nord. Le premier auteur qui ait fait mention de cet animal est Olaüs ; il l'a appelé *gulo* à cause de sa grande voracité : on l'a ensuite nommé *rosomak* en langue sclavonne, *jerff* et *wildfras* en allemand : nos voyageurs français l'ont appelé *glouton*. Il y a des variétés dans cette espèce, aussi bien que dans celle du chacal, dont nous parlerons dans l'histoire particulière de ces animaux ; mais nous pouvons assurer d'avance que ces variétés, loin de les rapprocher, les éloignent encore de l'espèce de l'hyène.

La civette n'a de commun avec l'hyène que l'ouverture ou sac sous la queue, et la crinière le long du cou et de l'épine du dos ; elle en diffère par la figure, par la grandeur du corps, étant de moitié plus petite : elle a les oreilles velues et courtes, au lieu que l'hyène les a longues et nues ; elle a, de plus, les jambes bien plus courtes, cinq doigts à chaque pied, tandis que l'hyène a les jambes longues et n'a que quatre doigts à tous les pieds; la civette ne fouille pas la terre pour en tirer les cadavres : il est donc très-facile de les distinguer l'une de l'autre. A l'égard du babouin, qui est le papio des Latins, il n'a été pris pour l'hyène que par une équivoque de noms, à laquelle un passage de Léon l'Africain, copié par Marmol, semble avoir donné lieu. « Le dabuh, disent ces deux auteurs, est de la grandeur « et de la forme du loup ; il tire les corps morts des sépulcres. » La ressemblance de ce nom dabuh avec dubbah, qui est celui de l'hyène, et cette avidité pour les cadavres, commune au dabuh et au dubbah, les ont fait prendre pour le même animal, quoiqu'il soit dit expressément dans les mêmes passages que nous venons de citer que le dabuh a des mains et des pieds comme l'homme, ce qui convient au babouin et ne peut convenir à l'hyène.

On pourrait encore, en jetant les yeux sur la figure du *lupus marinus* de Belon, copié par Gessner, prendre cet animal pour l'hyène; car cette figure donnée par Belon ressemble beaucoup à celle de notre hyène : mais sa description ne s'accorde point avec la nôtre, en ce qu'il dit que c'est un animal amphibie, qui se nourrit de poisson, qui a été vu quelquefois sur les côtes

de l'océan Britannique, et que, d'ailleurs, Belon ne fait aucune mention des caractères singuliers qui distinguent l'hyène des autres animaux. Il se peut que Belon, prévenu que la civette était l'hyène des anciens, ait donné la figure de la vraie hyène sous le nom d'un autre animal qu'il a appelé *lupus marinus*, et qui certainement n'est pas l'hyène ; car, je le répète, les caractères de l'hyène sont si marqués et même si singuliers, qu'il est fort aisé de ne s'y pas méprendre : elle est peut-être le seul de tous les animaux quadrupèdes qui n'ait, comme je viens de le dire, que quatre doigts, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière ; elle a, comme le blaireau, une ouverture sous la queue, qui ne pénètre pas dans l'intérieur du corps ; elle a les oreilles longues, droites et nues, la tête plus carrée et plus courte que celle du loup ; les jambes, surtout celles de derrière, plus longues ; les yeux placés comme ceux du chien ; le poil du corps et la crinière d'une couleur gris obscur, mêlé d'un peu de fauve et de noir, avec des ondes transversales et noirâtres : elle est de la grandeur du loup et paraît seulement avoir le corps plus court et plus ramassé.

Cet animal sauvage et solitaire demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes des rochers ou dans des tanières qu'il se creuse lui-même sous terre : il est d'un naturel féroce ; et quoique pris tout petit, il ne s'apprivoise pas. Il vit de proie comme le loup ; mais il est plus fort et paraît plus hardi : il attaque quelquefois les hommes ; il se jette sur le bétail, suit de près les troupeaux et souvent rompt, dans la nuit, les portes des étables et les clôtures des bergeries : ses yeux brillent dans l'obscurité, et l'on prétend qu'il voit mieux la nuit que le jour. Si l'on en croit tous les naturalistes, son cri ressemble aux sanglots d'un homme qui vomirait avec effort, ou plutôt au mugissement du veau, comme le dit Kæmpfer, témoin auriculaire.

L'hyène se défend du lion, et ne craint pas la panthère, attaque l'once, laquelle ne peut lui résister : lorsque la proie lui manque, elle creuse la terre avec les pieds, et en tire par lambeaux les cadavres des animaux et des hommes que, dans le pays qu'elle habite, on enterre également dans les champs. On la trouve dans presque tous les climats chauds de l'Afrique et de l'Asie ; et il paraît que l'animal appelé farasse à Madagascar, qui ressemble au loup par la figure, mais qui est plus grand, plus fort et plus cruel, pourrait bien être l'hyène.

Il y a peu d'animaux sur lesquels on ait fait autant d'histoires absurdes que sur celui-ci. Les anciens ont écrit gravement que l'hyène était mâle et femelle alternativement ; que, quand elle portait, allaitait et élevait ses petits, elle demeurait femelle, pendant toute l'année, mais que, l'année suivante, elle reprenait les fonctions du mâle, et faisait subir à son compagnon le sort de sa femelle. On voit bien que ce conte n'a d'autre fondement que l'ouverture en forme de fente que le mâle a, comme la femelle, indépendamment des parties propres de la génération, qui, pour les deux sexes, sont dans l'hyène semblables à celles de tous les autres animaux. On a dit qu'elle savait imiter la voix humaine, retenir le nom des bergers, les appeler, les charmer,

les arrêter, les rendre immobiles; faire en même temps courir les bergères, leur faire oublier leur troupeau, les rendre folles d'amour, etc......... Tout cela peut arriver sans hyène; et je finis pour qu'on ne me fasse pas le reproche que je vais faire à Pline, qui paraît avoir pris plaisir à compiler et raconter ces fables.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'HYÈNE.

Nous donnons ici la figure d'une hyène mâle, qui était vivante à la foire de Saint-Germain, en 1773, parce que celle que nous avons donnée d'abord n'est pas correcte par la difficulté qu'eut le dessinateur à la faire mettre en situation de la bien voir. Cette première hyène était très-féroce; au lieu que celle dont nous donnons ici la figure, ayant été apprivoisée de jeunesse, était fort douce : car, quoique son maître l'irritât souvent avec un bâton pour lui faire hérisser sa crinière lors du spectacle, l'instant d'après elle ne paraissait pas s'en souvenir : elle jouait avec son maître, qui lui mettait la main dans la gueule sans en rien craindre. Au reste, cette hyène étant absolument de la même espèce, et toute semblable à celle dont nous avons donné la description (voyez ci-après), nous n'avons rien à ajouter, sinon que cette dernière avait la queue toute blanche sans aucun mélange d'autre couleur; elle était un peu plus grande que la première, car elle avait trois pieds deux pouces, mesurée avec un cordeau, du bout du museau à l'origine de la queue. Elle portait la tête encore plus baissée qu'elle ne paraît l'être dans le dessin. Sa hauteur était de deux pieds trois pouces. Son poil était blanc, mêlé et rayé de taches noires plus ou moins grandes, tant sur le corps que sur les jambes.

Il existe, dans la partie du sud de l'île de Meroé, une hyène beaucoup plus grande et plus grosse que celle de Barbarie, et qui a aussi le corps plus long à proportion, et le museau plus allongé et plus ressemblant à celui du chien, en sorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large. Cet animal est si fort, qu'il enlève aisément un homme, et l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène; les bandes transversales sont plus noires; la crinière ne rebrousse pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a observé le premier que cette hyène, ainsi que celle de Syrie et de Barbarie, et probablement de toutes les autres espèces, ont un singulier défaut : c'est qu'au moment qu'on les force à se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche; cela dure pendant environ une centaine de pas, et d'une manière si marquée, qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche, comme un chien auquel on aurait blessé la jambe gauche de derrière.

LA CIVETTE ET LE ZIBET.

(LA CIVETTE VULGAIRE. — LA CIVETTE ZIBET.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades. genre civette. (CUVIER.)

La plupart des naturalistes ont cru qu'il n'y avait qu'une espèce d'animal qui fournît le parfum qu'on appelle la civette : nous avons vu deux de ces animaux qui se ressemblent à la vérité par les rapports essentiels de la conformation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais qui cependant diffèrent l'un de l'autre par un assez grand nombre d'autres caractères, pour qu'on puisse les regarder comme faisant deux espèces réellement différentes. Nous avons conservé au premier de ces animaux le nom de civette, et nous avons donné au second celui de zibet, pour les distinguer. La civette dont nous donnons ici la description nous a paru être la même que la civette décrite par MM. de l'Académie des sciences, dans les mémoires pour servir à l'histoire des animaux; nous croyons aussi qu'elle est la même que celle de Caïus dans Gessner, p. 837, et la même encore que celle dont Fabius Columna a donné les figures (tant du mâle que de la femelle) dans l'ouvrage de Jean Faber, qui est à la suite de celui de Hernandès.

La seconde espèce que nous appelons le zibet, nous a paru être le même animal que celui qui a été décrit par M. de la Peyronnie, sous le nom d'*animal du musc*, dans les mémoires de l'Académie des sciences, année 1731 : tous deux diffèrent de la civette par les mêmes caractères, tous deux manquent de crinière ou plutôt de longs poils sur l'épine du dos, tous deux ont des anneaux bien marqués sur la queue, au lieu que la civette n'a ni crinière ni anneaux apparents. Il faut avouer cependant que notre zibet et l'animal du musc de M. de la Peyronnie ne se ressemblent pas assez parfaitement pour ne laisser aucun doute sur leur identité d'espèce : les anneaux de la queue du zibet sont plus larges que ceux de l'animal du musc; il n'a pas un double collier; il a la queue plus courte à proportion du corps; mais ces différences nous paraissent légères, et pourraient bien n'être que des variétés accidentelles auxquelles les civettes doivent être plus sujettes que les autres animaux sauvages, puisqu'on les élève et qu'on les nourrit comme des animaux domestiques, dans plusieurs endroits du Levant et des Indes. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre zibet ressemble beaucoup plus à l'animal du musc de M. de la Peyronnie qu'à la civette et que par conséquent on peut les regarder comme des animaux de même espèce, puisqu'il n'est pas même absolument démontré que la civette et le zibet ne soient pas

des variétés d'une espèce unique : car nous ne savons pas si ces animaux ne pourraient pas se mêler et produire ensemble; et lorsque nous disons qu'ils nous paraissent être d'espèces différentes, ce n'est point un jugement absolu, mais seulement une présomption très-forte, puisqu'elle est fondée sur la différence constante de leurs caractères et que c'est cette constance des différences qui distingue ordinairement les espèces réelles des simples variétés.

L'animal que nous appelons ici civette se nomme Falanoue à Madagascar, nzime ou nzfusi à Congo, kankan en Éthiopie, kastor dans la Guinée. C'est la civette de Guinée : car nous sommes sûrs que celle que nous avons eue avait été envoyée vivante de Guinée à Saint-Domingue à un de nos correspondants, qui, l'ayant nourrie quelque temps à Saint-Domingue, la fit tuer pour nous l'envoyer plus facilement.

Le zibet est vraisemblablement la civette de l'Asie, des Indes orientales et de l'Arabie, où on la nomme zebet ou zibet, nom arabe qui signifie aussi le parfum de cet animal, et que nous avons adopté pour désigner l'animal même; il diffère de la civette en ce qu'il a le corps plus allongé et moins épais, le museau plus délié, plus plat et un peu concave à la partie supérieure, au lieu que le museau de la civette est plus gros, moins long et un peu convexe. Il a aussi les oreilles plus élevées et plus larges, la queue plus longue et mieux marquée de taches et d'anneaux, le poil beaucoup plus court et plus mollet : point de crinière, c'est-à-dire de poils plus longs que les autres sur le cou, ni le long de l'épine du dos; point de noir au-dessous des yeux, ni sur les joues, caractères particuliers et très-remarquables dans la civette. Quelques voyageurs avaient déjà soupçonné qu'il y avait deux espèces de civettes; mais personne ne les avait reconnues assez clairement pour les décrire. Nous les avons vues toutes deux, et, après les avoir soigneusement comparées, nous les avons jugées d'espèce et peut-être de climat différents.

On a appelé ces animaux chats musqués ou chats-civettes; cependant ils n'ont rien de commun avec le chat que l'agilité du corps; ils ressemblent plutôt au renard, surtout par la tête. Ils ont la robe marquée de bandes et de taches, ce qui les a fait prendre aussi pour de petites panthères par ceux qui ne les ont vus que de loin; mais ils diffèrent des panthères à tous autres égard. Il y a un animal qu'on appelle la genette, qui est taché de même, qui a la tête à peu près de la même forme, et qui porte, comme la civette, un sac dans lequel se filtre une humeur odorante : mais la genette est plus petite que nos civettes; elle a les jambes beaucoup plus courtes et le corps bien plus mince : son parfum est très-faible et de peu de durée; au contraire le parfum des civettes est très-fort; celui du zibet est d'une violence extrême, et plus vif encore que celui de la civette. Ces liqueurs odorantes se trouvent dans l'ouverture que ces deux animaux ont auprès des parties de la génération : c'est une humeur épaisse, d'une consistance semblable à celle des pommades, et dont le parfum, quoique très-fort, est agréable, au

sortir même du corps de l'animal. Il ne faut pas confondre cette matière des civettes avec le musc, qui est une humeur sanguinolente, qu'on tire d'un animal tout différent de la civette ou du zibet : cet animal qui produit le musc est une espèce de chevreuil sans bois, ou de chèvre sans cornes, qui n'a rien de commun avec les civettes, que de fournir comme elles un parfum violent.

Ces deux espèces de civettes n'avaient donc jamais été nettement distinguées l'une de l'autre : toutes deux ont été quelquefois confondues avec les belettes odorantes *, la genette et le chevreuil du musc; on les a prises aussi pour l'hyène. Belon, qui a donné une figure et une description de la civette, a prétendu que c'était l'hyène des anciens; son erreur est d'autant plus excusable qu'elle n'est pas sans fondement : il est sûr que la plupart des fables que les anciens ont débitées sur l'hyène ont été prises de la civette; les philtres qu'on tirait de certaines parties de l'hyène, la force de ces philtres pour exciter à l'amour, indiquent assez la vertu stimulante que l'on connaît à la pommade de civette, dont on se sert encore à cet effet en Orient. Ce qu'ils ont dit de l'incertitude du sexe dans l'hyène convient encore mieux à la civette; car le mâle n'a rien d'apparent au dehors que trois ouvertures tout à fait pareilles à celles de la femelle, à laquelle il ressemble si fort par ces parties extérieures, qu'il n'est guère possible de s'assurer du sexe, autrement que par la dissection : l'ouverture au dedans de laquelle se trouve la liqueur, ou plutôt l'humeur épaisse du parfum, est entre les deux autres et sur une même ligne droite qui s'étend de l'os sacrum au pubis.

Une autre erreur qui a fait beaucoup plus de progrès que celle de Belon, c'est celle de Grégoire de Bolivar au sujet des climats où se trouve l'animal civette : après avoir dit qu'elle est commune aux Indes orientales et en Afrique, il assure positivement qu'elle se trouve aussi, et même en très-grand nombre, dans toutes les parties de l'Amérique méridionale. Cette assertion, qui nous a été transmise par Faber, a été copiée par Aldrovande, et ensuite adoptée par tous ceux qui ont écrit sur la civette : cependant il est certain que les civettes sont des animaux des climats les plus chauds de l'ancien continent, qui n'ont pu passer par le Nord pour aller dans le nouveau, et que réellement et dans le fait il n'y a jamais eu en Amérique d'autres civettes que celles qui y ont été transportées des îles Philippines et des côtes de l'Afrique. Comme cette assertion de Bolivar est positive, et que la mienne n'est que négative, je dois donner les raisons particulières par lesquelles on peut prouver la fausseté du fait. Je cite ici les passages de Faber en entier **,

* Aldrovande a dit que la belette odorante, qu'on appelle à la Virginie *cæsam*, était la civette. Aldrov., de Quadrup. digit. page 342. Cette erreur a été adoptée par Hans Sloane, qui, dans son Histoire de la Jamaïque, dit qu'il y a des civettes à la Virginie.

** Hoc animal (zibethicum scilicet) nascitur in multis Indiæ orientalis atque occidentalis partibus, cujusmodi in orientali sunt provinciæ Bengala, Ceilan, Sumatra, Java major et minor, Malipur ac plures aliæ..... In Nova-Hispania vero sunt provinciæ de Quatemala, Campege, Nicaragua, de Vera-Cruce, Florida et magna illa insul

pour qu'on soit en état d'en juger, ainsi que des remarques que je vais faire à ce sujet : 1° la figure donnée par Faber, pag. 538, lui avait été laissée par Recchi sans description *; cette figure a pour inscription *animal zibethicum americanum;* elle ne ressemble point du tout à la civette ni au zibet, et représente plutôt un blaireau; 2° Faber donne la description et les figures de deux civettes, l'une femelle et l'autre mâle, lesquelles ressemblent à notre zibet; mais ces civettes ne sont pas le même animal ** que celui de la première figure, et les deux secondes ne représentent point des animaux d'Amérique, mais des civettes de l'ancien continent que Fabius Columna, confrère de Faber à l'Académie des *Lyncei,* avait fait dessiner à Naples, et desquelles il lui avait envoyé la description et les figures. 3° Après avoir cité Grégoire de Bolivar au sujet des climats où se trouve la civette, Faber finit par admirer la grande mémoire de Bolivar *** et par dire qu'il a entendu de sa bouche ce récit avec toutes ses circonstances. Ces trois remarques suffiraient seules pour rendre très-suspect le prétendu *animal zibethicum americanum,* aussi bien que les assertions de Faber empruntées de Bolivar; mais ce qui achève de démontrer l'erreur, c'est que l'on trouve dans un petit ouvrage de Fernandès sur les animaux d'Amérique, à la fin du volume qui contient l'Histoire naturelle du Mexique de Fernandès, de Recchi et de Faber, que l'on trouve, dis-je, *chap.* 34, *page* 11, un passage qui contredit formellement Bolivar, et où Fernandès assure que la civette n'est point un animal naturel à l'Amérique, mais que de son temps on avait commencé à en amener quelques-unes des îles Philippines à la Nouvelle-Espagne. Enfin, en réunissant ce témoignage positif de Fernandès avec celui de tous les voyageurs qui disent que

Sancti-Dominici, aut Hispagnola, Cuba, Matalino, Guadalupa, et aliæ... In regno Peruano animal hoc magna copia reperitur, in Paraguay, Tucuman, Chiraguanas, Sancta-Cruce, de la Sierra, Jungas, Andes, Chiachiapoias, Quizos, Timana, novo regno, et in omnibus provinciis magno flumine Maragnone confinibus, quæ circa hoc ferme sine numero ad duo leucarum millia sunt extensa. Multo adhuc plura ejusmodi animalia nascuntur in Brasilia, ubi mercatura vel cambium zibethi sive algaliæ exercitatur. Novæ-Hisp. anim., Nardi Antonii Recchi imagines et nomina, Joanni Fabri Lyncei expositione, pag. 539.

* Voici ce que dit Faber, dans sa préface, au sujet de ses commentaires sur les animaux dont il va traiter. Non itaque sis nescius, hos in animalia, quos modo commentarios edimus mera nostra conscriptos esse industria ac conjectura, ad quasnam animantium nostrorum species illa reduci possint, cum in autographo, præter nudum nomen et exactam picturam, de historia nihil quidem reperiatur. Pag. 465.

** Faber est obligé de dire lui-même que ces figures ne se ressemblent pas. Quantum hæc icon ab illa Mexicana differat, ipsa pagina ostendit. Ego climatis et regionis differentiam plurimum posse non nego. Pag. 581.

*** Miror profecto Gregorii nostri summam in animalium perquisitione industriam et tenacissimam eorum quæ vidit unquam memoriam. Juro tibi, mi lector, hæc omnia quæ hactenus ipsius ab ore et scriptis hausi, et posthac dicturus sum, plura rarioraque illius ipsum ope libri memoriter descripsisse, et per compendium quodammodo (cum inter colloquia protractiora et jam plura afferat) tantum contraxisse. Pag. 540.

les civettes sont en effet très-communes aux îles Philippines, aux Indes orientales, en Afrique, et dont aucun ne dit en avoir vu en Amérique, on ne peut plus douter de ce que nous avons avancé dans notre énumération des animaux des deux continents; et il restera pour certain, quoique tous les naturalistes aient écrit le contraire, que la civette n'est point un animal naturel de l'Amérique, mais un animal particulier et propre aux climats chauds de l'ancien continent, et qui ne s'est jamais trouvé dans le nouveau qu'après y avoir été transporté. Si je n'eusse pas moi-même été en garde contre ces espèces de méprises qui ne sont que trop fréquentes, nous aurions donné notre civette pour un animal américain, parce qu'elle nous était venue de Saint-Domingue; mais ayant recherché le mémoire et la lettre de M. Pagès qui nous l'avait envoyée, j'y ai trouvé qu'elle était venue de Guinée. J'insiste sur tous ces faits particuliers comme sur autant de preuves du fait général de la différence réelle qui se trouve entre tous les animaux des parties méridionales de chaque continent.

La civette et le zibet sont donc tous deux des animaux de l'ancien continent; elles n'ont entre elles que les différences extérieures que nous avons indiquées ci-devant : celles qui se trouvent dans leurs parties intérieures et dans la structure des réservoirs qui contiennent leur parfum, ont été si bien indiquées, et les réservoirs eux-mêmes décrits avec tant de soins par MM. Morand et de la Peyronnie * que je ne pourrais que répéter ce qu'ils en disent. Et, à l'égard de ce qui nous reste à exposer au sujet de ces deux animaux, comme ce sont ou des choses qui leur sont communes, ou des faits qu'il serait bien difficile d'appliquer à l'un plutôt qu'à l'autre, nous avons cru devoir réunir le tout dans un seul et même article.

Les civettes (c'est-à-dire la civette et le zibet, car je me servirai maintenant de ce mot au pluriel pour les indiquer toutes deux), les civettes, dis-je, quoique originaires et natives des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, peuvent cependant vivre dans les pays tempérés et même froids, pourvu qu'on les défende avec soin des injures de l'air, et qu'on leur donne des aliments succulents et choisis; on en nourrit un assez grand nombre en Hollande où l'on fait commerce de leur parfum. La *civette* faite à Amsterdam est préférée par nos commerçants à celle qui vient du Levant ou des Indes, qui est ordinairement moins pure : celle qu'on tire de Guinée serait la meilleure de toutes, si les Nègres ainsi que les Indiens et les Levantins ne la falsifiaient en y mêlant des sucs de végétaux, comme du laudanum, du storax et d'autres drogues balsamiques et odoriférantes. Pour recueillir ce parfum, ils mettent l'animal dans une cage étroite où il ne peut se tourner, ils ouvrent la cage par le bout, tirent l'animal par la queue, le contraignent à demeurer dans cette situation en mettant un bâton à travers les barreaux de la cage, au moyen duquel ils lui gênent les jambes de derrière, ensuite ils font entrer une petite cuiller dans le sac qui contient le parfum;

* Mém. de l'Acad. royale des sciences, années 1728 et 1731.

ils raclent avec soin toutes les parois intérieures de ce sac et mettent la matière qu'ils en tirent dans un vase qu'ils couvrent avec soin. Cette opération se répète deux ou trois fois par semaine. La quantité de l'humeur odorante dépend beaucoup de la qualité de la nourriture et de l'appétit de l'animal; il en rend d'autant plus qu'il est mieux et plus délicatement nourri : de la chair crue et hachée, des œufs, du riz, de petits animaux, des oiseaux, de la jeune volaille, et surtout du poisson, sont les mets qu'il faut lui offrir et varier de manière à entretenir sa santé et exciter son goût; il lui faut trèspeu d'eau, et quoiqu'il boive rarement, il urine fréquemment, et l'on ne distingue pas le mâle de la femelle à leur manière de pisser.

Le parfum de ces animaux est si fort, qu'il se communique à toutes les parties de leur corps : le poil en est imbu et la peau pénétrée au point que l'odeur s'en conserve longtemps après leur mort, et que de leur vivant l'on ne peut en soutenir la violence, surtout si l'on est enfermé dans le même lieu. Lorsqu'on les échauffe en les irritant, l'odeur s'exhale encore davantage; et, si on les tourmente jusqu'à les faire suer, on recueille la sueur qui est aussi très-parfumée et qui sert à falsifier le vrai parfum ou du moins à en augmenter le volume.

Les civettes sont naturellement farouches et même un peu féroces; cependant on les apprivoise aisément, au moins assez pour les approcher et les manier sans grand danger. Elles ont les dents fortes et tranchantes, mais leurs ongles sont faibles et émoussés. Elles sont agiles et même légères quoique leur corps soit assez épais; elles sautent comme les chats et peuvent aussi courir comme les chiens. Elles vivent de chasse, surprennent et poursuivent les petits animaux, les oiseaux; elles cherchent, comme les renards, à entrer dans les basses-cours pour emporter les volailles. Leurs yeux brillent la nuit, et il est à croire qu'elles voient dans l'obscurité. Lorsque les animaux leur manquent, elles mangent des racines et des fruits; elles boivent peu et n'habitent pas dans les terres humides; elles se tiennent volontiers dans les sables brûlants et dans les montagnes arides. Elles produisent en assez grand nombre dans leur climat; mais, quoiqu'elles puissent vivre dans les régions tempérées et qu'elles y rendent, comme dans leur pays natal, leur liqueur parfumée, elles ne peuvent y multiplier. Elles ont la voix plus forte et la langue moins rude que le chat; leur cri ressemble assez à celui d'un chien en colère.

On appelle en français *civette* l'humeur onctueuse et parfumée que l'on tire de ces animaux; on l'appelle *zibet* ou *algallia* en Arabie, aux Indes et dans le Levant, où l'on en fait un plus grand usage qu'en Europe. On ne s'en sert presque plus dans notre médecine; les parfumeurs et les confiseurs en emploient encore dans le mélange de leurs parfums. L'odeur de la civette, quoique violente, est plus suave que celle du musc : toutes deux ont passé de mode lorsqu'on a connu l'ambre, ou plutôt dès qu'on a su le préparer, et l'ambre même qui était, il n'y a pas longtemps, l'odeur par excellence,

le parfum le plus exquis et le plus noble, a perdu de sa vogue, et n'est plus du goût de nos gens délicats.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA CIVETTE.

M. de Ladebat a envoyé en 1772, à M. Bertin, ministre et secrétaire d'État, une civette vivante. Cet animal avait été donné par le gouverneur hollandais du fort de la Mine, sur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770. Elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772 : elle arriva très-faible ; mais, après quelques jours de repos, elle prit des forces, et au bout de cinq à six mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue et cuite, du poisson, de la soupe, du lait. On a eu soin de la tenir chaudement pendant l'hiver ; car elle paraît beaucoup souffrir du froid, et elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée.

LA GENETTE.

(LA CIVETTE-GENETTE, CUVIER.)

Ordre des carnassiers, Famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre civette. (Cuvier.)

La genette est un plus petit animal que les civettes ; elle a le corps allongé, les jambes courtes, le museau pointu, la tête effilée, le poil doux et mollet, d'un gris cendré, brillant et marqué de taches noires, rondes et séparées sur les côtés du corps, mais qui se réunissent de si près sur la partie du dos, qu'elles paraissent former des bandes noires continues, qui s'étendent tout le long du corps ; elle a aussi, sur le cou et le long de l'épine du dos, une espèce de crinière ou de poil plus long, qui forme une bande noire et continue depuis la tête jusqu'à la queue, laquelle est aussi longue que le corps et marquée de sept ou huit anneaux alternativement noirs et blancs sur toute sa longueur : les taches noires du cou sont en forme de bandes, et l'on voit au-dessous de chaque œil une marque blanche très-

apparente. La genette a sous la queue et dans le même endroit que les civettes une ouverture ou sac dans lequel se filtre une espèce de parfum, mais faible et dont l'odeur ne se conserve pas. Elle est un peu plus grande que la fouine, qui lui ressemble beaucoup par la forme du corps aussi bien que par le naturel et par les habitudes; seulement il paraît qu'on apprivoise la genette plus aisément : Belon dit en avoir vu dans les maisons à Constantinople, qui étaient aussi privées que des chats, et qu'on laissait courir et aller partout, sans qu'elles fissent ni mal ni dégât. On les a appelées *chats de Constantinople, chats d'Espagne, chats-genettes*; elles n'ont cependant rien de commun avec les chats, que l'art d'épier et de prendre les souris : c'est peut-être parce qu'on ne les trouve guère que dans le Levant et en Espagne qu'on leur a donné le surnom de leurs pays; car le nom même de *genette* ne vient point des langues anciennes, et n'est probablement qu'un nom nouveau pris de quelque lieu planté de genêt, qui, comme l'on sait, est fort commun en Espagne, où l'on appelle aussi *genets* des chevaux d'une certaine race. Les naturalistes prétendent que la genette n'habite que dans les endroits humides et le long des ruisseaux, et qu'on ne la trouve ni sur les montagnes, ni dans les terres arides. L'espèce n'en est pas nombreuse, du moins elle n'est pas fort répandue; il n'y en a point en France ni dans aucune autre province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Il lui faut donc un climat chaud pour subsister et se multiplier : néanmoins il ne paraît pas qu'elle se trouve dans les pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes; car la fossane, qu'on appelle *genette de Madagascar*, est une espèce différente, de laquelle nous parlerons ailleurs.

La peau de cet animal fait une fourrure légère et très-jolie : les manchons de genette étaient à la mode il y a quelques années, et se vendaient fort cher; mais comme on s'est avisé de les contrefaire, en peignant de taches noires des peaux de lapins gris, le prix en a baissé des trois quarts, et la mode en est passée.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA GENETTE.

J'ai dit, à l'article de la genette, que l'espèce n'en est pas fort répandue; qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Je n'étais pas alors informé qu'il se trouve des genettes dans nos provinces méridionales, et qu'elles sont assez communes en Poitou, où elles sont connues sous le nom de genettes même par les paysans, qui assurent qu'elles n'habitent que les endroits humides et le bord des ruisseaux.

M. l'abbé Roubaud, auteur de la *Gazette d'Agriculture* et de plusieurs

autres ouvrages utiles, est le premier qui ait annoncé au public que cet animal existait en France dans son état de liberté; il m'en a même envoyé une, cette année 1775, au mois d'avril, qui avait été tuée à Civray en Poitou, et c'est bien le même animal que la genette d'Espagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il se trouve aussi des genettes dans les provinces voisines.

« Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrit M. Delpech, j'ai toujours vu les paysans apporter des genettes mortes, surtout en hiver, chez un marchand, qui m'a dit qu'il y en avait peu, mais qu'elles habitaient aux environs de la ville de Villefranche, et qu'elles demeuraient pendant l'hiver dans des terriers, à peu près comme les lapins. Je pourrais en envoyer de mortes s'il était nécessaire. »

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DE LA GENETTE.

M. Sonnerat, correspondant du Cabinet, nous a envoyé le dessin d'un animal, sous la dénomination de *chat musqué* du cap de Bonne-Espérance, mais qui nous paraît être du genre des genettes. Par la comparaison que nous en avons faite avec celle de la genette de France et avec la genette d'Espagne, elle nous paraît avoir plus de rapport avec celle-ci : cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil, qu'elle a beaucoup plus blanc; elle n'a pas, comme l'autre, une tache blanche au-dessous des yeux, parce que sa tête est entièrement blanche, tandis que la genette d'Espagne a les joues noires, ainsi que le dessus du museau. Les taches noires du corps, dans cette genette du Cap, sont aussi différemment distribuées; et comme les terres du cap de Bonne-Espérance sont fort éloignées de l'Espagne et de la France, où se trouvent ces deux premiers animaux, il nous paraît que ce troisième animal que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique doit être regardé comme une espèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

* Ce quadrupède a été considéré par M. Cuvier comme ne différant pas de la genette ordinaire.

DU BIZAAM*.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre civette. (Cuvier.)

M. Wosmaer a donné la description d'un animal sous le nom de *chat bizaam*, dans une feuille imprimée à Amsterdam, en 1771, dont voici l'extrait :

« Sa grandeur est à peu près celle d'un chat domestique. La couleur dominante « par tout le corps est le gris cendré clair, rehaussé de taches brunes. Au milieu du « dos règne une raie noire jusqu'à la queue, qui est à bandes noires et blanches, mais « la pointe en est noire ou d'un brun très-foncé. Les pattes de devant et de derrière « sont brunes en dedans, et grises tachées de brun en dehors; le ventre et la poitrine sont « d'un gris cendré. Aux deux côtés de la tête et sur le nez, se voient des raies brunes « au bout du nez et sous les yeux, il y a des taches blanches. Les oreilles, rondes et « droites, sont couvertes de poils courts et gris ; le nez est noir, et de chaque côté sont » plusieurs longs poils bruns et blancs. Les pattes sont armées de petites griffes blan- « ches et crochues qui se retirent en dedans.

« Ce joli animal était d'un naturel un peu triste, sans cependant être méchant; on « le tenait à la chaîne. Il mangeait volontiers de la viande, mais surtout des oiseaux « vivants. On ne l'a pas entendu miauler ; mais, quand on le tourmentait, il grom- » melait et soufflait comme un chat. »

M. Wosmaer dit aussi qu'il a nourri ce chat bizaam pendant trois ans, et qu'il n'a jamais senti qu'il eût la plus légère odeur de musc; ainsi ceux qui l'ont appelé *chat musqué* l'ont apparemment confondu avec la civette ou la genette du Cap; néanmoins ces deux animaux ne se ressemblent point du tout : car M. Wosmaer compare le bizaam au margay.

« De tous les animaux, dit-il, que M. de Buffon nous a fait connaître, le margay « de Cayenne est celui qui a le plus de ressemblance avec le chat bizaam, quoique, en « les comparant exactement, le margay ait le museau bien plus menu et plus pointu; « il diffère aussi beaucoup par la queue et la figure des taches. »

J'observerai à ce sujet que ces premières différences ont été bien saisies par M. Wosmaer; mais ces animaux diffèrent encore par la grandeur, le margay étant de la taille du chat sauvage, et le bizaam de celle du chat domestique, c'est-à dire une fois plus petit. D'ailleurs, le margay n'a point de raie noire sur le dos; sa queue est beaucoup moins longue et moins

* Cuvier rapporte cet animal à l'espèce de la genette.

pointue; et ce qui achève de décider la différence réelle de l'espèce du margay et de celle du bizaam, c'est que l'un est de l'ancien continent, et l'autre du nouveau.

3e ADDITION A L'ARTICLE DE LA GENETTE.

Une genette femelle * nous a paru différer assez de la femelle genette pour mériter d'être décrite. On la montrait à la foire Saint-Germain, en 1772; elle était farouche et cherchait à mordre. Son maître la tenait dans une cage ronde et étroite, en sorte qu'il était assez difficile de la dessiner. On ne la nourrissait que de viande; elle avait la physionomie et tous les principaux caractères de la genette : la tête longue et fine, le museau allongé et avancé sur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille étroite, les oreilles rondes, le poil de la tête et du corps moucheté, la queue longue et velue. Elle était un peu plus grosse que la genette que nous avons décrite, quoiqu'elle fût encore jeune, car elle avait grandi assez considérablement en trois ou quatre mois. Nous n'avons pu savoir de quel pays elle venait : son maître l'avait achetée à Londres sept ou huit mois auparavant. C'est un animal vif et sans cesse en mouvement, et qui ne se repose qu'en dormant.

Cette genette avait vingt pouces de longueur, sur sept pouces et demi de hauteur; elle avait le dessus du cou plus fourni de poil que l'autre genette ; celui de tout le corps est aussi plus long; les anneaux circulaires de la queue sont moins distincts; et même il n'y a point d'anneaux du tout au delà du tiers de la queue : les moustaches sont beaucoup plus grandes, noires, longues de deux pouces sept lignes, couchées sur les joues et non droites et saillantes, comme dans les chats ou les tigres; le nez noir et les narines très arquées; au-dessus du nez s'étend une raie noire, qui se prolonge entre les yeux, laquelle est accompagnée de deux bandes blanchâtres. Il y a une tache blanche au-dessus de l'œil, et une bande blanche au-dessous. Les oreilles sont noires, mais plus allongées et moins larges à la base que les oreilles de la première genette. Le poil du corps est d'un blanc gris, mêlé de grands poils noirs dont le reflet paraît former des ondes noires ; le dessus du dos est rayé et moucheté de noir; le reste du corps moucheté de

* M. G. Cuvier le premier a reconnu que cet animal constituait une espèce différente de celle de la genette; et M. F. Cuvier a confirmé ce fait en établissant le genre paradoxure dont il est le type, et qui est principalement caractérisé par la propriété qu'a la queue de s'enrouler en dessous jusqu'à sa base, sans néanmoins être prenante. Plusieurs autres carnassiers des Indes, très-voisins des civettes, se rapprochent par le même caractère de la civette noire, ou pougounié, et sont maintenant placés dans le même genre. (Note de M. Desmar.)

même, mais d'un noir plus faible; le dessous du ventre blanc, les jambes et les cuisses noires; les pattes courtes; cinq doigts à chaque pied; les ongles blancs et crochus; la queue longue de seize pouces, grosse de deux pouces à l'origine : dans le premier tiers de sa longueur, elle est de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs assez mal terminés. Les deux autres tiers de la queue sont tout noirs jusqu'à l'extrémité.

	p.	p.	l.
Longueur du bout du museau à l'angle extérieur de l'œil.	0	1	8
Ouverture d'un angle à l'autre.	0	0	9
Distance entre les angles extérieurs des yeux.	0	0	11
Distance entre l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.	0	0	11
Longueur de l'oreille.	0	1	5
Largeur à la base	0	1	0

LA FOSSANE.

(LA CIVETTE FOSSANE, CUVIER.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre civette. (CUVIER.)

Quelques voyageurs ont appelé la fossane *genette de Madagascar*, parce qu'elle ressemble à la genette par les couleurs du poil et par quelques autres rapports : cependant elle est constamment plus petite ; et ce qui nous fait penser que ce n'est point une genette, c'est qu'elle n'a pas la poche odoriférante, qui, dans cet animal, est un attribut essentiel. Comme nous étions incertains de ce fait, n'ayant pu nous procurer l'animal pour le disséquer, nous avons consulté par lettres M. Poivre, qui nous en a envoyé la peau bourrée, et il a eu la bonté de nous répondre dans les termes suivants :

Lyon, 19 *juillet* 1761. « La fossane que j'ai apportée de Madagascar est un animal qui « a les mœurs de notre fouine : les habitants de l'île m'ont assuré que la fossane mâle « étant en chaleur, ses parties avaient une forte odeur de musc. Lorsque j'ai fait em- « pailler celle qui est au Jardin du Roi, je l'examinai attentivement ; je n'y découvris « aucune poche, et je ne lui trouvai aucune odeur de parfum. J'ai élevé un animal

« semblable à la Cochinchine, et un autre aux îles Philippines ; l'un et l'autre étaient « des mâles, ils étaient devenus un peu familiers, je les avais eus très-petits, et je ne « les ai guère gardés que deux ou trois mois : je n'y ai jamais trouvé de poche entre « les parties que vous m'indiquez ; je me suis seulement aperçu que leurs excréments « avaient l'odeur de notre fouine. Ils mangeaient de la viande et des fruits, mais ils « préféraient ces derniers, et montraient surtout un goût plus décidé pour les ba- « nanes, sur lesquelles ils se jetaient avec voracité. Cet animal est très-sauvage, fort « difficile à apprivoiser; et quoique élevé bien jeune, il conserve toujours un air et un « caractère de férocité, ce qui m'a paru extraordinaire dans un animal qui vit volon- « tiers de fruits. L'œil de la fossane ne présente qu'un globe noir fort grand, com- « paré à la grosseur de sa tête, ce qui donne à cet animal un air méchant. »

Nous sommes très-aises d'avoir cette occasion de marquer notre reconnaissance à M. Poivre, qui, par goût pour l'histoire naturelle, et par amitié pour ceux qui la cultivent, a donné au Cabinet un assez grand nombre de morceaux rares et précieux dans tous les genres.

Il nous paraît que l'animal appelé *berbé* en Guinée est le même que la fossane, et que par conséquent cette espèce se trouve en Afrique comme en Asie. « Le berbé, disent les voyageurs, a le museau plus pointu et le corps « plus petit que le chat ; il est marqueté comme la civette. » Nous ne connaissons pas d'animal auquel ces indications, qui sont assez précises, conviennent mieux qu'à la fossane.

LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.

(LA CIVETTE RAYÉE.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

Cet animal, que M. Sonnerat a rapporté de l'Inde, et que dans son Voyage il a nommé *chat sauvage de l'Inde*, ne nous paraît pas être du genre des chats, mais plutôt de celui des putois. Il n'a du chat ni la forme de la tête ni celle du corps, ni les oreilles, ni les pieds, qui sont courts dans les chats et longs dans cet animal, surtout ceux de derrière; ses doigts sont courbés comme ceux des écureuils ; les ongles crochus comme ceux des chats, et c'est probablement ce dernier caractère qui a induit M. Sonnerat à regarder cet animal comme un chat : cependant son corps est allongé comme celui

des putois, auxquels il ressemble encore par la forme des oreilles, qui sont très-différentes de celles des chats.

Cet animal, qui habite la côte de Coromandel, a quinze pouces de longueur du bout du museau à l'anus; sa grosseur approche de celle de nos putois. La tête, qui a quatre pouces du nez à l'occiput, est d'une couleur brune mêlée de fauve; l'orbite de l'œil est très-grande et bordée de brun; la distance du museau à l'angle antérieur de l'œil est de dix lignes, et celle de l'angle postérieur à l'oreille est de quatorze lignes. Le tour des yeux, le dessous du nez et les joues sont d'un fauve pâle; le bout du nez et les naseaux sont noirs, ainsi que les moustaches et les poils au-dessus des yeux. L'oreille est plate, ronde, et de la forme de celle du putois; elle est nue, et il y a seulement quelques poils blanchâtres autour du conduit auditif. Six larges bandes noires s'étendent sur le corps, depuis l'occiput jusqu'au-dessus du croupion, et ces bandes noires sont séparées les unes des autres alternativement par cinq longues bandes blanchâtres et plus étroites. Le dessous de la mâchoire inférieure est fauve très-pâle, de même que la face intérieure des jambes de devant; la face extérieure du bras est brune, mélangée de blanc sale; la face externe des jambes de derrière est brune, mêlée d'un peu de fauve et de blanc gris; les cuisses et les jambes de derrière ont la face interne blanche, et en quelques endroits fauve pâle; tout le dessous du ventre est d'un blanc sale; le plus grand poil de dessus le corps a huit lignes.

La queue, longue de neuf pouces, finit en pointe; elle est couverte de poils bruns, mêlés de fauve comme le dessus de l'occiput. Les pieds sont longs, surtout ceux de derrière; car ceux de devant ont, y compris l'ongle, seize lignes de longueur, et ceux de derrière vingt et une lignes. Les cinq doigts de chaque pied sont couverts de poils blanchâtres et bruns; les ongles des pieds de devant ont trois lignes, ceux des pieds de derrière quatre lignes.

Il y a six dents incisives et deux canines, en haut comme en bas.

LA SARICOVIENNE.

(LA LOUTRE D'AMÉRIQUE.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre glouton. (CUVIER.)

« La saricovienne, dit Thevet, se trouve le long de la rivière de la Plata; « elle est d'une nature amphibie, demeurant plus dans l'eau que sur la

« terre. Cet animal est grand comme un chat, et sa peau, qui est mêlée de « gris et de noir, est fine comme velours; ses pieds sont faits à la semblance « de ceux d'un oiseau de rivière : au reste sa chair est très-délicate et très-« bonne à manger. » Je commence par citer ce passage, parce que les naturalistes ne connaissaient pas cet animal sous ce nom, et qu'ils ignoraient que le carigueibeju du Brésil, qui est le même, eût des membranes entre les doigts des pieds. En effet, Marcgrave, qui en donne la description, ne parle pas de ce caractère, qui cependant est essentiel, puisqu'il rapproche, autant qu'il est possible, cette espèce de celle de la loutre.

Je crois encore que l'animal dont Gumilla fait mention sous le nom de Guachi pourrait bien être le même que la saricovienne, et que c'est une espèce de loutre commune dans toute l'Amérique méridionale. Par la description qu'en ont donnée Marcgrave et Desmarchais, il paraît que cet animal amphibie est de la grandeur d'un chien de taille médiocre; qu'il a le haut de la tête rond comme le chat, le museau un peu long comme celui du chien, les dents et les moustaches comme le chat; les yeux ronds, petits et noirs; les oreilles arrondies et placées bas ; cinq doigts à tous les pieds ; les pouces plus courts que les autres doigts, qui tous sont armés d'ongles bruns et aigus; la queue aussi longue que les jambes de derrière; le poil assez court et fort doux, noir sur tout le corps, brun sur la tête, avec une tache blanche au gosier. Son cri est à peu près celui d'un jeune chien, et il l'entrecoupe quelquefois d'un autre cri semblable à la voix du sagouin. Il vit de crabes et de poissons, mais on peut aussi le nourrir avec de la farine de manioc délayée dans de l'eau. Sa peau fait une bonne fourrure, et quoiqu'il mange beaucoup de poisson, sa chair n'a pas le goût de marais ; elle est au contraire très-saine et très-bonne à manger.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA SARICOVIENNE.

Je trouve dans les notes communiquées par M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres : la noire, qui peut peser quarante ou cinquante livres; la seconde, qui est jaunâtre, et qui peut peser vingt ou vingt-cinq livres; et une troisième espèce beaucoup plus petite, dont le poil est grisâtre, et qui ne pèse que trois ou quatre livres. Il ajoute que ces animaux sont très-communs à la Guyane, le long de toutes les rivières et des marécages, parce que le poisson y est fort abondant; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuses : elles sont farouches et ne se laissent point approcher : pour les avoir, il faut les surprendre; elles ont la dent cruelle, et se défendent bien contre les chiens : elles font leurs petits dans des trous qu'elles creusent au bord des eaux; on en élève souvent dans les maisons.

J'ai remarqué, dit M. de la Borde, que tous les animaux de la Guyane s'accoutument facilement à la domesticité, et deviennent incommodes par leur grande familiarité.

M. Aublet, savant botaniste, que nous avons déjà cité, et M. Olivier, chirurgien du roi, qui ont demeuré tous deux longtemps à Cayenne et dans le pays d'Oyapok, m'ont assuré qu'il y avait des loutres si grosses, qu'elles pesaient jusqu'à quatre-vingt-dix et cent livres; elles se tiennent dans les grandes rivières qui ne sont pas fort fréquentées, et on voit leur tête au-dessus de l'eau; elles font des cris que l'on entend de très-loin; leur poil est très doux, mais plus court que celui du castor; leur couleur ordinaire est d'un brun minime : ces loutres vivent de poisson, et mangent aussi les graines qui tombent dans l'eau sur le bord des fleuves.

UNE LOUTRE DE CANADA.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

Cette loutre, beaucoup plus grande que notre loutre, et qui doit se trouver dans le nord de l'Europe comme elle se trouve en Canada, m'a fourni l'occasion de chercher si ce n'était pas le même animal qu'Aristote a indiqué sous le nom de *latax*, qu'il dit être plus grand et plus fort que la loutre; mais les notions qu'il en donne ne convenant pas en entier à cette grande loutre, et la trouvant d'ailleurs absolument semblable à la loutre commune, à la grandeur près, j'ai jugé que ce n'était point une espèce particulière, mais une simple variété dans celle de la loutre. Et comme les Grecs, et surtout Aristote, ont eu grand soin de ne donner des noms différents qu'à des animaux réellement différents par l'espèce, nous nous sommes convaincus que le *latax* est un autre animal. D'ailleurs les loutres, comme les castors, sont communément plus grandes et ont le poil plus noir et plus beau en Amérique qu'en Europe. Cette loutre de Canada doit en effet être plus grande et plus noire que la loutre de France. Mais, en cherchant ce que pouvait être le *latax* d'Aristote (chose ignorée de tous les naturalistes), j'ai conjecturé que c'était l'animal indiqué par Belon sous le nom de *loup marin*. Au reste, on peut comparer la notice d'Aristote, sur le *latax*, avec celle de Belon, sur le loup marin.

Aristote fait mention dans ce passage de six animaux amphibies; et de ces six nous n'en connaissons que trois : le phoca, le castor et la loutre; les trois autres, qui sont le *latax*, le *satherion* et le *satyrion*, sont demeurés inconnus, parce qu'ils ne sont indiqués que par leurs noms et sans aucune description. Dans ce cas, comme dans tous ceux où l'on ne peut tirer aucune induction directe pour la connaissance de la chose, il faut avoir recours à la voie d'exclusion; mais on ne peut l'employer avec succès que quand on connaît à peu près tout : on peut alors conclure du positif au négatif, et ce négatif devient par ce moyen une connaissance positive. Par exemple, je crois que, par la longue étude que j'en ai faite, je connais à très-peu près tous les animaux quadrupèdes; je sais qu'Aristote ne pouvait avoir aucune connaissance de ceux qui sont particuliers au continent de l'Amérique : je connais aussi parmi les quadrupèdes tous ceux qui sont amphibies, et j'en sépare d'abord les amphibies d'Amérique, tels que le tapir, le cabiai, l'ondatra, etc. Il me reste les amphibies de notre continent, qui sont l'hippopotame, le *morse* ou la vache marine, les phoques ou veaux marins, le loup marin de Belon, le castor, la loutre, la zibeline, le rat d'eau, le desman, la musaraigne d'eau, et, si l'on veut, l'ichneumon ou mangouste, que quelques-uns ont regardé comme amphibie, et ont appelé *loutre d'Égypte*. Je retranche de ce nombre le morse ou la vache marine, qui, ne se trouvant que dans les mers du Nord, n'était pas connue d'Aristote; j'en retranche encore l'hippopotame, le rat d'eau et l'ichneumon, parce qu'il en parle ailleurs, et les désigne par leurs noms; j'en retranche enfin les phoques, le castor et la loutre, qui sont bien connus, et la musaraigne d'eau, qui est trop ressemblante à celle de terre pour en avoir jamais été séparée par le nom : il nous reste le loup marin de Belon, la zibeline et le desman, pour le *latax*, le *satherion* et le *satyrion* : de ces trois animaux il n'y a que le loup marin de Belon qui soit plus gros que la loutre : ainsi c'est le seul qui puisse représenter le *latax;* par conséquent la zibeline et le desman représentent le *satherion* et le *satyrion*. L'on sent bien que ces conjectures, que je crois fondées, ne sont cependant pas du nombre de celles que le temps puisse éclaircir davantage, à moins qu'on ne découvrît quelques manuscrits grecs jusqu'à présent inconnus, où ces noms se trouveraient employés, c'est-à-dire expliqués par de nouvelles indications.

DE LA SARICOVIENNE

OU LOUTRE MARINE *.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre glouton. (Cuvier.)

Nous avons dit, à l'article de la loutre saricovienne ou *carigueibeju* de Marcgrave, que cet animal paraissait se trouver sur la plupart des côtes poissonneuses et des embouchures des grands fleuves, dans les plages désertes de l'Amérique méridionale; mais nous ignorions alors que ce même animal se trouve au Kamtschatka et sur les côtes et les îles de toute cette partie du nord-est de l'ancien continent, et sans que la différence de climat paraisse avoir influé sur l'espèce, qui semble être partout la même. Ces saricoviennes du Kamtschatka ont été soigneusement décrites par M. Steller, et l'on ne peut douter, en comparant sa description avec celle de Marcgrave, que l'espèce de ces saricoviennes du Kamtschatka ne soit la même que celle du carigueibeju ou saricovienne de l'Amérique : on verra de même que les lions marins, les ours marins et la plupart des phoques se retrouvent les mêmes dans les mers les plus éloignées les unes des autres et sous les climats les plus opposés.

Les Russes qui demeurent au Kamtschatka donnent à la saricovienne le nom de *bobr* ou *castor*, quoiqu'elle ne ressemble au castor que par la longueur de son poil, et qu'elle n'ait que peu de rapport avec lui par sa forme extérieure; car c'est une véritable loutre, à laquelle non-seulement nous rapportons ces grandes loutres de la Guyane et du Brésil, dont nous avons parlé, mais aussi cette loutre du Canada dont nous avons donné la notice, et qui paraît être de la taille et de l'espèce des saricoviennes.

On voit ces saricoviennes ou loutres marines sur les côtes orientales du Kamtschatka et dans les îles voisines, depuis le cinquantième degré jusqu'au cinquante-sixième, et il ne s'en trouve que peu ou point dans la mer intérieure à l'occident du Kamtschatka, ni au delà de la troisième île des Kuriles. Elles ne sont ni féroces ni farouches, étant même assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis pour demeure; elles semblent craindre les phoques, ou du moins elles évitent les endroits qu'ils habitent, et n'aiment que la société de leur espèce. On les voit en très-grand nombre dans toutes les îles inhabitées des mers orientales du Kamtschatka : il y en avait, en 1742,

* La loutre marine aurait plutôt de la ressemblance, par les proportions de ses membres, avec la loutre que Buffon a décrite sous le nom de loutre de Canada.

une si grande quantité à l'île de Behring, que les Russes en tuèrent plus de huit cents. « Comme ces animaux n'avaient jamais vu d'hommes auparavant, dit M. Steller, ils n'étaient ni timides ni sauvages; ils s'approchaient même des feux que nous allumions, jusqu'à ce qu'instruits par leur malheur, ils commencèrent à nous fuir. »

Pendant l'hiver, ces saricoviennes se tiennent tantôt dans la mer, sur les glaces, et tantôt sur le rivage; en été, elles entrent dans les fleuves et vont même jusque dans les lacs d'eau douce, où elles paraissent se plaire beaucoup; dans les jours les plus chauds, elles cherchent, pour se reposer, les lieux frais et ombragés. En sortant de l'eau, elles se secouent et se couchent en rond sur la terre comme les chiens; mais, avant que de s'endormir, elles cherchent à reconnaître, par l'odorat plutôt que par la vue, qu'elles ont faible et courte, s'il n'y a pas quelque ennemi à craindre dans les environs. Elles ne s'éloignent du rivage qu'à de petites distances, afin de pouvoir regagner promptement l'eau dans le péril; car, quoiqu'elles courent assez vite, un homme leste peut néanmoins les atteindre ; mais en revanche elles nagent avec une très-grande célérité et comme il leur plaît, c'est-à-dire, sur le ventre, sur le dos, sur les côtés et même dans une situation presque perpendiculaire.

Le mâle ne s'attache qu'à une seule femelle, avec laquelle il va de compagnie, et qu'il paraît aimer beaucoup, ne la quittant ni sur mer ni sur terre. Il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année; car on voit des petits nouveau-nés dans toutes les saisons, et quelquefois les pères et mères sont encore suivis par des jeunes de différents âges des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent que quand ils sont adultes et qu'ils peuvent former une nouvelle famille. Les femelles ne produisent qu'un petit à la fois, et très-rarement deux. Le temps de la gestation est d'environ huit à neuf mois : elles mettent bas sur les côtes ou sur les îles les moins fréquentées; et le petit, dès sa naissance, a déjà toutes ses dents; les canines sont seulement moins avancées que les autres : la mère l'allaite pendant près d'un an, d'où l'on peut présumer qu'elle n'entre en chaleur qu'environ un an après qu'elle a produit. Elle aime passionnément son petit, et ne cesse de lui prodiguer des soins et des caresses, jouant continuellement avec lui, soit sur la terre, soit dans l'eau : elle lui apprend à nager, et, lorsqu'il est fatigué, elle le prend dans sa gueule pour lui donner quelques moments de repos. Si on vient à le lui enlever, elle jette des cris et des gémissements lamentables : il faut même user de précautions lorsqu'on veut le lui dérober; car, quoique douce et timide, elle le défend avec un courage qui tient du désespoir, et se fait souvent tuer sur la place plutôt que de l'abandonner.

Ces animaux se nourrissent de crustacées, de coquillage, de grands polypes et autres poissons mous, qu'ils viennent ramasser sur les grèves et sur les rivages fangeux lorsque la marée est basse : car ils ne peuvent demeurer assez longtemps sous l'eau pour les prendre au fond de la mer, n'ayant pas,

comme les phoques, le trou ovale du cœur ouvert. Ils mangent aussi des poissons à écailles, comme des anguilles de mer, etc., des fruits rejetés sur le rivage en été, et même des fucus, faute de tout autre aliment; mais ils peuvent se passer de nourriture pendant trois ou quatre jours de suite. Leur chair est meilleure à manger que celle des phoques, surtout celle des femelles, qui est grasse et tendre lorsqu'elles sont pleines et prêtes à mettre bas; celle des petits, qui est très-délicate, est assez semblable à la chair de l'agneau; mais la chair des vieux est ordinairement très-dure. « Ce fut, dit M. Steller, notre nourriture principale à l'île de Behring; elle ne nous fit aucun mal, quoique mangée seule et sans pain, et souvent à demi crue : le foie, les rognons et le cœur sont absolument semblables à ceux du veau.

On voit souvent au Kamtschatka et dans les îles Kuriles, arriver les saricoviennes sur des glaçons poussés par un vent d'orient qui règne de temps en temps sur ces côtes en hiver. Les glaçons qui viennent du côté de l'Amérique sont en si grande quantité, qu'ils s'amoncellent et forment une étendue de plusieurs milles de longueur sur la mer. Les chasseurs s'exposent, pour avoir les peaux des saricoviennes, à aller fort au loin sur ces glaçons avec des patins qui ont cinq ou six pieds de long sur environ huit pouces de large, et qui par conséquent leur donnent la hardiesse d'aller dans les endroits où les glaces ont peu d'épaisseur; mais, lorsque ces glaces sont poussées au large par un vent contraire, ils se trouvent souvent en danger de périr, ou de rester quelquefois plusieurs jours de suite errants sur la mer avant que d'être ramenés à terre, avec ces mêmes glaces, par un vent favorable. C'est dans les mois de février, de mars et d'avril qu'ils font cette chasse périlleuse, mais très-profitable; car ils prennent alors une plus grande quantité de ces animaux qu'en toute autre saison : cependant ils ne laissent pas de les chasser en été, en les cherchant sur la terre, où souvent on les trouve endormis : on les prend aussi, dans cette même saison, avec des filets que l'on tend dans la mer, ou bien on les poursuit en canot jusqu'à ce qu'on les ait forcés de lassitude.

Leur peau fait une très-belle fourrure : les Chinois les achètent presque toutes, et ils les payent jusqu'à soixante-dix, quatre-vingts et cent roubles chacune; et c'est par cette raison qu'il en vient très-peu en Russie. La beauté de ces fourrures varie suivant la saison : les meilleures et les plus belles sont celles des saricoviennes tuées aux mois de mars, d'avril et de mai. Néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être épaisses et pesantes; sans cela elles seraient supérieures aux zibelines, dont les plus belles ne sont pas d'un aussi beau noir. Il ne faut cependant pas croire que le poil de ces saricoviennes soit également noir dans tous les individus, car il y en a dont la couleur est brunâtre, comme celle de la loutre de rivière; d'autres qui sont de couleur argentée sur la tête; plusieurs qui ont la tête, le menton et la gorge variés de longs poils très-blancs et très-doux; enfin, d'autres qui ont la gorge jaunâtre, et qui portent plutôt un feutre crépu, brun et court sur le corps, qu'un véritable poil propre à la fourrure. Au reste, les

poils bruns ou noirs ne le sont que jusqu'à la moitié de leur longueur : tous sont blancs à leur racine, et leur longueur est en tout d'environ un pouce ou un pouce et demi sur le dos, la queue et les côtés du corps : ils sont plus courts sur la tête et sur les membres; mais au-dessous de ce premier long poil il y a, comme dans les ours marins, une espèce de duvet ou de feutre qui est de couleur brune ou noire comme à l'extrémité des grands poils du corps. On distingue aisément les peaux des femelles de celles des mâles, parce qu'elles sont plus petites, plus noires, et qu'elles ont le poil plus long sous le ventre : les petits ont aussi, dans le premier âge, le poil noir ou très-brun et très-long; mais à cinq ou six mois ils perdent ce beau poil, et à un an ils ne sont couverts que de leur feutre, et les longs poils ne le recouvrent que dans l'année suivante. La mue se fait, dans les adultes, d'une manière différente de celle des autres animaux : quelques poils tombent aux mois de juillet et d'août, et les autres prennent alors une couleur un peu plus brune.

Communément les saricoviennes ont environ deux pieds dix pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue qui a douze ou treize pouces de long; leur poids est de soixante-dix à quatre-vingts livres. La saricovienne ressemble à la loutre terrestre par la forme du corps, qui seulement est beaucoup plus épais en tous sens; tous deux ont les pieds de derrière plus près de l'anus que les autres quadrupèdes. Les oreilles sont droites, coniques et couvertes de poil, comme dans l'ours marin; elles sont longues de près d'un pouce sur autant de largeur, et distantes l'une de l'autre d'environ cinq pouces. Les yeux et les paupières sont assez semblables à ceux du lièvre et sont à peu près de la même grandeur : la couleur de l'iris varie dans différents individus; car cette couleur est brune dans les uns et noirâtre dans les autres : il y a une membrane au grand angle de chaque œil, comme dans les ours marins, mais qui ne peut guère couvrir l'œil qu'à moitié. Les narines sont très-noires, ridées et sans poil, et les lèvres sont d'une épaisseur à peu près égale à celles du phoque commun. L'ouverture de la gueule est médiocre, n'ayant qu'environ deux pouces trois lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'angle; la mâchoire supérieure s'avance d'un demi-pouce sur la mâchoire inférieure : toutes deux sont garnies de moustaches blanches dirigées en bas, et dont les poils raides ont trois pouces de longueur à côté des coins de la gueule, mais qui ne sont longs que d'un pouce auprès des narines. La mâchoire supérieure est armée de quatorze dents; il y a d'abord quatre incisives très-aiguës et longues de deux lignes, ensuite une canine de chaque côté, de figure conique, un peu recourbée en arrière et d'environ un pouce de longueur; après les canines il y a quatre molaires de chaque côté, qui sont larges et épaisses, surtout celles du fond, et ces dernières dents sont très-propres à casser les coquilles et broyer les crustacées.

Dans la mâchoire inférieure, le nombre des dents est ordinairement de seize; il y a d'abord, comme dans la mâchoire supérieure, quatre incisives et

deux canines; ces dernières n'ont qu'environ huit lignes de longueur; mais il y a cinq dents molaires de chaque côté, dont les deux dernières sont situées dans la gorge : ainsi le nombre total des dents de la saricovienne est de trente ordinairement; néanmoins comme il y a des individus qui ont aussi cinq dents molaires de chaque côté à la mâchoire supérieure, il se trouve que ce nombre de dents est quelquefois de trente-deux. La langue, depuis son insertion jusqu'à son extrémité, est longue de trois pouces trois lignes sur une largeur d'un demi-pouce seulement; elle est garnie de papilles et un peu fourchue à l'extrémité.

Les pieds, tant ceux de devant que ceux de derrière, sont couverts de poil jusqu'auprès des ongles, et ne sont point engagés dans la peau; ils sont apparents et extérieurs comme ceux des quadrupèdes terrestres, en sorte que la saricovienne peut marcher et courir, quoique assez lentement. Ceux de devant n'ont que onze ou douze pouces de longueur et sont plus courts que ceux de derrière, qui ont quatorze ou quinze pouces, ce qui fait que cet animal est plus élevé par le train de derrière, et que son dos paraît un peu voûté. Les pieds de devant sont assez semblables, par les ongles, à ceux des chats, et ils diffèrent de ceux de la loutre terrestre en ce qu'ils sont réunis par une membrane qui est couverte de poil. La plante du pied, qui est brune avec des tubercules par-dessous, est arrondie et divisée en cinq doigts: les deux du milieu sont un peu plus longs que les autres, et l'interne est un peu plus court que l'externe. Ces ongles crochus des pieds de devant servent à détacher les coquillages des rochers. Les pieds de derrière ont aussi cinq doigts qui sont de même joints par une membrane velue, et qui ont la forme de ceux des oiseaux palmipèdes: le tarse, le métatarse et les doigts de ces pieds de derrière sont beaucoup plus longs et plus larges que ceux des pieds de devant; les ongles en sont aigus, mais assez courts; le doigt externe est un peu plus long que les autres, qui vont successivement en diminuant, et la peau de la plante de ces pieds de derrière est aussi de couleur brune ou noire comme dans les pieds de devant.

La queue est tout à fait semblable à celle de la loutre de terre, c'est-à-dire plate en dessus et en dessous, seulement elle est un peu plus courte à proportion du corps; elle est recouverte d'une peau épaisse, garnie de poils très-doux et très-serrés.

La verge du mâle est contenue dans un fourreau sous la peau, et l'orifice de ce fourreau est situé à un tiers de la longueur du corps : cette verge, longue d'environ huit pouces, contient un os qui en a six; les testicules ne sont point renfermés dans une bourse, mais seulement recouverts par la peau commune; la vulve de la femelle est assez grande et située à un pouce au-dessous de l'anus.

Nous devons observer que l'animal indiqué par M. Kracheninnikow, sous le nom de *castor marin*, pourrait bien être le même que la saricovienne, quoiqu'il le dise aussi grand que celui qu'il nomme *chat marin*, et qui est l'ours marin; car il y a des saricoviennes beaucoup plus grandes que celles

dont nous venons de donner les dimensions d'après M. Steller; et on en a vu à la Guyane et au Brésil de beaucoup plus grosses que celles du Kamtschatka; d'ailleurs il paraît, par l'indication même de M. Krachenninnikow, que son castor marin a les mêmes habitudes que la saricovienne qui porte le nom de *bobr* ou *castor* chez les Russes de Sibérie. M. Steller, qui a demeuré si longtemps dans les parages du Kamtschatka, et qui en a décrit tous les animaux, ne fait nulle mention de ce castor marin gros comme l'ours marin, et il y a toute apparence que M. Kracheninnikow n'en a parlé que sur des relations peut-être exagérées. On peut ajouter à ces preuves les inductions que l'on peut tirer du résultat des observations de différents voyageurs au Kamtschatka, dont la récapitulation se trouve *tome* XIX, *page* 365 *des Voyages*, où il est dit « que les peaux de castors « marins sont d'un profit considérable pour la Russie; que les Kamtschatdales « peuvent, avec ces peaux, acheter des Cosaques tout ce qui leur est néces- « saire, et que les Cosaques troquent ces fourrures pour d'autres effets avec « les marchands russes, qui gagnent beaucoup dans le commerce qu'ils en « font à la Chine, et que le temps de la chasse des castors marins est le plus « favorable pour lever les tributs; car les Kamtschadales donnent un castor « pour un renard ou une zibeline, quoiqu'il vaille au moins cinq fois davan- « tage, et qu'il se vende quatre-vingt-dix roubles, etc. » On voit que tout cela se rapporte à la saricovienne, et qu'il y a toute apparence que Kracheninnikow s'est trompé lorsqu'il a dit que son *castor marin* était aussi grand que son *chat marin*, c'est-à-dire l'ours marin.

Au reste, la saricovienne, qui s'appelle *bobr* ou *castor* en langue russe, est nommée *kaikon* en langue kamtschatdale, *kalaga* chez les Koriaques, et *rakkon* chez les Kouriles.

Je dois ajouter qu'ayant reçu de la Guyane de nouvelles informations au sujet des saricoviennes d'Amérique, il paraît qu'elles varient beaucoup par la grandeur et pour la couleur : l'espèce en est commune sur les côtes basses et à l'embouchure des grandes rivières de l'Amérique méridionale *.

Leur peau est très-épaisse, et leur poil est ordinairement d'un gris plus ou moins foncé et quelquefois argenté; leur cri est un son rauque et enroué. Ces animaux vont en troupes et fréquentent les savanes noyées; ils nagent la tête hors de l'eau et souvent la gueule ouverte; quelquefois même, au lieu de fuir, ils entourent en grand nombre un canot en jetant des cris, et il est aisé d'en tuer un grand nombre. Au reste, l'on dit qu'il est assez difficile de prendre une saricovienne dans l'eau, lors même qu'on l'a tuée; qu'elle se laisse aller au fond de l'eau dès qu'elle est blessée, et qu'on perdrait son temps à attendre le moment où elle pourrait reparaître; surtout si c'est dans une eau courante qui puisse l'entraîner.

Les jaguars et couguars leur font la guerre et ne laissent pas d'en ravir et d'en manger beaucoup; ils se tiennent à l'affût, et lorsqu'une saricovienne

* Ce qui suit se rapporte à l'histoire de la loutre d'Amérique, ou vraie saricovienne.

passe, ils s'élancent dessus, la suivent au fond de l'eau, l'y tuent et l'emportent ensuite à terre pour la dévorer.

Nous avons dit, d'après le témoignage de M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres très-différentes par la grandeur : les deux plus grandes de ces loutres paraissent être des saricoviennes, qui se ressemblent si fort par la forme, que l'on peut sans difficulté les rapporter à une seule et même espèce, d'autant qu'on doit remarquer comme un fait général, que dans l'espèce de la saricovienne, ainsi que dans celle du jaguar et de plusieurs autres animaux des contrées presque désertes, ils sont plus petits dans les lieux voisins des habitations que dans la profondeur des terres, parce qu'on les tue plus jeunes et qu'on ne leur donne pas le temps de prendre leur entier accroissement.

LE SURIKATE.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre civette. (Cuvier.)

Cet animal a été acheté en Hollande sous le nom de surikate; il se trouve à Surinam et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale. Nous l'avons nourri pendant quelque temps; et ensuite M. de Sève, qui a dessiné avec autant de soin que d'intelligence les animaux de notre ouvrage, ayant gardé celui-ci vivant pendant plusieurs mois, m'a communiqué les remarques qu'il a faites sur ses habitudes naturelles. C'est un joli animal, très-vif et très-adroit, marchant quelquefois debout, se tenant souvent assis avec le corps très-droit, les bras pendants, la tête haute et mouvante sur le cou comme sur un pivot; il prenait cette attitude toutes les fois qu'il voulait se mettre auprès du feu pour se chauffer. Il n'est pas si grand qu'un lapin, et ressemble assez par la taille et par le poil à la mangouste; il est seulement un peu plus étoffé, et a la queue moins longue: mais par le museau dont la partie supérieure est proéminente et relevée, il approche plus du coati que d'aucun autre animal. Il a aussi un caractère presque unique, puisqu'il n'appartient qu'à lui et à l'hyène; ces deux animaux sont les seuls qui aient également quatre doigts à tous les pieds.

Nous avions nourri ce surikate d'abord avec du lait, parce qu'il était fort jeune; mais son goût pour la chair se déclara bientôt : il mangeait avec avidité la viande crue, et surtout la chair de poulet; il cherchait aussi à surprendre les jeunes animaux : un petit lapin qu'on élevait dans la même maison serait devenu sa proie si on l'eût laissé faire. Il aimait aussi beaucoup le poisson et encore plus les œufs; on l'a vu tirer avec ses deux pattes

réunies des œufs qu'on venait de mettre dans l'eau pour cuire : il refusait les fruits et même le pain à moins qu'on ne l'eût mâché; ses pattes de devant lui servaient comme à l'écureuil pour porter à sa gueule. Il lapait en buvant comme un chien, et ne buvait point d'eau, à moins qu'elle ne fût tiède : sa boisson ordinaire était son urine, quoiqu'elle eût une odeur très-forte. Il jouait avec les chats et toujours innocemment; il ne faisait aucun mal aux enfants, et ne mordait qui que ce soit que le maître de la maison qu'il avait pris en aversion. Il ne se servait pas de ses dents pour ronger, mais il exerçait souvent ses ongles et grattait le plâtre et les carreaux jusqu'à ce qu'il les eût dégradés : il était si bien apprivoisé qu'il entendait son nom; il allait seul par toute la maison et revenait dès qu'on l'appelait. Il avait deux sortes de voix, l'aboiement d'un jeune chien lorsqu'il s'ennuyait d'être seul ou qu'il entendait des bruits extraordinaires : et au contraire lorsqu'il était excité par des caresses, ou qu'il ressentait quelque mouvement de plaisir, il faisait un bruit aussi vif et aussi frappé que celui d'une petite crécelle tournée rapidement. Cet animal était femelle, et paraissait souvent être en chaleur, quoique dans un climat trop froid, et qu'il n'a pu supporter que pendant un hiver, quelque soin que l'on ait pris pour le nourrir et le chauffer.

ADDITION A L'ARTICLE DU SURIKATE.

Nous avons dit que le surikate ne faisait aucun mal aux enfants, qu'il ne mordait que quelques personnes adultes, et entre autres le maître de la maison qu'il avait pris en aversion. J'ai appris depuis, qu'en effet il ne mordait ni la femme ni les enfants de cette maison, mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'était par l'odorat qu'il était induit à mordre. Lorsque quelqu'un le prenait, le cartilage du bout du nez se pliait pendant qu'il flairait, et suivant l'odeur qu'il recevait de la personne, il mordait ou ne mordait pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve, et ce qu'il y a de singulier, c'est que quand il avait mordu une fois quelqu'un, il le mordait toujours; en sorte qu'on ne pouvait pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avait des gens qui lui déplaisaient si fort, qu'il cherchait à s'échapper pour les mordre; et quand il ne pouvait pas attraper les jambes, il se jetait sur les souliers et sur les jupons, qu'il déchirait; il employait même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il voulait mordre.

M. Vosmaër, dans une note de sa description d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juste et dont je dois témoigner ici ma reconnaissance.

« M. de Buffon (dit M. Vosmaër) a vraisemblablement été trompé sur le nom de surikate et sur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. monseigneur le prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avait adressé deux de sexe différent, mais dont la femelle est morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en fait aucune mention; et il paraît qu'il ne se trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le gouverneur, que je reçus en même temps, et où il est dit : « J'ai encore remis, audit capitaine, deux petits animaux « vivants, mâle et femelle, auxquels nous ne pouvons cependant donner de « nom, ni les rapporter à aucune autre espèce, attendu qu'on me les a en- « voyés pour la première fois, et de bien loin, des déserts et montagnes de « pierres de cette vaste contrée. Ils sont fort doux, gentils et mangent de la « viande fraîche, cuite ou crue, des œufs crus et des fourmis, quand ils peu- « vent en attrapper. Je souhaite que ces petits animaux arrivent en vie; « puisque je ne crois pas qu'on en ait encore vu en Europe de pareils. »

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, et ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste : j'y souscris avec plaisir; car quoique j'aie eu cet animal vivant pendant longtemps, et que je l'aie décrit et fait représenter, je n'étais assuré ni de son nom, ni de son climat originaire que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de surikate, et qu'il venait de Surinam. Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-Espérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la chose, et nous changerons volontiers celui de surikate lorsque nous serons mieux informés.

LA MANGOUSTE.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre civette. (CUVIER.)

La mangouste est domestique en Égypte comme le chat l'est en Europe, et elle sert de même à prendre les souris et les rats; mais son goût pour la proie est encore plus vif, et son instinct plus étendu que celui du chat; car elle chasse également aux oiseaux, aux quadrupèdes, aux serpents, aux

lézards, aux insectes, attaque en général tout ce qui lui paraît vivant, et se nourrit de toute substance animale. Son courage est égal à la véhémence de son appétit ; elle ne s'effraie ni de la colère des chiens, ni de la malice des chats, et ne redoute pas même la morsure des serpents : elle les poursuit avec acharnement, les saisit et les tue, quelque venimeux qu'ils soient; et lorsqu'elle commence à ressentir les impressions de leur venin, elle va chercher des antidotes, et particulièrement une racine que les Indiens ont nommée de son nom, et qu'ils disent être un des plus sûrs et des plus puissants remèdes contre la morsure de la vipère ou de l'aspic. Elle mange les œufs du crocodile, comme ceux des poules et des oiseaux ; elle tue et mange aussi les petits crocodiles quoiqu'ils soient déjà très-forts peu de temps après qu'ils sont sortis de l'œuf; et comme la fable est toujours mise par les hommes à la suite de la vérité, on a prétendu qu'en vertu de cette antipathie pour le crocodile, la mangouste entrait dans son corps lorsqu'il était endormi, et n'en sortait qu'après lui avoir déchiré les viscères.

Les naturalistes ont cru qu'il y avait plusieurs espèces de mangoustes, parce qu'il y en a de plus grandes et de plus petites, et de poils différents; mais si l'on fait attention qu'étant souvent élevées dans les maisons, elles ont dû, comme les autres animaux domestiques, subir des variétés, on se persuadera facilement que cette diversité de couleur et cette différence de grandeur n'indiquent que de simples variétés et ne suffisent pas pour constituer des espèces, d'autant que dans deux mangoustes que j'ai vues vivantes et dans plusieurs autres dont les peaux étaient bourrées, j'ai reconnu les nuances intermédiaires, tant pour la grandeur que pour la couleur, et remarqué que pas une ne différait de toutes les autres par aucun caractère évident et constant; il paraît seulement qu'en Égypte, où les mangoustes sont pour ainsi dire domestiques, elles sont plus grandes qu'aux Indes où elles sont sauvages. *

* Cet ichneumon, dit Edwards, venait des Indes orientales et était fort petit; j'en ai vu un autre venu d'Égypte, qui était plus du double... La seule différence qu'il y avait, outre la grandeur, entre les deux ichneumons, c'est que celui d'Égypte avait une petite touffe de poil à l'extrémité de la queue, au lieu que la queue de celui des Indes se terminait en pointe, et je crois que cela fait deux espèces distinctes et séparées, parce que celui des Indes, qui était si petit en comparaison de celui d'Égypte, avait cependant pris son entier accroissement.—Edwards, page 199.— Nota. Ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour établir deux espèces, attendu qu'entre les plus petites et les plus grandes, c'est-à-dire entre treize et vingt-deux pouces de longueur, il s'en trouve d'intermédiaires, comme de quinze et dix-sept pouces de grandeur. Seba, qui a donné la figure et la description (vol. I, pag. 66, tab. XLI) d'une de ces petites mangoustes qu'il avait eue vivante, et qui lui venait de Ceylan, dit qu'elle était très-malpropre et qu'on n'avait pu l'apprivoiser; cette différence de naturel pourrait faire penser que cette petite mangouste est d'une espèce différente des autres : cependant elle ressemble si fort à celles dont nous avons parlé, qu'on ne peut douter que ce ne soit le même animal; et d'ailleurs je puis assurer moi-même avoir vu une de ces petites mangoustes qui était si privée que son maître (M. le président de Robien), qui l'aimait beaucoup, la portait toujours dans son chapeau, et faisait à tout le monde l'éloge de sa gentillesse et de sa propreté.

Les nomenclateurs qui ne veulent jamais qu'un être ne soit que ce qu'il est, c'est-à-dire qu'il soit seul de son genre, ont beaucoup varié au sujet de la mangouste. M. Linnæus en avait d'abord fait un blaireau, ensuite il en fait un furet; Hasselquist, d'après les premières leçons de son maître, en fait aussi un blaireau ; messieurs Klein et Brisson l'ont mise dans le genre des belettes; d'autres en ont fait une loutre, et d'autres un rat. Je ne cite ces idées que pour faire voir le peu de consistance qu'elles ont dans la tête même de ceux qui les imaginent, et aussi pour mettre en garde contre ces dénominations qu'ils appellent génériques, et qui presque toutes sont fausses, ou du moins arbitraires, vagues et équivoques *.

La mangouste habite volontiers aux bords des eaux : dans les inondations, elle gagne les terres élevées, et s'approche souvent des lieux habités pour

* Hasselquist termine sa longue et sèche description de la mangouste par ces mots : « Galli in Ægypto conversantes, qui omnibus rebus quas non cognoscunt, sua impo« nunt nomina ficta, appellarunt hoc animal *rat de Pharaon*. Quod sequuti qui latinæ « relationes de Ægypto dederunt, *Alpin*, *Belon*, murem Pharaonis effinxerunt.» Si cet homme eût seulement lu Belon et Alpin, qu'il cite, il aurait vu que ce ne sont pas les Français qui ont donné le nom de rat de Pharaon à la mangouste, mais les Égyptiens mêmes; et il se serait abstenu de prendre de là occasion de mal parler de notre nation ; mais l'on ne doit pas être surpris de trouver l'imputation d'un pédant dans l'ouvrage d'un écolier : en effet, cette description de la mangouste, ainsi que celle de la girafe et de quelques autres animaux, données par ce nomenclateur, ne pourront jamais servir qu'à excéder ceux qui voudraient s'ennuyer à les lire : 1° parce qu'elles sont sans figures, et que le nombre des mots ne peut suppléer à la représentation; un coup d'œil vaut mieux dans ce genre qu'un long détail de paroles; 2° parce que ces mots ou paroles sont la plupart d'un latin barbare, ou plutôt ne sont d'aucune langue; 3° parce que la méthode de ces descriptions n'est qu'une routine que tout homme peut suivre, et qui ne suppose ni génie, ni même d'intelligence ; 4° parce que la description étant trop minutieuse, les caractères remarquables, singuliers et distinctifs de l'être qu'on décrit, y sont confondus avec les signes les plus obscurs, les plus indifférents et les plus équivoques : 5° enfin, parce que le trop grand nombre de petits rapports et de combinaisons précaires dont on est obligé de charger sa mémoire, rendent le travail du lecteur plus grand que celui de l'auteur, et les laissent tous les deux aussi ignorants qu'ils étaient. Une preuve qu'avec cette routine on se dispense de lire et de s'instruire, c'est : 1° la fausse imputation que l'auteur fait aux Français au sujet du rat de Pharaon; c'est 2° l'erreur qu'il commet en donnant à cet animal le nom arabe *nems*, tandis que ce mot arabe est le nom du furet et non pas celui de la mangouste; il ne fallait pas même savoir l'arabe pour éviter cette faute, il aurait suffi d'avoir lu les Voyages de ceux qui l'avaient précédé dans le même pays ; 3° l'omission qu'il fait des choses essentielles, en même temps qu'il s'étend sans mesure sur les indifférentes; par exemple, il décrit la girafe aussi minutieusement que la mangouste, et ne laisse pas que de manquer le caractère essentiel, qui est de savoir si les cornes sont permanentes ou si elles tombent tous les ans: dans vingt fois plus de paroles qu'il n'en faut, l'on ne trouve pas le mot nécessaire, et l'on ne peut juger par sa description si la girafe est du genre des cerfs ou de celui des bœufs. Mais c'est assez s'arrêter sur une critique que tout homme sensé ne manquera pas de faire, lorsque de pareils ouvrages lui tomberont entre les mains.

y chercher sa proie. Elle marche sans faire aucun bruit, et selon le besoin elle varie sa démarche : quelquefois elle porte la tête haute, raccourcit son corps, et s'élève sur ses jambes; d'autres fois elle a l'air de ramper et de s'allonger comme un serpent ; souvent elle s'assied sur ses pieds de derrière, et plus souvent encore elle s'élance comme un trait sur la proie qu'elle veut saisir. Elle a les yeux vifs et pleins de feu, la physionomie fine, le corps très-agile, les jambes courtes, la queue grosse et très-longue, le poil rude et souvent hérissé. Le mâle et la femelle ont tous deux une ouverture remarquable et indépendante des conduits naturels, une espèce de poche dans laquelle se filtre une humeur odorante : on prétend que la mangouste ouvre cette poche pour se rafraîchir lorsqu'elle a trop chaud. Son museau trop pointu et sa gueule étroite l'empêchent de saisir et de mordre les choses un peu grosses : mais elle sait suppléer par agilité, par courage, aux armes et à la force qui lui manquent; elle étrangle aisément un chat, quoique plus gros et plus fort qu'elle ; souvent elle combat les chiens, et, quelque grands qu'ils soient, elle s'en fait respecter.

Cet animal croît promptement et ne vit pas longtemps. Il se trouve en grand nombre dans toute l'Asie méridionale, depuis l'Égypte jusqu'à Java; et il paraît qu'il se trouve aussi en Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance : mais on ne peut l'élever aisément, ni le garder longtemps dans nos climats tempérés, quelque soin qu'on en prenne ; le vent l'incommode, le froid le fait mourir : pour éviter l'un et l'autre, et conserver sa chaleur, il se met en rond et cache sa tête entre ses cuisses. Il a une petite voix douce, une espèce de murmure, et son cri ne devient aigre que lorsqu'on le frappe et qu'on l'irrite. Au reste, la mangouste était en vénération chez les anciens Égyptiens, et mériterait bien encore aujourd'hui d'être multipliée, ou du moins épargnée, puisqu'elle détruit un grand nombre d'animaux nuisibles, et surtout les crocodiles dont elle sait trouver les œufs, quoique cachés dans le sable : la ponte de ces animaux est si nombreuse, qu'il y aurait tout à craindre de leur multiplication, si la mangouste en détruisait les germes.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA MANGOUSTE*.

Il existe encore une grande mangouste, qui nous paraît former une variété dans l'espèce des mangoustes; elle a le museau plus gros et un peu moins long, le poil plus hérissé et plus long, les ongles aussi plus longs, la queue plus hérissée et aussi plus longue à proportion du corps.

* Ce quadrupède a été considéré par M. Geoffroi comme formant une espèce distincte.

LE VANSIRE*.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre civette. (CUVIER.)

Ceux qui ont parlé de cet animal l'ont pris pour un furet, auquel en effet il ressemble à beaucoup d'égards : cependant il en diffère par des caractères qui nous paraissent suffisants pour en faire une espèce distincte et séparée. Le vansire a douze dents mâchelières dans la mâchoire supérieure, au lieu que le furet n'en a que huit; et les mâchelières d'en bas, quoique en égal nombre de dix dans ces deux animaux, ne se ressemblent ni par la forme ni par la situation respective; d'ailleurs le vansire diffère par la couleur du poil de tous nos furets, quoique ceux-ci, comme tous les animaux que l'homme prend soin d'élever et de multiplier, varient beaucoup entre eux, même du mâle à la femelle.

Il nous paraît que l'animal indiqué par Seba sous la dénomination de *belette de Java*, qu'il dit que les habitants de cette île nomment *koger-Angan*, et qu'ensuite M. Brisson a nommé le *furet de Java*, pourrait bien être le même animal que le vansire : c'est au moins de tous les animaux connus celui duquel il approche le plus. Mais ce qui nous empêche de prononcer décisivement, c'est que la description de Seba n'est pas assez complète pour qu'on puisse établir la juste comparaison qui serait nécessaire pour juger sans scrupule. Nous la mettons sous les yeux du lecteur, pour qu'il puisse lui-même la comparer avec la nôtre.

ADDITION A L'ARTICLE DU VANSIRE.

Le vansire est, comme nous l'avons dit, un animal de Madagascar et de l'intérieur de l'Afrique, qui ressemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre et de la forme des dents, et de la longueur de la queue qui est beaucoup plus grande dans le vansire que dans notre furet. Nous donnons ici la description d'un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, sous le nom de *neipse* **. Par sa forme aussi bien que par cette

* L'insire de Congo pourrait bien être le vansire de Madagascar.

** Cet animal est regardé, par M. Geoffroy-Saint-Hilaire, comme appartenant à une espèce distincte.

dénomination, j'ai reconnu que c'était une espèce de furet; car *nems* ou *nims* est le nom du furet en langue arabe; et ces furets d'Arabie ou ces *nems* ressemblent beaucoup plus au vansire qu'à nos furets d'Europe. Voici la description qu'en a faite M. de Sève :

« Le *nems* est un vrai furet, à le considérer dans le détail de sa forme et de sa souplesse : quand il marche, il s'allonge et paraît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci était mâle et avait treize pouces dix lignes de longueur du museau à l'anus, le tronçon de la queue, un pied; la hauteur du train de devant est de cinq pouces six lignes; celle du train de derrière, six pouces six lignes; l'oreille est sans poil et de la même forme que celle du furet commun. Son œil est vif et l'iris d'un fauve foncé. Son museau, qui est très-fin, ne m'a pas paru avoir des moustaches. Tout le corps est couvert d'un poil long, jaspé d'un brun foncé, mêlé d'un blanc sale qui a dix lignes de longueur, ce qui fait que par ses rayures il ressemble au lapin *riche*. Le ventre est couvert d'un poil fauve clair sans mélange. Le fond du poil de la tête, autour de l'œil, est d'une couleur jaunâtre clair, et sur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil est court, un ton fauve plus ou moins brun par endroits règne partout sans mélange, se continue et se perd en diminuant dans les parties de la tête au-dessus des yeux. Ses jambes sont couvertes d'un poil ras fauve foncé; les pattes ont quatre doigts et un petit doigt par derrière. Les ongles sont petits et noirs; la queue, qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très-grosse au commencement du tronçon et très-menue au bout qui finit en pointe. De grands poils jaspés, comme sur le corps, couvrent cette queue. Cet animal ne boit point, à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a soin. »

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DU VANSIRE.

M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal :

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance, un animal du genre « des mangoustes, qui venait de l'île de Madagascar, et qui répondait exactement à « la description du vansire donnée par M. de Buffon. Il se plaisait beaucoup à être « dans un baquet rempli d'eau, d'où il sortait de temps en temps. Le garde qui pre- « nait soin de la ménagerie nous assura que lorsqu'on tenait cet animal pendant quel- « que temps à sec et hors de l'eau, il s'y replongeait avec empressement dès qu'on lui « en laissait la liberté. La figure qu'en a donnée M. de Buffon est assez exacte, mais « elle paraît un peu trop allongée, parce qu'elle a été donnée sur une peau bourrée « de cet animal; et d'ailleurs le poil est plus court que celui du vansire de la ménagerie

« du Cap. Ce dernier était à peu près de la taille de la marte ordinaire; sa queue « égalait en longueur celle du corps jusqu'à la tête; son poil était de couleur brun « noirâtre; il y avait cinq doigts à chaque pied, bien divisés et sans membranes. Les « dents incisives étaient au nombre de six, tant en haut qu'en bas; il y avait huit « mâchelières à chaque mâchoire, c'est-à-dire quatre de chaque côté, et les canines « étaient isolées, ce qui fait en tout trente-deux dents. L'animal marchait comme les « mangoustes, en appuyant sur le talon. »

LA PETITE FOUINE

DE MADAGASCAR.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

Il y a plusieurs variétés dans l'espèce de la fouine; nous donnons ici la description d'une petite fouine qu'on trouve à Madagascar.

	p.	p.	l.
La longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue, est de. .	1	2	7

Elle a, comme toutes les fouines, les jambes courtes et le corps allongé; sa tête est longue et menue; les oreilles sont larges et courtes; la queue est couverte de poils.

	p.	p.	l.
Le tronçon de cette queue est de.	0	5	9
La longueur totale de la queue, y compris celle du poil, est de. . . .	0	8	0
Les poils de l'extrémité de la queue ont.	0	2	5
Les poils de dessus le corps ont.	0	0	11

Leur couleur est un brun roussâtre, ou musc foncé teint de fauve rouge, ce qui est produit par le mélange des poils qui sont d'un brun foncé dans la longueur, et fauve rouge à la pointe : ce fauve foncé ou rougeâtre est le dominant aux faces latérales de la tête, sous le ventre et le cou. Cette petite fouine diffère de nos fouines par la couleur qui est plus rougeâtre, et par la queue qui est touffue, longue, couverte de grands poils, large à son origine, et qui se termine en une pointe très-déliée.

LE GRISON.

(LE GLOUTON GRISON, CUVIER.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre glouton. (CUVIER.)

Voici une espèce voisine de celle de la belette et de l'hermine, et que nous ne connaissons pas encore. C'est encore M. Allamand qui en a donné le premier la description et la figure sous le nom de *grison*, dans le quinzième volume de l'édition de Hollande de mon ouvrage, et je ne puis mieux faire que de rapporter ici cette description en entier.

« J'ai reçu, dit-il, de Surinam, le petit animal qui est décrit ci-après; et dans la liste de ce que contenait la caisse où il était renfermé, il était nommé *belette grise*, d'où j'ai tiré le nom de *grison*, parce que j'ignore celui qu'on lui donne dans le pays où il se trouve, et qui indique assez bien sa couleur. Toute la partie supérieure de son corps est couverte de poils d'un brun foncé et dont la pointe est blanche, ce qui forme un gris où le brun domine : mais le dessus de la tête et du cou est d'un gris plus clair, parce que là les poils sont fort courts, et que ce qu'ils ont de blanc égale en longueur la partie brune. Le museau, tout le dessous du corps et les jambes, sont d'un noir qui contraste singulièrement avec cette couleur grise, dont il est séparé de la tête par une raie blanche qui prend son origine à une épaule et passe par-dessous les oreilles, au-dessus des yeux et du nez, et s'étend jusqu'à l'autre épaule.

« La tête de cet animal est fort grosse à proportion de son corps; ses oreilles, qui forment presque un demi-cercle, sont plus larges que hautes; ses yeux sont grands : sa gueule est armée de dents mâchelières et de dents canines fortes et pointues. Il y a six dents incisives dans chaque mâchoire; mais il n'y a que celles des extrémités des deux rangées qui soient visibles, les quatre intermédiaires sortent à peine de leurs alvéoles. Les pieds, tant ceux de devant que de derrière, sont partagés en cinq doigts, armés de forts ongles jaunâtres. La queue, qui est assez longue, se termine en pointe.

« La belette est celui de tous les animaux de notre continent auquel celui-ci a le plus de rapport : ainsi, je ne suis pas surpris qu'il m'ait été envoyé de Surinam, sous le nom de belette grise. Cependant ce n'est pas une belette, quoiqu'il lui ressemble par le nombre et la forme de ses dents; il n'a pas le corps aussi allongé, et ses pieds sont beaucoup plus hauts. Je ne connais aucun auteur ni voyageur qui en ait parlé, et l'individu qui m'a été envoyé est le seul que j'aie vu. Je l'ai montré à diverses personnes qui

avaient séjourné longtemps à Surinam, mais il leur était inconnu : ainsi, il doit être rare dans les lieux d'où il est originaire, ou il faut qu'il habite dans des endroits peu fréquentés. Celui qui me l'a envoyé ne m'a marqué aucune particularité propre à éclaircir son histoire naturelle; c'est pourquoi je n'ai pu faire autre chose que de décrire sa figure. »

LA FOUINE DE LA GUYANE *.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre glouton. (CUVIER.)

Un animal américain a été envoyé de la Guyane à M. Aubry, curé de Saint-Louis; cet animal est en très-bon état, comme tout ce qu'on voit dans son cabinet. Quoique les dents lui manquent, il m'a paru dans toutes ses autres parties si semblable à nos fouines par la forme du corps, que j'ai pensé qu'on pouvait le regarder comme une variété dans l'espèce de la fouine, dont celle-ci ne diffère que par la couleur du poil jaspé de noir et de blanc, par les taches de la tête, et par la queue plus courte. Cette fouine de la Guyane a vingt pouces de longueur du bout du museau jusqu'à la naissance de la queue, elle est plus grande par conséquent que notre fouine qui n'a que seize pouces et demi ou dix-sept pouces; mais la queue est bien plus courte à proportion du corps. Le museau semble un peu plus allongé que celui de nos fouines; il est tout noir, et ce noir s'étend au-dessus des yeux, passe sous les oreilles le long du cou, et se perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande tache blanche au-dessus des yeux, qui s'étend sur tout le front, enveloppe les oreilles, et forme le long du cou une bande blanche et étroite qui se perd au delà du cou vers les épaules. Les oreilles sont tout à fait semblables à celles de nos fouines; le dessus de la tête paraît gris et mêlé de poils blancs; le cou est brun, mêlé de gris cendré, et le corps est couvert de poils mêlés comme celui du lapin que l'on appelle riche, c'est-à-dire de poil blanc et de poil noirâtre. Ces poils sont gris et cendrés à leur origine, ensuite bruns, noirs et blancs à leur extrémité. Le dessous de la mâchoire est d'un noir brun qui s'étend sous le cou, et diminue de couleur sous le ventre, où il est d'un brun clair ou châtain. Les jambes et les pieds sont couverts d'un poil luisant d'un noir roussâtre, et les doigts des pieds

* Cet animal paraît n'être qu'un coati.

ressemblent peut-être plus à ceux des écureuils et des rats qu'à ceux de la fouine. Le plus grand ongle des pieds de devant a quatre lignes de long, et le plus grand ongle des pieds de derrière n'en a que deux. La queue est beaucoup plus fournie de poil à sa naissance qu'à son extrémité; ce poil est châtain ou brun clair, mêlé de poils blancs.

Un autre animal de Cayenne, qui a rapport avec le précédent, a été dessiné vivant à la foire Saint-Germain en 1768; il avait quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle était longue de huit pouces, plus large et plus fournie de poils à sa naissance qu'à son extrémité. Cet animal était bas de jambes comme nos fouines ou nos martes. La forme de la tête est fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles, qui ne sont pas semblables. Le corps est couvert d'un poil laineux. Il y a cinq doigts à chaque pied, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines.

LE TAYRA, OU LE GALERA.

(LE GLOUTON TAYRA.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre glouton. (CUVIER.)

Cet animal, dont M. Browne nous a donné la description et la figure, est de la grandeur d'un petit lapin, et ressemble assez à la belette ou à la fouine; il se creuse un terrier, il a beaucoup de force dans les pieds de devant, qui sont considérablement plus courts que ceux de derrière; son museau est allongé, un peu pointu et garni d'une moustache; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure; il a six dents incisives et deux canines à chaque mâchoire, sans compter les mâchelières; sa langue est rude comme celle du chat; sa tête est oblongue; ses yeux, qui sont aussi un peu oblongs, sont à une égale distance des oreilles et de l'extrémité du museau; ses oreilles sont plates et assez semblables à celles de l'homme; ses pieds sont forts et faits pour creuser : les métatarses sont allongés, il y a cinq doigts à tous les pieds; la queue est longue et droite, et va toujours en diminuant; le corps est oblong et ressemble beaucoup à celui d'un gros rat; il est couvert de poils bruns, dont les uns sont assez longs et les autres beaucoup plus courts. Cet animal nous paraît être une

petite espèce de fouine ou de putois. M. Linnæus a soupçonné avec quelque raison que la belette noire du Brésil pourrait bien être le *galera* de M. Browne, et en effet les deux descriptions s'accordent assez pour qu'on puisse le présumer; au reste, cette belette noire du Brésil se trouve aussi à la Guyane, où elle se nomme *tayra*; et je soupçonne que le nom de *galera*, dont M. Browne ne donne pas l'origine, est un mot corrompu et dérivé de tayra, qui est le vrai nom de cet animal.

LA GRANDE MARTE

DE LA GUYANE.

(LE GLOUTON TAYRA.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (CUVIER.)

Cet animal, qui nous a été envoyé de Cayenne, est plus grand que notre marte de France; il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Son poil est noir, à l'exception de celui de la tête et du cou jusqu'aux épaules, qui est grisâtre; le bout du nez et les naseaux sont noirs; le tour des yeux et des mâchoires, ainsi que le dessus du nez, sont d'un brun roussâtre. Il y a douze dents incisives, six en haut et six en bas : ces dernières sont les plus petites ; les canines sont très-fortes, et nous n'avons pu compter les mâchelières. Il y a, comme dans la fouine et la marte de France, de longs poils en forme de moustaches de chaque côté du museau : les oreilles sont larges et presque rondes, comme celles de nos fouines; il a sur le cou une grande tache d'un blanc jaune, qui descend en s'élargissant sur la poitrine. Tous les pieds ont cinq doigts avec des ongles blanchâtres courbés en gouttières; les ongles des pieds de devant ont six lignes de longueur, et ceux de derrière cinq seulement.

La queue, qui a dix-huit pouces de long, et dont l'extrémité finit en pointe, est couverte de poils noirs comme celui du corps, mais longs de deux ou trois pouces. Cette queue est plus longue à proportion que celle de notre marte; car elle est des trois quarts de la longueur du corps, tandis que dans cette dernière elle n'est que de la moitié.

LA ZIBELINE.

(LA MARTE ZIBELINE.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (CUVIER.)

Presque tous les naturalistes ont parlé de la zibeline, sans la connaître autrement que par sa fourrure. M. Gmelin est le premier qui en ait donné la figure et la description; il en vit deux vivantes chez le gouverneur de Tobolsk.

« La zibeline ressemble, dit-il, à la marte par la forme et l'habitude du corps, et à « la belette par les dents : elle a six dents incisives assez longues et un peu courbées, « avec deux longues dents canines à la mâchoire inférieure, de petites dents très- « aiguës à la mâchoire supérieure, de grandes moustaches autour de la gueule, les « pieds larges et tous armés de cinq ongles. Ces caractères étaient communs à ces « deux zibelines ; mais l'une était d'un brun noirâtre sur tout le corps, à l'exception « des oreilles et du dessous du menton, où le poil était un peu fauve; et l'autre, plus « petite que la première, était sur tout le corps d'un brun jaunâtre, avec les oreilles « et le dessous du menton d'une nuance plus pâle. Ces couleurs sont celles de l'hiver ; « car au printemps elles changent par la mue du poil : la première zibeline, qui était « d'un brun noir, devint en été d'un jaune brun, et la seconde, qui était d'un brun « jaune, devint d'un jaune pâle. J'ai admiré, continue M. Gmelin, l'agilité de ces « animaux ; dès qu'ils voyaient un chat, ils se dressaient sur les pieds de derrière, « comme pour se préparer au combat. Ils sont très inquiets et fort remuants pendant « la nuit : pendant le jour, au contraire, et surtout après avoir mangé, ils dorment « ordinairement une demi-heure ou une heure ; on peut dans ce temps les prendre, « les secouer, les piquer sans qu'ils se réveillent. »

Par cette description de M. Gmelin, on voit que les zibelines ne sont pas toutes de la même couleur, et que par conséquent les nomenclateurs, qui les ont désignées par les taches et les couleurs du poil, ont employé un mauvais caractère, puisque non-seulement il change dans les différentes saisons, mais qu'il varie d'individu à individu, et de climat à climat *.

* Des deux zibelines dont parle M. Gmelin, la première venait de la province de Tomskein, et la seconde de celle de Beresowien. On trouve aussi dans sa Relation de la Sibérie, que, sur la montagne de Sopka-Sinaia, il y a des zibelines noires à poil court, auxquelles il est défendu de donner la chasse ; qu'une semblable espèce de zibeline se trouve aussi plus avant dans les montagnes, de même que chez les Calmouks Vrangai.

Les zibelines habitent le bord des fleuves, les lieux ombragés et les bois les plus épais; elles sautent très-agilement d'arbre en arbre, et craignent fort le soleil, qui change, dit-on, en très-peu de temps la couleur de leur poil. On prétend qu'elles se cachent et qu'elles sont engourdies pendant l'hiver; cependant c'est dans ce temps qu'on les chasse et qu'on les cherche de préférence, parce que leur fourrure est alors bien plus belle et bien meilleure qu'en été. Elles vivent de rats, de poissons, de graines de pin et de fruits sauvages. Elles sont très-ardentes en amour; elles ont pendant le temps de leur chaleur une odeur très-forte, et en tout temps leurs excréments sentent mauvais. On les trouve principalement en Sibérie, et il n'y en a que peu dans les forêts de la Grande-Russie, et encore moins en Laponie. Les zibelines les plus noires sont celles qui sont les plus estimées. La différence qu'il y a de cette fourrure à toutes les autres, c'est qu'en quelque sens qu'on pousse le poil, il obéit également, au lieu que les autres poils pris à rebours font sentir quelque raideur par leur résistance.

La chasse des zibelines se fait par des criminels confinés en Sibérie, ou par des soldats qu'on y envoie exprès, et qui y demeurent ordinairement plusieurs années : les uns et les autres sont obligés de fournir une certaine quantité de fourrures à laquelle ils sont taxés. Ils ne tirent qu'à balle seule pour gâter le moins qu'il est possible la peau de ces animaux; et quelquefois, au lieu d'armes à feu, ils se servent d'arbalètes et de très-petites flèches. Comme le succès de cette chasse suppose de l'adresse et encore plus d'assiduité, on permet aux officiers d'y intéresser leurs soldats, et de partager avec eux le surplus de ce qu'ils sont obligés de fournir par semaine, ce qui ne laisse pas de leur faire un bénéfice très-considérable.

Quelques naturalistes ont soupçonné que la zibeline était le *satherius* d'Aristote, et je crois leur conjecture bien fondée. La finesse de la fourrure de la zibeline indique qu'elle se tient souvent dans l'eau; et quelques voyageurs disent qu'elles ne se trouvent en grand nombre que dans les petites îles, où les chasseurs vont les chercher. D'autre côté, Aristote parle du *satherius* comme d'un animal d'eau, et il le joint à la loutre et au castor. On doit encore présumer que du temps de la magnificence d'Athènes, ces belles fourrures n'étaient pas inconnues dans la Grèce, et que l'animal qui les fournit avait un nom : or, il n'y en a aucun qu'on puisse appliquer à la zibeline avec plus de raison que celui de *satherius,* si en effet il est vrai que la zibeline mange du poisson et se tienne assez souvent dans l'eau pour être mise au nombre des amphibies.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA ZIBELINE.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la zibeline, que quelques faits rapportés par les voyageurs russes, et qui ont été insérés dans les derniers volumes de l'Histoire générale des Voyages.

« Les zibelines vivent dans des trous; leurs nids sont ou dans des creux d'arbres, ou dans leurs troncs couverts de mousse, ou sous leurs racines, ou sur des hauteurs parsemées de rochers. Elles construisent ces nids de mousse, de branches et de gazon. Elles restent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures en hiver comme en été, et le reste du temps elles vont chercher leur nourriture. En attendant la plus belle saison, elles se nourrissent de belettes, d'hermines, d'écureuils et surtout de lièvres. Mais dans le temps des fruits, elles mangent des baies, et plus volontiers le fruit du sorbier. En hiver, elles attrapent des oiseaux et des coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles se retirent dans leurs trous où elles restent quelquefois trois semaines. Elles s'accouplent au mois de janvier. Leurs amours durent un mois, et souvent excitent des combats sanglants entre les mâles. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars, et font depuis trois jusqu'à cinq petits qu'elles allaitent pendant quatre ou six semaines.

« On ne les chasse qu'en hiver, et les chasseurs vont ensemble jusqu'au nombre de quarante à cette chasse; ils y vont en canot, et prennent des provisions pour trois ou quatre mois. Ils ont un chef qui, arrivé au lieu du rendez-vous, ainsi que tous les chasseurs, assigne à chaque bande son quartier, et tous les chasseurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dresser des piéges; chaque chasseur en dresse vingt par jour. On choisit un petit espace auprès des arbres; on l'entoure, à une certaine hauteur, de pieux pointus; on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans; on y laisse une entrée fort étroite, au-dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est suspendue que par un léger morceau de bois, et sitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poisson qu'on a mis pour amorce, la bascule tombe et la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou bien on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguses ou d'autres peuples sauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne se prennent pas dans les piéges, on a recours aux filets. Quand le chasseur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il le suit jusqu'à son terrier, et l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume; il tend son filet autour de l'endroit où la trace finit, et se tient deux ou trois jours de suite aux aguets avec son chien; ce filet a treize toises de long, sur quatre ou cinq pieds de haut. Lorsque la zibeline sort de son terrier, elle manque rarement de se prendre, et quand elle est bien embarrassée dans le filet, les chiens l'étranglent. Si on les voit sur les arbres, on les tue à coups de flèche, dont la pointe est obtuse pour ne point endommager la peau. La chasse étant finie, on regagne le rendez-vous général, et on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par le dégel. »

LE PEKAN ET LE VISON.

(LA MARTE PEKAN.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (CUVIER.)

Il y a longtemps que le nom de *pekan* était en usage dans le commerce de la pelleterie du Canada, sans que l'on en connût mieux l'animal auquel il appartient en propre : on ne trouve ce nom dans aucun naturaliste, et les voyageurs l'ont employé indistinctement pour désigner différents animaux, et surtout les mouffettes; d'autres ont appelé *renard* ou *chat sauvage* l'animal qui doit porter le nom de *pekan;* et il n'était pas possible de tirer aucune connaissance précise des notices courtes et fautives que tous en ont données. Il en est du *vison* comme du *pekan*, nous ignorons l'origine de ces deux noms, et personne n'en savait autre chose, sinon qu'ils appartiennent à deux animaux de l'Amérique septentrionale. Nous les avons trouvés, ces deux animaux, dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il a bien voulu nous les prêter pour les décrire et les faire dessiner.

Le pekan ressemble si fort à la marte, et le vison à la fouine, que nous croyons qu'on peut les regarder comme des variétés dans chacune de ces espèces; ils ont non-seulement la même forme du corps, les mêmes proportions, les mêmes longueurs de queue, la même qualité de poil, mais encore le même nombre de dents et d'ongles, le même instinct, les mêmes habitudes naturelles : ainsi nous nous croyons fondés à regarder le pekan comme une variété dans l'espèce de la marte, et le vison comme une variété dans celle de la fouine, ou du moins comme des espèces si voisines, qu'elles ne présentent aucune différence réelle. Le pekan et le vison ont seulement le poil plus brun, plus lustré et plus soyeux que la marte et la fouine; mais cette différence, comme l'on sait, leur est commune avec le castor, la loutre et les autres animaux du nord de l'Amérique, dont la fourrure est plus belle que celle de ces mêmes animaux dans le nord de l'Europe.

LES MOUFFETTES.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (CUVIER.)

Nous donnons le nom générique de *mouffette* à trois ou quatre espèces d'animaux, qui renferment et répandent, lorsqu'ils sont inquiétés, une odeur si forte et si mauvaise qu'elle suffoque comme la vapeur souterraine qu'on appelle *mouffette*. Ces animaux se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale et tempérée; ils ont été désignés indistinctement par les voyageurs sous les noms de *puants*, *bêtes puantes*, *enfants du diable*, etc., et non-seulement on les a confondus entre eux, mais avec d'autres qui sont d'espèces très-éloignées. Hernandès a indiqué assez clairement trois de ces animaux. Il appelle le premier *ysquiepatl*, nom mexicain que nous lui conserverions s'il était aisé de le prononcer; il en donne la description et la figure, et c'est le même animal dont on trouve aussi la figure dans l'ouvrage de Seba : nous l'appellerons *coase* du nom *squash* qu'il porte dans la Nouvelle-Espagne. Le second de ces animaux que Hernandès nomme aussi *ysquiepatl*, est celui que nous appellerons *chinche*, du nom qu'il porte dans l'Amérique méridionale. Le troisième, que Hernandès nomme *conepatl*, et auquel nous conserverons ce nom, est le même que celui qui a été donné par Catesby, sous la dénomination de *putois d'Amérique*, et par M. Brisson sous celle de *putois rayé*. Enfin nous connaissons encore une quatrième espèce de mouffette à laquelle nous donnerons le nom de *zorille*, qu'elle porte au Pérou et dans quelques autres endroits des Indes espagnoles.

C'est à M. Aubry, curé de Saint-Louis, que nous sommes redevables de la connaissance de deux de ces animaux; son goût et ses lumières en histoire naturelle brillent dans son cabinet, qui est l'un des plus curieux de la ville de Paris : il a bien voulu nous communiquer ses richesses toutes les fois que nous en avons eu besoin; et ce ne sera pas ici la seule occasion que nous aurons d'en marquer notre reconnaissance. Ces animaux, que M. Aubry a bien voulu nous prêter pour les faire dessiner et graver, sont le coase, le chinche et le zorille. On peut regarder ces deux derniers comme nouveaux, car on n'en trouve la figure dans aucun auteur.

Le premier de ces animaux est arrivé à M. Aubry sous le nom de *pekan*, *enfant du diable*, ou *chat sauvage de Virginie*. J'ai vu que ce n'était pas le pekan; j'ai rejeté les dénominations d'enfant du diable et de chat sauvage comme factices et composées; et j'ai reconnu que c'était le même animal que Hernandès a décrit sous le nom *ysquiepatl*, et que les voyageurs ont

indiqué sous celui de *squash*; et c'est de cette dernière dénomination que j'ai dérivé le nom de *coase* que je lui ai donné. Il a environ seize pouces de long, y compris la tête et le corps; il a les jambes courtes, le museau mince, les oreilles petites; le poil d'un brun foncé, les ongles noirs et pointus; il habite dans des trous, dans des fentes de rochers où il élève ses petits; il vit de scarabées, de vermisseaux, de petits oiseaux : et lorsqu'il peut entrer dans une basse-cour, il étrangle les volailles, desquelles cependant il ne mange que la cervelle. Lorsqu'il est irrité ou effrayé, il rend une odeur abominable : c'est pour cet animal un moyen sûr de défense; ni les hommes ni les chiens n'osent en approcher. Son urine, qui se mêle apparemment avec cette vapeur empestée, tache et infecte d'une manière indélébile. Au reste, il paraît que cette mauvaise odeur n'est point une chose habituelle. « On m'a envoyé de « Surinam cet animal vivant, dit Seba, et je l'ai conservé en vie pendant « tout un été dans mon jardin où je le tenais attaché avec une petite chaîne : « il ne mordait personne, et lorsqu'on lui donnait à manger on pouvait le « manier comme un petit chien. Il creusait la terre avec son museau en « s'aidant des deux pattes de devant, dont les doigts sont armés d'ongles « longs et recourbés. Il se cachait pendant le jour dans une espèce de tanière « qu'il avait faite lui-même; il en sortait le soir, et, après s'être nettoyé, il « commençait à courir et courait ainsi toute la nuit à droite et à gauche aussi « loin que sa chaîne lui permettait d'aller; il furetait partout, portant le nez « en terre. On lui donnait chaque soir à manger, et il ne prenait de nourri- « ture que ce qu'il lui en fallait, sans toucher au reste; il n'aimait ni la chair, « ni le pain, ni quantité d'autres nourritures; ses délices étaient les panais « jaunes, les chevrettes crues, les chenilles et les araignées... Sur la fin de « l'automne on le trouva mort dans sa tanière, il ne put sans doute sup- « porter le froid. Il a le poil du dos d'un châtain foncé, de courtes oreilles, « le devant de la tête rond, d'une couleur un peu plus claire que le dos, et « le ventre jaune. Sa queue est d'une longueur médiocre, couverte d'un « poil brun et court; on y remarque tout autour comme des anneaux jau- « nâtres. » Nous observerons que quoique la description et la figure données par Seba s'accordent très-bien avec la description et la figure de Hernandès, on pourrait néanmoins douter encore que ce fût le même animal, parce que Seba ne fait aucune mention de son odeur détestable, et qu'il est difficile d'imaginer comment il a pu garder dans son jardin, pendant tout un été, une bête aussi puante, et ne pas parler, en la décrivant, de l'incommodité qu'elle a dû causer à ceux qui l'approchaient. On pourrait donc croire que cet animal, donné par Seba sous le nom *ysquiepatl*, n'est pas le véritable, ou bien que la figure donnée par Hernandès a été appliquée à l'ysquiepatl, tandis qu'elle appartenait peut-être à un autre animal : mais ce doute, qui paraît d'abord fondé, ne subsistera plus quand on saura que cet animal ne rend cet odeur empestée que quand il est irrité ou pressé, et que plusieurs personnes en Amérique en ont élevé et apprivoisé.

De ces quatre espèces de mouffettes, que nous venons d'indiquer sous les

noms de *coase*, *conepate*, *chinche* et *zorille*, les deux dernières appartiennent aux climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, et pourraient bien n'être que deux variétés et non pas deux espèces différentes. Les deux premières sont du climat tempéré de la Nouvelle-Espagne, de la Louisiane, des Illinois, de la Caroline, etc., et me paraissent être deux espèces distinctes et différentes des deux autres, surtout le coase, qui a le caractère particulier de ne porter que quatre ongles aux pieds de devant, tandis que tous les autres en ont cinq. Mais au reste ces animaux ont tous à peu près la même figure, le même instinct, la même mauvaise odeur, et ne diffèrent, pour ainsi dire, que par les couleurs et la longueur du poil. Le coase est, comme on vient de le voir, d'une couleur brune assez uniforme, et n'a pas la queue touffue comme les autres. Le conepate a sur un fond de poil noir cinq bandes blanches qui s'étendent longitudinalement de la tête à la queue. Le chinche est blanc sur le dos et noir sur les flancs, avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche qui s'étend depuis le chignon jusqu'au chanfrein du nez; sa queue est très-touffue et fournie de très-longs poils blancs mêlés d'un peu de noir. Le zorille, qui s'appelle aussi *mapurita*, paraît être d'une espèce plus petite : il a néanmoins la queue tout aussi belle et aussi fournie que le chinche, dont il diffère par la disposition des taches de sa robe; elle est d'un fond noir sur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête jusqu'au milieu du dos, et d'autres espèces de bandes blanches transversalement sur les reins, la croupe et l'origine de la queue, qui est noire jusqu'au milieu de sa longueur, et blanche depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, au lieu que celle du chinche est partout de la même couleur. Tous ces animaux sont à peu près de la même figure et de la même grandeur que le putois d'Europe : ils lui ressemblent encore par les habitudes naturelles, et les résultats physiques de leur organisation sont aussi les mêmes. Le putois est de tous les animaux de ce continent celui qui répand la plus mauvaise odeur; elle est seulement plus exaltée dans les mouffettes, dont les espèces ou variétés sont nombreuses en Amérique, au lieu que le putois est seul de la sienne dans l'ancien continent : car je ne crois pas que l'animal dont Kolbe parle sous le nom de *blaireau puant*, et qui me paraît être une véritable mouffette, existe au cap de Bonne-Espérance comme naturel au pays; il se peut qu'il y ait été transporté d'Amérique, et il se peut aussi que Kolbe, qui n'est point exact sur les faits, ait emprunté sa description du P. Zuchel qu'il cite comme ayant vu cet animal au Brésil. Celui de la Nouvelle-Espagne que Fernandès indique sous le nom de *ortohua*, me paraît être le même animal que le zorilla du Pérou; et le *tepemaxtla* du même auteur pourrait bien être le conepate, qui doit se trouver à la Nouvelle-Espagne, comme à la Louisiane et à la Caroline.

LA MOUFFETTE DU CHILI.

(LA MOUFFETTE D'AMÉRIQUE.)

Ordre des carnassiers, tribu des digitigrades, genre mouffette. (CUVIER.)

M. Dombey, correspondant du Cabinet du roi, et que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois, nous a apporté la dépouille d'un individu de cette espèce. Cette mouffette se trouve au Chili, et appartient à la famille du zorille, du conepate, et d'autres animaux appelés *bêtes puantes*, et qui se trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes, sur lesquelles nous n'avons reçu aucune observation particulière, doivent être assez semblables à celles de ces animaux puants dont elle se rapproche par sa conformation, ainsi que par la distribution de ses couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée était mâle. Il avait la tête large et courte, les oreilles rondes et un peu aplaties, le corps épais et large à l'endroit des reins, les cuisses larges et charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, et les ongles longs, crochus et recourbés en gouttière *. Sa queue, relevée au-dessus du dos comme celle des écureuils, était large et garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvrait sa tête, son corps, ses jambes, et le dessus de sa queue vers l'origine de cette partie, avait en quelques endroits un pouce de longueur, et était d'un brun noirâtre et luisant; le reste du poil qui garnissait sa queue était blanc, et l'on voyait sur le dos deux larges bandes blanches qui se réunissaient en une seule **.

* L'ongle le plus long des pieds de devant avait onze lignes de longueur; et celui des pieds de derrière cinq lignes.

** Cet individu avait un pied sept pouces trois lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'anus ; et la queue était longue de sept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil : les dents manquaient à la dépouille.

LE GLOUTON.

(LE GLOUTON proprement dit, CUVIER.)

Ordre des carnassiers, genre glouton. (CUVIER.)

Le glouton, gros de corps et bas des jambes, est à peu près de la forme d'un blaireau, mais il est une fois plus épais et plus grand ; il a la tête courte, les yeux petits, les dents très-fortes, le corps trapu, la queue plutôt courte que longue et bien fournie de poils à son extrémité. Il est noir sur le dos, et d'un brun roux sur les flancs; sa fourrure est une des plus belles et des plus recherchées. On le trouve assez communément en Laponie et dans toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie ; on le retrouve sous le nom de *carcajou* au Canada, et dans les autres parties de l'Amérique la plus septentrionale; il y a même toute apparence que l'animal de la baie de Hudson, que M. Edwards a donné sous le nom de *quick-hatch* ou *wolverenne* *, petit ours ou louveteau, selon son traducteur, est le même que le carcajou de Canada, le même que le glouton du nord de l'Europe; il me paraît aussi que l'animal indiqué par Fernandès sous le nom de *tepeytzcuitli* ou *chien de montagne*, pourrait bien être le glouton, dont l'espèce s'est peut-être répandue jusque dans les montagnes désertes de la Nouvelle-Espagne.

Olaüs Magnus me paraît être le premier qui ait fait mention de cet animal : il dit qu'il est de la grosseur d'un grand chien, qu'il a les oreilles et la face d'un chat, les pieds et les ongles très-forts, le poil brun, long et touffu, la queue fournie comme celle du renard, mais plus courte. Selon Schæffer, le glouton a la tête ronde, les dents fortes et aiguës, semblables à celles du loup, le poil noir, le corps large et les pieds courts comme ceux de la loutre. La Hontan, qui a parlé le premier du carcajou de l'Amérique septentrionale, dit : « Figurez-vous un double blaireau, c'est l'image la plus ressemblante que je puisse vous donner de cet animal. » Selon Sarrazin, qui probablement n'en avait vu que de petits, les carcajous n'ont guère que deux pieds de longueur de corps et huit pouces de queue : « Ils ont, dit-il, « la tête fort courte et fort grosse, les yeux petits, les mâchoires très-fortes « et garnies de trente-deux dents bien tranchantes. » Le petit ours ou louveteau d'Edwards, qui me paraît être le même animal, était, dit cet auteur, une fois aussi gros qu'un renard; il avait le dos arqué, la tête basse, les

** Les noms de carcajou et de wolverenne sont aujourd'hui considérés comme se rapportant à un blaireau de l'Amérique septentrionale.

jambes courtes, le ventre presque traînant à terre, la queue d'une longueur médiocre et touffue vers l'extrémité. Tous s'accordent à dire qu'on ne trouve cet animal que dans les parties les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique : M. Gmelin est le seul qui semble assurer qu'il voyage jusque dans les pays chauds. Mais ce fait me paraît très-suspect, pour ne pas dire faux : M. Gmelin, comme quelques autres naturalistes, a peut-être confondu l'hyène du Midi avec le glouton du Nord, qui se ressemblent en effet par les habitudes naturelles, et surtout par la voracité, mais qui sont à tous autres égards des animaux très-différents.

Le glouton n'a pas les jambes faites pour courir; il ne peut même marcher que d'un pas lent, mais la ruse supplée à la légèreté qui lui manque; il attend les animaux au passage : il grimpe sur les arbres pour se lancer dessus et les saisir avec avantage; il se jette sur les élans et sur les rennes, leur entame le corps, et s'y attache si fort avec les griffes et les dents, que rien ne peut l'en séparer; ces pauvres animaux précipitent en vain leur course, en vain ils se frottent contre les arbres et font les plus grands efforts pour se délivrer; l'ennemi assis sur leur croupe ou sur leur cou continue à leur sucer le sang, à creuser leur plaie, à les dévorer en détail avec le même acharnement, la même avidité, jusqu'à ce qu'il les ait mis à mort; il est, dit-on, inconcevable combien de temps le glouton peut manger de suite, et combien il peut dévorer de chair en une seule fois.

Ce que les voyageurs en rapportent est peut-être exagéré : mais en rabattant beaucoup de leurs récits, il en reste encore assez pour être convaincu que le glouton est beaucoup plus vorace qu'aucun de nos animaux de proie, aussi l'a-t-on appelé le *vautour des quadrupèdes*. Plus insatiable, plus déprédateur que le loup, il détruirait tous les autres animaux s'il avait autant d'agilité; mais il est réduit à se traîner pesamment, et le seul animal qu'il puisse prendre à la course est le castor, duquel il vient très-aisément à bout, et dont il attaque quelquefois les cabanes pour le dévorer avec ses petits, lorsqu'ils ne peuvent assez tôt gagner l'eau, car le castor le devance à la nage, et le glouton, qui voit échapper sa proie, se jette sur le poisson; et lorsque toute chair vivante vient à lui manquer, il cherche les cadavres, les déterre, les dépèce et les dévore jusqu'aux os.

Quoique cet animal ait de la finesse et mette en œuvre des ruses réfléchies pour se saisir des autres animaux, il semble qu'il n'ait pas de sentiment distinct pour sa conservation, pas même l'instinct commun pour son salut : il vient à l'homme ou s'en laisse approcher, sans apparence de crainte. Cette indifférence, qui paraît annoncer l'imbécillité, vient peut-être d'une cause très-différente ; il est certain que le glouton n'est pas stupide, puisqu'il trouve les moyens de satisfaire à son appétit toujours pressant et plus qu'immodéré; il ne manque pas de courage, puisqu'il attaque indifféremment tous les animanx qu'il rencontre, et qu'à la vue de l'homme il ne fuit ni ne marque par aucun mouvement le sentiment de la peur spontanée : s'il manque donc d'attention sur lui-même, ce n'est point indifférence pour

sa conservation, ce n'est qu'habitude de sécurité. Comme il habite un pays presque désert, qu'il y rencontre très-rarement des hommes, qu'il n'y connaît point d'autres ennemis, que toutes les fois qu'il a mesuré ses forces avec les animaux, il s'est trouvé supérieur, il marche avec confiance et n'a pas le germe de la crainte, qui suppose quelque épreuve malheureuse, quelque expérience de sa faiblesse : on le voit par l'exemple du lion qui ne se détourne pas de l'homme, à moins qu'il n'ait éprouvé la force de ses armes, et le glouton, se traînant sur la neige dans son climat désert, ne laisse pas d'y marcher en toute sécurité, et d'y régner en lion moins par sa force que par la faiblesse de ceux qui l'environnent.

L'isatis, moins fort, mais beaucoup plus léger que le glouton, lui sert de pourvoyeur ; celui-ci le suit à la chasse, et souvent lui enlève sa proie avant qu'il l'ait entamée : au moins il la partage; car au moment que le glouton arrive, l'isatis, pour n'être pas mangé lui-même, abandonne ce qui lui reste à manger. Ces deux animaux se creusent également des terriers; mais leurs autres habitudes sont différentes : l'isatis va souvent par troupe, le glouton marche seul, ou quelquefois avec sa femelle. On les trouve ordinairement ensemble dans leur terrier. Les chiens, même les plus courageux, craignent d'approcher et de combattre le glouton; il se défend des pieds et des dents, et leur fait des blessures mortelles; mais comme il ne peut échapper par la fuite, les hommes en viennent aisément à bout.

La chair du glouton, comme celle de tous les animaux voraces, est très-mauvaise à manger ; on ne le cherche que pour en avoir la peau, qui fait une très-bonne et magnifique fourrure : on ne met au-dessus que celles de la zibeline et du renard noir, et l'on prétend que quand elle est bien choisie, bien préparée, elle a plus de lustre qu'aucune autre, et que sur un fond d'un beau noir, la lumière se réfléchit et brille par parties comme sur une étoffe damassée.

ADDITION A L'ARTICLE DU GLOUTON.

Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus septentrionales de la Russie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris : il était si fort privé, qu'il n'était aucunement féroce et ne faisait de mal à personne. Sa voracité a été aussi exagérée que sa cruauté ; il est vrai qu'il mangeait beaucoup, mais il n'importunait pas vivement ni fréquemment quand on le privait de nourriture. Il avait deux pieds deux pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; le museau noir jusqu'aux sourcils, les yeux petits et noirs; depuis les sourcils jusqu'aux oreilles, le poil était blanc mêlé de brun; les oreilles fort courtes, c'est-à-dire d'un

pouce de longueur; le poil ras sur les oreilles; sous la mâchoire inférieure il était tacheté de blanc, ainsi qu'entre les deux pieds de devant; les jambes de devant ont onze pouces de longueur, depuis l'extrémité des ongles jusqu'au corps; celles de derrière un pied; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à son extrémité; les quatre jambes, la queue et le dessus du dos noirs, ainsi que le dessous du ventre; au nombril une tache blanche; les parties de la génération rousses : le poil roux, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue : le poil intérieur ou duvet blanc; il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos; les pieds de devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes, cinq ongles fort crochus et séparés, celui du milieu d'un pouce et demi de long; cinq durillons sous les ongles, quatre se tenant ensemble et formant sous le pied un demi-cercle et un autre au talon; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons et point de talon. Largeur du pied de devant, deux pouces et demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents incisives à la mâchoire supérieure, dont une de chaque côté, un peu plus grosse que les quatre autres; deux grosses dents de sept lignes de longueur un peu crochues; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, et dont deux sont beaucoup plus grosses que les autres trois. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse; deux grandes dents un peu crochues, et six petites presque rases; un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule et au-dessus des yeux.

Cet animal était assez doux; il craint l'eau, il a peur des chevaux et des hommes habillés de noir; il marche en sautant, mange considérablement. Quand il avait bien mangé, et qu'il restait de la viande, il avait soin de la cacher dans sa cage et de la couvrir de paille. En buvant il lape comme un chien; il n'a aucun cri. Quand il a bu, il jette avec ses pattes ce qui reste d'eau par-dessous son ventre. Il est rare de le voir tranquille, parce qu'il se remue toujours. Il mangerait plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnait; il ne mange point de pain, et mange si goulument presque sans mâcher qu'il s'en étrangle*.

Cet animal, qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe, et même de l'Asie, ne se trouve fréquemment en Norwége, selon Pontoppidan, que dans le diocèse de Drontheim. Il dit que la peau en est très-précieuse, et qu'on ne le tire point à coups de fusil pour ne la pas endommager; que le poil en est doux et d'un noir nuancé de brun et de jaune.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DU GLOUTON.

J'ai dit que le glouton n'est pas rare dans les contrées septentrionales de l'Europe et même de l'Asie. M. Kracheninnikow rapporte à ce sujet qu'il y

* Description donnée par M. de Sève.

a au Kamtschatka un animal appelé glouton, dont la fourrure est si estimée, que pour dire qu'un homme est richement habillé, on dit qu'il est vêtu de fourrure de glouton.

« Les femmes de Kamtschatka, dit-il, ornent leurs cheveux avec les pattes blanches « de cet animal, et elles en font très-grand cas; cependant les Kamtschatdales en « tuent si peu, qu'ils sont obligés d'en tirer des Jakutskis qui leur reviennent fort « cher. Ils préfèrent les blanches et les jaunes, quoique les noires et les brunes soient « plus estimées... Ils ne peuvent faire un plus grand présent à leurs femmes ou à « leurs maîtresses que de leur donner une de ces peaux, et c'est pourquoi elles se « vendaient autrefois depuis trente jusqu'à soixante roubles ; ils donnent pour deux « de leurs pattes jusqu'à deux castors marins (saricoviennes). On trouve aussi beau-« coup de ces gloutons dans les environs de Karaga, d'Anadirska et de Kolima. Ils « sont très-adroits à la chasse des cerfs, et voici la manière dont ils s'y prennent « pour les tuer. Ils montent sur un arbre avec quelques brins de cette mousse qu'ils « ont coutume de manger ; lorsqu'ils en voient venir quelques-uns, ils la laissent « tomber à terre, et prenant le moment que le cerf s'approche pour la manger, ils « s'élancent sur son dos, le saisissent par le bois, lui crèvent les yeux et le tourmen-« tent si fort, que ce malheureux animal, pour mettre fin à ses peines et se débarras-« ser de son ennemi, se heurte la tête contre un arbre, et tombe mort sur la place. Il « n'est pas plustôt à bas que le glouton le dépèce par morceaux, cache sa chair dans » la terre, pour empêcher que les autres animaux ne la mangent, et il n'y touche « point qu'il ne l'ait mise en sûreté. Les gloutons qui se trouvent aux environs du « fleuve Léna s'y prennent de la même manière pour tuer les chevaux . Cependant, « quelque cruels que paraissent ces animaux, on les prive aisément, et ils paraissent « alors bien moins voraces. »

LE CHACAL ET L'ADIVE *.

Ordre des carnassiers, tribu des digitigrades, genre chien. (Cuvier.)

Nous ne sommes pas assurés que ces deux noms désignent deux animaux d'espèces différentes; nous savons seulement que le chacal est plus grand, plus féroce, plus difficile à apprivoiser que l'adive**, mais qu'au reste ils paraissent se ressembler à tous égards. Il se pourrait donc que l'adive ne fût que le chacal privé dont on aurait fait une race domestique plus petite,

* L'adive n'est, selon Cuvier, qu'une espèce factice, et ne diffère point du chacal.

** Du temps de Charles IX, beaucoup de femmes à la cour avaient des avides au lieu de petits chiens.

plus faible et plus douce que la race sauvage; car l'adive est au chacal à peu près ce que le bichon ou petit chien barbet est au chien de berger; cependant comme ce fait n'est indiqué que par quelques exemples particuliers, que l'espèce du chacal en général n'est point domestique comme celle du chien; que d'ailleurs il se trouve rarement d'aussi grandes différences dans une espèce libre, nous sommes très-portés à croire que le chacal et l'adive sont réellement deux espèces distinctes. Le loup, le renard, le chacal et le chien forment quatre espèces qui, quoique très-voisines les unes des autres, sont néanmoins différentes entre elles. Les variétés dans l'espèce du chien sont en très-grand nombre; la plupart viennent de l'état de domesticité auquel il paraît avoir été réduit de tous les temps. L'homme a créé des races dans cette espèce en choisissant et mettant ensemble les plus grands ou les plus petits, les plus jolis ou les plus laids, les plus velus ou les plus nus, etc. Mais indépendamment de ces races produites par la main de l'homme, il y a dans l'espèce du chien plusieurs variétés qui semblent ne dépendre que du climat. Le dogue, le danois, l'épagneul, le chien turc, celui de Sibérie, etc., tirent leur nom du climat d'où ils sont originaires, et ils paraissent être plus différents entre eux que le chacal ne l'est de l'adive : il se pourrait donc que les chacals sous différents climats eussent subi des variétés diverses, et cela s'accorde assez avec les faits que nous avons recueillis. Il paraît par les écrits des voyageurs qu'il y en a partout de grands et de petits; qu'en Arménie, en Cilicie, en Perse et dans toute la partie de l'Asie, que nous appelons le Levant, où cette espèce est très-nombreuse, très-incommode et très-nuisible, ils sont communément grands comme nos renards, qu'ils ont seulement les jambes plus courtes, et qu'ils sont remarquables par la couleur de leur poil, qui est d'un jaune vif et brillant; c'est pour cela que plusieurs auteurs ont appelé le chacal *loup doré*. En Barbarie, aux Indes orientales, au cap de Bonne-Espérance, et dans les autres provinces de l'Afrique et de l'Asie, cette espèce paraît avoir subi plusieurs variétés; ils sont plus grands dans ces pays plus chauds, et leur poil est plutôt d'un brun roux que d'un beau jaune, et il y en a de couleurs différentes. L'espèce du chacal est donc répandue dans toute l'Asie, depuis l'Arménie jusqu'au Malabar, et se trouve aussi en Arabie, en Barbarie, en Mauritanie, en Guinée et dans les terres du Cap; il semble qu'elle ait été destinée à remplacer celle du loup qui manque ou du moins qui est très-rare dans tous les pays chauds.

Cependant, comme l'on trouve des chacals et des adives dans les mêmes terres, comme l'espèce n'a pu être dénaturée par une longue domesticité, et qu'il y a constamment une différence considérable entre ces animaux pour la grandeur et même pour le naturel, nous les regarderons comme deux espèces distinctes, sauf à les réunir lorsqu'il sera prouvé, par le fait, qu'ils se mêlent et produisent ensemble. Notre présomption sur la différence de ces deux espèces est d'autant mieux fondée, qu'elle paraît s'accorder avec l'opinion des anciens. Aristote, après avoir parlé clairement du loup, du

renard et de l'hyène, indique assez obscurément deux autres animaux du même genre, l'un sous le nom de *panther*, et l'autre sous celui de *thos;* les traducteurs d'Aristote ont interprété *panther* par *lupus carnarius*, et *thos* par *lupus cervarius*, loup-canier, loup-cervier. Cette interprétation indique assez qu'ils regardaient le panther et le thos comme des espèces de loups : mais j'ai fait voir à l'article du lynx que le *lupus cervarius* des Latins n'est point le thos des Grecs : ce *lupus cervarius* est le même que le *chaus* de Pline, le même que notre lynx ou loup-cervier, dont aucun caractère ne convient au thos. Homère, en peignant la vaillance d'Ajax, qui seul se précipite sur une foule de Troyens, au milieu desquels Ulysse blessé se trouvait engagé, fait la comparaison d'un lion qui, fondant tout à coup sur des thos attroupés autour d'un cerf aux abois, les disperse et les chasse comme de vils animaux. Le scoliaste d'Homère interprète le mot *thos* par celui de panther, qu'il dit être une espèce de loup faible et timide : ainsi le thos et le panther ont été pris pour le même animal par quelques anciens Grecs ; mais Aristote paraît les distinguer, sans leur donner néanmoins des caractères ou des attributs différents.

« Les thos, dit-il, ont toutes les parties internes semblables à celles du loup... Ils « s'accouplent comme les chiens, et produisent deux, trois ou quatre petits, qui « naissent les yeux fermés. Le thos a le corps et la queue plus longs que le chien, « avec moins de hauteur, et quoiqu'il ait les jambes plus courtes, il ne laisse pas « d'avoir autant de vitesse, parce que, étant souple et agile, il peut sauter plus loin... « Le lion et le thos sont ennemis, parce que vivant tous deux de chair, ils sont forcés « de prendre leur nourriture sur le même fonds, et par conséquent de se la disputer... « Les thos aiment l'homme, ne l'attaquent point et ne le craignent pas beaucoup ; « ils se battent contre les chiens et avec le lion, ce qui fait que dans le même lieu on « ne trouve guère des lions et des thos. Les meilleurs thos sont ceux qui sont les plus « petits ; il y en a de deux espèces, quelques-uns même en font trois. »

Voilà tout ce qu'Aristote a dit au sujet des thos; et il en dit infiniment moins sur le panther : on ne trouve qu'un seul passage dans le même chapitre trente-cinq du sixième livre de son Histoire des animaux. « Le pan- « ther, dit-il, produit quatre petits; ils ont les yeux fermés comme les petits « loups lors de leur naissance. » En comparant ces passages avec celui d'Homère et avec ceux des autres auteurs grecs ; il me paraît presque certain que le thos d'Aristote est le grand chacal, et que le panther est le petit chacal ou l'adive. On voit qu'il admet deux espèces de thos, qu'il ne parle du panther qu'une seule fois, et pour ainsi dire à l'occasion du thos : il est donc très-probable que ce panther est le thos de la petite espèce; et cette probabilité semble devenir une certitude par le témoignage d'Oppien, qui met le panther au nombre des petits animaux, tels que les loirs et les chats.

Le thos est donc le chacal, et le panther est l'adive; et soit qu'ils forment deux espèces différentes ou qu'ils n'en fassent qu'une, il est certain que tout ce que les anciens ont dit du thos et du panther convient au chacal et à

l'adive, et ne peut s'appliquer à d'autres animaux; et si jusqu'à ce jour la vraie signification de ces noms a été ignorée, s'ils ont toujours été mal interprétés, c'est parce que les traducteurs ne connaissaient pas les animaux, et que les naturalistes modernes, qui les connaissaient peu, n'ont pu les réformer.

Quoique l'espèce du loup soit fort voisine de celle du chien, celle du chacal ne laisse pas de trouver place entre les deux. Le *chacal* ou *adive*, comme dit Belon, *est bête entre loup et chien;* avec la férocité du loup il a en effet un peu de la familiarité du chien ; sa voix est un hurlement mêlé d'aboiement et de gémissements; il est plus criard que le chien, plus vorace que le loup. Il ne va jamais seul, mais toujours par troupes de vingt, trente ou quarante; ils se rassemblent chaque jour pour faire la guerre et la chasse; ils vivent de petits animaux, et se font redouter des plus puissants par le nombre; ils attaquent toute espèce de bétail ou de volailles presque à la vue des hommes; ils entrent insolemment et sans marquer de crainte dans les bergeries, les étables, les écuries, et lorsqu'ils n'y trouvent pas autre chose, ils dévorent le cuir des harnais, des bottes, des souliers, et emportent les lanières qu'ils n'ont pas le temps d'avaler. Faute de proie vivante, ils déterrent les cadavres des animaux et des hommes : on est obligé de battre la terre sur les sépultures, et d'y mêler de grosses épines pour les empêcher de la gratter et fouir ; car une épaisseur de quelques pieds de terre ne suffit pas pour les rebuter; ils travaillent plusieurs ensemble, ils accompagnent de cris lugubres cette exhumation, et lorsqu'ils sont une fois accoutumés aux cadavres humains, ils ne cessent de courir les cimetières, de suivre les armées, de s'attacher aux caravanes : ce sont les corbeaux des quadrupèdes : la chair la plus infecte ne les dégoûte pas ; leur appétit est si constant, si véhément, que le cuir le plus sec est encore savoureux, et que toute peau, toute graisse, toute ordure animale leur est également bonne. L'hyène a ce même goût pour la chair pourrie ; elle déterre aussi les cadavres, et c'est sur le rapport de cette habitude que l'on a souvent confondu ces deux animaux, quoique très-différents l'un de l'autre. L'hyène est une bête solitaire, silencieuse, très-sauvage, et qui, quoique plus forte et plus puissante que le chacal, n'est pas aussi incommode, et se contente de dévorer les morts, sans troubler les vivants; au lieu que tous les voyageurs se plaignent des cris, des vols et des excès du chacal, qui réunit l'impudence du chien à la bassesse du loup, et qui, participant de la nature des deux, semble n'être qu'un odieux composé de toutes les mauvaises qualités de l'un et de l'autre.

LE PETIT CHACAL,

OU CHACAL-ADIVE.

Ordre des carnassiers, tribu des digitigrades, genre chien. (Cuvier.)

La peau de cet animal, donnée au Cabinet du roi par M. Sonnerat, sous le nom de renard des Indes, est celle d'un chacal-adive. Quoique ce dernier ait été fait d'après un dessin envoyé d'Angleterre sans description, on reconnaît toujours dans les caractères l'espèce que l'on retrouve ici dans cette peau, où il y a peu de différences marquées avec l'adive.

Ce chacal-adive, qui a de longueur vingt et un pouces du nez à l'occiput, et vingt-trois pouces dix lignes suivant la courbure du corps, est un peu plus petit que le renard, et plus léger dans les formes; sa tête, qui a cinq pouces trois lignes du bout du nez à l'occiput, est longue et menue, le museau est effilé, ce qui lui rend la physionomie fine; les yeux sont grands et les paupières inclinées comme dans tous les renards.

Les couleurs de cet adive sont le fauve, le gris et le blanc : c'est le mélange de ces trois couleurs où le blanc domine, qui fait la couleur générale de cet animal. La tête est fauve mêlée de blanc sur l'occiput, autour de l'oreille, aux joues, et plus brunâtre sur le nez et les mâchoires ; le bord des yeux est brûnatre. De l'angle antérieur de l'œil part une bande qui s'élargit au coin de l'œil, et s'étend jusque sur la mâchoire supérieure; celle qui part de l'angle postérieur est étroite, et se perd en s'affaiblissant dans la joue sous l'oreille. Le bout du nez et les naseaux, le contour de l'ouverture de la gueule et le bord des paupières sont noirs, ainsi que les grands poils au-dessus des yeux, et les moustaches dont les plus grands poils ont trois pouces deux lignes de longueur ; tout le dessous du cou, la partie supérieure du dos, les épaules et les cuisses sont de couleur grisâtre, mais un peu plus fauve sur le dos et aux épaules; la partie extérieure des jambes de devant et de derrière est d'un fauve foncé, mais pâle sur le dessus du pied; la face interne est blanche et fauve, pâle en partie.

Le pied de devant a cinq doigts, dont le premier, qui fait pouce, a l'ongle placé au poignet. Le plus grand ongle a huit lignes. Le pied de derrière n'a que quatre doigts, et a les ongles plus petits, puisque le plus grand n'a que cinq lignes ; les ongles sont un peu courbes et en gouttière. La queue est longue de dix pouces six lignes; elle est étroite à son origine, large et touffue dans sa longueur; sa couleur est d'un fauve pâle, teint de blanc jaunâtre et de brun foncé jusqu'à plus d'un tiers de son extrémité; avec quelques taches de même couleur sur la face postérieure. La longueur des poils est de vingt-deux lignes.

L'ISATIS.

Ordre des carnassiers, tribu des digitigrades, genre chien. (Cuvier.)

Si le nombre des ressemblances en général, si la parfaite conformité des parties intérieures suffisaient pour assurer l'unité des espèces, le loup, le renard et le chien n'en formeraient qu'une seule; car le nombre des ressemblances est beaucoup plus grand que celui des différences, et la similitude des parties internes est entière : cependant ces trois animaux forment trois espèces non-seulement distinctes, mais encore assez éloignées pour admettre entre elles d'autres espèces; et comme celle du chacal est intermédiaire entre le chien et le loup, l'espèce de l'isatis se trouve placée de même entre le renard et le chien. Jusqu'à ce jour l'on n'avait regardé cet animal que comme une variété dans l'espèce du renard; mais la description qu'en a donnée M. Gmelin, et de laquelle nous ferons ici l'extrait, ne permet plus de douter que ce ne soient deux espèces différentes.

L'isatis est très-commun dans toutes les terres du Nord, voisines de la mer Glaciale, et ne se trouve guère en deçà du soixante-neuvième degré de latitude. Il est tout à fait ressemblant au renard par la forme du corps et par la longueur de la queue, mais par la tête il ressemble plus au chien; il a le poil plus doux que le renard commun, et son pelage est blanc dans un temps, et bleu-cendré dans d'autres temps. La tête est courte à proportion du corps; elle est large auprès du cou et se termine par un museau assez pointu; les oreilles sont presque rondes; il y a cinq doigts et cinq ongles aux pieds de devant, et seulement quatre doigts et quatre ongles aux pieds de derrière. Dans le mâle, la verge est à peine grosse comme une plume à écrire; les testicules sont gros comme des amendes et si fort cachés dans le poil, qu'on a peine à les trouver. Les poils dont tout le corps est couvert sont longs d'environ deux pouces; ils sont lisses, touffus et doux comme de la laine; les narines et la mâchoire inférieure ne sont pas revêtues de poil; la peau est apparente, noire et nue dans ses parties.

L'estomac, les intestins, les viscères, les vaisseaux spermatiques, tant du mâle que de la femelle, sont semblables à ceux du chien; il y a de même un os dans la verge, et le squelette entier ressemble à celui d'un renard.

La voix de l'isatis tient de l'aboiement du chien et du glapissement du renard. Les marchands qui font commerce de pelleteries distinguent deux sortes d'isatis, les uns blancs et les autres bleu-cendré; ceux-ci sont les plus estimés; et plus ils sont bleus ou bruns, plus ils sont chers. Cette différence dans la couleur du poil ne fait pas qu'ils soient d'espèces différentes; des

chasseurs expérimentés ont assuré à M. Gmelin que dans la même portée il se trouvait de petits isatis blancs et d'autres cendrés, ainsi l'un n'est qu'une variété de l'autre.

Le climat des isatis est le Nord, et les terres qu'ils habitent de préférence sont celles des bords de la mer Glaciale et des fleuves qui y tombent. Ils aiment les lieux découverts et ne demeurent pas dans les bois : on les trouve dans les endroits les plus froids, les plus montueux et les plus nus de la Norwége, de la Laponie, de la Sibérie, et même en Islande. Ces animaux s'accouplent au mois de mars; et ayant les parties de la génération conformées comme les chiens, ils ne peuvent se séparer dans le temps de l'accouplement. Leur chaleur dure quinze jours ou trois semaines : pendant ce temps ils sont toujours à l'air, mais ensuite ils se retirent dans des terriers qu'ils ont creusés d'avance : ces terriers qui sont étroits et fort profonds ont plusieurs issues; ils les tiennent propres, et y portent de la mousse pour être plus à l'aise. La durée de la gestation est, comme dans les chiennes, d'environ neuf semaines : les femelles mettent bas à la fin de mai ou au commencement de juin, et produisent ordinairement six, sept ou huit petits. Les isatis qui doivent être blancs sont jaunâtres en naissant, et ceux qui doivent être bleu-cendré sont noirâtres, et leur poil à tous est alors très-court : la mère les allaite et les garde dans le terrier pendant cinq ou six semaines, après quoi elle les fait sortir et leur apporte à manger. Au mois de septembre, leur poil a déjà plus d'un demi-pouce de longueur. Les isatis qui doivent devenir blancs le sont déjà sur tout le corps, à l'exception d'une bande longitudinale sur le dos, et d'une autre transversale sur les épaules qui sont brunes, et c'est alors que l'isatis s'appelle *renard croisé*, mais cette croix brune disparaît avant l'hiver, et alors ils sont entièrement blancs, et leur poil a plus de deux pouces de longueur : vers le mois de mai il commence à tomber, et la mue s'achève en entier dans le mois de juillet : ainsi la fourrure n'en est bonne qu'en hiver.

L'isatis vit de rats, de lièvres et d'oiseaux, il a autant de finesse que le renard pour les attraper; il se jette à l'eau et traverse les lacs pour chercher les nids des canards et des oies; il en mange les œufs et les petits, et n'a pour ennemis dans ces climats déserts et froids que le glouton, qui lui dresse des embûches et l'attend au passage.

Comme le loup, le renard, le glouton et les autres animaux qui habitent les parties du nord de l'Europe et de l'Asie ont passé d'un continent à l'autre, et se retrouvent tous en Amérique, l'isatis doit s'y trouver aussi, et je présume que le renard gris-argenté de l'Amérique septentrionale, dont Casteby a donné la figure, pourrait bien être l'isatis, plutôt qu'une simple variété de l'espèce du renard.

Par une lettre datée de Londres, le 19 février 1768, M. Collinson m'écrit dans les termes suivants :

« Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Russien, qui admire vos ouvrages, vous envoie le dessin d'un animal qui n'est point encore décrit, appelé *cossac*. Il vient des

grands déserts de Tartarie, situés entre les rivières *Jaic*, *Emba*, et les sources de *l'Irtish*. Ces cossacs y sont en si grand nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux à Orembourg, d'où on les porte en Sibérie et en Turquie.

	p.	p.	l.
Il y a du bout du museau à l'origine de la queue	1	7	11
De la plante du pied au sommet de la tête	1	2	5
De la plante du pied au-dessus des épaules	0	11	0
Longueur de la tête	0	5	2
Longueur des oreilles	0	2	2
Distance entre les oreilles	0	3	0
Longueur de la queue	0	10	0

La forme de la tête, le doux regard et l'aboiement de cet animal, semblent le rapprocher du chien ; néanmoins il a de commun avec le renard sa queue et sa fourrure très-belle et très-douce. Son sang est d'une nature ardente, et il répand une assez mauvaise odeur par la respiration, comme le chacal et le loup.

Il m'a paru, par ce dessin et encore plus par cette courte description de M. Demidoff et par celle de M. Gmelin, que cet animal est l'isatis dont nous avons parlé.

L'ALCO.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chien. (Cuvier.)

Nous avons dit qu'il y avait au Pérou et au Mexique, avant l'arrivée des Européens, des animaux domestiques nommés *alco*, qui étaient de la grandeur et à peu près du même naturel que nos petits chiens, et que les Espagnols les avaient appelés *chiens du Mexique, chiens du Pérou*, par cette convenance et parce qu'ils ont le même attachement, la même fidélité pour leurs maîtres : en effet, l'espèce de ces animaux ne paraît pas être essentiellement différente de celle du chien, et d'ailleurs, il se pourrait que le mot *alco* fût un terme générique et non pas spécifique. Recchi nous a laissé la figure d'un de ces alcos, qui s'appelait, en langue mexicaine, *ytzcuinte porzotli;* il était prodigieusement gras, et probablement dénaturé par l'état de domesticité et par une nourriture trop abondante ; la tête est représentée si

petite qu'elle n'a, pour ainsi dire, aucune proportion avec la grosseur du corps; il a les oreilles pendantes, autre signe de domesticité; le museau ressemble assez à celui d'un chien; tout le devant de la tête est blanc, et les oreilles sont en partie fauves; le cou est si court qu'il n'y a point d'intervalle entre la tête et les épaules; le dos est arqué et couvert d'un poil jaune; la queue est blanche et courte, elle est pendante et ne descend pas plus bas que les cuisses; le ventre est gros et tendu, marqué de taches noires, avec six mamelles très-apparentes; les jambes et les pieds sont blancs, les doigts sont comme ceux du chien, et armés d'ongles longs et pointus *. Fabri, qui nous a donné cette description, conclut, après une très-longue dissertation, que cet animal est le même que celui qu'on appelle *alco*, et je crois que son assertion est fondée; mais il ne faut pas la regarder comme exclusive, car il y a encore une autre race de chien en Amérique, à laquelle ce nom convient également. Outre les chiens, dit Fernandès, que les Espagnols ont transportés d'Europe en Amérique, on y en trouve trois autres espèces qui sont assez semblables aux nôtres par la nature et les mœurs, et qui n'en diffèrent pas infiniment par la forme. Le premier et le plus grand de ces chiens américains est celui qu'on appelle *xoloitzcuintli;* souvent il a plus de trois coudées de longueur, et ce qui lui est particulier, c'est qu'il est tout nu et sans poil; il est seulement couvert d'une peau douce, unie et marquée de taches jaunes et bleues. Le second est couvert de poil, et pour la grandeur est assez semblable à nos petits chiens de Malte; il est marqué de blanc, de noir et de jaune; il est singulier et agréable par sa difformité, ayant le dos bossu et le cou si court, qu'il semble que sa tête sorte immédiatement des épaules; on l'appelle *michuacanens,* du nom de son pays. Le troisième de ces chiens se nomme *techichi:* il est assez semblable à nos petits chiens; mais il a la mine sauvage et triste. Les Américains en mangent la chair **.

En comparant ces témoignages de Fabri et de Fernandès, il est clair que le second chien que ce dernier auteur appelle *michuacanens*, est le même que l'*ytzcuinte porzotli,* et que cette espèce d'animal existait en effet en Amérique avant l'arrivée des Européens; il doit en être de même de la troisième espèce appelée *techichi.* Je suis donc persuadé que le mot *alco* était un nom générique qui les désignait toutes deux, et peut-être encore d'autres races ou variétés que nous ne connaissons pas. Mais à l'égard de la première, il me paraît que Fernandès s'est trompé sur le nom et la chose; aucun auteur ne dit qu'il se trouve des chiens nus à la Nouvelle-Espagne; cette race de chiens, vulgairement appelés *chiens turcs* vient des Indes et des autres pays les plus chauds de l'ancien continent, et il est probable que ceux que Fernandès a vus en Amérique y avaient été transportés, d'autant plus qu'il dit

* Ytzcuinte porzotli. Canis mexicana.... Ad unguem animal quod hic prostat, nanum, pingue et mansuetum effigiatum, mihi videtur illud esse quod Americani nomine communi Alco vocabant. Fernand. His. mex., p. 466 et 478, fig. pag. 466.

** Fernandès. Hist. anim. Nov.-Hisp., p. 6 et 7, cap. XX; et p. 10, cap. XXI.

expressément qu'il avait vu cette espèce en Espagne avant son départ pour l'Amérique : ces deux raisons sont suffisantes pour qu'on doive présumer que ce chien nu n'en était pas originaire, mais y avait été transporté ; et ce qui achève de le prouver, c'est que cet animal n'avait point de nom américain, et que Fernandès, pour lui en donner un, emprunte celui de *xoloitzcuintli*, qui est le nom du loup de Mexique; ainsi des trois espèces ou variétés des chiens américains, dont cet auteur fait mention, il n'en reste que deux que l'on désignait indifféremment par le nom d'*alco*. Car indépendamment de l'alco gras et potelé, qui servait de chien bichon aux dames péruviennes, il y avait un alco maigre et à mine triste qu'on employait à la chasse ; et il est très-possible que ces animaux, quoique de races très-différentes en apparence de celles de tous nos chiens, soient cependant issus de la même souche. Les chiens de Laponie, de Sibérie, d'Islande, etc., ont dû passer, comme les renards et les loups, d'un continent à l'autre, et se dénaturer ensuite, comme les autres chiens, par le climat et la domesticité. Le premier *alco* dont le cou est si court se rapproche du chien d'Islande ; et le *techichi* de la Nouvelle-Espagne est peut-être le même animal que le *koupara* * ou *chien-crabe* de la Guyane, qui ressemble au renard par la figure, et au chacal par le poil ; on l'a nommé chien-crabe, parce qu'il se nourrit principalement de crabes et d'autres crustacés. Je n'ai vu qu'une peau de cet animal de la Guyane, et je ne suis pas en état de décider s'il est d'une espèce particulière, ou si l'on doit le rapporter à celles du chien, du renard ou du chacal.

L'ANONYME.

Cet animal, dont nous ignorons le nom, et que nous appellerons l'*anonyme* en attendant qu'on nous dise son nom, a quelques rapports avec le lièvre, et d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laissé par écrit :

« Il existe dans la Libye, au midi du lac qu'on appelait autrefois *Palus*
« *Tritonides*, un très-singulier animal, de neuf à dix pouces de long, avec
« les oreilles presque aussi longues que la moitié du corps, et larges à

* Canis ferus, major, cancrosus, vulgo dictus Koupara. Borrère, Essai d'hist. nat. de la France équin., p. 149.

« proportion; ce qui ne se trouve dans aucun animal quadrupède, à l'excep-
« tion de la chauve-souris *oreillard.* Il a le museau presque comme le re-
« nard, et cependant il paraît tenir de plus près à l'écureuil; il vit sur les
« palmiers et en mange le fruit; il a les ongles courts, qu'il peut encore
« retirer. C'est un très-joli animal; sa couleur est d'un blanc mêlé d'un
« peu de gris et de fauve clair; l'intérieur des oreilles n'est nu que dans le
« milieu; elles sont couvertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, et garnies
« en dedans de grands poils blancs; le bout du nez noir; la queue fauve et
« noire à son extrémité : elle est assez longue, mais d'une forme différente
« de celle des écureuils, et tout le poil, tant du corps que de la queue, est
« très-doux au toucher. »

LE SARIGUE, OU L'OPOSSUM.

(LE DIDELPHE QUATRE-OEIL.)

Famille des marsupiaux, genre sarigue. (CUVIER.)

Le sarigue ou l'opossum est un animal de l'Amérique, qu'il est aisé de distinguer de tous les autres par deux caractères très-singuliers. Le premier de ces caractères est que la femelle a sous le ventre une ample cavité dans laquelle elle reçoit et allaite ses petits. Le second est que le mâle et la femelle ont tous deux le premier doigt des pieds de derrière sans ongle et bien séparé des autres doigts, tel qu'est le pouce dans la main de l'homme, tandis que les quatre autres doigts de ces mêmes pieds de derrière sont placés les uns contre les autres et armés d'ongles crochus, comme dans les pieds des autres quadrupèdes. Le premier de ces caractères a été saisi par la plupart des voyageurs et des naturalistes, mais le second leur avait entièrement échappé : Edward Tyson, médecin anglais, paraît être le premier qui l'ait observé; il est le seul qui ait donné une bonne description de la femelle de cet animal, imprimée à Londres, en 1698, sous le titre de *Carigueya* seu *Marsupiale americanum,* or *the Anatomy of an Opossum.* Et quelques années après, Will. Cowper, célèbre anatomiste anglais, communiqua à Tyson, par une lettre, les observations qu'il avait faites sur le mâle. Les autres auteurs, et surtout les nomenclateurs, ont ici, comme partout ailleurs, multiplié les êtres sans nécessité, et ils sont tombés dans plusieurs erreurs que nous ne pouvons nous dispenser de relever.



(Femelle) SARIGUES. (Mâle)



LA GERBOISE. LE PETIT GRIS.

A.E. Delavau & Cie Bruxelles

Notre sarigue, ou si l'on veut l'opossum de Tyson, est le même animal que le grand philandre oriental de Seba, *vol. I, page 64, pl.* 39 : l'on n'en saurait douter, puisque de tous les animaux dont Seba donne les figures et auxquels il applique le nom de *philandre*, d'*opossum* ou de *carigueya*, celui-ci est le seul qui ait les deux caractères de la bourse sous le ventre et des pouces de derrière sans ongle. De même l'on ne peut douter que notre sarigue, qui est le même que le grand philandre oriental de Seba, ne soit un animal naturel aux climats chauds du Nouveau-Monde; car les deux sarigues que nous avons au Cabinet du Roi nous sont venus d'Amérique : celui que Tyson a disséqué lui avait été envoyé de Virginie. M. de Chanvallon, correspondant de l'Académie des sciences à la Martinique, qui nous a donné un jeune sarigue, a reconnu les deux autres pour de vrais sarigues ou opossums de l'Amérique. Tous les voyageurs s'accordent à dire que cet animal se trouve au Brésil, à la Nouvelle-Espagne, à la Virginie, aux Antilles, etc., et aucun ne dit en avoir vu aux Indes orientales : ainsi Seba s'est trompé lorsqu'il l'a appelé *philandre oriental*, puisqu'on ne le trouve que dans les Indes occidentales. Il dit que ce philandre lui a été envoyé d'Amboine sous le nom de *coescoes* avec d'autres curiosités ; mais il convient en même temps qu'il avait été apporté à Amboine d'autres pays plus éloignés. Cela seul suffirait pour rendre suspecte la dénomination de philandre oriental, car il est très-possible que les voyageurs aient transporté cet animal singulier de l'Amérique aux Indes orientales : mais rien ne prouve qu'il soit naturel au climat d'Amboine, et le passage même de Seba, que nous venons de citer, semble indiquer le contraire. La source de cette erreur de fait, et même celle du nom *coescoes*, se trouve dans Pison, qui dit qu'aux Indes orientales, mais à *Amboine seulement*, on trouve un animal semblable au sarigue du Brésil, et qu'on lui donne le nom de *couscous*. Pison ne cite sur cela ni autorité ni garants ; il serait bien étrange, si le fait était vrai, que Pison assurant positivement que cet animal ne se trouve qu'à Amboine dans toutes les Indes orientales, Seba dit au contraire que celui qui lui a été envoyé d'Amboine n'en était pas natif, mais y avait été apporté de pays plus éloignés. Cela seul prouve la fausseté du fait avancé par Pison, et nous verrons dans la suite le peu de fond que l'on peut faire sur ce qu'il a écrit au sujet de cet animal. Seba, qui ignorait donc de quel pays venait son philandre, n'a pas laissé de lui donner l'épithète d'*oriental* : cependant il est certain que c'est le même animal que le sarigue des Indes occidentales; il ne faut, pour s'en assurer, que comparer sa figure, *pl.* 39, avec la nature. Mais ce qui ajoute encore à l'erreur, c'est qu'en même temps que cet auteur donne au sarigue d'Amérique le nom de *grand philandre oriental*, il nous présente un autre animal, qu'il croit être différent de celui-ci, sous le nom de *philandre d'Amérique* (*pl.* 36, *figures* 1 et 2) et qui cependant, selon sa propre description, ne diffère du grand philandre oriental qu'en ce qu'il est plus petit et que la tache au-dessus des yeux est plus brune ; différences, comme l'on voit, très-accidentelles et trop légères pour fonder deux espèces

distinctes; car il ne parle pas d'une autre différence qui serait beaucoup plus essentielle, si elle existait réellement, comme on la voit dans la figure : c'est que ce philandre d'Amérique (*Seba, pl.* 36, *fig.* 1 et 2) a un ongle aigu aux pouces des pieds de derrière, tandis que le grand philandre oriental (*Seba, pl.* 39) n'a point d'ongle à ces deux pouces. Or, il est certain que notre sarigue, qui est le vrai sarigue d'Amérique, n'a point d'ongle aux pouces de derrière. S'il existait donc un animal avec des ongles aigus à ces pouces, tel que celui de la *planche* 36 de Seba, cet animal ne serait pas, comme il le dit, le sarigue d'Amérique. Mais ce n'est pas tout : cet auteur donne encore un troisième animal sous le nom de *philandre oriental* (*pl.* 38, *fig.* 1), duquel au reste il ne fait nulle mention dans la description des deux autres, et dont il ne parle que d'après François Valentin, auteur qui, comme nous l'avons déjà dit, mérite peu de confiance; et ce troisième animal est encore le même que les deux premiers. Il nous paraît donc que ces trois animaux des *planches* de Seba n'en font qu'un seul. Il y a toute apparence que le dessinateur, peu attentif, aura mis un ongle pointu aux pouces des pieds de derrière comme aux pouces des pieds de devant et aux autres doigts dans les figures des *planches* 36 et 38, et que, plus exact dans le dessin de la *planche* 39, il a représenté les pouces des pieds de derrière sans ongle, et tels qu'ils sont en effet. Nous sommes donc persuadés que ces trois animaux de Seba ne sont que trois individus de la même espèce; que cette espèce est la même que celle de notre sarigue; que ces trois individus étaient seulement de différents âges, puisqu'ils ne diffèrent entre eux que par la grandeur du corps et par quelques nuances de couleur, principalement par la teinte de la tache au-dessus des yeux, qui est jaunâtre dans les jeunes sarigues, tels que celui de la *planche* 36 de Seba, *fig.* 1 et 2, et qui est plus brune dans les sarigues adultes, tels que celui de la *planche* 39; différence qui d'ailleurs peut provenir du temps plus ou moins longs que l'animal a été conservé dans l'esprit-de-vin, toutes les couleurs du poil s'affaiblissant avec le temps dans les liqueurs spiritueuses. Seba convient lui-même que les deux animaux de ses *planches* 36, *fig.* 1 et 2, et 38, *fig.* 1, ne diffèrent que par la grandeur et par quelques nuances de couleur; il convient encore que le troisième animal, c'est-à-dire celui de la *planche* 39, ne diffère des deux autres qu'en ce qu'il est plus grand, et que la tache au-dessus des yeux n'est pas jaunâtre, mais brune. Il nous paraît donc certain que ces trois animaux n'en font qu'un seul, puisqu'ils n'ont entre eux que des différences si petites qu'on doit les regarder comme de très-légères variétés, avec d'autant plus de raison et de fondement, que l'auteur ne fait aucune mention du seul caractère par lequel il aurait pu les distinguer, c'est-à-dire de cet ongle pointu aux pouces de derrière, qui se voit aux figures des deux premiers et qui manque au dernier. Son seul silence sur ce caractère prouve que cette différence n'existe pas réellement, et que ces ongles pointus aux pouces de derrière, dans les figures des *planches* 36 et 38, ne doivent être attribués qu'à l'inattention du dessinateur.

« Seba dit que, selon François Valentin, ce philandre, *planche* 38, est de « la plus grande espèce qui se voit aux Indes orientales, et surtout chez les « Malayes, où on l'appelle *Pelandor Aroé*, c'est à-dire *lapin d'Aroé*, quoique « Aroé ne soit pas le seul lieu où se trouvent ces animaux ; qu'ils sont com-« muns dans l'île de Solor; qu'on les élève même avec les lapins auxquels « ils ne font aucun mal, et qu'on en mange également la chair que les ha-« bitants de cette île trouvent excellente, etc. » Ces faits sont très-douteux pour ne pas dire faux. Premièrement, le philandre, *planche* 38, n'est pas le plus grand des Indes orientales, puisque, selon l'auteur même, celui de la *planche* 39, qu'il attribue aussi aux Indes orientales, est plus grand. En second lieu, ce philandre ne ressemble point du tout à un lapin, et par conséquent il est bien mal nommé *lapin d'Aroé*. Troisièmement, aucun voyageur aux Indes orientales n'a fait mention de cet animal si remarquable; aucun n'a dit qu'il se trouve ni dans l'île de Solor, ni dans aucun autre endroit de l'ancien continent. Seba lui-même paraît s'apercevoir non-seulement de l'incapacité, mais aussi de l'infidélité de l'auteur qu'il cite : *Cujus equidem rei*, dit-il, *fides sit penes autorem. At mirum tamen est quod D. Valentinus philandri formam haud ita descripserit prout se habet et uti nos ejus icones ad virum factas prægressis tabulis exhibuimus.* (*Volume I, page* 61.) Mais pour achever de se démontrer à soi-même le peu de confiance que mérite en effet le témoignage de cet auteur, François Valentin, ministre de l'église d'Amboise, qui cependant a fait imprimer en cinq volumes *in-folio* l'Histoire naturelle des Indes orientales, il suffit de renvoyer à ce que dit Artédi au sujet de ce gros ouvrage, et aux reproches que Seba même lui fait avec raison sur l'erreur grossière qu'il commet, en assurant « que la poche de « l'animal dont il est question est une matrice dans laquelle sont conçus les « petits, et qu'après avoir lui-même disséqué le philandre, il n'en a pas « trouvé d'autre; que si cette poche n'est pas une vraie matrice, les mamelles « sont, à l'égard des petits de cet animal ce que les pédicules sont aux « fruits; qu'ils restent adhérents à ces mamelles jusqu'à ce qu'ils soient « mûrs, et qu'alors ils s'en séparent, comme le fruit quitte son pédicule « lorsqu'il a acquis toute sa maturité, etc. » Le vrai de tout ceci, c'est que Valentin, qui assure que rien n'est si commun que ces animaux aux Indes orientales, et surtout à Solor, n'y en avait peut-être jamais vu; que tout ce qu'il en dit, et jusqu'à ses erreurs les plus évidentes, sont copiées de Pison et de Marcgrave, qui tous deux ne sont eux-mêmes, à cet égard, que les copistes de Ximénès, et qui se sont trompés en tout ce qu'ils ont ajouté de leur fonds; car Marcgrave et Pison disent expressément et affirmativement, ainsi que Valentin, que la poche est la vraie matrice où les petits du sarigue sont conçus. Marcgrave dit qu'il en a disséqué un, et qu'il n'a point trouvé d'autre matrice à l'intérieur; Pison renchérit encore sur lui en disant qu'il en a disséqué plusieurs, et qu'il n'a jamais trouvé de matrice à l'intérieur; et c'est là où il ajoute l'assertion, tout aussi mal fondée, que cet animal se trouve à Amboine. Qu'on juge maintenant de quel poids doivent

être ici les autorités de Marcgrave, de Pison et de Valentin, et s'il serait raisonnable d'ajouter foi au témoignage de trois hommes dont le premier a mal vu, le second a amplifié les erreurs du premier, et le dernier a copié les deux autres.

Je demanderais volontiers pardon à mes lecteurs de la longueur de cette discussion critique; mais lorsqu'il s'agit de relever les erreurs des autres, on ne peut être trop exact ni trop attentif, même aux plus petites choses.

M. Brisson, dans son ouvrage sur les Quadrupèdes, a entièrement adopté ce qui se trouve dans celui de Seba : il le suit ici à la lettre, soit dans ses dénominations, soit dans ses descriptions, et il paraît même aller plus loin que son auteur, en faisant trois espèces réellement distinctes des trois philandres, *planches* 36, 38 et 39 de Seba; car s'il eût recherché l'idée de cet auteur, il eût reconnu qu'il ne donne pas ses trois philandres pour des espèces réellement différentes les unes des autres. Seba ne se doutait pas qu'un animal des climats chauds de l'Amérique ne dût pas se trouver aussi dans les climats chauds de l'Asie; il qualifiait ces animaux d'Orientaux ou d'Américains, selon qu'ils lui arrivaient de l'un ou de l'autre continent; mais il ne donne pas ses trois philandres pour trois espèces distinctes et séparées: il paraît clairement qu'il ne prend pas à la rigueur le mot d'espèce, lorsqu'il dit, *page* 61 : « C'est ici la plus grande espèce de ces animaux, » et qu'il ajoute : « Cette femelle est parfaitement semblable (*simillima*) aux femelles « des philandres d'Amérique; elle est seulement plus grande, et elle est « couverte sur le dos de poils d'un jaune plus foncé. » Ces différences, comme nous l'avons déjà dit, ne sont que des variétés telles qu'on en trouve ordinairement entre des individus de la même espèce à différents âges ; et dans le fait, Seba n'a pas prétendu faire une division méthodique des animaux en classes, genres et espèces; il a seulement donné les figures des différentes pièces de son Cabinet, distinguées par des numéros, suivant qu'il voyait quelques différences dans la grandeur, dans les teintes de couleur ou dans l'indication du pays natal des animaux qui composaient sa collection. Il nous paraît donc que sur cette seule autorité de Seba, M. Brisson n'était pas fondé à faire trois espèces différentes de ces trois philandres, d'autant plus qu'il n'a pas même employé les caractères distinctifs exprimés dans les figures, et qu'il ne fait aucune mention de la différence de l'ongle qui se trouve aux pouces des pieds de derrière des deux premiers et qui manque au troisième. M. Brisson devait donc rapporter à son n° 3, c'est-à-dire à son philandre d'Amboine, *page* 289, toute la nomenclature qu'il a mise à son philandre n° 1, *page* 276, tous les noms et synonymes qu'il cite ne convenant qu'au philandre n° 3, puisque c'est celui dont les pouces des pieds de derrière n'ont point d'ongle. Il dit en général que les doigts des philandres sont onguiculés, et il ne fait sur cela aucune exception; cependant le philandre qu'il a vu au Cabinet du Roi, et qui est notre sarigue, n'a point d'ongle aux pouces des pieds de derrière, et il paraît que c'est le seul qu'il ait vu, puisqu'il n'y a dans son livre que le n° 1 qui soit précédé de deux

étoiles. L'ouvrage de M. Brisson, d'ailleurs très-utile, pèche principalement en ce que la liste des espèces y est beaucoup plus grande que celle de la nature.

Il ne nous reste maintenant à examiner que la nomenclature de M. Linnæus : elle est sur cet article moins fautive que celle des autres, en ce que cet auteur supprime une des trois espèces dont nous venons de parler, et qu'il réduit à deux les trois animaux de Seba. Ce n'est pas avoir tout fait, car il faut les réduire à un, mais du moins c'est avoir fait quelque chose ; et d'ailleurs il emploie le caractère distinctif des pouces de derrière sans ongle, ce qu'aucun des autres, à l'exception de Tyson, n'avait observé. La description que M. Linnæus donne du sarigue, sous le nom de *marsupialis*, n° 1, *didelphis*, etc., nous a paru bonne et assez conforme à la nature; mais il y a inexactitude dans sa distribution et erreur dans ses indications : cet auteur, qui sous le nom d'*opossum*, n° 3, *p*. 55, désigne un animal différent de son *marsupialis*, n° 1, et qui ne cite à cet égard que la seule autorité de Seba, dit cependant que cet opossum n'a point d'ongle aux pouces de derrière, tandis que cet ongle est très-apparent dans les figures de Seba; il aurait au moins dû nous avertir que le dessinateur de Seba s'était trompé : une autre erreur, c'est d'avoir cité le *maritacaca* de Pison comme le même animal que le *carigueya*, tandis que dans l'ouvrage de Pison, ces deux animaux, quoique annoncés dans le même chapitre, sont cependant donnés, par Pison même, pour deux animaux différents, et qu'il les décrit l'un après l'autre. Mais ce qu'on doit regarder comme une erreur plus considérable que les deux premières, c'est d'avoir fait du même animal deux espèces différentes; le *marsupialis*, n° 1, et l'*opossum*, n° 3, ne sont pas des animaux différents; ils ont tous deux, suivant M. Linnæus même, le *marsupium* ou la poche ; ils ont tous les pouces de derrière sans ongle, ils sont tous deux d'Amérique, et ils ne diffèrent (toujours selon lui) qu'en ce que le premier a huit mamelles, et que le second n'en a que deux et la tache au-dessus des yeux plus pâle : or, ce dernier caractère est, comme nous l'avons dit, nul, et le premier est au moins très-équivoque ; car le nombre des mamelles varie dans plusieurs espèces d'animaux, et peut-être plus dans celle-ci que dans une autre, puisque des deux sarigues femelles que nous avons au Cabinet du Roi, et qui sont certainement de même espèce et du même pays, l'une a cinq et l'autre a sept tetines, et que ceux qui ont observé les mamelles de ces animaux ne s'accordent pas sur le nombre : Marcgrave, qui a été copié par beaucoup d'autres, en compte huit; Barrère dit qu'ordinairement il n'y en a que quatre, etc. Cette différence qui se trouve dans le nombre des mamelles n'a rien de singulier, puisque la même variété se trouve dans les animaux les plus connus, tels que la chienne qui en a quelquefois dix, et d'autres fois neuf, huit ou sept; la truie qui en a dix, onze ou douze: la vache qui en a six, cinq ou quatre, la chèvre et la brebis qui en ont quatre, trois ou deux; le rat qui en a dix ou huit; le furet qui en a trois à droite et quatre à gauche, etc. : d'où l'on voit qu'on ne peut rien établir de fixe et de

certain sur l'ordre et le nombre des mamelles, qui varient dans la plupart des animaux.

De tout cet examen que nous venons de faire avec autant de scrupule que d'impartialité, il résulte que le *philander opossum* seu *carigueya brasiliensis*, pl. 36, fig. 1, 2 et 3; le *philander orientalis*, pl. 38, fig. 1, et le *philander orientalis maximus*, pl. 39, fig. 1, de Seba, vol. I, pag. 56, 61 et 64; que le philandre, n° 1, le philandre oriental, n° 2, et le philandre d'Amboine, n. 3, de M. Brisson, *p.* 286, 288, et 289 et enfin que le *marsupialis*, n° 1, et l'*opossum*, n° 3, de M. Linnæus, *édition* X, *pages* 54 et 55, n'indiquent tous qu'un seul et même animal, et que cet animal est notre sarigue, dont le climat unique et naturel est l'Amérique méridionale, et qui ne s'est jamais trouvé aux Grandes-Indes que comme étranger et après y avoir été transporté. Je crois avoir levé sur cela toutes les incertitudes; mais il reste encore des obscurités au sujet du *taïibi*, que Marcgrave n'a pas donné comme un animal différent du *carigueya*, et que néanmoins Jonston, Seba, et MM. Klein, Linnæus et Brisson, qui n'ont écrit que d'après Marcgrave, ont présenté comme une espèce distincte et différente des précédentes. Cependant on trouve dans Marcgrave les deux noms *carigueya*, *taïibi* à la tête du même article : il y est dit que cet animal s'appelle *carigueya* au Brésil, et *taïibi* au Paraguay (*carigueya Brasiliensibus, aliquibus jupatiima, Petiguaribus taiibi*). On trouve ensuite une description du *carigueya* tirée de Ximénès, après laquelle on en trouve une autre de l'animal appelé *taïibi* par les Brésiliens, *cachorro domato* par les Portugais, et *booschratte* ou *rat des bois* par les Hollandais. Marcgrave ne dit pas que ce soit un animal différent du carigueya; il le donne au contraire pour le mâle du carigueya (*pedes et digitos habet ut femella jam descripta*). Il paraît clairement qu'au Paraguay on appelait le sarigue mâle et femelle *taïibi*, et qu'au Brésil on donnait ce nom de *taïibi* au seul mâle, et celui de *carigueya* à la femelle. D'ailleurs les différences entre ces deux animaux, telles qu'elles sont indiquées par leurs descriptions, sont trop légères pour fonder sur ces dissemblances deux espèces différentes, la plus sensible est celle de la couleur du poil, qui dans le carigueya est jaune et brune, au lieu qu'elle est grise dans le taiibi, dont les poils sont blancs en-dessous et bruns ou noirs à leur extrémité. Il est donc plus que probable que le taiibi est en effet le mâle du sarigue. M. Ray paraît être de cette opinion, lorsqu'il dit, en parlant du carigueya et du taiibi, *an specie, an sexu tantum a præcedenti diversum*. Cependant malgré l'autorité de Marcgrave et le doute très-raisonnable de Ray, Seba donne (pl. 36, n° 4) la figure d'un animal femelle auquel il applique, sans aucun garant, le nom de *taïibi*; et il dit en même temps que ce taiibi est le même animal que le *tlaquatzin* de Hernandès : c'est ajouter la méprise à l'erreur; car, de l'aveu même de Seba, son taiibi, qui est femelle, n'a point de poche sous le ventre, et il suffisait de lire Hernandès pour voir qu'il donne à son tlaquatzin cette poche comme un principal caractère. Le taiibi de Seba ne peut donc être le tlaquatzin de Hernandès, puisqu'il n'a point de poche, ni

le taiibi de Marcgrave, puisqu'il est femelle; c'est certainement un autre animal assez mal dessiné et encore plus mal décrit, auquel Seba s'est avisé de donner le nom de *taiibi*, et qu'il rapporte mal à propos au tlaquatzin de Hernandès, qui, comme nous l'avons dit, est le même que notre sarigue. MM. Brisson et Linnæus ont, au sujet du taiibi, suivi à la lettre ce qu'en a dit Seba; ils ont copié jusqu'à son erreur sur le tlaquatzin de Hernandès, et ils ont tous deux fait une espèce fort équivoque de cet animal, le premier sous le nom de *philander du Brésil*, n° 4, et le second sous celui de *philander*, n° 2. Le vrai taiibi, c'est-à-dire le taiibi de Marcgrave et de Ray, n'est donc point le taiibi de Seba, ni le philander de M. Linnæus, ni le philander du Brésil de M. Brisson, et ceux-ci ne sont point le tlaquatzin de Hernandès. Ce taiibi de Seba (supposé qu'il existe) est un animal différent de tous ceux qui avaient été indiqués par les auteurs précédents : il aurait fallu lui donner un nom particulier et ne le pas confondre, par une dénomination équivoque, avec le taiibi de Marcgrave, qui n'a rien de commun avec lui. Au reste, comme le sarigue mâle n'a point de poche sous le ventre, et qu'il diffère de la femelle par ce caractère si remarquable, il n'est pas étonnant qu'on leur ait donné à chacun un nom, et qu'on ait appelé la femelle *carigueya* et le mâle *taiibi*.

Edward Tyson a, comme nous l'avons déjà dit, décrit et disséqué le sarigue femelle avec soin. Dans l'individu qui lui a servi de sujet, la tête avait six pouces, le corps treize, et la queue douze de longueur; les jambes de devant six pouces*, et celles de derrière quatre et demi de hauteur; le corps quinze à seize pouces de circonférence, la queue trois pouces de tour à son origine, et un pouce seulement vers l'extrémité; la tête trois pouces de largeur entre les deux oreilles allant toujours en diminuant jusqu'au nez; elle est plus ressemblante à celle d'un cochon de lait qu'à celle d'un renard; les orbites des yeux sont très-inclinées dans la direction des oreilles au nez; les oreilles sont arrondies et longues d'environ un pouce et demi; l'ouverture de la gueule est de deux pouces et demi en la mesurant depuis l'un des angles de la lèvre jusqu'à l'extrémité du museau; la langue est assez étroite et longue de trois pouces, rude et hérissée de petites papilles tournées en arrière. Il y a cinq doigts aux pieds de devant, tous les cinq armés d'ongles crochus; autant de doigts aux pieds de derrière, dont quatre seulement sont armés d'ongles, et le cinquième, qui est le pouce, est séparé des autres ; il est aussi placé plus bas et n'a point d'ongle : tous ces doigts sont sans poils et recouverts d'une peau rougeâtre; ils ont près d'un pouce de longueur;

* Cette manière de mesurer les jambes n'est pas exacte. Tyson reconnaît lui-même que dans le squelette les os des jambes de devant étaient plus courts que ceux des jambes de derrière; et Marcgrave, dans sa description, dit aussi que les jambes de devant étaient plus courtes que celles de derrière : ces différences ne proviennent que de la différente manière de les mesurer, et c'est par cette raison que dans nos descriptions nous ne donnons pas les mesures des jambes en bloc, et que nous détaillons celles de chacune des parties qui composent les jambes.

la paume des mains et des pieds est large, et il y a des callosités charnues sous tous les doigts. La queue n'est couverte de poil qu'à son origine jusqu'à deux ou trois pouces de longueur, après quoi c'est une peau écailleuse et lisse dont elle est revêtue jusqu'à l'extrémité : ces écailles sont blanchâtres, à peu près hexagones et placées régulièrement, en sorte qu'elles n'anticipent pas les unes sur les autres; elles sont toutes séparées et environnées d'une petite aire de peau plus brune que l'écaille. Les oreilles, comme les pieds et la queue, sont sans poil : elles sont si minces qu'on ne peut pas dire qu'elles soient cartilagineuses; elles sont simplement membraneuses comme les ailes des chauves-souris : elles sont très-ouvertes, et le conduit auditif paraît fort large. La mâchoire du dessus est un peu plus allongée que celle du dessous : les narines sont larges, les yeux petits, noirs, vifs et proéminents; le cou court, la poitrine large, la moustache comme celle du chat. Le poil du devant de la tête est plus blanc et plus court que celui du corps; il est d'un gris-cendré mêlé de quelques petites houppes de poils noirs et blanchâtres sur le dos et sur les côtés, plus brun sur le ventre, et encore plus foncé sur les jambes. Sous le ventre de la femelle est une fente qui a deux ou trois pouces de longueur : cette fente est formée par deux peaux qui composent une poche velue à l'extérieur et moins garnie de poil à l'intérieur; cette poche renferme les mamelles : les petits nouveau-nés y entrent pour les sucer, et prennent si bien l'habitude de s'y cacher qu'ils s'y réfugient, quoique déjà grands, lorsqu'ils sont épouvantés. Cette poche a du mouvement et du jeu; elle s'ouvre et se referme à la volonté de l'animal. Le mécanisme de ce mouvement s'exécute par le moyen de plusieurs muscles et de deux os qui n'appartiennent qu'à cette espèce d'animal : ces deux os sont placés au-devant des os pubis auxquels ils sont attachés par la base; ils ont environ deux pouces de longueur, et vont toujours en diminuant un peu de grosseur depuis la base jusqu'à l'extrémité; ils soutiennent les muscles qui font ouvrir la poche et leur servent de point d'appui : les antagonistes de ces muscles servent à la resserrer et à la fermer si exactement que dans l'animal vivant l'on ne peut voir l'ouverture qu'en la dilatant de force avec les doigts. L'intérieur de cette poche est parsemé de glandes qui fournissent une substance jaunâtre d'une si mauvaise odeur, qu'elle se communique à tout le corps de l'animal : cependant lorsqu'on laisse sécher cette matière, non-seulement elle perd son odeur désagréable, mais elle acquiert du parfum qu'on peut comparer à celui du musc. Cette poche n'est pas, comme l'ont avancé faussement Marcgrave et Pison, le lieu dans lequel les petits sont conçus; la sarigue femelle a une matrice a l'intérieur, différente à la vérité de celle des autres animaux, mais dans laquelle les petits sont conçus et portés jusqu'au moment de leur naissance. Tyson prétend que dans cet animal il y a deux matrices, deux vagins, quatre cornes de matrice, quatre trompes de Fallope et quatre ovaires. M. Daubenton n'est pas d'accord avec Tyson sur tous ces faits; mais en comparant sa description avec celle de Tyson, on verra qu'il est au moins très-certain que dans les organes de la

génération des sarigues il y a plusieurs parties doubles qui sont simples dans les autres animaux. Le gland de la verge du mâle et celui du clitoris de la femelle sont fourchus et paraissent doubles. Le vagin, qui est simple à l'entrée, se partage ensuite en deux canaux, etc. Cette conformation est en général très-singulière et différente de celle de tous les autres animaux quadrupèdes.

Le sarigue est uniquement originaire des contrées méridionales du Nouveau-Monde; il paraît seulement qu'il n'affecte pas aussi constamment que le tatou les climats les plus chauds. On le trouve non-seulement au Brésil, à la Guyane, au Mexique, mais aussi à la Floride, en Virginie et dans les autres régions tempérées de ce continent. Il est partout assez commun, parce qu'il produit souvent et en grand nombre; la plupart des auteurs disent quatre ou cinq petits, d'autres six ou sept : Marcgrave assure avoir vu six petits vivants dans la poche d'une femelle; ces petits avaient environ deux pouces de longueur; ils étaient déjà fort agiles; ils sortaient de la poche et y rentraient plusieurs fois par jour. Ils sont bien plus petits lorsqu'ils naissent; certains voyageurs disent qu'ils ne sont pas plus gros que des mouches au moment de leur naissance, c'est-à-dire quand ils sortent de la matrice pour entrer dans la poche et s'attacher aux mamelles. Ce fait n'est pas aussi exagéré qu'on pourrait l'imaginer; car nous avons vu nous-mêmes, dans un animal dont l'espèce est voisine de celle du sarigue, des petits attachés à la mamelle qui n'étaient pas plus gros que des fèves; et l'on peut présumer avec beaucoup de vraisemblance que, dans ces animaux, la matrice n'est, pour ainsi dire, que le lieu de la conception, de la formation et du premier développement du fœtus, dont l'exclusion étant plus précoce que dans les autres quadrupèdes, l'accroissement s'achève dans la bourse où ils entrent au moment de leur naissance prématurée. Personne n'a observé la durée de la gestation de ces animaux, que nous présumons être beaucoup plus courte que dans les autres; et comme c'est un exemple singulier dans la nature que cette exclusion précoce, nous exhortons ceux qui sont à portée de voir des sarigues vivants dans leur pays natal de tâcher de savoir combien les femelles portent de temps, et combien de temps encore après la naissance les petits restent attachés à la mamelle avant que de s'en séparer. Cette observation, curieuse par elle-même, pourrait devenir utile, en nous indiquant peut-être quelque moyen de conserver la vie aux enfants venus avant le terme.

Les petits sarigues restent donc attachés et comme collés aux mamelles de la mère pendant le premier âge, et jusqu'à ce qu'ils aient pris assez de force et d'accroissement pour se mouvoir aisément. Ce fait n'est pas douteux; il n'est pas même particulier à cette seule espèce, puisque nous avons vu, comme je viens de le dire, des petits ainsi attachés aux mamelles dans une autre espèce, que nous appellerons la *marmose*, et de laquelle nous parlerons bientôt. Or cette femelle marmose n'a pas, comme la femelle sarigue, une poche sous le ventre où les petits puissent se cacher : ce n'est donc pas

de la commodité ou du secours que la poche prête aux petits que dépend uniquement l'effet de la longue adhérence aux mamelles, non plus que celui de leur accroissement dans cette situation immobile. Je fais cette remarque afin de prévenir les conjectures que l'on pourrait faire sur l'usage de la poche, en la regardant comme une seconde matrice, ou tout au moins comme un abri absolument nécessaire à ces petits prématurément nés. Il y a des auteurs qui prétendent qu'ils restent collés à la mamelle plusieurs semaines de suite; d'autres disent qu'ils ne demeurent dans la poche que pendant le premier mois de leur âge. On peut aisément ouvrir cette poche de la mère, regarder, compter et même toucher les petits sans les incommoder; ils ne quittent la tetine, qu'ils tiennent avec la gueule, que quand ils ont assez de force pour marcher; ils se laissent alors tomber dans la poche et sortent ensuite pour se promener et pour chercher leur subsistance; ils y entrent souvent pour dormir, pour teter, et aussi pour se cacher lorsqu'ils sont épouvantés; la mère fuit alors et les emporte tous; elle ne paraît jamais avoir plus de ventre que quand il y a longtemps qu'elle a mis bas et que ses petits sont déjà grands; car dans le temps de la vraie gestation on s'aperçoit peu qu'elle soit pleine.

A la seule inspection de la forme des pieds de cet animal, il est aisé de juger qu'il marche mal et qu'il court lentement; aussi dit-on qu'un homme peut l'attraper sans même précipiter ses pas. En revanche, il grimpe sur les arbres avec une extrême facilité; il se cache dans le feuillage pour attraper des oiseaux, ou bien il se suspend par la queue dont l'extrémité est musculeuse et flexible comme une main, en sorte qu'il peut serrer et même environner de plus d'un tour les corps qu'il saisit : il reste quelquefois longtemps dans cette situation sans mouvement, le corps suspendu, la tête en bas; il épie et attend le petit gibier au passage; d'autres fois il se balance pour sauter d'un arbre à un autre, à peu près comme les singes à queue *prenante*, auxquels il ressemble aussi par la conformation des pieds. Quoique carnassier, et même avide de sang qu'il se plaît à sucer, il mange assez de tout, des reptiles, des insectes, des cannes de sucre, des patates, des racines, et même des feuilles et des écorces. On peut le nourrir comme un animal domestique : il n'est ni féroce ni farouche, et on l'apprivoise aisément; mais il dégoûte par sa mauvaise odeur qui est plus forte que celle du renard, et il déplaît aussi par sa vilaine figure; car indépendamment de ses oreilles de chouette, de sa queue de serpent et de sa gueule fendue jusqu'auprès des yeux, son corps paraît toujours sale, parce que le poil, qui n'est ni lisse ni frisé, est terne et semble être couvert de boue. Sa mauvaise odeur réside dans la peau, car sa chair n'est pas mauvaise à manger; c'est même un des animaux que les Sauvages chassent de préférence, et duquel ils se nourrissent le plus volontiers.

LA MARMOSE.

(LE DIDELPHE MARMOSE.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (CUVIER.)

L'espèce de la marmose paraît être voisine de celle du sarigue; elles sont du même climat dans le même continent, et ces deux animaux se ressemblent par la forme du corps, par la conformation des pieds, par la queue *prenante* qui est couverte d'écailles dans la plus grande partie de sa longueur, et n'est revêtue de poil qu'à son origine; par l'ordre des dents, qui sont en plus grand nombre que dans les autres quadrupèdes. Mais la marmose est bien plus petite que le sarigue; elle a le museau encore plus pointu : la femelle n'a pas de poche sous le ventre comme celle du sarigue : il y a seulement deux plis longitudinaux près des cuisses, entre lesquels les petits se placent pour s'attacher aux mamelles. Les parties de la génération, tant du mâle que de la femelle marmoses, ressemblent par la forme et par la position à celles du sarigue; le gland de la verge du mâle est fourchu comme celui du sarigue; il est placé dans l'anus; et cet orifice, dans la femelle, paraît être aussi l'orifice de la vulve. La naissance des petits semble être encore plus précoce dans l'espèce de la marmose que dans celle du sarigue : ils sont à peine aussi gros que de petites fèves lorsqu'ils naissent et qu'ils vont s'attacher aux mamelles; les portées sont aussi plus nombreuses. Nous avons vu dix petites marmoses, chacune attachée à un mamelon, et il y avait encore sur le ventre de la mère quatre mamelons vacants, en sorte qu'elle avait en tout quatorze mamelles. C'est principalement sur les femelles de cette espèce qu'il faudrait faire les observations que nous avons indiquées dans l'article précédent; je suis persuadé que ces animaux mettent bas peu de jours après la conception, et que les petits au moment de l'exclusion ne sont encore que des fœtus qui, même comme fœtus, n'ont pas pris le quart de leur accroissement. L'accouchement de la mère est toujours une fausse-couche très-prématurée, et les fœtus ne sauvent leur vie naissante qu'en s'attachant aux mamelles sans jamais les quitter, jusqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré d'accroissement et de force qu'ils auraient pris naturellement dans la matrice, si l'exclusion n'eût pas été prématurée.

La marmose a les mêmes inclinations et les mêmes mœurs que le sarigue : tous deux se creusent des terriers pour se réfugier; tous deux s'accrochent aux branches des arbres par l'extrémité de leur queue, et s'élancent de là sur les oiseaux et sur les petits animaux : ils mangent aussi des fruits, des

graines et des racines ; mais ils sont encore plus friands de poisson et d'écrevisses, qu'ils pèchent, dit-on, avec leur queue. Ce fait est très-douteux et s'accorde fort mal avec la stupidité naturelle qu'on reproche à ces animaux, qui, selon le témoignage de la plupart des voyageurs, ne savent ni se mouvoir à propos, ni fuir, ni se défendre.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA MARMOSE.

On sait qu'en général les sarigues, marmoses et cayopollins portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, et que ces petits sont attachés à la mamelle longtemps avant d'avoir pris leur accroissement entier. Ce fait, l'un des plus singuliers de la nature, me faisait désirer des éclaircissements au sujet de la génération de ces animaux, qui ne naissent pas à terme comme les autres. Voici ce que M. Roume de Saint-Laurent m'en a écrit en m'envoyant le catalogue du Cabinet d'histoire naturelle qu'il a fait à l'île de la Grenade.

« Des personnes dignes de croyance, dit M. de Saint-Laurent, m'ont assuré avoir trouvé des femelles de *manicou* (marmose), dont les petits n'étaient point encore formés; on voyait au bout des mamelons de petites bosses claires, dans lesquelles on trouvait l'embryon ébauché. Tout extraordinaire que ce fait doive paraître, je ne puis le révoquer en doute, et je vais ajouter ici la dissection que je fis d'un de ces animaux, en 1767, qui peut donner quelques lumières sur la façon dont la génération s'effectue dans cette espèce.

« La mère avait dans son sac sept petits, au bout d'autant de mamelons auxquels ils étaient fortement fixés, sans qu'ils y adhérassent ; ils avaient environ trois lignes de longueur, et une ligne et demie de grosseur; la tête était fort grosse à proportion du corps, dont la partie antérieure était plus formée que la postérieure; la queue était moins avancée que tout le reste. Ces petits n'avaient point de poil; leur peau, très-fine, paraissait sanguinolente ; les yeux ne se distinguaient que par deux petits filets en cercles. Les cornes de la matrice étaient gonflées, fort longues, formant un tour et se portant ensuite vers les ovaires : elles contenaient un mucus blanc, épais et parsemé de globules d'air nombreux. L'extrémité des cornes se terminait par des filets gros comme de forts crins, d'une substance à peu près semblable à celle des trompes de Fallope, mais plus blanche et plus solide. On suivait ces filets jusque dans le corps glanduleux des mamelles, où ils aboutissaient chacun à des mamelons, sans que l'on pût en distinguer la fin, parce qu'elle se confondait dans la substance des mamelles. Ces filets paraissaient être creux et remplis du même mucus qui était contenu dans les cornes : peut-être les petits embryons, produits dans la matrice, passent-ils

dans ces canaux pour se rendre aux mamelons contenus dans le sac. »

Cette observation de M. de Saint-Laurent mérite assurément beaucoup d'attention; mais elle nous paraît si singulière, qu'il serait bon de la répéter plus d'une fois, et de s'assurer de cette marche très-extraordinaire des fœtus, et de leur passage immédiat de la matrice aux mamelles, et du temps où se fait ce passage après la conception; il faudrait pour cela élever et nourrir un certain nombre de ces animaux, et disséquer les femelles, peu de temps après leur avoir donné le mâle, à un jour, deux jours, trois jours, quatre jours après l'accouplement; on pourrait saisir le progrès de leur développement, et reconnaître le temps et la manière dont ils passent réellement de la matrice aux mamelles qui sont renfermées dans la poche de la mère.

LE CAYOPOLLIN.

(LE DIDELPHE CAYOPOLLIN.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (CUVIER.)

Le premier auteur qui ait parlé de cet animal est Fernandès. Le cayopollin, dit-il, est un petit animal un peu plus grand qu'un rat, ressemblant au sarigue par le museau, les oreilles et la queue qui est plus épaisse et plus forte que celle d'un rat, et de laquelle il se sert comme d'une main. Il a les oreilles minces et diaphanes, le ventre, les jambes et les pieds blancs. Les petits, lorsqu'ils ont peur, tiennent la mère embrassée; elle les élève sur les arbres. Cette espèce s'est trouvée dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne. Nieremberg * a copié mot à mot ces indications de Fernandès, et n'y a rien ajouté. Seba, qui le premier a fait dessiner et graver cet animal, n'en donne aucune description; il dit seulement qu'il a la tête un peu plus épaisse et la queue un tant soit peu plus grosse que la marmose, et que, quoiqu'il soit du même genre, il est cependant d'un autre climat, et même d'un autre continent; et il se contente de renvoyer à Nieremberg et à Jonston pour ce qu'on peut désirer de plus au sujet de cet animal : mais il paraît évidemment que Nieremberg et Jonston ne l'ont jamais vu, et qu'ils n'en

* Eus Nieremberg, Hist. Nat. Peregr., lib. IX, cap. V, page 158.

parlent que d'après Fernandès. Aucun de ces trois auteurs n'a dit qu'il fût originaire d'Afrique; ils le donnent au contraire comme naturel et particulier aux montagnes des climats chauds de l'Amérique ; et c'est Seba seul qui, sans autorité ni garants, a prétendu qu'il était africain. Celui que nous avons vu venait certainement d'Amérique; il était plus grand, et il avait le museau moins pointu et la queue plus longue que la marmose ; en tout il nous a paru approcher encore plus que la marmose de l'espèce du sarigue. Ces trois animaux se ressemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures et extérieures, par les os surnuméraires du bassin, par la forme des pieds, par la naissance prématurée, la longue et continuelle adhérence des petits aux mamelles, et enfin par les autres habitudes de nature; ils sont aussi tous trois du Nouveau-Monde et du même climat : on ne les trouve point dans les pays froids de l'Amérique ; ils sont naturels aux contrées méridionales de ce continent, et peuvent vivre dans les régions tempérées. Au reste ce sont tous des animaux très-laids; leur gueule fendue comme celle d'un brochet, leurs oreilles de chauve-souris, leur queue de couleuvre et leurs pieds de singe présentent une forme bizarre, qui devient encore plus désagréable par la mauvaise odeur qu'ils exhalent et par la lenteur et la stupidité dont leurs actions et tous leurs mouvements paraissent accompagnés.

LE PHILANDRE DE SURINAM.

(LE DIDELPHE CAYOPOLLIN.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (CUVIER.)

Cet animal est du même climat et d'une espèce voisine de celles du sarigue, de la marmose, du cayopollin et du phalanger. Sibylle Mérian est le premier auteur qui en ait donné la figure, avec une courte indication. Ensuite Seba a donné pour la femelle la figure même de Mérian, et pour le mâle une nouvelle figure avec une espèce de description. Cet animal, dit-il, a les yeux très-brillants et environnés d'un cercle de poil brun foncé; le corps couvert d'un poil doux ou plutôt d'une espèce de laine d'un jaune roux ou rouge, clair sur le dos; le front, le museau, le ventre et les pieds sont d'un jaune blanchâtre; les oreilles sont nues et assez raides; il y a de longs poils en forme de moustaches sur la lèvre supérieure et aussi au-

dessus des yeux; ses dents sont comme celles du loir, pointues et piquantes; sur la queue, qui est nue et d'une couleur pâle, il y a dans le mâle des taches d'un rouge obscur qui ne se remarquent pas sur la queue de la femelle : les pieds ressemblent aux mains d'un singe; ceux de devant ont les quatre doigts et le pouce garnis d'ongles courts et obtus, au lieu que des cinq doigts des pieds de derrière; il n'y a que le pouce qui ait un ongle plat et obtus, les quatre autres sont armés de petits ongles aigus. Les petits de ces animaux ont un grognement assez semblable à celui d'un petit cochon de lait. Les mamelles de la mère ressemblent à celles de la marmose. Seba remarque avec raison que dans la figure donnée par Mérian, les pieds et les doigts sont mal représentés. Ces philandres produisent cinq ou six petits; ils ont la queue très-longue et prenante comme celle des sapajous : les petits montent sur le dos de leur mère et s'y tiennent en accrochant leur queue à la sienne; dans cette situation, qui leur est familière, elle les porte et transporte avec autant de sûreté que de légèreté.

ADDITION

AUX ARTICLES

DU SARIGUE, DE LA MARMOSE

ET DU CAYOPOLLIN.

M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avait nourri dans un petit tonneau trois sarigues, où ils se laissaient aisément manier. Ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, etc. Ils sont continuellement à se lécher les uns les autres; ils font le même murmure que les chats, quand on les manie.

« Je ne me suis pas aperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes et d'autres plus petites *. Ils portent également leurs petits dans une poche sous le ventre; et ces petits ne quittent

* On m'a nouvellement envoyé pour le Cabinet une peau de ces petits sarigues de Cayenne, qui n'avait que trois pouces et demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, et que la queue eût quatre pouces et demi.

jamais la mamelle, même lorsqu'ils dorment. Les chiens les tuent, mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne se fait pas entendre de fort loin ; on les apprivoise aisément ; ils cherchent à entrer dans les poulaillers, où ils mangent la volaille, mais leur chair n'est pas bonne à manger ; dans certaines espèces elle est même d'une odeur insupportable, et l'animal est appelé *puant* par les habitants de Cayenne. »

Il ne faut pas confondre ces sarigues puants de M. de la Borde avec les vrais puants ou mouffettes, qui forment un genre d'animaux très-différents de ceux-ci.

M. Vosmaër, directeur des Cabinets d'histoire naturelle de S. A. S. M. le prince d'Orange, a mis une note, *p.* 6 de la description d'un écureuil volant, Amsterdam, 1767, dans laquelle il dit :

« Le *coescoes* est le *bosch* ou *beursrult* des Indes orientales, le *philander* de Seba et le *didelphis* de Linnæus. Le savant M. de Buffon nie absolument son existence aux Indes orientales, et ne l'accorde qu'au Nouveau-Monde en particulier. Nous pouvons néanmoins assurer à ce célèbre naturaliste, que Valentin et Seba ont fort bien fait de placer ces animaux tant en Asie qu'en Amérique. J'ai moi-même reçu l'été dernier, des Indes orientales, le mâle et la femelle. La même espèce a aussi été envoyée à M. le docteur Schlosser, à Amsterdam, par un ami d'Amboine, quoique pour moi je n'en connaisse pas d'autres que ceux-ci, de sorte qu'ils ne sont pas si communs. La principale différence entre le *coescoes* des Indes orientales et celui des Indes occidentales, consiste, suivant mon observation, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, est tout à fait blanc, un peu jaunâtre. Celui de la femelle est un peu plus brun, avec une raie noire ou plutôt brune sur le dos. La tête de celui des Indes orientales est plus courte, mais le mâle me paraît l'avoir un peu plus longue que la femelle.

Les oreilles, dans cette espèce, sont beaucoup plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La description de la seconde espèce, dont parle aussi Valentin, est trop diffuse pour pouvoir s'y rapporter avec quelque certitude. »

Je ne doute pas que M. Vosmaër n'ait reçu des Indes orientales des animaux mâles et femelles sous le nom de *coescoes* ; mais les différences qu'il indique lui-même entre ces coescoes et les sarigues pourraient déjà faire penser que ce ne sont pas des animaux de même espèce. J'avoue néanmoins que la critique de M. Vosmaër est juste, en ce que j'ai dit que les trois philanders de Seba n'étaient que le même animal, tandis qu'en effet le troisième, c'est-à-dire celui de la *pl.* 39 de Seba, est un animal différent, et qui se trouve réellement aux Philippines, et peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il est connu sous le nom de *coescoes* ou *cuscus* ou *cusos*. J'ai trouvé dans le Voyage de Christophe Barchewitz la notice suivante :

« Dans l'île de Lethy il y a des *cuscus* ou *cusos*, dont la chair a à peu près le goût de celle du lapin. Cet animal ressemble beaucoup pour la couleur

à une marmotte; les yeux sont petits, ronds et brillants, les pattes courtes, et la queue, qui est longue, est sans poil. Cet animal saute d'un arbre à un autre comme un écureuil, et alors il fait de sa queue un crochet, avec lequel il se tient aux branches pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur désagréable qui approche de celle du renard. Il a une poche sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, qui entrent et sortent par-dessous la queue de l'animal. Les vieux sautent d'un arbre à l'autre en portant leurs petits dans cette poche. »

Il paraît, par le caractère de la poche sous le ventre et de la queue prenante, que ce cuscus ou cusos des Indes orientales est en effet un animal du même genre que les philanders d'Amérique ; mais cela ne prouve pas qu'ils soient de la même espèce d'aucun de ceux du nouveau continent. Ce serait le seul exemple d'une pareille identité. Si M. Vosmaër eût fait graver les figures de ces coescoes, comme il le dit dans le texte, on serait plus en état de juger, tant de la ressemblance que des différences des coescoes d'Asie, avec les sarigues ou philanders de l'Amérique; et je demeure toujours persuadé que ceux d'un continent ne se trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les y ait apportés.

Ce n'est pas qu'absolument parlant et même raisonnant philosophiquement, il ne fût possible qu'il se trouvât dans les climats méridionaux des deux continents quelques animaux qui seraient précisément de la même espèce. Nous avons dit ailleurs *, et nous le répétons ici, que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets sur la nature organisée, et par conséquent produire les mêmes êtres, soit animaux, soit végétaux, si toutes les autres circonstances étaient, comme la température, les mêmes à tous égards; mais il ne s'agit pas ici d'une possibilité philosophique qu'on peut regarder comme plus ou moins probable; il s'agit d'un fait et d'un fait très-général, dont il est aisé de présenter les nombreux et très-nombreux exemples. Il est certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique il n'existait dans ce nouveau monde aucun des animaux que je vais nommer : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les singes, les babouins, les guenons, et nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération, et que de même le tapir, le lama, la vigogne, le pécari, le jaguar, le couguar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'aï, et beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'existaient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples dont on ne peut nier la vérité ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de prononcer, comme le fait ici M. Vosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continents?

C'est à ce cuscus ou cusos des Indes qu'on doit rapporter le passage suivant :

* Théorie de la Terre, second Mémoire.

« Il se trouve, dit Mandeslo, aux îles Moluques un animal qu'on appelle *cusos;* il se tient sur les arbres, et ne vit que de leurs fruits. Il ressemble à un lapin et a le poil épais, frisé et rude, entre le gris et le roux; les yeux ronds et vifs, les pieds petits, et la queue si forte, qu'il s'en sert pour se pendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits. »

Il n'est pas question dans ce passage de la poche sous le ventre, qui est le caractère le plus marqué des philanders; mais je le répète, si le cuscus ou le cusos des Indes orientales a ce caractère, il est certainement d'une espèce qui approche beaucoup de celle des philanders d'Amérique, et je serais porté à penser qu'il en diffère à peu près comme le jaguar diffère du léopard. Ces deux derniers animaux, sans être de la même espèce, sont les plus ressemblants et les plus voisins de tous les animaux des parties méridionales des deux continents.

LE CRABIER.

(LE SARIGUE CRABIER.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (CUVIER.)

Le nom de *crabier*, ou chien crabier, que l'on a donné à cet animal, vient de ce qu'il se nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport au chien ou au renard, auquel les voyageurs ont voulu le comparer. Il aurait plus de rapport avec les sarigues, mais il est beaucoup plus gros, et d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du sarigue, ses petits dans une poche sous le ventre : ainsi le crabier nous paraît être d'une espèce isolée et différente de toutes celles que nous avons décrites.

On remarquera la longue queue écailleuse et nue, les gros pouces sans ongle des pieds de derrière, et les ongles plats des pieds de devant. Cet animal, que nous conservons au Cabinet du Roi, était encore jeune lorsqu'on nous a envoyé sa dépouille : il est mâle, et voici la description que nous en avons pu faire :

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ dix-sept pouces.

La hauteur du train de devant, de six pouces trois lignes, et celle du train de derrière de six pouces six lignes.

La queue, qui est grisâtre, écailleuse et sans poil, a quinze pouces et demi

de longueur, sur dix lignes de grosseur à son commencement; elle est très-menue à son extrémité.

Comme cet animal est fort bas de jambes, il a de loin quelque ressemblance avec le chien basset : la tête même n'est pas fort différente de celle d'un chien; elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. L'œil n'est pas grand; le bord des paupières est noir, et au-dessus de l'œil se trouvent de longs poils qui ont jusqu'à quinze lignes de longueur; il y en a aussi de semblables à côté de la joue vers l'oreille. Les moustaches autour de la gueule sont noires, et ont jusqu'à dix-sept lignes de long. L'ouverture de la gueule est de près de deux pouces; la mâchoire supérieure est armée de chaque côté d'une dent canine crochue et qui excède sur la mâchoire inférieure. L'oreille, qui est de couleur brune, paraît tomber un peu sur elle-même, elle est nue, large et ronde à son extrémité.

Le poil du corps est laineux et parsemé d'autres grands poils raides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses et vers l'épine du dos qui est toute couverte de ces longs poils; ce qui forme à cet animal une espèce de crinière, depuis le milieu du dos jusqu'au commencement de la queue. Ces poils ont trois pouces de longueur; ils sont d'un blanc sale à leur origine jusqu'au milieu, et ensuite d'un brun minime jusqu'à l'extrémité. Le poil des côtés est d'un blanc jaune, ainsi que sous le ventre; mais il tire plus sur le fauve vers les épaules, les cuisses, le cou, la poitrine et la tête, où cette teinte de fauve est mélangée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou sont fauves. Les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre; il y a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes; le plus grand doigt neuf lignes, et l'ongle en gouttière deux lignes; les doigts sont un peu pliés, comme ceux des rats; il n'y a que le pouce qui soit droit. Les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes, le pouce six lignes; il est gros, large et écarté comme dans les singes; l'ongle en est plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts sont crochus et excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant est droit et n'est point écarté de l'autre doigt.

M. de la Borde m'a écrit que cet animal était fort commun à Cayenne, et qu'il habite toujours les palétuviers et autres endroits marécageux.

« Il est, dit-il, fort leste pour grimper sur les arbres, sur lesquels il se tient plus souvent qu'à terre, surtout pendant le jour. Il a de bonnes dents, et se défend contre les chiens. Les crabes font sa principale nourriture, et lui profitent, car il est toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec sa patte, il y introduit sa queue, dont il se sert comme d'un crochet. Le crabe, qui lui serre quelquefois la queue, le fait crier; ce cri ressemble assez à celui d'un homme, et s'entend de fort loin; mais sa voix ordinaire est une espèce de grognement semblable à celui des petits cochons. Il produit quatre ou cinq petits, et les dépose dans de vieux arbres creux. Les naturels du pays en mangent la chair, qui a quelques rapports à celle

du lièvre. Au reste, ces animaux se familiarisent aisément, et on les nourrit à la maison comme les chiens et les chats, c'est-à-dire avec toutes sortes d'aliments : ainsi leur goût pour la chair du crabe n'est point du tout un goût exclusif.

« On prétend qu'il se trouve dans les terres de Cayenne deux espèces d'animaux, auxquels on donne le même nom de crabier, parce que tous deux mangent des crabes. Le premier est celui dont nous venons de parler; l'autre est non-seulement d'une espèce différente, mais paraît même être d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, et ne prend les crabes qu'avec ses pattes. Ces deux animaux ne se ressemblent que par la tête, et diffèrent par la forme et les proportions du corps, aussi bien que par la conformation des pieds et des ongles *. »

LE SARIGUE DES ILLINOIS.

(LE DIDELPHE AUX OREILLES BICOLORES.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (CUVIER.)

Ce sarigue nous paraît n'être qu'une variété dans cette espèce, mais les différences sont néanmoins assez grandes pour que nous ayons cru devoir en parler. Ce sarigue se trouve dans le pays des Illinois, et diffère de l'autre par la couleur et par le poil qui est long sur tout le corps; il a la tête moins allongée et entièrement blanche, à l'exception d'une tache brunâtre qui prend du coin de l'œil et finit en s'affaiblissant du côté du nez, dont l'extrémité est la seule partie de la face qui soit noire; la queue est écailleuse et sans poil dans toute sa longueur, au lieu que celle de l'autre sarigue est garnie de poil depuis son origine jusqu'à plus des trois quarts de sa longueur. Cependant ces différences ne me paraissent pas suffisantes pour constituer deux espèces; et d'ailleurs comme le climat des Illinois et celui du Missisipi où se trouve le premier sarigue ne sont pas éloignés, il y a toute apparence que ce second sarigue n'est qu'une simple variété dans l'espèce du premier.

* Note communiquée par MM. Aublet et Olivier.

	p.	p.	l.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	1	3	3
Longueur des oreilles.	0	1	1
Largeur des oreilles.	0	0	9
Longueur des moustaches.	0	2	2
Longueur de la queue	1	3	0

Les oreilles sont d'une peau lisse, semblable à du parchemin brun, sans aucun poil en dedans ni en dehors; le poil qui couvre le corps jusqu'à la queue, ainsi que les jambes, est d'un brun plus ou moins nuancé de cendré, et mêlé de longs poils blancs qui ont jusqu'à deux pouces trois lignes sur le dos et deux pouces six lignes près de la queue; le dessous du corps est d'un cendré blanchâtre. Il y a cinq doigts à tous les pieds; le pouce ou doigt interne des pieds de derrière a un ongle plat qui n'excède pas la chair; les autres ongles sont blancs et crochus.

LE SARIGUE A LONGS POILS.

(LE DIDELPHE AUX OREILLES BICOLORES.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (Cuvier.)

Voici un autre sarigue mâle à longs poils, qui est d'un quart plus grand que le précédent, et qui en diffère aussi par la queue, qui est beaucoup plus courte à proportion. La longueur de ce sarigue est de vingt pouces trois lignes du bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, au lieu que l'autre n'a que quinze pouces trois lignes; la tête est semblable dans tous deux, à l'exception du bout du nez qui est noir dans le précédent, et couleur de chair dans celui-ci; les plus grands poils des moustaches ont près de trois pouces de longueur. Il y a encore une petite différence, c'est que dans le sarigue illinois, les deux dents incisives du milieu de la mâchoire supérieure sont les plus petites, tandis que dans celui-ci, ces deux mêmes dents incisives sont les plus grandes. Ils diffèrent encore par les couleurs du poil, qui, dans ce sarigue, est brun sur les jambes et les pieds, blanchâtre sur les doigts, et rayé sur le corps de plusieurs bandes brunes indécises, une sur le dos jusqu'auprès de la queue, et une de chaque côté du corps qui s'étend de

l'aisselle jusqu'aux cuisses; le cou est roussâtre depuis l'oreille aux épaules; et cette couleur s'étend sous le ventre et domine par endroits sur plusieurs parties du corps; la queue est écailleuse et garnie à son origine de poils blancs et de poils bruns. Nous ne déciderons pas par cette simple comparaison de l'identité ou de la diversité de ces deux espèces de sarigues, qui toutes deux pourraient bien n'être que des variétés de celle du sarigue commun.

LE TOUAN.

(LE DIDELPHE TOUAN.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (CUVIER.)

Un petit animal nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde sous le nom de *touan*, et nous ne pouvons en rapporter l'espèce qu'au genre de la belette. Dans la courte notice que M. de la Borde nous a laissée de cet animal, il est dit seulement qu'il était adulte, qu'il se tient dans les troncs d'arbres, et qu'il se nourrit de vers et d'insectes. La femelle produit deux petits qu'elle porte sur le dos.

Ce touan adulte n'a que cinq pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il est plus petit que la belette d'Europe, qui a communément six pouces six lignes de long, mais il lui ressemble par la forme de la tête et par celle de son corps allongé sur de petites jambes: il en diffère par les couleurs du poil. La tête n'a qu'un pouce de longueur : la queue a deux pouces trois lignes, au lieu que la queue de notre belette d'Europe n'est longue que de quinze lignes, et n'est pas comme celle du touan grosse et épaisse à sa naissance, et très-mince à son extrémité. Le touan a cinq doigts armés d'ongles, à chaque pied : le dessus du museau, de la tête et du corps jusqu'auprès de la queue, est couvert d'un poil noirâtre; les flancs du corps sont d'un roux vif; le dessous du cou et du corps entier d'un beau blanc : les côtés de la tête, ainsi que le dessus des quatre jambes, sont d'un roux moins vif que celui des flancs. La queue est couverte, depuis son origine jusqu'à un tiers de sa longueur, d'un poil semblable à celui qui couvre les jambes, et dans le reste de la longueur, elle est sans poil; l'intérieur des jambes est blanc comme le dessous du corps. Tout le poil de ce petit animal est doux au toucher.

LA PETITE LOUTRE DE LA GUYANE.

(LE CHIRONECTE YAPOCK.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (CUVIER.)

Un petit animal nous a été envoyé de Guyane, sous le nom de *petite loutre d'eau douce de Cayenne;* elle nous paraît être la troisième espèce dont parle M. de la Borde. Elle n'a que sept pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps : cette petite loutre a la queue sans poil, comme le rat d'eau, longue de six pouces sept lignes, et cinq lignes de grosseur à l'origine, allant toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité qui est blanche, tandis que tout le reste de la queue est brun ; et au lieu de poil elle est couverte d'une peau grenue, rude comme du chagrin ; elle est plate par-dessous et convexe par-dessus. Les moustaches ont un pouce de long aussi bien que les grands poils qui sont au-dessus des yeux ; tout le dessous de la tête et du corps est blanc, ainsi que le dedans des jambes de devant. Le dessus et les côtés de la tête et du corps sont marqués de grandes taches d'un brun noirâtre, dont les intervalles sont remplis par un gris jaunâtre. Les taches noires sont symétriques de chaque côté du corps ; il y a une tache blanche au-dessus de l'œil : les oreilles sont grandes et paraissent un peu plus allongées que celles de nos loutres. Les jambes sont fort courtes ; les pieds de devant ont cinq doigts sans membranes ; les pieds de derrière ont aussi cinq doigts, mais avec des membranes.

LE PHALANGER.

(LE PHALANGER ROUX, LE PHALANGER TACHETÉ *.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre phalanger. (CUVIER.)

Ces animaux, qui nous ont été envoyés mâle et femelle sous le nom de *rats de Surinam,* ont beaucoup moins de rapport avec les rats qu'avec les

* Le phalanger regardé comme le mâle par Buffon, et celui qu'il a considéré comme femelle, appartiennent à deux espèces distinctes. Le premier est le phalanger tacheté, et le second le phalanger roux.

animaux du même climat dont nous avons donné l'histoire sous les noms de *marmose* et de *cayopollin*. On peut voir par la description très-exacte qu'en a faite M. Daubenton, combien ils sont éloignés des rats, surtout à l'intérieur. Nous avons donc cru devoir rejeter cette dénomination de *rats de Surinam*, comme composée, et de plus comme mal appliquée : aucun naturaliste, aucun voyageur n'ayant nommé ni indiqué cet animal, nous avons fait son nom, et nous l'avons tiré d'un caractère qui ne se trouve dans aucun autre animal ; nous l'appelons *phalanger*, parce qu'il a les phalanges singulièrement conformées, et que de quatre doigts qui correspondent aux cinq ongles, dont ses pieds de derrière sont armés, le premier est soudé avec son voisin, en sorte que ce double doigt fait la fourche, et ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles. Le pouce est séparé des autres doigts et n'a point d'ongle à son extrémité. Ce dernier caractère, quoique remarquable, n'est point unique ; le sarigue et la marmose ont le pouce de même, mais aucun n'a comme celui-ci les phalanges soudées.

Il paraît que ces animaux varient entre eux pour les couleurs du poil, comme on le peut voir par les figures du mâle et de la femelle. Ils sont de la taille d'un petit lapin ou d'un très-gros rat, et sont remarquables par l'excessive longueur de leur queue, l'allongement de leur museau et la forme de leurs dents, qui seule suffirait pour faire distinguer le phalanger de la marmose, du sarigue, des rats, et de toutes les autres espèces d'animaux auxquelles on voudrait le rapporter.

ADDITIONS ET CORRECTIONS A L'ARTICLE DU PHALANGER.

Nous étions mal informés lorsque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de phalanger appartenaient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avait donnés sous le nom de rats de Surinam, mais probablement il avait été trompé lui-même. M. Pallas est le premier qui ait remarqué cette méprise, et nous sommes maintenant assurés que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales et même dans les terres australes, comme à la Nouvelle-Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Banks * dit avec raison que je me suis trompé, et qu'il a trouvé dans la

* « M. Banks parcourant la campagne prit un animal de la classe des opossums ; « c'était une femelle, et il prit en outre deux petits : il trouva qu'ils ressemblaient « beaucoup au quadrupède décrit par M. de Buffon sous le nom de phalanger ; mais « ce n'est pas le même. Cet auteur suppose que cette espèce est particulière à

Nouvelle Hollande un animal qui a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très-voisines.

LE POLATOUCHE.

(LE POLATOUCHE D'AMÉRIQUE.)

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (CUVIER.)

Nous avons mieux aimé conserver à cet animal le nom qu'il porte dans son pays natal, que d'adopter les noms vagues et précaires que lui ont donnés les naturalistes ; ils l'ont appelé *rat volant*, *écureuil volant*, *loir volant*, *rat de Pont*, *rat de Scythie*, etc. Nous exclurons tant que nous pourrons de l'Histoire naturelle ces dénominations composées, parce que la liste de la nature, pour être vraie, doit être tout aussi simple qu'elle. Le polatouche est d'une espèce particulière qui se rapproche seulement par quelques caractères de celles de l'écureuil, du loir et du rat; il ne ressemble à l'écureuil que par la grosseur des yeux et par la forme de la queue, qui cependant n'est ni aussi longue, ni fournie d'aussi longs poils; il approche plus du loir par la figure du corps, par celle des oreilles qui sont courtes et nues, par

« l'Amérique, mais il s'est sûrement trompé en ce point ; il est probable que le phalanger est indigène des Indes orientales, puisque l'animal que prit M. Banks avait « quelque analogie avec lui par la conformation extraordinaire de ses pieds, en quoi il « diffère de tous les autres quadrupèdes. » Voyage autour du monde, t. IV, page 56.— Je crois que cette critique est juste, et que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales et méridionales ; mais quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossums ou sarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre; j'ai au contraire assuré qu'il différait de tous les sarigues, marmoses et cayopollins, par la conformation des pieds, qui me paraissait unique dans cette espèce. Ainsi je ne me suis pas trompé en avançant que le genre des opossums ou sarigues appartient au nouveau continent, et ne se trouve nulle part dans l'ancien. Au reste, l'éditeur du Voyage de M. Cook s'est certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Banks était de la classe des opossums ou sarigues ; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre *.

* M. de Buffon se trompe lui-même ici. M. Desmarets assure que les phalangers femelles sont pourvus d'une poche ventrale.

les poils de la queue qui sont de la même forme et de la même grandeur que ceux du loir; mais il n'est pas comme lui sujet à l'engourdissement par l'action du froid. Le polatouche n'est donc ni écureuil, ni rat, ni loir, quoiqu'il participe un peu de la nature de tous trois.

M. Klein est le premier qui ait donné une description exacte de cet animal dans les Transactions philosophiques, année 1733. Il était cependant connu longtemps auparavant; on le trouve également dans les parties septentrionales de l'ancien et du nouveau continent; il est seulement plus commun en Amérique qu'en Europe, où il ne se trouve que rarement et dans quelques provinces du Nord, telles que la Lithuanie et la Russie. Ce petit animal habite sur les arbres comme l'écureuil; il va de branche en branche; et lorsqu'il saute pour passer d'un arbre à un autre ou pour traverser un espace considérable, sa peau qui est lâche et plissée sur les côtés du corps se tire au dehors, se bande et s'élargit par la direction contraire des pattes de devant qui s'étendent en avant et de celles de derrière qui s'étendent en arrière dans le mouvement du saut. La peau ainsi tendue et tiré en dehors de plus d'un pouce augmente d'autant la surface du corps sans en accroître la masse, et retarde par conséquent l'accélération de la chute, en sorte que d'un seul saut l'animal arrive à une assez grande distance : ainsi ce mouvement n'est point un vol comme celui des oiseaux, ni un voltigement comme celui des chauves-souris, qui se font tous deux en frappant l'air par des vibrations réitérées : c'est un simple saut dans lequel tout dépend de la première impulsion dont le mouvement est seulement prolongé et subsiste plus longtemps, parce que le corps de l'animal présentant une plus grande surface à l'air, éprouve une plus grande résistance et tombe plus lentement. La mécanique du jeu de cette extension singulière de la peau, qui n'appartient qu'au polatouche, et qui ne se trouve dans aucun autre animal : ce seul caractère suffirait donc pour le distinguer de tous les autres écureuils, rats ou loirs; mais les choses même les plus singulières de la nature sont-elles jamais uniques? Devrait-on s'attendre à trouver dans le même genre un autre animal avec une pareille peau, et dont les prolongements s'étendent non-seulement d'une jambe à l'autre, mais de la tête à la queue? Cet animal, dont la figure et la description nous ont été données par Seba sous le nom d'*écureuil volant* de Virginie, paraît assez différent du polatouche pour constituer une autre espèce : cependant nous ne nous presserons pas de prononcer sur sa nature; il est probable que c'est un animal dont l'espèce est réellement existante et différente de celle du polatouche; mais ce pourrait être aussi une simple variété dans cette espèce, et peut-être enfin n'est-ce qu'une production accidentelle ou une monstruosité, car aucun voyageur, aucun naturaliste n'a fait mention de cet animal : Seba est le seul qui l'ait vu dans le cabinet de Vincent, et je me défie toujours de ces descriptions faites dans des cabinets, d'après des animaux que souvent on ajuste pour les rendre plus extraordinaires.

Nous avons vu et gardé longtemps le polatouche vivant; il a été bien

indiqué par les voyageurs. Sagard Théodat, Jean de Laët, Fernandès, la Hontan, Denys, en ont tous fait mention, ainsi que MM. Catesby, Dumont, le Page de Pratz, etc., et MM. Klein, Seba et Edwards en ont donné de bonnes descriptions avec la figure. Ce que nous avons vu nous-mêmes de cet animal s'accorde très-bien avec ce qu'ils en disent : communément il est plus petit que l'écureuil ; celui que nous avons eu ne pesait guère que deux onces, c'est-à-dire autant qu'une chauve-souris de la moyenne espèce, et l'écureuil pèse huit ou neuf onces. Cependant il y en a de plus grands : nous avons une peau de polatouche, qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire.

Le polatouche approche, en quelque sorte, de la chauve-souris par cette extension de la peau qui, dans le saut, réunit les jambes de devant à celles de derrière, et qui lui sert à se soutenir en l'air : il paraît aussi lui ressembler un peu par le naturel, car il est tranquille et, pour ainsi dire, endormi pendant le jour ; il ne prend de l'activité que le soir. Il est très-facile à apprivoiser ; mais il est en même temps sujet à s'enfuir, et il faut le garder dans une cage ou l'attacher avec une petite chaîne. On le nourrit de pain, de fruits, de graines ; il aime surtout les boutons et les jeunes pousses du pin et du bouleau ; il ne cherche point les noix et les amandes comme les écureuils. Il se fait un lit de feuilles, dans lequel il s'ensevelit et où il demeure tout le jour ; il n'en sort que la nuit et quand la faim le presse. Comme il a peu de vivacité, il devient aisément la proie des martes et des autres animaux qui grimpent sur les arbres : aussi l'espèce subsistante est-elle en très-petit nombre, quoiqu'il produise ordinairement trois ou quatre petits.

LE TAGUAN

OU GRAND ÉCUREUIL VOLANT.

(LE POLATOUCHE TAGUAN.)

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (CUVIER.)

Nous avons dit qu'il existe de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la description, et que nous avions au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordi naire

M. Daubenton a fait la description de cette peau. Elle a en effet cinq pouces et demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur; mais cette différence n'est rien en comparaison de celle qui se trouve, pour la grandeur, entre notre polatouche et le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de Mahé à S. A. S. monseigneur le prince de Condé, qui a eu assez de bonté pour me la faire voir et en conférer avec moi. Ce grand écureuil volant, conservé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps. Il se trouve non-seulement à Mahé, mais aux îles Philippines, et vraisemblablement dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales. Celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar : c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie et même de celui d'Amérique, car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces et demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble pour la forme au polatouche dont il a les principaux caractères, tels que le prolongement de la peau qui est tout à fait conforme; mais, comme il en diffère excessivement par la grandeur et assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, et c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *taguan* qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche : 1° par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq; 2° par la queue, qui a près de vingt et un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces et demi : d'ailleurs la queue n'est point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, assez semblable à celle du chat, et couverte de longs poils brun noirâtre. 3° Il paraît que les yeux et les oreilles de ce grand écureuil volant sont placés et enfoncés comme ceux du polatouche, et que les moustaches noires sont relativement les mêmes ; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps que celle du polatouche. 4° La face est toute noire ; les côtés de la tête et des joues sont mêlés de poils noirâtres et de poils blancs; le dessus du nez et le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux et blancs. Derrière les oreilles sont de grands poils d'un brun musc ou minime, qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne se voit point sur le polatouche. Le dessus de la tête et de tout le corps, jusques auprès de la queue, est jaspé de poils noirs et blancs où le noir domine; car le poil blanc est noirâtre à son origine, et ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrémité. Le dessous du corps est d'un blanc gris terne, et cette couleur s'étend jusque sous le ventre. 5° Le prolongement de la peau est couvert au-dessus de poils d'un brun musc, et en dessous de poils cendrés et jaunâtres. Les jambes sont d'un roux noir qui se réunit au-dessus de la queue, et rend la partie supérieure de la queue brune. Cette nuance de brun augmente imperceptiblement jusqu'au noir, qui est la couleur de l'extrémité de la queue. 6° Les

pieds de ce grand écureuil volant ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont de poils blancs. Les ongles sont courbes et assez minces, et leur empattement est large et crochu à l'extrémité, comme dans les chats. Ces rapports et celui de la ressemblance de la queue ont fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant*, par ceux qui l'avaient apporté. Au reste, le plus grand ongle des pieds de devant avait cinq lignes et demie de longueur, et le plus grand ongle des pieds de derrière cinq lignes seulement, quoiqu'il soit d'une forme plus allongée que ceux de devant.

On peut voir la figure de cet animal rare que M. de Sève a dessiné aussi parfaitement que l'état de sa dépouille pouvait le permettre. Nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conséquence d'un passage que nous avons trouvé dans les voyageurs, et que je dois rapporter ici :

« Les îles Philippines sont le seul endroit où l'on voie une espèce de chats volants, de la grandeur des lièvres et de la couleur des renards, auxquels les insulaires donnent le nom de *taguan*. Ils ont des ailes comme des chauves-souris, mais couvertes de poil, dont ils se servent pour sauter d'un arbre à l'autre, à la distance de trente palmes. »

Après avoir rédigé cet article, l'ouvrage de M. Vosmaër, qui contient la description de quelques animaux quadrupèdes et de quelques oiseaux, m'est tombé entre les mains. J'y ai vu avec plaisir la description de ce grand écureuil volant et quelques notices au sujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Vosmaër dit qu'il a vu deux petits polatouches vivants, mais qu'ils n'ont pas vécu longtemps à la ménagerie de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange.

« Ils dormaient, dit-il, presque toute la journée. Quand on les poussait vivement, ils faisaient bien un petit saut comme pour voler; mais ils s'esquivaient d'abord avec frayeur, car ils sont peureux. Ils aiment beaucoup la chaleur, et si on les découvrait, ils se fourraient au plus vite sous de la laine qu'on leur donnait pour se coucher. Leur nourriture était du pain trempé, des fruits, etc., qu'ils mangeaient de la même façon que les écureuils avec leurs pattes de devant et assis sur leur derrière. A l'approche de la nuit on les voyait plus en mouvement. La différence du climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature de ces petits animaux, qui paraissent fort délicats. »

Ce que je viens de citer d'après M. Vosmaër est très-conforme à ce que j'ai vu moi-même sur plusieurs de ces petits animaux. J'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle est une petite cabane faite exprès. Il se tient tout le jour fourré dans du coton, et n'en sort guère que le soir pour prendre sa nourriture. Il a un très-petit cri, comme une souris, qu'il ne fait entendre que quand on le force à sortir de son coton; il mord même assez serré, quoique ses dents soient très-petites.

Son poil est de la plus grande finesse au toucher. On a de la peine à lui faire étendre ses membranes, il faut pour cela le jucher haut et l'obliger à tomber, sans quoi il ne les développe pas. Ce qu'il y a de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il paraît extrêmement frileux, et je ne conçois pas comment il peut se garantir du froid pendant l'hiver dans les climats septentrionaux, puisqu'en France, si on ne le tenait pas dans la chambre, et qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour se coucher et même pour s'envelopper, il périrait en peu de temps.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Vosmaër :

« Le polatouche décrit par M. de Buffon a sans contredit une grande conformité avec celui-ci ; il a les membranes pareilles au polatouche, non pas pour voler, mais pour se soutenir en l'air quand il saute de branche en branche.

« Le grand écureuil volant que je décris * ne m'a été envoyé qu'en peau desséchée. M. Allamand a donné une description abrégée de cet animal, d'après un sujet femelle, conservé à Leyde dans le cabinet de l'Académie.

« Valentin est le premier qui en ait parlé ; il dit qu'il se trouve dans l'île de Gilolo. Il appelle ces animaux des *civettes volantes ;* il dit qu'ils ont de fort longues queues à peu près semblables à celles des guenons. Lorsqu'ils sont en repos on ne voit point leurs ailes ; ils sont sauvages et peureux ; ils ont la tête rousse avec un mélange de gris foncé ; les ailes ou plutôt les membranes, couvertes de poils en dedans et en dehors. Ils mordent fortement et sont en état de briser très-facilement une cage de bois dans une seule nuit ; quelques-uns les appellent des *singes volants.* Ils se trouvent aussi à l'île de Ternate, où l'on prit d'abord cet animal pour un écureuil, mais il avait la tête plus effilée et ressemblait davantage à un *coescoes,* ayant le poil gris depuis le museau, avec une raie noire le long du dos jusqu'au derrière. La peau était adhérente au corps et s'étendait ; elle est garnie d'un poil plus blanc par dessous et blanc comme celui du ventre. Lorsqu'il saute d'un arbre à l'autre, il étend ses membranes et il paraît comme s'il était aplati.

« Dans l'ouvrage de M. l'abbé Prévost, on trouve un passage relatif à cet animal, qu'il dit, d'après les Lettres édifiantes, se trouver aux îles Philippines, où on l'appelle *taguan.*

« J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, l'autre au cabinet de M. Heeteren à la Haye, tous deux femelles, de couleur châtain clair sur le corps, plus foncé sur le dos, et le bout de la queue noirâtre. La différence de sexe se connaissait à six petits mamelons placés à distance égale en deux rangs à la poitrine et au ventre. Les deux mâles

* Ce nom me paraît plus propre que celui de chat volant, sous lequel cet animal nous est autrement connu. La tête, les dents et les griffes, ont plus de rapport avec les écureuils que n'en a la simple queue velue, qui est particulière au chat. L'épithète de volant convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

étaient dans le cabinet de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange. »

Voici la description que M. Vosmaër donne de cet animal :

Dimensions prises à la mesure du Rhin.

	p.	p.	l.
Longueur du corps de l'animal.	1	5	0
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de devant	0	4 $\frac{3}{4}$	0
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière.	0	5 $\frac{1}{4}$	0
Longueur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil.	1	8	0
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des ongles d'un côté à l'autre donne	1	0	6
Et celle des pieds de derrière.	1	3	0

La tête est plus pointue que celle d'un écureuil.

« Les oreilles petites, pointues, couvertes en dehors d'un poil brun clair très-court et très-fin ; les yeux sont surmontés de deux longs poils d'un brun fauve ; les paupières paraissent sans poils. Il y a des deux côtés du museau plusieurs poils en moustaches, longs, noirs et très-raides. Le nez est sans poils ; les dents sont comme celles des écureuils au nombre de deux en dessus, et deux en dessous, d'un jaune foncé ; les intérieures sont fort longues ; les dents molaires se trouvent aussi au fond du museau.

« Ses pieds de devant et de derrière, surtout ceux-ci, sont comme cachés sous la peau à voler, qui les recouvre presque jusqu'aux pattes, dont les antérieures sont divisées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, surtout le troisième. Celles des pieds postérieurs sont aussi noires, et ont cinq doigts, quatre desquels sont d'égale longueur ; mais le cinquième, qui est l'intérieur, est beaucoup plus court, et ne paraît que comme un simple appendice. Les onglets sont fort grands et aigus, noirs en devant, blancs en dessous, et larges à leur origine. Les articulations de ces doigts sont semblables à celles des écureuils.

« La peau à voler, qui, dans notre figure, se montre étendue entre les pieds de devant et ceux de derrière, est le plus mince au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, et ne passe pas l'épaisseur du fin papier des Indes. Ailleurs elle est cependant aussi fort mince, d'un tissu clair, et garnie de petits poils châtains. Près des pieds de devant et de derrière, elle devient plus épaisse ou s'élève en forme de coussinet, plus large aux cuisses, et allant en se rétrécissant vers l'extrémité des pattes. Cette partie est couverte de poils bruns et noirs, fort serrés. Sur les pattes de devant elle paraît lâche et pend auprès ou par-dessus comme un lambeau qui est rond et revêtu de poils drus. Les bords extérieurs de cette peau sont courbés d'une lisière épaisse de poils noirs et gris.

« La partie supérieure de la tête, le dos et l'origine de la queue sont

garnis de poils drus, assez longs, noirs à leur partie inférieure, et les sommités ou extrémités, pour la plupart, d'un blanc grisâtre.

« Les poils de la queue sont noirs, plus gris vers le corps, et dispersés de façon que la queue paraît être ronde.

« Les joues à côté de la tête, sont d'un gris brun; le gosier d'un gris blanchâtre clair, ainsi que la poitrine, le ventre et en dessous vers la queue. La peau à voler a aussi en dessous des poils gris, mais fort clair semés. »

ADDITION A L'ARTICLE DU TAGUAN.

Je dois mentionner ici un taguan qui, quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille est conservée dans le cabinet de S. A. S. monseigneur le prince de Condé, me paraît néanmoins être de la même espèce. Il a été envoyé des côtes du Malabar à M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il est maintenant au Cabinet du Roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de monseigneur le prince de Condé; mais aussi est-il évidemment beaucoup plus jeune, car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives. Il a, comme les écureuils, deux dents incisives en haut et deux en bas; la tête paraît être petite à proportion du corps; le nez est noir ; le tour des yeux et les mâchoires sont noirs aussi, mais mêlés de quelques poils fauves. Les joues et le dessus de la tête sont mêlés de noir et de blanc; les plus grands poils des moustaches sont noirs et ont un pouce dix lignes de longueur; les oreilles sont, comme dans les écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur; derrière les oreilles, les poils sont d'un brun marron, et ils ont plus de longueur que ceux du corps. Le dessous du cou est d'un fauve foncé, mélangé de noir; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve et de brun. Tout le poil de dessous le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir et de blanc, et cette dernière couleur domine en quelques endroits; la longueur de ce poil est d'environ un pouce. Les cuisses, au-dessous du prolongement de la peau, sont d'un fauve où le noir domine; les jambes et les pieds sont noirs. Les ongles qui ont cinq lignes de longueur sont assez courts. Le dessous du corps est d'un blanc gris qui s'étend jusque sous le cou. La queue, longue d'un pied cinq pouces, est garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur; ce poil est d'un gris noir à l'origine de la queue, et devient toujours plus noir jusqu'à l'extrémité.

En comparant cette description et la figure de ce taguan avec celle du

taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une seule différence qui d'abord pourrait paraître essentielle : c'est que les oreilles de ce grand taguan ne paraissent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en sont très-bien fournies; mais cette différence n'est pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avait été maltraitée et même mutilée, tandis que celui-ci a été soigneusement conservé, et est arrivé des Indes en très-bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connaissance exacte de cet animal, à cette dernière figure, plutôt qu'à la première.

LE PETIT-GRIS.

(L'ÉCUREUIL GRIS.)

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (CUVIER.)

On trouve dans les parties septentrionales de l'un et de l'autre continent l'animal que nous donnons ici sous le nom de *petit-gris;* il ressemble beaucoup à l'écureuil, et n'en diffère à l'extérieur que par les caractères suivants : il est plus grand que l'écureuil ; il n'a pas le poil roux, mais d'un gris plus ou moins foncé; les oreilles sont dénuées de ces longs poils qui surmontent l'extrémité de celles de l'écureuil. Ces différences, qui sont constantes, paraissent suffisantes pour constituer une espèce particulière à laquelle nous avons donné le nom de *petit-gris*, parce que l'on connaît sous ce même nom la fourrure de cet animal. Plusieurs auteurs prétendent que les petits-gris d'Europe sont différents de ceux d'Amérique; que ces petits-gris d'Europe sont des écureuils de l'espèce commune, dont la saison change seulement la couleur dans le climat de notre Nord. Sans vouloir nier absolument ce dernier fait, qui cependant ne nous paraît pas assez constaté, nous regardons le petit-gris d'Europe et celui d'Amérique comme le même animal, et comme une espèce distincte et séparée de celle de l'écureuil commun : car on trouve dans l'Amérique septentrionale et dans le nord de l'Europe nos écureuils ; ils y sont de la même grosseur et de la même couleur; c'est-à-dire d'un rouge ou roux plus ou moins vif, selon la température du pays; et en même temps on y voit d'autres écureuils qui sont plus grands, et dont le poil est gris ou noirâtre dans toutes les saisons. D'ailleurs la fourrure de ces petits-gris est beaucoup plus fine et plus douce que celle de nos écureuils : ainsi nous croyons pouvoir assurer que ce sont des animaux dont,

les différences étant constantes, les espèces, quoique voisines, ne sont pas mêlées, et doivent par conséquent avoir chacune leur nom. M. Regnard dit affirmativement que les petits-gris de la Laponie sont les mêmes animaux que nos écureuils de France : ce témoignage est si positif, qu'il serait suffisant, s'il n'était pas contredit par d'autres témoignages ; mais M. Regnard, qui nous a donné d'excellentes pièces de théâtre, ne s'était pas fort occupé d'histoire naturelle, et il n'a pas demeuré assez longtemps en Laponie pour avoir vu de ses yeux les écureuils changer de couleur. Il est vrai que les naturalistes, entre autres M. Linnæus, ont écrit que dans le Nord le poil de l'écureuil change de couleur en hiver. Cela peut être vrai : car les lièvres, les loups, les belettes changent aussi de couleur dans ce climat ; mais c'est du fauve ou du roux au blanc que se fait ce changement, et non pas du fauve ou du roux au gris cendré. Et, pour ne parler que de l'écureuil, M. Linnæus, dans le *Fauna Suecica*, dit : *Æstate ruber, hyeme incanus*, il change donc du rouge au blanc, ou plutôt du rouge au blanchâtre ; et nous ne croyons pas que cet auteur ait eu de fortes raisons pour substituer, comme il l'a fait, à ce mot *incanus* celui de *cinereus*, qui se trouve dans sa dernière édition du *Systema naturæ*. M. Klein assure au contraire que les écureuils autour de Dantzick, sont rouges en hiver comme en été, et qu'il y en a communément en Pologne de gris et de noirâtres qui ne changent pas plus de couleur que les roux. Ces écureuils gris noirâtre se retrouvent en Canada et dans toutes les parties septentrionales de l'Amérique. Ainsi nous nous croyons fondés à regarder le petit-gris ou, si l'on veut, l'écureuil gris, comme un animal commun aux deux continents, et d'une espèce différente de celle de l'écureuil ordinaire.

D'ailleurs, nous ne voyons pas que les écureuils, qui sont en assez grand nombre dans nos forêts, se réunissent en troupes : nous ne voyons pas qu'ils voyagent de compagnie, qu'ils s'approchent des eaux, ni qu'ils se hasardent à traverser les rivières sur des écorces d'arbres ; ils diffèrent donc des petits-gris, non-seulement par la grandeur et la couleur, mais aussi par les habitudes naturelles : car quoique ces navigations des petits-gris paraissent peu croyables, elles sont attestées par un si grand nombre de témoins, que nous ne pouvons les nier.

Au reste, de tous les animaux quadrupèdes non domestiques, l'écureuil est peut-être celui qui est le plus sujet aux variétés, ou du moins celui dont l'espèce a le plus d'espèces voisines. L'écureuil blanc de Sibérie ne paraît être qu'une variété de notre éureuil commun. L'écureuil noir et l'écureuil gris foncé, tous deux de l'Amérique, pourraient bien n'être aussi que des variétés de l'espèce du petit-gris. L'écureuil de Barbarie, le palmiste et l'écureuil suisse, dont nous parlerons dans l'article suivant, sont trois espèces fort voisines l'une de l'autre.

On a peu d'autres faits sur l'histoire des petits-gris. Fernandès dit que l'écureuil gris ou noirâtre d'Amérique se tient ordinairement sur les arbres et particulièrement sur les pins ; qu'il se nourrit de fruits et de graines, qu'il

en fait provision pour l'hiver, qu'il les dépose dans le creux d'un arbre où il se retire lui-même pour passer la mauvaise saison; qu'il y fait aussi ses petits, etc. Ces habitudes du petit-gris sont encore différentes de celles de l'écureuil, lequel se construit un nid au-dessus des arbres comme font les oiseaux. Cependant nous ne prétendons pas assurer positivement que cet écureuil noirâtre de Fernandès soit le même que l'écureuil gris de Virginie, et que tous deux soient aussi les mêmes que le petit-gris du nord de l'Europe : nous le disons seulement comme une chose qui nous paraît être très-vraisemblable, parce que ces trois animaux sont à peu près de la même grandeur, de la même couleur et du même climat froid ; qu'ils sont précisément de la même forme, et qu'on emploie également leurs peaux dans les fourrures qu'on appelle *petit-gris*.

LE PALMISTE,

LE BARBARESQUE ET LE SUISSE.

(L'ÉCUREUIL PALMISTE. — L'ÉCUREUIL BARBARESQUE. — L'ÉCUREUIL SUISSE.)

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

Le palmiste est de la grosseur d'un rat ou d'un petit écureuil; il passe sa vie sur les palmiers, et c'est de là qu'il a tiré son nom : les uns l'appellent *rat-palmiste*, et les autres l'*écureuil des palmiers;* et comme il n'est ni écureuil, ni rat, nous l'appellerons simplement *palmiste.* Il a la tête à peu près de la même forme que celle du campagnol, et couverte de même de poils hérissés. Sa longue queue n'est pas traînante comme celle des rats; il la porte droite et relevée verticalement, sans cependant la renverser sur son corps comme fait l'écureuil : elle est couverte d'un poil plus long que celui du corps, mais bien plus court que le poil de la queue de l'écureuil. Il a sur le milieu du dos, tout le long de l'épine, depuis le cou jusqu'à la queue, une bande blanchâtre accompagnée de chaque côté d'une bande brune, et ensuite d'une autre bande blanchâtre. Ce caractère si marqué, par lequel il paraît qu'on pourrait distinguer le palmiste de tous les autres animaux, se trouve à peu près le même dans l'écureuil de Barbarie et dans l'écureuil suisse, qu'on a aussi appelé *écureuil de terre.* Ces trois animaux se ressemblent à tant d'égards,

que M. Ray a pensé qu'ils ne faisaient tous trois qu'une seule et même espèce; mais si l'on fait attention que les deux premiers, c'est-à dire le palmiste et l'écureuil de Barbarie, que nous appelons *barbaresque*, ne se trouvent que dans les climats chauds de l'ancien continent; qu'au contraire le suisse ou l'écureuil suisse décrit par Linnée, Catesby et Edwards, ne se trouve que dans les régions froides et tempérées du Nouveau-Monde, on jugera que ce sont des espèces différentes; et en effet, en les examinant de plus près, on voit que les bandes brunes et blanches du suisse sont disposées dans un autre ordre que celles du palmiste; la bande blanche qui s'étend dans le palmiste, le long de l'épine du dos, est noire ou brune dans le suisse; les bandes blanches sont à côté de la noire, comme les noires sont à côté de la blanche dans le palmiste; et d'ailleurs, il n'y a que trois bandes blanches sur le palmiste, au lieu qu'il y en a quatre sur le suisse. Celui-ci renverse sa queue sur son corps, le palmiste ne la renverse pas; il n'habite que sur les arbres, le suisse se tient à terre et c'est cette différence qui l'a fait appeler *écureuil de terre;* enfin, il est plus petit que le palmiste : ainsi l'on ne peut douter que ce ne soient deux animaux différents.

A l'égard du barbaresque, comme il est du même continent, du même climat, de la même grosseur et à peu près de la même figure que le palmiste, on pourrait croire qu'ils seraient tous deux de la même espèce et qu'ils feraient seulement variété dans cette espèce. Cependant en comparant la description et la figure du barbaresque ou *écureuil de Barbarie*, donnée par Caius et copiée par Aldrovande et Johnston, avec la description et la figure que nous donnons ici du palmiste, et en comparant ensuite la figure et la description de ce même écureuil de Barbarie, donnée par Edwards, on y trouvera des différences très-remarquables et qui indiquent assez que ce sont des animaux différents : nous les avons tous deux au Cabinet du Roi aussi bien que le suisse. Le barbaresque a la tête et le chanfrein plus arqués, les oreilles plus grandes, la queue garnie de poils plus touffus et plus longs, que le palmiste; il est plus écureuil que rat, et le palmiste est plus rat qu'écureuil par la forme du corps et de la tête. Le barbaresque a quatre bandes blanches, au lieu que le palmiste n'en a que trois; la bande blanche du milieu se trouve dans le palmiste sur l'épine du dos, tandis que dans le barbaresque il se trouve sur la même partie une bande noire mêlée de roux, etc. Au reste, ces animaux ont à peu près les mêmes habitudes et le même naturel que l'écureuil commun; comme lui, le palmiste et le barbaresque vivent de fruits, et se servent de leurs pieds de devant pour les saisir et les porter à leur gueule; ils ont la même voix, le même cri, le même instinct, la même agilité; ils sont très-vifs et très-doux; ils s'apprivoisent fort aisément, et au point de s'attacher à leur demeure, de n'en sortir que pour se promener, d'y revenir ensuite d'eux-mêmes sans être appelés ni contraints; ils sont tous deux d'une très-jolie figure; leur robe, rayée de blanc, est plus belle que celle de l'écureuil; leur taille est plus petite, leur corps est plus léger, et leurs mouvements sont aussi prestes. Le palmiste et le barbaresque

se tiennent, comme l'écureuil, au-dessus des arbres; mais le suisse se tient à terre et s'y pratique, comme le mulot, une retraite impénétrable à l'eau : il est aussi moins docile et moins doux que les deux autres; il mord sans ménagement, à moins qu'il ne soit entièrement apprivoisé. Il ressemble donc plus aux rats ou aux mulots qu'aux écureuils, par le naturel et par les mœurs.

ADDITION A L'ARTICLE DU PALMISTE.

Nous avons dit que cet animal passait sa vie sur les palmiers, et qu'il se trouvait principalement en Barbarie; on nous a aussi assuré qu'on le trouve très-communément au Sénégal, dans le pays des nègres Jalofes, et dans les terres voisines du Cap-Vert. Il fréquente les lieux découverts et voisins des habitations; et il se tient encore plus souvent dans les buissons à terre, que sur les palmiers. Ce sont de petits animaux très-vifs; on les voit, pendant le jour, traverser les chemins pour aller d'un buisson à l'autre; et ils demeurent à terre aussi souvent au moins que sur les arbres.

LE COQUALLIN.

(L'ÉCUREUIL COQUALLIN.)

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (CUVIER.)

J'ai reconnu que cet animal, qui nous a été envoyé d'Amérique, sous le nom d'*écureuil orangé*, était le même que Fernandès a indiqué sous celui de *Quauqtcallotquapachli* ou *Coztiocotequallin;* mais, comme ces mots de la langue mexicaine sont trop difficiles à prononcer pour nous, j'ai abrégé le dernier et j'en ai fait *coquallin*, qui sera dorénavant le nom de cet animal. Ce n'est point un écureuil, quoiqu'il lui ressemble assez par la figure et par le panache de la queue; car il en diffère non-seulement par plusieurs caractères extérieurs, mais aussi par le naturel et les mœurs.

Le coquallin est beaucoup plus grand que l'écureuil : *in duplam fere crescit magnitudinem*, dit Fernandès. C'est un joli animal et très-remarquable par ses couleurs : il a le ventre d'un beau jaune, et la tête, aussi bien que le corps, variés de blanc, de noir, de brun et d'orangé. Il se couvre de sa queue comme l'écureuil; mais il n'a pas, comme lui, des pinceaux de poil à l'extrémité des oreilles. Il ne monte pas sur les arbres; il habite, comme l'écureuil de terre, que nous avons appelé *suisse*, dans des trous et sous les racines des arbres; il y fait sa bauge et y élève ses petits : il remplit aussi son domicile de grains et de fruits pour s'en nourrir pendant l'hiver; il est défiant et rusé, et même assez farouche pour ne jamais s'apprivoiser.

Il paraît que le coquallin ne se trouve que dans les parties méridionales de l'Amérique. Les écureuils blonds ou orangés des Indes orientales sont bien plus petits, et leurs couleurs sont uniformes; ce sont de vrais écureuils qui grimpent sur les arbres et y font leurs petits, au lieu que le coquallin et le suisse d'Amérique se tiennent sous terre comme les lapins, et n'ont d'autre rapport avec l'écureuil que de lui ressembler par la figure.

L'AYE-AYE.

(L'AYE-AYE MADECASLE.)

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (CUVIER.)

Aye-aye est une exclamation des habitants de Madagascar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal, qui se trouve dans la partie ouest de cette île. Il dit « qu'il ne se rapproche d'aucun genre, et qu'il tient du maki, « de l'écureuil et du singe. Ses oreilles plates et larges, ressemblent beau- « coup à celles de la chauve-souris; ce sont deux peaux noires presque lisses, « parsemées de quelques longs poils noirs terminés de blanc, qui forment « la robe. Quoique la queue paraisse toute noire, cependant les poils à leur « base sont blancs jusqu'à la moitié. Son caractère principal, et un des plus « singuliers, est le doigt du milieu de ses pieds de devant; les deux dernières « articulations sont très-longues, grêles, dénuées de poils : il s'en sert pour « tirer les vers des trous d'arbres, et pour les pousser dans son gosier; il « semble aussi lui être utile pour s'accrocher aux branches. Cet animal « paraît terrier, ne voit pas pendant le jour, et son œil, couleur d'ocre de « rue, est comme celui du chat-huant. Il est très-paresseux et par conséquent

« très-doux; celui-ci restait toujours couché, et ce n'est qu'en le secouant « plusieurs fois qu'on venait à bout de le faire remuer. Il a vécu près de « deux mois, n'ayant pour toute nourriture que du riz cuit; il se servait, « pour le manger, de ses deux doigts, comme les Chinois, de baguettes. »

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat m'a donnée pour le Cabinet du Roi; il m'a paru se rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre; il a aussi quelque rapport à l'espèce de gerboise que j'ai donnée sous le nom de Tarsier.

Les pieds semblent faire un caractère unique et très-distinctif, par la longueur des doigts aux pieds de devant.

	p.	p.	l.
Longueur de l'animal, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	1	2	2
Suivant la courbure du corps.	1	6	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	4	9
Longueur de la jambe de devant, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	3	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	4	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	5	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	4	1
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	0

La couleur de cet animal est d'un brun musc mêlé de noir et de gris cendré; il a sur la tête, autour des yeux, sur le corps, aux cuisses et aux jambes, une couleur de musc foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine sur le dos, et en plusieurs endroits du corps et des jambes. La queue est tout à fait noire; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire et le ventre sont grisâtres; des poils laineux, de cette couleur grise, sont au-dessous des grands poils noirs ou blancs, de deux ou trois pouces de long, qui sont sur le corps et les jambes; mais les jambes et les cuisses sont d'un brun rougeâtre : le noir domine à l'approche des pieds, qui sont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écureuil ; il y a deux incisives au-devant de chaque mâchoire. Les oreilles sont grandes, nues et sans poil, larges à leur ouverture, droites et rondes à leur extrémité.

	p.	p.	l.
Elles ont de longueur.	0	2	1
Largeur au conduit auditif.	0	1	3

Il y a autour des yeux une bande brunâtre, et les paupières sont noires.

	p.	p.	l.
Et au-dessus des yeux il y a de grands poils noirs qui ont de longueur	0	2	5
Ceux qui sont aux côtés des joues ont.	0	1	10
Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, a.	0	3	9

	p.	l.		l.
Le doigt intérieur qui fait pouce.	1	1	l'ongle	6
Le premier doigt interne après le pouce.	2	9	—	6
Le second doigt qui est le plus mince et grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaisseur, a de longueur.	2	7	—	3
Le troisième doigt.	5	2	—	6
Le quatrième doigt ou le premier externe.	1	9	—	6
Les pieds de derrière ont de longueur, jusqu'à l'extrémité des doigts.	3	2	—	6

Ces doigts qui ont deux lignes de largeur, sont à peu près égaux en grosseur; mais le premier doigt qui fait pouce et qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces six lignes, qui est large et plat comme ceux des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

	p.	l.		l.
Le premier doigt interne.	1	3	l'ongle	5
Le second doigt.	1	7	—	6
Le troisième doigt.	1	2	—	6
Le quatrième et le premier doigt externe.	1	2	—	6
Ces ongles sont bruns, courbes et en gouttière. Les poils de la queue ont de longueur.	3	3		

Ces poils sont rudes comme du crin. Tout le temps que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils; il ne la portait que traînante. De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarsier est celui qui se rapproche le plus de l'aye-aye; ils ont entre eux ce caractère commun, et de plus ils se ressemblent par la queue qui est longue et couverte de poils, par les oreilles droites, nues et transparentes, et par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a aussi quelque rapport de ressemblance dans les pieds ; car le tarsier a les doigts très-longs. Cet aye-aye était femelle : elle avait deux mamelons dans la partie inférieure du ventre; ces mamelons avaient cinq lignes de hauteur.

LE CABIAI.

(LE CABIAI CAPYBARE.)

Ordre des rongeurs, genre cabiai. (Cuvier.)

Cet animal d'Amérique n'avait jamais paru en Europe, et c'est aux bontés de M. le duc de Bouillon que nous en devons la connaissance : comme ce prince est curieux d'animaux étrangers, il m'a quelquefois fait l'honneur de

m'appeler pour les voir; et, par amour pour le bien, il nous en a donné plusieurs : celui-ci lui avait été envoyé jeune, et n'était pas encore tout à fait adulte lorsque le froid l'a fait mourir. Nous avons donc été à portée de le connaître et de le décrire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ce n'est point un cochon, comme l'ont prétendu les naturalistes et les voyageurs; il ne lui ressemble même que par de petits rapports, et en diffère par de grands caractères : il ne devient jamais aussi grand : le plus gros cabiai est à peine égal à un cochon de dix-huit mois; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue, les dents et les pieds tout différents; des membranes entre les doigts, point de queue ni de défenses; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes; et il en diffère encore autant par le naturel et les mœurs, que par la conformation. Il habite souvent dans l'eau, où il nage comme une loutre, y cherche de même sa proie et vient manger au bord le poisson qu'il prend et qu'il saisit avec la gueule et les ongles; il mange aussi des grains, des fruits et des cannes de sucre. Comme ses pieds sont longs et plats, il se tient souvent assis sur ceux de derrière. Son cri est plutôt un braiement comme celui de l'âne, qu'un grognement comme celui du cochon. Il ne marche ordinairement que la nuit, et presque toujours de compagnie, sans s'éloigner du bord des eaux : car comme il court mal à cause de ses longs pieds et de ses jambes courtes, il ne pourrait trouver son salut dans la fuite; et, pour échapper à ceux qui le chassent, il se jette à l'eau, y plonge, et va sortir au loin, ou bien il y demeure si longtemps qu'on perd l'espérance de le revoir. Sa chair est grasse et tendre; mais elle a plutôt, comme celle de la loutre, le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande : cependant on a remarqué que la hure n'en était pas mauvaise, et cela s'accorde avec ce que l'on sait du castor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties postérieures ont le goût de poisson. Le cabiai est d'un naturel tranquille et doux; il ne fait ni mal ni querelle aux autres animaux : on l'apprivoise sans peine; il vient à la voix et suit assez volontiers ceux qu'il connaît et qui l'ont bien traité. On ne le nourrissait à Paris qu'avec de l'orge, de la salade et des fruits; il s'est bien porté tant qu'il a fait chaud. Il paraît, par le grand nombre de ses mamelles, que la femelle produit des petits en quantité. Nous ignorons le temps de la gestation, celui de l'accroissement, et par conséquent la durée de la vie de cet animal. Nos habitants de Cayenne pourront nous en instruire; car il se trouve assez communément à la Guyane aussi bien qu'au Brésil, aux Amazones et dans toutes les terres basses de l'Amérique méridionale.

ADDITION A L'ARTICLE DU CABIAI.

Nous n'avons que peu de chose à ajouter aux faits historiques, et rien à la description très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique.

M. de la Borde nous a seulement écrit qu'il est fort commun à la Guyane, et encore plus dans les terres qui avoisinent le fleuve de l'Amazone, où le poisson est très-abondant : il dit que ces animaux vont toujours par couple, le mâle et la femelle, et que les plus grands pèsent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières, et s'ils aperçoivent quelqu'un, ils se jettent à l'eau, sans plonger comme les loutres, mais toujours nageant comme les cochons; quelquefois néanmoins ils se laissent aller au fond de l'eau, et y restent même assez longtemps. On en prend souvent de jeunes qu'on élève dans les maisons, où ils s'accoutument aisément à manger du pain, du mil et des légumes, quoique dans leur état de nature ils vivent principalement de poisson. Ils ne font qu'un petit; ils ne sont nullement dangereux, ne se jetant jamais ni sur les hommes ni sur les chiens. Leur chair est blanche, tendre et de fort bon goût. Ce dernier fait semble contredire ce que disent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande. Cependant il se pourrait que la chair du cabiai vivant de poisson eût ce mauvais goût, et que celle du cabiai vivant de pain et de grain fût en effet très-bonne.

Au reste, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, et que nous l'avons gardé longtemps, je suis persuadé qu'il pourrait vivre dans notre climat; c'est par erreur que j'ai dit qu'il était mort de froid. J'ai été informé depuis qu'il supportait fort bien le froid de l'hiver, mais que comme on l'avait enfermé dans un grenier, il se jeta par la fenêtre et tomba dans un bassin où il se noya; ce qui ne lui serait pas arrivé s'il n'eût pas été blessé dans sa chute sur les bords du bassin.

LE PACA.

(LE PACA FAUVE.)

Ordre des rongeurs, famille des lièvres, genre cabiai. (CUVIER.)

Le paca est un animal du Nouveau-Monde, qui se creuse un terrier comme le lapin, auquel on l'a souvent comparé, et auquel cependant il ressemble très-peu : il est beaucoup plus grand que le lapin, et même que le lièvre; il a le corps plus gros et plus ramassé, la tête ronde

et le museau court; il est gras et replet, et il ressemble plutôt *, par la forme du corps, à un jeune cochon, dont il a le grognement, l'allure et la manière de manger; car il ne se sert pas, comme le lapin, de ses pattes de devant pour porter à sa gueule, et il fouille la terre, comme le cochon, pour trouver sa subsistance. Il habite le bord des rivières, et ne se trouve que dans les lieux humides et chauds de l'Amérique méridionale. Sa chair est très-bonne à manger, et si grasse qu'on ne la larde jamais; on mange même la peau, comme celle du cochon de lait : aussi lui fait-on continuellement la guerre. Les chasseurs ont de la peine à le prendre vivant, et quand on le surprend dans son terrier, qu'on découvre en devant et en arrière, il se défend et cherche même à se venger en mordant avec autant d'acharnement que de vivacité. Sa peau, quoique couverte d'un poil court et rude, fait une assez belle fourrure, parce qu'elle est régulièrement tachée sur les côtés. Ces animaux produisent souvent et en grand nombre : les hommes et les animaux de proie en détruisent beaucoup, et cependant l'espèce en est toujours à peu près également nombreuse : elle est naturelle et particulière à l'Amérique méridionale, et ne se trouve nulle part dans l'ancien continent.

ADDITION A L'ARTICLE DU PACA**.

Comme nous n'avons donné que la figure dessinée sur un très-jeune paca qui n'avait pas encore pris la moitié de son accroissement, et qu'il nous est arrivé un de ces animaux vivant qui était déjà plus grand que celui que nous avons décrit, je l'ai fait nourrir dans ma maison, et depuis le mois d'août dernier 1774, jusqu'à ce jour 28 mai 1775, il n'a cessé de grandir assez considérablement. Le sieur Trécourt a rédigé avec exactitude des observations sur sa manière de vivre; et je vais en donner ici l'extrait.

On a fait construire pour cet animal une petite loge en bois, dans laquelle il demeurait assez tranquille pendant le jour, surtout lorsqu'on ne le laissait pas manquer de nourriture. Il semble même affectionner sa retraite tant que

* Hoc genus animalium pilis et voce porcellum referunt, dentibus et figurâ capitis, et etiam magnitudine cuniculum auribus murem : suntque singularia et sui generis. Ray. Synops. Quadrup., pag. 227. Il est certain, comme le dit Ray, que cet animal est de son genre; il aurait pu ajouter qu'il ressemble encore au cochon de lait par la forme du corps, par le goût et la blancheur de la chair, par la graisse et par l'épaisseur de la peau; et il aurait dû dire qu'il a le corps plus gros, plus grand et plus rond que le lapin.

** Le paca dont il est question dans cet article constitue une espèce différente du précédent, ainsi que l'a fait connaître M. F. Cuvier. Ce zoologiste l'a désigné sous la dénomination particulière de PACA BRUN.

le jour dure, car il s'y retire de lui-même après avoir mangé; mais dès que la nuit vient, il marque le désir violent qu'il a de sortir en s'agitant continuellement, et en déchirant avec les dents les barreaux de sa prison; chose qui ne lui arrive jamais pendant le jour, à moins que ce ne soit pour faire ses besoins : car non-seulement il ne fait jamais, mais même il ne peut souffrir aucune ordure dans sa petite demeure; il va pour faire les siennes au plus loin qu'il peut. Il jette souvent la paille qui lui sert de litière dès qu'elle a pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle; il pousse cette vieille paille dehors avec son museau, et va chercher du linge et du papier pour la remplacer. Sa loge n'était pas le seul endroit qui parût lui plaire, tous les recoins obscurs semblaient lui convenir; il établissait souvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvait ouvertes, ou bien sous les fourneaux de l'office et de la cuisine ; mais auparavant il s'y préparait un lit, et quand il s'était une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvait que par force le faire sortir de ce nouveau domicile. La propreté semble être si naturelle à cet animal, qui était femelle, que lui ayant donné un gros lapin mâle, dans le temps qu'elle était en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en aversion au moment qu'il fit ses ordures dans leur cage commune. Auparavant elle l'avait assez bien reçu pour en espérer quelque chose; elle lui faisait même des avances très-marquées en lui léchant le nez, les oreilles et le corps ; elle lui laissait même presque toute la nourriture, sans chercher à la partager; mais dès que le lapin eut infecté la cage, elle se retira sur-le-champ dans le fond d'une vieille armoire, où elle se fit un lit de papier et de linge, et ne revint à sa loge que quand elle la vit nette et libre de l'hôte malpropre qu'on lui avait donné.

Le paca s'accoutume aisément à la vie domestique; il est doux et traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il aime qu'on le flatte, et lèche les mains des personnes qui le caressent; il connait fort bien ceux qui prennent soin de lui, et sait parfaitement distinguer leur voix. Lorsqu'on le gratte sur le dos, il s'étend et se couche sur le ventre; quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnaissance, et semble demander que l'on continue. Néanmoins, il n'aime pas qu'on le saisisse pour le transporter, et il fait des efforts très-vifs et très-réitérés pour s'échapper.

Il a les muscles très-forts et le corps massif : cependant il a la peau si sensible, que le plus léger attouchement suffit pour lui causer une vive émotion. Cette grande sensibilité, quoique ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois des accès de colère, lorsqu'on le contrarie trop fort ou qu'il se présente un objet déplaisant : la seule vue d'un chien qu'il ne connait pas le met de mauvaise humeur. On l'a vu renfermé dans sa loge, en mordre la porte et faire en sorte de l'ouvrir, parce qu'il venait d'entrer un chien étranger dans la chambre. On crut d'abord qu'il ne voulait sortir que pour faire ses besoins; mais on fut assez surpris lorsqu'étant mis en liberté, il s'élança tout d'un coup sur le chien, qui ne lui faisait aucun mal, et le mordit assez fort pour le faire crier : néanmoins, il s'est accoutumé

en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connaît pas et qui le contrarient, mais il ne mord jamais ceux qui ont soin de lui. Il n'aime pas les enfants, et il les poursuit assez volontiers. Il manifeste sa colère par une espèce de claquement de dents, et par un grognement qui précède toujours sa petite fureur.

Cet animal se tient souvent debout, c'est-à-dire assis sur son derrière, et quelquefois il demeure assez longtemps dans cette situation; il a l'air de se peigner la tête et la moustache avec ses pattes, qu'il lèche et humecte de salive à chaque fois; souvent il se sert de ses deux pattes à la fois pour se peigner; ensuite il se gratte le corps jusqu'aux endroits où il peut atteindre avec ces mêmes pattes de devant; et pour achever sa petite toilette, il se sert de celles de derrière, et se gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être souillés.

C'est cependant un animal d'une grosse corpulence et qui ne paraît ni délicat, ni leste, ni léger; il est plutôt pesant et lourd, ayant à peu près la démarche d'un petit cochon. Il court rarement, lentement et d'assez mauvaise grâce; il n'a de mouvements vifs que pour sauter, tantôt sur les meubles et tantôt sur les choses qu'il veut saisir ou emporter. Il ressemble encore au cochon par sa peau blanche, épaisse et qu'on ne peut tirer ni pincer, parce qu'elle est adhérente à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris son entier accroissement, il a déjà dix-huit pouces de longueur dans sa situation naturelle et renflée; mais lorsqu'il s'étend, il a près de deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps; au lieu que le paca dont nous avons donné la description n'avait que sept pouces cinq lignes : différence qui ne provient néanmoins que de celle de l'âge, car du reste ces deux animaux se ressemblent en tout.

La hauteur, prise aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement, était de sept pouces, et cette hauteur, prise aux jambes de derrière, était d'environ neuf pouces et demi; en sorte qu'en marchant, son derrière paraît toujours bien plus haut que sa tête. Cette partie postérieure du corps, qui est la plus élevée, est aussi la plus épaisse en tous sens; elle a dix-neuf pouces et demi de circonférence; tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps est couvert d'un poil court, rude et clair-semé, couleur de terre-d'ombre et plus foncé sur le dos, mais le ventre, la poitrine, le dessous du cou et les parties intérieures des jambes, sont au contraire couverts d'un poil blanc sale; et ce qui le rend très-remarquable, ce sont cinq espèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart séparées les unes des autres. Ces cinq bandes sont dirigées le long du corps, de manière qu'elles tendent à se rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête, depuis le nez jusqu'au sommet du front, a près de cinq pouces de longueur, et elle est fort convexe. Les yeux sont gros, saillants et de couleur brunâtre, éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces; les oreilles sont arrondies et n'ont que sept à huit lignes de longueur, sur une largeur

à peu près égale à leur base : elles sont plissées en forme de fraise, et recouvertes d'un duvet très-fin presque insensible au tact et à l'œil. Le bout du nez est large, de couleur presque noire, divisé en deux comme celui des lièvres : les narines sont fort grandes. L'animal a beaucoup de force et d'adresse dans cette partie, car nous l'avons vu souvent soulever avec son nez la porte de sa loge, qui fermait à coulisse. La mâchoire inférieure est d'un pouce plus courte et moins avancée que la mâchoire supérieure, qui est beaucoup plus large et plus longue. De chaque côté et vers le bas de la mâchoire supérieure, il règne une espèce de pli longitudinal dégarni de poil dans son milieu, en sorte que l'on prendrait, au premier coup d'œil, cet endroit de la mâchoire pour la bouche de l'animal en le voyant de côté, car sa bouche n'est apparente que quand elle est ouverte, et n'a que six ou sept lignes d'ouverture : elle n'est éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire est armée en devant de deux dents incisives fort longues, jaunes comme du safran, et assez fortes pour couper le bois. On a vu cet animal, en une seule nuit, faire un trou dans une des planches de sa loge, assez grand pour y passer sa tête. Sa langue est étroite, épaisse et un peu rude. Ses moustaches sont composées de poils noirs et de poils blancs, placés de chaque côté du nez, et il a de pareilles moustaches plus noires, mais moins fournies, de chaque côté de la tête au-dessous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières par la forte résistance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doigts, dont quatre sont armés d'ongles longs de cinq ou six lignes. Les ongles sont couleur de chair; mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractère constant; car dans plusieurs animaux, et particulièrement dans les lièvres, on trouve souvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui est l'interne, ne paraît que quand l'animal à la jambe levée, et n'est qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière, à peu de distance des parties naturelles, se trouvent deux mamelles de couleur brunâtre. Au reste, quoique la queue ne soit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur qui paraît en être l'indice.

Le paca domestique mange de tout ce qu'on veut lui donner, et il paraît avoir un très-grand appétit. On le nourrissait ordinairement de pain; et soit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin, et même dans du vinaigre, il le mangeait également; mais le sucre et les fruits sont si fort de son goût, que lorsqu'on lui en présentait il en témoignait sa joie par des bonds et des sauts. Les racines et les légumes étaient aussi de son goût : il mangeait également les navets, le céleri, les oignons, et même l'ail et l'échalote. Il ne refusait pas les choux ni les herbes, même la mousse et les écorces de bois; nous l'avons souvent vu manger aussi du bois et du charbon dans les commencements. La viande était ce qu'il paraissait aimer le moins; il n'en mangeait que rarement et en très-petite quantité. On pourrait le nourrir aisément de

grains, car souvent il en cherchait dans la paille de sa litière. Il boit comme le chien, en soulevant l'eau avec la langue. Son urine est fort épaisse et d'une odeur insupportable. Sa fiente est en petites crottes, plus allongées que celles des lapins et des lièvres.

D'après les petites observations que nous venons de rapporter, nous sommes très-portés à croire qu'on pourrait naturaliser cette espèce en France; et comme la chair en est bonne à manger, et que l'animal est peu difficile à nourrir, ce serait une acquisition utile. Il ne paraît pas craindre beaucoup le froid; et d'ailleurs, pouvant creuser la terre, il s'en garantirait aisément pendant l'hiver. Un seul paca fournirait autant de bonne chère que sept ou huit lapins.

M. de la Borde dit que le paca habite ordinairement le bord des rivières, et qu'il construit son terrier de manière qu'il peut y entrer ou en sortir par trois issues différentes.

« Lorsqu'il est poursuivi, il se jette à l'eau, dit-il, dans laquelle il se plonge en levant la tête de temps en temps; mais enfin, lorsqu'il est assailli par les chiens, il se défend très-vigoureusement. » Il ajoute « que la chair de cet animal est fort estimée à Cayenne, qu'on l'échaude comme un cochon de lait, et que, de quelque manière qu'on la prépare, elle est excellente. »

Le paca habite seul son terrier, et il n'en sort ordinairement que la nuit pour se procurer sa nourriture. Il ne sort pendant le jour que pour faire ses besoins, car on ne trouve jamais aucune ordure dans son terrier ; et toutes les fois qu'il rentre, il a soin d'en boucher les issues avec des feuilles et de petites branches. Ces animaux ne produisent ordinairement qu'un petit, qui ne quitte la mère que quand il est adulte; et même, si c'est un mâle, il ne s'en sépare qu'après s'être accouplé avec elle. Au reste, on en connaît de deux ou trois espèces à Cayenne; et l'on prétend qu'ils ne se mêlent point ensemble. Les uns pèsent depuis quatorze jusqu'à vingt livres, et les autres de vingt-cinq à trente livres.

LE HAMSTER.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Le hamster est un rat des plus fameux et des plus nuisibles ; et si nous n'avons pas donné son histoire avec celle des autres rats, c'est qu'alors nous ne l'avions pas vu, et que nous n'avons pu nous le procurer que dans ces

derniers temps; encore est-ce aux attentions constantes de M. le marquis de Montmirail pour tout ce qui peut contribuer à l'avancement de l'histoire naturelle, et aux bontés de M. de Waitz, ministre d'État du prince landgrave de Hesse-Cassel, que nous sommes redevables de la connaissance précise et exacte de cet animal. Ils nous en ont envoyé deux vivants avec un mémoire instructif sur leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Nous avons nourri l'un de ces animaux pendant quelques mois pour l'observer, et ensuite on l'a soumis à la dissection pour faire la description et la comparaison des parties intérieures avec celles des autres rats. On verra que par ces parties intérieures le hamster ressemble plus au rat d'eau qu'à aucun autre animal; il lui ressemble encore par la petitesse des yeux et la finesse du poil; mais il n'a pas la queue longue comme le rat d'eau; il l'a au contraire très-courte, plus courte que le campagnol, qui, comme nous l'avons dit, ressemble aussi beaucoup au rat d'eau par la conformation intérieure. Le hamster nous paraît être à l'égard du campagnol ce que le surmulot est à l'égard du mulot : tous ces animaux vivent sous terre, et paraissent animés du même instinct; ils ont à peu près les mêmes habitudes, et surtout celle de ramasser des grains et d'en faire de gros magasins dans leurs trous. Nous nous étendrons donc beaucoup moins sur les ressemblances de forme et les conformités de nature, que sur les différences relatives et les disconvenances réelles qui séparent le hamster de tous les rats, souris et mulots dont nous avons parlé.

Agricola est le premier auteur qui ait donné des indications précises et détaillées au sujet de cet animal : Fabricius y a ajouté quelques faits; mais Schwenckfeld a plus fait que tous les autres; il a disséqué le hamster, et il en donne une description qui s'accorde presque en tout avec la nôtre. Cependant à peine a-t-il été cité par les naturalistes plus récents, qui tous se sont contentés de copier ce que Gessner en a dit : nous croyons donc devoir à cet auteur la justice de citer en entier ses observations; et, en y ajoutant celles de M. de Waitz, nous aurons tout ce qu'on peut désirer au sujet de cet animal.

« Les établissements des hamsters, dit M. de Waitz, sont d'une construction différente selon le sexe et l'âge, et aussi suivant la qualité du terrain. Le domicile du mâle a un conduit oblique, à l'ouverture duquel il y a un monceau de terre exhaussé. A une distance de cette issue oblique, il y a un seul trou qui descend perpendiculairement jusqu'aux chambres ou caveaux du domicile : il ne se trouve point de terre exhaussée auprès du trou; ce qui fait présumer que l'issue oblique est creusée en commençant par le dehors, et que l'issue perpendiculaire est faite de dedans en dehors, et de bas en haut.

« Le domicile de la femelle a aussi un conduit oblique et en même temps deux, trois et jusqu'à huit trous perpendiculaires, pour donner une entrée et sortie libres à ses petits : le mâle et la femelle ont chacun leur demeure séparée; la femelle fait la sienne plus profonde que le mâle.

« A côté des trous perpendiculaires, à un ou deux pieds de distance, les hamsters des deux sexes creusent, selon leur âge et à proportion de leur multiplication, un,

deux, trois et quatre caveaux particuliers, qui sont en forme de voûte, tant par-dessous que par-dessus, et plus ou moins spacieux suivant la quantité de leurs provisions. »

« Le trou perpendiculaire est le passage ordinaire du hamster pour entrer et sortir. C'est par le trou oblique que se fait l'exportation de la terre : il paraît aussi que ce conduit, qui a une pente plus douce dans un des caveaux et plus rapide dans un autre de ces caveaux, sert pour la circulation de l'air dans ce domicile souterrain. Le caveau où la femelle fait ses petits ne contient point de provision de grain, mais un nid de paille ou d'herbe. La profondeur du caveau est très-différente : un jeune hamster dans la première année ne donne qu'un pied de profondeur à son caveau; un vieux hamster le creuse souvent jusqu'à quatre ou cinq pieds : le domicile entier, y compris toutes les communications et tous les caveaux, a quelquefois huit ou dix pieds de diamètre.

« Ces animaux approvisionnent leurs magasins de grains secs et nettoyés, de blé en épis, de pois et fèves en cosses, qu'ils nettoient ensuite dans leur demeure, et ils transportent au dehors les cosses et les déchets des épis par le conduit oblique. Pour apporter leurs provisions, ils se servent de leurs abajoues, dans lesquelles chacun peut porter à la fois plus d'un quart de chopine de grains nettoyés.

« Le hamster fait ordinairement ses provisions de grains à la fin d'août : lorsqu'il a rempli ses magasins, il les couvre et en bouche soigneusement les avenues avec de la terre, ce qui fait qu'on ne découvre pas aisément sa demeure; on ne la reconnaît que par le monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique dont nous avons parlé : il faut ensuite chercher les trous perpendiculaires et découvrir par là son domicile. Le moyen le plus usité pour prendre ces animaux est de les déterrer, quoique ce travail soit assez pénible à cause de la profondeur et de l'étendue de leurs terriers. Cependant un homme exercé à cette espèce de chasse ne laisse pas d'en tirer de l'utilité; il trouve ordinairement dans la bonne saison, c'est-à-dire en automne, deux boisseaux de bons grains dans chaque domicile, et il profite de la peau de ces animaux dont on fait des fourrures. Les hamsters produisent deux ou trois fois par an, et cinq ou six petits à chaque fois, et souvent davantage : il y a des années où ils paraissent en quantité innombrable, et d'autres où l'on n'en voit presque plus; les années humides sont celles où ils multiplient beaucoup, et cette nombreuse multiplication cause la disette par la dévastation générale des blés.

« Un jeune hamster, âgé de six semaines ou deux mois, creuse, déjà son terrier; cependant il ne s'accouple ni ne produit dans la première année de sa vie.

« Les fouines poursuivent vivement les hamsters, et en détruisent un grand nombre; elles entrent aussi dans leurs terriers et en prennent possession.

« Les hamsters ont ordinairement le dos brun et le ventre noir. Cependant il y en a qui sont gris, et cette différence peut provenir de leur âge plus ou moins avancé. Il s'en trouve aussi quelques-uns qui sont noirs. »

Ces animaux s'entre-détruisent mutuellement comme les mulots : de deux qui étaient dans la même cage, la femelle dans une nuit étrangla le mâle, et après avoir coupé les muscles qui attachent les mâchoires, elle se fit jour dans son corps, où elle dévora une partie des viscères. Ils font plusieurs portées par an, et sont si nuisibles, que dans quelques États d'Allemagne leur tête est à prix; ils y sont si communs que leur fourrure est à très-bon marché.

Tous ces faits, que nous avons extraits du Mémoire de M. de Waitz et

des Observations de M. de Montmirail, nous paraissent certains, et s'accordent avec ce que nous savions d'ailleurs au sujet de ces animaux; mais il n'est pas également certain, comme on le dit dans ce même Mémoire, qu'ils soient engourdis et même desséchés pendant l'hiver, et qu'ils ne reprennent du mouvement et de la vie qu'au printemps. Le hamster que nous avons eu vivant a passé l'hiver dernier 1762-63, dans une chambre sans feu, et où il gelait assez fort pour glacer l'eau : cependant, il ne s'est point engourdi et n'a pas cessé de se mouvoir et de manger à son ordinaire; au lieu que nous avons nourri des loirs et des lérots qui se sont engourdis à un degré de froid beaucoup moindre. Nous ne croyons donc pas que le hamster se rapproche des loirs ou de la marmotte par ce rapport, et c'est mal à propos que quelques-uns de nos naturalistes l'ont appelé *marmotte de Strasbourg*, puisqu'il ne dort pas comme la marmotte, et qu'il ne se trouve pas à Strasbourg.

ADDITION A L'ARTICLE DU HAMSTER OU RAT DE BLÉ.

On trouve dans la Gazette de Littérature du 13 septembre 1774, un extrait des observations faites sur le hamster, et tirées d'un ouvrage allemand de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici.

« Le rat de blé, en allemand *hamster*, ne pouvait être mieux décrit ni plus commodément qu'à Gotha, où dans une seule année on en a livré onze mille cinq cent soixante-quatorze peaux à l'hôtel de ville; dans une autre, cinquante-quatre mille quatre cent vingt-neuf, et une troisième fois, quatre-vingt mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les pays tempérés; quand il est irrité, le cœur lui bat jusqu'à cent quatre-vingts fois par minute; le poids du cerveau est à celui de tout le corps, comme 1 est à 193.

« Ces rats se font des magasins, où ils placent jusqu'à douze livres de grains. En hiver la femelle s'enfonce fort avant dans la terre. Cet animal est courageux; il se défend contre les chiens, contre les chats, contre les hommes : il est naturellement querelleur, ne s'accorde pas avec son espèce, et tue quelquefois dans sa furie sa propre famille. Il dévore ses semblables lorsqu'ils sont plus faibles, aussi bien que les souris et les oiseaux, et il vit avec cela de toutes sortes d'herbes, de fruits et de grains : il boit peu. La femelle sort plus tard que le mâle de sa retraite d'hiver; elle porte quatre semaines et fait jusqu'à six petits. Il ne faut que quelques mois pour que les petites femelles deviennent fécondes. L'espèce de rat qu'on nomme *iltis* * tue le hamster.

* L'iltis désigne le putois et non pas le rat.

« Quand l'animal est dans son engourdissement, on n'y observe ni respiration, ni aucune sorte de sentiment. Le cœur bat néanmoins environ quinze fois par minute, comme on s'en aperçoit en ouvrant la poitrine; le sang demeure fluide; les intestins immobiles ne sont pas irritables; le coup électrique même ne réveille pas l'animal; tout est froid en lui : au grand air il ne s'engourdit jamais. » M. Sulzer rapporte par quels degrés il passe pour sortir de son engourdissement. « Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les souris; mais il fait bien plus de mal qu'elles. »

Nous eussions désiré que M. Sulzer eût indiqué précisément le degré de froid ou de manque d'air auquel ces animaux s'engourdissent; car nous répétons ici affirmativement ce que nous venons de dire, que dans une chambre sans feu où il gelait assez fort pour y glacer l'eau, un hamster qui y était dans une cage ne s'engourdit pas pendant l'hiver de 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand a fait imprimer à la suite de mon ouvrage, et que je viens de recevoir.

ADDITION DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS A L'ARTICLE DU HAMSTER.

« Le hamster est un quadrupède du genre des souris, qui passe l'hiver à dormir, comme les marmottes. Il a les jambes basses, le cou court, la tête un peu grosse, la bouche garnie de moustaches des deux côtés, les oreilles grandes et presque sans poil, la queue courte et à demi nue, les yeux ronds et sortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc et de noir : tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que son propre individu, et n'a pas une seule qualité sociable. Il attaque et dévore tous les autres animaux dont il peut se rendre maître, sans excepter ceux de sa propre race. L'instinct même qui le porte vers l'autre sexe ne dure que quelques jours, au bout desquels sa femelle n'éprouverait pas un meilleur sort, si elle ne prenait pas la précaution d'éviter la rencontre de son ingrat, ou de le prevenir et de le tuer la première. A ces qualités odieuses, la nature a néanmoins su en allier d'autres qui, sans rendre cet animal plus aimable, lui font mériter une place distinguée dans l'Histoire naturelle des animaux. Il est du petit nombre de ceux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement, et le seul en Europe qui soit pourvu de bajoues. Son adresse à se pratiquer une demeure sous terre, et l'industrie avec laquelle il fait ses provisions d'hiver, ne méritent pas moins l'attention des curieux.

« Le hamster n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats ou de terrains. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains et qu'il demeure sous terre, une

terre pierreuse, sablonneuse, argileuse, lui convient aussi peu que les prés, les forêts et les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aisé à creuser, qui néanmoins soit assez ferme pour ne point s'écrouler. Il choisit encore des contrées fertiles en toutes sortes de graines, pour n'être pas obligé de chercher sa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courses. Les terres de Thuringe réunissant toutes ces qualités, les hamsters s'y trouvent en plus grand nombre que partout ailleurs.

« Le terrier que le hamster se creuse à trois ou quatre pieds sous terre, consiste pour l'ordinaire en plus ou moins de chambres, selon l'âge de l'animal qui l'habite. La principale est tapissée de paille, et sert de logement; les autres sont destinées pour y conserver les provisions, qu'il ramasse en grande quantité dans le temps des moissons. Chaque terrier a deux trous ou ouvertures, dont celle par laquelle l'animal est arrivé sous terre, descend obliquement. L'autre, qui a été pratiquée du dedans en dehors, est perpendiculaire et sert pour entrer et sortir.

« Les terriers des femelles, qui ne demeurent jamais avec les mâles, diffèrent des autres en plusieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on voit rarement plus qu'une chambre de provision, parce que le peu de temps que les petits demeurent avec la mère n'exige pas qu'elle amasse beaucoup de nourriture; mais au lieu d'un seul trou perpendiculaire, il y en a jusqu'à sept ou huit qui servent à donner une entrée et une sortie libres aux petits. Quelquefois la mère, ayant chassé ses petits, reste dans ce terrier; mais pour l'ordinaire elle s'en pratique un autre, qu'elle remplit d'autant de provisions que la saison lui permet d'en ramasser.

« Les hamsters s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, où les mâles se rendent dans les terriers des femelles, avec lesquelles ils ne restent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles cherchant femelle se rencontrent dans le même trou, il s'élève un combat furieux entre eux, qui pour l'ordinaire finit par la mort du plus faible. Le vainqueur s'empare de sa femelle, et l'un et l'autre, qui dans tout autre temps se persécutent et s'entretuent, déposent leur férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils se défendent même réciproquement contre les agresseurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, et que la femelle s'aperçoit qu'on veut lui enlever son mari, elle s'élance sur le ravisseur, et lui fait souvent sentir la fureur de sa vengeance par des morsures profondes et douloureuses.

« Les femelles mettent bas deux ou trois fois par an. Leur portée n'est jamais au-dessous de six, et le plus souvent de seize à dix-huit petits. La crue de ces animaux est fort prompte. A l'âge de quinze jours ils essaient déjà à creuser la terre : peu après la mère les oblige de sortir du terrier, de sorte qu'à l'âge d'environ trois semaines ils sont abandonnés à leur propre conduite. Cette mère montre en général fort peu de tendresse maternelle pour ses petits : elle qui dans le temps de ses amours défend si courageusement son mari, ne connaît que la fuite quand sa famille est menacée d'un

danger; son unique soin est de pourvoir à sa propre conservation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent poursuivie, elle s'enfonce en creusant plus avant dans la terre, ce qu'elle exécute avec une célérité surprenante. Les petits ont beau la suivre, elle est sourde à leurs cris, et elle bouche même la retraite qu'elle s'est pratiquée.

« Le hamster se nourrit de toutes sortes d'herbes, de racines et de grains que les différentes saisons lui fournissent. Il s'accommode même très-volontiers de la chair des autres animaux dont il devient le maître. Comme il n'est pas fait pour les longues courses, il fait le premier fonds de son magasin par ce que lui présentent les champs voisins de son établissement, ce qui est la raison pourquoi l'on voit souvent quelques-unes de ses chambres remplies d'une seule sorte de grains. Quand les champs sont moissonnés, il va chercher plus loin ses provisions, et prend ce qu'il trouve dans son chemin pour le porter dans son habitation et l'y déposer sans distinction. Pour lui faciliter le transport de sa nourriture, la nature l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce sont deux poches membraneuses, lisses et luisantes en dehors, et parsemées d'un grand nombre de glandes en dedans, qui distillent sans cesse une certaine humidité pour les tenir souples et les rendre capables de résister aux accidents, que des grains souvent raides et pointus pourraient causer. Chacune de ses bajoues peut contenir une once et demie de grains, que cet animal, de retour dans sa demeure, vide moyennant ses deux pieds de devant, qu'il presse extérieurement contre ses joues, pour en faire sortir les grains. Quand on rencontre un hamster, ses poches remplies de provisions, on peut le prendre avec la main sans risquer d'être mordu, parce que dans cet état il n'a pas le mouvement des mâchoires libres. Mais, pour peu qu'on lui laisse du temps, il vide promptement ses poches et se met en défense. La quantité de provisions qu'on trouve dans les terriers varie suivant l'âge et le sexe de l'animal qui les habite. Les vieux hamsters amassent jusqu'à cent livres de grains; mais les jeunes et les femelles se contentent de beaucoup moins. Les uns et les autres s'en servent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils passent à dormir, et sans manger, mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil au printemps, et pendant l'espace de temps qui précède leur engourdissement.

« A l'approche de l'hiver, les hamsters se retirent dans leurs habitations souterraines, dont ils bouchent l'entrée avec soin. Ils y restent tranquilles et vivent de leurs provisions, jusqu'à ce que le froid étant devenu plus sensible, ils tombent dans un état d'engourdissement semblable au sommeil le plus profond. Quand après ce temps-là on ouvre un terrier, qu'on reconnaît par un monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique dont nous avons parlé, on y voit le hamster mollement couché sur un lit de paille menue et très-douce. Il a la tête retirée sous le ventre, entre les deux jambes de devant : celles de derrière sont appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés, et quand on veut écarter les paupières, elles se referment dans

l'instant. Les membres sont raides comme ceux d'un animal mort, et tout le corps est froid au toucher comme la glace. On ne remarque pas la moindre respiration ni autre signe de vie. Ce n'est qu'en le disséquant dans cet état d'engourdissement qu'on voit le cœur se contracter et se dilater; mais ce mouvement est si lent, qu'on peut compter à peine quinze pulsations dans une minute, au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même espace de temps, lorsque l'animal est éveillé. La graisse est comme figée, les intestins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, et sont insensibles à l'action de l'esprit-de-vin et même à l'huile de vitriol qu'on y verse, et ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuse que soit toute cette opération, l'animal ne paraît pas la sentir beaucoup : il ouvre quelquefois la bouche, comme pour respirer; mais son engourdissement est trop fort pour s'éveiller entièrement.

« On a cru que la cause de cet engourdissement dépendait uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lérots, des chauves-souris; mais pour mettre le hamster dans cet état, l'expérience prouve qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'est retiré. On peut s'en convaincre en enfermant un hamster dans une caisse remplie de terre et de paille : on aura beau l'exposer au froid le plus sensible de l'hiver et assez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir; mais dès qu'on met cette caisse à quatre ou cinq pieds sous terre, qu'il faut avoir soin de bien battre, pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au bout de huit ou dix jours engourdi comme dans son terrier. Si l'on retire cette caisse de la terre, le hamster se réveillera au bout de quelques heures, et se rendormira de nouveau, quand on le remet sous terre. On peut répéter cette expérience avec le même succès, aussi longtemps que le froid durera, pourvu qu'on observe d'y mettre l'intervalle de temps nécessaire. Ce qui prouve encore que l'absence de l'air extérieur est une des causes de l'engourdissement du hamster, c'est que, retiré de son terrier au plus gros de l'hiver, il se réveille immanquablement au bout de quelques heures, quand on l'expose à l'air. Qu'on fasse cette expérience de jour ou de nuit, cela est indifférent, de sorte que la lumière n'y a aucune part.

« C'est un spectacle curieux de voir passer un hamster de l'engourdissement au réveil. D'abord il perd la raideur des membres; ensuite il respire profondément, mais par de longs intervalles : on remarque du mouvement dans les jambes; il ouvre la bouche comme pour bâiller, et fait entendre des sons désagréables et semblables au râlement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux et tâche de se mettre sur les pieds ; mais tous ses mouvements sont encore peu assurés et chancelants, comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ses essais, jusqu'à ce qu'il parvienne à se tenir sur ses jambes. Dans cette attitude il reste tranquille, comme pour se reconnaître et se reposer de ses fatigues; mais peu à peu il commence à marcher, à manger et à agir, comme il faisait avant le

temps de son sommeil. Ce passage de l'engourdissement au reveil demande plus ou moins de temps, selon la température de l'endroit ou se trouve l'animal. Si on l'expose à un air sensiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller, et dans un lieu plus tempéré, cela se fait en moins d'une heure. Il est vraisemblable que dans les terriers cette catastrophe arrive imperceptiblement, et que l'animal ne sent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé et subit.

« La vie du hamster est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins naturels et la fureur de se battre. Il paraît n'avoir d'autres passions que celle de la colère, qui le porte à attaquer tout ce qui se trouve en son chemin, sans faire attention à la supériorité des forces de l'ennemi. Ignorant absolument l'art de sauver sa vie en se retirant du combat, il se laisse plutôt assommer de coups de bâton que de céder. S'il trouve le moyen de saisir la main d'un homme, il faut le tuer pour se débarrasser de lui. La grandeur du cheval l'effraie aussi peu que l'adresse du chien; ce dernier aime à lui donner la chasse : quand le hamster l'aperçoit de loin, il commence par vider ses poches, si par hasard il les a remplies de grains; ensuite il les enfle si prodigieusement, que la tête et le cou surpassent beaucoup en grosseur le reste du corps; enfin il se redresse sur ses jambes de derrière, et s'élance dans cette attitude sur l'ennemi; s'il l'attrape, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou perdu la vie; mais le chien le prévient pour l'ordinaire, en cherchant à le prendre par derrière et à l'étrangler. Cette fureur de se battre fait que le hamster n'est en paix avec aucun des autres animaux. Il fait même la guerre à ceux de sa race, sans en excepter la femelle. Quand deux hamsters se rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement jusqu'à ce que le plus faible succombe sous les coups du plus fort, qui le dévore. Le combat entre un mâle et une femelle dure pour l'ordinaire plus longtemps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par se donner la chasse et se mordre; ensuite chacun se retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine : peu après ils renouvellent le combat, et continuent à se fuir et à se battre jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe. Le vaincu sert toujours de repas au vainqueur. »

LE LEMING.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Olaüs Magnus est le premier qui ait fait mention du leming, et tout ce qu'en ont dit Gessner, Scaliger, Ziegler, Jonston, etc., est tiré de cet auteur;

mais Wormius, après des recherches plus exactes, a fait l'histoire de cet animal, et voici la description qu'il en donne :

« Il a, dit-il, la figure d'une souris, mais la queue plus courte, le corps long d'environ cinq pouces, le poil fin et taché de diverses couleurs, la partie antérieure de la tête noire, la partie supérieure jaunâtre, le cou et les épaules noirs, le reste du corps roussâtre, marqué de quelques petites taches noires, de différentes figures jusqu'à la queue, qui n'a qu'un demi-pouce de longueur, et qui est couverte de poils jaunes noirâtres. L'ordre des taches, non plus que leur figure et leur grandeur, ne sont pas les mêmes dans tous les individus. Il y a autour de la gueule plusieurs poils raides en forme de moustaches, dont il y en a six de chaque côté beaucoup plus longs et plus raides que les autres. L'ouverture de la gueule est petite; la lèvre supérieure est fendue comme dans les écureuils. Il sort de la mâchoire supérieure deux dents longues incisives, aiguës, un peu courbes, dont les racines pénètrent jusqu'à l'orbite des yeux; deux dents semblables dans la mâchoire inférieure qui correspondent à celles du dessus; trois mâchelières de chaque côté, éloignées des dents incisives : la première des mâchelières fort large est composée de quatre lobes, la seconde de trois, la troisième plus petite, chacune de ces trois dents ayant son alvéole séparé, et toutes situées dans l'intérieur du palais à un intervalle assez grand; la langue assez ample et s'étendant jusqu'à l'extrémité des dents incisives. Des débris d'herbe et de paille qui étaient dans la gorge de cet animal doivent faire penser qu'il rumine. Les yeux sont petits et noirs; les oreilles couchées sur le dos, les jambes de devant très-courtes, les pieds couverts de poils et armés de cinq ongles aigus et courbés, dont celui du milieu est très-long, et dont le cinquième est comme un petit pouce ou comme un ergot de coq, situé quelquefois assez haut dans la jambe. Tout le ventre est blanchâtre, tirant un peu sur le jaune, etc. »

Cet animal, dont le corps est épais et les jambes fort courtes, ne laisse pas de courir assez vite. Il habite ordinairement les montagnes de Norwége et de Laponie : mais il en descend quelquefois en si grand nombre dans de certaines années et dans de certaines saisons, qu'on regarde l'arrivée des lemings comme un fléau terrible, et dont il est impossible de se délivrer; ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins, ruinent les moissons, et ne laissent rien que ce qui est serré dans les maisons, où heureusement ils n'entrent pas. Ils aboient à peu près comme de petits chiens; lorsqu'on les frappe avec un bâton, ils se jettent dessus et le tiennent si fort avec les dents, qu'ils se laissent enlever et transporter à quelque distance, sans vouloir le quitter; ils se creusent des trous sous terre, et vont comme les taupes manger les racines; ils s'assemblent dans de certains temps, et meurent pour ainsi dire tous ensemble; ils sont très-courageux et se défendent contre les autres animaux. On ne sait pas trop d'où ils viennent; le peuple croit qu'ils tombent avec la pluie. Le mâle est ordinairement plus grand que la femelle, et a aussi les taches noires plus grandes. Ils meurent infailliblement au renouvellement des herbes. Ils vont aussi en grandes troupes sur l'eau dans le beau temps; mais s'il vient un coup de vent, ils sont tous submergés. Le nombre de ces animaux est si prodigieux, que, quand ils meurent, l'air en est infecté, et cela occasionne beaucoup

de maladies; il semble même qu'ils infectent les plantes qu'ils ont rongées, car le pâturage fait alors mourir le bétail. La chair des lemings n'est pas bonne à manger; et leur peau, quoique d'un beau poil, ne peut pas servir à faire des fourrures, parce qu'elle a trop peu de consistance.

LE LÉROT A QUEUE DORÉE.

(L'ÉCHIMYS HUPPÉ.)

Ordre des rongeurs, tribu des échimys, genre rat. (CUVIER.)

Nous donnons ici, d'après M. Allamand, la description de ce petit animal qui ressemble au lérot par la taille, la figure et la forme de la queue, mais qui par la position et la forme des oreilles, et par la couleur dorée de la moitié de la queue, ressemble au muscardin ; il semble donc faire une espèce moyenne entre celles de ces deux animaux.

« C'est, dit M. Allamand, à M. le docteur Klockner qu'on doit la connaissance de ce petit lérot ; il l'a reçu de Surinam, sans aucune notice ni du nom qu'on lui donne dans le pays, ni des lieux où il habite. Jusqu'à présent il n'a jamais été décrit, ni même connu, quoiqu'il soit marqué de façon à s'attirer l'attention. Les nomenclateurs à systèmes ne manqueront pas de le ranger dans la classe des *glires* ou *loirs* de M. Linnæus, et effectivement il mérite bien autant d'y avoir place que le rhinocéros ; et sans doute ils en feront un membre de la famille des rats, qui comprend tant d'autres animaux qui en approchent moins que celui-ci. Mais sans chercher à déterminer le genre auquel il appartient, j'en donnerai une description exacte qui m'a été fournie par M. Klockner, qui, toujours zélé pour l'avancement de l'histoire naturelle, a bien voulu me la communiquer en m'envoyant l'animal même, afin que je pusse mieux me convaincre de son exactitude. J'ai d'abord été embarrassé sur le nom que je lui donnerais. Je n'aime pas ces noms composés qui déterminent l'espèce à laquelle on doit rapporter l'animal qui le porte, lorsqu'il n'est pas très-évident qu'il en soit. Cependant j'ai cru devoir adopter celui que lui a donné M. Klockner, qui est en droit de le désigner par celui qu'il juge le plus convenable : il l'a appelé *lérot à queue dorée*, sans prétendre qu'il tombe dans cet engourdissement causé par le froid aux loirs d'Europe : un quadrupède habitant de la zone torride ne paraît pas devoir y être sujet. Quelque conformité de figure et surtout sa queue, avec celle de nos lérots, lui a fait préférer cette dénomination à toute autre.

« C'est par la singularité et la beauté de ses couleurs que cet animal se fait remarquer. Son corps est de couleur marron tirant sur le pourpre, plus foncée aux côtés

de la tête et sur le dos, et plus claire sous le ventre. Cette couleur s'étend sur la queue à une petite distance de son origine : là les poils fins et courts qui la couvrent deviennent tout à fait noirs jusqu'à la moitié de sa longueur, où ils sont plus longs, et où ils prennent, sans aucune nuance intermédiaire, une belle couleur d'orange, approchant de celle de l'or, et qu'ils gardent jusqu'à l'extrémité de la queue. Une longue tache de cette même couleur jaune orne aussi le front; elle prend son origine au-dessus du nez; là elle est fort étroite; ensuite elle va en s'élargissant jusqu'à la hauteur des oreilles où elle finit. Cet assemblage de couleurs si fort tranchantes, et si rares dans les quadrupèdes, offre un coup d'œil très-frappant. Sa tête est fort grosse, à proportion de son corps; il a le museau et le front étroits, les yeux petits. Ses oreilles présentent une large ouverture, mais elles sont courtes, et ne s'élèvent pas jusqu'au-dessus de la tête : elles sont couvertes en dehors et en dedans de poils très-fins, et il y en a de plus longs sur leurs bords, mais il faut les regarder de près pour les apercevoir. La mâchoire supérieure avance sensiblement au delà de l'inférieure; l'os du nez est assez élevé, et le haut du museau est couvert de poils, ce qu'on ne voit guère dans les autres quadrupèdes. La lèvre de dessus est fendue du haut en bas, comme dans tous les animaux de ce genre, et les bords de la fente vont en s'écartant vers les côtés; ce qui donne à l'extrémité du grouin la forme d'un triangle isocèle. Cette division laisse voir deux dents incisives fort blanches et courtes; il y en a aussi deux à la mâchoire inférieure, mais qui sont plus grandes. Cette mâchoire, avec la lèvre qui la couvre, est plus reculée du côté de la gorge.

« Aux deux côtés de la lèvre supérieure, il y a une touffe de longs poils d'un brun sombre; leur longueur surpasse celle de la tête : ceux qui forment la partie inférieure de cette moustache sont moins longs, et dirigés en bas. Derrière chaque œil, il y a une verrue d'où partent aussi six longs poils, et il y en a deux de même longueur placées au-dessus des yeux.

« Les jambes de devant sont courtes; leurs pieds ont quatre longs doigts armés d'ongles crochus et aigus; plus haut est un petit bouton obtus qui forme une espèce de pouce, mais sans ongle. Au-dessous de ces pieds il y a cinq éminences très-remarquables, couvertes d'une peau mince et fort douce au toucher. Les jambes de derrière sont plus longues, et leurs pieds ont cinq doigts, qui sont aussi plus longs que ceux de devant, et sont de même garnis d'ongles crochus et pointus, excepté les deux doigts intérieurs dont les ongles sont un peu obtus. La plante de ces pieds postérieurs ressemble à celle des antérieurs; mais les protubérances qu'on y voit sont plus grandes.

« La queue est fort longue et très-épaisse près du corps; mais son diamètre diminue à mesure qu'elle s'en éloigne, et elle se termine en pointe. Quand on en écarte un peu les poils, on voit que sa peau est écailleuse comme celle du rat.

« Au derrière de la tête et tout le long du dos, parmi les poils dont l'animal est couvert, il y en a qui sont plats et de la longueur d'un pouce; ainsi ils s'élèvent au-dessus des autres : ils sont aussi plus raides, et résistent davantage quand on les touche. Ils paraissent sortir de petits étuis transparents; leur nombre va en diminuant sur les côtés et ils deviennent plus petits; sous le ventre ils disparaissent tout à fait. Leur conformation est assez singulière : près du corps ils sont cylindriques et fort minces, ensuite ils deviennent plats, et leur largeur augmente jusqu'à égaler une demi-ligne; après quoi ils se terminent en une pointe fort fine. Dans la partie plate du milieu, les bords sont relevés, et forment une espèce de gouttière, dont le fond, vu au microscope, paraît jaunâtre et transparent, et dont les côtés sont bruns; ce qui occasionne un double reflet de lumière qui donne ce coloris pourpré dont j'ai parlé.

« Le corps, à l'exception du ventre, est couvert d'une peau, ou plutôt d'un cuir fort rude.

« L'animal qui vient d'être décrit est une femelle qui a huit petites mamelles; il y en a deux entre les cuisses; les six autres sont placées obliquement en s'écartant de côté et d'autre, et les deux dernières sont entre les jambes de devant.

« Il paraît être fait pour grimper sur les arbres dont il mange les fruits. C'est dommage qu'un si joli animal ne soit connu que par ce seul échantillon, dont les couleurs ont sans doute perdu une partie de leur beauté dans la liqueur où il a été mis pour être envoyé. »

LES GERBOISES.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Gerboise est un nom générique que nous employons ici pour désigner des animaux remarquables par la très-grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière et celles de devant, celles-ci n'étant pas si grandes que les mains d'une taupe, et les autres ressemblant aux pieds d'un oiseau. Nous connaissons dans ce genre quatre espèces ou variétés bien distinctes : 1° Le tarsier dont nous ferons mention ci-après, qui est certainement d'une espèce particulière, parce qu'il a les doigts faits comme ceux des singes, et qu'il en a cinq à chaque pied. 2° Le gerbo ou gerboise proprement dite, qui a les pieds faits comme les autres fissipèdes, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière. 3° L'alactaga dont les jambes sont conformées comme celles du gerbo, mais qui a cinq doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt beaucoup plus court que les autres. 4° Le *daman israël* ou *agneau d'Israël*, qui pourrait bien être le même animal que M. Linnæus a désigné par la dénomination de *mus langipes*, et qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière.

Le gerbo ** a la tête faite à peu près comme celle du lapin, mais il a les yeux plus grands et les oreilles plus courtes, quoique hautes et amples, rela-

* Buffon forme ici un petit groupe sous le nom de gerboises, dans lequel il réunit des animaux fort différents : 1° le tarsier, qui est voisin des makis et par conséquent se rapproche des singes; 2° les deux rongeurs à grands pieds de derrière, le gerbo et l'alactaga, qui doivent conserver la désignation générique de gerboises; 3° le daman, du voyageur Shaw, qu'on doit rapporter à l'espèce du gerbo, et qui n'est pas le daman des nomenclateurs. (Desmarets.)

** La gerboise gerbo.

tivement à sa taille. Il a le nez couleur de chair et sans poil, le museau court et épais, l'ouverture de la gueule très-petite, la mâchoire supérieure fort ample, l'inférieure étroite et courte; les dents comme celles du lapin ; des moustaches autour de la gueule, composées de longs poils noirs et blancs. Les pieds de devant sont très-courts et ne touchent jamais la terre : cet animal ne s'en sert que comme de mains pour porter à sa gueule. Ces mains portent quatre doigts munis d'ongles et le rudiment d'un cinquième doigt sans ongle. Les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est un peu plus long que les deux autres, et tous trois garnis d'ongles. La queue est trois fois plus longue que le corps; elle est couverte de petits poils raides, de la même couleur que ceux du dos, et au bout elle est garnie de poils plus longs, plus doux, plus touffus, qui forment une espèce de houppe noire au commencement et blanche à l'extrémité. Les jambes sont nues et de couleur de chair, aussi bien que le nez et les oreilles. Le dessus de la tête et le dos sont couverts d'un poil roussâtre; les flancs, le dessous de la tête, la gorge, le ventre et le dedans des cuisses sont blancs ; il y a au bas des reins, et près de la queue, une grande bande noire transversale en forme de croissant.

L'alactaga * est plus petit qu'un lapin, et il a le corps plus court; ses oreilles sont longues, larges, nues, minces, transparentes et parsemées de vaisseaux sanguins très-apparents; la mâchoire supérieure est beaucoup plus ample que l'inférieure, mais obtuse et assez large à l'extrémité : il y a de grandes moustaches autour de la gueule ; les dents sont comme celles des rats; les yeux grands, l'iris et la paupière bruns; le corps est étroit en avant, fort large et presque rond en arrière; la queue très-longue et moins grosse qu'un petit doigt : elle est couverte, sur plus des deux tiers de sa longueur, de poils courts et rudes; sur le dernier tiers ils sont plus longs, et encore beaucoup plus longs, plus touffus et plus doux vers le bout où ils forment une espèce de touffe noire au commencement et blanche à l'extrémité. Les pieds de devant sont très-courts; ils ont cinq doigts; ceux de derrière qui sont très-longs n'en ont que quatre, dont trois sont situés en avant, et le quatrième est à un pouce de distance des autres : tous ces doigts sont garnis d'ongles plus courts dans ceux de devant, et un peu plus longs dans ceux de derrière. Le poil de cet animal est doux et assez long, fauve sur le dos, blanc sous le ventre.

L'on voit, en comparant ces deux descriptions, dont la première est tirée d'Edwards et d'Hasselquist, et la seconde de Gmelin, que ces animaux se ressemblent presque autant qu'il est possible; le gerbo est seulement plus petit que l'alactaga, et n'a que quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière sans éperon, au lieu que celui-ci en a cinq aux pieds de devant, et quatre, c'est-à-dire, trois grands et un éperon à ceux de derrière ; mais je suis très-porté à croire que cette différence n'est pas constante ; car

* La GERBOISE ALACTAGA.

le docteur Shaw, qui a donné la description et la figure d'un gerbo de Barbarie, le représente avec cet éperon ou quatrième doigt aux pieds de derrière; et M. Edwards remarque qu'il a soigneusement observé les deux gerbos qu'il a vus en Angleterre, et qu'il ne leur a pas trouvé cet éperon : ainsi ce caractère qui paraîtrait distinguer spécifiquement le gerbo et l'alactaga, n'étant pas constant, devient nul et marque plutôt l'identité que la diversité d'espèce. La différence de grandeur ne prouve pas non plus que ce soient deux espèces différentes ; il se peut que MM. Edwards et Hasselquist n'aient décrit que de jeunes gerbos, et M. Gmelin un vieux alactaga. Il n'y a que deux choses qui me laissent quelque doute : la proportion de la queue qui est beaucoup plus grande dans le gerbo que dans l'alactaga, et la différence du climat où ils se trouvent. Le gerbo est commun en Circassie, en Égypte, en Barbarie, en Arabie, et l'alactaga en Tartarie, sur le Volga et jusqu'en Sibérie. Il est rare que le même animal habite des climats aussi différents ; et lorsque cela arrive, l'espèce subit de grandes variétés : c'est aussi ce que nous présumons être arrivé à celle du gerbo dont l'alactaga, malgré ses différences, ne nous paraît être qu'une variété.

Ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil; en sorte qu'on dirait qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière. Pour se transporter d'un lieu à un autre, ils ne marchent pas, c'es-à-dire, qu'ils n'avancent pas les pieds l'un après l'autre; mais ils sautent très-légèrement et très-vite, à trois ou quatre pieds de distance, et toujours debout comme des oiseaux. En repos, ils sont assis sur leurs genoux ; ils ne dorment que le jour et jamais la nuit. Ils mangent du grain et des herbes comme les lièvres; ils sont d'un naturel assez doux, et néanmoins ils ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point. Ils se creusent des terriers comme les lapins, et en beaucoup moins de temps ; ils y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, et dans les pays froids ils y passent l'hiver.

Comme nous n'avons pas été à portée de faire la dissection de cet animal, et que M. Gmelin est le seul qui ait parlé de la conformation de ses parties intérieures, nous donnons ici ces observations en attendant qu'on en ait de plus précises et de plus étendues.

A l'égard du daman ou agneau d'Israël, qui nous paraît être du genre des gerboises, parce qu'il a comme elles les jambes de devant très-courtes en comparaison de celles de derrière, nous ne pouvons mieux faire, ne l'ayant jamais vu, que de citer ce qu'en dit le docteur Shaw, qui était à portée de le comparer avec le gerbo, et qui en parle comme de deux espèces différentes.

« Le daman Israël, dit cet auteur, est aussi un animal du mont Liban, mais également commun dans la Syrie et dans la Phénicie. C'est une bête innocente qui ne fait point de mal, et qui ressemble pour la taille et pour la figure au lapin ordinaire, ses dents de devant étant aussi disposées de la même manière; seulement il est plus brun et il a les yeux plus petits, et la tête plus pointue ; ses pieds de devant sont

courts, et ceux de derrière longs, dans la même proportion que ceux du jerboa (gerbo). Quoiqu'il se cache quelquefois dans la terre, sa retraite ordinaire est dans les trous et fentes des rochers ; ce qui me fait croire, continue M. Shaw, que c'est cet animal plutôt que le jerboa (gerbo) qu'on doit prendre pour le saphan de l'Écriture : personne n'a pu me dire d'où vient le nom moderne de daman Israël, qui signifie agneau d'Israël. »

Prosper Alpin, qui avait indiqué cet animal avant le docteur Shaw, dit que sa chair est excellente à manger, et qu'il est plus gros que notre lapin d'Europe : mais ce dernier fait paraît douteux, car le docteur Shaw l'a retranché du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier.

LA GERBOISE OU GERBO

ET LA GERBOISE DU CAP.

(LA GERBOISE GERBO. — LE PEDETÈS DU CAP.)

Ordre des rongeurs, genre rat. (CUVIER.)

Nous donnons ici la figure de la gerboise (*gerbo*), qui manquait dans notre ouvrage, où nous avons donné une courte histoire des différentes espèces de gerboises, et une description particulière de celle-ci, tirée d'Edwards et d'Hasselquist. Les petites différences qu'on pourrait y remarquer ne seraient tout au plus qu'une légère variété dans cette espèce, dont les couleurs et la longueur des pattes de devant et des ongles ne paraissent pas constantes *.

Il existe dans le désert de Barca une gerboise différente de celle-ci, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues et arrondies, et à peu près également larges du haut en bas ; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts, et les couleurs en général moins foncées ; la bande sur les cuisses moins marquée ; les talons noirs ; la pointe du museau beaucoup plus aplatie. On voit que ces disconvenances sont encore assez légères et qu'on peut les regarder comme de simples variétés.

Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; on en voit aussi en Arabie et

* Cette figure est celle de la GERBOISE GERBO.

dans plusieurs autres contrées de l'Asie : mais il paraît qu'il y en a de grandeur très-différente, et il est assez étonnant que dans ces animaux à longues jambes, il s'en trouve de vingt et même de cent fois plus gros que les petites gerboises dont nous avons parlé. « J'ai vu, dit M. le vicomte de Querhoënt, à la Ménagerie du Cap, un animal pris dans le pays, qu'on nomme *lièvre sauteur* *. Il est de la grandeur du lapin d'Europe; il a la tête à peu près comme lui, les oreilles au moins de la même longueur, les pattes de devant très-courtes et très-petites; il s'en sert pour porter à sa gueule, et je ne crois pas qu'elles lui servent beaucoup à marcher; il les tient ordinairement ramassées dans son long poil qui les recouvre entièrement : les pattes de derrière sont grandes et grosses; les doigts du pied, au nombre de quatre, sont longs et séparés; la queue est de la longueur du corps au moins et couverte de longs poils couchés; le poil du corps est jaunâtre; le bout des oreilles et de la queue sont de la même couleur; les yeux sont noirs, grands et saillants. On le nourrissait de feuilles de laitue. Il aime beaucoup à ronger; on lui mettait exprès dans sa cage de petits morceaux de bois pour l'amuser.

M. Forster nous a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap. Ce dessin était accompagné de la notice suivante : « Cette gerboise, dit-il, a cinq doigts aux pieds de devant et quatre à ceux de derrière : les ongles du devant sont noirs, longs, minces et courbés; ceux des jambes de derrière sont bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrémité : l'œil est noir et fort gros; le nez et les naseaux sont d'un brun roux; les oreilles sont grandes, lisses, nues en dedans, et couvertes en dehors d'un petit poil court qui est couleur d'ardoise. La tête ressemble assez à celle des petites gerboises; il y a des moustaches autour de la gueule et aux angles des yeux. Les jambes ou plutôt les bras de devant sont très-courts et les mains fort petites; les jambes de derrière, au contraire sont très-grosses et les pieds excessivement longs. La queue, qui est aussi fort longue et fort chargée de poil, paraît mince à sa naissance et fort grosse à son extrémité; elle est d'un fauve foncé sur la plus grande partie de sa longueur, et d'un brun minime vers le bout. Les jambes et les pieds sont d'un fauve pâle mêlé de gris; la couleur du corps et de la tête est d'un jaune pâle presque blanc; les cuisses et le dessous du corps sont plus jaunes; tout le dessus du corps, ainsi que l'extrémité de la mâchoire, le dessus du nez, les mains, ont une teinte de fauve; le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris et de fauve. » Au reste, nous pensons que cette gerboise du Cap décrite par M. Querhoënt et par M. Forster, est la même que celle dont M. Allamand a donné l'histoire et la figure, *pl.* 15 de l'Histoire naturelle, édition de Hollande.

Il nous paraît aussi que l'animal que nous décrivons sous le nom de tarsier, est du même genre que les gerboises, et qu'il appartient à l'ancien

* Cet animal est le PEDETÈS DU CAP, ou HELAMYS MANET, lequel est très-éloigné des gerboises par un grand nombre de caractères.

continent. Aucune espèce de gerboises, grandes et petites, ne se trouvant qu'en Afrique et en Asie, nous ne pouvons guère douter que le tarsier ne soit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde*.

J'ai vu plusieurs figures de gerboises dessinées d'après des pièces antiques, et surtout d'après une ancienne médaille de Cyrène, qui portait en revers une gerboise, dont la figure ne ressemble point à celle de la gerboise dont le docteur Shaw a donné la description, sous le nom de daman Israël; car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux et par plusieurs autres caractères. Il est aisé de démontrer que le docteur Shaw s'est trompé en rapportant le daman Israël à cette espèce de gerboise. Celle qui est dessinée sur la médaille de Cyrène est une vraie gerboise, et n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures, tirées des marbres antiques d'Oxfort, j'ai vu la figure de quelques gerboises, dont les unes avaient les pattes de devant, et surtout les oreilles, beaucoup plus longues que celles dont nous donnons ici les figures; mais au reste ces gerboises gravées sur des marbres antiques ne sont pas assez bien représentées pour pouvoir les rapporter aux espèces que nous venons d'indiquer.

ADDITION DE M. LE PROFESSEUR ALLAMAND A L'ARTICLE DE LA GERBOISE OU GERBO.

« Dans l'histoire des gerboises, M. de Buffon distingue quatre espèces différentes de ces animaux : mais il n'en a vu qu'une qui est celle du tarsier; aussi est-ce la seule dont il ait donné la figure. Ce qu'il a dit des trois autres est tiré des auteurs qui en ont parlé avant lui; il a emprunté entre autres la description du gerbo qui appartient à la seconde espèce de MM. Edwards et Hasselquist. Cet animal est actuellement vivant à Amsterdam, chez le docteur Klockner, qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus remarquable. C'est en faisant usage de ses observations, que nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

« La description que celui-ci en a faite, est très-exacte. On retrouve dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il en a dit, à l'exception de cette grande bande noire transversale, en forme de croissant, qui est au bas des reins près de la queue : c'est une femelle, et peut-être cette bande ne se voit-elle que sur le mâle; ce qui me porte à le croire, c'est que j'ai mis dans le

* Le tarsier, pourvu de mains à pouce opposable aux quatre membres et dont le système dentaire est très-semblable à celui des animaux de la famille des makis, est fort éloigné des gerboises par toutes les parties de son organisation.

cabinet de l'Académie de Leyde la peau d'un autre gerbo femelle, où cette bande ne paraît pas non plus.

« M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis : la caisse dans laquelle elle lui a été apportée était garnie en dedans de fer-blanc; elle en avait enlevé avec ses dents quelques pièces, et en avait rongé le bois en différents endroits. Elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée; elle n'aime pas à être renfermée : cependant elle n'est point farouche; car elle souffre qu'on la tire de son nid et qu'on l'y remette avec la main nue, sans qu'elle morde jamais. Au reste, elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon; car elle ne paraît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger et des étrangers. Lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux, et ses jambes de derrière, étendues sous le ventre, atteignent presque ses jambes de devant, en formant une espèce d'arc de cercle : sa queue alors est posée le long de son corps; dans cette attitude, elle recueille les grains de blé ou les pois dont elle se nourrit : c'est avec ses pattes de devant qu'elle les porte à sa bouche, et cela si promptement, qu'on a peine à en suivre de l'œil les mouvements; elle porte chaque grain à sa bouche, et en rejette l'écorce, pour ne manger que l'intérieur.

« Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en sautant comme une sauterelle, et en s'appuyant uniquement sur l'extrémité des doigts de ses pieds de derrière : alors elle tient ses pieds de devant si bien appliqués contre sa poitrine, qu'il semble qu'elle n'en a point. La figure qu'en offre la planche, la représente dans l'attitude où elle est quand elle se prépare à sauter, et il est difficile de concevoir comment elle peut se soutenir; quelquefois même son corps forme, avec ses jambes, un angle plus aigu encore : mais pour l'ordinaire elle se tient dans une situation qui approche plus de la perpendiculaire. Si on l'épouvante, elle saute à sept ou huit pieds de distance; lorsqu'elle veut grimper sur une hauteur, elle fait usage de ses quatre pieds; mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traîne avec soin ses jambes de derrière sans s'en servir, et elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

« Il semble que la lumière incommode cet animal : aussi dort-il pendant tout le jour, et il faut qu'il soit bien pressé par la faim, pour qu'il lui arrive de manger quand le soleil luit encore; mais dès qu'il commence à faire obscur, il se réveille, et durant toute la nuit il est continuellement en mouvement, et c'est alors seulement qu'il mange. Quand le jour paraît, il rassemble en tas le sable qui est dispersé dans sa cage; il met par-dessus le coton qui lui sert de lit, et qui est fort dérangé par le mouvement qu'il vient de se donner; et après avoir raccommodé son nid, il s'y fourre jusqu'à la nuit suivante.

« Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amsterdam, et qui a été de quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biscuit sec, sans lui donner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier soin de M. Klockner fut de lui

présenter un morceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fût fort altéré; mais il ne voulut point y toucher, et il préféra un biscuit dur : cependant M. Klockner, ne soupçonnant pas qu'il pût se passer d'eau, lui donna des pois verts et des grains de blé qui en étaient imbibés; mais ce fut inutilement, il n'en goûta point; il fallut en revenir à ne lui donner que du manger sec sans eau; et jusqu'à présent, depuis une année et demie, il s'en est bien trouvé.

« Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins, auxquels il ressemble par la couleur et la finesse de son poil, et par la longueur de ses oreilles; d'autres l'ont pris pour un rat, parce qu'il est à peu près de la même grandeur; mais il n'est ni lapin ni rat : l'extrême disproportion qu'il y a entre ses jambes de devant et celles de derrière, et l'excessive longueur de sa queue, le distinguent des uns et des autres. Il forme un genre à part et même très-singulier avec l'alactaga, dont M. Gmelin nous a donné la description et la figure, mais qui approche si fort de notre gerbo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une variété de la même espèce.

« Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une moustache composée de poils assez raides, parmi lesquels il y en a un de côte d'une longueur extraordinaire, puisqu'il est long de trois pouces.

« Je me suis servi de la peau bourrée qui est dans le Cabinet de l'Académie de Leyde, pour prendre les dimensions que voici :

	p.	p.	l.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	0	6	7
Longueur des oreilles	0	0	10
Distance entre l'oreille et l'œil	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	6
Ouverture de l'œil	0	0	5
Distance entre l'œil et le bout du museau	0	1	0
Circonférence du bout du museau	0	2	6
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles	0	5	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière	0	6	1
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à la poitrine	0	0	10
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen	0	5	6
Longueur de la queue	0	8	0

« Ces dimensions sont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, et elles sont à peu près celles du gerbo de M. le docteur Klockner, et de presque tous ceux qui ont été décrits par les naturalistes; il y en a cependant qui sont beaucoup plus grands. Prosper Alpin, en parlant du daman ou agneau d'Israël, que M. de Buffon range avec raison au nombre des gerboises, avait déjà dit que cet animal est plus gros que notre lapin d'Europe, ce qui a

paru douteux au docteur Shaw et même à M. de Buffon. A présent nous sommes certains que cet auteur n'a point exagéré. Toute l'Europe sait que MM. Banks et Solander, animés d'un zèle, je dirais presque héroïque, pour avancer nos connaissances dans l'astronomie et dans l'histoire naturelle, ont entrepris le tour du monde : à leur retour en Angleterre, ils ont fait voir deux gerbos qui surpassent en grosseur nos plus grands lièvres * ; en courant sur leurs deux pieds de derrière ils mettent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'est là qu'une des moindres curiosités qu'ils ont apportées avec eux; ils en ont fait une ample collection, qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par ordre de l'amirauté d'Angleterre, une relation de leur voyage : on y verra des particularités très-intéressantes sur un pays des Terres Australes que nous ne connaissons jusqu'à présent que de nom; je veux parler de la Nouvelle-Zélande, etc. »

SECONDE ADDITION A L'HISTOIRE DES GERBOISES, PAR M. ALLAMAND.

« Dans l'histoire que j'ai donnée du gerbo, j'ai remarqué que Prosper Alpin a eu raison de dire que le daman, qui appartient au genre des gerboises**, était plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé sur ce qu'on m'avait écrit d'Angleterre, que M. Banks, revenu de son voyage autour du monde, avait apporté un de ces animaux qui surpassait en grosseur nos plus grands lièvres. A présent je suis en état de dire quelque chose de plus positif sur cet animal, dont M. Banks a eu la bonté de me faire voir la dépouille, et dont nous avons la description et la figure dans la relation du voyage de M. le capitaine Cook. Il diffère de toutes les espèces de gerboises décrites jusqu'à présent, non-seulement par sa grandeur, qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre ou l'arrangement de ses doigts. Parkinson, qui était parti avec M. Banks en qualité de son dessinateur, et dont on a publié les Mémoires, nous apprend qu'il avait cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles crochus, et quatre à ceux de derrière; comme c'était un jeune, qui n'était pas encore parvenu à toute sa grandeur, il ne pesait que trente-huit livres; sa tête, son cou et ses épaules, étaient fort petits en comparaison des autres parties de son corps ; ses jambes de devant avaient huit pouces de longueur, et celles de derrière en avaient vingt-deux; il avançait en faisant de très-grands sauts et en se tenant debout;

* C'étaient des kanguroos de la Nouvelle-Hollande.

** Nota. Le daman du docteur Shaw appartient en effet au genre des gerboises; mais nous verrons les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de daman.

il tenait ses jambes de devant appliquées à sa poitrine, et elles paraissaient ne lui servir qu'à creuser la terre; sa queue était épaisse à son origine, et son diamètre allait en diminuant jusqu'à son extrémité; tout son corps était couvert d'un poil gris de souris foncé, excepté à la tête et aux oreilles, qui avaient quelque ressemblance avec celles d'un lièvre.

« Par cette description, on voit que cet animal n'est pas le gerbo, qui a quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière ; ni le daman ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière *, avec lequel par conséquent je n'aurais pas dû le confondre : l'alactaga est l'espèce des gerboises qui en approche le plus par le nombre des doigts; il en a cinq aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt, comme le remarque M. de Buffon : mais la différence de grandeur, la distance des lieux et la diversité du climat où ces deux animaux se trouvent, ne permettent guère de les regarder comme une seule et même espèce. Celui que M. Banks nous a fait connaître, est habitant de la Nouvelle-Hollande, et l'alactaga est commun en Tartarie et sur le Wolga.

« Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant, qui pourrait bien être le même que celui de la Nouvelle-Hollande : on en jugera par la description suivante, dont je suis redevable à M. le docteur Klockner, à qui j'ai dû aussi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo **.

« Cet animal a été apporté du cap de Bonne-Espérance par le sieur Holst, à qui il appartient ; il a été pris sur une montagne nommée Snenwberg, située à une très-grande distance du Cap, et fort avant dans les terres; les paysans hollandais lui donnent le nom de *Aerdmannetje*, de *Springendehaas* ou *Lièvre sautant* ; il est de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin; son pelage est de couleur fauve par le haut, mais de couleur de cendré sur la peau, et entremêlé de quelques poils plus longs, dont la pointe est noire ; sa tête est fort courte, mais large et plate entre les oreilles, et elle se termine par un museau obtus qui a un fort petit nez; sa mâchoire supérieure est fort ample et cache l'inférieure, qui est très-courte et petite : il n'est point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule si en arrière au-dessous de la tête.

« Les oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles du lapin; elles sont fort minces et transparentes au grand jour ; leur partie supérieure est noirâtre; l'inférieure est de couleur de chair et plus transparente que la partie supérieure. Il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant sur le noir; ses paupières sont garnies de cils et surmontées de cinq ou six poils très-longs. Chaque mâchoire est garnie de deux dents incisives très-fortes; celles de la supérieure ne sont pas si longues que celles de la mâchoire inférieure :

* Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise, mais faux à l'égard du véritable daman, qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière. Voyez ci après son article.

** Il est de nouveau question ici du PEDETÈS DU CAP.

la lèvre d'en haut est garnie d'une moustache composée de longs poils.
Les pieds de devant sont petits, courts et situés tout près du cou : ils ont chacun cinq doigts aussi très-courts, placés sur la même ligne; ils sont armés d'ongles crochus de deux tiers plus grands que les doigts mêmes; il y a au-dessous une éminence charnue sur laquelle ces ongles reposent. Les deux jambes de derrière sont plus grandes que celles de devant; les pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs sont plus courts que le troisième, qui est un tiers plus grand que l'extérieur; ils sont tous garnis d'ongles, dont le dos est élevé, et qui sont concaves en dessous.

« Le corps est étroit en avant et un peu plus gros en arrière; la queue est aussi longue que le corps; les deux tiers en sont couverts de longs poils fauves, et l'autre tiers de poils noirs.

« Comme les autres sortes de gerboises, il ne se sert que de ses pieds de derrière pour marcher, ou, pour parler juste, pour sauter : aussi ces pieds sont-ils très-forts, et si on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pas pu déterminer la longueur de ses plus grands sauts, parce qu'il ne peut pas exercer sa force dans le petit appartement où il est renfermé dans l'état de liberté : on dit que ces animaux font des sauts de vingt à trente pieds.

« Son cri est une espèce de grognement. Quand il mange, il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes et en courbant son dos. Il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule ; il s'en sert aussi pour creuser la terre, ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout à fait.

« Sa nourriture ordinaire est du pain, des racines, du blé, etc.

« Quand il dort, il prend une attitude singulière : il est assis avec les genoux étendus ; il met sa tête à peu près entre ses jambes de derrière, et avec ses deux pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux, et semble ainsi protéger sa tête par ses mains. C'est pendant le jour qu'il dort, et pendant la nuit il est ordinairement éveillé.

« Par cette description, on voit que cet animal doit être rangé dans la classe des gerboises décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependant beaucoup, tant par sa grandeur que par le nombre de ses doigts. Nous en donnons ici la figure, qui, quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo, en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les confondre ; nous avons fait graver, au bas de la planche, les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit.

« S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans la relation du Voyage du capitaine Cook, comme il y a grande apparence, la figure qui s'en trouve dans l'ouvrage anglais et dans la traduction française n'est pas exacte; la tête en est trop longue; ses jambes de devant ne sont jamais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes vers le bas; le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles sont placés immédiatement sous sa mâchoire inférieure; situation qui s'accorde avec

celle que leur donne l'auteur anglais, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur et par le graveur.

« Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connaitre combien il diffère de toutes les autres espèces décrites :

	p	p.	l.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	1	2	0
Longueur des oreilles	0	2	9
Distance entre les yeux	0	2	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	1	1
Ouverture de l'œil	0	0	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	11	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière	1	0	2
Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine	0	3	0
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen	0	8	9
Longueur de la queue	1	2	9

En comparant ces descriptions de M. Allamand et en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1° la *gerboise* ou *gerbo* d'Edwards, d'Hasselquist et de M. Allamand, dont nous avons donné la description, et à laquelle nous laissons simplement le nom de gerboise, en persistant à lui rapporter l'alactaga, et en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca*, de M. le chevalier Bruce * ; 2° notre *tarsier*, qui est bien du genre de la gerboise et même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds ; 3° la grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, que nous venons de reconnaître dans les descriptions de MM. de Querhoënt, Forster et Allamand ; 4° la très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande, appelée *kanguroo* par les naturels du pays. Elle approche de la grosseur d'une brebis, et par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'une à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette gerboise, donnée dans le premier voyage du capitaine Cook, parce qu'elle nous paraît trop défectueuse : mais nous devons rapporter ici ce que le célèbre navigateur a dit de ce singulier animal, qui jusqu'à ce jour ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la Nouvelle-Hollande.

« Comme je me promenais le matin à peu de distance du vaisseau, dit-il (à la baie d'Endeavour, côte de la Nouvelle-Hollande), je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avaient décrits si souvent ; il était d'une légère

* Pallas a séparé l'espèce du gerbo de celle de l'alactaga, et son opinion est adoptée par tous les nomenclateurs. La gerboise de Barca est une variété du gerbo.

couleur de souris, et ressemblait beaucoup par la grosseur et la figure à un lévrier, et je l'aurais en effet pris pour un chien sauvage, si au lieu de courir il n'avait pas sauté comme un lièvre ou un daim... M. Banks, qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce était encore inconnue... Un des jours suivants, comme nos gens partaient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chassés par le lévrier de M. Banks; mais ils le laissèrent bientôt derrière en sautant par-dessus l'herbe longue et épaisse qui empêchait le chien de courir. On observa que ces animaux ne marchaient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautaient sur les deux de derrière, comme le *gerbua* ou *mus jaculus*... Enfin, M. Gore, mon lieutenant, faisant peu de jours après une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avaient été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre déjà connu, pour qu'on puisse en faire la comparaison : sa figure est très-analogue à celle du gerbo, à qui il ressemble aussi par ses mouvements; mais sa grosseur est fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, et cet animal, parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton. Celui que tua mon lieutenant était jeune ; et comme il n'avait pas encore pris tout son accroissement, il ne pesait que trente-huit livres. La tête, le cou et les épaules, sont très-petits en proportion des autres parties du corps. La queue est presque aussi longue que le corps ; elle est épaisse à sa naissance et elle se termine en pointe à l'extrémité. Les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, et celles de derrière en ont vingt-deux. Il marche par sauts et par bonds; il tient alors la tête droite et ses pas sont fort longs ; il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine, et il ne paraît s'en servir que pour creuser la terre. La peau est couverte d'un poil court, gris ou couleur de souris foncé ; il faut en excepter la tête et les oreilles, qui ont une légère ressemblance avec celles du lièvre. Cet animal est appelé *kanguroo* par les naturels du pays... Le même M. Gore, dans une autre chasse, tua un second kanguroo, qui, avec la peau, les entrailles et la tête, pesait quatre-vingt-quatre livres ; et néanmoins en l'examinant nous reconnûmes qu'il n'avait pas encore pris toute sa croissance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étaient pas encore formées... Ces animaux paraissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la Nouvelle-Hollande, et nous en rencontrions presque toutes les fois que nous allions dans les bois.»

On voit clairement par cette description historique que le kanguroo, ou très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande, n'est pas le même animal que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap de Bonne-Espérance; et MM. Forster, qui ont été à portée d'en faire la comparaison avec le kanguroo de la Nouvelle-Hollande, ont pensé, comme nous, que c'étaient deux espèces différentes dans le genre des gerboises. D'un autre côté, si l'on compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal qu'il appelle *daman*, avec la description du lièvre sauteur, on reconnaîtra aisément que ces deux

animaux ne sont qu'une seule et même espèce, et que ce savant voyageur s'est trompé sur l'application du nom daman, qui appartient à un animal tout différent. On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit que l'espèce du lièvre sauteur appartient non-seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie, et autres régions de l'Asie-Mineure, dont la communication avec l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux surtout qui vivent dans les sables brûlants du désert. En séparant donc le vrai daman des gerboises, nous devons indiquer les caractères qui les distinguent.

LE PORC-ÉPIC.

(LE PORC-ÉPIC COMMUN.)

Famille des rongeurs, genre porc-épic. (CUVIER.)

Il ne faut pas que le nom de porc-épineux qu'on a donné à cet animal dans la plupart des langues de l'Europe nous induise en erreur, et fasse imaginer que le porc-épic soit en effet un cochon chargé d'épines : car il ne ressemble au cochon que par le grognement; par tout le reste il en diffère autant qu'aucun autre animal, tant pour la figure que pour la conformation intérieure : au lieu d'une tête allongée, surmontée de longues oreilles, armée de défenses et terminée par un boutoir; au lieu d'un pied fourchu et garni de sabots comme le cochon, le porc-épic a comme le castor la tête courte, deux grandes dents incisives en avant de chaque mâchoire, nulles défenses ou dents canines, le museau fendu comme le lièvre, les oreilles rondes et aplaties, et les pieds armés d'ongles : au lieu d'un grand estomac avec un appendice en forme de capuchon, qui dans le cochon semble faire la nuance entre les ruminants et les autres animaux, le porc-épic n'a qu'un simple estomac et un grand cœcum : les parties de la génération ne sont point apparentes au dehors comme dans le cochon mâle; les testicules du porc-épic sont recélés au dedans et renfermés sous les aines; la verge n'est point apparente; et l'on peut dire que par tous ces rapports aussi bien que par la queue courte, la longue moustache, la lèvre divisée, il approche beaucoup plus du lièvre ou du castor que du cochon. Le hérisson, qui comme le porc-épic est armé de piquants, ressemblerait plus au cochon;



LE PORC-ÉPIC.   L'URSON.   LE TAPIR.

Publié par Adolphe Deros.Bruxelles.

car il a le museau long et terminé par une espèce de groin en boutoir ; mais toutes ces ressemblances étant fort éloignées, et toutes les différences étant présentes et réelles, il n'est pas douteux que le porc-épic ne soit d'une espèce particulière et différente de celle du hérisson, du castor, du lièvre ou de tout autre animal auquel on voudrait le comparer.

Il ne faut pas non plus ajouter foi à ce que disent presque unanimement les voyageurs et les naturalistes qui donnent à cet animal la faculté de lancer ses piquants à une assez grande distance et avec assez de force pour percer et blesser profondément; ni s'imaginer avec eux que ces piquants, tout séparés qu'ils sont du corps de l'animal, ont la propriété très-extraordinaire et toute particulière de pénétrer d'eux-mêmes et par leurs propres forces plus avant dans les chairs, dès que la pointe y est une fois entrée : ce dernier fait est purement imaginaire et destitué de tout fondement, de toute raison. Le premier est aussi faux que le second; mais au moins l'erreur parait fondée sur ce que l'animal, lorsqu'il est irrité ou seulement agité, redresse ses piquants, les remue, et que, comme il y a de ces piquants, qui ne tiennent à la peau que par une espèce de filet ou de pédicule délié, ils tombent aisément. Nous avons vu des porcs-épics vivants, et jamais nous ne les avons vus, quoique violemment excités, darder leurs piquants. On ne peut donc trop s'étonner que les auteurs les plus graves, tant anciens que modernes, que les voyageurs les plus sensés, soient tous d'accord sur un fait aussi faux. Quelques-uns d'entre eux disent avoir eux-mêmes été blessés de cette espèce de jaculation; d'autres assurent qu'elle se fait avec tant de raideur, que le dard ou piquant peut percer une planche * à quelques pas de distance. Le merveilleux, qui n'est que le faux qui fait plaisir à croire, augmente et croît à mesure qu'il passe par un plus grand nombre de têtes; la vérité perd au contraire en faisant la même route; et malgré la négation positive que je viens de graver au bas de ces deux faits, je suis persuadé qu'on écrira encore mille fois après moi, comme on l'a fait mille fois auparavant, que le porc-épic darde ses piquants, et que ces piquants, séparés de l'animal, entrent d'eux-mêmes dans les corps où leur pointe est engagée **.

* Lorsque le porc-épic est en furie, il s'élance avec une extrême vitesse, ayant ses piquants dressés, qui sont quelquefois de la longueur de deux empans, sur les hommes et sur les bêtes, et il les darde avec tant de force, qu'ils pourraient percer une planche. Voyage en Guinée, par Bosman, Utrecht, 1705, page 253.

** 1° Il faut cependant excepter du nombre de ces voyageurs crédules le docteur Shaw. « De tous les porcs-épics, dit-il, que j'ai vus en grand nombre en Afrique, je « n'en ai rencontré aucun qui, quelque chose que l'on fît pour l'irriter, dardât au- « cune de ses pointes; leur manière ordinaire de se défendre est de se pencher d'un « côté, et, lorsque l'ennemi s'est approché d'assez près, de se relever fort vite et de « le piquer de l'autre. » Voyage de Shaw, traduit de l'anglais tome I, page 123.— 2° Le P. Vincent-Marie ne dit point du tout que le porc-épic lance des piquants; il assure seulement que, quand il rencontre des serpents avec lesquels il est toujours en guerre, il se met en boule, cachant ses pieds et sa tête, et se roule sur eux avec ses piquants jusqu'à leur ôter la vie, sans courir risque d'être blessé. Il ajoute un fait que

Le porc-épic, quoique originaire des climats les plus chauds de l'Afrique et des Indes, peut vivre et se multiplier dans des pays moins chauds, tels que la Perse, l'Espagne et l'Italie. Agricola dit que l'espèce n'a été transportée en Europe que dans ces derniers siècles : elle se trouve en Espagne, et plus communément en Italie, surtout dans les montagnes de l'Apennin, aux environs de Rome; c'est de là que M. Mauduit, qui, par son goût pour l'histoire naturelle, a bien voulu se charger de quelques-unes de nos commissions, nous a envoyé celui qui a servi à M. Daubenton pour sa description. Nous avons cru devoir donner la figure de ce porc-épic d'Italie, aussi bien que celle du porc-épic des Indes; les petites différences qu'on peut remarquer entre les deux sont de légères variétés dépendantes du climat, ou peut-être même ne sont que des différences purement individuelles.

Pline et tous les naturalistes ont dit, d'après Aristote, que le porc-épic, comme l'ours, se cachait pendant l'hiver, et mettait bas au bout de trente jours. Nous n'avons pu vérifier ces faits; et il est singulier qu'en Italie, où cet animal est commun, et où de tout temps il y a eu de bons physiciens et d'excellents observateurs, il ne se soit trouvé personne qui en ait écrit l'histoire. Aldrovande n'a fait sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, que copier Gessner; et MM. de l'Académie des sciences, qui ont décrit et disséqué huit de ces animaux, ne disent presque rien de ce qui a rapport à leurs habitudes naturelles : nous savons seulement, par le témoignage des voyageurs et des gens qui en ont élevé dans des ménageries, que dans l'état de domesticité le porc-épic n'est ni féroce ni farouche, qu'il n'est que jaloux de sa liberté; qu'à l'aide de ses dents de devant, qui sont fortes et tranchantes comme celles du castor, il coupe le bois et perce aisément la porte de sa loge. On sait aussi qu'on le nourrit aisément avec de la mie de pain, du fromage et des fruits; que dans l'état de liberté il vit de racines et de graines sauvages; que quand il peut entrer dans un jardin, il y fait un grand dégât et mange les légumes avec avidité; qu'il devient gras comme la plupart des autres animaux, vers la fin de l'été; et que sa chair, quoique un peu fade, n'est pas mauvaise à manger.

En considérant la forme, la substance et l'organisation des piquants du porc-épic, on reconnait aisément que ce sont de vrais tuyaux de plumes auxquels il ne manque que les barbes pour être de vraies plumes : par ce rapport, il fait la nuance entre les quadrupèdes et les oiseaux. Ces piquants, surtout ceux qui sont voisins de la queue, sonnent les uns contre les autres

nous croyons très-vrai : c'est qu'il se forme dans l'estomac du porc-épic des bézoards de différentes sortes; les uns ne sont que des amas de racines enveloppées d'une croûte, les autres, plus petits, paraissent être pétris de petites pailles et de poudre de pierre; et les plus petits de tous, qui ne sont pas plus gros qu'une noix, paraissent pétrifiés en entier; ces derniers sont les plus estimés. Nous ne doutons pas de ces faits, ayant trouvé nous-mêmes un bézoard de la première sorte, c'est-à-dire une ægagropile dans l'estomac du porc-épic qui nous a été envoyé d'Italie.

lorsque l'animal marche; il peut les redresser par la contraction du muscle peaussier, et les relever à peu près comme le paon ou le coq d'Inde relèvent les plumes de leur queue. Ce muscle de la peau a donc la même force, et est à peu près conformé de la même façon dans le porc-épic et dans certains oiseaux. Nous saisissons ces rapports, quoique assez fugitifs : c'est toujours fixer un point dans la nature, qui nous fuit et qui semble se jouer par la bizarrerie de ses productions de ceux qui veulent la connaître.

LE COENDOU.

(LE PORC-ÉPIC COUIY.)

Famille des rongeurs, genre porc-épic. (CUVIER.)

Dans chaque article que nous avons à traiter, il se présente toujours plus d'erreurs à détruire que de vérités à exposer : cela vient de ce que l'histoire des animaux n'a, dans ces derniers temps, été traitée que par des gens à préjugés, à méthodes, et qui prenaient la liste de leurs petits systèmes pour les registres de la nature. Il n'existe en Amérique aucun des animaux du climat chaud de l'ancien continent, et réciproquement, il ne se trouve sous la zone brûlante de l'Afrique et de l'Asie aucun de ceux de l'Amérique méridionale. Le porc-épic est, comme nous l'avons dit, originaire des pays chauds de l'ancien monde; et ne l'ayant pas trouvé dans le nouveau, on n'a pas laissé de donner son nom aux animaux qui ont paru lui ressembler, et particulièrement à celui dont il est ici question. D'autre côté, l'on a transporté le coendou d'Amérique aux Indes orientales; et Pison, qui vraisemblablement ne connaissait point le porc-épic, a fait graver dans Bontius, qui ne parle que des animaux du midi de l'Asie, le coendou d'Amérique, sous le nom et la description du vrai porc-épic; en sorte qu'à la première vue on serait tenté de croire que cet animal existe également en Amérique et en Asie; cependant, il est aisé de reconnaître, avec un peu d'attention, que Pison, qui n'est ici, comme presque partout ailleurs, que le plagiaire de Marcgrave, a non-seulement copié sa figure du coendou, pour l'insérer dans son Histoire du Brésil, mais qu'il a cru devoir la copier encore pour la transporter dans l'ouvrage de Bontius, dont il a été le rédacteur et l'éditeur. Ainsi, quoiqu'on trouve dans Bontius la figure du coendou, l'on ne doit pas en conclure qu'il existe à Java ou dans les autres parties de l'Asie méridio-

nale, ni prendre cette figure pour celle du porc-épic, auquel en effet le coendou ne ressemble que parce qu'il a comme lui des piquants.

C'est à Ximénès, et ensuite à Hernandès, que l'on doit la première connaissance de cet animal; ils l'ont indiqué sous le nom de *hoitztlacuatzin* que lui donnaient les Mexicains. Le *tlacuatzin* est le sarigue, et *hoitztlacuatzin* doit se traduire par sarigue épineux. Ce nom avait été mal appliqué, car ces animaux se ressemblent assez peu : aussi Marcgrave n'a point adopté cette dénomination mexicaine, et il a donné cet animal sous son nom brésilien, *cuandu*, qui doit se prononcer *couandou*. La seule chose qu'on puisse reprocher à Marcgrave, c'est de n'avoir pas reconnu que son cuandu du Brésil était le même animal que l'hoitztlacuatzin du Mexique, d'autant que sa description et sa figure s'accordent assez avec celles de Hernandès, et que de Laët, qui a été l'éditeur et le commentateur de l'ouvrage de Marcgrave, dit expressément que le tlacuatzin épineux de Ximénès et le cuandu ne sont vraisemblablement que le même animal. Il paraît en rassemblant le peu de notices éparses que nous ont données les voyageurs sur ces animaux, qu'il y en a deux variétés que les naturalistes ont, d'après Pison, insérées dans leurs listes comme deux espèces différentes : le grand et le petit cuandu; mais ce qui prouve d'abord l'erreur ou la négligence de Pison, c'est que, quoiqu'il donne ces coendous dans deux articles séparés et éloignés l'un de l'autre, et qu'il paraisse les regarder comme étant de deux espèces différentes, il les représente cependant tous deux par la même figure; ainsi nous nous croyons bien fondés à prononcer que ces deux n'en font qu'un. Il y a aussi des naturalistes qui non-seulement ont fait deux espèces du grand et du petit coendou, mais en ont encore séparé l'hoitztlacuatzin en les donnant tous trois pour des animaux différents; et j'avoue que, quoiqu'il soit très-vraisemblable que le coendou et l'hoitztlacuatzin sont le même animal, cette identité n'est pas aussi certaine que celle du grand et du petit coendou.

Quoi qu'il en soit, le coendou n'est point le porc-épic; il est de beaucoup plus petit; il a la tête à proportion moins longue et le museau plus court; il n'a point de panache sur la tête ni de fente à la lèvre supérieure; ses piquants sont trois ou quatre fois plus courts et beaucoup plus menus; il a une longue queue, et celle du porc-épic est très-courte; il est carnassier plutôt que frugifore, et cherche à surprendre les oiseaux, les petits animaux, les volailles, au lieu que le porc-épic ne se nourrit que de légumes, de racines et de fruits. Il dort pendant le jour comme le hérisson, et court pendant la nuit; il monte sur les arbres et se retient aux branches avec sa queue, ce que le porc-épic ne fait ni ne pourrait faire. Sa chair, disent tous les voyageurs, est très-bonne à manger : on peut l'apprivoiser. Il demeure ordinairement dans les lieux élevés, et on le trouve dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le Brésil et la Guyane jusqu'à la Louisiane et aux parties méridionales du Canada; au lieu que le porc-épic ne se trouve que dans les pays chauds de l'ancien continent.

En transportant le nom du porc-épic au coendou, on lui a supposé et

transmis les mêmes facultés, celles surtout de lancer ses piquants ; et il est étonnant que les naturalistes et les voyageurs s'accordent sur ce fait, et que Pison qui devait être moins superstitieux qu'un autre, puisqu'il était medecin, dise gravement que les piquants du coendou entrent d'eux-mêmes et par leur propre force dans la chair et percent le corps jusqu'aux viscères les plus intimes. Ray est le seul qui ait nié ces faits, quoiqu'ils paraissent évidemment absurdes. Mais que de choses absurdes ont été niées par des gens sensés, et qui cependant sont tous les jours affirmées par d'autres gens qui se croient encore plus sensés !

ADDITION A L'ARTICLE DU COENDOU.

La Guyane fournit deux espèces de coendous. Les plus grands pèsent douze à quinze livres. Ils se tiennent sur le haut des arbres et sur les lianes qui s'élèvent jusqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur est très-forte, et on les sent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres, au nombre de deux. Ils se nourrissent des feuilles de ces arbres, et ne sont pas absolument bien communs. Leur viande est fort bonne : les Nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de la Borde, les deux espèces ne se mêlent pas ; on ne les trouve deux à deux que quand ils sont en chaleur ; dans les autres temps ils sont seuls, et les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits. Ces animaux mordent quand on s'y expose, sans cependant serrer beaucoup.

Ceux de la petite espèce peuvent peser six livres ; ils ne sont pas plus nombreux que les autres ; les tigres leur font la guerre, et on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé ailleurs de ces deux espèces de coendous, lesquelles existent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

LE COENDOU A LONGUE QUEUE.

(LE PORC-ÉPIC COENDOU.)

Famille des rongeurs, genre porc-épic. (Cuvier.)

Un autre animal à piquants, qui ne nous était pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malouet, intendant de cette colonie.

Il est plus grand que le coendou.

	p.	p.	l.
Sa longueur, du bout du museau à l'origine de la queue, est de . . .	2	0	6
Longueur de la queue	1	5	6

Il est couvert de piquants noirs et blancs à la tête, sur le corps, les jambes et une partie de la queue ; et sa longue queue le distingue de toutes les autres espèces de ce genre. Elle n'a pas de houppe ou bouquet de piquants à son extrémité, comme celle des autres porcs-épics.

Le diamètre de la queue, mesurée à son origine, est de vingt et une lignes ; elle va en diminuant et finit en pointe. Il n'y a sur cette queue d'autres piquants que ceux de l'extrémité du tronc, qui s'étendent jusqu'au milieu de la queue ; elle est noirâtre et couverte d'écailles depuis ce milieu jusqu'à son extrémité ; et le dessous de cette queue jusqu'au milieu, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où s'étendent les piquants, est couvert de petits poils d'un brun clair. Le reste est garni d'écailles en dessus comme en dessous.

La tête du coendou ressemble plus à celle du porc-épic de Malaca qu'à tout autre ; cependant elle est un peu moins allongée : les plus grands poils des moustaches, qui sont noirs, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles nues et sans poil ont quelques piquants sur le bord. Au reste, il n'a pas les piquants aussi grands que les porcs-épics d'Italie, et par ce caractère il se rapproche du coendou. La pointe de ces piquants est blanche, le milieu noir, et ils sont blancs à l'origine : ainsi le blanc domine sur le noir.

	p.	p.	l.
Les plus longs piquants sur le corps ont.	0	2	8
Sur les jambes de devant..	0	1	6
Sur celles de derrière.	0	0	10

Il y a quelques poils longs de deux pouces et demi, interposés entre les piquants sur le haut, les jambes de devant et de derrière.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui sont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce est peu excédant ; ces doigts sont couverts de poils bruns et courts : les ongles sont bruns, courbes et en gouttière.

C'est à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume de Saint-Laurent a écrit dans les notices qu'il a bien voulu nous adresser des objets qui composent sa riche collection d'histoire naturelle.

« Ce coendou, dit-il, qui est un individu jeune, m'est venu de l'île de la Trinité ; sa longueur est d'environ un pied. La queue a dix pouces de long ; elle est couverte de piquants sur la moitié de sa longueur, où ils finissent en s'accourcissant par gradation : le reste de la queue est recouvert par une peau grise, remplie de rides transversales très-près les unes des autres et

très-profondes. Les piquants les plus longs ont environ deux pouces un quart; ils sont blancs à leur origine et à leur extrémité, et noirs au milieu. Le poil ne se laisse apercevoir que sur le ventre, où les piquants sont très-courts : les moustaches sont déliées, noires, et ont environ trois pouces de longueur. Le plus grand des ongles des quatre doigts de devant a cinq lignes de longueur, ceux des pattes de derrière sont de la même longueur; il n'a que quatre doigts onglés aux pattes de derrière, avec un tubercule un peu plus allongé que celui des pattes de devant. Cet individu diffère de celui décrit dans l'Histoire naturelle de M. de Buffon, en ce qu'il a la queue plus longue à proportion et en partie nue; qu'il n'a que quatre doigts onglés derrière; que les ongles paraissent moins grands que ceux de l'animal représenté dans ce même ouvrage, et qu'il n'a pas le corps garni de poils plus longs que les piquants : les bouts des piquants de celui-ci sont blancs, et ceux du premier sont noirs.

L'URSON.

(LE PORC-ÉPIC URSON.)

Famille des rongeurs, genre porc-épic. (CUVIER.)

Cet animal n'a jamais été nommé : placé par la nature dans les terres désertes du nord de l'Amérique, il existait indépendant, éloigné de l'homme, et ne lui appartenait pas même par le nom, qui est le premier signe de son empire. Hudson ayant découvert la terre où il se trouve, nous lui donnerons un nom qui rappelle celui de son premier maître, et qui indique en même temps sa nature poignante et hérissée; d'ailleurs il était nécessaire de le nommer, pour ne pas le confondre avec le porc-épic ou le coendou auxquels il ressemble par quelques caractères, mais dont cependant il diffère assez à tous autres égards, pour qu'on doive le regarder comme une espèce particulière et appartenant au climat du Nord, comme les autres appartiennent à celui du Midi.

MM. Edwards, Ellis et Catesby ont tous trois parlé de cet animal. Les figures données par ces deux premiers auteurs s'accordent avec la nôtre, et nous ne doutons pas que ce ne soit le même animal; nous sommes même très-portés à croire que celui dont Seba donne la figure et la description sous le nom de *porc-épic singulier des Indes orientales*, et qu'ensuite MM. Klein, Brisson et Linnæus ont chacun indiqué dans leurs listes par des caractères

tirés de Seba, pourrait être le même animal que celui dont il est ici question. Ce ne serait pas, comme on l'a vu, l'unique et première fois que Seba aurait donné pour orientaux des animaux d'Amérique; cependant nous ne pouvons pas l'assurer pour celui-ci comme nous l'avons fait pour plusieurs autres animaux : tout ce que nous pouvons dire, c'est que les ressemblances nous paraissent grandes, et les différences assez légères, et que comme l'on a peu vu de ces animaux, il se pourrait que ces mêmes différences ne fussent que des variétés d'individu à individu, ou même du mâle à la femelle.

L'urson aurait pu s'appeler le *castor épineux :* il est du même pays, de la même grandeur et à peu près de la même forme de corps; il a, comme lui, à l'extrémité de chaque mâchoire, deux dents incisives, longues, fortes et tranchantes. Indépendamment de ses piquants qui sont assez courts et presque cachés dans le poil, l'urson a, comme le castor, une double fourrure, la première de poils longs et doux, et la seconde d'un duvet ou feutre encore plus doux et plus mollet. Dans les jeunes, les piquants sont à proportion plus grands, plus apparents, et les poils plus courts et plus rares que dans les adultes ou les vieux.

Cet animal fuit l'eau et craint de se mouiller; il se retire et fait sa bauge sous les racines des arbres creux. Il dort beaucoup et se nourrit principalement d'écorce de genièvre : en hiver, la neige lui sert de boisson; en été, il boit de l'eau et lape comme un chien. Les sauvages mangent sa chair et se servent de sa fourrure, après en avoir ôté les piquants qu'ils emploient au lieu d'épingles et d'aiguilles.

LE TENREC ET LE TENDRAC.

LE TENREC SOYEUX OU TANREC. — LE TENREC ÉPINEUX OU TENDRAC.

Famille des insectivores, genre tenrec. (Cuvier.)

Les *tenrecs* ou *tendracs* sont de petits animaux des Indes orientales qui ressemblent un peu à notre hérisson, mais qui cependant en diffèrent assez pour constituer des espèces différentes : ce qui le prouve, indépendamment de l'inspection et de la comparaison, c'est qu'ils ne se mettent point en boule comme le hérisson, et que dans les mêmes endroits où se trouvent les tenrecs, comme à Madagascar, on y trouve aussi des hérissons de la

même espèce que les nôtres, qui ne portent pas le nom de tenrec, mais qui s'appellent *sora*.

Il paraît qu'il y a des tenrecs de deux espèces, ou peut-être de deux races différentes : le premier, qui est à peu près grand comme notre hérisson, a le museau en proportion plus long que le second ; il a aussi les oreilles plus apparentes et beaucoup moins de piquants que le second, auquel nous avons donné le nom de tendrac pour le distinguer du premier. Ce tendrac n'est que de la grandeur d'un gros rat ; il a le museau et les oreilles plus courtes que le tenrec. Celui-ci est couvert de piquants plus petits, mais aussi nombreux que ceux du hérisson : le tendrac au contraire n'en a que sur la tête, le cou et le garrot ; le reste de son corps est couvert d'un poil rude assez semblable aux soies de cochon.

Ces petits animaux, qui ont les jambes très-courtes, ne peuvent marcher que fort lentement ; ils grognent comme les pourceaux ; ils se vautrent comme eux dans la fange ; ils aiment l'eau et y séjournent plus longtemps que sur terre ; on les prend dans les petits canaux d'eau salée et dans les lagunes de la mer. Ils sont très-ardents en amour et multiplient beaucoup. Ils se creusent des terriers, s'y retirent et s'engourdissent pendant plusieurs mois : dans cet état de torpeur, leur poil tombe et renaît après leur réveil. Ils sont ordinairement fort gras, et quoique leur chair soit fade, longue et mollasse, les Indiens la trouvent de leur goût, et en sont même fort friands.

ADDITION A L'ARTICLE DU TENREC.

M. de Brugnières, médecin du roi, très-habile botaniste, qui a été envoyé pour faire des recherches d'histoire naturelle aux Terres Australes, en 1772, nous a donné un petit animal que nous avons reconnu être un jeune tenrec. Il ne diffère de l'autre que par sa petitesse et par trois bandes blanchâtres, qui nous paraissent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le museau tout le long de la tête, et continue sur le cou et sur l'épine du dos : les deux autres bandes sont chacune sur les flancs ; et comme tous les autres caractères, notamment la forme du museau, les longs poils parsemés sur le corps, la couleur noire des piquants, etc., se trouvent, dans ce petit tenrec, semblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une seule et même espèce.

ADDITION A L'ARTICLE DU TENDRAC.

Un très-petit tendrac a été envoyé de l'île de France par M. Poivre à M. Aubry, curé de Saint-Louis : il ne nous paraît différer de notre tendrac

que par sa petitesse et par quelques bandes blanches qui semblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le curé de Saint-Louis qu'il se trouve à Madagascar, et que les Français de cette contrée le connaissaient sous le nom de *rat-épic*. Voici les dimensions et la courte description de ce très-petit animal :

	p.	p.	l.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps près de l'anus.	0	3	2
Distance du bout du nez à l'œil.	0	0	6
Distance entre l'œil et l'oreille.	0	0	3
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.	0	0	11
Longueur des piquants.	0	0	4
Longueur des grands ongles des pieds de devant.	0	0	2
Longueur des grands ongles des pieds de derrière.	0	0	1

Cet animal a le museau très-allongé et presque pointu; sa tête est couverte d'un poil d'un roux noirâtre, et le corps, qui est couvert du même poil, porte une grande quantité de piquants d'un blanc jaunâtre, qui semblent se réunir par bandes irrégulières. On remarque au-dessus du nez une bande d'un blanc jaunâtre, qui s'étend jusqu'au commencement du dos, et se termine en pointe à ses deux extrémités : cette bande blanche est du même poil que le brun du corps et des côtés de la tête; ce poil est assez rude, mais cependant fort délié en comparaison des piquants. Le dessous du cou et du corps est d'un blanc jaune, ainsi que les jambes et les pieds, qui sont néanmoins un peu mêlés de brun. Les plus grands poils des moustaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, et l'on ne voit dans ce très-petit animal aucune apparence de queue *.

LE TAMANOIR,

LE TAMANDUA ET LE FOURMILIER.

LE FOURMILIER TAMANOIR. — LE FOURMILIER TAMANDUA. — LE FOURMILIER DIDACTYLE.

Ordre des édentés ordinaires, genre fourmilier (CUVIER.)

Il existe dans l'Amérique méridionale trois espèces d'animaux à long museau, à gueule étroite et sans aucune dent, à langue ronde et longue qu'ils insinuent dans les fourmilières, et qu'ils retirent pour avaler les fourmis

* Cet animal est le TENREC RAYÉ.

dont ils font leur principale nourriture. Le premier de ces mangeurs de fourmis est celui que les Brésiliens appellent *tamendua-guacu*, c'est-à-dire *grand tamandua*, et auquel les Français habitués en Amérique ont donné le nom de *tamanoir* : c'est un animal qui a environ quatre pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; la tête longue de quatorze à quinze pouces ; le museau très-allongé ; la queue longue de deux pieds et demi, couverte de poils rudes et longs de plus d'un pied; le cou court, la tête étroite, les yeux petits et noirs, les oreilles arrondies, la langue menue, longue de plus de deux pieds, qu'il replie dans sa gueule lorsqu'il la retire tout entière. Ses jambes n'ont qu'un pied de hauteur; celles de devant sont un peu plus hautes et plus menues que celles de derrière; il a les pieds ronds; ceux de devant sont armés de quatre ongles, dont les deux du milieu sont les plus grands; ceux de derrière ont cinq ongles. Les poils de la queue, comme ceux du corps, sont mêlés de noir et de blanchâtre; sur la queue ils sont disposés en forme de panache : l'animal la retourne sur le dos, s'en couvre tout le corps lorsqu'il veut dormir ou se mettre à l'abri de la pluie et de l'ardeur du soleil; les longs poils de la queue, comme ceux du corps, ne sont pas ronds dans toute leur étendue, ils sont plats à l'extrémité et secs au toucher comme de l'herbe desséchée. L'animal agite fréquemment et brusquement sa queue lorsqu'il est irrité; mais il la laisse traîner en marchant quand il est tranquille, et il balaie le chemin par où il passe : les poils des parties antérieures de son corps sont moins longs que ceux des parties postérieures; ceux-ci sont tournés en arrière et les autres en avant; il y a plus de blanc sur les parties antérieures, et plus de noir sur les parties postérieures : il y a aussi une bande noire sur le poitrail, qui se prolonge sur les côtés du corps et se termine sur le dos près des lombes; les jambes de derrière sont presque noires; celles de devant presque blanches, avec une grande tache noire vers le milieu. Le tamanoir marche lentement ; un homme peut aisément l'atteindre à la course : ses pieds paraissent moins faits pour marcher que pour grimper et pour saisir des corps arrondis; aussi serre-t-il avec une si grande force une branche ou un bâton, qu'il n'est pas possible de les lui arracher.

Le second de ces animaux est celui que les Américains appellent simplement *tamandua*, et auquel nous conserverons ce nom : il est beaucoup plus petit que le tamanoir; il n'a qu'environ dix-huit pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'a l'origine de la queue; sa tête est longue de cinq pouces ; son museau est allongé et courbé en dessous; il a la queue longue de dix pouces et dénuée de poils à l'extrémité; les oreilles droites, longues d'un pouce; la langue ronde, longue de huit pouces, placée dans une espèce de gouttière ou de canal creux au dedans de la mâchoire inférieure; ses jambes n'ont guère que quatre pouces de hauteur; ses pieds sont de la même forme et ont le même nombre d'ongles que ceux du tamanoir, c'est-à-dire quatre ongles à ceux de devant et cinq à ceux de derrière. Il grimpe et serre aussi bien que le tamanoir, et ne marche pas mieux; il ne se couvre pas de sa

27.

queue, qui ne pourrait pas lui servir d'abri étant en partie dénuée de poil, lequel d'ailleurs est beaucoup plus court que celui de la queue du tamanoir; lorsqu'il dort, il cache sa tête sous son cou et sous ses jambes de devant.

Le troisième de ces animaux est celui que les naturels de la Guyane appellent *ouatiriouaou*. Nous lui donnons le nom de *fourmilier* pour le distinguer du tamanoir et du tamandua. Il est encore beaucoup plus petit que le tamandua, puisqu'il n'a que six ou sept pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; il a la tête longue de deux pouces, le museau proportionnellement beaucoup moins allongé que celui du tamanoir ou du tamandua; sa queue, longue de sept pouces, est recourbée en dessous par l'extrémité, qui est dégarnie de poils; sa langue est étroite, un peu aplatie et assez longue; le cou est presque nul, la tête est assez grosse à proportion du corps; les yeux sont placés bas et peu éloignés des coins de la gueule; les oreilles sont petites et cachées dans le poil; les jambes n'ont que trois pouces de hauteur; les pieds de devant n'ont que deux ongles, dont l'externe est bien plus gros et bien plus long que l'interne; les pieds de derrière en ont quatre. Le poil du corps est long d'environ neuf lignes; il est doux au toucher et d'une couleur brillante, d'un roux mêlé de jaune vif. Les pieds ne sont pas faits pour marcher, mais pour grimper et pour saisir; il monte sur les arbres et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue.

Nous ne connaissons dans ce genre d'animaux que les trois espèces desquelles nous venons de donner les indications. M. Brisson fait mention, d'après Seba, d'une quatrième espèce sous le nom de *fourmilier aux longues oreilles;* mais nous regardons cette espèce comme douteuse, parce que dans l'énumération que fait Seba des animaux de ce genre, il nous a paru qu'il y avait plus d'une erreur; il dit expressément : « *Nous conservons* « *dans notre Cabinet six espèces de ces animaux mangeurs de fourmis* : » cependant, il ne donne la description que de cinq; et parmi ces cinq animaux, il place l'*ysquiepatl* ou *mouffette*, qui est un animal non-seulement d'une espèce, mais d'un genre très-éloigné de celui des mangeurs de fourmis, puisqu'il a des dents et la langue plate et courte comme celle des autres quadrupèdes, et qu'il approche beaucoup du genre des belettes ou des martes. De ces six espèces prétendues et conservées dans le cabinet de Seba, il n'en reste donc déjà que quatre, puisque l'ysquiepatl, qui faisait la cinquième, n'est point du tout un mangeur de fourmis, et qu'il n'est question nulle part de la sixième, à moins que l'auteur n'ait sous-entendu comprendre parmi ces animaux le pangolin *, ce qu'il ne dit pas dans la description qu'il donne ailleurs de cet animal. Le pangolin se nourrit de fourmis; il a le museau allongé, la gueule étroite et sans aucune dent apparente, la langue longue et ronde; caractères qui lui sont communs avec les mangeurs de fourmis; mais il en diffère ainsi que de tous les autres quadrupèdes, par un caractère unique, qui est d'avoir le corps couvert de grosses écailles au lieu

* C'est le nom que nous donnerons au lézard écailleux.

de poil. D'ailleurs c'est un animal des climats les plus chauds de l'ancien continent, au lieu que les mangeurs de fourmis, dont le corps est couvert de poil, ne se trouvent que dans les parties méridionales du Nouveau-Monde. Il ne reste donc plus que quatre espèces au lieu de six annoncées par Seba, et de ces quatre espèces, il n'y en a qu'une de reconnaissable par ses descriptions : c'est la troisième de celles que nous décrivons ici, c'est-à-dire, celle du fourmilier, auquel, à la vérité, Seba ne donne qu'un doigt à chaque pied de devant, quoiqu'il en ait deux, mais qui, malgré ce caractère manchot, ne peut être autre que notre fourmilier. Les trois autres sont si mal décrits qu'il n'est pas possible de les rapporter à leur véritable espèce. J'ai cru devoir citer ici ces descriptions en entier, non-seulement pour prouver ce que je viens d'avancer, mais pour donner une idée de ce gros ouvrage de Seba, et pour qu'on juge de la confiance qu'on peut accorder à cet écrivain. L'animal qu'il désigne par le nom de *tamandua murmecophage d'Amérique*, *tome* 1, *page* 60, et dont il donne la figure, *planche* 37, *n°* 2, ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question; il ne faut, pour en être convaincu, que lire la description de l'auteur. Le second, qu'il indique sous le nom de *tamandua-guacu du Brésil* ou l'*ours qui mange les fourmis*, *pages* 65 *et* 66, *pl.* 40, *fig. n°* 1, est indiqué d'une manière vague et équivoque : cependant je penserais, avec MM. Klein et Linnæus, que ce pourrait être le vrai *tamandua-guacu* ou *tamanoir*, mais si mal décrit et si mal représenté, que M. Linnæus a réuni sous une seule espèce le premier et le second de ces animaux de Seba, c'est-à-dire celui de la *planche* 37, *fig.* n° 2, et celui de la *pl.* 40, *fig. n°* 2. M. Brisson a regardé ce dernier comme une espèce particulière; mais je ne crois pas que l'établissement de cette espèce soit fondé, non plus que le reproche qu'il fait à M. Klein de l'avoir confondue avec celle du tamanoir : il paraît que le seul reproche qu'on puisse faire à M. Klein est d'avoir joint à la bonne description qu'il nous donne de cet animal, dont la peau bourrée est conservée dans le Cabinet de Dresde, les indications fautives de Seba. Enfin, le troisième de ces animaux est si mal décrit, que je ne puis me persuader, malgré la confiance que j'ai à MM. Linnæus et Brisson, qu'on puisse, sur la description et la figure de l'auteur, rapporter, comme ils l'ont fait, cet animal au *tamandua-i*, que j'appelle simplement *tamandua* : je demande seulement qu'on lise encore cette description et qu'on juge. Quelque désagréables, quelque ennuyeuses que soient des discussions de cette espèce, on ne peut les éviter dans les détails de l'histoire naturelle : il faut, avant d'écrire sur un sujet, souvent très-peu connu, en écarter autant qu'il est possible toutes les obscurités, marquer en passant les erreurs qui ne manquent jamais de se trouver en nombre sur le chemin de la vérité à laquelle il est souvent très-difficile d'arriver, moins par la faute de la nature que par celle des naturalistes.

Ce qui résulte de plus certain de cette critique, c'est qu'il existe réellement trois espèces d'animaux auxquels on a donné le nom commun de *mangeurs de fourmis*; que ces trois espèces sont le tamanoir, le tamandua et

le fourmilier; que la quatrième espèce, donnée sous le nom de *fourmiliers aux longues oreilles* par M. Brisson, est douteuse aussi bien que les autres espèces indiquées par Seba. Nous avons vu le tamanoir et le fourmilier; nous en avons les dépouilles au Cabinet du Roi; ces espèces sont certainement très différentes l'une de l'autre, et telles que nous les avons décrites; mais nous n'avons pas vu le tamandua, et nous n'en parlons que d'après Pison et Marc grave, qui sont les seuls auteurs qu'on puisse consulter sur cet animal, puisque tous les autres n'ont fait que les copier.

Le tamandua fait, pour ainsi dire, la moyenne proportionnelle entre le tamanoir et le fourmilier pour la grandeur du corps; il a, comme le tamanoir, le museau fort allongé, et quatre doigts aux pieds de devant; mais il a, comme le fourmilier, la queue dégarnie de poil à l'extrémité, par laquelle il se suspend aux branches des arbres. Le fourmilier a aussi la même habitude. Dans cette situation ils balancent leur corps, approchent leur museau des trous et des creux d'arbres; ils y insinuent leur longue langue et la retirent ensuite brusquement pour avaler les insectes qu'elle a ramassés.

Au reste ces trois animaux qui diffèrent si fort par la grandeur et par les proportions du corps, ont néanmoins beaucoup de choses communes, tant pour la conformation que pour les habitudes naturelles ; tous trois se nourrissent de fourmis, et plongent aussi leur langue dans le miel et dans les autres substances liquides ou visqueuses ; ils ramassent assez promptement les miettes de pain et les petits morceaux de viande hachée; on les apprivoise et on les élève aisément; ils soutiennent longtemps la privation de toute nourriture; ils n'avalent pas toute la liqueur qu'ils prennent en buvant, il en retombe une partie qui passe par les narines; ils dorment ordinairement pendant le jour, et changent de lieu pendant la nuit; ils marchent si mal qu'un homme peut les atteindre facilement à la course dans un lieu découvert. Les Sauvages mangent leur chair qui cependant est d'un très-mauvais goût.

On prendrait de loin le tamanoir pour un grand renard, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont appelé *renard américain;* il est assez fort pour se défendre d'un gros chien et même d'un jaguar. Lorsqu'il en est attaqué, il se bat d'abord debout, et, comme l'ours, il se défend avec les mains dont les ongles sont meurtriers; ensuite il se couche sur le dos pour se servir des pieds comme des mains, et dans cette situation il est presque invincible et combat opiniâtrément jusqu'à la dernière extrémité, et même lorsqu'il a mis à mort son ennemi, il ne le lâche que très-longtemps après : il résiste plus qu'un autre au combat, parce qu'il est couvert d'un grand poil touffu, d'un cuir fort épais, et qu'il a la chair peu sensible et la vie très-dure.

Le tamanoir, le tamandua et le fourmilier sont des animaux naturels aux climats les plus chauds de l'Amérique, c'est-à-dire au Brésil, à la Guyane, aux pays des Amazones, etc. On ne les trouve point en Canada ni dans les autres contrées froides du Nouveau-Monde, on ne doit donc pas les retrouver

dans l'ancien continent : cependant Kolbe et Desmarchais ont écrit qu'il y avait de ces animaux en Afrique, mais il me paraît qu'ils ont confondu le pangolin ou lézard écailleux avec nos fourmiliers. C'est peut-être d'après un passage de Marcgrave où il est dit : *Tamandua-guacu Brasiliensibus, Congensibus* (*ubi et frequens est*) umbulu *dictus*, que Kolbe et Desmarchais sont tombés dans cette erreur; et en effet si Marcgrave entend par *Congensibus* les naturels de Congo, il aura dit le premier que le tamanoir se trouvait en Afrique, ce qui cependant n'a été confirmé par aucun autre témoin digne de foi. Marcgrave lui-même n'avait certainement pas vu l'animal en Afrique, puisqu'il avoue qu'en Amérique même il n'en a vu que les dépouilles. Desmarchais en parle assez vaguement; il dit simplement qu'on trouve cet animal en Afrique comme en Amérique, mais il n'ajoute aucune circonstance qui puisse prouver le fait : et à l'égard de Kolbe, nous comptons pour rien son témoignage; car un homme qui a vu au cap de Bonne-Espérance des élans et des loups-cerviers tout semblables à ceux de Prusse, peut bien aussi y avoir vu des tamandua. Aucun des auteurs qui ont écrit sur les productions de l'Afrique et de l'Asie n'ont parlé des tamandua, et au contraire tous les voyageurs et presque tous les historiens de l'Amérique en font mention précise; de Lery, de Laët, le P. d'Abbeville, Maffé, Faber, Nieremberg et M. de la Condamine, s'accordent à dire avec Pison, Barrère, etc., que ce sont des animaux naturels aux pays chauds de l'Amérique. Ainsi, nous ne doutons pas que Desmarchais et Kolbe ne se soient trompés, et nous croyons pouvoir assurer de nouveau que ces trois espèces d'animaux n'existent pas dans l'ancien continent.

ADDITION A L'ARTICLE DU TAMANOIR.

Nous avons donné la figure du tamanoir ou grand fourmilier; mais, comme le dessin n'a été fait que d'après une peau qui avait été assez mal préparée, il n'est pas aussi exact que celui qu'on trouvera ici, qui a été fait sur un animal envoyé de la Guyane, bien empaillé, à M. Mauduit, docteur en médecine, dont le cabinet ne contient que des choses précieuses, par les soins que cet habile naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, et de maintenir les animaux et les oiseaux dans le meilleur état possible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici soit précisément de la même espèce que celui de l'article qui précède, on verra néanmoins qu'il a le museau plus court, la distance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits, cinq ongles aux pieds de derrière, et tous ces ongles noirs. Le museau jusqu'aux oreilles est couvert d'un poil

brun fort court; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand; il a deux pouces et demi de longueur sur les côtés du corps; il est rude au toucher, comme celui du sanglier. Il est mêlé de poils d'un brun foncé, et d'autres d'un blanc sale. La bande noire du corps n'a point de petites taches blanches décidées et qui la bordent, comme dans le tamanoir décrit d'abord : celui-ci a trois pieds onze pouces de longueur, c'est-à-dire trois pouces de plus que le premier. Voici ses autres dimensions :

	p.	p.	l.
Hauteur du train de devant	1	8	0
Hauteur du train de derrière	1	7	6
Longueur du bout du museau à l'angle de l'œil	0	7	9
Ouverture de l'œil	0	0	6
Ouverture de la bouche	0	1	1
Ouverture des narines	0	0	4
Distance de l'œil à l'oreille	0	2	1
Grandeur de l'oreille	0	1	2
Longueur du cou	0	8	0
Longueur du tronçon de la queue	2	1	9
Longueur du pied de devant	0	3	6
Longueur de l'ergot interne	0	0	6
Longueur de ce même ergot à son origine	0	0	4
Longueur de l'ergot suivant	0	1	8
Sa largeur à son origine	0	0	5
Longueur de l'ergot extérieur	0	0	5
Sa largeur à son origine	0	0	3
Longueur du troisième ergot	0	2	3
Sa largeur à son origine	0	0	6
Longueur du pied de derrière	0	3	9
Longueur de l'ergot interne	0	0	7
Longueur des trois autres ergots	0	1	10
Largeur à l'origine	0	0	3
Longueur de l'ergot externe	0	0	6
Largeur à son origine	0	0	3

M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, m'a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal :

« Le tamanoir habite les bois de la Guyane. On y en connait de deux espèces; les individus de la plus grande pèsent jusqu'à cent livres. Ils courent lentement et plus lourdement qu'un cochon; ils traversent les grandes rivières à la nage, et alors il n'est pas difficile de les assommer à coups de bâton. Dans les bois, on les tue à coups de fusil; ils n'y sont pas fort communs, quoique les chiens refusent de les chasser.

« Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches des poux de bois qui se trouvent partout sur les arbres, sur lesquels il grimpe facilement. Il faut prendre garde d'approcher de cet animal de trop près, car ses griffes font des blessures profondes : il se défend même avec avan-

tage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, couguars, etc.; il les déchire avec ses griffes, dont les muscles et les tendons sont d'une grande force; il tue beaucoup de chiens, et c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

« On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes. On dit qu'ils se nourrissent de fourmis; leur estomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avait l'estomac plein de poux de bois, qu'il avait nouvellement mangés. La structure et les dimensions de sa langue semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre; lorsque la femelle nourrit, elle est très-dangereuse, même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la chair de cet animal ; elle est noire, sans graisse et sans fumet. Sa peau est dure et épaisse, sa langue est d'une forme presque conique comme son museau. »

M. de la Borde en donne une description anatomique, que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laisser les prémices de ce travail qu'il me paraît avoir fait avec soin.

« Le tamanoir, continue M de la Borde, n'acquiert son accroissement entier qu'en quatre ans. Il ne respire que par les narines; à la première vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée-artère est fort ample; mais elle se rétrécit tout à coup, et forme un conduit qui se continue jusqu'aux narines, dans cette espèce de cornet qui lui sert de mâchoire supérieure. Ce cornet a un pied de longueur, et il est au moins aussi long que le reste de la tête. Il n'a aucun conduit de la trachée-artère à la gueule, et néanmoins l'ouverture des narines est si petite, qu'on avait de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux sont aussi très-petits, et il ne voit que de côté. La graisse de cet animal est de la plus grande blancheur. Lorsqu'il traverse les eaux, il porte sa grande et longue queue repliée sur le dos et jusque sur la tête. »

MM. Aublet et Olivier m'ont assuré que le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa langue, laquelle est enduite d'une humeur visqueuse et gluante, avec laquelle il prend les insectes. Ils disent aussi que sa chair n'est point mauvaise à manger.

ADDITION A L'ARTICLE DU TAMANDUA.

Nous croyons devoir rapporter à l'espèce du tamandua, l'animal dont nous donnons ici la description, et duquel la dépouille bien préparée était au cabinet de M. le duc de Caylus, et se voit actuellement dans le Cabinet du Roi. Il est différent du tamanoir, non-seulement par la grandeur, mais

aussi par la forme. Sa tête est à proportion bien plus grosse : l'œil est si petit, qu'il n'a qu'une ligne de grandeur, encore est-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille est ronde et bordée de grands poils noirs par-dessus. Le corps entier n'a que treize pouces depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix pouces faibles de hauteur. Le poil de dessus le dos est long de quinze lignes; celui du ventre, qui est d'un blanc sale, est de la même longueur. La queue n'a que sept pouces et demi de longueur, couverte partout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a, dans toute cette description, que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier est la queue qui est partout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave a la queue nue à son extrémité; le second, c'est qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, et que celui de Marcgrave n'en avait que quatre : mais, du reste, tout convient assez pour qu'on puisse croire que l'animal dont nous donnons ici la description est au moins une variété de l'espèce du tamandua, s'il n'est pas précisément de la même espèce.

M. de la Borde semble l'indiquer dans ses Observations, sous le nom de petit tamanoir.

« Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces; il peut peser un peu plus de soixante livres; il n'a point de dents, mais il a aussi des griffes fort longues; il ne mange que le jour comme l'autre, et ne fait qu'un petit. Il vit aussi de même, et se tient dans les grands bois; sa chair est bonne à manger, mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir. »

J'aurais bien désiré que M. de la Borde m'eût envoyé des indications plus précises et plus détaillées, qui auraient fixé nos incertitudes au sujet de cette espèce d'animal.

Voici ce qu'il m'écrit en même temps sur le petit fourmilier :

« Il a le poil roux, luisant, un peu doré, se nourrit de fourmis, tire sa langue, qui est fort longue et faite comme un ver, et les fourmis s'y attachent. Cet animal n'est guère plus grand qu'un écureuil. Il n'est pas difficile à prendre; il marche assez lentement, s'attache comme le paresseux sur un bâton qu'on lui présente, dont il ne cherche pas à se détourner, et on le porte ainsi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri; on en trouve souvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbres, sur des feuilles qu'ils charrient sur le dos. Ils ne mangent que la nuit; leurs griffes sont dangereuses, et ils les serrent si fort qu'on ne peut pas leur faire lâcher prise. Ils ne sont pas rares, mais difficiles à apercevoir sur les arbres. »

M. Vosmaër a fait une critique assez mal fondée de ce que j'ai dit au sujet des fourmilier :

« Je dois remarquer, dit-il, contre le sentiment de M. de Buffon, que l'année passée M. Tulbagh a envoyé un animal sous le nom de *porc de terre*, qui est le *myrmécophage* de Linnæus; en sorte que Desmarchais et Kolbe

ont raison de dire que cet animal se trouve en Afrique aussi bien qu'en Amérique; à juger de celui-ci, qui a été envoyé dans l'esprit-de-vin, paraissant être tout nouvellement né, et ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort considérable. Voici les principales différences, autant qu'on peut les reconnaître à cet animal si jeune :

« Le groin est à son extrémité un peu gros, rond et aussi comme écrasé en dessus. Les oreilles sont fort grandes, longues, minces, pointues et pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts, le premier et le troisième d'une longueur égale, le second un peu plus long, et le quatrième ou l'extérieur un peu plus court que le troisième. Les quatre onglets sont fort longs, peu crochus, pointus, et à peu près d'une égale grandeur; les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont presque également longs, et les deux extérieurs beaucoup plus courts; les onglets en sont moins grands, et les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, sans être fort longue, est grosse, et se termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Seba sont certainement les mêmes, et ne diffèrent entre eux que par la couleur ; la figure en est fort bonne. C'est une espèce particulière, tout à fait différente du tamanduaguacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon. »

On croirait, après la lecture de ce passage, que je me suis trompé au sujet de cet animal, donné par Seba. Cependant, j'ai dit précisément ce que dit ici M. Vosmaër. Voici comme je me suis exprimé : *L'animal que Seba désigne par le nom de* tamandua myrmécophage d'Amérique, tome I, p. 60, *et dont il donne la figure,* planche 37, n° 2, *ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question.* Or, les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé sont le tamanoir, le tamandua et le petit fourmilier; donc tout ce que dit ici M. Vosmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puisque ce que j'ai avancé se réduit à ce que le tamanoir, le tamandua et le fourmilier ne se trouvent qu'en Amérique, et non dans l'ancien continent. Cela est si positif, que M. Vosmaër ne peut rien y opposer. Si le myrmécophage de Seba, *pl.* 37, *fig.* 2, se trouve en Afrique, cela prouve seulement que Seba s'est trompé, en l'appelant myrmécophage d'Amérique; mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, et je persiste, avec toute raison, à soutenir que le tamanoir, le tamandua et le fourmilier ne se trouvent qu'en Amérique et point en Afrique.

LE PANGOLIN ET LE PHATAGIN.

LE PANGOLIN A GROSSE QUEUE. — LE PANGOLIN D'AFRIQUE OU PHATAGIN.

Ordre des édentés ordinaires, genre pangolin. (CUVIER.)

Ces animaux sont vulgairement connus sous le nom de *lézards écailleux* ; nous avons cru devoir rejeter cette dénomination : 1° parce qu'elle est composée ; 2° parce qu'elle est ambiguë et qu'on l'applique à ces deux espèces ; 3° parce qu'elle a été mal imaginée ; ces animaux étant non-seulement d'un autre genre, mais même d'une autre classe que les lézards, qui sont des reptiles ovipares, au lieu que le pangolin et le phatagin sont des quadrupèdes vivipares : ces noms sont d'ailleurs ceux qu'ils portent dans leur pays natal ; nous ne les avons pas créés, nous les avons seulement adoptés.

Tous les lézards sont recouverts en entier et jusque sous le ventre d'une peau lisse et bigarrée de taches qui représentent des écailles ; mais le pangolin et le phatagin n'ont point d'écailles sous la gorge, sous la poitrine, ni sous le ventre : le phatagin, comme tous les autres quadrupèdes, a du poil sur toutes ces parties inférieures du corps, le pangolin n'a qu'une peau lisse et sans poils. Les écailles qui revêtent et couvrent toutes les autres parties du corps de ces deux animaux ne sont pas collées en entier sur la peau ; elles y sont seulement infixées et fortement adhérentes par leur partie inférieure ; elles sont mobiles comme les piquants du porc-épic, et elles se relèvent ou se rabaissent à la volonté de l'animal ; elles se hérissent lorsqu'il est irrité ; elles se hérissent encore plus lorsqu'il se met en boule comme le hérisson. Ces écailles sont si grosses, si dures et si poignantes qu'elles rebutent tous les animaux de proie ; c'est une cuirasse offensive qui blesse autant qu'elle résiste : les plus cruels et les plus affamés, tels que le tigre, la panthère, etc., ne font que de vains efforts pour dévorer ces animaux armés ; ils les foulent, ils les roulent, mais en même temps ils se font des blessures douloureuses dès qu'ils veulent les saisir : ils ne peuvent ni les violenter, ni les écraser, ni les étouffer en les surchargeant de leur poids. Le renard, qui craint de prendre avec la gueule le hérisson en boule dont les piquants lui déchirent le palais et la langue, le force cependant à s'étendre en le foulant aux pieds et le pressant de tout son poids ; dès que la tête paraît, il la saisit par le bout du museau et met ainsi le hérisson à mort ; mais le pangolin et le phatagin sont de tous les animaux, sans en excepter même le porc-épic, ceux dont l'armure est la plus forte et la plus offensive, en sorte

qu'en contractant leur corps et présentant leurs armes, ils bravent la fureur de tous leurs ennemis.

Au reste, lorsque le pangolin et le phatagin se resserrent, ils ne prennent pas, comme le hérisson, une figure globuleuse et uniforme : leur corps en se contractant se met en peloton, mais leur grosse et longue queue reste au dehors et sert de cercle ou de lien au corps. Cette partie extérieure, par laquelle il paraît que ces animaux pourraient être saisis, se défend d'elle-même : elle est garnie dessus et dessous d'écailles aussi dures et aussi tranchantes que celles dont le corps est revêtu, et comme elle est convexe en dessus et plate en dessous, et qu'elle a la forme à peu près d'une demi-pyramide, les côtés anguleux sont revêtus d'écailles en équerre pliées à angle droit, lesquelles sont aussi grosses et aussi tranchantes que les autres ; en sorte que la queue paraît être encore plus soigneusement armée que le corps, dont les parties inférieures sont dépourvues d'écailles.

Le pangolin est plus gros que le phatagin, et cependant, il a la queue beaucoup moins longue ; ses pieds de devant sont garnis d'écailles jusqu'à l'extrémité, au lieu que le phatagin a les pieds et même une partie des jambes de devant dégarnis d'écailles et couverts de poil. Le pangolin a aussi les écailles plus grandes, plus épaisses, plus convexes et moins cannelées que celles du phatagin, qui sont armées de trois pointes très-piquantes, au lieu que celles du pangolin sont sans pointe et uniformément tranchantes. Le phatagin * a du poil aux parties inférieures : le pangolin n'en a point du tout sous le corps ; mais, entre les écailles qui lui couvrent le dos, il sort quelques poils gros et longs comme des soies de cochon, et ces longs poils ne se trouvent pas sur le dos du phatagin. Ce sont là toutes les différences essentielles que nous ayons remarquées en observant les dépouilles de ces deux animaux qui sont si différents de tous les autres quadrupèdes, qu'on les a regardés comme des espèces de monstres. Les différences que nous venons d'indiquer étant générales et constantes, nous croyons pouvoir assurer que le pangolin et le phatagin sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées : nous avons reconnu ces rapports et ces différences non-seulement par l'inspection des trois sujets que nous avons vus, mais aussi par la comparaison de tous ceux qui ont été observés par les voyageurs et indiqués par les naturalistes.

Le pangolin a jusqu'à six, sept et huit pieds de grandeur, y compris la longueur de la queue, lorsqu'il a pris son accroissement entier ; la queue, qui est à peu près de la longueur du corps, paraît être moins longue quand il est jeune ; les écailles sont aussi moins grandes, plus minces et d'une couleur plus pâle ; elles prennent une teinte plus foncée lorsque l'animal est adulte, et elles acquièrent une dureté si grande qu'elles résistent à la balle du mousquet. Le phatagin est, comme nous l'avons dit, bien plus petit que le pangolin ; tous deux ont quelques rapports avec le tamanoir et le taman-

* Le phatagin à longue queue est propre au Sénégal et à la côte de Guinée (Cuvier.)

dua; comme eux, le pangolin et le phatagin ne vivent que de fourmis; ils ont aussi la langue très-longue, la gueule étroite et sans dents *apparentes*, le corps très-allongé, la queue aussi fort longue et les ongles des pieds à peu près de la même grandeur et de la même forme, mais non pas en même nombre : le pangolin et le phatagin ont cinq ongles à chaque pied, au lieu que le tamanoir et le tamandua n'en ont que quatre aux pieds de devant; ceux-ci sont couverts de poils, les autres sont armés d'écailles; et d'ailleurs ils ne sont pas originaires du même continent : le tamanoir et le tamandua se trouvent en Amérique; le pangolin et le phatagin, aux Indes orientales et en Afrique, où les Nègres les appellent *quogelo* ; ils en mangent la chair qu'ils trouvent délicate et saine, ils se servent des écailles à plusieurs petits usages. Au reste, le pangolin et le phatagin n'ont rien de rebutant que la figure; ils sont doux, innocents et ne font aucun mal : ils ne se nourrissent que d'insectes. Ils courent lentement et ne peuvent échapper à l'homme qu'en se cachant dans des trous de rochers ou dans des terriers qu'ils se creusent et où ils font leurs petits. Ce sont deux espèces extraordinaires, peu nombreuses, assez inutiles, et dont la forme bizarre ne paraît exister que pour faire la première nuance de la figure des quadrupèdes à celles des reptiles.

LE COCHON DE TERRE.

(L'ORYCTÉROPE DU CAP.)

Ordre des édentés, famille des oryctéropes. (CUVIER.)

Nous avons dit et répété souvent qu'aucune espèce des animaux de l'Afrique ne s'est trouvée dans l'Amérique méridionale, et que réciproquement aucun des animaux de cette partie de l'Amérique ne s'est trouvé dans l'ancien continent. L'animal dont il est ici question a pu induire en erreur des observateurs peu attentifs, tels que M. Vosmaër : mais on va voir, par sa description et par la comparaison de sa figure avec celle des fourmiliers d'Amérique, qu'il est d'une espèce très-différente, et qu'il n'a guère d'autres rapports avec eux, que d'être de même privé de dents, et d'avoir une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmilières. Nous avons donc adopté le nom de cochon de terre, que Kolbe donne à ce mangeur de fourmis, de préférence à celui de fourmilier, qui doit être réservé aux mangeurs de

fourmis d'Amérique, puisque en effet cet animal d'Afrique en diffère essentiellement par l'espèce, et même par le genre. Le nom de cochon de terre est relatif à ses habitudes naturelles et même à sa forme, et c'est celui sous lequel il est communément connu dans les terres du Cap. Voici la description que M. Allamand a faite de cet animal dans le nouveau supplément à mon ouvrage :

« M. de Buffon semble avoir épuisé tout ce qu'on peut dire sur les animaux mangeurs de fourmis : l'article qu'il en a dressé doit lui avoir coûté beaucoup de peine, tant à cause des recherches qu'il a dû faire de tout ce qui a été dit de ces animaux, que de la nécessité où il a été de relever les fautes de ceux qui en ont parlé avant lui, et particulièrement de Seba. Celui-ci ne les a pas seulement mal décrits, mais il a encore rangé parmi eux un animal d'un genre très-différent.

« M. de Buffon, après avoir dissipé la confusion qui régnait dans l'histoire de ces animaux, n'admet que trois espèces de mangeurs de fourmis, le tamanoir, le tamandua et celui auquel il a conservé le nom de fourmilier; mais ensuite il a donné la description d'un animal qui semble être une nouvelle espèce de tamandua, plutôt qu'une simple variété; enfin, il conclut de tout ce qu'il a dit, que les mangeurs de fourmis ne se trouvent que dans les pays chauds de l'Amérique, et qu'ils n'existent pas dans l'ancien continent. Il est vrai que Desmarchais et Kolbe disent qu'il y en a en Afrique; mais le premier affirme simplement la chose sans en rien dire de plus, ni sans en apporter aucune preuve; quant à Kolbe, son témoignage est si suspect, que M. de Buffon a été très-autorisé à n'y pas ajouter foi. J'ai pensé comme lui au sujet de Kolbe, et je n'ai point cru qu'il y eût des mangeurs de fourmis en Afrique; mais M. le capitaine Gordon m'a tiré de l'erreur où j'étais : il m'a envoyé la dépouille d'un de ces animaux tué au cap de Bonne-Espérance, où ils sont connus sous le nom de cochons de terre; c'est précisément celui que Kolbe leur donne : ainsi je lui fais réparation d'avoir révoqué ici en doute sa véracité, et je suis persuadé que M. de Buffon lui rendra la même justice. Il est vrai que M. Pallas a confirmé le témoignage de Kolbe par ses propres observations; il a donné la description d'un fœtus de mangeur de fourmis, envoyé du cap de Bonne-Espérance au cabinet de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange; mais un fœtus, dénué de son poil, était peu propre à donner une juste idée de l'animal dont il tirait son origine, et il pouvait avoir été envoyé d'ailleurs au Cap; cependant le nom de cochon, par lequel on l'avait désigné, a commencé à me faire revenir de mon préjugé contre Kolbe.

J'ai fait remplir la peau que M. Gordon m'a envoyée, ce qui m'a très-bien réussi : et c'est d'après cette peau bourrée que j'en ai fait graver la figure. Si l'on doit appeler mangeur de fourmis un animal qui n'a point de dents, et qui a une langue fort longue qu'il enfonce dans les fourmilières, pour avaler ensuite les fourmis qui s'y attachent, on ne peut pas douter que celui qui est représenté ici n'en mérite le nom; cependant il diffère très-fort des trois

espèces décrites par M. de Buffon, et que je crois, avec lui, être particulières à l'Amérique.

« Il est à peu près aussi gros et aussi grand que le tamanoir, comme on le verra par les dimensions que j'en donnerai. Les poils qui couvrent sa tête, le dessus de son corps et sa queue, sont très-courts, et tellement couchés et appliqués sur sa peau, qu'ils semblent y être collés ; leur couleur d'un gris sale, un peu approchant de celui du lapin, mais plus obscur; sur les flancs et sous le ventre ils sont plus longs et d'une couleur roussâtre; ceux qui couvrent les jambes sont aussi beaucoup plus longs, ils sont tout à fait noirs et droits.

« Sa tête est presque un cône tronqué, un peu comprimé vers son extrémité ; elle est terminée par un plan ou plutôt par un boutoir, tel que celui d'un cochon, dans lequel sont les trous des narines, et qui avance de près d'un pouce au delà de la mâchoire inférieure; celle-ci est très-petite. Sa langue est longue, fort mince et plate, mais plus large que dans les autres mangeurs de fourmis, qui l'ont presque cylindrique ; il n'a absolument aucune dent. Ses yeux sont beaucoup plus près des oreilles que du museau ; ils sont assez grands, et d'un angle à l'autre ils ont un pouce de longueur. Ses oreilles, assez semblables à celles des cochons, s'élèvent à la hauteur de six pouces, et se terminent en pointe; elles sont formées par une membrane presque aussi mince que du parchemin, et couvertes de poils à peine remarquables, tant ils sont courts. J'ignore si dans l'animal vivant elles sont pendantes comme dans les tamandua : M. Pallas dit qu'elles le sont, mais il en juge d'après celles du fœtus, où leur longueur doit leur faire prendre cette position, sans qu'on en doive conclure qu'elles l'aient dans l'animal lorsqu'il est hors du ventre de sa mère. Sa queue surpasse le tiers de la longueur de tout le corps, elle est fort grosse à son origine, et va en diminuant jusqu'à son extrémité. Ses pieds de devant ont quatre doigts, ceux de derrière en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les plus longs sont aux pieds postérieurs, car ils égalent en longueur les doigts mêmes; ils ne sont pas pointus, mais arrondis à leur extrémité, un peu recourbés et propres à creuser la terre. Il ne paraît pas qu'il puisse s'en servir pour saisir fortement ou pour se défendre, comme les autres mangeurs de fourmis; cependant il doit avoir beaucoup de force dans ses jambes, qui sont très-grosses proportionnellement à son corps.

« On voit par cette description que cet animal est très-différent du tamanoir, par son poil, sa couleur, sa tête et sa queue : il surpasse aussi fort en grandeur le tamandua, dont il diffère de même par son pelage, par sa couleur et par ses ongles; je ne dis rien de sa différence avec le fourmilier, avec lequel personne ne le confondra. Il appartient donc à une quatrième espèce inconnue jusqu'à présent ; et tout ce que j'en sais de certain, c'est que cet animal fourre sa langue dans les fourmilières, qu'il avale les fourmis qui s'y attachent, et qu'il se cache en terre dans des trous. Quoiqu'il ait une queue qui ressemble un peu à celle du tamandua, je doute qu'il s'en serve

comme lui pour se suspendre à des branches d'arbres; elle ne me paraît pas pour cela assez flexible, et les ongles ne sont pas faits pour grimper.

« Comme je l'ai déjà dit, on lui donne au Cap le nom de cochon de terre; mais il ressemble au cochon, et cela encore très-imparfaitement, uniquement par sa tête allongée, par le boutoir qui la termine, et par la longueur de ses oreilles : d'ailleurs il en diffère essentiellement par les dents, qu'il n'a pas; par sa queue, et principalement par ses pieds, aussi bien que par la conformation de tout son corps.

« Au défaut de bonnes autorités sur ce qui regarde ce mangeur de fourmis (car c'est le nom que je crois devoir lui donner pour le distinguer des trois espèces décrites par M. de Buffon), je mettrai ici en note ce que Kolbe en a dit *; il a été plus exact dans la description qu'il en a faite qu'il ne l'est ordinairement.

Voici ses dimensions :

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	3	5	0
Circonférence du milieu du corps.	2	8	0
Longueur de la tête.	0	11	0
Circonférence entre les yeux et les oreilles.	1	1	0
——— près du bout du museau.	0	7	0
Longueur des oreilles.	0	6	0
Distance entre leurs bases	0	2	0
Longueur des yeux, mesurée d'un angle à l'autre	0	1	0

* « La quatrième espèce des cochons se nomme cochon de terre. Il ressemble très-fort aux cochons rouges. (*Nota.* Pourquoi aux cochons rouges? Il ne leur ressemble pas plus par la couleur qu'aux autres.) Il a seulement la tête plus longue et le groin plus pointu; il n'a absolument point de dents, et ses soies ne sont pas si fortes. Sa langue est longue et affilée; sa queue est longue; il a aussi les jambes longues et fortes; la terre lui sert de demeure; il s'y creuse une grotte, ouvrage qu'il fait avec beaucoup de vivacité et de promptitude; et s'il a seulement la tête et les deux pieds de devant dans la terre, il s'y cramponne si bien que l'homme le plus robuste ne saurait l'en arracher.

« Lorsqu'il a faim, il va chercher une fourmilière; dès qu'il a fait cette bonne trouvaille, il regarde tout autour de lui pour voir si tout est tranquille et s'il n'y a point de danger; il ne mange jamais sans avoir pris cette précaution : alors il se couche, et, plaçant son groin tout près de la fourmilière, il tire la langue tant qu'il peut, les fourmis montent dessus en foule, et dès qu'elle est bien couverte, il la retire et les gobe toutes; ce jeu se recommence plusieurs fois, et jusqu'à ce qu'il soit rassasié. Afin de lui procurer plus aisément cette nourriture, la nature toute sage a fait en sorte que la partie supérieure de cette langue, qui doit recevoir les fourmis, est toujours couverte et comme enduite d'une matière visqueuse et gluante, qui empêche ces faibles animaux de s'en retourner lorsqu'une fois leurs jambes y sont empêtrées; c'est là leur manière de manger. Ils ont la chair de fort bon goût et très-saine; les Européens et les Hottentots vont souvent à la chasse de ces animaux; rien n'est plus facile que de les tuer; il ne faut que leur donner un petit coup de bâton sur la tête. » Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome III, page 43.

	p.	p.	l.
Distance des yeux aux oreilles	0	2	0
——— au bout du museau	0	7	0
Distance entre les deux yeux, en ligne droite	0	4	0
Longueur de la queue	1	9	0
Sa circonférence près de l'anus	1	3	0
——— près de l'extrémité	0	2	0
Longueur des jambes de devant	1	0	0
Leur circonférence près du corps	0	11	0
——— près du poignet	0	6	6
Longueur des jambes de derrière	1	1	0
Leur circonférence près du corps	1	0	0
——— près du talon	0	7	6

LES TATOUS.

Ordre des édentés, genre tatou. (Cuvier.)

Lorsque l'on parle d'un quadrupède, il semble que le nom seul emporte l'idée d'un animal couvert de poil : et de même, lorsqu'il est question d'un oiseau ou d'un poisson, les plumes et les écailles s'offrent à l'imagination, et paraissent être des attributs inséparables de ces êtres. Cependant la nature, comme si elle voulait se soustraire à toute méthode et échapper à nos vues les plus générales, dément nos idées, contredit nos dénominations, méconnait nos caractères et nous étonne encore plus par ses exceptions que par ses lois. Les animaux quadrupèdes qu'on doit regarder comme faisant la première classe de la nature vivante, et qui sont, après l'homme, les êtres les plus remarquables de ce monde, ne sont néanmoins ni supérieurs en tout, ni séparés par des attributs constants, ou des caractères uniques, de tous les autres êtres. Le premier de ces caractères, qui constitue leur nom et qui consiste à avoir quatre pieds, se retrouve dans les lézards, les grenouilles, etc., lesquels néanmoins diffèrent des quadrupèdes à tant d'autres égards, qu'on en a fait avec raison une classe séparée. La seconde propriété générale, qui est de produire des petits vivants, n'appartient pas uniquement aux quadrupèdes, puisqu'elle leur est commune avec les cétacés. Et enfin le troisième attribut qui paraissait le moins équivoque, parce qu'il est le plus apparent, et qui consiste à être couvert de poil, se trouve, pour ainsi dire, en contradiction avec les deux autres dans plusieurs espèces qu'on ne peut



LE TATOU. (Cachicame.) LE FOURMILLIER. L'UNAU. LE TAMANOIR.

Publié par Adolphe Deros, Bruxelles.

cependant retrancher de l'ordre des quadrupèdes, puisqu'à l'exception de ce seul caractère, elles leur ressemblent par tous les autres. Et comme ces exceptions apparentes de la nature ne sont dans le réel que les nuances qu'elle emploie pour approcher les êtres même les plus éloignés, il ne faut pas perdre de vue ces rapports singuliers, et tâcher de les saisir à mesure qu'ils se présentent. Les tatous, au lieu de poil, sont couverts, comme les tortues, les écrevisses et les autres crustacés, d'une croûte au d'un têt solide; les pangolins sont armés d'écailles assez semblables à celles des poissons; les porcs-épics portent des espèces de plumes piquantes et sans barbe, mais dont le tuyau est pareil à celui des plumes des oiseaux : ainsi dans la classe seule des quadrupèdes, et par le caractère même le plus constant et le plus apparent des animaux de cette classe, qui est d'être couverts de poil, la nature varie en se rapprochant des trois autres classes très-différentes, et nous rappelle les oiseaux, les poissons à écailles et les crustacés. Aussi faut-il bien se garder de juger la nature des êtres par un seul caractère, il se trouverait toujours incomplet et fautif : souvent même deux et trois caractères, quelque généraux qu'ils puissent être, ne suffisent pas encore; et ce n'est, comme nous l'avons dit et redit, que par la réunion de tous les attributs et par l'énumération de tous les caractères qu'on peut juger de la forme essentielle de chacune des productions de la nature. Une bonne description et jamais de définitions, une exposition plus scrupuleuse sur les différences que sur les ressemblances, une attention particulière aux exceptions et aux nuances même les plus légères, sont les vraies règles, et j'ose dire, les seuls moyens que nous ayons de connaître la nature de chaque chose; et si l'on eût employé à bien décrire tout le temps qu'on a perdu à définir et à faire des méthodes, nous n'eussions pas trouvé l'Histoire naturelle au berceau ; nous aurions moins de peine à lui ôter ses hochets, à la débarrasser de ses langes : nous aurions peut-être avancé son âge, car, nous eussions plus écrit pour la science et moins contre l'erreur.

Mais revenons à notre objet. Il existe donc parmi les animaux quadrupèdes et vivipares plusieurs espèces d'animaux qui ne sont pas couverts de poil. Les tatous font eux seuls un genre entier, dans lequel on peut compter plusieurs espèces qui nous paraissent être réellement distinctes et séparées les unes des autres : dans toutes, l'animal est revêtu d'un têt semblable pour la substance à celle des os; ce têt couvre la tête, le cou, le dos, les flancs, la croupe et la queue jusqu'à l'extrémité; il est lui-même recouvert au dehors par un cuir mince, lisse et transparent : les seules parties sur lesquelles ce têt ne s'étend pas, sont la gorge, la poitrine et le ventre qui présentent une peau blanche et grenue, semblable à celle d'une poule plumée; et en regardant ces parties avec attention, l'on y voit de place en place des rudiments d'écailles qui sont de la même substance que le têt du dos. La peau de ces animaux, même dans les endroits où elle est le plus souple, tend donc à devenir osseuse; mais l'ossification ne se réalise en entier qu'où elle est le plus épaisse, c'est-à-dire, sur les parties supérieures et extérieures du

corps et des membres. Le têt qui recouvre toutes ces parties supérieures n'est pas d'une seule pièce comme celui de la tortue; il est partagé en plusieurs bandes sur le corps, lesquelles sont attachées les unes aux autres par autant de membranes qui permettent un peu de mouvement et de jeu dans cette armure. Le nombre de ces bandes ne dépend pas, comme on pourrait l'imaginer, de l'âge de l'animal; les tatous qui viennent de naître et les tatous adultes ont, dans la même espèce, le même nombre de bandes : nous nous en sommes convaincus en comparant les petits aux grands, et quoique nous ne puissions pas assurer que tous ces animaux ne se mêlent ni ne peuvent produire ensemble, il est au moins très-probable, puisque cette différence du nombre des bandes mobiles est constante, que ce sont ou des espèces réellement distinctes, ou au moins des variétés durables et produites par l'influence des divers climats. Dans cette incertitude que le temps seul pourra fixer, nous avons pris le parti de présenter tous les tatous ensemble et de faire néanmoins l'énumération de chacun d'eux, comme si c'étaient en effet autant d'espèces particulières.

Le père d'Abbeville nous paraît être le premier qui ait distingué les tatous par des noms ou des épithètes qui ont été pour la plupart adoptés par les auteurs qui ont écrit après lui. Il en indique assez clairement six espèces : 1° le *tatououassou*, qui probablement est celui que nous appellerons *kabassou;* 2° le *tatouète*, que Marcgrave a aussi appelé *tatuète*, et auquel nous conserverons ce nom; 3° le *tatou-peb* qui est le *tatupeba* ou l'*encuberto* de Marcgrave, auquel nous conserverons ce dernier nom; 4° le *tatou-apar* qui est le *tatu-apara* de Marcgrave, auquel nous conserverons encore son nom; 5° le *tatou-ouinchum*, qui nous paraît être le même que le *cirquinchum*, et que nous appellerons *cirquinçon*; 6° le *tatou miri*, le plus petit de tous, qui pourrait bien être celui que nous appellerons *cachicame*. Les autres voyageurs ont confondu les espèces, ou ne les ont indiquées que par des noms génériques. Marcgrave a distingué et décrit l'*apar*, l'*encoubert* et le *tatuète;* Wormius et Grew ont décrit le *cachicame*, et Grew seul a parlé du *cirquinçon;* mais nous n'avons eu besoin d'emprunter que les descriptions de l'apar et du cirquinçon, car nous avons vu les quatre autres espèces.

Dans toutes, à l'exception de celle du cirquinçon, l'animal a deux boucliers osseux, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe; ces deux boucliers sont chacun d'une seule pièce, tandis que la cuirasse, qui est osseuse aussi et qui couvre le corps, est divisée transversalement et partagée en plus ou moins de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une peau flexible. Mais le cirquinçon n'a qu'un bouclier, et c'est celui des épaules; la croupe, au lieu d'être couverte d'un bouclier, est revêtue jusqu'à la queue par des bandes mobiles pareilles à celles de la cuirasse du corps. Nous allons donner des indications claires et de courtes descriptions de chacune de ces espèces. Dans la première la cuirasse qui est entre les deux boucliers est composée de trois bandes; dans la seconde elle l'est de six; dans la troisième de huit; dans la quatrième de neuf; dans la cinquième de douze, et enfin dans la

sixième il n'y a, comme nous venons de le dire, que le bouclier des épaules qui soit d'une seule pièce ; l'armure de la croupe, ainsi que celle du corps, sont partagées en bandes mobiles qui s'étendent depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, et qui sont au nombre de dix-huit.

L'APAR.

OU LE TATOU A TROIS BANDES.

(LE TATOU APAR.)

Ordre des édentés, genre tatou. (CUVIER.)

Le premier auteur qui ait indiqué cet animal par une description, est Charles de l'Écluse (*Clusius*) : il ne l'a décrit que d'après une figure; mais on reconnaît aisément aux caractères qu'elle représente, et qui sont trois bandes mobiles sur le dos, et la queue très-courte, que c'est le même animal que celui dont Marcgrave nous a donné une bonne description sous le nom de *tatu-apara*. Il a la tête oblongue et presque pyramidale, le museau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes et arrondies, le dessus de la tête couvert d'un casque d'une seule pièce. Il a cinq doigts à tous les pieds : dans ceux du devant les deux ongles du milieu sont très-grands, les deux latéraux sont plus petits, et le cinquième, qui est l'extérieur et qui est fait en forme d'ergot, est encore plus petit que tous les autres; dans les pieds de derrière les cinq ongles sont plus courts et plus égaux. La queue est très-courte; elle n'a que deux pouces de longueur, et elle est revêtue d'un têt tout autour. Le corps a un pied de longueur sur huit pouces dans sa plus grande largeur. La cuirasse qui le couvre est partagée par quatre commissures ou divisions, et composée de trois bandes mobiles et transversales qui permettent à l'animal de se courber et de se contracter en rond; la peau qui forme les commissures est très-souple. Les boucliers qui couvrent les épaules et la croupe sont composés de pièces à cinq angles très-élégamment rangées : les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers sont composées de pièces carrées ou barlongues, et chaque pièce est chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc jaunâtre. Marcgrave ajoute que quand l'apar se couche pour dormir, ou que quelqu'un le touche et veut le prendre avec la main, il rapproche et réunit, pour ainsi dire, en un point ses quatre pieds, ramène sa

tête sous son ventre, et se courbe si parfaitement en rond, qu'alors on le prendrait plutôt pour une coquille de mer que pour un animal terrestre. Cette contraction si serrée se fait au moyen de deux grands muscles qu'il a sur les côtés du corps, et l'homme le plus fort a bien de la peine à le desserrer et à le faire étendre avec les mains. Pison et Ray n'ont rien ajouté à la description de Marcgrave qu'ils ont entièrement adoptée; mais il est singulier que Seba, qui nous a donné une figure et une description qui se rapportent évidemment à celle de Marcgrave, non-seulement paraisse l'ignorer puisqu'il ne le cite pas, mais nous dise avec ostentation qu'*aucun naturaliste n'a connu cet animal, qu'il est extrêmement rare, qu'il ne se trouve que dans les contrées les plus reculées des Indes orientales*, etc., tandis que c'est en effet l'apar du Brésil très-bien décrit par Marcgrave, et dont l'espèce est aussi connue qu'aucune autre, non pas aux Indes orientales, mais en Amérique, où on le trouve assez communément. La seule différence réelle qui soit entre la description de Seba et celle de Marcgrave, est que celui-ci donne à l'apar cinq doigts à tous les pieds, au lieu que Seba ne lui en donne que quatre. L'un des deux s'est trompé, car c'est évidemment le même animal dont tous deux ont entendu parler.

Fabius Columna a donné la description et les figures d'un têt de tatou desséché et contracté en boule, qui paraît avoir quatre bandes mobiles. Mais comme cet auteur ne connaissait en aucune manière l'animal dont il décrit la dépouille; qu'il ignorait jusqu'au nom de *tatou*, duquel cependant Belon avait parlé plus de cinquante ans auparavant; que dans cette ignorance Columna lui compose un nom tiré du grec (*cheloniscus*); que d'ailleurs il avoue que la dépouille qu'il décrit a été recollée et qu'il y manquait des pièces, nous ne croyons pas qu'on doive, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes, prononcer qu'il existe réellement dans la nature une espèce de tatou à quatre bandes mobiles; d'autant plus que depuis ces indications imparfaites données en 1606 par Fabius Columna, on ne trouve aucune notice dans les ouvrages des naturalistes de ce tatou à quatre bandes, qui, s'il existait en effet, se serait certainement retrouvé dans quelques cabinets, ou bien aurait été remarqué par les voyageurs.

L'ENCOUBERT
OU LE TATOU A SIX BANDES.

(LE TATOU ENCOUBERT.)

Ordre des édentés, genre tatou. (CUVIER.)

L'encoubert est plus grand que l'apar; il a le dessus de la tête, du cou et du corps entier, les jambes et la queue tout autour, revêtus d'un têt

osseux très-dur et composé de plusieurs pièces assez grandes et très-élégamment disposées. Il a deux boucliers, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe, tous deux d'une seule pièce; il y a seulement au delà du bouclier des épaules et près de la tête une bande mobile entre deux jointures, qui permet à l'animal de courber le cou. Le bouclier des épaules est formé par cinq rangs parallèles, qui sont composés de pièces dont les figures sont à cinq ou six angles avec une espèce d'ovale dans chacune. La cuirasse du dos, c'est-à-dire la partie du têt qui est entre les deux boucliers, est partagée en six bandes qui anticipent peu les unes sur les autres et qui tiennent entre elles et aux boucliers par sept jointures d'une peau souple et épaisse; ces bandes sont composées d'assez grandes pièces carrées et barlongues : de cette peau des jointures il sort quelques poils blanchâtres et semblables à ceux qui se voient aussi en très-petit nombre sous la gorge, la poitrine et le ventre; toutes ces parties inférieures ne sont revêtues que d'une peau grenue et non pas d'un têt osseux comme les parties supérieures du corps. Le bouclier de la croupe a un bord dont la mosaïque est semblable à celle des bandes mobiles, et pour le reste il est composé de pièces à peu près pareilles à celles du bouclier des épaules. Le têt de la tête est long, large et d'une seule pièce jusqu'à la bande mobile du cou. L'encoubert a le museau aigu, les yeux petits et enfoncés, la langue étroite et pointue, les oreilles sans poil et sans têt, nues, courtes et brunes comme la peau des jointures du dos; dix-huit dents de grandeur médiocre à chaque mâchoire; cinq doigts à tous les pieds avec des ongles assez longs, arrondis et plutôt étroits que larges; la tête et le groin à peu près semblables à ceux du cochon de lait; la queue grosse à son origine, et diminuant toujours jusqu'à l'extrémité où elle est fort menue et arrondie par le bout. La couleur du corps est d'un jaune roussâtre, l'animal est ordinairement épais et gras, et le mâle a le membre génital fort apparent. Il fouille la terre avec une extrême facilité, tant à l'aide de son groin que de ses ongles; il se fait un terrier où il se tient pendant le jour, et n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance : il boit souvent; il vit de fruits, de racines, d'insectes et d'oiseaux, lorsqu'il en peut saisir.

LE TATUÈTE
OU LE TATOU A HUIT BANDES.

(LE TATOU PÉBA.)

Ordre des édentés, genre tatou. (CUVIER.)

Le tatuète n'est pas si grand à beaucoup près que l'encoubert; il a la tête petite, le museau pointu, les oreilles droites, un peu allongées, la queue

encore plus longue et les jambes moins basses à proportion que l'encoubert; il a les yeux petits et noirs, quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière; la tête est couverte d'un casque, les épaules d'un bouclier, la croupe d'un autre bouclier, et le corps d'une cuirasse composée de huit bandes mobiles qui tiennent entre elles et aux boucliers par neuf jointures de peau flexible. La queue est revêtue de même d'un têt composé de huit anneaux mobiles et séparés par neuf jointures de peau flexible. La couleur de la cuirasse sur le dos est d'un gris de fer; sur les flancs et sur la queue elle est d'un gris blanc avec des taches gris de fer. Le ventre est couvert d'une peau blanchâtre, grenue et semée de quelques poils. L'individu de cette espèce qui a été décrit par Marcgrave avait la tête de trois pouces de longueur, les oreilles de près de deux, les jambes d'environ trois pouces de hauteur, les deux doigts du milieu des pieds de devant d'un pouce, les ongles d'un demi-pouce; le corps, depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue avait sept pouces, et la queue neuf pouces de longueur. Le têt des boucliers paraît semé de petites taches blanches proéminentes et larges comme des lentilles; les bandes mobiles qui forment la cuirasse du corps sont marquées par des figures triangulaires : ce têt n'est pas dur; le plus petit plomb suffit pour le percer et pour tuer l'animal, dont la chair est fort blanche et très-bonne à manger.

LE CACHICAME

OU LE TATOU A NEUF BANDES.

(LE TATOU PEBA.)

Ordre des édentés, genre tatou. (Cuvier.)

Nieremberg n'a, pour ainsi dire, qu'indiqué cet animal dans la description imparfaite qu'il en donne; Wormius et Grew l'ont beaucoup mieux décrit : l'individu qui a servi de sujet à Wormius était adulte et des plus grands de cette espèce ; celui de Grew était plus jeune et plus petit : nous ne donnerons pas ici leurs descriptions en entier, d'autant qu'elles s'accordent avec la nôtre, et que d'ailleurs il est à présumer que ce tatou à neuf bandes ne fait pas une espèce réellement distincte du tatuète qui n'en a que huit, et auquel, à l'exception de cette différence, il nous a paru ressembler à tous

autres égards. Nous avons deux tatous à huit bandes qui sont desséchés et qui paraissent être deux mâles; nous avons sept ou huit tatous à neuf bandes, un bien entier qui est femelle, et les autres desséchés, dans lesquels nous n'avons pu reconnaître le sexe : il se pourrait donc, puisque ces animaux se ressemblent parfaitement, que le tatuète ou tatou à huit bandes fût le mâle, et le cachicame ou tatou à neuf bandes, la femelle. Ce n'est qu'une conjecture que je hasarde ici, parce que l'on verra dans l'article suivant la description de deux autres tatous, dont l'un a plus de rangs que l'autre sur le bouclier de la croupe, et qui cependant se ressemblent à tant d'autres égards qu'on pourrait penser que cette différence ne dépend que de celle du sexe; car il ne serait pas hors de toute vraisemblance que ce plus grand nombre de rangs sur la croupe, ou bien celui des bandes mobiles de la cuirasse, appartinssent aux femelles de ces espèces comme nécessaires pour faciliter la gestation et l'accouchement dans des animaux dont le corps est si étroitement cuirassé. Dans l'individu dont Wormius a décrit la dépouille, la tête avait cinq pouces depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, et dix-huit pouces depuis les oreilles jusqu'à l'origine de la queue, qui était longue d'un pied, et composée de douze anneaux. Dans l'individu de la même espèce décrit par Grew, la tête avait trois pouces, le corps sept pouces et demi, la queue onze pouces. Les proportions de la tête et du corps s'accordent; mais la différence de la queue est trop considérable, et il y a grande apparence que dans l'individu décrit par Wormius, la queue avait été cassée, car elle aurait eu plus d'un pied de longueur : comme dans cette espèce la queue diminue de grosseur au point de n'être à l'extrémité pas plus grosse qu'une petite alène, et qu'elle est en même temps très-fragile, il est rare d'avoir une dépouille où la queue soit entière comme dans celle qu'a décrite Grew. L'individu décrit par M. Daubenton s'est trouvé avoir à très-peu près les mêmes dimensions et proportions que celui de Grew.

LE KABASSOU

OU LE TATOU A DOUZE BANDES.

(LE TATOU TATOUAY.)

Ordre des édentés, genre tatou. (CUVIER.)

Le kabassou nous paraît être le plus grand de tous les tatous : il a la tête plus grosse, plus large, et le museau moins effilé que les autres; les jambes

plus épaisses, les pieds plus gros, la queue sans têt, particularité qui seule suffirait pour faire distinguer cette espèce de toutes les autres; cinq doigts à tous les pieds, et douze bandes mobiles qui n'anticipent que peu les unes sur les autres. Le bouclier des épaules n'est formé que de quatre ou cinq rangs, composés chacun de pièces quadrangulaires assez grandes; les bandes mobiles sont aussi formées de grandes pièces, mais presque exactement carrées : celles qui composent les rangs du bouclier de la croupe sont à peu près semblables à celles du bouclier des épaules; le casque de la tête est aussi composé de pièces assez grandes, mais irrégulières. Entre les jointures des bandes mobiles et des autres parties de l'armure s'échappent quelques poils pareils à des soies de cochon; il y a aussi sur la poitrine, sur le ventre, sur les jambes et sur la queue des rudiments d'écailles qui sont ronds, durs et polis comme le reste du têt, et autour de ces petites écailles on voit de petites houppes de poils. Les pièces qui composent le casque de la tête, celles des deux boucliers et de la cuirasse étant proportionnellement plus grandes et en plus petit nombre dans le kabassou que dans les autres tatous, l'on doit en inférer qu'il est plus grand que les autres : dans celui qu'on a représenté, la tête avait sept pouces, le corps vingt et un; mais nous ne sommes pas assurés que celui-là soit de la même espèce que celui-ci; ils ont beaucoup de choses semblables, et entre autres les douze bandes mobiles; mais ils diffèrent aussi à tant d'égards, que c'est déjà beaucoup hasarder que de ne mettre entre eux d'autre différence que celle du sexe.

LE CIRQUINÇON

OU LE TATOU A DIX-HUIT BANDES.

(LE TATOU ENCOUBERT.)

Ordre des édentés, genre tatou. (CUVIER.)

M. Grew est le premier qui ait décrit cet animal, dont la dépouille était conservée dans le Cabinet de la Société royale de Londres. Tous les autres tatous ont, comme nous venons de le voir, deux boucliers, chacun d'une seule pièce, le premier sur les épaules et le second sur la croupe; le cirquinçon n'en a qu'un, et c'est sur les épaules. On lui a donné le nom de *tatou-belette*, parce qu'il a la tête à peu près de la même forme que celle de la belette.

Dans la description de cet animal, donnée par Grew, on trouve qu'il avait le corps d'environ dix pouces de long, la tête de trois pouces, la queue de cinq, les jambes de deux ou trois pouces de hauteur, le devant de la tête large et plat, les yeux petits, les oreilles longues d'un pouce, cinq doigts aux quatre pieds, de grands ongles longs d'un pouce aux trois doigts du milieu, des ongles plus courts aux deux autres doigts; l'armure de la tête et celle des jambes composées d'écailles arrondies, d'environ un quart de pouce de diamètre : l'armure du cou d'une seule pièce, formée de petites écailles carrées; le bouclier des épaules aussi d'une seule pièce, et composé de plusieurs rangs de pareilles petites écailles carrées. Ces rangs du bouclier, dans cette espèce comme dans toutes les autres, sont continus et ne sont pas séparés les uns des autres par une peau flexible; ils sont adhérents par symphyse. Tout le reste du corps, depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, est couvert de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une membrane souple; ces bandes sont au nombre de dix-huit : les premières du côté des épaules sont les plus larges; elles sont composées de petites pièces carrées et barlongues : les bandes postérieures sont faites de pièces rondes et carrées, et l'extrémité de l'armure près de la queue est de figure parabolique. La moitié antérieure de la queue est environnée de six anneaux dont les pièces sont composées de petits carrés; la seconde moitié de la queue jusqu'à l'extrémité est couverte d'écailles irrégulières. La poitrine, le ventre et les oreilles sont nus comme dans les autres espèces. Il semble que de tous les tatous celui-ci ait le plus de facilité pour se contracter et se serrer en boule, à cause du grand nombre de ses bandes mobiles, qui s'étendent jusqu'à la queue.

Ray a décrit, comme nous, le cirquinçon d'après Grew : M. Brisson paraît s'être conformé à la description de Ray, aussi a-t-il très-bien désigné cet animal, qu'il appelle simplement *armadille*. Mais il est singulier que M. Linnæus, qui devait avoir les descriptions de Grew et de Ray sous les yeux, puisqu'il les cite tous deux, ait indiqué ce même animal comme n'ayant qu'une bande, tandis qu'il en a dix-huit. Cela ne peut être fondé que sur une méprise assez évidente, qui consiste à avoir pris le *tatue seu armadillo africanus* de Seba pour le *tatu mustelinus* de Grew, lesquels néanmoins par les descriptions mêmes de ces deux auteurs sont très-différents l'un de l'autre. Autant il paraît certain que l'animal décrit par Grew est une espèce réellement existante, autant il est douteux que celui de Seba existe de la manière au moins dont il le décrit. Selon lui, cet armadille africain a l'armure du corps entier partagée en trois parties. Si cela est, l'armure du dos, au lieu d'être composée de plusieurs bandes, est d'une seule pièce, et cette pièce unique est seulement séparée du bouclier des épaules et de celui de la croupe, qui sont aussi chacun d'une seule pièce : c'est là le fondement de l'erreur de M. Linnæus; il a, d'après ce passage de Seba, nommé cet armadille *unicinctus tegmine tripartito*. Cependant, il était aisé de voir que cette indication de Seba est équivoque et erronée, puisqu'elle n'est nullement d'accord

avec les figures, et qu'elle indique en effet le *kabassou* ou *tatou* à douze bandes, comme nous l'avons prouvé dans l'article précédent.

Tous les tatous sont originaires de l'Amérique; ils étaient inconnus avant la découverte du Nouveau-Monde : les anciens n'en ont jamais fait mention, et les voyageurs modernes ou nouveaux en parlent tous comme d'animaux naturels et particuliers au Mexique, au Brésil, à la Guyane, etc.; aucun ne dit en avoir trouvé l'espèce existante en Asie ni en Afrique : quelques-uns ont seulement confondu les pangolins et les phatagins ou lézards écailleux des Indes orientales avec les armadilles de l'Amérique; quelques autres ont pensé qu'il s'en trouvait sur les côtes occidentales de l'Afrique, parce qu'on en a quelquefois transporté du Brésil en Guinée. Belon, qui a écrit il y a plus de deux cents ans, et qui est l'un des premiers qui nous en ait donné une courte description avec la figure d'un tatou dont il avait vu la dépouille en Turquie, indique assez qu'il venait du nouveau continent. Oviedo, de Léry, Gomara, Thevet, Antoine Herrera, le P. d'Abbeville, François Ximenès, Stadenius, Monard, Joseph Acosta, de Laët, tous les auteurs plus récents, tous les historiens du Nouveau-Monde, font mention de ces animaux comme originaires des contrées méridionales de ce continent. Pison, qui a écrit postérieurement à tous ceux que je viens de citer, est le seul qui ait mis en avant, sans s'appuyer d'aucune autorité, que les armadilles se trouvent aux Indes orientales, aussi bien qu'en Amérique : il est probable qu'il a confondu les pangolins ou lézards écailleux avec les tatous. Les Espagnols ayant appelé *armadillo* ces lézards écailleux, aussi bien que les tatous, cette erreur s'est multipliée sous la plume de nos descripteurs de cabinets et de nos nomenclateurs, qui ont non-seulement admis des tatous aux Indes orientales, mais en ont créé en Afrique, quoiqu'il n'y en ait jamais eu d'autres dans ces deux parties du monde, que ceux qui y ont été transportés d'Amérique.

Le climat de toutes les espèces de ces animaux n'est donc pas équivoque; mais il est plus difficile de déterminer leur grandeur relative dans chaque espèce. Nous avons comparé dans cette vue, non-seulement les dépouilles de tatous que nous avons en grand nombre au Cabinet du Roi, mais encore celles que l'on conserve dans d'autres cabinets; nous avons aussi comparé les indications de tous les auteurs avec nos propres descriptions, sans pouvoir en tirer des résultats précis : il paraît seulement que les deux plus grandes espèces sont le kabassou et l'encoubert, que les petites espèces sont l'apar, le tatuète, le cachicame et le cirquinçon. Dans les grandes espèces le têt est beaucoup plus solide et plus dur que dans les petites; les pièces qui le composent sont plus grandes et en plus petit nombre; les bandes mobiles anticipent moins les unes sur les autres, et la chair aussi bien que la peau est plus dure et moins bonne. Pison dit que celle de l'encoubert

n'est pas mangeable; Nieremberg assure qu'elle est nuisible et très-malsaine; Barrière dit que le kabassou a une odeur forte de musc; et en même temps tous les autres auteurs s'accordent à dire que la chair de l'apar et surtout celle du tatuète sont aussi blanches et aussi bonnes que celle du cochon de lait; ils disent aussi que les tatous de petite espèce se tiennent dans les terrains humides et habitent les plaines, et que ceux de grande espèce ne se trouvent que dans les lieux plus élevés et plus secs.

Ces animaux ont tous plus ou moins de facilité à se resserrer et à contracter leur corps en rond; le défaut de la cuirasse, lorsqu'ils sont contractés, est bien plus apparent dans ceux dont l'armure n'est composée que d'un petit nombre de bandes; l'apar, qui n'en a que trois, offre alors deux grands vides entre les boucliers et l'armure du dos; aucun ne peut se réduire aussi parfaitement en boule que le hérisson; ils ont plutôt la figure d'une sphère fort aplatie par les pôles.

Ce têt si singulier dont ils sont revêtus est un véritable os composé de petites pièces contiguës, et qui, sans être mobiles ni articulées, excepté aux commissures des bandes, sont réunies par symphyse et peuvent toutes se séparer les unes des autres, et se séparent en effet si on les met au feu. Lorsque l'animal est vivant, ces petites pièces, tant celles des boucliers que celles des bandes mobiles, se prêtent et obéissent en quelque façon à ses mouvements, surtout à celui de contraction; si cela n'était pas, il serait difficile de concevoir qu'avec tous ses efforts, il lui fût possible de s'arrondir. Ces petites pièces offrent, suivant les diverses espèces, des figures différentes toujours arrangées régulièrement comme de la mosaïque très-élégamment disposée : la pellicule ou le cuir mince dont le têt est revêtu à l'extérieur, est une peau transparente qui fait l'effet d'un vernis sur tout le corps de l'animal; cette peau relève de beaucoup et change même les reliefs des mosaïques, qui paraissent différents lorsqu'elle est enlevée. Au reste, ce têt osseux n'est qu'une enveloppe indépendante de la charpente et des autres parties intérieures du corps de l'animal, dont les os et les autres parties constituantes du corps sont composées et organisées comme celles de tous les autres quadrupèdes.

Les tatous en général sont des animaux innocents et qui ne font aucun mal, à moins qu'on ne les laisse entrer dans les jardins, où ils mangent les melons, les patates et les autres légumes ou racines. Quoique originaires des climats chauds de l'Amérique, ils peuvent vivre dans les climats tempérés; j'en ai vu un en Languedoc, il y a plusieurs années, qu'on nourrissait à la maison, et qui allait partout sans faire aucun dégât. Ils marchent avec vivacité, mais ils ne peuvent, pour ainsi dire, ni sauter ni courir, ni grimper sur les arbres, en sorte qu'ils ne peuvent guère échapper par la fuite à ceux qui les poursuivent : leurs seules ressources sont de se cacher dans leur terrier, ou, s'ils en sont trop éloignés, de tâcher de s'en faire un avant que d'être atteints; il ne leur faut que quelques moments, car les taupes ne creusent pas la terre plus vite que les tatous. On les prend quelque-

fois par la queue avant qu'ils n'y soient totalement enfoncés, et ils font alors une telle résistance, qu'on leur casse la queue sans amener le corps; pour ne les pas mutiler, il faut ouvrir le terrier par devant, et alors on les prend sans qu'ils puissent faire aucune résistance : dès qu'on les tient, ils se resserrent en boule, et pour les faire étendre on les met près du feu. Leur têt, quoique dur et rigide, est cependant si sensible que, quand on le touche un peu ferme avec le doigt, l'animal en ressent une impression assez vive pour se contracter en entier. Lorsqu'ils sont dans des terriers profonds, on les en fait sortir en y faisant entrer de la fumée ou couler de l'eau : on prétend qu'ils demeurent dans leurs terriers sans en sortir pendant plus d'un tiers de l'année; ce qui est plus vrai, c'est qu'ils s'y retirent pendant le jour et qu'ils n'en sortent que la nuit pour chercher leur subsistance. On chasse le tatou avec de petits chiens, qui l'atteignent bientôt; il n'attend pas même qu'ils soient tout près de lui pour s'arrêter et pour se contracter en rond ; dans cet état on le prend et on l'emporte. S'il se trouve au bord d'un précipice, il échappe aux chiens et aux chasseurs; il se resserre, se laisse tomber, et roule comme une boule sans briser son écaille et sans ressentir aucun mal.

Ces animaux sont gras, replets et très-féconds : le mâle marque, par les parties extérieures, de grandes facultés pour la génération : la femelle produit, dit-on, chaque mois quatre petits; aussi l'espèce en est-elle très-nombreuse. Et comme ils sont bons à manger, on les chasse de toutes les manières : on les prend aisément avec des piéges que l'on tend au bord des eaux et dans les autres lieux humides et chauds qu'ils habitent de préférence; ils ne s'éloignent jamais beaucoup de leurs terriers qui sont très-profonds et qu'ils tâchent de regagner dès qu'ils sont surpris. On prétend qu'ils ne craignent pas la morsure des serpents à sonnettes, quoiqu'elle soit aussi dangereuse que celle de la vipère ; on dit qu'ils vivent en paix avec ces reptiles, et que l'on en trouve souvent dans leurs trous. Les sauvages se servent du têt des tatous à plusieurs usages : ils le peignent de différentes couleurs; ils en font des corbeilles, des boîtes et d'autres petits vaisseaux solides et légers. Monard, Ximenès, et plusieurs autres après eux, ont attribué d'admirables propriétés médicinales à différentes parties de ces animaux. Ils ont assuré que le têt réduit en poudre et pris intérieurement, même à petite dose, est un puissant sudorifique; que l'os de la hanche, aussi pulvérisé, guérit du mal vénérien; que le premier os de la queue appliqué sur l'oreille fait entendre les sourds, etc. Nous n'ajoutons aucune foi à ces propriétés extraordinaires; le têt et les os des tatous sont de la même nature que les os des autres animaux. Des effets aussi merveilleux ne sont jamais produits que par des vertus imaginaires.

ADDITION A L'ARTICLE DES TATOUS.

« L'encoubert mâle a quatorze pouces de longueur sans la queue. Il est assez conforme à la description qui se trouve dans l'Histoire naturelle; mais

il est bon d'observer qu'il est dit, dans cette description, que le bouclier des épaules est formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune. Je pense que cela varie, car celui que j'ai dessiné a le bouclier des épaules composé de six rangs parallèles, dont les petites pièces sont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles, composés de petites pièces droites, qui forment comme des carrés; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue perdent la forme carrée et deviennent plus arrondis. La queue, qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces six lignes; je l'ai faite dans le dessin de six pouces, parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine, et six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant, il porte la queue haute et un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un têt osseux comme sur le corps. Six bandes inégales par gradation commencent ce tronçon ; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, et les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il est dit dans l'Histoire naturelle, est à la vérité très-petit, mais le globule est élevé et très-masqué par les paupières qui le couvrent. Son corps est fort gras, et la peau forme des rides sous le ventre; il y a sur cette peau du ventre nombre de petits tubercules, d'où partent des poils blancs assez longs, et elle ressemble à celle d'un dindon plumé. Le têt, sur la plus grande largeur du corps, a six pouces sept lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes, celle de derrière trois pouces quatre lignes. Les ongles de la patte de devant sont très-longs; le plus grand a quinze lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes; les ongles de la patte de derrière ont au plus six lignes. Les jambes sont couvertes d'un cuir écailleux jaunâtre jusqu'aux ongles. Lorsque cet animal marche, il se porte sur le bout des ongles de ses pattes de devant; sa verge est fort longue; en la tirant elle a six pouces sept lignes de long, sur près de quatre lignes de grosseur en repos, ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'allonge d'elle-même, elle se pose sur le ventre en forme de limaçon, laissant environ une ligne ou deux d'espace dans les circonvolutions. On m'a dit que quand ces animaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il est question n'était âgé que de dix-huit mois. »

M. de la Borde rapporte, dans ses Observations, qu'il se trouve à la Guyane deux espèces de tatous : le tatou noir, qui peut peser dix-huit à vingt livres, et qui est le plus grand; l'autre, dont la couleur est brune ou plutôt gris de fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres; sa queue est mollasse, sans cuirasse, couverte d'une simple peau sans écaille : il est bien plus petit que l'autre et ne pèse qu'environ trois livres.

« Le gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit petits, et même jusqu'à dix, dans des trous qu'il creuse fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de son côté à rendre son trou plus profond, en descendant presque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre,

des poux de bois et des fourmis : sa chair est assez bonne à manger et a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris cendré ne fait que quatre ou cinq petits ; mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, et il est aussi plus difficile à prendre : il sort de son trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne sort que la nuit. On trouve toujours ces tatous seuls, et l'on connait qu'ils sont dans leurs trous lorsqu'on en voit sortir un grand nombre de certaines mouches qui suivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuse pour les prendre, ils creusent aussi de leur côté, jetant la terre en arrière, et bouchent tellement leurs trous qu'on ne saurait les en faire sortir en y faisant de la fumée. Ils font leurs petits au commencement de la saison des pluies. »

Il me paraît qu'on doit rapporter le grand tatou noir, dont parle ici M. de la Borde, au kabassou, qui est en effet le plus grand de tous les tatous, et que l'on peut de même y rapporter le petit tatou gris de fer ou tatuète, quoique M. de la Borde dise que sa queue est sans cuirasse, ce qui mériterait d'être vérifié.

Il y a encore un tatou à neuf bandes mobiles et à très-longue queue. La description se trouve dans les Transactions philosophiques, *vol. LIV, pl.* 7. M. William Watson, docteur en médecine, a donné la description de ce tatou, dont voici l'extrait : Cet animal était vivant à Londres, chez milord Southwell; il venait d'Amérique; cependant la figure que cet auteur en donne dans les Transactions philosophiques n'a été dessinée qu'après l'animal mort, et c'est par cette raison qu'elle est un peu dure et raide. Cet animal pesait sept livres, *avoir du poids*, et n'était que de la grosseur d'un chat ordinaire; c'était un mâle qui avait même assez grandi, pendant quelques mois qu'il a vécu chez milord Southwell; on le nourrissait de viande et de lait; il refusait de manger du grain et des fruits. Ceux qui l'ont apporté d'Amérique ont assuré qu'il fouillait la terre pour s'y loger.

L'UNAU ET L'AI.

(LE BRADYPE UNAU. — LE BRADYPE AÏ.)

Ordre des édentés, famille des tardigrades, genre bradype. (CUVIER.)

L'on a donné à ces deux animaux l'épithète de *paresseux*, à cause de la lenteur de leurs mouvements et de la difficulté qu'ils ont à marcher; mais nous avons cru devoir leur conserver les noms qu'ils portent dans leur pays

natal, d'abord pour ne les pas confondre avec d'autres animaux presque aussi paresseux qu'eux, et encore pour les distinguer nettement l'un de l'autre : car, quoiqu'ils se ressemblent à plusieurs égards, ils diffèrent néanmoins tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par des caractères si marqués, qu'il n'est plus possible, lorsqu'on les a examinés, de les prendre l'un pour l'autre, ni même de douter qu'ils ne soient de deux espèces très-éloignées. L'unau n'a point de queue et n'a que deux ongles aux pieds de devant ; l'aï porte une queue courte et trois ongles à tous les pieds. L'unau a le museau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'aï; il a aussi le poil tout différent : à l'intérieur, ses viscères sont autrement situés, et conformés différemment dans quelques-unes de leurs parties. Mais le caractère le plus distinctif, et en même temps le plus singulier, c'est que l'unau a quarante-six côtes, tandis que l'aï n'en a que vingt-huit : cela seul suppose deux espèces très-éloignées l'une de l'autre; et ce nombre de quarante-six côtes dans un animal dont le corps est si court est une espèce d'excès ou d'erreur de la nature ; car de tous les animaux, même des plus grands, et de ceux dont le corps est le plus long, relativement à leur grosseur, aucun n'a tant de chevrons à sa charpente. L'éléphant n'a que quarante côtes, le cheval trente-six, le blaireau trente, le chien vingt-six, l'homme vingt-quatre, etc. Cette différence dans la construction de l'unau et de l'aï suppose plus de distance entre ces deux espèces, qu'il n'y en a entre celles du chien et du chat, qui ont le même nombre de côtes ; car les différences extérieures ne sont rien en comparaison des différences intérieures ; celles-ci sont, pour ainsi dire, les causes des autres qui n'en sont que les effets. L'intérieur dans les êtres vivants est le fond du dessin de la nature; c'est la forme constituante, c'est la vraie figure; l'extérieur n'en est que la surface ou même la draperie ; car, combien n'avons-nous pas vu, dans l'examen comparé que nous avons fait des animaux, que cet extérieur souvent très-différent recouvre un intérieur parfaitement semblable ; et qu'au contraire la moindre différence intérieure en produit de très-grandes à l'extérieur, et change même les habitudes naturelles, les facultés, les attributs de l'animal ! Combien n'y en a-t-il pas qui sont armés, couverts, ornés de parties excédantes, et qui cependant, pour l'organisation intérieure, ressemblent en entier à d'autres qui en sont dénués! Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur ce sujet, qui, pour être bien traité, suppose non-seulement une comparaison réfléchie, mais un développement suivi de toutes les parties des êtres organisés. Nous dirons seulement, pour revenir à nos deux animaux, qu'autant la nature nous a paru vive, agissante, exaltée dans les singes, autant elle est lente, contrainte et resserrée dans ces paresseux; et c'est moins paresse que misère; c'est défaut, c'est dénûment, c'est vice dans la conformation; point de dents incisives ni canines, les yeux obscurs et couverts; la mâchoire aussi lourde qu'épaisse, le poil plat et semblable à de l'herbe séchée, les cuisses mal emboitées, et presque hors des hanches, les jambes trop courtes, mal tournées, et encore plus mal

terminées; point d'assiette de pied, point de pouces, point de doigts séparément mobiles; mais deux ou trois ongles excessivement longs, recourbés en dessous, qui ne peuvent se mouvoir qu'ensemble, et nuisent plus à marcher qu'ils ne servent à grimper : la lenteur, la stupidité, l'abandon de son être, et même la douleur habituelle, résultant de cette conformation bizarre et négligée; point d'armes pour attaquer ou se défendre; nul moyen de sécurité, pas même en grattant la terre; nulle ressource de salut dans la fuite : confinés, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre, à l'arbre sous lequel ils sont nés; prisonniers au milieu de l'espace; ne pouvant parcourir qu'une toise en une heure; grimpant avec peine, se traînant avec douleur; une voix plaintive et par accents entrecoupés qu'ils n'osent élever que la nuit; tout annonce leur misère, tout nous rappelle ces monstres par défaut, ces ébauches imparfaites mille fois projetées, exécutées par la nature, qui, ayant à peine la faculté d'exister, n'ont dû subsister qu'un temps, et ont été depuis effacés de la liste des êtres : et en effet, si les terres qu'habitent et l'unau et l'aï n'étaient pas des déserts, si les hommes et les animaux puissants s'y fussent anciennement multipliés, ces espèces ne seraient pas parvenues jusqu'à nous; elles eussent été détruites par les autres, comme elles le seront un jour. Nous avons dit qu'il semble que tout ce qui peut être, est; ceci paraît en être un indice frappant; ces paresseux font le dernier terme de l'existence dans l'ordre des animaux qui ont de la chair et du sang; une défectuosité de plus les aurait empêchés de subsister. Regarder ces ébauches comme des êtres aussi absolus que les autres; admettre des causes finales pour de telles disparates, et trouver que la nature y brille autant que dans ses beaux ouvrages, c'est ne la voir que par un tube étroit, et prendre pour son but les fins de notre esprit.

Pourquoi n'y aurait-il pas des espèces d'animaux créés pour la misère, puisque dans l'espèce humaine, le plus grand nombre y est voué dès la naissance? Le mal à la vérité vient plus de nous que de la nature : pour un malheureux qui ne l'est que parce qu'il est né faible, impotent ou difforme, que de millions d'hommes le sont par la seule dureté de leurs semblables! Les animaux sont en général plus heureux; l'espèce n'a rien à redouter de ses individus: le mal n'a pour eux qu'une source; il en a deux pour l'homme: celle du mal moral, qu'il a lui-même ouverte, est un torrent qui s'est accru comme une mer, dont le débordement couvre et afflige la face entière de la terre; dans le physique, au contraire, le mal est resserré dans des bornes étroites, il va rarement seul : le bien est souvent au-dessus, ou du moins de niveau. Peut-on douter du bonheur des animaux, s'ils sont libres, s'ils ont la faculté de se procurer aisément leur subsistance, et s'ils manquent moins que nous de la santé, des sens et des organes nécessaires ou relatifs au plaisir? Or, le commun des animaux est à tous ces égards très-richement doué; et les espèces disgraciées de l'unau et de l'aï sont peut-être les seules que la nature ait maltraitées, les seules qui nous offrent l'image de la misère innée.

Voyons-la de plus près. Faute de dents, ces pauvres animaux ne peuvent ni saisir une proie, ni se nourrir de chair, ni même brouter l'herbe; réduits à vivre de feuilles et de fruits sauvages, ils consument du temps à se traîner au pied d'un arbre; il leur en faut encore beaucoup pour grimper jusqu'aux branches; et pendant ce lent et triste exercice qui dure quelquefois plusieurs jours, ils sont obligés de supporter la faim, et peut-être de souffrir le plus pressant besoin : arrivés sur leur arbre, ils n'en descendent plus, ils s'accrochent aux branches, ils le dépouillent par parties, mangent successivement les feuilles de chaque rameau, passent ainsi plusieurs semaines sans pouvoir délayer par aucune boisson cette nourriture aride; et lorsqu'ils ont ruiné leur fonds, et que l'arbre est entièrement nu, ils y restent encore, retenus par l'impossibilité d'en descendre : enfin, quand le besoin se fait de nouveau sentir, qu'il presse et qu'il devient plus vif que la crainte du danger de la mort, ne pouvant descendre, ils se laissent tomber et tombent très-lourdement comme un bloc, une masse sans ressort; car leurs jambes, raides et paresseuses, n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

A terre, ils sont livrés à tous leurs ennemis : comme leur chair n'est pas absolument mauvaise, les hommes et les animaux de proie les cherchent et les tuent. Il paraît qu'ils multiplient peu, ou du moins que s'ils produisent fréquemment, ce n'est qu'en petit nombre; car ils n'ont que deux mamelles. Tout concourt donc à les détruire, et il est bien difficile que l'espèce se maintienne. Il est vrai que quoiqu'ils soient lents, gauches et presque inhabiles au mouvement, ils sont durs, forts de corps et vivaces; qu'ils peuvent supporter longtemps la privation de toute nourriture; que couverts d'un poil épais et sec, et ne pouvant faire d'exercice, ils dissipent peu et engraissent par le repos, quelque maigres que soient leurs aliments; et que, quoiqu'ils n'aient ni bois, ni cornes sur la tête, ni sabots aux pieds, ni dents incisives à la mâchoire inférieure, ils sont cependant du nombre des animaux ruminants, et ont comme eux plusieurs estomacs; que par conséquent, ils peuvent compenser ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois; et ce qui est encore extrêmement singulier, c'est qu'au lieu d'avoir, comme les ruminants, des intestins très-longs, ils les ont très-petits et plus courts que les animaux carnivores. L'ambiguïté de la nature paraît à découvert par ce contraste : l'unau et l'aï sont certainement des animaux ruminants; ils ont quatre estomacs, et en même temps ils manquent de tous les caractères, tant extérieurs qu'intérieurs, qui appartiennent généralement à tous les autres animaux ruminants. Encore une autre ambiguïté, c'est qu'au lieu de deux ouvertures au dehors, l'une pour l'urine et l'autre pour les excréments, au lieu d'un orifice extérieur et distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égout commun, un cloaque comme dans les oiseaux. Mais je ne finirais pas si je voulais m'étendre sur toutes les singularités que présente la conformation de ces animaux : on peut les voir en détail dans l'excellente description qu'en a faite M. Daubenton.

Au reste, si la misère qui résulte du défaut de sentiment n'est pas la plus grande de toutes, celle de ces animaux, quoique très-apparente, pourrait ne pas être réelle; car ils paraissent très-mal ou très-peu sentir : leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émouvoir, annoncent leur insensibilité; et ce qui la démontre, c'est qu'en les soumettant au scalpel, en leur arrachant le cœur et les viscères, ils ne meurent pas à l'instant. Pison, qui a fait cette dure expérience, dit que le cœur séparé du corps battait encore vivement pendant une demi-heure, et que l'animal remuait toujours les jambes comme s'il n'eût été qu'assoupi. Par ces rapports, ce quadrupède se rapproche non-seulement de la tortue, dont il a déjà la lenteur, mais encore des autres reptiles et de tous ceux qui n'ont pas un centre de sentiment unique et bien distinct. Or, tous ces êtres sont misérables sans être malheureux; et dans ces productions les plus négligées, la nature paraît toujours plus en mère qu'en marâtre.

Ces deux animaux appartiennent également, l'un et l'autre, aux terres méridionales du nouveau continent, et ne se trouvent nulle part dans l'ancien. Nous avons déjà dit que l'éditeur du cabinet de Seba s'était trompé, en donnant à l'unau le nom de *paresseux de Ceylan;* cette erreur, adoptée par MM. Klein, Linnæus et Brisson, est encore plus évidente aujourd'hui qu'elle ne l'était alors. M. le marquis de Montmirail a un unau vivant, qui lui est venu de Surinam; ceux que nous avons au Cabinet du Roi viennent du même endroit et de la Guyane; et je suis persuadé qu'on trouve l'unau, aussi bien que l'aï, dans toute l'étendue des déserts de l'Amérique, depuis le Brésil au Mexique, mais que, comme il n'a jamis fréquenté les terres du Nord, il n'a pu passer d'un continent à l'autre; et si l'on a vu quelques-uns de ces animaux, soit aux Indes orientales, soit aux côtes de l'Afrique, il est sûr qu'ils y avaient été transportés. Ils ne peuvent supporter le froid; ils craignent aussi la pluie : les alternatives de l'humidité et de la sécheresse altèrent leur fourrure, qui ressemble plus à du chanvre mal serancé, qu'à de la laine ou du poil.

Je ne puis mieux terminer cet article que par des observations qui m'ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, sur un unau qu'on nourrit depuis trois ans dans sa ménagerie :

« Le poil de l'unau est beaucoup plus doux que celui de l'aï... Il est à présumer que tout ce que les voygeurs ont dit sur la lenteur excessive des paresseux ne se rapporte qu'à l'aï. L'unau, quoique très-pesant et d'une allure très-maladroite, monterait et descendrait plusieurs fois en un jour de l'arbre le plus élevé. C'est sur le déclin du jour et dans la nuit qu'il paraît s'animer davantage; ce qui pourrait faire soupçonner qu'il voit très-mal le jour et que sa vue ne peut lui servir que dans l'obscurité. Quand j'achetai cet animal à Amsterdam, on le nourrissait avec du biscuit de mer, et l'on me dit que dans le temps de la verdure il ne fallait le nourrir qu'avec des feuilles. On a essayé en effet de lui en donner : il en mangeait volontiers quand elles étaient encore tendres; mais du moment où elles commençaient à se dessécher et à être piquées

des vers, il les rejetait. Depuis trois ans que je le conserve vivant dans ma ménagerie, sa nourriture ordinaire a été du pain, quelquefois des pommes et des racines, et sa boisson du lait. Il saisit toujours, quoique avec peine, dans une de ses pattes de devant, ce qu'il veut manger, et la grosseur du morceau augmente la difficulté qu'il a de le saisir avec ses deux ongles. Il crie rarement; son cri est bref et ne se répète jamais deux fois dans le même temps. Ce cri, quoique plaintif, ne ressemble point à celui de l'aï, s'il est vrai que ce son *ai* soit celui de sa voix. La situation la plus naturelle de l'unau, et qu'il paraît préférer à toutes les autres, est de se suspendre à une branche, le corps renversé en bas; quelquefois même il dort dans cette position, les quatre pattes accrochées sur un même point, son corps décrivant un arc. La force de ses muscles est incroyable : mais elle lui devient inutile lorsqu'il marche; car son allure n'en est ni moins contrainte ni moins vacillante. Cette conformation seule me paraît être une cause de la paresse de cet animal, qui n'a d'ailleurs aucun appétit violent, et ne reconnaît point ceux qui le soignent. »

ADDITION A L'ARTICLE DE L'UNAU ET DE L'AÏ.

On connaît à Cayenne, dit M. de la Borde, deux espèces de ces animaux, l'une, appelée *paresseux-honteux*, l'autre *mouton-paresseux :* celui-ci est une fois plus long que l'autre, et de la même grosseur; il a le poil long, épais et blanchâtre, pèse environ vingt-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière si lourde et si pesante, qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

« Le paresseux-honteux a des taches noires, peut peser douze livres, se tient toujours sur les arbres, mange des feuilles de bois canon, qui sont réputées poison. Leurs boyaux empoisonnent les chiens qui les mangent, et néanmoins leur chair est bonne à manger; mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.

« Les deux espèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres, mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin et de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, et alors il est aisé de couper la branche et de les faire tomber dans l'eau; mais ils ne lâchent point prise et y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

« Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre; il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps fort lourdement, et petit à petit pose l'autre patte, et continue de grimper ainsi. Tous ces mouvements sont exécutés avec une lenteur et une nonchalance inexprimables. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques

poteaux ou même sur les portes, et ils n'aiment pas à se tenir à terre. Si *on* leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, et montent jusqu'à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, et serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif et langoureux qui ne se fait pas entendre de loin. »

On voit que le paresseux-mouton de M. de la Borde est celui que nous avons appelé *unau*, et que son paresseux-honteux est l'*aï*, dont nous avons donné, dans ce volume, les descriptions.

M. Vosmaër, habile naturaliste et directeur des Cabinets de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux : la première, sur la manière dont ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaër :

« On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau et l'aï), trop lents pour descendre de l'arbre, sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre. »

Cependant, je n'ai avancé ce fait que sur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds : et l'on voit que le témoignage de M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, et que par conséquent, *l'on ne doit pas* (comme le dit M. Vosmaër) *absolument rejeter mon rapport à cet égard.*

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une méprise, lorsque j'ai dit que l'unau et l'aï n'avaient pas de dents, et je ne sais point du tout mauvais gré à M. Vosmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'est venue que d'une inattention. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité.

LE KOURI,

OU LE PETIT UNAU.

Ordre des édentés, famille des tardigrades, genre bradype. (CUVIER.)

Voici un animal dont l'espèce est voisine de celle de l'unau : il est à la vérité de moitié plus petit ; mais il lui ressemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guyane française ;

il était dans la basse-cour au milieu des poules, et il mangeait avec elles; c'est, dit-on, le seul individu de cette espèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du Roi, sous le nom de *kouri;* mais nous n'avons eu aucune information sur ses habitudes naturelles, et nous sommes obligés de nous restreindre à une simple description.

Ce petit unau ressemble au grand par un caractère essentiel : il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'aï en a trois, et par conséquent, il est d'une espèce différente de celle de l'aï; il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue; tandis que l'unau, dont nous avons donné l'histoire et la description *dans ce volume,* avait dix-sept pouces six lignes : cependant ce petit unau paraissait être adulte. Il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière : mais il en diffère non-seulement par la taille, mais encore par son poil qui est d'un brun musc nuancé de grisâtre et de fauve; et ce poil est bien plus court et plus terne en couleur que dans le grand unau; sous le ventre il est d'une couleur de musc clair, nuancé de cendré, et cette couleur s'éclaircit encore davantage sous le cou jusqu'aux épaules, où il forme comme une bande faible de fauve pâle. Les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce sept lignes et demie.

Nous avons eu le grand unau vivant; mais comme nous n'avons pu faire la description du petit que d'après une peau bourrée, nous ne sommes pas en état de prononcer sur toutes les différences qui peuvent se trouver entre ces deux animaux : nous présumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une seule et même espèce, dans laquelle il se trouve deux races, l'une plus grande, et l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de la Borde, que le paresseux qu'il nomme *mouton* se jette sur les hommes depuis le haut des arbres; cela a été mal exprimé par M. de la Borde. Il est certain qu'il n'attaque pas les hommes; mais, comme tous les paresseux en général ne peuvent descendre des arbres, ils sont forcés de se laisser tomber, et tombent quelquefois sur les hommes. M. de la Borde, dans ses nouveaux Mémoires, indique quatre espèces de paresseux, savoir : le *paresseux-cabri,* le *paresseux-mouton,* le *paresseux-dos-brûlé,* et le nouveau paresseux que nous venons d'appeler *kouri.* Comme il ne donne point la description exacte de ces quatre espèces, que nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connaissons, nous présumons seulement que son paresseux-cabri et son paresseux-mouton sont notre aï et notre unau. Il nous a envoyé une peau qui nous paraît être celle de son paresseux-dos-brûlé, mais qui n'est pas assez bien conservée pour que nous puissions juger si elle vient d'un animal dont l'espèce soit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paraît ressembler, plus qu'à celle de l'unau.

LE PECARI OU LE TAJACU.

(LE PECARI A COLLIER.)

Ordre des pachydermes ordinaires, genre cochon. (CUVIER.)

L'espèce du pecari est une des plus nombreuses et des plus remarquables parmi les animaux du Nouveau-Monde. Le pecari ressemble au premier coup d'œil à notre sanglier, ou plutôt au cochon de Siam, qui, comme nous l'avons dit, n'est, ainsi que notre cochon domestique, qu'une variété du sanglier ou cochon sauvage ; aussi le pecari a-t-il été appelé *sanglier* ou *cochon d'Amérique* : cependant, il est d'une espèce particulière, et qui ne peut se mêler avec celle de nos sangliers ou cochons, comme nous nous en sommes assurés par des essais réitérés, ayant nourri et gardé pendant plus de deux ans un pecari avec des truies, sans qu'il ait rien produit. Il diffère encore du cochon par plusieurs caractères essentiels, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il est de moindre corpulence et plus bas sur ses jambes ; il a l'estomac et les intestins différemment conformés, il n'a point de queue ; ses soies sont beaucoup plus rudes que celles du sanglier ; et enfin, il a sur le dos, près de la croupe, une fente de deux ou trois lignes de largeur, qui pénètre à plus d'un pouce de profondeur, par laquelle suinte une humeur ichoreuse fort abondante et d'une odeur très-désagréable : c'est de tous les animaux le seul qui ait une ouverture dans cette région du corps ; les civettes, le blaireau, la genette, ont le réservoir de leur parfum au-dessous des parties de la génération ; l'ondatra ou rat musqué de Canada, le musc ou chevreuil de musc l'ont sous le ventre. La liqueur qui sort de cette ouverture que le pecari a sur le dos est fournie par de grosses glandes que M. Daubenton a décrites avec soin, aussi bien que toutes les autres singularités de conformation qui se trouvent dans cet animal. On en voit aussi une bonne description faite par Tyson dans les *Transactions philosophiques, n°* 153. Je ne m'arrêterai pas à exposer en détail les observations de ces deux habiles anatomistes ; et je remarquerai seulement que le docteur Tyson s'était trompé en assurant que cet animal avait trois estomacs, ou, comme le dit Ray, un gésier et deux estomacs. M. Daubenton démontre clairement qu'il n'a qu'un seul estomac, mais partagé par deux étranglements qui en font paraître trois ; qu'il n'y a qu'une seule de ces trois poches qui ait une issue de sortie ou pylore, et que par conséquent, on ne doit regarder les deux autres poches que comme des appendices, ou plutôt des portions du même estomac, et non pas comme des estomacs différents.

Le pecari pourrait devenir animal domestique comme le cochon : il est

à peu près du même naturel; il se nourrit des mêmes aliments ; sa chair, quoique plus sèche et moins chargée de lard que celle du cochon, n'est pas mauvaise à manger; elle deviendrait meilleure par la castration. Lorsqu'on veut manger de cette viande, il faut avoir grand soin d'enlever au mâle non-seulement les parties de la génération, comme l'on fait au sanglier, mais encore toutes les glandes qui aboutissent à l'ouverture du dos dans le mâle et dans la femelle : il faut même faire ces opérations au moment qu'on met à mort l'animal; car si l'on attend seulement une demi-heure, sa chair prend une odeur si forte qu'elle n'est plus mangeable.

Les pecaris sont très-nombreux dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale; ils vont ordinairement par troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : ils ont le même instinct que les cochons pour se défendre, et même pour attaquer ceux surtout qui veulent ravir leurs petits; ils se secourent mutuellement, ils enveloppent leurs ennemis, et blessent souvent les chiens et les chasseurs. Dans leur pays natal, ils occupent plutôt les montagnes que les lieux bas; ils ne cherchent pas les marais et la fange comme nos sangliers; ils se tiennent dans les bois où ils vivent de fruits sauvages, de racines, de graines ; ils mangent aussi les serpents, les crapauds, les lézards qu'ils écorchent auparavant avec leurs pieds. Ils produisent en grand nombre, et peut-être plus d'une fois par an; les petits suivent bientôt leur mère et ne s'en séparent que quand ils sont adultes. On les apprivoise, ou plutôt on les prive aisément en les prenant jeunes : ils perdent leur férocité naturelle, mais sans se dépouiller de leur grossièreté; car ils ne connaissent personne ; ne s'attachent point à ceux qui les soignent : seulement, ils ne font point de mal, et l'on peut, sans inconvénient, les laisser aller et venir en liberté; ils ne s'éloignent pas beaucoup, reviennent d'eux-mêmes au gîte, et n'ont de querelle qu'auprès de l'auge ou de la gamelle, lorsqu'on la leur présente en commun. Ils ont un grognement de colère plus fort et plus dur que celui du cochon, mais on les entend très-rarement crier; ils soufflent aussi comme le sanglier lorsqu'on les surprend et qu'on les épouvante brusquement; leur haleine est très-forte; leur poil se hérisse lorsqu'ils sont irrités; il est si rude qu'il ressemble plutôt aux piquants du hérisson qu'aux soies du sanglier.

L'espèce du pecari s'est conservée sans altération et ne s'est point mêlée avec celle du *cochon marron ;* c'est ainsi qu'on appelle le cochon d'Europe transporté et devenu sauvage en Amérique : ces animaux se rencontrent dans les bois et vont même de compagnie sans qu'il en résulte rien; il en est de même du cochon de Guinée qui s'est aussi multiplié en Amérique, après y avoir été transporté d'Afrique. Le cochon d'Europe, le cochon de Guinée et le pecari sont trois espèces qui paraissent être fort voisines, et qui cependant sont distinctes et séparées les unes des autres, puisqu'elles subsistent toutes trois dans le même climat sans mélange et sans altération. Notre sanglier est le plus fort, le plus robuste et le plus redoutable des trois, le pecari quoique assez féroce est plus faible, plus pesant et plus mal armé;

ses grandes dents tranchantes qu'on appelle *défenses* sont beaucoup plus courtes que dans le sanglier; il craint le froid et ne pourrait subsister sans abri dans notre climat tempéré, comme notre sanglier ne peut lui-même subsister dans les climats trop froids : ils n'ont pu ni l'un ni l'autre passer d'un continent à l'autre par les terres du Nord ; ainsi, l'on ne doit pas regarder le pecari comme un cochon d'Europe dégénéré ou dénaturé sous le climat d'Amérique, mais comme un animal propre et particulier aux terres méridionales de ce nouveau continent.

Ray et plusieurs autres auteurs ont prétendu que la liqueur du pecari, qui suinte par l'ouverture du dos, est une espèce de musc, un parfum agréable, même au sortir du corps de l'animal; que cette odeur agréable se fait même sentir d'assez loin, et parfume les endroits où il passe et les lieux qu'il habite. J'avoue que nous avons éprouvé mille fois tout le contraire : l'odeur de cette liqueur, au sortir du corps de l'animal, est si désagréable que nous ne pouvions la sentir, ni la faire recueillir sans un extrême dégoût; il semble seulement qu'elle devienne moins fétide en se desséchant à l'air; mais jamais elle ne prend l'odeur suave du musc ni le parfum de la civette, et les naturalistes auraient parlé plus juste s'ils l'eussent comparée à celle du castoréum.

ADDITION A L'ARTICLE DU PECARI.

M. de la Borde dit, dans ses Observations, qu'il y a deux espèces de pecari à Cayenne, bien distinctes et qui ne se mêlent ni ne s'accouplent ensemble. La plus grosse espèce, dit-il, a le poil de la mâchoire blanc; et des deux côtés de la mâchoire il y a une tache ronde de poils blancs, de la grandeur d'un petit écu : le reste du corps est noir ; l'animal pèse environ cent livres. La petite espèce a le poil roux, et ne pèse ordinairement que soixante livres.

C'est la grande espèce dont nous avons donné la description et la figure ; et à l'égard de la petite espèce, nous ne croyons pas que cette différence dans la couleur du poil et la grandeur du corps, dont parle M. de la Borde, puisse être autre chose qu'une variété produite par l'âge ou par quelque autre circonstance accidentelle.

M. de la Borde dit néanmoins que ceux de la plus grande espèce ne courent pas comme ceux de la petite après les chiens et les hommes; il ajoute que les deux espèces habitent les grands bois, qu'ils vont par troupes de deux ou trois cents. Dans le temps des pluies, ils habitent les montagnes; et lorsque le temps des pluies est passé, on les trouve constamment dans les endroits bas et marécageux. Ils se nourrissent de fruits, de graines, de

racines et fouillent aussi les endroits boueux pour en tirer des vers et des insectes. On les chasse sans chiens et en les suivant à la piste. On peut les tirer aisément et en tuer plusieurs; car ces animaux au lieu de fuir se rassemblent et donnent quelquefois le temps de recharger et de tirer plusieurs coups de suite. Cependant, ils poursuivent les chiens et quelquefois les hommes. Il raconte qu'étant un jour à la chasse de ces animaux avec plusieurs autres personnes, et un seul chien qui s'était, à leur aspect, réfugié entre les jambes de son maître, sur un rocher où tous les chasseurs étaient montés pour se mettre en sûreté, ils n'en furent pas moins investis par la troupe de ces cochons, et qu'ils ne cessèrent de faire feu sans pouvoir les forcer à se retirer, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cependant, dit-il, ces animaux s'enfuient lorsqu'ils ont été chassés plusieurs fois. Les petits que l'on prend à la chasse s'apprivoisent aisément, mais ils ne veulent pas suivre les autres cochons domestiques, et ne se mêlent jamais avec eux. Dans leur état de liberté, ils se tiennent souvent dans les marécages et traversent quelquefois les grandes rivières; ils font beaucoup de ravages dans les plantations. Leur chair, dit-il, est de meilleur goût, mais moins tendre que celle des cochons domestiques; elle ressemble à celle du lièvre et n'a ni lard ni graisse. Ils ne font que deux petits, mais ils produisent dans toutes les saisons. Il faut avoir soin, lorsqu'on les tue, d'ôter la glande qu'ils ont sur le dos : cette glande répand une odeur fétide qui donnerait un mauvais goût à la viande.

M. de la Borde parle d'une autre espèce de cochon qui se nomme *patira*, et qui se trouve également dans le continent de la Guyane. Je vais rapporter ce qu'il en dit, quoique j'avoue qu'il soit difficile d'en tirer aucune conséquence. Je le cite dans la vue que M. de la Borde lui-même ou quelque autre observateur pourra nous donner des renseignements plus précis et des descriptions un peu plus détaillées :

« Le patira est de la grosseur du pecari de la petite espèce; il en diffère par une ligne de poils blancs qu'il a tout le long de l'épine du dos, depuis le cou jusqu'à la queue.

« Il vit dans les grands bois, dont il ne sort point. Ces animaux ne vont jamais en nombreuses troupes, mais seulement par familles. Ils sont cependant très-communs, ne quittent pas leur pays natal. On les chasse avec des chiens, ou même sans chiens, si l'on ne veut pas s'en servir. Quand les chiens les poursuivent, ils tiennent ferme, et se défendent courageusement. Ils se renferment dans des trous d'arbres ou dans des creux en terre que les tatous kabassous ont creusés, mais ils y entrent à reculons et autant qu'ils peuvent y tenir ; et si peu qu'on les agace, ils sortent tout de suite. Et pour les prendre à leur sortie, on commence par faire une enceinte avec du branchage ; ensuite un des chasseurs se porte sur le trou, une fourche à la main, pour les saisir par le cou à mesure qu'un autre chasseur les fait sortir, et les tue avec un sabre.

« S'il n'y en a qu'un dans un trou, et que le chasseur n'ait pas le temps de le prendre, il en bouche la sortie et est sûr de retrouver le lendemain son gibier. Sa chair est bien supérieure à celle des autres cochons. On les apprivoise aisément lorsqu'on les prend petits ; mais ils ne peuvent souffrir les chiens qu'ils attaquent à tout moment. Ils ne font jamais plus de deux petits à la fois, et toutes les saisons de l'année

sont propres à leur génération. Ils se tiennent toujours dans des marécages, à moins qu'ils ne soient tout à fait inondés.

« Le poil du patira n'est pas si dur que celui du sanglier ou même du cochon domestique : ce poil est comme celui du pecari, doux et pliant. Les patiras suivent leur maître lorsqu'ils sont apprivoisés; ils se laissent manier par ceux qu'ils connaissent, et menacent de la tête et des dents ceux qu'ils ne connaissent pas. »

AUTRE ADDITION A L'ARTICLE DU PECARI. (LE PECARI TAJACU.)

Je suis maintenant assuré par plusieurs témoignages qu'il existe en effet deux espèces distinctes dans le genre des pecaris ou tajacus. La plus grande espèce est celle dont nous avons donné la description; mais nous n'avons pas encore pu nous procurer un seul individu de la seconde espèce. On nomme cet animal *patira*, et il est en général beaucoup plus petit que le pecari. Les patiras ont dans leur jeunesse une bande noire tout le long de l'épine du dos; mais ils deviennent bruns et presque noirs sur tout le corps, à mesure qu'ils vieillissent. Les patiras vont, ainsi que les pecaris, par grandes troupes, et on les chasse de même; la seule différence, indépendamment de la grandeur, qui soit bien remarquable entre ces deux espèces si voisines l'une de l'autre, c'est que le patira a les jambes sensiblement plus menues que le pecari; mais, comme ils ne se mêlent point ensemble, quoique habitant les mêmes terres, on doit les regarder comme deux espèces ou du moins comme deux races très-distinctes; et ces deux espèces ou races sont les seules qui soient bien constatées. Il nous est arrivé pour le Cabinet du Roi une peau bourrée d'un jeune pecari âgé de trois semaines, qui est beaucoup plus petit qu'un cochon de lait de même âge, et dont les couleurs sont bien plus faibles que celles du pecari adulte, auquel il ressemble par tous les autres caractères.

LE BABIROUSSA.

(LE COCHON BABIROUSSA.)

Ordre des pachydermes ordinaires, genre cochon. (Cuvier.)

Quoique nous n'ayons au Cabinet du Roi que la tête de cet animal, il est trop remarquable pour que nous puissions le passer sous silence. Tous les naturalistes l'ont regardé comme une espèce de cochon, et

cependant, il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les soies, ni la queue : il a les jambes plus hautes et le museau moins long; il est couvert d'un poil court et doux comme de la laine, et sa queue est terminée par une touffe de cette laine; il a aussi le corps moins lourd et moins épais que le cochon; son poil est gris, mêlé de roux et d'un peu de noir; ses oreilles sont courtes et pointues : mais le caractère le plus remarquable, et qui distingue le babiroussa de tous les autres animaux, ce sont quatre énormes défenses ou dents canines dont les deux moins longues sortent, comme celles des sangliers, de la mâchoire inférieure; et les deux autres qui sont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire supérieure en perçant les joues, ou plutôt les lèvres du dessus, et s'étendent en courbe jusqu'au-dessous des yeux; et ces défenses sont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant.

La position et la direction de ces deux défenses supérieures qui percent le museau du babiroussa, et qui d'abord se dirigent droit en haut, et ensuite se recourbent en cercle, ont fait penser à quelques physiciens, même habiles, tels que Grew, que ces défenses ne devaient point être regardées comme des dents, mais comme des cornes : ils fondaient leur sentiment sur ce que tous les alvéoles des dents de la mâchoire supérieure ont dans tous les animaux l'ouverture tournée en bas : que dans le babiroussa comme dans les autres, la mâchoire supérieure a tous ses alvéoles tournés en bas tant pour les mâchelières que pour les incisives, tandis que les seuls alvéoles de ces deux grandes défenses sont au contraire tournés en haut; et ils concluaient de là que le caractère essentiel de toutes les dents de la mâchoire supérieure étant de se diriger en bas, on ne pouvait pas mettre ces défenses qui se dirigent en haut au nombre des dents, et qu'il fallait les regarder comme des cornes : mais ces physiciens se sont trompés. La position ou la direction ne sont que des circonstances de la chose et n'en sont pas l'essence : ces défenses, quoique situées d'une manière opposée à celle des autres dents, n'en sont pas moins des dents; ce n'est qu'une singularité dans la direction qui ne peut changer la nature de la chose, ni d'une vraie dent canine en faire une fausse corne d'ivoire.

Ces énormes et quadruples défenses donnent à ces animaux un air formidable; cependant, ils sont peut-être moins dangereux que nos sangliers; ils vont de même en troupe, et ont une odeur forte qui les décèle, et fait que les chiens les chassent avec succès; ils grognent terriblement, se défendent et blessent des défenses de dessous; car celles du dessus leur nuisent plutôt qu'elles ne servent. Quoique grossiers et féroces comme les sangliers, ils s'apprivoisent aisément, et leur chair, qui est très-bonne à manger, se corrompt en assez peu de temps. Comme ils ont aussi le poil fin et la peau mince, ils ne résistent pas à la dent des chiens, qui les chassent de préférence aux sangliers et en viennent facilement à bout. Ils s'accrochent à des branches avec les défenses d'en haut, pour reposer leur tête ou pour dormir debout. Cette habitude leur est commune avec l'éléphant, qui pour

dormir sans se coucher, soutient sa tête en mettant le bout de ses défenses dans des trous qu'il creuse à cet effet dans le mur de sa loge.

Le babiroussa diffère encore du sanglier par ses appétits naturels ; il se nourrit d'herbes et de feuilles d'arbres, et ne cherche point à entrer dans les jardins pour manger des légumes, au lieu que dans le même pays, le sanglier vit de fruits sauvages, de racines, et dévaste souvent les jardins. D'ailleurs ces animaux, qui vont également en troupe, ne se mêlent jamais; les sangliers vont d'un côté, et les babiroussas de l'autre. Ceux-ci marchent plus légèrement; ils ont l'odorat très-fin, et se dressent souvent contre des arbres, pour éventer de loin les chiens et les chasseurs : lorsqu'ils sont poursuivis longtemps et sans relâche, ils courent se jeter à la mer, où, nageant avec autant de facilité que des canards, et se plongeant de même, ils échappent très-souvent aux chasseurs; car ils nagent très-longtemps, et vont quelquefois à d'assez grandes distances et d'une île à une autre.

Au reste, le babiroussa se trouve non-seulement à l'île de Bouro ou Boero, près d'Amboine, mais encore dans plusieurs autres endroits de l'Asie méridionale et de l'Afrique, comme aux Célèbes, à Estrila, au Sénégal, à Madagascar : car il paraît que les sangliers de cette île, dont parle Flaccourt, et dont il dit que les mâles principalement ont deux cornes à côté du nez, sont des babiroussas. Nous n'avons pas été à portée de nous assurer que la femelle manque en effet de ces deux défenses si remarquables dans le mâle ; la plupart des auteurs qui ont parlé de ces animaux semblent s'accorder sur ce fait que nous ne pouvons ni confirmer ni détruire.

ADDITION A L'ARTICLE DU BABIROUSSA.

Nous n'avons donné que les faits historiques relatifs au babiroussa, et la description de sa tête dépouillée des chairs; nous donnons ici la description de cet animal d'après deux esquisses, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet du Roi, où l'animal était représenté debout, et l'autre m'a été envoyée d'Angleterre par M. Pennant, où l'animal était couché sur le ventre. Cette dernière esquisse envoyée par M. Pennant était surmontée de l'inscription suivante : *Un babiroussa de l'île de Banda, dessiné d'après nature; sa couleur est noirâtre; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, et sa chair est très-bonne à manger.*

TE TAPIR OU L'ANTA.

Ordre des pachydermes ordinaires, genre tapir. (CUVIER.)

C'est ici l'animal le plus grand de l'Amérique, de ce nouveau monde, où, comme nous l'avons dit, la nature vivante semble s'être rapetissée, ou plutôt n'avoir pas eu le temps de parvenir à ses plus hautes dimensions. Au lieu des masses colossales que produit la terre antique de l'Asie, au lieu de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe et du chameau, nous ne trouvons dans ces terres nouvelles que des sujets modelés en petit : des tapirs, des lamas, des vigognes, des cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent : et non-seulement la matière est ici prodigieusement épargnée, mais les formes mêmes sont imparfaites et paraissent avoir été négligées ou manquées. Les animaux de l'Amérique méridionale, qui seuls appartiennent en propre à ce nouveau continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes et sans queue ; leur figure est bizarre, leur corps et leurs membres mal proportionnés, mal unis ensemble; et quelques-uns, tels que les fourmiliers, les paresseux, etc., sont d'une nature si misérable, qu'ils ont à peine les facultés de se mouvoir et de manger. Ils traînent avec douleur une vie languissante dans la solitude du désert, et ne pourraient subsister dans une terre habitée, où l'homme et les animaux puissants les auraient bientôt détruits.

Le tapir est de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu, mais sans cornes et sans queue; les jambes courtes, le corps arqué, comme celui du cochon, portant une livrée dans sa jeunesse, comme le cerf, et ensuite un pelage uniforme d'un brun foncé; la tête grosse et longue avec une espèce de trompe, comme le rhinocéros; dix dents incisives et dix molaires à chaque mâchoire, caractère qui le sépare entièrement du genre des bœufs et des autres animaux ruminants, etc. Au reste, comme nous n'avons de cet animal que quelques dépouilles et un dessin que M. de la Condamine a eu la bonté de nous donner, nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les descriptions qu'en ont faites, d'après nature, Marcgrave et Barrère, et présenter en même temps ce qu'en ont dit les voyageurs et les historiens.

Il paraît que le tapir est un animal triste et ténébreux, qui ne sort que de nuit, qui ne se plaît que dans les eaux, où il habite plus souvent que sur la terre; il vit dans les marais, et ne s'éloigne guère du bord des fleuves ou des lacs : dès qu'il est menacé, poursuivi ou blessé, il se jette à l'eau, s'y plonge et y demeure assez de temps pour faire un grand trajet avant de reparaître. Ces habitudes, qu'il a communes avec l'hippopotame, ont fait croire à quelques naturalistes qu'il était du même genre, mais il en diffère autant par la

nature, qu'il en est éloigné par le climat; il ne faut pour en être assuré que comparer les descriptions que nous venons de citer avec celle que nous donnons de l'hippopotame. Quoique habitant des eaux, le tapir ne se nourrit pas de poissons, et quoiqu'il ait la gueule armée de vingt dents incisives et tranchantes, il n'est pas carnassier : il vit de plantes et de racines, et ne se sert point de ses armes contre les autres animaux ; il est d'un naturel doux, timide, et fuit tout combat, tout danger. Avec les jambes courtes et le corps massif, il ne laisse pas de courir assez vite, et il nage encore mieux qu'il ne court. Il marche ordinairement de compagnie et quelquefois en grande troupe. Son cuir est d'un tissu très-ferme et si serré, que souvent il résiste à la balle. Sa chair est fade et grossière, cependant les Indiens la mangent. On le trouve communément au Brésil, au Paraguay, à la Guyane, aux Amazones, et dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale depuis l'extrémité du Chili jusqu'à la Nouvelle-Espagne *.

ADDITION A L'ARTICLE DU TAPIR OU MAIPOURI

Cet animal, qu'on peut regarder comme l'éléphant du Nouveau-Monde, ne le représente néanmoins que très-imparfaitement par la forme et en approche encore moins par la grandeur : il sera facile d'en faire au juste la comparaison ; car j'ai cru devoir donner ici une seconde description du tapir qui est plus exacte que celle qui avait été faite sur une esquisse dessinée par feu M. de la Condamine; celle-ci a été prise sous nos yeux et sur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère; car après son arrivée il n'a vécu que très-peu de temps à Paris entre les mains du sieur Ruggieri, qui cependant en avait beaucoup de soin.

On voit que l'espèce de trompe qu'il porte au bout du nez n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant; c'est le seul caractère de conformation par lequel on puisse dire que le tapir ressemble à l'éléphant. M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, qui cultive avec succès différentes parties de l'histoire naturelle, m'écrit que le tapir est en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, et qu'il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cents livres : or, ce poids est dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, et l'on n'aurait jamais pensé à comparer deux animaux aussi disproportionnés, si le tapir, indépendamment de cette espèce de trompe, n'avait pas quelques habitudes semblables à celles de l'éléphant. Il va très-souvent à l'eau pour se baigner et non pour y prendre du poisson,

* Une nouvelle espèce de tapir, plus grande que celle d'Amérique, a été découverte dans l'Inde par feu M. Duvancel.

dont il ne mange jamais, car il se nourrit d'herbes comme l'éléphant et de feuilles d'arbrisseaux ; il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage des lieux habités, et demeurent aux environs des marécages et des rivières qu'ils traversent souvent pendant le jour et même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, et l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge et joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice : le père n'a point de part à l'éducation ; car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guyane, et il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau où il est aisé de les tirer, mais quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille et doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse : on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup était parti, pour tâcher de se venger en le renversant. Il faut aussi s'en garantir dans les forêts : ils y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus par leurs fréquentes allées et venues ; car ils ont l'habitude de passer et repasser toujours par les mêmes lieux, et il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais *; parce que leur allure est brusque, et que sans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux. Les terres voisines du haut des rivières de la Guyane sont habitées par un assez grand nombre de tapirs, et les bords des eaux sont coupés par les sentiers qu'ils y pratiquent; ces chemins sont si frayés que les lieux les plus déserts semblent, au premier coup d'œil, être peuplés et fréquentés par les hommes. Au reste, on dresse des chiens pour chasser ces animaux sur terre et pour les suivre dans l'eau : mais comme ils ont la peau très-ferme et très-épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une espèce de sifflet vif et aigu, que les chasseurs et les Sauvages imitent assez parfaitement pour les faire approcher et les tirer de près. On ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement et lentement; ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près; car dans ce cas ils se défendent avec les dents et les tuent.

La mère tapir paraît avoir grand soin de son petit : non-seulement elle

* Un voyageur m'a raconté qu'il avait failli être la victime de son peu d'expérience à ce sujet; que dans un voyage par terre il avait attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, et que le hamac traversait un chemin battu par les tapirs. Vers neuf à dix heures du soir, il entendit un grand bruit dans la forêt, c'était un tapir qui venait de son côté : il n'eut que le temps de se jeter hors de son hamac et de se serrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point, il fit sauter le hamac aux branches, et froissa cet homme contre l'arbre; ensuite, sans se détourner de son sentier battu, il passa au milieu de quelques nègres qui dormaient à terre auprès d'un grand feu, et il ne leur fit aucun mal.

lui apprend à nager, jouer et plonger dans l'eau, mais encore, lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre, et si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, et dans ce cas elle l'appelle et l'attend pour se remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domesticité; ils vont partout sans faire de mal : ils mangent du pain, de la cassave, des fruits ; ils aiment qu'on les caresse et sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant et lourd, à peu près comme le cochon. Quelquefois, ils vont pendant le jour dans les bois et reviennent le soir à la maison; néanmoins, il arrive souvent, lorsqu'on leur laisse cette liberté, qu'ils en abusent et ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût; elle est pesante, semblable par la couleur et par l'odeur à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons sont les pieds et le dessus du cou.

M. Bajon, chirurgien du roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des sciences, en 1774, un mémoire au sujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes observations de M. Bajon, et faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paraissent s'être glissées dans son écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

« La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon; il est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté sur des jambes très-courtes; il est couvert de poils plus gros, plus longs que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins et plus courts que les soies du cochon. et beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins, toujours droits, ne sont qu'un peu plus longs que les poils du reste du corps; elle s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au commencement des épaules. La tête est grosse et un peu allongée, les yeux sont petits et très-noirs, les oreilles courtes, ayant pour la forme quelques rapports avec celles du cochon; il porte au bout de sa mâchoire supérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvements sont très-souples, et dans laquelle réside l'organe de l'odorat; il s'en sert comme l'éléphant, pour ramasser des fruits, qui font une partie de sa nourriture : les deux ouvertures narines partent de l'extrémité de la trompe. Sa queue est très-petite, n'ayant que deux pouces de long; elle est presque sans poils.

« Le poil du corps est d'un brun légèrement foncé; les jambes sont courtes et grosses; les pieds sont aussi fort larges et un peu ronds. Les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière n'en ont que trois : tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure et épaisse; la tête, quoique fort grosse, contient un très-petit cerveau. Les mâchoires sont fort allongées et garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante; cependant, il y en a quelquefois plus et quelquefois moins. Les dents incisives sont tranchantes, et c'est dans celles-ci qu'on observe de la variété dans le nombre. Après les incisives on trouve une dent canine de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapport aux défenses du

sanglier. On trouve ensuite un petit espace dégarni de dents, et les molaires suivent après, qui sont très-grosses et ont des surfaces fort étendues.

« En disséquant le tapir ou maipouri, la première chose qui m'avait frappé, continue M. Bajon, c'est de voir qu'il est animal ruminant... Les pieds et les dents du maipouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux ruminants... Cependant, le maipouri a trois poches ou estomacs considérables qui communément sont fort pleins, surtout le premier que j'ai toujours trouvé comme un ballon.... Cet estomac répond à la panse du bœuf: mais ici le réseau ou bonnet n'est presque point distinct; de sorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième estomac nommé le *feuillet* est aussi fort considérable, et ressemble beaucoup à celui du bœuf, avec cette différence que les feuillets en sont beaucoup plus petits et que les tuniques en paraissent plus minces. Enfin, le troisième estomac est le moins grand et le plus mince; on n'y observe dans l'intérieur que de simples rides, et je l'ai presque toujours trouvé plein de matière tout à fait digérée. Les intestins ne sont pas bien gros, mais très-longs; l'animal rend les matières en boules, à peu près comme celles du cheval. »

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, et d'assurer en même temps que cet animal n'est point ruminant, et n'a pas trois estomacs comme il le dit. Voici mes preuves : On nous avait amené d'Amérique un tapir ou maipouri vivant; il avait bien supporté la mer et était arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout à coup il tomba malade et mourut : on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, et je priai M. Mertrud, habile chirurgien-démonstrateur en anatomie aux Écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture et d'examiner les parties intérieures : chose très-familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des sciences, la plupart des animaux dont il a donné les descriptions. M. Mertrud joint d'ailleurs à toutes les connaissances de l'art de l'anatomie une grande exactitude dans ses opérations. De plus, cette dissection a, pour ainsi dire, été faite en ma présence, et M. Daubenton le jeune en a suivi toutes les opérations, et en a rédigé les résultats; enfin M. de Sève, notre dessinateur, qui voit très-bien, y était aussi. Je ne rapporte ces circonstances que pour faire voir à M. Bajon que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très-essentiel : c'est qu'au lieu de trois estomacs, nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet animal. La capacité en était à la vérité fort ample et en forme d'une poche étranglée en deux endroits, mais ce n'était qu'un seul viscère, un estomac simple et unique qui n'avait qu'une seule issue dans le duodenum, et non pas trois estomacs distincts et séparés, comme le dit M. Bajon : cependant, il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise, puisque l'un des plus célèbres anatomistes de l'Europe, le docteur Tyson, de la Société royale de Londres, s'est trompé en disséquant le *pecari* ou *tajacu* d'Amérique, duquel, au reste, il a donné une très-bonne description dans les Transactions philosophiques, n° 153. Tyson assure, comme M. Bajon

le dit du tapir, que le pecari a trois estomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul, mais partagé à peu près comme celui du tapir par deux étranglements qui semblent au premier coup d'œil en indiquer trois.

Il nous paraît donc certain que le tapir ou maipouri n'a pas trois estomacs, et qu'il n'est point animal ruminant ; car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissaient que de pain, de grain, etc. Mais cette méprise de M. Bajon n'empêche pas que son mémoire ne contienne de très-bonnes observations; l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires :

« Le tapir ou maipouri mâle, dit M. Bajon, est constamment plus grand et plus fort que la femelle; les poils de la crinière sont plus longs et plus épais. Le cri de l'un et de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet; le cri du mâle est plus aigu, plus fort et plus perçant que celui de la femelle. Les parties de la génération du mâle semblent avoir un rapport très-grand avec celles du cheval ou de l'âne, elles sont situées de la même façon; et on observe sur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de distance des testicules, deux petits mamelons très-peu apparents qui indiquent l'endroit des mamelles. Les testicules sont très-gros et pèsent jusqu'à douze ou quatorze onces chacun.... La verge est grosse et n'a qu'un corps caverneux. Dans son état ordinaire, elle est renfermée dans une poche considérable, formée par le fourreau; mais lorsqu'elle est en érection, elle sort tout entière comme celle du cheval. »

Une des femelles que M. Bajon a disséquées avait six pieds de longueur, et paraissait n'avoir pas encore porté. Ses mamelles, au nombre de deux, n'étaient pas bien grosses; elles ressemblent en tout à celles de l'ânesse ou de la jument; la vulve était à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre et de décembre; chaque mâle suit une femelle; et c'est là le seul temps où l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent et se blessent cruellement. Quand la femelle est pleine, le mâle la quitte et la laisse aller seule; le temps de la gestation est de dix à onze mois, car on en voit de jeunes dès le mois de septembre. Pour mettre bas, la femelle choisit toujours un endroit élevé et un terrain sec.

Cet animal bien loin d'être amphibie, comme quelques naturalistes l'ont dit, vit continuellement sur la terre, et fait constamment son gîte sur les collines et dans les endroits les plus secs. Il est vrai qu'il fréquente les lieux marécageux; mais c'est pour y chercher sa subsistance, et parce qu'il y trouve plus de feuilles et d'herbes que sur les terrains élevés. Comme il se salit beaucoup dans les endroits marécageux, et qu'il aime la propreté, il va tous les matins et tous les soirs traverser quelque rivière ou se laver dans quelque lac. Malgré sa grosse masse, il nage parfaitement bien, et plonge

aussi fort adroitement; mais il n'a pas la faculté de rester sous l'eau plus de temps que tout autre animal terrestre; aussi le voit-on à tout instant tirer sa trompe hors de l'eau pour respirer. Quand il est poursuivi par les chiens, il court aussitôt vers quelque rivière qu'il traverse promptement pour tâcher de se soustraire à leur poursuite.

Il ne mange point de poisson; sa nourriture ordinaire sont des rejetons et des pousses tendres, et surtout des fruits tombés des arbres. C'est plutôt la nuit que le jour qu'il cherche sa nourriture; cependant, il se promène le jour, surtout pendant la pluie. Il a la vue et l'ouïe très-fines : au moindre mouvement qu'il entend, il s'enfuit et fait un bruit considérable dans le bois. Cet animal très-solitaire est fort doux et même assez timide; il n'y a pas d'exemple qu'il ait cherché à se défendre des hommes. Il n'en est pas de même avec les chiens : il s'en défend très-bien, surtout quand il est blessé; il les tue même assez souvent, soit en les mordant, soit en les foulant aux pieds. Lorsqu'il est élevé en domesticité, il semble être susceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune, et qui n'était encore pas plus gros qu'un mouton; il parvint à l'élever fort grand, et cet animal prit pour lui une espèce d'amitié; il le distinguait à merveille au milieu de plusieurs personnes; il le suivait comme un chien suit son maître, et paraissait se plaire beaucoup aux caresses qu'il lui faisait; il lui léchait les mains; enfin, il allait seul se promener dans les bois, et quelquefois fort loin, et il ne manquait jamais de revenir tous les soirs d'assez bonne heure. On en a vu un autre, également apprivoisé, se promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté et revenir chaque soir; néanmoins, lorsqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire, on ne put le tenir; il cassa des cordes très-fortes avec lesquelles on l'avait attaché; il se précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage et entra dans un fort de palétuviers, à une distance assez considérable de la ville; on le crut perdu, mais le même soir il se rendit à son gîte ordinaire. Comme on avait résolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions, qui ne réussirent que pendant un temps; car, environ moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuse, l'animal se mit de mauvaise humeur, brisa de nouveau ses liens, enfonça sa cabane et se précipita dans la mer d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut presque tous les jours à Cayenne, est la saison la plus favorable pour chasser ces animaux avec succès.

« Un chasseur indien qui était à mon service, dit M. Bajon, allait se poster au milieu des bois; il donnait cinq ou six coups d'un sifflet fait exprès, et qui imitait très-bien leur cri; s'il s'en trouvait quelqu'un aux environs il répondait tout de suite; et alors le chasseur s'acheminait doucement vers l'endroit de la réponse, ayant soin de le faire répéter de temps en temps, et jusqu'à ce qu'il se trouvât à portée de tirer. L'animal, pendant la sécheresse de l'été, reste au contraire tout le jour couché ; cet Indien allait alors sur les petites hauteurs et tâchait d'en découvrir quelqu'un et de le tuer au

gîte : mais cette manière est bien plus stérile que la première. On se sert de lingots ou de très-grosses balles pour les tirer, parce que leur peau est si dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner; et avec les balles et même les lingots, il est rare qu'on les tue du premier coup : on ne saurait croire combien ils ont la vie dure. Leur chair n'est pas absolument mauvaise à manger : celle des vieux est coriace, et a un goût que bien des gens trouvent désagréable; mais celle des jeunes est meilleure et a quelque rapport avec celle du veau. »

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait du mémoire de M. Bajon les faits anatomiques; je n'ai cité que celui des prétendus trois estomacs, qui néanmoins n'en font qu'un; j'espère que M. Bajon le reconnaîtra lui-même, s'il se donne moins la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paraît nécessaire et que nous croyons devoir faire, quoique nous ne soyons pas aussi certains du fait que de celui du seul estomac, c'est au sujet des cornes de la matrice. M. Bajon assure que dans toutes les femelles qu'il a disséquées, l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires est exactement fermée, et que leur cavité n'a absolument aucune communication avec ces parties.

« J'ai, dit-il, soufflé de l'air dans ces trompes, et je l'ai pressé avec force; il ne s'en est point échappé, il n'en est point entré du côté des ovaires. Cette extrémité des trompes qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé* paraît être terminé en rond, et on observe à l'extérieur de son extrémité plusieurs culs-de-sac, que l'on dirait d'abord être autant de communications avec son intérieur : mais ils sont formés par des replis membraneux, produits par la membrane qui leur est fournie par les ligaments larges, au moyen de laquelle membrane les trompes se trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes, qui répond aux ovaires, est un phénomène qui portera sans doute quelque atteinte au système ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance et la singularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, ont fait que je me suis mis en garde contre mes propres observations. J'ai donc cherché à m'assurer du fait par de nouvelles recherches pour qu'il ne me restât point de doute; de sorte que la dissection de dix ou douze femelles, que j'ai faite dans l'espace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir attester la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles que dans celles qui avaient porté; car j'en ai disséqué qui avaient du lait dans les mamelles, et d'autres qui étaient pleines. »

Quelque positive que soit cette assertion, et quelque nombreuses que puissent être à cet égard les observations de M. Bajon, elles ont besoin d'être répétées, et nous paraissent si opposées à tout ce que l'on sait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la dissection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris :

L'estomac était situé de manière qu'il paraissait également étendu à droite comme à gauche; la poche s'en terminait en pointe, moins allongée que

dans le cochon, et il y avait un angle bien marqué entre l'œsophage et le pylore, qui faisait une espèce d'étranglement, et la partie gauche était beaucoup plus ample que la droite; le colon avait beaucoup d'ampleur; il était plus étroit à son origine et à son extrémité que dans son milieu; la grande circonférence de l'estomac était de trois pieds un pouce; la petite circonférence de deux pieds six lignes.

	p.	p.	l.
Longueur du foie.	0	11	0
Épaisseur du foie.	0	3	6
Largeur du foie.	1	1	0
Il n'y avait point de vésicule de fiel, mais seulement un conduit biliaire qui s'ouvrait dans le duodenum à côté du canal pancréatique.			
Longueur de la rate.	1	6	0
Largeur de la rate.	0	2	2
Épaisseur de la rate.	0	1	0
Hauteur du cœur.	0	5	0
Circonférence du cœur.	1	2	0
Le trou oval était fermé.			
Diamètre de l'aorte.	0	1	0
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	38	2	0
Circonférence des intestins grêles dans les endroits les plus gros.	0	3	6
Circonférence dans les endroits les plus petits.	0	3	3
Longueur du cœcum.	1	10	0
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	2	4	10
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros.	1	9	0
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit.	0	7	0
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros.	1	0	0
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit.	0	7	0
Centre nerveux.	0	4	0
Longueur des reins.	0	8	0
Largeur des reins.	0	4	8
Épaisseur des reins.	0	1	0
Diamètre de la vulve.	0	1	0
Longueur du vagin.	0	11	6
Longueur du corps de la matrice.	0	2	6
Longueur des cornes de la matrice.	0	11	0
Grande circonférence de la vessie.	2	8	8
Petite circonférence de la vessie.	1	10	4
Longueur de l'urètre.	0	5	6
Circonférence de l'urètre.	6	2	6
Longueur des testicules ou ovaires.	0	9	0
Largeur des testicules.	0	0	6
Épaisseur des testicules.	0	0	1½
Longueur de la langue.	1	2	0
Longueur de l'animal, depuis le bout du nez à l'anus.	5	1	0
Hauteur du train de derrière.	2	8	4
Hauteur du train de devant.	2	7	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	1	1

Dans le temps que l'on a fait cette dissection et pris les mesures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le mémoire de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac et surtout les cornes de la matrice de cet animal; mais, quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes néanmoins convaincus qu'il n'a qu'un estomac, et, en même temps, persuadés qu'il y a communication entre les ovaires et l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reste le tapir, qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde. L'espèce ne s'est pas étendue au delà de l'isthme de Panama, et c'est probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet isthme; car la température du Mexique et des autres provinces adjacentes aurait convenu à la nature de cet animal, puisque Samuel Wallis et quelques autres voyageurs disent en avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magellan.

ADDITION DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS (M. LE PROFESSEUR ALLAMAND) A L'ARTICLE DU TAPIR.

« Quoique les tapirs soient assez communs dans les parties de l'Amérique méridionale où les Européens ont des établissements, et qu'on en voit quelquefois dans les basses-cours des particuliers, où on les nourrit avec les autres animaux domestiques, il est cependant fort rare qu'on en transporte en Europe. Je ne crois pas même que jusqu'à présent on y en ait vu plus d'un, qui a été montré à Amsterdam, en 1704, sous le nom de *cheval marin*, et dont un peintre de ce temps-là a fait des dessins qui se conservent dans les collections de quelques curieux, mais qui représentent cet animal si imparfaitement, qu'on ne saurait l'y reconnaître. M. de Buffon n'a jamais vu le tapir *, non plus que les autres naturalistes qui en ont parlé; dans l'histoire qu'il en a donnée, il a été obligé de copier la description qui en a été faite par Marcgrave et par Barrère, et de citer ce qu'en ont dit les voyageurs : la figure qu'il y a ajoutée lui a été communiquée par M. de la Condamine, et c'est la seule qui en donne une idée passable ; c'est même la seule qui en ait été faite : car il faut compter pour rien celle que Marcgrave en a publiée, et qui a été copiée par Pison ; elle est trop mauvaise pour qu'elle mérite aucune attention.

« Depuis quelques semaines nous avons ici, en Hollande, deux de ces

* Ce qui était vrai pour le temps où M. Allamand a écrit ; mais depuis le tapir m'a été bien connu, et je l'ai fait dessiner d'après nature, comme on vient de le voir.

animaux, dont l'un est promené de ville en ville pour être montré dans les foires, et l'autre est dans la ménagerie du prince d'Orange, qui est peut-être la plus intéressante de l'Europe pour un naturaliste, vu le grand nombre d'animaux rares qu'on y envoie tous les ans, tant des Indes orientales, que d'Afrique et d'Amérique. Le tapir qui est dans cette ménagerie est un mâle; l'autre est une femelle. Le premier est représenté dans la *planche IX*. Si l'on compare cette figure avec celle que M. de Buffon a donnée, d'après le dessin qui lui a été fourni par M. de la Condamine, on y trouvera des différences assez sensibles. La *planche X* représente la femelle dans une attitude que cet animal prend souvent.

« Marcgrave a donné une très-bonne description du tapir, et M. de Buffon ne l'ayant jamais vu, ne pouvait rien faire de mieux que de la rapporter toute comme il l'a fait. Cependant, comme quelques particularités lui sont échappées, j'ajouterai ici les observations que j'ai faites sur l'animal même. Celui qui est dans la ménagerie du prince d'Orange doit être fort jeune, si au moins cet animal parvient à la grandeur d'une petite vache, comme le disent quelques voyageurs : il égale à peine la hauteur d'un cochon, avec lequel même il est aisé de le confondre si on le voit de loin. Il a le corps fort gros à proportion de la taille; il est arqué vers la partie postérieure du dos, et terminé par une large croupe assez semblable à celle d'un jeune poulain bien nourri. La couleur de sa peau et de son pelage est d'un brun foncé qui est le même par tout le corps. Il faut promener sa main sur son dos pour s'apercevoir qu'il y a des poils qui ne sont pas plus grands que du duvet; il en a très-peu aux flancs, et ceux qui couvrent la partie inférieure de son corps sont assez rares et courts. Il a une crinière de poils noirâtres d'un pouce et demi de hauteur, et raides comme des soies de cochon, mais moins rudes au toucher, et qui diminuent en longueur à mesure qu'ils s'approchent des extrémités : cette crinière s'étend dans l'espace de trois pouces sur le front et de sept sur le cou. Sa tête est fort grosse et levée en bosse près de l'origine du museau. Ses oreilles sont presque rondes et bordées dans leur contour d'une raie blanchâtre. Ses yeux sont petits et placés à une distance presque égale des oreilles et de l'angle de la bouche. Son groin est terminé par un plan circulaire, à peu près semblable au boutoir d'un cochon, mais moins large, son diamètre n'égalant pas un pouce et demi ; et c'est là que sont les ouvertures des narines, qui, comme celles de l'éléphant, sont à l'extrémité de sa trompe, avec laquelle le nez du tapir a beaucoup de rapport; car il s'en sert à peu près de la même façon. Quand il ne l'emploie pas pour saisir quelque chose, cette trompe ne s'étend guère au delà de la lèvre inférieure, et alors elle est toute ridée circulairement; mais il peut l'allonger presque d'un demi-pied et même la tourner d'un côté et d'autre pour prendre ce qu'on lui présente, mais non pas comme l'éléphant, avec cette espèce de doigt qui est au bout supérieur de sa trompe, et avec lequel j'ai vu un de ces animaux relever un sou de terre pour le donner à son maître. Le tapir n'a point ce

doigt; il saisit avec la partie inférieure de son nez allongé, qui se replie pour cet effet en dessous. J'ai eu le plaisir de lui voir prendre de cette manière plusieurs morceaux de pain que je lui offrais, et qui paraissaient être fort de son goût. Ce n'est donc pas simplement la lèvre, comme celle du rhinocéros, qui lui sert de trompe ; c'est son nez qui, à la vérité, lui tient aussi lieu de lèvre; car quand il l'allonge, en levant la tête pour attraper ce qu'on lui présente, elle laisse à découvert les dents de la mâchoire supérieure; en dessus elle est de couleur brune, comme tout le reste du corps, et presque sans aucun poil; en dessous elle est de couleur de chair; on peut voir que c'est un fort muscle, susceptible d'allongement et de contraction, qui, en se courbant, pousse dans la bouche les aliments qu'il a saisis.

« Les jambes du tapir sont courtes et fortes; les pieds de devant ont quatre doigts, trois antérieurs, dont celui du milieu est le plus long ; le quatrième est au côté extérieur ; il est placé plus haut et il est plus petit que les autres : les pieds de derrière n'en ont que trois. Ces doigts sont terminés par des ongles noirs, pointus et plats ; on peut les comparer aux sabots des animaux à pieds fourchus ; ils environnent et renferment toute l'extrémité des doigts ; chaque doigt est marqué d'une raie blanche à l'origine des ongles ; la queue mérite à peine ce nom, ce n'est qu'un tronçon gros et long comme le petit doigt, et de couleur de chair en dessous.

Marcgrave dit que les jeunes tapirs portent la livrée, mais qu'ils la perdent quand ils sont adultes, et sont partout de couleur de terre d'ombre, sans aucune tache de différentes couleurs; comme c'est là le cas du tapir que je décris, on en pourrait conclure qu'il n'est pas aussi jeune que sa taille semble l'indiquer.

« Cet animal est fort doux ; il s'approche de ceux qui entrent dans sa loge; il les suit familièrement, surtout s'ils ont quelque chose à lui donner, et il souffre d'en être caressé. Je n'ai pu remarquer dans sa physionomie cet air triste et mélancolique qu'on lui prête, et qui pourrait bien avoir été confondu avec la douceur qu'annonce son regard.

« Il ne m'a pas été possible de compter exactement ses dents incisives ; il ne les découvrait pas assez longtemps pour que je pusse m'assurer de leur nombre, et quand je voulais lui relever son nez pour les mieux voir, il secouait fortement la tête et m'obligeait à lâcher prise. Il m'a semblé cependant qu'il y en avait huit à chaque mâchoire, très-bien arrangées*, et de la grosseur des dents incisives de l'homme. Marcgrave dit qu'il en a compté dix à chaque mâchoire ; les dents canines ne m'ont pas paru les surpasser en grandeur et ne sortaient point hors de la bouche, comme la figure donnée

* M. Allamand n'a pas pu voir toutes les dents incisives du tapir, mais nous les avons vues, et elles sont au nombre de dix en haut et de dix en bas*.

* M. Desmarets assure que le vrai nombre de ces dents est de six à chaque mâchoire.

par M. de la Condamine à M. de Buffon semblerait le faire croire; quant aux dents mâchelières, je n'ai pu les apercevoir.

Voici les dimensions de ces principales parties:

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . .	4	2	0
Hauteur du train de devant	2	3	0
Hauteur du train de derrière.	2	6	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles. . .	1	2	0
Longueur des oreilles	0	3	6
Distance des yeux aux oreilles.	0	4	6
Circonférence du cou près de la tête.	2	0	0
Circonférence du cou près des épaules.	2	8	0
Longueur de la queue	0	2	6
Hauteur du ventre par-dessus la terre.	1	2	0
Longueur du plus grand ongle, tant des pieds de devant que de derrière.	0	1	6

« Je n'ai point vu la femelle dont j'ai parlé ci-dessus, et qu'on promène dans nos foires; mais une personne qui s'intéresse à tout ce qui peut contribuer à la perfection de notre édition, l'a observée avec soin, et voici le résultat des remarques qu'elle m'a communiquées :

« Cette femelle est un peu plus grande que le mâle que je viens de décrire; on la nourrit avec du pain de seigle, du gruau cuit, des herbes, etc.; elle aime surtout les pommes, qu'elle sent de loin; elle s'approche de ceux qui en ont, et fourre son groin dans leur poche pour les y prendre. Au reste, elle mange tout ce qu'on lui présente, des carottes, du poisson, de la viande, et jusqu'à ses propres excréments quand elle a faim.

« Elle connait son maître autant qu'un cochon connaît celui qui le nourrit ; elle est fort douce; elle ne fait entendre aucun son de voix; l'homme qui me l'a fait voir, dit que quand elle est fatiguée ou irritée, elle pousse un cri aigu, qui ressemble à une sorte de sifflement : le mâle, qui est dans la ménagerie du prince d'Orange, fait la même chose, si je dois m'en rapporter à celui à qui la garde en est confiée.

« Ses poils sont, comme ceux du mâle, très-courts ou presque nuls sur le dos; elle en a quelques-uns plus sensibles à la mâchoire inférieure, aux flancs, et derrière les pieds de devant. Ses oreilles sont bordées de petits poils très-fins, d'un blanc jaunâtre. Elle n'a point de crinière comme le mâle, mais seulement là où elle devrait être, quelques poils éloignés les uns des autres, et plus longs que ceux du reste du corps. La crinière serait-elle une marque qui différencierait les sexes, comme cela se voit dans le lion et dans d'autres animaux?

« Elle a deux mamelles longues d'un demi-pouce, entre les jambes de derrière.

« Elle a deux dents canines à chaque mâchoire, et celles de la mâchoire

supérieure sont plus grandes que celles d'en bas; ce qui est le contraire de ce qu'on voit dans les cochons, et de ce que présente la figure qu'a donnée M. de Buffon. Il n'y a pas eu moyen de compter ses dents incisives.

« Lorsqu'elle étend son nez, ses narines offrent de larges ouvertures, et elles se referment quand elle le retire; la même chose arrive au mâle.

« Elle a beaucoup de force dans ses dents; on lui voit quelquefois transporter d'un endroit à un autre la crèche dans laquelle on lui donne à manger.

« Son attitude favorite est de s'asseoir sur ses pieds de derrière comme un chien, et c'est là l'attitude la plus agréable où l'on puisse la voir; aussi est-ce celle dans laquelle on l'a représentée (*pl. X*).

Voici les dimensions de cette femelle :

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . .	5	1	0
Hauteur du train de devant	2	8	0
Hauteur du train de derrière.	2	9	6
Longueur de la tête, depuis le bout du groin jusqu'aux oreilles. . . .	1	2	0
Distance des yeux aux oreilles.	0	5	9
Circonférence de la tête, prise à l'origine des mâchoires.	1	3	0
Circonférence de la tête, prise devant les oreilles.	2	3	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	1	2
Longueur des oreilles.	0	3	6
Largeur des oreilles.	0	3	0
Circonférence des oreilles près de la tête.	0	7	0
Distance entre les oreilles.	0	6	0
Circonférence du cou près des épaules.	2	10	0
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant.	3	9	0
Circonférence du milieu du corps.	4	3	0
Circonférence devant les jambes de derrrière.	4	0	6
Longueur de la queue.	0	2	2
Hauteur des jambes de devant jusqu'à la poitrine.	1	2	0
Hauteur des jambes de derrière.	1	4	0
Circonférence des jambes de devant.	0	8	6
——— des jambes de derrière.	0	8	0
Longueur du plus grand ongle des pieds de devant.	0	1	3
Longueur du plus grand ongle des pieds de derrière.	0	1	8

« Dans nos colonies américaines, on donne le nom de *buffle* aux tapirs, et je ne sais pourquoi; ils ne ressemblent en rien aux animaux qui portent ce nom. »

DE LA NATURE.

PREMIÈRE VUE *.

La nature est le système des lois établies par le Créateur, pour l'existence des choses et pour la succession des êtres. La nature n'est point une chose, car cette chose serait tout : la nature n'est point un être, car cet être serait Dieu ; mais on peut la considérer comme une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout, et qui, subordonnée à celle du premier Être, n'a commencé d'agir que par son ordre, et n'agit encore que par son concours ou son consentement. Cette puissance est de la puissance divine la partie qui se manifeste ; c'est en même temps la cause et l'effet, le mode et la substance, le dessein et l'ouvrage : bien différente de l'art humain dont les productions ne sont que des ouvrages morts, la nature est elle-même un ouvrage perpétuellement vivant, un ouvrier sans cesse actif, qui sait tout employer, qui, travaillant d'après soi-même, toujours sur le même fonds, bien loin de l'épuiser, le rend inépuisable : le temps, l'espace et la matière sont ses moyens, l'univers son objet, le mouvement et la vie son but.

Les effets de cette puissance sont les phénomènes du monde : les ressorts qu'elle emploie sont des forces vives que l'espace et le temps ne peuvent que mesurer et limiter sans jamais les détruire ; des forces qui se balancent, qui se confondent, qui s'opposent sans pouvoir s'anéantir : les unes pénètrent et transportent les corps, les autres les échauffent et les animent. L'attraction et l'impulsion sont les deux principaux instruments de l'action de cette puissance sur les corps bruts ; la chaleur et les molécules organiques vivantes sont les principes actifs qu'elle met en œuvre pour la formation et le développement des êtres organisés.

* En plaçant ce discours en tête du douzième volume de l'édition de l'Imprimerie royale, Buffon y a joint la note suivante, sous forme d'avertissement :

« Comme les détails de l'histoire naturelle ne sont intéressants que pour ceux qui s'appliquent uniquement à cette science, et que dans une exposition aussi longue que celle de l'histoire particulière de tous les animaux, il règne nécessairement trop d'uniformité, nous avons cru que la plupart de nos lecteurs nous sauraient gré de couper de temps en temps le fil d'une méthode qui nous contraint, par des discours dans lesquels nous donnerons nos réflexions sur la nature en général, et traiterons de ses effets en grand. Nous retournerons ensuite à nos détails avec plus de courage ; car j'avoue qu'il en faut pour s'occuper continuellement de petits objets dont l'examen exige la plus froide patience, et ne permet rien au génie. »

Avec de tels moyens que ne peut la nature? Elle pourrait tout si elle pouvait anéantir et créer; mais Dieu s'est réservé ces deux extrêmes de pouvoir : anéantir et créer sont les attributs de la toute-puissance; altérer, changer, détruire, développer, renouveler, produire, sont les seuls droits qu'il a voulu céder. Ministre de ses ordres irrévocables, dépositaire de ses immuables décrets, la nature ne s'écarte jamais des lois qui lui ont été prescrites; elle n'altère rien aux plans qui lui ont été tracés, et dans tous ses ouvrages elle présente le sceau de l'Éternel : cette empreinte divine, prototype inaltérable des existences, est le modèle sur lequel elle opère, modèle dont tous les traits sont exprimés en caractères ineffaçables et prononcés pour jamais; modèle toujours neuf, que le nombre des moules ou des copies, quelque infini qu'il soit, ne fait que renouveler.

Tout a donc été créé et rien encore ne s'est anéanti; la nature balance entre ces deux limites sans jamais approcher ni de l'une ni de l'autre : tâchons de la saisir dans quelques points de cet espace immense qu'elle remplit et parcourt depuis l'origine des siècles.

Quels objets! un volume immense de matière qui n'eût formé qu'une inutile, une épouvantable masse, s'il n'eût été divisé en parties séparées par des espaces mille fois plus immenses : mais des milliers de globes lumineux, placés à des distances inconcevables, sont les bases qui servent de fondement à l'édifice du monde : des millions de globes opaques, circulant autour des premiers, en composent l'ordre et l'architecture mouvante. Deux forces primitives agitent ces grandes masses, les roulent, les transportent et les animent; chacune agit à tout instant, et toutes deux, combinant leurs efforts, tracent les zones des sphères célestes, établissent dans le milieu du vide des lieux fixes et des routes déterminées; et c'est du sein même du mouvement que naît l'équilibre des mondes et le repos de l'univers.

La première de ces forces est également répartie; la seconde a été distribuée en mesure inégale. Chaque atome de matière a une même quantité de force d'attraction, chaque globe a une quantité différente de force d'impulsion : aussi est-il des astres fixes et des astres errants, des globes qui ne semblent être faits que pour attirer, et d'autres pour pousser ou pour être poussés; des sphères qui ont reçu une impulsion commune dans le même sens, et d'autres une impulsion particulière; des astres solitaires et d'autres accompagnés de satellites; des corps de lumières et des masses de ténèbres; des planètes dont les différentes parties ne jouissent que successivement d'une lumière empruntée; des comètes qui se perdent dans l'obscurité des profondeurs de l'espace, et reviennent après des siècles se parer de nouveaux feux; des soleils qui paraissent, disparaissent et semblent alternativement se rallumer et s'éteindre; d'autres qui se montrent une fois et s'évanouissent ensuite pour jamais. Le ciel est le pays des grands événements; mais à peine l'œil humain peut-il les saisir : un soleil qui périt et qui cause la catastrophe d'un monde, ou d'un système de mondes, ne fait d'autre effet à nos yeux que celui d'un feu follet qui brille et qui s'éteint : l'homme

borné à l'atome terrestre sur lequel il végète, voit cet atome comme un monde et ne voit les mondes que comme des atomes.

Car cette terre qu'il habite, à peine reconnaissable parmi les autres globes, et tout à fait invisible pour les sphères éloignées, est un million de fois plus petite que le soleil qui l'éclaire, et mille fois plus petite que d'autres planètes qui comme elle sont subordonnées à la puissance de cet astre, et forcées à circuler autour de lui. Saturne, Jupiter, Mars, la Terre, Vénus, Mercure et le Soleil occupent la petite partie des cieux que nous appelons *notre univers*. Toutes ces planètes avec leurs satellites, entraînées par un mouvement rapide dans le même sens et presque dans le même plan, composent une roue d'un vaste diamètre dont l'essieu porte toute la charge, lequel, tournant lui-même avec rapidité, a dû s'échauffer, s'embraser et répandre la chaleur et la lumière jusqu'aux extrémités de la circonférence : tant que ces mouvements dureront (et ils seront éternels, à moins que la main du premier moteur ne s'oppose et n'emploie autant de force pour les détruire qu'il en a fallu pour les créer), le soleil brillera et remplira de sa splendeur toutes les sphères du monde; et comme dans un système où tout s'attire, rien ne peut ni se perdre, ni s'éloigner sans retour, la quantité de matière restant toujours la même, cette source féconde de lumière et de vie ne s'épuisera, ne tarira jamais; car les autres soleils qui lancent aussi continuellement leurs feux rendent à notre soleil tout autant de lumière qu'ils en reçoivent de lui.

Les comètes en beaucoup plus grand nombre que les planètes, et dépendantes comme elles de la puissance du soleil, pressent aussi sur ce foyer commun, en augmentent la charge, et contribuent de tout leur poids à son embrasement : elles font partie de notre univers, puisqu'elles sont sujettes, comme les planètes, à l'attraction du soleil; mais elles n'ont rien de commun entre elles ni avec les planètes, dans leur mouvement d'impulsion; elles circulent chacune dans un plan différent et décrivent des orbes plus ou moins allongés dans des périodes différentes de temps, dont les unes sont de plusieurs années, et les autres de quelques siècles. Le soleil tournant sur lui-même, mais au reste immobile au milieu de tout, sert en même temps de flambeau, de foyer, de pivot à toutes ces parties de la machine du monde.

C'est par sa grandeur même qu'il demeure immobile et qu'il régit les autres globes : comme la force a été donnée proportionnellement à la masse, qu'il est incomparablement plus grand qu'aucune des comètes, et qu'il contient mille fois plus de matière que la plus grosse planète, elles ne peuvent ni le déranger, ni se soustraire à sa puissance, qui, s'étendant à des distances immenses, les contient toutes, et lui ramène au bout d'un temps celles qui s'éloignent le plus; quelques-unes même à leur retour s'en approchent de si près, qu'après avoir été refroidies pendant des siècles, elles éprouvent une chaleur inconcevable; elles sont sujettes à des vicissitudes étranges par ces alternatives de chaleur et de froid extrêmes, aussi bien que par les

inégalités de leur mouvement, qui tantôt est prodigieusement accéléré et ensuite infiniment retardé : ce sont, pour ainsi dire, des mondes en désordre, en comparaison des planètes, dont les orbites étant plus régulières, les mouvements plus égaux, la température toujours la même, semblent être des lieux de repos, où, tout étant constant, la nature peut établir un plan, agir uniformément, se développer successivement dans toute son étendue. Parmi ces globes choisis entre les astres errants, celui que nous habitons paraît encore être privilégié : moins froid, moins éloigné que Saturne, Jupiter, Mars, il est aussi moins brûlant que Vénus et Mercure qui paraissent trop voisins de l'astre de la lumière.

Aussi, avec quelle magnificence la nature ne brille-t-elle pas sur la terre! une lumière pure, s'étendant de l'orient au couchant, dore successivement les hémisphères de ce globe; un élément transparent et léger l'environne; une chaleur douce et féconde anime, fait éclore tous les germes de vie; des eaux vives et salutaires servent à leur entretien, à leur accroissement; des éminences distribuées dans le milieu des terres arrêtent les vapeurs de l'air, rendent ces sources intarissables et toujours nouvelles ; des cavités immenses faites pour les recevoir, partagent les continents. L'étendue de la mer est aussi grande que celle de la terre : ce n'est point un élément froid et stérile, c'est un nouvel empire aussi riche, aussi peuplé que le premier. Le doigt de Dieu a marqué leurs confins : si la mer anticipe sur les plages de l'occident, elle laisse à découvert celles de l'orient. Cette masse immense d'eau, inactive par elle-même, suit les impressions des mouvements célestes, elle balance par des oscillations régulières de flux et de reflux; elle s'élève et s'abaisse avec l'astre de la nuit; elle s'élève encore plus lorsqu'il concourt avec l'astre du jour, et que tous deux réunissant leurs forces dans le temps des équinoxes, causent les grandes marées : notre correspondance avec le ciel n'est nulle part mieux marquée. De ces mouvements constants et généraux résultent des mouvements variables et particuliers, des transports de terre, des dépôts qui forment au fond des eaux des éminences semblables à celles que nous voyons sur la surface de la terre; des courants qui, suivant la direction de ces chaînes de montagnes, leur donnent une figure dont tous les angles se correspondent, et coulent au milieu des ondes comme les eaux, coulant sur la terre, sont en effet les fleuves de la mer.

L'air encore plus léger, plus fluide que l'eau, obéit aussi à un plus grand nombre de puissances; l'action éloignée du soleil et de la lune, l'action immédiate de la mer, celle de la chaleur qui le raréfie, celle du froid qui le condense, y causent des agitations continuelles : les vents sont ses courants; ils poussent, ils assemblent les nuages; ils produisent les météores et transportent au-dessus de la surface aride des continents terrestres les vapeurs humides des plages maritimes; ils déterminent les orages, répandent et distribuent les pluies fécondes et les rosées bienfaisantes; ils troublent les mouvements de la mer; ils agitent la surface mobile des eaux, arrêtent ou précipitent les courants, les font rebrousser, soulèvent les flots, excitent les

tempêtes : la mer irritée s'élève vers le ciel, et vient en mugissant se briser contre des digues inébranlables qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni surmonter.

La terre, élevée au-dessus du niveau de la mer, est à l'abri de ses irruptions; sa surface émaillée de fleurs, parée d'une verdure toujours renouvelée, peuplée de mille et mille espèces d'animaux différents, est un lieu de repos, un séjour de délices, où l'homme, placé pour seconder la nature, préside à tous les êtres; seul entre tous, capable de connaître et digne d'admirer, Dieu l'a fait spectateur de l'univers et témoin de ses merveilles; l'étincelle divine dont il est animé le rend participant aux mystères divins : c'est par cette lumière qu'il pense et réfléchit; c'est par elle qu'il voit et lit dans le livre du monde, comme dans un exemplaire de la Divinité.

La nature est le trône extérieur de la magnificence divine : l'homme qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance; fait pour adorer le Créateur, il commande à toutes les créatures; vassal du ciel, roi de la terre, il l'ennoblit, la peuple et l'enrichit; il établit entre les êtres vivants, l'ordre, la subordination, l'harmonie; il embellit la nature même, il la cultive, l'étend et la polit, en élague le chardon et la ronce, y multiplie le raisin et la rose. Voyez ces plages désertes, ces tristes contrées où l'homme n'a jamais résidé, couvertes ou plutôt hérissées de bois épais et noirs dans toutes les parties : des arbres sans écorce et sans cime, courbés, rompus, tombant de vetusté, d'autres en plus grand nombre, gisants au pied des premiers pour pourrir sur des monceaux déjà pourris, étouffent, ensevelissent les germes prêts à éclore. La nature, qui partout ailleurs brille par sa jeunesse, paraît ici dans la décrépitude; la terre surchargée par le poids, surmontée par les débris de ses productions, n'offre au lieu d'une verdure florissante, qu'un espace encombré, traversé de vieux arbres, chargé de plantes parasites, de lichens, d'agarics, fruits impurs de la corruption : dans toutes les parties basses, des eaux mortes et croupissantes faute d'être conduites et dirigées; des terrains fangeux qui, n'étant ni solides ni liquides, sont inabordables, et demeurent également inutiles aux habitants de la terre et des eaux; des marécages qui, couverts de plantes aquatiques et fétides, ne nourrissent que des insectes vénéneux, et servent de repaire aux animaux immondes. Entre ces marais infects qui occupent les lieux bas, et les forêts décrépites qui couvrent les terres élevées, s'étendent des espèces de landes, des savanes qui n'ont rien de commun avec nos prairies; les mauvaises herbes y surmontent, y étouffent les bonnes; ce n'est point ce gazon fin qui semble faire le duvet de la terre, ce n'est point cette pelouse émaillée qui annonce sa brillante fécondité; ce sont des végétaux agrestes, des herbes dures, épineuses, entrelacées les unes dans les autres, qui semblent moins tenir à la terre qu'elles ne tiennent entre elles, et qui, se desséchant et repoussant successivement les unes sur les autres, forment une bourre grossière épaisse de plusieurs pieds. Nulle route, nulle communication, nul vestige d'intelligence dans ces lieux sauvages : l'homme obligé

de suivre les sentiers de la bête farouche, s'il veut les parcourir ; contraint de veiller sans cesse pour éviter d'en devenir la proie ; effrayé de leurs rugissements, saisi du silence même de ces profondes solitudes, rebrousse chemin, et dit : La nature brute est hideuse et mourante; c'est moi, moi seul qui peux la rendre agréable et vivante : desséchons ces marais, animons ces eaux mortes en les faisant couler, formons-en des ruisseaux, des canaux, employons cet élément actif et dévorant qu'on nous avait caché et que nous ne devons qu'à nous-mêmes; mettons le feu à cette bourre superflue, à ces vieilles forêts déjà à demi consommées ; achevons de détruire avec le fer ce que le feu n'aura pu consumer : bientôt au lieu du jonc, du nénuphar, dont le crapaud composait son venin, nous verrons paraître la renoncule, le trèfle, les herbes douces et salutaires ; des troupeaux d'animaux bondissants fouleront cette terre jadis impraticable; ils y trouveront une subsistance abondante, une pâture toujours renaissante ; ils se multiplieront pour se multiplier encore : servons-nous de ces nouveaux aides pour achever notre ouvrage; que le bœuf soumis au joug emploie ses forces et le poids de sa masse à sillonner la terre, qu'elle rajeunisse par la culture : une nature nouvelle va sortir de nos mains.

Qu'elle est belle cette nature cultivée ! que par les soins de l'homme elle est brillante et pompeusement parée ! Il en fait lui-même le principal ornement ; il en est la production la plus noble : en se multipliant, il en multiplie le germe le plus précieux; elle-même aussi semble se mutiplier avec lui; il met au jour, par son art, tout ce qu'elle recélait dans son sein ; que de trésors ignorés! que de richesses nouvelles ! Les fleurs, les fruits, les grains perfectionnés, multipliés à l'infini ; les espèces utiles d'animaux transportées, propagées, augmentées sans nombre; les espèces nuisibles réduites, confinées, reléguées : l'or, et le fer plus nécessaire que l'or, tirés des entrailles de la terre ; les torrents contenus, les fleuves dirigés, resserrés; la mer même soumise, reconnue, traversée d'une hémisphère à l'autre; la terre accessible partout, partout rendue aussi vivante que féconde; dans les vallées de riantes prairies, dans les plaines de riches pâturages ou des moissons encore plus riches ; les collines chargées de vignes et de fruits, leurs sommets couronnés d'arbres utiles et de jeunes forêts; les déserts devenus des cités habitées par un peuple immense qui, circulant sans cesse, se répand de ces centres jusqu'aux extrémités; des routes ouvertes et fréquentées, des communications établies partout comme autant de témoins de la force et de l'union de la société; mille autres monuments de puissance et de gloire démontrent assez que l'homme, maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière, et que de tout temps il partage l'empire avec la nature.

Cependant, il ne règne que par droit de conquête : il jouit plutôt qu'il ne possède ; il ne conserve que par des soins toujours renouvelés : s'ils cessent, tout languit, tout s'altère, tout change, tout rentre sous la main de la nature : elle reprend ses droits, efface les ouvrages de l'homme, couvre de

poussière et de mousse ses plus fastueux monuments, les détruit avec le temps, et ne lui laisse que le regret d'avoir perdu par sa faute ce que ses ancêtres avaient conquis par leurs travaux. Ces temps où l'homme perd son domaine, ces siècles de barbarie pendant lesquels tout périt, sont toujours préparés par la guerre, et arrivent avec la disette et la dépopulation. L'homme qui ne peut que par le nombre, qui n'est fort que par sa réunion, qui n'est heureux que par la paix, a la fureur de s'armer pour son malheur et de combattre pour sa ruine : excité par l'insatiable avidité, aveuglé par l'ambition encore plus insatiable, il renonce aux sentiments d'humanité, tourne toutes ses forces contre lui-même, cherche à s'entre-détruire, se détruit en effet ; et, après ces jours de sang et de carnage, lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée, il voit d'un œil triste la terre dévastée, les arts ensevelis, les nations dispersées, les peuples affaiblis, son propre bonheur ruiné et sa puissance réelle anéantie.

GRAND DIEU ! dont la seule présence soutient la nature et maintient l'harmonie des lois de l'univers; vous qui du trône immobile de l'Empyrée voyez rouler sous vos pieds toutes les sphères célestes sans choc et sans confusion, qui du sein du repos reproduisez à chaque instant leurs mouvements immenses, et seul régissez dans une paix profonde ce nombre infini de cieux et de mondes ; rendez, rendez enfin le calme à la terre agitée ! Qu'elle soit dans le silence! qu'à votre voix la discorde et la guerre cessent de faire retentir leurs clameurs orgueilleuses ! DIEU DE BONTÉ, *auteur de tous les êtres, vos regards paternels embrassent tous les objets de la création; mais l'homme est votre être de choix ; vous avez éclairé son âme d'un rayon de votre lumière immortelle ; comblez vos bienfaits en pénétrant son cœur d'un trait de votre amour. Ce sentiment divin se répandant partout, réunira les natures ennemies; l'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme; le fer homicide n'armera plus sa main ; le feu dévorant de la guerre ne fera plus tarir la source des générations ; l'espèce humaine, maintenant affaiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, germera de nouveau et se multipliera sans nombre; la nature accablée sous le poids des fléaux, stérile, abandonnée, reprendra bientôt, avec une nouvelle vie, son ancienne fécondité; et nous,* DIEU BIENFAITEUR, *nous la seconderons, nous la cultiverons, nous l'observerons sans cesse pour vous offrir à chaque instant un nouveau tribut de reconnaissance et d'admiration.*

DE LA NATURE.

SECONDE VUE.

Un individu de quelque espèce qu'il soit, n'est rien dans l'univers ; cent individus, mille ne sont encore rien ; les espèces sont les seuls êtres de la nature ; êtres perpétuels, aussi anciens, aussi permanents qu'elle, que pour mieux juger, nous ne considérons plus comme une collection ou une suite d'individus semblables, mais comme un tout indépendant du nombre, indépendant du temps ; un tout toujours vivant, toujours le même ; un tout qui a été compté pour un dans les ouvrages de la création, et qui par conséquent ne fait qu'une unité dans la nature. De toutes ces unités, l'espèce humaine est la première ; les autres, de l'éléphant jusqu'à la mite, du cèdre jusqu'à l'hysope, sont en seconde et en troisième ligne ; et quoique différente par la forme, par la substance, et même par la vie, chacune tient sa place, subsiste par elle-même, se défend des autres ; et toutes ensemble composent et représentent la nature vivante, qui se maintient et se maintiendra comme elle s'est maintenue : un jour, un siècle, un âge, toutes les portions du temps ne font pas partie de sa durée ; le temps lui-même n'est relatif qu'aux individus, aux êtres dont l'existence est fugitive ; mais celle des espèces étant constante, leur permanence fait la durée, et leur différence le nombre. Comptons donc les espèces comme nous l'avons fait, donnons-leur à chacune un droit égal à la mense de la nature ; elles lui sont toutes également chères, puisqu'à chacune elle a donné les moyens d'être et de durer tout aussi longtemps qu'elle.

Faisons plus, mettons aujourd'hui l'espèce à la place de l'individu : nous avons vu quel était pour l'homme le spectacle de la nature, imaginons qu'elle en serait la vue pour un être qui représenterait l'espèce humaine entière. Lorsque dans un beau jour de printemps nous voyons la verdure renaître, les fleurs s'épanouir, tous les germes éclore, les abeilles revivre, l'hirondelle arriver, le rossignol chanter l'amour, le bélier en bondir, le taureau en mugir, tous les êtres vivants se chercher et se joindre pour en produire d'autres, nous n'avons d'autre idée que celle d'une reproduction et d'une nouvelle vie. Lorsque dans la saison noire du froid et des frimas l'on voit les natures devenir indifférentes, se fuir au lieu de se chercher ; les habitants de l'air déserter nos climats, ceux de l'eau perdre leur liberté sous des voûtes de glace ; tous les insectes disparaître ou périr, la plupart

des animaux s'engourdir, se creuser des retraites; la terre se durcir, les plantes se sécher, les arbres dépouillés se courber, s'affaisser sous le poids de la neige et du givre; tout présente l'idée de la langueur et de l'anéantissement. Mais ces idées de renouvellement et de destruction, ou plutôt ces images de la mort et de la vie, quelque grandes, quelque générales qu'elles nous paraissent, ne sont qu'individuelles et particulières; l'homme, comme individu, juge ainsi la nature : l'être que nous avons mis à la place de l'espèce la juge plus grandement, plus généralement; il ne voit dans cette destruction, dans ce renouvellement, dans toutes ces successions que permanence et durée; la saison d'une année est pour lui la même que celle de l'année précédente, la même que celle de tous les siècles; le millième animal dans l'ordre des générations est pour lui le même que le premier animal. Et en effet, si nous vivions, si nous subsistions à jamais, si tous les êtres qui nous environnent subsistaient aussi tels qu'ils sont pour toujours, et que tout fût perpétuellement comme tout est aujourd'hui, l'idée du temps s'évanouirait et l'individu deviendrait l'espèce.

Et pourquoi nous refuserions-nous de considérer la nature pendant quelques instants sous ce nouvel aspect? A la vérité l'homme en venant au monde arrive des ténèbres; l'âme aussi nue que le corps, il naît sans connaissance comme sans défense; il n'apporte que des qualités passives; il ne peut que recevoir les impressions des objets et laisser affecter ses organes; la lumière brille longtemps à ses yeux avant que de l'éclairer; d'abord il reçoit tout de la nature et ne lui rend rien; mais dès que ses sens sont affermis, dès qu'il peut comparer ses sensations, il se réfléchit vers l'univers, il forme des idées, il les conserve, les étend, les combine : l'homme, et surtout l'homme instruit, n'est plus un simple individu, il représente en grande partie l'espèce humaine entière : il a commencé par recevoir de ses pères les connaissances qui leur avaient été transmises par ses aïeux; ceux-ci ayant trouvé l'art divin de tracer la pensée et de la faire passer à la postérité, se sont, pour ainsi dire, identifiés avec leurs neveux; les nôtres s'identifieront avec nous. Cette réunion, dans un seul homme, de l'expérience de plusieurs siècles, recule à l'infini les limites de son être : ce n'est plus un individu simple, borné, comme les autres, aux sensations de l'instant présent, aux expériences du jour actuel : c'est à peu près l'être que nous avons mis à la place de l'espèce entière; il lit dans le passé, voit le présent, juge de l'avenir; et dans le torrent des temps qui amène, entraîne, absorbe tous les individus de l'univers, il trouve les espèces constantes, la nature invariable. La relation des choses étant toujours la même, l'ordre des temps lui paraît nul; les lois du renouvellement ne font que compenser à ses yeux celles de la permanence : une succession continuelle d'êtres, tous semblables entre eux, n'équivaut en effet qu'à l'existence perpétuelle d'un seul de ces êtres.

A quoi se rapporte donc ce grand appareil des générations, cette immense profusion de germes, dont il en avorte mille et mille pour un qui

réussit? Qu'est-ce que cette propagation, cette multiplication des êtres qui, se détruisant et se renouvelant sans cesse, n'offrent toujours que la même scène, et ne remplissent ni plus ni moins la nature? D'où viennent ces alternatives de mort et de vie, ces lois d'accroissement et de dépérissement, toutes ces vicissitudes individuelles, toutes ces représentations renouvelées d'une seule et même chose? Elles tiennent à l'essence même de la nature, et dépendent du premier établissement de la machine du monde; fixe dans son tout et mobile dans chacune de ses parties, les mouvements généraux des corps célestes ont produit les mouvements particuliers du globe de la terre; les forces pénétrantes dont ces grands corps sont animés, par lesquelles ils agissent au loin, et réciproquement les uns sur les autres, animent aussi chaque atome de matière, et cette propension mutuelle de toutes ces parties les unes vers les autres est le premier lien des êtres, le principe de la consistance des choses, et le soutien de l'harmonie de l'univers. Les grandes combinaisons ont produit tous les petits rapports : le mouvement de la terre sur son axe ayant partagé en jours et en nuits les espaces de la durée, tous les êtres vivants qui habitent la terre ont leur temps de lumière et leur temps de ténèbres, la veille et le sommeil : une grande portion de l'économie animale, celle de l'action des sens et du mouvement des membres, est relative à cette première combinaison. Y aurait-il des sens ouverts à la lumière dans un monde où la nuit serait perpétuelle?

L'inclinaison de l'axe de la terre produisant, dans son mouvement annuel autour du soleil, des alternatives durables de chaleur et de froid, que nous avons appelées *des saisons*, tous les êtres végétants ont aussi, en tout ou en partie, leur saison de vie et leur saison de mort. La chute des feuilles et des fruits, le dessèchement des herbes, la mort des insectes, dépendent en entier de cette seconde combinaison. Dans les climats où elle n'a pas lieu, la vie des végétaux n'est jamais suspendue; chaque insecte vit son âge : et ne voyons-nous pas, sous la ligne, où les quatre saisons n'en font qu'une, la terre toujours fleurie, les arbres continuellement verts, et la nature toujours au printemps ?

La constitution particulière des animaux et des plantes est relative à la température générale du globe de la terre, et cette température dépend de sa situation, c'est-à-dire de la distance à laquelle il se trouve de celui du soleil : à une distance plus grande, nos animaux, nos plantes ne pourraient ni vivre ni végéter; l'eau, la séve, le sang, toutes les autres liqueurs, perdraient leur fluidité à une distance moindre, elles s'évanouiraient et se dissiperaient en vapeurs : la glace et le feu sont des éléments de la mort ; la chaleur tempérée est le premier germe de la vie.

Les molécules vivantes répandues dans tous les corps organisés sont relatives, et pour l'action et pour le nombre, aux molécules de la lumière qui frappent toute matière et la pénètrent de leur chaleur. Partout où les rayons du soleil peuvent échauffer la terre, sa surface se vivifie, se couvre de verdure et se peuple d'animaux : la glace même, dès qu'elle se résout en eau,

semble se féconder ; cet élément est plus fertile que celui de la terre, il reçoit avec la chaleur le mouvement et la vie. La mer produit à chaque saison plus d'animaux que la terre n'en nourrit ; elle produit moins de plantes ; et tous ces animaux qui nagent à la surface des eaux, ou qui en habitent les profondeurs, n'ayant pas, comme ceux de la terre, un fonds de subsistance assuré sur les substances végétales, sont forcés de vivre les uns sur les autres : et c'est à cette combinaison que tient leur immense multiplication, ou plutôt leur pullulation sans nombre.

Chaque espèce et des uns et des autres ayant été créée, les premiers individus ont servi de modèle à tous leurs descendants. Le corps de chaque animal ou de chaque végétal est un moule auquel s'assimilent indifféremment les molécules organiques de tous les animaux ou végétaux détruits par la mort et consumés par le temps ; les parties brutes qui étaient entrées dans leur composition retournent à la masse commune de la matière brute ; les parties organiques, toujours subsistantes, sont reprises par les corps organisés ; d'abord repompées par les végétaux, ensuite absorbées par les animaux qui se nourrissent de végétaux, elles servent au développement, à l'entretien, à l'accroissement et des uns et des autres ; elles constituent leur vie, et, circulant continuellement de corps en corps, elles animent tous les êtres organisés. Le fonds des substances vivantes est donc toujours le même, elles ne varient que par la forme, c'est-à-dire par la différence des représentations : dans les siècles d'abondance, dans les temps de la plus grande population, le nombre des hommes, des animaux domestiques et des plantes utiles semble occuper et couvrir en entier la surface de la terre ; celui des animaux féroces, des insectes nuisibles, des plantes parasites, des herbes inutiles, reparaît et domine à son tour dans les temps de disette et de dépopulation. Ces variations, si sensibles pour l'homme, sont indifférentes à la nature ; le ver à soie, si précieux pour lui, n'est pour elle que la chenille du mûrier. Que cette chenille du luxe disparaisse, que d'autres chenilles dévorent les herbes destinées à engraisser nos bœufs, que d'autres enfin minent, avant la récolte, la substance de nos épis, qu'en général l'homme et les espèces majeures dans les animaux soient affamés par les espèces infimes, la nature n'en est ni moins remplie ni moins vivante : elle ne protége pas les unes aux dépens des autres, elle les soutient toutes ; mais elle méconnaît le nombre dans les individus, et ne les voit que comme des images successives d'une seule et même empreinte, des ombres fugitives dont l'espèce est le corps.

Il existe donc sur la terre, et dans l'air et dans l'eau, une quantité déterminée de matière organique que rien ne peut détruire : il existe en même temps un nombre déterminé de moules capables de se l'assimiler, qui se détruisent et se renouvellent à chaque instant, et ce nombre de moules ou d'individus, quoique variable dans chaque espèce, est au total toujours le même, toujours proportionné à cette quantité de matière vivante. Si elle était surabondante, si elle n'était pas, dans tous les temps, également employée et entièrement absorbée par les moules existants, il s'en formerait

d'autres, et l'on verrait paraître des espèces nouvelles, parce que cette matière vivante ne peut demeurer oisive, parce qu'elle est toujours agissante, et qu'il suffit qu'elle s'unisse avec des parties brutes pour former des corps organisés. C'est à cette grande combinaison, ou plutôt à cette invariable proportion, que tient la forme même de la nature.

Et comme son ordonnance est fixe pour le nombre, le maintien et l'équilibre des espèces, elle se présenterait toujours sous la même face, et serait dans tous les temps et sous tous les climats, absolument et relativement la même, si son habitude ne variait pas, autant qu'il est possible, dans toutes les formes individuelles. L'empreinte de chaque espèce est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanents à jamais; mais toutes les touches accessoires varient : aucun individu ne ressemble parfaitement à un autre ; aucune espèce n'existe sans un grand nombre de variétés. Dans l'espèce humaine, sur laquelle le sceau divin a le plus appuyé, l'empreinte ne laisse pas de varier du blanc au noir, du petit au grand, etc. : le Lapon, le Patagon, l'Hottentot, l'Européen, l'Américain, le Nègre, quoique tous issus du même père, sont bien éloignés de se ressembler comme frères.

Toutes les espèces sont donc sujettes aux différences purement individuelles; mais les variétés constantes, et qui se perpétuent par les générations, n'appartiennent pas également à toutes : plus l'espèce est élevée, plus le type en est ferme, et moins elle admet de ces variétés. L'ordre, dans la multiplication des animaux, étant en raison inverse de l'ordre de grandeur, et la possibilité des différences en raison directe du nombre dans le produit de leur génération, il était nécessaire qu'il y eût plus de variétés dans les petits animaux que dans les grands : il y a aussi, et par la même raison, plus d'espèces voisines. L'unité de l'espèce étant plus resserrée dans les grands animaux, la distance qui la sépare des autres est aussi plus étendue. Que de variétés et d'espèces voisines accompagnent, suivent ou précèdent l'écureuil, le rat et les autres petits animaux, tandis que l'éléphant marche seul et sans pair à la tête de tous !

La matière brute qui compose la masse de la terre n'est pas un limon vierge, une substance intacte et qui n'ait pas subi des altérations : tout a été remué par la force des grands et des petits agents; tout a été manié plus d'une fois par la main de la nature. Le globe de la terre a été pénétré par le feu, et ensuite recouvert et travaillé par les eaux ; le sable qui en remplit le dedans est une matière vitrée; les lits épais de glaise qui le recouvrent au dehors ne sont que ce même sable décomposé par le séjour des eaux; le roc vif, le granit, le grès, tous les cailloux, tous les métaux, ne sont encore que cette même matière vitrée, dont les parties se sont réunies, pressées ou séparées, selon les lois de leur affinité. Toutes ces substances sont parfaitement brutes; elles existent et existeraient indépendamment des animaux et des végétaux ; mais d'autres substances, en très-grand nombre et qui paraissent également brutes, tirent leur origine du détriment des corps organisés;

les marbres, les pierres à chaux, les graviers, les craies, les marnes ne sont composés que de débris de coquillages et des dépouilles de ces petits animaux qui transformant l'eau de la mer en pierre, produisent le corail et tous les madrépores, dont la variété est innombrable et la quantité presque immense. Les charbons de terre, les tourbes et les autres matières qui se trouvent aussi dans les couches extérieures de la terre, ne sont que le résidu des végétaux plus ou moins détériorés, pourris et consumés. Enfin d'autres matières en moindre nombre, telles que les pierres ponces, les soufres, les mâchefers, les amiantes, les laves, ont été jetées par les volcans et produites par une seconde action du feu sur les matières premières. L'on peut réduire à ces trois grandes combinaisons tous les rapports des corps bruts et toutes les substances du règne minéral.

Les lois d'affinité par lesquelles les parties constituantes de ces différentes substances se séparent des autres pour se réunir entre elles, et former des matières homogènes, sont les mêmes que la loi générale par laquelle tous les corps célestes agissent les uns sur les autres; elles s'exercent également et dans les mêmes rapports des masses et des distances : un globule d'eau, de sable ou de métal agit sur un autre globule, comme le globe de la terre agit sur celui de la lune : et si jusqu'à ce jour l'on a regardé ces lois d'affinité comme différentes de celles de la pesanteur, c'est faute de les avoir bien conçues, bien saisies; c'est faute d'avoir embrassé cet objet dans toute son étendue. La figure, qui dans les corps célestes ne fait rien ou presque rien à la loi de l'action des uns sur les autres, parce que la distance est très-grande, fait au contraire presque tout lorsque la distance est très-petite ou nulle. Si la lune et la terre, au lieu d'une figure sphérique, avaient toutes deux celle d'un cylindre court, et d'un diamètre égal à celui de leurs sphères, la loi de leur action réciproque ne serait pas sensiblement altérée par cette différence de figure, parce que la distance de toutes les parties de la lune à celles de la terre n'aurait aussi que très-peu varié; mais si ces mêmes globes devenaient des cylindres très-étendus et voisins l'un de l'autre, la loi de l'action réciproque de ces deux corps paraîtrait fort différente, parce que la distance de chacune de leurs parties entre elles, et relativement aux parties de l'autre, aurait prodigieusement changé : ainsi, dès que la figure entre comme élément dans la distance, la loi paraît varier, quoique au fond elle soit toujours la même.

D'après ce principe, l'esprit humain peut encore faire un pas, et pénétrer plus avant dans le sein de la nature. Nous ignorons quelle est la figure des parties constituantes des corps; l'eau, l'air, la terre, les métaux, toutes les matières homogènes sont certainement composées de parties élémentaires semblables entre elles, mais dont la forme est inconnue. Nos neveux pourront, à l'aide du calcul, s'ouvrir ce nouveau champ de connaissances, et savoir à peu près de quelle figure sont les éléments des corps; ils partiront du principe que nous venons d'établir, ils le prendront pour base. *Toute matière s'attire en raison inverse du carré de la distance : et cette loi générale ne parait varier, dans les attractions particulières, que par l'effet de la figure des*

parties constituantes de chaque substance, parce que cette figure entre comme élément dans la distance. Lorsqu'ils auront donc acquis, par des expériences réitérées, la connaissance de la loi d'attraction d'une substance particulière, ils pourront trouver par le calcul la figure de ses parties constituantes. Pour le faire mieux sentir, supposons, par exemple, qu'en mettant du vif argent sur un plan parfaitement poli, on reconnaisse par des expériences que ce métal fluide s'attire toujours en raison inverse du cube de la distance; il faudra chercher, par des règles de fausse position, quelle est la figure qui donne cette expression; et cette figure sera celle des parties constituantes du vif-argent. Si l'on trouvait par ces expériences que ce métal s'attire en raison inverse du carré de la distance, il serait démontré que ses parties constituantes sont sphériques, puisque la sphère est la seule figure qui donne cette loi, et qu'à quelque distance que l'on place des globes, la loi de leur attraction est toujours la même.

Newton a bien soupçonné que les affinités chimiques, qui ne sont autre chose que les attractions particulières dont nous venons de parler, se faisaient par des lois assez semblables à celles de la gravitation; mais il ne paraît pas avoir vu que toutes ces lois particulières n'étaient que de simples modifications de la loi générale, et qu'elles n'en paraissaient différentes que parce qu'à une très-petite distance la figure des atomes qui s'attirent, fait autant et plus que la masse pour l'expression de la loi, cette figure entrant alors pour beaucoup dans l'élément de la distance.

C'est cependant à cette théorie que tient la connaissance intime de la composition des corps bruts : le fond de toute matière est le même : la masse et le volume, c'est-à-dire la forme serait aussi la même, si la figure des parties constituantes était semblable. Une substance homogène ne peut différer d'une autre qu'autant que la figure de ses parties primitives est différente : celle dont toutes les molécules sont sphériques doit être spécifiquement une fois plus légère qu'une autre dont les molécules seraient cubiques, parce que les premières ne pouvant se toucher que par des points, laissent des intervalles égaux à l'espace qu'elles remplissent; tandis que les parties supposées cubiques peuvent se réunir toutes sans laisser le moindre intervalle, et former par conséquent une matière une fois plus pesante que la première. Et quoique les figures puissent varier à l'infini, il paraît qu'il n'en existe pas autant dans la nature que l'esprit pourrait en concevoir; car elle a fixé les limites de la pesanteur et de la légèreté : l'or et l'air sont les deux extrêmes de toute densité; toutes les figures admises, exécutées par la nature, sont donc comprises entre ces deux termes, et toutes celles qui auraient pu produire des substances plus pesantes ou plus légères ont été rejetées.

Au reste, lorsque je parle des figures employées par la nature, je n'entends pas qu'elles soient nécessairement ni même exactement semblables aux figures géométriques qui existent dans notre entendement; c'est par supposition que nous les faisons régulières, et par abstraction que nous les rendons simples. Il n'y a peut-être ni cubes exacts, ni sphères parfaites dans

l'univers; mais comme rien n'existe sans forme et que selon la diversité des substances, les figures de leurs éléments sont différentes, il y en a nécessairement qui approchent de la sphère ou du cube, et de toutes les autres figures régulières que nous avons imaginées : le précis, l'absolu, l'abstrait, qui se présentent si souvent à notre esprit, ne peuvent se trouver dans le réel, parce que tout y est relatif, tout s'y fait par nuances, tout s'y combine par approximation. De même, lorsque j'ai parlé d'une substance qui serait entièrement pleine, parce qu'elle serait composée de parties cubiques, et d'une autre substance qui ne serait qu'à moitié pleine, parce que toutes ses parties constituantes seraient sphériques, je ne l'ai dit que par comparaison, et je n'ai pas prétendu que ces substances existassent dans la réalité; car l'on voit par l'expérience des corps transparents, tels que le verre, qui ne laisse pas d'être dense et pesant, que la quantité de la matière y est très-petite en comparaison de l'étendue des intervalles; et l'on peut démontrer que l'or, qui est la matière la plus dense, contient beaucoup plus de vide que de plein.

La considération des forces de la nature est l'objet de la mécanique rationnelle; celui de la mécanique sensible n'est que la combinaison de nos forces particulières, et se réduit à l'art de faire des machines : cet art a été cultivé de tout temps, par la nécessité et pour la commodité; les anciens y ont excellé comme nous : mais la mécanique rationnelle est une science née, pour ainsi dire, de nos jours. Tous les philosophes, depuis Aristote à Descartes, ont raisonné comme le peuple sur la nature du mouvement; ils ont unanimement pris l'effet pour la cause : ils ne connaissaient d'autres forces que celle de l'impulsion, encore la connaissaient-ils mal; ils lui attribuaient les effets des autres forces; ils voulaient y ramener tous les phénomènes du monde. Pour que le projet eût été plausible et la chose possible, il aurait au moins fallu que cette impulsion, qu'ils regardaient comme cause unique, fût un effet général et constant qui appartînt à toute matière, qui s'exerçât continuellement dans tous les lieux, dans tous les temps : le contraire leur était démontré ; ne voyaient-ils pas que dans les corps en repos cette force n'existe pas, que dans les corps lancés son effet ne subsiste qu'un petit temps, qu'il est bientôt détruit par les résistances, que pour le renouveler il faut une nouvelle impulsion; que par conséquent, bien loin qu'elle soit une cause générale, elle n'est au contraire qu'un effet particulier et dépendant d'effets plus généraux ?

Or, un effet général est ce qu'on doit appeler une cause; car la cause réelle de cet effet général ne nous sera jamais connue, parce que nous ne connaissons rien que par comparaison, et que l'effet étant supposé général et appartenant également à tout, nous ne pouvons le comparer à rien, ni par conséquent le connaître autrement que par le fait : ainsi l'attraction, ou, si l'on veut, la pesanteur, étant un effet général et commun à toute matière, et démontré par le fait, doit être regardée comme une cause ; et c'est à elle qu'il faut rapporter les autres causes particulières et même l'impulsion, puisqu'elle

est moins constante. La difficulté ne consiste qu'à voir en quoi l'impulsion peut dépendre en effet de l'attraction : si l'on réfléchit à la communication du mouvement par le choc, on sentira bien qu'il ne peut se transmettre d'un corps à un autre que par le moyen du ressort, et l'on reconnaîtra que toutes les hypothèses que l'on a faites sur la transmission du mouvement dans les corps durs ne sont que des jeux de notre esprit qui ne pourraient s'exécuter dans la nature : un corps parfaitement dur n'est en effet qu'un être de raison, comme un corps parfaitement élastique n'est encore qu'un autre être de raison ; ni l'un ni l'autre n'existent dans la réalité, parce qu'il n'y existe rien d'absolu, rien d'extrême, et que le mot et l'idée de parfait n'est jamais que l'absolu ou l'extrême de la chose.

S'il n'y avait point de ressort dans la matière, il n'y aurait donc nulle force d'impulsion : lorsqu'on jette une pierre, le mouvement qu'elle conserve ne lui a-t-il pas été communiqué par le ressort du bras qui l'a lancée? lorsqu'un corps en mouvement en rencontre un autre en repos, comment peut-on concevoir qu'il lui communique son mouvement, si ce n'est en comprimant le ressort des parties élastiques qu'il renferme, lequel se rétablissant immédiatement après la compression, donne à la masse totale la même force qu'il vient de recevoir ? On ne comprend point comment un corps parfaitement dur pourrait admettre cette force, ni recevoir du mouvement; et d'ailleurs il est très-inutile de chercher à le comprendre, puisqu'il n'en existe point de tel. Tous les corps, au contraire, sont doués de ressort; les expériences sur l'électricité prouvent que sa force élastique appartient généralement à toute matière : quand il n'y aurait donc dans l'intérieur des corps d'autre ressort que celui de cette matière électrique, il suffirait pour la communication du mouvement; et par conséquent c'est à ce grand ressort, comme effet général, qu'il faut attribuer la cause particulière de l'impulsion.

Maintenant si nous réfléchissons sur la mécanique du ressort, nous trouverons que sa force dépend elle-même de celle de l'attraction : pour le voir clairement, figurons-nous le ressort le plus simple, un angle solide en fer, ou de toute autre matière dure; qu'arrive t-il lorsque nous le comprimons? nous forçons les parties voisines du sommet de l'angle de fléchir, c'est-à-dire de s'écarter un peu les unes des autres; et dans le moment que la compression cesse, elles se rapprochent et se rétablissent comme elles étaient auparavant. Leur adhérence, de laquelle résulte la cohésion du corps, est, comme l'on sait, un effet de leur attraction mutuelle; lorsque l'on presse le ressort, on ne détruit pas cette adhérence, parce que, quoiqu'on écarte les parties, on ne les éloigne pas assez les unes des autres pour les mettre hors de leur sphère d'attraction mutuelle; et par conséquent, dès qu'on cesse de presser, cette force, qu'on remet pour ainsi dire en liberté, s'exerce, les parties séparées se rapprochent, et le ressort se rétablit. Si au contraire par une pression trop forte on les écarte au point de les faire sortir de leur sphère d'attraction, le ressort se rompt, parce que la force de la compression a été plus grande que celle de la cohérence, c'est-à-dire plus grande que celle de

L'ÉLÉPHANT.

Publié par Adolphe Deros, Bruxelles.

l'attraction mutuelle qui réunit les parties. Le ressort ne peut donc s'exercer qu'autant que les parties de la matière ont de la cohérence, c'est-à-dire autant qu'elles sont unies par la force de leur attraction mutuelle; et par conséquent le ressort en général qui seul peut produire l'impulsion, et l'impulsion elle-même, se rapportent à la force d'attraction et en dépendent comme des effets particuliers d'un effet général.

Quelque nettes que me paraissent ces idées, quelque fondées que soient ces vues, je ne m'attends pas à les voir adopter; le peuple ne raisonnera jamais que d'après ses sensations, et le vulgaire des physiciens d'après des préjugés : or, il faut mettre à part les unes et renoncer aux autres pour juger de ce que nous proposons. Peu de gens en jugeront donc, et c'est le lot de la vérité; mais aussi très-peu de gens lui suffisent, elle se perd dans la foule; et quoique toujours auguste et majestueuse, elle est souvent obscurcie par de vieux fantômes, ou totalement effacée par des chimères brillantes. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que je vois, que j'entends la Nature (et peut-être est-elle encore plus simple que ma vue) : une seule force est la cause de tous les phénomènes de la matière brute; et cette force, réunie avec celle de la chaleur, produit les molécules vivantes desquelles dépendent tous les effets des substances organisées.

L'ÉLÉPHANT.

(ÉLÉPHANT D'ASIE. — ÉLÉPHANT D'AFRIQUE.)

Ordre des pachydermes, famille des proboscidiens, genre éléphant. (CUVIER.)

L'éléphant est, si nous voulons ne nous pas compter, l'être le plus considérable de ce monde : il surpasse tous les animaux terrestres en grandeur, et il approche de l'homme, par l'intelligence, autant au moins que la matière peut approcher de l'esprit. L'éléphant, le chien, le castor et le singe, sont, de tous les êtres animés, ceux dont l'instinct est le plus admirable : mais cet instinct, qui n'est que le produit de toutes les facultés tant intérieures qu'extérieures de l'animal, se manifeste par des résultats bien différents dans chacune de ces espèces. Le chien est naturellement, et lorsqu'il est livré à lui seul, aussi cruel, aussi sanguinaire que le loup; seulement, il s'est trouvé dans cette nature féroce un point flexible, sur lequel nous avons appuyé : le naturel du chien ne diffère donc de celui des autres animaux de

proie, que par ce point sensible qui le rend susceptible d'affection et capable d'attachement ; c'est de la nature qu'il tient le germe de ce sentiment, que l'homme ensuite a cultivé, nourri, développé par une ancienne et constante société avec cet animal, qui seul en était digne : qui, plus susceptible, plus capable qu'un autre des impressions étrangères, a perfectionné dans le commerce toutes ses facultés relatives. Sa sensibilité, sa docilité, son courage, ses talents, tout, jusqu'à ses manières, s'est modifié par l'exemple et modelé sur les qualités de son maître : l'on ne doit donc pas lui accorder en propre tout ce qu'il paraît avoir; ses qualités les plus relevées, les plus frappantes, sont empruntées de nous; il a plus d'acquis que les autres animaux, parce qu'il est plus à portée d'acquérir; que loin d'avoir comme eux de la répugnance pour l'homme, il a pour lui du penchant; que ce sentiment doux, qui n'est jamais muet, s'est annoncé par l'envie de plaire, et a produit la docilité, la fidélité, la soumission constante, et en même temps, le degré d'attention nécessaire pour agir en conséquence et toujours obéir à propos.

Le singe, au contraire, est indocile autant qu'extravagant; sa nature est en tout point également revêche : nulle sensibilité relative, nulle connaissance des bons traitements, nulle mémoire des bienfaits; de l'éloignement pour la société de l'homme, de l'horreur pour la contrainte, du penchant à toute espèce de mal, ou, pour mieux dire, une forte propension à faire tout ce qui peut nuire ou déplaire. Mais ces défauts réels sont compensés par des perfections apparentes; il est extérieurement conformé comme l'homme; il a des bras, des mains, des doigts; l'usage seul de ces parties le rend supérieur pour l'adresse aux autres animaux, et les rapports qu'elles lui donnent avec nous par la similitude des mouvements et par la conformité des actions nous plaisent, nous déçoivent et nous font attribuer à des qualités intérieures ce qui ne dépend que de la forme des membres.

Le castor, qui paraît être fort au-dessous du chien et du singe par les facultés individuelles, a cependant reçu de la nature un don presque équivalent à celui de la parole : il se fait entendre à ceux de son espèce, et si bien entendre qu'ils se réunissent en société, qu'ils agissent de concert, qu'ils entreprennent et exécutent de grands et longs travaux en commun; et cet amour social, aussi bien que le produit de leur intelligence réciproque, ont plus de droit à notre admiration que l'adresse du singe et la fidélité du chien.

Le chien n'a donc que de l'esprit (qu'on me permette, faute de termes, de profaner ce nom), le chien, dis-je, n'a donc que de l'esprit d'emprunt ; le singe n'en a que l'apparence, et le castor n'a du sens que pour lui seul et les siens. L'éléphant leur est supérieur à tous trois ; il réunit leurs qualités les plus éminentes. La main est le principal organe de l'adresse du singe ; l'éléphant au moyen de sa trompe, qui lui sert de bras et de main, et avec laquelle il peut enlever et saisir les plus petites choses comme les plus grandes, les porter à sa bouche, les poser sur son dos, les tenir embrassées, ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adresse que le singe;

et en même temps il a la docilité du chien, il est comme lui susceptible de reconnaissance et capable d'un fort attachement; il s'accoutume aisément à l'homme, se soumet moins par la force que par les bons traitements, le sert avec zèle, avec fidélité, avec intelligence, etc. Enfin l'éléphant, comme le castor, aime la société de ses semblables, il s'en fait entendre; on les voit souvent se rassembler, se disperser, agir de concert, et s'ils n'édifient rien, s'ils ne travaillent point en commun, ce n'est peut-être que faute d'assez d'espace et de tranquillité, car les hommes se sont très-anciennement multipliés dans toutes les terres qu'habite l'éléphant : il vit donc dans l'inquiétude, et n'est nulle part paisible possesseur d'un espace assez grand, assez libre pour s'y établir à demeure. Nous avons vu qu'il faut toutes ces conditions et tous ces avantages pour que les talents du castor se manifestent, et que partout où les hommes se sont habitués, il perd son industrie et cesse d'édifier. Chaque être dans la nature a son prix réel et sa valeur relative : si l'on veut juger au juste de l'un et de l'autre dans l'éléphant, il faut lui accorder au moins l'intelligence du castor, l'adresse du singe, le sentiment du chien, et y ajouter ensuite les avantages particuliers, uniques de la force, de la grandeur et de la longue durée de la vie; il ne faut pas oublier ses armes ou ses défenses, avec lesquelles il peut percer et vaincre le lion ; il faut se représenter que, sous ses pas, il ébranle la terre; que de sa main il arrache les arbres; que d'un coup de son corps il fait brèche dans un mur; que terrible par la force, il est encore invincible par la seule résistance de sa masse, par l'épaisseur du cuir qui le couvre; qu'il peut porter sur son dos une tour armée en guerre et chargée de plusieurs hommes ; que seul, il fait mouvoir des machines et transporte des fardeaux que six chevaux ne pourraient remuer; qu'à cette force prodigieuse il joint encore le courage, la prudence, le sang-froid, l'obéissance exacte; qu'il conserve de la modération, même dans ses passions les plus vives; qu'il est plus constant qu'impétueux en amour; que dans la colère, il ne méconnait pas ses amis; qu'il n'attaque jamais que ceux qui l'ont offensé; qu'il se souvient des bienfaits aussi longtemps que des injures; que n'ayant nul goût pour la chair et ne se nourrissant que de végétaux, il n'est pas né l'ennemi des autres animaux ; qu'enfin, il est aimé de tous, puisque tous le respectent et n'ont nulle raison de le craindre.

Aussi les hommes ont-ils eu dans tous les temps pour ce grand, pour ce premier animal une espèce de vénération. Les anciens le regardaient comme un prodige, un miracle de la nature (et c'est en effet son dernier effort); ils ont beaucoup exagéré ses facultés naturelles; ils lui ont attribué sans hésiter des qualités intellectuelles et des vertus morales. Pline, Ælien, Solin, Plutarque et d'autres auteurs plus modernes n'ont pas craint de donner à ces animaux des mœurs raisonnées, une religion naturelle et innée, l'observance d'un culte, l'adoration quotidienne du soleil et de la lune, l'usage de l'ablution avant l'adoration, l'esprit de divination, la piété envers le ciel et pour leurs semblables qu'ils assistent à la mort, et qu'après leur décès ils

arrosent de leurs larmes et recouvrent de terre, etc. Les Indiens, prévenus de l'idée de métempsycose, sont encore persuadés aujourd'hui, qu'un corps aussi majestueux que celui de l'éléphant ne peut être animé que par l'âme d'un grand homme ou d'un roi. On respecte à Siam, à Laos, à Pégu, etc., les éléphants blancs, comme les mânes vivants des empereurs de l'Inde; ils ont chacun un palais, une maison composée d'un nombreux domestique, une vaisselle d'or, des mets choisis, des vêtements magnifiques, et sont dispensés de tout travail, de toute obéissance; l'empereur vivant est le seul devant lequel ils fléchissent les genoux, et ce salut leur est rendu par le monarque; cependant les attentions, les respects, les offrandes les flattent sans les corrompre; ils n'ont donc pas une âme humaine; cela seul devrait suffire pour le démontrer aux Indiens.

En écartant les fables de la crédule antiquité, en rejetant aussi les fictions puériles de la superstition toujours subsistante, il reste encore assez à l'éléphant, aux yeux mêmes du philosophe, pour qu'il doive le regarder comme un être de la première distinction; il est digne d'être connu, d'être observé; nous tâcherons donc d'en écrire l'histoire sans partialité, c'est-à-dire sans admiration ni mépris; nous le considérerons d'abord dans son état de nature lorsqu'il est indépendant et libre, et ensuite dans sa condition de servitude ou de domesticité, où la volonté de son maître est en partie le mobile de la sienne.

Dans l'état de sauvage, l'éléphant n'est ni sanguinaire, ni féroce : il est d'un naturel doux, et jamais il ne fait abus de ses armes ou de sa force; il ne les emploie, il ne les exerce que pour se défendre lui-même ou pour protéger ses semblables. Il a les mœurs sociales; on le voit rarement errant ou solitaire. Il marche ordinairement de compagnie; le plus âgé conduit la troupe, le second d'âge la fait aller et marche le dernier; les jeunes et les faibles sont au milieu des autres; les mères portent leurs petits et les tiennent embrassés de leur trompe. Ils ne gardent cet ordre que dans les marches périlleuses, lorsqu'ils vont paître sur des terres cultivées; ils se promènent ou voyagent avec moins de précaution dans les forêts et dans les solitudes, sans cependant se séparer absolument ni même s'écarter assez loin pour être hors de portée des secours et des avertissements : il y en a néanmoins quelques-uns qui s'égarent ou qui traînent après les autres, et ce sont les seuls que les chasseurs osent attaquer; car il faudrait une petite armée pour assaillir la troupe entière, et l'on ne pourrait la vaincre sans perdre beaucoup de monde : il serait même dangereux de leur faire la moindre injure; ils vont droit à l'offenseur, et quoique la masse de leur corps soit très-pesante, leur pas est si grand qu'ils atteignent aisément l'homme le plus léger à la course; ils le percent de leurs défenses, ou, le saisissant avec la trompe, le lancent comme une pierre et achèvent de le tuer en le foulant aux pieds. Mais ce n'est que lorsqu'ils sont provoqués qu'ils font ainsi main-basse sur les hommes; ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas : cependant, comme ils sont susceptibles et délicats sur le fait des injures, il est

bon d'éviter leur rencontre, et les voyageurs qui fréquentent leur pays allument de grands feux la nuit et battent de la caisse pour les empêcher d'approcher. On prétend que lorsqu'ils ont une fois été attaqués par les hommes, ou qu'ils sont tombés dans quelque embûche, ils ne l'oublient jamais et qu'ils cherchent à se venger en toute occasion. Comme ils ont l'odorat excellent et peut-être plus parfait qu'aucun des animaux, à cause de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très-loin ; ils pourraient aisément le suivre à la piste. Les anciens ont écrit que les éléphants arrachent l'herbe des endroits où le chasseur a passé, et qu'ils se la donnent de main en main, pour que tous soient informés du passage et de la marche de l'ennemi. Ces animaux aiment le bord des fleuves, les profondes vallées, les lieux ombragés et les terrains humides ; ils ne peuvent se passer d'eau et la troublent avant que de la boire : ils en remplissent souvent leur trompe, soit pour la porter à leur bouche ou seulement pour se rafraîchir le nez et s'amuser en la répandant à flot ou l'aspergeant à la ronde. Ils ne peuvent supporter le froid et souffrent aussi de l'excès de la chaleur ; car, pour éviter la trop grande ardeur du soleil, ils s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus sombres ; ils se mettent aussi assez souvent dans l'eau : le volume énorme de leur corps leur nuit moins qu'il ne leur aide à nager ; ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux, et d'ailleurs la longueur de leur trompe qu'ils redressent en haut et par laquelle ils respirent, leur ôte toute crainte d'être submergés.

Leurs aliments ordinaires sont des racines, des herbes, des feuilles et du bois tendre : ils mangent aussi des fruits et des grains ; mais ils dédaignent la chair et le poisson. Lorsque l'un d'entre eux trouve quelque part un pâturage abondant, il appelle les autres et les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de fourrage, ils changent souvent de lieu, et lorsqu'ils arrivent à des terres ensemencées, ils y font un dégât prodigieux ; leur corps étant d'un poids énorme, ils écrasent et détruisent dix fois plus de plantes avec leurs pieds qu'ils n'en consomment par leur nourriture, laquelle peut monter à cent cinquante livres d'herbes par jour : n'arrivant jamais qu'en nombre, ils dévastent donc une campagne en une heure. Aussi, les Indiens et les Nègres cherchent tous les moyens de prévenir leur visite et de les détourner, en faisant de grands bruits, de grands feux autour de leurs terres cultivées ; souvent, malgré ces précautions, les éléphants viennent s'en emparer, en chassent le bétail domestique, font fuir les hommes et quelquefois renversent de fond en comble leurs minces habitations. Il est difficile de les épouvanter, et ils ne sont guère susceptibles de crainte ; la seule chose qui les surprenne et puisse les arrêter, sont les feux d'artifice, les pétards qu'on leur lance, et dont l'effet subit et promptement renouvelé les saisit et leur fait quelquefois rebrousser chemin. On vient très-rarement à bout de les séparer les uns des autres ; car ordinairement ils prennent tous ensemble le même parti d'attaquer, de passer indifféremment ou de fuir.

Lorsque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la société cède à un sentiment plus vif : la troupe se sépare par couples que le désir avait formés d'avance ; ils se prennent par choix, se dérobent, et dans leur marche l'amour paraît les précéder et la pudeur les suivre ; car le mystère accompagne leurs plaisirs. On ne les a jamais vus s'accoupler ; ils craignent surtout les regards de leurs semblables, et connaissent peut-être mieux que nous cette volupté pure de jouir dans le silence, et de ne s'occuper que de l'objet aimé. Ils cherchent les bois les plus épais ; ils gagnent les solitudes les plus profondes pour se livrer, sans témoins, sans trouble et sans réserve, à toutes les impulsions de la nature : elles sont d'autant plus vives et plus durables, qu'elles sont plus rares et plus longtemps attendues. La femelle porte deux ans ; lorsqu'elle est pleine, le mâle s'en abstient, et ce n'est qu'à la troisième année que renaît la saison des amours. Ils ne produisent qu'un petit, lequel au moment de sa naissance a des dents, et est déjà plus gros qu'un sanglier ; cependant les défenses ne sont pas encore apparentes ; elles commencent à percer peu de temps après ; et à l'âge de six mois elles sont de quelques pouces de longueur ; l'éléphant à six mois est déjà plus gros qu'un bœuf, et les défenses continuent de grandir et de croître jusqu'à l'âge avancé, pourvu que l'animal se porte bien et soit en liberté ; car on n'imagine pas à quel point l'esclavage et les aliments apprêtés détériorent le tempérament et changent les habitudes naturelles de l'éléphant. On vient à bout de le dompter, de le soumettre, de l'instruire ; et comme il est plus fort et plus intelligent qu'un autre, il sert plus à propos, plus puissamment et plus utilement : mais apparemment le dégoût de sa situation lui reste au fond du cœur ; car quoiqu'il ressente de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne produit ni ne s'accouple dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dégénère en fureur : ne pouvant se satisfaire sans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent, et l'on a besoin des chaînes les plus fortes et d'entraves de toute espèce pour arrêter ses mouvements et briser sa colère. Il diffère donc de tous les animaux domestiques que l'homme traite ou manie comme des êtres sans volonté ; il n'est pas du nombre de ces esclaves-nés que nous propageons, mutilons ou multiplions pour notre utilité : ici l'individu seul est esclave, l'espèce demeure indépendante et refuse constamment d'accroître au profit du tyran. Cela seul suppose dans l'éléphant des sentiments élevés au-dessus de la nature commune des bêtes : ressentir les ardeurs les plus vives et refuser en même temps de se satisfaire, entrer en fureur d'amour et conserver la pudeur, sont peut-être le dernier effort des vertus humaines, et ne sont dans ce majestueux animal que des actes ordinaires, auxquels il n'a jamais manqué ; l'indignation de ne pouvoir s'accoupler sans témoins, plus forte que la passion même, en suspend, en détruit les effets, excite en même temps la colère, et fait que dans ces moments il est plus dangereux que tout autre animal indompté.

Nous voudrions, s'il était possible, douter de ce fait ; mais les naturalistes,

les historiens, les voyageurs, assurent tous de concert que les éléphants n'ont jamais produit dans l'état de domesticité. Les rois des Indes en nourrissent en grand nombre; et après avoir inutilement tenté de les multiplier comme les autres animaux domestiques, ils ont pris le parti de séparer les mâles des femelles, afin de rendre moins fréquents les accès d'une chaleur stérile qu'accompagne la fureur. Il n'y a donc aucun éléphant domestique qui n'ait été sauvage auparavant, et la manière de les prendre, de les dompter, de les soumettre, mérite une attention particulière. Au milieu des forêts et dans un lieu voisin de ceux qu'ils fréquentent, on choisit un espace qu'on environne d'une forte palissade; les plus gros arbres de la forêt servent de pieux principaux contre lesquels on attache les traverses de charpente qui soutiennent les autres pieux : cette palissade est faite à claire-voie, en sorte qu'un homme peut y passer aisément; on y laisse une autre grande ouverture, par laquelle l'éléphant peut entrer, et cette baie est surmontée d'une trappe suspendue, ou bien elle reçoit une barrière qu'on ferme derrière lui. Pour l'attirer jusque dans cette enceinte, il faut l'aller chercher; on conduit une femelle en chaleur et privée, dans la forêt, et lorsqu'on imagine être à portée de la faire entendre, son gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour; le mâle sauvage y répond à l'instant et se met en marche pour la joindre : on la fait marcher elle-même en lui faisant de temps en temps répéter l'appel; elle arrive la première à l'enceinte où le mâle, la suivant à la piste, entre par la même porte : dès qu'il se voit enfermé, son ardeur s'évanouit; et lorsqu'il aperçoit les chasseurs, elle se change en fureur : on lui jette des cordes à nœuds coulants pour l'arrêter; on lui met des entraves aux jambes et à la trompe; on amène deux ou trois éléphants privés et conduits par des hommes adroits; on essaie de les attacher avec l'éléphant sauvage; enfin l'on vient à bout par adresse, par tourment et par caresse, de le dompter en peu de jours. Je n'entrerai pas à cet égard dans un plus grand détail, et je me contenterai de renvoyer aux voyageurs qui ont été témoins oculaires de la chasse des éléphants; elle est différente, suivant les différents pays, et suivant la puissance et les facultés de ceux qui leur font la guerre; car au lieu de construire, comme les rois de Siam, des murailles, des terrasses, ou de faire des palissades, des parcs et de vastes enceintes, les pauvres Nègres se contentent des piéges les plus simples, en creusant sur leur passage des fosses assez profondes pour qu'ils ne puissent en sortir lorsqu'ils y sont tombés.

L'éléphant, une fois dompté, devient le plus doux, le plus obéissant de tous les animaux; il s'attache à celui qui le soigne, il le caresse, le prévient, et semble deviner tout ce qui peut lui plaire; en peu de temps, il vient à comprendre les signes et même à entendre l'expression des sons; il distingue le ton impératif, celui de la colère ou de la satisfaction, et il agit en conséquence. Il ne se trompe point à la parole de son maître; il reçoit ses ordres avec attention, les exécute avec prudence, avec empressement, sans précipitation; car ses mouvements sont toujours mesurés, et son caractère paraît

tenir de la gravité de sa masse. On lui apprend aisément à fléchir les genoux pour donner plus de facilité à ceux qui veulent le monter; il caresse ses amis avec sa trompe, en salue les gens qu'on lui fait remarquer; il s'en sert pour enlever des fardeaux et aide lui-même à se charger; il se laisse vêtir et semble prendre plaisir à se voir couvert de harnais dorés et de housses brillantes. On l'attelle, on l'attache par des traits à des chariots, des charrues, des navires, des cabestans; il tire également, continument et sans se rebuter, pourvu qu'on ne l'insulte pas par des coups donnés mal à propos, et qu'on ait l'air de lui savoir gré de la bonne volonté avec laquelle il emploie ses forces. Celui qui le conduit ordinairement est monté sur son cou et se sert d'une verge de fer, dont l'extrémité fait le crochet, ou qui est armée d'un poinçon avec lequel on le pique sur la tête, à côté des oreilles pour l'avertir, le détourner ou le presser; mais souvent la parole suffit, surtout s'il a eu le temps de faire connaissance complète avec son conducteur et de prendre en lui une entière confiance : son attachement devient quelquefois si fort, si durable, et son affection si profonde, qu'il refuse ordinairement de servir sous tout autre, et qu'on l'a quelquefois vu mourir de regret d'avoir, dans un accès de colère, tué son gouverneur.

L'espèce de l'éléphant ne laisse pas d'être nombreuse, quoiqu'il ne produise qu'une fois et un seul petit tous les deux ou trois ans : plus la vie des animaux est courte, et plus leur production est nombreuse. Dans l'éléphant la durée de la vie compense le petit nombre, et s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il vive deux siècles et qu'il engendre jusqu'à cent vingt ans, chaque couple produit quarante petits dans cet espace de temps : d'ailleurs, n'ayant rien à craindre des autres animaux, et les hommes même ne les prenant qu'avec beaucoup de peine, l'espèce se soutient et se trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique et de l'Asie; il y en a beaucoup à Ceylan, au Mogol, à Bengale, à Siam, à Pégu, et dans toutes les autres parties de l'Inde; il y en a aussi, et peut-être en plus grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale, à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés, parce que l'homme s'en est absolument emparé. Ils sont fidèles à leur patrie et constants pour leur climat; car, quoiqu'ils puissent vivre dans les régions tempérées, il ne paraît pas qu'ils aient jamais tenté de s'y établir ni même d'y voyager; ils étaient jadis inconnus dans nos climats. Il ne paraît pas qu'Homère, qui parle de l'ivoire, connût l'animal qui le porte. Alexandre est le premier qui ait montré l'éléphant à l'Europe; il fit passer en Grèce ceux qu'il avait conquis sur Porus, et ce furent peut-être les mêmes que Pyrrhus, plusieurs années après, employa contre les Romains dans la guerre de Tarente, et avec lesquels Curius vint triompher à Rome. Annibal ensuite en amena d'Afrique, leur fit passer la Méditerranée, les Alpes, et les conduisit, pour ainsi dire, jusqu'aux portes de Rome.

De temps immémorial les Indiens se sont servis d'éléphants à la guerre : chez ces nations mal disciplinées, c'était la meilleure troupe de l'armée, et

tant que l'on n'a combattu qu'avec le fer, celle qui décidait ordinairement du sort des batailles. Cependant l'on voit par l'histoire, que les Grecs et les Romains s'accoutumèrent bientôt à ces monstres de guerre; ils ouvraient leurs rangs pour les laisser passer; ils ne cherchaient point à les blesser, mais lançaient tous leurs traits contre les conducteurs qui se pressaient de se rendre, et de calmer les éléphants dès qu'ils étaient séparés de leurs troupes; et maintenant que le feu est devenu l'élément de la guerre et le principal instrument de la mort, les éléphants qui en craignent et le bruit et la flamme, seraient plus embarrassants, plus dangereux qu'utiles dans nos combats. Les rois des Indes font encore armer des éléphants en guerre, mais c'est plutôt pour la représentation que pour l'effet : ils en tirent cependant l'utilité qu'on tire de tous les militaires, qui est d'asservir leurs semblables; ils s'en servent pour dompter des éléphants sauvages. Le plus puissant des monarques de l'Inde n'a pas aujourd'hui deux cents éléphants de guerre; ils en ont beaucoup d'autres pour le service et pour porter les grandes cages de treillage, dans lesquelles ils font voyager leurs femmes : c'est une monture très-sûre, car l'éléphant ne bronche jamais; mais elle n'est pas douce, et il faut du temps pour s'accoutumer au mouvement brusque et au balancement continuel de son pas; la meilleure place est sur le cou; les secousses y sont moins dures que sur les épaules, le dos ou la croupe. Mais dès qu'il s'agit de quelque expédition de chasse ou de guerre, chaque éléphant est toujours monté de plusieurs hommes. Le conducteur se met à califourchon sur le cou; les chasseurs ou les combattants sont assis ou debout sur les autres parties du corps.

Dans les pays heureux où notre canon et nos arts meurtriers ne sont qu'imparfaitement connus, on combat encore avec des éléphants; à Cochin et dans le reste du Malabar on ne se sert point de chevaux, et tous ceux qui ne combattent pas à pied sont montés sur des éléphants. Il en est à peu près de même au Tonquin, à Siam, à Pégu, où le roi et tous les grands seigneurs ne sont jamais montés que sur des éléphants : les jours de fête, ils sont précédés et suivis d'un nombreux cortége de ces animaux pompeusement parés de plaques de métal brillantes, et couverts des plus riches étoffes. On environne leur ivoire d'anneaux d'or et d'argent; on leur peint les oreilles et les joues; on les couronne de guirlandes; on leur attache des sonnettes; ils semblent se complaire à la parure, et plus on leur met d'ornements, plus ils sont caressants et joyeux. Au reste, l'Inde méridionale est le seul pays où les éléphants soient policés à ce point : en Afrique on sait à peine les dompter. Les Asiatiques, très-anciennement civilisés, se sont fait une espèce d'art de l'éducation de l'éléphant, et l'ont instruit et modifié selon leurs mœurs. Mais de tous les Africains les seuls Carthaginois ont autrefois dressé des éléphants pour la guerre, parce que dans le temps de la splendeur de leur république, ils étaient peut être encore plus civilisés que les Orientaux. Aujourd'hui, il n'y a point d'éléphants sauvages dans toute la partie de l'Afrique qui est en deçà du mont Atlas : il y en a même peu au

delà de ces montagnes jusqu'au fleuve du Sénégal; mais il s'en trouve déjà beaucoup au Sénégal même, en Guinée, au Congo, à la côte des Dents, au pays d'Ante, d'Acra, de Benin et dans toutes les autres terres du sud de l'Afrique, jusqu'à celles qui sont terminées par le cap de Bonne-Espérance ; à l'exception de quelques provinces très-peuplées, telles que Fida, Ardra, etc. On en trouve de même en Abyssinie, en Éthiopie, en Nigritie, sur les côtes orientales de l'Afrique et dans l'intérieur des terres de toute cette partie du monde. Il y en aussi dans les grandes îles de l'Inde et de l'Afrique, comme à Madagascar, à Java, et jusques aux Philippines.

Après avoir conféré les témoignages des historiens et des voyageurs, il nous a paru que les éléphants sont actuellement plus nombreux, plus fréquents en Afrique qu'en Asie; ils y sont aussi moins défiants, moins sauvages, moins retirés dans les solitudes : il semble qu'ils connaissent l'impéritie et le peu de puissance des hommes auxquels ils ont affaire dans cette partie du monde; ils viennent tous les jours et sans aucune crainte jusqu'à leurs habitations; ils traitent les Nègres avec cette indifférence naturelle et dédaigneuse qu'ils ont pour tous les animaux; ils ne les regardent pas comme des êtres puissants, forts et redoutables, mais comme une espèce cauteleuse, qui ne sait que dresser des embûches, qui n'ose les attaquer en face et qui ignore l'art de les réduire en servitude. C'est en effet par cet art connu de tout temps des Orientaux, que ces animaux ont été réduits à un moindre nombre : les éléphants sauvages, qu'ils rendent domestiques, deviennent par la captivité autant d'eunuques volontaires dans lesquels se tarit chaque jour la source des générations ; au lieu qu'en Afrique, où ils sont tous libres, l'espèce se soutient et pourrait même augmenter en perdant davantage, parce que tous les individus travaillent constamment à sa réparation. Je ne vois pas qu'on puisse attribuer à une autre cause cette différence de nombre dans l'espèce : car en considérant les autres effets, il paraît que le climat de l'Inde méridionale et de l'Afrique orientale est la vraie patrie, le pays naturel et le séjour le plus convenable à l'éléphant; il y est beaucoup plus grand, beaucoup plus fort qu'en Guinée et dans toutes les autres parties de l'Afrique occidentale. L'Inde méridionale et l'Afrique orientale sont donc les contrées dont la terre et le ciel lui conviennent le mieux; et en effet, il craint l'excessive chaleur; il n'habite jamais dans les sables brûlants; et il ne se trouve en grand nombre dans le pays des Nègres, que le long des rivières et non dans les terres élevées; au lieu qu'aux Indes, les plus puissants, les plus courageux de l'espèce et dont les armes sont les plus fortes et les plus grandes, s'appellent éléphants de montagne, et habitent en effet les hauteurs où l'air étant plus tempéré, les eaux moins impures, les aliments plus sains, leur nature arrive à son plein développement et acquiert toute son étendue, toute sa perfection.

En général les éléphants d'Asie l'emportent par la taille, par la force, etc., sur ceux de l'Afrique; et en particulier ceux de Ceylan sont encore supérieurs à tous ceux de l'Asie, non par la grandeur, mais par le courage et par

l'intelligence : probablement ils ne doivent ces qualités qu'à leur éducation plus perfectionnée à Ceylan qu'ailleurs; mais tous les voyageurs ont célébré les éléphants de cette ile, où comme l'on sait le terrain est groupé par montagnes, qui vont en s'élevant à mesure qu'on avance vers le centre, et où la chaleur, quoique très-grande, n'est pas aussi excessive qu'au Sénégal, en Guinée et dans toutes les autres parties occidentales de l'Afrique. Les anciens, qui ne connaissaient de cette partie du monde que les terres situées entre le mont Atlas et la Méditerranée, avaient remarqué que les éléphants de la Lybie étaient bien plus petits que ceux des Indes : il n'y en a plus aujourd'hui dans cette partie de l'Afrique, et cela prouve encore, comme nous l'avons dit à l'article du Lion, que les hommes y sont plus nombreux de nos jours qu'ils ne l'étaient dans le siècle de Carthage. Les éléphants se sont retirés à mesure que les hommes les ont inquiétés; mais en voyageant sous le ciel de l'Afrique, ils n'ont pas changé de nature; car ceux du Sénégal, de la Guinée, etc., sont, comme l'étaient ceux de la Lybie, beaucoup plus petits que ceux des grandes Indes.

La force de ces animaux est proportionnelle à leur grandeur : les éléphants des Indes portent aisément trois ou quatre milliers; les plus petits, c'est-à-dire ceux d'Afrique, enlèvent librement un poids de deux cents livres avec leur trompe et le placent eux-mêmes sur leurs épaules; ils prennent dans cette trompe une grande quantité d'eau qu'ils rejettent en haut ou à la ronde, à une ou deux toises de distance ; ils peuvent porter plus d'un millier pesant sur leurs défenses : la trompe leur sert à casser les branches des arbres, et les défenses à arracher les arbres mêmes. On peut encore juger de leur force par la vitesse de leur mouvement, comparée à la masse de leur corps : ils font au pas ordinaire à peu près autant de chemin qu'un cheval en fait au petit trot et autant qu'un cheval au galop lorsqu'ils courent, ce qui dans l'état de liberté ne leur arrive guère que quand ils sont animés de colère ou poussés par la crainte. On mène ordinairement au pas les éléphants domestiques : ils font aisément et sans fatigue quinze ou vingt lieues par jour, et quand on veut les presser, ils peuvent en faire jusqu'à trente-cinq ou quarante. On les entend marcher de très-loin, et l'on peut aussi les suivre de très-près à la piste; car les traces qu'ils laissent sur la terre ne sont pas équivoques, et dans les terrains où le pied marque, elles ont quinze ou dix-huit pouces de diamètre.

Un éléphant domestique rend peut-être à son maître plus de services que cinq ou six chevaux, mais il lui faut du soin et une nourriture abondante et choisie; il coûte environ quatre francs ou cent sous par jour à nourrir.

On lui donne ordinairement du riz cru ou cuit, mêlé avec de l'eau, et on prétend qu'il faut cent livres de riz par jour pour qu'il s'entretienne dans sa pleine vigueur; on lui donne aussi de l'herbe pour le rafraîchir, car il est sujet à s'échauffer; et il faut le mener à l'eau et le laisser baigner deux ou trois fois par jour. Il apprend aisément à se laver lui-même; il prend de l'eau dans sa trompe, il la porte à sa bouche pour boire, et ensuite en retournant

sa trompe, il en laisse couler le reste à flot sur toutes les parties de son corps. Pour donner une idée des services qu'il peut rendre, il suffira de dire que tous les tonneaux, sacs, paquets, qui se transportent d'un lieu à un autre dans les Indes, sont voiturés par des éléphants; qu'ils peuvent porter des fardeaux sur leur corps, sur leur cou, sur leurs défenses, et même avec leur gueule, en leur présentant le bout d'une corde qu'ils serrent avec les dents; que joignant l'intelligence à la force, ils ne cassent ni n'endommagent rien de ce qu'on leur confie; qu'ils font tourner et passer ces paquets du bord des eaux dans un bateau sans les laisser mouiller, les posant doucement et les arrangeant où l'on veut les placer; que, quand ils les ont déposés dans l'endroit qu'on leur montre, ils essaient avec leur trompe s'ils sont bien situés, et que, quand c'est un tonneau qui roule, ils vont d'eux-mêmes chercher des pierres pour le caler et l'établir solidement, etc.

Lorsque l'éléphant est bien soigné, il vit longtemps, quoique en captivité, et l'on doit présumer que dans l'état de liberté sa vie est encore plus longue. Quelques auteurs ont écrit qu'il vivait quatre ou cinq cents ans; d'autres, deux ou trois cents, et d'autres enfin, cent vingt, cent trente ou cent cinquante ans. Je crois que le terme moyen est le vrai, et que si l'on s'est assuré que des éléphants captifs vivent cent vingt ou cent trente ans, ceux qui sont libres et qui jouissent de toutes les aisances de la vie et de tous les droits de la nature doivent vivre au moins deux cents ans; de même si la durée de la gestation est de deux ans, et s'il leur faut trente ans pour prendre tout leur accroissement, on peut encore être assuré que leur vie s'étend au moins au terme que nous venons d'indiquer. Au reste, la captivité abrége moins leur vie que la disconvenance du climat; quelque soin qu'on en prenne, l'éléphant ne vit pas longtemps dans les pays tempérés, et encore moins dans les climats froids : celui que le roi de Portugal envoya à Louis XIV en 1668, et qui n'avait alors que quatre ans, mourut à dix-sept ans, au mois de janvier 1681, et ne subsista que treize ans dans la ménagerie de Versailles, où cependant, il était traité soigneusement et nourri largement : on lui donnait tous les jours quatre-vingts livres de pain, douze pintes de vin et deux seaux de potage, où il entrait encore quatre ou cinq livres de pain, et de deux jours l'un, au lieu de potage, deux seaux de riz cuit dans l'eau, sans compter ce qui lui était donné par ceux qui le visitaient ; il avait encore tous les jours une gerbe de blé pour s'amuser, car après avoir mangé le grain des épis, il faisait des poignées de la paille, et il s'en servait pour chasser les mouches; il prenait plaisir à la rompre par petits morceaux, ce qu'il faisait fort adroitement avec sa trompe, et comme on le menait promener presque tous les jours, il arrachait de l'herbe et la mangeait. L'éléphant qui était dernièrement à Naples, où, comme l'on sait, la chaleur est plus grande qu'à Paris, n'y a cependant vécu qu'un petit nombre d'années ; ceux qu'on a transportés vivants jusqu'à Pétersbourg périssent successivement, malgré l'abri, les couvertures, les poêles. Ainsi, l'on peut assurer que cet animal ne peut subsister de lui-même nulle part en Europe,

et encore moins s'y multiplier. Mais je suis étonné que les Portugais, qui ont connu, pour ainsi dire les premiers, le prix et l'utilité de ces animaux dans les Indes orientales, n'en aient pas transporté dans le climat chaud du Brésil, où peut-être, en les laissant libres, ils auraient peuplé. La couleur ordinaire des éléphants est un gris cendré au noirâtre : les blancs, comme nous l'avons dit, sont extrêmement rares, et on cite ceux qu'on a vus en différents temps dans quelques endroits des Indes, où il s'en trouve aussi quelques-uns qui sont roux, et ces éléphants blancs et rouges sont très-estimés. Au reste, ces variétés sont si rares qu'on ne doit pas les regarder comme subsistantes par des races distinctes dans l'espèce, mais plutôt comme des qualités accidentelles et purement individuelles; car s'il en était autrement, on connaîtrait le pays des éléphants blancs, celui des rouges et celui des noirs, comme l'on connaît les climats des hommes blancs, rouges et noirs. « On « trouve aux Indes des éléphants de trois sortes (dit le P. Vincent Marie) : « les blancs, qui sont les plus grands, les plus doux, les plus paisibles, sont « estimés et adorés par plusieurs nations comme des dieux; les roux, tels « que ceux de Ceylan, quoiqu'ils soient les plus petits de corsage, sont les « plus valeureux, les plus forts, les plus nerveux, les meilleurs pour la « guerre; les autres, soit par inclination naturelle, soit parce qu'ils recon- « naissent en eux quelque chose de plus excellent, leur portent un grand « respect; la troisième espèce est celle des noirs, qui sont les plus communs « et les moins estimés. » Cet auteur est le seul qui paraisse indiquer que le climat particulier des éléphants roux ou rouges est Ceylan; les autres voyageurs n'en font aucune mention. Il assure aussi que les éléphants de Ceylan sont plus petits que les autres; Thévenot dit la même chose dans la relation de son Voyage, *pag.* 260, mais d'autres disent ou indiquent le contraire. Enfin, le P. Vincent Marie est encore le seul qui ait écrit que les éléphants blancs sont les plus grands : le P. Tachard assure au contraire que l'éléphant blanc du roi de Siam était assez petit, quoiqu'il fût très-vieux. Après avoir comparé les témoignages des voyageurs au sujet de la grandeur des éléphants dans les différents pays, et réduit les différentes mesures dont ils se sont servis, il me paraît que les plus petits éléphants sont ceux de l'Afrique occidentale et septentrionale, et que les anciens, qui ne connaissaient que cette partie septentrionale de l'Afrique, ont eu raison de dire qu'en général les éléphants des Indes étaient beaucoup plus grands que ceux de l'Afrique. Mais dans les terres orientales de cette partie du monde qui étaient inconnues des anciens, les éléphants se sont trouvés aussi grands, et peut-être même plus grands qu'aux Indes; et dans cette dernière région, il paraît que ceux de Siam, de Pégu, etc., l'emportent par la taille sur ceux de Ceylan, qui cependant, de l'aveu unanime de tous les voyageurs, sont les plus courageux et les plus intelligents.

Après avoir indiqué les principaux faits au sujet de l'espèce, examinons en détail les facultés de l'individu, les sens, les mouvements, la grandeur, la force, l'adresse, l'intelligence, etc. L'éléphant a les yeux très-petits

relativement au volume de son corps, mais ils sont brillants et spirituels; et ce qui les distingue de ceux de tous les autres animaux, c'est l'expression pathétique du sentiment et la conduite presque réfléchie de tous leurs mouvements : il les tourne lentement et avec douceur vers son maître; il a pour lui le regard de l'amitié, celui de l'attention lorsqu'il parle, le coup d'œil de l'intelligence quand il l'a écouté, celui de la pénétration lorsqu'il veut le prévenir; il semble réfléchir, délibérer, penser et ne se déterminer qu'après avoir examiné et regardé à plusieurs fois et sans précipitation, sans passion, les signes auxquels il doit obéir. Les chiens, dont les yeux ont beaucoup d'expression, sont des animaux trop vifs pour qu'on puisse distinguer aisément les nuances successives de leurs sensations; mais comme l'éléphant est naturellement grave et modéré, on lit, pour ainsi dire, dans ses yeux, dont les mouvements se succèdent lentement, l'ordre et la suite de ses affections intérieures.

Il a l'ouïe très-bonne, et cet organe est à l'extérieur, comme celui de l'odorat, plus marqué dans l'éléphant que dans aucun autre animal; ses oreilles sont très-grandes, beaucoup plus longues, même à proportion du corps, que celles de l'âne, et aplaties contre la tête, comme celles de l'homme : elles sont ordinairement pendantes; mais il les relève et les remue avec une grande facilité : elles lui servent à essuyer ses yeux, à les préserver de l'incommodité de la poussière et des mouches. Il se délecte au son des instruments et paraît aimer la musique : il apprend aisément à marquer la mesure, à se remuer en cadence et à joindre à propos quelques accents au bruit des tambours et au son des trompettes. Son odorat est exquis et il aime avec passion les parfums de toute espèce et surtout les fleurs odorantes; il les choisit, il les cueille une à une, il en fait des bouquets, et après en avoir savouré l'odeur, il les porte à sa bouche et semble les goûter : la fleur d'orange est un de ses mets les plus délicieux; il dépouille avec sa trompe un oranger de toute sa verdure, et en mange les fruits, les fleurs, les feuilles et jusqu'au jeune bois. Il choisit dans les prairies les plantes odoriférantes, et dans les bois il préfère les cocotiers, les bananiers, les palmiers, les sagous; et comme ces arbres sont moelleux et tendres, il en mange non-seulement les feuilles et les fruits, mais même les branches, le tronc et les racines; car quand il ne peut arracher ces arbres avec sa trompe, il les déracine avec ses défenses.

A l'égard du sens du toucher, il ne l'a pour ainsi dire que dans la trompe; mais il est aussi délicat, aussi distinct dans cette espèce de main que dans celle de l'homme. Cette trompe, composée de membranes, de nerfs et de muscles, est en même temps un membre capable de mouvement et un organe de sentiment : l'animal peut non-seulement la remuer, la fléchir, mais il peut la raccourcir, l'allonger, la courber et la tourner en tous sens. L'extrémité de la trompe est terminée par un rebord qui s'allonge par le dessus en forme de doigt; c'est par le moyen de ce rebord et de cette espèce de doigt que l'éléphant fait tout ce que nous faisons avec les doigts; il

ramasse à terre les plus petites pièces de monnaie; il cueille les herbes et les fleurs en les choisissant une à une; il dénoue les cordes, ouvre et ferme les portes en tournant les clefs et poussant les verrous; il apprend à tracer des caractères réguliers avec un instrument aussi petit qu'une plume. On ne peut même disconvenir que cette main de l'éléphant n'ait plusieurs avantages sur la nôtre : elle est d'abord, comme on vient de le voir, également flexible et tout aussi adroite pour saisir, palper en gros et toucher en détail. Toutes ces opérations se font par le moyen de l'appendice en manière de doigt situé à la partie supérieure du rebord qui environne l'extrémité de la trompe, et laisse dans le milieu une concavité faite en forme de tasse, au fond de laquelle se trouvent les deux orifices des conduits communs de l'odorat et de la respiration. L'éléphant à donc le nez dans la main, et il est le maître de joindre la puissance de ses poumons à l'action de ses doigts, et d'attirer par une forte succion les liquides, ou d'enlever des corps solides très-pesants en appliquant à leur surface le rebord de sa trompe, et faisant un vide au dedans par aspiration.

La délicatesse du toucher, la finesse de l'odorat, la facilité du mouvement et la puissance de succion se trouvent donc à l'extrémité du nez de l'éléphant. De tous les instruments dont la nature a si libéralement muni ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admirable; c'est non-seulement un instrument organique, mais un triple sens, dont les fonctions réunies et combinées sont en même temps la cause et produisent les effets de cette intelligence et de ces facultés qui distinguent l'éléphant et l'élèvent au-dessus de tous les animaux. Il est moins sujet qu'aucun autre aux erreurs du sens de la vue, parce qu'il les rectifie promptement par le sens du toucher, et que, se servant de sa trompe comme d'un long bras pour toucher les corps au loin, il prend, comme nous, des idées nettes de la distance par ce moyen; au lieu que les autres animaux (à l'exception du singe et de quelques autres, qui ont des espèces de bras et de mains) ne peuvent acquérir ces mêmes idées qu'en parcourant l'espace avec leur corps. Le toucher est de tous les sens celui qui est le plus relatif à la connaissance; la délicatesse du toucher donne l'idée de la substance des corps; la flexibilité dans les parties de cet organe donne l'idée de leur forme extérieure, la puissance de succion celle de leur pesanteur, l'odorat celle de leurs qualités, et la longueur du bras celle de leur distance : ainsi, par un seul et même membre, et pour ainsi dire par un acte unique ou simultané, l'éléphant sent, aperçoit et juge plusieurs choses à la fois : or, une sensation multiple équivaut en quelque sorte à la réflexion : donc, quoique cet animal soit, ainsi que tous les autres, privé de la puissance de réfléchir, comme ses sensations se trouvent combinées dans l'organe même, qu'elles sont contemporaines, et pour ainsi dire indivises les unes avec les autres, il n'est pas étonnant qu'il ait de lui-même des espèces d'idées et qu'il acquière en peu de temps celles qu'on veut lui transmettre. La réminiscence doit être ici plus parfaite que dans aucune autre espèce d'animal; car la

mémoire tient beaucoup aux circonstances des actes, et toute sensation isolée, quoique très-vive, ne laisse aucune trace distincte ni durable; mais plusieurs sensations combinées et contemporaines font des impressions profondes et des empreintes étendues : en sorte que si l'éléphant ne peut se rappeler une idée par le seul toucher, les sensations voisines et accessoires de l'odorat et de la force de succion, qui ont agi en même temps que le toucher, lui aident à s'en rappeler le souvenir. Dans nous-mêmes, la meilleure manière de rendre la mémoire fidèle est de se servir successivement de tous nos sens pour considérer un objet, et c'est faute de cet usage combiné des sens que l'homme oublie plus de choses qu'il n'en retient.

Au reste, quoique l'éléphant ait plus de mémoire et plus d'intelligence qu'aucun des animaux, il a cependant le cerveau plus petit que la plupart d'entre eux, relativement au volume de son corps ; ce que je ne rapporte que comme une preuve particulière que le cerveau n'est point le siége des sensations, le *sensorium* commun, lequel réside au contraire dans les nerfs des sens et dans les membranes de la tête; aussi les nerfs qui s'étendent dans la trompe de l'éléphant sont en si grande quantité, qu'ils équivalent pour le nombre à tous ceux qui se distribuent dans le reste du corps. C'est donc en vertu de cette combinaison singulière des sens et des facultés uniques de la trompe, que cet animal est supérieur aux autres par l'intelligence, malgré l'énormité de sa masse, malgré la disproportion de sa forme; car l'éléphant est en même temps un miracle d'intelligence et un monstre de matière : le corps très-épais et sans aucune souplesse; le cou court et presque inflexible; la tête petite et difforme; les oreilles excessives et le nez encore beaucoup plus excessif, les yeux trop petits, ainsi que la gueule, le membre génital et la queue; les jambes massives, droites et peu flexibles ; le pied si court et si petit qu'il paraît être nul ; la peau dure, épaisse et calleuse : toutes ces difformités paraissent d'autant plus, que toutes sont modelées en grand ; toutes d'autant plus désagréables à l'œil, que la plupart n'ont point d'exemple dans le reste de la nature, aucun animal n'ayant ni la tête, ni les pieds, ni le nez, ni les oreilles, ni les défenses faites ou placées comme celles de l'éléphant.

Il résulte pour l'animal plusieurs inconvénients de cette conformation bizarre; il peut à peine tourner la tête; il ne peut se tourner lui-même, pour rétrograder, qu'en faisant un circuit. Les chasseurs, qui l'attaquent par derrière ou par le flanc, évitent les effets de sa vengeance par des mouvements circulaires; ils ont le temps de lui porter de nouvelles atteintes pendant qu'il fait effort pour se tourner contre eux. Les jambes, dont la rigidité n'est pas aussi grande que celle du cou et du corps, ne fléchissent néanmoins que lentement et difficilement, elles sont fortement articulées avec les cuisses. Il a le genou comme l'homme, et le pied aussi bas : mais ce pied sans étendue, est aussi sans ressort et sans force, et le genou est dur et sans souplesse : cependant, tant que l'éléphant est jeune et qu'il se porte bien, il le fléchit pour se coucher, pour se laisser ou monter ou charger; mais dès qu'il est vieux ou

malade, ce mouvement devient si difficile qu'il aime mieux dormir debout, et que si on le fait coucher par force, il faut ensuite des machines pour le relever et le remettre en pied. Ses défenses, qui deviennent avec l'âge d'un poids énorme, n'étant pas situées dans une position verticale, comme les cornes des autres animaux, forment deux longs leviers qui, dans cette position presque horizontale, fatiguent prodigieusement la tête et la tirent en bas; en sorte que l'animal est quelquefois obligé de faire des trous dans le mur de sa loge pour les soutenir et se soulager de leur poids. Il a le désavantage d'avoir l'organe de l'odorat très-éloigné de celui du goût, l'incommodité de ne pouvoir rien saisir à terre avec sa bouche, parce que son cou court ne peut plier pour laisser baisser assez la tête; il faut qu'il prenne sa nourriture, et même sa boisson, avec le nez; il la porte ensuite non pas à l'entrée de la gueule, mais jusqu'à son gosier; et lorsque sa trompe est remplie d'eau, il en fourre l'extrémité jusqu'à la racine de la langue, apparemment pour rabaisser l'épiglotte et pour empêcher la liqueur, qui passe avec impétuosité, d'entrer dans le larynx; car il pousse cette eau par la force de la même haleine qu'il avait employée pour la pomper : elle sort de la trompe avec bruit et entre dans le gosier avec précipitation; la langue, la bouche, ni les lèvres ne lui servent pas, comme aux autres animaux, à sucer ou laper sa boisson.

De là paraît résulter une conséquence singulière, c'est que le petit éléphant doit teter avec le nez et porter ensuite à son gosier le lait qu'il a pompé; cependant les anciens ont écrit qu'il tetait avec la gueule et non avec la trompe; mais il y a toute apparence qu'ils n'avaient pas été témoins du fait et qu'ils ne l'ont fondé que sur l'analogie, tous les animaux n'ayant pas d'autre manière de teter. Mais si le jeune éléphant avait une fois pris l'usage ou l'habitude de pomper avec la bouche en suçant la mamelle de sa mère, pourquoi la perdrait-il pour tout le reste de sa vie? pourquoi ne se sert-il jamais de cette partie pour pomper l'eau lorsqu'il est à portée? pourquoi ferait-il toujours une action double, tandis qu'une simple suffirait? pourquoi ne lui voit-on jamais rien prendre avec sa gueule que ce qu'on jette dedans lorsqu'elle est ouverte? etc. Il paraît donc très-vraisemblable que le petit éléphant ne tete qu'avec la trompe. Cette présomption est non-seulement prouvée par les faits subséquents, mais elle est encore fondée sur une meilleure analogie que celle qui a décidé les anciens. Nous avons dit qu'en général les animaux, au moment de leur naissance, ne peuvent être avertis de la présence de l'aliment dont ils ont besoin, par aucun autre sens que par celui de l'odorat. L'oreille est certainement très-inutile à cet effet; l'œil l'est également et très-évidemment, puisque la plupart des animaux n'ont pas les yeux ouverts lorsqu'ils commencent à teter; le toucher ne peut que leur indiquer vaguement et également toutes les parties du corps de la mère, ou plutôt il ne leur indique rien de relatif à l'appétit; l'odorat seul doit l'avertir, c'est non-seulement une espèce de goût, mais un avant-goût qui précède, accompagne et détermine l'autre. L'éléphant est donc averti, comme

tous les autres animaux, par cet avant-goût, de la présence de l'aliment; et comme le siége de l'odorat se trouve ici réuni avec la puissance de succion à l'extrémité de sa trompe, il l'applique à la mamelle, en pompe le lait et le porte ensuite à sa bouche pour satisfaire son appétit. D'ailleurs, les deux mamelles étant situées sur la poitrine, comme aux femmes, et n'ayant que de petits mamelons très-disproportionnés à la grandeur de la gueule du petit, duquel aussi le cou ne peut plier, il faudrait que la mère se renversât sur le dos ou sur le côté, pour qu'il pût saisir la mamelle avec la bouche, et il aurait encore beaucoup de peine à en tirer le lait à cause de la disproportion énorme qui résulte de la grandeur de la gueule et de la petitesse du mamelon : le rebord de la trompe que l'éléphant contracte autant qu'il lui plaît, se trouve au contraire proportionné au mamelon, et le petit éléphant peut aisément par son moyen teter sa mère, soit debout ou couchée sur le côté. Ainsi, tout s'accorde pour infirmer le témoignage des anciens sur ce fait, qu'ils ont avancé sans l'avoir vérifié, car aucun d'entre eux, ni même aucun des modernes que je connaisse, ne dit avoir vu teter l'éléphant; et je crois pouvoir assurer que si quelqu'un vient dans la suite à l'observer, on verra qu'il ne tete point avec la gueule, mais avec le nez. Je crois de même que les anciens se sont trompés en nous disant que les éléphants s'accouplent à la manière des autres animaux; que la femelle abaisse seulement sa croupe pour recevoir plus aisément le mâle : la position des parties paraît rendre impossible cette situation d'accouplement; l'éléphante n'a pas, comme les autres femelles, l'orifice de la vulve au bas du ventre et voisin de l'anus : cet orifice en est à deux pieds et demi ou trois pieds de distance, il est situé presque au milieu du ventre : d'autre côté, le mâle n'a pas le membre génital proportionné à la grandeur de son corps, non plus qu'à celle de ce long intervalle, qui, dans la situation supposée, serait en pure perte. Les naturalistes et les voyageurs s'accordent à dire que l'éléphant n'a pas le membre génital plus gros ni guère plus long que le cheval; il ne lui serait donc pas possible d'atteindre au but dans la situation ordinaire aux quadrupèdes; il faut que la femelle en prenne une autre et se renverse sur le dos. De Feynes et Tavernier l'ont dit positivement; mais j'avoue que j'aurais fait peu d'attention à leurs témoignages, si cela ne s'accordait pas avec la position des parties, qui ne permet pas à ces animaux de se joindre autrement *. Il leur faut donc pour cette opération plus de temps, plus d'aisance, plus de commodités qu'aux autres, et c'est peut-être par cette raison qu'ils ne s'accouplent que quand ils sont en pleine liberté et lorsqu'ils ont en effet toutes les facilités qui leur sont nécessaires. La femelle doit non-seulement consentir,

* J'avais écrit cet article lorsque j'ai reçu des notes de M. de Bussy sur l'éléphant; ce fait, que la position des parties m'avait indiqué, se trouve pleinement confirmé par son témoignage. « L'éléphant (dit M. de Bussy) s'accouple d'une façon singulière; la femelle se couche sur le dos, et le mâle s'appuyant sur ses jambes antérieures, et fléchissant en arrière, les postérieures ne touchent à la femelle qu'autant qu'il en a besoin pour le coït. »

mais il faut encore qu'elle provoque le mâle par une situation indécente, qu'apparemment elle ne prend jamais que quand elle se croit sans témoins. La pudeur n'est-elle donc qu'une vertu physique qui se trouve aussi dans les bêtes? elle est au moins, comme la douceur, la modération, la tempérance, l'attribut général et le bel apanage de tout sexe féminin.

Ainsi l'éléphant ne tete, ne s'accouple, ne mange ni ne boit comme les autres animaux. Le son de sa voix est aussi très-singulier : si l'on en croit les anciens, elle se divise, pour ainsi dire, en deux modes très-différents et fort inégaux : il passe du son par le nez, ainsi que par la bouche; ce son prend des inflexions dans cette longue trompette, il est rauque et filé comme celui d'un instrument d'airain, tandis que la voix qui passe par la bouche est entrecoupée de pauses courtes et de soupirs durs. Ce fait, avancé par Aristote, et ensuite répété par les naturalistes et même par quelques voyageurs, est vraisemblablement faux, ou du moins n'est pas exact. M. de Bussy assure positivement que l'éléphant ne pousse aucun cri par la trompe : cependant, comme en fermant exactement la bouche, l'homme même peut rendre quelque son par le nez, il se peut que l'éléphant, dont le nez est si grand, rende des sons par cette voie lorsque sa bouche est fermée. Quoi qu'il en soit, le cri de l'éléphant se fait entendre de plus d'une lieue, et cependant il n'est pas effrayant comme le rugissement du tigre ou du lion.

L'éléphant est encore singulier par la conformation des pieds et par la texture de la peau : il n'est pas revêtu de poil comme les autres quadrupèdes; sa peau est tout à fait rase; il en sort seulement quelques soies dans les gerçures, et ces soies sont très-clair-semées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils des paupières, au derrière de la tête, dans les trous des oreilles et au dedans des cuisses et des jambes. L'épiderme dur et calleux a deux espèces de rides, les unes en creux et les autres en relief; il paraît déchiré par gerçures et ressemble assez bien à l'écorce d'un vieux chêne. Dans l'homme et dans les animaux, l'épiderme est partout adhérent à la peau; dans l'éléphant, il est seulement attaché par quelques points comme le sont deux étoffes piquées l'une sur l'autre. Cet épiderme est naturellement sec et fort sujet à s'épaissir; il acquiert souvent trois ou quatre lignes d'épaisseur par le dessèchement successif des différentes couches qui se régénèrent les unes sous les autres : c'est cet épaississement de l'épiderme qui produit l'*éléphantiasis* ou *lèpre sèche*, à laquelle l'homme, dont la peau est dénuée de poil, comme celle de l'éléphant, est quelquefois sujet. Cette maladie est très-ordinaire à l'éléphant; et pour la prévenir les Indiens ont soin de le frotter souvent d'huile et d'entretenir par des bains fréquents la souplesse de la peau : elle est très-sensible partout où elle n'est pas calleuse, dans les gerçures et dans les autres endroits où elle ne s'est ni desséchée ni durcie. La piqûre des mouches se fait si bien sentir à l'éléphant, qu'il emploie non-seulement ses mouvements naturels, mais même les ressources de son intelligence pour s'en délivrer : il se sert de sa queue, de ses oreilles, de sa trompe pour les frapper; il fronce sa peau partout où elle peut se contracter,

et les écrase entre ses rides; il prend des branches d'arbres, des rameaux, des poignées de longue paille pour les chasser; et lorsque tout cela lui manque, il ramasse de la poussière avec sa trompe et en couvre tous les endroits sensibles; on l'a vu se poudrer ainsi plusieurs fois par jour et se poudrer à propos, c'est-à-dire en sortant du bain. L'usage de l'eau est presque aussi nécessaire à ces animaux que celui de l'air et de la terre; lorsqu'ils sont libres, ils quittent rarement le bord des rivières; ils se mettent souvent dans l'eau jusqu'au ventre, et ils y passent quelques heures tous les jours. Aux Indes, où l'on a appris à les traiter de la manière qui convient le mieux à leur naturel et à leur tempérament, on les lave avec soin et on leur donne tout le temps nécessaire et toutes les facilités possibles pour se laver eux-mêmes; on nettoie leur peau en la frottant avec de la pierre ponce, et ensuite on leur met des essences, de l'huile et des couleurs.

La conformation des pieds et des jambes est encore singulière et différente dans l'éléphant de ce qu'elle est dans la plupart des autres animaux : les jambes de devant paraissent avoir plus de hauteur que celles de derrière; cependant, celles-ci sont un peu plus longues; elles ne sont pas pliées en deux endroits comme les jambes de derrière du cheval ou du bœuf, dans lesquels la cuisse est presque entièrement engagée dans la croupe, le genou très-près du ventre, et les os du pied si élevés et si longs qu'ils paraissent faire une grande partie de la jambe : dans l'éléphant, au contraire, cette partie est très-courte et pose à terre; il a le genou comme l'homme au milieu de la jambe et non pas près du ventre. Ce pied, si court et si petit, est partagé en cinq doigts, qui tous sont recouverts par la peau et dont aucun n'est apparent au dehors. On voit seulement des espèces d'ongles, dont le nombre varie, quoique celui des doigts soit constant; car il y a toujours cinq doigts à chaque pied, et ordinairement aussi cinq ongles; mais quelquefois il ne s'en trouve que quatre, ou même trois; et dans ce cas, ils ne correspondent pas exactement à l'extrémité des doigts. Au reste cette variété, qui n'a été observée que sur de jeunes éléphants transportés en Europe, paraît être purement accidentelle et dépend vraisemblablement de la manière dont l'éléphant a été traité dans les premiers temps de son accroissement. La plante du pied est revêtue d'une semelle de cuir dur comme de la corne et qui déborde tout autour : c'est de cette même substance dont sont formés les ongles.

Les oreilles de l'éléphant sont très-longues; il s'en sert comme d'un évantail; il les fait remuer et claquer comme il lui plaît. Sa queue n'est pas plus longue que l'oreille, et n'a ordinairement que deux pieds et demi ou trois pieds de longueur : elle est assez menue, pointue et garnie à l'extrémité d'une houppe de gros poils ou plutôt de filets de corne noirs, luisants, et solides; ce poil ou cette corne est de la grosseur et de la force d'un gros fil de fer, et un homme ne peut le casser en le tirant avec les mains, quoiqu'il soit élastique et pliant. Au reste, cette houppe de poils est un ornement très-recherché des Négresses, qui y attachent apparemment quelque superstition; une queue

d'éléphant se vend quelquefois deux ou trois esclaves, et les Nègres hasardent souvent leur vie pour tâcher de la couper et de l'enlever à l'animal vivant. Outre cette houppe de gros poils qui est à l'extrémité, la queue est couverte, ou plutôt parsemée, dans sa longueur, de soies dures et plus grosses que celles du sanglier; il se trouve aussi de ces soies sur la partie convexe de la trompe et aux paupières où elles sont quelquefois longues de plus d'un pied : ces soies ou poils aux deux paupières ne se trouvent guère que dans l'homme, le singe et l'éléphant.

Le climat, la nourriture et la condition influent beaucoup sur l'accroissement et la grandeur de l'éléphant; en général, ceux qui sont pris jeunes et réduits à cet âge en captivité, n'arrivent jamais aux dimensions entières de la nature. Les plus grands éléphants des Indes et des côtes orientales de l'Afrique ont quatorze pieds de hauteur; les plus petits, qui se trouvent au Sénégal et dans les autres parties de l'Afrique occidentale, n'ont que dix ou onze pieds; et tous ceux qu'on a amenés jeunes en Europe ne se sont pas élevés à cette hauteur. Celui de la ménagerie de Versailles, qui venait de Congo, n'avait que sept pieds et demi de hauteur à l'âge de dix-sept ans; en treize ans qu'il vécut, il ne grandit que d'un pied, en sorte qu'à quatre ans, lorsqu'il fut envoyé, il n'avait que six pieds et demi de hauteur; et comme l'accroissement va toujours de moins en moins, on ne peut pas supposer que s'il fût arrivé à l'âge de trente ans, qui est le terme ordinaire de l'accroissement entier, il eût acquis plus de huit pieds de hauteur : ainsi la condition ou l'état de domesticité réduit au moins d'un tiers l'accroissement de l'animal, non-seulement en hauteur, mais dans toutes les autres dimensions. La longueur du corps, mesurée depuis l'œil jusqu'à l'origine de la queue, est à peu près égale à sa hauteur prise au niveau du garrot. Un éléphant des Indes, de quatorze pieds de hauteur, est donc plus de sept fois plus gros et plus pesant que ne l'était l'éléphant de Versailles. En comparant l'accroissement de cet animal à celui de l'homme, nous trouverons que l'enfant ayant communément trente et un pouces, c'est-à-dire la moitié de sa hauteur à deux ans, et prenant son accroissement entier en vingt ans, l'éléphant qui ne le prend qu'en trente, doit avoir la moitié de sa hauteur à trois ans; et de même, si l'on veut juger de l'énormité de la masse de l'éléphant, on trouvera, le volume du corps d'un homme étant supposé de deux pieds et demi cubiques, que celui du corps d'un éléphant de quatorze pieds de longueur, et auquel on ne supposerait que trois pieds d'épaisseur et de largeur moyenne, serait cinquante fois aussi gros *, et que par conséquent un éléphant doit peser autant que cinquante hommes.

* Gassendi, dans la vie de Peirèrc, dit qu'il fit peser un éléphant, et qu'il se trouva peser trois mille cinq cents livres. Cet éléphant était apparemment très-petit, car celui dont nous venons de supputer les dimensions que nous avons peut-être trop réduites, pèserait au moins huit milliers.

« J'ai vu, dit le P. Vincent Marie, quelques éléphants qui avaient quatorze et quinze pieds de hauteur * avec la longueur et la grosseur proportionnées. Le mâle est toujours plus grand que la femelle. Le prix de ces animaux augmente à proportion de la grandeur, qui se mesure depuis l'œil jusqu'à l'extrémité du dos ; et quand cette dimension atteint un certain terme, le prix s'accroît comme celui des pierres précieuses. Les éléphants de Guinée, dit Bosman, ont dix, douze ou treize pieds de haut **; ils sont incomparablement plus petits que ceux des Indes orientales, puisque ceux qui ont écrit l'histoire de ces pays-là donnent à ceux-ci plus de coudées de haut que ceux-là n'en ont de pieds. J'ai vu des éléphants de treize pieds de haut, dit Edward Terri, et j'ai trouvé bien des gens qui m'ont dit en avoir vu de quinze pieds de haut ***. »

De ces témoignages et de plusieurs autres qu'on pourrait encore rassembler, on doit conclure que la taille la plus ordinaire des éléphants est de dix à onze pieds, que ceux de treize et de quatorze pieds de hauteur sont très-rares, et que les plus petits ont au moins neuf pieds lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement dans l'état de liberté. Ces masses énormes de matière ne laissent pas, comme nous l'avons dit, de se mouvoir avec beaucoup de vitesse; elles sont soutenues par quatre membres qui ressemblent moins à des jambes qu'à des piliers ou des colonnes massives de quinze ou dix-huit pouces de diamètre, et de cinq ou six pieds de hauteur ; ces jambes sont donc une ou deux fois plus longues que celles de l'homme : ainsi, quand l'éléphant ne ferait qu'un pas tandis qu'un homme en fait deux, il le surpasserait à la course. Au reste, le pas ordinaire de l'éléphant n'est pas plus vite que celui du cheval ; mais quand on le pousse, il prend une espèce d'amble qui, pour la vitesse, équivaut au galop. Il exécute donc avec promptitude et même avec assez de liberté tous les mouvements directs; mais il manque absolument de facilité pour les mouvements obliques ou rétrogrades. C'est ordinairement dans les chemins étroits et creux où il a de la peine à se retourner, que les Nègres l'attaquent et lui coupent la queue, qui pour eux est d'un aussi grand prix que tout le reste de la bête. Il a beaucoup de peine à descendre les pentes trop rapides; il est obligé de plier les jambes de derrière, afin qu'en descendant, le devant du corps conserve le niveau avec la croupe, et que le poids de sa propre masse ne le précipite pas. Il nage aussi très-bien, quoique la forme de ses jambes et de ses pieds paraisse indiquer le contraire; mais, comme la capacité de la poitrine et du ventre est très-grande, que le volume des poumons et des intestins est énorme, et que toutes ces grandes parties sont remplies d'air ou de matières plus légères que l'eau, il enfonce moins qu'un autre; il a dès lors moins de résistance à vaincre, et peut par conséquent nager plus vite, en faisant moins d'efforts et moins de mouvement des

* Nota. Ces pieds sont probablement des pieds romains.

** Nota. Ce sont probablement des pieds du Rhin.

*** Nota. Ce sont peut-être des pieds anglais.

jambes que les autres. Aussi s'en sert-on très-utilement pour le passage des rivières; outre deux pièces de canon de trois ou quatre livres de balles, dont on le charge dans ces occasions, on lui met encore sur le corps une infinité d'équipages, indépendamment de quantité de personnes qui s'attachent à ses oreilles et à sa queue pour passer l'eau; lorsqu'il est ainsi chargé, il nage entre deux eaux, et on ne lui voit que la trompe qu'il tient élevée pour respirer.

Quoique l'éléphant ne se nourrisse ordinairement que d'herbes et de bois tendre, et qu'il lui faille un prodigieux volume de cette espèce d'aliment pour pouvoir en tirer la quantité de molécules organiques nécessaire à la nutrition d'un aussi vaste corps, il n'a cependant pas plusieurs estomacs comme la plupart des animaux qui se nourrissent de même; il n'a qu'un estomac; il ne rumine pas : il est plutôt conformé comme le cheval que comme le bœuf ou les autres animaux ruminants; la panse qui lui manque est suppléée par la grosseur et l'étendue des intestins et surtout du colon, qui a deux ou trois pieds de diamètre sur quinze ou vingt de longueur; l'estomac est en tout bien plus petit que le colon, n'ayant que trois pieds et demi ou quatre pieds de longueur, sur un pied ou un pied et demi dans sa plus grande largeur. Pour remplir d'aussi grandes capacités, il faut que l'animal mange, pour ainsi dire, continuellement, surtout lorsqu'il n'a pas de nourriture plus substantielle que l'herbe : aussi les éléphants sauvages sont presque toujours occupés à arracher des herbes, cueillir des feuilles ou casser du jeune bois; et les domestiques auxquels on donne une grande quantité de riz, ne laissent pas encore de cueillir des herbes dès qu'ils se trouvent à portée de le faire. Quelque grand que soit l'appétit de l'éléphant, il mange avec modération, et son goût pour la propreté l'emporte sur le sentiment du besoin; son adresse à séparer avec sa trompe les bonnes feuilles d'avec les mauvaises, et le soin qu'il a de les bien secouer pour qu'il n'y reste point d'insectes ni de sable, sont des choses agréables à voir. Il aime beaucoup le vin, les liqueurs spiritueuses, l'eau-de-vie, l'arac, etc. On lui fait faire les corvées les plus pénibles et les entreprises les plus fortes, en lui montrant un vase rempli de ces liqueurs, et en le lui promettant pour prix de ses travaux. Il paraît aimer aussi la fumée du tabac; mais elle l'étourdit et l'enivre. Il craint toutes les mauvaises odeurs, et il a une horreur si grande pour le cochon, que le seul cri de cet animal l'émeut et le fait fuir.

Pour achever de donner une idée du naturel et de l'intelligence de ce singulier animal, nous croyons devoir donner ici des notes qui nous ont été communiquées par le M. le marquis de Montmirail, lequel non-seulement a bien voulu les demander et les recueillir, mais s'est aussi donné la peine de traduire de l'italien et de l'allemand tout ce qui a rapport à l'histoire des animaux dans quelques livres qui m'étaient inconnus; son goût pour les arts et les sciences, son zèle pour leur avancement, sont fondés sur un discernement exquis et sur des connaissances très-étendues dans

toutes les parties de l'histoire naturelle. Nous publierons donc, avec autant de plaisir que de reconnaissance, les bontés dont il nous honore et les lumières que nous lui devons : l'on verra dans la suite de cet ouvrage, combien nous aurons d'occasions de rappeler son nom.

« On se sert de l'éléphant pour le transport de l'artillerie sur les montagnes, et c'est là où son intelligence se fait mieux sentir. Voici comme il s'y prend : pendant que les bœufs attelés à la pièce de canon font effort pour la traîner en haut, l'éléphant pousse la culasse avec son front, et à chaque effort qu'il fait, il soutient l'affût avec son genou qu'il place à la roue : il semble qu'il comprenne ce qu'on lui dit. Son conducteur veut-il lui faire faire quelque corvée pénible, il lui explique de quoi il est question, et lui détaille les raisons qui doivent l'engager à obéir : si l'éléphant marque de la répugnance à ce qu'il exige de lui, le *cornac* (c'est ainsi qu'on appelle son conducteur) promet de lui donner de l'arac ou quelque chose qu'il aime : alors l'animal se prête à tout. Mais il est dangereux de lui manquer de parole ; plus d'un cornac en a été la victime. Il s'est passé à ce sujet, dans le Dekan, un trait qui mérite d'être rapporté, et qui, tout incroyable qu'il paraît, est cependant exactement vrai. Un éléphant venait de se venger de son cornac en le tuant ; sa femme, témoin de ce spectacle, prit ses deux enfants et les jeta aux pieds de l'animal encore tout furieux, en lui disant : *Puisque tu as tué mon mari, ôte-moi aussi la vie, ainsi qu'à mes enfants.* L'éléphant s'arrêta tout court, s'adoucit, et comme s'il eût été touché de regret, prit avec sa trompe le plus grand de ces deux enfants, le mit sur son cou, l'adopta pour son cornac et n'en voulut point souffrir d'autre.

« Si l'éléphant est vindicatif, il n'est pas moins reconnaissant. Un soldat de Pondichéri, qui avait coutume de porter à un de ces animaux une certaine mesure d'arac chaque fois qu'il touchait son prêt, ayant un jour bu plus que de raison, et se voyant poursuivi par la garde qui le voulait conduire en prison, se réfugia sous l'éléphant et s'y endormit. Ce fut en vain que la garde tenta de l'arracher de cet asile ; l'éléphant le défendit avec sa trompe. Le lendemain le soldat, revenu de son ivresse, frémit à son réveil de se trouver couché sous un animal d'une grosseur si énorme. L'éléphant, qui sans doute s'aperçut de son effroi, le caressa avec sa trompe pour le rassurer, et lui fit entendre qu'il pouvait s'en aller.

« L'éléphant tombe quelquefois dans une espèce de folie qui lui ôte sa docilité et le rend même très-redoutable : on est alors obligé de le tuer. On se contente quelquefois de l'attacher avec de grosses chaînes de fer dans l'espérance qu'il viendra à résipiscence. Mais quand il est dans son état naturel, les douleurs les plus aiguës ne peuvent l'engager à faire du mal à qui ne lui en a pas fait. Un éléphant, furieux des blessures qu'il avait reçues à la bataille d'Hambour, courait à travers champs et poussait des cris affreux ; un soldat qui, malgré les avertissements de ses camarades, n'avait pu fuir, peut-être parce qu'il était blessé, se trouva à sa rencontre : l'éléphant craignit de le fouler aux pieds, le prit avec sa trompe, le plaça doucement de côté, et continua sa route. »

Je n'ai pas cru devoir rien retrancher de ces notes, que je viens de transcrire ; elles ont été données à M. le marquis de Montmirail par M. de Bussy, qui a demeuré dix ans dans l'Inde, et qui pendant ce long séjour y a servi très-utilement l'État et la nation. Il avait plusieurs éléphants à son service ; il les montait très-souvent, les voyait tous les jours et était à portée d'en voir beaucoup d'autres et de les observer. Ainsi ces notes et toutes les

autres que j'ai citées, avec le nom de M. de Bussy, me paraissent mériter une égale confiance. MM. de l'Académie des sciences nous ont aussi laissé quelques faits qu'ils avaient appris de ceux qui gouvernaient l'éléphant à la ménagerie de Versailles, et ces faits me paraissent aussi mériter de trouver place ici :

« L'éléphant semblait connaître quand on se moquait de lui, et s'en souvenir pour s'en venger quand il en trouvait l'occasion. A un homme qui l'avait trompé, faisant semblant de lui jeter quelque chose dans la gueule, il lui donna un coup de trompe qui le renversa et lui rompit deux côtes; ensuite de quoi il le foula aux pieds et lui rompit une jambe, et s'étant agenouillé, lui voulut enfoncer ses défenses dans le ventre, lesquelles n'entrèrent que dans la terre aux deux côtés de la cuisse, qui ne fut point blessée. Il écrasa un autre homme, le froissant contre une muraille pour le même sujet. Un peintre le voulait dessiner en une attitude extraordinaire, qui était de tenir sa trompe levée et la gueule ouverte; le valet du peintre, pour le faire demeurer en cet état, lui jetait des fruits dans la gueule, et le plus souvent faisait semblant d'en jeter : il en fut indigné, et comme s'il eût connu que l'envie que le peintre avait de le dessiner était la cause de cet importunité, au lieu de s'en prendre au valet, il s'adressa au maître, et lui jeta par sa trompe une quantité d'eau, dont il gâta le papier sur lequel le peintre dessinait.

« Il se servait ordinairement bien moins de sa force que de son adresse, laquelle était telle qu'il s'ôtait avec beaucoup de facilité une grosse double courroie dont il avait la jambe attachée, la défaisant de la boucle et de l'ardillon; et comme on eut entortillé cette boucle d'une petite corde renouée à beaucoup de nœuds, il dénouait tout sans rien rompre. Une nuit, après s'être ainsi dépêtré de sa courroie, il rompit la porte de sa loge si adroitement que son gouverneur n'en fut point éveillé; de là il passa dans plusieurs cours de la ménagerie, brisant les portes fermées, et abattant la maçonnerie quand elles étaient trop petites pour le laisser passer, et il alla ainsi dans les loges des autres animaux, ce qui les épouvanta tellement qu'ils s'enfuirent tous se cacher dans les lieux les plus reculés du parc. »

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à faire connaître toutes les facultés naturelles et toutes les qualités acquises d'un animal si supérieur aux autres, nous ajouterons encore quelques faits que nous avons tirés des voyageurs les moins suspects.

« L'éléphant, même sauvage (dit le P. Vincent Marie) ne laisse pas d'avoir des vertus : il est généreux et tempérant; et quand il est domestique on l'estime par sa douceur et sa fidélité envers son maître, son amitié pour celui qui le gouverne, etc. S'il est destiné à servir immédiatement les princes, il connaît sa fortune et conserve une gravité convenable à son emploi; si au contraire on le destine à des travaux moins honorables, il s'attriste, se trouble et laisse voir clairement qu'il s'abaisse malgré lui. A la guerre, dans le premier choc, il est impétueux et fier; il est le même quand il est enveloppé par les chasseurs, mais il perd le courage lorsqu'il est vaincu... Il combat avec ses défenses, et ne craint rien tant que de perdre sa trompe, qui par sa consistance est facile à couper..... Au reste, il est naturellement doux; il n'attaque personne à moins qu'on ne l'offense; il semble même se plaire en compagnie, et il aime surtout les enfants, il les caresse et paraît reconnaître en eux leur innocence.

« L'éléphant (dit François Pyrard) est l'animal qui a le plus de jugement et de connaissance, de sorte qu'on le dirait avoir quelque usage de raison, outre qu'il est infiniment profitable et de service à l'homme. S'il est question de monter dessus, il est tellement souple, obéissant, et dressé pour se ranger à la commodité de l'homme et qualité de la personne qui s'en veut servir, que, se pliant bas, il aide lui-même à celui qui veut monter dessus et le soulage avec sa trompe... Il est si obéissant, qu'on lui fait faire tout ce que l'on veut, pourvu qu'on le prenne de douceur... Il fait tout ce qu'on lui dit, il caresse ceux qu'on lui montre, etc.

« En donnant aux éléphants (disent les voyageurs hollandais) tout ce qui peut leur plaire, on les rend aussi privés et aussi soumis que le sont les hommes. L'on peut dire qu'il ne leur manque que la parole... Ils sont orgueilleux et ambitieux; mais ils se souviennent du bien qu'on leur a fait et ont de la reconnaissance, jusque-là qu'ils ne manquent point de baisser la tête pour marque de respect en passant devant les maisons où ils ont été bien traités... Ils se laissent conduire et commander par un enfant; mais ils veulent être loués et chéris. On ne saurait se moquer d'eux, ni les injurier, qu'ils ne l'entendent; et ceux qui le font doivent bien prendre garde à eux, car ils seront bien heureux s'ils s'empêchent d'être arrosés de l'eau des trompes de ces animaux, ou d'être jetés par terre, le visage contre la poussière.

« Les éléphants (dit le P. Philippe, approchent beaucoup du jugement et du raisonnement des hommes... Si on compare les singes aux éléphants, ils ne sembleront que des animaux très-lourds et très-brutaux ; et en effet, les éléphants sont si honnêtes, qu'ils ne sauraient souffrir qu'on les voie lorsqu'ils s'accouplent; et si de hasard quelqu'un les avait vus en cette action, ils s'en vengeraient infailliblement, etc.... Ils saluent en fléchissant les genoux et en baissant la tête; et lorsque leur maître veut les monter, ils lui présentent si adroitement le pied qu'il s'en peut servir comme d'un degré. Lorsqu'on a pris un éléphant sauvage et qu'on lui a lié les pieds, le chasseur l'aborde, le salue, lui fait des excuses de ce qu'il l'a lié, lui proteste que ce n'est pas pour lui faire injure..., lui expose que la plupart du temps il avait faute de nourriture dans son premier état, au lieu que désormais il sera parfaitement bien traité, qu'il lui en fait la promesse, etc. Le chasseur n'a pas plutôt achevé ce discours obligeant, que l'éléphant le suit comme ferait un très-doux agneau. Il ne faut pas pourtant conclure de là que l'éléphant ait l'intelligence des langues; mais seulement qu'ayant une très-parfaite estimative, il connaît les divers mouvements d'estime ou de mépris, d'amitié ou de haine, et tous les autres dont les hommes sont agités envers lui, et pour cette cause il est plus aisé à dompter par les raisons que par les coups et par les verges... Il jette des pierres fort loin et fort droit avec sa trompe, et il s'en sert pour verser de l'eau avec laquelle il se lave le corps.

« De cinq éléphants (dit Tavernier) que les chasseurs avaient pris, trois se sauvèrent, quoiqu'ils eussent des chaînes et des cordes autour de leur corps et même de leurs jambes. Ces gens-là nous dirent une chose surprenante et qui est tout à fait admirable, si on peut la croire : c'est que ces éléphants ayant été une fois attrapés et étant sortis du piége, si on les fait entrer dans les bois, ils sont dans la défiance et arrachent avec leur trompe une grosse branche dont ils vont sondant partout, avant que d'asseoir leur pied, s'il n'y a point de trous à leur passage pour n'être pas attrapés une seconde fois; ce qui faisait désespérer aux chasseurs, qui nous contaient cette histoire, de pouvoir reprendre aisément les trois éléphants qui leur étaient échappés... Nous vîmes les deux autres éléphants qu'on avait pris. Chacun de ces éléphants sauvages était entre deux éléphants privés; et autour des sauvages il y avait six hommes tenant des lances à feu, qui parlaient à ces animaux, en leur présentant à manger, et disant en leur langage : *Prends cela et le mange*. C'étaient de petites bottes de foin, des morceaux de sucre noir et du riz cuit avec de l'eau et force grains

de poivre. Quand l'éléphant sauvage ne voulait pas faire ce qu'on lui commandait, les hommes ordonnaient aux éléphants privés de le battre, ce qu'ils faisaient aussitôt, l'un le frappant sur le front et sur la tête avec sa trompe, et lorsqu'il faisait mine de se revancher contre celui-là, l'autre le frappait de son côté ; de sorte que le pauvre éléphant sauvage ne s'avait plus où il en était, ce qui lui apprenait à obéir. »

« J'ai plusieurs fois observé (dit Edward Terri) que l'éléphant fait plusieurs choses qui tiennent plus du raisonnement que du simple instinct naturel qu'on lui attribue. Il fait tout ce que son maître lui commande. S'il veut qu'il fasse peur à quelqu'un, il s'avance vers lui avec la même fureur que s'il le voulait mettre en pièces, et lorsqu'il en est tout proche, il s'arrête tout court sans lui faire aucun mal. Si le maître veut faire affront à un autre, il parle à l'éléphant, qui prendra avec sa trompe de l'eau du ruisseau et de la boue, et la lui jettera au nez. Sa trompe est faite d'un cartilage ; elle pend entre les dents. Quelques-uns l'appellent *sa main*, à cause qu'en plusieurs occasions elle lui rend le même service que la main fait aux hommes... Le Mogol en a qui servent de bourreaux aux criminels condamnés à mort. Si leur conducteur leur commande de dépêcher promptement ces misérables, il les mettent en pièces en un moment avec leurs pieds ; et au contraire, s'il leur commande de les faire languir, ils leur rompent les os les uns après les autres, et leur font souffrir un supplice aussi cruel que celui de la roue. »

Nous pourrions citer encore plusieurs autres faits aussi curieux et aussi intéressants que ceux qu'on vient de lire ; mais nous aurions bientôt excédé les limites que nous avons tâché de nous prescrire dans cet ouvrage : nous ne serions pas même entrés dans un si grand détail, si l'éléphant n'était de tous les animaux le premier à tous égards, celui par conséquent qui méritait le plus d'attention. Nous n'avons rien dit de la production de son ivoire, parce que M. Daubenton nous paraît avoir épuisé ce sujet dans sa description des différentes parties de l'éléphant. On verra combien d'observations utiles et nouvelles il a faites sur la nature et la qualité de l'ivoire dans ses différents états, et en même temps on sera bien aise de savoir qu'il a rendu à l'éléphant les défenses et les os prodigieux qu'on attribuait au mammouth. J'avoue que j'étais moi-même dans l'incertitude à cet égard : j'avais plusieurs fois considéré ces ossements énormes et je les avais comparés avec le squelette d'éléphant que nous avons au Cabinet du Roi, que je savais être le squelette d'un éléphant presque adulte ; et comme avant d'avoir fait l'histoire de ces animaux, je ne me persuadais pas qu'il pût exister des éléphants six ou sept fois plus gros que celui dont je voyais le squelette ; que d'ailleurs les gros ossements n'avaient pas les mêmes proportions que les os correspondants dans le squelette de l'éléphant, j'avais cru, comme le vulgaire des naturalistes, que ces grands ossements avaient appartenu à un animal beaucoup plus grand, et dont l'espèce s'était perdue ou avait été détruite. Mais il est certain, comme on l'a vu dans cette histoire, qu'il existe des éléphants qui ont jusqu'à quatorze pieds de hauteur, c'est-à-dire des éléphants six ou sept fois plus gros (car les masses sont comme les cubes de la hauteur) que celui dont nous avons le squelette, et qui n'avait que sept pieds et demi de hauteur : il est certain d'ailleurs, par les observations de

M. Daubenton, que l'âge change la proportion des os, et que lorsque l'animal est adulte ils grossissent considérablement quoiqu'ils aient cessé de grandir; enfin, il est encore certain, par le témoignage des voyageurs, qu'il y a des défenses d'éléphants qui pèsent chacune plus de cent vingt livres. Tout cela réuni fait que nous ne doutons plus que ces défenses et ces ossements ne soient en effet des défenses et des ossements d'éléphant. M. Sloane l'avait dit, mais ne l'avait pas prouvé ; M. Gmelin l'a dit encore plus affirmativement *; et il nous a donné sur cela des faits curieux, et que nous

* La quantité prodigieuse d'os qu'on trouve par-ci par-là, sous terre, dans la Sibérie, sont surtout une chose de tant d'importance, que je crois faire plaisir à bien des lecteurs de leur procurer l'avantage de trouver ici rassemblé tout ce qui manquait jusqu'à présent à l'histoire naturelle de ces os. Pierre le Grand s'est surtout rendu recommandable à ce sujet aux naturalistes, et comme il cherchait en tout à suivre la nature dans ses routes les plus cachées, il ordonna entre autres, en 1722, à tous ceux qui rencontreraient quelque part des cornes de mammouth, de s'attacher singulièrement à ramasser tous les autres os appartenant à cet animal, sans en excepter un seul, et de les envoyer à Pétersbourg. Ces ordres furent publiés dans toutes les villes de Sibérie, et entre autres à Jakutzk, où d'abord, après la publication, un sluschewoi, appelé Wasilei Otlasow, s'engagea par écrit devant Michaële Petrowitsch Ismailow, capitaine-lieutenant de la garde et woywode de l'endroit, à se transporter dans les cantons inférieurs de la Léna pour chercher des os de mammouth, et il y fut dépêché la même année 23 avril. L'année d'après, un autre s'adressa à la chancellerie de Jakutzk, et lui représenta qu'il s'était transporté avec son fils, vers la mer, pour chercher des os de mammouth, et que vis-à-vis Surjatoi-Noss, à environ deux cents verstes de ce lieu et de la mer, il avait trouvé, dans un terrain de tourbe, qui est le terrain ordinaire de ces districts, une tête de mammouth à laquelle tenait une corne, et auprès de laquelle il y avait une autre corne du même animal, qui l'avait peut-être perdue de son vivant; qu'à peu de distance de là, ils avaient tiré de la terre une autre tête avec des cornes d'un animal qui leur était inconnu, que cette tête ressemblait assez à une tête de bœuf, mais qu'elle avait les cornes au-dessus du nez, et que par rapport à un accident qui lui était arrivé à ses yeux, il avait été obligé de laisser ces têtes sur les lieux; qu'ayant appris l'ordonnance de Sa Majesté, il suppliait de détacher son fils avec lui vers Yst-Jauskoje, Simowie et vers la mer; le woywode lui accorda sa demande et le fit partir sur-le-champ. Un troisième sluschewoi de Jakutzk représenta à la chancellerie, en 1724, qu'il avait fait un voyage sur la rivière de Jelon, et qu'il avait eu le bonheur de trouver sur cette rivière, dans un rivage escarpé, une tête de mammouth fraîche, avec cornes et toutes ses parties, qu'il l'avait tirée de terre et laissée dans un endroit où il saurait la retrouver, qu'il priait qu'on le détachât avec deux hommes accoutumés à chercher de pareilles choses; le woywode y consentit pareillement. Le Cosaque se mit bientôt après en route, il retrouva la tête et toutes ses parties, à l'exception des cornes; il n'y avait plus que la moitié d'une corne qu'il apporta avec la tête à la chancellerie de Jakutzk. Il apporta quelque temps après deux cornes de mammouth, qu'il avait trouvées aussi sur la rivière de Jelon.

Les Cosaques de Jakutzk furent charmés, sous prétexte d'aller chercher des cornes de mammouth, de trouver moyen de faire d'aussi beaux voyages. On leur accordait cinq ou six chevaux de poste, pendant qu'un seul aurait suffi, et ils pouvaient employer les autres au transport de leurs propres marchandises. Un pareil avantage

avons cru devoir rapporter ici; mais M. Daubenton nous paraît être le premier qui ait mis la chose hors de doute, par des mesures précises, des

devait les beaucoup encourager... Un Cosaque de Jakutzk, appelé Iwanselsku, demanda à la chancellerie qu'on l'envoyât dans les Simowies d'Alaseisch et de Kowymisch, pour y chercher de ces sortes d'os et du vrai cristal; il avait déjà vécu dans lesdits lieux et y avait amassé des choses remarquables, et envoyé réellement à Jakutzk quelques-uns de ces os. Rien ne parut plus important que cette expédition, et le Cosaque fut envoyé à sa destination le 21 avril 1725.

Nasar-Koleschow, commissaire d'Indigirsk, envoya en 1723 à Jakutzk, et de là à Irkurtzk, le squelette d'une tête extraordinaire, qui, à ce qu'on m'a dit, avait deux arschines moins trois werschok de long, une arschine de haut, et qui était munie de deux cornes et d'une dent de mammouth; ce squelette est arrivé le 14 octobre 1723 à Irkutzk, et j'en ai trouvé la relation dans la chancellerie de cette ville. On m'a assuré aussi que le même homme a fourni une corne de mammouth après.

Tout ceci, tel que je l'ai ramassé des différentes relations, regarde, pour la plus grande partie, une même espèce d'os, savoir : 1° Tous ceux qui se trouvent dans le Cabinet impérial de Pétersbourg sous le nom d'*os de mammouth, auxquels tous ceux qui voudront les confronter avec les os d'éléphant ne pourront disputer une parfaite ressemblance avec ces derniers.* 2° On voit, par les relations ci-dessus, qu'on a trouvé dans la terre des têtes d'un animal tout à fait différent d'un éléphant, et qui, particulièrement par rapport à la figure des cornes, ressemblait à une tête de bœuf plutôt qu'à celle d'un éléphant. D'ailleurs cet animal ne peut pas avoir été aussi gros qu'un éléphant, et j'en ai vu une tête à Jakutzk, qui avait été envoyée d'Anadirskoi-Ostrog, et qui, selon ce qu'on m'a dit, était parfaitement semblable à celle que Portn-jagin avait trouvée. J'en ai eu moi-même une d'Ilainskoi-Ostrog, que j'ai envoyée au Cabinet impérial à Pétersbourg. Enfin, j'ai appris que sur le rivage du Nischnaja Tunguska on trouve non-seulement par-ci par-là de pareilles têtes, mais encore d'autres os qui, certainement, ne sont pas des os d'éléphants, tels que des omoplates, des os sacrés, des os innominés, des os de hanches et des os de jambes, qui, vraisemblablement, appartiennent à cette même espèce d'animaux auxquels on doit attribuer lesdites têtes, et que, sans contredit, on ne doit pas exclure du genre des bœufs. J'ai vu des os de jambes et de hanches de cette espèce, dont je ne saurais rien dire de particulier, sinon qu'en comparaison de leur grosseur, ils m'ont paru extrêmement courts. Ainsi, on trouve en Sibérie deux sortes d'os en terre, dont anciennement on n'estimait aucuns que ceux qui ressemblent parfaitement aux dents saillantes d'éléphants; mais il semble que, depuis l'ordonnance impériale, on a commencé à les considérer tous en général, et que, comme les premiers avaient déjà occasionné la fable de l'animal mammouth, on a rangé ces derniers dans la même classe; car quoiqu'on connaisse avec la moindre attention que ces derniers sont d'un animal tout à fait différent du premier, on n'a pas laissé de les confondre ensemble. C'est encore une erreur de croire, avec Isbrand-Ides et ceux qui suivent ses rêveries, qu'il n'y a que les montagnes qui s'étendent depuis la rivière de Ket vers le nord-est, et, par conséquent, aussi les environs de Mangasea et de Jakutzk, qui soient remplis de ces os d'éléphants; il s'en trouve non-seulement dans toute la Sibérie et dans ses districts les plus méridionaux, comme dans les cantons supérieurs de l'Irtisch, du Toms et de la Léna, mais encore par-ci par-là en Russie et même en bien des endroits en Allemagne, où ils sont connus sous le nom d'ivoire fossile, *ebur fossile*, et cela avec beaucoup de raison ; car tout l'ivoire qu'on travaille en Allemagne vient des dents d'éléphants que nous tirons des Indes, et l'ivoire fossile ressemble parfaitement à ces dents,

comparaisons exactes et des raisons fondées sur les grandes connaissances qu'il s'est acquises dans la science de l'anatomie comparée.

sinon qu'il est pourri. Dans les climats un peu chauds, ces dents se sont amollies et changées en ivoire fossile; mais dans ceux où la terre reste continuellement gelée, on trouve ces dents très-fraîches pour la plupart. De là peut aisément dériver la fable qu'on a souvent trouvé ces os et autres ensanglantés; cette fable a été gravement débitée par Isbrand-Ides, et après lui par Muller *, qui ont été copiés par d'autres avec une assurance, comme s'il n'y avait pas lieu d'en douter; et, comme une fiction va rarement seule, le sang qu'on prétend avoir trouvé sur ces os a enfanté une autre fiction de l'animal mammouth, dont on a conté que dans la Sibérie il vivait sous terre, qu'il y mourait quelquefois et était enterré sous les décombres, et tout cela pour rendre raison du sang qu'on prétendait trouver à ces os. Muller nous donne la description du mammouth : Cet animal, dit-il, a quatre ou cinq aunes de haut, et environ trois brasses de long; il est d'une couleur grisâtre, ayant la tête fort longue et le front très-large; des deux côtés, précisément au-dessous des yeux, il a des cornes qu'il peut mouvoir et croiser comme il veut. Il a la faculté de s'étendre considérablement en marchant et de se rétrécir en un petit volume; ses pattes ressemblent à celles d'un ours par leur grosseur. Isbrand-Ides est assez sincère pour avouer que, de tous ceux qu'il a questionnés sur cet animal, il n'a trouvé personne qui lui ait dit avoir vu un mammouth vivant... Les têtes et les autres os, qui s'accordent avec ceux des éléphants, ont été autrefois, sans contredit, des parties réelles de l'éléphant. Nous ne devons pas refuser toute croyance à cette quantité d'os d'éléphant, et je présume que les éléphants, pour éviter leur destruction dans les grandes révolutions de la terre, se sont échappés de leur endroit natal, et se sont dispersés de toutes parts tant qu'ils ont pu; leur sort a été différent, les uns ont été bien loin, les autres ont pu même après leur mort avoir été transportés fort loin par quelque inondation; ceux, au contraire, qui, étant encore en vie, se sont trop écartés vers le nord, doivent nécessairement y avoir payé le tribut de leur délicatesse; d'autres encore, sans avoir été si loin, ont pu se noyer dans une inondation ou périr de lassitude... La grosseur de ces os ne doit pas nous arrêter, les dents saillantes ont jusqu'à quatre arschines de long et six pouces de diamètre (M. de Strahlenberg dit jusqu'à neuf), et les plus fortes pèsent jusqu'à six à sept puds. J'ai fait voir dans un autre endroit qu'il y a des dents fraîches prises de l'éléphant qui ont jusqu'à dix pieds de long, et qui pèsent cent, cent quarante-six, cent soixante et cent soixante-huit livres... Il y a des morceaux d'ivoire fossile qui ont une apparence jaunâtre et qui jaunissent par la suite des temps, et d'autres qui sont bruns comme des noix de cocos ou plus clairs, et enfin, d'autres qui sont d'un bleu noirâtre. Les dents qui n'ont pas été bien gelées dans la terre et ont resté pendant quelque temps exposées à l'effet de l'air, sont sujettes à devenir plus ou moins jaunes ou brunes, et elles prennent d'autres couleurs suivant l'espèce d'humidité qui y agit en se joignant à l'air : aussi, suivant ce que dit M. de Strahlenberg, on trouve quelquefois des morceanx d'un bleu noir dans ces dents corrompues... Il serait à souhaiter, pour le bien de l'histoire naturelle, qu'on connût, pour les autres os qu'on trouve en Sibérie, l'espèce d'animal auquel ils appartiennent, mais il n'y a guère lieu de l'espérer. Relation d'un voyage à Kamtschatka, par M. Gmelin, imprimé en 1735 à Pétersbourg, en langue russe. La traduction de cet article m'a d'abord été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des sciences, et ensuite par M. le marquis de Montmirail, qui en a fait la traduction sur l'original allemand, imprimé à Gottingue en 1752.

* Mœurs et usages des Ostiaques, dans le recueil des voyages au Nord, page 380.

PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DE L'ÉLÉPHANT.

Je donne ici la description d'un éléphant qui était à la foire Saint-Germain, en 1773; c'était une femelle qui avait six pieds sept pouces trois lignes de longueur, cinq pieds sept pouces de hauteur, et qui n'était âgée que de trois ans neuf mois. Ses dents n'étaient pas encore toutes venues, et ses défenses n'avaient que six pouces six lignes de longueur. La tête était très-grosse, l'œil fort petit, l'iris d'un brun foncé. La masse de son corps informe et ramassée paraissait varier à chaque mouvement, en sorte que cet animal semble être plus difforme dans le premier âge que quand il est adulte ; la peau était fort brune avec des rides et des plis assez fréquents ; les deux mamelles, avec des mamelons apparents, sont placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

Dimensions de cet animal :

	p.	p.	l.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite	6	7	3
Hauteur du train de devant.	4	10	5
Hauteur du train de derrière.	5	1	9
La glus grande hauteur du corps.	5	7	0
Hauteur du ventre.	2	3	6
Longueur de la tête depuis la mâchoire jusqu'à l'occiput.	1	1	11
Longueur de la mâchoire inférieure.	0	8	9
Distance entre le bout de la mâchoire inférieure et l'angle de l'œil.	2	5	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	10	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	2	4
Largeur entre les deux yeux.	1	1	10
Longueur des oreilles en arrière.	1	3	7
Hauteur de l'oreille.	1	2	4
Circonférence du cou.	5	5	1
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant.	7	8	0
Circonférence du corps, devant les jambes de derrière.	7	8	3
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros	8	0	7
Longueur du tronçon de la queue.	2	1	4
Circonférence de la queue à son origine	1	1	9
Largeur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	2	1	6
Largeur du haut de la jambe.	1	10	6
Longueur du talon jusqu'au bout des ongles.	0	9	6
Largeur du pied de devant.	0	8	3
Largeur du pied de derrière.	0	10	5
Longueur des plus grands ongles.	0	1	9
Largeur.	0	3	0
Longueur de la trompe étendue.	3	7	3

Il nous a paru, en comparant le mâle et la femelle, que nous avons tous deux vus, le premier en 1771, et l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus grosses et plus charnues que le mâle, au point qu'il ne serait pas possible de s'y tromper : seulement elle a les oreilles plus petites à proportion que le mâle ; mais le corps paraissait plus renflé, la tête plus grosse et les membres plus arrondis.

Dans l'espèce de l'éléphant, comme dans toutes les autres espèces de la nature, la femelle est plus douce que le mâle; celle-ci était même caressante pour les gens qu'elle ne connaissait pas, au lieu que l'éléphant mâle est souvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771 était plus fier, plus indifférent et beaucoup moins traitable que cette femelle. C'est d'après ce mâle que M. de Sève a dessiné la trompe et l'extrémité de la verge représentées. Dans l'état de repos cette partie ne paraît point du tout à l'extérieur ; le ventre semble être absolument uni, et ce n'est que dans le moment où l'animal veut uriner, que l'extrémité sort du fourreau, comme on le voit représenté. Cet éléphant mâle, quoique presque aussi jeune que la femelle, était, comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cherchait même à saisir avec sa trompe les gens qui l'approchaient de près, et il a souvent arraché les poches et les basques de l'habit des curieux. Ses maîtres mêmes étaient obligés de prendre avec lui des précautions, au lieu que la femelle semblait obéir avec complaisance. Le seul moment où on l'a vue marquer de l'humeur a été celui de son emballage dans son caisson de voyage. Lorsqu'on voulut la faire entrer dans ce caisson, elle refusa d'avancer, et ce ne fut qu'à force de contrainte et de coups de poinçon dont on la piquait par derrière, qu'on la força d'entrer dans cette espèce de cage qui servait alors à la transporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitements qu'elle venait d'essuyer, et ne pouvant se retourner dans cette prison étroite, elle prit le seul moyen qu'elle avait de se venger : ce fut de remplir sa trompe et de jeter le volume d'un seau d'eau au visage et sur le corps de celui qui l'avait le plus harcelée.

Au reste, on a représenté la trompe vue par-dessous, pour en faire mieux connaître la structure extérieure et la flexibilité.

J'ai dit, dans l'histoire naturelle de l'éléphant, qu'on pouvait présumer que ces animaux ne s'accouplaient pas à la manière des autres quadrupèdes, parce que la position relative des parties génitales dans les individus des deux sexes paraît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture qui me paraissait plausible ne se trouve pas vraie, car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

M. Marcellus Bles, seigneur de Moërgestal, écrit de Bois-le-Duc, dans les termes suivants :

« Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le comte de Buffon, qu'il s'est trompé touchant l'accouplement des éléphants, je puis dire qu'il y a plusieurs endroits en Asie et en Afrique, où ces animaux se tiennent toujours dans les

bois écartés et presque inaccessibles, surtout dans le temps qu'ils sont en chaleur; mais que dans l'île de Ceylan, où j'ai demeuré douze ans, le terrain étant partout habité, ils ne peuvent pas se cacher si bien, et que les ayant constamment observés, j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se trouve en effet placée presque sous le milieu du ventre, ce qui ferait croire, comme le dit M. de Buffon, que les mâles ne peuvent la couvrir à la façon des autres quadrupèdes: cependant, il n'y a qu'une légère différence de situation; j'ai vu, lorsqu'ils veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête et le cou, et appuie les deux pieds et le devant du corps également courbés, sur la racine d'un arbre comme si elle se prosternait par terre, les deux pieds de derrière restant debout et la croupe en haut, ce qui donne au mâle la facilité de la couvrir, et d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits neuf mois ou environ. Au reste, il est vrai que les éléphants ne s'accouplent point lorsqu'ils ne sont pas libres. On enchaîne fortement les mâles quand ils sont en rut, pendant quatre à cinq semaines; alors on voit parfois sortir de leurs parties naturelles une grande abondance de sperme, et ils sont si furieux pendant ces quatre ou cinq semaines, que leurs cornacs ou gouverneurs ne peuvent les approcher sans danger. On a une annonce infaillible du temps où ils entrent en chaleur; car, quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête. Il arrive quelquefois que la femelle qu'on garde à l'écurie dans ce temps s'échappe et va joindre dans les bois les éléphants sauvages; mais quelques jours après son cornac va la chercher et l'appelle prr son nom tant de fois qu'à la fin elle arrive, se soumet avec docilité, et se laisse conduire et renfermer; et c'est dans ce cas où l'on a vu que la femelle fait son petit à peu près au bout de neuf mois. »

Il me paraît qu'on ne peut guère douter de la première observation sur la manière de s'accoupler des éléphants, puisque M. Marcellus Bles assure l'avoir vue; mais je crois qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde observation, touchant la durée de la gestation, qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les voyageurs assurent qu'il passe pour constant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.

SECONDE ADDITION A L'ARTICLE DE L'ÉLÉPHANT.

J'ai rapporté l'extrait d'une lettre de M. Marcellus Bles, seigneur de Moërgestal, au sujet de l'accouplement des éléphants; et il a eu la bonté de m'en écrire une autre le 25 janvier 1776, dans laquelle il me donne connaissance de quelques faits que je crois devoir rapporter ici:

Les Hollandais de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphants en réserve, pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces animaux, dans la vue de les revendre ensuite aux princes indiens : souvent, il s'en trouve qui ne sont pas assez bien conditionnés, et que ces marchands ne peuvent vendre ; ces éléphants défectueux et rebutés restent à leur maître pendant nombre d'années, et l'on s'en sert pour la chasse des éléphants sauvages. Quelquefois il arrive, soit par la négligence des gardiens, soit autrement, que la femelle, lorsqu'elle entre en chaleur, dénoue et rompt pendant la nuit les cordes avec lesquelles elle est toujours attachée par les pieds ; alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphants sauvages, s'accouple et devient pleine : les gardiens vont la chercher partout dans les bois en l'appelant par son nom, elle revient dès lors sans contrainte et se laisse ramener tranquillement à son étable : c'est ainsi qu'on a reconnu que quelques femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite ; en sorte qu'il est plus que probable que la durée de la gestation n'est en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau-né n'est guère que de trois pieds du Rhin : il croît jusqu'à l'âge de seize à vingt ans, et peut vivre soixante-dix, quatre-vingts et même cent ans.

Le même M. Bles dit qu'il n'a jamais vu, pendant un séjour de onze années qu'il a fait à Ceylan, que la femelle ait produit plus d'un petit à la fois. Dans les grandes chasses qu'on fait tous les ans dans cette île, auxquelles il a assisté plusieurs fois, il en a vu souvent prendre quarante à cinquante, parmi lesquels il y avait des éléphants tout jeunes ; et il dit qu'on ne pouvait pas reconnaître quelles étaient les mères de chacun de ces petits éléphants, car tous ces jeunes animaux paraissent faire mense commune : ils tetent indistinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, soit qu'elles aient elles-mêmes un petit en propre, soit qu'elles n'en aient point.

M. Marcellus Bles a vu prendre les éléphants de trois manières différentes. Ils vont ordinairement en troupes séparées quelquefois à une lieue de distance l'une de l'autre ; la première manière de les prendre est de les entourer par un attroupement de quatre ou cinq cents hommes, qui, resserrant toujours ces animaux de plus près en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours et des torches allumées, les forcent à entrer dans une espèce de parc entouré de fortes palissades dont on ferme ensuite l'ouverture pour qu'ils n'en puissent sortir.

La seconde manière de les chasser ne demande pas un si grand appareil ; il suffit d'un certain nombre d'hommes lestes et agiles à la course, qui vont les chercher dans les bois : ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphants qu'ils agacent et inquiètent au point de les mettre en fuite ; ils les suivent aisément à la course, et leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière : ils tiennent toujours le bout de ces cordes jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion favorable de l'entortiller autour d'un arbre ; et lorsqu'ils parviennent à arrêter ainsi un éléphant sauvage dans sa course, ils amènent à l'instant deux éléphants privés, auxquels ils attachent

l'éléphant sauvage, et, s'il se mutine, ils ordonnent aux deux apprivoisés de le battre avec leur trompe jusqu'à ce qu'il soit comme étourdi ; et enfin ils le conduisent au lieu de sa destination.

La troisième manière de prendre les éléphants est de mener quelques femelles apprivoisées dans les forêts; elles ne manquent guère d'attirer quelqu'un des éléphants sauvages et de les séparer de leur troupe : alors une partie des chasseurs attaque le reste de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chasseurs se rendent maîtres de cet éléphant sauvage isolé, l'attachent avec deux femelles et l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphants, dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable; chaque bande ou troupe reste séparée et n'a aucun commerce avec d'autres troupes, et même ils paraissent s'entr'éviter très-soigneusement.

Lorsqu'une de ces troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles qui ont les défenses les plus grosses et les plus longues marchent à la tête ; et s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, et paraissent sonder le terrain du rivage opposé; ils donnent alors un signal par un son de leur trompe, et dès lors la troupe avertie entre dans la rivière, et nageant en file, les éléphants adultes transportent leurs petits en se les donnant, pour ainsi dire, de main en main ; après quoi tous les autres les suivent et arrivent au rivage où les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que, quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphants séparés et errants seuls et éloignés des autres, et qui ne sont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étaient bannis de toute société. Ces éléphants solitaires ou réprouvés sont très-méchants; ils attaquent souvent les hommes et les tuent; et tandis que, sur le moindre mouvement et à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse pas avec trop de précipitation), une troupe entière d'éléphants s'éloignera, ces éléphants solitaires l'attendent non-seulement de pied ferme, mais même l'attaquent avec fureur, en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups de fusil. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphants farouches ensemble; ils vivent seuls et sont tous mâles; et l'on ignore s'ils recherchent les femelles , car on ne les a jamais vus les suivre ou les accompagner.

Une autre observation assez intéressante, c'est que dans toutes les chasses auxquelles M. Marcellus Bles a assisté, et parmi des milliers d'éléphants qu'il dit avoir vus dans l'île de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un sur dix qui fût armé de grosses et grandes défenses; et quoique ces éléphants aient autant de force et de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenses minces et obtuses, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à peu près, et on ne peut, dit-il, guère voir, avant l'âge de douze à quatorze ans, si leurs défenses deviendront longues, ou si elles resteront à ces petites dimensions.

Le même M. Marcellus Bles m'a écrit en dernier lieu qu'un particulier, homme très-instruit, établi depuis longtemps dans l'intérieur de l'île de Ceylan, l'avait assuré qu'il existe dans cette ile une petite race d'éléphants qui ne deviennent jamais plus gros qu'une génisse : la même chose lui a été dite par plusieurs autres personnes dignes de foi; il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas souvent ces petits éléphants, dont l'espèce ou la race est bien plus rare que celle des autres : la longueur de leur trompe est proportionnée à leur petite taille; ils ont plus de poil que les autres éléphants; ils sont aussi plus sauvages, et au moindre bruit, s'enfuient dans l'épaisseur des bois.

Les éléphants dont nous sommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois existé dans les zones aujourd'hui tempérées, et même dans les zones froides; leurs ossements trouvés en Russie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, etc., démontrent leur ancienne existence dans tous les climats de la terre et leur retraite successive vers les contrées les plus chaudes du globe à mesure qu'il s'est refroidi. Nous pouvons en donner un nouvel exemple : M. le prince de Porentrui, évêque de Bâle, a eu la bonté de m'envoyer une dent molaire et plusieurs autres ossements d'un squelette d'éléphant trouvé dans les terres de sa principauté, à une très-médiocre profondeur; voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire en date du 15 mai de cette année 1780 :

« A six cents pas de Porentrui, sur la gauche d'un grand chemin que je viens de faire construire pour communiquer avec Béfort, en excavant le flanc méridional de la montagne, l'on découvrit, l'été dernier, à quelques pieds de profondeur, la plus grande partie du squelette d'un très-gros animal. Sur le rapport qui m'en fut fait, je me transportai moi-même sur le lieu, je vis que les ouvriers avaient déjà brisé plusieurs pièces de ce squelette, et qu'on en avait enlevé quelques-unes des plus curieuses, entre autres la plus grande partie d'une très-grosse défense qui avait près de cinq pouces de diamètre à la racine, sur plus de trois pieds de longueur; ce qui fit juger que ce ne pouvait être que le squelette d'un éléphant. Je vous avouerai, monsieur, que, n'étant pas naturaliste, j'eus peine à me persuader que cela fût; je remarquai cependant de très-gros os, et particulièrement celui de l'omoplate que je fis déterrer : j'observai que le corps de l'animal, quel qu'il fût, était partie dans un rocher, partie en un sac de terre, dans l'anfractuosité de deux rochers; que ce qui était dans le rocher était pétrifié, mais que ce qui était dans la terre était une substance moins dure que ne le sont ordinairement de pareils os. L'on m'apporta un morceau de cette défense que l'on avait brisée en la tirant de cette terre où elle était devenue mollasse : l'enveloppe extérieure ressemblait assez à l'ivoire; l'intérieur était blanchâtre et comme savonneux. On en brûla une parcelle, et ensuite une autre parcelle d'une véritable défense d'éléphant; elles donnèrent l'une et l'autre une huile d'une odeur à peu près pareille. Tous les morceaux de cette première défense ayant été exposés quelque temps à l'air, sont tombés insensiblement en poussière.

« Il m'est resté un morceau de la mâchoire pétrifiée avec quelques-unes des petites dents : je les fis voir à M. Robert, géographe ordinaire de Sa Majesté, qui m'ayant témoigné que ce morceau d'histoire naturelle ne déparait pas la belle collection que vous avez dans le jardin du Roi, je lui dis qu'il pouvait vous l'offrir de ma part, et j'ai l'honneur de vous l'envoyer. »

J'ai reçu en effet ce morceau, et je ne puis qu'en témoigner ma respectueuse reconnaissance à ce prince, ami des lettres et de ceux qui les cultivent. C'est reellement une très-grosse dent molaire d'éléphant, beaucoup plus grande qu'aucune de celles des éléphants vivant aujourd'hui. Si l'on rapproche de cette découverte toutes celles que nous avons rapportées de squelettes d'éléphants trouvés en terre en différentes parties de l'Europe, et dont la note ci-jointe que nous communique M. l'abbé Bexon, indique encore un plus grand nombre, on demeurera bien convaincu qu'il fut un temps où notre Europe fut la patrie des éléphants, ainsi que l'Asie septentrionale, où leurs dépouilles se trouvent en si grande quantité. Il dut en être de même des rhinocéros, des hippopotames et des chameaux. On peut remarquer entre les *argalis* ou petites figures de fonte, tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame et du chameau; ce qui prouve que ces animaux, qui sont actuellement inconnus dans cette contrée, y subsistaient autrefois : l'hippopotame surtout a dû s'en retirer le premier, et presque en même temps que l'éléphant; et le chameau, quoique moins étranger aux pays tempérés ou froids, n'est cependant plus connu dans ce pays de Sibérie que par les monuments dont on vient de parler : on peut le prouver par le témoignage des voyageurs récents :

« Les Russes, disent-ils, pensèrent que les chameaux seraient plus propres que d'autres animaux au transport des vivres de leurs caravanes dans les déserts de la Sibérie méridionale : ils firent en conséquence venir à Jakutzk un chameau pour essayer son service : les habitants du pays le regardèrent comme un monstre qui les effraya beaucoup. La petite vérole commençait à faire des ravages dans leurs bourgades; les Jakutes s'imaginèrent que le chameau en était la cause... et on fut obligé de le renvoyer; il mourut même dans son retour, et l'on jugea avec fondement que ce pays était trop froid pour qu'il pût y subsister et encore moins y multiplier. »

Il faut donc que ces figures du chameau et de l'hippopotame aient été faites en ce pays dans un temps où on y avait encore quelque connaissance et quelque souvenir de ces animaux. Cependant nous remarquerons, à l'égard des chameaux, qu'ils pouvaient être connus des anciens Jakutes; car M. Guldenstaedt assure qu'ils sont actuellement en nombre dans les gouvernements d'Astracan et d'Orembourg, aussi bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, et que les Calmoukes et les Cosaques ont même l'art d'en travailler le poil. Il se pourrait donc, absolument parlant, que les Jakutes eussent pris connaissance du chameau dans leurs voyages au midi de la Sibérie : mais, pour l'hippopotame, nulle supposition ne peut en rendre la connaissance possible à ce peuple : et dès lors on ne peut rapporter qu'au refroidissement successif de la terre, l'ancienne existence de ces animaux, ainsi que des éléphants, dans cette contrée du Nord, et leur migration forcée dans celles du Midi.

Après avoir livré à l'impression les feuilles précédentes, j'ai reçu un dessin fait aux Indes, d'un jeune éléphant tetant sa mère. C'est à la prévenante

honnêteté de M. Gentil, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui a demeuré vingt-huit ans au Bengale, que je dois la connaissance d'un fait dont je doutais. Le petit éléphant ne tette pas par la trompe, mais par la gueule, comme les autres animaux. M. Gentil en a été souvent témoin, et le dessin a été fait sous ses yeux.

LE RHINOCÉROS *.

(LE RHINOCÉROS DES INDES. — LE RHINOCÉROS D'AFRIQUE. (CUVIER.)

Ordre des pachydermes, genre rhinocéros. (CUVIER.)

Après l'éléphant, le rhinocéros est le plus puissant des animaux quadrupèdes : il a au moins douze pieds de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, six à sept pieds de hauteur, et la circonférence du corps à peu près égale à sa longueur. Il approche donc de l'éléphant pour le volume et par la masse; et s'il paraît bien plus petit, c'est que ses jambes sont bien plus courtes à proportion que celles de l'éléphant; mais il en diffère beaucoup par les facultés naturelles et par l'intelligence, n'ayant reçu de la nature que ce qu'elle accorde assez communément à tous les quadrupèdes, privé de toute sensibilité dans la peau, manquant de mains et d'organes distincts pour le sens du toucher, n'ayant au lieu de trompe qu'une lèvre mobile, dans laquelle consistent tous ses moyens d'adresse. Il n'est guère supérieur aux autres animaux que par la force, la grandeur et l'arme offensive qu'il porte sur le nez, et qui n'appartient qu'à lui : cette arme est une corne très-dure, solide dans toute sa longueur, et placée plus avantageusement que les cornes des animaux ruminants : celles-ci ne munissent que les parties supérieures de la tête et du cou, au lieu que la corne du rhinocéros défend toutes les parties antérieures du museau et préserve d'insulte le mufle, la bouche et la face; en sorte que le tigre attaque plus volontiers l'éléphant, dont il saisit la trompe, que le rhinocéros qu'il ne peut coiffer sans risquer d'être éventré : car le corps et les membres sont recouverts d'une enveloppe impénétrable; et cet animal ne craint ni la griffe du tigre, ni l'ongle du lion, ni le fer ni le feu du chasseur : sa peau est un cuir noi-

* Cuvier distingue quatre espèces de rhinocéros, savoir : le rhinocéros des Indes, le rhinocéros de Java, le rhinocéros de Sumatra et le rhinocéros d'Afrique.



LE RHINOCÉROS

[illegible] Bruxelles

râtre de la même couleur, mais plus épais et plus dur que celui de l'éléphant. Il n'est pas sensible comme lui à la piqûre des mouches : il ne peut aussi ni froncer, ni contracter sa peau : elle est seulement plissée par de grosses rides au cou, aux épaules et à la croupe pour faciliter le mouvement de la tète et des jambes, qui sont massives et terminées par de larges pieds armés de trois grands ongles. Il a la tête plus longue à proportion que l'éléphant, mais il a les yeux encore plus petits, et il ne les ouvre jamais qu'à demi. La mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, et la lèvre du dessus a du mouvement et peut s'allonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur; elle est terminée par un appendice pointu, qui donne à cet animal plus de facilités qu'aux autres quadrupèdes pour cueillir l'herbe et en faire des poignées à peu près comme l'éléphant en fait avec sa trompe : cette lèvre musculeuse et flexible est une espèce de main ou de trompe très-incomplète, mais qui ne laisse pas de saisir avec force et de palper avec adresse. Au lieu de ces longues dents d'ivoire qui forment les défenses de l'éléphant, le rhinocéros a sa puissante corne et deux fortes dents incisives à chaque mâchoire; ces dents incisives qui manquent à l'éléphant sont fort éloignées l'une de l'autre dans les mâchoires du rhinocéros; elles sont placées une à une à chaque coin ou angle des mâchoires, desquelles l'inférieure est coupée carrément en devant, et il n'y a point d'autres dents incisives dans toute cette partie antérieure que recouvrent les lèvres; mais indépendamment de ces quatre dents incisives placées en avant aux quatre coins des mâchoires, il y a de plus vingt-quatre dents molaires, six de chaque côté des deux mâchoires. Ses oreilles se tiennent toujours droites; elles sont assez semblables pour la forme à celles du cochon, seulement elles sont moins grandes à proportion du corps : ce sont les seules parties sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies. L'extrémité de la queue est, comme celle de l'éléphant, garni d'un bouquet de grosses soies très-solides et très-dures.

M. Parsons, célèbre médecin de Londres, auquel la république des lettres est redevable de plusieurs découvertes en histoire naturelle, et auquel je dois moi-même de la reconnaissance pour les marques d'estime et d'amitié dont il m'a souvent honoré, a publié en 1743 une Histoire naturelle du rhinocéros, de laquelle je vais donner l'extrait d'autant plus volontiers que tout ce qu'écrit M. Parsons me paraît mériter plus d'attention et de confiance.

Quoique le rhinocéros ait été vu plusieurs fois dans les spectacles de Rome, depuis Pompée jusqu'à Héliogabale, quoiqu'il en soit venu plusieurs en Europe dans ces derniers siècles, et qu'enfin Bontius, Chardin et Kolbe l'aient dessiné aux Indes et en Afrique, il était cependant si mal représenté et si peu décrit, qu'il n'était connu que très-imparfaitement, et qu'à la vue de ceux qui arrivèrent à Londres en 1739 et 1741, on reconnut aisément les erreurs ou les caprices de ceux qui avaient publié des figures de cet animal. Celle d'Alber Durer, qui est la première, est une des moins conformes à la nature : cette figure a cependant été copiée par la plupart des natura-

listes, et quelques uns même l'ont encore surchargée de draperies postiches et d'ornements étrangers. Celle de Bontius est plus simple et plus vraie, mais elle pèche en ce que la partie inférieure des jambes y est mal représentée. Au contraire, celle de Chardin présente assez bien les plis de la peau et les pieds; mais au reste, elle ne ressemble point à l'animal. Celle de Camerarius n'est pas meilleure, non plus que celle qui a été faite d'après le rhinocéros vu à Londres en 1735, et qui a été publiée par Carwitham en 1739. Celles enfin que l'on voit sur les anciens pavés de Præneste, et sur les médailles de Domitien, sont extrêmement imparfaites; mais au moins elles n'ont pas les ornements imaginaires de celle d'Albert Durer. M. Parsons a pris la peine de dessiner lui-même * cet animal en trois vues différentes,

* *Nota.* Un de nos savants physiciens (M. Demours) a fait des remarques à ce sujet, que nous ne devons pas omettre. La figure, dit-il, du rhinocéros que M. Parsons a ajoutée à son Mémoire, et qu'il a dessinée lui-même d'après le naturel, est si différente de celle qui fut gravée à Paris en 1749, d'après un rhinocéros qu'on voyait alors à la foire de Saint-Germain, qu'on aurait de la peine à y reconnaître le même animal. Celui de M. Parsons est plus court, et les plis de la peau en sont en plus petit nombre, moins marqués, et quelques-uns placés un peu différemment; la tête surtout ne ressemble presque en rien à celle du rhinocéros de la foire Saint-Germain. On ne saurait cependant douter de l'exactitude de M. Parsons, et il faut chercher dans l'âge et le sexe de ces deux animaux la raison des différences sensibles qu'on aperçoit dans les figures que l'on a données de l'un et de l'autre. Celle de M. Parsons a été dessinée d'après un rhinocéros mâle, qui n'avait que deux ans; celle que j'ai cru devoir ajouter ici l'a été d'après le tableau du celèbre M. Oudry, le peintre des animaux, et qui a si fort excellé en ce genre; il a peint de grandeur naturelle, et d'après le vivant, le rhinocéros de la foire Saint-Germain, qui était une femelle, et qui avait au moins huit ans: je dis au moins huit ans, car il est dit dans l'inscription qu'on voit au bas de l'estampe de Charpentier, qui a pour titre : *Véritable portrait d'un* Rhinocéros *vivant, que l'on voit à la foire Saint-Germain à Paris*, que cet animal avait trois ans quand il fut pris en 1741 dans la province d'Assem, appartenant au Mogol : et huit lignes plus bas, il est dit qu'il n'avait qu'un mois quand quelques Indiens l'attrapèrent avec des cordes, après en avoir tué la mère à coups de flèche; ainsi il avait au moins huit ans, et pouvait en avoir dix ou onze. Cette différence d'âge est une raison vraisemblable des différences sensibles que l'on trouvera entre la figure de M. Parsons et celle de M. Oudry, dont le tableau, fait par ordre du roi, fut alors exposé au salon de peinture. Je remarquerai seulement que M. Oudry a donné à la défense de son rhinocéros plus de longueur que n'en avait la corne du rhinocéros de la foire Saint-Germain, que j'ai vu et examiné avec beaucoup d'attention, et que cette partie est rendue plus fidèlement dans l'estampe de Charpentier. Aussi est-ce d'après cette estampe qu'on a donné la corne de cette figure, qui, pour tout le reste, a été dessinée et réduite d'après le tableau de M. Oudry. L'animal qu'elle représente avait été pesé environ un an auparavant, à Stuttgard dans le duché de Wurtemberg, et il pesait alors cinq mille livres. Il mangeait, selon le rapport du capitaine Douwemont-Vander-Meer, qui l'avait conduit en Europe, soixante livres de foin et vingt livres de pain par jour. Il était très-privé, et d'une agilité surprenante, vu l'énormité de sa masse, et son air extrêmement lourd. » Ces remarques sont judicieuses et pleines de sens comme tout ce qu'écrit M. Demours.

par devant, par derrière et de profil; il a aussi dessiné les parties extérieures de la génération du mâle, et les cornes simples, et doubles aussi bien que la queue d'autres rhinocéros dont ces parties étaient conservées dans des cabinets d'histoire naturelle.

Le rhinocéros qui arriva à Londres en 1739 avait été envoyé de Bengale. Quoique très-jeune, puisqu'il n'avait que deux ans, les frais de sa nourriture et de son voyage montaient à près de mille livres sterling; on le nourrissait avec du riz, du sucre et du foin; on lui donnait par jour sept livres de riz, mêlé avec trois livres de sucre, qu'on lui partageait en trois portions ; on lui donnait aussi beaucoup de foin et d'herbes vertes, qu'il préférait au foin; sa boisson n'était que de l'eau dont il buvait à la fois une grande quantité. Il était d'un naturel tranquille et se laissait toucher sur toutes les parties de son corps; il ne devenait méchant que quand on le frappait ou lorsqu'il avait faim, et dans l'un et l'autre cas on ne pouvait l'apaiser qu'en lui donnant à manger. Lorsqu'il était en colère, il sautait en avant et s'élevait brusquement à une grande hauteur, en poussant sa tête avec furie contre les murs, ce qu'il faisait avec une prodigieuse vitesse, malgré son air lourd et sa masse pesante. J'ai été souvent témoin, dit M. Parsons, de ces mouvements que produisaient l'impatience ou la colère, surtout les matins avant qu'on ne lui apportât son riz et son sucre : la vivacité et la promptitude des mouvements de cet animal m'ont fait juger, ajoute-t-il, qu'il est tout à fait indomptable et qu'il atteindrait aisément à la course un homme qui l'aurait offensé.

Ce rhinocéros, à l'âge de deux ans, n'était pas plus haut qu'une jeune vache, qui n'a pas encore porté; mais il avait le corps fort long et fort épais. Sa tête était très-grosse à proportion du corps : en la prenant depuis les oreilles jusqu'à la corne du nez, elle formait une courbe concave dont les deux extrémités, c'est-à-dire le bout supérieur du museau et la partie près des oreilles, sont fort relevées. La corne n'avait encore qu'un pouce de hauteur; elle était noire, lisse à son sommet, mais avec des rugosités à sa base et dirigée en arrière. Les narines sont situées fort bas et ne sont pas à un pouce de distance de l'ouverture de la gueule. La lèvre inférieure est assez semblable à celle du bœuf, et la lèvre supérieure ressemble plus à celle du cheval, avec cette différence et cet avantage que le rhinocéros peut l'allonger, la diriger, la doubler en la tournant autour d'un bâton, et saisir par ce moyen les corps qu'il veut approcher de sa gueule. La langue de ce jeune rhinocéros était douce comme celle d'un veau. Ses yeux n'avaient nulle vivacité; ils ressemblent à ceux du cochon pour la forme, et sont situés très-bas, c'est-à-dire plus près de l'ouverture des narines que dans aucun autre animal. Les oreilles sont larges, minces à leur extrémité et resserrées à leur origine par une espèce d'anneau ridé. Le cou est fort court; la peau forme sur cette partie deux gros plis qui l'environnent tout autour. Les épaules sont fort grosses et fort épaisses; la peau fait à leur jointure un autre pli qui descend sous les jambes de devant. Le corps de ce jeune rhinocéros était en tout très-épais et ressemblait très-bien à celui d'une vache prête à mettre

bas. Il y a un autre pli entre le corps et la croupe; ce pli descend au-dessous des jambes de derrière; et enfin, il y a encore un autre pli qui environne transversalement la partie inférieure de la croupe à quelque distance de la queue. Le ventre était gros et pendait presque à terre, surtout à la partie moyenne. Les jambes sont rondes, épaisses, fortes, et toutes sont courbées en arrière à la jointure : cette jointure, qui est recouverte par un pli très-remarquable quand l'animal est couché, disparaît lorsqu'il est debout. La queue est menue et courte relativement au volume du corps; celle de ce rhinocéros n'avait que seize ou dix-sept pouces de longueur; elle s'élargit un peu à son extrémité, où elle est garnie de quelques poils courts, gros et durs. La verge est d'une forme assez extraordinaire; elle est contenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du cheval, et la première chose qui paraît au dehors dans le temps de l'érection, est un second prépuce de couleur de chair, duquel ensuite il sort un tuyau creux en forme d'entonnoir évasé et découpé, comme une fleur de lis, lequel tient lieu de gland et forme l'extrémité de la verge : ce gland bizarre par sa forme est d'une couleur de chair plus pâle que le second prépuce. Dans la plus forte érection, la verge ne s'étendait qu'à huit pouces hors du corps; on lui procurait aisément cet état d'extension en frottant l'animal sur le ventre avec des bouchons de paille lorsqu'il était couché. La direction de ce membre n'était pas droite, mais courbe et dirigée en arrière; aussi pissait-il en arrière et à plein canal à peu près comme une vache : d'où l'on peut inférer que dans l'acte de la copulation, le mâle ne couvre pas la femelle, mais qu'ils s'accouplent croupe à croupe. Elle a les parties extérieures de la génération faites et placées comme celles de la vache, et elle ressemble parfaitement au mâle pour la forme et la grosseur du corps. La peau est épaisse et impénétrable; en la prenant avec la main dans les plis, on croirait toucher une planche de bois d'un demi-pouce d'épaisseur. Lorsqu'elle est tannée, dit le docteur Grew, elle est excessivement dure et plus épaisse que le cuir d'aucun autre animal terrestre : elle est partout plus ou moins couverte d'incrustations en forme de gales ou de tubérosités, qui sont assez petites sur le sommet du cou et du dos, et qui par degrés deviennent plus grosses en descendant sur les côtés; les plus larges de toutes sont sur les épaules et sur la croupe; elles sont encore assez grosses sur les cuisses et les jambes, et il y en a tout autour et tout le long des jambes jusqu'aux pieds; mais entre les plis, la peau est pénétrable et même délicate, et aussi douce au toucher que de la soie, tandis que l'extérieur du pli est aussi rude que le reste; cette peau tendre qui se trouve dans l'intérieur des plis est d'une légère couleur de chair, et la peau du ventre est à peu près de même consistance et de même couleur. Au reste, on ne doit pas comparer ces tubérosités ou gales dont nous venons de parler à des écailles, comme l'ont fait plusieurs auteurs; ce sont de simples durillons de la peau, qui n'ont ni régularité dans la figure, ni symétrie dans leur position respective. La souplesse de la peau dans les plis donne au rhinocéros la facilité du mouvement de la tête, du cou et des

membres : tout le corps, à l'exception des jointures, est inflexible et comme cuirassé. M. Parsons dit, en passant, qu'il a observé une qualité très-particulière dans cet animal, c'est d'écouter avec une espèce d'attention suivie tous les bruits qu'il entendait; de sorte que, quoique endormi ou fort occupé à manger ou à satisfaire d'autres besoins pressants, il s'éveillait à l'instant, levait la tête et écoutait avec la plus constante attention, jusqu'à ce que le bruit qu'il entendait eût cessé.

Enfin, après avoir donné cette description exacte du rhinocéros, M. Parsons examine s'il existe ou non des rhinocéros à double corne sur le nez ; et après avoir comparé les témoignages des anciens et des modernes, et les monuments de cette espèce qu'on trouve dans les collections d'histoire naturelle, il conclut avec vraisemblance que les rhinocéros d'Asie n'ont communément qu'une corne, et que ceux d'Afrique en ont ordinairement deux.

Il est très-certain qu'il existe des rhinocéros qui n'ont qu'une corne sur le nez, et d'autres qui en ont deux : mais il n'est pas également certain que cette variété soit constante, toujours dépendante du climat de l'Afrique ou des Indes, et qu'en conséquence de cette seule différence on puisse établir deux espèces distinctes dans le genre de cet animal. Il paraît que les rhinocéros qui n'ont qu'une corne l'ont plus grosse et plus longue que ceux qui en ont deux ; il y a des cornes simples de trois pieds et demi, et peut-être de plus de quatre pieds de longueur sur six et sept pouces de diamètre à la base ; il y a aussi des cornes doubles qui ont jusqu'à deux pieds de longueur. Communément ces cornes sont brunes ou de couleur olivâtre; cependant, il s'en trouve de grises et même quelques-unes de blanches ; elles n'ont qu'une légère concavité en forme de tasse sous leur base, par laquelle elles sont attachées à la peau du nez; tout le reste de la corne est solide et plus dur que la corne ordinaire : c'est avec cette arme, dit-on, que le rhinocéros attaque et blesse quelquefois mortellement les éléphants de la plus haute taille, dont les jambes élevées permettent au rhinocéros, qui les a bien plus courtes, de leur porter des coups de boutoir et de corne sous le ventre, où la peau est la plus sensible et la plus pénétrable ; mais aussi, lorsqu'il manque son premier coup, l'éléphant le terrasse et le tue.

La corne du rhinocéros est plus estimée des Indiens que l'ivoire de l'éléphant, non pas tant à cause de la matière, dont cependant ils font plusieurs ouvrages au tour et au ciseau, mais à cause de sa substance même, à laquelle ils accordent plusieurs qualités spécifiques et propriétés médicinales ; les blanches comme les plus rares sont aussi celles qu'ils estiment et qu'ils recherchent le plus. Dans les présents que le roi de Siam envoya à Louis XIV, en 1686, il y avait six cornes de rhinocéros. Nous en avons au Cabinet du Roi douze de différentes grandeurs, et une entre autres qui, quoique tronquée, a trois pieds huit pouces et demi de longueur.

Le rhinocéros, sans être ni féroce, ni carnassier, ni même extrêmement farouche, est cependant intraitable ; il est à peu près en grand ce que le cochon est en petit, brusque et brute, sans intelligence, sans sentiment et

sans docilité : il faut même qu'il soit sujet à des accès de fureur que rien ne peut calmer, car celui qu'Emmanuel, roi de Portugal, envoya au pape en 1513, fit périr le bâtiment sur lequel on le transportait; et celui que nous avons vu à Paris ces années dernières s'est noyé de même en allant en Italie. Ces animaux sont aussi, comme le cochon, très-enclins à se vautrer dans la boue et à se rouler dans la fange. Ils aiment les lieux humides et marécageux, et ils ne quittent guère les bords des rivières. On en trouve en Asie et en Afrique, à Bengale, à Siam, à Laos, au Mogol, à Sumatra, à Java, en Abyssinie, en Éthiopie, au pays des Anzicos, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance; mais en général l'espèce en est moins nombreuse et moins répandue que celle de l'éléphant; il ne produit de même qu'un seul petit à la fois, et à des distances de temps assez considérables. Dans le premier mois, le jeune rhinocéros n'est guère plus gros qu'un chien de grande taille. Il n'a point en naissant de corne sur le nez, quoiqu'on en voie déjà le rudiment dans le fœtus; à deux ans cette corne n'a encore poussé que d'un pouce, et à six ans elle a neuf à dix pouces; et comme l'on connaît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur, il paraît qu'elles croissent au moins jusqu'au moyen âge ou peut-être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une assez longue durée, puisque le rhinocéros décrit par M. Parsons n'avait à deux ans qu'environ la moitié de sa hauteur; d'où l'on peut inférer que cet animal doit vivre, comme l'homme, soixante-dix ou quatre-vingts ans.

Sans pouvoir devenir utile comme l'éléphant, le rhinocéros est aussi nuisible par la consommation, et surtout par le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes; il n'est bon que par sa dépouille : sa chair est excellente au goût des Indiens et des Nègres; Kolbe dit en avoir souvent mangé et avec beaucoup de plaisir. Sa peau fait le cuir le meilleur et le plus dur qu'il y ait au monde, et non-seulement sa corne, mais toutes les autres parties de son corps, et même son sang, son urine et ses excréments sont estimés comme des antidotes contre le poison ou comme des remèdes à plusieurs maladies. Ces antidotes ou remèdes tirés des différentes parties du rhinocéros ont le même usage dans la pharmacopée des Indes, que la thériaque dans celle de l'Europe. Il y a toute apparence que la plupart de ces vertus sont imaginaires : mais combien n'y a-t-il pas de choses bien plus recherchées qui n'ont de valeur que dans l'opinion?

Le rhinocéros se nourrit d'herbes grossières, de chardons, d'arbrisseaux épineux, et il préfère ces aliments agrestes à la douce pâture des plus belles prairies; il aime beaucoup les cannes de sucre, et mange aussi de toutes sortes de grains. N'ayant nul goût pour la chair, il n'inquiète pas les petits animaux, et ne craint pas les grands, vit en paix avec tous et même avec le tigre, qui souvent l'accompagne sans oser l'attaquer. Je ne sais donc si les combats de l'éléphant et du rhinocéros ont un fondement réel. Ils doivent au moins être rares, puisqu'il n'y a nul motif de guerre, ni de part ni d'autre, et que d'ailleurs on n'a pas remarqué qu'il y eût aucune espèce d'antipathie entre ces animaux; on en a vu même en captivité vivre tranquillement et

sans s'offenser ni s'irriter l'un contre l'autre. Pline est, je crois, le premier qui ait parlé de ces combats du rhinocéros et de l'éléphant : il paraît qu'on les a forcés à se battre dans les spectacles de Rome ; et c'est probablement de là que l'on a pris l'idée que quand ils sont en liberté et dans leur état naturel, ils se battaient de même ; mais encore une fois, toute action sans motif n'est pas naturelle ; c'est un effet sans cause qui ne doit point arriver ou qui n'arrive que par hasard.

Les rhinocéros ne se rassemblent pas en troupes, ni ne marchent en nombre comme les éléphants ; ils sont plus solitaires, plus sauvages et peut-être plus difficiles à chasser et à vaincre. Ils n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne soient provoqués ; mais alors ils prennent de la fureur et sont très-redoutables. L'acier de Damas, les sabres du Japon n'entament pas leur peau ; les javelots et les lances ne peuvent la percer ; elle résiste même aux balles de mousquet ; celles de plomb s'aplatissent sur ce cuir, et les lingots de fer ne le pénètrent pas en entier : les seuls endroits absolument pénétrables dans ce corps cuirassé, sont le ventre, les yeux et le tour des oreilles ; aussi les chasseurs, au lieu d'attaquer cet animal de face et debout, le suivent de loin par ses traces, et attendent pour l'approcher les heures où il se repose et s'endort. Nous avons au Cabinet du Roi un fœtus de rhinocéros, qui nous a été envoyé de l'île de Java, et qui a été tiré hors du corps de la mère. Il est dit dans le mémoire qui accompagnait cet envoi, que vingt-huit chasseurs s'étant assemblés pour attaquer ce rhinocéros, ils l'avaient d'abord suivi de loin pendant quelques jours, faisant de temps en temps marcher un ou deux hommes en avant, pour reconnaître la position de l'animal ; que par ce moyen ils le surprirent endormi, s'en approchèrent en silence et de si près, qu'ils lui lâchèrent tous ensemble leurs vingt-huit coups de fusil dans les parties inférieures du bas-ventre.

On a vu, par la description de M. Parsons, que cet animal a l'oreille bonne et même très-attentive : on assure aussi qu'il a l'odorat excellent ; mais on prétend qu'il n'a pas l'œil bon, et qu'il ne voit, pour ainsi dire, que devant lui. La petitesse extrême de ses yeux, leur position basse, oblique et enfoncée, le peu de brillant et de mouvement qu'on y remarque, semblent confirmer ce fait. Sa voix est assez sourde lorsqu'il est tranquille ; elle ressemble en gros au grognement du cochon ; et lorsqu'il est en colère, son cri devient aigu et se fait entendre de fort loin. Quoiqu'il ne vive que de végétaux, il ne rumine pas ; ainsi il est probable que, comme l'éléphant, il n'a qu'un estomac et des boyaux très-amples, et qui suppléent à l'office de la panse. Sa consommation, quoique considérable, n'approche pas de celle de l'éléphant ; et il parait par la continuité et l'épaisseur non interrompue de sa peau, qu'il perd aussi beaucoup moins que lui par la transpiration.

PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DU RHINOCEROS.

Nous avons vu un second rhinocéros nouvellement arrivé à la Ménagerie du Roi, au mois de septembre 1770. Il n'était âgé que de trois mois, si l'on en croit les gens qui l'avaient amené; mais je suis persuadé qu'il avait au moins deux ou trois ans; car son corps, y compris la tête, avait déjà huit pieds deux pouces de longueur sur cinq pieds six pouces de hauteur, et huit pieds deux pouces de circonférence. Observé un an après, son corps s'était allongé de sept pouces; en sorte qu'il avait, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête, cinq pieds neuf pouces de hauteur, et huit pieds neuf pouces de circonférence. Observé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de son corps, y compris la tête, était de neuf pieds quatre pouces; la plus grande hauteur, qui était celle du train de derrière, de six pieds quatre pouces, et la hauteur du train de devant était de cinq pieds onze pouces seulement. Sa peau avait la couleur et la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir et de gris, et dans d'autres repliée en sillons profonds, qui formaient des espèces d'écailles. Il n'avait qu'une corne de couleur brune, d'une substance ferme et dure. Les yeux sont petits et saillants; les oreilles larges et assez ressemblantes à celles de l'âne. Le dos, qui est creux, semble être couvert d'une selle naturelle; les jambes sont courtes et très-grosses, les pieds arrondis par derrière, avec des sabots par devant, divisés en trois parties. La queue est assez semblable à celle du bœuf, et garnie de poils noirs à son extrémité. La verge s'allonge sur les testicules, et s'élève pour l'écoulement de l'urine que l'animal pousse assez loin de lui, et cette partie paraît fort petite relativement à la grosseur du corps; elle est d'ailleurs très-remarquable par son extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette : le fourreau ou l'étui dont elle sort est une partie charnue d'une chair vermeille semblable à celle de la verge; et cette même partie charnue qui forme le premier étui sort d'un second fourreau pris dans la peau comme dans les autres animaux. Sa langue est dure et rude au point d'écorcher ce qu'il lèche : aussi mange-t-il de grosses épines sans en ressentir de douleur. Il lui faut environ cent soixante livres de nourriture par jour; les Indiens et les Africains, et surtout les Hottentots, en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, et il produirait dans l'état de domesticité plus aisément que l'éléphant.

« Je n'ai jamais pu concevoir, dit avec raison M. de Paw, pourquoi on a laissé en Asie le rhinocéros dans son état sauvage sans l'employer à aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abyssinie, et y sert à porter des fardeaux. »

« M. de Buffon (dit M. le chevalier Bruce) a conjecturé qu'il y avait au centre de l'Afrique des rhinocéros à deux cornes; cette conjecture s'est vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abyssinie ont deux cornes : la première, c'est-à-dire la plus proche du nez, est de la forme ordinaire ; le seconde, plus tranchante à la pointe, est toujours plus courte que la première ; toutes deux naissent en même temps, mais la première croît plus vite que l'autre et la surpasse en grandeur, non-seulement pendant tout le temps de l'accroissement, mais pendant toute la vie de l'animal.»

D'autre part, M. Allamand, très-habile naturaliste, écrit à M. Daubenton, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes suivants :

« Je me rappelle une chose qu'a dite M. Parsons dans un passage cité par M. de Buffon. Il soupçonne que les rhinocéros d'Asie n'ont qu'une corne, et que ceux du cap de Bonne-Espérance en ont deux ; je soupçonnerais tout le contraire. J'ai reçu de Bengale et d'autres endroits de l'Inde, des têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, et toutes celles qui me sont venues du Cap n'en avaient qu'une. »

Ceci paraît prouver ce que nous avons déjà dit, que ces rhinocéros à doubles cornes forment une variété dans l'espèce, une race particulière, mais qui se trouve également en Asie et en Afrique.

SECONDE ADDITION A L'ARTICLE DU RHINOCÉROS, PAR M. LE DOCTEUR ALLAMAND.

« M. de Buffon a très-bien décrit le rhinocéros d'Asie, et il en a donné une figure qui est fort exacte ; il n'avait aucune raison de soupçonner que le rhinocéros d'Afrique en différât ; aucune relation n'a insinué que ces animaux ne fussent pas précisément semblables dans tous les lieux où ils se trouvent ; il y a cependant une très-grande différence entre eux. Ce qui frappe le plus quand on voit un rhinocéros, tel que celui que M. de Buffon a décrit, ce sont les énormes plis de sa peau qui partagent si singulièrement son corps, et qui ont fait croire, à ceux qui ne l'ont aperçu que de loin, qu'il était tout couvert de boucliers. Ces plis ne se font point remarquer dans le rhinocéros d'Afrique, et sa peau paraît tout unie. C'est encore à M. le capitaine Gordon que l'on doit la connaissance de la véritable figure de ce rhinocéros d'Afrique, et l'on verra dans la suite que l'histoire naturelle lui a bien d'autres obligations ; voici le précis de quelques remarques qu'il a ajoutées au dessin qu'il m'en a envoyé :

« Le rhinocéros est nommé *nabal* par les Hottentots qui prononcent la première syllabe de ce mot avec un claquement de langue qu'on ne saurait exprimer par l'écriture. Le premier coup d'œil qu'on jette sur lui fait d'abord

penser à l'hippopotame, dont il diffère cependant très-fort par la tête; il n'a pas non plus la peau aussi épaisse, et il n'est pas aussi difficile de la percer qu'on le prétend. M. Gordon en a tué un à la distance de cent dix-huit pas avec une balle de dix à la livre; et pendant le voyage qu'il a fait dans l'intérieur du pays avec M. le gouverneur Plettenberg, on en a tué une douzaine, ce qui fait voir que ces animaux ne sont point à l'épreuve des coups de fusil. Je crois cependant que ceux d'Asie ne pourraient pas être facilement percés; au moins j'en ai porté ce jugement en examinant la peau de celui dont M. de Buffon a donné la figure, et que j'ai eu occasion de voir ici.

« Les rhinocéros d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations en forme de gales ou tubérosités, qui se voient sur ceux d'Asie, avec cette différence, qu'en ceux-ci elles ne sont pas parsemées également partout; il y en a moins sur le milieu du corps, et il n'y en a point à l'extrémité des jambes; quant aux plis de la peau, comme je l'ai dit, ils sont peu remarquables. M. Gordon soupçonne qu'ils ne sont produits que par les mouvements que se donnent ces animaux, et ce qui semblerait confirmer cette conjecture, c'est la peau bourrée d'un jeune rhinocéros de la longueur de cinq pieds, que nous avons ici, où il ne paraît aucun pli. Les adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces, un autre derrière l'épaule d'un pouce de profondeur, un derrière les oreilles, mais peu considérable, quatre petits devant la poitrine et deux au-dessus du talon. Ceux qui se font remarquer le plus et qui ne se trouvent point sur ceux d'Asie, sont au nombre de neuf sur les côtes, dont le plus profond ne l'est que d'un demi-pouce; autour des yeux ils ont plusieurs rides qui ne peuvent pas passer pour des plis.

« Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes et vieux, avaient deux cornes, et s'il y en a en Afrique qui n'en aient qu'une, ils sont inconnus aux habitants du cap de Bonne-Espérance; ainsi, j'ai été dans l'erreur quand j'ai écrit à M. Daubenton que j'avais raison de soupçonner que les rhinocéros d'Asie avaient deux cornes, pendant que ceux du Cap n'en ont qu'une : j'avais reçu de ce dernier endroit des têtes à une seule corne, et des Indes des têtes à deux cornes, mais sans aucune notice du lieu où avaient habité ces animaux. Depuis, il m'est arrivé souvent de recevoir des Indes des productions du Cap, et du Cap des curiosités qui y ont été envoyées des Indes; c'est là ce qui m'avait jeté dans l'erreur que je dois rectifier ici. La plus grande de ces cornes est placée sur le nez; celle qui est représentée ici était longue de seize pouces, mais il y en a qui ont huit à neuf pouces de plus, sans que l'animal soit plus grand.

« Elle est aplatie en dessus et comme usée en labourant la terre; la seconde corne avait sa base à un demi-pouce au-dessous de la première, elle était longue de huit pouces. L'une et l'autre sont uniquement adhérentes à la peau et placées sur une éminence unie qui est au devant de la tête; en les tirant fortement en arrière on peut les ébranler, ce qui me fait un peu douter de ce que dit Kolbe des prodigieux effets que le rhinocéros produit. Si on l'en croit, il déracine avec sa corne les arbres, il enlève les pierres qui s'opposent

à son passage et les jette derrière lui fort haut à une grande distance avec un très-grand bruit; en un mot, il abat tous les corps sur lesquels elle peut avoir quelque prise. Une corne si peu adhérente et si peu ferme ne semble guère propre à de si grands efforts : aussi M. Gordon m'écrit que le rhinocéros fait bien autant de mal avec ses pieds qu'avec sa tête...

« Ce rhinocéros a les yeux plus petits que l'hippopotame; ils ont peu de blanc; le plus grand diamètre de la prunelle est de huit lignes, et l'ouverture des paupières est d'un pouce; ils sont situés aux côtés de la tête, presque à égale distance de la bouche et des oreilles; ainsi, cette situation des yeux démontre la fausseté de l'opinion de Kolbe, qui dit que le rhinocéros ne peut voir de côté, et qu'il n'aperçoit que les objets qui sont en droite ligne devant lui. Il aurait peine à voir de cette dernière manière, si les yeux ne s'élevaient pas un peu au-dessus des rides qui les environnent. Il paraît cependant qu'il se fie plus sur son odorat et son ouïe que sur sa vue, aussi a-t-il les naseaux fort ouverts et longs de deux pouces et demi; ses oreilles ont neuf pouces en longueur, et leur contour est de deux pieds; leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces et demi, mais il n'y en a point en dedans.

« Sa couleur est d'un brun obscur, qui devient couleur de chair sous le ventre et dans les plis; mais comme il se vautre fréquemment dans la boue, il paraît avoir la couleur de la terre sur laquelle il se trouve; il a sur le corps quelques poils noirs, mais très clairsemés, entre les tubérosités de sa peau et au dessus des yeux.

« Il a vingt-huit dents en tout, savoir : six molaires à chaque côté des deux mâchoires, et deux incisives en haut et en bas. Les dents d'en haut semblent être un peu plus avancées, de manière qu'elles recouvrent celles de dessous, lorsque la gueule est fermée ; la lèvre supérieure n'avance que d'un pouce au delà de l'inférieure. M. Gordon n'a pas eu occasion de voir s'il la peut allonger et s'en servir pour saisir ce qu'il veut approcher de sa gueule.

« Sa queue a environ un pied et demi de longueur; son extrémité est garnie de quelques poils, longs de deux pouces, qui partent de chaque côté, comme de deux espèces de coutures; cette queue est ronde par dessus et un peu aplatie en dessous.

« Les pieds ont trois doigts munis d'ongles ou plutôt de sabots; la longueur des pieds de devant égale leur largeur, mais ceux de derrière sont un peu allongés; j'en donnerai les dimensions à la fin de cet article. Il y a sous la plante du pied une semelle épaisse et mobile.

« La verge de ce rhinocéros était précisément comme celle qui a été décrite par M. Parsons, terminée par un gland qui a la figure d'une fleur, et de couleur de chair ; sa longueur est de vingt-sept pouces, et à peu près aux deux tiers de cette longueur elle paraît recourbée en arrière, aussi dit-on que c'est en arrière que l'animal jette son urine. M. Gordon m'en a envoyé un dessin fort exact; mais comme il s'accorde parfaitement avec celui qu'en

a donné M. Parsons, *Philosophical Transactions*, nº 470, il n'est pas nécessaire que je le joigne ici; les testicules sont en dedans du corps vers les aînes, et au devant de la verge sont situés deux mamelons, au lieu que dans l'hippopotame ils sont en arrière. Ce dernier animal a une vésicule du fiel placée à l'extrémité de son foie, mais le rhinocéros n'en a point.

« Ces rhinocéros sont actuellement assez avant dans l'intérieur du pays; pour en trouver, il faut s'avancer à cent quarante lieues dans les terres du Cap. On n'en voit guère que deux ou trois ensemble; quelquefois cependant, ils marchent en plus grande compagnie, et en marchant ils tiennent leur tête baissée comme les cochons; ils courent plus vite qu'un cheval; le moyen le plus sûr de les éviter est de se tenir sous le vent : car leur rencontre est dangereuse.

« Ils tournent souvent la tête de côté et d'autre en courant, il semble qu'ils prennent plaisir à creuser la terre avec leurs cornes : quelquefois ils y impriment deux sillons par le balancement de leur tête, et alors ils sautent et courent à droite et à gauche, en dressant leur queue, comme s'ils avaient des vertiges. Leurs femelles n'ont jamais qu'un petit à la fois; elles ont aussi deux cornes, et quant à la grandeur, il y a entre elles et les mâles la même différence qu'entre les hippopotames des deux sexes, c'est-à-dire que cette différence n'est pas considérable. Leur cri est un grognement suivi d'un fort sifflement qui ressemble un peu au son d'une flûte. On n'entend point parler au Cap de leurs prétendus combats avec les éléphants.

DE LA MARMOTTE DU CAP,

ET DU DAMAN *.

Ordre des pachydermes. (Cuvier.)

C'est encore à M. Allamand, savant naturaliste et professeur à Leyde, que nous devons la première connaissance de cet animal. M. Pallas l'a indiqué

* La marmotte et le daman sont le même individu. Cuvier en donne la notice suivante dans son Règne animal : «Cet animal a exactement les mêmes molaires que le rhinocéros; mais sa mâchoire supérieure a deux fortes incisives recourbées, et, dans la jeunesse, deux très-petites canines; l'inférieure a quatre dents incisives sans canines; on compte quatre doigts à ses pieds de devant et trois à ses pieds de derrière, tous avec des espèces de très-petits sabots minces et arrondis, excepté le doigt interne de

sous le nom de *cavia capensis*, et ensuite M. Vosmaër sous la dénomination de *marmotte bâtarde d'Afrique*. Tous deux en donnent la même figure tirée sur la même planche, dont M. Allamand nous avait envoyé une gravure. Il marquait à ce sujet à M. Daubenton :

« Je vous envoie la figure d'une espèce de cabiai (je ne sais par quel autre nom le désigner) que j'ai reçue du cap de Bonne-Espérance. Il n'est pas tout à fait aussi bien représenté que je le désirerais ; mais, comme j'ai cet animal empaillé dans mon cabinet, je vous l'enverrai par la première occasion si vous souhaitez de le voir. »

Nous n'avons pas profité de cette offre très-obligeante de M. Allamand, parce que nous avons été informés peu de temps après qu'il était arrivé en Hollande un ou deux de ces animaux vivants, et que nous espérions que quelque naturaliste en ferait une bonne description. En effet, MM. Pallas et Vosmaër ont tous deux décrit cet animal, et je vais donner ici l'extrait de leurs observations :

« Cet animal, dit M. Vosmaër, est connu au cap de Bonne-Espérance sous le nom de *blaireau des rochers*, vraisemblablement parce qu'il fait son séjour entre les rochers et dans la terre, comme le blaireau, auquel néanmoins il ne ressemble point. Il ressemble plus à la marmotte, et cependant, il en diffère... C'est Kolbe qui le premier a parlé de cet animal, et il a dit qu'il ressemble mieux à une marmotte qu'à un blaireau. »

Nous adopterons donc la dénomination de marmotte du Cap, et nous la préférerons à celle de cavia du Cap, parce que l'animal dont il est ici question est très-différent du cavia ou cabiai : 1° par le climat, le cavia ou cabiai étant de l'Amérique méridionale, tandis que celui-ci ne se trouve qu'en Afrique ; 2° parce que le nom de cavia est un mot brésilien, qui ne doit point être transporté en Afrique, puisqu'il appartient au cavia qui est le vrai cabiai, et au cavia-cobaya qui est le cochon d'Inde ; 3° enfin parce que le cabiai est un animal qui n'habite que le bord des eaux, qui a des membranes entre les doigts des pieds, tandis que la marmotte du Cap n'habite que les rochers et les terres les plus sèches qu'elle peut creuser avec ses ongles.

« Le premier animal de cette espèce, dit M. Vosmaër, qui ait paru en Europe, a été envoyé à M. le prince d'Orange par M. Tulbagh, et on en conserve la dépouille dans le cabinet de ce prince. La couleur de ce premier animal diffère beaucoup de celle d'un autre qui est arrivé depuis ; il était aussi fort jeune et très-petit ; celui que je vais décrire était un mâle, et il m'a été envoyé par M. Berg-Meyer d'Amsterdam... Le genre de vie de ces animaux, suivant les informations qui m'en ont été données, est fort triste, dor-

derrière, qui est armé d'un ongle crochu et oblique. Ses oreilles et son museau sont courts ; son corps est couvert de poils et ne porte qu'un tubercule au lieu de queue. Son estomac est divisé en deux poches, et outre un gros cœcum et plusieurs dilatations au colon, il y a, vers le milieu de celui-ci, deux appendices analogues aux cœcums des oiseaux. »

mant souvent pendant la journée. Leur mouvement est lent et s'exécute par bonds; mais dans leur état de nature, peut-être est-il aussi vif que celui des lapins; ils poussent fréquemment des cris de courte durée, mais aigus et perçants. »

Je remarquerai en passant que ce caractère rapproche encore cet animal de la marmotte; car on sait que nos marmottes des Alpes font souvent entendre un sifflet fort aigu.

« On nourrissait en Hollande cette marmotte du Cap, continue M. Vosmaër, avec du pain et diverses sortes d'herbes potagères. Il est fort vraisemblable que ces animaux ne portent pas longtemps leurs petits, qu'ils mettent bas souvent et en grand nombre. La forme de leurs pieds paraît aussi dénoter qu'ils sont propres à fouir la terre. Cet animal étant mort à Amsterdam, je le donnai à M. Pallas pour le disséquer.

« Il ressemble beaucoup pour la taille au lapin commun, mais il est plus gros et plus ramassé : le ventre est surtout fort gros. Les yeux sont beaux et médiocrement grands; les paupières ont en dessous et en dessus quelques petits poils courts et noirs, au-dessus desquels on en voit cinq ou six aussi noirs, mais longs, qui sortent à peu près du coin de la paupière inférieure, et retournent en arrière vers la tête. Il y a de pareilles moustaches sur la lèvre supérieure vers le milieu du museau.

« Le nez est sans poil, noir, et comme divisé par une fine couture qui descend jusque sur la lèvre : les narines paraissent comme un cordon rompu au milieu : sous le museau, vers le gosier et sur les joues on voit quelques longs poils noirs plus ou moins longs et tous plus raides que l'autre poil; des poils de même espèce sont semés de distance en distance sur tout le corps... Le palais de la bouche a huit cannelures ou sillons profonds; la langue est fort épaisse, passablement longue, garnie de petits mamelons et ovale à son extrémité. La mâchoire supérieure a deux dents fort longues, saillantes au-devant du museau et écartées l'une de l'autre; elles ont la forme d'un triangle allongé et aplati. Les dents de la mâchoire inférieure sont posées au-devant du museau; elles sont coupantes, fort serrées et au nombre de quatre; elles sont assez longues, plates et larges... Les dents molaires sont assez grosses, quatre en haut et quatre en bas de chaque côté; on en pourrait compter une cinquième plus petite que les autres... Cet animal a les jambes de devant fort courtes et cachées à moitié sous la peau du corps. Les pieds sont nus et ne présentent qu'une peau noire. Ceux de devant ont quatre doigts, dont trois très-apparents et celui du milieu le plus long; le quatrième, qui est au côté extérieur, est beaucoup plus court que les autres et comme adhérent au troisième; le bout de ces doigts est armé d'ongles courts et ronds, attachés à la peau de la même façon que nos ongles. Les pieds de derrière ont trois doigts dont il n'y a que celui du milieu qui ait un ongle courbe; le doigt extérieur est un peu plus court que les autres. L'animal saute sur ses pieds de derrière comme le lapin.... Il n'y a pas le moindre indice de queue; l'anus se montre fort long, et le prépuce en bourrelet

rond découvre un peu la verge. La couleur du poil est le gris ou le brun fauve, comme le poil des lièvres ou des lapins de garenne. Il est foncé sur la tête et sur le dos, et il est blanchâtre sur la poitrine et le ventre. Il y a aussi une bande blanchâtre sur le cou tout près des épaules : cette bande ne fait point un collier, mais se termine à la hauteur des jambes de devant, et en général le poil est doux et laineux. »

Nous ne donnerons pas ici la description des parties intérieures de cet animal, on la trouvera dans l'ouvrage de M. Pallas, qui a pour titre *Spicilegia zoologica*. Cet habile naturaliste l'a faite avec beaucoup de soin, et il faudrait la copier en entier pour ne rien perdre de ses observations.

DU DAMAN-ISRAEL*.

C'est à M. le chevalier Bruce que nous devons l'exacte connaissance et la vraie description du daman, déjà bien indiqué par Prosper Alpin, et mal à propos rapporté par le docteur Shaw à la grande gerboise. Voici ce que m'a écrit à ce sujet cet illustre voyageur : « Le daman-israël n'est point une gerboise; il est mal indiqué par notre docteur Shaw, qui dit que ses pattes de devant sont courtes en comparaison de celles de derrière, dans la même proportion que celles des gerboises; ce fait n'est point vrai : voici la figure de cet animal que j'ai dessinée moi-même. Il est fort commun aux environs du Mont-Liban et encore plus dans l'Arabie-Pétrée; il se trouve aussi dans les montagnes de l'Arabie-Heureuse, et dans toutes les parties hautes de l'Abyssinie; il est de la forme et de la grandeur d'un lapin; les jambes de devant un peu plus courtes que celles de derrière, mais non pas plus que le lapin; un caractère très-distinct, c'est qu'il n'a point du tout de queue, et qu'il a trois doigts à chaque patte, à peu près comme ceux des singes, sans aucun ongle, et environnés d'une chair molle d'une forme ronde; par ce caractère et par le manque de queue, il paraît approcher du loris; les oreilles sont petites et courtes, couvertes de poil en dedans comme en dehors, par où il diffère encore du lapin; tout le dessous du corps est blanc, et le dedans à peu près de la couleur de nos lapins sauvages; il lui sort sur le dos et sur tout le dessus du corps et des cuisses, de longs poils isolés,

* La dénomination de daman est celle qui prévaut pour désigner ce quadrupède, que l'on croit être le *saphan* des Israélites

d'un noir fort luisant. Ces animaux vivent toujours dans les cavernes des rochers et non pas dans la terre, puisqu'ils n'ont point d'ongles. » D'après le dessin de M. Bruce, il parait que le docteur Shaw s'est trompé; et ce qui le confirme encore, c'est que ne voulant pas s'en tenir à ce que Prosper Alpin avait dit du daman, que sa chair est excellente à manger et qu'il est *plus gros que notre lapin d'Europe*, il a retranché ce dernier fait du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier. Il faut donc rectifier ce que j'en ai dit moi-même, et rendre à Prosper Alpin la justice d'avoir indiqué le premier le daman-israël, et de lui avoir donné ses véritables caractères.

Au reste, il ne parait pas douteux que ce daman ou agneau d'Israël ne soit le *saphan* de l'Écriture sainte. M. le chevalier Bruce dit qu'il l'a vu, non-seulement dans les différentes parties de l'Asie, mais jusqu'en Abyssinie; mais il existe dans les terres du cap de Bonne-Espérance une autre espèce de daman que M. Sonnerat nous a rapporté. Ce daman du Cap diffère du daman-israël par plus de rondeur dans la taille, et aussi parce qu'il n'a pas autant de poils saillants ni aussi longs que ceux du daman-israël; il a de plus un grand ongle courbe et creusé en gouttière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne se trouve pas dans les pieds du daman-israël. Ces caractères nous paraissent suffisants pour faire une espèce distincte de ce daman du Cap, et le séparer, comme nous le faisons ici, de celle du daman de Syrie, avec lequel néanmoins il a la plus grande ressemblance par la grandeur et la conformation, par le nombre de doigts et par le manque de queue.

Au reste, nous devons ajouter ici qu'à l'inspection seule de ce daman du Cap, nous l'avons reconnu pour le même animal que celui dont nous avons donné la description sous le nom de *marmotte du Cap*, en avertissant en même temps que je n'adoptais cette dénomination que provisionnellement, et en attendant que je fusse mieux informé de la nature et du vrai nom de cet animal; ainsi il faut rapporter à ce daman du Cap ce que nous avons dit de cette prétendue marmotte, et encore tout ce que nous donne M. Allamand, d'après M. Klockner, sur ce même animal, sous la dénomination de *Klip-daas* ou *Blaireau de roches*, en observant que par la seule conformation de ses pieds, il ne doit pas être mis dans le genre des blaireaux, et que c'est mal à propos qu'on lui en a appliqué le nom. Voici ce qu'en dit ce savant naturaliste dans ses additions à mon ouvrage :

« MM. Pallas et Vosmaër croient que cet animal se creuse des trous en terre comme notre marmotte ou notre blaireau, et cela, disent-ils, parce que ses pieds sont propres à cette opération; mais à en juger par ces mêmes pieds, on serait porté à croire qu'il ne s'en sert jamais pour un pareil usage, car ils ne paraissent point propres à creuser; ils sont couverts en dessous d'une peau fort douce, et les doigts sont armés d'ongles courts et plats, qui ne s'étendent point au delà de la peau; cela n'indique guère un animal qui gratte la terre pour s'y former une retraite. M. Pallas dit, à la vérité, que les ongles sont très-courts ou plutôt qu'il n'en a point, pour qu'en creusant ils ne s'usent pas contre les rochers, au milieu desquels ces animaux habitent;

cette raison est ingénieusement trouvée; mais ne serait-on pas autorisé aussi à dire, et peut-être avec plus de fondement, que la nature ne leur a donné des ongles si courts, que parce qu'ils n'ont pas besoin de s'en servir pour creuser? Au moins est-il sûr que celui qui est à Amsterdam ne les emploie pas à cela ; jamais on ne le voit gratter ou creuser la terre...

« M. Vosmaër dit que ces animaux sont lents dans leurs mouvements ; cela est vrai, sans doute, de celui qu'il a vu; mais M. Pallas nous apprend qu'il était mort pour avoir trop mangé ; aussi ne pourrait-on pas supposer que la graisse dont il était surchargé le rendait lourd et pesant? Au moins ceux que M. Klockner a observés ne sont point tels: au contraire, ils sont très-prestes dans leurs mouvements ; ils sautent avec beaucoup d'agilité de haut en bas, et tombent toujours sur leurs quatre pattes; ils aiment à être sur des endroits élevés; leurs jambes de derrière sont plus longues que celles de devant, ce qui fait que leur démarche ressemble plus à celle du cochon d'Inde que de tout autre animal; mais ils ont celle du cochon quand ils courent ; ils ne dorment point pendant le jour; quand le jour arrive, ils se retirent dans leur nid, où ils se fourrent au milieu du foin, dont ils se couvrent tout le corps. On dit qu'au Cap, ils ont leur nid dans les fentes des rochers, où ils se font un lit de mousse et de feuilles d'épines qui leur servent aussi de nourriture, de même que les autres feuilles qui sont peu charnues ; au moins celui qui est à Amsterdam paraît les préférer aux racines et au pain qu'on lui donne. Il ne mange pas volontiers des noix ni des amandes. Quand il mâche, sa mâchoire inférieure se meut comme celle des animaux qui ruminent, quoiqu'il n'appartienne point à cette classe. Si l'on peut juger de toute l'espèce par lui, ces animaux ne parviennent pas aussi vite à toute leur grandeur que les cochons d'Inde. Quand il a été pris, il était de la grosseur d'un rat, et était vraisemblablement âgé de cinq ou six semaines; depuis onze mois qu'il est dans ce pays, il n'a pas encore la taille d'un lapin sauvage, quoique ces animaux parviennent à celle de nos lapins domestiques.

« Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de remède que les Hollandais nomment *pissat de blaireau;* c'est une substance noirâtre, sèche et d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve dans les fentes des rochers et dans des cavernes ; on prétend que c'est à l'urine de ces bêtes qu'elle doit son origine. Ces animaux, dit-on, ont la coutume de pisser toujours dans le même endroit, et leur urine dépose cette substance, qui, séchée avec le temps, prend de la consistance. Cela est assez vraisemblable ; celui qui est à Amsterdam lâche presque toujours son urine dans le même coin de la loge où il est renfermé.

« Sa tête est petite à proportion de son corps; ses yeux n'ont guère que la moitié de la grandeur de ceux du lapin ; sa mâchoire inferieure est un peu plus courte que celle de dessus ; ses oreilles sont rondes et peu élevées; elles sont bordées de poils très-fins, mais qui deviennent plus longs à mesure qu'ils approchent de ceux de la tête ; son cou est plus haut que large, et il en est de même de tout le corps ; ses pieds de devant sont sans poils en dessous et partagés en lobes; en dessus, ils sont couverts de poils jusqu'à la racine des ongles. M. Vosmaër dit que ses pieds sont nus, cela ne doit s'entendre que de la partie inférieure. Quand il court, les jambes de derrière ne paraissent guère plus longues que celles de devant. Leurs pieds n'ont que trois doigts, dont deux sont toujours appliqués contre terre quand ils marchent : mais le troisième ou l'intérieur est plus court et séparé des deux autres; quelque mouvement que l'animal fasse, il le tient toujours élevé. Ce doigt est armé d'un ongle dont la construction est singulière. M. Vosmaër se contente de dire qu'il a un ongle courbe ; M. Pallas n'en dit pas davantage, et la figure qu'il en a donnée ne le fait pas mieux connaître. Cet ongle forme une gouttière, dont les bords sont fort minces ; ils se rapprochent à leur origine, s'éloignent en avançant au devant, puis ils se recour-

bent en dessous, et ils se réunissent en se terminant en une petite pointe qui s'étend dans la cavité de la gouttière, presque jusqu'à son milieu. Ces ongles sont situés de façon que la cavité de celui du pied droit est en partie tournée vers celle du pied gauche, et en partie vers en bas : placés au bout du doigt, que l'animal tient toujours élevé, ils ne touchent jamais le sol sur lequel il marche. Il ne paraît pas vraisemblable qu'ils servent à jeter en arrière la terre, comme M. Pallas l'a soupçonné; ils sont trop tendres pour cela. M. Klockner a mieux vu quel était leur usage : l'animal s'en sert pour se gratter le corps et se délivrer des insectes ou des ordures qui se trouvent sur lui ; ses autres ongles, vu leur figure, lui seraient inutiles pour cela. Le Créateur n'a pas voulu qu'aucun des animaux qu'il a formés manquassent de ce qui leur était nécessaire pour se délivrer de tout ce qui pourrait les incommoder.

« On voit sur le corps de notre klipdaas quelques poils noirs parsemés, un peu plus longs que les autres. C'est une singularité qui mérite d'être remarquée : cependant, je n'en voudrais pas conclure avec M. Pallas que ces poils peuvent être comparés aux épines du porc-épic ; ils ne leur ressemblent en rien.

« La longueur du corps de cet animal, que M. Klockner a observé à Amsterdam, est, depuis le museau jusqu'à l'anus, de onze pouces trois quarts Celui que j'ai placé au Cabinet de notre Académie n'a que dix pouces, mais celui qui a été décrit par M. Pallas était long d'un pied trois pouces trois lignes ; et la longueur de sa tête égalait trois pouces quatre lignes : celle de l'individu d'Amsterdam n'était que de trois pouces et demi.

« Les femelles de ces animaux n'ont que quatre mamelles, deux de chaque côté ; et si elles font plusieurs petits à la fois, comme il est très-vraisemblable, c'est une nouvelle confirmation de ce qu'a dit M. de Buffon, savoir, que le nombre des mamelles n'est point relatif, dans chaque espèce d'animal, au nombre des petits que la femelle doit produire et allaiter. »

ADDITION ET CORRECTIONS A L'ARTICLE DE LA MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous avions donné à cet animal le nom de marmotte du Cap, d'après Kolbe et M. Vosmaër. parce qu'en effet il a quelque ressemblance avec la marmotte : cependant, il n'est point du genre des marmottes, et n'en a pas les habitudes ; mais M. Allamand nous a informés qu'on appelait *klipdaas* ce même animal, auquel on donnait aussi le nom de *blaireau des rochers*. D'après la figure qui nous a été envoyée par ce célèbre naturaliste, nous avons adopté le nom de *klipdaas*, parce qu'en effet il n'est ni du genre des marmottes, ni de celui des blaireaux.

M. le comte de Mellin, que nous avons déjà eu occasion de citer avec éloge, m'a envoyé la gravure faite d'après le dessin qu'il a fait lui-même de cet animal vivant, et il a eu la bonté d'y ajouter plusieurs observations intéressantes sur ses habitudes naturelles. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet :

« Monsieur le comte a donné l'histoire d'un petit animal auquel il a donné le nom de *marmotte du cap de Bonne-Espérance*. Permettez-moi, monsieur le comte, de vous

dire que cet animal n'a dans ses mœurs aucune ressemblance avec la marmotte. J'en ai reçu une femelle du cap de Bonne-Espérance qui vit encore et que j'ai donnée à ma sœur, la comtesse Borke, qui l'a présentement depuis quatre ans. Je l'ai peinte d'après nature, et j'ai l'honneur de vous envoyer une gravure faite d'après cette peinture, et qui représente ce petit animal très au naturel. Celle qui est dans votre ouvrage, copiée de celle qui se trouve dans le *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, est absolument manquée. Le genre de vie de ces petits animaux n'est pas aussi triste que le prétend M. Vosmaër : tout au contraire, il est d'un naturel gai et dispos; cela dépend de la manière dont on le tient. Pendant les premières semaines que je l'avais, je le tins toujours attaché avec une ficelle à sa petite loge, et il passa la plus grande partie des jours et des nuits à dormir blotti dans sa loge ; et que pouvait-il faire de mieux pour supporter l'ennui de l'esclavage? mais depuis qu'on lui permet de courir en liberté par les chambres, il se montre tout autre; il est non-seulement très-apprivoisé, mais même susceptible d'attachement. Il se plaît à être sur les genoux de sa maîtresse; il la distingue des autres, au point que quand il est enfermé dans une chambre et qu'il l'entend venir, il reconnaît sa démarche, il s'approche de la porte, se met aux écoutes, et si elle s'en retourne sans entrer chez lui, il s'en retourne tristement et à pas lents. Quand on l'appelle, il répond par un petit cri point désagréable, et vient promptement chez la personne qui le demande. Il saute très-légèrement et avec beaucoup de précision ; il est frileux et cherche de préférence à se coucher tout au haut du poêle sur lequel il saute en deux sauts; il ne grimpe pas, mais il saute aussi légèrement que les chats, sans jamais rien renverser. Il aime à être tout à côté du feu, et comme le poêle de la chambre est ce que nous nommons *windofen* qu'on chauffe par une espèce de cheminée pratiquée dans le poêle, et qu'on ferme d'une porte de fer, il est déjà arrivé qu'il s'est glissé dans le poêle pendant que le bois y brûlait ; et comme on avait fermé la porte sur lui, ne sachant pas qu'il y était, il souffrit une chaleur bien violente pendant quelques minutes, jusqu'à ce qu'il mît le nez à la petite porte de fer qui est pratiquée dans la grande porte, et qu'on avait laissée ouverte pour y faire entrer l'air, sur quoi on le fit sortir promptement : quoiqu'il se fût brûlé le poil des deux côtés, cet accident ne l'a pas rendu plus prévoyant, et il recherche encore toujours à être bien près du feu. Ce petit animal est extrêmement propre, au point qu'on l'a accoutumé à se servir d'un pot pour y faire ses ordures et y lâcher son eau ; on remarqua que pour se vider, il lui fallait un lieu commode et une attitude particulière : car alors il se dresse sur les pattes de derrière, en les appuyant contre un mur ou quelque chose de stable, qui ne recule pas sous lui, et il pose les pieds de devant sur un bâton ou quelque chose d'élevé, en léchant sa bouche avec sa langue pendant tout le temps que l'opération dure. On dirait qu'il se décharge avec peine, et pour profiter de l'inclination qu'il a pour la propreté, on lui a préparé un lieu commode, une espèce de chaise percée, dont il se sert toujours.

« Il se nourrit d'herbes, de fruits, de patates qu'il aime beaucoup crues et cuites, et même il mange du bœuf fumé; mais il ne mange que de cette viande, et jamais de la crue, ni d'autres viandes : apparemment que, pendant son transport par mer, on lui a fait connaître cette nourriture qui doit cependant être souvent variée, car il se lasse bientôt, et perd l'appétit lorsqu'on lui donne la même pendant plusieurs jours. Alors il passe une journée entière sans manger, mais le lendemain, il répare le temps perdu; il mange la mousse et l'écorce du chêne, et sait se glisser adroitement jusqu'au fond de la caisse à bois pour l'enlever des bûches qui en sont encore couvertes. Il ne boit pas ordinairement, et ce n'est que lorsqu'il a mangé du bœuf salé qu'on l'a vu boire fréquemment. Il se frotte dans le sable comme les oiseaux pulvérateurs, pour se défaire de la vermine qui l'incommode, et ce n'est pas en se vautrant

comme les chiens et les renards, mais d'une manière tout étrangère à tout autre quadrupède, et exactement comme le faisan ou la perdrix. Il est toujours très-dispos pendant tout le cours de l'année, et il me paraît être trop éveillé pour imaginer qu'il puisse passer une partie de l'hiver dans un état de torpeur, comme la marmotte ou le loir. Je ne vois pas non plus qu'il puisse se creuser un terrier comme les marmottes ou les blaireaux, n'ayant ni des ongles crochus aux doigts, ni ceux-ci assez forts pour un travail aussi rude. Il ne peut que se glisser dans les crevasses des rochers, pour y établir sa demeure et pour échapper aux oiseaux de proie qu'il craint beaucoup ; au moins chaque corneille que le nôtre voit voler, lorsqu'il est assis sur la fenêtre, place favorite pour lui, l'alarme ; il se précipite d'abord et court se cacher dans sa loge, d'où il ne sort que longtemps après, lorsqu'il imagine le danger passé. Il ne mord pas violemment, et quoiqu'il en fasse des tentatives lorsqu'on l'irrite, il ne peut guère se défendre à coups de dents, pas même contre le petit épagneul de sa maîtresse, qui, jaloux des faveurs qu'on lui prodigue, prend quelquefois querelle avec lui. Il ne trouve probablement en état de liberté son salut que dans la fuite et dans la célérité de ses sauts, talent très-utile pour ce petit animal qui, selon le rapport des voyageurs, habite les rochers du sud de l'Afrique. Quoiqu'il engraisse beaucoup lorsqu'on le tient enfermé ou à l'attache, il ne prend guère plus d'embonpoint qu'un autre animal bien nourri, dès qu'on lui donne pleine liberté de courir et de se donner de l'exercice. »

L'HIPPOPOTAME.

(L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE, CUV.)

Ordre des pachydermes, genre hippopotame. (CUVIER.)

Quoique l'hippopotame ait été célébré de toute antiquité ; que les livres saints en fassent mention, sous le nom de *behemoth;* que la figure en soit gravée sur les obélisques d'Égypte et sur les médailles romaines, il n'était cependant qu'imparfaitement connu des anciens. Aristote ne fait, pour ainsi dire, que l'indiquer, et dans le peu qu'il en dit, il se trouve plus d'erreurs que de faits vrais. Pline, en copiant Aristote, loin de corriger ses erreurs, semble les confirmer et en ajouter de nouvelles. Ce n'est que vers le milieu du seizième siècle que l'on a eu quelques indications précises au sujet de cet animal. Belon, étant alors à Constantinople, en vit un vivant, duquel néanmoins il n'a donné qu'une connaissance imparfaite ; car les deux figures qu'il a jointes à sa description ne représentent pas l'hippopotame qu'il a vu, mais ne sont que des copies prises du revers de la médaille de l'empereur Adrien,

L'HIPPOPOTAME.

Adolphe Deros Bruxelles

et du colosse du Nil à Rome. Ainsi, l'on doit encore reculer l'époque de nos connaissances exactes sur cet animal, jusqu'en 1603, que Federico Zerenghi, chirurgien de Narni en Italie, fit imprimer à Naples l'histoire des deux hippopotames qu'il avait pris vivants, et tués lui-même en Égypte, dans une grande fosse qu'il avait fait creuser aux environs du Nil, près de Damiette. Ce petit ouvrage, écrit en italien, paraît avoir été négligé des naturalistes contemporains, et a été depuis absolument ignoré; cependant, c'est le seul qu'on puisse regarder comme original sur ce sujet. La description que l'auteur donne de l'hippopotame est aussi la seule qui soit bonne; et elle nous a paru si vraie, que nous croyons devoir en donner ici la traduction et l'extrait :

« Dans le dessein d'avoir un hippopotame (dit Zerenghi), j'apostai des gens sur le Nil, qui, en ayant vu sortir deux du fleuve, firent une grande fosse dans l'endroit où ils avaient passé, et recouvrirent cette fosse de bois léger, de terre et d'herbes. Le soir, en revenant au fleuve, ces hippopotames y tombèrent tous deux : mes gens vinrent m'avertir de cette prise; j'accourus avec mon janissaire; nous tuâmes ces deux animaux en leur tirant à chacun dans la tête trois coups d'arquebuse d'un calibre plus gros que les mousquets ordinaires. Ils expirèrent presque sur-le-champ, et firent un cri de douleur qui ressemblait un peu plus au mugissement d'un buffle qu'au hennissement d'un cheval. Cette expédition fut faite le 20 juillet 1600 : le jour suivant je les fis tirer de la fosse et écorcher avec soin; l'un était mâle, et l'autre femelle; *j'en fis saler les peaux* : on les remplit de feuilles de cannes de sucre pour les transporter au Caire, où on les sala une seconde fois avec plus d'attention et de commodité ; il me fallut quatre cents livres de sel pour chaque peau. A mon retour d'Égypte, en 1601, j'apportai ces peaux à Venise et de là à Rome ; je les fis voir à plusieurs médecins intelligents. Le docteur Jérôme Aquapendente et le célèbre Aldrovande furent les seuls qui reconnurent l'hippopotame par ces dépouilles ; et comme l'ouvrage d'Aldrovande s'imprimait alors, il fit, de mon consentement, dessiner la figure, qu'il a donnée dans son livre, d'après la peau de la femelle.

« L'hippopotame a la peau très-épaisse et très-dure, et elle est impénétrable, à moins qu'on ne la laisse longtemps tremper dans l'eau. Il n'a pas, comme le disent les anciens, la gueule d'une grandeur médiocre ; elle est au contraire énormément grande ; il n'a pas, comme ils le disent, les pieds divisés en deux ongles, mais en quatre ; il n'est pas grand comme un âne, mais beaucoup plus grand que le plus grand cheval ou le plus gros buffle ; il n'a pas la queue comme celle du cochon, mais plutôt comme celle de la tortue, sinon qu'elle est incomparablement plus grosse : il n'a pas le museau ou le nez relevé en haut, il l'a semblable au buffle, mais beaucoup plus grand ; il n'a pas de crinière comme le cheval, mais seulement quelques poils courts et très-rares ; il ne hennit pas comme le cheval, mais sa voix est moyenne entre le mugissement du buffle et le hennissement du cheval ; il n'a pas les dents saillantes hors de la gueule, car, quand la bouche est fermée, les dents, quoique extrêmement grandes, sont toutes cachées sous les lèvres... Les habitants de cette partie de l'Égypte l'appellent *Foras elbar*, ce qui signifie le *cheval de mer*... Belon s'est beaucoup trompé dans la description de cet animal ; il lui donne des dents de cheval ; ce qui ferait croire qu'il ne l'aurait pas vu, comme il le dit ; car les dents de l'hippopotame sont très-grandes et très-singulières... Pour lever tous les doutes et fixer toutes les incertitudes, continue Zerenghi, je donne ici la figure de l'hippopotame femelle : toutes

les proportions ont été prises exactement d'après nature, aussi bien que les mesures du corps et des membres.

« La longueur du corps de cet hippopotame, prise depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue, est à très-peu près de onze pieds deux pouces de Paris.

« La grosseur du corps en circonférence est d'environ dix pieds.

« La hauteur, depuis la plante du pied jusqu'au sommet du dos, est de quatre pieds cinq pouces.

« La circonférence des jambes auprès des épaules est de deux pieds neuf pouces.

« La circonférence des jambes, prise plus bas, est d'un pied neuf pouces et demi.

« La hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine, est d'un pied dix pouces et demi.

« La longueur des pieds, depuis l'extrémité des ongles, est à peu près de quatre pouces et demi.

« Les ongles sont aussi longs que larges, et ont à peu près deux pouces deux lignes.

« Il y a un ongle pour chaque doigt, et quatre doigts pour chaque pied.

« La peau sur le dos est épaisse d'un pouce.

« La peau sur le ventre est épaisse d'environ sept lignes.

« Cette peau est si dure lorsqu'elle est desséchée, qu'on ne peut la percer en entier d'un coup d'arquebuse. Les gens du pays en font de grands boucliers ; ils en coupent aussi des lanières, dont ils se servent comme nous nous servons du nerf de bœuf. Il y a sur la surface de la peau quelques poils très-rares, de couleur blonde, que l'on n'aperçoit pas au premier coup d'œil ; il y en a sur le cou qui sont un peu plus gros que les autres; ils sont tous placés un à un à plus ou moins de distance les uns des autres ; mais sur les lèvres, ils forment une espèce de moustache, car il en sort dix ou douze du même point en plusieurs endroits. Ces poils sont de la même couleur que les autres ; seulement ils sont plus durs, plus gros et un peu plus longs, quoique les plus grands ne le soient que de cinq lignes et demie.

« La longueur de la queue est de onze pouces quatre lignes.

« La circonférence de la queue, prise à l'origine, est d'un peu plus d'un pied.

« La circonférence de la queue, prise à son extrémité, est de deux pouces dix lignes.

« Cette queue n'est pas ronde ; mais depuis le milieu jusqu'au bout, elle est aplatie à peu près comme celle d'une anguille. Il y a sur la peau de la queue et sur celle des cuisses quelques petites écailles rondes, de couleur blanchâtre, larges comme de grosses lentilles. On voit aussi de ces petites écailles sur la poitrine, sur le cou et sur quelques endroits de la tête.

« La tête, depuis l'extrémité des lèvres jusqu'au commencement du cou, est longue de deux pieds huit pouces.

« La circonférence de la tête est d'environ cinq pieds quatre pouces.

« Les oreilles sont longues de deux pouces neuf lignes.

« Les oreilles sont larges de deux pouces trois lignes.

« Les oreilles sont un peu pointues et garnies en dedans de poils épais, courts et fins, de la même couleur que les autres.

« Les yeux ont d'un angle à l'autre deux pouces trois lignes.

« Les yeux ont d'une paupière à l'autre treize lignes.

« Les narines sont longues de deux pouces quatre lignes.

« Elles sont larges de quinze lignes.

« La gueule ouverte a de largeur un pied six pouces quatre lignes.

« Cette gueule est de forme carrée, et elle est garnie de quarante-quatre dents de

figures différentes... Toutes ces dents sont d'une substance si dure qu'elles font feu avec le fer : ce sont surtout les dents canines (*zanne*), dont l'émail a cette dureté ; la substance intérieure de toutes ces dents n'est pas si dure... Lorsque l'hippopotame tient la bouche fermée, il ne paraît aucune dent au dehors : elles sont toutes couvertes et cachées par les lèvres, qui sont extrêmement grandes.

« A l'égard de la figure de l'animal, on pourrait dire qu'elle est moyenne entre celle du buffle et celle du cochon, parce qu'elle participe de l'une et de l'autre, à l'exception des dents incisives, qui ne ressemblent à celles d'aucun animal : les dents molaires ressemblent un peu en gros à celles du buffle ou du cheval, quoiqu'elles soient beaucoup plus grandes. La couleur du corps est obscure et noirâtre... On assure que l'hippopotame ne produit qu'un petit, qu'il vit de poisson, de crocodiles, et même de cadavres et de chair; cependant, il mange du riz, des grains, etc., etc., quoique, à considérer ses dents, il paraisse que la nature ne l'a pas fait pour paître, mais pour dévorer les autres animaux. »

Zerenghi finit sa description en assurant que toutes ses mesures ont été prises sur l'hippopotame femelle, à laquelle le mâle ressemble parfaitement, à l'exception qu'il est d'un tiers plus grand dans toutes ses dimensions. Il serait à souhaiter que la figure donnée par Zerenghi fût aussi bonne que sa description ; mais cet animal ne fut pas dessiné vivant. Il dit lui-même qu'il fit écorcher ses deux hippopotames sur le lieu où il venait de les prendre, qu'il ne rapporta que les peaux, et que c'est d'après celle de la femelle qu'Aldrovande a donné sa figure. Il paraît aussi que c'est d'après la même peau de la femelle, conservée dans du sel, que Fabius Columna a fait dessiner la figure de cet animal; mais la description de Fabius Columna, quoique faite avec érudition, ne vaut pas celle de Zerenghi, et l'on doit même lui reprocher de n'avoir cité que le nom et point du tout l'ouvrage de cet auteur, imprimé trois ans avant le sien, et de s'être écarté de sa description en plusieurs points essentiels, sans en donner aucune raison. Par exemple, Columna dit que de son temps, en 1603, Federico Zerenghi a apporté d'Égypte en Italie un hippopotame entier conservé dans du sel, tandis que Zerenghi lui-même dit qu'il n'en a rapporté que les peaux ; ensuite Columna donne au corps de son hippopotame treize pieds de longueur, quatorze pieds de circonférence, et aux jambes trois pieds et demi de longueur ; tandis que par les mesures de Zerenghi, le corps n'avait que onze pieds deux pouces de longueur, dix pieds de circonférence, et les jambes un pied dix pouces et demi, etc. Nous ne devons donc pas tabler sur la description de Fabius Columna, mais sur celle de Zerenghi, et l'on ne peut excuser ce premier auteur, ni supposer que sa description ait été faite sur un autre sujet ; car il est évident, par son propre texte, qu'il l'a faite sur le plus petit des deux hippopotames de Zerenghi, puisqu'il avoue lui-même que, quelques mois après, Zerenghi fit voir un second hippopotame beaucoup plus grand que le premier. Ce qui me fait insister sur ce point, c'est que personne n'a rendu justice à Zerenghi, qui cependant est le seul qui mérite ici des éloges ; qu'au contraire tous les naturalistes, depuis cent soixante ans, ont attribué à Fabius Columna ce qu'ils auraient dû donner à Zerenghi ; et qu'au lieu

de rechercher l'ouvrage de celui-ci, ils se sont contentés de copier et de louer celui de Columna, quoique cet auteur, très-estimable d'ailleurs, ne soit sur cet article ni original, ni exact, ni même sincère.

La description et les figures de l'hippopotame que Prosper Alpin a publiées plus de cent ans après sont encore moins bonnes que celles de Columna, n'ayant été faites que d'après des peaux mal conservées ; et M. de Jussieu, qui a écrit sur l'hippopotame, en 1724, n'a donné la description que du squelette de la tête et des pieds.

En comparant ces descriptions, et surtout celle de Zerenghi, avec les indications que nous avons tirées des voyageurs, il paraît que l'hippopotame est un animal dont le corps est plus long et aussi gros que celui du rhinocéros, que ses jambes sont beaucoup plus courtes, qu'il a la tête moins longue et plus grosse à proportion du corps; qu'il n'a de cornes ni sur le nez comme le rhinocéros, ni sur la tête comme les animaux ruminants; que son cri de douleur tenant autant du hennissement du cheval que du mugissement du buffle, il se pourrait, comme le disent les auteurs anciens et les voyageurs modernes, que sa voix ordinaire fût semblable au hennissement du cheval, duquel néanmoins il diffère à tous autres égards; et si cela est, l'on peut présumer que ce seul rapport de la ressemblance de la voix a suffi pour lui faire donner le nom d'*hippopotame*, qui veut dire *cheval de rivière;* comme le hurlement du lynx qui ressemble en quelque sorte à celui du loup, l'a fait appeler *loup cervier*. Les dents incisives de l'hippopotame, et surtout les deux canines dans la mâchoire inférieure, sont très-longues, très-fortes, et d'une substance si dure qu'elle fait feu contre le fer : c'est vraisemblablement ce qui a donné lieu à la fable des anciens, qui ont débité que l'hippopotame vomissait le feu par la gueule. Cette matière des dents canines de l'hippopotame est si blanche, si nette et si dure, qu'elle est de beaucoup préférable à l'ivoire pour faire des dents artificielles et postiches. Les dents incisives de l'hippopotame, surtout celles de la mâchoire inférieure, sont très-longues, cylindriques et cannelées : les dents canines, qui sont aussi très-longues, sont courbées, prismatiques et coupantes, comme les défenses du sanglier. Les dents molaires sont carrées ou barlongues, assez semblables aux dents mâchelières de l'homme, et si grosses qu'une seule pèse plus de trois livres; les plus grandes incisives et canines ont jusqu'à douze et même seize pouces de longueur, et pèsent quelquefois douze ou treize livres chacune.

Enfin, pour donner une juste idée de la grandeur de l'hippopotame, nous emploierons les mesures de Zerenghi, en les augmentant d'un tiers, parce que ces mesures, comme il le dit lui-même, n'ont été prises que d'après la femelle qui était d'un tiers plus petite que le mâle dans toutes ses dimensions. Cet hippopotame mâle avait par conséquent seize pieds neuf pouces de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, quinze pieds de circonférence, six pieds et demi de hauteur, environ deux pieds dix pouces de longueur de jambes, la tête longue de trois pieds et demi, et grosse de huit pieds et demi en circonférence ; la gueule de deux

pieds quatre pouces d'ouverture, et les grandes dents longues de plus d'un pied.

Avec d'aussi puissantes armes et une force prodigieuse de corps, l'hippopotame pourrait se rendre redoutable à tous les animaux ; mais il est naturellement doux ; il est d'ailleurs si pesant et si lent à la course, qu'il ne pourrait attraper aucun des quadrupèdes. Il nage plus vite qu'il ne court ; il chasse le poisson et en fait sa proie ; il se plaît dans l'eau et y séjourne aussi volontiers que sur la terre : cependant il n'a pas, comme le castor ou la loutre, des membranes entre les doigts des pieds, et il paraît qu'il ne nage aisément que par la grande capacité de son ventre, qui fait que, volume pour volume, il est à peu près d'un poids égal à l'eau. D'ailleurs, il se tient longtemps au fond de l'eau, et y marche comme en plein air ; et lorsqu'il en sort pour paître, il mange des cannes de sucre, des joncs, du millet, du riz, des racines, etc.; il en consomme et détruit une grande quantité, et il fait beaucoup de dommage dans les terres cultivées ; mais comme il est plus timide sur terre que dans l'eau, on vient aisément à bout de l'écarter ; il a les jambes si courtes qu'il ne pourrait échapper par la fuite, s'il s'éloignait du bord des eaux : sa ressource, lorsqu'il est en danger, est de se jeter à l'eau, de s'y plonger et de faire un grand trajet avant de reparaître. Il fuit ordinairement lorsqu'on le chasse : mais si l'on vient à le blesser, il s'irrite, et, se retournant avec fureur, se lance contre les barques, les saisit avec les dents, en enlève souvent des pièces, et quelquefois les submerge.

« J'ai vu, dit un voyageur, l'hippopotame ouvrir la gueule, planter une dent sur le bord d'un bateau et une autre au second bordage depuis la quille, c'est-à-dire à quatre pieds de distance l'une de l'autre, percer la planche de part en part, faire couler ainsi le bateau à fond... J'en ai vu un autre le long du rivage de la mer, sur lequel les vagues poussèrent une chaloupe chargée de quatorze muids d'eau, qui demeura sur son dos à sec ; un autre coup de mer vint qui l'en retira sans qu'il parût du tout avoir senti le moindre mal... Lorsque les nègres vont à la pêche dans leurs canots et qu'ils rencontrent un hippopotame, ils lui jettent du poisson, et alors il passe son chemin sans troubler davantage leur pêche. Il fait le plus de mal lorsqu'il peut s'appuyer contre terre ; mais quand il flotte sur l'eau, il ne peut que mordre. Une fois que notre chaloupe était auprès du rivage, je le vis se mettre dessous, la lever avec son dos au-dessus de l'eau et la renverser avec six hommes qui étaient dedans ; mais par bonheur il ne leur fit aucun mal. — Nous n'osions pas, dit un autre voyageur, irriter les hippopotames dans l'eau, depuis une aventure qui pensa être funeste à trois hommes : ils étaient allés avec un petit canot pour en tuer un dans une rivière où il y avait huit ou dix pieds d'eau ; après l'avoir découvert au fond où il marchait selon sa coutume, ils le blessèrent avec une longue lance ; ce qui le mit en une telle furie, qu'il remonta d'abord sur l'eau, les regarda d'un air terrible, ouvrit la gueule, emporta d'un coup de dent une grosse pièce du rebord du canot, et peu s'en fallut même qu'il ne le renversât : mais il replongea presque aussitôt au fond de l'eau. »

Ces deux exemples suffisent pour donner une idée de la force de ces animaux. On trouvera quantité de pareils faits dans l'Histoire générale des voyages, où M. l'abbé Prévost a présenté avec avantage, et avec cette net-

teté de style qui lui est ordinaire, un précis de tout ce que les voyageurs ont rapporté de l'hippopotame.

Au reste, cet animal n'est en grand nombre que dans quelques endroits, et il paraît même que l'espèce en est confinée à des climats particuliers, et qu'elle ne se trouve guère que dans les fleuves de l'Afrique. La plupart des naturalistes ont écrit que l'hippopotame se trouvait aussi aux Indes ; mais ils n'ont pour garants de ce fait que des témoignages qui me paraissent un peu équivoques ; le plus positif de tous serait celui d'Alexandre dans sa lettre à Aristote, si l'on pouvait s'assurer par cette même lettre que les animaux dont parle Alexandre fussent réellement des hippopotames : ce qui me donne sur cela quelques doutes, c'est qu'Aristote, en décrivant l'hippopotame dans son Histoire des animaux, aurait dit qu'il se trouvait aux Indes aussi bien qu'en Égypte, s'il eût pensé que ces animaux, dont lui parle Alexandre dans sa lettre, eussent été de vrais hippopotames. Onésicrite et quelques autres auteurs anciens ont écrit que l'hippopotame se trouvait sur le fleuve Indus; mais les voyageurs modernes, du moins ceux qui méritent le plus de confiance, n'ont pas confirmé ce fait : tous s'accordent à dire que cet animal se trouve dans le Nil, le Sénégal ou Niger, la Gambri, le Zaïre et les autres grands fleuves, et même dans les lacs de l'Afrique, surtout dans la partie méridionale et orientale; aucun d'eux n'assure positivement qu'il se trouve en Asie : le P. Boym est le seul qui semble l'indiquer; mais son récit me paraît suspect, et, selon moi, prouve seulement que cet animal est commun au Mosambique et dans toute cette partie orientale de l'Afrique. Aujourd'hui l'hippopotame, que les anciens appelaient le *cheval du Nil*, est si rare dans le bas Nil, que les habitants de l'Égypte n'en ont aucune idée et en ignorent le nom ; il est également inconnu dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique, depuis la Méditerranée jusqu'au fleuve Bambot, qui coule au pied des montagnes de l'Atlas. Le climat que l'hippopotame habite actuellement ne s'étend donc guère que du Sénégal à l'Éthiopie, et de là jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Comme la plupart des auteurs ont appelé l'hippopotame *cheval marin* ou *bœuf marin*, on l'a quelquefois confondu avec la vache marine, qui est un animal très-différent de l'hippopotame, et qui n'habite que les mers du Nord. Il paraît donc certain que les hippopotames que l'auteur de la description de la Moscovie dit se trouver sur le bord de la mer près de Petzora, ne sont autre chose que des vaches marines, et l'on doit reprocher à Aldrovande d'avoir adopté cette opinion sans examen, et d'avoir dit en conséquence que l'hippopotame se trouvait dans les mers du Nord; car non-seulement il n'habite pas les mers du Nord mais il paraît même qu'il ne se trouve que rarement dans les mers du Midi. Les témoignages d'Odoard Barbosa et d'Edward Vuot, rapportés par Aldrovande, et qui semblent prouver que les hippopotames habitent les mers des Indes, me paraissent presque aussi équivoques que celui de l'auteur de la Description de la Moscovie; et je serais fort porté à croire avec M. Adanson que l'hippopotame ne se trouve,

au moins aujourd'hui, que dans les grands fleuves de l'Afrique. Kolbe, qui dit en avoir vu plusieurs au cap de Bonne-Espérance, assure qu'ils se plongent également dans les eaux de la mer et dans celles des fleuves : quelques autres auteurs rapportent la même chose. Quoique Kolbe me paraisse plus exact qu'il ne l'est ordinairement dans la description qu'il donne de cet animal, l'on peut douter qu'il l'ait vu aussi souvent qu'il le dit, puisque la figure qu'il a jointe à sa description est plus mauvaise que celles de Columna, d'Aldrovande et de Prosper Alpin, qui, cependant, n'ont été faites que sur des peaux bourrées. Il est aisé de reconnaître qu'en général les descriptions et les figures de l'ouvrage de Kolbe n'ont été faites ni sur le lieu ni d'après nature : les descriptions sont écrites de mémoire; et les figures ont, pour la plupart, été copiées ou prises d'après celles des autres naturalistes; et en particulier la figure qu'il donne de l'hippopotame ressemble beaucoup au cheropotame de Prosper Alpin.

Kolbe, en assurant donc que l'hippopotame séjourne dans les eaux de la mer, pourrait bien ne l'avoir dit que d'après Pline, et non pas d'après ses propres observations : la plupart des autres auteurs rapportent que cet animal se trouve seulement dans les lacs d'eau douce et dans les fleuves, quelquefois à leur embouchure, et plus souvent à de très-grandes distances de la mer ; il y a même des voyageurs qui s'étonnent, comme Merolla, qu'on ait appelé l'hippopotame *cheval marin*, parce que, dit-il, cet animal ne peut souffrir l'eau salée. Il se tient ordinairement dans l'eau pendant le jour, et en sort la nuit pour paître; le mâle et la femelle se quittent rarement, Zerenghi prit le mâle et la femelle le même jour, et dans la même fosse. Les voyageurs hollandais disent qu'elle porte trois ou quatre petits; mais ce fait me paraît très-suspect et démenti par les témoignages que cite Zerenghi : d'ailleurs, comme l'hippopotame est d'une grosseur énorme, il est dans le cas de l'éléphant, du rhinocéros, de la baleine, et de tous les autres grands animaux qui ne produisent qu'un petit, et cette analogie me paraît plus sûre que tous les témoignages.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'HIPPOPOTAME.

Comme nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'hippopotame, nous avons cru devoir ajouter ici celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. M. le prince de Condé, et se voit dans son magnifique Cabinet d'histoire naturelle à Chantilly. Ce très jeune hippopotame venait de naître : car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez jusqu'au bout du corps; la tête dix pouces de longueur, sur cinq pouces dix lignes dans sa plus grande

largeur; cette tête vue de face ressemble à celle d'un bœuf sans cornes. Les oreilles, petites et arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes; les jambes sont grosses et courtes. Le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant : la queue n'est longue que de trois pouces onze lignes, et elle est couverte, comme tout le reste du corps, d'un cuir dur et ridé. Sa forme est ronde, mais large à son origine, et plus aplatie vers son extrémité, qui est arrondie au bout en forme de petite palette, en sorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il assure que dans son voyage en Abyssinie, il a vu un grand nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, situé dans la Haute-Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, et que ce lac Tzana, qui a au moins seize lieues de longueur sur dix ou douze de largeur, est peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avaient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes et fort massives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer de Calais, officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame :

« Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une fameuse bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal, qu'aucun marin ne connaît, était plus grand et plus gros qu'un cheval de carrosse. Il habitait la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête est monstrueuse et sans cornes, ses oreilles sont petites, et il a le moufflon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle est épaisse de quatre pouces. Il a les jambes et les pieds semblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'est un amphibie qui nage très-bien, et toujours entre deux eaux; il ne mange que de l'herbe. Son plaisir était d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots, et après qu'il avait mis à la nage le monde qu'elles contenaient, il s'en retournait sans faire de mal aux hommes. Mais comme il ne laissait pas que d'être incommode et même nuisible, on prit le parti de le détruire : mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le coup d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce il était bientôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchait le monde de fort près, et qu'il était assez familier; alors il devint si furieux, qu'il renversa toutes les chaloupes et canots sans exception. On ne réussit pas mieux avec un piége de grosses cordes, parce qu'il s'en aperçut, et que dès lors il se tenait au loin. On crut pouvoir le joindre à terre; mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour, et passe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Cependant, comme on avait remarqué qu'il ne s'était pas éloigné d'un passage pendant plusieurs jours de suite, nous fûmes cinq nous y embusquer la nuit, armés de fusils chargés de lingots, et munis de sabres. L'animal ayant paru, nous tirâmes tous ensemble sur lui : il fut blessé dangereusement, mais il ne resta pas sur le coup, car il fut encore se jeter dans un étang voisin où nous le perdîmes de vue, et ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire qu'ils l'avaient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pied et grosses comme le poing; il en avait six de cette taille, et trois au milieu du palais, beaucoup plus petites. Ces dents sont d'un très-bel ivoire. »

ADDITION

DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS (M. LE PROFESSEUR ALLAMAND) A L'ARTICLE DE L'HIPPOPOTAME.

« Il ne manque à la description que M. de Buffon a donnée de l'hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différents auteurs en ont publiées ; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage : et quant à l'animal même, il ne lui était guère possible de se le procurer ; il est fort rare dans les lieux mêmes dont il est originaire, et trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le Cabinet des curiosités naturelles de l'Université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-Espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien préparée, qu'elle offre encore à présent la figure exacte de cet animal : elle est soutenue par des cercles de fer et par des pièces de bois assez solides, pour que le dessèchement n'y ait produit que des altérations peu considérables. Comme c'est vraisemblablement la seule curiosité de ce genre qui soit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'histoire naturelle me sauront bon gré de la leur avoir fait connaître par la gravure, et d'en avoir enrichi le magnifique ouvrage de M. de Buffon. Ainsi, la planche que nous ajoutons ici représente l'hippopotame mieux qu'il n'a été représenté jusqu'à présent, ou plutôt c'est la seule figure que l'on en ait; car dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'est pas reconnaissable, si l'on en excepte celle qui se trouve dans un livre hollandais, où il est question du léviathan dont il est parlé dans l'Écriture sainte, et qui a été faite sur le même modèle que l'on a copié ici; mais les proportions y ont été mal observées.

« Il serait inutile de joindre ici une description de ce monstrueux animal : il n'y a rien à ajouter à celle que MM. de Buffon et Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimensions, prises avec exactitude. La mesure que j'ai employée est celle du pied de Paris. »

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue	9	4	8
Hauteur depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du dos	4	3	4
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	1	11	0
Circonférence du bout du museau	2	11	9
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	4	4	0
Longueur de la gueule ouverte	2	9	6
Contour de la gueule ouverte	5	11	0
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure en suivant leur courbure	0	8	0
Longueur des dents incisives de la mâchoire inférieure	0	4	0
Distance entre les deux naseaux	0	4	9
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	1	8	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	5	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	2	0

	p.	p.	l.
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein.	0	10	10
La même distance en ligne droite.	0	9	11
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles.	4	11	6
La longueur des oreilles n'a pu être mesurée, parce qu'elles se sont trop affaissées par le dessèchement.			
Largeur de la base des oreilles, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	3
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	9	2
Longueur du cou.	1	0	0
Circonférence du milieu du corps.	9	8	0
Longueur du tronçon de la queue.	0	10	0
Circonférence de la queue à son origine	0	10	4
Hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine ou le ventre	1	8	0
Largeur du haut de la jambe	0	8	0
Épaisseur.	0	6	8
Largeur à l'endroit du talon	0	4	10
Circonférence du métatarse	1	2	0
Largeur du pied de devant	0	7	8
Largeur du pied de derrière	0	7	0
Largeur des plus grands sabots	0	3	0

Comme la figure du jeune hippopotame que j'ai fait dessiner dans le cabinet de S. A. S. M. le prince de Condé diffère de celle que M. Allamand a fait graver d'après la peau bourrée du cabinet de Leyde, et qu'elle ressemble plus à une nouvelle figure, donnée par M. le docteur Klockner, d'après une autre peau d'hippopotame du cabinet de monseigneur le prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici la figure de ce dernier hippopotame, d'après celle de M. Klockner; et je crois devoir y joindre une note avec quelques observations du même auteur, que j'ai fait traduire du hollandais.

SUR L'HIPPOPOTAME, PAR M. LE DOCTEUR KLOCKNER, D'AMSTERDAM.

« Je m'étonne que M. de Buffon ne cite pas un passage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'hippopotame ou cheval de rivière, d'autant plus que cet auteur ancien y observe que la voix de cet animal ressemble au hennissement du cheval, ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*hippopotame* ou *cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie son sentiment sur cette singularité des témoignages des auteurs anciens et des voyageurs modernes; et Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi les anciens, puisque non-seulement il a voyagé lui-même en Égypte, mais qu'il passe encore, avec justice, pour un des meilleurs historiens de l'antiquité. Quoi qu'il en soit, je placerai ici ce passage, où il est dit : « Le Nil nourrit plusieurs espèces d'animaux, dont deux entre autres méritent de fixer notre attention, qui sont le crocodile et l'hippopotame. Celui-ci est long de cinq coudées; il a les pieds fourchus comme les bêtes à cornes, et de chaque côté trois dents saillantes, plus grandes que les défenses d'un sanglier. La masse entière du corps ressemble beaucoup à celle de l'éléphant. Sa peau est très-dure et très-ferme, et peut-être plus que celle d'aucun autre animal. Il est amphibie, se tenant pendant le jour

au fond de l'eau, où il se meut et agit comme sur la terre même, où il vient la nuit pour paître l'herbe des campagnes. Si cet animal était plus fécond, il causerait de grands dommages à la culture des Égyptiens. La chasse de l'hippopotame exige un nombre de personnes qui cherchent à le percer avec des dagues de fer. On l'assaillit avec plusieurs barques jointes ensemble, et on le frappe avec des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou des acraux ; on attache à quelques-uns de ces dards une corde, et on laisse ensuite l'animal se débattre jusqu'à ce qu'il ait perdu ses forces avec son sang. La chair en est fort dure et de difficile digestion.

Voilà peut-être la meilleure description que l'on trouve de cet animal chez les anciens, car Diodore ne s'est trompé que sur le nombre des doigts.

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DE L'HIPPOPOTAME.

Comme les feuilles précédentes * étaient déjà imprimées, j'ai reçu de la part de M. Schneider des observations récentes sur cet animal, qui ont été rédigées par M. le professeur Allamand, et publiées à Amsterdam au commencement de cette année 1781. Voici l'extrait de ces observations :

« Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame était tout ce qu'on en pouvait dire de plus exact dans le temps qu'il écrivait cet article. Il me parut alors qu'il n'y manquait qu'une planche qui représentât mieux cet animal, qu'il n'est représenté dans les figures que divers auteurs en ont données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la description de M. de Buffon, faite d'après une peau bourrée, qui est dans le Cabinet de l'Université de Leyde depuis plus d'un siècle.

« Deux années après, j'en donnai une meilleure ; une peau récemment envoyée au Cabinet de S. A. S. Mgr le Prince d'Orange me servit de modèle. Elle avait été très-bien préparée par M. le docteur Klockner ; je l'accompagnai de quelques remarques intéressantes qui m'avaient été communiquées par M. le capitaine Gordon.

« Je croyais que cela suffisait pour faire bien connaître cet animal, lorsque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux dessins qui représentaient un hippopotame mâle et une femelle, faits d'après les animaux mêmes, au moment qu'on venait de les tuer. Je fus frappé, en les comparant avec les figures que j'en avais données, et je vis clairement que la peau d'un si gros animal, quoique préparée et dressée avec tout le soin possible, était bien éloignée de représenter au juste son original : aussi n'hésitai-je pas à faire graver ces deux dessins.

« M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des descriptions et de nouvelles observations très-curieuses, qu'il a eu fréquemment occasion de faire. Son zèle infa-

* Les feuilles dont il est ici question sont les premières du sixième volume des Suppléments de l'édition in-4°, publié en 1782. Elles renferment des additions aux articles du buffle, de l'éléphant et du chameau.

tigable pour les nouvelles découvertes et pour l'avancement de l'histoire naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique, qu'il ne l'avait fait encore; et si les hippopotames sont devenus rares aux environs du cap de Bonne-Espérance, il les a trouvés très-nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas quand on saura que, pour sa part, il en a tué neuf, et que dans une chasse à laquelle il a assisté avec M. de Plettenberg, gouverneur du Cap, on en a tué vingt et un en quelques heures de temps, et que même ce ne fut qu'à son intercession qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chasse se fit sur la rivière qu'il a nommée Plettenberg, à peu près à 7 degrés de longitude à l'est du Cap et à 30 degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout l'intérieur de l'Afrique, où ils sont peu inquiétés par les habitants. C'est là où il les faut voir pour les bien connaître, et jamais personne n'en a eu une plus belle occasion que M. Gordon ; aussi en a-t-il profité en les observant avec les yeux d'un véritable naturaliste. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je suppose que le lecteur se souvient du contenu des articles de cet ouvrage, où il est parlé de ces animaux.

« Lorsque les hippopotames sortent de l'eau, ils ont le dessus du corps d'un brun bleuâtre qui s'éclaircit en descendant sur les côtés, et se termine par une légère teinte de couleur de chair; le dessous du ventre est blanchâtre : mais ces différentes couleur deviennent plus foncées partout, lorsque leur peau se sèche. Dans l'intérieur et sur les bords de leurs oreilles, il y a des poils assez doux et d'un brun roussâtre; il y en a aussi de la même couleur aux paupières, et par-ci par-là quelques-uns sur le corps, particulièrement sur le cou et les côtés, mais qui sont plus courts et fort rudes.

« Les mâles surpassent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers comme l'a dit Zerenghi, si l'on en excepte les dents incisives et canines, qui dans la femelle peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps était de onze pieds, et le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué était long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimensions diffèrent beaucoup de celles qu'a données Zerenghi : car, à en juger par les dimensions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devait être long de seize pieds neuf pouces; elles diffèrent plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, suivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur seraient énormes; mais on se trompe facilement sur la taille d'un animal quand on en juge uniquement en le voyant de loin et sans pouvoir le mesurer.

« Le nombre des dents varie dans les hippopotames suivant leur âge, comme M. de Buffon l'a soupçonné : tous ont quatre dents incisives et deux canines dans chaque mâchoire; mais ils diffèrent dans le nombre des molaires : celui dont j'ai donné la figure avait trente-six dents en tout; M. Gordon en a vu un qui avait vingt-deux dents dans la mâchoire supérieure et vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas et dix-neuf dans celle d'en haut; mais ces dents surnuméraires ne sont ordinairement que de petites pointes qui précèdent les véritables molaires, et qui sont peu fermes.

« La largeur de la partie de la mâchoire supérieure qui forme le museau est de seize pouces et un quart, et son contour, mesure d'un angle de la gueule jusqu'à l'autre, est de trois pieds trois pouces; la lèvre supérieure avance d'un pouce pardessus l'inférieure et cache toutes les dents : à côté des incisives antérieures d'en haut, il y a deux éminences charnues qui sont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure, quand la gueule se ferme.

« L'hippopotame a les yeux petits; leur plus long diamètre est de onze lignes, et leur

largeur de neuf et demie ; la prunelle est d'un bleu obscur, et le blanc de l'œil paraît peu.

« La queue varie en longueur dans ces animaux : celui qui est représenté ici en avait une de la longueur d'un pied trois pouces six lignes : son contour à son origine était d'un pied sept pouces : là, elle a une forme un peu triangulaire, et un des côtés est plat en-dessous : ainsi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anus ; vers son milieu, ses côtés s'aplatissent, et son articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut servir à diriger l'animal quand il nage. Au premier coup d'œil, elle paraît couverte d'écailles, mais qui ne sont que des rides de la peau : les bords extérieurs de cette queue semblent être des coutures arrondies.

« Le pénis, tiré hors de son fourreau, est long de deux pieds un pouce six lignes, et ressemble assez à celui du taureau : sa circonference près du corps est de neuf pouces ; et à un pouce de son extrémité, elle est de trois pouces neuf lignes ; quand il est tout à fait retiré, sa pointe est recouverte par des anneaux charnues et ridés qui terminent le fourreau ; c'est sur la base de ce fourreau, du côté de l'anus, que sont placés les mamelons. Dans plusieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même était entièrement retiré en dedans du corps, aussi bien que le pénis, et que le ventre était tout à fait uni ; s'il paraissait dans les autres, c'était par l'effet des mouvements qu'ils avaient éprouvés quand on les avait tirés à terre. Les testicules ne sont pas renfermés dans un scrotum extérieur ; ils sont en dedans du corps, et ne paraissent point en dehors ; on peut les sentir à travers l'épaisseur de la peau : ainsi tout ce qui appartient à ces parties est caché en dedans, excepté dans les temps du rut.

« Dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin est un follicule qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans : il ressemble assez à celui de l'hyène, excepté qu'il est au-dessous de la vulve, au lieu que dans l'hyène il est situé entre l'anus et la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons ; quand on les presse, il en jaillit un lait doux et aussi bon que celui de la vache.

« Les os de ces animaux sont extrêmement durs ; dans un os de la cuisse, scié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces et de dix lignes de diamètre, assez ressemblant à la cavité ou est la moelle : cependant, il n'y en avait point immédiatement après la mort ; mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyait remarquer du sang.

« La largeur du pied de devant est égale à sa longueur ; l'une et l'autre est de dix pouces ; la plante du pied de derrière est tant soit peu plus petite ; elle a neuf pouces neuf lignes dans ses deux dimensions. Ces pieds sont propres pour nager ; car les doigts peuvent se mouvoir, s'approcher les uns des autres et se plier en dessous. Les ongles sont un peu creux, comme les sabots des autres animaux. Le dessous du pied est une semelle fort dure, séparée des doigts par une fente profonde ; elle n'est pas horizontale, mais un peu en biais, comme si l'animal en marchant avait plus pressé son pied d'un côté que de l'autre : aussi les a-t-il tous un peu tournés en dehors. Comme il a les jambes courtes et les jointures pliables, il peut appliquer et presser ses jambes contre le corps ; ce qui lui facilite encore les mouvements nécessaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé, comme un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau, sur un terrain uni, sans que les pieds fissent un obstacle sensible.

« Quoique les hippopotames passent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils sont parvenus à toute leur grandeur, le plus long diamètre de leur cœur est d'un pied.

« M. Gordon s'est assuré, par l'ouverture de plusieurs hippopotames jeunes et adultes, que ces animaux n'ont qu'un seul estomac et ne ruminent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelotte et mal broyée dans leurs excréments.

« J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me paraissait très-douteux que les hippopotames mangeassent des poissons ; à présent, je puis dire qu'il est presque certain qu'ils n'en mangent pas. Dans une trentaine de ces animaux, dont M. Gordon a fait ouvrir les estomacs en sa présence, il n'y a trouvé que de l'herbe, et jamais aucun reste de poisson. J'ai dit aussi qu'il n'y avait pas d'apparence qu'ils entrassent dans la mer; on peut voir, dans l'endroit cité, les raisons que j'avais pour penser ainsi, et M. de Buffon semble avoir été dans la même idée. Les nouvelles observations de M. Gordon m'ont désabusé. Il a tué un hippopotame à l'embouchure de la rivière Gambous, où l'eau était salée; il en a vu dans la baie de Sainte-Hélène et il en a vu sortir d'autres de la mer à deux lieues de toute rivière. A la vérité ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre ; la nécessité d'y venir prendre leur nourriture ne le leur permet pas ; ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre ; cependant cela suffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau salée, et justifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de chevaux marins, aussi bien que Kolbe, qui suppose qu'ils vivent indifféremment dans les rivières et dans la mer Ceux qui habitent dans l'intérieur du pays n'y vont vraisemblablement jamais : si ceux qui en sont près y entrent, ce n'est pas pour aller fort loin, à cause de la raison que je viens de dire, et cette même raison doit les engager à préférer les rivières.

« Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter; mais sur terre il leur arrive souvent de se battre entre eux d'une manière terrible : aussi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents cassées ou quelques cicatrices sur le corps; en se battant ils se dressent sur leurs pieds de derrière, et c'est dans cette attitude qu'ils se mordent.

« Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs: quand on tire sur eux, ils viennent voir ce que c'est; mais quand une fois ils ont appris à connaître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trottant pesamment, comme les cochons; quelquefois même ils galopent, mais toujours pesamment : cependant un homme doit marcher bien vite pour être en état de les suivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps; mais, quoiqu'il courût très-vite, si la course avait été plus longue, l'hippopotame l'aurait devancé.

« M. de Buffon a eu raison de révoquer en doute ce que disent quelques voyageurs des femelles hippopotames, c'est qu'elles portent trois ou quatre petits : l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très-suspect; l'observation en démontre la fausseté. M. Gordon a vu ouvrir plusieurs femelles pleines, et jamais il n'y a trouvé qu'un seul petit ; il en a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer : ce fœtus, qui était presque entièrement formé, était long de trois pieds deux pouces; le cordon ombilical était parsemé de petits boutons de couleur rouge; ses ongles étaient mous et élastiques ; on pouvait déjà lui sentir les dents, et ses yeux avaient à peu près leur forme et toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame est né, son instinct le porte à courir à l'eau, et quelquefois il s'y met sur le dos de sa mère.

La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, est fort bonne au goût et très-saine; le pied rôti est surtout un morceau délicat, de même que la queue. Quand on fait cuire son lard, il surnage une graisse que les paysans aiment fort : c'est un remède qu'on estime beaucoup au Cap, en exagérant cependant ses qualités.

« Pour bien fixer nos idées sur la grandeur de ces animaux et sur la proportion qu'il y a entre celle du mâle et de la femelle, je donnerai ici leurs dimensions telles

qu'elles ont été prises par M. Gordon sur deux des plus grands sujets qu'il ait eu occasion de voir, quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre sur des peaux bourrées; on sera surpris qu'elles s'accordent si bien avec celles que Zerenghi a données : je les ai aussi vérifiées sur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. Mgr le prince d'Orange a eu la bonté de me donner, pour être placée au Cabinet des curiosités naturelles que j'ai formé dans l'Université de Leyde. Cette peau, récemment envoyée du cap de Bonne-Espérance, est arrivée entière et bien conservée; j'ai heureusement réussi à la faire dresser suivant le dessin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre aussi exactement qu'il est possible la figure de l'animal vivant.

Dimensions d'un hippopotame mâle :

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue	11	4	9
Hauteur du train de devant en ligne droite	5	0	0
Hauteur du train de derrière en ligne droite	4	8	0
Longueur de la tête	2	8	0
Largeur de la poitrine depuis le milieu des jambes	1	11	0
Largeur du derrière depuis le milieu des cuisses	2	1	6
Distance de la partie la plus basse du ventre au terrain	2	0	9
Circonférence du corps, mesurée derrière les épaules	10	5	6
Circonférence devant les jambes de derrière	9	8	0
Circonférence du milieu du corps	12	0	0
Longueur de la queue	1	3	6
Sa circonférence près de l'anus	1	7	0
Longueur du fourreau du pénis	0	4	0
Longueur du pénis depuis la pointe jusqu'au corps	2	1	6

Dimensions d'une femelle hippopotame, tuée le 22 janvier 1778, par M. le capitaine Gordon, dans l'eau salée, près de l'embouchure de la rivière Gambous. Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette rivière dans la mer à l'est du Cap, on emploie deux cents heures en voyageant sur un chariot tiré par des bœufs.

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue	11	0	0
Hauteur du train de devant en ligne droite	3	10	9
Hauteur du train de derrière en ligne droite	3	8	9
Longueur de la tête	2	4	0
Distance de la plus basse partie du ventre au terrain	1	1	0
Circonférence du corps derrière les épaules	9	2	0
Circonférence devant les jambes de derrière	9	6	2
Circonférence du milieu du corps	11	5	0

DE LA DÉGÉNÉRATION DES ANIMAUX.

Dès que l'homme a commencé à changer de ciel, et qu'il s'est répandu de climats en climats, sa nature a subi des altérations : elles ont été légères dans les contrées tempérées, que nous supposons voisines du lieu de son origine : mais elles ont augmenté à mesure qu'il s'en est éloigné ; et lorsque, après des siècles écoulés, des continents traversés, et des générations déjà dégénérées par l'influence des différentes terres, il a voulu s'habituer dans les climats extrêmes, et peupler les sables du Midi et les glaces du Nord, les changements sont devenus si grands et si sensibles, qu'il y aurait lieu de croire que le nègre, le lapon et le blanc forment des espèces différentes, si d'un côté l'on n'était assuré qu'il n'y a eu qu'un seul homme de créé, et de l'autre que ce blanc, ce lapon et ce nègre, si dissemblants entre eux, peuvent cependant s'unir ensemble et propager en commun la grande et unique famille de notre genre humain. Ainsi, leurs taches ne sont point originelles: leurs dissemblances n'étant qu'extérieures, ces altérations de nature ne sont que superficielles ; et il est certain que tous ne font que le même homme, qui s'est verni de noir sous la zone torride, et qui s'est tanné, rapetissé par le froid glacial de la sphère du pôle. Cela seul suffirait pour nous démontrer qu'il y a plus de force, plus d'étendue, plus de flexibilité dans la nature de l'homme que dans celle de tous les autres êtres ; car les végétaux, et presque tous les animaux sont confinés chacun à leur terrain, à leur climat : et cette étendue dans notre nature vient moins des propriétés du corps que de celles de l'âme ; c'est par elle que l'homme a cherché les secours qui étaient nécessaires à la délicatesse de son corps ; c'est par elle qu'il a trouvé les moyens de braver l'inclémence de l'air et de vaincre la dureté de la terre. Il s'est, pour ainsi dire, soumis les éléments ; par un seul rayon de son intelligence, il a produit celui du feu, qui n'existait pas sur la surface de la terre, il a su se vêtir, s'abriter, se loger ; il a compensé par l'esprit toutes les facultés qui manquent à la matière ; et sans être ni si fort, ni si grand, ni si robuste que la plupart des animaux, il a su les vaincre, les dompter, les subjuguer, les confiner, les chasser et s'emparer des espaces que la nature semblait leur avoir exclusivement départis.

La grande division de la terre est celle des deux continents ; elle est plus ancienne que tous nos monuments : cependant l'homme est encore plus ancien ; car il s'est trouvé le même dans ces deux mondes : l'Asiatique, l'Européen, le nègre, produisent également avec l'Américain ; rien ne prouve mieux qu'ils sont issus d'une seule et même souche que la facilité qu'ils ont de se réunir à la tige commune : le sang est différent, mais le germe est le même ; la peau, les cheveux, les traits, la taille ont varié sans que la forme intérieure ait changé ; le type en est général et commun : et s'il arrivait jamais par des révolutions qu'on ne doit pas prévoir, mais seulement entrevoir dans l'ordre général des possibilités que le temps peut toutes amener ; s'il arrivait, dis-je, que l'homme fût contraint d'abandonner les climats qu'il a autrefois envahis pour se réduire à son pays natal, il reprendrait avec le temps ses traits originaux, sa taille primitive et sa couleur naturelle. Le rappel de l'homme à son climat amènerait cet effet ; le mélange des races

l'amènerait aussi bien plus promptement; le blanc avec la noire, ou le noir avec la blanche, produisent également un mulâtre dont la couleur est brune, c'est-à-dire, mêlée de blanc et de noir; ce mulâtre avec un blanc produit un second mulâtre moins brun que le premier; et si ce second mulâtre s'unit de même à un individu de race blanche, le troisième mulâtre n'aura plus qu'une nuance légère de brun, qui disparaîtra tout à fait dans les générations suivantes. Il ne faut donc que cent cinquante ou deux cents ans pour laver la peau d'un nègre par cette voie du mélange avec le sang du blanc; mais il faudrait peut-être un assez grand nombre de siècles pour produire ce même effet par la seule influence du climat. Depuis qu'on transporte des nègres en Amérique, c'est-à-dire depuis environ deux cent cinquante ans, l'on ne s'est pas aperçu que les familles noires qui se sont soutenues sans mélange aient perdu quelques nuances de leur teinte originelle; il est vrai que ce climat de l'Amérique méridionale étant par lui-même assez chaud pour brunir ses habitants, on ne doit pas s'étonner que les nègres y demeurent noirs. Pour faire l'expérience du changement de couleur dans l'espèce humaine, il faudrait transporter quelques individus de cette race noire du Sénégal en Danemark, où l'homme ayant communément la peau blanche, les cheveux blonds, les yeux bleus, la différence du sang et l'opposition de couleur est la plus grande. Il faudrait cloîtrer ces nègres avec leurs femelles, et conserver scrupuleusement leur race sans leur permettre de la croiser : ce moyen est le seul qu'on puisse employer pour savoir combien il faudrait de temps pour réintégrer à cet égard la nature de l'homme, et, par la même raison, combien il en a fallu pour la changer du blanc au noir.

C'est là la plus grande altération que le ciel ait fait subir à l'homme, et l'on voit qu'elle n'est pas profonde. La couleur de la peau, des cheveux et des yeux, varie par la seule influence du climat; les autres changements, tels que ceux de la taille, de la forme des traits et de la qualité des cheveux, ne me paraissent pas dépendre de cette seule cause; car, dans la race des nègres, lesquels, comme l'on sait, ont pour la plupart la tête couverte d'une laine crépue, le nez épaté, les lèvres épaisses, on trouve des nations entières avec de longs et vrais cheveux, avec des traits réguliers; et si l'on comparait dans la race des blancs le Danois au Calmouck, ou seulement le Finlandais au Lapon dont il est si voisin, on trouverait entre eux autant de différence pour les traits et la taille, qu'il y en a dans la race des noirs : par conséquent il faut admettre pour ces altérations, qui sont plus profondes que les premières, quelques autres causes réunies avec celle du climat. La plus générale et la plus directe est la qualité de la nourriture; c'est principalement par les aliments que l'homme reçoit l'influence de la terre qu'il habite : celle de l'air et du ciel agit plus superficiellement; et tandis qu'elle altère la surface la plus extérieure en changeant la couleur de la peau, la nourriture agit sur la forme intérieure par ses propriétés qui sont constamment relatives à celles de la terre qui la produit. On voit dans le même pays des différences marquées entre les hommes qui en occupent les hauteurs, et ceux qui demeurent dans les lieux bas; les habitants de la montagne sont toujours mieux faits, plus vifs et plus beaux que ceux de la vallée : à plus forte raison dans des climats éloignés du climat primitif, dans des climats où les herbes, les fruits, les grains et la chair des animaux sont de qualité et même de substance différentes, les hommes qui s'en nourrissent doivent devenir différents. Ces impressions ne se font pas subitement ni même dans l'espace de quelques années; il faut du temps pour que l'homme reçoive la teinture du ciel; il en faut encore plus pour que la terre lui transmette ses qualités; et il a fallu des siècles joints à un usage toujours constant des mêmes nour-

ritures, pour influer sur la forme des traits, sur la grandeur du corps, sur la substance des cheveux, et produire ces altérations intérieures, qui, s'étant ensuite perpétuées par la génération, sont devenues les caractères généraux et constants auxquels on reconnait les races et même les nations différentes qui composent le genre humain.

Dans les animaux, ces effets sont plus prompts et plus grands, parce qu'ils tiennent à la terre de bien plus près que l'homme; parce que leur nourriture étant plus uniforme, plus constamment la même, et n'étant nullement préparée, la qualité en est plus décidée et l'influence plus forte; parce que d'ailleurs les animaux ne pouvant ni se vêtir, ni s'abriter, ni faire usage de l'élément du feu pour se réchauffer, ils demeurent nûment exposés, et pleinement livrés à l'action de l'air et à toutes les intempéries du climat : et c'est par cette raison que chacun d'eux a, suivant sa nature, choisi sa zone et sa contrée; c'est par la même raison qu'ils y sont retenus, et qu'au lieu de s'étendre ou de se disperser comme l'homme, ils demeurent pour la plupart concentrés dans les lieux qui leur conviennent le mieux. Et lorsque, par des révolutions sur le globe ou par la force de l'homme, ils ont été contraints d'abandonner leur terre natale, qu'ils ont été chassés ou relégués dans des climats éloignés, leur nature a subi des altérations si grandes et si profondes, qu'elle n'est pas reconnaissable à la première vue, et que pour la juger il faut avoir recours à l'inspection la plus attentive, et même aux expériences et à l'analogie. Si l'on ajoute à ces causes naturelles d'altérations dans les animaux libres, celle de l'empire de l'homme sur ceux qu'il a réduits en servitude, on sera surpris de voir jusqu'à quel point la tyrannie peut dégrader, défigurer la nature : on trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité et l'empreinte de leurs fers; on verra que ces plaies sont d'autant plus grandes, d'autant plus incurables, qu'elles sont plus anciennes, et que dans l'état où nous les avons réduits, il ne serait peut-être plus possible de les réhabiliter, ni de leur rendre leur forme primitive, et les autres attributs de nature que nous leur avons enlevés.

La température du climat, la qualité de la nourriture et les maux d'esclavage, voilà les trois causes de changement, d'altération et de dégénération dans les animaux. Les effets de chacune méritent d'être considérés en particulier, et leurs rapports vus en détail nous présenteront un tableau au-devant duquel on verra la nature telle qu'elle est aujourd'hui, et dans le lointain on apercevra ce qu'elle était avant sa dégradation.

Comparons nos chétives brebis avec le mouflon dont elles sont issues : celui-ci, grand et léger comme un cerf, armé de cornes défensives et de sabots épais, couvert d'un poil rude, ne craint ni l'inclémence de l'air, ni la voracité du loup; il peut non-seulement éviter ses ennemis par la légèreté de sa course, mais il peut aussi leur résister par la force de son corps et par la solidité des armes dont sa tête et ses pieds sont munis. Quelle différence de nos brebis auxquelles il reste à peine la faculté d'exister en troupeau, qui même ne peuvent se défendre par le nombre, qui ne soutiendraient pas sans abri le froid de nos hivers, enfin qui toutes périraient si l'homme cessait de les soigner et de les protéger. Dans les climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, le mouflon, qui est le père commun de toutes les races de cette espèce, paraît avoir moins dégénéré que partout ailleurs; quoique réduit en domesticité, il a conservé sa taille et son poil : seulement il a beaucoup perdu sur la grandeur et la masse de ses armes. Les brebis du Sénégal et des Indes sont les plus grandes des brebis domestiques, et celles de toutes dont la nature est la moins dégradée : les brebis de la Barbarie, de l'Égypte, de l'Arabie, de la Perse, de l'Arménie, de la Calmouquie, etc., ont subi de

plus grands changements; elles se sont, relativement à nous, perfectionnées à certains égards et viciées à d'autres : mais comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la nature, elles se sont toujours dénaturées; leur poil rude s'est changé en une laine fine; leur queue, s'étant chargée d'une masse de graisse, a pris un volume incommode et si grand, que l'animal ne peut la traîner qu'avec peine, et en même temps qu'il s'est bouffi d'une matière superflue, et qu'il s'est paré d'une belle toison, il a perdu sa force, son agilité, sa grandeur, et ses armes; car ces brebis à longue et large queue n'ont guère que la moitié de la taille du mouflon. Elles ne peuvent fuir le danger ni résister à l'ennemi; elles ont un besoin continuel des secours et des soins de l'homme, pour se conserver et se multiplier. La dégradation de l'espèce originaire est encore plus grande dans nos climats : de toutes les qualités du mouflon, il ne reste rien à nos brebis, rien à notre belier, qu'un peu de vivacité, mais si douce, qu'elle cède encore à la houlette d'une bergère; la timidité, la faiblesse, et même la stupidité et l'abandon de son être, sont les seuls et tristes restes de leur nature dégradée. Si l'on voulait la relever pour la force et la taille, il faudrait unir le mouflon avec notre brebis flandrine, et cesser de propager les races inférieures, et si, comme chose plus utile, nous voulons dévouer cette espèce à ne nous donner que de la bonne chair et de la belle laine, il faudrait au moins, comme l'ont fait nos voisins, choisir et propager la race des brebis de Barbarie, qui, transportée en Espagne et même en Angleterre, a très-bien réussi. La force du corps et la grandeur de la taille sont des attributs masculins; l'embonpoint et la beauté de la peau sont des qualités féminines. Il faudrait donc, dans le procédé des mélanges, observer cette différence, donner à nos béliers des femelles de Barbarie pour avoir de belles laines, et donner le mouflon à nos brebis pour en relever la taille.

Il en serait à cet égard de nos chèvres comme de nos brebis; on pourrait, en les mêlant avec la chèvre d'Angora, changer leur poil et le rendre aussi utile que la plus belle laine. L'espèce de la chèvre en général, quoique fort dégénérée, l'est cependant moins que celle de la brebis dans nos climats : elle paraît l'être davantage dans les pays chauds de l'Afrique et des Indes. Les plus petites et les plus faibles de toutes les chèvres sont celles de Guinée, de Juda, etc., et dans ces mêmes climats l'on trouve au contraire les plus grandes et les plus fortes brebis.

L'espèce du bœuf est celle de tous les animaux domestiques sur laquelle la nourriture paraît avoir la plus grande influence; il devient d'une taille prodigieuse dans les contrées où le pâturage est riche et toujours renaissant. Les anciens ont appelé *taureaux-éléphants* les bœufs d'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Asie, où ces animaux approchent en effet de la grandeur de l'éléphant. L'abondance des herbes et leur qualité substantielle et succulente produisent cet effet : nous en avons la preuve même dans notre climat; un bœuf nourri sur les têtes des montagnes vertes de Savoie ou de Suisse acquert le double du volume de celui de nos bœufs, et néanmoins ces bœufs de Suisse sont comme les nôtres enfermés dans l'étable et réduits au fourrage pendant la plus grande partie de l'année : mais ce qui fait cette grande différence, c'est qu'en Suisse on les met en pleine pâture, dès que les neiges sont fondues, au lieu que dans nos provinces on leur interdit l'entrée des prairies jusqu'après la récolte de l'herbe qu'on réserve aux chevaux. Ils ne sont donc jamais ni largement ni convenablement nourris; et ce serait une attention bien nécessaire, bien utile à l'État, que de faire un règlement à cet égard, par lequel on abolirait les vaines pâtures en permettant les enclos. Le climat a aussi beaucoup influé sur la nature du bœuf :

dans les terres du nord des deux continents, il est couvert d'un poil long et doux comme de la fine laine; il porte aussi une grosse loupe sur les épaules, et cette difformité se trouve également dans tous les bœufs de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Il n'y a que ceux d'Europe qui ne soient pas bossus; cette race d'Europe est cependant la race primitive à laquelle les races bossues remontent par le mélange dès la première ou la seconde génération : et ce qui prouve encore que cette race bossue n'est qu'une variété de la première, c'est qu'elle est sujette à de plus grandes altérations et à des dégradations qui paraissent excessives; car il y a dans ces bœufs bossus des différences énormes pour la taille; le petit zébu de l'Arabie a tout au plus la dixième partie du volume du *taureau-éléphant* d'Éthiopie.

En général, l'influence de la nourriture est plus grande, et produit des effets plus sensibles sur les animaux qui se nourrissent d'herbes ou de fruits : ceux au contraire qui ne vivent que de proie, varient moins par cette cause que par l'influence du climat, parce que la chair est un aliment préparé et déjà assimilé à la nature de l'animal carnassier qui la dévore; au lieu que l'herbe étant le premier produit de la terre, elle en a toutes les propriétés, et transmet immédiatement les qualités terrestres à l'animal qui s'en nourrit.

Aussi le chien, sur lequel la nourriture ne paraît avoir que de légères influences, est néanmoins celui de tous les animaux carnassiers dont l'espèce est la plus variée; il semble suivre exactement dans ses dégradations les différences du climat : il est nu dans les pays les plus chauds, couvert d'un poil épais et rude dans les contrées du Nord, paré d'une belle robe soyeuse en Espagne, en Syrie, où la douce température de l'air change le poil de la plupart des animaux en une sorte de soie. Mais, indépendamment de ces variétés extérieures qui sont produites par la seule influence du climat, il y a d'autres altérations dans cette espèce qui proviennent de sa condition, de sa captivité, ou, si l'on veut, de l'état de société du chien avec l'homme. L'augmentation ou la diminution de la taille viennent des soins que l'on a pris d'unir ensemble les plus grands ou les plus petits individus; l'accourcissement de la queue, du museau, des oreilles, provient aussi de la main de l'homme. Les chiens auxquels de génération en génération on a coupé les oreilles et la queue, transmettent ces défauts en tout ou en partie à leurs descendants. J'ai vu des chiens nés sans queue, que je pris d'abord pour des monstres individuels dans l'espèce; mais je me suis assuré depuis que cette race existe, et qu'elle se perpétue par la génération. Et les oreilles pendantes, qui sont le signe le plus général et le plus certain de la servitude domestique, ne se trouvent-elles pas dans presque tous les chiens? Sur environ trente races différentes, dont l'espèce est aujourd'hui composée, il n'y en a que deux ou trois qui aient conservé leurs oreilles primitives. Le chien de berger, le chien loup et les chiens du Nord ont seuls les oreilles droites. La voix de ces animaux a subi comme tout le reste d'étranges mutations. Il semble que le chien soit devenu criard avec l'homme, qui, de tous les êtres qui ont une langue, est celui qui en use et abuse le plus : car, dans l'état de nature, le chien est presque muet; il n'a qu'un hurlement de besoin par accès assez rares. Il a pris son aboiement dans son commerce avec l'homme, surtout avec l'homme policé : car lorsqu'on le transporte dans des climats extrêmes et chez des peuples grossiers, tels que les Lapons ou les Nègres, il perd son aboiement, reprend sa voix naturelle qui est le hurlement, et devient même quelquefois absolument muet. Les chiens à oreilles droites, et surtout le chien de berger, qui de tous est celui qui a le moins dégénéré, est aussi celui qui donne le moins de voix. Comme il passe sa vie solitairement dans la campagne et qu'il n'a de commerce qu'avec les moutons et

quelques hommes simples, il est comme eux sérieux et silencieux, quoique en même temps il soit très-vif et fort intelligent. C'est de tous les chiens celui qui a le moins de qualités acquises et le plus de talents naturels; c'est le plus utile pour le bon ordre et pour la garde des troupeaux, et il serait plus avantageux d'en multiplier, d'en étendre la race que celles des autres chiens, qui ne servent qu'à nos amusements, et dont le nombre est si grand, qu'il n'y a point de ville où l'on ne pût nourrir un nombre de familles des seuls aliments que les chiens consomment.

L'état de domesticité a beaucoup contribué à faire varier la couleur des animaux : elle est en général ordinairement fauve ou noire. Le chien, le bœuf, la chèvre, la brebis, le cheval, ont pris toutes sortes de couleurs; le cochon a changé du noir au blanc; il paraît que le blanc, pur et sans aucune tache, est à cet égard le signe du dernier degré de dégénération, et qu'ordinairement il est accompagné d'imperfections ou de défauts essentiels. Dans la race des hommes blancs, ceux qui le sont beaucoup plus que les autres et dont les cheveux, les sourcils, la barbe, etc., sont naturellement blancs, ont souvent le défaut d'être sourds, et d'avoir en même temps les yeux rouges et faibles : dans la race des noirs, les nègres blancs sont encore d'une nature plus faible et plus défectueuse. Tous les animaux absolument blancs ont ordinairement ces mêmes défauts de l'oreille dure et des yeux rouges : cette sorte de dégénération, quoique plus fréquente dans les animaux domestiques, se montre aussi quelquefois dans les espèces libres, comme dans celles des éléphants, des cerfs, des daims, des guenons, des taupes, des souris; et dans toutes, cette couleur est toujours accompagnée de plus ou moins de faiblesse de corps et d'hébétation des sens.

Mais l'espèce sur laquelle le poids de l'esclavage paraît avoir le plus appuyé et fait les impressions les plus profondes, c'est celle du chameau. Il naît avec des loupes sur le dos, et des callosités sur la poitrine et sur les genoux : ces callosités sont des plaies évidentes occasionnées par le frottement; car elles sont remplies de pus et de sang corrompu. Comme il ne marche jamais qu'avec une grosse charge, la pression du fardeau a commencé par empêcher la libre extension et l'accroissement uniforme des parties musculeuses du dos, ensuite elle a fait gonfler la chair aux endroits voisins; et comme, lorsque le chameau veut se reposer ou dormir, on le contraint d'abord à s'abattre sur ses jambes repliées, et que peu à peu il en prend l'habitude de lui-même, tout le poids de son corps porte pendant plusieurs heures de suite, chaque jour, sur sa poitrine et ses genoux; et la peau de ces parties, pressée, frottée contre la terre, se dépile, se froisse, se durcit et se désorganise. Le lama, qui, comme le chameau, passe sa vie sous le fardeau, et ne se repose aussi qu'en s'abattant sur la poitrine, a de semblables callosités qui se perpétuent de même par la génération. Les babouins et les guenons dont la posture la plus ordinaire est d'être assis, soit en veillant, soit en dormant, ont aussi des callosités au-dessous de la région des fesses, et cette peau calleuse est même devenue inhérente aux os du derrière contre lesquelles elle est continuellement pressée par le poids du corps : mais ces callosités des babouins et des guenons sont sèches et saines, parce qu'elles ne proviennent pas de la contrainte des entraves ni du faix accablant d'un poids étranger, et qu'elles ne sont au contraire que les effets des habitudes naturelles de l'animal, qui se tient plus volontiers et plus longtemps assis que dans aucune autre situation. Il en est de ces callosités des guenons comme de la double semelle de peau que nous portons sous nos pieds : cette semelle est une callosité naturelle que notre habitude constante à marcher ou rester debout rend plus ou moins épaisse, ou plus ou moins dure, selon

le plus ou moins de frottement que nous faisons éprouver à la plante de nos pieds.

Les animaux sauvages, n'étant pas immédiatement soumis à l'empire de l'homme, ne sont pas sujets à d'aussi grandes altérations que les animaux domestiques; leur nature paraît varier suivant les différents climats, mais nulle part elle n'est dégradée. S'ils étaient absolument les maîtres de choisir leur climat et leur nourriture, ces altérations seraient encore moindres : mais, comme de tout temps ils ont été chassés, relégués par l'homme, ou même par ceux d'entre eux qui ont le plus de force et de méchanceté, la plupart ont été contraints de fuir, d'abandonner leur pays natal, et de s'habituer dans des terres moins heureuses. Ceux dont la nature s'est trouvée assez flexible pour se prêter à cette nouvelle situation se sont répandus au loin, tandis que les autres n'ont eu d'autre ressource que de se confiner dans les déserts voisins de leur pays. Il n'y a aucune espèce d'animal, qui, comme celle de l'homme, se trouve généralement partout sur la surface de la terre : les unes, et en grand nombre, sont bornées aux terres méridionales de l'ancien continent; les autres, aux parties méridionales du Nouveau-Monde; d'autres, en moindre quantité, sont confinées dans les terres du Nord, et, au lieu de s'étendre vers les contrées du Midi, elles ont passé d'un continent à l'autre par des routes jusqu'à ce jour inconnues; enfin, quelques autres espèces n'habitent que certaines montagnes ou certaines vallées, et les altérations de leur nature sont en général d'autant moins sensibles qu'elles sont plus confinées.

Le climat et la nourriture ayant peu d'influence sur les animaux libres, et l'empire de l'homme en ayant encore moins, leurs principales variétés viennent d'une autre cause; elles sont relatives à la combinaison du nombre dans les individus, tant de ceux qui produisent, que de ceux qui sont produits. Dans les espèces, comme celle du chevreuil où le mâle s'attache à sa femelle et ne la change pas, les petits démontrent la constante fidélité de leurs parents par leur entière ressemblance entre eux : dans celles, au contraire, où les femelles changent souvent de mâle, comme dans celles du cerf, il se trouve des variétés assez nombreuses; et comme dans toute la nature il n'y a pas un seul individu qui soit parfaitement ressemblant à un autre, il se trouve d'autant plus de variétés dans les animaux, que le nombre de leur produit est plus grand et plus fréquent. Dans les espèces où la femelle produit cinq ou six petits, trois ou quatre fois par an, de mâles différents, il est nécessaire que le nombre des variétés soit beaucoup plus grand que dans celles où le produit est annuel et unique; aussi les espèces inférieures, les petits animaux qui tous produisent plus souvent et en plus grand nombre que ceux des espèces majeures, sont-elles sujettes à plus de variétés. La grandeur du corps, qui ne paraît être qu'une quantité relative, a néanmoins des attributs positifs et des droits réels dans l'ordonnance de la nature; le grand y est aussi fixe que le petit y est variable; on pourra s'en convaincre aisément par l'énumération que nous allons faire des variétés des grands et des petits animaux.

Le sanglier a pris en Guinée des oreilles très-longues et couchées sur le dos; à la Chine, un gros ventre pendant et des jambes fort courtes; au cap Vert et dans d'autres endroits, des défenses très-grosses et tournées comme des cornes de bœuf; dans l'état de domesticité, il a pris partout des oreilles à demi pendantes, et des soies blanches dans les pays froids ou tempérés. Je ne compte ni le pecari ni le babiroussa dans les variétés de l'espèce du sanglier, parce qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre de cette espèce, quoiqu'ils en approchent de plus près que d'aucune autre.

Le cerf, dans les pays montueux, secs et chauds, tels que la Corse et la Sardaigne, a perdu la moitié de sa taille, et a pris un pelage brun avec un bois noirâtre; dans les pays froids et humides, comme en Bohême et aux Ardennes, sa taille s'est agrandie, son pelage et son bois sont devenus d'un brun presque noir, son poil s'est allongé au point de former une longue barbe au menton. Dans le nord de l'autre continent, le bois du cerf s'est étendu et ramifié par des andouillers courbes. Dans l'état de domesticité, le pelage change du fauve au blanc; et à moins que le cerf ne soit en liberté, et dans de grands espaces, ses jambes se déforment et se courbent. Je ne compte pas l'axis dans les variétés de l'espèce du cerf; il approche plus de celle du daim et n'en est peut-être qu'une variété.

On aurait peine à se décider sur l'origine de l'espèce du daim; il n'est nulle part entièrement domestique, ni nulle part absolument sauvage; il varie assez indifféremment, et partout du fauve au pie et du pie au blanc : son bois et sa queue sont aussi plus grands et plus longs suivant les différentes races, et sa chair est bonne ou mauvaise selon le terrain et le climat. On le trouve comme le cerf dans les deux continents, et il paraît être plus grand en Virginie et dans les autres provinces de l'Amérique tempérée, qu'il ne l'est en Europe. Il en est de même du chevreuil; il est plus grand dans le nouveau que dans l'ancien continent : mais au reste toutes ses variétés se réduisent à quelques différences dans la couleur du poil qui change du fauve au brun; les plus grands chevreuils sont ordinairement fauves, et les plus petits sont bruns. Ces deux espèces, le chevreuil et le daim, sont les seuls de tous les animaux communs aux deux continents, qui soient plus grands et plus forts dans le nouveau que dans l'ancien.

L'âne a subi peu de variétés, même dans sa condition de servitude la plus dure; car sa nature est dure aussi, et résiste également aux mauvais traitements et aux incommodités d'un climat fâcheux et d'une nourriture grossière. Quoiqu'il soit originaire des pays chauds; il peut vivre, et même se multiplier sans les soins de l'homme, dans les climats tempérés. Autrefois il y avait des onagres ou ânes sauvages dans tous les déserts de l'Asie-Mineure : aujourd'hui ils y sont plus rares, et on ne les trouve en grande quantité que dans ceux de la Tartarie. Le mulet de Daourie, appelé *czigithai* par les Tartares Mongoux, est probablement le même animal que l'onagre des autres provinces de l'Asie; il n'en diffère que par la longueur et les couleurs du poil, qui, selon M. Bell, paraît ondé de brun et de blanc. Ces onagres *czigithais* se trouvent dans les forêts de la Tartarie jusqu'aux cinquante et unième et cinquante-deuxième degrés; et il ne faut pas les confondre avec les zèbres, dont les couleurs sont bien plus vives et bien autrement tranchées, et qui d'ailleurs forment une espèce particulière presque aussi différente de celle de l'âne que de celle du cheval. La seule dégénération remarquable dans l'âne en domesticité, c'est que sa peau s'est ramollie et qu'elle a perdu les petits tubercules qui se trouvent semés sur la peau de l'onagre, de laquelle les Levantins font le cuir grenu, qu'on appelle chagrin.

Le lièvre est d'une nature flexible et ferme en même temps, car il est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, et partout il est à très-peu près le même : seulement son poil blanchit pendant l'hiver dans les climats très-froids, et il reprend en été sa couleur naturelle, qui ne varie que du fauve au roux. La qualité de la chair varie de même; les lièvres les plus rouges sont toujours les meilleurs à manger. Mais le lapin, sans être d'une nature aussi flexible que le lièvre, puisqu'il est beaucoup moins répandu, et que même il paraît confiné à de certaines contrées, est néanmoins sujet à plus de variétés, parce que le lièvre est sauvage partout;

au lieu que le lapin est presque partout à demi domestique. Les lapins clapiers ont varié pour la couleur du fauve au gris, au blanc, au noir; ils ont aussi varié par la grandeur, la quantité, la qualité du poil. Cet animal, qui est originaire d'Espagne, a pris en Tartarie une queue longue, en Syrie du poil touffu et pelotonné comme du feutre, etc. On trouve quelquefois des lièvres noirs dans les pays froids. On prétend aussi qu'il y a dans la Norwége et dans quelques autres provinces du Nord, des lièvres qui ont des cornes. M. Klein a fait graver deux de ces lièvres cornus. Il est aisé de juger, à l'inspection des figures, que ces cornes sont des bois semblables au bois du chevreuil. Cette variété, si elle existe, n'est qu'individuelle et ne se manifeste probablement que dans les endroits où le lièvre ne trouve point d'herbes, et ne peut se nourrir que de substances ligneuses, d'écorce, de boutons, de feuilles d'arbres, de lichens, etc.

L'élan, dont l'espèce est confinée dans le nord des deux continents, est seulement plus petit en Amérique qu'en Europe, et l'on voit par les énormes bois que l'on a trouvés sous terre en Canada, en Russie, en Sibérie, etc., qu'autrefois ces animaux étaient plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui : peut-être cela vient il de ce qu'ils jouissaient en toute tranquillité de leurs forêts, et que, n'étant point inquiétés par l'homme, qui n'avait pas encore pénétré dans ces climats, ils étaient maîtres de choisir leur demeure dans les endroits où l'air, la terre et l'eau leur convenaient le mieux. Le renne, que les Lapons ont rendu domestique, a, par cette raison, plus changé que l'élan, qui n'a jamais été réduit en servitude. Les rennes sauvages sont plus grands, plus forts et d'un poil plus noir que les rennes domestiques : ceux-ci ont beaucoup varié pour la couleur du poil, et aussi pour la grandeur et la grosseur du bois. Cette espèce de lichen ou de grande mousse blanche qui fait la principale nourriture du renne, semble contribuer beaucoup par sa qualité à la formation et à l'accroissement du bois, qui proportionnellement est plus grand dans le renne que dans aucune autre espèce ; et c'est peut-être cette même nourriture qui, dans ce climat, produit du bois sur la tête du lièvre, comme sur celle de la femelle du renne; car dans tous les autres climats, il n'y a ni lièvres cornus, ni aucun animal dont la femelle porte du bois comme le mâle.

L'espèce de l'éléphant est la seule sur laquelle l'état de servitude ou de domesticité n'a jamais influé, parce que dans cet état il refuse de produire, et par conséquent de transmettre à son espèce les plaies ou les défauts occasionnés par sa condition. Il n'y a dans l'éléphant que des variétés légères et presque individuelles : sa couleur naturelle est le noir; cependant, il s'en trouve de roux et de blancs, mais en très-petit nombre. L'éléphant varie aussi pour la taille suivant la longitude plutôt que la latitude du climat; car sous la zone torride, dans laquelle il est, pour ainsi dire, renfermé et sous la même ligne, il s'élève jusqu'à quinze pieds de hauteur dans les contrées orientales de l'Afrique, tandis que dans les terres occidentales de cette même partie du monde, il n'atteint guère qu'à la hauteur de dix ou onze pieds; ce qui prouve que, quoique la grande chaleur soit nécessaire au plein développement de sa nature, la chaleur excessive la restreint et la réduit à de moindres dimensions. Le rhinocéros paraît être d'une taille plus uniforme et d'une grandeur moins variable; il semble ne différer de lui-même que par le caractère singulier qui le fait différer de tous les autres animaux, par cette grande corne qu'il porte sur le nez ; cette corne est simple dans les rhinocéros de l'Asie, et double dans ceux d'Afrique.

Je ne parlerai point ici des variétés qui se trouvent dans chaque espèce d'animal carnassier, parce qu'elles sont très-légères, attendu que de tous les

animaux, ceux qui se nourrissent de chair sont les plus indépendants de l'homme, et qu'au moyen de cette nourriture déjà préparée par la nature, ils ne reçoivent presque rien des qualités de la terre qu'ils habitent; que d'ailleurs ayant tous de la force et des armes, ils sont les maîtres du choix de leur terrain, de leur climat, etc., et que par conséquent les trois causes de changement, d'altération et de dégénération dont nous avons parlé, ne peuvent avoir sur eux que de très-petits effets.

Mais après le coup d'œil que l'on vient de jeter sur ces variétés qui nous indiquent les altérations particulières de chaque espèce, il se présente une considération plus importante et dont la vue est bien plus étendue : c'est celle du changement des espèces mêmes, c'est cette dégénération plus ancienne, et de tout temps immémoriale, qui paraît s'être faite dans chaque famille, ou si l'on veut dans chacun des genres sous lesquels on peut comprendre les espèces voisines et peu différentes entre elles. Nous n'avons dans tous les animaux terrestres que quelques espèces isolées, qui, comme celle de l'homme, fassent en même temps espèce et genre; l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, forment des genres ou des espèces simples qui ne se propagent qu'en ligne directe et n'ont aucune branche collatérale : toutes les autres paraissent former des familles dans lesquelles on remarque ordinairement une souche principale et commune, de laquelle semblent être sorties des tiges différentes et d'autant plus nombreuses, que les individus, dans chaque espèce, sont plus petits et plus féconds.

Sous ce point de vue, le cheval, le zèbre et l'âne, sont tous trois de la même famille : si le cheval est la souche ou le tronc principal, le zèbre et l'âne seront les tiges collatérales : le nombre de leurs ressemblances entre eux étant infiniment plus grand que celui de leurs différences, on peut les regarder comme ne faisant qu'un même genre, dont les principaux caractères sont clairement énoncés et communs à tous trois : ils sont les seuls qui soient vraiment solipèdes, c'est-à-dire qui aient la corne des pieds d'une seule pièce sans aucune apparence de doigts ou d'ongles; et quoiqu'ils forment trois espèces distinctes, elles ne sont cependant pas absolument ni nettement séparées, puisque l'âne produit avec la jument, le cheval avec l'ânesse, et qu'il est probable que si l'on vient à bout d'apprivoiser le zèbre et d'assouplir sa nature sauvage et récalcitrante, il produirait aussi avec le cheval et l'âne, comme ils produisent entre eux.

Et ce mulet qu'on a regardé de tout temps comme une production viciée, comme un monstre composé de deux natures, et que, par cette raison, l'on a jugé incapable de se reproduire lui-même et de former lignée, n'est cependant pas aussi profondément lésé qu'on se l'imagine d'après ce préjugé, puisqu'il n'est pas réellement infécond, et que sa stérilité ne dépend que de certaines circonstances extérieures et particulières. On sait que les mulets ont souvent produit dans les pays chauds; l'on en a même quelques exemples dans nos climats tempérés : mais on ignore si cette génération est jamais provenue de la simple union du mulet et de la mule, ou plutôt si le produit n'en est pas dû à l'union du mulet avec la jument, ou encore à celle de l'âne avec la mule. Il y a deux sortes de mulets : le premier est le grand mulet ou mulet simplement dit, qui provient de la jonction de l'âne à la jument; le second est le petit mulet provenant du cheval et de l'ânesse, que nous appellerons *bardeau* pour le distinguer de l'autre. Les anciens les connaissaient et les distinguaient comme nous par deux noms différents : ils appelaient *mulus* le mulet provenant de l'âne et de la jument, et ils donnaient les noms de γίννος, *hinnus*, *bardo*, au mulet provenant du cheval et de l'ânesse. Ils ont assuré que le mulet, *mulus*, produit avec la jument un ani-

mal auquel ils donnaient aussi le nom de *ginnus* ou *hinnus*. Ils ont assuré de même que la mule, *mula*, conçoit assez aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit; et ils ajoutent que quoiqu'il y ait des exemples assez fréquents de mules qui ont mis bas, il faut néanmoins regarder cette production comme un prodige. Mais qu'est-ce qu'un prodige dans la nature, sinon un effet plus rare que les autres? Le mulet peut donc engendrer, et la mule peut concevoir, porter et mettre bas dans de certaines circonstances : ainsi, il ne s'agirait que de faire des expériences pour savoir quelles sont ces circonstances et pour acquérir de nouveaux faits dont on pourrait tirer de grandes lumières sur la dégénération des espèces par le mélange, et par conséquent sur l'unité ou la diversité de chaque genre. Il faudrait, pour réussir à ces expériences, donner le mulet à la mule, à la jument et à l'ânesse; faire la même chose avec le bardeau, et voir ce qui résulterait de ces six accouplements différents. Il faudrait aussi donner le cheval et l'âne à la mule, et faire la même chose pour la petite mule, ou femelle du bardeau. Ces épreuves quoique assez simples, n'ont jamais été tentées dans la vue d'en tirer des lumières; et je regrette de n'être pas à portée de les exécuter : je suis persuadé qu'il en résulterait des connaissances que je ne fais qu'entrevoir et que je ne puis donner que comme des présomptions. Je crois, par exemple, que de tous ces accouplements, celui du mulet et de la femelle bardeau, et celui du bardeau et de la mule pourraient bien manquer absolument; que celui du mulet et de la mule, et celui du bardeau et de sa femelle pourraient peut-être réussir, quoique bien rarement : mais en même temps, je présume que le mulet produirait avec la jument plus certainement qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus certainement avec l'ânesse qu'avec la jument; qu'enfin, le cheval et l'âne pourraient peut-être produire avec les deux mules, mais l'âne plus sûrement que le cheval. Il faudrait faire ces épreuves dans un climat aussi chaud, pour le moins, que l'est notre Provence, et prendre des mulets de sept ans, des chevaux de cinq et des ânes de quatre ans, parce qu'il y a cette différence dans ces trois animaux pour les âges de la pleine puberté.

Voici les raisons d'analogie sur lesquelles sont fondées les présomptions que je viens d'indiquer. Dans l'ordonnance commune de la nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles, qui constituent l'unité des espèces : nous savons par l'exemple de la brebis qui peut servir à deux mâles différents et produire également du bouc et du bélier, que la femelle influe beaucoup plus que le mâle sur le spécifique du produit, puisque de ces deux mâles différents il ne naît que des agneaux, c'est-à-dire des individus spécifiquement ressemblants à la mère : aussi le mulet ressemble-t-il plus à la jument qu'à l'âne, et le bardeau plus à l'ânesse qu'au cheval : dès lors *le mulet doit produire plus sûrement avec la jument qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus sûrement avec l'ânesse qu'avec la jument*. De même le cheval et l'âne *pourraient peut-être produire avec les deux mules*, parce qu'étant femelles elles ont, quoique viciées, retenu chacune plus de propriétés spécifiques que les mulets mâles : *mais l'âne doit produire avec elles plus certainement que le cheval*, parce qu'on a remarqué que l'âne a plus de puissance pour engendrer, même avec la jument, que n'en a le cheval; car il corrompt et détruit la génération de celui-ci. On peut s'en assurer en donnant d'abord le cheval-étalon à des juments, et en leur donnant le lendemain, ou même quelques jours après, l'âne au lieu du cheval; ces juments produiront presque toujours des mulets et non pas des chevaux. Cette observation, qui mériterait bien d'être constatée

dans toutes ses circonstances, paraît indiquer que la souche ou tige principale de cette famille pourrait bien être l'âne et non pas le cheval, puisque l'âne le domine dans la puissance d'engendrer, même avec sa femelle; d'autant que le contraire n'arrive pas, lorsqu'on donne l'âne en premier et le cheval en second, à la jument; celui-ci ne corrompt pas la génération de l'âne, car le produit est presque toujours un mulet : d'autre côté, la même chose n'arrive pas, quand on donne l'âne en premier et le cheval en second à l'ânesse; car celui-ci ne corrompt ni ne détruit la génération de l'âne. Et, à l'égard des accouplements des mulets entre eux, je les ai présumés stériles, parce que de deux natures déjà lésées pour la génération, et qui par leur mélange ne pourraient manquer de se léser davantage, on ne doit attendre qu'un produit tout à fait vicié ou absolument nul.

Par le mélange du mulet avec la jument, du bardeau avec l'ânesse, et par celui du cheval et de l'âne avec les mules, on obtiendrait des individus qui remonteraient à l'espèce et ne seraient plus que des demi-mulets, lesquels non-seulement auraient, comme leurs parents, la puissance d'engendrer avec ceux de leur espèce originaire, mais peut-être même auraient la faculté de produire entre eux, parce que n'étant plus lésés qu'à demi, leur produit ne serait pas plus vicié que ne le sont les premiers mulets; et si l'union de ces demi-mulets était encore stérile, ou que le produit en fût et rare et difficile, il me paraît certain qu'en les rapprochant encore d'un degré de leur espèce originaire, les individus qui en résulteraient, et qui ne seraient plus lésés qu'au quart, produiraient entre eux, et formeraient une nouvelle tige, qui ne serait précisément ni celle du cheval ni celle de l'âne. Or, comme tout ce qui peut être a été amené par le temps, et se trouve ou s'est trouvé dans la nature, je suis tenté de croire que le mulet fécond dont parlent les anciens, et qui, du temps d'Aristote, existait en Syrie dans les terres au delà de celles des Phéniciens, pouvait bien être une race de ces demi-mulets ou de ces quarts de mulets, qui s'était formée par les mélanges que nous venons d'indiquer; car Aristote dit expressément que ces mulets féconds ressemblaient en tout, et autant qu'il est possible, aux mulets inféconds; il les distingue aussi très-clairement des *onagres* ou *ânes sauvages* dont il fait mention dans le même chapitre, et par conséquent on ne peut rapporter ces animaux qu'à des mulets peu viciés, et qui auraient conservé la faculté de reproduire. Il se pourrait encore que le mulet fécond de Tartarie, le *czigithai* dont nous avons parlé, ne fût pas l'*onagre* ou *âne sauvage*, mais ce même mulet de Phénicie, dont la race s'est peut-être maintenue jusqu'à ce jour; le premier voyageur qui pourra les comparer, confirmera ou détruira cette conjecture. Et le zèbre lui-même, qui ressemble plus au mulet qu'au cheval et qu'à l'âne, pourrait bien avoir eu une pareille origine; la régularité contrainte et symétrique des couleurs de son poil, qui sont alternativement toujours disposées par bandes noires et blanches, paraît indiquer qu'elles proviennent de deux espèces différentes, qui, dans leur mélange, se sont séparées autant qu'il était possible; car, dans aucun de ses ouvrages, la nature n'est aussi tranchée et aussi peu nuancée que sur la robe du zèbre, où elle cesse brusquement et alternativement du blanc au noir et du noir au blanc sans aucun intermède dans toute l'étendue du corps de l'animal.

Quoi qu'il en soit, il est certain par tout ce que nous venons d'exposer, que les mulets en général, qu'on a toujours accusés d'impuissance et de stérilité, ne sont cependant ni réellement stériles, ni généralement inféconds; et que ce n'est que dans l'espèce particulière du mulet provenant de l'âne et du cheval que cette stérilité se manifeste, puisque le mulet qui provient

du bouc et de la brebis est aussi fécond que sa mère ou son père; puisque dans les oiseaux la plupart des mulets qui proviennent d'espèces différentes ne sont point inféconds : c'est donc dans la nature particulière du cheval et de l'âne qu'il faut chercher les causes de l'infécondité des mulets qui en proviennent, et au lieu de supposer la stérilité comme un défaut général et nécessaire dans tous les mulets, la restreindre au contraire au seul mulet provenant de l'âne et du cheval, et encore donner de grandes limites à cette restriction, attendu que ces mêmes mulets peuvent devenir féconds dans de certaines circonstances, et surtout en se rapprochant d'un degré de leur espèce originaire.

Les mulets qui proviennent du cheval et de l'âne ont les organes de la génération tout aussi complets que les autres animaux : il ne manque rien au mâle, rien à la femelle; ils ont une grande abondance de liqueur séminale; et comme l'on ne permet guère aux mâles de s'accoupler, ils sont souvent si pressés de la répandre, qu'ils se couchent sur le ventre pour se frotter entre leurs pieds de devant qu'ils replient sous la poitrine : ces animaux sont donc pourvus de tout ce qui est nécessaire à l'acte de la génération : ils sont même très-ardents, et par conséquent très-indifférents sur le choix; ils ont à peu près la même véhémence de goût pour la mule, pour l'ânesse et pour la jument : il n'y a donc nulle difficulté pour les accouplements. Mais il faudrait des attentions et des soins particuliers, si l'on voulait rendre ces accouplements prolifiques : la trop grande ardeur, surtout dans les femelles, est ordinairement suivie de la stérilité, et la mule est au moins aussi ardente que l'ânesse : or, l'on sait que celle-ci rejette la liqueur séminale du mâle, et que, pour la faire retenir et produire, il faut lui donner des coups ou lui jeter de l'eau sur la croupe afin de calmer les convulsions d'amour qui subsistent après l'accouplement, et qui sont la cause de cette réjaculation. L'ânesse et la mule tendent donc toutes deux par leur trop grande ardeur à la stérilité. L'âne et l'ânesse y tendent encore par une autre cause : comme ils sont originaires des climats chauds, le froid s'oppose à leur génération, et c'est par cette raison qu'on attend les chaleurs de l'été pour les faire accoupler : lorsqu'on les laisse joindre dans d'autres temps, et surtout en hiver, il est rare que l'imprégnation suive l'accouplement, même réitéré; et ce choix du temps qui est nécessaire au succès de leur génération, l'est aussi pour la conservation du produit; il faut que l'ânon naisse dans un temps chaud, autrement il périt ou languit; et comme la gestation de l'ânesse est d'un an, elle met bas dans la même saison qu'elle a conçu : ceci prouve assez combien la chaleur est nécessaire, non-seulement à la fécondité, mais même à la pleine vie de ces animaux. C'est encore par cette même raison de la trop grande ardeur de la femelle, qu'on lui donne le mâle presque immédiatement après qu'elle a mis bas; on ne lui laisse que sept ou huit jours de repos ou d'intervalle entre l'accouchement et l'accouplement : l'ânesse, affaiblie par sa couche, est alors moins ardente; les parties n'ont pas pu dans ce petit espace de temps reprendre toute leur raideur; au moyen de quoi la conception se fait plus sûrement que quand elle est en pleine force et que son ardeur la domine. On prétend que dans cette espèce, comme dans celle du chat, le tempérament de la femelle est encore plus ardent et plus fort que celui du mâle : cependant, l'âne est un grand exemple de ce genre; il peut aisément saillir sa femelle ou une autre plusieurs jours de suite et plusieurs fois par jour; les premières jouissances, loin d'éteindre, ne font qu'allumer son ardeur; on en a vu s'excéder sans y être incités autrement que par la force de leur appétit naturel; on en a vu mourir sur le champ de bataille, après onze ou douze conflits réitérés pres-

que sans intervalle, et ne prendre pour subvenir à cette grande et rapide dépense que quelques pintes d'eau. Cette même chaleur qui le consume est trop vive pour être durable; l'âne étalon est bientôt hors de combat et même de service, et c'est peut être par cette raison que l'on a prétendu que la femelle est plus forte et vit plus longtemps que le mâle : ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec les ménagements que nous avons indiqués, elle peut vivre trente ans, et produire tous les ans pendant toute sa vie; au lieu que le mâle, lorsqu'on ne le contraint pas à s'abstenir de femelles, abuse de ses forces au point de perdre en peu d'années la puissance d'engendrer.

L'âne et l'ânesse tendent donc tous deux à la stérilité par des propriétés communes, et aussi par des qualités différentes; le cheval et la jument y tendent de même par d'autres voies. On peut donner l'étalon à la jument neuf ou dix jours après qu'elle a mis bas, et elle peut produire cinq ou six ans de suite; mais après cela elle devient stérile. Pour entretenir sa fécondité, il faut mettre un intervalle d'un an entre chacune de ses portées, et la traiter différemment de l'ânesse; au lieu de lui donner l'étalon après qu'elle a mis bas, il faut le lui réserver pour l'année suivante, et attendre le temps où sa chaleur se manifeste par les humeurs qu'elle jette; et même avec ces attentions, il est rare qu'elle soit féconde au delà de l'âge de vingt ans. D'autre côté, le cheval, quoique moins ardent et plus délicat que l'âne, conserve néanmoins plus longtemps la faculté d'engendrer. On a vu de vieux chevaux, qui n'avaient plus la force de monter la jument sans l'aide du palefrenier, trouver leur vigueur dès qu'ils étaient placés, et engendrer à l'âge de trente ans. La liqueur séminale est non-seulement moins abondante, mais beaucoup moins stimulante dans le cheval que dans l'âne; car souvent le cheval s'accouple sans la répandre, surtout si on lui présente la jument avant qu'il la cherche; il paraît triste dès qu'il a joui, et il lui faut d'assez grands intervalles de temps pour que son ardeur renaisse. D'ailleurs, il s'en faut bien que dans cette espèce tous les accouplements, même les plus consommés, soient prolifiques : il y a des juments naturellement stériles, et d'autres, en plus grand nombre, qui sont très-peu fécondes; il y a aussi des étalons qui, quoique vigoureux en apparence, n'ont que peu de puissance réelle. Nous pouvons ajouter à ces raisons particulières une preuve plus évidente et plus générale du peu de fécondité dans les espèces du cheval et de l'âne; ce sont de tous les animaux domestiques ceux dont l'espèce, quoique la plus soignée, est la moins nombreuse; dans celles du bœuf, de la brebis, de la chèvre, et surtout dans celles du cochon, du chien et du chat, les individus sont dix et peut-être cent fois plus nombreux que dans celles du cheval et de l'âne : ainsi leur peu de fécondité est prouvée par le fait, et l'on doit attribuer à toutes ces causes la stérilité des mulets qui proviennent du mélange de ces deux espèces naturellement peu fécondes. Dans les espèces, au contraire, qui, comme celle de la chèvre et celle de la brebis, sont plus nombreuses et par conséquent plus fécondes, les mulets provenant de leur mélange ne sont pas stériles, et remontent pleinement à l'espèce originaire dès la première génération; au lieu qu'il faudrait deux, trois et peut-être quatre générations, pour que le mulet provenant du cheval et de l'âne pût parvenir à ce même degré de réhabilitation de nature.

On a prétendu que de l'accouplement du taureau et de la jument il résultait une autre sorte du mulet : Columelle est, je crois, le premier qui en ait parlé; Gessner le cite, et ajoute qu'il a entendu dire qu'il se trouvait de ces mulets auprès de Grenoble, et qu'on les appelle en français *jumarts*. J'ai fait venir un de ces jumarts de Dauphiné; j'en ai fait venir un autre des Pyrénées, et j'ai reconnu, tant par l'inspection des parties extérieures que

par la dissection des parties intérieures, que ces jumarts n'étaient que des bardeaux, c'est-à-dire des mulets provenant du cheval et de l'ânesse : je crois donc être fondé, tant par cette observation que par l'analogie, à croire que cette sorte de mulet n'existe pas, et que le mot *jumart* n'est qu'un nom chimérique, et qui n'a point d'objet réel. La nature du taureau est trop éloignée de celle de la jument, pour qu'ils puissent produire ensemble; l'un ayant quatre estomacs, des cornes sur la tête, le pied fourchu, etc.; l'autre étant solipède et sans cornes, et n'ayant qu'un seul estomac. Et les parties de la génération étant très-différentes tant par la grosseur que pour les proportions, il n'y a nulle raison de présumer qu'ils puissent se joindre avec plaisir, et encore moins avec succès. Si le taureau avait à produire avec quelque autre espèce que la sienne, ce serait avec le buffle qui lui ressemble par la conformation et par la plupart des habitudes naturelles; cependant, nous n'avons pas entendu dire qu'il soit jamais né des mulets de ces deux animaux, qui néanmoins se trouvent dans plusieurs lieux, soit en domesticité, soit en liberté. Ce que l'on raconte de l'accouplement et du produit du cerf et de la vache m'est à peu près aussi suspect que l'histoire des jumarts, quoique le cerf soit beaucoup moins éloigné, par sa conformation, de la nature de la vache, que le taureau ne l'est de celle de la jument.

Ces animaux, qui portent des bois, quoique ruminants et conformés à l'intérieur comme ceux qui portent des cornes, semblent faire un genre, une famille à part, dans laquelle l'élan est la tige majeure, et le renne, le cerf, l'axis, le daim et le chevreuil sont les branches mineures et collatérales; car il n'y a que ces six espèces d'animaux dont la tête soit armée d'un bois branchu qui tombe et se renouvelle tous les ans; et indépendamment de ce caractère générique qui leur est commun, ils se ressemblent encore beaucoup par la conformation et par toutes les habitudes naturelles : on obtiendrait donc plutôt des mulets du cerf ou du daim mêlé avec le renne et l'axis, que du cerf et de la vache.

On serait encore mieux fondé à regarder toutes les brebis et toutes les chèvres comme ne faisant qu'une même famille, puisqu'elles produisent ensemble des mulets qui remontent directement, et dès la première génération, à l'espèce de la brebis; on pourrait même joindre à cette nombreuse famille des brebis et des chèvres celle des gazelles et celle des bubales, qui ne sont pas moins nombreuses. Dans ce genre, qui contient plus de trente espèces différentes, il paraît que le mouflon, le bouquetin, le chamois, l'antilope, le bubale, le condoma, etc., sont les tiges principales, et que les autres n'en sont que les branches accessoires, qui toutes ont retenu les caractères principaux de la souche dont elles sont issues, mais qui ont en même temps prodigieusement varié par les influences du climat et les différentes nourritures, aussi bien que par l'état de servitude et de domesticité auquel l'homme a réduit la plupart de ces animaux.

Le chien, le loup, le renard, le chacal et l'isatis forment un autre genre, dont chacune des espèces est réellement si voisine des autres, et dont les individus se ressemblent si fort, surtout par la conformation intérieure et par les parties de la génération, qu'on a peine à concevoir pourquoi ces animaux ne produisent point ensemble : il m'a paru, par les expériences que j'ai faites sur le mélange du chien avec le loup et avec le renard, que la répugnance à l'accouplement venait du loup et du renard plutôt que du chien, c'est-à-dire de l'animal sauvage et non pas de l'animal domestique; car les chiennes que j'ai mises à l'épreuve auraient volontiers souffert le renard et le loup, au lieu que la louve et la femelle renard n'ont jamais voulu souffrir les approches du chien. L'état de domesticité semble rendre les animaux

plus libertins, c'est-à-dire moins fidèles à leur espèce : il les rend aussi plus chauds et plus féconds ; car la chienne peut produire et produit même assez ordinairement deux fois par an, au lieu que la louve et la femelle renard ne portent qu'une fois dans une année ; et il est à présumer que les chiens sauvages, c'est-à-dire les chiens qui ont été abandonnés dans des pays déserts, et qui se sont multipliés dans l'île de Juan-Fernandès, dans les montagnes de Saint-Domingue, etc., ne produisent qu'une fois par an, comme le renard et le loup : ce fait, s'il était constaté, confirmerait pleinement l'unité du genre de ces trois animaux, qui se ressemblent si fort par la conformation, qu'on ne doit attribuer qu'à quelques circonstances extérieures leur répugnance à se joindre.

Le chien paraît être l'espèce moyenne et commune entre celles du renard et du loup : les anciens nous ont transmis comme deux faits certains que le chien, dans quelques pays et dans quelques circonstances, produit avec le loup et avec le renard. J'ai voulu le vérifier, et quoique je n'aie pas réussi dans les épreuves que j'ai faites à ce sujet, on n'en doit pas conclure que cela soit impossible ; car je n'ai pu faire ces essais que sur des animaux captifs, et l'on sait que dans la plupart d'entre eux la captivité seule suffit pour éteindre le désir et pour les dégoûter de l'accouplement, même avec leurs semblables ; à plus forte raison cet état forcé doit les empêcher de s'unir avec des individus d'une espèce étrangère : mais je suis persuadé que dans l'état de liberté et de célibat, c'est-à-dire de privation de sa femelle, le chien peut en effet s'unir au loup et au renard, surtout si, devenu sauvage, il a perdu son odeur de domesticité, et s'est en même temps rapproché des mœurs et des habitudes naturelles de ces animaux. Il n'en est pas de même de l'union du renard avec le loup, je ne la crois guère possible : du moins dans la nature actuelle, le contraire paraît démontré par le fait, puisque ces deux animaux se trouvent ensemble dans le même climat et dans les mêmes terres, et que se soutenant chacun dans leur espèce sans se chercher, sans se mêler, il faudrait supposer une dégénération plus ancienne que la mémoire des hommes pour les réunir à la même espèce : c'est par cette raison que j'ai dit que celle du chien était moyenne entre celles du renard et du loup ; elle est aussi commune, puisqu'elle peut se mêler avec toutes deux ; et si quelque chose pouvait indiquer qu'originairement toutes trois sont sorties de la même souche, c'est ce rapport commun qui rapproche le renard du loup, et me paraît en réunir les espèces de plus près que tous les autres rapports de conformité dans la figure et l'organisation. Pour réduire ces deux espèces à l'unité, il faut donc remonter à un état de nature plus ancien : mais, dans l'état actuel, on doit regarder le loup et le renard comme les tiges majeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués ; le chien, le chacal et l'isatis n'en sont que les branches latérales, et elles sont placées entre les deux premières ; le chacal participe du chien et du loup, et l'isatis du chacal et du renard : aussi paraît-il, par un assez grand nombre de témoignages, que le chacal et le chien produisent aisément ensemble ; et l'on voit, par la description de l'isatis et par l'histoire de ses habitudes naturelles, qu'il ressemble presque entièrement au renard par la figure et par le tempérament, qu'il se trouve également dans les pays froids, mais qu'en même temps il tient du chacal le naturel, l'aboiement continu, la voix criarde et l'habitude d'aller toujours en troupe.

Le chien de berger, que j'ai dit être la souche première de tous les chiens, est en même temps celui qui approche le plus de la figure du renard ; il est de la même taille ; il a, comme lui, les oreilles droites, le museau pointu, la queue droite et traînante ; il approche aussi du renard par la voix, par

l'intelligence et par la finesse de l'instinct : il se peut donc que ce chien soit originairement issu du renard, sinon en ligne droite, au moins en ligne collatérale. Le chien, qu'Aristote appelle *canus laconicus*, et qu'il assure provenir du mélange du renard et du chien, pourrait bien être le même que le chien de berger, ou du moins avoir plus de rapport avec lui qu'avec aucun autre chien : on serait porté à imaginer que l'épithète *laconicus* qu'Aristote n'interprète pas, n'a été donnée à ce chien que par la raison qu'il se trouvait en Laconie, province de la Grèce, dont Lacédémone était la ville principale; mais si l'on fait attention à l'origine de ce chien laconic, que le même auteur dit venir du renard et du chien, on sentira que la race n'en était pas bornée au seul pays de Laconie, et qu'elle devait se trouver également dans tous les pays où il y avait des renards; et c'est ce qui me fait présumer que l'épithète *laconicus* pourrait bien avoir été employée par Aristote dans le sens moral, c'est-à-dire pour exprimer la brièveté ou le son aigu de la voix; il aura appelé *chien laconic* ce chien provenant du renard, parce qu'il n'aboyait pas comme les autres chiens, et qu'il avait la voix courte et glapissante comme celle du renard. Or, notre chien de berger est le chien qu'on peut appeler *laconic* à plus juste titre, car c'est celui de tous les chiens dont la voix est la plus brève et la plus rare : d'ailleurs, les caractères que donne Aristote à son chien laconic conviennent assez au chien de berger, et c'est ce qui a achevé de me persuader que c'était le même chien.

Le genre des animaux cruels est l'un des plus nombreux et des plus variés; le mal semble, ici comme ailleurs, se reproduire sous toutes sortes de formes et se revêtir de plusieurs natures. Le lion et le tigre, comme espèces isolées, sont en première ligne; toutes les autres, savoir : les panthères, les onces, les léopards, les guépards, les lynx, les caracals, les jaguars, les couguars, les ocelots, les servals, les margais et les chats, ne font qu'une même et méchante famille, dont les différentes branches se sont plus ou moins étendues, et ont plus ou moins varié suivant les différents climats : tous ces animaux se ressemblent par le naturel, quoiqu'ils soient très-différents pour la grandeur et par la figure; ils ont tous les yeux étincelants, le museau court, et les ongles aigus, courbés et rétractiles; ils sont tous nuisibles, féroces, indomptables; le chat, qui en est la dernière et la plus petite espèce, quoique réduit en servitude, n'en est ni moins perfide ni moins volontaire : le chat sauvage a conservé le caractère de la famille; il est aussi cruel, aussi méchant, aussi déprédateur en petit, que ses consanguins le sont en grand; ils sont tous également carnassiers, également ennemis des autres animaux. L'homme, avec toutes ses forces, n'a jamais pu les détruire; on a de tout temps employé contre eux le feu, le fer, le poison, les piéges : mais comme tous les individus multiplient beaucoup, et que les espèces elles-mêmes sont fort multipliées, les efforts de l'homme se sont bornés à les faire reculer et à les resserrer dans les déserts, d'où ils ne sortent jamais sans répandre la terreur et causer autant de dégât que d'effroi. Un seul tigre échappé de sa forêt suffit pour alarmer tout un peuple et le forcer à s'armer; que serait-ce si ces animaux sanguinaires arrivaient en troupe, et s'ils s'entendaient comme les chiens sauvages ou les chacals dans leurs projets de déprédation! La nature a donné cette intelligence aux animaux timides : mais heureusement les animaux fiers sont tous solitaires; ils marchent seuls, et ne consultent que leur courage, c'est-à-dire la confiance qu'ils ont en leur force. Aristote avait remarqué avant nous que de tous les animaux qui ont des griffes, c'est-à-dire des ongles crochus et rétractiles, aucun n'était sociable, aucun n'allait en troupe : cette observation, qui ne portait alors que sur quatre ou cinq espèces, les seules de ce genre qui fussent

connues de son temps, s'est étendue et trouvée vraie sur dix ou douze autres espèces qu'on a découvertes depuis. Les autres animaux carnassiers, tels que les loups, les renards, les chiens, les chacals, les isatis, qui n'ont point de griffes, mais seulement des ongles droits, vont pour la plupart en troupes, et sont tous timides et même lâches.

En comparant ainsi tous les animaux et les rappelant chacun à leur genre, nous trouverons que les deux cents espèces dont nous avons donné l'histoire peuvent se réduire à un assez petit nombre de familles ou souches principales, desquelles il n'est pas impossible que toutes les autres soient issues.

Et pour mettre de l'ordre dans cette réduction, nous séparerons d'abord les animaux des deux continents, et nous observerons qu'on peut réduire à quinze genres et à neuf espèces isolées, non-seulement tous les animaux qui sont communs aux deux continents, mais encore tous ceux qui sont propres et particuliers à l'ancien. Ces genres sont : 1° celui des solipèdes proprement dits, qui contient le cheval, le zèbre, l'âne, avec les mulets féconds et inféconds ; 2° celui des grands pieds fourchus à cornes creuses, savoir, le bœuf et le buffle avec toutes leurs variétés ; 3° la grande famille des petits pieds fourchus à cornes creuses, tels que les brebis, les chèvres, les gazelles, les chevrotins, et toutes les autres espèces qui participent de leur nature ; 4° celle des pieds fourchus, à cornes pleines ou bois solides qui tombent et qui se renouvellent tous les ans : cette famille contient l'élan, le renne, le cerf, le daim l'axis et le chevreuil ; 5° celle des pieds fourchus ambigus, qui est composée du sanglier et de toutes les variétés du cochon, telles que celui de Siam à ventre pendant, celui de Guinée, à longues oreilles pointues et couchées sur le dos, celui des Canaries, à grosses et longues défenses, etc. ; 6° le genre très-étendu des fissipèdes carnassiers à griffes, c'est-à-dire à ongles crochus et rétractiles, dans lequel on doit comprendre les panthères, les léopards, les guépards, les onces, les servals et les chats, avec toutes leurs variétés ; 7° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, qui contient le loup, le renard, le chacal, l'isatis et le chien, avec toutes leurs variétés ; 8° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, avec une poche sous la queue : ce genre est composé de l'hyène, de la civette, du zibet, de la genette, du blaireau, etc. ; 9° celui des fissipèdes carnassiers à corps très-allongé, avec cinq doigts à chaque pied, et le pouce ou premier ongle séparé des autres doigts : ce genre est composé des fouines, martes, putois, furets, mangoustes, belettes, vansires, etc. ; 10° la nombreuse famille des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire et point de piquants sur le corps : elle est composée des lièvres, des lapins, et de toutes les espèces d'écureuils, de loirs, de marmottes et de rats ; 11° celui des fissipèdes, dont le corps est couvert de piquants, tels que les porcs-épics et les hérissons ; 12° celui des fissipèdes couverts d'écailles, les pangolins et les phatagins ; 13° le genre des fissipèdes amphibies, qui contient la loutre, le castor, le desman, les morses et les phoques ; 14° le genre des quadrupèdes qui contient les singes, les babouins, les guenons, les makis, les loris, etc. ; 15° enfin celui des fissipèdes ailés, qui contient les roussettes et les chauves-souris, avec toutes leurs variétés. Les neuf espèces isolées sont : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion, le tigre, l'ours et la taupe, qui toutes sont aussi sujettes à un plus ou moins grand nombre de variétés.

De ces quinze genres et de ces neuf espèces isolées, deux espèces et sept genres sont communs aux deux continents : les deux espèces sont, l'ours et la taupe ; et les sept genres sont : 1° celui des grands pieds fourchus à cornes

creuses, car le bœuf se trouve en Amérique sous la forme du bison ; 2° celui des pieds fourchus à bois solides, car l'élan se trouve au Canada, sous le nom d'*orignal*, le renne sous celui de *caribou*, et l'on trouve aussi dans presque toutes les provinces de l'Amérique septentrionale, des cerfs, des daims et des chevreuils ; 3° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non retractiles, car le loup et le renard se trouvent dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien ; 4° celui des fissipèdes à corps très-allongé ; la fouine, la marte, le putois se trouvent en Amérique comme en Europe ; 5° l'on y trouve aussi une partie du genre des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire, les écureuils, les marmottes, les rats, etc. ; 6° celui des fissipèdes amphibies ; les morses, les phoques, les castors et les loutres existent dans le nord du nouveau continent comme dans celui de l'ancien ; 7° le genre des fissipèdes ailés y existe aussi en partie, car on y trouve des chauves-souris et des vampires, qui sont des espèces de roussettes.

Il ne reste donc que huit genres et cinq espèces isolées, qui soient propres et particuliers à l'ancien continent : ces huit genres ou familles sont : 1° celle des solipèdes proprement dits ; car on n'a trouvé ni chevaux, ni ânes, ni zèbres, ni mulets dans le Nouveau-Monde ; 2° celle des petits pieds fourchus à cornes creuses ; car il n'existait en Amérique ni brebis, ni chèvres, ni gazelles, ni chevrotins : 3° la famille des cochons ; car l'espèce du sanglier ne s'est point trouvée dans le Nouveau-Monde ; et quoique le pecari avec ses variétés doive se rapporter à cette famille, il en diffère cependant par des caractères assez remarquables, pour qu'on puisse l'en séparer. 4° Il en est de même de la famille des animaux carnassiers à ongles rétractiles : on n'a trouvé en Amérique ni panthères, ni léopards, ni guépards, ni onces, ni servals ; et quoique les jaguars, couguars, ocelots et margais paraissent être de cette famille, il n'y a aucune de ces espèces du Nouveau-Monde qui se trouve dans l'ancien continent, et réciproquement aucune espèce de l'ancien continent qui se soit trouvée dans le nouveau. 5° Il en est encore de même du genre des fissipèdes dont le corps est couvert de piquants ; car, quoique le coëndou et l'urson soient très-voisins de ce genre, ces espèces sont néanmoins très-différentes de celles des porcs-épics et des hérissons ; 6° le genre des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, avec une poche sous la queue ; car l'hyène, les civettes et les blaireaux n'existaient point en Amérique ; 7° les genres des quadrumanes ; car l'on n'a trouvé en Amérique ni singes, ni babouins, ni guenons, ni makis ; et les sapajous, sagouins, sarigues, marmoses, etc., quoique quadrumanes, diffèrent de tous ceux de l'ancien continent ; 8° celui des fissipèdes couverts d'écailles : le pangolin ni le phatagin ne se sont point trouvés en Amérique ; et les fourmiliers, auxquels on peut les comparer, sont couverts de poil, et en diffèrent trop pour qu'on puisse les réunir à la même famille.

Des neuf espèces isolées, sept, savoir : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion et le tigre, ne se trouvent que dans l'ancien monde ; et deux, savoir : l'ours et la taupe, sont communes aux deux continents.

Si nous faisons de même le dénombrement des animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, nous trouverons qu'il y en a environ cinquante espèces différentes, que l'on peut reduire à dix genres, et quatre espèces isolées. Ces quatre espèces sont : le tapir, le cabiai, le lama et le pecari ; encore n'y a-t-il que l'espèce du tapir qui soit absolument isolée ; car celle du pecari a des variétés, et l'on peut réunir la vigogne au lama, et peut-être le cochon d'Inde au cabiai. Les dix genres sont : 1° les sapajous, huit espèces ; 2° les sagouins, six espèces ; 3° les philandres ou sarigues, marmoses, cayo-

pollins, phalangers, tarsiers, etc. ; 4° les jaguars, couguars, ocelots, margais, etc.; 5° les coatis, trois ou quatre espèces; 6° les mouffettes, quatre ou cinq espèces; 7° le genre de l'agouti, dans lequel je comprends l'acouchi, le paca, l'apéréa et le tapéti ; 8° celui des tatous, qui est composé de sept ou huit espèces; 9° les fourmiliers, deux ou trois espèces; et 10° les paresseux, dont nous connaissons deux espèces, savoir : l'unau et l'aï.

Or, ces dix genres et ces quatre espèces isolées, auxquels on peut réduire les cinquante espèces d'animaux qui sont particuliers au Nouveau-Monde, quoique toutes différentes de celles de l'ancien continent, ont cependant des rapports éloignés qui paraissent indiquer quelque chose de commun dans leur formation, et qui nous conduisent à remonter à des causes de dégénération plus grandes et peut-être plus anciennes que toutes les autres. Nous avons dit qu'en général tous les animaux du Nouveau-Monde étaient beaucoup plus petits que ceux de l'ancien continent; cette grande diminution dans la grandeur, quelle qu'en soit la cause, est une première sorte de dégénération, qui n'a pu se faire sans beaucoup influer sur la forme, et il ne faut pas perdre de vue ce premier effet dans les comparaisons que l'on voudra faire de tous ces animaux.

Le plus grand est le tapir, qui, quoiqu'il ne soit que de la taille d'un âne, ne peut cependant être comparé qu'à l'éléphant, au rhinocéros et à l'hippopotame; il est dans son continent le premier pour la grandeur, comme l'éléphant l'est dans le sien; il a, comme le rhinocéros, la lèvre supérieure musculeuse et avancée; et comme l'hippopotame, il se tient souvent dans l'eau. Seul, il les représente tous trois à ces petits égards; et sa forme, qui en tout tient plus de celle de l'âne que d'aucune autre, semble être aussi dégradée que sa taille est diminuée. Le cheval, l'âne, le zèbre, l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame, n'existaient point en Amérique, et n'y avaient même aucun représentant, c'est-à-dire qu'il n'y avait dans ce Nouveau-Monde aucun animal qu'on pût leur comparer, ni pour la grandeur ni pour la forme : le tapir est celui dont la nature semblerait être la moins éloignée de tous; mais en même temps elle paraît si mêlée et elle approche si peu de chacun en particulier, qu'il n'est pas possible d'en attribuer l'origine à la dégénération de telle ou telle espèce, et que, malgré les petits rapports que cet animal se trouve avoir avec le rhinocéros, l'hippopotame et l'âne, on doit le regarder non-seulement comme étant d'une espèce particulière, mais même d'un genre singulier et différent de tous les autres.

Ainsi le tapir n'appartient ni de près ni de loin à aucune espèce de l'ancien continent, et à peine porte-t-il quelques caractères qui l'approchent des animaux auxquels nous venons de le comparer. Le cabiai se refuse de même à toute comparaison; il ne ressemble à l'extérieur à aucun autre animal, et ce n'est que par les parties intérieures qu'il approche du cochon d'Inde, qui est de son même continent, et tous deux sont d'espèces absolument différentes de toutes celles de l'ancien continent.

Le lama et la vigogne paraissent avoir des signes plus significatifs de leur ancienne parenté, le premier avec le chameau, et le second avec la brebis. Le lama a, comme le chameau, les jambes hautes, le cou fort long, la tête légère, la lèvre supérieure fendue; il lui ressemble aussi par la douceur du naturel, par l'esprit de servitude, par la sobriété, par l'aptitude au travail; c'était, chez les Américains, le premier et le plus utile de leurs animaux domestiques : ils s'en servaient comme les Arabes se servent du chameau pour porter des fardeaux : voilà bien des convenances dans la nature de ces deux animaux, et l'on peut encore y ajouter celles des stigmates du travail; car, quoique le dos du lama ne soit pas déformé par des bosses, comme

celui du chameau, il a néanmoins des callosités naturelles sur la poitrine, parce qu'il a la même habitude de se reposer sur cette partie de son corps. Malgré tous ces rapports, le lama est d'une espèce très-distincte et très-différente de celle du chameau : d'abord, il est beaucoup plus petit et n'a pas plus du quart ou du tiers du volume du chameau; la forme de son corps, la qualité et la couleur de son poil sont aussi fort différentes; le tempérament l'est encore plus : c'est un animal pituiteux, et qui ne se plaît que dans les montagnes, tandis que le chameau est d'un tempérament sec, et habite volontiers dans les sables brûlants : en tout, il y a peut-être plus de différences spécifiques entre le chameau et le lama, qu'entre le chameau et la girafe. Ces trois animaux ont plusieurs caractères communs, par lesquels on pourrait les réunir au même genre; mais en même temps, ils diffèrent à tant d'autres égards, qu'on ne serait pas fondé à supposer qu'ils sont issus les uns des autres; ils sont voisins et ne sont pas parents. La girafe a près du double de la hauteur du chameau, et le chameau le double du lama : les deux premiers sont de l'ancien continent, et forment des espèces séparées ; à plus forte raison, le lama, qui ne se trouve que dans le Nouveau-Monde, est-il d'une espèce éloignée de tous les deux.

Il n'en est pas de même du pecari : quoiqu'il soit d'une espèce différente de celle du cochon, il est cependant du même genre; il ressemble au cochon par la forme et par tous les rapports apparents; il n'en diffère que par quelques petits caractères, tels que l'ouverture qu'il a sur le dos, la forme de l'estomac et des intestins, etc. On pourrait donc croire que cet animal serait issu de la même souche que le cochon, et qu'autrefois il aurait passé de l'ancien monde dans le nouveau, où, par l'influence de la terre, il aura dégénéré au point de former aujourd'hui une espèce distincte et différente de celle dont il est originaire.

Et à l'égard de la vigogne ou paco, quoiqu'elle ait quelques rapports avec la brebis par la laine et par l'habitude du corps, elle en diffère à tant d'autres égards, qu'on ne peut regarder ces espèces ni comme voisines ni comme alliées; la vigogne est plutôt une espèce de petit lama, et il ne paraît par aucun indice qu'elle ait jamais passé d'un continent à l'autre. Ainsi, des quatre espèces isolées qui sont particulières au Nouveau-Monde, tous, savoir, le tapir, le cabiai et le lama avec la vigogne, paraissent appartenir en propre et de tout temps à ce continent; au lieu que le pecari, qui fait la quatrième, semble n'être qu'une espèce dégénérée du genre des cochons, et avoir autrefois tiré son origine de l'ancien continent.

En examinant et comparant, dans la même vue, les dix genres auxquels nous avons réduit les autres animaux particuliers à l'Amérique méridionale, nous trouverons de même, non-seulement des rapports singuliers dans leur nature, mais des indices de leur ancienne origine et des signes de leur dégénération. Les sapajous et les sagouins ressemblent assez aux guenons ou singes à longue queue pour qu'on leur ait donné le nom commun de *singe ;* cependant, nous avons prouvé que leurs espèces et même leurs genres sont différents, et d'ailleurs, il serait bien difficile de concevoir comment les guenons de l'ancien continent ont pu prendre en Amérique une forme de face différente, une queue musclée et préhensile, une large cloison entre les narines et les autres caractères, tant spécifiques que génériques, par lesquels nous les avons distinguées et séparées des sapajous : cependant, comme les singes, les babouins et les guenons ne se trouvent que dans l'ancien contient, on doit regarder les sapajous et les sagouins comme leurs représentants dans le nouveau ; car ces animaux ont à peu près la même forme, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et ils ont aussi beaucoup de choses communes dans leurs

habitudes naturelles. Il en est de même des makis dont aucune espèce ne s'est trouvée en Amérique, et qui néanmoins paraissent y être remplacés ou représentés par les philandres, c'est-à-dire par les sarigues, marmoses et autres quadrumanes à museau pointu, qui se trouvent en grand nombre dans le nouveau continent et nulle part dans l'ancien; seulement, il faut observer qu'il y a beaucoup plus de différence entre la nature et la forme des makis et de ces quadrumanes américains, qu'entre celle des guenons et des sapajous, et qu'il y a si loin d'un sarigue, d'une marmose ou d'un phalanger, à un maki, qu'on ne peut pas supposer qu'ils viennent les uns des autres, sans supposer en même temps que la dégénération peut produire des effets égaux à ceux d'une nature nouvelle; car la plupart de ces quadrumanes de l'Amérique ont une poche sous le ventre; la plupart ont dix dents a la mâchoire supérieure et huit à l'inférieure ; la plupart ont la queue préhensile, tandis que les makis ont la queue lâche, n'ont point de poche sous le ventre, et n'ont que quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et six à l'inférieure. Ainsi, quoique ces animaux aient les mains et les doigts conformés de la même manière, et qu'ils se ressemblent aussi par l'allongement du museau, leurs espèces et même leurs genres sont si différents, si éloignés, qu'on ne peut pas imaginer qu'ils soient issus les uns des autres, ni que des disparités aussi grandes et aussi générales aient jamais été produites par la dégénération.

Au contraire, les tigres d'Amérique, que nous avons indiqués sous les noms de jaguars, couguars, ocelots et margais, quoique d'espèces différentes de la panthère, du léopard, de l'once, du guépard et du serval de l'ancien continent, sont cependant bien certainement du même genre : tous ces animaux se ressemblent beaucoup tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; ils ont aussi le même naturel, la même férocité, la même véhémence de goût pour le sang ; et ce qui les rapproche encore de plus près pour le genre, c'est qu'en les comparant, on trouve que ceux du même continent diffèrent autant et plus les uns des autres que ceux de l'autre continent. Par exemple, la panthère de l'Afrique diffère moins du jaguar du Brésil, que celui-ci ne diffère du couguar, qui cependant est du même pays; de même le serval de l'Asie et le margai de la Guyane sont moins différents entre eux, qu'ils ne le sont de tous ceux de leur propre continent. On pourrait donc croire avec assez de fondement que ces animaux ont eu une origine commune, et supposer qu'ayant autrefois passé d'un continent à l'autre, leurs différences actuelles ne sont venues que de la longue influence de leur nouvelle situation.

Les mouffettes ou puants d'Amérique et le putois d'Europe paraissent être du même genre. En général, lorsqu'un genre est commun aux deux continents, les espèces qui les composent sont plus nombreuses dans l'ancien que dans le nouveau. Ici c'est tout le contraire : on y trouve quatre ou cinq espèces de putois, tandis que nous n'en avons qu'un, dont la nature paraît même inférieure ou moins exaltée que celle de tous les autres; en sorte qu'à son tour le Nouveau-Monde paraît avoir des représentants dans l'ancien; et si l'on ne jugeait que par le fait, on croirait que ces animaux ont fait la route contraire, et ont autrefois passé d'Amérique en Europe. Il en est de même de quelques autres espèces : les chevreuils et les daims, aussi bien que les mouffettes, sont plus nombreux tant pour les variétés que pour les espèces, et en même temps plus grands et plus forts dans le nouveau continent que dans l'ancien ; on pourrait donc imaginer qu'ils en sont originaires : mais comme nous ne devons pas douter que tous les animaux en général n'aient été créés dans l'ancien continent, il faut nécessairement admettre leur migration de ce continent à l'autre, et supposer en même temps,

qu'au lieu d'avoir, comme tous les autres, dégénéré dans ce Nouveau-Monde, ils s'y sont au contraire perfectionnés, et que par la convenance et la faveur du climat, ils ont surpassé leur première nature.

Les fourmiliers, qui sont des animaux très-singuliers, et dont il y a trois ou quatre espèces dans le Nouveau-Monde, paraissent aussi avoir leurs représentants dans l'ancien; le pangolin et le phatagin leur ressemblent par le caractère unique de n'avoir point de dents, et d'être forcés comme eux à tirer la langue et vivre de fourmis. Mais si l'on veut leur supposer une origine commune, il est assez étrange qu'au lieu d'écailles qu'ils portent en Asie, ils se soient couverts de poils en Amérique.

A l'égard des agoutis, des pacas et des autres du septième genre des animaux particuliers au nouveau continent, on ne peut les comparer qu'au lièvre et au lapin, desquels cependant ils diffèrent tous par l'espèce; et ce qui peut faire douter qu'il y ait rien de commun dans leur origine, c'est que le lièvre s'est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, sans que sa nature se soit altérée et sans qu'il ait subi d'autres changements que dans la couleur de son poil. On ne peut donc pas imaginer avec fondement que le climat d'Amérique ait fait ce que tous les autres climats n'ont pu faire, et qu'il eût changé la nature de nos lièvres au point d'en faire ou des tapétis et des apéreas qui n'ont point de queue, ou des agoutis à museau pointu, à oreilles courtes et rondes, ou des pacas à grosse tête, à oreilles courtes, à poil ras et rude, avec des bandes blanches.

Enfin, les coatis, les tatous et les paresseux sont si différents, non-seulement pour l'espèce, mais aussi pour le genre, de tous les animaux de l'ancien continent, qu'on ne peut les comparer à aucun, et qu'il n'est pas possible de leur supposer rien de commun dans leur origine, ni d'attribuer aux effets de la dégénération les prodigieuses différences qui se trouvent dans leur nature, dont nul autre animal ne peut nous donner ni le modèle ni l'idée.

Ainsi, de dix genres et de quatre espèces isolées, auxquels nous avons tâché de réduire tous les animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, il n'y en a que deux, savoir, le genre des jaguars, des ocelots, etc., et l'espèce du pecari, avec ses variétés, qu'on puisse rapporter avec quelque fondement aux animaux de l'ancien continent. Les jaguars et les ocelots peuvent être regardés comme des espèces de léopards ou de panthères, et le pecari comme une espèce de cochon. Ensuite il y a cinq genres et une espèce isolée, savoir : l'espèce du lama, et les genres des sapajous, des sagouins, des mouffettes, des agoutis et des fourmiliers, qu'on peut comparer, mais d'une manière équivoque et fort éloignée, au chameau, aux guenons, au putois, au lièvre, et aux pangolins; et enfin il reste quatre genres et deux espèces isolées, savoir, les philandres, les coatis, les tatous, les paresseux, le tapir et le cabiai, qu'on ne peut ni rapporter ni même comparer à aucun des genres ou des espèces de l'ancien continent. Cela semble prouver assez que l'origine de ces animaux particuliers au Nouveau-Monde ne peut être attribuée à la simple dégénération; quelque grands, quelque puissants qu'on voulût en supposer les effets, on ne pourra jamais se persuader avec quelque apparence de raison que ces animaux aient été originairement les mêmes que ceux de l'ancien continent : il est plus raisonnable de penser qu'autrefois les deux continents étaient contigus ou continus, et que les espèces qui s'étaient cantonnées dans ces contrées du Nouveau-Monde, parce qu'elles en avaient trouvé la terre et le ciel plus convenables à leur nature, y furent renfermées et séparées des autres par l'irruption des mers lorsqu'elles divisèrent l'Afrique de l'Amérique. Cette cause est naturelle et l'on peut en imaginer de semblables, et qui produiraient le même effet. Par exemple, s'il arrivait



LE MULET.

A. F. Delavaux & Cie Bruxelles

jamais que la mer fît une irruption en Asie de l'orient au couchant, et qu'elle séparât du reste du continent les terres méridionales de l'Afrique et de l'Asie, tous les animaux qui sont propres et particuliers à ces contrées du Midi, tels que les éléphants, les rhinocéros, les girafes, les zèbres, les orangs-outangs, etc., se trouveraient, relativement aux autres, dans le même cas que le sont actuellement ceux de l'Amérique méridionale; ils seraient entièrement et absolument séparés de ceux des contrées tempérées, et on aurait tort de leur chercher une origine commune et de vouloir les rappeler aux espèces ou aux genres qui peuplent ces contrées, sur le seul fondement qu'ils auraient avec ces derniers quelque ressemblance imparfaite ou quelques rapports éloignés.

Il faut donc, pour rendre raison de l'origine de ces animaux, remonter aux temps où les deux continents n'étaient pas encore séparés; il faut se rappeler les premiers changements qui sont arrivés sur la surface du globe ; il faut en même temps se représenter les deux cents espèces d'animaux quadrupèdes réduites à trente-huit familles : et, quoique ce ne soit point là l'état de la nature telle qu'elle nous est parvenue et que nous l'avons représentée, que ce soit au contraire un état beaucoup plus ancien, et que nous ne pouvons guère atteindre que par des inductions et des rapports presque aussi fugitifs que le temps qui semble en avoir effacé les traces, nous tâcherons néanmoins de remonter par les faits et par les monuments encore existants à ces premiers âges de la nature, et d'en présenter les époques qui nous paraîtront clairement indiquées.

DES MULETS.

En conservant le nom de *mulet* à l'animal qui provient de l'âne et de la jument, nous appellerons *bardeau* celui qui a le cheval pour père et l'ânesse pour mère. Personne n'a jusqu'à présent observé les différences qui se trouvent entre ces deux animaux d'espèce mélangée. C'est néanmoins l'un des plus sûrs moyens que nous ayons pour reconnaître et distinguer les rapports de l'influence du mâle et de la femelle dans le produit de la génération. Les observations comparées de ces deux mulets, et des autres métis qui proviennent de deux espèces différentes, nous indiqueront ces rapports plus précisément et plus évidemment que ne le peut faire la simple comparaison de deux individus de la même espèce.

Nous avons fait représenter le mulet et le bardeau, afin que tout le monde soit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes. D'abord le bardeau est beaucoup plus petit que le mulet : il paraît donc tenir de sa mère l'ânesse les dimensions du corps; et le mulet, beaucoup

plus grand et plus gros que le bardeau, les tient également de la jument sa mère. La grandeur et la grosseur du corps paraissent donc dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mélangées. Maintenant, si nous considérons la forme du corps, ces deux animaux, vus ensemble, paraissent d'une figure différente : le bardeau a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue et ovalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle et plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine et la hanche plus unie. Tous deux tiennent donc plus de la mère que du père, non-seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins, il n'en est pas de même de la tête, des membres, et des autres extrémités du corps. La tête du bardeau est plus longue et n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, et celle du mulet est plus courte et plus grosse que celle du cheval. Ils tiennent donc pour la forme et les dimensions de la tête plus du père que de la mère. La queue du bardeau est garnie de crins à peu près comme celle du cheval; la queue du mulet est presque nue comme celle de l'âne; ils ressemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet sont plus longues que celles du cheval, et les oreilles du bardeau sont plus courtes que celles de l'âne; ces autres extrémités du corps appartiennent donc aussi plus au père qu'à la mère. Il en est de même de la forme des jambes, le mulet les a sèches comme l'âne, et le bardeau les a plus fournies. Tous deux ressemblent donc par la tête, par les membres, et par les autres extrémités du corps, beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1751 et 1752, j'ai fait accoupler deux boucs avec plusieurs brebis, et j'en ai obtenu neuf mulets, sept mâles et deux femelles. Frappé de cette différence du nombre des mâles mulets à celui des femelles, je pris quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui proviennent de l'âne et de la jument excède à peu près dans la même proportion le nombre des mulets femelles : aucune des réponses que j'ai reçues ne détermine cette proportion, mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra dans la suite que M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles et une femelle. Enfin, ayant fait des questions sur des mulets plus aisés à procréer, j'ai su que, dans les oiseaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit, à l'article du serin des Canaries, que de dix-neuf petits provenus d'une serine et d'un chardonneret, il n'y en avait que trois femelles. Voilà les seuls faits que je puisse présenter comme certains sur ce sujet, dont il ne paraît pas qu'on se soit jamais occupé, et qui cependant mérite la plus grande attention; car, ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus d'espèces différentes, et déterminer la proportion des puissances effectives du mâle et de la femelle dans toute reproduction.

De mes neuf mulets provenus du bouc et de la brebis, le premier naquit le 15 avril. Observé trois jours après sa naissance et comparé avec un agneau de même âge, il en différait par les oreilles qu'il avait un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête qui était plus large, ainsi que la distance des yeux; il avait de plus une bande de poil gris blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue; les quatre jambes, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, étaient couverts du même poil blanc assez rude; il n'y avait un peu de laine que sur les flancs entre le dos et le ventre, et encore cette laine courte et frisée était mêlée de beaucoup de poil. Ce mulet avait aussi les jambes d'un pouce et demi plus longues que l'agneau du même âge. Observé le 3 mai suivant, c'est-à-dire dix-huit jours après sa naissance, les poils blancs étaient en partie tombés et remplacés par des poils bruns, semblables pour la couleur à ceux du bouc et presque aussi rudes. La proportion des jambes s'était soutenue; ce mulet les avait plus longues que l'agneau de plus d'un pouce et demi : il était mal sur ses longues jambes et ne marchait pas aussi bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'observai ce mulet que quatre mois après, et nous le comparâmes avec une brebis du même âge. Le mulet avait un pouce de moins que la brebis sur la longueur qui est depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau, et un demi-pouce de plus sur la largeur de la tête prise au-dessus des yeux, à l'endroit le plus gros. Ainsi, la tête de ce mulet était plus grosse et plus courte que celle d'une brebis du même âge; la courbure de la mâchoire supérieure, prise à l'endroit des coins de la bouche, avait près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. La tête du mulet n'était pas couverte de laine; mais elle était garnie de poils longs et touffus. La queue était de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins de l'union du bouc avec les brebis huit autres mulets, dont six mâles et deux femelles. Il en est mort deux avant qu'on ait pu les examiner; mais ils ont paru ressembler à ceux qui ont vécu et que nous allons décrire en peu de mots. Il y en avait deux, l'un mâle et l'autre femelle, qui avaient quatre mamelons, deux de chaque côté, comme les boucs et les chèvres; et, en général, ces mulets avaient du poil long sous le ventre et surtout sous la verge comme les boucs, et aussi du poil long sur les pieds, principalement sur ceux de derrière. La plupart avaient aussi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'est-à-dire la fourche plus large et la queue plus courte que les agneaux.

J'ai rapporté, dans le premier volume de l'Histoire naturelle des quadrupèdes, à l'article du chien, les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec une louve; on peut voir toutes les précautions que j'avais cru devoir prendre pour faire réussir cette union. Le chien et la louve n'avaient tous deux que trois mois au plus, lorsqu'on les a mis ensemble, et enfermés dans une assez grande cour sans les contraindre autrement, et sans les en-

chaîner. Pendant la première année ces jeunes animaux vivaient en paix et paraissaient s'aimer. Dans la seconde année ils commencèrent à se disputer la nourriture, quoiqu'il y en eût au delà du nécessaire : la querelle venait toujours de la louve. Après la seconde année les combats devinrent plus fréquents. Pendant tout ce temps la louve ne donna aucun signe de chaleur; ce ne fut qu'à la fin de la troisième année qu'on s'aperçut qu'elle avait les mêmes symptômes que les chiennes en chaleur : mais, loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces; et le chien, au lieu de couvrir la louve, finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure que le loup n'est pas tout à fait de la même nature que le chien, que les espèces sont assez séparées pour ne pouvoir les rapprocher aisément, du moins dans ces climats. Et je m'exprime dans les termes suivants : « Ce n'est pas que je prétende, d'une manière décisive et « absolue, que le renard et la louve ne se soient jamais, dans aucun temps « ni dans aucun climat, mêlés avec le chien : les anciens l'assurent assez « positivement pour qu'on puisse avoir encore sur cela quelques doutes, « malgré les épreuves que je viens de rapporter; et j'avoue qu'il faudrait « un grand nombre de pareilles épreuves pour acquérir sur ce fait une cer- « titude entière. » J'ai eu raison de mettre cette restriction à mes conclusions; car M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant tenté cette même union du chien et de la louve, a très-bien réussi, et dès lors il a trouvé et suivi mieux que moi les routes et les moyens que la nature se réserve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paraissent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par une lettre que M. Surirey de Boissy me fit l'honneur de m'écrire, et qui est conçue dans les termes suivants :

A Namur, le 9 juin 1773.

« Chez M. le marquis de Spontin, à Namur, a été élevée une très-jeune louve, à laquelle on a donné pour compagnon un presque aussi jeune chien depuis deux ans. Ils étaient en liberté, venant dans les appartements, cuisine, écurie, etc.; très-caressants, se couchant sous la table et sur les pieds de ceux qui l'entouraient. Ils ont vécu le plus intimement.

« Le chien est une espèce de mâtin-braque très-vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait pendant les six premiers mois; ensuite on lui a donné de la viande crue qu'elle préférait à la cuite. Quand elle mangeait, personne n'osait l'approcher : en un autre temps on en faisait tout ce qu'on voulait, pourvu qu'on ne la maltraitât pas. Elle caressait tous les chiens qu'on lui conduisait, jusqu'au moment qu'elle a donné la préférence à son ancien compagnon; elle entrait en fureur depuis contre tout autre. Ç'a été le 25 mars dernier qu'elle a été couverte pour la première fois : ses amours ont duré seize jours avec d'assez fréquentes répétitions, et elle a donné ses petits le 6 juin à huit heures du matin : ainsi le temps de la gestation a été de soixante-treize jours au plus. Elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre. Il y en a avec des extrémités blanches aux pattes et moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui est noir et blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle est grondante et se hérisse contre ceux qui approchent; elle ne reconnaît plus ses maîtres; elle étranglerait le chien même s'il était à sa portée

J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes depuis une irruption qu'elle a faite à la suite de son galant, qui avait franchi une muraille chez un voisin qui avait une chienne en chaleur; qu'elle avait étranglé à moitié sa rivale; que le cocher a été pour les séparer à grands coups de bâton et la reconduire à sa loge, où par imprudence

recommençant la correction, elle s'est animée au point de la mordre à deux fois dans la cuisse, ce qui l'a tenu au lit six semaines par les incisions considérables qu'on a été obligé de faire. »

Dans ma réponse à cette lettre, je faisais mes remerciements à M. de Boissy, et j'y joignais quelques réflexions pour éclaircir les doutes qui me restaient encore. M. le marquis de Spontin ayant pris communication de cette réponse, eut la bonté de m'écrire lui-même dans les termes suivants :

A Namur, le 14 juillet 1773.

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les réflexions judicieuses que vous faites à M. Surirey de Boissy, que j'avais prié de vous mander pendant mon absence un événement auquel je n'osais encore m'attendre, malgré la force des apparences, par l'opinion que j'avais et que j'aurai toujours, comme le reste du monde, de l'excellence et du mérite des savants ouvrages dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, soit l'effet du hasard ou d'une de ces bizarreries de la nature, qui, comme vous dites, se plaît quelquefois à sortir des règles générales, le fait est incontestable, comme vous allez en convenir vous-même, si vous voulez bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous écrire; ce dont j'ose me flatter d'autant plus, que je pourrais autoriser le tout de l'aveu de deux cents personnes au moins, qui, comme moi, ont été témoins de tous les faits que je vais avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avait tout au plus trois jours quand je l'achetai d'un paysan qui l'avait prise dans le bois, après en avoir tué la mere. Je lui fis sucer du lait pendant quelques jours ; jusqu'à ce qu'elle pût manger de la viande. Je recommandais à ceux qui devaient en avoir soin, de la caresser, de la tourmenter continuellement pour tâcher de l'apprivoiser au moins avec eux ; elle finit par devenir si familière, que je pouvais la mener à la chasse dans les bois, jusqu'à une lieue de la maison sans risquer de la perdre; elle est même revenue quelquefois seule pendant la nuit, les jours que je n'avais pu la ramener. J'étais beaucoup plus sûr de la garder auprès de moi quand j'avais un chien ; car elle les a toujours beaucoup aimés, et ceux qui avaient perdu leur répugnance naturelle jouaient avec elle comme si c'eût été deux animaux de la même espèce. Jusque-là elle n'avait fait la guerre qu'aux chats et aux poules, qu'elle étranglait d'abord sans en vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, sa férocité s'étendit plus loin, et je commençai à m'apercevoir qu'elle en voulait aux moutons et aux chiennes, surtout si elles étaient en folie. Dès lors je lui ôtai la liberté, et je la faisais promener à la chaîne et muselée; car il lui est arrivé souvent de se jeter sur son conducteur qui la contrariait. Elle avait un an au moins, quand je lui fis faire la connaissance du chien qui l'a couverte. Elle est en ville dans mon jardin, à la chaîne, depuis les derniers jours du mois de novembre passé. Plus de trois cents personnes sont venues la voir dans ce temps. Je suis logé presque au centre de la ville : ainsi on ne peut supposer qu'un loup serait venu la trouver. Dès qu'elle commença à entrer en chaleur, elle prit un tel goût pour le chien, et le chien pour elle, qu'ils hurlaient affreusement de part et d'autre quand ils n'étaient pas ensemble. Elle a été couverte le 28 mars pour la première fois, et depuis, deux fois par jour pendant deux semaines environ. Ils restaient attachés près d'un quart d'heure à chaque fois, pendant lequel temps la louve paraissait souffrir beaucoup et se plaindre, et le chien point du tout. Trois semaines après on s'aperçut aisément qu'elle était pleine. Le 6 juin elle donna ses petits au nombre de quatre, qu'elle nourrit encore à présent, quoiqu'ils aient cinq semaines et des dents très-pointues et assez longues. Ils ressemblent parfaitement à de petits chiens, ayant les oreilles assez longues et pendantes. Il y en a un qui est tout à fait noir avec la poitrine blanche qui était la couleur du chien. Les autres auront, à ce que je crois, la couleur de la louve. Ils ont tous le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne qui est venue avec la queue très-courte, de même que le chien qui n'en avait presque pas. Ils promettent d'être grands, forts et très-méchants. La mère en a un soin extraordinaire..... Je doute si je la garderai davantage, en ayant été dégoûté par un accident qui est arrivé à mon cocher, qui en a été mordu à la cuisse si fort, qu'il a été six semaines sur son lit sans pouvoir se bouger ; mais je parierais volon-

tiers qu'en la gardant, elle aura encore des petits avec ce même chien qui est blanc avec de grandes taches noires sur le dos. Je crois, monsieur, avoir répondu, par ce détail, à vos observations, et j'espère que vous ne douterez plus de la vérité de cet événement singulier. »

J'e n'en doute pas, en effet, et je suis bien aise d'avoir l'occasion d'en témoigner publiquement ma reconnaissance. C'est beaucoup gagner que d'acquérir dans l'histoire de la nature un fait rare : les moyens sont toujours difficiles, et comme l'on voit, très-souvent dangereux ; c'était par cette dernière raison que j'avais sequestré la louve et mon chien de toute société ; je craignais les accidents en laissant vivre ma louve en liberté. J'avais précédemment élevé un jeune loup qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avait fait aucun mal et suivait son maître à peu près comme un chien : mais dès la seconde année il commit tant d'excès qu'il fallut le condamner à la mort. J'étais donc assuré que ces animaux, quoique adoucis par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle ; et en voulant prévenir les inconvénients qui ne peuvent manquer d'en résulter, et tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avais pas senti que je prenais une mauvaise méthode : car dans cet état d'esclavage et d'ennui, le naturel de la louve au lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle était plus féroce que dans l'état de nature ; et le chien ayant été séparé de si bonne heure de ses semblables et de toute société, avait pris un caractère sauvage et cruel, que la mauvaise humeur de la louve ne faisait qu'irriter ; en sorte que dans les dernières années leur antipathie devint si grande, qu'ils ne cherchaient qu'à s'entre-dévorer. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin, tout s'est passé différemment. Le chien était dans l'état ordinaire ; il avait toute la douceur et toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme. La louve, d'autre part, ayant été élevée en toute liberté et familièrement dès son bas âge avec le chien, qui, par cette habitude sans contrainte, avait perdu sa répugnance pour elle, était devenue susceptible d'affection pour lui ; elle l'a donc bien reçu lorsque l'heure de la nature a sonné ; et quoiqu'elle ait paru se plaindre et souffrir dans l'accouplement, elle a eu plus de plaisir que de douleur, puisqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré sa chaleur. D'ailleurs le moment pour faire réussir cette union disparate a été bien saisi : c'était la première chaleur de la louve ; elle n'était qu'à la seconde année de son âge ; elle n'avait donc pas encore repris entièrement son naturel féroce. Toutes ces circonstances et peut-être quelques autres dont on ne s'est point aperçu, ont contribué au succès de l'accouplement et de la production. Il semblerait donc, par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre comme l'homme en grande société, en les accoutumant peu à peu avec ceux pour lesquels ils n'auraient sans cela que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en soit, on saura maintenant, grâces aux soins de M. le marquis de Spontin, et on tiendra dorénavant pour chose sûre, que le chien peut produire avec

la louve, même dans nos climats. J'aurais bien désiré qu'après une expérience aussi heureuse, ce premier succès eût engagé son illustre auteur à tenter l'union du loup et de la chienne, et celle des renards et des chiens. Il trouvera peut-être que c'est trop exiger, et que je parle ici avec l'enthousiasme d'un naturaliste insatiable : j'en conviens, et j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la nature m'a toujours transporté.

Mais revenons à nos mulets. Le nombre de mâles dans ceux que j'ai obtenus du bouc et de la brebis, est comme sept sont à deux; dans ceux du chien et de la louve ce nombre est comme trois sont à un; et dans ceux des chardonnerets et de la serine, comme seize sont à trois. Il paraît donc presque certain que le nombre des mâles qui est déjà plus grand que celui des femelles dans les espèces pures, est encore bien plus grand dans les espèces mixtes. Le mâle influe donc en général plus que la femelle sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, et que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand que les espèces sont moins voisines. Il doit en être de même des races différentes : on aura en les croisant, c'est-à-dire en prenant celles qui sont le plus éloignées, on aura, dis-je, non-seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre. J'ai souvent tâché de deviner pourquoi dans aucune religion, dans aucun gouvernement, le mariage du frère et de la sœur n'a jamais été autorisé. Les hommes auraient-ils reconnu, par une très-ancienne expérience, que cette union du frère et de la sœur était moins féconde que les autres, ou produisait-elle moins de mâles et des enfants plus faibles et plus mal faits ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inverse du fait est vrai, car on sait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit dans l'homme, on ennoblit l'espèce, et que ce moyen seul peut la maintenir belle et même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces résultats d'expériences et ces indications, à d'autres faits constatés, en commençant par ceux que nous ont transmis les anciens. Aristote dit positivement que le mulet engendre avec la jument un animal appelé par les Grecs *hinnus* ou *ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit. De ces deux faits qui sont vrais, le second est et effet plus rare que le premier, et tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie royale des sciences, et ci-devant gouverneur des îles de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa lettre du 7 mai 1770, dont voici l'extrait :

« Vous vous rappelez peut-être, monsieur, que M. d'Alembert lut à l'Académie des sciences, l'année dernière 1769, une lettre dans laquelle on lui mandait qu'une mule avait mis bas un muleton, dans une habitation de l'île Saint-Domingue; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, et j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'ai reçu... Celui qui m'écrit est une personne digne de foi. Il dit avoir vu des mulets couvrir indistinctement des mules et des cavales, comme aussi des mules couvertes par des mulets et des étalons. »

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins et dûment contrôlé et légalisé. Il porte, en substance, que, le 14 mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis et ancien major de la légion royale de Saint-Domingue, étant sur son habitation de la Petite-Anse, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade; elle avait le ventre très-gros, et il lui sortait un boyau par la vulve. M. de Nort la croyant enflée, envoya chercher une espèce de maréchal nègre, qui avait coutume de panser les animaux malades; que ce nègre étant arrivé en son absence, il avait jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage; que l'instant d'après la chute il la délivra d'un mulet bien conformé, dont le poil était long et très noir; que ce muleton a vécu une heure; mais qu'ayant été blessé ainsi que la mule par sa chute forcée, ils étaient morts l'un et l'autre, le muleton, le premier, c'est-à-dire presque en naissant, et la mule dix heures après : qu'ensuite on avait fait écorcher le muleton, et qu'on a envoyé sa peau au docteur Mathi, qui l'a déposée, dit M. de Nort, dans le cabinet de la Société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, et particulièrement M. Cazavant, maître en chirurgie, ajoutent que le muleton paraissait être à terme et bien conformé; que par l'apparence de son poil, de sa tête et de ses oreilles, il a paru tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires; que la mule avait les mamelles gonflées et remplies de lait; que lorsque l'on aperçut les pieds du muleton sortant de la vulve, le nègre, maréchal ignorant, l'avait tiré si rudement, qu'en arrachant de force le muleton, il avait occasionné un renversement dans la matrice et des déchirements qui avaient occasionné la mort de la mère et du petit.

Ces faits, qui me paraissent bien constatés, nous démontrent que dans les climats chauds, la mule peut non-seulement concevoir, mais perfectionner et porter à terme son fruit. On m'a écrit d'Espagne et d'Italie, qu'on en avait plusieurs exemples; mais aucun des faits qui m'ont été transmis n'est aussi bien vérifié que celui que je viens de rapporter : seulement il nous reste à savoir si cette mule de Saint-Domingue ne tenait pas conception de l'âne plutôt que du mulet; la ressemblance de son muleton au premier plus qu'au second de ces animaux paraîtrait l'indiquer : l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat sur le choix des femelles, et le porte à rechercher presque également l'ânesse, la jument et la mule.

Il est donc certain que le mulet peut engendrer et que la mule peut produire; ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables et la liqueur nécessaire à la génération : seulement ces animaux d'espèce mixte sont beaucoup moins féconds et toujours plus tardifs que ceux d'espèce pure; d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids, et ce n'est que rarement qu'ils produisent dans les pays chauds, et encore plus rarement dans les contrées tempérées; dès lors leur infécondité, sans être absolue, peut néanmoins être regardée comme positive, puisque la production est si rare qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples : mais on

a d'abord eu tort d'assurer qu'absolument les mulets et les mules ne pouvaient engendrer, et ensuite on a eu encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'espèces mélangées étaient comme les mulets hors d'état de produire; les faits que nous avons rapportés ci-devant sur les métis produits par le bouc et la brebis, sur ceux du chien et de la louve, et particulièrement sur les métis des serins et des autres oiseaux, nous démontrent que ces métis ne sont point inféconds, et que quelques-uns sont même aussi féconds à peu près que leurs père et mère.

Un grand défaut, ou pour mieux dire un vice très-fréquent dans l'ordre des connaissances humaines, c'est qu'une petite erreur particulière et souvent nominale, qui ne devrait occuper que sa petite place en attendant qu'on la détruise, se répand sur toute la chaîne des choses qui peuvent y avoir rapport, et devient par là une erreur de fait, une très-grande erreur, et forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui sert de base. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet*, n'a dû et ne devrait encore représenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne et de la jument, a été mal à propos appliqué à l'animal provenant du cheval et de l'ânesse, et ensuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes et à tous les oiseaux d'espèces mélangées. Et comme dans sa première acception, ce mot *mulet* renfermait l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne et de la jument, on a, sans autre examen, transporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même nom de *mulet* : je dis à tous les êtres; car, indépendamment des animaux quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, on a fait aussi des mulets dans les plantes, auxquels on a, sans hésiter, donné, comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité; tandis que dans le réel aucun de ces êtres métis n'est absolument infécond, et que de tous, le mulet proprement dit, c'est-à-dire l'animal qui seul doit porter ce nom, est aussi le seul dont l'infécondité, sans être absolue, soit assez positive pour qu'on puisse le regarder comme moins fécond qu'aucun autre, c'est-à-dire comme infécond dans l'ordre ordinaire de la nature, en comparaison des animaux d'espèce pure et même des autres animaux d'espèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, sont des animaux viciés qui ne peuvent produire : aucun animal, quoique provenant de deux espèces, n'est absolument infécond, disent l'expérience et la raison; tous au contraire peuvent produire, et il n'y a de différence que du plus au moins; seulement on doit observer que dans les espèces mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières, les unes, comme les poissons, les insectes, etc., se multiplient chaque année par milliers, par centaines; d'autres, comme les oiseaux et les petits animaux quadrupèdes, se reproduisent par vingtaines, par douzaines; d'autres enfin, comme l'homme et tous les grands animaux, ne se reproduisent qu'un à un. Le nombre dans la production est, pour ainsi dire, en raison inverse de la grandeur des animaux. Le cheval et l'âne ne produisent qu'un par an, et dans le même espace de temps les souris, les

mulots, les cochons d'Inde produisent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux est donc trente ou quarante fois plus grande; et en faisant une échelle des différents degrés de fécondité, les petits animaux que nous venons de nommer seront aux points les plus élevés, tandis que le cheval ainsi que l'âne se trouveront presque au terme de la moindre fécondité; car il n'y a guère que l'éléphant qui soit encore moins fécond.

Dans les espèces mixtes, c'est-à-dire dans celles des animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux espèces différentes, il y a, comme dans les espèces pures, des degrés différents de fécondité ou plutôt d'infécondité; car les animaux qui viennent de deux espèces, tenant de deux natures, sont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de convenances entre eux qu'il n'y en a dans les espèces pures, et cette infécondité est d'autant plus grande que la fécondité naturelle des parents est moindre. Dès lors si les deux espèces du cheval et de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à se mêler, l'infécondité primitive, loin de diminuer dans l'animal métis, ne pourra qu'augmenter : le mulet sera non-seulement plus infécond que son père et sa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis, parce que toutes les autres espèces mélangées dont on a pu tirer du produit, telles que celles du bouc et de la brebis, du chien et de la louve, du chardonneret et de la serine, etc., sont beaucoup plus fécondes que les espèces de l'âne et du cheval. C'est à cette cause particulière et primitive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets et des bardeaux. Ce dernier animal est même plus infécond que le premier, par une seconde cause encore plus particulière. Le mulet, provenant de l'âne et de la jument, tient de son père l'ardeur du tempérament, et par conséquent la vertu prolifique à un très-haut degré, tandis que le bardeau, provenant du cheval et de l'ânesse, est, comme son père, moins puissant en amour et moins habile à engendrer; d'ailleurs la jument, moins ardente que l'ânesse, est aussi plus féconde, puisqu'elle retient et conçoit plus aisément, plus sûrement. Ainsi tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau; car l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui est si nécessaire pour la bonne génération, et surtout pour la nombreuse multiplication, nuit au contraire dans la femelle, et l'empêche presque toujours de retenir et de concevoir.

Ce fait est généralement vrai, soit dans les animaux, soit dans l'espèce humaine; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds engendrent un grand nombre d'enfants : il est rare au contraire qu'une femme produise si elle est trop sensible au physique de l'amour. L'acte par lequel on arrive à la génération n'est alors qu'une fleur sans fruit, un plaisir sans effet : mais aussi dans la plupart des femmes qui sont purement passives, c'est comme dans le figuier dont la séve est froide, un fruit qui se produit sans fleur; car l'effet de cet acte est d'autant plus sûr, qu'il est moins troublé dans la femelle par les convulsions du plaisir : elles sont si marquées dans quelques-unes et même si nuisibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'ânesse, qu'on est obligé de leur jeter de l'eau sur la croupe,

ou même de les frapper rudement pour les calmer; sans ce secours désagréable elles ne deviendraient pas mères, ou du moins ne le deviendraient que tard, lorsque, dans un âge plus avancé, la grande ardeur du tempérament serait éteinte ou ne subsisterait qu'en partie. On est quelquefois obligé de se servir des mêmes moyens pour faire concevoir les juments.

Mais, dira-t-on, les chiennes et les chattes, qui paraissent être encore plus ardentes en amour que la jument et l'ânesse, ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez sur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour n'est donc pas général et souffre de grandes exceptions. Je réponds que l'exemple des chiennes et des chattes, au lieu de faire une exception à la règle, en serait plutôt une confirmation; car, à quelque excès qu'on veuille supposer les convulsions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de se calmer pendant la longue durée du temps qui se passe entre l'acte consommé et la retraite du mâle, qui ne peut se séparer tant que subsiste le gonflement et l'irritation des parties. Il en est de même de la chatte, qui, de toutes les femelles, paraît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour, qui annoncent le plus pressant besoin : mais c'est comme pour le chien par une autre raison de conformation dans le mâle, que cette femelle si ardente ne manque jamais de concevoir : son plaisir très-vif dans l'accouplement est nécessairement mêlé d'une douleur presque aussi vive. Le gland du chat est hérissé d'épines plus grosses et plus poignantes que celles de sa langue, qui, comme l'on sait, est rude au point d'offenser la peau; dès lors l'intromission ne peut être que fort douloureuse pour la femelle, qui s'en plaint et l'annonce hautement par des cris encore plus perçants que les premiers : la douleur est si vive, que la chatte fait en ce moment tous ses efforts pour échapper, et le chat, pour la retenir, est forcé de la saisir sur le cou avec ses dents, et de contraindre et soumettre ainsi par la force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domestiques soignés et bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages; on le voit par l'exemple des chats et des chiens qui produisent dans nos maisons plusieurs fois par an, tandis que le chat sauvage et le chien, abandonnés à la seule nature, ne produisent qu'une seule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiseaux domestiques : y a-t-il dans aucune espèce d'oiseaux libres une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par son coq? Et dans l'espèce humaine, quelle différence entre la chétive propagation des Sauvages et l'immense population des nations civilisées et bien gouvernées! Mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté, on en verra d'un coup d'œil les rapports dans la table suivante, de laquelle on pourra tirer quelques conséquences utiles à l'histoire naturelle.

TABLE DES RAPPORTS DE LA FÉCONDITÉ DES ANIMAUX.

NOMS des ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer et les femelles de produire.		DURÉE de la GESTATION.	NOMBRE des petits que les mères font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer et les femelles de produire.	
	MALL.	FEMELLE.			MALE.	FEMELLE.
L'Éléphant.	à 30 ans.	à 30 ans.	2 ans.	1 petit en 3 ou 4 ans.	vit 2 siècles.	
Le Rhinocéros.	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.		1 petit.	vit 70 ou 80 ans.	
L'Hippopotame.				1 petit.		
Le Morse.			9 mois.	1 petit.		
Le Chameau.	à 4 ans.	à 4 ans.	1 an à peu près.	1 petit.	vit 40 ou 50 ans.	
Le Dromadaire.	à 4 ans.	à 4 ans.	1 an à peu près.	1 petit.	vit 40 ou 50 ans.	
Le Cheval.	à 2 ans ½ *.	à 2 ans.	11 mois.	1 quelquefois 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
Le Zèbre.	à 2 ans.	à 2 ans.	11 mois.	1 rarement 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
L'Ane.	à 2 ans.	à 2 ans.	11 mois et plus.	1 rarement 2.	à 25 ou 30 ans.	à 25 ou 30 ans.
Le Buffle.	à 3 ans.	à 3 ans.	9 mois.	1 petit.	vit 15 ou 18 ans.	
Le Bœuf.	à 2 ans.	à 18 mois.	9 mois.	1 rarement 2.	à 9 ans.	à 9 ans.
Le Cerf.	à 18 mois.	à 18 mois.	8 mois et plus.	1 rarement 2.	vit 30 ou 35 ans.	
Le Renne.	à 2 ans.	à 2 ans.	8 mois.	1 petit.	vit 16 ans.	
Le Lama.	à 3 ans.	à 3 ans.		1 rarement 2.	à 12 ans.	à 12 ans.
L'homme.	à 14 ans.	à 12 ans.	9 mois.	1 quelquefois 2.		
Les grands Singes.	à 3 ans.	à 3 ans.		1 quelquefois 2.		
Le Mouflon.	à 18 mois.	à 1 an.	5 mois.	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans.	à 10 ou 12 ans.
Le Saïga.	à 1 an.	à 1 an.	5 mois.	1 quelquefois 2.		
Le Chevreuil.	à 18 mois.	à 2 ans.	5 mois.	1, 2, quelquefois 3.	vit 15 ou 20 ans.	
Le Chamois.	à 1 an.	à 1 an.	5 mois.	1, 2, rarement 3.	vit 12 ou 16 ans.	
La Chèvre et le Bouc	à 1 an.	à 7 mois.	5 mois.	1, 2, rarement 3. et jamais plus de 4.	vit, dit-on, 20 ans. à 7 ans.	à 7 ans.
La Brebis et le Bélier.	à 1 an.	à 1 an.	5 mois.	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans.	à 10 ou 12 ans.

* A deux ans et demi le cheval n'engendre que des poulains faibles ou mal faits; il faut qu'il ait quatre ans, et même six pour les chevaux fins.

TABLE DES RAPPORTS DE LA FÉCONDITÉ DES ANIMAUX.

NOMS des ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer et les femelles de produire.		DURÉE de la GESTATION.	NOMBRE des petits que les mères font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.			MALE.	FEMELLE.
Le Phoque.			plusieurs mois.	2 ou 3 petits.		
L'Ours.	à 2 ans.	à 2 ans.	plusieurs mois.	1, 2, 3, 4 et jamais plus de 5.	vit 20 ou 25 ans.	
Le Blaireau.				3 ou 4 petits.		
Le Lion.	à 2 ans.	à 2 ans.		3 ou 4 une seule fois par an.	vit 20 ou 25 ans.	
Les Léopards et le Tigre.	à 2 ans.	à 2 ans.		4 ou 5 une seule fois par an.		
Le Loup.	à 2 ans.	à 2 ans.	73 jours ou plus.	5 ou 6 et jusqu'à 9 une seule fois par an.	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
Le Chien dans l'état de nature.	à 9 ou 10 mois.	à 9 ou 10 mois.	63 jours.	3, 4, 5, 6 petits.	à 15 ans.	à 15 ans.
L'Isatis.			63 jours.	5 et 7 petits.	à 10 ou 11 ans.	à 10 ou 11 ans.
Le Renard.	à 1 an.	à 1 an.	entre en chaleur en hiver, produit au mois d'avril.	3, 4 jusqu'à 6.	à 10 ou 11 ans.	à 10 ou 11 ans.
Le Chacal.				2, 3 ou 4.		
Le Chat dans l'état de nature.	avant 1 an.	avant 1 ans.	56 jours.	4, 5 ou 6.	à 9 ans.	à 9 ans.
La Fouine.	à 1 an tout au plus.	à 1 an tout au plus.	comme les chattes, c'est-à-dire 56 j.	3, 4 et 6.	à 8 ou 10 ans.	à 3 ou 10 ans.
La Marte.	à 1 an tout ou plus.	à 1 an tout au plus.	*Idem.*	3, 4 et 5.	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
Le Putois.	à 1 an.	à 1 an.	*Idem.*	3, 4 et 5.	engendre toute sa vie.	produit toute sa vie.
La Belette.	dès la 1re année.	dès la 1re année.		3, 4, 5.	*Idem.*	*Idem.*
L'Hermine.	*Idem.*	*Idem.*		*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*
L'Écureuil.	a 1 an.	à 1 an.	entre en chaleur en mars et met bas au mois de mai.	3 ou 4.	*Idem.*	*Idem.*
Le Polatouche.				3 ou 4.		
Le Hérisson.	à 1 an.	à 1 an.	40 jours environ.	3, 4 et 5.		

TABLE DES RAPPORTS DE LA FÉCONDITÉ DES ANIMAUX.

NOMS des ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer et les femelles de produire.		DURÉE de la GESTATION.	NOMBRE des petits que les mères font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.			MALE.	FEMELLE.
Les Loirs.	dès la 1re année.	dès la 1re année.		3. 4 et 5.	vit 6 ans.	
L'Ondatra.				4, 5 ou 6.		
Le Desman.				4, 5 ou 6.		
Les Sarigues.				4, 5, 6 et 7.		
Les Philandres.				4. 5 et 6.		
Les Cochons.	à 9 mois ou à 1 an.	à 9 mois ou à 1 an	4 mois.	10, 12, 15 et jamais plus de 20, et produit deux fois par an.	à 15 ans.	à 15 ans.
Les Tatous.				4 petits et produisent plusieurs fois par an.		
Les Lièvres.	dès la 1re année.	dès la 1re année.	30 ou 31 jours.	2, 3 et 4 et produisent plusieurs fois par an.	vivent 7 ou 8 ans.	
Les Lapins.	à 5 ou 6 mois.	à 5 ou 6 mois.	30 ou 31 jours.	4, 5 et jusqu'à 8 et produisent plusieurs fois par an	vivent 8 ou 9 ans.	
Le Furet.	dès la 1re année.	dès la 1re année.	40 jours.	5, 6 jusqu'à 9 et produit 2 fois par an en domesticité.	produit toute sa vie.	
Les Rats.	*Idem.*	*Idem.*	5 ou 6 semaines.	5 ou 6 et produisent plusieurs fois par an.	*Idem.*	
Les Mulots.	*Idem.*	*Idem.*	1 mois ou 5 sem.	9 ou 10 et produisent plusieurs fois par an.		
Les Souris.	*Idem.*	*Idem.*	1 mois ou 5 sem.	5 ou 6 et produisent plusieurs fois par an.	*Idem.*	
Le Surmulot.	*Idem.*	*Idem.*		depuis 12 jusqu'à 19 et produit 3 fois par an.	*Idem.*	
Le Cochon d'Inde.	à 5 ou 6 semaines.	à 5 ou 6 semaines.	3 semaines.	produit huit fois par an : 1re portée 4 ou 5; 2e portée 5 ou 6; et les autres depuis 7, 8 jusqu'à 11.	vit 6 ou 7 ans, produit toute sa vie, qui est de 5 ou 6 ans.	

Voilà l'ordre dans lequel la nature nous présente les différents degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité est d'autant plus petite que l'animal est plus grand. En général, cette même échelle inverse de la fécondité relativement à la grandeur se trouve dans tous les autres ordres de la nature vivante; les petits oiseaux produisent en plus grand nombre que les grands : il en est de même des poissons, et peut-être aussi des insectes. Mais, en ne considérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la table qu'il n'y a guère que le cochon qui fasse une exception bien marquée à cette espèce de règle : car il devrait se trouver, par la grandeur de son corps, dans le nombre des animaux qui ne produisent que deux ou trois petits une seule fois par an, au lieu qu'il se trouve être en effet aussi fécond que les petits animaux.

Cette table contient tout ce que nous savons sur la fécondité des animaux dans les espèces pures. Mais la fécondité dans les animaux d'espèces mixtes demande des considérations particulières; cette fécondité est, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les espèces pures. On en verra clairement la raison par une simple supposition. Que l'on supprime, par exemple, tous les mâles dans l'espèce du cheval, et toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'espèce de l'âne, et toutes les femelles dans celle du cheval, il ne naîtra plus que des animaux mixtes, que nous avons appelés *mulets* et *bardeaux*, et ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puisqu'il y a moins de convenances, moins de rapports de nature entre le cheval et l'ânesse ou l'âne et la jument, qu'entre l'âne et l'ânesse ou le cheval et la jument. Dans le réel, c'est le nombre des convenances ou des disconvenances qui constitue ou sépare les espèces; et puisque celle de l'âne se trouve de tout temps séparée de celle du cheval, il est clair qu'en mêlant ces deux espèces, soit par les mâles, soit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui constituent l'espèce. Donc les mâles engendreront et les femelles produiront plus difficilement, plus rarement en conséquence de leur mélange; et même ces espèces mélangées ne produiraient point du tout si leurs disconvenances étaient un peu plus grandes. Les mulets de toute sorte seront donc toujours rares dans l'état de nature; car ce n'est qu'au défaut de sa femelle naturelle, qu'un animal, de quelque espèce qu'il soit, recherchera une autre femelle moins convenable pour lui, et à laquelle il conviendrait moins aussi que son mâle naturel. Et quand même ces deux animaux d'espèces différentes s'approcheraient sans répugnance, et se joindraient avec quelque empressement dans les temps du besoin de l'amour, leur produit ne sera ni aussi certain ni aussi fréquent que dans l'espèce pure, où le nombre beaucoup plus grand de ces mêmes convenances fonde les rapports de l'appétit physique et en multiplie toutes les sensations. Or, ce produit sera d'autant moins fréquent dans l'espèce mêlée que la fécondité sera moindre dans les deux espèces pures dont on fera le mélange; et le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des espèces mêlées sera encore beaucoup plus rare que le premier, parce que l'animal

mixte, héritier, pour ainsi dire, de la disconvenance de nature qui se trouve entre ses père et mère, et n'étant lui-même d'aucune espèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucun. Par exemple, je suis persuadé que le bardeau couvrirait en vain sa femelle bardeau et qu'il ne résulterait rien de cet accouplement : d'abord par la raison générale que je viens d'exposer, ensuite par la raison particulière du peu de fécondité dans les deux espèces dont cet animal mixte provient, et enfin par la raison encore plus particulière des causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, et à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce : je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval et de l'ânesse puissent produire entre eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paraissent réunir toutes les disconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule et du mulet, parce que des trois causes d'infécondité que nous venons d'exposer, la dernière n'a pas ici tout son effet : car la jument concevant plus facilement que l'ânesse, et l'âne étant plus ardent, plus chaud que le cheval, leur puissance respective de fécondité est plus grande, et leur produit moins rare que celui de l'ânesse et du cheval ; par conséquent le mulet sera moins infécond que le bardeau : néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule, et je présume d'après les exemples mêmes des mules qui ont mis bas, qu'elles devaient leur imprégnation à l'âne plutôt qu'au mulet. Car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, ou plutôt n'en diffèrent que du masculin au féminin.

Pour me faire mieux entendre, établissons pour un moment un ordre de parenté dans les espèces, comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval et la jument seront frère et sœur d'espèce, et parents au premier degré. Il en est de même de l'âne et de l'ânesse. Mais si l'on donne l'âne à la jument, ce sera tout au plus comme son cousin d'espèce, et cette parenté sera déjà du second degré; le mulet qui en résultera, participant par moitié de l'espèce du père et de celle de la mère, ne sera qu'au troisième degré de parenté d'espèce avec l'un et l'autre. Dès lors le mulet et la mule, quoique issus des mêmes père et mère, au lieu d'être frère et sœur d'espèce, ne seront parents qu'au quatrième degré, et par conséquent produiront plus difficilement entre eux que l'âne et la jument qui sont parents d'espèce au second degré. Et par la même raison le mulet et la mule produiront moins aisément entre eux qu'avec la jument ou avec l'âne, parce que leur parenté d'espèce n'est qu'au troisième degré, tandis qu'entre eux elle est au quatrième; l'infécondité qui commence à se manifester ici dès le second degré doit être plus marquée au troisième, et si grande au quatrième qu'elle est peut-être absolue.

En général, la parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la nature que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi réitérées que longues et difficiles. Comment pourra-t-on connaître autrement

que par les résultats de l'union mille et mille fois tentée des animaux d'espèces différentes, leur degré de parenté? l'âne est-il parent plus proche du cheval que du zèbre? le loup est-il plus près du chien que le renard ou le chacal? A quelle distance de l'homme mettrons-nous les grands singes, qui lui ressemblent si parfaitement par la conformation du corps? Toutes les espèces d'animaux étaient-elles autrefois ce qu'elles sont aujourd'hui? leur nombre n'a-t-il pas augmenté ou plutôt diminué? les espèces faibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes, ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissants? quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des espèces et une autre parenté mieux connue, qui est celle des différentes races dans la même espèce? la race en général ne provient-elle pas, comme l'espèce mixte, d'une disconvenance à l'espèce pure dans les individus qui ont formé la première souche de la race? Il y a peut-être, dans l'espèce du chien, telle race si rare qu'elle est plus difficile à procréer que l'espèce mixte provenant de l'âne et de la jument. Combien d'autres questions à faire sur cette seule matière, et qu'il y en a peu que nous puissions résoudre! que de faits nous seraient nécessaires pour pouvoir prononcer et même conjecturer! que d'expériences à tenter pour découvrir ces faits, les reconnaître ou même les prévenir par des conjectures fondées! Cependant, loin de se décourager, le philosophe doit applaudir à la nature, lors même qu'elle lui paraît avare ou trop mystérieuse, et se féliciter de ce qu'à mesure qu'il lève une partie de son voile, elle lui laisse entrevoir une immensité d'autres objets tous dignes de ses recherches. Car ce que nous connaissons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrons connaître; l'esprit humain n'a point de bornes, il s'étend à mesure que l'univers se déploie; l'homme peut donc et doit tout tenter, il ne lui faut que du temps pour tout savoir. Il pourrait même en multipliant ses observations, voir et prévoir tous les phénomènes, tous les événements de la nature avec autant de vérité et de certitude que s'il les déduisait immédiatement des causes : et quel enthousiasme plus pardonnable ou même plus noble que celui de croire l'homme capable de reconnaître toutes les puissances et de découvrir par ses travaux tous les secrets de la nature!

Ces travaux consistent principalement en observations suivies sur les différents sujets qu'on veut approfondir, et en expériences raisonnées, dont le succès nous apprendrait de nouvelles vérités : par exemple, l'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnaître leur parenté, n'a pas été assez tentée. Les faits que nous avons pu recueillir, au sujet de cette union volontaire ou forcée, se réduisent à si peu de chose, que nous ne sommes pas en état de prononcer sur l'existence réelle des *jumarts*.

On a donné ce nom *jumart*, d'abord aux animaux mulets ou métis, qu'on a prétendu provenir du taureau et de la jument; mais on a aussi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne et de la vache. Le docteur Shaw

dit que dans les provinces de Tunis et d'Alger il y a une espèce de mulet nommé Kumrach, qui vient d'un âne et d'une vache; que c'est une bête de charge, petite à la vérité, mais de fort grand usage; que ceux qu'il a vus n'avaient qu'une corne au pied comme l'âne, mais qu'ils étaient fort différents à tous égards, ayant le poil lisse, et la queue et la tête de vache, excepté qu'ils n'avaient point de cornes. »

Voilà donc déjà deux sortes de jumarts : le premier qu'on dit provenir du taureau et de la jument, et le second de l'âne et de la vache. Et il est encore question d'un troisième jumart, qu'on prétend provenir du taureau et de l'ânesse. Il est dit dans le Voyage de Mérolle, que, dans l'île de Corse, il y avait un animal, portant des bagages, qui provient du taureau et de l'ânesse, et que pour se le procurer on couvre l'ânesse avec une peau de vache fraiche afin de tromper le taureau.

Mais je doute également de l'existence réelle de ces trois sortes de jumarts, sans cependant vouloir la nier absolument. Je vais même citer quelques faits particuliers qui prouvent la réalité d'un amour mutuel et d'un accouplement réel entre des animaux d'espèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'est rien résulté. Rien ne parait plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros instinct brut du cochon, et la forme du corps dans ces deux animaux est aussi différente que leur naturel; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien et la truie : cette année même, 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voisin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande passion; on les enferma ensemble pendant plusieurs jours, et tous les domestiques de la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux; le chien fit même des efforts prodigieux et très-réitérés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union. La même chose est arrivée plusieurs années auparavant dans un lieu voisin, de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étaient témoins. Les animaux, quoique d'espèces très-différentes, se prennent donc souvent en affection, et peuvent par conséquent dans de certaines circonstances se prendre entre eux d'une forte passion; car il est certain que la seule chose qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller ensemble; mais il n'est pas également certain que quand il y aurait eu intromission, et même accouplement consommé, la production eût suivi. Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement et sans y être forcés; ces unions volontaires devraient être prolifiques, puisqu'elles supposent les plus grands obstacles levés, la répugnance naturelle surmontée, et assez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplements, quoique volontaires, et qui sembleraient annoncer du produit, n'en donnent aucun; je puis en citer un exemple récent, et qui s'est pour ainsi dire passé sous mes yeux. En 1767 et années suivantes, dans ma terre de

Buffon, le meunier avait une jument et un taureau qui habitaient dans la même étable, et qui avaient pris tant de passion l'un pour l'autre, que dans tous les temps où la jument se trouvait en chaleur, le taureau ne manquait jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il se trouvait en liberté; ces accouplements réitérés nombre de fois pendant plusieurs années donnaient aux maîtres de ces animaux de grandes espérances d'en voir le produit. Cependant il n'en a jamais rien résulté; tous les habitants du lieu ont été témoins de l'accouplement très-réel et très-réitéré de ces deux animaux pendant plusieurs années, et en même temps de la nullité du produit. Ce fait très-certain paraît donc prouver qu'au moins dans notre climat le taureau n'engendre pas avec la jument, et c'est ce qui me fait douter très-légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas de faits aussi positifs à opposer contre la seconde sorte de jumarts dont parle le docteur Shaw, et qu'il dit provenir de l'âne et de la vache. J'avoue même que, quoique le nombre des disconvenances de nature paraisse à peu près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voyageur aussi instruit que le docteur Shaw semble donner plus de probabilité à l'existence de ces seconds jumarts, qu'il n'y en a pour les premiers. Et, à l'égard du troisième jumart provenant du taureau et de l'ânesse, je suis bien persuadé, malgré le témoignage de Mérolle, qu'il n'existe pas plus que le jumart provenant du taureau et de la jument. Il y a encore plus de disconvenance, plus de distance de nature du taureau à l'ânesse qu'à la jument, et le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau s'applique de lui-même, et, à plus forte raison, suppose le défaut du produit dans l'union du taureau avec l'ânesse.

DE LA MULE.

EXEMPLES

D'ACCOUPLEMENT PROLIFIQUE DE LA MULE AVEC LE CHEVAL.

Nous avons dit, dans plusieurs endroits de notre ouvrage, et surtout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, surtout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter, aux exemples que nous en avons donnés, une relation authentique que M. Schiks, consul des états généraux de Hollande, à Murcie en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en espagnol, et dont voici la traduction :

« En 1763, le 2 août, à huit heures du soir, chez le sieur François Carra, habitant de la ville de Valence, une de ses mules, très-bien faite et d'un poil bai, ayant été saillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs : cette pouline devint très-belle, et se trouva en état de servir de monture à l'âge de deux ans et demi. On l'admirait à Valence, car elle avait toutes les qualités d'une belle bête de l'espèce pure du cheval ; elle était très-vive, et avait beaucoup de jarret : on en a offert six cents écus à son maître, qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaison, sans doute pour avoir été trop fatiguée ou montée trop tôt.

« En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra, qui avait été saillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre pouline aussi belle que la première et de la même force, d'un poil gris sale et crins noirs; mais qui ne vécut que quatorze mois.

« En 1767, le 31 janvier, cette même mule produisit pour la troisième fois, et c'était un beau poulain, même poil gris sale, avec les crins noirs, de la même force que les autres ; il mourut âgé de dix-neuf mois.

« Le 1er décembre 1769, cette mule, toujours saillie par le même cheval, fit une pouline aussi belle que les autres, qui mourut à vingt et un mois.

« Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du soir, elle fit un poulain, poil gris sale, très-fort, et qui vit encore actuellement en mai 1777. Ces cinq animaux métis, mâles et femelles, viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, François Carra en acheta un autre très-bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775 : il était poil bai brun, avait une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts, et les crins noirs. Ce cheval, bien fait et vigoureux, saillit la mule sans que l'on s'en aperçût, et, le 5 avril 1776, elle fit une pouline d'un poil alezan brûlé, qui avait aussi une étoile au front, et les pieds blancs comme le père : elle était d'une si belle tournure, qu'un peintre ne pourrait pas en faire une plus belle. Elle a les mêmes crins que les cinq autres; c'est aujourd'hui une très-bonne bête. On espère qu'elle réussira, car on en a un très-grand soin, et même plus que des autres.

« On ajoute que, lorsque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville, ce qui y attira un concours de monde de tout âge et de toute condition.

« En 1774, M. don André Gomez de la Véga, intendant de Valence, se fit donner la relation des cinq productions de la mule pour la présenter au Roi. »

LE ZÈBRE.

(LE CHEVAL ZÈBRE.)

Famille des solipèdes, genre cheval. (CUVIER.)

Le zèbre est peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux fait et le plus élégamment vêtu. Il a la figure et les grâces du cheval, la légèreté du cerf, et la robe rayée de rubans noirs et blancs, disposés alternativement

avec tant de régularité et de symétrie, qu'il semble que la nature ait employé la règle et le compas pour la peindre. Ces bandes alternatives de noir et de blanc sont d'autant plus singulières qu'elles sont étroites, parallèles et très-exactement séparées, comme dans une étoffe rayée; que d'ailleurs elles s'étendent non-seulement sur le corps, mais sur la tête, sur les cuisses et les jambes, et jusque sur les oreilles et la queue; en sorte que de loin cet animal paraît comme s'il était environné partout de bandelettes qu'on aurait pris plaisir et employé beaucoup d'art à disposer régulièrement sur toutes les parties de son corps; elles en suivent les contours et en marquent si avantageusement la forme, qu'elles en dessinent les muscles en s'élargissant plus ou moins sur les parties plus ou moins charnues et plus ou moins arrondies. Dans la femelle, ces bandes sont alternativement noires et blanches; dans le mâle, elles sont noires et jaunes; mais toujours d'une nuance vive et brillante sur un poil court, fin et fourni, dont le lustre augmente encore la beauté des couleurs. Le zèbre est, en général, plus petit que le cheval et plus grand que l'âne; et quoiqu'on l'ait souvent comparé à ces deux animaux, qu'on l'ait même appelé *cheval sauvage* et *âne rayé*, il n'est la copie ni de l'un ni de l'autre; il serait plutôt leur modèle, si dans la nature tout n'était pas également original, et si chaque espèce n'avait pas un droit égal à la création.

Le zèbre n'est donc ni un cheval ni un âne, il est de son espèce; car nous n'avons pas appris qu'il se mêle et produise avec l'un ou l'autre, quoique l'on ait souvent essayé de les approcher. On a présenté des ânesses en chaleur à celui qui était l'année dernière (1761) à la Ménagerie de Versailles; il les a dédaignées, ou plutôt il n'en a été nullement ému; du moins le signe extérieur de l'émotion n'a point paru; cependant il jouait avec elles et les montait, mais sans érection ni hennissement; et on ne peut guère attribuer cette froideur à une autre cause qu'à la disconvenance de nature; car ce zèbre, âgé de quatre ans, était à tout autre exercice fort vif et très-léger.

Le zèbre n'est pas l'animal que les anciens nous ont indiqué sous le nom d'*onagre*. Il existe dans le Levant, dans l'orient de l'Asie et dans la partie septentrionale de l'Afrique une très-belle race d'ânes, qui, comme celle des plus beaux chevaux, est originaire d'Arabie : cette race diffère de la race commune par la grandeur du corps, la légèreté des jambes, et le lustre du poil; ils sont de couleur uniforme, ordinairement d'un beau gris de souris, avec une croix noire sur le dos et sur les épaules; quelquefois ils sont d'un gris plus clair avec une croix blonde. Ces ânes d'Afrique et d'Asie, quoique plus beaux que ceux d'Europe, sortent également des *onagres* ou *ânes sauvages*, qu'on trouve encore en assez grande quantité dans la Tartarie orientale et méridionale, la Perse, la Syrie, les îles de l'Archipel et toute la Mauritanie. Les onagres ne diffèrent des ânes domestiques que par les attributs de l'indépendance et de la liberté; ils sont plus forts et plus légers, ils ont plus de courage et de vivacité, mais ils sont les mêmes pour la forme du corps; ils ont seulement le poil beaucoup plus long, et cette différence tient

encore à leur état; car nos ânes auraient également le poil long, si l'on n'avait pas soin de les tondre à l'âge de quatre ou cinq mois : les ânons ont dans les premiers temps le poil long, à peu près comme les jeunes ours. Le cuir des ânes sauvages est aussi plus dur que celui des ânes domestiques : on assure qu'il est chargé partout de petits tubercules, et que c'est avec cette peau des onagres qu'on fait, dans le Levant, le cuir ferme et grenu qu'on appelle *chagrin*, et que nous employons à différents usages. Mais ni les onagres, ni les beaux ânes d'Arabie ne peuvent être regardés comme la souche de l'espèce du zèbre, quoiqu'ils en approchent par la forme du corps et par la légèreté : jamais on n'a vu ni sur les uns, ni sur les autres, la variété régulière des couleurs du zèbre : cette belle espèce est singulière et unique dans son genre. Elle est aussi d'un climat différent de celui des onagres, et ne se trouve que dans les parties les plus orientales et les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Éthiopie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et de là jusqu'au Congo : elle n'existe ni en Europe, ni en Asie, ni en Amérique, ni même dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. Ceux que quelques voyageurs disent avoir trouvés au Brésil, y avaient été transportés d'Afrique; ceux que d'autres racontent avoir vus en Perse et en Turquie, y avaient été amenés d'Éthiopie; et enfin ceux que nous avons vus en Europe sont presque tous venus du cap de Bonne-Espérance : cette pointe de l'Afrique est leur vrai climat, leur pays natal, où ils sont en grande quantité, et où les Hollandais ont employé tous leurs soins pour les dompter et pour les rendre domestiques, sans avoir jusqu'ici pleinement réussi. Celui que nous avons vu et qui a servi de sujet pour notre description, était très-sauvage lorsqu'il arriva à la Ménagerie du Roi, et il ne s'est jamais entièrement apprivoisé : cependant, on est parvenu à le monter, mais il fallait des précautions; deux hommes tenaient la bride pendant qu'un troisième était dessus : il avait la bouche très-dure, les oreilles si sensibles qu'il ruait dès qu'on voulait les toucher. Il était rétif comme un cheval vicieux, et têtu comme un mulet. Mais peut-être le cheval sauvage et l'onagre sont aussi peu traitables, et il y a toute apparence qui si l'on accoutumait dès le premier âge le zèbre à l'obéissance et à la domesticité, il deviendrait aussi doux que l'âne et le cheval, et pourrait les remplacer tous deux.

ADDITION AUX ARTICLES DE L'ANE ET DU ZÈBRE.

L'âne domestique ou sauvage s'est trouvé dans presque tous les climats chauds et tempérés de l'ancien continent, et n'existait pas dans le nouveau lorsqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'espèce y subsiste avec fruit, et s'est même fort multipliée depuis plus de deux siècles qu'elle y a été

transportée d'Europe, en sorte qu'elle est aujourd'hui répandue à peu près également dans les quatre parties du monde. Au contraire, le zèbre qui nous est venu du cap de Bonne-Espérance semble être une espèce confinée dans les terres méridionales de l'Afrique, et surtout dans celles de la pointe de cette grande presqu'île, quoique Lopez dise qu'on trouve le zèbre plus souvent en Barbarie qu'au Congo, et que Dapper rapporte qu'on en rencontre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal, qui, tant par la variété de ses couleurs que par l'élégance de sa figure, est si supérieur à l'âne, paraît néanmoins lui tenir assez près pour l'espèce, puisque la plupart des voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la ressemblance de sa taille et de sa forme, qui semblent au premier coup d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval. Car ce n'est pas avec les petits ânes communs qu'ils ont fait la comparaison du zèbre, mais avec les plus grands et les plus beaux de l'espèce. Cependant je serais porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne; car il est d'une figure si élégante, que, quoiqu'il soit en général plus petit que le cheval, il n'en est pas moins voisin de cette espèce à plusieurs égards; et ce qui paraît confirmer mon opinion, c'est que, dans les terres du cap de Bonne-Espérance, qui paraissent être le pays naturel et la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelque étonnement qu'il y a des chevaux tachetés sur le dos et sous le ventre, de jaune, de noir, de rouge et d'azur; et cette raison particulière est encore appuyée sur un fait général, qui est que, dans tous les climats, les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur du poil. Néanmoins nous ne déciderons pas si le zèbre est plus près de l'espèce du cheval que de celle de l'âne; nous espérons seulement qu'on ne tardera pas à le savoir. Comme les Hollandais ont fait venir dans ces dernières années un assez grand nombre de ces beaux animaux, et qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince stathouder, il est probable que nous serons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura pas manqué d'essayer de les unir entre eux, et probablement avec les chevaux et les ânes, pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande plusieurs personnes habiles qui cultivent l'histoire naturelle avec succès; ils réussiront peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, sur lesquels on n'a fait qu'un essai à la Ménagerie de Versailles, en 1761. Le zèbre mâle âgé de quatre ans qui y était alors, ayant dédaigné toutes les ânesses en chaleur, n'a pas été présenté à des juments; peut-être aussi était-il trop jeune; d'ailleurs il lui manquait d'être habitué avec les femelles qu'on lui présentait; préliminaire d'autant plus nécessaire pour le succès de l'union des espèces diverses, que la nature semble même l'exiger dans l'union des individus de même espèce.

Le mulet fécond de Tartarie, que l'on y appelle *czigithai*, et dont nous avons parlé, pourrait bien être un animal de la même espèce, ou tout au moins de l'espèce la plus voisine de celle du zèbre; car il n'en diffère évi-

demment que par les couleurs du poil. Or, l'on sait que les différences de la couleur du poil ou des plumes est de toutes les différences la plus légère et la plus dépendante de l'impression du climat. Le czigithai se trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daourie et en Tartarie. Gerbillon dit qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongoux et des Kabas, qu'ils diffèrent des mulets domestiques, et qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux. Muller et Gmelin assurent qu'ils se trouvent en grand nombre chez les Tunguses, où on les chasse comme d'autre gibier; qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches, on en voit un grand nombre, et ils ajoutent qu'ils sont comparables pour la figure, la grosseur et la couleur, à un cheval bai clair, excepté la queue qui est comme celle d'une vache, et les oreilles qui sont fort longues. Si ces voyageurs qui ont observé le czigithai, avaient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auraient peut-être trouvé plus de rapports que nous n'en supposons. Il existe dans le Cabinet de Pétersbourg des peaux bourrées de czigithai et de zèbre : quelque différentes que paraissent ces deux peaux par les couleurs, elles pourraient appartenir également à des animaux de même espèce ou du moins d'espèces très-voisines. Le temps seul peut sur cela détruire ou confirmer nos doutes. Mais ce qui paraît fonder la présomption que le czigithai et le zèbre pourraient bien être de la même espèce, c'est que tous les autres animaux de l'Afrique se trouvent également en Asie, et qu'il n'y aurait que le zèbre seul qui ferait exception à ce fait général.

Au reste, si le czigithai n'est pas le même que le zèbre, il pourrait être encore le même animal que l'onagre ou âne sauvage de l'Asie. J'ai dit qu'il ne fallait pas confondre l'onagre avec le zèbre : mais je ne sais si l'on peut dire la même chose de l'onagre et du czigithai; car il paraît, en comparant les relations des voyageurs, qu'il y a différentes sortes d'ânes sauvages, dont l'onagre est la plus remarquable, et il se pourrait bien aussi que le cheval, l'âne, le zèbre et le czigithai constituassent quatre espèces; et, dans le cas où ils n'en feraient que trois, il est encore incertain si le czigithai est plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques voyageurs parlent de la légèreté de ces onagres, et disent qu'ils courent avec assez de rapidité pour échapper à la poursuite des chasseurs à cheval, ce qu'ils ont également assuré du czigithai. Quoi qu'il en soit, le cheval, l'âne, le zèbre et le czigithai sont tous du même genre, et forment trois ou quatre branches de la même famille, dont les deux premières sont de temps immémorial réduites en domesticité, ce qui doit faire espérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières, et en tirer peut-être beaucoup d'utilité.

DU CZIGITHAI, DE L'ONAGRE ET DU ZÈBRE.

(LE CHEVAL CZIGITHAI. — LE CHEVAL ANE (onagre). — LE CHEVAL ZÈBRE.)

On peut voir, dans l'article précédent, les doutes qui me restaient encore sur la différence ou sur l'identité d'espèce de ces trois animaux. M. Forster a bien voulu me communiquer quelques éclaircissements, qui semblent prouver que ce sont réellement trois animaux différents, et qu'il y a même dans l'espèce du zèbre une variété constante; voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit sur ce sujet :

« On trouve dans le pays des Tartares Mongoux une grande quantité de chevaux sauvages ou *tarpans*, et un autre animal appelé *czigithai;* ce qui dans la langue mongole signifie *longue oreille.* Ces animaux vont par troupe : on en voit quelques-uns dans les déserts voisins de l'empire de Russie et dans le grand désert *Gobée* (ou Cobi); ils sont en troupe de vingt, trente et même cent. La vitesse de cet animal surpasse de beaucoup celle du meilleur coursier parmi les chevaux ; toutes les nations Tartares en conviennent : une mauvaise qualité de cet animal , c'est qu'il reste toujours indomptable. Un Cosaque ayant attrapé un de ces jeunes czigithais, et l'ayant nourri pendant plusieurs mois, ne put le conserver ; car il se tua lui-même par les efforts qu'il fit pour s'échapper ou se soustraire à l'obéissance.

« Chaque troupe de czigithais a son chef, comme dans les tarpans ou chevaux sauvages. Si le czigithai-chef découvre ou sent de loin quelques chasseurs, il quitte sa troupe, et va seul reconnaître le danger, et dès qu'il s'en est assuré, il donne le signal de la fuite, et s'enfuit en effet suivi de toute sa troupe : mais si malheureusement ce chef est tué , la troupe n'étant plus conduite , se disperse , et les chasseurs sont sûrs d'en tuer plusieurs autres.

« Les czigithais se trouvent principalement dans les déserts des Mongoux, et dans celui qu'on appelle *Gobée* : c'est une espèce moyenne entre l'âne et le cheval ; ce qui a donné occasion au docteur Messerschmidt d'appeler cet animal *mulet fécond de Daourie*, parce qu'il a quelque ressemblance avec le mulet, quoique réellement il soit infiniment plus beau. Il est de la grandeur d'un mulet de moyenne taille; la tête est un peu lourde; les oreilles sont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets : le poitrail est grand, carré en bas et un peu comprimé. La crinière est courte et hérissée; et la queue est entièrement semblable à celle de l'âne; les cornes des pieds sont petites. Ainsi le czigithai ressemble à l'âne par la crinière, la queue et les sabots. Il a aussi les jambes moins charnues que le cheval, et l'encolure encore plus légère et plus leste. Les pieds et la partie inférieure des jambes sont minces et bien faits. L'épine du dos est droite et formée comme celle d'un âne, mais cependant un peu plate. La couleur dominante dans ces animaux est le brun jaunâtre. La tête, depuis les yeux jusqu'au mufle , est d'un fauve jaunâtre ; l'intérieur des jambes est de cette même couleur ; la crinière et la queue sont presque noires, et il y a le long du dos une bande noirâtre qui s'élargit sur le train de derrière et se rétrécit vers la queue. En hiver, leur poil devient fort long et ondoyé ; mais en été

il est ras et poli. Ces animaux portent la tête haute, et présentent en courant le nez au vent. Les Tunguses et d'autres nations voisines du grand désert regardent leur chair comme une viande délicieuse.

« Outre les tarpans ou chevaux sauvages, et les czigithais ou mulets féconds de Daourie, on trouve dans les grands déserts au delà du Jaïk, du Yemba, du Sarason et dans le voisinage du lac Aral, une troisième espèce d'animal, que les Kirghises et les Kalmouks appellent *koulan* ou *khoulan*, qui paraît être *l'onager* ou *l'onagre* des auteurs, et qui semble faire une nuance entre le czigithai et l'âne. Les koulans vivent en été dans les grands déserts dont nous venons de parler, et vers les montagnes du Tamanda, et ils se retirent, à l'approche de l'hiver, vers les confins de la Perse et des Indes. Ils courent avec une vitesse incroyable; on n'a jamais pu venir à bout d'en dompter un seul, et il y en a des troupeaux de plusieurs mille ensemble. Ils sont plus grands que les tarpans, mais moins que les czigithais. Leur poil est d'un beau gris, quelquefois avec une nuance légèrement bleuâtre, et d'autres fois avec un mélange de fauve; ils portent le long du dos une bande noire, et une autre bande de même couleur traverse le garrot, et descend sur les épaules. Leur queue est parfaitement semblable à celle de l'âne, mais les oreilles sont moins grandes et moins amples.

« A l'égard des zèbres, j'ai eu occasion de les bien examiner dans mes séjours au cap de Bonne-Espérance, et j'ai reconnu dans cette espèce une variété qui diffère du zèbre ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes et noires dont le fond de son poil blanc est rayé, celui-ci au contraire est d'un brun roussâtre, avec très-peu de bandes larges et d'une teinte faible et blanchâtre; on a même peine à reconnaître et distinguer ces bandes blanchâtres dans quelques individus qui ont une couleur uniforme de brun roussâtre, et dont les bandes ne sont que des nuances peu distinctes d'une teinte un peu plus pâle; ils ont, comme les autres zèbres, le bout du museau et les pieds blanchâtres, et ils leur ressemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe. On serait donc fondé à prononcer que ce n'est qu'une variété dans cette espèce du zèbre : cependant ils semblent différer de ce dernier par le naturel, ils sont plus doux et plus obéissants; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu apprivoiser assez le zèbre rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces zèbres à poil uniforme et brun sont moins revêches et s'accoutument aisément à la domesticité. J'en ai vu un dans les campagnes du Cap, qui était attelé avec des chevaux à une voiture; et on m'assura qu'on élevait un assez grand nombre de ces animaux pour s'en servir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils sont à proportion plus forts qu'un cheval de même taille. »

J'avais dit qu'on avait fait des attelages de zèbres pour le prince stathouder; ce fait, qui m'avait été assuré par plus d'une personne, n'est cependant pas vrai. M. Allamand, que j'ai eu si souvent occasion de citer avec reconnaissance et avec des éloges bien mérités, m'a fait savoir que j'avais été mal informé sur ce fait; le prince stathouder n'a eu qu'un seul zèbre : mais M. Allamand ajoute dans sa lettre, au sujet de ces animaux, un fait aussi singulier qu'intéressant. Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a amené avec lui une femelle zèbre, dont on lui avait fait présent au cap de Bonne-Espérance; après l'avoir gardée quelque temps dans son parc en Angleterre, il lui donna un âne pour essayer s'il n'y aurait point d'accouplement entre ces animaux : mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laisser approcher. Milord s'avisa de faire peindre cet âne comme un zèbre : la femelle,

dit-il, en fut la dupe; l'accouplement se fit, et il en est né un poulain parfaitement semblable à sa mère, et qui peut être vit encore. La chose a été rapportée à M. Allamand par le général Carnat, ami particulier de milord Clive, et lui a été confirmée par milord Clive fils. Milord Pitt a eu aussi la bonté de m'en écrire dans les termes suivants : « Feu milord Clive avait une très-belle femelle de zèbre que j'ai vue à Clemnom, l'une de ses maisons de campagne, avec un poulain mâle (*foal*), provenant d'elle, qui n'avait pas encore un an d'âge, et qui avait été produit par le stratagème suivant. Lorsque la femelle zèbre fut en chaleur, on essaya plusieurs fois de lui présenter un âne qu'elle refusa constamment d'admettre ; milord Clive pensa qu'en faisant peindre cet âne, qui était de couleur ordinaire, et en imitant les couleurs du zèbre mâle, on pourrait tromper la femelle ; ce qui réussit si bien qu'elle produisit le poulain dont on vient de parler.

« J'ai été dernièrement, c'est-à-dire cet été 1778, à Clemnom pour m'informer de ce qu'étaient devenus la femelle zèbre et son poulain, et on m'a dit que la mère était morte, et que le poulain avait été envoyé à une terre assez éloignée de milord Clive, où l'on a souvent essayé de le faire accoupler avec des ânesses, mais qu'il n'en est jamais rien résulté. »

Je ferai cependant, sur ces faits, une légère observation : c'est que j'ai de la peine à croire que la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cause de son bel habit, et qu'il y a toute apparence qu'on le lui a présenté dans un moment où elle était en meilleure disposition que les autres fois. Il faudrait d'ailleurs un grand nombre d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne, pour décider si le zèbre est plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiquerait qu'il est aussi près que le cheval de l'espèce de l'âne; car on sait que le cheval produit avec l'ânesse et que l'âne produit avec la jument ; mais il reste à reconnaître par l'expérience si le cheval ne produirait pas aussi bien que l'âne avec la femelle zèbre, et si le zèbre mâle ne produirait pas avec la jument et avec l'ânesse. C'est au cap de Bonne-Espérance que l'on pourrait tenter ces accouplements avec succès.

DU KWAGGA OU COUAGGA.

(LE CHEVAL COUAGGA.)

Famille des solipèdes, genre cheval. (CUVIER)

Cet animal, dont je n'ai eu aucune connaissance qu'après l'impression des feuilles précédentes, où il est question de l'onagre et du zèbre, me paraît être une espèce bâtarde ou intermédiaire entre le cheval et le zèbre, ou peut-être

entre le zèbre et l'onagre. Voici ce que M. le professeur Allamand en a publié nouvellement dans un supplément à l'édition de mes ouvrages, imprimée en Hollande.

« Jusqu'à présent, dit ce savant naturaliste, on ne connaissait que le nom de cet animal et même encore très-imparfaitement, sans savoir quel quadrupède ce nom indiquait. Dans le journal d'un voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique par ordre du gouverneur du cap de Bonne-Espérance, il est dit que les voyageurs virent, entre autres animaux, des chevaux sauvages, des ânes et des *quachas*. La signification de ce dernier mot m'était absolument inconnue, lorsque M. Gordon m'a appris que le nom de *quachas* était celui de *kwagga*, que les Hottentots donnent à l'animal dont il s'agit, et que j'ai cru devoir retenir parce que, n'ayant jamais été décrit, ni même connu en Europe, il ne peut être designé que par le nom qu'il porte dans le pays dont il est originaire. Les raies dont sa peau est ornée le font d'abord regarder comme une variété dans l'espèce du zèbre, dont il diffère cependant à divers égards. Sa couleur est d'un brun foncé, et, comme le zèbre, il est rayé très-régulièrement de noir depuis le bout du museau jusqu'au-dessus des épaules, et cette même couleur des raies passe sur une jolie crinière qu'il porte sur le cou. Depuis les épaules, les raies commencent à perdre de leur longueur, et allant en diminuant, elles disparaissent à la région du ventre avant d'avoir atteint les cuisses. L'entre-deux de ces raies est d'un brun plus clair, et il est presque blanc aux oreilles. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont blanches ; sa queue, qui est un peu plate, est aussi garnie de crins ou de poils de la même couleur : la corne des pieds est noire ; sa forme ressemble beaucoup plus à celle du pied du cheval qu'à la forme du pied du zèbre. On s'en convaincra en comparant la figure que j'en donne avec celle de ce dernier animal. Ajoutez à cela que le caractère de ces animaux est aussi fort différent ; celui des couaggas est plus docile : car il n'a pas encore été possible d'apprivoiser les zèbres assez pour pouvoir les employer à des usages domestiques ; au lieu que les paysans de la colonie du Cap attellent les couaggas à leurs charrettes qu'ils tirent très-bien ; ils sont robustes et forts ; il est vrai qu'ils sont méchants, ils mordent et ruent ; quand un chien les approche de trop près, ils le repoussent à grands coups de pied, et quelquefois ils le saisissent avec les dents ; les hyènes même, que l'on nomme loups au Cap, n'osent pas les attaquer ; ils marchent en troupes, souvent au nombre de plus de cent ; mais jamais on ne voit un zèbre parmi eux, quoiqu'ils vivent dans les mêmes endroits.

« Tout cela semble indiquer que ces animaux sont d'espèces différentes : cependant ils ne diffèrent pas plus entre eux que les mulets diffèrent des chevaux ou des ânes. Les couaggas ne seraient-ils point une race bâtarde de zèbres? Il y a en Afrique des chevaux sauvages blancs; Léon l'Africain et Marmol l'assurent positivement, et ce qui est plus authentique encore, c'est le témoignage de ces voyageurs dont j'ai cité le journal : ils ont vu de ces chevaux blancs; ils ont vu aussi des ânes sauvages. Ces animaux ne peuvent-ils pas se mêler avec les zèbres et produire une race qui participera des deux espèces? J'ai rapporté ci-devant un fait qui prouve qu'une femelle zèbre, couverte par un âne, a eu un poulain. On ne peut guère douter que l'accouplement d'un cheval avec une zèbre ne fût aussi prolifique. Si celui des chevaux avec des ânesses ne produit pour l'ordinaire que des mulets stériles, cela n'est pas constant; on a vu des mules avoir des poulains, et il est fort naturel de supposer que les chevaux ayant plus d'affinité avec les zèbres qu'avec les ânes, il peut résulter du mélange de ces animaux, d'autres animaux féconds capables de faire souche; et ceci est également applicable aux ânes, puisque les zèbres sont une espèce

mitoyenne entre les chevaux et les ânes. Ainsi, je suis fort porté à croire que les couaggas ne sont qu'une race bâtarde de zèbres, qui, pour la figure et les caractères, tiennent quelque chose des deux espèces, dont ils tirent leur origine.

« Quoi qu'il en soit, on a beaucoup d'obligation à M. Gordon de nous les avoir fait connaître; car c'est lui qui m'en a envoyé le dessin et la description. Il en vit un jour deux troupes, l'une d'une dizaine de couaggas adultes, et l'autre composée uniquement de poulains qui couraient après leurs mères : il poussa son cheval entre ces deux troupes, et un des poulains ayant perdu de vue celle qui précédait, suivit aussitôt de lui-même le cheval, comme s'il eût été sa mère. Les jeunes zèbres en font autant en pareil cas. M. Gordon était alors dans le pays des Bosjemants, et fort éloigné de toute habitation : ainsi il fut obligé d'abandonner ce poulain le lendemain faute de lait pour le nourrir, et il le laissa courir où il voulut. Il en a actuellement un autre qu'il réserve pour la ménagerie de monseigneur le prince d'Orange. N'ayant pas pu se procurer un couagga adulte, il n'a pu m'envoyer que le dessin d'un poulain : mais il me mande qu'il n'y a aucune différence entre un poulain et un couagga qui a fait toute sa crue, si ce n'est dans sa grandeur, qui égale celle d'un zèbre, et dans la tête qui est à proportion un peu plus grosse dans le couagga adulte. La différence qu'il y a entre les mâles et les femelles est aussi très-petite.

« Depuis que le Cap est habité, ces animaux en ont quitté les environs, et ils ne se trouvent plus que fort avant dans l'intérieur du pays. Leur cri est une espèce d'aboiement très-précipité, où l'on distingue souvent la répétition de la syllabe *kwah, kwah*. Les Hottentots trouvent leur chair fort bonne : mais elle déplaît aux paysans hollandais par son goût fade.

« Le poulain qui est ici représenté avait, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, trois pieds sept pouces et trois lignes : le train de devant était haut de deux pieds et dix pouces, et celui de derrière était plus bas d'un pouce : sa queue était longue de quatorze pouces. »

Voilà tout ce que M. Allamand a pu recueillir sur l'histoire de cet animal; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'il paraît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon : il dit en premier lieu que les *paysans des terres du Cap attellent les couaggas à la charrette, et qu'ils tirent très-bien*, et ensuite il avoue qu'il n'a pu se procurer un couagga adulte pour en faire le dessin ; il paraît donc que ces animaux sont rares dans ces mêmes terres du Cap, puisqu'il n'a pu faire dessiner qu'un poulain. Si l'espèce était réduite en domesticité, il lui aurait été facile de se procurer un de ces animaux adultes. Nous espérons que ce naturaliste voyageur voudra bien nous donner de plus amples informations sur cet animal, qui me paraît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.

LE CHAMEAU ET LE DROMADAIRE.

(LE CHAMEAU A DEUX BOSSES. — LE CHAMEAU A UNE BOSSE OU DROMADAIRE.)

Ordre des ruminants sans cornes, genre chameau. (CUVIER.)

Ces deux noms, *dromadaire* et *chameau*, ne désignent pas deux espèces différentes, mais indiquent seulement deux races distinctes et subsistantes de temps immémorial dans l'espèce du chameau. Le principal, et, pour ainsi dire, l'unique caractère sensible, par lequel ces deux races diffèrent, consiste en ce que le chameau porte deux bosses, et que le dromadaire n'en a qu'une; il est aussi plus petit et moins fort que le chameau : mais tous deux se mêlent, produisent ensemble, et les individus qui proviennent de cette race croisée sont ceux qui ont le plus de vigueur et qu'on préfère à tous les autres. Ces métis, issus du dromadaire et du chameau, forment une race secondaire qui se multiplie pareillement et qui se mêle aussi avec les races premières; en sorte que, dans cette espèce, comme dans celles des autres animaux domestiques, il se trouve plusieurs variétés dont les plus générales sont relatives à la différence des climats. Aristote a très-bien indiqué les deux races principales : la première, c'est-à-dire celle à deux bosses, sous le nom de *chameau de la Bactriane;* et la seconde, sous celui de *chameau d'Arabie.* On appelle les premiers *chameaux turcs*, et les autres *chameaux arabes.* Cette division subsiste aujourd'hui comme du temps d'Aristote; seulement il paraît depuis que l'on a découvert les parties de l'Afrique et de l'Asie inconnues aux anciens, que le dromadaire est sans comparaison plus nombreux et plus généralement répandu que le chameau : celui-ci ne se trouve guère que dans le Turquestan et dans quelques autres endroits du Levant, tandis que le dromadaire, plus commun qu'aucune autre bête de somme en Arabie, se trouve de même en grande quantité dans toute la partie septentrionale de l'Afrique, qui s'étend depuis la mer Méditerranée jusqu'au fleuve Niger; et qu'on le retrouve en Égypte, en Perse, dans la Tartarie méridionale, et dans les parties septentrionales de l'Inde. Le dromadaire occupe donc des terres immenses, et le chameau est borné à un petit terrain : le premier habite des régions arides et chaudes; le second, un pays moins sec et plus tempéré, et l'espèce entière, tant des uns que des autres, paraît être confinée dans une zone de trois ou quatre cents lieues de largeur, qui s'étend depuis la Mauritanie jusqu'à la Chine : elle ne subsiste ni au-dessus ni au-dessous de cette zone. Cet animal, quoique naturel aux pays chauds, craint cependant les climats où la chaleur est excessive : son espèce finit où commence celle de l'éléphant, et elle ne peut subsister ni sous le ciel brûlant de la zone torride, ni dans les climats doux de notre zone tempérée. Il paraît



LE DROMADAIRE. LE CHAMEAU.

être originaire d'Arabie; car non-seulement c'est le pays où il est en plus grand nombre, mais c'est aussi celui auquel il est le plus conforme. L'Arabie est le pays du monde le plus aride, et où l'eau est le plus rare : le chameau est le plus sobre des animaux et peut passer plusieurs jours sans boire. Le terrain est presque partout sec et sablonneux : le chameau a les pieds faits pour marcher dans les sables, et ne peut au contraire se soutenir dans les terrains humides et glissants. L'herbe et les pâturages manquant à cette terre, le bœuf y manque aussi, et le chameau remplace cette bête de somme. On ne se trompe guère sur le pays naturel des animaux en le jugeant par ces rapports de conformité : leur vraie patrie est la terre à laquelle ils ressemblent, c'est-à-dire à laquelle leur nature paraît s'être entièrement conformée, surtout lorsque cette même nature de l'animal ne se modifie point ailleurs et ne se prête pas à l'influence des autres climats. On a inutilement essayé de multiplier les chameaux en Espagne, on les a vainement transportés en Amérique, ils n'ont réussi ni dans l'un ni dans l'autre climat, et dans les grandes Indes on n'en trouve guère au delà de Surate et d'Ormus. Ce n'est pas qu'absolument parlant ils ne puissent subsister et produire aux Indes, en Espagne, en Amérique et même dans des climats plus froids, comme en France, en Allemagne, etc., en les tenant l'hiver dans des écuries chaudes, en les nourrissant avec choix, les traitant avec soin, en ne les faisant pas travailler et ne les laissant sortir que pour se promener dans les beaux jours, on peut les faire vivre et même espérer de les voir produire; mais leurs productions sont chétives et rares; eux-mêmes sont faibles et languissants : ils perdent donc toute leur valeur dans ces climats, et au lieu d'être utiles, ils sont très à charge à ceux qui les élèvent; tandis que, dans leur pays natal, ils font, pour ainsi dire, toute la richesse de leurs maîtres. Les Arabes regardent le chameau comme un présent du ciel, un animal sacré sans le secours duquel ils ne pourraient ni subsister, ni commercer, ni voyager. Le lait des chameaux fait leur nourriture ordinaire; ils en mangent aussi la chair, surtout celle des jeunes qui est très-bonne à leur goût : le poil de ces animaux, qui est fin et moelleux, et qui se renouvelle tous les ans par une mue complète, leur sert à faire les étoffes dont ils s'habillent et se meublent. Avec leurs chameaux, non-seulement ils ne manquent de rien, mais même ils ne craignent rien : ils peuvent mettre en un seul jour cinquante lieues de désert entre eux et leurs ennemis : toutes les armées du monde périraient à la suite d'une troupe d'Arabes ; aussi ne sont-ils soumis qu'autant qu'il leur plaît. Qu'on se figure un pays sans verdure et sans eau, un soleil brûlant, un ciel toujours sec, des plaines sablonneuses, des montagnes encore plus arides, sur lesquelles l'œil s'étend et le regard se perd sans pouvoir s'arrêter sur aucun objet vivant; une terre morte et, pour ainsi dire, écorchée par les vents, laquelle ne présente que des ossements, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renversés; un désert entièrement découvert, où le voyageur n'a jamais respiré sous l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la nature vivante :

solitude absolue, mille fois plus affreuse que celle des forêts; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme qui se voit seul; plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides et sans bornes, il voit partout l'espace comme son tombeau : la lumière du jour, plus triste que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer sa nudité, son impuissance, et pour lui présenter l'horreur de sa situation, en reculant à ses yeux les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abîme de l'immensité qui le sépare de la terre habitée, immensité qu'il tenterait en vain de parcourir; car la faim, la soif, et la chaleur brûlante pressent tous les instants qui lui restent entre le désespoir et la mort.

Cependant l'Arabe, à l'aide du chameau, a su franchir et même s'approprier ces lacunes de la nature; elles lui servent d'asile, elles assurent son repos et le maintiennent dans son indépendance. Mais de quoi les hommes savent-ils user sans abus? Ce même Arabe, libre, indépendant, tranquille, et même riche, au lieu de respecter ses déserts comme les remparts de sa liberté, les souille par le crime; il les traverse pour aller chez des nations voisines, enlever des esclaves et de l'or; il s'en sert pour exercer son brigandage, dont malheureusement il jouit plus encore que de sa liberté ; car ses entreprises sont presque toujours heureuses. Malgré la défiance de ses voisins et la supériorité de leurs forces, il échappe à leur poursuite et emporte impunément tout ce qu'il leur a ravi. Un Arabe qui se destine à ce métier de pirate de terre s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages; il s'essaie à se passer du sommeil, à souffrir la faim, la soif et la chaleur : en même temps il instruit ses chameaux, il les élève et les exerce dans cette même vue ; peu de jours après leur naissance, il leur plie les jambes sous le ventre, il les contraint à demeurer à terre et les charge, dans cette situation, d'un poids assez fort qu'il les accoutume à porter et qu'il ne leur ôte que pour leur en donner un plus fort; au lieu de les laisser paître à toute heure et boire à leur soif, il commence par régler leurs repas, et peu à peu les éloigne à de grandes distances, en diminuant aussi la quantité de la nourriture; lorsqu'ils sont un peu forts, il les exerce à la course ; il les excite par l'exemple des chevaux et parvient à les rendre aussi légers et plus robustes ; enfin, dès qu'il est sûr de la force, de la légèreté et de la sobriété de ses chameaux, il les charge de ce qui est nécessaire à sa subsistance et à la leur ; il part avec eux, arrive sans être attendu aux confins du désert, arrête les premiers passants, pille les habitations écartées, charge ses chameaux de son butin : et s'il est poursuivi, s'il est forcé de précipiter sa retraite, c'est alors qu'il développe tous ses talents et les leurs; monté sur l'un des plus légers, il conduit la troupe, la fait marcher jour et nuit presque sans s'arrêter, ni boire ni manger : il fait aisément trois cents lieues en huit jours, et pendant tout ce temps de fatigue et de mouvement, il laisse ses chameaux chargés, il ne leur donne chaque jour qu'une heure de repos et une pelote de pâte : souvent ils courent ainsi neuf ou dix jours sans trouver de l'eau, ils se passent de boire : et lorsque par hasard il se trouve une

mare à quelque distance de leur route, ils sentent l'eau de plus d'une demi-lieue; la soif qui les presse leur fait doubler le pas, et ils boivent en une seule fois pour tout le temps passé et pour autant de temps à venir; car souvent leurs voyages sont de plusieurs semaines, et leurs temps d'abstinence durent aussi longtemps que leurs voyages.

En Turquie, en Perse, en Arabie, en Égypte, en Barbarie, etc., le transport des marchandises ne se fait que par le moyen des chameaux; c'est de toutes les voitures la plus prompte et la moins chère. Les marchands et autres passagers se réunissent en caravane pour éviter les insultes et les pirateries des Arabes : ces caravanes sont souvent très-nombreuses, et toujours composées de plus de chameaux que d'hommes. Chacun de ces chameaux est chargé selon sa force; il la sent si bien lui-même, que quand on lui donne une charge trop forte, il la refuse et reste constamment couché jusqu'à ce qu'on l'ait allégée. Ordinairement les grands chameaux portent un millier, et même douze cents pesant, les plus petits six à sept cents. Dans ces voyages de commerce on ne précipite pas leur marche : comme la route est souvent de sept ou huit cents lieues, on règle leur mouvement et leurs journées; ils ne vont que le pas et font chaque jour dix à douze lieues; tous les soirs on leur ôte leur charge, et on les laisse paître en liberté. Si l'on est en pays vert, dans une bonne prairie, ils prennent en moins d'une heure tout ce qu'il leur faut pour en vivre vingt-quatre, et pour ruminer pendant toute la nuit : mais rarement ils trouvent de ces bons pâturages, et cette nourriture délicate ne leur est pas nécessaire; ils semblent même préférer aux herbes les plus douces, l'absinthe, le chardon, l'ortie, le genêt, l'acassie, et les autres végétaux épineux; tant qu'ils trouvent des plantes à brouter, ils se passent très-aisément de boire.

Au reste, cette facilité qu'ils ont à s'abstenir longtemps de boire n'est pas de pure habitude; c'est plutôt un effet de leur conformation. Il y a dans le chameau, indépendamment des quatre estomacs qui se trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminants, une cinquième poche qui lui sert de réservoir pour conserver de l'eau. Ce cinquième estomac manque aux autres animaux et n'appartient qu'au chameau; il est d'une capacité assez vaste pour contenir une grande quantité de liqueur; elle y séjourne sans se corrompre et sans que les autres aliments puissent s'y mêler; et lorsque l'animal est pressé par la soif, et qu'il a besoin de délayer les nourritures sèches et de les macérer par la rumination, il fait remonter dans sa panse, et jusqu'à l'œsophage, une partie de cette eau par une simple contraction des muscles. C'est donc en vertu de cette conformation très-singulière, que le chameau peut se passer plusieurs jours de boire, et qu'il prend en une seule fois une prodigieuse quantité d'eau qui demeure saine et limpide dans ce réservoir, parce que les liqueurs du corps ni les sucs de la digestion ne peuvent s'y mêler.

Si l'on réfléchit sur les difformités, ou plutôt sur les non-conformités de cet animal avec les autres, on ne pourra douter que sa nature n'ait été con-

sidérablement altérée par la contrainte de l'esclavage et par la continuité des travaux. Le chameau est plus anciennement, plus complétement et plus laborieusement esclave qu'aucun des autres animaux domestiques : il l'est plus anciennement, parce qu'il habite les climats où les hommes se sont le plus anciennement policés : il l'est plus complétement, parce que dans les autres espèces d'animaux domestiques, telles que celles du cheval, du chien, du bœuf, de la brebis, du cochon, etc., on trouve encore des individus dans leur état de nature, des animaux de ces mêmes espèces qui sont sauvages, et que l'homme ne s'est pas soumis : au lieu que dans le chameau l'espèce entière est esclave; on ne le trouve nulle part dans sa condition primitive d'indépendance et de liberté : enfin il est plus laborieusement esclave qu'aucun autre, parce qu'on ne l'a jamais nourri, ni pour le faste, comme la plupart des chevaux, ni pour l'amusement, comme presque tous les chiens, ni pour l'usage de la table, comme le bœuf, le cochon, le mouton; que l'on n'en a jamais fait qu'une bête de somme, qu'on ne s'est pas même donné la peine d'atteler ni de faire tirer, mais dont on a regardé le corps comme une voiture vivante qu'on pouvait tenir chargée et surchargée, même pendant le sommeil; car, lorsqu'on est pressé, on se dispense quelquefois de leur ôter le poids qui les accable, et sous lequel ils s'affaissent pour dormir les jambes pliées et le corps appuyé sur l'estomac : aussi portent-ils tous les empreintes de la servitude et les stigmates de la douleur : au bas de la poitrine, sur le sternum, il y a une grosse et large callosité aussi dure que de la corne; il y en a de pareilles à toutes les jointures des jambes; et quoique ces callosités se trouvent sur tous les chameaux, elles offrent elles-mêmes la preuve qu'elles ne sont pas naturelles, et qu'elles sont produites par l'excès de la contrainte et de la douleur, car souvent elles sont remplies de pus. La poitrine et les jambes sont donc déformées par ces callosités; le dos est encore plus défiguré par la bosse double ou simple qui le surmonte. Les callosités se perpétuent aussi bien que les bosses par la génération; et comme il est évident que cette première difformité ne provient que de l'habitude à laquelle on contraint ces animaux, en les forçant dès leur premier âge à se coucher sur l'estomac, les jambes pliées sous le corps, et à porter dans cette situation le poids de leur corps et les fardeaux dont on les charges, on doit présumer aussi que la bosse ou les bosses du dos n'ont eu d'autre origine que la compression de ces mêmes fardeaux, qui, portant inégalement sur certains endroits du dos, auront fait élever la chair et boursoufler la graisse et la peau : car ces bosses ne sont point osseuses, elles sont seulement composées d'une substance grasse et charnue, de la même consistance à peu près que celle des tétines de vache : ainsi les callosités et les bosses seront également regardées comme des difformités produites par la continuité du travail et de la contrainte du corps; et ces difformités, qui d'abord n'ont été qu'accidentelles et individuelles, sont devenues générales et permanentes dans l'espèce entière. L'on peut présumer de même que la poche qui contient l'eau, et qui n'est qu'un appendice de la

panse, a été produite par l'extension forcée de ce viscère; l'animal, après avoir souffert trop longtemps la soif, prenant à la fois autant et peut-être plus d'eau que l'estomac ne pouvait en contenir, cette membrane se sera étendue, dilatée et prêtée peu à peu à cette surabondance de liquide; comme nous avons vu que ce même estomac dans les moutons s'étend et acquiert de la capacité proportionnellement au volume des aliments; qu'il reste très-petit dans les moutons que l'on nourrit de pain, et qu'il devient très-grand dans ceux auxquels on ne donne que de l'herbe.

On confirmerait pleinement, ou l'on détruirait absolument ces conjectures sur les non-conformités du chameau, si l'on en trouvait de sauvages que l'on pût comparer avec les domestiques : mais, comme je l'ai dit, ces animaux n'existent nulle part dans leur état naturel ; ou, s'ils existent, personne ne les a remarqués ni décrits : nous devons donc supposer que tout ce qu'ils ont de bon et de beau, ils le tiennent de la nature, et que ce qu'ils ont de défectueux et de difforme, leur vient de l'empire de l'homme et des travaux de l'esclavage. Ces pauvres animaux doivent souffrir beaucoup, car ils jettent des cris lamentables, surtout lorsqu'on les surcharge; cependant, quoique continuellement excédés, ils ont autant de cœur que de docilité; au premier signe ils plient les genoux et s'accroupissent jusqu'à terre pour se laisser charger dans cette situation, ce qui évite à l'homme la peine d'élever les fardeaux à une grande hauteur : dès qu'ils sont chargés ils se relèvent d'eux-mêmes sans être aidés ni soutenus. Celui qui les conduit, monté sur l'un d'entre eux, les précède tous et leur fait prendre le même pas qu'à sa monture; on n'a besoin ni de fouet ni d'éperon pour les exciter : mais, lorsqu'ils commencent à être fatigués, on soutient leur courage, ou plutôt on charme leur ennui par le chant ou par le son de quelque instrument; leurs conducteurs se relaient à chanter; et, lorsqu'ils veulent prolonger la route et doubler la journée, ils ne leur donnent qu'une heure de repos; après quoi, reprenant leur chanson, ils les remettent en marche pour plusieurs heures de plus, et le chant ne finit que quand il faut s'arrêter : alors les chameaux s'accroupissent de nouveau et se laissent tomber avec leur charge : on leur ôte le fardeau en dénouant les cordes et laissant couler les ballots des deux côtés ; ils restent ainsi accroupis, couchés sur le ventre, et s'endorment au milieu de leur bagage qu'on rattache le lendemain avec autant de promptitude et de facilité qu'on l'avait détaché la veille.

Les callosités, les tumeurs sur la poitrine et sur les jambes, les foulures et les plaies de la peau, la chute entière du poil, la faim, la soif, la maigreur ne sont pas leurs seules incommodités; on les a préparés à tous ces maux par un mal plus grand, en les mutilant par la castration. On ne laisse qu'un mâle pour huit ou dix femelles, et tous les chameaux de travail sont ordinairement hongres : ils sont moins forts, sans doute, que les chameaux entiers, mais ils sont plus traitables et servent en tout temps; au lieu que les entiers sont non-seulement indociles, mais presque furieux dans le temps du rut, qui dure quarante jours, et qui arrive tous les ans au printemps. On

assure qu'alors ils écument continuellement, et qu'il leur sort de la gueule une ou deux vessies rouges de la grosseur d'une vessie de cochon. Dans ce temps, ils mangent très-peu, ils attaquent et mordent les animaux, les hommes et même leur maître, auquel dans tout autre temps ils sont très-soumis. L'accouplement ne se fait pas debout à la manière des autres quadrupèdes; mais la femelle s'accroupit et reçoit le mâle dans la même situation qu'elle prend pour reposer, dormir et se laisser charger. Cette posture, à laquelle on les habitue, devient, comme l'on voit, une situation naturelle, puisqu'ils la prennent d'eux-mêmes dans l'accouplement. La femelle porte près d'un an; et, comme tous les autres grands animaux, ne produit qu'un petit; son lait est abondant, épais, et fait une bonne nourriture, même pour les hommes, en le mêlant avec une plus grande quantité d'eau. On ne fait guère travailler les femelles; on les laisse paître et produire en liberté. Le profit que l'on tire de leur produit et de leur lait surpasse peut-être celui qu'on tirerait de leur travail : cependant il y a des endroits où l'on soumet une grande partie des femelles, comme les mâles, à la castration, afin de les faire travailler, et l'on prétend que cette opération, loin de diminuer leurs forces, ne fait qu'augmenter leur vigueur et leur embonpoint. En général, plus les chameaux sont gras, plus ils sont capables de résister à de longues fatigues. Leurs bosses ne paraissent être formées que de la surabondance de la nourriture; car dans de grands voyages où l'on est obligé de l'épargner, et où ils souffrent souvent la faim et la soif, ces bosses diminuent peu à peu, et se réduisent au point que la place et l'éminence n'en sont plus marquées que par la hauteur du poil, qui est toujours beaucoup plus long sur ces parties que sur le reste du dos : la maigreur du corps augmente à mesure que les bosses diminuent. Les Maures, qui transportent toutes les marchandises de la Barbarie et de la Numidie jusqu'en Éthiopie, partent avec des chameaux bien chargés, qui sont vigoureux et très-gras, et ramènent ces mêmes chameaux si maigres, qu'ordinairement ils les revendent à vil prix aux Arabes du désert pour les engraisser de nouveau.

Les anciens ont dit que ces animaux sont en état d'engendrer à l'âge de trois ans ; cela me paraît douteux, car à trois ans ils n'ont pas encore pris la moitié de leur accroissement. Le membre génital du mâle est, comme celui du taureau, très-long et très-mince : dans l'érection, il tend en avant comme celui de tous les autres animaux; mais, dans l'état ordinaire, le fourreau se retire en arrière, et l'urine est jetée entre les jambes de derrière, en sorte que les mâles et les femelles pissent de la même manière. Le petit chameau tete sa mère pendant un an; et, lorsqu'on veut le ménager, pour le rendre dans la suite plus fort et plus robuste, on le laisse en liberté teter ou paitre pendant les premières années, et on ne commence à le charger et à le faire travailler qu'à l'âge de quatre ans. Il vit ordinairement quarante et même cinquante ans; cette durée de la vie étant plus que proportionnée au temps de l'accroissement, c'est sans aucun fondement que quelques auteurs ont avancé qu'il vivait jusqu'à cent ans.

En réunissant sous un seul point de vue toutes les qualités de cet animal et tous les avantages que l'on en tire, on ne pourra s'empêcher de le reconnaître pour la plus utile et la plus précieuse de toutes les créatures subordonnées à l'homme. L'or et la soie ne sont pas les vraies richesses de l'Orient : c'est le chameau qui est le trésor de l'Asie; il vaut mieux que l'éléphant, car il travaille, pour ainsi dire, autant, et dépense peut-être vingt fois moins : d'ailleurs l'espèce entière en est soumise à l'homme, qui la propage et la multiplie autant qu'il lui plait; au lieu qu'il ne jouit pas de celle de l'éléphant qu'il ne peut multiplier, et dont il faut conquérir avec peine les individus les uns après les autres. Le chameau vaut non-seulement mieux que l'éléphant, mais peut-être vaut-il autant que le cheval, l'âne et le bœuf tous réunis ensemble : il porte seul autant que deux mulets; il mange aussi peu que l'âne, et se nourrit d'herbes aussi grossières; la femelle fournit du lait pendant plus de temps que la vache ; la chair des jeunes chameaux est bonne et saine, comme celle du veau ; leur poil est plus beau, plus recherché que la plus belle laine : il n'y a pas jusqu'à leurs excréments dont on ne tire des choses utiles ; car le sel ammoniac se fait de leur urine, et leur fiente desséchée et mise en poudre leur sert de litière, aussi bien qu'aux chevaux, avec lesquels ils voyagent souvent dans des pays où l'on ne connait ni la paille, ni le foin : enfin on fait des mottes de cette même fiente qui brûlent aisément, et font une flamme aussi claire et presque aussi vive que celle du bois sec : cela même est encore d'un grand secours dans ces déserts où l'on ne trouve pas un arbre, et où, par le défaut de matières combustibles, le feu est aussi rare que l'eau.

ADDITION A L'ARTICLE DU CHAMEAU ET DU DROMADAIRE.

Nous n'avons presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des chameaux et des dromadaires; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa Description de l'Arabie.

« La plupart des chamaux du pays d'Iman sont de taille médiocre et d'un brun clair; cependant on en voit aussi de grands et lourds, et d'un brun foncé. Lorsque les chameaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur les jambes; on lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne puisse se relever. Le mâle, assis derrière comme un chien, touche la terre de ses deux pieds de devant. Il paraît froid pendant l'accouplement, et plus indolent qu'aucun animal; il faut le chatouiller quelquefois longtemps avant de pouvoir l'exciter. L'accouplement étant achevé, on recouvre le mâle, on fait lever promptement la femelle en la frappant d'une pantoufle au derrière, tandis qu'une autre personne la fait marcher. Il en est de même, dit-on, en Mésopotamie, en Natolie, et probablement partout. »

J'ai dit qu'on avait transporté des chameaux et des dromadaires aux îles Canaries, aux Antilles, au Pérou, et qu'ils n'avaient réussi nulle part dans

le nouveau continent. Le docteur Brown, dans son histoire de la Jamaïque, assure y avoir vu des dromadaires que les Anglais y ont amenés en assez grand nombre dans ces derniers temps, et que, quoiqu'ils y subsistent, ils y sont néanmoins de peu de service, parce qu'on ne sait pas les nourrir et les soigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, et je ne doute pas qu'ils ne pussent même produire en France. On peut voir dans la *Gazette* du 9 juin 1775, que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ses terres près de Berlin, a obtenu, le 24 mars de cette année 1775, après douze mois révolus, un petit chameau qui se porte bien. Ce fait confirme celui que j'ai cité de la production des chameaux et des dromadaires à Dresde, et je suis persuadé qu'en faisant venir avec les chameaux des domestiques arabes ou barbaresques accoutumés à les soigner, on viendrait à bout d'établir chez nous cette espèce, que je regarde comme la plus utile de tous les animaux.

LE LAMA ET LE PACO *.

(LE LAMA DOMESTIQUE. — LE LAMA ALPACA.)

Section des ruminants sans cornes, genre chameau. (CUVIER.)

Il y a exemple, dans toutes les langues, qu'on donne quelquefois au même animal deux noms différents, dont l'un se rapporte à son état de liberté et l'autre à celui de domesticité. Le sanglier et le cochon ne font qu'un animal, et ces deux noms ne sont pas relatifs à la différence de la nature, mais à celle de la condition de cette espèce, dont une partie est sous l'empire de l'homme, et l'autre indépendante. Il en est de même des lamas et des pacos, qui étaient les seuls animaux domestiques des anciens Américains. Ces noms sont ceux de leur état de domesticité : le lama sauvage s'appelle *huanacus* ou *guanaco*, et le paco sauvage *vicunna* ou *vigogne*. J'ai cru cette remarque nécessaire pour éviter la confusion des noms. Ces animaux ne se trouvent pas dans l'ancien continent, mais appartiennent uniquement au nouveau ; ils affectent même de certaines terres, hors de l'étendue desquelles on ne les trouve plus ; ils paraissent attachés à la chaîne des montagnes qui s'étend depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'aux terres Magellaniques ; ils habitent les régions les plus élevées du globe terrestre, et semblent avoir besoin pour

* On distingue trois espèces de lamas, qui sont : 1° le lama proprement dit; 2° l'alpaco ou paco; 3° la vigogne.



LE LAMA. LA VIGOGNE. LE ZÈBRE.

vivre de respirer un air plus vif et plus léger que celui de nos plus hautes montagnes.

Il est assez singulier que, quoique le lama et le paco soient domestiques au Pérou, au Mexique, au Chili, comme les chevaux le sont en Europe ou les chameaux en Arabie, nous les connaissions à peine, et que depuis plus de deux siècles que les Espagnols règnent dans ces vastes contrées, aucun de leurs auteurs ne nous ait donné l'histoire détaillée et la description exacte de ces animaux dont on se sert tous les jours : ils prétendent à la vérité qu'on ne peut les transporter en Europe, ni même les descendre de leurs hauteurs, sans les perdre, ou du moins sans risquer de les voir périr au bout d'un petit temps; mais à Quito, à Lima, et dans beaucoup d'autres villes où il y a des gens lettrés, on aurait pu les dessiner, décrire et disséquer. Herrera dit peu de chose de ces animaux; Garcilasso n'en parle que d'après les autres; Acosta et Grégoire de Bolivar sont ceux qui ont rassemblé le plus de faits sur l'utilité et les services qu'on tire des lamas et sur leur naturel : mais on ignore encore comment ils sont conformés intérieurement, combien de temps ils portent leurs petits; l'on ignore si ces deux espèces sont absolument séparées l'une de l'autre, si elles ne peuvent se mêler, s'il n'y a point entre elles de races intermédiaires, et beaucoup d'autres faits qui seraient nécessaires pour rendre leur histoire complète.

Quoiqu'on prétende qu'ils périssent lorsqu'on les éloigne de leur pays natal, il est pourtant certain que dans les premiers temps après la conquête du Pérou, et même encore longtemps après, l'on a transporté quelques lamas en Europe. L'animal dont Gessner parle, sous le nom d'*allocamélus*, et dont il donne la figure, est un lama qui fut amené vivant du Pérou en Hollande, en 1558 : c'est le même dont Matthiole fait mention sous le nom d'*élaphocamelus*, et la description qu'il en donne est faite avec soin. On a transporté plus d'une fois des vigognes, et peut-être aussi des lamas, en Espagne, pour tâcher de les y naturaliser : on devrait donc être mieux instruit qu'on ne l'est sur la nature de ces animaux qui pourraient nous devenir utiles; car il est probable qu'ils réussiraient aussi bien sur nos Pyrénées et sur nos Alpes que sur les Cordilières.

Le Pérou, selon Grégoire de Bolivar, est le pays natal, la vraie patrie des lamas. On les conduit, à la vérité, dans d'autres provinces, comme à la Nouvelle-Espagne, mais c'est plutôt pour la curiosité que pour l'utilité; au lieu que dans toute l'étendue du Pérou depuis Potosi jusqu'à Caracas, ces animaux sont en très-grand nombre. Ils sont aussi de la plus grande nécessité; ils font seuls toute la richesse des Indiens, et contribuent beaucoup à celle des Espagnols. Leur chair est bonne à manger, leur poil est une laine fine d'un excellent usage, et pendant toute leur vie ils servent constamment à transporter toutes les denrées du pays; leur charge ordinaire est de cent cinquante livres, et les plus forts en portent jusqu'à deux cent cinquante; ils font des voyages assez longs dans des pays impraticables pour tous les autres animaux; ils marchent assez lentement, et ne font que quatre ou cinq

lieues par jour; leur démarche est grave et ferme, leur pas assuré; ils descendent des ravines précipitées, et surmontent des rochers escarpés, où les hommes même ne peuvent les accompagner; ordinairement ils marchent quatre ou cinq jours de suite, après quoi ils veulent du repos, et prennent d'eux-mêmes un séjour de vingt-quatre ou trente heures avant de se remettre en marche. On les occupe beaucoup au transport des riches matières que l'on tire des mines du Potosi : Bolivar dit que de son temps on employait à ce travail trois cent mille de ces animaux.

Leur accroissement est assez prompt et leur vie n'est pas bien longue; ils sont en état de produire à trois ans, en pleine vigueur jusqu'à douze, et ils commencent ensuite à dépérir, en sorte qu'à quinze ils sont entièrement usés. Leur naturel paraît être modelé sur celui des Américains; ils sont doux et flegmatiques, et font tout avec poids et mesure. Lorsqu'ils voyagent et qu'ils veulent s'arrêter pour quelques instants, ils plient les genoux avec la plus grande précaution, et baissent le corps en proportion, afin d'empêcher leur charge de tomber ou de se déranger; et dès qu'ils entendent le coup de sifflet de leur conducteur, ils se relèvent avec les mêmes précautions et se remettent en marche. Ils broutent chemin faisant et partout où ils trouvent de l'herbe : mais jamais ils ne mangent la nuit, quand même ils auraient jeuné pendant le jour; ils emploient ce temps à ruminer. Ils dorment appuyés sur la poitrine, les pieds repliés sous le ventre, et ruminent aussi dans cette situation. Lorsqu'on les excède de travail et qu'ils succombent une fois sous le faix, il n'y a nul moyen de les faire relever, on les frappe inutilement : la dernière ressource pour les aiguillonner est de leur serrer les testicules, et souvent cela est inutile; ils s'obstinent à demeurer au lieu même où ils sont tombés, et si l'on continue de les maltraiter, ils se désespèrent et se tuent, en battant la terre à droite et à gauche avec leur tête. Ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, et n'ont pour ainsi dire d'autres armes que celles de l'indignation; ils crachent a la face de ceux qui les insultent, et l'on prétend que cette salive, qu'ils lancent dans la colère, est âcre et mordicante, au point de faire lever des ampoules sur la peau.

Le lama est haut d'environ quatre pieds, et son corps, y compris le cou et la tête, en a cinq ou six de longueur; le cou seul a près de trois pieds de long. Cet animal a la tête bien faite, les yeux grands, le museau un peu allongé, les lèvres épaisses, la supérieure fendue et l'inférieure un peu pendante; il manque de dents incisives et canines à la mâchoire supérieure. Les oreilles sont longues de quatre pouces; il les porte en avant, les dresse et les remue avec facilité. La queue n'a guère que huit pouces de long; elle est droite, menue et un peu relevée. Les pieds sont fourchus comme ceux du bœuf, mais ils sont surmontés d'un éperon en arrière, qui aide à l'animal à se retenir et à s'accrocher dans les pas difficiles. Il est couvert d'une laine courte sur le dos, la croupe et la queue, mais fort longue sur les flancs et sous le ventre. Du reste, les lamas varient par les couleurs : il y en a de

blancs, de noirs et de mêlés. Leur fiente ressemble à celle des chèvres. Le mâle a le membre génital menu et recourbé, en sorte qu'il pisse en arrière. C'est un animal très-lascif, et qui cependant a beaucoup de peine à s'accoupler. La femelle a l'orifice des parties de la génération très-petit; elle se prosterne pour attendre le mâle, et l'invite par ses soupirs : mais il se passe toujours plusieurs heures et quelquefois un jour entier avant qu'ils puissent jouir l'un de l'autre, et tout ce temps se passe à gémir, à gronder, et surtout à se conspuer; et comme ces longs préludes les fatiguent plus que la chose même, on leur prête la main pour abréger, et on les aide à s'arranger. Ils ne produisent ordinairement qu'un petit, et très-rarement deux. La mère n'a aussi que deux mamelles, et le petit la suit au moment qu'il est né. La chair des jeunes est très-bonne à manger, celle des vieux est sèche et trop dure; en général, celle des lamas domestiques est bien meilleure que celle des sauvages, et leur laine est aussi beaucoup plus douce. Leur peau est assez ferme; les Indiens en faisaient leur chaussure, et les Espagnols l'emploient pour faire des harnais. Ces animaux si utiles, et même si nécessaires dans le pays qu'ils habitent, ne coûtent ni entretien ni nourriture : comme ils ont le pied fourchu, il n'est pas nécessaire de les ferrer; la laine épaisse dont ils sont couverts dispense de les bâter : ils n'ont besoin ni de grain, ni d'avoine, ni de foin; l'herbe verte qu'ils broutent eux-mêmes leur suffit, et ils n'en prennent qu'en petite quantité; ils sont encore plus sobres sur la boisson : ils s'abreuvent de leur salive, qui, dans cet animal, est plus abondante que dans aucun autre.

Le huanacus ou lama, dans l'état de nature, est plus fort, plus vif, et plus léger que le lama domestique; il court comme un cerf et grimpe comme le chamois sur les rochers les plus escarpés : sa laine est moins longue, et toute de couleur fauve. Quoique en pleine liberté, ces animaux se rassemblent en troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un, ils regardent avec étonnement, sans marquer d'abord ni crainte ni plaisir; ensuite ils soufflent des narines et hennissent à peu près comme les chevaux, et enfin ils prennent la fuite tous ensemble vers le sommet des montagnes. Ils cherchent de préférence le côté du nord et la région froide; ils grimpent et séjournent souvent au-dessus de la ligne de neige : voyageant dans les glaces, et couverts de frimas, ils se portent mieux que dans la région tempérée; autant ils sont nombreux et vigoureux dans les Sierras, qui sont les parties élevées des Cordilières, autant ils sont rares et chétifs dans les Lanos, qui sont au-dessous. On chasse ces lamas sauvages pour en avoir la toison : les chiens ont beaucoup de peine à les suivre; et si on leur donne le temps de gagner leurs rochers, le chasseur et les chiens sont contraints de les abandonner. Ils paraissent craindre la pesanteur de l'air autant que la chaleur; on ne les trouve jamais dans les terres basses; et comme la chaine des Cordilières, qui est élevée de plus de trois mille toises au-dessus du niveau de la mer, au Pérou, se soutient à peu près à cette même élévation au Chili et jusqu'aux terres Magellaniques, on y trouve des

huanacus ou lamas sauvages en grand nombre; au lieu que du côté de la Nouvelle-Espagne où cette chaîne de montagnes se rabaisse considérablement, on n'en trouve plus, et l'on n'y voit que des lamas domestiques, qu'on prend la peine d'y conduire.

Les pacos ou vigognes sont aux lamas une espèce succursale, à peu près comme l'âne l'est au cheval : ils sont plus petits et moins propres au service, mais plus utiles par leur dépouille; la longue et fine laine dont ils sont couverts est une marchandise de luxe aussi chère, aussi précieuse que la soie. Les pacos que l'on appelle aussi *alpaques*, et qui sont les vigognes domestiques, sont souvent toutes noires et quelquefois d'un brun mêlé de fauve. Les vigognes ou pacos sauvages sont de couleur de rose sèche, et cette couleur naturelle est si fixe qu'elle ne s'altère point sous la main de l'ouvrier : on fait de très-beaux gants, de très-bons bas avec cette laine de vigogne; l'on en fait d'excellentes couvertures et des tapis d'un très-grand prix. Cette denrée seule forme une branche dans le commerce des Indes espagnoles : le castor du Canada, la brebis de Kalmouquie, la chèvre de Syrie ne fournissent pas un plus beau poil; celui de la vigogne est aussi cher que la soie. Cet animal a beaucoup de choses communes avec le lama : il est du même pays, et comme lui il en est exclusivement, car on ne le trouve nulle part ailleurs que sur les Cordilières; il a aussi le même naturel et à peu près les mêmes mœurs, le même tempérament. Cependant, comme sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle du lama, il paraît craindre encore moins le froid; il se tient plus volontiers dans la neige, sur les glaces, et dans les contrées les plus froides : on le trouve en grande quantité dans les terres Magellaniques.

Les vigognes ressemblent aussi par la figure aux lamas; mais elles sont plus petites, leurs jambes sont plus courtes et leur mufle plus ramassé : elles ont la laine de couleur de rose sèche un peu claire; elles n'ont point de cornes. Elles habitent et paissent dans les endroits les plus élevés des montagnes; la neige et la glace semblent plutôt les récréer que les incommoder. Elles vont en troupes et courent très-légèrement : elles sont timides, et dès qu'elles aperçoivent quelqu'un, elles s'enfuient en chassant leurs petits devant elles. Les anciens rois du Pérou en avaient rigoureusement défendu la chasse, parce qu'elles ne multiplient pas beaucoup; et aujourd'hui il y en a infiniment moins que dans le temps de l'arrivée des Espagnols. La chair de ces animaux n'est pas si bonne que celle des huanacus; on ne les recherche que pour leur toison et pour les bézoards qu'ils produisent. La manière dont on les prend prouve leur extrême timidité, ou, si l'on veut, leur imbécillité. Plusieurs hommes s'assemblent pour les faire fuir et les engager dans quelques pasages étroits où l'on a tendu des cordes à trois ou quatre pieds de haut, le long desquelles on laisse pendre des morceaux de linge ou de drap; les vigognes qui arrivent à ces passages sont tellement intimidées par le mouvement de ces lambeaux agités par le vent, qu'elles n'osent passer au delà, et qu'elles s'attroupent et demeurent en foule, en sorte qu'il est facile

de les tuer en grand nombre : mais s'il se trouve dans la troupe quelques huanacus, comme ils sont plus hauts de corps et moins timides que les vigognes, ils sautent par-dessus les cordes, et dès qu'ils ont donné l'exemple, les vigognes sautent de même et échappent aux chasseurs.

A l'égard des vigognes domestiques ou pacos, on s'en sert comme des lamas pour porter des fardeaux : mais indépendamment de ce que, étant plus petits ou plus faibles, ils portent beaucoup moins, ils sont encore plus sujets à des caprices d'obstination ; lorsqu'une fois ils se couchent avec leur charge, ils se laisseraient plutôt hacher que de se relever. Les Indiens n'ont jamais fait usage du lait de ces animaux, parce qu'ils n'en ont qu'autant qu'il en faut pour nourrir leurs petits. Le grand profit que l'on tire de leur laine avait engagé les Espagnols à tâcher de les naturaliser en Europe ; ils en ont transporté en Espagne pour les faire peupler, mais le climat se trouva si peu convenable qu'ils y périrent tous. Cependant, comme je l'ai déjà dit, je suis persuadé que ces animaux, plus précieux encore que les lamas, pourraient réussir dans nos montagnes, et surtout dans les Pyrénées : ceux qui les ont transportés en Espagne n'ont pas fait attention qu'au Pérou même ils ne subsistent que dans la région froide, c'est-à-dire dans la partie la plus élevée des montagnes; ils n'ont pas fait attention qu'on ne les trouve jamais dans les terres basses, et qu'ils meurent dans les pays chauds ; qu'au contraire, ils sont encore aujourd'hui très-nombreux dans les terres voisines du détroit de Magellan, où le froid est beaucoup plus grand que dans notre Europe méridionale, et que par conséquent il fallait, pour les conserver, les débarquer non pas en Espagne, mais en Écosse ou même en Norwége, et plus sûrement encore aux pieds des Pyrénées, des Alpes, etc., où elles eussent pu grimper et atteindre la région qui leur convient. Je n'insiste sur cela que parce que j'imagine que ces animaux seraient une excellente acquisition pour l'Europe, et produiraient plus de biens réels que tout le métal du Nouveau Monde, qui n'a servi qu'à nous charger d'un poids inutile, puisqu'on avait auparavant pour un gros d'or ou d'argent ce qui nous coûte une once de ces mêmes métaux.

Les animaux qui se nourrissent d'herbes et qui habitent les hautes montagnes de l'Asie, et même de l'Afrique, donnent les bézoards que l'on appelle *orientaux*, dont les vertus sont les plus exaltées ; ceux des montagnes de l'Europe, où la qualité des plantes et des herbes est plus tempérée, ne produisent que des pelotes sans vertu qu'on appelle *égagropiles*; et dans l'Amérique méridionale, tous les animaux qui fréquentent les montagnes sous la zone torride donnent d'autres bézoards que l'on appelle *occidentaux*, qui sont encore plus solides, et peut-être aussi qualifiés que les *orientaux*. La vigogne surtout en fournit en grand nombre ; le huanacus en donne aussi, et l'on en tire des cerfs et des chevreuils dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne. Les lamas et les pacos ne donnent de beaux bézoards qu'autant qu'ils sont huanacus et vigognes, c'est-à-dire dans leur état de liberté; ceux qu'ils produisent dans leur condition de servitude, sont petits, noirs, et sans vertu ; les meilleurs sont ceux qui ont une couleur de vert obscur, et ils

viennent ordinairement des vigognes, surtout de celles qui habitent les parties les plus élevées de la montagne, et qui paissent habituellement dans les neiges; de ces vigognes montagnardes, les femelles comme les mâles produisent des bézoards, et ces bézoards du Pérou tiennent le premier rang après les bézoards orientaux, qui sont beaucoup plus estimés que les bézoards de la Nouvelle-Espagne, qui viennent des cerfs, et sont les moins efficaces de tous.

ADDITION A L'ARTICLE DU LAMA.

Nous donnons la description d'un lama qui est encore actuellement vivant (août 1777) à l'école vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal, amené des Indes espagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773 : il était jeune alors, et sa mère qui était avec lui est morte presque en arrivant; on en peut voir la peau bourrée et le corps injecté sous la peau, dans le beau cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, et que le transport et la domesticité eussent sans doute influé sur son accroissement et l'eussent en partie retardé, il avait néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le mesurant en ligne droite, depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds de devant, et dans son état de liberté il devient considérablement plus grand et plus épais de corps. Cet animal est, dans le nouveau continent, le représentant du chameau dans l'ancien : il semble en être un beau diminutif, car sa figure est élégante, et sans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par plusieurs rapports et lui ressemble à plusieurs égards. Comme le chameau, il est propre à porter des fardeaux; il a le poil laineux, les jambes assez minces, les pieds courts et conformés à peu près comme les jambes et les pieds du chameau : mais il en diffère en ce qu'il n'a point de bosse, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, et qu'en général il est beaucoup mieux fait et d'une forme plus agréable par les proportions du corps. Son cou long, bien couvert de laine, et sa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de noblesse et de légèreté que la nature a refusé au chameau. Ses oreilles longues de sept pouces, sur deux pouces dans leur plus grande largeur, se terminent en pointe et se tiennent toujours droites en avant; elles sont garnies d'un poil ras et noirâtre. La tête est longue, légère, et d'une forme élégante. Les yeux sont grands, noirs et ornés dans les angles internes de grands poils noirs : le nez est plat et les narines sont écartées; la lèvre supérieure est fendue et tellement séparée au-devant des mâchoires, qu'elle laisse paraître les deux dents incisives du milieu, qui sont longues et plates, et au nombre de quatre à la mâchoire inférieure : ces dents incisives manquent à la mâchoire supérieure, comme dans les autres animaux ruminants : il y a seulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté,

ce qui fait en tout vingt dents mâchelières et quatre incisives. La tête, le dessus du corps, de la croupe, de la queue et des jambes, sont couverts d'un poil laineux couleur de musc un peu vineux, plus clair sur les joues, sous le cou et sur la poitrine, et plus foncé sur les cuisses et les jambes, où cette couleur devient brune et presque noire. Le sommet de la tête est aussi noirâtre, et c'est de là que part le noir qui se voit sur le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre supérieure et la moitié des joues. La laine qui est sur le cou est d'un brun foncé, et forme comme une crinière qui prend du sommet de la tête et va se perdre sur le garrot : cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte, sur le dos, et y forme une bande d'un brun faible. Les cuisses sont couvertes d'une grande laine sur les parties postérieures, et cette longue laine est en assez gros flocons ; les jambes ne sont garnies que d'un poil ras d'un brun noirâtre. Les genoux de devant sont remarquables par leur grosseur, au lieu que dans les jambes de derrière il se trouve vers le milieu un espace sous la peau qui est enfoncé d'environ deux pouces. Les pieds sont séparés en deux doigts ; la corne du sabot de chaque doigt est longue de plus d'un pouce et demi, et cette corne est noire, lisse, plate sur sa face interne, et arrondie sur sa face externe ; les cornes du sabot des pieds de derrière sont singulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités. Le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur ; il est couvert d'une laine assez courte ; cette queue ressemble à une houppe ; l'animal la porte droite, soit en marchant, soit en courant, et même lorsqu'il est en repos et couché.

	p.	p.	l.
Longueur du lama	5	4	4
Hauteur du train de devant	3	3	0
Hauteur du train de derrière	3	6	0
Hauteur du ventre au-dessus de terre	1	9	2
Longueur de la tête, du bout des lèvres jusqu'à l'occiput	0	11	0

Cet animal est fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il est même caressant ; il se laisse monter par celui qui le nourrit, et ne refuserait pas le même service à d'autres ; il marche au pas, trotte et prend même une espèce de galop. Lorsqu'il est en liberté, il bondit et se roule sur l'herbe. Ce lama que je décris était un mâle : on a observé qu'il paraît souvent être excité par le besoin d'amour. Il urine en arrière, et la verge est petite pour la grosseur de son corps. Il avait passé plus de dix-huit mois sans boire, au mois de mai dernier (1782) ; et il me paraît que la boisson ne lui est pas nécessaire, attendu la grande abondance de salive dont l'intérieur de sa bouche est continuellement humecté.

On lit dans le Voyage du commodore Byron, qu'on trouve des guanaques, c'est-à dire des lamas, à l'île des Pingouins, et dans l'intérieur des terres jusqu'au cap des Vierges, qui forme au Nord l'entrée du détroit de Magellan. Ainsi ces animaux ne craignent nullement le froid. Dans leur état de nature et de liberté, ils marchent ordinairement par troupes de soixante ou

quatre-vingts, et ne se laissent point approcher : cependant ils sont très-aisés à apprivoiser; car les gens de l'équipage du vaisseau de Byron, s'étant saisis d'un jeune lama, dont on admirait la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venait leur lécher les mains. Le commodore Byron et le capitaine Wallis comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme et la couleur : mais Wallis est tombé dans l'erreur en disant qu'il a une bosse sur le dos.

DE LA VIGOGNE.

(LE LAMA VIGOGNE.)

Ordre des ruminants sans cornes, genre chameau. (Cuvier.)

La figure d'une vigogne mâle a été dessinée vivante à l'école vétérinaire en 1774 ; la dépouille empaillée se voit dans le cabinet de M. Bourgelat ; cet animal est plus petit que le lama, et voici ses dimensions :

	p.	p.	l.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	4	4	6
Hauteur du train de devant	2	4	9
Hauteur du train de derrière	2	6	2
Hauteur du ventre au-dessus de terre	1	8	0
Longueur de la tête	0	6	6
Longueur des oreilles	0	4	3
Largeur des oreilles	0	1	5
Grandeur de l'œil	0	1	4
Distance entre l'œil et le bout du museau	0	3	9
Longueur de la queue avec sa laine	0	8	9

La vigogne a beaucoup de rapport et même de ressemblance avec le lama, mais elle est d'une forme plus légère : ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues et mieux faites que celles du lama. Sa tête, qu'elle porte droite et haute sur un cou long et délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos ; elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama ; elle est large au front et étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine et vive ; et cette vivacité de physionomie est encore fort augmentée par ses beaux yeux noirs, dont l'orbite est fort grand, ayant seize lignes de longueur ; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé, et la paupière inférieure est blanche. Le nez est aplati, et les naseaux qui sont écartés l'un de l'autre sont, comme les lèvres, d'une couleur brune, mêlée de gris ; la lèvre supérieure est fendue comme celle du lama,

et cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure deux dents incisives longues et plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues et se terminant en pointe; elles sont nues en dedans et couvertes en dehors d'un poil court. La plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun rougeâtre tirant sur le vineux, et le reste est de couleur isabelle; le dessous de la mâchoire est d'un blanc jaune; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses et le dessous de la queue sont blancs. La laine qui pend sous la poitrine a trois pouces de longueur, et celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue est garnie de longue laine. Cet animal a le pied fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots sont noirs, minces, plats par-dessous et convexes par-dessus; ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur, et cinq lignes de largeur ou d'empattement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'école vétérinaire, et avait passé peut-être autant de temps en Angleterre; cependant elle n'était pas à beaucoup près aussi privée que le lama : elle nous a aussi paru d'un naturel moins sensible, car elle ne donnait nulle marque d'attachement à la personne qui la soignait; elle cherchait même à mordre lorsqu'on voulait la contraindre, et elle soufflait ou crachait continuellement au visage de ceux qui l'approchaient. On lui donnait du son sec et quelquefois détrempé dans l'eau; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, et il paraît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive, qu'ils n'ont nul besoin de boire. Enfin elle jette, comme le lama, son urine en arrière; et par toutes ces ressemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des espèces du même genre, mais non pas assez voisines pour se mêler ensemble.

Lorsque j'ai écrit, en 1766, l'histoire du lama et de la vigogne, je croyais qu'il n'y avait dans ce genre que ces deux espèces, et je pensais que l'alpaco ou alpaca était le même animal que la vigogne sous un nom différent; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, et dont je viens de rendre compte, m'avait encore confirmé dans cette idée : mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama et la vigogne. C'est à M. le marquis de Nesle que je dois ces connaissances nouvelles. Ce seigneur, aussi zélé pour l'avancement des sciences que pour le bien public, a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas et vigognes, pour tâcher de les naturaliser et multiplier en France, et il serait très à désirer que le gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages et les difficultés de ce projet sont présentés dans le mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Beliardy, dont le mérite est bien connu, et qui s'est trouvé à portée, par son long séjour en Espagne, d'être bien informé.

« Le nom de lama, dit-il, est un mot générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Espagnols, il n'y avait point de brebis en Amérique ; ces conquérants les y ont introduites, et les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parce qu'apparemment, dans leur langue, c'est le mot pour désigner tout animal laineux ; cependant, dans les provinces de Cusco, Potosi et Tucuman, on distingue trois espèces de lamas, dont les variétés leur ont fait assigner des noms différents.

« Le lama, dans son état de nature et de liberté, est un animal qui a la forme d'un petit chameau. Il est de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long : il a le pied fourchu comme les bœufs : son cou a trente à quarante pouces de long : sa tête, qu'il porte toujours haute, ressemble assez à celle du poulain : une longue laine lui couvre tout le corps : celle du cou et du ventre est beaucoup plus courte.

« Cet animal est originairement sauvage ; on en trouve encore en petites troupes sur des montages élevées et froides. Les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domesticité, et on a remarqué qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus froids; il produit aussi dans cet état. La femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, et on n'a pu me dire de combien de temps est la gestation.

« Depuis que les Espagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux et les mulets, l'usage des lamas a fort diminué ; cependant on ne laisse pas de s'en servir encore, surtout pour les ouvrages de la campagne. On le charge comme nous chargeons nos ânes, il porte de soixante-quinze à cent livres sur le dos. Il ne trotte ni ne galope, mais son pas ordinaire est si doux, que les femmes s'en servent de préférence à toute autre monture. On les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, sans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le service domestique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine. On les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de juin ; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes usages que nous employons le crin, quoique cette laine soit aussi douce que notre soie, et plus belle que celle de notre brebis.

« Le lama de la seconde espèce est l'*alpaca*. Cet animal ressemble en général au lama ; mais il en diffère en ce qu'il est plus bas de jambes et beaucoup plus large de corps. L'alpaca est absolument sauvage et se trouve en compagnie des vigognes. Sa laine est plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama ; aussi est-elle plus estimée.

« La troisième espèce est la vigogne, qui est encore semblable au lama, à la réserve qu'elle est bien plus petite ; elle est comme l'alpaca tout à fait sauvage. Quelques personnes de Lima en nourrissent par rareté et par pure curiosité (mais on ignore si dans cet état ces animaux se multiplient et même s'ils s'accouplent). Les vigognes, dans cet état de captivité, mangent à peu près de tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé de Turquie, du pain et toutes sortes d'herbes.

« La laine de la vigogne est encore plus fine que celle de l'alpaca, et ce n'est que pour avoir sa dépouille qu'on lui fait la guerre. Il y a dans sa toison trois sortes de laine : celle du dos, plus foncée et plus fine, est la plus estimée ; ensuite celle des flancs, qui est d'une couleur plus claire ; et la moins appréciée est celle du ventre, qui est argentée. On distingue dans le commerce ces trois sortes de laine par la différence de leur prix.

« Les vigognes vont toujours par troupes assez nombreuses ; elles se tiennent sur la croupe des montagnes de Cusco, de Potosi et du Tucuman, dans des rochers âpres et des lieux sauvages ; elles descendent dans les vallons pour paître. Lorsqu'on veut les chasser, on recherche leurs pas ou leurs crottes qui indiquent les endroits où on peut les trouver, car ces animaux ont la propreté et l'instinct d'aller déposer leur

crottin dans le même tas... On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourraient s'échapper ; on attache de distance en distance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs : cet animal est si timide qu'il n'ose franchir cette faible barrière. Les chasseurs font grand bruit et tâchent de pousser les vigognes contre quelques rochers qu'elles ne puissent surmonter : l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le poursuivent ; dans cet état il se laisse prendre par les jambes de derrière, et l'on est sûr de n'en pas manquer un : on a la cruauté de massacrer la troupe entière sur le lieu. Il y a des ordonnances qui défendent ces tueries, mais elles ne sont pas observées. Il serait cependant aisé de les tondre lorsqu'ils sont pris, et de se ménager une nouvelle laine pour l'année suivante. Ces chasses produisent ordinairement de cinq cents à mille peaux de vigognes. Quand les chasseurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur chasse est perdue : cet animal plus hardi sauve immanquablement les vigognes; il franchit la corde sans s'effrayer ni s'embarrasser des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte, et les vigognes le suivent.

« Dans toutes les Cordilières du nord de Lima, en se rapprochant de Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes dans l'état sauvage; cependant le lama domestique est fort commun à Quito, où on le charge et on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

« Si on voulait se procurer des vigognes en vie de la côte du sud du Pérou, il faudrait les faire descendre des provinces de Cusco ou Potosi au port d'Arica; là, on les embarquerait pour l'Europe : mais la navigation, depuis la mer du Sud par le cap de Horn, est si longue et sujette à tant d'événements, qu'il serait peut-être très-difficile de les conserver pendant la traversée. Le meilleur expédient et le plus sûr serait d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata ; les vigognes qu'on aurait fait prendre, sans les maltraiter, dans la province de Tucuman, se trouveraient très à portée de descendre à Buenos-Ayres, et d'y être embarquées. Mais il serait difficile de trouver à Buenos-Ayres un bâtiment de retour préparé et arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de vigognes : il n'en coûterait pas davantage pour l'armement en Europe d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission, que pour le fret d'un navire trouvé par hasard à Buenos-Ayres.

« Il faudrait en conséquence charger une maison de commerce de Cadix, de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata : ce bâtiment, qui serait chargé en marchandises permises pour le compte du commerce, ne ferait aucun tort aux finances d'Espagne; on demanderait seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commission des vigognes pour le retour; ces hommes seront munis de passe-ports et de recommandations efficaces du ministère d'Espagne, pour les gouverneurs du pays, afin qu'ils soient aidés dans l'objet et pour le succès de leur commission. Il faut nécessairement que de Buenos-Ayres on donne ordre à Santa-Cruz de la Sierra, pour que des montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas et quelques lamas, moitié mâles et moitié femelles. Le bâtiment sera arrangé de manière à les y recevoir et à les y placer commodément; c'est pour cela qu'il faudrait lui défendre de prendre aucune autre marchandise en retour, et lui ordonner de se rendre d'abord à Cadix, où les vigognes se reposeraient, et où l'on pourrait ensuite les transporter en France... Une pareille expédition, dans les termes qu'on vient de la projeter, ne saurait être fort coûteuse. On pourrait même donner ordre aux officiers de la marine du roi, ainsi qu'à tous les bâtiments qui reviennent de l'Ile-de-France et de l'Inde, que si par hasard ils sont jetés sur les côtes de l'Amérique et obligés d'y chercher un abri, de préférer la relâche dans la rivière

de la Plata. Pendant qu'on serait occupé aux réparations du vaisseau, il faudrait ne rien épargner, avec les gens du pays, pour obtenir quelques vigognes en vie, mâles et femelles, ainsi que quelques lamas et quelques alpacas. On trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Cruz de la Sierra, et qui s'acquitteront fort bien de la commission... Cela serait d'autant plus facile, que les vaisseaux français qui reviennent de l'Ile-de-France ou de l'Inde, peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, comme il leur arrive très-souvent. Le ministre qui aurait contribué à enrichir le royaume d'un animal aussi utile, pourrait s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il est surprenant que les jésuites n'aient jamais songé à essayer de naturaliser les vigognes en Europe, eux qui, maîtres du Tucuman et du Paraguai, possédaient ce trésor au milieu de leurs missions et de leurs plus beaux établissements. »

Ce mémoire intéressant de M. l'abbé Béliardy, m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne et respectable ami, M. de Tolozan, intendant du commerce, qui dans toutes les occasions agit avec zèle pour le bien public. Il a donc cru devoir consulter, sur ce mémoire et sur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de La Folie, inspecteur général des manufactures), et voici les observations qu'il a faites à ce sujet :

« L'auteur du mémoire, animé d'un zèle très-louable, dit M. de La Folie, propose comme une grande conquête à faire par un ministre, la population des lamas, alpacas et vigognes en France; mais il me permettra les réflexions suivantes :

« Les *lamas*, ainsi nommés par les Péruviens, et *garneros de la terra* par les Espagnols, sont de bons animaux domestiques, tels que l'auteur l'annonce. On observe seulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges : c'est la raison qui détermina les Espagnols à se servir de mulets et de chevaux. Au reste, ne considérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France sont bien préférables) : le point essentiel est leur toison : non-seulement leur laine est très-inférieure à celle des vigognes, comme l'observe l'auteur, mais elle a une odeur forte et désagréable qu'il est difficile d'enlever.

« La laine de l'alpaca est en effet, comme il le dit, bien supérieure à celle du lama; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne, et il est rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

« Le lama s'apprivoise très-bien, comme l'observe l'auteur ; mais on lui objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y naturaliser les alpacas et les vigognes. L'auteur, qui prétend le contraire, n'a pas eu à cet égard des éclaircissements fidèles. Plusieurs fois on a fait venir en Espagne une quantité de ces animaux, et on a tenté de les faire peupler; les épreuves qu'on a multipliées à cet égard ont été absolument infructueuses : ces animaux sont tous morts, et c'est ce qui est cause qu'on a depuis longtemps abandonné ces expériences.

« Il y aurait donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvassent le même sort en France. Ils sont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière : cette nourriture est une espèce de jonc très-fin, appelé *ycho*, et peut-être nos herbes de pâturages n'ont-elles pas les mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

« La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant que celles qui sont faites avec de la laine de brebis. »

Ayant reçu cette réponse satisfaisante à plusieurs égards, et qui confirme l'existence réelle d'une troisième espèce, c'est-à-dire de l'alpaca, dans le genre du lama, mais qui semble fonder quelques doutes sur la possibilité d'élever ces animaux, ainsi que la vigogne, en Europe, je l'ai communiquée avec le mémoire précédent de M. Béliardy à plusieurs personnes instruites, et particulièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait sur cela les observations suivantes :

« Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées basses et chaudes du Pérou, aussi bien que dans la partie la plus froide de la Sierra, et que par conséquent ce n'est pas la température de notre climat qui pourrait faire obstacle et l'empêcher de s'y habituer. (*Page* 269.)

« A le considérer comme animal de monture, son pas est si doux que l'on s'en sert de préférence au cheval et à l'âne ; il paraît de plus qu'il vit aussi durement que l'âne, d'une manière aussi agreste et sans exiger plus de soins.

« Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne savent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama, puisqu'il est dit *que quoique cette laine soit plus belle que celle de nos brebis et aussi douce que la soie, on l'emploie aux mêmes usages auxquels nous employons le crin.* (*Page* 269.)

« L'alpaca, espèce intermédiaire entre le lama et la vigogne, et jusqu'ici peu connue, même des naturalistes, est encore entièrement sauvage ; néanmoins c'est peut-être, des trois animaux péruviens, celui dont la conquête serait la plus intéressante, puisque avec une laine plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama, l'alpaca paraît avoir une constitution plus forte et plus robuste que celle de la vigogne. (*Ibid.*)

« La facilité avec laquelle se sont nourries les vigognes privées que l'on a eues par curiosité à Lima, mangeant du maïs, du pain et de toutes sortes d'herbes, garantit celle qu'on trouverait à faire en grand l'éducation de ces animaux. Une négligence inconcevable nous laisse ignorer si les vigognes privées que l'on a eues jusqu'ici, ont produit en domesticité ; mais je ne fais aucun doute que cet animal, sociable par instinct, faible par nature, et doué, comme le mouton, d'une timidité douce, ne se plût en troupeaux rassemblés, et ne se propageât volontiers dans l'asile d'un parc ou dans la paix d'une étable, et bien mieux que dans les vallons sauvages, où leurs troupes fugitives tremblent sous la serre de l'oiseau de proie ou à l'aspect du chasseur. (*V. page* 274.)

« La cruauté avec laquelle on nous dit que se font au Pérou les grandes chasses, ou plutôt les grandes tueries de vigognes, est une raison de plus de se hâter de sauver, dans l'asile domestique, une espèce précieuse que ces massacres auront bientôt détruite ou du moins affaiblie au dernier point.

« Les dangers et les longueurs de la navigation par le cap Horn me semblent, comme à M. Béliardy, être un grand obstacle à tirer les vigognes de la côte du Sud par Arica, Cusco, ou Potosi ; et la véritable route pour amener ces animaux précieux serait en effet de les faire descendre du Tucuman par Rio de la Plata, jusqu'à Buenos-Ayres, où un bâtiment, frété exprès et monté de gens entendus aux soins délicats qu'exigeraient ces animaux dans la traversée, les amènerait à Cadix, ou mieux encore dans quelques-uns de nos ports les plus voisins des Pyrénées ou des Cévennes, où il serait le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région de l'air analogue à celle des Sierras, d'où on les a fait descendre.

« Il me reste quelques remarques à faire sur la lettre de M. de La Folie, qui ne me paraît offrir que des doutes assez peu fondés et des difficultés assez légères.

« 1° On a vu que si le cheval et l'âne l'emportent par la constance du service sur le lama, celui-ci à son tour leur est préférable à d'autres égards ; et d'ailleurs l'objet est bien moins ici de considérer le lama comme bête de somme, que de le regarder, conjointement avec la vigogne et l'alpaca, comme bétail à toison.

« 2° Qui peut nous assurer qu'on ait fait en Espagne beaucoup d'essais pour naturaliser ces animaux ? et les essais supposés faits l'ont-ils été avec intelligence ? Ce n'est point dans une plaine chaude, mais, comme nous venons de l'insinuer, sur des croupes de montagnes voisines de la région, des neiges qu'il faut faire retrouver aux vigognes un climat analogue à leur climat natal.

« 3° C'est moins des vigognes venues du Pérou que l'on pourrait espérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe ; et c'est à obtenir cette race et à la multiplier qu'il faudrait diriger les premiers soins, qui sans doute devraient être grands et continuels pour des animaux délicats et ainsi dépaysés.

« 4° Quant à l'herbe *ycho*, il est difficile de croire qu'elle ne puisse pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs : mais s'il le fallait absolument, je proposerais de transporter l'herbe *ycho* elle-même ; il ne serait probablement pas plus difficile d'en faire le semis que tout autre semis d'herbage, et il serait heureux d'acquérir une nouvelle espèce de prairie artificielle avec une nouvelle espèce de troupeaux.

« 5° Et pour la crainte de voir dégénérer la toison de la vigogne transplantée, elle paraît peu fondée : il n'en est pas de la vigogne comme d'une race domestique et factice perfectionnée, ou, si l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui en effet, quand on la transporte hors de la Syrie, perd en peu de temps sa beauté : la vigogne est dans l'état sauvage ; elle ne possède que ce que lui a donné la nature, et que la domesticité pourrait sans doute, comme dans toute autre espèce, perfectionner pour notre usage. »

J'adopte entièrement ces réflexions très-justes de M. l'abbé Bexon, et je persiste à croire qu'il est aussi possible qu'il serait important de naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles au Pérou, et qui paraissent si disposés à la domesticité.

LE BUFFLE, LE BONASUS,

L'AUROCHS, LE BISON ET LE ZÉBU.

Section des ruminants à cornes, genre cheval. (Cuvier*.)

Quoique le buffle soit aujourd'hui commun en Grèce et domestique en Italie, il n'était connu ni des Grecs ni des Romains ; car il n'a jamais eu de

* On connaît maintenant sept espèces du genre bœuf ; ce sont : 1° le *buffle* dont l'Arni est une variété ; 2° le *buffle du cap de Bonne-Espérance ;* 3° le *buffle musqué de l'Amérique du Nord ;* 4° l'*yak* ou *bœuf à queue de cheval du Thibet*, ainsi nommé à cause des longs crins qui garnissent sa croupe et sa queue ; 5° le *bison d'Amérique* ou



LE BISON.

Adolphe Deros Bruxelles

nom dans la langue de ces peuples : le mot même de *buffle* indique une origine étrangère, et n'a de racine ni dans la langue grecque ni dans la langue latine : en effet, cet animal est originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes, et n'a été transporté et naturalisé en Italie que vers le septième siècle. C'est mal à propos que les modernes lui ont appliqué le nom de *bubalus*, qui, en grec et en latin, indique à la vérité un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il est aisé de le démontrer par les passages des auteurs anciens. Si l'on voulait rapporter le *bubalus* à un genre, il appartiendrait plutôt à celui de la gazelle qu'à celui du bœuf ou du buffle. Belon ayant vu au Caire un petit bœuf à bosse, différent du buffle et du bœuf ordinaire, imagina que ce petit bœuf pouvait être le *bubalus* des anciens; mais s'il eût soigneusement comparé les caractères donnés par les anciens au *bubalus* avec ceux de son petit bœuf, il aurait lui-même reconnu son erreur : et, d'ailleurs, nous pouvons en parler avec certitude, car nous avons vu vivant ce petit bœuf à bosse; et ayant comparé la description que nous en avons faite avec celle de Belon, nous ne pouvons douter que ce ne soit le même animal. On le montrait à la foire à Paris, en 1752, sous le nom de *zébu*. Nous avons adopté ce nom pour désigner cet animal; car c'est une race particulière de bœuf et non pas une espèce de buffle ou de *bubalus*.

Aristote, en faisant mention des bœufs, ne parle que du bœuf commun, et dit seulement que chez les *Arachotas* (aux Indes), il y a des bœufs sauvages qui diffèrent des bœufs ordinaires et domestiques, comme les sangliers diffèrent des cochons; mais dans un autre endroit que j'ai cité dans les notes ci-dessus, il donne la description d'un bœuf sauvage de Pœonie (province voisine de la Macédoine), qu'il appelle *bonasus*. Ainsi le bœuf ordinaire et le bonasus sont les seuls animaux de ce genre indiqués par Aristote; et ce qui doit paraître singulier, c'est que le bonasus, quoique assez amplement décrit par ce grand philosophe, n'a été reconnu par aucun des naturalistes grecs ou latins qui ont écrit après lui, et que tous n'ont fait que le copier sur ce sujet; en sorte qu'aujourd'hui même l'on ne connaît encore que le nom du *bonasus*, sans savoir quel est l'animal subsistant auquel on doive l'appliquer. Cependant, si l'on fait attention qu'Aristote, en parlant des bœufs sauvages du climat tempéré, n'a indiqué que le bonasus, et qu'au contraire les Grecs et les Latins des siècles suivants n'ont plus parlé du bonasus, mais ont indiqué ces bœufs sauvages sous les noms d'*urus* et de *bison*, on sera porté à croire que le bonasus doit être l'un ou l'autre de ces animaux; et en effet, l'on verra en comparant ce qu'Aristote dit du bonasus, avec ce que nous connaissons

buffalo; 6° l'*aurochs*; 7° le bœuf ordinaire, dont les zébus, ou petits bœufs de l'Inde à une ou deux bosses, ne sont que des variétés. — Buffon ne parle ici que de trois de ces espèces, savoir : 1° du buffle proprement dit; 2° de l'aurochs, ainsi que du *bonasus* d'Aristote ou taureau de Pironie et du bison des anciens, qu'il ne faut pas confondre avec le bison d'Amérique ou buffalo; 3° du zébu.

du bison, qu'il est plus que probable que ces deux noms ne désignent que le même animal. Jules César est le premier qui ait parlé de l'urus. Pline et Pausanias sont aussi les premiers qui aient annoncé le bison. Dès le temps de Pline, on donnait le nom de *bubalus* à l'urus ou au bison; la confusion n'a fait qu'augmenter avec le temps; on a ajouté au bonasus, au bubalus, à l'urus, au bison, le *catopleba*, le *thur*, le *bubalus* de Belon, le bison d'Écosse, celui d'Amérique; et tous nos naturalistes ont fait autant d'espèces différentes qu'ils ont trouvé de noms. La vérité est ici enveloppée de tant de nuages, environnée de tant d'erreurs, qu'on me saura peut-être quelque gré d'avoir entrepis d'éclaircir cette partie de l'histoire naturelle, que la contrariété des témoignages, la variété des descriptions, la multiplicité des noms, la diversité des lieux, la différence des langues et l'obscurité des temps semblaient avoir condamnée à des ténèbres éternelles.

Je vais d'abord présenter le résultat de mon opinion sur ce sujet, après quoi j'en donnerai les preuves.

1° L'animal que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de *buffle* n'était point connu des anciens.

2° Ce buffle, maintenant domestique en Europe, est le même que le buffle domestique ou sauvage aux Indes et en Afrique.

3° Le *bubalus* des Grecs et des Romains n'est point le buffle ni le petit bœuf de Belon, mais l'animal que MM. de l'Académie des sciences ont décrit sous le nom de *vache* de Barbarie, et nous l'appellerons *bubale*.

4° Le petit bœuf de Belon, que nous avons vu et que nous nommerons *zébu*, n'est qu'une variété dans l'espèce du bœuf.

5° Le *bonasus* d'Aristote est le même animal que le bison des Latins.

6° Le bison d'Amérique pourrait bien venir originairement du bison d'Europe.

7° L'*urus* ou *aurochs* est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage.

8° Enfin, le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent il est, aussi bien que l'aurochs, de la même espèce que le bœuf domestique; en sorte que je crois pouvoir réduire à trois toutes les dénominations et toutes les espèces prétendues des naturalistes, tant anciens que modernes, c'est-à-dire à celles du bœuf, du buffle et du bubale.

Je ne doute pas que quelques-unes des propositions que je viens d'énoncer ne paraissent des assertions hasardées, surtout aux yeux de ceux qui se sont occupés de la nomenclature des animaux et qui ont essayé d'en donner des listes : cependant il n'y a aucune de ces assertions que je ne sois en état de prouver; mais avant d'entrer dans les discussions critiques qu'exige chacune de ces propositions en particulier, je vais exposer les observations et les faits qui m'ont conduit dans cette recherche, et qui, m'ayant éclairé moi-même, serviront également à éclairer les autres.

Il n'en est pas des animaux domestiques, à beaucoup d'égards, comme des animaux sauvages : leur nature, leur grandeur et leur forme sont moins

constantes et plus sujettes aux variétés, surtout dans les parties extérieures de leur corps; l'influence du climat, si puissante sur toute la nature, agit avec bien plus de force sur des êtres captifs que sur des êtres libres; la nourriture préparée par la main de l'homme, souvent épargnée et mal choisie, jointe à la dureté d'un ciel étranger, produisent avec le temps des altérations assez profondes pour devenir constantes, en se perpétuant par les générations. Je ne prétends pas dire que cette cause générale d'altération soit assez puissante pour dénaturer essentiellement des êtres dont l'empreinte est aussi ferme que celle du moule des animaux; mais elle les change à certains égards, elle les masque et les transforme à l'extérieur; elle supprime de certaines parties, ou leur en donne de nouvelles; elle les peint de couleurs variées; et par son action sur l'habitude du corps, elle influe aussi sur le naturel, sur l'instinct et sur les qualités les plus intérieures : une seule partie modifiée dans un tout aussi parfait que le corps d'un animal suffit pour que tout se ressente, en effet, de cette altération; et c'est par cette raison que nos animaux domestiques diffèrent presque autant par le naturel et l'instinct que par la figure de ceux dont ils tirent leur première origine.

La brebis nous en fournit un exemple frappant : cette espèce, telle qu'elle est aujourd'hui, périrait en entier sous nos yeux, et en fort peu de temps, si l'homme cessait de la soigner, de la défendre : aussi est-elle très-différente d'elle-même, très-inférieure à son espèce originaire. Mais pour ne parler ici que de ce qui fait notre objet, nous verrons combien de variétés les bœufs ont essuyées par les effets divers et diversement combinés du climat, de la nourriture et du traitement dans leur état d'indépendance et dans celui de domesticité.

La variété la plus générale et la plus remarquable dans les bœufs domestiques et même sauvages consiste dans cette espèce de bosse qu'ils portent entre les deux épaules. On a appelé *bisons* cette race de bœufs bossus, et l'on a cru jusqu'ici que les bisons étaient d'une espèce différente de celle des bœufs communs : mais comme nous sommes maintenant assurés que ces bœufs à bosse produisent avec nos bœufs, et que la bosse diminue dès la première génération et disparaît à la seconde ou à la troisième, il est évident que cette bosse n'est qu'un caractère accidentel et variable, qui n'empêche pas que le bœuf bossu ne soit de la même espèce que notre bœuf. Or, on a trouvé autrefois dans les parties désertes de l'Europe des bœufs sauvages, les uns sans bosse et les autres avec une bosse : ainsi cette variété semble être dans la nature même; elle paraît provenir de l'abondance et de la qualité plus substantielle du pâturage et des autres nourritures; car nous avons remarqué sur les chameaux que quand ces animaux sont maigres et mal nourris, ils n'ont pas même l'apparence de la bosse. Le bœuf sans bosse se nommait *vrochs* et *turochs* dans la langue des Germains, et le bœuf sauvage à bosse se nommait *visen* dans cette même langue. Les Romains, qui ne connaissaient ni l'un ni l'autre de ces bœufs

sauvages avant de les avoir vus en Germanie, ont adopté ces noms : de *vrochs*, ils ont fait *urus*, et de *visen*, *bison*; et ils n'ont pas imaginé que le bœuf sauvage décrit par Aristote, sous le nom de *bonasus*, pouvait être l'un ou l'autre de ces bœufs, dont ils venaient de latiniser et de gréciser les noms germains.

Une autre différence qui se trouve entre l'aurochs et le bison est la longueur du poil : le cou, les épaules, le dessous de la gorge dans le bison sont couverts de poils très-longs; au lieu que dans l'aurochs, toutes ces parties ne sont revêtues que d'un poil assez court et semblable à celui du corps, à l'exception du front, qui est garni de poil crépu. Mais cette différence du poil est encore plus accidentelle que celle de la bosse, et dépend de même de la nourriture et du climat, comme nous l'avons prouvé pour les chèvres, les moutons, les chiens, les chats, les lapins, etc. Ainsi, ni la bosse ni la différence dans la longueur et la quantité du poil ne sont des caractères spécifiques, mais de simples variétés accidentelles qui ne divisent pas l'unité de l'espèce.

Une variété plus étendue que les deux autres, et à laquelle il semble que les naturalistes aient donné de concert plus de caractère qu'elle n'en mérite, c'est la forme des cornes : ils n'ont pas fait attention que dans tout notre bétail domestique, la figure, la grandeur, la position, la direction, et même le nombre des cornes, varient si fort qu'il serait impossible de prononcer quel est pour cette partie le vrai modèle de la nature. On voit des vaches dont les cornes sont plus courbées, plus rabaissées, presque pendantes; d'autres qui les ont plus droites, plus longues, plus relevées. Il y a des races entières de brebis qui ont des cornes, quelquefois deux, quelquefois quatre, etc. Il y a des races de vaches qui n'en ont point du tout, etc. Ces parties extérieures, et, pour ainsi dire, accessoires au corps de ces animaux, sont tout aussi peu constantes que les couleurs du poil, qui, comme l'on sait, varient et se combinent de toutes façons dans les animaux domestiques. Cette différence dans la figure et la direction des cornes, qui est si ordinaire et si fréquente, ne devait donc pas être regardée comme un caractère distinctif des espèces : cependant, c'est sur ce seul caractère que nos naturalistes ont établi leurs espèces, et comme Aristote, dans l'indication qu'il donne du bonasus, dit qu'il a les cornes courbées en dedans, ils ont séparé le bonasus de tous les autres bœufs, et en ont fait une espèce particulière à la seule inspection des cornes et sans en avoir jamais vu l'individu. Au reste, nous citons sur cette variation des cornes, dans le bétail domestique, les vaches et les brebis, plutôt que les taureaux et les béliers, parce que les femelles sont ici beaucoup plus nombreuses que les mâles, et que partout on peut observer trente vaches ou brebis pour un taureau ou un bélier.

La mutilation des animaux par la castration semble ne faire tort qu'à l'individu et ne paraît pas devoir influer sur l'espèce; cependant il est sûr que cet usage restreint d'un côté la nature et l'affaiblit de l'autre : un seul

mâle condamné à trente ou quarante femelles ne peut que s'épuiser sans les satisfaire; et dans l'accouplement l'ardeur est inégale, plus faible dans le mâle qui jouit trop souvent, trop forte dans la femelle qui ne jouit qu'un instant : dès lors toutes les productions doivent tendre aux qualités féminines; l'ardeur de la mère étant au moment de la conception plus forte que celle du père, il naîtra plus de femelles que de mâles; et les mâles mêmes tiendront beaucoup plus de la mère que du père. C'est sans doute par cette cause qu'il naît plus de filles que de garçons dans les pays où les hommes ont un grand nombre de femmes, au lieu que dans tous ceux où il n'est pas permis d'en avoir plus d'une, le mâle conserve et réalise sa supériorité, en produisant en effet plus de mâles que de femelles. Il est vrai que dans les animaux domestiques, on choisit ordinairement parmi les plus beaux ceux que l'on soustrait à la castration, et qu'on destine à devenir les pères d'une si nombreuse génération. Les premières productions de ce mâle choisi seront, si l'on veut, fortes et vigoureuses : mais à force de tirer des copies de ce seul et même moule, l'empreinte se déforme, ou du moins ne rend pas la nature dans toute sa perfection : la race doit par conséquent s'affaiblir, se rapetisser, dégénérer; et c'est peut-être par cette raison qu'il se trouve plus de monstres dans les animaux domestiques que dans les animaux sauvages, où le nombre des mâles qui concourent à la génération est aussi grand que celui des femelles. D'ailleurs, lorsqu'il n'y a qu'un mâle pour un grand nombre de femelles, elles n'ont pas la liberté de consulter leur goût; la gaieté, les plaisirs libres, les douces émotions leur sont enlevées; il ne reste rien de piquant dans leurs amours; elles souffrent de leurs feux; elles languissent en attendant les froides approches d'un mâle qu'elles n'ont pas choisi, et qui souvent ne leur convient pas, et qui toujours les flatte moins qu'un autre qui se serait fait préférer. De ces tristes amours, de ces accouplements sans goût, doivent naître des productions aussi tristes, des êtres insipides qui n'auront jamais ni le courage, ni la fierté, ni la force que la nature n'a pu propager dans chaque espèce qu'en laissant à tous les individus leurs facultés tout entières, et surtout la liberté du choix et même le hasard des rencontres. On sait par l'exemple des chevaux que les races croisées sont toujours les plus belles; on ne devrait donc pas borner dans notre bétail les femelles à un seul mâle de leur pays, qui lui-même ressemble déjà beaucoup à sa mère, et qui par conséquent, loin de relever l'espèce, ne peut que continuer à la dégrader. Les hommes ont préféré dans cette pratique leur commodité aux autres avantages; nous n'avons pas cherché à maintenir, à embellir la nature, mais à nous la soumettre et en jouir plus despotiquement : les mâles représentent la gloire de l'espèce; ils sont plus courageux, plus fiers, toujours moins soumis; un grand nombre de mâles dans nos troupeaux les rendrait moins dociles, plus difficiles à conduire, à garder : il a fallu même, dans ces esclaves du dernier ordre, supprimer toutes les têtes qui pouvaient s'élever.

A toutes ces causes de dégénération dans les animaux domestiques, nous devons encore en ajouter une autre, qui seule a dû produire plus de variétés que toutes les autres réunies : c'est le transport que l'homme a fait, dans tous les temps, de ces animaux, de climat en climat. Les bœufs, les brebis et les chèvres ont été portés et se trouvent partout; partout aussi ces espèces ont subi les influences du climat; partout elles ont pris le tempérament du ciel et la teinture de la terre; en sorte que rien n'est plus difficile que de reconnaître dans ce grand nombre de variétés celles qui s'éloignent le moins du type de la nature : je dis celles qui s'éloignent le moins, car il n'y en a peut-être aucune qu'on puisse regarder comme une copie parfaite de cette première empreinte.

Après avoir exposé les causes générales de variété dans les animaux domestiques, je vais donner les preuves particulières de tout ce que j'ai avancé au sujet des bœufs et des buffles. J'ai dit : 1° *Que l'animal que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de* buffle *n'était pas connu des anciens Grecs ni des Romains*. Cela est évident, puisque aucun de leurs auteurs ne l'a décrit, qu'on ne trouve même dans leurs ouvrages aucun nom qu'on puisse lui appliquer, et que d'ailleurs on sait, par les Annales d'Italie, que le premier buffle y fut amené vers la fin du sixième siècle, l'an 595.

2° *Le buffle maintenant domestique en Europe est le même que le buffle sauvage ou domestique aux Indes et en Afrique*. Ceci n'a besoin d'autres preuves que de la comparaison de notre description du buffle, que nous avons vu vivant, avec les notices que les voyageurs nous ont données des buffles de Perse, du Mogol, de Bengale, d'Égypte, de Guinée, et du cap de Bonne-Espérance; on verra que dans tous ces pays cet animal est le même, et qu'il ne diffère de notre buffle que par de très-légères différences.

3° *Le bubalus des Grecs et des Latins n'est point le buffle ni le petit bœuf de Belon; mais l'animal que MM. de l'Académie ont décrit sous le nom de vache de Barbarie*. Voici mes preuves : Aristote met le bubalus avec les cerfs et les daims, et point du tout avec les bœufs ; ailleurs il le cite avec les chevreuils, et dit qu'il se défend mal avec ses cornes, et qu'il fuit les animaux féroces et guerriers. Pline, en parlant des bœufs sauvages de Germanie, dit que c'est par ignorance que le vulgaire donne le nom de *bubalus* à ces bœufs, attendu que le bubalus est un animal d'Afrique, qui ressemble en quelque façon à un veau ou à un cerf. Le bubalus est donc un animal timide, auquel les cornes sont inutiles, qui n'a d'autre ressource que la fuite pour éviter les bêtes féroces, qui par conséquent a de la légèreté, et tient pour la figure de celle du cerf : tous ces caractères, dont aucun ne convient au buffle, se trouvent parfaitement réunis dans l'animal dont Horace Fontana envoya la figure à Aldrovande, et dont MM. de l'Académie ont donné aussi la figure et la description sous le nom de *vache* de Barbarie; et ils ont pensé, comme moi, que c'était le bubalus des anciens. Le zébu ou petit bœuf de Belon n'a aucun des caractères du bubalus; il en diffère presque autant qu'un bœuf diffère d'une gazelle : aussi Belon est le seul de tous les

naturalistes qui ait regardé son petit bœuf comme le bubalus des anciens.

4° *Ce petit bœuf de Belon n'est qu'une variété de l'espèce du bœuf* : nous le prouverons aisément, en renvoyant seulement à la figure de cet animal, donnée par Belon, Prosper Alpin, Edwards, et à la description que nous en avons faite nous-mêmes; nous l'avons vu vivant : son conducteur nous dit qu'il venait d'Afrique, qu'on l'appelait *zébu*, qu'il était domestique, et qu'on s'en servait pour monture. C'est en effet un animal très-doux et même fort caressant, d'une figure agréable, quoique massive et un peu trop carrée; cependant il est en tout si semblable à un bœuf, que je ne puis en donner une idée plus juste, qu'en disant que si l'on regardait un taureau de la plus belle forme et du plus beau poil avec un verre qui diminuât les objets de plus de moitié, cette figure rapetissée serait celle du zébu.

On peut voir dans la note ci-dessous * la description que j'ai faite de cet

* Ce petit bœuf ressemble parfaitement à celui de Belon; il a la croupe plus ronde et plus pleine que celle des bœufs ordinaires; il est si doux, si familier, qu'il lèche comme un chien et fait des caresses à tout le monde; c'est un très-joli animal, qui paraît avoir autant d'intelligence que de docilité. Son conducteur nous dit qu'il venait d'Afrique, et qu'il était âgé de vingt et un mois; il était de couleur blanche, mêlée de jaune et d'un peu de rouge; les pieds étaient tout blancs; le poil, sur l'épine du dos, était couleur noirâtre, de la largeur d'environ un pied, la queue de même couleur. Au milieu de cette bande noire, il y avait sur la croupe une petite raie blanche dont les poils étaient hérissés et relevés en haut; il n'avait point de crinière, et le poil du toupet était très-petit, le poil du corps fort ras. Il avait cinq pieds sept pouces de longueur, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; cinq pieds un pouce de circonférence prise derrière les jambes de devant, cinq pieds dix pouces au milieu du corps sur le nombril, et cinq pieds un pouce au-dessus des jambes de derrière. La tête avait deux pieds dix pouces de circonférence prise devant les cornes; le museau un pied trois pouces de circonférence prise derrière les naseaux ; la fente de la gueule fermée n'était que de onze pouces ; les naseaux avaient deux pouces de longueur et un pouce de largeur ; il y avait dix pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'œil; les yeux étaient éloignés l'un de l'autre de six pouces en suivant la courbure de la tête, et en ligne droite de cinq pouces ; l'œil avait deux pouces et demi de longueur d'un angle à l'autre ; l'angle postérieur de l'œil était éloigné de l'ouverture de l'oreille de quatre pouces ; les oreilles étaient situées derrière et un peu à côté des cornes ; elles avaient six pouces dix lignes de longueur prises par derrière, neuf pouces trois lignes de circonférence à la racine, et quatre pouces quatre lignes de largeur à la base en suivant la courbure ; il y avait quatre pouces trois lignes de distance entre les deux cornes; elles avaient un pied deux pouces de longueur et six de circonférence à la base, et seulement un pouce et demi à six lignes de distance de leur extrémité, elles étaient de couleur de corne ordinaire et noires vers le bout; il y avait un pied sept pouces de distance entre les deux extrémités des cornes; la distance entre les oreilles et les cornes était de deux pouces deux lignes; la longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'épaule était de deux pieds quatre pouces six lignes ; le fanon pendait de trois pouces et demi au milieu du cou, et seulement d'un pouce trois lignes sous le sternum ; le cou avait trois pieds neuf pouces de circonférence prise précisément devant la bosse ou loupe, qui était exactement sur les épaules, au défaut du cou, à un pied et un pouce de

animal, lorsque je le vis en 1752 : elle s'accorde très-bien avec la figure et la description de Belon, que nous avons cru devoir rapporter aussi, afin qu'on puisse les comparer. Prosper Alpin, qui a donné une notice et une figure de cet animal, dit qu'il se trouve en Égypte : sa description s'accorde encore avec la nôtre et avec celle de Belon; les seules différences qu'on puisse remarquer dans toutes trois ne tombent que sur les couleurs des cornes et du poil; le zébu de Belon était fauve sous le ventre et brun sur le dos avec les cornes noires; celui de Prosper Alpin était roux, marqué de petites taches, avec les cornes de couleur ordinaire; le nôtre était d'un fauve pâle, presque noir sur le dos, avec les cornes aussi de couleur ordinaire, c'est-à-dire de la même couleur que les cornes de nos bœufs. Au reste, les figures de Belon et de Prosper Alpin pèchent en ce que la loupe ou bosse que cet animal porte sur les épaules n'y est pas assez marquée : le contraire se trouve dans la figure qu'Edwards a nouvellement gravée de ce même animal, sur un dessin qui lui avait été communiqué par Hans Sloane : la bosse est trop grosse, et d'ailleurs la figure est incomplète en ce qu'elle a vraisemblablement été dessinée sur un animal fort jeune, dont les cornes étaient encore naissantes : il venait des Indes orientales, dit Edwards, où l'on se sert de ces petits bœufs comme nous nous servons des chevaux. Il est clair par toutes ces indications, et aussi par la variété du poil et par la douceur du naturel de cet animal, que c'est une race de bœufs à bosse, qui a pris son origine dans l'état de domesticité, où l'on a choisi les plus petits individus de l'espèce pour les propager; car nous verrons qu'en général les bœufs à bosse domestiques sont, comme nos bœufs domestiques, plus petits que les sauvages, et ces faits seront confirmés par les témoignages des voyageurs que nous citerons dans la suite de cet article.

distance des cornes. Cette bosse était de chair en entier ; elle avait un pied de longueur mesurée en ligne droite, sept pouces de hauteur perpendiculaire et six pouces d'épaisseur ; le poil qui couvrait le dessus de cette bosse était noirâtre et d'un pouce et demi de longueur ; les jambes de devant avaient quatre pouces neuf lignes de longueur depuis le coude jusqu'au poignet ; le coude a un pied six pouces de circonférence ; le bras onze pouces de circonférence ; le canon avait huit pouces de longueur et cinq pouces quatre lignes de circonférence à l'endroit le plus mince; la corne deux pouces quatre lignes de longueur, et l'ergot un pouce ; la jambe de derrière avait un pied deux pouces et demi de longueur, et onze pouces trois lignes de circonférence à l'endroit le plus petit ; le jarret quatre pouces trois lignes de largeur ; le canon un pied de longueur, cinq pouces huit lignes de circonférence, prise au plus mince, et deux pouces et demi de largeur ; la queue avait deux pieds trois lignes jusqu'au bout des vertèbres, et deux pieds dix pouces et demi jusqu'au bout des poils qui touchaient à terre ; les plus longs poils de la queue avaient un pied trois pouces; la queue huit pouces de circonférence à la base ; les bourses étaient éloignées de l'anus d'un pied et demi en suivant la courbure du bas-ventre ; les testicules n'étaient pas encore descendus dans les bourses, qui, cependant, pendaient de deux pouces et demi ; il y avait quatre mamelles situées comme celles du taureau ; la verge était d'un pied de longueur depuis les bourses jusqu'au bout du fourreau.

5° *Le bonasus d'Aristote est le même que le bison des Latins* *. Cette proposition ne peut être prouvée sans une discussion critique, dont j'épargnerai le détail à mon lecteur. Gessner, qui était aussi savant littérateur que bon naturaliste, et qui pensait, comme moi, que le bonasus pourrait bien être le bison, a examiné et discuté plus soigneusement que personne les notices qu'Aristote donne du bonasus, et il a en même temps corrigé plusieurs expressions de la traduction de Théodore Gaza, que cependant tous les naturalistes ont suivie sans examen. En me servant de ses lumières, et en supprimant des notices d'Aristote ce qu'elles ont d'obscur, d'opposé et même de fabuleux, il m'a paru qu'elles se réduisaient à ce qui suit : Le bonasus est un bœuf sauvage de Pœonie; il est au moins aussi grand qu'un taureau domestique et de la même forme; mais son cou est, depuis les épaules jusque sur les yeux, couvert d'un long poil bien plus doux que le crin du cheval. Il a la voix du bœuf, les cornes assez courtes et courbées en bas autour des oreilles; les jambes couvertes de longs poils, doux comme la laine, et la queue assez petite pour sa grandeur, quoique au reste semblable à celle du bœuf. Il a, comme le taureau, l'habitude de faire de la poussière avec les pieds; son cuir est dur, et sa chair tendre et bonne à manger. Par ces caractères qui sont les seuls sur lesquels on puisse tabler dans les notices d'Aristote, on voit déjà combien le bonasus approche du bison. Tout convient en effet à cet animal, à l'exception de la forme des cornes; mais comme nous l'avons dit, la figure des cornes varie beaucoup dans ces animaux, sans qu'ils cessent pour cela d'être de la même espèce. Nous avons vu des cornes ainsi courbées, qui provenaient d'un bœuf bossu d'Afrique, et nous prouverons tout à l'heure que ce bœuf à bosse n'est autre chose que le bison. Nous pouvons aussi confirmer ce que nous venons de dire, par la comparaison des témoignages des auteurs anciens. Aristote donne le bonasus pour un bœuf de Pœonie; et Pausanias, en parlant des taureaux de Pœonie, dit en deux endroits différents que ces taureaux sont des bisons; il dit même expressément que les taureaux de Pœonie qu'il a vus dans les spectacles de Rome avaient des poils très-longs sur la poitrine et autour des mâchoires. Enfin, Jules César, Pline, Pausanias, Solin, etc., ont tous, en parlant des bœufs sauvages, cité l'aurochs et le bison; ils n'ont rien dit du bonasus. Il faudrait donc supposer qu'en moins de quatre ou cinq siècles l'espèce du bonasus se serait perdue, si l'on ne voulait pas concevoir que ces deux noms *bonasus* et *bison* n'indiquent le même animal.

6° *Les bisons d'Amérique pourraient bien venir originairement des bisons d'Europe*. Nous avons déjà jeté les fondements de cette opinion dans notre discours sur les animaux des deux continents. Ce sont les expériences faites par M. de la Nux qui nous ont éclairé; il nous a appris que les bisons ou bœufs à bosse des Indes et de l'Afrique produisent avec les taureaux et

* Le bonasus d'Aristote est le même que le bison des Latins; mais Cuvier les rapporte tous deux à l'espèce de l'aurochs.

vaches de l'Europe, et que la bosse n'est qu'un caractère accidentel qui diminue dès la première génération et disparaît à la seconde ou à la troisième. Puisque les bisons des Indes sont de la même espèce que nos bœufs, et ont par conséquent une même origine, n'est-il pas naturel d'étendre cette même origine au bison d'Amérique? Rien ne s'oppose à cette supposition : tout semble au contraire concourir à la prouver. Les bisons paraissent être originaires des pays froids et tempérés; leur nom est tiré de la langue des Germains; les anciens ont dit qu'ils se trouvaient dans la partie de la Germanie voisine de la Scythie; actuellement on trouve encore des bisons dans le nord de l'Allemagne, en Pologne, en Écosse : ils ont donc pu passer en Amérique, ou en venir comme les autres animaux qui sont communs aux deux continents. La seule différence qui se trouve entre les bisons d'Europe et ceux d'Amérique, c'est que ces derniers sont plus petits : mais cette différence même est une nouvelle présomption qu'ils sont de la même espèce; car nous avons vu que généralement les animaux domestiques ou sauvages, qui ont passé d'eux-mêmes ou qui ont été transportés en Amérique, y sont tous devenus plus petits, et cela sans aucune exception : d'ailleurs, tous les caractères, jusqu'à ceux de la bosse et des longs poils aux parties antérieures, sont absolument les mêmes dans les bisons de l'Amérique et dans ceux de l'Europe; ainsi nous ne pouvons nous refuser à les regarder non-seulement comme des animaux de la même espèce, mais encore de la même race *.

7° *L'urus* ou *l'aurochs est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage.* Ceci peut se prouver d'abord par la comparaison de la figure et de l'habitude entière du corps de l'aurochs, qui est absolument semblable à celle de notre taureau domestique; l'aurochs est seulement plus grand et plus fort, comme tout animal qui jouit de sa liberté l'emportera toujours par la grandeur et la force sur ceux qui depuis longtemps sont réduits à l'esclavage. L'aurochs se trouve encore dans quelques provinces du Nord. On a quelquefois enlevé de jeunes aurochs à leur mère; et les

* Comme j'étais sur le point de donner cet article à l'impression, M. le marquis de Montmirail m'a envoyé une traduction par extrait d'un voyage en Pensylvanie, par M. Kalm, dans laquelle se trouve le passage suivant, qui confirme pleinement tout ce que j'avais pensé d'avance sur le bison d'Amérique : « Plusieurs personnes con« sidérables ont élevé des petits de bœufs et vaches sauvages qui se trouvent dans la « Caroline et dans les autres pays aussi méridionaux que la Pensylvanie. Ces petits « bœufs sauvages se sont apprivoisés; il leur restait cependant assez de férocité pour « percer toutes les haies qui s'opposaient à leur passage; ils ont tant de force dans la « tête, qu'ils renversaient les pallissades de leur parc pour aller faire ensuite toutes « sortes de ravages dans les champs semés; et quand ils avaient ouvert le chemin, « tout le troupeau des vaches domestiques les suivait : ils s'accouplaient ensemble, « et cela a formé une autre espèce. « Voyage de M. Pierre Kalm, professeur à Abo, et membre de l'Académie des sciences de Suède, dans l'Amérique septentrionale. Gottingue, 1757, page 350.

ayant élevés, ils ont produit avec les taureaux et vaches domestiques : ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne soient de la même espèce.

8° *Enfin, le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent ils sont tous deux de la même espèce que le bœuf domestique.* La bosse, la longueur et la qualité du poil, la forme des cornes, sont les seuls caractères par lesquels on puisse distinguer le bison de l'aurochs : mais nous avons vu que les bœufs à bosse produisent avec nos bœufs; nous savons d'ailleurs que la longueur et la qualité du poil dépendent dans tous les animaux de la nature du climat ; et nous avons remarqué que dans nos bœufs, chèvres et moutons, la forme des cornes est ce qu'il y a de moins constant. Ces différences ne suffisent donc pas pour établir deux espèces distinctes : et puisque notre bœuf domestique d'Europe produit avec le bœuf bossu des Indes, on ne peut douter qu'à plus forte raison il ne produise avec le bison ou bœuf bossu d'Europe. Il y a dans les variétés presque innombrables de ces animaux, sous les différents climats, deux races primitives, toutes deux anciennement subsistantes dans l'état de nature : le bœuf à bosse ou bison, et le bœuf sans bosse ou l'aurochs. Ces races se sont soutenues, soit dans l'état libre et sauvage, soit dans celui de domesticité, et se sont répandues ou plutôt ont été transportées par les hommes dans tous les climats de la terre : tous les bœufs domestiques sans bosse viennent originairement de l'aurochs, et tous les bœufs à bosse sont issus du bison. Pour donner une idée juste de ces variétés, nous ferons une courte énumération de ces animaux, tels qu'ils se trouvent actuellement dans les différentes parties de la terre.

A commencer par le nord de l'Europe, le peu de bœufs et de vaches qui subsistent en Islande sont dépourvus de cornes, quoiqu'ils soient de la même race que nos bœufs. La grandeur de ces animaux est plutôt relative à l'abondance et à la qualité des pâturages qu'à la nature du climat. Les Hollandais ont souvent fait venir des vaches maigres de Danemarck, qui s'engraissent dans leurs prairies et qui donnent beaucoup de lait : ces vaches de Danemarck sont plus grandes que les nôtres. Les bœufs et vaches de l'Ukraine, dont les pâturages sont excellents, passent pour être les plus gros de l'Europe : ils sont aussi de la même race que nos bœufs. En Suisse, où les têtes des premières montagnes sont couvertes d'une verdure abondante et fleurie, qu'on réserve uniquement à l'entretien du bétail, les bœufs sont une fois plus gros qu'en France, où communément on ne laisse à ces animaux que les herbes grossières dédaignées par les chevaux. Du mauvais foin, des feuilles sont la nourriture ordinaire de nos bœufs pendant l'hiver, et au printemps, lorsqu'ils auraient besoin de se refaire, on les exclut des prairies : ils souffrent donc encore plus au printemps que pendant l'hiver; car on ne leur donne presque rien à l'étable, et on les conduit sur les chemins, dans les champs en repos, dans les bois, toujours à des distances éloignées et sur des terres stériles, en sorte qu'ils se fatiguent plus qu'ils ne se nourrissent. Enfin, on leur permet en été d'entrer dans les prairies : mais elles sont dépouillées,

elles sont encore brûlantes de la faux ; et comme les sécheresses sont les plus grandes dans ce temps et que l'herbe ne peut se renouveler, il se trouve que dans toute l'année il n'y a pas une seule saison où ils soient largement ni convenablement nourris; c'est la seule cause qui les rend faibles, chétifs et de petite stature : car en Espagne et dans quelques cantons de nos provinces de France, où l'on a des pâturages vifs et uniquement réservés aux bœufs, ils y sont beaucoup plus gros et plus forts.

En Barbarie et dans la plupart des provinces de l'Afrique où les terrains sont secs et les pâturages maigres, les bœufs sont encore plus petits, et les vaches donnent beaucoup moins de lait que les nôtres, et la plupart perdent leur lait avec leur veau. Il en est de même de quelques parties de la Perse, de la basse Éthiopie et de la grande Tartarie, tandis que dans les mêmes pays, à d'assez petites distances, comme en Calmouquie, dans la haute Éthiopie et en Abyssinie, les bœufs sont d'une prodigieuse grosseur. Cette différence dépend donc beaucoup plus de l'abondance de la nourriture que de la température du climat : dans le Nord, dans les régions tempérées et dans les pays chauds, on trouve également, et à de très-petites distances, des bœufs petits ou gros, selon la quantité des pâturages et l'usage plus ou moins libre de la pâture.

La race de l'aurochs ou du bœuf sans bosse occupe les zones froides et tempérées ; elle ne s'est pas fort répandue vers les contrées du Midi : au contraire, la race du bison ou bœuf à bosse remplit aujourd'hui toutes les provinces méridionales. Dans le continent entier des grandes Indes, dans les îles des mers orientales et méridionales, dans toute l'Afrique, depuis le mont Atlas jusqu'au cap de Bonne-Espérance, on ne trouve pour ainsi dire que des bœufs à bosse, et il paraît même que cette race, qui a prévalu dans tous les pays chauds, a plusieurs avantages sur l'autre. Ces bœufs à bosse ont, comme le bison, duquel ils sont issus, le poil beaucoup plus doux et plus lustré que nos bœufs, qui, comme l'aurochs, ont le poil dur et assez peu fourni. Ces bœufs à bosse sont aussi plus légers à la course, plus propres à suppléer au service du cheval, et en même temps, ils ont un naturel moins brut et moins lourd que nos bœufs; ils ont plus d'intelligence et de docilité, plus de qualités relatives et senties dont on peut tirer parti : aussi sont-ils traités dans leur pays avec plus de soin que nous n'en donnons à nos plus beaux chevaux. La considération que les Indiens ont pour ces animaux est si grande, qu'elle a dégénéré en superstition, dernier terme de l'aveugle respect. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, leur a paru le plus digne d'être révéré : de l'objet de leur vénération, ils ont fait une idole, une espèce de divinité bienfaisante et puissante ; car on veut que tout ce qu'on respecte soit grand et puisse faire beaucoup de mal ou de bien.

Ces bœufs à bosse varient peut-être encore plus que les nôtres pour les couleurs du poil et la figure des cornes. Les plus beaux sont tout blancs, comme les bœufs de Lombardie. Il y en a qui sont dépourvus de cornes, il y en a qui les ont fort relevées, et d'autres si rabaissées qu'elles sont

presque pendantes. Il paraît même qu'on doit diviser cette race première de bisons ou bœufs à bosse en deux races secondaires, l'une très-grande et l'autre très-petite; et cette dernière est celle du zébu. Toutes deux se trouvent à peu près dans les mêmes climats, et toutes deux sont également douces et faciles à conduire; toutes deux ont le poil fin et la bosse sur le dos : cette bosse ne dépend point de la conformation de l'épine ni de celle des os des épaules; ce n'est qu'une excroissance, une espèce de loupe, un morceau de chair tendre, aussi bonne à manger que la langue du bœuf. Les loupes de certains bœufs pèsent jusqu'à quarante et cinquante livres; sur d'autres elles sont bien plus petites. Quelques-uns de ces bœufs ont aussi des cornes prodigieuses pour la grandeur, nous en avons une au Cabinet du Roi de trois pieds et demi de longueur et de sept pouces de diamètre à la base. Plusieurs voyageurs assurent en avoir vu, dont la capacité était assez grande pour contenir quinze et même vingt pintes de liqueur.

Dans toute l'Afrique, on ne connaît point l'usage de la castration du gros bétail; et on le pratique peu dans les Indes. Lorsqu'on soumet les taureaux à cette opération, ce n'est point en leur retranchant, mais en leur comprimant les testicules; et quoique les Indiens aient un assez grand nombre de ces animaux pour traîner leurs voitures et labourer leurs terres, ils n'en élèvent pas à beaucoup près autant que nous. Comme dans tous les pays chauds, les vaches ont peu de lait; quoiqu'on n'y connaisse guère le fromage et le beurre, et que la chair des veaux ne soit pas aussi bonne qu'en Europe, on multiplie moins les bêtes à cornes. D'ailleurs, toutes ces provinces de l'Afrique et de l'Asie méridionale étant beaucoup moins peuplées que notre Europe, on y trouve une grande quantité de bœufs sauvages, dont on prend les petits; ils s'apprivoisent d'eux-mêmes et se soumettent sans aucune résistance à tous les travaux domestiques; ils deviennent si dociles, qu'on les conduit plus aisément que des chevaux; il ne faut que la voix de leur maître pour les diriger et les faire obéir; on les soigne, on les caresse, on les panse, on les ferre, on leur donne une nourriture abondante et choisie. Ces animaux élevés ainsi paraissent être d'une autre nature que nos bœufs, qui ne nous connaissent que par nos mauvais traitements : l'aiguillon, le bâton, la disette les rendent stupides, récalcitrants et faibles. En tout, comme l'on voit, nous ne savons pas assez que pour nos propres intérêts, il faudrait mieux traiter ce qui dépend de nous. Les hommes de l'état inférieur et les peuples les moins policés semblent sentir mieux que les autres les lois de l'égalité et les nuances de l'inégalité naturelle : le valet d'un fermier est, pour ainsi dire, de pair avec son maître; les chevaux des Arabes, les bœufs des Hottentots sont des domestiques chéris, des compagnons d'exercice, des aides de travail, avec lesquels on partage l'habitation, le lit, la table. L'homme par cette communauté s'avilit moins que la bête ne s'élève et s'humanise : elle devient affectionnée, sensible, intelligente; elle fait là par amour tout ce qu'elle ne fait ici que par la crainte : elle fait beaucoup plus; car comme sa nature s'est élevée par la douceur de

l'éducation et par la continuité des attentions, elle devient capable de choses presque humaines : les Hottentots élèvent des bœufs pour la guerre, et s'en servent à peu près comme les Indiens des éléphants ; ils instruisent ces bœufs à garder les troupeaux, à les conduire, à les tourner, les ramener, les défendre des étrangers et des bêtes féroces ; ils leur apprennent à connaître l'ami et l'ennemi, à entendre les signes, à obéir à la voix, etc. Les hommes les plus stupides sont, comme l'on voit, les meilleurs précepteurs de bêtes ; pourquoi l'homme le plus éclairé, loin de conduire les autres hommes, a-t-il tant de peine à se conduire lui-même ?

Toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie sont donc peuplées de bœufs à bosse ou bisons, parmi lesquels il se trouve de grandes variétés pour la grandeur, la couleur, la figure des cornes, etc. : au contraire, toutes les contrées septentrionales de ces deux parties du monde et l'Europe entière, en y comprenant même les îles adjacentes, jusqu'aux Açores, ne sont peuplées que de bœufs sans bosse, qui tirent leur origine de l'aurochs ; et de la même manière que l'aurochs, qui est notre bœuf dans son état sauvage, est plus grand et plus fort que nos bœufs domestiques, le bison ou bœuf à bosse sauvage est aussi plus fort et beaucoup plus grand que le bœuf domestique des Indes : il est aussi quelquefois plus petit, cela dépend uniquement de l'abondance de la nourriture. Au Malabar, au Canada, en Abyssinie, à Madagascar, où les prairies naturelles sont spacieuses et abondantes, on ne trouve que des bisons d'une grandeur prodigieuse : en Afrique et dans l'Arabie Pétrée, où les terrains sont secs, on trouve des zébus ou bisons de la plus petite taille.

L'Amérique est actuellement peuplée partout de bœufs sans bosse, que les Espagnols et les autres Européens y ont successivement transportés. Ces bœufs se sont multipliés et sont seulement devenus plus petits dans ces terres nouvelles. L'espèce en était absolument inconnue dans l'Amérique méridionale ; mais dans toute la partie septentrionale jusqu'à la Floride, la Louisiane, et même jusqu'auprès du Mexique, les bisons ou bœufs à bosse se sont trouvés en grande quantité. Ces bisons, qui habitaient autrefois les bois de la Germanie, de l'Écosse et des autres terres de notre Nord, ont probablement passé d'un continent à l'autre ; ils sont devenus, comme tous les autres animaux, plus petits dans ce nouveau monde ; et selon qu'ils se sont habitués dans des climats plus ou moins froids, ils ont conservé des fourrures plus ou moins chaudes ; leur poil est plus long et plus fourni, leur barbe plus longue à la baie de Hudson qu'au Mexique, et en général ce poil est plus doux que la laine la plus fine. On ne peut guère se refuser à croire que ces bisons du nouveau continent ne soient de la même espèce que ceux de l'ancien : ils en ont conservé tous les caractères principaux : la bosse sur les épaules, les longs poils sous le museau et sur les parties antérieures du corps, les jambes et la queue courtes ; et si l'on se donne la peine de comparer ce qu'en ont dit Hernandès, Fernandès, et tous les autres historiens et voyageurs du Nouveau Monde, avec ce que les naturalistes anciens

et modernes ont écrit sur le bison d'Europe, on sera convaincu que ce ne sont pas des animaux d'espèce différente.

Ainsi le bœuf sauvage et le bœuf domestique, le bœuf de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, le bonasus, l'aurochs, le bison et le zébu sont tous des animaux d'une seule et même espèce, qui, selon les climats, les nourritures et les traitements différents, ont subi toutes les variétés que nous venons d'exposer. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, est aussi le plus généralement répandu; car, à l'exception de l'Amérique méridionale, on l'a trouvé partout ; sa nature s'est également prêtée à l'ardeur ou à la rigueur des pays du Midi et de ceux du Nord. Il paraît ancien dans tous les climats : domestique chez les nations civilisées, sauvage dans les contrées désertes ou chez les peuples non policés, il s'est maintenu par ses propres forces dans l'état de nature, et n'a jamais perdu les qualités relatives au service de l'homme. Les jeunes veaux sauvages que l'on enlève à leur mère aux Indes et en Afrique deviennent en très-peu de temps aussi doux que ceux qui sont issus des races domestiques, et cette conformité de naturel prouve encore l'identité d'espèce. La douceur du caractère dans les animaux indique la flexibilité physique de la forme du corps; car de toutes les espèces d'animaux dont nous avons trouvé le caractère docile, et que nous avons soumis à l'état de domesticité, il n'y en a aucune qui ne présente plus de variétés que l'on n'en peut trouver dans les espèces qui, par l'inflexibilité du caractère, sont demeurées sauvages.

Si l'on demande laquelle de ces deux races, de l'aurochs ou du bison, est la race première, la race primitive des bœufs, il me semble qu'on peut répondre d'une manière satisfaisante en tirant de simples inductions des faits que nous venons d'exposer. La bosse ou loupe de bison n'est, comme nous l'avons dit, qu'un caractère accidentel, qui s'efface et se perd dans le mélange des deux races; l'aurochs ou bœuf sans bosse est donc le plus puissant et forme la race dominante : si c'était le contraire, la bosse, au lieu de disparaître, s'étendrait et subsisterait sur tous les individus de ce mélange des deux races. D'ailleurs cette bosse du bison, comme celle du chameau, est moins un produit de la nature qu'un effet du travail, un stigmate d'esclavage. On a, de temps immémorial, dans presque tous les pays de la terre, forcé les bœufs à porter des fardeaux : la charge habituelle et souvent excessive a déformé leur dos; et cette difformité s'est ensuite propagée par les générations : il n'est resté de bœufs non déformés que dans les pays où l'on ne s'est pas servi de ces animaux pour porter. Dans toute l'Afrique, dans tout le continent oriental, les bœufs sont bossus, parce qu'ils ont porté de tout temps des fardeaux sur leurs épaules : en Europe, où l'on ne les emploie qu'à tirer, ils n'ont pas subi cette altération, et aucun ne nous présente cette difformité : elle a vraisemblablement pour cause première le poids et la compression des fardeaux, et pour cause seconde, la surabondance de la nourriture ; car elle disparait lorsque l'animal est maigre et mal nourri. Des bœufs esclaves et bossus se seront échappés ou auront été aban-

donnés dans les bois; ils y auront fait une postérité sauvage et chargée de la même difformité, qui, loin de disparaître, aura dû s'augmenter par l'abondance des nourritures dans tous les pays non cultivés, en sorte que cette race secondaire aura peuplé toutes les terres désertes du Nord et du Midi, et aura passé dans le nouveau continent, comme tous les autres animaux dont la nature peut supporter le froid. Ce qui confirme et prouve encore l'identité d'espèce du bison et de l'aurochs, c'est que les bisons ou bœufs à bosse du nord de l'Amérique ont une si forte odeur, qu'ils ont été appelés *bœufs musqués* par la plupart des voyageurs; et qu'en même temps nous voyons par le témoignage des observateurs, que l'aurochs ou bœuf sauvage de Prusse et de Livonie a cette même odeur de musc comme le bison d'Amérique.

De tous les noms que nous avons mis à la tête de ce chapitre, lesquels pour les naturalistes tant anciens que modernes faisaient autant d'espèces distinctes et séparées, il ne nous reste donc que le buffle et le bœuf. Ces deux animaux, quoique assez ressemblants, quoique domestiques souvent sous le même toit et nourris dans les mêmes pâturages, quoique à portée de se joindre, et même excités par leurs conducteurs, ont toujours refusé de s'unir : ils ne produisent ni ne s'accouplent ensemble. Leur nature est plus éloignée que celle de l'âne ne l'est de celle du cheval : elle paraît même antipathique ; car on assure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits buffles, et que les mères buffles refusent de se laisser teter par des veaux. Le buffle est d'un naturel plus dur et moins traitable que le bœuf; il obéit plus difficilement, il est plus violent, il a des fantaisies plus brusques et plus fréquentes; toutes ses habitudes sont grossières et brutes : il est, après le cochon, le plus sale des animaux domestiques, par la difficulté qu'il met à se laisser nettoyer et panser. Sa figure est grosse et repoussante, son regard stupidement farouche; il avance ignoblement son cou, et porte mal sa tête, presque toujours penchée vers la terre; sa voix est un mugissement épouvantable, d'un ton beaucoup plus fort et plus grave que celui d'un taureau; il a les membres maigres et la queue nue, la mine obscure, la physionomie noire comme le poil et la peau : il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau, qu'on aperçoit aisément sous le poil, qui n'est que peu fourni. Il a le corps plus gros et plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires et en partie comprimées, un toupet de poil crépu sur le front : il a aussi la peau plus épaisse et plus dure que le bœuf; sa chair noire et dure est non-seulement désagréable au goût, mais répugnante à l'odorat. Le lait de la femelle buffle n'est pas si bon que celui de la vache ; elle en fournit cependant en plus grande quantité. Dans les pays chauds, presque tous les fromages sont fait de lait de buffle. La chair des jeunes buffles encore nourris de lait n'en est pas meilleure. Le cuir seul vaut mieux que tout le reste de la bête, dont il n'y a que la langue qui soit bonne à manger : ce cuir est solide, assez léger et presque impénétrable.

Comme ces animaux sont en général plus grands et plus forts que les bœufs, on s'en sert utilement au labourage ; on les fait traîner et non pas porter des fardeaux. On les dirige, et on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez : deux buffles attelés ou plutôt enchaînés à un chariot, tirent autant que quatre forts chevaux : comme leur cou et leur tête se portent naturellement en bas, ils emploient en tirant tout le poids de leur corps, et cette masse surpasse de beaucoup celle d'un cheval ou d'un bœuf de labour.

La taille et la grosseur du buffle indiqueraient seules qu'il est originaire des climats les plus chauds. Les plus grands, les plus gros quadrupèdes appartiennent tous à la zone torride dans l'ancien continent; et le buffle, dans l'ordre de grandeur ou plutôt de masse et d'épaisseur, doit être placé après l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame. La girafe et le chameau sont plus élevés, mais beaucoup moins épais, et tous sont également originaires et habitants des contrées méridionales de l'Afrique ou de l'Asie. Cependant les buffles vivent et produisent en Italie, en France et dans les autres provinces tempérées : ceux que nous avons vus vivants à la Ménagerie du Roi ont produit deux ou trois fois. La femelle ne fait qu'un petit et le porte environ douze mois; ce qui prouve encore la différence de cette espèce à celle de la vache, qui ne porte que neuf mois. Il paraît aussi que ces animaux sont plus doux et moins brutaux dans leur pays natal, et que plus le climat est chaud, plus ils sont d'un naturel docile : en Égypte, ils sont plus traitables qu'en Italie; et aux Indes, ils le sont encore plus qu'en Égypte. Ceux d'Italie ont aussi plus de poil que ceux d'Égypte, et ceux-ci plus que ceux des Indes. Leur fourrure n'est jamais fournie, parce qu'ils sont originaires des pays chauds, et qu'en général les gros animaux de ce climat n'ont point de poil ou n'en ont que très-peu.

Il y a une grande quantité de buffles sauvages dans les contrées de l'Afrique et des Indes, qui sont arrosées de rivières et où il se trouve de grandes prairies : ces buffles sauvages vont en troupeaux et font de grands dégâts dans les terres cultivées; mais ils n'attaquent jamais les hommes, et ne courent dessus que quand on vient de les blesser : alors ils sont très-dangereux, car ils vont droit à l'ennemi, le renversent et le tuent en le foulant aux pieds. Cependant ils craignent beaucoup l'aspect du feu : la couleur rouge leur déplaît. Aldrovande, Kolbe et plusieurs autres naturalistes et voyageurs assurent que personne n'ose se vêtir de rouge dans les pays des buffles. Je ne sais si cette aversion du feu et de la couleur rouge est générale dans tous les buffles; car dans nos bœufs, il n'y en a que quelques-uns que le rouge effarouche.

Le buffle, comme tous les autres grands animaux des climats méridionaux, aime beaucoup à se vautrer et même à séjourner dans l'eau; il nage très-bien et traverse hardiment les fleuves les plus rapides : comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court aussi plus légèrement sur terre. Les Nègres en Guinée, et les Indiens au Malabar, où les buffles sauvages sont en grand

nombre, s'exercent souvent à les chasser : ils ne les poursuivent ni ne les attaquent de face; ils les attendent, grimpés sur des arbres, ou cachés dans l'épaisseur de la forêt, que les buffles ont de la peine à pénétrer à cause de la grosseur de leur corps et de l'embarras de leurs cornes. Ces peuples trouvent la chair du buffle bonne, et tirent un grand profit de leurs peaux et de leurs cornes, qui sont plus dures et meilleures que celles du bœuf. L'animal qu'on appelle à Congo *empacassa* ou *pacassa*, quoique très-mal décrit par les voyageurs, me paraît être le buffle; comme celui dont ils ont parlé sous le nom d'*empabunga* ou *impalunca*, dans le même pays, pourrait bien être le bubale, duquel nous donnerons l'histoire avec celle des gazelles dans ce volume.

ADDITION AUX ARTICLES DU BOEUF, DU BISON, DU ZÉBU ET DU BUFFLE.

Les bœufs et les bisons ne sont que deux races particulières, mais toutes deux de la même espèce, quoique le bison diffère toujours du bœuf, non-seulement par la loupe qu'il porte sur le dos, mais souvent encore par la qualité, la quantité et la longueur du poil. Le bison ou bœuf à bosse de Madagascar réussit très-bien à l'Ile-de-France; sa chair y est beaucoup meilleure que celle de nos bœufs venus d'Europe, et après quelques générations sa bosse s'efface entièrement. Il a le poil plus lisse, la jambe plus effilée et les cornes plus longues que ceux de l'Europe. J'ai vu, dit M. de Querhoënt, de ces bœufs bossus qu'on amenait de Madagascar, qui en avaient d'une grandeur étonnante.

Le bison dont nous donnons ici la figure *, et que nous avons vu vivant, avait été pris jeune dans les parties tempérées de l'Amérique septentrionale, ensuite amené en Europe, élevé en Hollande, et acheté par un Suisse, qui le transportait de ville en ville dans une espèce de grande cage, d'où il ne sortait point, et où il était même attaché par la tête avec quatre cordes qui la lui tenaient étroitement assujettie. L'énorme crinière dont sa tête est entourée n'est pas du crin, mais de la laine ondée et divisée par flocons pendants comme une vieille toison. Cette laine est très-fine, de même que celle qui couvre la loupe et tout le devant du corps. Les parties qui paraissent nues dans la gravure ne le sont que dans de certains temps de l'année, et c'est plutôt en été qu'en hiver; car au mois de janvier toutes les parties du corps étaient à peu près également couvertes d'une laine frisée très-fine et très-serrée, sous laquelle la peau paraissait d'un brun couleur de suie, au lieu que sur la bosse et sur les autres parties couvertes également d'une laine plus longue, la peau est de couleur tannée. Cette bosse ou loupe, qui est toute de chair, varie comme l'embonpoint de l'animal. Il ne nous a paru

* Cet animal est le BOEUF BISON ou *buffalot* des naturalistes modernes.

différer de notre bœuf d'Europe que par cette loupe et par la laine. Quoiqu'il fût très-contraint, il n'était pas féroce; il se laissait toucher et caresser par ceux qui le soignaient.

On doit croire qu'autrefois il y a eu des bisons dans le nord de l'Europe; Gessner a même dit qu'il en existait de son temps en Écosse. Cependant, m'étant soigneusement informé de ce dernier fait, on m'a écrit d'Angleterre et d'Écosse qu'on n'en avait pas de mémoire. M. Bell, dans son voyage de Russie à la Chine, parle de deux espèces de bœufs qu'il a vus dans les parties septentrionales de l'Asie, dont l'une est l'aurochs ou bœuf sauvage, de même race que nos bœufs; et l'autre, dont nous avons donné l'indication d'après Gmelin, sous le nom de *vache de Tartarie* ou *vache grognante*, nous paraît être de la même espèce que le bison. On en trouve la description dans notre ouvrage (*voyez ci-après dans ce volume*); et après avoir comparé cette vache grognante avec le bison, j'ai trouvé qu'elle lui ressemble par tous les caractères, à l'exception du grognement au lieu du mugissement : mais j'ai présumé que ce grognement n'était pas une affection constante et générale, mais contingente et particulière, semblable à la grosse voix entrecoupée de nos taureaux, qui ne se fait entendre pleinement que dans le temps du rut; d'ailleurs j'ai été informé que le bison dont je donne la figure ne faisait jamais retentir sa voix, et que quand même on lui causait quelque douleur vive, il ne se plaignait pas, en sorte que son maître disait qu'il était muet; et on peut penser que sa voix se serait développée de même par un grognement ou par des sons entrecoupés, si, jouissant de sa liberté et de la présence d'une femelle, il eût été excité par l'amour.

Au reste, les bœufs sont très-nombreux en Tartarie et en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues même en hiver, et dans les campagnes où on en voit un nombre prodigieux en été. Nous avons dit qu'en Irlande les bœufs et les vaches manquent souvent de cornes : c'est surtout dans les parties méridionales de l'île où les pâturages ne sont point abondants, et dans les pays maritimes où les fourrages sont fort rares, que se trouvent ces bœufs et ces vaches sans cornes; nouvelle preuve que ces parties excédantes ne sont produites que par la surabondance de la nourriture. Dans ces endroits voisins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poisson cuit dans l'eau et réduit en bouillie par le feu. Ces animaux sont non-seulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en sont même très-friands; et leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaise odeur ni goût désagréable.

Les bœufs et les vaches de Norwége sont en général fort petits. Ils sont un peu plus grands dans les îles qui bordent les côtes de Norwége : différence qui provient de celle des pâturages, et aussi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces îles sans contrainte; car on les laisse absolument libres, en prenant seulement la précaution de les faire accompagner de quelques béliers accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, et les bœufs les font

retirer pour en manger. Ils deviennent, avec le temps, si farouches, qu'il faut les prendre avec des cordes. Au reste, ces vaches demi-sauvages donnent fort peu de lait; elles mangent, à défaut d'autre fourrage, de l'algue mêlée avec du poisson bien bouilli.

Il est assez singulier que les bœufs à bosse ou bisons, dont la race paraît s'être étendue depuis Madagascar et la pointe de l'Afrique, et depuis l'extrémité des Indes orientales jusqu'en Sibérie, dans notre continent, et que l'on a retrouvée dans l'autre continent, jusqu'aux Illinois, à la Louisiane, et même jusqu'au Mexique, n'aient jamais passé les terres qui forment l'isthme de Panama; car on n'a trouvé ni bœufs ni bisons dans aucune partie de l'Amérique méridionale, quoique le climat leur convînt parfaitement, et que les bœufs d'Europe y aient multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buenos-Ayres et à quelques degrés encore au delà, ces animaux ont tellement multiplié et ont si bien rempli le pays, que personne ne daigne se les approprier; les chasseurs les tuent par milliers et seulement pour avoir les cuirs et la graisse. On les chasse à cheval; on leur coupe les jarrets avec une espèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte courroie de cuir. Dans l'île de Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, on trouve quelques petits bœufs dont la chair est mollasse et désagréable au goût : ce qui vient, ainsi que leur petite taille, du défaut et de la mauvaise qualité de la nourriture; car, faute de fourrage, on les nourrit de calebasses sauvages.

En Afrique il y a de certaines contrées où les bœufs sont en très-grand nombre. Entre le cap Blanc et Sierra-Leone, on voit dans les bois et sur les montagnes des vaches sauvages ordinairement de couleur brune, et dont les cornes sont noires et pointues; elles multiplient prodigieusement, et le nombre en serait infini, si les Européens et les Nègres ne leur faisaient pas continuellement la guerre. Dans les provinces de Duguela et de Tremecen, et dans d'autres endroits de Barbarie, ainsi que dans les déserts de Numidie, on voit des vaches sauvages couleur de marron obscur, assez petites et fort légères à la course; elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents.

A Madagascar, les taureaux et les vaches de la meilleure espèce y ont été amenés des autres provinces de l'Afrique; ils ont une bosse sur le dos : les vaches donnent si peu de lait, qu'on pourrait assurer qu'une vache de Hollande en fournit six fois plus. Il y a dans cette île de ces bœufs à bosse ou bisons sauvages qui errent dans les forêts; la chair de ces bisons n'est pas si bonne que celle de nos bœufs. Dans les parties méridionales de l'Asie, on trouve aussi des bœufs sauvages; les chasseurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwer qui est environnée de bois : cette montagne est sur le chemin de Surate à Golconde. Ces vaches sauvages sont ordinairement belles et se vendent fort cher.

Le zébu semble être un diminutif du bison, dont la race, ainsi que celle du bœuf, subit de très-grandes variétés, surtout pour la grandeur. Le zébu,

quoique originaire des pays très-chauds, peut vivre et produire dans nos pays tempérés.

« J'ai vu, dit M. Collinson, grand nombre de ces animaux dans les parcs de M. le duc de Richemond, de M. le duc de Portland, et dans d'autres parcs; ils y multiplaient et faisaient des veaux tous les ans, qui étaient les plus jolies créatures du monde : les pères et mères venaient de la Chine et des Indes orientales. La loupe qu'ils portent sur les épaules est une fois plus grosse dans le mâle que dans la femelle, qui est aussi d'une taille au-dessous de celle du mâle. Le petit zébu tete sa mère comme les autres veaux tetent les vaches ; mais le lait de la mère zébu tarit bientôt dans notre climat, et on achève de les nourrir avec d'autre lait. On tua un de ces animaux chez M. le duc de Richemond ; mais la chair ne s'en est pas trouvée si bonne que celle du bœuf. »

Il se trouve aussi dans la race des bœufs sans bosse de très-petits individus, et qui, comme le zébu, peuvent faire race particulière. Gemelli Carreri vit sur la route d'Ispahan à Schiras deux petites vaches que le bacha de la province envoyait au Roi, et qui n'étaient pas plus grosses que des veaux. Ces petites vaches, quoique nourries de paille pour tout aliment, sont néanmoins fort grasses. Et il m'a paru qu'en général les zébus ou petits bisons, ainsi que nos bœufs de la plus petite taille, ont le corps plus charnu et plus gras que les bisons et les bœufs de taille ordinaire.

Nous avons très-peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit du buffle. Nous dirons seulement qu'au Mogol on les fait combattre contre les lions et les tigres, quoiqu'ils ne puissent guère se servir de leurs cornes. Ces animaux sont très-nombreux dans tous les climats chauds, surtout dans les contrées marécageuses et voisines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrain paraissent leur être encore plus nécessaires que la chaleur du climat, et c'est par cette raison que l'on n'en trouve point en Arabie, dont presque toutes les terres sont arides. On chasse les buffles sauvages, mais avec grande précaution ; car ils sont très-dangereux et viennent à l'homme dès qu'ils sont blessés. Niebuhr rapporte au sujet des buffles domestiques, *que, dans quelques endroits, comme à Basra, on a l'usage, lorsqu'on trait la femelle du buffle, de lui fourrer la main jusqu'au coude dans la vulve, parce que l'expérience a appris que cela leur faisait donner plus de lait :* ce qui ne paraît pas probable; mais il se pourrait que la femelle du buffle fît, comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir son lait, et que cette espèce d'opération douce relâchât la contraction de ses mamelles.

Dans les terres du cap de Bonne-Espérance, le buffle est de la grandeur du bœuf pour le corps ; mais il a les jambes plus courtes, la tête plus large; il est fort redouté. Il se tient souvent à la lisière des bois; et comme il a la vue mauvaise, il y reste la tête baissée pour pouvoir mieux distinguer les objets entre les pieds des arbres ; et lorsqu'il aperçoit à sa portée quelque chose qui l'inquiète, il s'élance dessus en poussant des mugissements affreux, et il est fort difficile d'échapper à sa fureur. Il est moins à craindre dans la

plaine; il a le poil roux et noir en quelques endroits; on en voit de nombreux troupeaux.

AUTRE ADDITION A L'ARTICLE DE L'AUROCHS ET DU BISON.

M. Forster m'a informé que la race des aurochs ne se trouve actuellement qu'en Moscovie, et que les aurochs qui étaient en Prusse et sur les confins de la Lithuanie ont péri pendant la dernière guerre : mais il assure que les bisons sont encore communs dans la Moldavie. Le prince Démétrius Cantemir en parle dans sa description de la Moldavie (*partie I, chapitre VII*) : « Sur les montagnes occidentales de la Moldavie, on trouve, dit-il, un animal que l'on appelle *zimbr*, et qui est indigène dans cette contrée : il est de la grandeur d'un bœuf commun ; mais il a la tête plus petite, le cou plus long, le ventre moins replet et les jambes plus longues ; ses cornes sont minces, droites, dirigées en haut, et leurs extrémités, qui sont assez pointues, ne sont que très-peu tournées en dehors. Cet animal est d'un naturel farouche; il est très-léger à la course; il gravit comme les chèvres sur les rochers escarpés et on ne peut l'attraper qu'en le tuant ou le blessant avec les armes à feu. C'est l'animal dont la tête fut mise dans les armes de la Moldavie, par Pragosh, le premier prince du pays. » Et comme le bison s'appelle en polonais *zubr* qui n'est pas éloigné de *zimbr*, on peut croire que c'est le même animal que le bison ; car le prince Cantemir le distingue nettement du buffle, en disant que ce dernier arrive quelquefois sur les rives du Niester, et n'est pas naturel à ce climat; tandis qu'il assure que le zimbr se trouve dans les hautes montagnes de la partie occidentale de la Moldavie, où il le dit indigène.

Quoique les bœufs d'Europe, les bisons d'Amérique et les bœufs à bosse de l'Asie ne diffèrent pas assez les uns des autres pour en faire des espèces séparées, puisqu'ils produisent ensemble, cependant on doit les considérer comme des races distinctes qui conservent leurs caractères, à moins qu'elles ne se mêlent, et que par ce mélange ces caractères distinctifs ne s'effacent dans la suite des générations. Par exemple, tous les bœufs de Sicile, qui sont certainement de la même espèce que ceux de France, ne laissent pas d'en différer constamment par la forme des cornes qui sont très-remarquables par leur longueur et par la régularité de leur figure. Ces cornes n'ont qu'une légère courbure, et leur longueur ordinaire, mesurée en ligne droite, est ordinairement de trois pieds et quelquefois de trois pieds et demi ; elles sont toutes très-régulièrement contournées, et d'une forme absolument semblable ; en sorte que tous les bœufs de cette île se ressemblent autant entre eux par ce caractère, qu'ils diffèrent en cela des autres bœufs de l'Europe.

De même, la race du bison a en Amérique une variété constante. Une

tête nous a été communiquée par un savant de l'Université d'Edimbourg, M. Magwan, sous le nom de *tête de bœuf musqué ;* et c'est en effet le même animal qui a été décrit par le P. Charlevoix. On voit par la grandeur et la position des cornes de ce bœuf ou bison musqué, qu'il diffère par ce caractère du bison dont nous avons donné la figure, et dont les cornes sont très-différentes.

Celui-ci a été trouvé à la latitude de 70 degrés près de la baie de Baffin. Sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle des bisons qui habitent des contrées plus tempérées ; il est gros comme un bœuf d'Europe de moyenne taille; le poil ou plutôt la laine sous le cou et le ventre descend jusqu'à terre : il se nourrit de mousse blanche ou lichen comme le renne.

Les deux cornes de ce bison musqué se réunissent à leur base, ou plutôt n'ont qu'une origine commune au sommet de la tête, qui est longue de deux pieds quatre pouces et demi, en la mesurant depuis le bout du nez jusqu'à ce point où les deux cornes sont jointes; l'intervalle entre leurs extrémités est de deux pieds cinq pouces et demi : la tête est si large que la distance du centre d'un œil à l'autre est d'un pied quatre pouces du pied français. Nous renvoyons pour le reste de la description de cet animal à celle qui a été donnée par le P. Charlevoix, et que nous avons citée. M. Magwan nous a assuré que cette description de Charlevoix convenait parfaitement à cet animal.

M'étant informé s'il subsistait encore des bisons en Écosse, on m'a répondu qu'on n'en avait point de mémoire. M. Forster m'écrit à ce sujet que je n'ai pas été pleinement informé.

« La race des bisons blancs, dit-il, subsiste encore en Écosse, où les seigneurs et particulièrement le duc de Hamilton, le duc de Queenbury, et parmi les pairs anglais, le comte de Tankarville, ont conservé dans leurs parcs de Chatelherault et de Drumlasrrig en Écosse, et de Chillingham dans le comté de Northumberland en Angleterre, cette race de bisons sauvages. Ces animaux tiennent encore de leurs ancêtres par leur férocité et leur naturel sauvage : au moindre bruit ils prennent la fuite et courent avec une vitesse étonnante ; et lorsqu'on veut s'en procurer quelqu'un, on est obligé de le tuer à coups de fusil : mais cette chasse ne se fait pas toujours sans danger, car si on ne fait que blesser l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court sur les chasseurs et les percerait de ses cornes s'ils ne trouvaient pas les moyens de l'éviter, soit en montant sur un arbre, soit en se sauvant dans quelques maisons.

« Quoique ces bisons aiment la solitude, ils s'approchent cependant des habitations lorsque la faim et la disette en hiver les forcent à venir prendre le foin qu'on leur fournit sous des hangars. Ces bisons sauvages ne se mêlent jamais avec l'espèce de nos bœufs ; ils sont blancs sur le corps, et ont le museau et les oreilles noirs ; leur grandeur est celle d'un bœuf commun de moyenne taille, mais ils ont les jambes plus longues et les cornes plus belles ; les mâles pèsent environ cinq cent trente livres, et les femelles environ quatre cents ; leur cuir est meilleur que celui du bœuf commun. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que ces bisons ont perdu, par la durée de leur domesticité, les longs poils qu'ils portaient autrefois. Boëtius dit : *Gignere solet ea*

silva boves candidissimos in formam leonis jubam habentes, etc. (*Descr. regni Scotiæ, fol. xj.*) Or, à présent ils n'ont plus cette jube ou crinière de longs poils, et sont par là devenus différents de tous les bisons qui nous sont connus. »

ADDITION RELATIVE A LA VACHE DE TARTARIE.

(LE BOEUF YAK.)

M. Gmelin a donné, dans les nouveaux Mémoires de l'Académie de Pétersbourg, la description d'une vache de Tartarie qui paraît au premier coup d'œil être d'une espèce différente de toutes celles dont nous avons parlé à l'article du buffle.

« Cette vache, dit-il, que j'ai vue vivante et que j'ai fait dessiner en Sibérie, venait de Calmouquie ; elle avait de longueur deux aunes et demie de Russie. Par ce module on peut juger des autres dimensions dont le dessinateur a bien rendu les proportions. Le corps ressemble à celui d'une vache ordinaire ; les cornes sont torses en dedans ; le poil du corps et de la tête est noir, à l'exception du front et de l'épine du dos sur lesquels il est blanc ; le cou a une crinière, et tout le corps comme celui d'un bouc est couvert d'un poil très-long, et qui descend jusque sur les genoux, en sorte que les pieds paraissent très-courts; le dos s'élève en bosse; la queue ressemble à celle du cheval ; elle est d'un poil blanc et très-fourni ; les pieds de devant sont noirs, ceux de derrière blancs, et tous sont semblables à ceux du bœuf ; sur les talons des pieds de derrière, il y a deux houppes de longs poils, l'une en avant et l'autre en arrière, et sur les talons des pieds de devant il n'y a qu'une houppe en arrière. Les excréments sont un peu plus solides que ceux des vaches ; et lorsque cet animal veut pisser, il retire son corps en arrière. Il ne mugit pas comme un bœuf, mais il grogne comme un cochon. Il est sauvage et même féroce ; car à l'exception de l'homme qui lui donne à manger, il donne des coups de tête à tous ceux qui l'approchent. Il ne souffre qu'avec peine la présence des vaches domestiques ; lorsqu'il en voit quelqu'une, il grogne, ce qui lui arrive très-rarement en toute autre circonstance. » M. Gmelin ajoute à cette description, qu'il est aisé de voir « que c'est le même animal dont Rubruquis a fait mention dans son Voyage de Tartarie...; qu'il y en a de deux espèces chez les Calmouques : la première, nommée *sarluk*, qui est celle même qu'il vient de décrire ; la seconde, appelée *chainuk*, qui diffère de l'autre par la grandeur de la tête et des cornes, et aussi en ce que la queue qui ressemble à son origine à celle d'un cheval, se termine ensuite comme celle d'une vache ; mais que toutes deux sont de même naturel.

Il n'y a dans toute cette description qu'un seul caractère qui pourrait indiquer que ces vaches de Calmouquie sont d'une espèce particulière, c'est le grognement au lieu du mugissement; car, pour tout le reste, ces vaches ressemblent si fort aux bisons que je ne doute pas qu'elles ne soient de leur espèce ou plutôt de leur race. D'ailleurs, quoique l'auteur dise que ces vaches ne mugissent pas, mais qu'elles grognent, il avoue cependant qu'elles grognent très-rarement, et c'était peut-être une affection particulière de l'indi-



LA GIRAFE

vidu qu'il a vu, car Rubruquis et les autres qu'il cite ne parlent pas de ce grognement; peut-être aussi les bisons, lorsqu'ils sont irrités, ont-ils un grognement de colère; nos taureaux même, surtout dans le temps du rut, ont une grosse voix entrecoupée qui ressemble beaucoup plus à un grognement qu'à un mugissement. Je suis donc persuadé que cette vache grognante (*vacca grunniens*) de M. Gmelin n'est autre chose qu'un bison, et ne fait pas une espèce particulière.

LE ZÉBU.

(LE BOEUF ORDINAIRE, CUV.)

Section des ruminants à cornes, genre bœuf. (CUVIER.)

J'ai déjà fait mention de ce petit bœuf à l'article du buffle; mais comme il en est arrivé un à la Ménagerie du Roi, depuis l'impression de cet article, nous sommes en état d'en parler encore plus positivement et d'en donner ici la figure faite d'après nature, avec une description plus exacte que la première. J'ai aussi reconnu, en faisant de nouvelles recherches, que ce petit bœuf, auquel j'ai donné le nom de *zébu*, est vraisemblablement le même animal qui se nomme *lant* ou *dant* en Numidie et dans quelques autres provinces septentrionales de l'Afrique où il est très-commun; et enfin que ce même nom *dant*, qui ne devrait appartenir qu'à l'animal dont il est ici question, a été transporté, d'Afrique en Amérique, à un autre animal qui ne ressemble à celui-ci que par la grandeur du corps, et qui est d'une tout autre espèce. Ce dant d'Amérique est le tapir ou le maïpouri; et pour qu'on ne le confonde pas avec le dant d'Afrique, qui est notre zébu, nous en donnerons l'histoire plus loin.

LA GIRAFE.

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes, genre girafe. (CUVIER.)

La girafe est un des premiers, des plus beaux, des plus grands animaux, et qui, sans être nuisible, est en même temps l'un des plus inutiles. La

disproportion énorme de ses jambes, dont celles de devant sont une fois plus longues que celles de derrière, fait obstacle à l'exercice de ses forces : son corps n'a point d'assiette, sa démarche est vacillante, ses mouvements sont lents et contraints; elle ne peut ni fuir ses ennemis dans l'état de liberté, ni servir ses maîtres dans celui de domesticité : aussi l'espèce en est peu nombreuse et a toujours été confinée dans les déserts de l'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Afrique méridionale et des Indes. Comme ces contrées étaient inconnues des Grecs, Aristote ne fait aucune mention de cet animal; mais Pline en parle, et Oppien le décrit d'une manière qui n'est point équivoque. Le *camelopardalis*, dit cet auteur, a quelque ressemblance au chameau; sa peau est tigrée comme celle de la panthère, et son cou est long comme celui du chameau; il a la tête et les oreilles petites, les pieds larges, les jambes longues, mais de hauteur fort inégale; celles de devant sont beaucoup plus élevées que celles de derrière, qui sont fort courtes et semblent ramener à terre la croupe de l'animal; sur la tête, près des oreilles, il y a deux éminences semblables à deux petites cornes droites : au reste, il a la bouche comme un cerf, les dents petites et blanches, les yeux brillants, la queue courte et garnie de poils noirs à son extrémité. En ajoutant à cette description d'Oppien celles d'Héliodore et de Strabon, l'on aura déjà une idée assez juste de la girafe. Les ambassadeurs d'Éthiopie, dit Héliodore, amenèrent un animal de la grandeur d'un chameau, dont la peau était marquée de taches vives et de couleurs brillantes, et dont les parties postérieures du corps étaient beaucoup trop basses, ou les parties antérieures beaucoup trop élevées; le cou était menu, quoique partant d'un corps assez épais; la tête était semblable pour la forme à celle du chameau, et pour la grandeur n'était guère que du double de celle de l'autruche; les yeux paraissaient teints de différentes couleurs. La démarche de cet animal était différente de celle de tous les autres quadrupèdes, qui portent en marchant leurs pieds diagonalement, c'est-à-dire le pied droit de devant avec le pied gauche de derrière; au lieu que la girafe marche l'amble naturellement en portant les deux pieds gauches ou les deux droits ensemble. C'est un animal si doux, qu'on peut le conduire partout où l'on veut, avec une petite corde passée autour de la tête. Il y a, dit Strabon, une grande bête en Éthiopie, qu'on appelle *camelopardalis*, quoiqu'elle ne ressemble en rien à la panthère, car sa peau n'est pas marquée de même; les taches de la panthère sont orbiculaires, et celles de cet animal sont longues et à peu près semblables à celles d'un faon ou jeune cerf qui a encore la livrée. Il a les parties postérieures du corps beaucoup plus basses que les antérieures, en sorte que vers la croupe il n'est pas plus haut qu'un bœuf, et vers les épaules il a plus de hauteur que le chameau. A juger de sa légèreté par cette disproportion, il ne doit pas courir avec bien de la vitesse. Au reste, c'est un animal doux qui ne fait aucun mal, et qui ne se nourrit que d'herbes et de feuilles. Le premier des modernes qui ait ensuite donné une bonne description de la girafe est Belon.

« J'ai vu, dit-il, au château du Caire, l'animal qu'ils nomment vulgairement *zurnapa* : les Latins l'ont anciennement appelé *camelopardalis*, d'un nom composé de léopard et chameau, car il est bigarré des taches de léopard, et a le cou long comme un chameau : c'est une bête moult belle, de la plus douce nature qui soit, quasi comme une brebis, et autant aimable que nulle autre bête sauvage. Elle a la tête presque semblable à celle d'un cerf, hormis la grandeur, mais portant de petites cornes mousses de six doigts de long, couvertes de poil ; mais en tant où il y a distinction de mâle à la femelle, celles des mâles sont plus longues ; mais au demeurant en tant le mâle que la femelle ont les oreilles grandes comme d'une vache, la langue d'un bœuf et noire, n'ayant point de dents dessus la mâchelière; le cou long, droit et grêle ; les crins déliés et ronds, les jambes grêles, hautes, et si basses par derrière, qu'elle semble être debout ; ses pieds sont semblables à ceux d'un bœuf ; sa queue lui va pendante jusque dessus les jarrets, ronde, ayant les poils plus gros trois fois que n'est celui d'un cheval ; elle est fort grêle au travers du corps, son poil est blanc et roux. Sa manière de fuir est semblable à celle d'un chameau; quand elle court, les deux pieds de devant vont ensemble. Elle se couche le ventre contre terre et a une dureté à la poitrine et aux cuisses comme un chameau. Elle ne saurait paître en terre, étant debout, sans élargir grandement les jambes de devant, encore est-ce avec grande difficulté : pourquoi il est aisé à croire qu'elle ne vit aux champs, sinon des branches des arbres, ayant le cou aussi long, tellement qu'elle pourrait arriver de la tête à la hauteur d'une demi-pique. »

La description de Gillius me paraît encore mieux faite que celle de Belon.

« J'ai vu (dit Gillius, chap. IX) trois girafes au Caire ; elles portent au-dessus du front deux cornes de six pouces de longueur, et au milieu du front un tubercule élevé d'environ deux pouces, et qui ressemble à une troisième corne. Cet animal a seize pieds de hauteur lorsqu'il lève la tête ; le cou seul a sept pieds, et il y a vingt-deux pieds depuis l'extrémité de la queue jusqu'au bout du nez. Les jambes de devant et de derrière sont à peu près d'égale hauteur ; mais les cuisses du devant sont si longues en comparaison de celles du derrière, que le dos de l'animal paraît être incliné comme un toit. Tout le corps est marqué de grandes taches fauves, de figure à peu près carrée... Il a le pied fourchu comme le bœuf, la lèvre supérieure plus avancée que l'inférieure, la queue menue avec du poil à l'extrémité; il rumine comme le bœuf, et mange comme lui de l'herbe ; il a une crinière comme le cheval, depuis le sommet de la tête jusque sur le dos. Lorsqu'il marche, il semble qu'il boite non-seulement des jambes, mais des flancs, à droite et à gauche alternativement; et lorsqu'il veut paître ou boire à terre, il faut qu'il écarte prodigieusement les jambes de devant. »

Gessner cite Belon pour avoir dit que les cornes tombent à la girafe comme au daim. J'avoue que je n'ai pu trouver ce fait dans Belon; on voit qu'il dit seulement ici que les cornes de la girafe sont couvertes de poil; et il ne parle de cet animal que dans un autre endroit, à l'occasion du daim axis, où il dit que « la girafe a le champ blanc, et les taches phénicées, semées par-dessus, assez larges, mais non pas rousses comme l'axis. » Cependant ce fait, que je n'ai trouvé nulle part, serait un des plus importants pour décider de la nature de la girafe; car si ses cornes tombent tous les ans, elle est du genre des cerfs, et au contraire si ses cornes sont per-

manentes, elle est de celui des bœufs ou des chèvres : sans cette connaissance précise, on ne peut pas assurer, comme l'ont fait nos nomenclateurs, que la girafe soit du genre des cerfs : et on ne saurait assez s'étonner qu'Hasselquist, qui a donné nouvellement une très-longue, mais très-sèche description de cet animal, n'en ait pas même indiqué la nature, et qu'après avoir entassé méthodiquement, c'est-à-dire en écolier, cent petits caractères inutiles, il ne dise pas un mot de la substance des cornes, et nous laisse ignorer si elles tombent ou non; si ce sont, en un mot, des bois ou des cornes.

On nous a envoyé cette année (1764) à l'Académie des sciences un dessin et une notice de la girafe, par laquelle on assure que cet animal, que l'on croyait particulier à l'Éthiopie, se trouve aussi dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Nous eussions bien désiré que le dessin eût été un peu mieux tracé; mais ce n'est qu'un croquis informe et dont on ne peut faire aucun usage. A l'égard de la notice, comme elle contient une espèce de description, nous avons cru devoir la copier ici.

« Dans un voyage que l'on fit, en 1762, à deux cents lieues dans les terres du nord du cap de Bonne-Espérance, on trouva le camélopardalis, dont le dessin est ci-joint; il a le corps ressemblant à un bœuf, et la tête et le cou ressemblent au cheval. Tous ceux qu'on a rencontrés sont blancs avec des taches brunes. Il a deux cornes d'un pied de long sur la tête, et a les pattes fendues. Les deux qu'on a tués, et dont la peau a été envoyée en Europe, ont été mesurés comme il suit : la longueur de la tête, un pied huit pouces ; la hauteur, depuis l'extrémité du pied de devant jusqu'au garrot, dix pieds ; et depuis le garrot jusqu'au-dessus de la tête, sept pieds : en tout dix-sept pieds de hauteur ; la longueur depuis le garrot jusqu'aux reins est de cinq pieds six pouces; celle depuis les reins jusqu'à la queue, d'un pied six pouces : ainsi la longueur du corps entier est de sept pieds : la hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins est de huit pieds cinq pouces. Il ne paraît pas que cet animal puisse être de quelque service, vu la disproportion de sa hauteur et de sa longueur. Il se nourrit des feuilles des plus hauts arbres ; et quand il veut boire ou prendre quelque chose à terre, il faut qu'il se mette à genoux. »

En recherchant dans les voyageurs ce qu'ils ont dit de la girafe, je les ai trouvés assez d'accord entre eux : ils conviennent tous qu'elle peut atteindre avec sa tête à seize ou dix-sept pieds de hauteur, étant dans sa situation naturelle, c'est-à-dire posée sur ses quatre pieds, et que les jambes du devant sont une fois plus hautes que celles du derrière ; en sorte que quand elle est assise sur sa croupe, il semble qu'elle soit entièrement debout. Ils conviennent aussi qu'à cause de cette disproportion elle ne peut pas courir vite ; qu'elle est d'un naturel très-doux, et que par cette qualité aussi bien que par toutes les autres habitudes physiques, et même par la forme du corps, elle approche plus de la figure et de la nature du chameau que de celle d'aucun autre animal; qu'elle est du nombre des ruminants, et qu'elle manque comme eux de dents incisives à la mâchoire supérieure ; et l'on voit par le témoignage de quelques-uns, qu'elle se trouve dans les parties méridionales de l'Afrique aussi bien que dans celles de l'Asie.

Il est bien clair, par tout ce que nous venons d'exposer, que la girafe est d'une espèce unique et très-différente de toute autre : mais si on voulait la rapprocher de quelque autre animal, ce serait plutôt du chameau que du cerf ou du bœuf. Il est vrai qu'elle a deux petites cornes, et que le chameau n'en a point; mais elle a tant d'autres ressemblances avec cet animal, que je ne suis pas surpris que quelques voyageurs lui aient donné le nom de *chameau des Indes.* D'ailleurs l'on ignore de quelle substance sont les cornes de la girafe, et par conséquent si par cette partie elle approche plus des cerfs que des bœufs; et peut-être ne sont-elles ni du bois comme celles des cerfs, ni des cornes creuses comme celles des bœufs ou des chèvres. Qui sait si elles ne sont pas composées de poils réunis comme celles des rhinocéros, ou si elles ne sont pas d'une substance et d'une texture particulières? Il m'a paru que ce qui avait induit les nomenclateurs à mettre la girafe dans le genre des cerfs, c'est : 1° le prétendu passage de Belon, cité par Gessner, qui serait en effet décisif, s'il était réel. 2° Il me semble que l'on a mal interprété les auteurs, ou mal entendu les voyageurs lorsqu'ils ont parlé du poil de ses cornes; l'on a cru qu'ils avaient voulu dire que les cornes de la girafe étaient velues comme le refait des cerfs, et de là on a conclu qu'elles étaient de même nature : mais l'on voit au contraire, par les notes citées ci-dessus, que ces cornes de la girafe sont seulement environnées et surmontées de grands poils rudes et non pas revêtues d'un duvet ou d'un velours, comme le refait du cerf; et c'est ce qui pourrait porter à croire qu'elles sont composées de poils réunis à peu près comme celles du rhinocéros; leur extrémité, qui est mousse, favorise encore cette idée : et si l'on fait attention que dans tous les animaux qui portent des bois au lieu de cornes, tels que les élans, les rennes, les cerfs, les daims et les chevreuils, ces bois sont toujours divisés en branches ou andouillers, et qu'au contraire les cornes de la girafe sont simples et n'ont qu'une seule tige, on se persuadera aisément qu'elles ne sont pas de même nature, sans quoi l'analogie serait ici entièrement violée. Le tubercule au milieu de la tête, qui, selon les voyageurs, parait faire une troisième corne, vient encore à l'appui de cette opinion ; les deux autres qui ne sont pas pointues, mais mousses à leur extrémité, ne sont peut-être que des tubercules semblables au premier et seulement plus élevés. Les femelles, disent tous les voyageurs, ont des cornes comme les mâles, mais un peu plus petites. Si la girafe était en effet du genre des cerfs, l'analogie se démentirait encore ici : car de tous les animaux de ce genre, il n'y a que la femelle du renne qui ait un bois; toutes les autres femelles en sont dénuées, et nous en avons donné la raison. D'autre côté, comme la girafe, à cause de l'excessive hauteur de ses jambes, ne peut paître l'herbe qu'avec peine et difficulté; qu'elle se nourrit principalement et presque uniquement de feuilles et de boutons d'arbres, l'on doit présumer que les cornes, qui sont le résidu le plus apparent du superflu de la nourriture organique, tiennent de la nature de cette nourriture, et sont par conséquent d'une substance

analogue au bois, et semblable à celle du bois de cerf. Le temps confirmera l'une ou l'autre de ces conjectures. Un mot de plus dans la description d'Hasselquist, si minutieuse d'ailleurs, aurait fixé ces doutes et déterminé nettement le genre de cet animal. Mais des écoliers qui n'ont que la gamme de leur maître dans la tête, ou plutôt dans leur poche, ne peuvent manquer de faire des fautes, des bévues, des omissions essentielles, parce qu'ils renoncent à l'esprit qui doit guider tout observateur, et qu'ils ne voient que par une méthode arbitraire et fautive, qui ne sert qu'à les empêcher de réfléchir sur la nature et les rapports des objets qu'ils rencontrent, et desquels ils ne font que calquer la description sur un mauvais modèle. Comme dans le réel tout est différent l'un de l'autre, tout doit aussi être traité différemment; un seul grand caractère bien saisi décide quelquefois, et souvent fait plus pour la connaissance de la chose, que mille autres petits indices : dès qu'ils sont en grand nombre, ils deviennent nécessairement équivoques et communs, et dès lors ils sont au moins superflus, s'ils ne sont pas nuisibles à la connaissance réelle de la nature, qui se joue des formules, échappe à toute méthode, et ne peut être aperçue que par la vue immédiate de l'esprit, ni jamais saisie que par le coup d'œil du génie.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA GIRAFE.

Nous donnons ici la figure de la girafe, d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, et que nous avons rectifié dans quelques points, d'après les notices de M. le chevalier Bruce. Nous donnons aussi la figure des cornes de cet animal; nous ne sommes pas encore assurés que ces cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, etc., ou, si l'on veut, comme celles des rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paraissent être de la même substance que le bois des cerfs; il semble qu'elles croissent pendant les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues n'avaient que douze à treize pouces de longueur et que communément elles n'ont que six ou huit pouces. C'est à M. Allamand, célèbre professeur à Leyde, que je dois la connaissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite sur ce sujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des sciences :

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avais ici une jeune girafe empaillée, et vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connaître la nature de ses cornes; cela m'a déterminé à en faire couper une que je vous envoie, pour vous en donner une juste idée. Vous observerez que cette girafe était fort jeune. Le gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avait été tuée couchée auprès de sa mère. Sa hauteur n'est en effet que d'environ six pieds, et par conséquent ses cornes sont

courtes et n'excèdent guère la hauteur de deux pouces et demi ; elles sont couvertes partout de la peau bien garnie de poils, et ceux qui terminent la pointe sont beaucoup plus grands que les autres, et forment un pinceau dont la hauteur excède celle de la corne. La base de ces cornes est large de plus d'un pouce : ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est creuse ou solide, si c'est un bois ou une corne, je l'ai fait scier dans sa longueur avec le morceau du crâne auquel elle était adhérente ; je l'ai trouvée solide et un peu spongieuse, sans doute parce qu'elle n'avait pas encore acquis toute sa consistance. Sa contexture est telle, qu'il ne paraît point qu'elle soit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, et elle ressemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre chose. Je dirais même que sa substance n'en diffère point, si j'étais sûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours, pour une corne de girafe, et qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement une. Elle est droite, longue d'un demi-pied et assez pointue; on y voit encore quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, et elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer, par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré, en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de ses jambes de devant et celles de derrière ; cette différence est assez peu sensible dans la jeune girafe que j'ai. »

C'est d'après ces cornes, envoyées par M. Allamand, que nous en donnons ici la figure.

Mais, indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle girafe, aussi bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale entre les narines et les yeux, une excroissance remarquable qui paraît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux. Ce tubercule osseux a plus de trois pouces de longueur, et est fort incliné vers le front, c'est-à-dire qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal sont d'un fauve clair et brillant, et les taches en général sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides et d'une substance semblable au bois des cerfs, que la girafe pourrait être mise dans le genre des cerfs ; et cela ne serait pas douteux si l'on était assuré que son bois tombe tous les ans; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des bœufs et des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant, nous considérons ce grand et bel animal comme faisant un genre particulier et unique, ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la nature, qui, dans les grandes espèces, ne double pas ses productions ; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, et peut-être la girafe, sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des espèces uniques, qui n'ont point d'espèces collatérales; c'est un privilége qui ne paraît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, et dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description et les dimensions d'une girafe, que je vais rapporter ici.

« La girafe est l'animal le plus beau et le plus curieux que l'Afrique produise. Il a vingt-cinq pieds de longueur, du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom

de *chameau-léopard*, parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de sa tête, par la longueur de son cou, etc., et que sa robe ressemble à celle des léopards, par les taches dispersées aussi régulièrement. On en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-Espérance, et encore plus communément à une profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs : ses deux cornes sont longues d'un pied ; elles sont droites et grosses comme le bras, garnies de poils, et comme coupées à leur extrémité. Le cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, ressemble assez à celui du cheval. La queue serait aussi assez semblable ; mais elle est moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent assez à celles d'un cerf; les pieds sont garnis de sabots très-noirs, obtus et écartés. Quand l'animal saute, il lève ensemble les deux pieds de devant, et ensuite les deux de derrière, comme un cheval qui aurait les deux jambes de devant attachées : il court mal et de mauvaise grâce ; on peut très-aisément l'attraper à la course. Il porte toujours la tète très-haute, et ne se nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre à cause de sa trop grande hauteur. Il est même forcé de se mettre à genoux pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve plus clair, et les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque blancs; les taches sont brunes ou noires. Voici les dimensions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe.

	p.	p.	l.
Longueur de la tête.	1	8	0
Hauteur du pied de devant jusqu'au garrot.	10	0	0
Hauteur du garrot au-dessus de la tête	7	0	0
Longueur depuis le garrot jusqu'aux reins.	5	6	10
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue.	1	6	0
Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins	8	5	0

J'avais livré cet article sur la girafe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon ouvrage, et dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes : je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que MM. Schneider et Allamand disent au sujet de cet animal.

« M. de Buffon blâme, avec raison, nos nomenclateurs modernes, de ce qu'en parlant de la girafe, ils ne nous disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient, et de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche et minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

« M. Allamand, professeur d'histoire naturelle à l'université de Leyde, a placé dans le cabinet des curiosités d'histoire naturelle de l'Université, la peau bourrée d'une jeune girafe : il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche 1re, et il y a joint la description suivante :

« M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a enrichi le Cabinet de notre Académie de plusieurs curiosités naturelles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune girafe qne nous avons ici, qu'elle avait été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère, qu'elle tetait encore. Par là il est constaté que la girafe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thévenot.

« Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon, sur leur substance. Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs et des chèvres, mais solides comme le bois des

cerfs, et d'une consistance presque semblable ; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites et simples, c'est-à-dire sans être divisées en branches ou andouillers : elles sont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal ; et jusqu'aux trois quarts de leur hauteur, cette peau est chargée de poils courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps ; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs ; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du bout mousse de la corne, et ils sont noirs ; ainsi ils sont très-différents du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

« Ces cornes ne paraissent point être composées de ces poils réunis, comme celles du rhinocéros ; aussi leur substance et leur texture sont tout autres. Quand on les scie suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, et qui renferme au dedans un tissu spongieux : au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune girafe : peut-être que les cornes d'une girafe adulte sont plus solides ; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en état de déterminer : je lui ai envoyé une des cornes de ma girafe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

« Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières : elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs et des chèvres ; et il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la girafe fera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, et ceux qui ont les cornes creuses, mais permanentes.

« Les girafes adultes ont au milieu du front un tubercule qui semble être le commencement d'une troisième corne : ce tubercule ne paraît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement était encore trop jeune.

« Tous les auteurs, tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué ; mais j'ose assurer qu'à cet égard la girafe doit changer beaucoup en grandissant ; car dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures égale celle des jambes antérieures ; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, et cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure : mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

« Le cou de la girafe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons, ce qu'il ne paraît pas que la girafe puisse faire.

« Sa couleur est d'un blanc sale, parsemé de taches fauves, ou d'un jaune pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, et d'une figure qui approche du parallélogramme ou du rhombe.

« La queue est mince par rapport à la longueur et à la taille de l'animal ; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur.

« Une crinière composée de poils roussâtres, de trois pouces de longueur, et inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos ; là, elle continue à la distance de quelques pouces : mais les poils qui la forment sont penchés vers la tête, et près de l'origine de la queue elle semble recommencer, et s'étendre jusqu'à son extrémité ; mais les poils en sont fort courts, et à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

« Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures, sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort raides ; on en voit de semblables, mais clair-semés et plus longs, autour de la bouche.

« Sa physionomie indique un animal doux et docile, et c'est là ce qu'en disent ceux qui l'ont vue vivante.

« Cette description de la girafe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon, d'après divers auteurs, et accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, suffit pour en donner des idées plus justes que celles qu'on en a eues jusqu'à présent. Il n'y manque que les dimensions de ses principales parties ; les voici :

	p.	p.	l
Longueur du corps entier mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	5	7	0
Hauteur du train de devant	4	5	0
Hauteur du train de derrière	4	0	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes	0	9	7
Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux	0	9	0
Circonférence de la tête, prise au-dessus des yeux	1	5	0
Contour de l'ouverture de la bouche	0	11	0
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure	0	3	0
Distance entre les naseaux	0	1	0
Distance entre les yeux, mesurée en ligne droite	0	6	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	1	9
Distance entre les deux paupières ouvertes	0	1	1
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres	0	6	6
Distance entre l'angle postérieur et les cornes	0	3	6
Longueur des cornes	0	2	9
Distance d'une corne à l'autre, prise au bas	0	1	9
Distance des cornes aux oreilles	0	2	9
Longueur des oreilles	0	6	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure	0	2	5
Distance entre les deux oreilles, prise au bas	0	4	6
Longueur du cou	2	4	8
Circonférence près de la tête	1	0	0
Circonférence près des épaules	2	0	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	3	11	4
Circonférence devant les jambes de derrière	3	7	7
Longueur du tronçon de la queue	1	3	3
Circonférence à son origine	0	7	0
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine	3	1	5
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre	3	1	0
Longueur des sabots	0	4	1
Hauteur des sabots	0	2	7
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant	0	3	5
Largeur des deux sabots dans les pieds de derrière	0	3	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	1	1	6
Circonférence prise sur les pieds de derrière	1	0	0

« Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet, ni du paturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui composent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été possible de les prendre sur une peau bourrée, où ces différentes parties ne sont pas exactement déterminées. »

On voit, par cette description, non-seulement la grande intelligence, mais la circonspection et la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite. J'aurais fait copier sa planche pour accompagner sa description ; mais comme j'en donne une autre, et que d'ailleurs sa girafe était fort jeune, j'ai

cru que je devais m'en dispenser. Je ferai seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer : je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une girafe; elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très-grosses, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire fort longue pour sa grosseur. Il est dit, dans la description anonyme rapportée ci-dessus, que les girafes adultes ont les cornes *longues d'un pied et grosses comme le bras;* si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, était en effet une corne de girafe, elle serait deux fois plus grosse qu'elle ne l'est : d'ailleurs cette prétendue corne de girafe m'a paru si semblable à la dague d'un daguet, c'est-à-dire au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je serais assez de l'avis de M. Allamand, au sujet de la nature des cornes de girafe : le tubercule qui, dans cet animal, fait pour ainsi dire une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux; les deux petites cornes sciées étaient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules : elles doivent donc être regardées comme des prolongements osseux de cette partie. D'ailleurs, le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées et surmontées, ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims : ces crins paraissent être permanents, ainsi que la peau dont ils sortent; et dès lors la corne de la girafe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache que par son enveloppe, celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creuse, et celui de la girafe couvert seulement de poil et de peau.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DE LA GIRAFE.

Lorsque nous avons donné la première addition à l'article de cet animal, dont la hauteur surpasse celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu réunir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la girafe par les anciens naturalistes et les modernes, nous ignorions encore si elle portait sur la tête des bois ou des cornes; et, quoique la figure que nous avons donnée de cet animal soit moins défectueuse qu'aucune de celles que l'on avait publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'est point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très-éclairé, que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale : il a vu et pris plusieurs girafes, et les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier et graver; nous y joindrons plusieurs détails intéressants sur les habitudes et la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

« Les girafes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième degré de latitude méridionale, dans les pays habités par des nègres que les Hottentots appellent *Brinas* ou *Briquas ;* l'espèce ne paraît pas être répandue vers le sud au delà du vingt-neuvième degré, et ne s'étend à l'est qu'à cinq ou six degrés du méridien du Cap. Les Cafres, qui habitent les côtes orientales de l'Afrique, ne connaissent point les girafes; il paraît aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent, dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous venons d'indiquer vers le sud, l'est et l'ouest, et du côté du nord on les retrouve jusqu'en Abyssinie, et même dans la Haute-Égypte.

Lorsque ces animaux sont debout et en repos, leur cou est dans une position verticale. Leur hauteur, depuis la terre jusqu'au-dessus de la tête, est dans les adultes de quinze à seize pieds. La girafe que j'ai fait représenter, et dont la dépouille est dans le Cabinet de M. Allamand, était haute de quinze pieds deux pouces. Sa longueur était peu proportionnée à sa hauteur. Elle n'avait que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mesurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'anus. Le train de devant, mesuré depuis terre jusqu'au-dessus des épaules, avait neuf pieds onze pouces de hauteur; mais celui de derrière n'était haut que de huit pieds deux pouces. »

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui se trouve entre le derrière et le devant de la girafe, provenait de l'inégalité de hauteur dans les jambes : mais M. Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant et d'une des jambes de derrière; elles sont à peu près de la même longueur, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cause, mais provient de la grandeur des omoplates et des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, et les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied; ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal que nous donnons ici.

La peau de la girafe est parsemée de taches rousses ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très-près l'une de l'autre, et de figure rhomboïdale ou ovale, et même ronde. La couleur de ces taches est moins foncée dans les femelles et dans les jeunes mâles que dans les adultes, et toutes en général deviennent plus brunes et même noires à mesure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la girafe, avait des taches blanches sur un fond roussâtre, et en effet, lorsqu'on voit de loin une girafe, elle paraît presque entièrement rousse, parce que les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entre elles, de façon que ces intervalles semblent être des taches blanches semées sur un fond roussâtre. La forme de la tête de la girafe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brebis : sa longueur est de plus de deux pieds, le cerveau est très-petit; elle est couverte de poils parsemés de taches semblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre supérieure dépasse l'inférieure de plus de deux pouces; il y a huit dents incisives assez

petites dans la mâchoire inférieure; et, comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la girafe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds, et qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit : mais c'est une erreur, et M. Gordon a reconnu dans toutes les girafes qu'il a prises et disséquées, que la langue de ces animaux ressemble, par la forme et la substance, à la langue des gazelles; et il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à peu près la même, et que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus, brillants, et le regard en est doux. Leur plus long diamètre est de deux pouces neuf lignes, et les paupières sont garnies de poils longs et raides en forme de cils; et il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La girafe porte au-dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avions déjà pensé, d'après celle que M. Allamand nous avait envoyée, qu'elles ne tombaient point chaque année comme les bois des cerfs, mais qu'elles étaient permanentes comme celles des bœufs, des béliers, etc. Notre opinion a été entièrement confirmée par les observations de M. Allamand, sur une tête décharnée qu'il a dans sa collection. Les cornes de la girafe sont une excroissance de l'os du front, dont elles font partie, et sur lequel elles s'élèvent à la hauteur de sept pouces; leur circonférence à la base est de plus de neuf pouces; leur extrémité est terminée par une espèce de gros bouton. Elles sont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, et plus longs vers l'extrémité, où ils forment une sorte de pinceau qui manque cependant à plusieurs individus, vraisemblablement parce qu'ils les usent en se frottant contre les arbres. Ainsi les cornes de la girafe ne sont pas des bois, mais des cornes comme celles des bœufs, et elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une substance cornée, et celles de la girafe étant seulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendrait au premier coup d'œil pour une troisième corne, mais qui n'est qu'une excroissance spongieuse de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre sur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre est quelquefois calleuse et dégarnie de poil, à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; et l'on remarque entre les oreilles et les cornes deux protubérances composées de glandes, qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur, ce qui donne à chaque vertèbre une si grande épaisseur, que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en dessus d'une crinière qui commence à la tête, et qui se termine au-dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes girafes. Les poils qui la composent sont longs de troi

pouces, et forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort élevée; il s'abaisse ensuite; il se relève et se rabaisse encore vers la queue, qui est très-mince et a deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très-courts, et son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très-forts et longs de deux pieds. Les Nègres se servent de ces crins de girafe pour lier les anneaux de fer et de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au-dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, et seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées comme le reste du corps, jusqu'au canon qui est sans tache et d'un blanc sale.

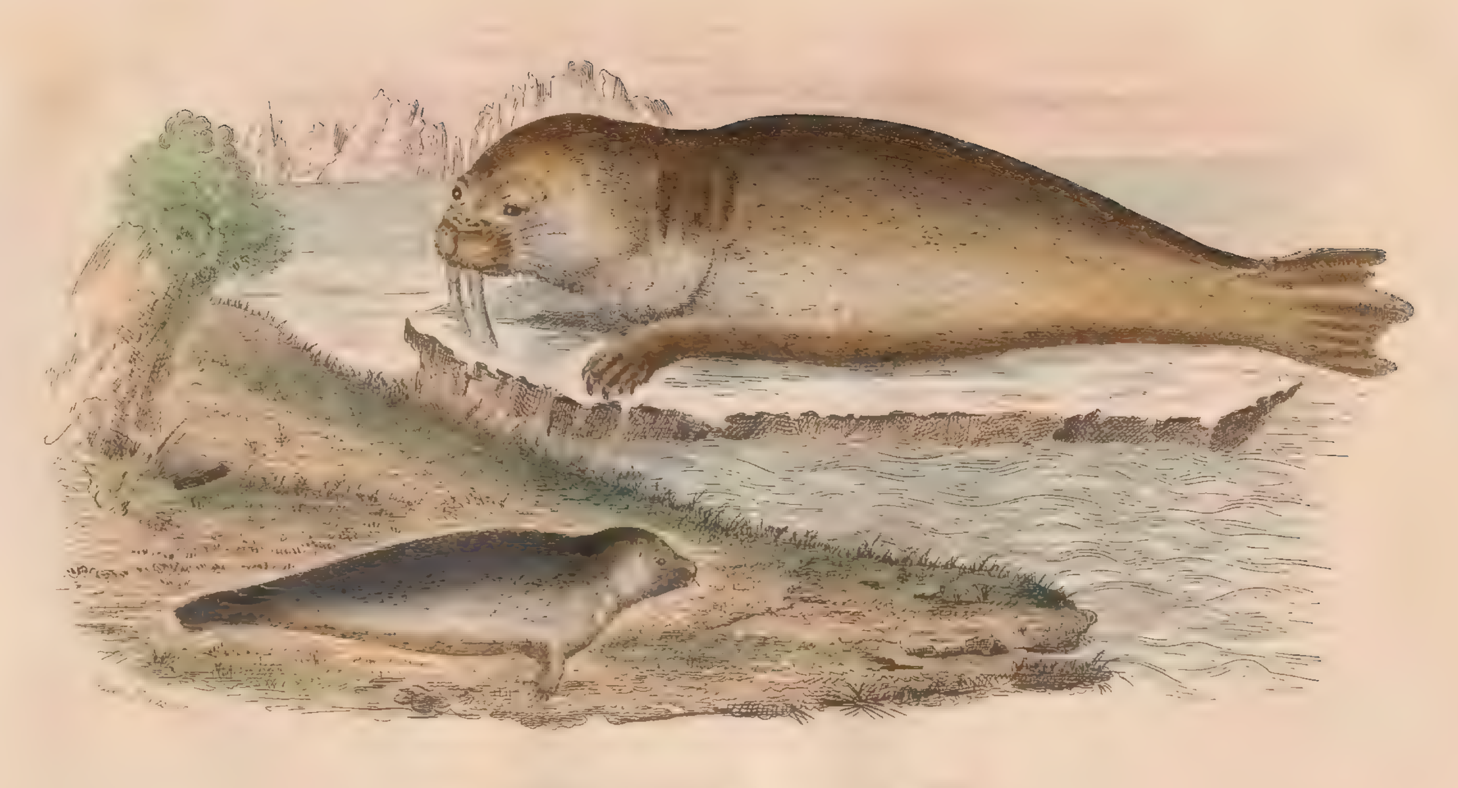
Les sabots sont beaucoup plus hauts par devant que par derrière, et ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on a pu faire entre les mâles et les femelles, soit pour la forme, soit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence sensible; et il n'y en a qu'une qui est réelle : c'est celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, et cependant ne portent ordinairement qu'un petit; ce qui s'accorde avec ce que nous savons de tous les grands animaux, qui communément ne produisent qu'un seul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paraisse disproportionné dans plusieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, et attirent l'attention par leur beauté, lorsqu'ils sont debout et qu'ils relèvent leur tête. La douceur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête, comme les béliers, et ce n'est que quand ils sont aux abois qu'ils se défendent avec les pieds, dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la girafe est un amble; elle porte ensemble le pied de derrière et celui de devant du même côté; et dans sa démarche le corps paraît toujours se balancer. Lorsqu'elle veut précipiter son mouvement, elle ne trotte pas, mais galope en s'appuyant sur les pieds de derrière; et alors pour maintenir l'équilibre, le cou se porte en arrière lorsqu'elle élève ses pieds de devant, et en avant lorsqu'elle les pose à terre : mais en général les mouvements de cet animal ne sont pas très-vifs; cependant, comme ses jambes sont très-longues, qu'elle fait de très-grands pas, et qu'elle peut marcher de suite pendant très-longtemps, il est difficile de la suivre et de l'atteindre, même avec un bon cheval.

Ces animaux sont fort doux, et l'on peut croire qu'il est possible de les apprivoiser et de les rendre domestiques; néanmoins ils ne le sont nulle part, et dans leur état de liberté, ils se nourrissent des feuilles et des fruits des arbres, que, par la conformation de leur corps et la longueur de leur cou, ils saisissent avec plus de facilité que l'herbe qui est sous leurs pieds, et à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.



LE PHOQUE COMMUN. LE MORSE.

Roché par Adolphe Deros, Bruxelles.

Leur chair, surtout celle des jeunes, est assez bonne à manger, et leurs os sont remplis d'une moelle que les Hottentots trouvent exquise : aussi vont-ils souvent à la chasse des girafes, qu'ils tuent avec leurs flèches empoisonnées. Le cuir de ces animaux est épais d'un demi-pouce. Les Africains s'en servent à différents usages; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

Les girafes habitent uniquement dans les plaines : elles vont en petites troupes de cinq ou six, et quelquefois de dix ou douze; cependant l'espèce n'est pas très-nombreuse. Quand elles se reposent, elles se couchent sur le ventre, ce qui leur donne des callosités au bas de la poitrine et aux jointures des jambes.

LES PHOQUES, LES MORSES ET LES LAMANTINS.

Assemblons pour un instant tous les animaux quadrupèdes; faisons-en un groupe, ou plutôt formons-en une troupe dont les intervalles et les rangs représentent à peu près la proximité ou l'éloignement qui se trouve entre chaque espèce; plaçons au centre les genres les plus nombreux, et sur les flancs, sur les ailes, ceux qui le sont le moins; resserrons-les tous dans le plus petit espace, afin de les mieux voir, et nous trouverons qu'il n'est pas possible d'arrondir cette enceinte; que, quoique tous les animaux quadrupèdes tiennent entre eux de plus près qu'ils ne tiennent aux autres êtres, il s'en trouve néanmoins en grand nombre qui font des pointes au dehors, et semblent s'élancer pour atteindre à d'autres classes de la nature. Les singes tendent à s'approcher de l'homme et s'en approchent en effet de très-près; les chauves-souris sont les singes des oiseaux, qu'elles imitent par leur vol; les porcs-épics, les hérissons, par les tuyaux dont ils sont couverts, semblent nous indiquer que les plumes pourraient appartenir à d'autres qu'aux oiseaux; les tatous, par leur têt écailleux, s'approchent de la tortue et des crustacés; les castors, par les écailles de leur queue, ressemblent aux poissons; les fourmiliers, par leur espèce de bec ou de trompe sans dents et par leur longue langue, nous rappellent encore les oiseaux; enfin les phoques, les morses et les lamantins font un petit corps à part, qui forme la pointe la plus saillante pour arriver aux cétacés.

Ces mots *phoque, morse et lamantin*, sont plutôt des dénominations génériques que des noms spécifiques. Nous comprenons sous celle de phoque : 1° le *phoca* des anciens, qui vraisemblablement est celui que nous avons fait représenter; 2° le phoque commun, que nous appelons *veau marin;* 3° le grand phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les

Transactions philosophiques, *n*° 469; 4° le très-grand phoque, que l'on appelle *lion marin*, et dont l'auteur du Voyage d'Anson a donné la description et les figures.

Par le nom de *morse*, nous entendons les animaux que l'on connait vulgairement sous celui de *vaches marines* ou *bêtes à la grande dent*, dont nous connaissons deux espèces, l'une qui ne se trouve que dans les mers du Nord, et l'autre qui n'habite au contraire que les mers du Midi, à laquelle nous avons donné le nom de *dugon*. Enfin, sous celui de *lamantin*, nous comprenons les animaux qu'on appelle *manati*, bœufs marins de Saint-Domingue, à Cayenne et dans les autres parties de l'Amérique méridionale, aussi bien que le lamantin du Sénégal et des autres côtes de l'Afrique, qui ne nous paraît être qu'une variété du lamantin de l'Amérique.

Les phoques et les morses sont encore plus près des quadrupèdes que des cétacés, parce qu'ils ont quatre espèces de pieds; mais les lamantins, qui n'ont que les deux de devant, sont plus cétacés que quadrupèdes : tous diffèrent des autres animaux par un grand caractère : ils sont les seuls qui puissent vivre également et dans l'air et dans l'eau, les seuls par conséquent qu'on dût appeler *amphibies*. Dans l'homme et dans les animaux terrestres et vivipares, le trou de la cloison du cœur, qui permet au fœtus de vivre sans respirer, se ferme au moment de la naissance, et demeure fermé pendant toute la vie : dans ces animaux, au contraire, il est toujours ouvert, quoique la mère les mette bas sur terre, qu'au moment de leur naissance l'air dilate leurs poumons, et que la respiration commence et s'opère comme dans tous les animaux. Au moyen de cette ouverture dans la cloison du cœur, toujours subsistante, et qui permet la communication du sang de la veine-cave à l'aorte, ces animaux ont l'avantage de respirer quand il leur plaît, et de se passer de respirer quand il le faut. Cette propriété singulière leur est commune à tous; mais chacun a d'autres facultés particulières dont nous parlerons en faisant, autant qu'il est en nous, l'histoire de toutes les espèces de ces animaux amphibies.

LES PHOQUES.

Ordre des amphibies, genre phoque. (Cuvier.)

En général les phoques ont la tête ronde comme l'homme, le museau large comme la loutre, les yeux grands et placés haut; peu ou point d'oreilles externes, seulement deux trous auditifs aux côtés de la tête, des moustaches autour de la gueule, des dents assez semblables à celles du loup, la langue

fourchue ou plutôt échancrée à la pointe, le cou bien dessiné; le corps, les mains et les pieds couverts d'un poil court et assez rude; point de bras ni d'avant-bras apparents, mais deux mains ou plutôt deux membranes, deux peaux renfermant cinq doigts et terminées par cinq ongles; deux pieds sans jambes tout pareils aux mains, seulement plus larges et tournés en arrière comme pour se réunir à une queue très-courte qu'ils accompagnent des deux côtés; le corps allongé comme celui d'un poisson, mais renflé vers la poitrine, étroit à la partie du ventre, sans hanches, sans croupe et sans cuisses au dehors; animal d'autant plus étrange qu'il paraît fictif, et qu'il est le modèle sur lequel l'imagination des poëtes enfanta les tritons, les sirènes, et ces dieux de la mer à tête humaine, à corps de quadrupède, à queue de poisson; et le phoque règne en effet dans cet empire muet par sa voix, par sa figure, par son intelligence, par les facultés, en un mot, qui lui sont communes avec les habitants de la terre, si supérieures à celles des poissons, qu'ils semblent être non-seulement d'un autre ordre, mais d'un monde différent : aussi cet amphibie, quoique d'une nature très-éloignée de celle de nos animaux domestiques, ne laisse pas d'être susceptible d'une sorte d'éducation. On le nourrit en le tenant souvent dans l'eau; on lui apprend à saluer de la tête et de la voix; il s'accoutume à celle de son maître; il vient lorsqu'il s'entend appeler, et donne plusieurs autres signes d'intelligence et de docilité.

Il a le cerveau et le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme, les sens aussi bons qu'aucun des quadrupèdes, par conséquent le sentiment aussi vif, et l'intelligence aussi prompte; l'un et l'autre se marquent par sa douceur, par ses habitudes communes, par ses qualités sociales, par son instinct très-vif pour sa femelle, et très-attentif pour ses petits, par sa voix plus expressive et plus modulée que celle des autres animaux. Il a aussi de la force et des armes; son corps est ferme et grand, ses dents tranchantes, ses ongles aigus. D'ailleurs il a des avantages particuliers, uniques, sur tous ceux qu'on voudrait lui comparer : il ne craint ni le froid ni le chaud; il vit indifféremment d'herbe, de chair ou de poisson; il habite également l'eau, la terre et la glace. Il est avec le morse le seul des quadrupèdes qui mérite le nom d'*amphibie*, le seul qui ait le trou ovale du cœur ouvert, le seul par conséquent qui puisse se passer de respirer, et auquel l'élément de l'eau soit aussi convenable, aussi propre que celui de l'air. La loutre et le castor ne sont pas de vrais amphibies, puisque leur élément est l'air, et que, n'ayant pas cette ouverture dans la cloison du cœur, ils ne peuvent rester longtemps sous l'eau, et qu'ils sont obligés d'en sortir ou d'élever leur tête au-dessus pour respirer.

Mais ces avantages, qui sont très-grands, sont balancés par des imperfections qui sont encore plus grandes. Le veau marin est manchot ou plutôt estropié des quatre membres; ses bras, ses cuisses et ses jambes sont presque entièrement enfermés dans son corps; il ne sort au dehors que les mains et les pieds, lesquels sont à la vérité tous divisés en cinq doigts; mais ces doigts

ne sont pas mobiles séparément les uns des autres, étant réunis par une forte membrane ; et ces extrémités sont plutôt des nageoires que des mains et des pieds, des espèces d'instruments faits pour nager et non pour marcher. D'ailleurs les pieds étant dirigés en arrière comme la queue, ne peuvent soutenir le corps de l'animal qui, quand il est sur terre, est obligé de se traîner comme un reptile, et par un mouvement plus pénible; car son corps ne pouvant se plier en arc, comme celui du serpent, pour prendre successivement différents points d'appui, et avancer ainsi par la réaction du terrain, le phoque demeurerait gisant au même lieu, sans sa gueule et ses mains qu'il accroche à ce qu'il peut saisir; et il s'en sert avec tant de dextérité qu'il monte assez promptement sur un rivage élevé, sur un rocher et même sur un glaçon, quoique rapide et glissant. Il marche aussi beaucoup plus vite qu'on ne pourrait l'imaginer, et souvent, quoique blessé, il échappe par la fuite au chasseur.

Les phoques vivent en société, ou du moins en grand nombre dans les mêmes lieux. Leur climat naturel est le Nord, quoiqu'ils puissent vivre aussi dans les zones tempérées, et même dans les climats chauds; car on en trouve quelques-uns sur les rivages de presque toutes les mers de l'Europe et jusque dans la Méditerranée; on en trouve aussi dans les mers méridionales de l'Afrique et de l'Amérique : mais ils sont infiniment plus communs, plus nombreux dans les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, et on les retrouve en aussi grande quantité dans celles qui sont voisines de l'autre pôle au détroit de Magellan, à l'île de Juan Fernandès, etc. Il paraît seulement que l'espèce varie, et que selon les différents climats elle change pour la grandeur, la couleur et même pour la figure. Nous avons vu quelques-uns de ces animaux vivants, et l'on nous a envoyé les dépouilles de plusieurs autres : dans le nombre, nous en avons choisi deux pour les faire dessiner. Le premier est le phoque de notre Océan *, dont il y a plusieurs variétés : nous en avons vu un dont les proportions du corps paraissaient différentes; car il avait le cou plus court, le corps allongé et les ongles plus grands que celui dont nous donnons la figure : mais ces différences ne nous ont pas paru assez considérables pour en faire une espèce distincte et séparée. Le second **, qui est le phoque de la Méditerranée et des mers du Midi, et que nous présumons être le *phoca* des anciens, paraît être d'une autre espèce; car il diffère des autres par la qualité et la couleur du poil qui est ondoyant et presque noir, tandis que le poil des premiers est gris et rude. Il en diffère encore par la forme des dents et par celle des oreilles; car il a une espèce d'oreille externe très-petite à la vérité, au lieu que les autres n'ont que le trou auditif sans apparence de conque. Il a aussi les dents incisives terminées par deux pointes, tandis que les deux autres ont ces mêmes dents incisives unies et tranchantes à droit fil comme celles du chien,

* C'est le PHOQUE COMMUN.

** C'est une OTARIE.

du loup et de tous les autres quadrupèdes. Il a encore les bras situés plus bas, c'est-à-dire plus en arrière du corps que les autres, qui les ont placés plus en avant. Néanmoins ces disconvenances ne sont peut-être que des variétés dépendantes du climat, et non pas des différences spécifiques, attendu que dans les mêmes lieux, et surtout dans ceux où ces animaux abondent, on en trouve de plus grands, de plus petits, de plus gros, de plus minces, et de couleur ou de poil différents, suivant le sexe et l'âge.

C'est par une convenance qui d'abord paraît assez légère, et par quelques rapports fugitifs que nous avons jugé que le second phoque était le *phoca* des anciens. On nous a assuré que l'individu que nous avons vu venait des Indes, et il est au moins très-probable qu'il venait des mers du Levant : il était adulte, puisqu'il avait toutes ses dents; il était d'un cinquième moins grand que les phoques adultes de nos mers, et des deux tiers plus petit que ceux de la mer Glaciale; car quoiqu'il eût toutes ses dents, il n'avait que deux pieds trois pouces de longueur, tandis que celui que M. Parsons a décrit et dessiné avait sept pieds et demi d'Angleterre, c'est-à-dire sept pieds de Paris, quoiqu'il ne fût pas adulte, puisqu'il n'avait encore que quelques dents : or, tous les caractères que les anciens donnent à leur *phoca* ne désignent pas un animal aussi grand, et conviennent à ce petit phoque qu'ils comparent souvent au castor et à la loutre, lesquels sont de trop petite taille pour être comparés avec ces grands phoques du Nord; et ce qui a achevé de nous persuader que ce petit phoque est le *phoca* des anciens, c'est un rapport qui, quoique faux dans son objet, ne peut cependant avoir été imaginé que d'après le petit phoque dont il est ici question, et n'a jamais pu en aucune manière avoir été attribué aux phoques de nos côtes, ni aux grands phoques du Nord. Les anciens, en parlant du *phoca*, disent que son poil est ondoyant, et que par une sympathie naturelle il suit les mouvements de la mer; qu'il se couche en arrière dans le temps que la mer baisse, qu'il se relève en avant lorsque la marée monte, et que cet effet singulier subsiste même dans les peaux longtemps après qu'elles ont été enlevées et séparées de l'animal : or, l'on n'a pu imaginer ce rapport ni cette propriété dans les phoques de nos côtes, ni dans ceux du Nord, puisque le poil et des uns et des autres est court et raide; elle convient au contraire en quelque façon à ce petit phoque dont le poil est ondoyant et beaucoup plus souple et plus long que celui des autres. En général les phoques des mers méridionales ont le poil beaucoup plus fin et plus doux que ceux des mers septentrionales. D'ailleurs Cardan dit affirmativement que cette propriété, qui avait passé pour fabuleuse, a été retrouvée réelle aux Indes. Sans donner à cette assertion de Cardan plus de foi qu'il ne faut, elle indique au moins que c'est au phoque des Indes que cet effet arrive : il y a toute apparence que dans le fond ce n'est autre chose qu'un phénomène électrique, dont les anciens et les modernes, ignorant la cause, ont attribué l'effet au flux et au reflux de la mer. Quoi qu'il en soit, les raisons que nous venons d'exposer sont suffisantes pour qu'on puisse présumer que ce petit phoque est le *phoca* des

anciens; et il y a aussi toute apparence que c'est celui que Rondelet appelle *phoca de la Méditerranée,* lequel, selon lui, a le corps à proportion plus long et moins gros que le phoque de l'Océan. Le grand phoque dont M. Parsons a donné les dimensions et la figure, et qui venait vraisemblablement des mers septentrionales, paraît être d'une espèce différente des deux autres, puisque n'ayant encore presque point de dents et n'étant pas adulte, il ne laissait pas d'être plus que double en grandeur dans toutes ses dimensions, et qu'il avait par conséquent dix fois plus de volume et de masse que les autres. M. Parsons (ainsi que l'a très-bien remarqué M. Klein) a dit beaucoup de choses en peu de mots au sujet de cet animal. Comme ses observations sont en anglais, j'ai cru devoir en donner ici la traduction par extrait *.

Voilà donc trois espèces de phoques qui semblent être différentes les unes des autres : le petit phoque noir des Indes et du Levant, le veau marin ou phoque de nos mers, et le grand phoque des mers du Nord, et c'est à la première espèce qu'il faut rapporter tout ce que les anciens ont écrit du *phoca.* Aristote connaissait assez bien cet animal, lorsqu'il a dit qu'il était d'une

* Ce veau marin se voyait à Londres en *Charing-Cross*, au mois de février 1743... Les figures données par Aldrovande, Johnston et d'autres, étant de profil, nous jettent dans deux erreurs : la première, c'est qu'elles font paraître le bras, qui cependant n'est pas visible au dehors dans quelque position que soit l'animal ; la seconde, c'est qu'elles représentent les pieds comme deux nageoires, tandis que ce sont de vrais pieds avec des membranes et cinq doigts et cinq ongles, et que les doigts sont composés de trois articulations. Les ongles, des pieds de devant sont grands et larges ; ces pieds sont assez semblables à ceux d'une taupe; ils paraissent faits pour ramper sur la terre et pour nager : il y a une membrane étroite entre chaque doigt; mais les pieds de derrière ont des membranes beaucoup plus larges, et ils ne servent à l'animal que pour ramer dans l'eau... Cet animal était femelle, et mourut le 16 février 1742. Il avait autour de la gueule de grands poils d'une substance transparente et cornée. Ses viscères étaient comme il suit : les estomacs, les intestins, la vessie, les reins, les uretères, le diaphragme, les poumons, les gros vaisseaux du sang et les parties extérieures de la génération étaient comme dans la vache; la rate avait deux pieds de long, quatre pouces de large, et était fort mince; le foie était composé de six lobes, chacun de ces lobes était long et mince comme la rate ; la vésicule du fiel était fort petite, le cœur était long et mou dans sa contexture, ayant un trou ovale fort large, et les colonnes charnues fort grandes. Dans l'estomac le plus bas, il y avait environ quatre livres pesant de petits cailloux tranchants et anguleux, comme si l'animal les avait choisis pour hacher sa nourriture... Le corps de la matrice était petit en comparaison des deux cornes, qui étaient très-grandes et très-épaisses... Les ovaires étaient fort gros, et les cornes de la matrice étaient ouvertes par un grand trou du côté des ovaires. Je donne la figure de ces parties... aussi bien que celle de l'animal, que j'ai dessiné moi-même avec le plus grand soin. Cet animal est vivipare, il allaite ses petits ; sa chair est ferme et musculeuse ; il était fort jeune, quoiqu'il eût sept pieds et demi de longueur, car il n'avait presque point de dents, et n'avait encore que quatre petits trous régulièrement placés et formant un carré autour du nombril, c'étaient les vestiges des quatre mamelles qui devaient paraître avec le temps.

nature ambiguë et moyenne entre les animaux aquatiques et terrestres; que c'est un quadrupède imparfait et manchot; qu'il n'a point d'oreilles externes, mais seulement des trous très-apparents pour entendre; qu'il a la langue fourchue, des mamelles et du lait, et une petite queue comme un cerf : mais il paraît qu'il s'est trompé en assurant que cet animal n'a point de fiel; il est certain qu'il en a au moins la vésicule. M. Parsons dit, à la vérité, que la vésicule du fiel, dans le grand phoque qu'il a décrit, était fort petite : mais M. Daubenton a trouvé dans notre phoque, qu'il a disséqué, une vésicule du fiel proportionnée à la grandeur du foie; MM. de l'Académie des sciences, qui ont aussi trouvé cette vésicule du fiel dans le phoque qu'ils ont décrit, ne disent pas qu'elle fût d'une petitesse remarquable.

Au reste, Aristote ne pouvait avoir aucune connaissance des grands phoques des mers glaciales, puisque de son temps tout le nord de l'Europe et de l'Asie était encore inconnu; les Grecs et même les Romains regardaient les Gaules et la Germanie comme leur nord : les Grecs surtout connaissaient peu les animaux de ces pays; il y a donc toute vraisemblance qu'Aristote, qui parle du *phoca* comme d'un animal commun, n'a entendu par ce nom que le *phoca* de la Méditerranée, et qu'il ne connaissait pas plus les phoques de notre Océan que les grands phoques des mers du Nord.

Ces trois animaux, quoique différents par l'espèce, ont beaucoup de propriétés communes, et doivent être regardés comme d'une même nature. Les femelles mettent bas en hiver; elles font leurs petits à terre sur un banc de sable, sur un rocher, ou dans une petite île et à quelque distance du continent : elles se tiennent assises pour les allaiter, et les nourrissent ainsi pendant douze ou quinze jours dans l'endroit où ils sont nés; après quoi la mère emmène ses petits avec elle à la mer, où elle leur apprend à nager et à chercher à vivre; elle les prend sur son dos lorsqu'ils sont fatigués. Comme chaque portée n'est que de deux ou trois, ses soins ne sont pas fort partagés, et leur éducation est bientôt achevée. D'ailleurs ces animaux ont naturellement assez d'intelligence et beaucoup de sentiment; ils s'entendent, ils s'entr'aident et se secourent mutuellement : les petits reconnaissent leur mère au milieu d'une troupe nombreuse; ils entendent sa voix, et dès qu'elle les appelle, ils arrivent à elle sans se tromper. Nous ignorons combien de temps dure la gestation : mais, à en juger par celui de l'accroissement, par la durée de la vie et aussi par la grandeur de l'animal, il paraît que ce temps doit être de plusieurs mois, et l'accroissement étant de quelques années, la durée de la vie doit être assez longue : je suis même très-porté à croire que ces animaux vivent beaucoup plus de temps qu'on n'a pu l'observer, peut-être cent ans et davantage : car on sait que les cétacés en général vivent bien plus longtemps que les animaux quadrupèdes; et comme le phoque fait une nuance entre les uns et les autres, il doit participer de la nature des premiers, et par conséquent vivre plus que les derniers.

La voix du phoque peut se comparer à l'aboiement d'un chien enroué; dans le premier âge, il fait entendre un cri plus clair, à peu près comme

le miaulement d'un chat. Les petits qu'on enlève à leur mère miaulent continuellement, et se laissent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre. Les vieux phoques aboient contre ceux qui les frappent, et font tous leurs efforts pour mordre et se venger. En général, ces animaux sont peu craintifs; même ils sont courageux. L'on a remarqué que le feu des éclairs ou le bruit du tonnerre, loin de les épouvanter, semble les récréer; ils sortent de l'eau dans la tempête; ils quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues, et ils vont à terre s'amuser de l'orage et recevoir la pluie qui les réjouit beaucoup. Ils ont naturellement une mauvaise odeur, et que l'on sent de fort loin lorsqu'ils sont en grand nombre : il arrive souvent que quand on les poursuit ils lâchent leurs excréments, qui sont jaunes et d'une odeur abominable. Ils ont une quantité de sang prodigieuse; et comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse, ils sont par cette raison d'une nature lourde et pesante. Ils dorment beaucoup et d'un sommeil profond; ils aiment à dormir au soleil sur des glaçons, sur des rochers, et on peut les approcher sans les éveiller; c'est la manière la plus ordinaire de les prendre. On les tire rarement avec des armes à feu, parce qu'ils ne meurent pas tout de suite, même d'une balle dans la tête; ils se jettent à la mer et sont perdus pour le chasseur : mais comme l'on peut les approcher de près lorsqu'ils sont endormis, ou même quand ils sont éloignés de la mer, parce qu'ils ne peuvent fuir que très-lentement, on les assomme à coups de bâton et de perche. Ils sont très-durs et très-vivaces.

« Ils ne meurent pas facilement, dit un témoin oculaire ; car, quoiqu'ils soient mortellement blessés, qu'ils perdent presque tout leur sang et qu'ils soient même écorchés, ils ne laissent pas de vivre encore, et c'est quelque chose d'affreux que de les voir se rouler dans leur sang. C'est ce que nous observâmes à l'égard de celui que nous tuâmes, et qui avait huit pieds de long, car après l'avoir écorché et dépouillé même de la plus grande partie de sa graisse, cependant et malgré tous les coups qu'on lui avait donnés sur la tête et sur le museau, il ne laissait pas de vouloir mordre encore : il saisit même une demi-pique qu'on lui présenta avec presque autant de vigueur que s'il n'eût point été blessé : nous lui enfonçâmes après cela une demi-pique au travers du cœur et du foie, d'où il sortit encore autant de sang que d'un jeune bœuf. » (*Recueil des voyages du Nord, tome II, pages* 117 *et suiv.*)

Au reste, la chasse, ou si l'on veut la pêche de ces animaux n'est pas difficile et ne laisse pas d'être utile, car la chair n'en est pas mauvaise à manger : la peau fait une bonne fourrure; les Américains s'en servent pour faire des ballons qu'ils remplissent d'air, et dont ils se servent comme de radeaux. L'on tire de leur graisse une huile plus claire et d'un moins mauvais goût que celle du marsouin et des autres cétacés.

Aux trois espèces de phoques dont nous venons de parler il faut peut-être, comme nous l'avons dit, en ajouter une quatrième dont l'auteur du Voyage d'Anson a donné la figure et la description sous le nom de *lion marin* : elle est très-nombreuse sur les côtes des terres Magellaniques et à l'île de Juan

Fernandès dans la mer du Sud. Ces lions marins ressemblent aux phoques ou veaux marins, qui sont fort communs dans ces mêmes parages : mais ils sont beaucoup plus grands; lorsqu'ils ont pris toute leur taille, ils peuvent avoir depuis onze jusqu'à dix-huit pieds de long, et en circonférence depuis sept ou huit pieds jusqu'à onze. Ils sont si gras qu'après avoir percé et ouvert la peau, qui est épaisse d'un pouce, on trouve au moins un pied de graisse avant de parvenir à la chair. On tire d'un seul de ces animaux jusqu'à cinq cents pintes d'huile, mesure de Paris. Ils sont en même temps fort sanguins; lorsqu'on les blesse profondément et en plusieurs endroits à la fois, on voit partout jaillir le sang avec beaucoup de force. Un seul de ces animaux, auquel on coupa la gorge, et dont on recueillit le sang, en donna deux barriques, sans compter celui qui restait dans les vaisseaux de son corps. Leur peau est couverte d'un poil court, d'une couleur tanné clair; mais leur queue et leurs pieds sont noirâtres. Leurs doigts sont réunis par une membrane qui ne s'étend pas jusqu'à leur extrémité, et qui dans chacun est terminée par un ongle. Ils diffèrent des autres phoques non-seulement par la grandeur et la grosseur, mais encore par d'autres caractères : les lions marins mâles ont une espèce de grosse crête ou trompe qui leur pend du bout de la mâchoire supérieure, de la longueur de cinq ou six pouces. Cette partie ne se trouve pas dans les femelles; ce qui fait qu'on les distingue des mâles au premier coup d'œil, outre qu'elles sont beaucoup plus petites. Les mâles les plus forts se font un troupeau de plusieurs femelles, dont ils empêchent les autres mâles d'approcher. Ces animaux sont de vrais amphibies; ils passent tout l'été dans la mer, et tout l'hiver à terre, et c'est dans cette saison que les femelles mettent bas : elles ne produisent qu'un ou deux petits, qu'elles allaitent, et qui sont en naissant aussi gros qu'un veau marin adulte.

Les lions marins, pendant tout le temps qu'ils sont à terre, vivent de l'herbe qui croît sur le bord des eaux courantes, et le temps qu'ils ne paissent pas, ils l'emploient à dormir dans la fange : ils paraissent d'un naturel fort pesant, et sont fort difficiles à réveiller; mais ils ont la précaution de placer des mâles en sentinelle autour de l'endroit où ils dorment, et l'on dit que ces sentinelles ont grand soin de les éveiller dès qu'on approche. Leur cris sont fort bruyants et de tons différents : tantôt ils grognent comme des cochons, et tantôt ils hennissent comme des chevaux. Ils se battent souvent, surtout les mâles qui se disputent les femelles, et se font de grandes blessures à coups de dents. La chair de ces animaux n'est pas mauvaise à manger; la langue surtout est aussi bonne que celle du bœuf. Il est très-facile de les tuer, car ils ne peuvent ni se défendre ni s'enfuir; ils sont si lourds qu'ils ont peine à se remuer, et encore plus à se retourner; il faut seulement prendre garde à leurs dents, qui sont très-fortes, et dont ils pourraient blesser si on les approchait de face et de trop près.

Par d'autres observations comparées à celles-ci, et par quelques rapports que nous en déduirons, il nous paraît que ces lions marins, qui se trouvent à la pointe de l'Amérique méridionale, se retrouvent, à quelques variétés

près, sur les côtes septentrionales du même continent. Les grands phoques des mers du Canada, dont parle Denis sous le nom de loups marins, et qu'il distingue des petits veaux marins ordinaires, pourraient bien être de la même espèce que les lions marins des terres Magellaniques. Leurs petits (dit cet auteur, qui est assez exact) sont en naissant plus gros que le plus gros porc que l'on voie, et plus longs. Or, il est certain que les phoques ou veaux marins de notre Océan ne sont jamais de cette taille, quand même ils sont adultes : celui de la Méditerranée, c'est-à-dire le *phoca* des anciens, est encore plus petit, et il n'y a que le phoque décrit par M. Parsons dont la grandeur convienne à ceux de Denis. M. Parsons ne dit pas de quelle mer venait ce grand phoque : mais soit qu'il vînt de la mer septentrionale de l'Europe ou de celle de l'Amérique, il se pourrait qu'il fût le même que le loup marin de Denis, et le même encore que le lion marin d'Anson; car il est de la même grandeur, puisque n'étant pas encore adulte ni même à beaucoup près, il avait sept pieds de longueur. D'ailleurs, la différence la plus apparente, après celle de la grandeur, qu'il y ait entre le lion marin et le veau marin, c'est que dans l'espèce du lion marin le mâle a une grande crête à la mâchoire supérieure : mais la femelle n'a pas cette crête. M. Parsons n'a pas vu le mâle, et n'a décrit que la femelle, qui n'avait en effet point de crête, et qui ressemble en tout à la femelle du lion marin d'Anson. Ajoutez à toutes ces convenances un rapport encore plus précis : c'est que M. Parsons dit que son grand phoque avait les estomacs et les intestins comme une vache, et en même temps l'auteur du Voyage d'Anson dit que le lion marin ne se nourrit que d'herbes pendant tout l'été : il est donc très-probable que ces deux animaux sont conformés de même, ou plutôt que ce sont les mêmes animaux très-différents des autres phoques, qui n'ont qu'un estomac, et qui se nourrissent de poisson.

Woodes Rogers avait parlé, avant l'auteur du Voyage d'Anson, de ces lions marins des terres Magellaniques, et il les décrit un peu différemment.

« Le lion marin (dit-il) est une créature fort étrange, d'une grosseur prodigieuse; on en a vu de vingt pieds de long ou au delà, qui ne pouvaient guère moins peser que quatre milliers : pour moi, j'en vis plusieurs de seize pieds qui pesaient peut-être deux milliers : je m'étonne qu'avec tout cela on puisse tirer tant d'huile du lard de ces animaux. La forme de leur corps approche assez de celle des veaux marins; mais ils ont la peau plus épaisse que celle du bœuf, le poil court et rude, la tête beaucoup plus grosse à proportion, la gueule fort grande, les yeux d'une grosseur monstrueuse, et le museau qui ressemble à celui d'un lion, avec de terribles moustaches, dont le poil est si rude qu'il pourrait servir à faire des cure-dents. Vers la fin du mois de juin, ces animaux vont sur l'île (de Juan Fernandès) pour y faire leurs petits, qu'ils déposent à une portée de fusil du bord de la mer : ils s'y arrêtent jusqu'à la fin de septembre sans bouger de la place et sans prendre aucune nourriture; du moins on ne les voit pas manger : j'en observai moi-même quelques-uns qui furent huit jours entiers dans leur gîte, et qui ne l'auraient pas abandonné si nous ne les avions effrayés.... Nous vîmes encore à l'île de Lobos de la Mar, sur la côte du

Pérou, dans la mer du Sud, quelques lions marins, et beaucoup plus de veaux marins. »

Ces observations de Woodes Rogers, qui s'accordent assez avec celles de l'auteur du Voyage d'Anson, semblent prouver encore que ces animaux vivent d'herbes lorsqu'ils sont à terre; car il est peu probable qu'ils se passent pendant trois mois de toute nourriture, surtout en allaitant leurs petits. L'on trouve dans le recueil des Navigations aux Terres australes beaucoup de choses relatives à ces animaux : mais ni les descriptions ni les faits ne nous paraissent exacts. Par exemple, il y est dit qu'à la côte du port des Renards, au détroit de Magellan, il y avait des loups marins si gros, que leur cuir étendu se trouvait de trente-six pieds de large : cela est certainement exagéré. Il y est dit que sur les deux îles du port Désiré, aux terres Magellaniques, ces animaux ressemblent à des lions par la partie antérieure de leur corps, ayant la tête, le cou et les épaules garnis d'une très-longue crinière bien fournie. Cela est encore plus qu'exagéré; car ces animaux ont seulement autour du cou un peu plus de poil que sur le reste du corps, mais ce poil n'a pas plus d'un doigt de long. Il y est encore dit qu'il y a de ces animaux qui ont plus de dix-huit pieds de long; que de ceux qui n'ont que quatorze pieds il y en a des milliers, mais que les plus communs n'en ont que cinq. Cela pourrait induire à croire qu'il y en aurait de deux espèces, l'une beaucoup plus grande que l'autre, parce que l'auteur ne dit pas que cette différence vienne de celle de l'âge, ce qui cependant était nécessaire à dire pour prévenir l'erreur.

« Ces animaux, dit Coréal, ouvrent toujours leur gueule : deux hommes ont assez de peine à en tuer un avec un épieu, qui est la meilleure arme dont on puisse se servir. Une femelle allaite quatre ou cinq petits, et chasse les autres petits qui s'approchent d'elle, d'où je juge qu'elles ont quatre ou cinq petits d'une ventrée. »

Cette présomption est assez bien fondée; car le grand phoque décrit par M. Parsons avait quatre mamelles situées de manière qu'elles formaient un carré dont le nombril était le centre. J'ai cru devoir recueillir et présenter ici tous les faits qui ont rapport à ces animaux, qui sont peu connus et dont il serait à désirer que quelque voyageur habile nous donnât la description, surtout celle des parties intérieures, de l'estomac, des intestins, etc.; car, si l'on s'en rapporte aux témoignages des voyageurs, on pourrait croire que les lions marins sont de la classe des animaux ruminants, qu'ils ont plusieurs estomacs, et que par conséquent ils sont d'une espèce fort éloignée de celle des phoques ou veaux marins, qui certainement n'ont qu'un estomac, et doivent être mis au nombre des animaux carnassiers.

LE MORSE,

OU LA VACHE MARINE*.

Ordre des amphibies, genre morse. (Cuvier.)

Le nom de *vache marine*, sous lequel le morse est le plus généralement connu, a été très-mal appliqué, puisque l'animal qu'il désigne ne ressemble en rien à la vache terrestre; le nom d'éléphant de mer que d'autres lui ont donné est mieux imaginé, parce qu'il est fondé sur un rapport unique et sur un caractère très-apparent. Le morse a, comme l'éléphant, deux grandes défenses d'ivoire qui sortent de la mâchoire supérieure, et il a la tête conformée, ou plutôt déformée de la même manière que l'éléphant, auquel il ressemblerait en entier par cette partie capitale, s'il avait une trompe : mais le morse est non-seulement privé de cet instrument qui sert de bras et de main à l'éléphant, il l'est encore de l'usage des vrais bras et des jambes. Ces membres sont, comme dans les phoques, enfermés sous sa peau ; il ne sort au dehors que les deux mains et les deux pieds. Son corps est allongé, renflé par la partie de l'avant, étroit vers celle de l'arrière, partout couvert d'un poil court; les doigts des pieds et des mains sont enveloppés dans une membrane, et terminés par des ongles courts et pointus : de grosses soies en forme de moustaches environnent la gueule; la langue est échancrée; il n'y a point de conques aux oreilles, etc. ; en sorte qu'à l'exception des deux grandes défenses qui lui changent la forme de la tête, et des dents incisives qui lui manquent en haut et en bas, le morse ressemble pour tout le reste au phoque; il est seulement beaucoup plus grand, plus gros et plus fort. Les plus grands phoques n'ont tout au plus que sept ou huit pieds; le morse en a communément douze, et il s'en trouve de seize pieds de longueur et de huit ou neuf pieds de tour. Il a encore de commun avec les phoques d'habiter les mêmes lieux, et on les trouve presque toujours ensemble : ils ont beaucoup d'habitudes communes; ils se tiennent également dans l'eau, ils vont également à terre; ils montent de même sur les glaçons; ils allaitent et élèvent de même leurs petits; ils se nourrissent des mêmes aliments; ils vivent de même en société et voyagent en grand nombre : mais l'espèce du morse ne varie pas autant que celle du phoque ; il paraît qu'il ne va pas si loin, qu'il est plus attaché à son climat, et que l'on en trouve très-rarement ailleurs que dans les mers du Nord : aussi le phoque était connu des anciens, et le morse ne l'était pas.

La plupart des voyageurs qui ont fréquenté les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, ont fait mention de cet animal : mais

* C'est le morse, *cheval marin*.

Zorgdrager nous paraît être celui qui en parle avec le plus de connaissance ; et j'ai cru devoir présenter ici la traduction et l'extrait de cet article de son ouvrage, qui m'a été communiqué par M. le marquis de Montmirail.

« On trouvait autrefois dans la baie d'Horisont et dans celle de Klock beaucoup de morses et de phoques ; mais aujourd'hui il en reste fort peu... Les uns et les autres se rendent, dans les grandes chaleurs de l'été, dans les plaines qui en sont voisines, et on en voit quelquefois des troupeaux de quatre-vingts, cent et jusqu'à deux cents, particulièrement des morses qui peuvent y rester quelques jours de suite, et jusqu'à ce que la faim les ramène à la mer. Ces animaux ressemblent beaucoup à l'extérieur aux phoques; mais ils sont plus forts et plus gros. Ils ont cinq doigts aux pattes comme les phoques ; mais leurs ongles sont plus courts, et leur tête est plus épaisse, plus ronde et plus forte. La peau du morse, principalement vers le cou, est épaisse d'un pouce, ridée et couverte d'un poil très-court de différentes couleurs. Sa mâchoire supérieure est armée de deux dents d'une demi-aune ou d'une aune de longueur : ces défenses, qui sont creuses à la racine, deviennent encore plus grandes à mesure que l'animal vieillit; on en voit quelquefois qui n'en ont qu'une, parce qu'ils ont perdu l'autre en se battant, ou seulement en vieillissant. Cet ivoire est ordinairement plus cher que celui de l'éléphant, parce qu'il est plus compacte et plus dur. La bouche du morse ressemble à celle d'un bœuf ; elle est garnie en haut et en bas de poils creux, pointus et de l'épaisseur d'un tuyau de paille ; au-dessus de la bouche, il y a deux naseaux desquels ces animaux soufflent de l'eau comme la baleine, sans cependant faire beaucoup de bruit. Leurs yeux sont étincelants, rouges et enflammés pendant les chaleurs de l'été; et comme ils ne peuvent souffrir alors l'impression que l'eau fait sur les yeux, ils se tiennent plus volontiers dans les plaines en été que dans tout autre temps... On voit beaucoup de morses vers le Spitzberg... on les tue sur terre avec des lances... On les chasse pour le profit qu'on en tire de leurs dents et de leur graisse ; l'huile en est presque aussi estimée que celle de la baleine. Leurs deux dents valent autant que toute leur graisse ; l'intérieur de ces dents a plus de valeur que l'ivoire, surtout dans les grosses dents qui sont d'une substance plus compacte et plus dure que les petites. Si l'on vend un florin la livre de l'ivoire des petites dents, celui des grosses se vend trois ou quatre, et souvent cinq florins. Une dent médiocre pèse trois livres..., et un morse ordinaire fournit une demi-tonne d'huile. Ainsi l'animal entier produit trente-six florins ; savoir : dix-huit pour ses deux dents, à trois florins la livre, et autant pour sa graisse... Autrefois on trouvait de grands troupeaux de ces animaux sur terre; mais nos vaisseaux, qui vont tous les ans dans ce pays pour la pêche de la baleine, les ont tellement épouvantés, qu'ils se sont retirés dans les lieux écartés, et que ceux qui y restent ne vont plus sur la terre en troupes, mais demeurent dans l'eau ou dispersés * çà et là sur les glaces. Lorsqu'on a joint un de

* *Nota.* Il faut que le nombre de ces animaux soit prodigieusement diminué, ou plutôt qu'ils se soient presque tous retirés vers des côtes encore inconnues, puisqu'on trouve dans les relations des voyages au Nord, qu'en 1704, près de l'île de Cherry, à soixante-quinze degrés quarante-cinq minutes de latitude, l'équipage d'un bâtiment anglais rencontra une prodigieuse quantité de morses tous couchés les uns auprès des autres; que de plus de mille qui formaient ce troupeau, les Anglais n'en tuèrent que quinze ; mais qu'ayant trouvé une grande quantité de dents, ils en remplirent un tonneau entier ; qu'avant le 13 juillet ils tuèrent encore cent de ces animaux, dont ils n'emportèrent que les dents... qu'en 1706, d'autres Anglais en tuèrent sept ou huit cents dans six heures; en 1708, plus de neuf cents dans sept heures ; en 1710, huit cents en plusieurs jours, et qu'un seul homme en tua quarante avec une lance.

ces animaux sur la glace ou dans l'eau, on lui jette un harpon fort et fait exprès, et souvent ce harpon glisse sur sa peau dure et épaisse : mais lorsqu'il a pénétré, on tire l'animal avec un câble vers le timon de la chaloupe, et on le tue en le perçant avec une forte lance faite exprès; on l'amène ensuite sur la terre la plus voisine ou sur un glaçon plat : il est ordinairement plus pesant qu'un bœuf. On commence par l'écorcher, et on jette sa peau parce qu'elle n'est bonne à rien *; on sépare de la tête avec une hache les deux dents, ou l'on coupe la tête pour ne pas endommager les dents, et on la fait bouillir dans une chaudière; après cela on coupe la graisse en longues tranches et on la porte au vaisseau... Les morses sont aussi difficiles à suivre à force de rames que les baleines; et on lance souvent en vain le harpon, parce qu'outre que la baleine est plus aisée à toucher, le harpon ne glisse pas aussi facilement dessus que sur le morse... On l'atteint souvent par trois fois ave une lance forte et bien aiguisée avant de pouvoir percer sa peau dure et épaisse; c'est pourquoi il est nécessaire de chercher à frapper sur un endroit où la peau soit bien tendue, parce que partout où elle prête, on la percerait difficilement; en conséquence on vise avec la lance les yeux de l'animal, qui, forcé par ce mouvement de tourner la tête, fait tendre la peau vers la poitrine ou aux environs : alors on porte le coup dans cette partie et on retire la lance au plus vite, pour empêcher qu'il ne la prenne dans sa gueule et qu'il ne blesse celui qui l'attaque, soit avec l'extrémité de ses dents, soit avec la lance même, comme cela est arrivé quelquefois. Cependant cette attaque sur un petit glaçon ne dure jamais longtemps, parce que le morse, blessé ou non, se jette aussitôt dans l'eau, et par conséquent on préfère de l'attaquer sur terre... Mais on ne trouve ces animaux que dans des endroits peu fréquentés, comme dans l'île de Moffen derrière le Worland, dans les terres qui environnent les baies d'Horisont et de Klock, et ailleurs dans les plaines fort écartées et sur des bancs de sable dont les vaisseaux n'approchent que rarement ; ceux même qu'on y rencontre, instruits par les persécutions qu'ils ont essuyées, sont tellement sur leurs gardes, qu'ils se tiennent tous assez près de l'eau pour pouvoir s'y précipiter promptement. J'en ai fait moi-même l'expérience sur le grand banc de sable de Rif derrière le Worland, où je rencontrai une troupe de trente ou quarante de ces animaux ; les uns étaient tout au bord de l'eau, les autres n'en étaient que peu éloignés. Nous nous arrêtâmes quelques heures avant de mettre pied à terre, dans l'espérance qu'ils s'engageraient un peu plus avant dans la plaine, et comptant nous en approcher : mais comme cela ne nous réussit pas, les morses s'étant toujours tenus sur leurs gardes, nous abordâmes avec deux chaloupes en les dépassant à droite et à gauche ; ils furent presque tous dans l'eau au moment où nous arrivions à terre, de sorte que notre chasse se réduisit à en blesser quelques-uns qui se jetèrent dans la mer de même que ceux qui n'avaient pas été touchés, et nous n'eûmes que ceux que nous tirâmes de nouveau dans l'eau. Anciennement et avant d'avoir été persécutés, les morses s'avançaient fort avant dans les terres, de sorte que dans les hautes marées ils étaient assez loin de l'eau, et que dans le temps de la basse mer, la distance étant encore beaucoup plus grande, on les abordait aisément... On marchait de front vers ces animaux pour leur couper la retraite du côté de la mer ; ils voyaient tous ces préparatifs sans aucune crainte, et souvent chaque chasseur en tuait un avant qu'il pût regagner l'eau. On faisait une barrière de leurs cadavres et on laissait quelques gens à l'affût pour assommer ceux qui restaient. On en tuait quelquefois trois ou quatre cents... On voit par la prodigieuse quantité

* *Nota.* Zorgdrager ignorait apparemment qu'on fait un très-bon cuir de cette peau. J'en ai vu des soupentes de carrosse qui étaient très-liantes et très-fermes. Anderson dit, d'après Other, qu'on en fait aussi des sangles et des cordes de bateau. Histoire naturelle du Groënland, tome II, page 160, *note*.

d'ossements de ces animaux dont la terre est jonchée, qu'ils ont été autrefois très-nombreux... Quand ils sont blessés, ils deviennent furieux, frappant de côté et d'autre avec leurs dents ; ils brisent les armes ou les font tomber des mains de ceux qui les attaquent, et à la fin, enragés de colère, ils mettent leur tête entre leurs pattes ou nageoires, et se laissent ainsi rouler dans l'eau... Quand ils sont en grand nombre, ils deviennent si audacieux, que pour se secourir les uns les autres ils entourent les chaloupes, cherchant à les percer avec leurs dents ou à les renverser en frappant contre le bord... Au reste, cet éléphant de mer, avant de connaître les hommes, ne craignait aucun ennemi, parce qu'il avait su dompter les ours cruels qui se tiennent dans le Groënland, qu'on peut mettre au nombre des voleurs de mer.

En ajoutant à ces observations de M. Zorgdrager celles qui se trouvent dans le Recueil des Voyages du Nord*, et les autres qui sont éparses dans différentes relations, nous aurons une histoire assez complète de cet animal. Il paraît que l'espèce en était autrefois beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui ; on la trouvait dans les mers des zones tempérées, dans le golfe du Canada, sur les côtes de l'Acadie, etc. : mais elle est maintenant confinée dans les mers arctiques ; on ne trouve des morses que dans cette

* Le cheval marin (morse) ressemble assez au veau marin (phoque), si ce n'est qu'il est beaucoup plus gros, puisqu'il est de la grosseur d'un bœuf ; ses pattes sont comme celles du veau marin, et celles du devant aussi bien que celles du derrière ont cinq doigts ou griffes, mais les ongles en sont plus courts ; il a aussi la tête plus grosse, plus ronde et plus dure que le veau marin. Sa peau a bien un pouce d'épaisseur, surtout autour du cou ; les uns l'ont couverte d'un poil de couleur de souris, les autres ont très-peu de poil ; ils sont ordinairement pleins de gales et d'écorchures, de sorte qu'on dirait qu'on leur aurait enlevé la peau, surtout autour des jointures, où elle est fort ridée ; ils ont à la mâchoire d'en haut deux grandes et longues dents, qui ont deux pieds de long et quelquefois davantage ; les jeunes n'ont point ces défenses, mais elles leur viennent avec l'âge... Ces deux dents sont plus estimées et plus chères que l'ivoire ; elles sont solides en dedans, mais la racine en est creuse... Ces animaux ont l'ouverture de la gueule aussi large que celle d'un bœuf, et au-dessus et au-dessous des babines ils ont plusieurs soies qui sont creuses en dedans et de la grosseur d'une paille... Ils ont au-dessus de la barbe d'en haut deux naseaux en forme de demi-cercle par où ils rejettent l'eau comme les baleines, mais avec bien moins de bruit ; leurs yeux sont assez élevés au-dessus du nez. Ces yeux sont aussi rouges que du sang lorsque l'animal ne les tourne pas, et je n'ai point observé de différence lorsqu'il les tournait ; leurs oreilles sont peu éloignées de leurs yeux et ressemblent à celles des veaux marins ; leur langue est pour le moins aussi grosse que celle d'un bœuf... Ils ont le cou si épais, qu'ils ont de la peine à tourner la tête, ce qui les oblige à tourner extrêmement les yeux ; ils ont la queue courte comme celle des veaux marins. On ne peut point leur enlever la graisse comme l'on fait aux veaux marins, parce qu'elle est entrelardée avec la chair... Leur membre génital est un os dur de la longueur d'environ deux pieds, qui va en diminuant par le bout et qui est un peu courbe par le milieu ; tout près du ventre ce membre est plat, mais hors de là il est rond et tout couvert de nerfs... Il y a apparence que ces animaux vivent d'herbes et de poisson ; leur fiente ressemble à celle du cheval... Quand ils plongent, ils se jettent la tête la première dans l'eau comme les veaux marins ; ils dorment et ronflent non-seulement sur la glace, mais aussi dans l'eau, de sorte qu'ils paraissent souvent comme s'ils étaient morts. Ils sont furieux et courageux ; tant qu'ils sont en vie, ils se défendent les uns les autres... Ils font tous leurs efforts pour délivrer ceux qu'on a pris ; ils se jettent à l'envi sur la chaloupe, mordant et faisant des mugissements épouvantables ; et si par leur grand nombre ils obligent les hommes à prendre la fuite, ils poursuivent fort bien la chaloupe jusqu'à ce qu'ils la perdent de vue... On ne les prend que pour leurs dents ; mais, entre cent, on n'en trouvera quelquefois qu'un qui ait les dents bonnes, parce que les uns sont encore trop jeunes, et que les autres ont les dents gâtées. Recueil des Voyages du Nord, tome II.

zone froide, et même il y en a peu dans les endroits fréquentés, peu dans la mer Glaciale de l'Europe, et encore assez peu dans celles du Groënland, du détroit de Davis et des autres parties du nord de l'Amérique, parce qu'à l'occasion de la pêche de la baleine on les a depuis longtemps inquiétés et chassés. Dès la fin du seizième siècle, les habitants de Saint-Malo allaient aux îles Ramées prendre des morses qui dans ce temps s'y trouvaient en grand nombre : il n'y a pas cent ans que ceux du Port-Royal au Canada envoyaient des barques au cap de Sable et au cap Fourchu à la chasse de ces animaux, qui depuis se sont éloignés de ces parages, aussi bien que de ceux des mers de l'Europe ; car on ne les trouve en grand nombre que dans la mer Glaciale de l'Asie, depuis l'embouchure de l'Oby jusqu'à la pointe la plus orientale de ce continent, dont les côtes sont très-peu fréquentées. On en voit fort rarement dans les mers tempérées. L'espèce qui se trouve sous la zone torride et dans les mers des Indes est différente de nos morses du Nord : ceux-ci craignent vraisemblablement ou la chaleur ou la salure des mers méridionales; et comme ils ne les ont jamais traversées, on ne les a pas trouvés vers l'autre pôle, tandis qu'on y voit les grands et les petits phoques de notre nord, et que même ils y sont plus nombreux que dans nos terres arctiques.

Cependant le morse peut vivre au moins quelque temps dans un climat tempéré. Evrard Worst dit avoir vu en Angleterre un de ces animaux vivant, et âgé de trois mois, que l'on ne mettait dans l'eau que pendant un petit espace de temps chaque jour, et qui se traînait et rampait sur la terre : il ne dit pas qu'il fût incommodé de la chaleur et de l'air ; il dit au contraire que lorsqu'on le touchait il avait la mine d'un animal furieux et robuste, et qu'il respirait très-fortement par les narines. Ce jeune morse était de la grandeur d'un veau, et assez ressemblant à un phoque ; il avait la tête ronde, les yeux gros, les narines plates et noires, qu'il ouvrait et fermait à volonté; il n'avait point d'oreilles, mais seulement deux trous pour entendre. L'ouverture de la gueule était assez petite : la mâchoire supérieure était garnie d'une moustache de poils cartilagineux, gros et rudes; la mâchoire inférieure était triangulaire, la langue épaisse, courte et le dedans de la gueule muni de côté et d'autre de dents plates. Les pieds de devant et ceux de derrière étaient larges, et l'arrière du corps ressemblait en entier à celui d'un phoque; cette partie de derrière rampait plutôt qu'elle ne marchait : les pieds de devant étaient tournés en avant, et ceux de derrière en arrière : ils étaient tous divisés en cinq doigts, recouverts d'une forte membrane.... La peau était épaisse, dure, et couverte d'un poil court et délié, de couleur cendrée. Cet animal grondait comme un sanglier, et quelquefois criait d'une voix grosse et forte. On l'avait apporté de la Nouvelle-Zemble; il n'avait point encore les grandes dents ou défenses, mais on voyait à la mâchoire supérieure les bosses d'où elles devaient sortir. On le nourrissait avec de la bouillie d'avoine ou de mil; il suçait lentement plutôt qu'il ne mangeait; il approchait de son maître avec grand effort et en grondant; cependant il le suivait lorsqu'on lui présentait à manger.

Cette observation qui donne une idée assez juste du morse, fait voir en même temps qu'il peut vivre dans un climat tempéré; néanmoins il ne paraît pas qu'il puisse supporter une grande chaleur, ni qu'il ait jamais fréquenté les mers du Midi pour passer d'un pôle à l'autre. Plusieurs voyageurs parlent de vaches marines qu'ils ont vues dans les Indes, mais elles sont d'une autre espèce : celle du morse est toujours aisée à reconnaître par ses longues défenses ; l'éléphant est le seul animal qui en ait de pareilles. Cette production est un effet rare dans la nature, puisque de tous les animaux terrestres et amphibies, l'éléphant et le morse, auxquels elle appartient, sont des espèces isolées, uniques dans leur genre, et qu'il n'y a aucune autre espèce d'animal qui porte ce caractère.

On assure que les morses ne s'accouplent pas à la manière des autres quadrupèdes, mais à rebours : il y a, comme dans les baleines, un gros et grand os dans le membre du mâle. La femelle met bas en hiver sur la terre ou sur la glace, et ne produit ordinairement qu'un petit, qui est en naissant déjà gros comme un cochon d'un an. Nous ignorons la durée de la gestation ; mais à en juger par celle de l'accroissement, et aussi par la grandeur de l'animal, elle doit être de plus de neuf mois. Les morses ne peuvent pas toujours rester dans l'eau ; ils sont obligés d'aller à terre, soit pour allaiter leurs petits, soit pour d'autres besoins. Lorsqu'ils se trouvent dans la nécessité de grimper sur des rivages quelquefois escarpés, et sur des glaçons, ils se servent de leurs défenses pour s'accrocher, et de leurs mains pour faire avancer la lourde masse de leurs corps. On prétend qu'ils se nourrissent de coquillages qui sont attachés au fond de la mer, et qu'ils se servent aussi de leurs défenses pour les arracher ; d'autres disent qu'ils ne vivent que d'une certaine herbe à larges feuilles qui croît dans la mer, et qu'ils ne mangent ni chair ni poisson : mais je crois ces opinions mal fondées, et il y a apparence que le morse vit de proie comme le phoque, et surtout de harengs et d'autres petits poissons ; car il ne mange pas lorsqu'il est sur la terre, et c'est le besoin de nourriture qui le contraint de retourner à la mer.

ADDITION A L'ARTICLE DES MORSES OU VACHES MARINES.

Nous ajouterons à ce que nous avons dit du morse quelques observations que M. Crantz a faites sur cet animal dans son voyage au Groënland.

« Un de ces morses, dit-il, avait dix-huit pieds de longueur, et à peu près autant de circonférence dans sa plus grande épaisseur : sa peau n'était pas unie, mais ridée par tout le corps et plus encore autour du cou ; sa graisse était blanche et ferme comme du lard, épaisse d'environ trois pouces ; la figure de sa tête était ovale ; la bouche était si étroite, qu'on pouvait à peine y faire entrer le doigt ; la lèvre inférieure est triangulaire, terminée en pointe, un peu avancée entre les deux longues défenses

qui partent de la mâchoire supérieure ; sur les deux lèvres et de chaque côté du nez, on voit une peau spongieuse d'où sortent des moustaches d'un poil épais et rude, longues de six ou sept pouces, tressées comme une corde à trois brins, ce qui donne à cet animal une sorte de majesté hideuse. Il se nourrit principalement de moules et d'algue marine. Les défenses avaient vingt-sept pouces de longueur, dont sept pouces étaient cachés dans l'épaisseur de la peau et dans les alvéoles qui s'étendent jusqu'au crâne : chaque défense pesait quatre livres et demie, et le crâne entier vingt-quatre livres. »

Selon le voyageur Kracheninnikow, les morses, qu'il appelle *chevaux marins*, n'entrent pas, comme les phoques, dans les eaux douces et ne remontent pas les rivières.

« On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les environs du Kamtschatka, et si l'on en trouve, ce n'est que dans les mers qui sont au nord ; on en prend beaucoup auprès du cap Tchukotskoi, où ils sont plus gros et plus nombreux que partout ailleurs. Le prix de leurs dents dépend de leur grandeur et de leur poids : les plus chères sont celles qui pèsent vingt livres, mais elles sont fort rares ; on en voit même peu qui pèsent dix à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que de cinq ou six livres. »

Frédéric Martens avait déjà observé quelques-unes des habitudes naturelles de ces animaux ; il assure qu'ils sont forts et courageux, et qu'ils se défendent les uns les autres avec une résolution extraordinaire.

« Lorsque j'en blessais un, dit-il, les autres s'assemblaient autour du bateau, et le perçaient à coups de défenses ; d'autres s'élevaient hors de l'eau et faisaient tout leur possible pour s'élancer dedans. Nous en tuâmes plusieurs centaines à l'île de Moffen, et l'on se contente ordinairement d'en emporter la tête pour arracher les défenses.

« Ces animaux, comme l'on sait, vont en très-grandes troupes, et ils étaient autrefois en quantité presque innombrable dans plusieurs endroits des mers septentrionales. M. Gmelin rapporte qu'en 1705 et 1706 les Anglais en tuèrent, à l'île de Cherry, sept à huit cents en six heures ; qu'en 1708 ils en tuèrent en sept heures neuf cents ; et en 1710, en une journée, huit cents. « On trouve, dit-il, les dents de ces animaux sur les bas bords de la mer : et il y a apparence que ces dents viennent de ceux qui meurent : on trouve en grand nombre de ces dents du côté des Tschutschis, où ces peuples les ramassent en monceaux pour en faire des outils. »

On voit par les relations de tous les voyageurs qui ont fréquenté les mers du Nord qu'on a fait une énorme destruction de ces grands animaux, et que l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle ne l'était jadis ; ils se sont retirés vers le Nord et dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs, qui n'en rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étaient anciennement en si grand nombre : nous verrons qu'il en est à peu près de même des phoques et de tous ces amphibies marins, dont le naturel les porte à se réunir en troupeaux et à former une espèce de société ; l'homme a rompu toutes ces sociétés, et la plupart de ces animaux vivent actuellement dans un état de dispersion, et ne peuvent se rassembler qu'auprès des terres désertes et inconnues.

LE DUGON*.

Ordre des cétacés, section des cétacés herbivores, genre dugon. (Cuvier.)

Le dugon est un animal de la mer de l'Afrique et des Indes orientales, duquel nous n'avons vu que deux têtes décharnées ou tronquées, et qui par cette partie ressemble plus au morse qu'à tout autre animal : sa tête est à peu près déformée de la même manière par la profondeur des alvéoles, d'où naissent à la mâchoire supérieure deux dents longues d'un demi-pied ; ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses : elles ne s'étendent par directement hors de la gueule comme celles du morse ; elles sont beaucoup plus courtes et plus minces, et d'ailleurs elles sont situées au-devant de la mâchoire, et tout près l'une de l'autre, comme des dents incisives; au lieu que les défenses du morse laissent entre elles un intervalle considérable, et ne sont pas situées à la pointe, mais à côté de la mâchoire supérieure. Les dents mâchelières du dugon diffèrent aussi, tant pour le nombre que pour la position et la forme, des dents du morse : ainsi nous ne doutons pas que ce ne soit un animal d'espèce différente. Quelques voyageurs qui en ont parlé l'ont confondu avec le lion marin. Inigo de Biervillas dit qu'on tua près du cap de Bonne-Espérance un lion marin qui avait dix pieds de longueur et quatre de grosseur, la tête comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, les oreilles courtes, avec une barbe hérissée, les pieds fort larges et les jambes si courtes que le ventre touchait à terre; et il ajoute qu'on emporta les deux défenses, qui sortaient d'un demi-pied hors de la gueule : ce dernier caractère ne convient point au lion marin, qui n'a point de défenses, mais des dents semblables à celles du phoque ; et c'est ce qui m'a fait juger que ce n'était point un lion marin, mais l'animal auquel nous donnons le nom de *dugon*. D'autres voyageurs me paraissent l'avoir indiqué sous la dénomination d'*ours marin*.

Spilberg et Mandelslo rapportent « qu'à l'île Sainte-Élisabeth, sur les côtes d'Afrique, il y a des animaux qu'il faudrait plutôt appeler des ours marins que des loups marins, parce que par leur poil, leur couleur et leur tête, ils ressemblent beaucoup aux ours, et qu'ils ont seulement le museau plus aigu ; qu'ils ressemblent encore aux ours par les mouvements qu'ils font et par la manière dont ils les font, à l'exception du mouvement des jambes de derrière, qu'ils ne font que traîner ; qu'au reste ces amphibies ont l'air affreux, ne fuient point à l'aspect de l'homme, et mordent avec assez de force porr couper le fût d'une pertuisane, et que, quoique boiteux des jambes de derrière, ils ne laissent pas de marcher assez vite pour qu'un homme qui court ait de la peine à les joindre. » Le Guat dit « avoir vu près du cap de Bonne-Espérance une vache marine de couleur roussâtre; elle avait le corps rond

* C'est le dugon des Indes.

et épais, l'œil gros, les dents ou défenses longues, le mufle un peu retroussé ; et il ajoute qu'un matelot lui assura que cet animal, dont il ne pouvait voir que le devant du corps, parce qu'il était dans l'eau, avait des pieds. »

Cette vache marine de Le Guat, l'ours marin de Spilberg et le lion marin de Biervillas me paraissent être tous trois le même animal que le dugon, dont la tête nous a été envoyée de l'Ile-de-France, et qui par conséquent se trouve dans les mers méridionales, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux îles Philippines. Au reste, nous ne pouvons pas assurer que cet animal, qui ressemble un peu au morse par la tête et les défenses, ait comme lui quatre pieds ; nous ne le présumons que par analogie, et par l'indication des voyageurs que nous avons cités : mais ni l'analogie n'est assez grande, ni les témoignages des voyageurs assez précis pour décider; et nous suspendrons notre jugement à cet égard, jusqu'à ce que nous soyons mieux informés.

LE LAMANTIN *.

Ordre des cétacés, section des cétacés herbivores, genre lamantin. (Cuvier.)

Dans le règne animal, c'est ici que finissent les peuples de la terre et que commencent les peuplades de la mer. Le lamantin, qui n'est plus quadrupède, n'est pas entièrement cétacé ; il retient des premiers deux pieds ou plutôt deux mains : mais les jambes de derrière, qui dans les phoques et les morses sont presque entièrement engagées dans le corps, et raccourcies autant qu'il est possible, se trouvent absolument nulles et oblitérées dans le lamantin ; au lieu de deux pieds courts et d'une queue étroite encore plus courte, que les morses portent à leur arrière dans une direction horizontale, les lamantins n'ont pour tout cela qu'une grosse queue qui s'élargit en éventail dans cette même direction, en sorte qu'au premier coup d'œil il semblerait que les premiers auraient une queue divisée en trois, et que dans les derniers ces trois parties se seraient réunies pour n'en former qu'une seule : mais par une inspection plus attentive, et surtout par la dissection, l'on voit qu'il ne s'est point fait de réunion, qu'il n'y a nul vestige des os des cuisses et des jambes, et que ceux qui forment la queue des lamantins sont de simples vertèbres isolées et semblables à celles des cétacés qui n'ont point de pieds. Ainsi ces animaux sont cétacés par ces parties de l'arrière de leurs corps, et ne tiennent plus aux quadrupèdes que par les deux pieds ou deux

* C'est du lamantin d'Amérique qu'il est principalement question dans cet article.

mains qui sont en avant à côté de leur poitrine. Oviedo me paraît être le premier auteur qui ait donné une espèce d'histoire et de description du lamantin.

« On le trouve assez fréquemment, dit-il, sur les côtes de Saint-Domingue : c'est un très-gros animal, d'une figure informe, qui a la tête plus grosse que celle d'un bœuf, les yeux petits, deux pieds ou deux mains près de la tête, qui lui servent à nager; il n'a point d'écailles, mais il est couvert d'une peau ou plutôt d'un cuir épais. C'est un animal fort doux. Il remonte les fleuves, et mange les herbes du rivage auxquelles il peut atteindre sans sortir de l'eau. Il nage à la surface : pour le prendre, on tâche de s'en approcher sur une nacelle ou un radeau, et on lui lance une grosse flèche attachée à un très-long cordeau ; dès qu'ils se sent frappé il s'enfuit et emporte avec lui la flèche et le cordeau à l'extrémité duquel on a soin d'attacher un gros morceau de liége ou de bois léger pour servir de bouée et de renseignement. Lorsque l'animal a perdu par cette blessure son sang et ses forces, il gagne la terre : alors on reprend l'extrémité du cordeau, on le roule jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que quelques brasses; et à l'aide de la vague on tire peu à peu l'animal vers le bord, ou bien on achève de le tuer dans l'eau à coups de lance. Il est si pesant, qu'il faut une voiture attelée de deux bœufs pour le transporter. Sa chair est excellente, et quand elle est fraîche, on la mangerait plutôt comme du bœuf que comme du poisson : en la découpant et la faisant sécher et mariner, elle prend avec le temps le goût de la chair du thon, et elle est encore meilleure. Il y a de ces animaux qui ont plus de quinze pieds de longueur sur six pieds d'épaisseur. La partie de l'arrière du corps est beaucoup plus menue et va toujours en diminuant jusqu'à la queue, qui ensuite s'élargit à son extrémité. Comme les Espagnols, ajoute Oviedo, donnent le nom de mains aux pieds de devant de tous les quadrupèdes, et comme cet animal n'a que des pieds de devant, ils lui ont donné la dénomination d'animal à mains, *manati*. Il n'a point d'oreilles externes, mais seulement deux trous par lesquels il entend. Sa peau n'a que quelques poils assez rares ; elle est d'un gris cendré et de l'épaisseur d'un pouce; on en fait des semelles de souliers, des baudriers, etc. La femelle a deux mamelles sur la poitrine, et elle produit ordinairement deux petits qu'elle allaite. »

Tous ces faits rapportés par Oviedo sont vrais, et il est singulier que Cieça, et plusieurs autres après lui, aient assuré que le lamantin sort souvent de l'eau pour aller paître sur la terre : ils lui ont faussement attribué cette habitude naturelle, induits en erreur par l'analogie du morse et des phoques, qui sortent en effet de l'eau et séjournent à terre; mais il est certain que le lamantin ne quitte jamais l'eau, et qu'il préfère le séjour des eaux douces à celui de l'eau salée.

Clusius dit avoir vu et mesuré la peau d'un de ces animaux, et l'avoir trouvée de seize pieds et demi de longueur, et de sept pieds et demi de largeur; les deux pieds ou les deux mains étaient fort larges, avec des ongles courts. Gomara assure qu'il s'en trouve quelquefois qui ont vingt pieds de longueur, et il ajoute que ces animaux fréquentent aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer. Il raconte qu'on en avait élevé et nourri un jeune dans un lac à Saint-Domingue pendant vingt-six ans; qu'il était si doux et si privé qu'il prenait doucement la nourriture qu'on lui présentait; qu'il entendait son nom, et que, quand on l'appelait, il sortait de l'eau et se

traînait en rampant jusqu'à la maison pour y recevoir sa nourriture; qu'il semblait se plaire à entendre la voix humaine et le chant des enfants, qu'il n'en avait nulle peur, qu'il les laissait asseoir sur son dos, et qu'il les passait d'un bord du lac à l'autre sans se plonger dans l'eau, et sans leur faire aucun mal. Ce fait ne peut être vrai dans toutes ses circonstances; il paraît accommodé à la fable du dauphin des anciens, car le lamantin ne peut absolument se traîner sur la terre.

Herrera dit peu de chose de plus au sujet de cet animal; il assure seulement que, quoiqu'il soit très-gros, il nage si facilement qu'il ne fait aucun bruit dans l'eau, et qu'il se plonge dès qu'il entend quelque chose de loin.

Hernandès, qui a donné deux figures du lamantin, l'une de profil et l'autre de face, n'ajoute presque rien à ce que les autres auteurs espagnols en avaient écrit avant lui; il dit seulement que les deux Océans, c'est-à-dire la mer Atlantique et la mer Pacifique, aussi bien que les lacs, nourrissent une bête informe appelée *manati*, de laquelle ils donnent la description presque entièrement tirée d'Oviedo; et tout ce qu'il y a de plus, c'est que les mains de cet animal portent cinq ongles semblables à ceux de l'homme; qu'il a le nombril et l'anus larges, la vulve comme celle d'une femme, la verge comme celle d'un cheval, la chair et la graisse comme celles d'un cochon gras, et enfin les côtes et les viscères comme un taureau; qu'il s'accouple sur terre à la manière humaine, la femelle renversée sur le dos, et qu'elle ne produit qu'un petit qui est d'une grosseur monstrueuse en naissant. L'accouplement de ces animaux ne peut se faire sur terre, comme le dit Hernandès, puisqu'ils n'y peuvent aller, et il se fait dans l'eau sur un bas-fond. Binet dit que le lamantin est gros comme un bœuf, et tout rond comme un tonneau; qu'il a une petite tête et peu de queue; que sa peau est rude et épaisse comme celle d'un éléphant; qu'il y en a de si gros, qu'on en tire plus de six cents livres de viande très-bonne à manger; que sa graisse est aussi douce que du beurre; que cet animal se plaît dans les rivières proche de leur embouchure à la mer, pour y brouter l'herbe qui croît le long des rivages; qu'il y a de certains endroits, à dix ou douze lieues de Cayenne, où l'on en trouve en si grand nombre, que l'on peut dans un jour en remplir une longue barque, pourvu qu'on ait des gens qui se servent bien du harpon. Le P. du Tertre, qui décrit au long la chasse ou la pêche du lamantin, s'accorde presque en tout avec les auteurs que nous venons de citer: cependant il dit que cet animal n'a que quatre doigts et quatre ongles à chaque main, et il ajoute qu'il se nourrit d'une petite herbe qui croît dans la mer, qu'il la broute comme le bœuf fait celle des prés; et qu'après s'être rempli de cette pâture, il cherche les rivières et les eaux douces, où il s'abreuve deux fois par jour; qu'après avoir bien bu et bien mangé il s'endort le mufle à demi hors de l'eau, ce qui le fait remarquer de loin; que la femelle fait deux petits qui la suivent partout; et que, si on prend la mère, on est assuré d'avoir les petits, qui ne l'abandonnent pas même après sa mort, et ne font que tournoyer autour de la barque qui l'emporte. Ce dernier fait

me paraît très-suspect; il est même contredit par d'autres voyageurs, qui assurent que le lamantin ne produit qu'un petit. Tous les gros animaux quadrupèdes ou cétacés ne produisent ordinairement qu'un petit; la seule analogie suffit pour qu'on se refuse à croire que le lamantin en produise toujours deux, comme l'assure le P. du Tertre. Oexmelin remarque que le lamantin a la queue située comme les cétacés, et non pas comme les poissons à écailles, qui l'ont tous dans la direction verticale du dos au ventre, au lieu que la baleine et les autres cétacés ont la queue située transversalement, c'est-à-dire d'un côté à l'autre du corps : il dit que le lamantin n'a point de dents de devant, mais seulement une callosité dure comme un os, avec laquelle il pince l'herbe; qu'il a néanmoins trente-deux dents molaires; qu'ils ne voit pas bien à cause de la petitesse de ses yeux, qui n'ont que fort peu d'humeur et point d'iris; qu'il a peu de cervelle; mais qu'au défaut de bons yeux il a l'oreille excellente; qu'il n'a point de langue; que les parties de la génération sont plus semblables à celles de l'homme et de la femme qu'à celles d'aucun animal; que le lait des femelles, dont il assure avoir goûté, est d'un très-bon goût; qu'elles ne produisent qu'un seul petit, qu'elles embrassent et portent avec la main; qu'elles l'allaitent pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe; que cet animal a, depuis le cou jusqu'à la queue, cinquante-deux vertèbres; qu'il se nourrit comme la tortue, mais qu'il ne peut ni marcher ni ramper sur la terre. Tous ces faits sont assez exacts, et même celui des cinquante-deux vertèbres; car M. Daubenton a trouvé dans l'embryon qu'il a disséqué vingt-huit vertèbres dans la queue, seize dans le dos et six ou plutôt sept dans le cou. Seulement ce voyageur se trompe au sujet de la langue; elle ne manque point au lamantin : mais il est vrai qu'elle est attachée en dessous, et presque jusqu'à son extrémité à la mâchoire inférieure. On trouve dans le Voyage aux îles de l'Amérique, Paris 1722, une assez bonne description du lamantin, et de la manière dont on le harponne :

L'auteur est d'accord sur tous les faits principaux avec ceux que nous avons cités; mais il observe « que cet animal est devenu assez rare aux Antilles, depuis que les bords de la mer sont habités. Celui qu'il vit et qu'il mesura avait quatorze pieds neuf pouces, depuis le bout du mufle jusqu'à la naissance de la queue : il était tout rond jusqu'à cet endroit. Sa tête était grosse, sa gueule large avec de grandes babines et quelques poils longs et rudes au-dessus. Ses yeux étaient très-petits par rapport à sa tête, et ses oreilles ne paraissaient que comme deux petits trous : le cou est fort gros et fort court, et sans un petit mouvement, qui le fait un peu plier, il ne serait pas possible de distinguer la tête du reste du corps. Quelques auteurs prétendent, ajoute-t-il, que cet animal se sert de ses deux mains ou nageoires pour se traîner sur terre : je me suis soigneusement informé de ce fait; personne n'a vu cet animal à terre, et il ne lui est pas possible d'y marcher ni d'y ramper, ses pieds de devant ou ses mains ne lui servant que pour tenir ses petits pendant qu'il leur donne à teter. La femelle a deux mamelles rondes ; je les mesurai, dit l'auteur : elles avaient chacune sept pouces de diamètre sur environ quatre d'élévation ; le mamelon était gros comme le pouce et sortait d'un bon doigt au dehors. Le corps avait huit pieds deux pouces de circon-

férence; la queue était comme une large palette de dix-neuf pouces de long, et de quinze pouce dans sa plus grande largeur, et l'épaisseur à l'extrémité était d'environ trois pouces. La peau était épaisse sur le dos presque comme un double cuir de bœuf, mais elle était beaucoup plus mince sous le ventre : elle est d'une couleur d'ardoise brune, d'un gros grain et rude, avec des poils de même couleur, clair-semés, gros et assez longs. Ce lamantin pesait environ huit cents livres; on avait pris le petit avec la mère : il avait à peu près trois pieds de long. On fit rôtir à la broche le côté de la queue; on trouva cette chair aussi bonne et aussi délicate que du veau. L'herbe dont ces animaux se nourrissent est longue de huit à dix pouces, étroite, pointue, tendre et d'un assez beau vert. On voit des endroits sur les bords et sur les bas-fonds de la mer, où cette herbe est si abondante, que le fond paraît être une prairie ; les tortues en mangent aussi, etc. »

Le P. Magnin, de Fribourg, dit que le lamantin mange l'herbe qu'il peut atteindre, sans cependant sortir de l'eau... qu'il a les yeux petits et de la grosseur d'une noisette; les oreilles si fermées, qu'à peine il y peut entrer une aiguille; qu'au dedans des oreilles se trouvent deux petits os percés; que les Indiens ont coutume de porter ces petits os pendus au cou comme un bijou... et que son cri ressemble à un petit mugissement.

Le P. Gumilla rapporte qu'il y a une infinité de lamantins dans les grands lacs de l'Orénoque.

« Ces animaux, dit-il, pèsent chacun depuis cinq cents jusqu'à sept cent cinquante livres; ils se nourrissent d'herbes; ils ont les yeux fort petits, et les trous des oreilles encore plus petits; ils viennent paître sur le rivage lorsque la rivière est basse. La femelle met toujours bas deux petits; elle les porte à ses mamelles avec ses bras, et les serre si fort qu'ils ne s'en séparent jamais, quelque mouvement qu'elle fasse. Les petits, lorsqu'ils viennent de naître, ne laissent pas de peser chacun trente livres; le lait qu'ils tettent est très-épais. Au-dessous de la peau, qui est bien plus épaisse que celle d'un bœuf, on trouve quatre enveloppes ou couches, dont deux sont de graisse et les deux autres d'une chair fort délicate et savoureuse, qui, étant rôtie, a l'odeur du cochon et le goût du veau. Ces animaux, lorsqu'il doit pleuvoir, bondissent hors de l'eau à une hauteur assez considérable. »

Il paraît que le P. Gumilla se trompe comme le P. du Tertre, en disant que la femelle produit deux petits : il est presque certain, comme nous l'avons dit, qu'elle n'en produit qu'un.

Enfin M. de la Condamine, qni a bien voulu nous donner un dessin qu'il a fait lui-même du lamantin sur la rivière des Amazones, parle plus précisément et mieux que tous les autres des habitudes naturelles de cet animal.

« Sa chair, dit-il, et sa graisse ont assez de rapport à celles du veau; le P. d'Acuna rend sa ressemblance avec le bœuf encore plus complète en lui donnant des cornes dont la nature ne l'a point pourvu. Il n'est pas amphibie à proprement parler, puisqu'il ne sort jamais de l'eau entièrement, et n'en peut sortir, n'ayant que deux nageoires assez près de la tête, plates et en forme d'ailerons, de quinze à seize pouces de long, qui lui tiennent lieu de bras et de mains; il ne fait qu'avancer sa tête hors de l'eau pour atteindre l'herbe sur le rivage. Celui que je dessinai, ajoute M. de la Condamine, était femelle ; sa longueur était de sept pieds et demi de roi, et sa plus

grande largeur de deux pieds. J'en ai vu depuis de plus grands. Les yeux de cet animal n'ont aucune proportion à la grandeur de son corps ; ils sont ronds et n'ont que trois lignes de diamètre : l'ouverture de ses oreilles est encore plus petite et ne paraît qu'un trou d'épingle. Le manati n'est pas particulier à la rivière des Amazones ; il n'est pas moins commun dans l'Orénoque : il se trouve aussi, quoique moins fréquemment, dans l'Oyapoc et dans plusieurs autres rivières des environs de Cayenne et des côtes de la Guyane, et vraisemblablement ailleurs. C'est le même qu'on nommait autrefois *manati*, et qu'on nomme aujourd'hui *lamantin* à Cayenne et dans les îles françaises d'Amérique ; mais je crois l'espèce un peu différente. Il ne se rencontre pas en haute mer ; il est même rare près des embouchures des rivières : mais on le trouve à plus de mille lieues de la mer dans la plupart des grandes rivières qui descendent dans celle des Amazones, comme dans le Guallaga, le Pastaça, etc. ; il n'est arrêté, en remontant l'Amazone, que par le Pongo (cataracte) de Borja, au-dessus duquel on n'en trouve plus. »

Voilà le précis à peu près de tout ce que l'on sait du lamantin : il serait à désirer que nos habitants de Cayenne, parmi lesquels il y a maintenant des personnes instruites et qui aiment l'histoire naturelle, observassent cet animal, et fissent la description de ses parties intérieures, surtout de celles de la respiration, de la digestion et de la génération. Il paraît, mais nous n'en sommes pas sûr, qu'il a un grand os dans la verge, le trou ovale du cœur ouvert, les poumons singulièrement conformés, l'estomac divisé en plusieurs portions, qui peut-être forment plusieurs estomacs différents, comme dans les animaux ruminants.

Au reste, l'espèce du lamantin n'est pas confinée aux mers et aux fleuves du Nouveau Monde ; il paraît qu'elle existe aussi sur les côtes et dans les rivières de l'Afrique *. M. Adanson a vu des lamantins au Sénégal ; il en a rapporté une tête qu'il nous a donnée, et en même temps il a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite sur les lieux de cet animal, et je crois devoir la rapporter en entier.

« J'ai vu beaucoup de ces animaux, dit M. Adanson : les plus grands n'avaient que huit pieds de longueur, et pesaient environ huit cents livres ; une femelle de cinq pieds trois pouces de long ne pesait que cent quatre-vingt-quatorze livres. Leur couleur est cendré noir ; les poils sont très-rares sur tout le corps ; ils sont en forme de soies longues de neuf lignes. La tête est conique et d'une grosseur médiocre, relativement au volume du corps ; les yeux sont ronds et très-petits : l'iris est d'un bleu foncé et la prunelle noire ; le museau est presque cylindrique ; les deux mâchoires sont à peu près également larges ; les lèvres sont charnues et fort épaisses ; il n'y a que des dents molaires tant à la mâchoire d'en haut qu'à celle d'en bas ; la langue est de forme ovale et attachée presque jusqu'à son extrémité à la mâchoire inférieure. Il est singulier, continue M. Adanson, que presque tous les auteurs ou voyageurs aient donné des oreilles à cet animal : je n'ai pu en trouver dans aucun, pas même un trou assez fin pour pouvoir y introduire un stylet **. Il a deux bras ou nageoires placés à

* Il s'agit ici du LAMANTIN DU SÉNÉGAL.

** *Nota.* Il paraît néanmoins certain que cet animal a des trous auditifs et externes. M. de la Condamine vient de m'assurer qu'il les a vus et mesurés, et que ces trous n'ont

l'origine de la tête, qui n'est distinguée du tronc par aucune espèce de cou, ni par des épaules sensibles : ces bras sont à peu près cylindriques, composés de trois articulations principales, dont l'antérieure forme une espèce de main aplatie, dans laquelle les doigts ne se distinguent que par quatre ongles d'un rouge brun et luisant. La queue est horizontale comme celle des baleines, et elle a la forme d'une pelle à four. Les femelles ont deux mamelles plus elliptiques que rondes, placées près de l'aisselle des bras. La peau est un cuir épais de six lignes sous le ventre, de neuf lignes sur le dos, et d'un pouce et demi sur la tête. La graisse est blanche et épaisse de deux ou trois pouces : la chair est d'un rouge pâle, plus pâle et plus délicate que celle du veau. Les nègres Oualofes ou Jalofes appellent cet animal *lereou*. Il vit d'herbes, et se trouve à l'embouchure du fleuve Niger. »

On voit par cette description que le lamantin du Sénégal ne diffère, pour ainsi dire, en rien de celui de Cayenne; et par une comparaison faite de la tête de ce lamantin du Sénégal avec celle d'un fœtus de lamantin de Cayenne, M. Daubenton présume aussi qu'ils sont de même espèce. Le témoignage des voyageurs s'accorde avec notre opinion; celui de Dampier surtout est positif, et les observations qu'il a faites sur cet animal méritent de trouver place ici.

« Ce n'est pas seulement dans la rivière de Blewfield, qui prend son origine entre les rivières de Nicarague et de Verague, que j'ai vu des manates (lamantins), j'en ai aussi vu dans la baie de Campêche, sur les côtes de Bocca del Drago et de Bocca del Loro, dans la rivière de Darien et dans les petites îles méridionales de Cuba. J'ai entendu dire qu'il s'en est trouvé quelques-uns au nord de la Jamaïque, et en grande quantité dans la rivière de Surinam, qui est un pays fort bas. J'en ai vu aussi à Mindanao, qui est une des îles Philippines, et sur la côte de la Nouvelle-Hollande.... Cet animal aime l'eau qui a un goût de sel ; aussi se tient-il communément dans les rivières voisines de la mer : c'est peut-être pour cette raison qu'on n'en voit point dans les mers du Sud, où la côte est généralement haute, l'eau profonde tout proche de terre, les vagues grosses, si ce n'est dans la baie de Panama, où cependant il n'y en a point ; mais les Indes occidentales étant, pour ainsi dire, une grande baie composée de plusieurs petites, sont ordinairement une terre basse où les eaux, qui sont peu profondes, fournissent une nourriture convenable au lamantin. On le trouve quelquefois dans l'eau salée, quelquefois aussi dans l'eau douce, mais jamais fort avant en mer. Ceux qui sont à la mer et dans les lieux où il n'y a ni rivières ni bras de mer où ils puissent entrer, viennent néanmoins en vingt-quatre heures une fois ou deux à l'embouchure de la rivière d'eau douce la plus voisine... Ils ne viennent jamais à terre ni dans une eau si basse qu'ils ne puissent y nager. Leur chair est saine et de très-bon goût ; leur peau est aussi d'une grande utilité. Les lamantins et les tortues se trouvent ordinairement dans les mêmes endroits, et se nourrissent des mêmes herbes qui croissent sur les hauts-fonds de la mer à quelques pieds de profondeur sous l'eau, et sur les rivages bas que couvre la marée. »

pas plus d'une demi-ligne de diamètre ; et comme le lamantin a la faculté de les contracter et de les serrer, il est très-possible qu'ils aient échappé à la vue de M. Adanson, d'autant que ces trous sont très-petits lors même que l'animal les tient ouverts.

ADDITION A L'ARTICLE DES PHOQUES, PUBLIÉE EN 1784.

Lorsque j'ai écrit sur les phoques, il y a plus de vingt ans, l'on n'en connaissait alors que deux ou trois espèces : mais les voyageurs récents en ont reconnu plusieurs autres, et nous sommes maintenant en état de les distinguer et de leur appliquer les dénominations et les caractères qui leur sont propres. Je rectifierai donc en quelques points ce que j'ai dit au sujet de ces animaux, en ajoutant ici les nouveaux faits que j'ai pu recueillir.

J'établirai d'abord une distinction fondée sur la nature et sur un caractère très-évident, en divisant en deux le genre entier des phoques, savoir : les phoques qui ont des oreilles externes, et les phoques qui n'ont que de petits trous auditifs sans conque extérieure. Cette différence est non-seulement très-apparente, mais semble même faire un attribut essentiel, le manque d'oreilles extérieures étant un des traits par lesquels ces amphibies se rapprochent des cétacés, sur le corps desquels la nature semble avoir effacé toute espèce de tubérosités et de proéminences qui eussent rendu la peau moins lisse et moins propre à glisser dans les eaux; tandis que la conque externe et relevée de l'oreille paraît faire tenir de plus près aux quadrupèdes ceux des phoques qui sont pourvus de cette partie extérieure, qui ne manque à aucun animal terrestre.

Nous ne connaissons que deux espèces bien distinctes de phoques à oreilles : la première est celle du lion marin *, qui est très-remarquable par la crinière jaune qu'il porte autour du cou, et la seconde **, celle que les voyageurs ont indiquée sous le nom d'ours marin, et qui est composée de deux variétés très-différentes entre elles par la grandeur : nous joindrons donc à cette espèce le *petit phoque à poil noir*, qui, étant pourvu d'oreilles externes, ne fait qu'une variété dans l'espèce de l'ours marin. Des inductions assez plausibles m'avaient fait regarder alors ce petit ours marin comme le *phoca* des anciens : mais comme Aristote, en parlant du phoca, dit expressément *qu'il n'a pas d'oreilles externes et seulement des trous auditifs*, je vois qu'on doit chercher ce phoca des anciens dans quelqu'une des espèces de phoque sans oreilles, dont nous allons faire l'énumération.

* L'OTARIE A CRINIÈRE.

** L'OTARIE OURS MARIN.

LES PHOQUES SANS OREILLES,

OU PHOQUES PROPREMENT DITS.

LE GRAND PHOQUE A MUSEAU RIDÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Tribu des macrorhines, genre phoque. (Cuvier)

Nous connaissons neuf ou dix espèces ou variétés distinctes dans le genre des phoques sans oreilles, et nous les indiquerons ici dans l'ordre de leur grandeur, et par les caractères que les voyageurs ont saisis pour les dénommer et les distinguer les uns des autres.

La plus grande espèce est celle du *phoque à museau ridé,* dont nous avons déjà parlé sous le nom de *lion marin*, parce que plusieurs voyageurs, et particulièrement le rédacteur du Voyage d'Anson, l'avaient indiqué sous cette dénomination, mais mal à propos, puisque le vrai lion marin porte une crinière que celui-ci n'a pas, et qu'ils diffèrent encore entre eux par la taille et par la forme de plusieurs parties du corps; en sorte que le phoque à museau ridé n'a de commun avec le vrai lion marin que d'habiter les côtes et îles désertes, et de se trouver comme lui dans les mers des deux hémisphères. Il faut donc se rappeler ici ce que nous avons déjà dit de ce grand phoque à museau ridé, sous le nom mal appliqué de lion marin. Dampier et Byron ont trouvé, comme Anson, ce phoque à l'île de Juan Fernandès, et sur la côte occidentale des terres Magellaniques. M. de Bougainville, dom Pernetti et Bernard Penrose, l'ont reconnu sur la côte orientale de ce continent et aux îles Malouines ou Falkland. MM. Forster ont aussi vu deux femelles de cette espèce dans une île à laquelle le capitaine Cook a donné le nom de *Nouvelle-Géorgie,* et qui est située au cinquante-quatrième degré de latitude australe, dans l'océan Atlantique : ces deux femelles étaient endormies sur le rivage, et on les tua dans leur sommeil. D'autre côté, M. Steller a vu et décrit ce même grand phoque à museau ridé dans l'île de Bering et près des côtes de Kamtschatka. Cette grande espèce se trouve donc également dans les deux hémisphères, et probablement sous toutes les latitudes *.

Nous nommons aujourd'hui cet animal phoque à museau ridé, parce qu'il a sur le nez une peau ridée et mobile, qui peut se remplir d'air ou se

* Il s'agit ici du phoque à capuchon.

gonfler, et se gonfle en effet lorsque l'animal est agité de quelque passion ; mais nous devons observer que cette peau en forme de crête est monstrueusement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du Voyage d'Anson, et qu'elle est réellement beaucoup plus petite dans la nature.

Ce grand et gros animal est d'un naturel très-indolent; c'est même de tous les phoques celui qui paraît être le moins redoutable malgré sa forte taille. Penrose dit que ses matelots s'amusaient à monter sur ces phoques comme sur des chevaux, et que quand ils n'allaient pas assez vite, ils leur faisaient doubler le pas en les piquant à coups de stylet ou de couteau, et leur faisant même des incisions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque, dans les Transactions philosophiques, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, sont assez méchants dans le temps de leurs amours.

Celui-ci est couvert d'un poil rude, très-court, luisant et d'une couleur cendrée, mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive; son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglais, et quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules et va toujours en diminuant jusqu'à la queue. Une femelle tuée par M. Forster n'avait que treize pieds de longueur, et en la supposant adulte, il y aurait une grande différence pour la taille entre les mâles et les femelles dans cette espèce. La lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure; la peau de cette lèvre est mobile, ridée et bouffie tout le long du museau; et cette peau, que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon; et c'est par ce caractère qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé.* Il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs, et point d'oreilles externes. Les pieds de devant sont conformés comme ceux du phoque commun, mais ceux de derrière sont plus informes et faits en manière de nageoires; en sorte que cet animal, beaucoup plus fort et plus grand que notre phoque, est moins agile et encore plus imparfaitement conformé par les parties postérieures, et c'est probablement par cette raison qu'il paraît indolent et très-peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui se trouve dans l'hémisphère austral ; il dit qu'on le nomme *furseal* ou *phoque à fourrure*, parce que son poil est plus fourni que celui des autres phoques, quoique sa peau soit plus mince. Nous ne sommes pas en état de juger par d'aussi faibles indications si ce phoque à fourrure est d'une espèce voisine de celle du phoque à museau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé, ou de celle de l'ours marin, dont la fourrure est en effet bien plus fournie que celle des autres phoques.

LE PHOQUE A VENTRE BLANC.

SECONDE ESPÈCE.

Tribu des stenorhines. (Cuvier.)

Ce grand phoque à ventre blanc, que nous avons vu vivant au mois de décembre 1778, est d'une espèce très-différente de celle du phoque à museau ridé; nous allons rapporter les observations que nous avons faites sur ce phoque, auxquelles nous ajouterons quelques faits qui nous ont été fournis par ses conducteurs.

Le regard de cet animal est doux, et son naturel n'est point farouche : ses yeux sont attentifs et semblent annoncer de l'intelligence, ils expriment du moins les sentiments d'affection, d'attachement pour son maître, auquel il obéit avec toute complaisance ; nous l'avons vu s'incliner à sa voix, se rouler, se tourner, lui tendre une de ses nageoires antérieures, se dresser en élevant son buste, c'est-à-dire tout le devant de son corps, hors de la caisse remplie d'eau dans laquelle on le tenait enfermé; il répondait à sa voix ou à ses signes par un son rauque qui semblait partir du fond de la gorge, et qu'on pourrait comparer au beuglement enroué d'un jeune taureau. Il paraît que l'animal produit ce son en expirant l'air aussi bien qu'en l'aspirant; seulement il est un peu plus clair dans l'aspiration, et plus rauque dans l'expiration. Avant que son maître ne l'eût rendu docile, il mordait très-violemment lorsqu'on voulait le forcer à faire quelques mouvements : mais, dès qu'il fut dompté, il devint doux, au point qu'on pouvait le toucher, lui mettre la main dans sa gueule et même se reposer sans crainte auprès de lui et appuyer le bras ou la tête sur la sienne. Lorsque son maître l'appelait, il lui répondait, quelque éloigné qu'il fût; il semblait le chercher des yeux lorsqu'il ne le voyait pas; et dès qu'il l'apercevait, après quelques moments d'absence, il ne manquait pas d'en témoigner sa joie par une espèce de gros murmure.

Quand cet animal, qui était mâle, éprouvait les irritations de l'amour, ce qui lui arrivait à peu près de mois en mois, sa douceur ordinaire se changeait tout à coup en une espèce de fureur qui le rendait dangereux; son ardeur se déclarait alors par des mugissements accompagnés d'une forte érection; il s'agitait et se tourmentait dans sa caisse, se donnait des mouvements brusques et inquiets, et mugissait ainsi pendant plusieurs heures de suite; c'est par des cris assez semblables qu'il exprimait son sentiment de douleur lorsqu'on le maltraitait; mais il avait d'autres accents plus doux, très-expressifs et comme articulés, pour témoigner sa joie et son plaisir.

Dans ces accès de fureur amoureuse, occasionnés par un besoin que l'animal ne pouvait satisfaire pleinement et qui durait huit ou dix jours, on l'a

vu sortir de sa caisse après l'avoir rompue ; et dans ces moments il était fort dangereux et même féroce, car alors il ne connaissait plus personne; il n'obéissait plus à la voix de son maître, et ce n'était qu'en le laissant se calmer pendant quelques heures qu'il pouvait s'en approcher : il le saisit un jour par la manche, et l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher prise en lui ouvrant la gueule avec un instrument. Une autre fois il se jeta sur un assez gros chien et lui écrasa la tête avec les dents ; et il exerçait ainsi sa fureur sur tous les objets qu'il rencontrait : ces accès d'amour l'échauffaient beaucoup; son corps se couvrit de gale, il maigrit ensuite, et enfin il mourut au mois d'août 1779.

Il nous a paru que cet animal avait la respiration fort longue, car il gardait l'air assez longtemps et ne l'aspirait que par intervalles, entre lesquels ses narines étaient exactement fermées, et dans cet état elles ne paraissent que comme deux gros traits marqués longitudinalement sur le bord du museau : il ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant ; et souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration. L'air, dans ce mouvement d'aspiration, formait un bruit semblable à un reniflement très-fort; il découlait presque continuellement des narines une espèce de mucus blanchâtre, d'une odeur désagréable.

Ce grand phoque, comme tous les animaux de ce genre, s'assoupissait et s'endormait plusieurs fois par jour; on l'entendait ronfler de fort loin ; et lorsqu'il était endormi on ne l'éveillait qu'avec peine; il suffisait même qu'il fût assoupi pour que son maître ne s'en fît pas entendre aisément; et ce n'était qu'en lui présentant près du nez quelques poissons, qu'on pouvait le tirer de son assoupissement; il reprenait dès lors du mouvement et même de la vivacité; il élevait la tête et la partie antérieure de son corps en se haussant sur ses deux palmes de devant jusqu'à la hauteur de la main qui lui présentait le poisson, car on ne le nourrissait pas avec d'autres aliments, et c'était principalement des carpes, et des anguilles qu'il aimait encore plus que les carpes : on avait soin de les assaisonner, quoique crues, en les roulant dans du sel. Il lui fallait environ trente livres de ces poissons vivants et saupoudrés de sel par vingt-quatre heures. Il avalait très-goulûment les anguilles tout entières et même les premières carpes qu'on lui offrait : mais dès qu'il avait avalé deux ou trois de ces carpes entières, il cherchait à vider les autres avant de les manger, et pour cela il les saisissait d'abord par la tête, qu'il écrasait entre ses dents ; ensuite il les laissait tomber, leur ouvrait le ventre pour en tirer le fiel avec ses appendices, et finissait par les reprendre par la tête pour les avaler.

Ses excréments répandaient une odeur très-fétide : ils étaient de couleur jaunâtre et quelquefois liquides, et lorsqu'ils étaient solides ils avaient la forme d'une boule. Les conducteurs de cet animal nous assurèrent qu'il pouvait vivre plusieurs jours et même plus d'un mois sans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on eût soin de le bien laver tous les soirs avec de l'eau

nette, et qu'on lui donnât pour boisson de l'eau claire et salée ; car lorsqu'il buvait de l'eau douce et surtout de l'eau trouble, il en était toujours incommodé.

Le corps de ce grand phoque, comme celui de tous les animaux de ce genre, est de forme presque cylindrique ; cependant il diminue de grosseur sans perdre sa rondeur en approchant de la queue. Son poids total pouvait être de six ou sept cents livres ; sa longueur était de sept pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; il avait près de cinq pieds de circonférence à l'endroit de son corps le plus épais, et seulement un pied neuf pouces de tour auprès de l'origine de la queue. Sa peau est couverte d'un poil court, très-ras, lustré et de couleur brune, mélangée de grisâtre, principalement sur le cou et la tête où il paraît comme tigré; le poil est plus épais sur le dos et sur les côtés du corps que sous le ventre, où l'on remarque une grande tache blanche qui se termine en pointe en se prolongeant sur les flancs ; et c'est par ce caractère que nous avons cru devoir le désigner en l'appelant *le grand phoque à ventre blanc*.

Les narines ne sont ni inclinées, ni posées horizontalement comme dans les quadrupèdes terrestres, mais elles sont étendues verticalement sur l'extrémité du museau : elles sont longues de trois ou quatre pouces, et s'étendent depuis le haut du museau jusqu'à un travers de doigt au-dessus de la lèvre supérieure. Ces narines ou naseaux sont éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces; et lorsqu'elles sont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur, et ressemblent alors à deux petits ovales resserrés par leurs extrémités.

Les yeux sont grands, bien ouverts, de couleur brune et assez semblables à ceux du bœuf; ils sont situés à cinq pouces de l'extrémité du nez, et la distance entre leurs angles internes est d'environ quatre pouces : lorsque l'animal est longtemps sans entrer dans l'eau, son sang s'échauffe, et le blanc des yeux devient rouge, surtout vers les angles.

La gueule est assez grande et environnée de grosses soies ou moustaches presque assez semblables à des arêtes de poissons : les mâchoires étaient garnies de trente-deux dents fort jaunes et qui paraissent usées ; nous avons compté vingt mâchelières, huit incisives, et quatre canines.

Les oreilles ne sont que deux petits trous presque cachés dans la peau : ces trous sont placés à environ trois pouces des yeux, et à huit ou neuf pouces du bout du nez ; et quoiqu'ils n'aient guère qu'une ligne d'ouverture, l'animal paraît néanmoins avoir l'ouïe très-fine, puisqu'il ne manque jamais d'obéir ou de répondre, même de loin, à la voix de son maître.

Les pieds ou nageoires de devant, mesurées depuis l'endroit où elles sortent du corps, jusqu'à leur extrémité, ont environ quinze pouces de longueur sur autant de largeur, lorsqu'elles sont entièrement déployées ; elles ont chacune cinq ongles noirs un peu courbés, et sont conformées de manière que le doigt du milieu est le plus court, et les deux de côté les plus longs.

Les nageoires de derrière ont la forme de celles de devant à leur extrémité, c'est-à-dire que le doigt du milieu est aussi plus court que ceux des côtés; elles accompagnent la queue et ont douze à treize pouces de longueur, sur environ dix-sept pouces de largeur lorsque la membrane est entièrement étendue; elles sont grosses et charnues par les côtés, minces dans le milieu et découpées en festons sur les bords. Il n'y avait pas d'ongles apparents sur ces nageoires postérieures : mais ces ongles ne manquaient sans doute que par accident, et parce que cet animal se tourmentait beaucoup et frottait fortement ces nageoires de derrière contre le fond de sa caisse; la membrane même de ces nageoires était usée par les frottements, et déchirée en plusieurs endroits.

La queue, qui est située entre ces deux nageoires, n'a que quatre pouces de long sur trois de large; elle est de forme presque triangulaire, large à sa naissance, et en pointe arrondie à son extrémité; elle n'est pas fort épaisse et paraît aplatie dans toute son étendue.

Ce grand phoque fut pris le 28 octobre 1777, dans le golfe Adriatique près de la côte de Dalmatie, dans la petite île de Guernero, à deux cents milles de Venise; on lui avait donné plusieurs fois la chasse sans succès, et il avait échappé cinq ou six fois en rompant les filets des pêcheurs : il était connu depuis plus de cinquante ans, au rapport des anciens pêcheurs de cette côte, qui l'avaient souvent poursuivi et qui croyaient que c'était à son grand âge qu'il devait sa grande taille; et ce qui semble confirmer cette présomption, c'est que ses dents étaient très-jaunes et usées, que son poil était plus foncé en couleur que celui de la plupart des phoques qui nous sont connus et que ses moustaches étaient longues, blanches et très-rudes.

Cependant quelques autres phoques de la même grandeur ont été pris dans ce même golfe Adriatique ; ils ont été vus et menés, comme celui-ci, en France et en Allemagne dès l'année 1760. Les conducteurs de ces animaux, ayant intérêt de les conserver vivants, ont trouvé le moyen de les guérir de quelques maladies qui leur surviennent par leur état de gêne et de captivité, et que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté : par exemple, lorsqu'ils cessent de manger et refusent le poisson, ils les tirent hors de l'eau, leur font prendre du lait mêlé avec de la thériaque; ils les tiennent chaudement en les enveloppant d'une couverture, et continuent ce traitement jusqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit et qu'il reçoive avec plaisir sa nourriture ordinaire. Il arrive souvent que ces animaux refusent tout aliment pendant les cinq ou six premiers jours après avoir été pris, et les pêcheurs assurent qu'on les verrait périr d'inanition si on ne les contraignait pas à avaler une dose de thériaque avec du lait.

Nous ajouterons ici quelques observations qui ont été faites par M. Sabarot de la Vernière, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, sur un grand phoque femelle, qui nous paraît être de la même espèce que le mâle dont nous venons de donner la description.

« Cet amphibie, dit-il, parut à Nîmes dans l'automne de l'année 1777 ; il était dans un cuvier rempli d'eau, et avait plus de six pieds de longueur ; sa peau lisse et un peu tigrée affectait agréablement la vue et le tact ; sa tête, plus grosse que celle d'un veau, en avait à peu près la figure, et ses yeux grands, saillants et pleins de feu, intéressaient les spectateurs ; son cou très-souple se recourbait assez facilement, et ses mâchoires armées de dents aiguës et tranchantes lui donnaient un air redoutable ; on lui voyait deux trous auditifs sans oreilles externes ; il avait la gueule d'un rouge de corail, et portait une moustache fort grande : deux nageoires en forme de main tenaient aux côtés du thorax, et le corps de l'animal se terminait en une queue qui était accompagnée de deux nageoires latérales, lesquelles lui tenaient lieu de pieds. Ce phoque, docile à la voix de son maître, prenait telle position qu'il lui ordonnait ; il s'élevait hors de l'eau pour le caresser et le lécher. Il éteignait une chandelle du souffle de ses narines, qui sont percées d'une petite fente dans le milieu de leur étendue. Sa voix était un rugissement obscur, mêlé quelquefois de gémissement. Son conducteur se couchait auprès de lui lorsqu'il était à sec. L'eau de son cuvier était salée ; et lorsqu'il s'y plongeait, il élevait de temps en temps la tête pour respirer. Il vivait d'anguilles, qu'il dévorait dans l'eau. Il mourut à Nîmes, d'une maladie semblable à la morve des chevaux ; et il nous parut intérieurement conformé comme le veau marin, dont vous avez parlé, monsieur. Voici ce que la dissection m'apprit sur cet animal. Le trou ovale que vous dites être toujours ouvert dans ces animaux amphibies était exactement fermé par une membrane transparente, disposée en forme de poche semi-lunaire. Je ne pus pas trouver le canal artériel. Son estomac était très-fort, et la tunique charnue paraissait comme marbrée. Le foie était composé de cinq lobes ainsi que les reins, qui avaient onze pouces de hauteur : leur substance corticale était un amas de corps pentagones vasculeux, liés entre eux par un tissu cellulaire très-lâche. Les quatre tuniques des intestins se séparaient par la macération, et nous vîmes très-bien les membranes cellulaire, charnue, tendineuse et veloutée, ainsi que la disposition spirale entrelacée des trous qui servent de passage aux vaisseaux sanguins qui percent ces tuniques, sans pouvoir être lésés par le resserrement péristaltique. La mauvaise odeur développée par le temps humide nous empêcha de suivre plus loin la dissection de cet animal ; et j'ai l'honneur de vous offrir, monsieur, l'estomac entier de ce phoque, que j'ai conservé. »

Ayant répondu à M. de la Vernière qu'il me ferait plaisir de m'envoyer cet estomac ou sa description détaillée, et qu'il me paraissait probable que le trou ovale du cœur, qui est ordinairement ouvert dans ces animaux, habitants de la mer, ne s'était fermé que par le changement d'habitudes et son séjour dans l'air, M. de la Vernière me fit réponse le 20 janvier 1780 :

« Que l'estomac de ce phoque n'avait point été injecté, et que c'était une simple insufflation. Ce viscère, dit-il, me paraît contenir quelques grains, qui font du bruit par la plus légère agitation.... Et à l'égard de la membrane qui fermait le trou ovale, elle était semi-lunaire et disposée en forme de poche ; le segment qui terminait le bord concave du croissant me parut plus dur ; les lames qui formaient cette poche, quoique pellucides, étaient organisées ou tissues de fibres régulières : je ne vis cependant pas de vaisseaux sanguins ; elles glissaient l'une sur l'autre par la pression digitale, et paraissaient d'un tissu tendineux. Je ne sais pas si le changement d'habitudes que cet animal avait contracté, aurait pu former une membrane de cette structure ; mais il me suffit, monsieur, que vous en affirmiez la possibilité pour être de votre sentiment. Au reste, M. Montagnon, qui disséqua avec moi ce phoque, assure

avoir remarqué qu'il avait plusieurs inflations dans les voies alimentaires, qui lui parurent être quatre estomacs; je n'ai pas vu cet animal ruminer, ni entendu dire qu'il ruminât. »

M. de la Vernière a apporté à Paris, au mois de novembre dernier 1780, cet estomac : et j'ai reconnu qu'il ne formait qu'un seul viscère avec des poches ou appendices, et non pas quatre estomacs semblables à ceux des animaux ruminants.

J'ai dit que le grand phoque dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les Transactions philosophiques, n° 469, pourrait bien être le même que le lion marin d'Anson. A présent que ce dernier animal est mieux connu et bien désigné par le nom de *Phoque à museau ridé*, nous reconnaissons que le grand phoque de M. Parsons se rapporte bien mieux à ce phoque à ventre blanc, dont nous venons de faire la description, quoique ce dernier soit plus petit; mais nous ne sommes pas convaincu de ce que ce savant médecin paraît avoir observé sur la structure intérieure de cet animal, et particulièrment sur celle de son estomac. M. Parsons m'écrivit, il y a plusieurs années, que ce phoque qu'il a décrit dans les Transactions philosophiques, est très-réellement, par sa structure intérieure, aussi différent des autres phoques, qu'une vache l'est d'un cheval : et il ajoutait qu'il a non-seulement disséqué ce grand phoque, mais deux petits phoques d'espèces différentes, et qu'il avait trouvé que ces deux petits phoques différaient aussi entre eux par la conformation des parties intérieures, l'un de ces petits phoques ayant deux estomacs, et l'autre n'en ayant qu'un. Il me marquait encore, dans cette lettre, que les espèces de ce genre sont fort nombreuses; que le grand phoque qu'il a disséqué avait une large poche (*marsupium*) remplie de poissons, et une autre poche qui communiquait à celle-ci, laquelle était pleine de petites pierres anguleuses; et de plus deux autres poches plus petites, qui contenaient de la matière blanche et fluide qui passait dans le *duodenum*, et que certainement ce grand phoque était, à tous égards, un animal ruminant. Quoique M. Parsons fût un médecin célèbre, et qu'il ait même publié de bons ouvrages de physique, nous avons toujours douté des faits qu'on vient de lire, ne pouvant croire, sur son seul témoignage, qu'aucun animal du genre des phoques soit ruminant, ni que leurs estomacs soient conformés comme ceux de la vache; il paraît seulement que dans quelques-uns de ces animaux, tels que celui dont M. de la Vernière a fait la dissection, l'estomac est divisé, comme en plusieurs poches, par différents étranglements : mais cela n'est pas suffisant pour faire mettre les phoques au nombre des animaux ruminants; d'ailleurs ils ne vivent que de poissons, et l'on sait que tous les animaux qui ne se nourrissent que de proie, ne ruminent pas : ainsi on peut donc présumer avec fondement que les animaux du genre des phoques n'ont pas plus la faculté de ruminer, que les loutres et autres amphibies qui vivent sur la terre et dans l'eau.

Il me paraît aussi que le grand phoque dont parle M. Crantz, sous le nom d'*utsuk* ou *urksuk*, pourrait bien être de la même espèce que celui de

M. Parsons, quoiqu'il soit encore plus grand, puisque M. Crantz dit qu'il se trouve de ces phoques utsuk qui ont jusqu'à douze pieds de longueur et qui pèsent huit cents livres.

Le grand phoque dont parle le P. Charlevoix, et qu'il dit se trouver sur les côtes de l'Acadie, pourrait bien être encore de la même espèce de celui-ci; cependant il observe que ces phoques de l'Acadie ont le nez plus pointu que les autres, et il ajoute, d'après Denys, qu'ils sont si gros, « que leurs petits ont plus de volume de corps que nos plus grands porcs; que peu de temps après qu'ils sont nés, le père et la mère les amènent à l'eau, et de temps en temps, les ramènent à terre pour leur donner à teter; que la pêche s'en fait au mois de février pour avoir les petits, qui dans ce temps ne vont point à l'eau; qu'au premier bruit les pères et mères prennent la fuite en jetant des cris pour avertir les petits de les suivre; mais qu'on en tue un grand nombre avant qu'ils puissent se jeter dans la mer. »

J'avoue que ces indications ne sont pas assez précises pour qu'on puisse prononcer sur l'identité ou la diversité de ces espèces de phoques dont nous venons de parler; nous ne les rapportons ici que pour servir de renseignement aux voyageurs qui se trouveront à portée de les reconnaître, et qui pourront nous mieux instruire.

LE PHOQUE A CAPUCHON.

TROISIÈME ESPÈCE.

Tribu des stemmatopes, genre phoque. (Cuvier.)

La troisième espèce de grand phoque est celle que les Groënlandais nomment *neitsersoak;* cet animal a pour attribut distinctif un capuchon de peau dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux. Les Danois et les Allemands l'ont appelé *klap-mütze*, ce qui signifie bonnet rabattu. Ce phoque, dit M. Crantz, est remarquable par la laine noire qui revêt la peau sous un poil blanc, ce qui le fait paraître d'une assez belle couleur grise; mais le caractère qui le distingue des autres phoques est ce capuchon d'une peau épaisse et velue qu'il a sur le front, et qu'on appelle *cache-museau*, parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau sur ses yeux, pour se garantir des tourbillons de sable et de neige que le vent chasse trop impétueusement.

Ces phoques font régulièrement deux voyages par an. Ils sont fort nombreux au détroit de Davis, et y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars; ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, et reviennent avec eux au mois de juin fort maigres et fort épuisés; ils en

partent une seconde fois en juillet pour aller plus au nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre. Leur maigreur, dans les mois de mai et de juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, et que dans ce temps ils oublient de manger et jeûnent comme les lions et les ours marins.

LE PHOQUE A CROISSANT.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La quatrième espèce de grand phoque sans oreilles externes est appelée *atiarsoak* par les Groënlandais. Il diffère du précédent par quelques caractères, et change de nom dans cette langue à mesure que son poil prend des teintes différentes : le fœtus, qui est tout blanc et couvert d'un poil laineux, se nomme *iblau*. Dans la première année d'âge, le poil est un peu moins blanc, et l'animal s'appelle *attarak*; il devient gris dans la seconde année, et il porte le nom d'*atteitsiak;* il varie encore plus dans la troisième, et on l'appelle *aglektok;* il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *mileqtoq;* et ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris blanc, et qu'il a sur le dos deux croissants noirs, dont les pointes se regardent; ce phoque est alors dans toute sa force, et il prend le nom d'*attarsoak*. J'ai cru devoir rapporter tous ces différents noms, pour que les voyageurs qui fréquenteront les côtes du Groënland puissent reconnaitre ces animaux.

La peau de ce phoque à croissant est revêtue d'un poil raide et fort; son corps est couvert d'une graisse épaisse et dont on tire une huile qui, pour le goût, l'odeur et la couleur, ressemble assez à de la vieille huile d'olive.

Au reste, il me parait que c'est à cet animal qu'on peut rapporter la troisième espèce de phoque indiquée par M. Kracheninnikow, qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de cerise sur une fourrure jaunâtre, et qui se trouve dans la mer orientale. M. Pallas rapporte aussi à cette espèce un phoque que l'on prend quelquefois aux embouchures de la Lena, de l'Obi et du Jenissei, et que les Russes appellent *lièvre de mer* (*morskoizaetz*) à cause de sa blancheur, les lièvres étant tout blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal est en effet le même que l'*attarsoak* de M. Crantz et que celui de M. Kracheninnikow, on voit qu'il se trouve non-seulement dans le détroit de Davis et aux environs du Groënland, mais encore sur les côtes de la Sibérie et jusqu'au Kamtschatka. Au reste, comme le poil de ce phoque a croissant prend différentes teintes de couleur avec l'âge, il se pourrait que les phoques gris, tachetés, tigrés et cerclés, dont parlent les voyageurs du Nord, ne fussent que les mêmes animaux, et tous de l'espèce du

phoque à croissant, vu dans des âges différents ; et dans ce cas nous serions fondé à lui rapporter encore une autre espèce de phoque qui, selon M. Kracheninnikow, a le ventre blanc jaunâtre, le reste de la peau parsemée de taches comme celles du léopard, et dont les petits sont blancs comme la neige lorsqu'ils viennent de naître.

LE PHOQUE NEIT-SOAK.

CINQUIÈME ESPÈCE.

La cinquième espèce de phoque sans oreilles externes est appelée *neit-soak* par les Groënlandais. Il est plus petit que les précédents ; son poil est mêlé de soies brunes et aussi rudes que celle du cochon : la couleur en est variée par de grandes taches, et il est hérissé comme celui de l'ours marin.

LE PHOQUE LAKTAK DE KAMTSCHATKA.

SIXIÈME ESPÈCE.

La sixième espèce est celle que les habitants de Kamtschatka appellent *lakhtak*. Elle ne se prend qu'au delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit dans l'océan oriental, et paraît être une des plus grandes du genre des phoques.

LE PHOQUE GASSIGIAK.

SEPTIÈME ESPÈCE.

La septième espèce de phoques sans oreilles externes est appelée *kassigiak* par les Groënlandais : la peau des jeunes est noire sur le dos et blanche

sous le ventre, et celle des vieux est ordinairement tigrée. Cette espèce n'est pas voyageuse et se trouve toute l'année à Balsriver.

LE PHOQUE COMMUN.

HUITIÈME ESPÈCE.

La huitième espèce est celle du phoque commun d'Europe, dont nous avons donné la description, et que l'on nomme assez indifféremment *veau marin*, *loup marin*, et *chien marin*. On donne aussi ces mêmes noms à quelques-uns des autres phoques dont nous venons de parler. Cette espèce se trouve non-seulement dans la mer Baltique et dans tout l'Océan, depuis le Groënland jusqu'aux îles Canaries et au cap de Bonne-Espérance, mais encore dans la Méditerranée et dans la mer Noire. M. Kracheninnikow et M. Pallas disent qu'il y en a même dans la mer Caspienne et dans le lac Baikal, où l'eau est douce et non salée, ainsi que dans les lacs Onéga et Ladoga en Russie : ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, et qu'elle peut vivre également dans la mer et dans les eaux douces des climats froids et tempérés. Nous donnons la figure d'un de ces phoques que nous avons fait dessiner vivant, et qui pourrait bien être une variété dans cette espèce du phoque commun, n'ayant que quelques légères différences dans la forme du corps et dans les couleurs du poil.

Le voyageur Denis parle d'une espèce de phoque, de taille moyenne, qui se trouve sur les côtes de l'Acadie; et le P. Dutertre rapporte, d'après lui, que ces petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage.

« Lorsqu'ils sont sur la terre, il y en a toujours quelqu'un, dit-il, qui fait sentinelle; au premier signal qu'il donne, tous se jettent dans la mer : au bout de quelque temps, ils se rapprochent de terre et s'élèvent sur leurs pattes de derrière pour voir s'il n'y a rien à craindre ; mais malgré cela on en prend un très-grand nombre à terre, et il n'est presque pas possible de les avoir autrement... Mais quand ces phoques entrent avec la marée dans les anses, il est aisé de les prendre en très-grande quantité ; on en ferme l'entrée avec des filets et des pieux, on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces phoques se glissent dès que la marée est haute : on bouche cette ouverture dès que la mer est retirée, et ces animaux étant restés à sec, on n'a que la peine de les assommer. On les suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup, et quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus : s'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine ; mais s'ils sont tués raides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens, dressés pour cette chasse, vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur. »

Ces huit ou neuf espèces de phoques, dont nous venons de donner les

indications, se trouvent pour la plupart aux environs des terres les plus septentrionales dans les mers de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; tandis que le lion marin, l'ours marin et même le phoque à museau ridé se trouvent également répandus dans les deux hémisphères. Tous ces animaux, à l'exception du phoque à museau ridé et du phoque à ventre blanc, sont connus par les Russes et autres peuples septentrionaux, sous les noms de *chien* et de *veau marin*, il en est de même au Kamtschatka, aux îles Kouriles et chez les Koriaques, où on les appelle *kolkha*, *betarkar* et *memel*, ce qui signifie également veau marin dans les trois langues.

«Ils ont tous la peau ferme et velue, comme les quadrupèdes terrestres, à cela près, dit M. Crantz, que le poil est épais, court et lisse dans la plupart, comme s'il était huilé. Ces animaux ont les deux pieds de devant formés pour marcher, et ceux de derrière pour nager; à chaque pied il y a cinq doigts, avec quatre jointures à chacun, armés d'ongles pour grimper sur les rochers ou se cramponner sur la glace; leurs pieds de derrière ont les doigts joints en patte d'oie, de sorte qu'en nageant ils se déploient comme un éventail. Ce sont des espèces d'amphibies; la mer est leur élément, et le poisson leur nourriture; ils vont dormir à terre, et même ils ronflent si profondément au soleil, qu'il est aisé de les surprendre. Ils courent des pieds de devant, et sautent ou s'élancent avec ceux de derrière, mais si vite, qu'un homme a de la peine à les attraper. Ils ont des dents tranchantes et des poils au museau, forts comme des soies de sanglier... Leur corps est gros au milieu, et terminé en cône par les deux extrémités, ce qui les aide beaucoup à nager.»

C'est sur les rochers et quelquefois sur la glace que ces animaux s'accouplent, et que les mères font leurs petits. Elles les allaitent dans l'eau, mais bien plus souvent à terre : elles les laissent aller de temps en temps à la mer ; ensuite elles les ramènent à terre, et les exercent ainsi jusqu'à ce qu'ils puissent faire, en nageant, de plus longs voyages.

Non-seulement ces animaux fournissent aux Groënlandais le vêtement et la nourriture, mais leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs tentes et leurs canots; ils en tirent aussi de l'huile pour leurs lampes, et se servent des nerfs et des fibres tendineuses pour coudre leurs vêtements; les boyaux, bien nettoyés et amincis, sont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres; et la vessie de ces animaux leur sert de vase pour contenir leur huile; ils en font sécher la chair pour la conserver pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher : en un mot, les phoques font la principale ressource des Groënlandais, et c'est par cette raison qu'ils s'exercent de bonne heure à la chasse de ces animaux, et que celui qui réussit le mieux acquiert autant de gloire que s'il s'était distingué dans un combat.

M. Kracheninnikow, qui a vu ces animaux au Kamtschatka, dit qu'ils remontent quelquefois dans les rivières en si grand nombre, que les petites îles éparses ou voisines des côtes de la mer en sont couvertes. En général, ils ne s'éloignent guère qu'à vingt ou trente lieues des côtes ou des îles, excepté dans le temps de leurs voyages : lorsqu'ils remontent les rivières, c'est pour suivre le poisson dont ils se nourrissent. Ils s'accouplent différemment des

quadrupèdes : les femelles se renversent sur le dos pour recevoir le mâle ; elles ne produisent ordinairement qu'un petit, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans les grandes espèces, et deux dans les petites. La voix de tous ces animaux, selon Kracheninnikow, est fort désagréable ; les jeunes ont un cri plaintif, et tous ne cessent de grogner ou murmurer d'un ton rauque. Ils sont dangereux dès qu'on les a blessés : ils se défendent alors avec une sorte de fureur, lors même qu'ils ont le crâne brisé en plusieurs pièces.

On voit, par tout ce que nous venons d'exposer, que non-seulement ce genre des phoques est assez nombreux en espèces, mais que chaque espèce est aussi très-nombreuse en individus, si l'on en juge par la quantité de ceux que les voyageurs ont trouvés rassemblés sur les terres nouvellement découvertes et aux extrémités des deux continents : ces côtes désertes sont en effet le dernier asile de ces peuplades marines qui ont fui les terres habitées, et ne paraissent plus que dispersées dans nos mers. Et réellement ces phoques en bandes, ces *troupeaux du vieux Protée*, que les anciens nous ont si souvent peints, et qu'ils doivent avoir vus sur la Méditerranée, puisqu'ils connaissaient très-peu l'Océan, ont presque disparu et ne se trouvent plus que dispersés près de nos côtes, où il n'est plus de désert qui puisse leur offrir la paix et la sécurité dont leurs grandes sociétés ont besoin : ils sont allés chercher ailleurs cette liberté qui est nécessaire à toute réunion sociale, et ne l'ont trouvée que dans les mers peu fréquentées et sous les zones froides des deux pôles.

LES PHOQUES A OREILLES.

L'OURS MARIN.

(OTARIE OURS MARIN.)

Tribu des macrorhins, genre phoque. (CUVIER.)

Tous les phoques dont nous venons de parler n'ont que des trous auditifs et point d'oreilles externes ; et l'ours marin n'est pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'est celui dont l'espèce est la plus nombreuse et la plus répandue ; c'est un animal tout différent de l'ours de mer blanc, dont nous avons parlé ci-devant ; ce dernier est un quadrupède du genre de l'ours terrestre, et l'ours marin dont il s'agit ici est un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forster, qui a vu plusieurs de ces animaux

dans son voyage avec le capitaine Cook, et qui en a dessiné quelques-uns, a bien voulu me donner le dessin d'après lequel on a gravé la planche; il m'a aussi communiqué plusieurs faits historiques sur leurs habitudes naturelles; et ses observations, réunies à celles de M. Steller et de quelques autres voyageurs, suffiront pour donner une connaissance assez exacte de cet animal, qui jusqu'à présent avait été confondu avec les autres phoques.

L'espèce de l'ours marin paraît se trouver dans tous les océans; car les voyageurs ont rencontré et reconnu ces animaux dans les mers de l'Équateur et sous toutes les latitudes jusqu'au cinquante-sixième degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, et qui les ait indiqués sous le nom d'*ours marin;* quelques autres navigateurs l'ont appelé *phoque commun*, parce qu'on le trouve en effet très-communément dans toutes les mers australes ou boréales : mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécialement au phoque commun qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup près aussi grand, et qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours marin paraît être celui qui fait les plus grands voyages; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats; on le trouve dans toutes les mers et autour des îles peu fréquentées; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka, et sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie et l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'observer à l'île de Bering, après son malheureux naufrage; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamtschatka, et qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de septembre, pour y passer l'automne et l'hiver. Dans le temps du départ, c'est-à-dire au mois de juin, les femelles sont prêtes à mettre bas, et il paraît que l'objet du voyage de ces animaux est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée, pour faire tranquillement leurs petits et se livrer ensuite sans trouble aux plaisirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas; tous reviennent fort maigres au mois d'août : ceux que M. Steller a disséqués dans cette saison n'avaient rien dans l'estomac ni dans les intestins, et il présume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours. Cette saison des plaisirs est en même temps celle des combats; les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille et en conserver la propriété; car lorsqu'un ours marin mâle vient pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant et ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit à dix femelles et quelquefois quinze ou vingt; il en est fort jaloux et les garde avec grand soin : il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille, qui est composée de ses femelles et de leurs petits des deux sexes. Chaque famille se tient séparée, et quoique ces animaux soient par milliers dans certains endroits, les familles ne se

mêlent jamais, et chacune forme une petite troupe, à la tête de laquelle est le chef mâle qui les régit en maître; cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, et alors la guerre devient plus générale, et le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus qu'il réunit à la sienne.

Ces ours marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer : cependant ils paraissent fléchir devant le lion marin; car ils l'évitent avec soin et ne s'en approchent jamais, quoique souvent établis sur le même terrain : mais ils font une guerre cruelle à la loutre marine (saricovienne), qui, étant plus petite et plus faible, ne peut se défendre contre eux. Ces animaux, qui paraissent très-féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, et ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, et qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir : ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouissent de leurs femelles; ils se laissent assommer plutôt que de désemparer.

La manière dont ils vivent et agissent entre eux est assez remarquable; ils paraissent aimer passionnément leur famille : si un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, se rapproche et vient demander grâce. Ainsi, dans ces animaux, il paraît que la tendresse succède à la sévérité, et que c'est toujours à regret qu'ils punissent leurs femelles ou leurs petits; le mâle semble être en même temps un bon père de famille et un chef de troupe impérieux, et jaloux de conserver son autorité, et qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, et la quittent lorsqu'ils sont adultes et assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, et cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse : tant que la vigueur de l'âge dure et qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres et ne les quittent pas; mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces et amorti leurs désirs, ils les abandonnent et se retirent pour vivre solitaires. L'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces; car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, et ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme; ils grondent en montrant les dents, et se jettent même avec audace contre celui qui les attaque, sans jamais reculer ni fuir; en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un si grand attachement pour leurs petits, que, même dans les plus pressants dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force et de courage pour les en garantir et les conserver; et souvent, quoique blessées, elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

M. Steller assure que les ours marins ont plusieurs cris différents, tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent : lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles et les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix, dont le mélange ressemble de loin aux bêlements d'un troupeau composé de moutons et de veaux; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent, et lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur, et font entendre un sifflement d'affliction à peu près semblable au cri de la saricovienne; dans les combats, ils rugissent et frémissent comme le lion ; et enfin dans la joie et après la victoire, ils font un petit cri aigu, qu'ils réitèrent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens et surtout l'odorat très-bons, car ils sont avertis par ce sens même pendant le sommeil, et ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux, quoiqu'on en soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds semblerait l'indiquer ; il faut même être bon coureur pour les atteindre : ils nagent avec beaucoup de célérité, et au point de parcourir en une heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne. Lorsqu'ils se délectent ou qu'ils s'amusent près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent sur le dos et tantôt sur le ventre; ils paraissent même assez souvent se tenir dans une position presque verticale; ils se roulent, ils se plongent et s'élancent quelquefois hors de l'eau, à la hauteur de quelques pieds : dans la pleine mer, ils se tiennent presque toujours sur le dos, sans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais seulement ceux de derrière qu'ils élèvent de temps en temps au-dessus de l'eau ; et comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester longtemps sans avoir besoin de respirer. Ils prennent au fond de la mer des crabes et autres crustacés et coquillages dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin, dans les îles désertes de l'hémisphère boréal ; et comme elles entrent en chaleur au mois de juillet suivant, on peut en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois : leurs portées sont ordinairement d'un seul, et très-rarement de deux petits. Les mâles en naissant sont plus gros et plus noirs que les femelles, qui deviennent bleuâtres avec l'âge, et tachetées ou tigrées entre les jambes de devant : tous, mâles et femelles, naissent les yeux ouverts, et ont déjà trente-deux dents; mais les dents canines ou défenses ne paraissent que quatre jours après. Les mères nourrissent leurs petits de leur lait jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire jusqu'à la fin d'août ; ces petits déjà forts jouent souvent ensemble, et lorsqu'ils viennent à se battre, celui qui est vainqueur est caressé par le père, et le vaincu est protégé et secouru par la mère.

Ils choisissent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler : une heure auparavant, le mâle et la femelle entrent tous deux dans la mer ; ils

y nagent doucement ensemble et reviennent ensuite à terre : la femelle, qui pour l'ordinaire sort de l'eau la première, se renverse sur le dos, et le mâle la couvre dans cette situation; il paraît très-ardent et très-actif; il presse si fort la femelle par son poids et par ses mouvements, qu'il l'enfonce souvent dans le sable au point qu'il n'y a que sa tête et les pieds qui paraissent : pendant ce temps, qui est assez long, le mâle est si occupé, qu'on peut en approcher sans crainte et même le toucher avec la main.

Ces animaux ont le poil hérissé, épais et long : il est de couleur noire sur le corps, et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire un second poil plus court et fort doux qui est aussi de couleur roussâtre : mais dans la vieillesse les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paraître d'une couleur grise un peu sombre; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière comme les lions marins. Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on serait tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce : leurs plus longs poils varient, ils sont tantôt cendrés et tantôt mêlés de roussâtre. Les petits sont du plus beau noir en naissant; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées : mais, dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds et sur les côtés du ventre; c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines pour avoir la peau du fœtus qu'elles portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse et plus noire que celle des nouveau-nés.

Le poids des plus grands ours marins des mers de Kamtschatka est d'environ vingt puds de Russie, c'est-à-dire de huit cents de nos livres, et leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds : il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des États, et dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu ces mêmes ours marins, et en ont observé d'autres bien plus petits.

Pendant les neufs mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes du Kamtschatka, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un pannicule graisseux de près de quatre pouces sur le corps : la graisse des mâles est huileuse et d'un goût très-désagréable; mais celle des femelles, qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable : on peut manger de leur chair, et celle des petits est même assez bonne, tandis que celle des vieux est noire et de très-mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse; il n'y a que le cœur et le foie qui soient mangeables.

La longueur de celui qui a été décrit par M. Steller n'était que de sept pieds trois pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière, et de sept pieds un pouce six lignes depuis la même extrémité du museau jusqu'au bout de la queue.

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terrestre, on ne leur trouvera d'autre ressemblance que par le squelette de la tête et par la forme de la

partie antérieure du corps qui est épaisse et charnue. La tête dans son état naturel est revêtue d'un pannicule graisseux d'un pouce d'épaisseur, ce qui la fait paraître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre. Elle a en effet deux pieds cinq pouces six lignes de tour derrière les oreilles, et n'est longue que d'environ huit pouces, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles; mais après l'avoir dépouillée de sa graisse, le squelette de cette tête de l'ours marin est très-ressemblant à celui de l'ours de terre. Du reste, la forme de ces deux animaux est très-différente : le corps de l'ours marin est fort mince dans sa partie postérieure, et devient presque de figure conique, depuis les reins jusqu'auprès de la queue qui n'a que deux pouces de longueur; en sorte que la grosseur du corps, qui est de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, se réduit à un pied six pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours marin a des oreilles externes comme le lion marin et la saricovienne : ces oreilles ont un pouce sept lignes de longueur : elles sont pointues, coniques, droites, lisses et sans poil à l'extérieur; elles ne sont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut resserrer et fermer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau. Les yeux sont proéminents et gros à peu près comme ceux du bœuf; l'iris en est noir; ils sont garnis de cils et de paupières, et défendus comme ceux des phoques par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, et qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle jusqu'au bout du museau n'a qu'environ trois pouces de longueur; elle est garnie de moustaches dont les soies ont cinq pouces huit lignes de long : la lèvre supérieure déborde l'inférieure d'un pouce et demi, et la distance entre les deux lèvres, lorsque la gueule est ouverte, est d'environ quatre pouces; la langue qui est, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à son extrémité, a quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents sont très-pointues, et disposées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres; il y en a trente-six en tout, vingt en haut et seize en bas : 1° dans la mâchoire supérieure quatre dents incisives divisées en deux pointes à leur extrémité; 2° deux canines, une de chaque côté, longues d'environ quatre lignes, lesquelles sont courbées en dedans; 3° deux autres dents canines ou défenses très-aiguës, une de chaque côté d'environ huit à neuf lignes de longueur (c'est avec celles-ci que ces animaux se déchirent et se blessent cruellement); 4° six autres dents de chaque côté qui sont aiguës comme toutes les autres, et qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a comme dans la supérieure : 1° quatre incisives sur le devant de la mâchoire; 2° deux canines seulement, une de chaque côté; elles sont tranchantes sur la face intérieure et longues de plus d'un pouce : l'ours marin s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses; mais il n'y a pas de secondes dents canines comme

dans la mâchoire supérieure; 3° cinq dents de chaque côté qui sont pointues, et qui tiennent, comme dans la mâchoire supérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui est commun aux ours et aux lions marins, et qui les distingue de tous les autres animaux, c'est la forme de leurs pieds; ils sont armés d'une pinne ou nageoire qui, dans les pieds de devant, réunit les doigts en une seule masse, tandis que, dans ceux de derrière, les doigts sont aussi unis par une pinne, et ont à peu près la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, et ceux de derrière ne lui sont utiles que pour nager et se gratter; il les traine après lui comme des membres nuisibles sur la terre, car ces parties de l'arrière du corps ramassent et accumulent sous son ventre du sable et de la vase en si grande quantité, qu'il est obligé de marcher circulairement; et c'est par cette raison qu'il ne peut grimper sur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur est d'environ deux pieds, sur sept à huit pouces de largeur, ne sont pas cachés en partie sous la peau comme ceux des phoques, mais ils sortent en entier. Ces pieds ou bras sont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe et des doigts dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure et ridée à la partie inférieure; ils sont à l'intérieur composés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe et des phalanges des doigts; il y en a cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur; le pouce est le plus long des doigts, et les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur jusqu'au cinquième et dernier qui est le plus court; le pouce, ainsi que le second doigt, sont composés de trois phalanges; le troisième et le quatrième en ont quatre, et le cinquième n'en a que deux.

Les pieds postérieurs, dont la longueur totale est d'environ vingt et un pouces, sur une largeur de cinq ou six pouces, sont composés du fémur, du tibia, du péroné, du tarse, du métatarse et des phalanges des doigts : le tibia et le péroné sont cachés sous la peau du corps; le tarse et le métatarse paraissent à l'extérieur et sont couverts de poils. Il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en dessus et concave en-dessous. Ces ongles du pouce et du doigt extérieur sont très-petits; mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur, sur une largeur de quatre lignes à la base : ces doigts sont courts comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau lisse en dessus et ridée en dessous. Le pouce est d'un tiers plus large que les autres doigts; il est de la même longueur que les trois suivants : mais le cinquième est beaucoup plus court. Ces pieds de derrière sont moins épais que ceux de devant, et les phalanges des doigts en sont plus larges, plus plates et plus minces; à l'extrémité des phalanges commencent des épiphyses cartilagineuses qui en rendent les extrémités assez semblables à celles des pieds des oiseaux palmipèdes, et la nageoire est divisée en cinq à son extrémité. Le pouce n'a que deux phalanges, mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge est longue de dix à onze pouces; elle contient dans sa partie antérieure un os de près de cinq pouces de longueur, semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne: la peau du scrotum, qui est située sous l'anus, et qui renferme deux testicules de figure oblongue, est de couleur noire, ridée et sans poil. La femelle n'a que deux mamelles situées près de la vulve.

La longueur des intestins, dans l'individu décrit par M. Steller, était de cent douze pieds cinq pouces, mesurés depuis l'œsophage jusqu'à l'anus; en sorte que pris tous ensemble, les intestins étaient seize fois plus longs que le corps de cet animal, dont la grandeur n'était que de sept pieds un pouce six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-nés, la longueur des intestins n'était que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore observer et répéter ici que le petit phoque noir a tant de rappport avec l'ours marin, qu'on ne peut se dissimuler que ce ne soit un individu qui appartient à cette espèce ou qui n'en est qu'une variété * ; car il ressemble au grand ours marin par la forme du corps, par celle des pattes qui sont manchotes et entièrement dénuées de poil, par la forme des dents incisives qui sont fendues à leur extrémité, par les oreilles qu'il a proéminentes à l'extérieur, et enfin par la qualité soyeuse et la couleur noirâtre de sa fourrure. Et comme il est à présumer que cet animal, quoique de très-petite taille, était néanmoins adulte, puisqu'il avait toutes ses dents bien formées, on pourrait croire qu'il existe une seconde espèce ou race d'ours marin plus petite que la première, et que c'est à cette seconde espèce qu'on doit rapporter ce que les voyageurs ont dit des petits ours marins, qu'ils ont vus dans différents endroits de l'hémisphère austral, mais que jusqu'ici l'on ne connaissait pas dans l'hémisphère boréal.

Au reste, cette petite race ou espèce d'ours marin ressemble entièrement à la grande, tant par les couleurs du poil et la forme du corps, que par les mœurs et les habitudes naturelles. Il parait seulement qu'étant plus petits, ils sont aussi bien plus timides que les grands.

« Ces animaux, dit M. de Pagès, ne cherchent qu'à se sauver du côté de la mer, et ne mordent jamais que ce qui se trouve directement sur leur passage; plusieurs, en se sauvant, passaient même entre nos jambes. Ils se familiarisent promptement avec les hommes. J'en ai conservé deux vivants pendant huit jours dans un cuvier de cinq pieds de diamètre; le premier jour j'y avais fait mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un demi-pied : mais comme ils faisaient des efforts pour l'éviter, je les mis dans de l'eau douce; ils s'y trouvèrent aussi gênés, et je les laissai à sec. Dès que l'eau était vidée, ils se secouaient comme les chiens; ils se grattaient, se nettoyaient avec leur museau, et se serraient l'un contre l'autre : ils éternuaient aussi comme les chiens.

« Lorsqu'il faisait soleil, je les lâchais sur le gaillard du vaisseau, où ils ne cherchaient à fuir que quand ils voyaient la mer : sur terre ils se grattaient et même ils

* Cet animal amphibie est l'OTARIE DE PERON.

prenaient plaisir à se laisser gratter par les hommes, auprès desquels ils marchaient assez familièrement; ils allaient même flairer les gens de l'équipage, et ils aimaient à grimper sur les lieux élevés pour être mieux exposés au soleil.

« Ils avaient de l'amitié l'un pour l'autre; ils se frottaient et se grattaient mutuellement; et lorsqu'on les séparait ils cherchaient bientôt à se rejoindre; il suffisait d'en emporter un pour se faire suivre de l'autre. On leur offrit du poisson, du goémon, du pain trempé dans de l'eau : ils flairaient et prenaient ce qu'on leur présentait; mais ils ne l'avalaient pas et le rendaient tout de suite. Le septième jour un d'eux eut des palpitations et des sanglottements très-forts ; il ouvrait la gueule en rendant une liqueur verdâtre, et il rongeait le bois de sa cuve : je le fis jeter à la mer. Le lendemain je lâchai l'autre dans une prairie, mais il n'y mangea rien ; je le chassai à la mer : d'abord il nageait assez lentement; mais s'étant plongé sous l'eau pendant fort longtemps, il revint à sa surface plus leste qu'auparavant : il venait apparemment de prendre de la nourriture. »

M. de Pagès ajoute que les plus grands ours marins qu'il ait vus au cap de Bonne-Espérance n'avaient que quatre pieds de longueur, et que la plupart (apparemment les femelles et les jeunes) n'avaient que deux pieds et demi; ce qui diffère prodigieusement pour la taille de l'espèce décrite par M. Steller.

« Le poil des jeunes est noirâtre, continue M. de Pagès; mais avec l'âge il devient d'un gris argenté à la pointe. Leurs dents sont petites; leurs moustaches assez longues ; la physionomie est douce, et leur tête ressemble assez à celle d'un chien qui n'aurait que de petites oreilles : celles de ces ours marins sont étroites, peu ouvertes et n'ont que dix-sept à dix-huit lignes de longueur; le cou est gros et presque de niveau avec la tête : l'endroit le plus gros de l'animal est la poitrine, d'où le corps va en diminuant jusqu'à la queue, qui n'a qu'environ deux pouces de longueur.

« Les pattes de devant sont formées par une membrane cartilagineuse qui a presque la forme de nageoires ; cette membrane est plus forte à sa partie antérieure qu'en arrière : ces pattes ont cinq doigts qui ne s'étendent pas autant que la membrane ; le plus intérieur est le mieux marqué, de même que ses phalanges ; les deux suivants le sont moins et les deux extérieurs le sont à peine : chaque doigt est armé d'un ongle très-petit et à peine visible, étant caché par le poil.

« Les pattes de derrière ont aussi cinq doigts, dont les trois du milieu ont leurs phalanges et leurs ongles bien marqués : les autres sont moins caractérisés à cet égard ; ils ont un ongle très-petit et très-mince : tous ces doigts sont joints par une membrane comme celle de l'oie. »

LE LION MARIN.

(L'OTARIE A CRINIÈRE.)

Tribu des otaries, genre phoque. (CUVIER.)

La plus grande des espèces de phoques à oreilles externes est celle du lion marin : il est, sans comparaison, plus puissant et plus gros que l'ours

marin; cependant jusqu'à ce jour il était peu connu, et nous avons déjà observé que le vrai lion marin dont il est ici question n'est pas l'animal auquel le rédacteur du Voyage d'Anson a mal à propos appliqué ce nom; la figure représente le *phoque à museau ridé*, dont nous avons donné la description, et qui n'a ni oreilles externes ni crinière, et qui diffère encore du lion marin par plusieurs autres caractères. Cette méprise ou plutôt cette fausse application de ce nom ne pouvait être rectifiée tant qu'on n'a pas connu distinctement l'un et l'autre de ces animaux; mais des voyageurs instruits nous ont récemment mis en état de prononcer sur leurs différences, qui sont plus que suffisantes pour en faire, avec fondement, deux espèces, et même deux genres distincts et séparés.

M. Forster a vu des troupes de ces lions marins sur les côtes des terres Magellaniques, et dans quelques endroits de l'hémisphère austral; d'autres voyageurs ont reconnu ces mêmes lions marins dans les mers du Nord, sur les îles Kuriles et au Kamtschatka. M. Steller a, pour ainsi dire, vécu au milieu d'eux pendant plusieurs mois dans l'île de Béring. Ainsi l'espèce en est répandue dans les deux hémisphères, et peut-être sous toutes les latitudes, comme celle des ours marins, de la saricovienne et de la plupart des phoques.

Les lions marins se tiennent et vont en grandes familles, cependant moins nombreuses que celles des ours marins avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage. Chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles, et de quinze à vingt jeunes des deux sexes : il y a même des mâles qui paraissent avoir un plus grand nombre de femelles, mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins. Tous nagent ensemble dans la mer et demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre. La présence ou la voix de l'homme les fait fuir et se jeter à l'eau; car quoique ces animaux soient bien plus grands et plus forts que les ours marins, ils sont néanmoins plus timides; lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement et fuient en gémissant : jamais ils n'attaquent ni n'offensent, et l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre; ils ne deviennent dangereux que quand on les blesse grièvement ou qu'on les réduit aux abois; la nécessité leur donne alors de la fureur; ils font face à l'ennemi et combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés. Comme ces animaux sont puissants, massifs et très forts, c'est une espèce de gloire parmi les Kamtschadales que de tuer un lion marin mâle. L'homme dans l'état de nature fait plus de cas que nous du courage personnel; ces sauvages, excités par cette idée de gloire, s'exposent au plus grand péril; ils vont chercher les lions marins en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil et la lune; ordinairement ils les assomment à coups de perche, et quelquefois il leur lancent des flèches empoisonnées qui les font mourir en moins de

vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivants avec des cordes de lianes dont ils leur embarrassent les pieds.

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut et assez sauvage, il paraît cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien on pourrait les apprivoiser : il ajoute qu'ils s'étaient si bien accoutumés à le voir, qu'ils ne fuyaient plus à son aspect comme au commencement ; qu'ils le regardaient paisiblement en le considérant avec une espèce d'attention ; qu'enfin ils avaient si bien perdu toute crainte, qu'ils agissaient en toute liberté et même s'accouplaient devant lui. M. Forster dit aussi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étaient si bien habitués à voir les hommes, qu'ils suivaient les chaloupes en mer, et qu'ils avaient l'air d'examiner ce que l'on y faisait.

Cependant, quoique les lions marins soient d'un naturel plus doux que les ours marins, les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et sanglants ; on en a vu qui avaient le corps entamé et couvert de grandes cicatrices. Ils se battent pour défendre leurs femelles contre un rival qui vient s'en saisir et les enlever ; après le combat le vainqueur devient le chef et le maître de la famille entière du vaincu. Ils se battent aussi pour se conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile ; et lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence, et ne finit que par la fuite ou par la mort du plus faible.

Les femelles ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles ; elles semblent être dans une dépendance absolue du chef de la famille : elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes. Mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire deux chefs de familles différentes sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite pour être témoins du combat, et si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle, et prend parti pour ou contre l'un des deux combattants, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs, et alors la bataille devient presque générale et ne se termine que par une grande effusion de sang, et souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats ; ils sentent apparemment leur faiblesse, car ils ont soin de se tenir éloignés, et de rester tranquilles sur leurs pierres, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, et tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuyant, ce qui suppose un naturel bien différent de celui des ours marins, dont les femelles emportent leurs petits, lorsqu'elles ne peuvent les défendre ; cependant il y a quelquefois des mères lionnes qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule ; d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, et qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre ; mais il faut que ce soit une exception, car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paraissent avoir que

très-peu d'attachement pour leurs petits, et que quand on les leur enlève, elles ne paraissent point en être émues; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le père et la mère, sans courir le moindre risque, et sans que ces animaux insensibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entre eux que les mâles sont féroces et cruels, ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, et ils se plaisent à leurs caresses, qu'ils leur rendent avec complaisance. Mais ce qui paraîtrait singulier, si l'on n'en avait pas l'exemple dans nos sérails, c'est que dans le temps des amours ils sont moins complaisants et plus fiers : il faut que la femelle fasse les premières avances ; non-seulement le mâle sultan paraît être indifférent et dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, et ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances, qu'il se laisse toucher de sensibilité, et se rend à ses instances : tous deux alors se jettent à la mer; ils y font différentes évolutions, et après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la première à terre et s'y renverse sur le dos pour attendre et recevoir son maître. Pendant l'accouplement, qui dure huit à dix minutes, le mâle se soutient sur ses pieds de devant, et comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle, il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainsi que les ours marins, choisissent toujours les îles désertes pour y aller faire leurs petits, et s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. M. Forster, qui les a observés sur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours et de leur accouplement dans les mois de décembre et janvier, c'est-à-dire dans la saison d'été de ces climats. M. Steller, qui les a de même observés sur les côtes de Kamtschatka et dans les îles voisines, assure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août et de septembre, et que les femelles mettent bas au mois de juillet. Il paraît donc que dans les climats opposés, c'est toujours en été que les lions marins se recherchent, et que le temps de la gestation est de près de onze mois; cependant le même Steller dit positivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de septembre et d'août en juillet il n'y a pas neuf mois, mais dix et onze mois. Ces deux voyageurs que nous venons de citer ne s'accordent pas sur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée; selon M. Steller, elle n'en fait qu'un, et selon M. Forster, elle en fait deux : mais il se peut qu'elles ne produisent ordinairement qu'un et quelquefois deux; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes au Kamtschatka qu'aux terres Magellaniques; et enfin il se peut que comme les petits de l'année précédente suivent leur mère avec ceux de l'année suivante, M. Forster ne les ait pas distingués, en voyant la femelle suivie de deux petits. Les mêmes voyageurs rapportent que ces animaux, et surtout les mâles, ne mangent rien tant que durent leurs amours, en sorte qu'après ce temps ils sont toujours fort maigres et très-épuisés;

ceux qu'ils ont ouverts dans cette saison n'avaient dans leur estomac que de petites pierres, tandis que dans tout autre temps ils sont très-gras, et que leur estomac est farci des poissons et des crustacés qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions marins est différente, selon l'âge et le sexe, et il est aisé de distinguer, même de loin, le cri des mâles adultes, de celui des jeunes et des femelles : les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau, et lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement : les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus faible que celui du mâle, et assez semblable au beuglement d'un jeune veau; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois; de sorte que de loin on croirait entendre des troupeaux de bœufs et de moutons qui seraient répandus sur les côtes, quoique ce ne soit réellement que des troupes de lions marins, dont les mugissements, sur des accents et des tons différents, se font entendre d'assez loin pour avertir les voyageurs qu'ils approchent de la terre, que les brumes, dans ces parages, dérobent souvent à leurs yeux.

Les lions marins marchent de la même manière que les ours marins, c'est-à-dire en se traînant sur la terre à l'aide de leurs pieds de devant; mais c'est encore plus pesamment et de plus mauvaise grâce. Il y en a qui sont si lourds, et ce sont probablement les vieux, qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siége, et sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler et à dormir. Les jeunes ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours marins : on les trouve souvent endormis sur le rivage; mais leur sommeil est si peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent et fuient du côté de la mer. Lorsque les petits sont fatigués de nager, ils se mettent sur le dos de leur mère; mais le père ne les y souffre pas longtemps et les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer et de se fortifier dans l'exercice de la nage. En général tous ces lions marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vitesse et de légèreté; ils peuvent aussi demeurer fort longtemps sous l'eau sans respirer. Ils exhalent une odeur forte et qui se répand au loin. Leur chair est presque noire et d'assez mauvais goût, surtout celle des mâles : cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière est très-bonne à manger; mais peut-être n'est ce que pour des voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquaient, pour ainsi dire, de tout autre aliment; ils disent que la chair des jeunes est blanchâtre et peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade et assez désagréable au goût : leur graisse est très-abondante et assez semblable à celle de l'ours marin; et quoique moins huileuse que celle des autres phoques, elle n'en est pas plus mangeable. Cette grande quantité de graisse et leur fourrure épaisse les défendent contre le froid dans les régions glaciales; mais il semble qu'elles devraient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'est point aperçu d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés : ces animaux amphibies

diffèrent donc en cela des animaux terrestres, qui changent de poil lorsqu'on les transporte dans des climats différents.

Le lion marin diffère aussi de tous les autres animaux de la mer, par un caractère qui lui a fait donner son nom, et qui lui donne en effet quelque ressemblance extérieure avec le lion terrestre : c'est une crinière de poils épais, ondoyants, longs de deux à trois pouces et de couleur jaune foncé, qui s'étend sur le front, les joues, le cou et la poitrine; cette crinière se hérisse lorsqu'il est irrité, et lui donne un air menaçant. La femelle, qui a le corps plus court et plus mince que le mâle, n'a pas le moindre vestige de cette crinière; tout son poil est court, lisse, luisant et d'une couleur jaunâtre assez claire : celui du mâle, à l'exception de la crinière, est de même luisant, poli et court; seulement il est d'un fauve brunâtre et plus foncé que celui de la femelle, il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-dessous des longs poils, comme dans l'ours marin. Au reste, la couleur de ces animaux varie suivant l'âge; les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, et ils ont quelquefois du blanc sur le cou et la tête; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve foncé des mâles adultes; mais il y en a qui sont d'un brun presque noir, et d'autres qui sont d'un fauve pâle comme les vieux et les femelles.

Le poids de ce gros animal est d'environ quinze à seize cents livres, et sa longueur de dix et douze pieds lorsqu'il a pris tout son accroissement; les femelles, qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, et n'ont communément que sept à huit pieds de longueur : le corps des uns et des autres, dont le diamètre est à peu près égal au tiers de sa longueur, a presque partout une épaisseur égale, et se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert partout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrain et aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer.

La tête paraît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros : le museau est assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé et comme tronqué à son extrémité; la lèvre supérieure déborde sur la lèvre inférieure, et toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches qui sont longues, noires, et s'étendent le long de l'ouverture de la gueule : ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des cure-dents; elles deviennent blanches dans la vieillesse. Les oreilles sont coniques et longues seulement de six à sept lignes : leur cartilage est ferme et raide, et néanmoins elles sont repliées vers l'extrémité; la partie intérieure est lisse, et la surface extérieure est couverte de poil. Les yeux sont grands et proéminents; les caroncules des grands angles en sont fort apparentes et d'une couleur rouge assez vive, en sorte que les yeux de cet animal paraissent ardents et échauffés; l'iris en est vert, et le reste de l'œil est blanc, varié de petits filets sanguins; il y a une membrane (*membrana nictitans*) à l'angle intérieur, qui peut au besoin recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'ani-

mal; des sourcils composés de crins noirs assez forts surmontent les yeux. La langue est couverte de petites fibres tendineuses, et elle est un peu fourchue à son extrémité : le palais est cannelé et sillonné transversalement par des rides assez sensibles. Les dents sont au nombre de trente-six, comme dans l'ours marin, et sont disposées de même : les incisives supérieures sont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre tant en haut qu'en bas : les dents canines sont bien plus longues que les incisives et d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une cannelure au côté intérieur. Il y a, comme dans l'ours marin, des doubles dents canines à la mâchoire supérieure, qui sont placées l'une auprès de l'autre entre les incisives et les molaires, et une canine seulement de chaque côté à la mâchoire inférieure; mais toutes ces dents canines, ainsi que les incisives et les molaires, sont du triple plus longues que celles de l'ours marin. Ces dents molaires sont au nombre de six de chaque côté dans la mâchoire supérieure, et au nombre de cinq seulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure; elles ont à peu près la même figure que les canines : seulement elles sont plus courtes : on remarque sur ces dents molaires une proéminence ou tubérosité osseuse qui paraît faire partie constituante de la dent.

Le lion marin, au lieu de pieds de devant, a des nageoires qui sortent de chaque côté de la poitrine; elles sont lisses et de couleur noirâtre sans apparence de doigts, avec une faible trace d'ongle au milieu, que l'on distingue à peine : cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges et leurs articulations; ces petits ongles ont la forme de tubercules arrondis, et sont d'une substance cornée; ils sont situés au tiers de la longueur de la nageoire en la mesurant depuis l'extrémité : la forme de la nageoire entière est celle d'un triangle allongé et tronqué vers la pointe, et elle est absolument dénuée de poil et comme crénelée sur la face intérieure.

Les nageoires postérieures sont, comme celles de devant, couvertes d'une peau noirâtre, lisse et sans aucun poil : mais elles sont divisées à l'extérieur en cinq doigts fort longs et aplatis qui sont terminés par une membrane mince, comprimée et qui s'étend au delà de l'extrémité des doigts; les petits ongles qui sont au-dessus de ces doigts ne servent à l'animal que pour se gratter le corps.

Dans les phoques, la conformation des pieds est très-différente : tous ont des pattes en devant assez bien conformées, avec des doigts distincts et bien marqués, qui sont seulement joints par une membrane; leurs pieds et leurs doigts sont aussi garnis de poil comme le reste du corps; au lieu que dans le lion marin, comme dans l'ours marin, ces quatre extrémités sont plutôt des nageoires que des pattes; aussi croyons-nous devoir rapporter à l'une ou l'autre de ces espèces du lion marin ou de l'ours marin ce que dit Frézier des phoques qui se trouvent sur les côtes occidentales de l'Amérique.

« Ils diffèrent, dit ce voyageur, des loups marins du Nord, en ce que ceux-là ont des pattes, et que ceux-ci ont des nageoires allongées à peu près comme des ailes

vers les épaules, et deux autres petites qui enferment le croupion. La nature a néanmoins conservé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes, car on y remarque des ongles qui en terminent l'extrémité ; peut-être que ces animaux s'en servent pour marcher à terre, où ils se plaisent fort, et où ils portent leurs petits, qu'ils nourrissent de poisson... Ils jettent des cris comme les veaux, et c'est ce qui les a fait appeler *veaux marins;* mais leur tête ressemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal; et c'est avec raison que les Hollandais les appellent *chiens marins.* Leur peau est couverte d'un poil fort ras et touffu, et leur chair est fort huileuse et de mauvais goût.... néanmoins les Indiens de Chiloé la font sécher, et en font leurs provisions pour se nourrir; les équipages des vaisseaux en tirent de l'huile pour leurs besoins. La pêche en est fort facile ; on en approche sans peine sur la terre et sur la mer, et on les tue d'un seul coup sur le nez. Il y en a de différentes grandeurs : dans le Sud ils sont de la grosseur des forts mâtins, et au Pérou on en trouve qui ont plus de douze pieds de long. »

La verge du lion marin est à peu près de la grosseur de celle du cheval ; et la vulve, dans la femelle, est placée fort bas vers la queue, qui n'a qu'environ trois pouces de longueur. Cette courte queue est de forme conique et couverte d'un poil semblable à celui du corps. Lorsque l'animal est dans une situation allongée, la queue se trouve cachée entre les nageoires de derrière, qui dans cette situation sont très-voisines l'une de l'autre.

M. Forster nous a donné les dimensions suivantes, prises sur une femelle, qui probablement n'avait pas encore acquis tout son accroissement :

	p.	p.	l.
Du bout du nez à l'extrémité des doigts du milieu de la nageoire de derrière.	6	6	3
Du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue.	5	6	0
Du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	5	3	0
Circonférence du corps aux épaules	3	11	0
Circonférence de la tête derrière les oreilles.	2	1	5
Longueur des nageoires de devant.	1	9	0
Longueur des nageoires de derrière jusqu'à l'extrémité du pouce. . .	1	5	0
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure à l'angle de la bouche . .	0	3	8
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à la base des oreilles. .	0	8	0
Longueur des moustaches	0	5	3
Longueur de la queue	0	2	10
Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire postérieure . .	0	0	11
Hauteur des oreilles	0	0	7

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours marin avec ce que nous venons de dire du lion marin, on peut voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par plusieurs caractères extérieurs; néanmoins comme il y a des différences essentielles, et que l'on a quelquefois confondu ces deux espèces, il est bon de résumer ici leurs principales différences.

1° Le lion marin a, comme le lion terrestre, une crinière fauve, et tout le reste de son poil est court, lisse, luisant et couché sur la peau, au lieu que l'ours marin n'a point de crinière, et que le poil du cou et de tout le corps est long et hérissé : il y a de plus, à la racine du long poil, un second poil plus court; c'est une espèce de fourrure ou feutre lanugineux, qui manque au lion marin.

2° La couleur du lion marin est fauve et jaunâtre, tirant sur le brun, et à peu près semblable à celle du lion terrestre ; tandis que la couleur de l'ours marin est d'un brun foncé presque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs.

3° La taille des lions marins est ordinairement de dix à douze pieds, et celle des ours marins les plus grands n'excède jamais huit à neuf pieds.

4° Les lions marins sont indolents et fort lourds, et ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture ; au contraire, les ours marins sont très-vifs, et donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits, par les soins qu'ils en prennent.

5° Enfin, quoique les lions et les ours marins soient souvent sur le même terrain et dans les mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupes séparées et éloignées les unes des autres ; et s'ils sont assez voisins pour se mêler quelquefois, ce n'est jamais pour s'habituer ensemble, et chacun rejoint bientôt sa famille.

LES LAMANTINS.

Nous avons dit que la nature semble avoir formé les lamantins pour faire la nuance entre les quadrupèdes amphibies et les cétacés : ces êtres mitoyens, placés au delà des limites de chaque classe, nous paraissent imparfaits, quoiqu'ils ne soient qu'extraordinaires et anormaux : car en les considérant avec attention, l'on s'aperçoit bientôt qu'ils possèdent tout ce qui leur était nécessaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

Aussi les lamantins, quoique informes à l'extérieur, sont à l'intérieur très-bien organisés ; et si l'on peut juger de la perfection d'organisation par le résultat du sentiment, ces animaux seront peut-être plus parfaits que les autres à l'intérieur, car leur naturel et leurs mœurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence et des qualités sociales ; ils ne craignent pas l'aspect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher et de le suivre avec confiance et sécurité. Cet instinct pour toute société est au plus haut degré pour celle de leurs semblables ; ils se tiennent presque toujours en troupes et serrés les uns contre les autres avec leurs petits au milieu d'eux comme pour les préserver de tout accident : tous se prêtent dans le danger des secours mutuels ; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés, et souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leur mère jusqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des

cordes. Ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur société; le mâle n'a communément qu'une seule femelle qu'il accompagne constamment avant et après leur union. Ils s'accouplent dans l'eau, la femelle renversée sur le dos; car ils ne viennent jamais à terre et ne peuvent même se traîner dans la vase : ils ont le trou ovale du cœur ouvert, et par conséquent la femelle peut rester sous l'eau pendant la copulation.

Ces animaux ne se trouvent pas dans les hautes mers à une grande distance des terres; ils habitent au voisinage des côtes et des îles, et particulièrement sur les plages qui produisent le fucus et les autres herbes marines dont ils se nourrissent : leur chair et leur graisse sont également bonnes à manger, et c'est par cette raison qu'on leur fait une guerre cruelle, et que l'espèce en est diminuée sur la plupart des côtes où les hommes se sont habitués en nombre.

Nous connaissons quatre ou cinq espèces de lamantins : tous ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais et très-gros jusqu'à l'endroit où commence la queue, et allant ensuite en diminuant de plus en plus jusqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le sens horizontal; les yeux sont très-petits et ordinairement situés à égale distance, entre les trous auditifs et l'extrémité du museau; ces trous, qui leur servent d'oreilles, sont indiqués par deux petites ouverture qu'on ne peut apercevoir qu'au moyen d'une inspection attentive. La peau du corps est raboteuse, très-épaisse, et dans quelques espèces elle est parsemée de poils rares; la langue est étroite, d'une moyenne longueur, et assez menue relativement au volume du corps; la verge est placée dans un fourreau adhérent à la peau du ventre qui s'étend jusqu'au nombril. Les femelles ont la vulve assez grande, avec un clitoris apparent; cette partie n'est pas située, comme dans les autres animaux, au-dessous mais au-dessus de l'anus. Elles ont les mamelles placées sur la poitrine et très-proéminentes dans le temps de la gestation et de l'allaitement de leurs petits; mais dans tout autre temps elles ne sont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux et communs à tous les lamantins; mais il y en a de particuliers par lesquels on peut distinguer les espèces : par exemple, le grand lamantin de Kamtschatka manque absolument de doigts et d'ongles dans les deux mains ou nageoires; il manque aussi de dents, et n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort et robuste qui lui sert à broyer les aliments. Au contraire, les lamantins d'Amérique et d'Afrique ont des doigts et des ongles, et des dents molaires dans le fond de la gueule.

LE GRAND LAMANTIN DE KAMTSCHATKA.

(STELLÈRE BORÉALE.)

Ordre des cétacés, tribu des cétacés herbivores, genre lamantin. (CUVIER.)

Cette espèce se trouve en assez grand nombre dans les mers orientales au delà de Kamtschatka, surtout aux environs de l'île Bering, où M. Steller en a décrit et même disséqué quelques individus. Ce grand lamantin paraît aimer les plages vaseuses des bords de la mer : il se tient aussi volontiers à l'embouchure des rivières; mais il ne les remonte pas pour se nourrir de l'herbe qui croît sur leurs bords, car il habite constamment les eaux salées ou saumâtres. Il diffère donc à cet égard du petit lamantin de la Guyane et de celui du Sénégal, comme il en diffère aussi par la grandeur du corps. Ses mains ou bras ne peuvent lui servir à marcher sur la terre, et ne lui sont utiles que pour nager. « J'ai vu, dit M. Steller, au reflux de la marée, un de ces animaux à sec; il lui fut impossible de se mouvoir pour regagner le rivage, et on le tua sur la plage à coups de hache et de perche. »

Ces grands lamantins que l'on voit en troupe autour de l'île Bering sont si peu farouches qu'ils se laissent approcher et toucher avec la main : ils veillent si peu à leur sûreté, qu'aucun danger ne les émeut, et qu'à peine lèvent-ils la tête hors de l'eau lorsqu'ils sont menacés ou frappés, surtout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture; il faut les frapper très-rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner : mais un moment après on les voit revenir au même lieu, et ils semblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'essuyer ; et si la plupart des voyageurs ne disaient pas à peu près la même chose des autres espèces de lamantins, on croirait que ceux-ci ne sont si confiants et si peu sauvages autour de l'île déserte de Bering, que parce que l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui se familiarisent avec l'homme.

Chaque mâle ne paraît s'attacher qu'à une seule femelle, et tous deux sont ordinairement accompagnés ou suivis d'un petit de la dernière portée, et d'un autre plus grand de la portée précédente : ainsi dans cette espèce le produit n'est que d'un; et comme le temps de la gestation est d'environ un an, on peut en inférer que les jeunes ne quittent leurs père et mère que quand ils sont assez forts pour se conduire eux-mêmes, et peut-être assez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps, et plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure : ils profitent cependant des moments où la mer est la plus tranquille, et préludent à leur union par des signes et des mouvements qui annoncent leurs désirs : la femelle nage doucement, en faisant plusieurs circonvolutions comme pour inviter le mâle, qui bientôt s'en

approche, la suit de très-près, et attend impatiemment qu'elle se renverse sur le dos pour le recevoir; dans ce moment il la couvre avec des mouvements très-vifs. Ils sont non-seulement susceptibles des sentiments d'un amour fidèle et mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour leur famille et même pour leur espèce entière; ils se donnent des secours réciproques lorsqu'ils sont blessés; ils accompagnent ceux qui sont morts, et que les pêcheurs traînent au bord de la mer. « J'ai vu, dit M. Steller, l'attachement de ces animaux l'un pour l'autre, et surtout celui du mâle pour sa femelle. En ayant harponné une, le mâle la suivit à mesure qu'on l'entraînait au rivage, et les coups qu'on lui donnait de toutes parts ne purent le rebuter : il ne l'abandonna pas même après sa mort; car le lendemain, comme les matelots allaient pour mettre en pièces la femelle qu'ils avaient tuée la veille, ils trouvèrent le mâle au bord de la mer, qui ne l'avait pas quittée.

On harponne les lamantins d'autant plus aisément qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau : mais il est plus aisé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vite, et que souvent ils s'échappent en laissant le harpon teint de leur sang ou chargé de leur chair. Le harpon, dont la pointe est de fer, est attaché à une longue corde; quatre ou cinq hommes se mettent sur une barque; le premier qui est en avant tient et lance le harpon, et lorsqu'il a frappé et percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes qui tiennent l'extrémité de la corde sur le rivage tâchent de le tirer à terre; ceux qui sont sur la barque tiennent aussi une corde qui est attachée à la première, et ils ne cessent de tirer l'animal jusqu'à ce qu'il soit tout à fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures; « et j'ai remarqué, dit M. Steller, que le sang jaillissait comme une fontaine, et qu'il s'arrêtait dès que l'animal avait la tête plongée dans l'eau, mais que le jet se renouvelait toutes les fois qu'il l'élevait au-dessus pour respirer : d'où j'ai conclu que dans ces animaux, comme dans les phoques, le sang avait une double voie de circulation; savoir, sous l'eau par le trou ovale du cœur, et dans l'air par le poumon. »

Les *fucus* et quelques autres herbes qui croissent dans la mer sont la seule nourriture de ces animaux. C'est avec leurs lèvres, dont la substance est très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les saisir, et ne la relèvent que pour rendre l'air et en prendre de nouveau; en sorte que pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs et de toute la partie postérieure au-dessus de l'eau. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils se couchent sur le dos, sans sortir de l'eau, et dorment dans cette situation fort profondément. Leur peau, qui est continuellement lavée, n'en est pas plus nette; elle produit et nourrit une grande quantité de vermine que les mouettes et quelques autres oiseaux viennent manger sur leur dos. Au reste, ces lamantins, qui sont très-gras au printemps et en été, sont si maigres en hiver, qu'on

voit aisément sous la peau le dessin de leurs vertèbres et de leurs côtes; et c'est dans cette saison qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graisse, épaisse de plusieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal; lorsqu'on l'expose au soleil, elle y prend la couleur jaune du beurre : elle est de très-bon goût et même de bonne odeur; on la préfère à celle de tous les quadrupèdes, et la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conservée longtemps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix. On peut l'employer aux mêmes usages que le beurre et la manger de même; celle de la queue surtout est très-délicate : elle brûle aussi très-bien sans odeur forte ni fumée désagréable. La chair a le goût de celle du bœuf; seulement elle est moins tendre, et exige une plus longue cuisson, surtout celle des vieux, qu'il faut faire bouillir longtemps pour la rendre mangeable.

La peau est une espèce de cuir d'un pouce d'épaisseur, plus ressemblant à l'extérieur à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal; elle est de couleur noirâtre et sans poil : il y a seulement quelques soies rudes et longues autour des nageoires, autour de la gueule et dans l'intérieur des narines, ce qui doit faire présumer que le lamantin ne les a pas aussi souvent ni aussi longtemps fermées que les phoques, dont l'intérieur des narines est dénué de poil. Cette peau du lamantin est si dure lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache. Les Tschutchis s'en servent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du Nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin décrit par M. Steller pesait deux cents *puds* de Russie, c'est-à-dire environ huit milliers; sa longueur était de vingt-trois pieds. La tête, fort petite en comparaison du corps, est de figure oblongue; elle est aplatie au sommet, et va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité du museau qui est rabattu, de manière que la gueule se trouve tout à fait au-dessous; l'ouverture en est petite et environnée de doubles lèvres, tant en haut qu'en bas. Les lèvres supérieures et inférieures externes sont spongieuses, épaisses et très-gonflées; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules, et c'est de ces tubercules que sortent des soies blanches ou moustaches de quatre ou cinq pouces de longueur : ces lèvres font les mêmes mouvements que celles des chevaux lorsque l'animal mange. Les narines, qui sont situées vers l'extrémité du museau, ont un pouce et demi de longueur, sur autant de largeur environ, quand elles sont entièrement ouvertes.

La mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure : mais ni l'une ni l'autre ne sont garnies de dents; il y a seulement deux os durs et blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur et l'autre à la mâchoire inférieure. Ces os sont criblés de plusieurs petits trous; leur surface extérieure est néanmoins solide et crénelée de manière que la nourriture se broie entre ces deux os en assez peu de temps.

Les yeux sont fort petits et sont situés précisément dans les points milieux,

entre l'extrémité du museau et les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles. Il n'y a point de sourcils, mais dans le grand angle de chaque œil il se trouve une membrane cartilagineuse en forme de crête qui peut, comme dans la loutre marine (saricovienne), couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes : ce ne sont que deux trous de figure ronde, si petits que l'on pourrait à peine y faire entrer une plume à écrire; et comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des voyageurs, ils ont cru que les lamantins étaient sourds, d'autant qu'ils semblent être muets; car M. Steller assure que ceux de Kamtschatka ne font jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte respiration : cependant Kracheninnikow dit qu'il brait ou qu'il beugle, et le P. Magnin de Fribourg compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugissement.

Dans le lamantin du Kamtschatka, le cou ne se distingue presque pas du corps; il est seulement un peu moins épais auprès de la tête que sur le reste de sa longueur. Mais un caractère singulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terrestres ou marins, c'est que les bras qui partent des épaules auprès du cou, et qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés et articulés comme le bras et l'avant-bras dans l'homme. Cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe et le carpe, sans aucun vestige de doigts ni d'ongles; caractères qui éloignent encore cet animal de la classe des quadrupèdes : le carpe et le métacarpe sont environnés de graisse et d'une chair tendineuse, recouverte d'une peau dure et cornée.

On a compté soixante vertèbres dans ce lamantin, et la queue commence à la vingt-sixième et continue par trente-cinq autres; en sorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq. Le lamantin des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue. Dans un fœtus de lamantin de la Guyane, il y en avait vingt-huit dans la queue, seize dans le dos et six dans le cou, en tout cinquante. Ainsi, en supposant qu'il y eût sept vertèbres dans le cou du lamantin des Antilles, il en aurait en tout cinquante-neuf. La queue va toujours en diminuant de grosseur, et sa forme extérieure est plutôt carrée qu'aplatie : dans celui de Kamtschatka, elles est terminée par une pinne épaisse et très-dure qui s'élargit horizontalement, et dont la substance est à peu près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle, qui ressemble beaucoup à celui du cheval, mais dont le gland est encore plus gros, a deux pieds et demi de longueur; il est situé dans un fourreau adhérent à la peau du ventre et il s'étend jusqu'au nombril. Dans la femelle, la vulve est située à huit pouces de distance au-dessus de l'anus; le clitoris est apparent, il est presque cartilagineux et long de six lignes. Les deux mamelles sont placées sur la poitrine : elles ont environ six pouces de diamètre dans le temps de la gestation, et tant que la mère allaite son petit; mais dans tout autre temps elles n'ont que l'apparence d'une grosse verrue ou d'un simple bouton : le lait est gras et d'un goût à peu près semblable à celui de la brebis.

LE GRAND LAMANTIN DES ANTILLES.

(LE LAMANTIN D'AMÉRIQUE.)

Ordre des cétacés, tribu des cétacés herbivores, genre lamantin. (CUVIER.)

Nous appelons cette espèce *le grand lamantin des Antilles* parce qu'elle paraît se trouver encore aujourd'hui aux environs de ces îles, quoiqu'elle y soit néanmoins devenue rare depuis qu'elles sont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui de Kamtschatka par les caractères suivants : la peau rude et épaisse n'est pas absolument nue, mais parsemée de quelques poils qui sont de couleur d'ardoise, ainsi que la peau ; il a dans les mains cinq ongles apparents, assez semblables à ceux de l'homme ; ces ongles sont fort courts ; il a de plus non-seulement une callosité osseuse au-devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gueule : et au contraire, il paraît certain que dans le lamantin de Kamtschatka la peau est absolument dénuée de poil, les mains sans phalanges ni doigts ni ongles, et les mâchoires sans dents. Toutes ces différences sont plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes et séparées. Ces lamantins sont d'ailleurs très-différents par les proportions et par la grandeur du corps. Celui des Antilles est moins grand que celui de Kamtschatka ; il a aussi le corps moins épais : sa longueur n'est que de douze, quinze, dix-huit et rarement de vingt pieds, à moins qu'il ne soit très-âgé. Celui qui est décrit dans le nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, imprimé à Paris en 1722, n'avait que huit pieds de circonférence, sur quatorze de longueur ; tandis que le lamantin de Kamtschatka, dont nous venons de parler, avait environ dix-huit pieds de circonférence, et vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux espèces de lamantins se ressemblent pour tout le reste de leur conformation : ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles ; tous deux également aiment la société de leur espèce, et sont d'un naturel doux, tranquille et confiant : ils semblent ne pas craindre la présence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en troupes dans le voisinage des côtes et quelquefois aux embouchures des rivières, et c'est probablement ce qui a fait dire à Oviedo et à Gomara qu'ils fréquentaient aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer ; cependant ce fait ne paraît vrai que pour le petit lamantin dont nous parlerons dans la suite ; et il paraît certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux de Kamtschatka, ne remontent point les rivières, et se tiennent toujours dans les eaux salées et saumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui de Kamtschatka, le cou fort court, le corps très-gros et très-épais jusqu'à l'endroit où commence la

queue, qui va toujours en diminuant jusqu'à la pinne qui la termine. Tous deux ont encore les yeux fort petits, et de très-petits trous au lieu d'oreilles : tous deux se nourrissent de fucus et d'autres herbes qui croissent dans la mer, et leur chair et leur graisse, lorsqu'ils ne sont pas trop vieux, sont également bonnes à manger : tous deux ne produisent qu'un seul petit, que la mère embrasse et porte souvent entre ses mains; elle l'allaite pendant un an; après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe. Cependant, selon Oviedo, le lamantin des Antilles produirait deux petits : mais comme il paraît que dans cette espèce, ainsi que dans celle du lamantin de Kamtschatka, les petits ne quittent leurs mères que deux ou trois ans après leur naissance, il se pourrait que cet auteur, ayant vu deux petits de portées différentes suivre la même mère, il en eût conclu qu'elles produisaient en effet deux petits à la fois.

LE GRAND LAMANTIN DE LA MER DES INDES.

(DUGON DES INDES.)

Tribu des cétacés herbivores, genre dugon. (CUVIER.)

Nous avons rapporté ce que les voyageurs Leguat et Dampier ont dit des lamantins qu'ils ont vus à l'île Rodrigue et aux Philippines, et qui nous paraissent avoir plusieurs rapports de ressemblance avec les grands lamantins des Antilles : cependant, nous ne croyons pas qu'ils soient absolument de la même espèce; car il n'est guère possible que ces animaux aient fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes; l'on verra dans l'article suivant les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin ni parcourir les hautes mers.

LE PETIT LAMANTIN D'AMÉRIQUE.

(LE LAMANTIN D'AMÉRIQUE.)

Tribu des cétacés herbivores, genre lamantin. (CUVIER.)

Cette quatrième espèce, plus petite que les trois précédentes, est en même temps plus nombreuse et plus répandue que la seconde dans les climats chauds du Nouveau-Monde : elle se trouve non-seulement sur presque toutes

les côtes, mais encore dans les rivières et les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale, comme sur l'Orénoque, l'Oyapoc, l'Amazone, etc. : on les trouve aussi dans les rivières, et enfin dans la baie de Campêche et autour des petites îles qui sont au midi de celle de Cuba.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer; mais le petit lamantin préfère les eaux douces et remonte dans les fleuves à mille lieues de distance de la mer. M. de la Condamine en a vu dans la rivière des Amazones jusqu'à la cataracte de Borja, au-dessus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paraît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de la mer et celles des fleuves, selon qu'ils y trouvent de la pâture; mais ils habitent constamment sur les fonds élevés des côtes basses et les rivières où croissent les herbes dont ils se nourrissent : on ne les rencontre jamais dans les endroits voisins des côtes escarpées où les eaux sont profondes, ni dans les hautes mers à de grandes distances des terres; car ils n'y pourraient vivre, puisqu'il ne paraît pas qu'ils mangent du poisson; ils ne fréquentent donc que les endroits qui produisent de l'herbe; et c'est par cette raison qu'ils ne peuvent traverser les grandes mers dont le fond ne produit point de végétaux, et où par conséquent ils périraient d'inanition : ainsi nous ne croyons pas que les lamantins de la mer des Indes et ceux des côtes du Sénégal soient de même espèce que les lamantins d'Amérique petits ou grands.

Les voyageurs s'accordent à dire que le petit lamantin d'Amérique, dont il est ici question, se nourrit non-seulement des herbes qui croissent sous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages lorsqu'il peut les atteindre, en avançant sa tête sans sortir entièrement de l'eau : car il n'a pas plus que les autres lamantins la faculté de marcher sur la terre, ni même de s'y traîner.

Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits, au lieu que les grands lamantins n'en produisent qu'un. La mère porte ses deux petits sous chacun de ses bras et serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point, quelque mouvement qu'elle puisse se donner; et lorsqu'ils sont devenus assez forts pour nager, ils la suivent constamment, et ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes est, comme celle des grands, rude et fort épaisse : leur chair est aussi très-bonne à manger.

LE PETIT LAMANTIN DU SÉNÉGAL.

(LE LAMANTIN DU SÉNÉGAL.)

Tribu des cétacés herbivores, genre lamantin. (Cuvier.)

Nous avons donné, d'après M. Adanson, la description de ce petit lamantin du Sénégal, qui est de la même grandeur que celui de Cayenne, mais qui paraît en différer en ce qu'il a des dents molaires et quelques poils sur le corps; caractères qui suffisent pour le distinguer de celui d'Amérique, auquel les voyageurs ne donnent ni dents molaires ni poil sur le corps. Ainsi nous présumons qu'on peut compter cinq espèces de lamantins : la première est le grand lamantin de Kamtschatka, qui, comme nous l'avons dit, surpasse tous les autres en grandeur, et n'a ni dents molaires ni ongles au bout des mains, ni poil sur le corps; la seconde, le grand lamantin des Antilles, qui a des dents molaires, des ongles et quelques poils sur le corps, et dont la longueur n'est au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin de Kamtschatka est de plus de vingt-trois pieds; la troisième, le grand lamantin de la mer des Indes, qui n'est pas encore bien connu, mais qui doit être d'une espèce différente de celles du Kamtschatka et des Antilles, puisque ni l'une ni l'autre ne peuvent traverser les hautes mers parce qu'elles ne produisent point les herbes dont ces animaux se nourrissent; la quatrième, le petit lamantin de l'Amérique méridionale, qui fréquente également les eaux salées et les eaux douces, et diffère beaucoup des trois premiers par la grandeur, qui est de plus des deux tiers au-dessous; et la cinquième, le petit lamantin du Sénégal, qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique, comme le petit lamantin de la Guyane, dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites espèces diffèrent en ce que la première n'a point de dents, et que les trous auditifs sont plus grands que dans la seconde.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de moins incertain au sujet des différentes espèces de lamantins, qui, comme l'on voit, ne sont pas encore parfaitement connues. Quelques voyageurs ont parlé des lamantins des Philippines, et M. Forster m'a dit en avoir vu aussi sur les côtes de la Nouvelle-Hollande; mais nous ignorons si ces espèces des Philippines et de la Nouvelle-Hollande peuvent se rapporter à celles dont nous venons de parler, ou si elles en diffèrent assez pour qu'on doive les regarder comme des espèces différentes.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU SEPTIÈME VOLUME.





